UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

Ἀλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

BINDING LIST DEC 10 1926

7906

I

K
II

R
Hr/1/1
R/

REVUE CANADIENNE

TORONTO LIBRARY
UNIVERSITY

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME SEPTIÈME—XXIIIe DE LA COLLECTION

206144
4:10:26

MONTRÉAL:
PRENDERGAST & CIE., PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS

1887

IV

AP
21
R34
v. 23

REVUE CANADIENNE

LES CANADIENS.

Les hardis coureurs de prairie
Que rien ne pouvait effrayer !
Ni les cris de l'ours en furie,
Ni les sentiers à se frayer
Parmi les bois pleins de mystère
Que nul avant eux ne sonda,
Ni les régiments d'Angleterre !
Dieu protège le Canada !

Avec leurs frères les sauvages
On les voyait à l'unisson
Danser sur les bords des rivages
Ou fredonner quelque chanson ;
Ou réunis dans la bataille
Le jour où le canon gronda
Fraterniser sous la mitraille,
Dieu protège le Canada.

Au coin du feu, les Canadiennes
Faisaient les yeux doux aux indiens,
De l'autre côté les indiennes
Tendaient la bouche aux canadiens.
Voilà comment en Amérique
Le plus beau peuple se fonda,
Le plus gai, le plus héroïque !
Dieu protège le Canada.

C'étaient de vrais Français de France,
Montrant à l'appel des amours
Autant de cœur et de vaillance,
Qu'à celui des bruyants tambours.
Sous une éblouissante œillade,
Jamais Canadien ne bouda
Pas plus que sous la fusillade,
Dieu protége le Canada.

Quand l'Anglais planta ses bannières
Avec le léopard royal,
Sur les vieux murs des Trois-Rivières,
De Québec et de Montréal,
Que la France rendit les armes
Et le cœur navré les céda
Ils répandirent bien des larmes ;
Dieu protège le Canada.

Salut à vous, race sublime,
Fiers bateliers du St-Laurent
Qui chantez gaîment sur l'abîme
Et qui fumez sur le torrent,
Je suis du pays de vos pères,
Celui d'où Champlain aborda ;
Dieu vous donne des jours prospères
Et protège le Canada.

LÉON BARAT.

LES TROIS OURS

OU

RÉCIT D'UN VOYAGE SUR "LA LIÈVRE".

Au commencement du juillet dernier, à Rouen, Maze annonçait à ses parents et amis étonnés qu'il s'embarquait dans huit jours pour le Canada. Il leur jurait, foi de Maze, que dans deux mois il reviendrait au milieu d'eux emportant avec lui les plus beaux trophées de chasse que jamais trappeur avait pu exhiber.

Quelle gloire d'entrer au service de la patrie et de pouvoir se glorifier à la caserne, d'avoir, à son âge—à vingt deux ans—abattu vingt ours noirs, une quarantaine de chevreuils, autant de cariboux, des castors à profusion, sans compter les centaines et centaines de menus gibiers tombés comme par accident sous le plomb de son arme ; et surtout d'appuyer son récit de chasseur sur l'argument irréfutable de l'exhibition d'une imposante peau d'ours aux longs poils d'ébène.

A vingt-deux ans, l'on ne doute de rien. Et puis Maze venait de remporter les premiers prix au concours de tir à Rouen.

Habile tireur, plein de vigueur et de jeunesse ; impossible de ne pas rapporter au moins une peau d'ours.

Pour lui la chose ne souffrait aucune difficulté. Si ours il y avait et le Canada est le pays de ours—il le tenait au bout de sa carabine.

Mort aux ours...telle fut son idée.

LE PREMIER.

Je n'ai pas assisté à la réunion où Maze annonçait son départ, personne non plus ne m'a jamais dit qu'il avait fait une pareille vantardise. Je le crois trop intelligent pour avoir risqué ainsi sa réputation de chasseur.

Mais honnêtement, je crois que le but dominant de son voyage dans notre pays c'était la chasse à l'ours.

Jugez en vous-même.

***

A la fin d'août je me trouvai avec lui dans les wagons du chemin de fer du Pacifique.

On me le présenta.

Il venait avec nous.

Notre mission était d'aller tenir, sous la présidence du juge Dugas, une enquête à quatre-vingt cinq milles sur la " Lièvre " au nord de Buckingham.

Monsieur le juge, qui le connaissait, lui avait annoncé notre départ le jour même.

Maze avait compris que nous allions dans les montagnes et les grandes forêts du nord.

C'était là que se tenaient les ours.

Il avait sollicité et obtenu la faveur de nous accompagner.

A six heures et dix il était au poste et la vapeur nous emportait vers Buckingham.

***

Durant le trajet, la conversation roula presque exclusivement sur la chasse. Je sus bien vite que notre nouveau compagnon, depuis au-delà d'un mois dans notre pays, avait passé trois longues semaines dans les bois au nord des Trois-Rivières, à la recherche du fameux ours qui n'avait pas daigné se montrer.

Cette obstination de chasseur me laissa tout-à-fait froid.

Moi, qui n'ai jamais fait le coup de feu, je me sentais disposé à trouver assez amusant qu'un étranger, parti de France pour venir au Canada passer deux mois, y perdit les trois quarts de son temps enfoncé dans la forêt à cent lieues des habitations.

***

Le lendemain matin nous étions à bord d'un petit bateau à vapeur pouvant porter trente personnes et nous voguions vers le nord sur la " Lièvre," rivière étroite coulant entre deux rangées de montagnes.

Nous étions sept de notre groupe.

Pour l'intelligence de ce récit, il faut vous en nommer deux : monsieur le vicomte de Courcy venu au Canada avec mon héros et le docteur de Villers, jeune médecin établi au village de Buckingham.

***

" Comment avec-vous aimé le village de Buckingham," demandai-je à mon compagnon Maze ?

Nous avions eu quelques heures à notre disposition avant le départ et la plupart d'entre nous les avait employées à visiter la localité.

" Ah, bien, oui, s'exclame de Courcy, en voilà une question à faire à Maze ?

" Pas d'ours... voilà tout.

" C'est lui, par exemple, qui s'occupe bien des grandes scieries des Ross et des MacLaren, des petites chûtes d'eau de vingt ou trente pieds, des *glissoires* à bois de quatre ou cinq milles de long, de collines couvertes de pins verdoyants, de petites maisons de commerce, d'une vieille église en planches, de résidences princières et des deux mille habitants de votre Buckingham.....

" Qu'on lui donne de l'ours... de l'ours... toujours de l'ours... Ah ! Maze, mon Maze ! "

" Mais, riposte le docteur, notre village, monsieur, est un des plus florissants du pays !.....

" Le plus riche de tous ces cantons !...

" Le commerce de bois qu'on y fait est très considérable ! Ottawa seule l'emporte sur nous, et encore la maison MacLaren est-elle la plus opulente de la province !

" Et puis, ça n'est pas tout !...

" C'est chez nous que s'approvisionnent tous les mineurs qui travaillent à extraire le phosphate et le mica—enfin tout le nord de la " Lièvre " à deux cents milles d'ici !

" Buckingham sera bientôt une ville riche... riche..."

Le docteur s'enthousiasmait.

Maze était ahuri.

" Pas d'ours, docteur... pas d'ours," répète de Courcy en s'éloignant.

***

Je laisse le docteur continuer à s'évertuer à convaincre Maze que son village était destiné à un avenir brillant et je suis de Courcy vers les autres compagnons.

En deux minutes nous avions fait le tour de notre steamer.

A l'arrière, un petit salon fermé par des planches mal jointes. Au centre, une machine d'une force de quatorze chevaux. A l'avant, une petite chambre servant au fret et aux bagages et où les passagers ont accès pourvu qu'ils aient le courage de passer pardessus la provision de bois et à travers une cloison veuve d'une planche. Le tout surmonté d'une toiture étanche sur laquelle s'étalent trois longs bancs de bois.

***

Nous nous installons au sommet pour tout voir.

Le docteur, qui a déjà fait ce trajet converse avec Maze.

Laissons-les.

Nous sommes à neuf milles du point de départ. Nous avons atteint les montagnes de phosphate de chaux. L'aspect est véritablement grandiose.

De chaque côté de vous s'élèvent une légion de mamelons rouges-verts, d'une hauteur variant de deux à trois cents pieds. Inclinés les uns sur les autres, on dirait deux vagues paresseuses qui s'avancent hésitantes, mesurant leur vitesse l'une sur l'autre.

Dans le bâteau de la " Lièvre," vous êtes au milieu du chemin, et vous voyez défiler chaque côté de vous une procession de coureurs essouflés.

Il n'ira pas plus loin, dites vous en regardant celui qui vous passe...il est rendu.

Si vous vous retournez, il marche encore, il marche toujours jusqu'à ce que vous le perdiez de vue.

***

C'est sur la rive est que sont les mines.

" Ces montagnes sont toutes de phosphate, vous disent les gens du pays ; il n'y a pas moins de dix mines actuellement exploitées."

De la rivière nous ne pouvons en apercevoir qu'une. Elle est la propriété d'une compagnie américaine.

Au sommet, à trois cents pieds au-dessus de nous, une gueule de trente pieds carrés.

C'est de là que les grues font jouer leurs bras puissants, que les immenses chaudières montent et descendent continuellement et versent sur le flanc de la montagne des monceaux du riche minerai.

Tout près, échelonnées ça et là, de nombreuses constructions.

Des centaines d'hommes présidant au fonctionnement des machines.

Sur la rive un monticule de pierres bleuâtres.

Au pied du chemin, qui conduit à la mine, amarrés à un quai flottant plusieurs bateaux plats, les uns remplis, les autres à demi chargés ou vides.

Un remorqueur à vapeur les descendra avec leur cargaison au village.

Sept petits bateaux sont jour et nuit occupés à ce travail.

***

Maze tout ingénieur qu'il est n'a rien vu de cela.

Le docteur l'a laissé.

" Eh bien, docteur, votre effort d'éloquence ? "

—" A eu pour résultat : ' les ours sont-ils bien loin d'ici...' "

" J'ai envoyé l'ami s'informer aux gens de l'équipage.

"Tenez... le voilà qui questionne le capitaine."

On tourne nos regards du côté indiqué.

Le capitaine écoutait et répondait par un " oui " ou un " non " ; ou il haussait les épaules comme un homme qui dit : " Je ne sais pas."

Les questions avaient l'air de pleuvoir.

Les yeux de Maze lançaient des éclairs,

Il se tapait dans les mains.

Il se frappait la cuisse... levait un pied... puis l'autre.

Il ne tenait plus en place.

" Evidemment, dit de Courcey, ours il y a. Et je parie que le capitaine est capable d'en avoir vu tous les jours.

" Vous verrez que mon ami fera le tour du bateau renouvelant à chacun ces sempiternelles questions : " *Voit-on souvent des ours en cette région ? Les voit-on dans les champs ou dans les bois ? En a-t-on vu dernièrement ? Sont-ils gros ou petits ? Se laissent-ils aborder facilement ? En a-t-on tué depuis peu ?* et mille autres du même genre jusqu'à ce soir. Il est toqué l'ami compagnon. Il a la manie de..... l'ours."

***

Nous n'entendions pas la conversation, et pourtant elle nous amusait tout autant que Maze lui-même.

Le capitaine, tout en écoutant, avait tiré à lui une perche longue d'une quinzaine de pieds, l'avait plantée dans le sable de la rive et poussait de toutes ses forces pour éloigner le bateau.

Notre navire avait accosté.

Le seul chemin praticable dans cette partie du pays c'est la rivière.

En hiver on a les chemins sur la glace.

En été on se sert du bateau. Et les habitants ne se gênent pas.

Ont-ils une lettre à envoyer, un paquet à expédier, une nouvelle à communiquer, une bouteille de *whiskey* à acheter, ils guettent le steamer.

Un mouchoir agité sur la rive, vite le pilote tourne la roue et lance le bateau dans le sable.

Quelqu'un veut-il monter à bord, on glisse un madrier sur la côte : c'est le quai.

Un tour de roue en sens contraire, une bonne poussée par le capitaine, la proue s'arrache de la vase et nous continuons notre chemin.

***

Ceci se renouvelle souvent.

Les habitations sont assez nombreuses.

Les cultivateurs de cette région ont tous de jolies petites maisons bien construites et tout-à-fait propres.

La rive ouest, sur laquelle les montagnes sont moins élevées et plus éloignées, possède plus de fermes que l'autre. Toutes sont prises sur la largeur, la langue de terre de la rive aux montagnes n'ayant guère en moyenne plus de deux acres.

Les voisins sont loin. Nous parcourons sur notre petit bateau vingt et un milles. Sur tout ce parcours, une chapelle, un seul groupe de maisons décoré du nom de village. C'est Notre Dame de la Salette, sur la rive est.

Le magasin de M. Filiatrault y approvisionne, dit-on, des cantons en arrière des montagnes. Nous y avons laissé pas moins de dix caisses, quatre barils et vingt cruches.

***

Au bout de vingt et un milles, premier portage.

Nous marchons un demi mille, puis nous embarquons dans un bateau à rames pour deux milles et demi.

La navigation est interrompue par des rapides et la rivière est barrée par une armée de troncs d'arbres qu'on laisse chaque jour, par trois mille à la fois, libres de descendre la rivière. Ils vont alimenter les scieries de Buckingham sans trop gêner la navigation.

Nous pouvons enfin nous approcher de notre homme aux ours.

" Quelle belle aubaine ! avant de me coucher ce soir, j'aurai vu mon premier ours ! "

—" Où donc," crie de Courcy ?

—" Vois-tu, nous allons bientôt prendre un second bateau à vapeur. Le trajet qu'il parcourt celui-là est dans un pays plus inculte. Les bois sont tout près, et les ours ont l'audace d'en sortir.....Ils viennent manger l'avoine.....Ils y vivent dans l'avoine.....Ils viennent s'abreuver à la rivière.....Eh bien, je lui promets une chaleureuse réception à celui-là.....Une balle de *douze* dans la tête et son affaire est faite."

***

Il était convaincu.

Sa joie ne se contenait plus.

Aussi comme il avait hâte d'arriver au second bateau.

Les deux cents pieds d'une montagne assez raide à gravir, un gros mille à franchir, au second portage, sont jeu d'enfant pour lui. Il vole au-devant de nous.

Il s'arrête à peine à contempler l'imposante masse d'eau qui sur une largeur de deux acres tombe de cent quatre-vingts pieds du haut des rochers dans l'insignifiante petite rivière que nous venons de laisser.

Une des plus belles chutes du Canada, c'est dire l'une des plus belles du monde.

Il marche tout distrait devant moi sur le bord de la superbe *glissoire* construite pour frayer une route plus douce aux *billots* des chantiers. A chaque instant je redoute pour lui une chute qui le précipiterait dans deux pieds et demi d'eau coulant avec une rapidité vertigineuse dans ce canal de bois.

Sa bonne étoile le protège. Il avait escaladé le rocher comme un chevreuil, sautant d'une branche à l'autre. Partout aussi sûr de ses pas qu'un aveugle dans sa maison.

***

Enfin le voilà ce second bateau.

Une coquille.

Un petit yatch capable de loger une douzaine de personnes.

Dix-huit milles à parcourir dans ce pays des ours, le vestibule des ours, comme l'appelle le docteur.

A la proue, assis sur le quai portatif, se tient le capitaine la main à la roue.

Lui et son chauffeur composent tout l'équipage.

Les passagers se tiennent en avant de la bouilloire sur deux mauvais bancs attachés aux côtés du yatch.

Le capitaine répond à toutes les questions qu'on lui pose avec beaucoup de bonhomie.

C'est un jeune Canadien-français établi lui-même sur une ferme dans ces cantons. On voit sa maison sur la rive dans le trajet.

Il est propriétaire du minuscule steamer.

***

Maze a vite demandé des nouvelles des ours du pays.

Et j'ai entendu moi-même, distinctement, le capitaine lui apprendre que pas plus tard que la veille il en avait vu un immense se repaître de l'avoine d'un pauvre colon.

—" Si j'eusse été là, le vilain aurait vu comment un chasseur punit l'animal qui ose sortir de son repaire...!

Maze continue à dire ce qu'il aurait fait et pour montrer ce qu'il ferait il approche de lui sa carabine à quatorze répétitions.

Il interroge du regard les champs et les bois.

—Pensez-vous qu'on en voit ce soir, capitaine ?

—Il peut facilement se faire... On en voit tant en passant qu'on n'y prête plus attention.

Il fallait voir notre chasseur après une telle nouvelle.

Le fusil à la main, l'œil au guet, " de Courcy, répétait-il, je ne me couche pas sans avoir tué mon premier ours !...

" Du *steak* d'ours pour demain matin !...

" Quelle excellente venaison !

Puis il arrêtait ses exclamations. Il craignait d'effrayer les ours.

***

Somme toute, il ne vit qu'ours.

Il ne s'aperçut pas que les rives, loin d'être plus incultes qu'au bas de la grande chûte, étaient au contraire plus cultivées, que la langue de terre arable était plus profonde, que les habitations aussi confortables étaient échelonnées de chaque côté et plus rapprochées, qu'enfin les montagnes étaient moins hautes et plus boisées.

Non, il ne vit rien de cela.

Et à huit heures et demie du soir, quand le bateau nous laissa sur la rive à quarante-deux milles de Buckingham, il n'avait rien vu—pas même son premier ours.

Nos sarcasmes ne le découragèrent pas.

Comme nous, il était fatigué, et il dormit paisiblement sur le foin dans une pauvre maison inhabitée.

Comme il s'étendait sur son lit improvisé le docteur soufflait à Maze : " Paix aux ours, Maze dort. "

—" D'un œil, repond Maze ; qu'il ne s'en approche pas ici ! Vous verrez comment je dors. "

Ce fut en rêve qu'il tua son premier ours.

(*A continuer*)

ED. MCMAHON.

LA SAINT SIDI-BRAHIM.

Il y a cinq ans passés de là, j'étais réserviste au 9me bataillon de chasseurs à pied, et j'aurais bien ri au nez de l'astrologue qui m'eût annoncé que fort peu après, je me trouverais journaliste dans ce même département de la Somme dont, pour la première fois j'arpentais en ce temps là les campagnes ; car le 23 septembre 1881, nous faisions les grandes manœuvres en Picardie. Arrivés en chemin de fer de Paris au camp de Châlons, nous avions traversé à pied une bonne partie des départements de la Marne et de l'Aisne, dormi dans les corridors du lycée de Saint Quentin, dans la grande salle du Café de la Comédie à La Fère, dans bien des écuries, des granges et des étables, à Doingt, à Bouvincourt, à Flamicourt, à Tertry, à Fluquières. Nous avions couru au pas gymnastique dans des champs de betteraves et de colzas à n'en plus finir. Nos feux de peloton avaient effarouché tous les lièvres de la contrée. Aussi, avait-on le cœur dispos et les jambes fatiguées, et le soir, dans les auberges, les chanteurs, qui ne se faisaient du reste pas prier, demeuraient volontiers assis pour *pousser* leur romance.

—Drôle de pays et bien bonnes gens, me disait un Parisien après une journée passé au Mesnil-Saint Nicaise. Ils doivent avoir le premier prix à l'Exposition universelle des boues.

Le fait est que nous en avions jusqu'aux genoux ; mais nous nous en consolions en bavardant avec les habitants qui nous avaient reçus à bras ouverts, en allant trinquer le soir au cabaret. Je vois encore la salle tout enfumée par les pipes, nos hôtes, qui n'avaient jamais été à pareille fête, se démenant, trottant, courant, criant, se bousculant pour arriver à servir leurs clients. Toutes les armes étaient confondues : chasseurs, lignards et cuirassiers, et la gaîté était bruyante. Les chanteurs succédaient aux déclamateurs, et réciproquement. On riait, on criait, on se disputait, puis on se taisait à la demande générale pour écouter quelque faubourien de Paris, disposé à entonner l'*Amant d'Amanda*, *Qui qu'a vu Coco ?* ou *Mes Godillots*. Zéphyrin Lousteau, qui ne négligeait aucune occasion de faire connaître ses poésies au public lettré, n'avait eu garde de négliger celle-ci et, après s'être fait, pour la forme seulement, un peu tirer l'oreille, avait entre deux chopes, devant un auditoire peu exigeant, entonné sa *Chanson des Châteaux :*

Sitôt que tombe le soir
Je viens choisir mes repaires
Au Pont-Neuf ou des Saints-Pères,
J'ai la Seine pour miroir.
La bonne humeur m'accompagne
Et j'y chante des chansons
Pour égayer les poissons ;
Mes châteaux sont en Espagne.

Si mon lit est un peu dur
Il est bien facile à faire ;
Ma tête est sur une pierre
Et mon dos est contre un mur.
Des mendiants d'Allemagne
M'y troublent parfois le soir.
Jour de Dieu, nous allons voir ;
Mes châteaux sont en Espagne.

Je ressemble au grec ancien
Qui portait tout son bagage,
Et lorsque je déménage
Mon mobilier est le sien.
J'ai la plaine et la montagne
Et j'y choisis tour à tour,
Un pont, un bois, une tour,
Mes châteaux sont en Espagne.

Je plains fort le prisonnier
Qui de janvier à décembre
Est enfermé dans sa chambre
Comme un coq au poulailler,
Vraiment la pitié me gagne
Pauvres êtres ! On prétend
Qu'ils s'y plaisent fort pourtant :
Mes châteaux sont en Espagne.

Je n'en suis pas, Dieu merci !
Je n'ai pas l'humeur tranquille
Et si j'aime assez la ville
Les champs me plaisent aussi
Je fais mes tours de campagne,
Et j'y vais dresser mon camp
Ainsi qu'un gros fabricant :
Mes châteaux sont en Espagne.

La goutte est pour les gourmets
Qui passent leur vie à table.
C'est un mal épouvantable
Qui ne m'atteindra jamais,

Foin du Beaune et du Champagne,
L'eau limpide du ruisseau
Ne trouble point mon cerveau :
Mes châteaux sont en Espagne.

Quand le soir je vais rêvant
Tout seul au clair de la lune,
Le voleur cherchant fortune
Me salue assez souvent.
Aucun ne risque le bagne
Pour venir à petit bruit
Me dévaliser la nuit :
Mes châteaux sont en Espagne.

Chacun bâtit son château
Où le pousse le caprice,
Les Américains à Nice
Et les Écossais à Pau.
L'Anglais bâtit en Bretagne.
Le Russe à Bordighera,
Menton, Canne, et cœtera,
Et le Bohême en Espagne.

Après cette chanson pour ainsi dire antobiographique, La Platine à son tour avait récolté pour *Mes Godillots*, des applaudissements mérités ; les rires augmentaient, les têtes se montaient, la folie faisait invasion, les réflexions se croisaient d'un bout de la salle à l'autre, quand Bridapoil, sergent d'infanterie, se leva :

Ça, dit-il, d'une voix qui domina tout le tohu bohu et imposa silence, ça, les camarades, je ne suis pas ennemi des refrains grivois ni des chansons bachiques. Folichonner le soir et se laisser un peu aller à la bamboche quand on a *pivoté* le matin, c'est à merveille et rien à dire ; mais il ne faut pas oublier que c'est aujourd'hui le 23 septembre, avis aux chasseurs à pied qui sont ici. Suffit j'ai tout dit.

Bridapoil se rassit.

Ces paroles produisirent parmi les chasseurs une commotion électrique. La *saint* Sidi-Brahim ! Le 23 septembre !

Sidi-Brahim !

Comme ces deux mots arabes, pleins d'une sonorité africaine, émotionnent étrangement notre esprit. Ainsi que les noms de Wœrth, de Frœschwiller et d'Aboukir, ils nous rappellent à la fois des souvenirs de gloire et de malheur. Sidi-Brahim est dans la province d'Oran. C'est là que le commandant Montaignac—un Ardennais—et les chasseurs du 8e bataillon, surpris dans un défilé, furent écrasés par les Arabes sous une avalanche d'énormes rochers. Cette date glorieuse et terrible est devenue celle de la fête des chasseurs à pied. Où qu'ils

se trouvent, les trente bataillons célèbrent chaque année la mémoire de leurs prédécesseurs tombés pour la France. Les villes qui ont en permanence une garnison de *vitriers* ont fait leur la solennité du bataillon. A Amiens, elle est particulièrement intéressante à cause du long séjour du 8e bataillon et aussi parce qu'elle est la ville natale et le lieu de retraite d'un des derniers soldats du bataillon de Sidi-Brahim, nommé Boitel.

Sidi-Brahim !

Comment n'y avaient-ils pas songé !

La *Saint* Sidi-Brahim !

Et cuirassiers ou lignards nous revîmes tous passer devant nos yeux le sanglant et glorieux épisode dont l'anniversaire était venu, comme nous l'avait rappelé Bridapoil : les 450 chasseurs du 8e bataillon cernés le 23 septembre 1845 par 3,000 Arabes, écrasés sous les rochers, fusillés à bout portant, mitraillés au point qu'il n'en resta qu'une douzaine d'hommes. Un seul survit aujourd'hui, le sergent Lavayssières, que je devais trouver plus tard à Amiens.

Ce n'est pas à la caserne que les chasseurs auraient oublié que c'était leur fête nationale ; oui, la fête, car dans l'armée, c'est par la joie et non par la douleut qu'on célèbre la mémoire de ceux qui sont tombés en faisant vaillamment leur devoir. On aurait batifolé à cœur joie ; la boisson aurait coulé à pleins verres ; on aurait dépensé tout le boni des compagnies ; on aurait illuminé le quartier, et, autour du banquet annuel, officiers et soldats, oubliant un fois presque la hiérarchie, auraient fraternisé en dépit des galons. Toutes les punitions auraient été levées. Heureux les forts gymnastes qui auraient remporté les prix de la course, ou les adroits grimpeurs qui auraient, du mat de cocagne bien savonné, décroché l'insaisissable timbale. Plus heureux encore le vainqueur du concours de grimaces, qui, à force de se désosser le nez, de se décrocher la mâchoire, de tourner ses yeux, aurait été déclaré le grimacier en chef du bataillon.

Il n'y avait pas à songer à tout cela et d'ailleurs l'extinction des feux n'était pas loin de sonner ; mais un petit sergent se leva et, d'une voix peut-être un peu flûtée pour un soldat, entonna le *Chant des Chasseurs*.

Nous étions loin de l'*amant d'Amanda* et des bouffonneries qui avaient égayé le début de notre soirée. Un nouveau souffle avait passé sur les cerveaux, et, dans les voix exaltées vibrait je ne sais quelle resonance martiale, quand tous les hommes prirent en chœur le refrain :

En avant ! braves bataillons !
Jaloux de notre indépendance,
Si l'étranger vers nous s'avance,
  Marchons ! Marchons ! Marchons !
Mort aux ennemis de la France !

Il était dix heures et la chanson n'était pas terminée ; cependant nous la continuâmes vu que l'extinction des feux ne sonnait pas. Nous arrivions au bout quand le clairon retentit.

Le commandant des chasseurs, accoudé contre la fenêtre, avait tout vu et retardé un instant le signal. Quand Bridapoil sortit, l'officier lui serra la main et lui dit :

—C'est bien, ça, sergent.

LÉON BARAT.

LA TRAITE AU NORD OUEST

ET QUELQUES NOTES SUR LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Ce fut le 2 mai 1670, que Charles II roi d'Angleterre, octroya, la célèbre charte de la compagnie de la Baie d'Hudson. Cette puissante compagnie, qui a joué un rôle politique et commercial si important dans l'ouest, ne tarda pas à s'emparer du territoire que venait de lui céder la munificence royale.

En 1685, elle comptait déjà six postes sur le littoral de la Baie ; c'étaient les forts Albany, Rupert, Moose, Nelson et Severn.

Dès les débuts, son commerce fut considérable et s'accrut d'année en année.

Cette compagnie formait, à vrai dire, une petite république, administrée avec prudence et sagesse et dont les moindres détails étaient réglés avec une soigneuse minutie. Elle possédait une flotte, d'habiles marins, des forteresses, flanquées de bastions, défendues par des canons, ainsi qu'un grand nombre d'employés préposés à la traite ou à la garde de ses comptoirs.

Chaque fort était commandé par un gouverneur auquel étaient adjoints d'ordinaire, le chirurgien, l'intendant et une ou deux autres personnes qui formaient son conseil. Le pouvoir central et suprême se trouvait à Londres.

C'était là, que siègeaient le gouverneur et les membres du conseil, qui prenaient le nom judiciaire de " Cour Générale de la compagnie.' Tout était décidé définitivement devant ce tribunal final de la compagnie. Avec une organisation aussi complète, il n'est pas surprenant de constater le développement rapide de ses opérations commerciales, que rien ne pouvait gêner.

Elle eut à subir toutefois, des pertes sérieuses de la part de la France, qui s'empara plusieurs fois de ses établissements.

En 1686, le chevalier de Troyes, se rendit par terre jusqu'à la Baie et prit possession des forts Rupert, Moose et Albany.

En 1690 et 1694, le célèbre d'Iberville soumit plusieurs postes et fit sombrer les navires de la compagnie. Enfin La Perouse, rasa en 1782 le fort Prince de Galles.

La compagnie put néanmoins réparer ses pertes et son commerce ne fut point interrompu d'une manière très sensible.

Il est un fait, qui étonne ceux qui étudient l'histoire de cette compagnie, c'est de constater que pendant plus d'un siècle, elle se contenta de faire la traite sur le littoral de la mer.

Pourquoi hésita-t-elle aussi longtemps à pénétrer dans l'intérieur du pays ?

Des écrivains ont prétendu qu'elle ne se souciait point de fonder des postes dans le pays et pour trois raisons principales.

La première, parce que les Sauvages apportaient à ses forts autant de fourrures qu'elle en désirait pour les besoins de son commerce.

La seconde, à cause des dépenses considérables qu'auraient nécessitées des établissements ou des excursions dans l'intérieur.

Pour troisième raison, elle prétendait que les fourrures du pays Boréal étaient plus riches et plus recherchées.

Ce raisonnement, qui paraît bien acceptable au premier abord, ne saurait soutenir un examen sérieux et de plus est contredit par la correspondence officielle et les régistres de la compagnie. Que les premiers établissements aient été faits sur les rives de la Baie, cela se conçoit et il serait même étonnant de constater le contraire. Il fallait à la compagnie, des postes pour emmagasiner ses pelleteries et ses marchandises, des forts pour les protéger contre la convoitise des naturels, pour conserver les provisions destinées aux besoins de ses employés et à ravitailler ses navires, mais qu'elle se soit obstinée à limiter son commerce à ces parages inhospitaliers, pendant au-delà de cent ans, c'est ce que les raisons données plus haut ne peuvent expliquer, d'une manière satisfaisante.

Les véritables motifs, me paraissent être, l'inexpérience de ses employés qui étaient incapables de diriger des canots d'écorce ou une expédition lointaine et la crainte des trappeurs français qui parcouraient l'ouest en tous sens.

La compagnie craignait de s'exposer à des rencontres avec ces hommes audacieux, qui avaient acquis un grand ascendant sur les peuplades indigènes. Plutôt que d'exciter la jalousie des trappeurs qui l'auraient harcelée sans cesse, elle préféra se contenter, du commerce paisible de la Baie. Aussi ce n'est qu'en 1774 que la compagnie fit sa première apparition sur les bords de la Saskatchewan. Une fois qu'elle eut brisé le cercle qui la retenait captive dans ces régions glacées, elle déborda partout dans le pays. Dix neuf ans plus tard, c'est-à-dire en 1793, elle s'était avancée jusqu'à la Rivière Rouge.

Pour appuyer l'opinion que je viens d'émettre il suffira de jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette compagnie.

En 1733 elle comptait 36 hommes au fort York et 44 à Churchill.

Un employé du nom de Joseph Robson rapporte qu'à cette époque, les Sauvages approvisionnaient les forts du produit de leur chasse, mais que telle était la prudence soupçonneuse du gouverneur du fort York qu'il ne permettait pas à plus de deux à trois sauvages de pénétrer ensemble dans le fort.

Il ne consentait que très rarement à laisser des chefs sauvages passer la nuit dans l'enceinte du fort. Ce fort était néanmoins protégé par 19 canons. Ces précautions inutiles n'étaient point de nature à gagner la confiance des Sauvages. Ajoutons à cela, que les employés n'avaient que peu de rapports avec eux.

On punissait sévèrement quiconque pénétrait sans nécessité, dans la loge d'un sauvage, ou traitait avec lui, en dehors du fort.

Cette politique d'isolement fit considérer les employés de la compagnie comme des étrangers, qui ne cherchaient qu'une chose, réaliser les plus gros profits possibles. Les trappeurs français procédèrent bien différemment. Ils apprirent la langue des diverses tribus, vécurent dans leur camp, sans autre protection que l'amitié et l'hospitalité des Sauvages. Ils adoptèrent leurs usages et finirent par être regardés comme des frères.

Les trappeurs suivaient les Sauvages dans leur chasse, tandis que la compagnie les attendait dans ses forts. Ils ne comptaient que sur eux-mêmes et payaient de leur personne, tandis que la compagnie avait à ses services un nombreux personnel d'hommes qui tout en s'acquittant de leurs devoirs, ne pouvaient apporter le même zèle et le même dévouement que si la traite eut été à leur propre bénéfice.

En consultant le rapport du comité nommé en 1749 par le parlement anglais, pour s'enquérir de la condition et du commerce du pays avoisinant la Baie d'Hudson on remarque que les Sauvages étaient obligés de naviguer pendant deux mois, pour transporter leurs pelleteries au fort York.

Les naturels demandaient souvent au gouverneur, pourquoi les Anglais ne venaient pas comme les Français faire la traite à l'intérieur. Ils lui représentaient que ces derniers ne pouvaient acheter toutes leurs fourrures et qu'il y aurait un immense commerce à faire.

La compagnie ne voulut point se rendre à ces invitations. Il est constant néanmoins que son commerce y eut trouvé de vastes champs à explorer. Il est prouvé de plus au delà de tout doute que les fourrures les plus précieuses étaient vendues aux trappeurs et que les sauvages n'apportaient à la baie que celles qui étaient inférieures et trop pesantes pour que les trappeurs consentissent à en charger leurs canots. Ce n'était donc que les rébuts des trappeurs que la compagnie pouvait obtenir.

Joseph Robson, dont j'ai déjà parlé rapporte que pendant qu'il s

trouvait au fort York, il fit une expédition à 40 milles du fort sur la rivière Nelson. "Je vis, dit-il, des sauvages qui apportaient dans leurs "canots des marchandises qu'ils venaient d'acheter des Français."

Ces derniers venaient donc jusqu'à 40 milles du fort, faire concurrence à la compagnie.

Il ajoute que plusieurs sauvages l'informèrent qu'ils vendaient quelquefois aux traiteurs français, les marchandises qu'ils recevaient de la compagnie.

Peut-être que la cour générale de Londres s'imaginera, que les longues distances à parcourir, et les tribus toujours remuantes ou en guerre entr'elles, obligeraient ses employés à voyager en grand nombre et escortés d'hommes armés ;

Quoiqu'il en soit, elle demeura presque étrangère à ce qui se passait dans l'ouest ;

Sentinelle avancée du nord, elle attendit que les nombreux essains de sauvages qui se rendaient autrefois à ses portes, l'eussent abandonnée, avant de franchir le rayon qu'elle s'était tracé.

Ce ne fut que lorsqu'elle se trouva au contact des sauvages et qu'elle eut fondé des établissements durables dans l'intérieur, qu'elle comprit le rôle qu'elle pouvait jouer et l'avenir que lui réservait sa fameuse charte.

Richard White parle d'un nommé Joseph de Lustra qui vécut et hiverna plusieurs années parmi les sauvages et qu'il rencontra à 60 milles du fort Churchill. Il prétend que pendant qu'il demeurait à ce fort, il n'a jamais entendu dire qu'un employé eût pénétré plus loin dans le pays que lui-même. Il y a souvent mention de ce Lustra, dans les récits de cette époque. Les uns le représentent comme un traiteur intriguant et diplomate. D'autres en font un personnage légendaire et lui prêtent des choses merveilleuses. Ce qui paraît de plus clair d'après ces témoignages, c'est qu'il contribua largement à diminuer le commerce de la compagnie et à l'attirer vers l'est. Il empêcha les sauvages à l'est du lac Winnipeg, de se rendre à la mer et les dirigea au lac Abittibi où les Français avaient fondé un poste. De fait cet homme extraordinaire commanda pendant quelques années, le commerce de tout ce territoire compris aujourd'hui dans Keewatin.

D'après la preuve entendue devant le comité Impérial, deux faits paraissent bien acquis à l'histoire.

Le premier, c'est que les sauvages vendaient souvent aux Français les marchandises qu'ils avaient achetées de la compagnie.

Le second, c'est que les Français avaient dès 1726 des postes au Nord-Ouest, dans lesquels ils hivernaient. Il est vrai de dire que ces postes n'étaient que pour l'occasion et qu'ils étaient abandonnés le printemps suivant. Les Français ne paraissent pas à cette époque

avoir visité le pays au sud des lacs Winnipeg et Manitoba. Il se dirigèrent de préférence vers le nord. Le voisinage du fort Abittibi dans la Baie James et celui des forts de la compagnie durent sans doute les attirer.

La défense formelle de traiter en dehors des forts, donna lieu à de tristes conséquences. On rapporte que plusieurs employés souffrirent de faim, tandis qu'à côté d'eux, les Sauvages vivaient dans l'abondance.

D'autres furent fouettés pour avoir désobéi à ce règlement. White raconte qu'en 1727, il vit bon nombre de sauvages vêtus d'étoffes françaises et portant des fusils de manufacture française. Les trappeurs interceptaient tellement le commerce de la Baie, que c'était chose rare d'acheter des peaux de visons, martre, chat sauvage ou loutre. Des sauvages l'informèrent qu'ils préféraient jeter les peaux de castor ou en couvrir leur loge, que d'entreprendre le voyage de la Baie.

Les Français furent les premiers à élever le prix des fourrures et à diminuer celui de leurs marchandises. La compagnie ne se décida qu'avec répugnance et après bien des hésitations à modifier le taux de ses échanges. Pour ne citer qu'un cas de ces différences dans les prix, la compagnie exigeait 36 peaux de martre pour un fusil, les traiteurs 30 seulement. On a prétendu expliquer ces différences, par la fluctuation du marché de Londres.

Il est vrai que toutes les fourrures de la compagnie se vendaient à l'enchère en Angleterre, mais à ces enchères des maisons de Hollande et de Russie étaient représentées et importaient beaucoup de ces fourrures. Les fourrures françaises étaient vendues à Larochelle et exportées ensuite dans d'autres pays.

Les demandes à Larochelle sans être plus considérables figuraient à des prix plus élevés qu'en Angleterre.

La seule cenclusion à tirer, c'est que les fourrures françaises étaient de qualité supérieure. Il est intéressant de consulter sur ce sujet les mémoires publiés par les commerçants de New-York demandant le rappel des lois prohibitives passées sous le gouverneur Burnet. Ces témoignages ne peuvent être recusés en doute.

Pour completer ces renseignements j'ajouterai que les bandes qui erraient à l'est et au sud du lac Manitoba, n'entretinrent jamais de relation régulière avec la compagnie. Ce n'est qu'incidemment qu'on signale quelques canots venus de cet endroit. Cette partie du pays était au pouvoir des trappeurs. Ils avaient conclu des traités avec les sauvages. Ces traités consistaient en une convention par laquelle, les trappeurs s'engageaient à pourvoir la tribu de fusils, poudre, tabac, etc., et cette dernière en retour devait leur réserver ses pelleteries.

La compagnie, par contre, était en rapports plus fréquents avec les sauvages à l'ouest et au sud de ses forts. Il faut croire qu'en 1745,

ces derniers avaient ralenti leur zèle, vis-à-vis la compagnie, car Robson affirme, qu'au fort Prince de Galles, le plus important de ses postes, on ne voyait pas plus de 30 sauvages autour du fort, pendant le temps de la traite, et souvent 2 ou 3 seulement.

Elle se trouva si isolée, qu'elle enrôla à son service des sauvages chargés de faire la chasse et d'approvisionner ses forts. Elle leur donnait comme salaire une chopine de farine d'avoine par jour.

Aussi fit-elle des efforts constants pour ouvrir des comptoirs jusqu'à l'extrémité de l'entrée de la Baie d'Hudson. En 1745 il vint du nord une bande composée de 30 à 35 sauvages, qui emportait avec elle de riches fourrures. Ces sauvages furent accueillis avec la plus grande amitié et traités généreusement, ce qui contrastait étrangement avec l'indifférence dont elle faisait preuve envers ceux de l'intérieur.

On y voit clairement une politique bien déterminée de la part de la compagnie de rechercher l'alliance des naturels du nord avec lesquels les trappeurs français n'avaient aucun rapport et de négliger ceux du sud de crainte de s'exposer à des dissensions avec les trappeurs. Une fois qu'on a saisi le mot de l'énigme on s'explique facilement pourquoi ses employés répétaient souvent. " *La Compagnie a des raisons secrètes pour ne point nous permettre de visiter l'intérieur.* "

J'ai déjà parlé en passant de la discipline sévère établie dans les forts.

Encore un mot sur ce sujet. La traite se faisait d'ordinaire au hangar de la compagnie. Les sauvages venaient un ou deux à la fois, près d'une fenêtre et c'est là que les transactions se complétaient.

Le gouverneur après avoir compté, pesé et examiné les fourrures, livrait au sauvage les marchandises qu'il jugeait à propos. Ce dernier était-il mécontent et se fâchait-il, le gouverneur lui faisait remettre ses fourrures et le renvoyait. D'ordinaire les chefs recevaient un petit présent.

Il était très rare de faire crédit aux sauvages, tandis que les trappeurs leur avançaient souvent les choses dont ils avaient besoin, jusqu'à la traite suivante, on cite un cas où les employés de la compagnie battirent des sauvages pour avoir volé une vache. Un nommé Farquar, surpris à causer dans une loge, fut mis aux fers et fouetté et un autre subit la même peine pour avoir allumé sa pipe dans une tente.

Les règlements étaient affichés dans les forts afin que personne ne put prétexter ignorance.

Hayter qui demeura six ans sur la rivière Caribou, se plaint amèrement de la qualité et de l'insuffisance des rations.

Chacun recevait, dit-il, 6 lbs de fleur par semaine, 2 à 3 lbs d'oie sauvage et une chopine de pois en sus de la bière. Il y mentionne

aussi le fromage, le beurre et la perdrix qui leur étaient servis de temps à autres.

Il parait évident, que hommes-là n'étaient pas habitués aux privations et à la vie frugale des coureurs des bois. De telles provisions eussent paru à ces derniers, un luxe raffiné, eux qui ne vivaient que du produit de leur chasse ou de leur pêche et qui jeûnaient lorsqu'il faisait défaut. La compagnie conservait dans ses forts, des provisions pour deux ans, pour prévenir tout accident au cas où ses navires ne parviendraient point à destination. Il n'est que juste de dire, que les récriminations quant à la ration servie aux employés, sauf quelques rares exceptions, ne sont point fondées. Naturellement, les employés de la compagnie ne devaient point s'attendre à tout le comfort de la vie, dans l'exil volontaire qu'il avaient accepté.

Il était impossible de prévoir toutes les circonstances de cette vie et il s'en est présenté, qui ont imposé des privations aux gouverneurs comme aux autres.

Quant aux punitions corporelles, sans vouloir pallier ce qu'il y a d'excessif dans ces traitements passés de mode, il faut remarquer qu'il n'y a que quelques gouverneurs qui aient poussé la rigueur jusqu'à ce point. Il est bon aussi de prendre en considération que les gouverneurs étaient obligés pour s'assurer le respect et l'obéissance de leurs subordonnés de leur donner quelquefois des exemples.

C'était le moyen de prévenir des mutineries.

Le plus grand nombre des gouverneurs se montra humain et fit fléchir ce que les règlements avaient de trop pénible. White cite toutefois une pratique en vogue qu'on ne saurait trop blâmer ; elle consistait à ne point donner le poids dans les échanges avec les sauvages.

Ainsi par exemple, on ne donnait guère plus qu'une demie mesure de poudre, au lieu d'une mesure complète. Dans les livres de la compagnie, dit White, se faisait une entrée spéciale pour les profits réalisés par ce moyen, sous le titre de " Surplus du commerce. "

Ce surplus désignait tout simplement les fourrures gagnées en donnant moins que la mesure étalon——

La seule préoccupation de la compagnie était de faire une traite profitable. Il ne paraît pas qu'elle se soit jamais souciée, du moins à cette époque, d'instruire ou de moraliser les naturels.

White nous cite un trait fort curieux à ce sujet. Le gouverneur Myatt, qui mourut en 1729, avait recueilli un jeune sauvage et l'avait fait instruire dans son fort. L'enfant écrivit à la compagnie, probablement à la suggestion du gouverneur demandant à être transporté en Angleterre pour y être baptisé. Sur ces entrefaites Myatt fut remplacé par M. Stanton auquel la compagnie donna instruction d'enlever les livres à cet enfant et de ne plus le laisser lire.

Si l'on peut ajouter foi au témoignage de White qui n'est pas contredit, la conduite de la compagnie en cette circonstance lui fait peu d'honneur.

On peut s'expliquer jusqu'à un certain point que la compagnie, craignant que ce sauvage se servît plus tard de son éducation pour encourager le commerce avec les français, les amis naturels de sa tribu ne fut point pressée de l'emmener en Angleterre.

Mais quelle explication peut-on lui prêter, qui puissent excuser son refus de lui donner le baptême.

Les trappeurs français sans être des modèles de vertu, enseignèrent souvent aux sauvages à prier et à adorer leur créateur.

Matthew Sarjeant rapporte avoir entendu des sauvages parler et prier en français. D'autres disent les avoir vus se mettre à genoux et lever les yeux au ciel. Questionnés sur ce qu'ils faisaient, ils répondirent: "Des Français nous ont dit de faire cela, afin d'obtenir du "Grand-Esprit, un voyage sans accident et une bonne chasse." C'est ainsi que ces traiteurs grossiers préparaient le cœur et l'esprit des sauvages par leur exemple et leur enseignement, à recevoir des lèvres des missionnaires, la semence de la foi.

Le sauvage, on le sait, n'est point fait, pour la civilisation et l'état sédentaire.

Au désert, sous la loge, il a sa beauté, sa grandeur propre, il suit sa voie et forme harmonie avec le reste de l'humanité.

Ailleurs il est déplacé, et ses plus belles qualités disparaissent. Toutefois son intelligence et son cœur ne sont point fermés à tout développement intellectuel et à la culture des vertus morales.

Son imagination impressionable, le rend sensible à la moindre injure et reconnaissant pour le moindre bienfait.

Rien de plus facile que de le satisfaire et de gagner son amitié. Un morceau de tabac, un peu de thé, les miettes qui restent après le repas, sont autant de dons généreux qu'il apprécie beaucoup.

Mais aussi, il ressent vivement l'insulte ou le tort qu'on lui fait. C'est pour n'avoir pas su comprendre le caractère des naturels, que la compagnie demeura si longtemps un sujet d'antipathie pour eux. Les chroniques du 18e siècle parlent souvent d'inimitiés entre les sauvages du nord et ceux du sud ou de l'est. Elles citent des guerres qui tournèrent continuellement à l'avantage des naturels du sud. On serait tenté de soupçonner à première vue, que les rivalités commerciales entre les Français et les Anglais ne furent pas étrangères à ces dissensions. Les témoignages recueillis à cette époque ne permettent pas de l'affirmer.

Le Dr Browne qui passa six ans au service de la compagnie, rapporte que les sauvages français invitèrent souvent les gouverneurs à cons-

truire des huttes dans le pays et à acheter les peaux de castor que négligeaient les Français.

Le Dr Browne se trouvait dans la Baie en 1739 et il est le premier à faire mention des "Sauvages français." Ces mots, tel que l'entend le Dr Browne, désignent les sauvages qui traitaient avec les Français, ou parmi lesquels ces derniers hivernaient. Il n'est fait mention nulle part à cette époque de "Sauvages anglais" ce qui indique que les Anglais n'avaient point fait de traités avec eux et ne les visitaient pas.

Quelques auteurs mal renseignés ont cru reconnaître dans cette expression "French Indians" la présence de Métis français. Remarquons de suite, que les écrivains anglais auraient dû dire alors "French Half-Breeds" au lieu de "French Indians." Il faut admettre cependant que certains auteurs se servent incorrectement des mots "French Indians" pour désigner les "Bois Brûlés." Toutefois aucun historien n'a prétendu qu'avant la découverte de LaVérandrye en 1735 des traiteurs se soient établis dans le pays. Dans un travail remarquable sur la région que baigne la rivière Mackenzie et le lac Arthabaska, le Père Petitot mentionne quelques coureurs des bois qui se sont enfoncés dans l'ouest et qui épris d'amour pour la vie sauvage, y ont fixé leur existence et ont fait souche de nombreux descendants.

On ne peut raisonnablement prétendre que ces coureurs des bois aient dévancé le découvreur de l'Ouest.

Dans la tradition des sauvages, on ne retrouve aucune trace de race blanche avant 1735.

On a bien conservé les noms de Couture, Bourdon et Desgroseillers, qui ont fait des expéditions dans la partie nord du pays, mais ces illustres voyageurs n'ont fait que passer et ont dirigé leurs expéditions à la baie d'Hudson.

Griffin et Dobbs parlent eux aussi des sauvages français dans le même sens que le Dr. Browne.

Dobbs discute longuement dans un ouvrage publié en 1744, les raisons qui empêchèrent la compagnie d'étendre son commerce dans le pays et de contracter des alliances avec les tribus de l'intérieur. D'après lui, c'était la crainte d'exciter la convoitise des commerçants anglais et d'attirer l'attention publique sur les profits énormes qu'elle réalisait, qui la décida à ne pas envoyer ces employés dans le pays. On comprend que la compagnie avait des doutes sérieux sur la légalité du monopole commercial que lui conférait sa charte et n'aurait point aimé à s'adresser aux tribunaux pour les faire discuter. Néanmoins ces raisons paraissent futiles. Il était facile de se renseigner en Angleterre, sur ce que rapportait le commerce de la compagnie. En outre, des établissements à l'intérieur n'auraient pas donné plus de retentissement que sur le littoral de la mer. Ses opérations eussent été mêm

plus ignorées. D'ailleurs Dobbs avait des motifs intéressés pour lancer cette accusation contre la compagnie.

En 1746 il présenta au Parlement Impérial une requête demandant pour lui et ses associés une charte l'autorisant à fonder une colonie, faire la traite, et des alliances avec les Sauvages etc., dans tout le Nord Ouest Américain.

Les accusations qu'il lance contre la compagnie, ne peuvent donc être reçues qu'avec la plus grande réserve.

Nous avons déjà vu que les traiteurs Français envahissaient lentement le Nord et pressaient la compagnie jusque dans la retraite glacée où elle s'était cantonnée.

En 1738 les Français érigèrent un fort à 100 milles de Churchill. Ce fort fut construit sur la rivière " Seel " et était défendu par 60 hommes. Le Dr Browne qui fournit ces renseignements, ajoute qu'ils n'avaient pas de canons mais un grand nombre de fusils.

Les Français de ce poste menaçaient le Nord et fermaient l'entrée du pays à la compagnie. Que fit cette dernière ?

Dans la Nouvelle Angleterre, la politique Anglaise consistait à s'allier les Iroquois et à les armer contre la Nouvelle France.

La compagnie suivit une conduite bien differente. Peu belliqueuse par instinct, et comprenant l'impossibilité d'opérer une division parmi les Sauvages, elle se garda bien d'aucune agression. Elle se contenta de prendre les moyens de se protéger contre l'invasion des trappeurs.

Dans le même temps que les Français érigeaient un fort sur la rivière Sud, la compagnie en construisit un autre sur la rivière Albany appelé " Henly House " que l'historien Gunn nomme incorrectement " Henry House."

Voici dans quelles circonstances ce poste fut établi, d'après les témoignages de John Hayter, du Dr Thomson et de Thomas Mitchell. Un vieux chef, ayant été traité avec sévérité par le gouverneur d'Albany, résolut pour s'en venger, d'intercepter le commerce de sa tribu à ce fort.

L'année suivante, à la demande de ce chef, quelques traiteurs remontèrent la rivière Albany jusqu'à environ 150 milles du fort.

Hayter dit que l'endroit où ils s'arrêtèrent, qui fut plus tard Henly House, était à 12 jours de navigation d'Albany.

Or la navigation était très difficile et le Dr. Browne prétend qu'on ne parcourait en moyenne que douze milles par jour ; ce qui donnerait 144 milles plus ou moins entre Henly et Albany.

Les Français n'y bâtirent point de fort, mais passèrent le temps de la traite en tente, et retournèrent dans le pays à l'automme. Peu satisfaits du résultat de cette traite, qui ne les compensait point des dépenses élevées d'un si long voyage, ils ne revinrent plus. La compagnie

craignant leur retour, érigea au même endroit le fort connu sous le nom de " Henly House." Elle ne put cependant bénéficier longtemps de ce poste. Un an après sa construction, un chef Indien, qui avait eu un différend avec le gouverneur d'Albany, s'empara des bâtisses qu'il renversa et enleva les palissades. Le fort Henly ne fut jamais relevé. Le Dr Thomson qui rapporte la destruction de ce fort ajoute bien ingénument : " Il ne serait pas à propos de rétablir ce poste, car " un nouvel établissement dans le pays, courrait grand risque d'être " ruiné par les Français."

(*A continuer.*)

L. A. PRUD'HOMME.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

(*Suite et fin.*)

Ce n'est pas que je veuille rétablir ces tournures dans la langue écrite ; elles ont fait leur temps, sous ce rapport ; qu'elles restent dans la langue parlée, rien ne s'y oppose, elles ont une saveur, un goût d'ancienneté qui donne du piquant à la conversation.

D'autre part, si nous en débrouillions l'origine, personne ne viendrait plus nous dire impunément que nous avons un patois. Patois signifie usage de mots qui ne sont pas dans les dictionnaires autorisés —or nous ne prononçons pas un mot qui, autrefois ou aujourd'hui. n'ait été reconnu et employé par les bons auteurs français.

Les anglicismes sont à part, bien entendu ; à ceux-là, guerre à mort —damnation éternelle si c'est en notre pouvoir.

Je me garderai bien de blâmer ce que je trouve à redire dans les huit opuscules mentionnés plus haut. Ma critique est toujours encourageante. Ceux qui produisent sous une bonne inspiration ont droit à des égards, surtout dans un pays où il est si difficile d'arriver à payer son imprimeur. Le travail d'expurgation se fera de lui-même, car le merveilleux instrument qui s'appelle la langue a cela de commun avec la boussole qu'il revient toujours au pôle, quelqu'effort qu'on fasse pour l'en détourner.

On me dira peut-être qu'il vaudrait mieux signaler de suite comme inacceptables certaines locutions que les Canadiens ne connaissent pas, qui sont françaises néanmoins, mais peu gracieuses ou difficiles à retenir, parfois longues—et que nos nouveaux auteurs de vocabulaires nous proposent en place de mots usités parmi nous. A quoi bon ? Ces termes coriaces resteront sur le papier pour le plaisir des chercheurs A-t-on jamais réussi à imposer au peuple, ou même à la classe instruite, des expressions qui ne plaisent pas à l'oreille ! L'harmonie, l'euphonie ont des exigences, et, tant que nous ne serons pas dégénérés, il nous faudra les satisfaire. Craignons plutôt ces allures recherchées, si contraires au sentiment de la langue française ; fuyons avec terreur les beaux esprits de salon (il en existe parmi nous) qui ne disent rien comme les autres. Quel homme de goût peut soutenir cette conversation guindée au cours de laquelle Monsieur ou Madame, qui avale un

dictionnaire sans le mâcher, s'exerce à nous faire sentir leur malaise !

Orner sa mémoire d'une foule de synonymes est fort louable, mais songeons-y, les employer en lieu et place n'est pas bagatelle. Si je ne me trompe, notre principale source de faiblesse dans la langue est à cet endroit.

Nous nous servons ordinairement du premier mot venu pour dire n'importe quoi. La propriété des termes semble ne pas exister parmi nous. Celui qui dit : " J'achète de la salade," est en état de dire, s'il le voulait, " j'achète de la laitue," ou encore, au lieu de " j'aime cette broderie d'oreiller," il n'ignore pas qu'il parle d'une broderie de coussin. Ce défaut disparaîtra lorsque les pères et mères et les professeurs des deux sexes le corrigeront chez les enfants confiés à leurs soins.

Toutes mes causeries d'une année ne suffiraient pas à épuiser le sujet. Restons dans la limite où se plaisent davantage les huit écrivains ci-dessus nommés, c'est-à-dire la désignation des termes impropres les plus répandus de Gaspé à Ottawa.

Il faut étudier notre langue. Assez longtemps nous l'avons négligée. Que l'on y pousse la jeunesse : là est le remède. Quant à nous, les vieux, nous sommes incorrigibles et si, comme je le crois fermement, la génération qui nous suit entre dans la voie de l'épuration, nous rendrons le dernier soupir en rougissant d'avoir si mal parlé français devant nos contemporains.

Le plus tenace adversaire des expressions vicieuses, M. Gingras, s'est vu seul dans l'arène pendant vingt ans. Aujourd'hui les écrivains qui viennent à la rescousse, doivent s'accorder à dire avec lui : " Les meilleurs manuels ne réformeront pas notre langue, si ceux qui président à l'enseignement public n'obligent professeurs et instituteurs à retrancher du vocabulaire de leurs élèves une foule d'expressions impropres que les enfants ont appris à bégayer dans le milieu qui les a vus naître."

Il n'est pas nécessaire, en effet, d'être de la force de M. Prud'homme pour deviner que l'avenir est à la jeunesse. Ménageons à celle-ci les chances de rétablir chez nous la précision dans la langue et tout ira bien. Si un poêle fume, on ne dira plus qu'il " boucane " puisque boucane s'applique à un autre genre de fumerie. A côté de l'adverbe " emphatiquement " on découvrira " énergiquement " qui n'a pas encore été compris, et mille autres incohérences qui sont d'usage jourualier.

—Il y a belle heurette, dira le lecteur, que nous savons cela.

Eh bien ! pourquoi ne pas entrer résolument dans la pratique ?

Ce qui nous gène, c'est la crainte de tomber dans le langage précieux.

N'allons pas confondre l'exactitude et la précision avec le pédantesque et le recherché. La distance qui sépare ces choses est facile à saisir au premier coup d'œil.

Aimons notre langue et rendons-lui hommage en l'étudiant, en la parlant le mieux possible. Elle a conquis sa place au rang des plus nobles produits de l'esprit humain. C'est un héritage de gloire qu'il est doux de conserver et qui, partout attire le respect, depuis des siècles.

Brunetto Latini, le maître du Dante, disait, il y a six cents ans : " Et se aucuns demandoit por quoi cist livre est escriz en romans, " selon le langage des François, puisque nos somes Ytaliens, je diroie " que ce est porce que la parleure est plus delictable et plus commune " à toutes gens."

Nous avons *la parleure*, car notre accent est à peu près irréprochable. C'est l'appoint principal.

La prononciation n'est pas toujours bonne. La moindre surveillance nous remettrait dans le droit chemin.

Mais les mots ! le choix des mots ! Mollesse, indifférence, abandon sur toute la ligne, hélas !

Messieurs, des glossaires, des manuels, des vocabulaires, des lexiques, des dictionnaires !—et bourrons-en nos écoles.

PARLONS CORRECTEMENT.

Dire aux personnes qui marmottent, au lieu d'articuler, et qui se servent de tous les mots qui se présentent, au lieu de choisir des termes corrects ; dire à ces personnes qu'elles ne savent pas la langue française, c'est leur causer une extrême surprise.

Dire à un homme ou à une femme qui recommence cinq ou six fois sa phrase et qui embrouille chaque membre de cette phrase sans parvenir à exprimer nettement sa pensée ; dire à cette personne qu'elle parle avant que d'avoir réfléchi—c'est la surprendre et l'insulter.

Dire à un maître d'école qu'il baragouine et qu'il enseigne à ses élèves une prononciation fautive, c'est l'attaquer dans sa dignité d'individu diplômé.

Dire à un enfant qu'il jargonne tandis qu'il devrait se servir de mots qui sont justes et qu'il a entendus mille fois durant sa courte existence, c'est se moquer de ce petit personnage—et tout le monde admet qu'il ne faut pas se moquer des enfants.

Dire à ceux qui lisent qu'ils devraient employer dans le langage parlé les expressions qu'ils rencontrent dans les livres, c'est leur demander plus qu'ils ne veulent promettre.

Dire à un père de famille qu'il ne devrait jamais répondre à son enfant lorsque celui-ci s'exprime incorrectement, c'est transformer le père de famille en maître d'école... et l'humilier.

Comprenez donc, compatriotes, que nous sommes tous des maîtres d'école et que le meilleur est celui d'entre nous qui veut la perfection dans son enfant. Soignez votre langage afin que votre fils, se modelant sur vous et s'observant, devienne plus compréhensible que vous. Ne seriez-vous pas fier d'avoir un enfant qui vous fût supérieur? Vous arriveriez surement à ce résultat en donnant à votre élève un langage au-dessus de la banale et stupide conception du public.

Vous êtes père de famille et vous ne songez pas à rendre vos enfants plus connaissants, plus parfaits que vous !

Et vous parlez de progrès ! Le progrès bien entendu doit commencer chez vous, dans votre maison, non pas chez le voisin.

Et vous regrettez le temps que vous avez perdu dans votre jeunesse !

Ah ! laissez-moi vous dire que vous n'êtes pas raisonnable ! Si vous avez un fils qui a le moindre talent, tâchez qu'il sache sa langue. Plus il la connaîtra, plus il fera honneur à sa position dans le monde. Encouragez-le à soigner son langage. Faites en sorte qu'il pense avant que d'ouvrir la bouche. Si vous observez des défauts dans la manière de parler des hommes de votre entourage, signalez ces défauts à votre fils, afin qu'il les évite. Quant à vous-même, il n'y a guère d'espérance de vous corriger, car l'âge ne le permet pas. Vous continuerez de parler mal tout en sachant que ce n'est pas bien—mais votre fils est jeune, par conséquent il est susceptible de recevoir un bon pli. Dites-lui de se surveiller et de ne pas prendre exemple sur vous.

Il n'est pas nécessaire pour cela que vous soyez un savant. Obligez votre fils à apprendre la grammaire et à l'appliquer ; il en prendra vite l'habitude. Sa phrase claire et nette le fera remarquer favorablement partout. Acquérir le don de bien s'exprimer c'est un avantage énorme. Savoir commencer une phrase par le commencement, et non par la fin ou par le milieu c'est presque l'équivalent de posséder un métier de plus que le hommes de sa classe.

Je rencontre tous les jours des personnes qui parlent un affreux langage et qui, cependant, la plume à la main savent parfaitement s'exprimer—c'est que l'on n'a pas imposé à ces personnes, dans leur enfance, l'obligation de parler avec soin, avec mesure, après réflexion. A nous de faire en sorte que ce défaut ne se répète pas chez les enfants.

Plusieurs s'effrayent lorsqu'on leur propose de soigner leur langage. "Voulez-vous donc que nous parlions en termes" demandent-ils. Parler en termes est tout simplement bête. Parler correctement c'est savoir parler. Le langage nous distingue des animaux—ayons un langage digne de l'homme. Ceux qui parlent en termes sont des ignorants qui employent au hasard des mots dont le sens ne leur est pas bien connu. Je serais le dernier à vous conseiller l'usage des

"termes", mais parlez "français", c'est-à-dire d'une manière lucide, facile à comprendre et toujours conforme à la grammaire. Un enfant peut l'apprendre. N'en ayez pas peur. Quand on a appris la grammaire c'est pour jusqu'à cent ans.

Habituez-vous à articuler, au lieu de produire des sons qui embrouillent l'oreille.

Je me suis souvent arrêté devant des Canadiens qui s'adressaient la parole. A chaque phrase, l'interlocuteur disait "hein?" et l'autre répétait ce qu'il venait de dire. Pourquoi? Parceque l'articulation était défectueuse. Nous sommes élevés de cette façon disgracieuse. Tout notre monde en souffre—sans se plaindre, par suite d'une triste et paresseuse habitude. Remettez donc les enfants dans la bonne voie! Faites en sorte que, sous ce rapport, ils ne ressemblent pas à leurs pères, car, en vérité, nous ne nous comprenons pas les uns les autres.

Savez-vous que les Canadiens-Français des Etats-Unis parlent mieux que leurs cousins de la province de Québec? A l'étranger, ils sentent le besoin de respecter la langue qui les caractérise. Ils se montrent jaloux de bien parler français et on les respecte beaucoup à cause de cela; ce n'est plus comme dans le Canada où chaque enfant est libre d'aboyer ou de marmotter ou de geindre, sans que nous comprenions s'il dit oui ou non.

BENJAMIN SULTE.

LE NORD.

IX

Le village de St-Jovite, à 44 milles de Montréal, est situé sur un plateau d'environ un mille carré que cerne la rivière au Diable. J'ai examiné l'apparence de ce tributaire de la Rouge, pour m'assurer s'il ne ressemble pas à l'ancien Diable avec des griffes et la queue en ripe.—Je n'ai rien trouvé qui ressemblât à Béelzébuth, si ce n'est sa forme tortueuse qui lui donne des faux airs de serpent. Mais ce n'est pas de ses sinuosités que cette rivière tire son nom. Ce sont les voyageurs qui, la trouvant difficile pour la descente du bois, l'ont apostrophée du nom de Diable, et cette épithète lui est restée.

En 1878, tout l'espace entre Ste-Agathe et le Nominingue était forêt. Les établissements qui commençaient étaient comme des oasis au milieu des bois debout. C'est en septembre de cette année qu'y fut envoyé le révérend M. Ouimet pour desservir les cantons du Nord.

A son arrivée il se mit à l'œuvre pour construire un presbytère dont le haut devait servir de chapelle provisoire, et au mois de janvier 1880 il s'installait dans sa résidence pour desservir les colons à 15 lieues à la ronde. Aujourd'hui encore il exerce son ministère dans les missions d'Arundel, Amherst et Ponsonby.

Les rues du village de St-Jovite sont larges de 60 pieds et les maisons, au nombre d'une quarantaine, sont bâties à la française et avec un goût remarquable.

Il y a de bons pouvoirs d'eau fournis par un ruisseau appelé Clair, lequel prend sa source à St-Faustin.

Le presbytère et la chapelle forment un édifice de 40 pieds sur 30 à deux étages ; la chapelle est en haut et la résidence du curé en bas ; mais déjà les paroissiens ont compris qu'ils avaient besoin d'une église et les procédés sont commencés pour construire en moins de trois ans une église en pierre qui, tout en procurant la gloire de Dieu, sera un monument de l'esprit religieux, de l'entente et de l'activité de la généreuse population de St-Jovite.

Les premiers actes civils datent du mois de janvier 1879.

Le village renferme tout ce qu'il y a d'industrie dans St-Jovite. D'abord, un moulin à farine fonctionnant parfaitement en tout temps

de l'année. Il est la propriété de M. Célestin Bisson, un des premiers et des plus entreprenants colons du Nord.

Un moulin à carder la laine, fonctionnant, lui aussi, à merveille et rendant d'immenses services aux missions environnantes. Le propriétaire en est M. Jude Meilleur.

Un moulin à scie circulaire qui fonctionne toute l'année ; cet établissement renferme des scies à découper, à faire le bardeau, un planeur pour blanchir et embouveter le bois, etc., le tout en parfait état. M. François Léonard en est le propriétaire. Cet homme entreprenant est maire de St-Jovite.

Il y a aussi une tannerie appartenant à M. Joseph Bélair.

Un fourneau à chaux, qui suffit aux besoins de St-Jovite et des environs. C'est la propriété de M. Amable Dufour.

Deux forgerons, un voiturier, deux meubliers et un boulanger.

Une briqueterie près du moulin à scie, à 6 ou 7 arpents de la chapelle. C'est encore la propriété de M. Léonard.

St-Jovite compte deux hommes de professions : un docteur, M. J. A. Bigonesse, un notaire, M. J.-Bte. Defoy.

Il y a trois magasins tenus par T. Adolphe Christin, Jos. Charbonneau et Jos. Longpré. On y trouve tout ce qu'il faut, et desnégociants de cantons plus au Nord viennent s'y approvisionner assez souvent. Un marchand doit ouvrir une épicerie. A St-Jovite il y a des personnes qui entreprennent d'approvisionner les chantiers pendant l'hiver, d'autres font transporter jusqu'à la Minerve et au Nominingue les effets que des propriétaires de Montréal veulent faire transporter chez leurs fermiers.

La paroisse a deux écoles dont l'une, celle du village, est ouverte depuis 5 ans et l'autre depuis 4 ans. Une troisième est en construction ; ce ne sont encore que des écoles élémentaires.

Peu de vieillards à St-Jovite ; cependant il y en a 5 ou 6 de 76 à 80 ; et l'un d'eux surtout, M. J. Bte. Pâquet, travaille comme un jeune homme sur une terre qu'il a ouverte lui-même.

La Montagne Tremblante, vers le nord, ne tremble pas plus que l'Hôtel-de-Ville, mais enfin c'est son nom ; au pied se trouve le Lac Tremblant qui a une étendue de huit milles ; il est le réservoir de la rivière Cachée. Lac très poissonneux, c'est un endroit magnifique pour les touristes amateurs de pêche.

Un lac très coquet, c'est le lac Ouimet, situé à trois milles du village, il est parsemé d'îles qui en rendent l'aspect charmant.

Le lac Duhamel et le lac aux Brochets méritent aussi une mention honorable.

St-Jovite a deux maisons de pension de première classe où les voyageurs sont servis à souhait.

Le sol est sablonneux, mais propre à toute espèce de culture, imprégné qu'il est de phosphate de chaux fournie par les montagnes avoisinantes. Il est surtout propre à la culture des légumes qui y sont splendides.

Cette localité faisait autrefois partie du comté d'Argenteuil, mais elle a été annexée au comté de Terrebonne déjà trop grand pourtant.

St-Jovite occupe une position exceptionnellement avantageuse, à la jonction des grandes routes de St-Jérôme et de Grenville. Celle de Grenville longe la Rivière Rouge, comme celle de St-Jérôme côtoie la Rivière du Nord.

St-Jovite comptait, en 1884, 160 familles, et St-Faustin, que dessert le même curé, 700 âmes.

Le village est alimenté par un aqueduc qui fournit une eau abondante et pure.

La malle y vient trois fois par semaine, et c'est à un " bureau de poste " qu'on va chercher les lettres et non à la " post office ", comme dans plusieurs de nos paroisses canadiennes, où les maîtres de poste semblent ignorer qu'il y a un mot français pour désigner l'endroit où l'on reçoit et expédie les malles.

Le terrain de l'église, qui a environ douze arpents en superficie, a été donné par messieurs Joseph Sarazin et François Lacasse.

C'est une chose importante pour la fabrique d'une paroisse, d'avoir à sa disposition un grand terrain, parce que plus tard elle peut avoir besoin de l'utiliser pour des œuvres d'éducation ou de charité.

M. le curé Ouimet est l'aîné de trois frères qui sont tous religieux : M. Trefflé est vicaire à l'église Notre-Dame de Chicago, et M. Romuald, frère de Ste-Croix, sous le nom de frère Palladius, est maître des novices à St-Laurent.

Ils sont les fils de M. François Ouimet et de Dame Aurélie Desjardins, ci-devant de St-Jérôme. J'ai eu l'avantage de voir cette pieuse et forte chrétienne sur son lit de mort où elle a rendu le dernier soupir quelques jours après notre passage à St-Jovite, à l'âge de 72 ans. Son mari était mort quelque temps avant. Je considère cette visite comme une faveur signalée, car c'était une femme vénérée et dont les mérites doivent être grands devant le Seigneur. Sa vie entière a été consacrée à élever dignement sa famille. Au milieu des épreuves. M. et Mde Ouimet ont toujours été les mêmes, édifiant tous ceux qui les ont connus par leur piété, leur travail, les qualités de leur cœur et de leur esprit. Aussi sont-ils l'un après l'autre partis entourés de consolations. Comment n'aurait-elle pas été consolée, cette mère qui a donné à l'Eglise trois enfants d'une piété exemplaire.

M. le curé de St-Jovite a hérité de son père d'un esprit d'entreprise remarquable et d'une rare habileté ; et son contact avec M. le curé

Labelle, dont il était le paroissien et l'ami, lui a inspiré à un haut degré l'amour de son pays. Aussi est-il l'un des prêtres les plus dévoués à la cause de la colonisation qu'il entend à merveille. C'est sous sa direction qu'a surgi cette paroisse de St-Jovite où tout respire l'aisance et la prospérité. Il a eu le rare talent d'attirer à son aide des hommes d'entreprise qui ont secondé ses plans et ses aspirations. Il s'occupe un peu de tout, mais surtout d'agriculture, de colonisation et d'industrie, et encourage ceux qui s'y dévouent. Pour mieux faire comprendre l'avantage de ce qu'il veut faire apprécier, il l'applique lui-même ; il cultive très bien et s'efforce de faire comprendre à ses gens l'importance du pâturage. Pour faire priser par les habitants l'utilité de nos bois, il a fait faire à son presbytère un plafond en frêne vernissé qui est superbe. De fait c'est un plafond qui ne serait pas déplacé dans nos plus belles maisons de villes.

Le révérend M Ouimet aime les fleurs et les cultive avec succès. Quoi de plus amusant pour un curé de campagne que de charmer ses loisirs par la culture des fleurs qui, outre qu'elles servent à orner ses autels et embaumer ses appartements, parlent si éloquemment à son cœur. Qui redit avec plus d'éloquence la puissance créatrice de Dieu que le narcisse odorant et le lys aux blanches corolles, et la tulippe printannière, et le renoncul, et l'œillet, et la rose et la jacinthe.

Dans leurs plus légers mouvements
L'observateur voit un présage :
Celle-ci, par son doux langage,
Indique la fuite du temps
Qui la flétrit à son passage.
Sous un ciel encore sans nuage,
Celle-là, prévoyant l'orage,
Ferme ses pavillons brillants,
Et sur les bords d'un frais bocage,
Sommeille au bruit lointain des vents ;
Si l'une, dès l'aube éveillée,
S'ouvre et se ferme tour à tour,
L'autre s'endort sous la feuillée,
Et du soir attend le retour,
Pour marquer l'heure de l'amour
Et les plaisirs de la veillée ;
Le villageois, le laboureur,
Y voit le sort de sa journée,
Le temps, le calme, la fraîcheur,
Les biens et les maux de l'année ;
Il lit toute sa destinée
Dans le calice d'une fleur.
Livre charmant de la nature,
Que j'aime ta simplicité !

Ta science n'est point obscure,
Tu nous plais par ta vérité, ...
.....

Le curé de St-Jovite a fait des douze arpents de la fabrique une petite ferme modèle. Il y cultive un peu de tout, d'une manière scientifique.

M. Beaubien qui, tout le long de la route, prêchait la culture du trêfle blanc comme pâturage, a été enchanté d'en voir dans des parcs de St-Jovite.

D'après cet agronome expérimenté le trêfle blanc l'emporte de beaucoup sur le rouge, pour les pâturages, en ce qu'il se resème de lui-même et qu'il pousse avec d'autant plus de vigueur qu'il est plus souvent râsé.—Le mouton est avide de cette plante et le lait des vaches qui s'en nourrissent acquiert un parfum remarquable.

C'est le moment de dire que M. Beaubien, en apôtre de l'agriculture, a prêché toute la route combien il est utile et même nécessaire pour les cultivateurs de faire du pâturage et même de cultiver des plantes spéciales à cette fin. C'est aussi une des grandes recommandations du Curé Labelle. C'est surtout dans un pays de montagnes dont une partie ne peut être utilisée pour la culture, éloignée qu'elle est des grands centres, qu'il convient d'élever du bétail.—Par là on utilise ces immenses pâturages, et l'on réduit ses produits en beurre, fromage, viande, etc., facilement transportables au marché.—C'est ainsi que l'on agit dans les contrées montagneuses du Jura, de la Suisse, du Vermont où, dit-on, il y a si peu d'herbe sur les rochers qu'on lime la dent des moutons pour qu'ils puissent la pincer.

Quoiqu'il en soit, le Curé de Ste Jovite a inspiré à ses paroissiens de cultiver du trêfle blanc, et c'est ce qui explique l'excellence du miel qu'y produisent les abeilles. M. Bisson a introduit ces industrieuses royalistes dans la paroisse, et son exemple sera suivi, je l'espère, car rien n'est profitable comme ces intelligentes travailleuses qui ne coûtent rien à leur propriétaire et lui donnent un dessert délicieux, un remède effectif, une cire très utile, un profit considérable et pardessus tout, l'exemple du résultat merveilleux du travail intelligent et constant.

" Il y a, dit un écrivain dont j'oublie le nom, bon nombre de cultivateurs qui suent sang et eau à remuer la terre, et ne réussissent point, malgré leurs efforts, à joindre les deux bouts. Or, quand une corde ne suffit pas à l'arc, il faut savoir en ajouter une seconde. L'élève des abeilles, que l'on néglige généralement, serait, pour beaucoup, la seconde corde en question. Avec quelques ruches qui coûtent peu de soins et ne demandent pas de frais, une pauvre famille se tire souvent d'embarras. La cire et le miel se vendent facilement, et, avec le produit, on paie des dettes. L'élève des abeilles n'empêche pas d'aller

au champ. Quelques minutes d'attention de loin en loin, et quelques précautions faciles dans la mauvaise saison, voilà tout ce qu'elles exigent."

Je connais beaucoup de cultivateurs qui ont essayé la culture des abeilles et qui n'ont pas réussi. C'est bien simple, ils n'en connaissaient ni les mœurs, ni les habitudes. Je n'ai certes pas le temps de dire ce que je sais de l'apiculture, mais un conseil ne fera pas de mal en passant.—D'abord choisissez une bonne qualité de mouches ; les italiennes qui sont plus jaunes, sont les meilleures ; les meilleures ruches, à mon avis, sont les plus simples, et, à moins d'avoir le temps de se livrer à l'art de faire de la fantaisie avec les abeilles, il faut renoncer à ces ruches compliquées qui satisfont la curiosité des visiteurs, mais plaisent peu à l'ouvrière. Je me suis toujours trouvé bien d'une ruche simple, d'une capacité suffisante pour contenir la provision de ses hôtes pour les mauvaises saisons, et sur laquelle on met de petites boites où les mouches déposent le surplus. De cette manière, pas n'est besoin de les déranger pour avoir notre part et on leur laisse la leur. A chacun le sien. Mais il faut être généreux, comme elles le sont, car si elles manquent de provisions, quand la bise est venue, il faut leur en remettre. Elles méritent bien cela, voyons. J'ai remarqué que le miel que l'on recueille dans le Nord est de qualité supérieure. J'en ai eu de M. Phidime Morin, de Ste Adèle, qui est exquis. Cela est dû aux bruyères des terrains schisteux qui donnent au miel une qualité remarquable et qui font la réputation du miel de la province du Luxembourg. Le sarrazin que les mouches affectionnent beaucoup, parce qu'elles y trouvent des vivres en abondance, donne un miel brunâtre, aromatique et légèrement amer ; mais en revanche, il produit une cire délicieuse.

La sauge, la lavande, la sarriette, le thym, la marjolaine, la menthe, toutes plantes qu'on peut cultiver dans nos jardins pour les besoins de la cuisine, sont celles qui fournissent aux abeilles le miel le plus délicat, le plus savoureux.

La population du canton de Salaberry, où se trouve St Jovite, et de celui de Grandison, était, en 1881, de 552 habitants catholiques, et deux protestants.

Cette année là on y a recolté 250 boisseaux de blé dont 6 de blé d'automne : 710 boisseaux d'orge ; 10,100 boisseaux d'avoine, 210 boisseaux de seigle ; 732 boisseaux de pois, 2,857 boisseaux de sarrazin ; 216 boisseaux de blé d'inde ; 7,539 boisseaux de patates ; 7,407 boisseaux de navets, 102 boisseaux d'autre racines, 1,015 tonnaux de foin et 35 boisseaux de graine de mil et de trèfle.

Le Canton de Salaberry, qui se trouve dans l'agence de M. A. B. Filion, dont la résidence est à Grenville, avait, en 1880, 8203 âcres de res arpentées et en vente à 20 centins l'âcre. La terre de ce canton

est généralement bonne pour la culture ; il y a peu de pin. On y constate la présence de peu de minéraux.

X

Nous quittons St-Jovite en nous retournant souvent pour jeter un coup d'œil sur ce village si florissant et qui promet de devenir un centre important des paroisses du Nord. Encore une fois nous constatons ce que peut faire un curé secondé par les gens intelligents d'une localité.

Hommage soit rendue à ceux-ci qui ont su par leur union et leur travail faire marcher leur paroisse à aussi grands pas et donner aux autres plus jeunes un exemple salutaire. Le curé Labelle a eu bien raison de faire adopter le plan de commencer l'établissement du canton en y plantant d'abord la chapelle, autour de laquelle viennent se grouper les colons qui ont en leur curé l'exemple du dévouement, le conseiller le plus franc et le plus éclairé, et dans le sanctuaire la consolation dans leurs peines et leurs ennuis. Vite une cloche afin que le colon entende sa voix bénie, qui marque les heures du travail et qui l'appelle à la prière. Que de poésie il y a dans cette voix du clocher et quelle profonde philosophie elle enseigne à ceux qui l'écoutent ! Plus que le cri de la nature, cette voix de l'airain s'associe aux sentiments de l'homme religieux, elle pleure et prie avec lui, elle se réjouit avec sa famille.

Nous nous dirigeons vers la Chute aux Iroquois par la paroisse de l'Immaculée Conception. La distance actuelle de St-Jovite à la Chute aux Iroquois est de 21 milles ; mais on est à faire un chemin appelé Chemin Bisson, qui réduira cette distance à 16 milles. Ce chemin traverse les 1e et 2e rangs de Grandison en conduisant à la Chute aux Iroquois par le côté Est de la Rivière Rouge.

En 1883, il était terminé dans Salaberry et trois autres milles étaient complétés, il en restait encore 7 à 8 à finir. Les terres le long du chemin sont très productives.

Nous suivons donc l'ancienne route, qui est belle, en traversant la Diable et nous dirigeant à l'Ouest pour prendre la vallée de la Rouge, en longeant le Lac Duhamel.

Depuis tant de temps que nous entendons parler de la Rouge ! La voici.

Cette rivière qui court de l'Est à l'Ouest prend sa principale source dans une suite de lacs situés entre les comtés de Joliette et Montcalm. Sa branche principale parcourt les cantons Mousseau, Marchand, Joly, Clyde, Salaberry, Arundel, Harrington et Grenville pour se jeter dans

l'Ottawa, entre le village de Grenville et la Pointe du Chêne. Elle a 50 lieues de longueur.

Elle est flottable dans toute sa longueur, mais la navigation est interrompue par une quinzaine de rapides qui s'enfuient à travers des rochers et forment cinq chutes superbes : la Chute à l'Iroquois, dans le canton de Harrington, la Chute aux Bluets, sur les confins du canton Amherst et de Salaberry, la Chute aux Iroquois, dans le canton Joly, et les Deux Sœurs, dans Marchand.

La rivière Rouge en partant de sa source se dirige d'abord vers le Sud-Ouest, traverse la partie supérieure de Montcalm, jusque vis-à-vis le lac Nominingue, en arrière d'Argenteuil ; là, faisant un coude, elle tourne vers le Sud, se fait un chemin à travers les Laurentides et vient se jeter dans l'Ottawa, deux milles plus haut que le Calumet, en face de l'Orignal. A 30 milles en droite ligne de l'embouchure de la Rouge, sur le côté est de la rivière, dans le canton de Salaberry, longeant une plaine de cinq lieues de long, après une course de 45 à 50 milles, se jette la *Diable*, qui sort du lac du même nom, à trois milles de la rivière Mattawan, et reçoit les eaux du Lac Tremblant par la rivière Cachée.

Vingt milles plus haut, toujours à l'Est, arrive la *Rivière aux trois bras*. Le bras Sud nommé *Macassa* passe par le lac Macassa et le lac Sapin, s'étendant lui aussi jusqu'aux confins de la Mantavoisie ; le bras du milieu est plus long de cinq milles, et, comme il décharge le lac Froid, il s'appelle le *Ruisseau froid ;* à côté le bras du Nord se nomme le *Ruisseau chaud*. A dix milles de l'embouchure de la Rouge, sur la droite, la Maskinonge vient s'y jeter ; elle vient de plus de 40 milles du fond du Lac Désert en passant par les Lacs des Longues Pointes, des Mauves, Maskinonge et des Sucreries.

La Rouge arrose une plaine fertile, bordée de montagnes riches en minéraux. Ce bassin était d'une richesse en bois incalculable : pin blanc, pin rouge dont la qualité ne saurait être surpassée, épinette rouge et blanche, chêne, hêtre, bouleau, érable.

Le pin de la Rivière Rouge est beaucoup diminué, car depuis des années qu'on y fait des chantiers, on y a surtout pris le plus beau. La Rouge est l'une des Rivières où tous les automnes se rendent des bandes de voyageurs qu'ils appellent *gangs*, pour passer les hivers dans les bois, y bûcher les énormes pins. La hache tranchante abat le tronc et coupe les branches ; la scie (godendard) le réduit ensuite en billots qui sont mis en tas (roll ways) sur le bord de la rivière dans laquelle on les précipite au printemps. Des troupes d'hommes hardis et habiles, en suivant leur marche dans les rapides, les décrochent des rochers sur lesquels ils s'amoncellent, quelquefois d'une manière considérable. C'est ce qu'ils appellent *jammer*, du mot anglais *jam* ; on fait par là ce

qu'ils appellent la *drave* (*drive*) jusqu'à l'Ottawa où on les guette au moyen d'estacades, ou chaussées (booms). Là les billots sont sciés, mis en planches et madriers ou en radeaux pour descendre en bois quarrés ou ronds à différentes scieries sur l'Ottawa ou le fleuve St Laurent. Quelques cageux se rendent à Lachine, d'autres à Repentigny ou à Québec ou au Sault Montmorency, en passant pour la plupart par la Rivière des Prairies.

" On ne saurait, dit M. Tassé, avoir une meilleure idée de l'importance de notre industrie forestière, qu'en se transportant aux chutes des Chaudières, l'un des plus beaux pouvoirs d'eau du monde. Voyez ces immences constructions qui bordent la grande cataracte. Des milliers de marins y sont occupés, de puissantes machines y sont en mouvement, et leur cri strident va se perdre au milieu du mugissement de la chute. L'opération ne se ralentit pas un instant durant toute la saison de la navigation. On dirait une immense ruche d'abeilles d'où les frélons sont impitoyablement bannis. L'activité n'est pas moindre la nuit que le jour, et l'infatigable scie mord sans relâche d'énormes troncs, les déchiquête et leur donne toutes les transformations voulues. A la tombée de la nuit, ces bruyants édifices s'illuminent de mille lumières, que l'on pourrait confondre avec autant d'étoiles tremblottantes.

De longs quais s'avancent sur les deux rives en bas de la cataracte. Ils sont remplis de planches et de madriers empilés à une grande hauteur, et où de nombreuses barges, trainées par des remorqueurs, viennent prendre leur chargement. Ces bateaux sillonnent la rivière et se rendent aux Etats-Unis en général après avoir franchi plusieurs canaux, jusqu'à ce qu'ils atteignent Rouse's Point, Burlingtion ou Whitehall, sur le lac Champlain, leur lieu général de destination."

Cette vie des voyageurs est dure et remplie de dangers, et cependant c'est un charme auquel ils résistent difficilement quand ils y ont goûté. J'ai connu un M Beaudoin, de St-Paul, qui à l'âge de soixante ans faisait encore la *drave*. En apercevant ce vieillard sauter sur les billots que faisaient descendre les Pope sur la rivière du Nord, je lui demandai pourquoi il s'exposait ainsi à son âge. Il me dit : monsieur, c'est une maladie, je suis très à l'aise, j'ai des propriétés à St-Paul. Tous les ans, je promets de ne plus hiverner, c'est l'expression dont se servent les voyageurs, et quand l'automne arrive, c'est plus fort que moi.—Quel est votre nom?—Beaudoin, monsieur, de St-Paul de Joliette.—Avez-vous connu un M. Beaudoin qui était en 1858 au collège Joliette et qui est aujourd'hui prêtre à Bourbonnais ?—Oui, monsieur, c'est mon frère, l'avez-vous connu, monsieur ?—Oui, certes, c'était mon compagnon de classe et mon émule.

Cette existence a cependant des charmes. On travaille beaucoup, mais

on s'amuse aussi. Le soir sous LA CAMPE de branches couvertes d'écorces qui abrite de 40 à 60 hommes, autour d'un feu qui consume de grosses bûches de bois franc, on fume la pipe, chacun conte ses aventures, dans un langage quelquefois très énergique. On s'endort la pipe au *bec* sur des feuilles de sapin ou d'épinette, jetées sur des écorces de cèdre ou de bouleau, non sans avoir pris un bon souper que prépare le cuisinier de la cambuse, et, ma foi, très bon. Le fonds de chacun des trois repas que prennent les bûcherons, les scieurs, les équarisseurs, les charretiers ou les conducteurs, c'est le lard; il s'y écarte quelquefois des lièvres, des perdrix, des poulets qui ont oublié de rentrer à bonne heure au logis. Le thé, d'excellente qualité, y est d'une force à ébranler les nerfs des plus robustes citadins. C'est la vie militaire que mènent ces braves gens, et pareillement accidentée. Aussi ont-ils tous la bravoure du soldat dans les dangers qu'ils affrontent en priant la bonne sainte Anne ou la bonne Vierge Marie. Les cageux sont généralement composés de 70, 80, 90 ou 100 *cribs*, comprenant chacun de 23 à 36 pièces de bois et 800 à 1000 pieds cubes.

Il faut les voir, nos voyageurs, revenir dans leur paroisse à l'été avec leur ceinture fléchée, et leur mouchoir de poche de soie colorée. Comme la belle Françoise est fière de celui qu'elle a été reconduire jusqu'au pied du rocher. Souvent le bourgeois a fait banqueroute et ils n'ont pas été payés. Mais quand ils le sont, c'est pour plusieurs, toujours la même *bebelle*, comme me disait l'un d'eux, car ils fêtent tant qu'ils n'ont pas tout dépensé. Quelques-uns cependant s'amassent de quoi s'établir ; d'autres *montent* pour faire les paiements de terres qu'ils avaient préalablement achetées. Je dis *montent* parce que c'est l'expression dont ils se servent, et ils ajoutent souvent *dans les pays d'en haut*.

Les voyageurs apprennent vite le tour de la rame et ils aiment à chanter en ramant. Rien d'harmonieux comme ces voix d'hommes sur l'eau, le soir surtout, quand ils répondent en chœur les refrains de " C'est la belle Françoise," " En roulant ma boule," " A St-Mâlo beau port de mer," " C'est la belle Nanette," " Dans les prisons de Nantes," " J'ai cueilli la belle rose," etc.

Mais la plus caractéristique est cette chanson qui peint si bien leurs déboirs. Je vais en reproduire les couplets qui ont le plus de cachet... quand ils sont bien chantés.

V'la l'automne qui doit zarriver
Zoù tous les voyageurs vont monter,
L'aviron zà la main zé le canot dessus le dos.
CHORUS { Dans les chantiers nous hivernerons
Dans les chantiers nous hivernerons.

Pauv' voyageur tu as d'la misère,
Plus souvent tu couches par terre,
A la pluie, au mauvais temps,
A la rigueur de tous les vents.
Dans les chantiers, etc.

Tu arrives à Québec
Souvent tu fais un gros bec.
Tu demand' à ton bergeois
Qu' est assis là au comptoir,
Si aux chantiers, etc.

Mais je m'arrête, car cette chanson ne peut être comprise qu'avec accompagnement.....d'avirons.

La vente des limites de bois est pour la province de Québec une grande ressource, la section 92 de l'Acte de l'A. B. du N., lui en laissant l'administration.

Les commerçants de bois achètent du gouvernement des licences qui leur permettent la coupe du bois dans les limites y spécifiées sur un espace variant entre quinze à vingt milles.

La vente de ces limites se fait maintenant par encan public. C'est mieux et l'on comprend pourquoi.

Jusqu'à 30,000 hommes passent l'hiver dans les bois, au service de différents bourgeois qui exploitent la vallée d'Ottawa jusqu'aux confins de nos régions végétales, sur les bords du Lac Témiscamingue ou des nombreux affluents de l'Ottawa.

Le gouvernement a fait d'immenses travaux pour favoriser le commerce et rendre flottables les grands cours d'eau.—Les radeaux, au moyen de glissoires construites à grand frais, évitent la plupart des cascades et des rapides qui interceptent le cours des rivières.—Pour franchir ces gloissoires on détache les *cribs* et on les y fait passer l'un après l'autre pour les relier ensuite.

Les principales stations de glissoires sur l'Ottawa sont :—

Stations	Distance de Ste-Anne
1. Carillon	27 milles.
2. Chaudières, rive nord, Hull	98 "
3. Chaudières, rive sud, Ottawa	98 "
4. Petites Chaudières	100 "
5. Remous	102 "
6. Rapides des Chênes	104¾ "
7. Station des Chats	131 "
8. Tête des Chats	134 "
9. Cheneaux	152 "
10. Portage du Fort	156 "
11. Lamontagne	161 "
12. Calumet	163 "
13. Rapides de Joachim	249 "

Il y a aussi des glissoires et des estacades sur quelques affluents de l'Ottawa :—

Rivière	Gatineau	1	Station
"	Mandawaska	15	"
"	Coulonge	1	"
"	Noire	1	"
"	Petewawee	31	"
"	Du Moine	11	"

Le bois équarri qui se rend à Québec s'expédie généralement sur les marchés Européens et surtout en Angleterre. Dans les années où le commerce était florissant il y avait jusqu'à 1200 navires montés par une vingtaine de matelots chacun qui transportaient nos bois de l'autre côté de l'Atlantique où ils sont très estimés.

Les statistiques suivantes nous donneront une idée de l'importance de ce commerce de bois et de la richesse de nos forêts.

En 1869–70 la Province de Québec a exporté seule du bois pour une valeur de $8,272,724 en Angleterre, $3,002,141 aux Etats-Unis, $539,517 dans d'autres pays, ce qui forme un total de $11,814,782.

On a souvent déploré la destruction de nos forêts. Le feu cause des dégats considérables, et ça se comprend, puisque la plupart des localités où l'on fait de la terre neuve ne sont alimentées par aucune voie facile pour transporter le bois de chauffage ou tout autre bois qui ne flotte pas. Alors on se sert du feu pour débarrasser la terre de cet obstacle à la culture. Et puis le défricheur, il faut le dire, semble regarder le bois, qui lui a donné beaucoup de misère, comme un ennemi dont il veut se débarrasser. Il n'est pas rare de voir dans les grand's côtes des champs entiers n'ayant pas même assez d'arbres pour protéger les animaux contre les ardeurs du soleil. L'on a tellement dépouillé le pays d'un ornement, qui est en même temps très sain et très avantageux pour l'agriculture, qu'on est parvenu à changer le caractère des saisons. Des hommes intelligents s'en sont effrayés, ont jeté le cri d'alarme et des lois ont été passées pour protéger nos forêts.

Les actes 34 Vict., chap. 19 ; 45 Vict., chap. 11 et 46 Vict. chap. 10 ont des dispositions énergiques pour protéger les forêts contre les incendies.

Ce dernier statut, au chap. 9, pourvoit à mettre à part, sur les terres publiques, des lots spécialement boisés.

La Législature de Québec a, en 1882, passé un acte pour encourager la culture des arbres forestiers. Elle accorde même une prime à celui qui aura complanté d'arbres au moins un acre de terre dont il sera le propriétaire ou l'usufruitier.

Et pour engager même les citoyens à reboiser nos champs, une fête

a été instituée pour permettre, le jour de la fête des arbres, aux hommes de bonne volonté, de rendre aux champs une partie des dépouilles qu'on leur a enlevées sans ménagement.

Les commerçants de bois, pour leur part, ont taillé sans gêne dans nos forêts, et ont fait un gaspillage remarquable. Nous avons traversé des régions sur la Rouge où gisent encore ces cadavres géants qui ont été dédaignés dans le temps parce qu'ils avaient quelques défauts qu'on leur pardonnerait bien aujourd'hui.

Jusqu'à présent on n'a guère exploité que les bois de construction, mais que d'espèces pourraient être utilisées à différentes industries. Nos forêts sont remplies de variétés qui, travaillées, remplaceraient avec avantage les bois qui nous viennent de l'étranger sous tant de formes différentes.

Je ne puis résister au désir de reproduire la nomenclature des espèces qui ont été exposées en 1862, à l'exposition universelle de Londres, et classifiées par M. J. C. Taché. Car toutes ces espèces se trouvent dans les cantons du Nord.

TILIACÉES.

1. TILLEUL D'AMÉRIQUE.—*Tilia americana*, Linnée.—*Canadensis*, Michaux.
Nom vulgaire : Bois blanc.

ACERINÉES.

2. ERABLE.—*Acer saccharinum*, Linnée.
3. ERABLE PIQUÉ.—*Acer saccharinum*, Linnée.
4. ERABLE ROUGE.—*Acer rubrum*, Michaux.—*Glaucum*, Marshall.
5. PLEINE ONDÉE.—*Acer rubrum*, Michaux.—*Glaucum*, Marshall.
6. ERABLE JASPE.—*Acer striatum*, Lambert.—*Canadensis*, Duhamel.
Noms vulgaires : Bois barré. Bois noir. Bois d'Orignal.
7. ERABLE A ÉPIS.—*Acer spicatum*, Lambert.—*Montanum*, Aiton.
Noms vulgaires : Erable bâtarde. Pleine bâtarde.
8. PLEINE A FRUITS LAINEUX.—*Acer dasycarpum*, Ehrhart.
Noms vulgaires : Pleine blanche. Pleine.

AMPELIDÉES.

9. VIGNE DES RIVAGES.—*Vitis Riparia*, Michaux.—*Odoratissima*, Don.
Nom vulgaire : Vigne sauvage.

ZANTOXILÉES.

10. CLAVELIER A FEUILLE DE FRÈNE.—*Zantoxylum fraxineum*, Willdenow.
Noms vulgaires : Frène épineux, Frène piquant.

ILICINÉES.

11. NÉMOPANTHE DU CANADA.—*Nemopanthus Canadensis*, de Candolle.—*Ilex Canadensis*, Mich :
Noms vulgaires : Houx. Aulne blanc. Bois de Matte ou de Malte.

ANACARDIACÉES.

12. SUMAC AMARANTE.—*Rhus typhina*, L : *Rhus canadense*, Miller.
Noms vulgaires : Sumac de Viginie. Vinaigrier.

AMYGDALÉES.

13. PRUNIER D'AMÉRIQUE.—*Prunus Americaua*, Marsh :—*Hiemalis*, Elliott.
Noms vulgaires : Prunier rouge. Prunier sauvage.
14. CÉRISIER DE VIRGINIE.—*Cerasus Virginiana*, De Candolle.
Nom vulgaires : Cérisier à grappes.
15. CÉRISIER TARDIF.—*Cerasus serotina*, De C :—*Virginiana*, Mich :
Noms vulgaires : Cérisier rouge. Cérisier noir.
16. CÉRISIER DU CANADA.—*Cerasus Pensylvanica*, Loisel.
Noms vulgaires : Petites merises. Petit mérisier.

RHAMNÉES.

17. NERPRUN BOURDAINIER.—*Ramnus frangula*, Linnée.
Noms vulgaires : Arbre à bourdaine. Bourdainier.

POMACÉES.

18. SORBIER D'AMÉRIQUE.—*Sorbus Americana*, Pursh :—*Pyrus Americana*, De C :
Noms vulgaires : Cormier. Sorbier des oiseleurs. Maskouabina.
19. AMELANCHIER DU CANADA.—*Amelanchier Canadensis*, Toney.—*Pyrus botryapium*, Lin :—*Aronia botryapium*, Pers :
Noms Vulgaires : Petite poire. Poirier sauvage.
20. AUBÉPINE ÉCARLATE.—*Cratægus coccinea*, Lin :—*Glandulosa*, Willd.
Nom vulgaire : Pommetier rouge.
21. AUBÉPINE PONCTUÉE.—*Cratægus puuctata*, Jacquin :—*latifolia*, De Candolle.
Nom vulgaire : Pommetier blanc.
22. AUBÉPINE TOMENTUEUSE.—*Cratægus tomentosa*, Lin :—*pyrifolia*, De Candolle.
Noms vulgaires : Senellier. Epines.
23. AUBÉPINE ERGOT DE COQ.—*Cratægus crus galli*, Lin :—*Lucida*, Wang.
Noms vulgaires : Senellier. Culs-longs.

CORNACÉES.

24. CARNOUILLER À FEUILLES ARRONDIES.—*Cornus circinata*, Linnée.
Noms vulgaires : Bois de Calumet. Cornouiller.
25. CORNOUILLER À FEUILLES ALTERNES.—*Cornus alternifolia*, Linnée.
Nom vulgaire : Bois de calumet.

CAPRIFOLIACÉES.

26. SUREAU DE MONTAGNE.—*Sambucus pubens*, Linnée.
Nom vulgaire : Sureau rouge.
27. VIORNE OBIER.—*Viburnum opulus*, Linnée.
Nom vulgaire : Pimbina.
28. VIORNE À MANCHETTES.—*Viburnum lentago*, Linnée.
Noms vulgaires : Alise. Alisier.

OLÉINÉES.

29. FRÊNE D'AMÉRIQUE.—*Fraxinus americana*, Linnée.
Noms vulgaires : Frêne blanc. Franc frêne.
30. FRÊNE PUBESCENT.—*Fraxiuus pubecens*, Walter.
Noms vulgaires : Frêne commun. Frêne rouge.
31. FRÊNE A FEUILLES DE SUREAU.—*Fraxinus sambucifolia*, Lambert.
Noms vulgaires : Frêne de grève. Frêne noir. Frêne gras.

ULMACÉES.

32. ORME D'AMÉRIQUE, *Ulmus americana*, Linnée.—*racemosa*, Thomas.
Noms vulgaires : Orme blanc. Orme gris.
33. ORME ROUX.—*Ulmus fulva*, Linnée.
Nom vulgaire : Orme rouge.

JUGLANDÉES.

34. NOYER CENDRÉ.—*Juglans cinerea*, Linnée.—*Cathartica*, Michaux.—*Carya glabra*, Tornay.
Noms vulgaires : Noyer tendre. Noyer gras.
35. CARYER AMER.—*Carya amara*, Nuttal.—*Juglans amara*, Michaux.
Noms vulgaires : Noyer dur. Noyer à noix amères.
36. CARYER TOMENTEUX.—*Carya tomentosa*, Michaux.—*Carya alba*, Nuttal.
Noms vulgaires : Noyer blanc. Noyer dur à noix douces.

CUPULIFÉRÉES.

37. CHÊNE BLANC.—*Quercus alba*, Linnée.—*Quercus bicolor*, Willd.
38. CHÊNE ÉTOILÉ.—*Quercus stellata*, Willd.
39. CHÊNE ROUGE.—*Quercns rubra*, Linnée.
40. HÊTRE.—*Fagus sylvestris*, Michaux.—*Fagus sylvatica*, Linnée.—*Fagus ferruginea*, Aiton.
41. OSTRYER DE VIRGINIE.—*Ostrya Virginica*, Linnée, Willd.
Noms vulgaires : Bois dur. Bois de fer.
42. COUDRIER D'AMÉRIQUE.—*Corylus Americana*, Michaux.
Noms vulgaires : Coudrier. Coutre. Noisettier.
43. CHARME D'AMÉRIQUE.—*Carpinus Americana*, Michaux.
Nom vulgaire : Charme.

BETULACÉES.

44. BOULEAU MERISIER.—*Betula Lenta*, Linnée.
Noms vulgaires : Mérisier rouge. Mérisier jaune.
45. BOULEAU ELANCÉ.—*Betula excelsa*, Aiton.
Nom vulgaire : Mérisier blanc.
46. BOULEAU NOIR.—*Betula nigra*, Linnée, Aiton.—*Rubra*, Michaux.
Noms vulgaires : Bouleau rouge. Bouleau noir.
47. BOULEAU PAPYRUS.—*Betula Pepyracea*, Michaux, Aiton.
Noms vulgaires : Bouleau blanc. Bouleau à canot. Bouleau des chasseurs.
48. BOULEAU PEUPLIER.—*Betula populifolia*, Aiton.
Nom vulgaire : Bouleau rouge

49. AULNE ROUGE.— *Alnus rubra*, Marshall.— *Incana*, Willd.— *Betula rugosa*, Ehrhart.
Noms vulgaires : Aulne, aulne commun. Hart rouge.
50. AULNE VERT.—*Alnus viridis*, De C.—*crispa*, Mich :—*undulata*, Willd.
Noms vulgaires : Aulne blanc, Aulne de montagne. Hart verte.

SALICINÉES.

51. SAULE DISCOLORE.—*Salix discolor*, Miller.
Noms vulgaires : Chaton. Chat.
52. SAULE GRIS.—*Salix grisea*. Willd.—*Sericea*, Marshall.
Nom vulgaire : Chaton.
53. SAULE BRILLANT.—*Salix lucida*, Muhlenberg.
Nom vulgaire : Saule blanc.
54. SAULE NOIR.—*Salix nigra*, Marshall.—*Ambigua*, Pursh.
55. SAULE CORDÉ.—*Salix cordata*, Muhl.
56. TREMBLE.—*Populus tremuloides*, Michaux.—*Trepida*, Pursh.
57. PEUPLIER COMMUN.—*Populus grandidentata*, Michaux.
58. PEUPLIER DU CANADA.—*Populus canadensis*, Mish :—*Monilifera*, Aiton.
Nom vulgaire : Liard.
59. PEUPLIER BALSAMIER.—*Populus balsamifera*, Linnée.
Noms vulgaires : Baumier. Balsamier, Tacamahaca. Peuplier de senteur. Peuplier à gomme.

CONIFERES.

60. PIN BLANC.—*Pinus strobus*, Linnée.
61. PIN JAUNE.—*Pinus mitis*, Michaux.
62. PIN RÉSINEUX.—*Pinus resinosa*, Pursh, Aiton.—*Rubra*, Michaux.
63. PIN DES ROCHERS.—*Pinus rupestris*, Mich :—*Banksiana*, Lambert.
Noms vulgaires : Cyprès. Pin gris.
64. SAPIN BALSAMIER.—*Albiès balsamea*, Miller, Marshall.—*Balsamifera*, Michaux.
Noms vulgaires : Sapin blanc. Sapin gommeux.
65. SAPIN D'AMÉRIQUE.—*Abies Fraseri*, Lind :
Noms vulgaires : Sapin rouge. Gros sapin.
66. PRUCHE.—*Abies canadensis*, Michaux.
67. EPINETTE JAUNE.—*Aies nigra*, Michaux.
Noms vulgaires : Grosse épinette. Pruche rouge.
68. EPINETTE NOIRE.—*Abies nigra*, Poiret.
Noms vulgaires : Epinette de savanne, Epinette grise.
69. SAPIN BLANC.—*Abies alba*, Michaux.
Nom vulgaire : Epinette blanche.
70. MELEZE D'AMÉRIQUE.—*Larix americana*, Michaux.
Nom vulgaire : Epinette rouge.
71. CEDRE BLANC.—*Thuya occidentalis*, Linnée.
Noms vulgaires : Cèdre blanc. Arbre de vie.
72. CEDRE ROUGE.—*Juniperus virginiana*, Linnée.
Noms vulgaires : Cèdre d'odeur. Cèdre adorant.

DAPHNACÉES.

73. DIRCA DES MARAIS.—*Dircà palastris*, Linnée.
Nom vulgaire : Bois de plomb.

CÉLASTRINÉES.

74. CELASTRE GRIMPANT.—*Celastrinus scandens*, Linnée.
Noms vulgaires : Bois grimpant. Bourreau d'arbre. Arbre à jeûner.

Qu'on me permette de parler de l'utilité de quelques uns de ces bois, car beaucoup d'entre eux peuvent ne pas être appréciés à leur juste valeur, à l'étranger surtout. A tout seigneur tout honneur : et commençons par notre arbre national, celui dont la feuille est sur nos drapeaux canadiens-français, et sur nos poitrines, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. L'ÉRABLE est l'arbre de haute futaie qui nous offre le plus d'utilité quotidienne. C'est le meilleur de tous les bois blancs. Il est sec, sonore et brillant. Il n'est pas même sujet à se tourmenter ni à se fendre. Avec ces qualités il est aisé de voir qu'on peut très bien l'employer dans l'ébénisterie. Aussi fait-il de très-beaux meubles ; l'érable piquée surtout fait de très-beaux placages. J'ai vu chez M. Bélanger, ébéniste, de Montréal, une garniture de salon très riche faite en érable piquée. L'église du Gésu, à Montréal, possède plusieurs autels plaqués de ce bois qui sont d'un très bel effet. Aussi ce bois est recherché des luthiers, des ébénistes, des menuisiers, des tourneurs et autres. Comme bois de chauffage l'érable est incomparable, surtout celle qui croît sur des terrains rocheux, pourvu qu'elle soit bûchée hors la saison de la sève. Son prix est parfois très élevé et on l'a vu, à Montréal, monter jusqu'à quinze piastres la corde. La cendre en est très riche en potasse. Aussi était-elle, dans le temps où la potasse se vendait bien, une grande ressource pour le colon qui ramassait la cendre de son bois consumé et l'expédiait, réduite en alcali, à la ville. Dans ce temps, —je parle de trente ans,—on voyait presque toujours le colon monter sur ses lots, avec une chaudière à potasse. Et tout le long de la route, depuis les paroisses les plus éloignées du Nord jusqu'à la ville, on rencontrait des habitants qui descendaient avec un quart, quelquefois deux. Ils ne se rendaient pas tous à Montréal, qui était leur marché naturel pour ce produit, car ils le vendaient quelquefois aux marchands des villages intermédiaires qui en faisaient le trafic. Quelquefois même on le laissait pour une dette contractée à l'avance pour des vivres. L'érable renferme plus de 25 pour cent de potasse.

(*A suivre.*)

PASCALE[1]

XIII

Comme on achevait le tour du parc et des parterres, on aperçut le baron et M. Anthime qui débouchaient de derrière les massifs, revenant de leur visite à la ferme, et paraissant discuter avec animation. Tout d'un coup, on vit ce dernier se baisser, ramasser une plante et la brandir avec vivacité sous les yeux de M. de Trémazan, effaré.

—Voyez-vous ce modeste plant de tabac, monsieur le baron?

—C'est du tabac? En vérité, j'ignorais que telle fût l'aspect de la plante funeste apportée par Jean Nicot, vers 1570... et j'ignorais qu'elle pût trouver dans notre climât une atmosphère et des substances nutritives suffisantes pour pouvoir atteindre son développement normal.

—Vous ne l'aviez jamais vue que dans votre pipe, hein?

—Je n'appartiens point à la génération abâtardie qui se livre avec un enthousiasme regrettable à la fâcheuse et grossière habitude de fumer des pipes, répliqua vertement le baron, légèrement scandalisé.

—Oui-da? Eh bien, ça m'arrive souvent, à moi; est-ce que j'ai l'air d'un abruti? Hron!... Eh bien, cette plante, c'est la révolution que j'apporte dans votre Bretagne.

—La ré... volution?

Ce mot abhorré, synonyme de bouleversements épouvantables, faisait passer des frissons dans le dos du pauvre baron. M. Valrède ferma à demi ses petits yeux vifs et moqueurs, jouissant malignement de l'effet produit avant de reprendre :

—J'introduis la culture du tabac dans ces contrées; j'en ai étudié le sol et le climat, qui me paraissent des plus propices.

—Vous êtes incapable de commettre une si mauvaise action.

—Demande pardon. J'introduirai, vous dis-je, et la simple feuille de cette bonne plante va changer entièrement la face du pays; elle y amènera l'aisance, le bien-être, l'instruction...

—Et toutes les corruptions modernes que le luxe traîne à sa suite! C'est impossible!...

---

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886.

—En Russie, j'ai opéré ces miracles avec la betterave ; des contrées entières, sauvages et désertes, ont été trausformées à l'aide d'un simple légume sucré. Ici, j'emploirai le tabac comme agent de civilisation ; autre part, je trouverai quelque chose de mieux encore ; avec de l'argent et de l'intelligence, tout est possible. Améliorer les populations par l'agriculture, voilà ma tâche, et je l'accomplirai, hron !...

Le baron était consterné à l'idée des bouleversements entrevus ; le voisinage, le département, la province entière, allaient en subir le contre-coup. Et l'existence paisible de la vieille noblesse bretonne ne serait-elle point aussi susceptible d'en être troublée ?

—Cet homme est un véritable suppôt de Satan, pensait-il. Certes, il n'a point conscience de sa perversité ! Il traîne à sa suite tous les maux enfantés par le luxe et les idées modernes. Il faut, de toute nécessité, que j'assume la tâche laborieuse de le faire revenir de ses idées subversives. Ne nous livrons donc pas à la légitime impatience que ses façons incorrectes et ses agissements incohérents font naître à chaque instant dans notre for intérieur.

Pénétré de cette pensée de devoir, le baron s'arma, vis-à-vis de l'irascible agriculteur, d'une longanimité, d'une correction d'attitude absolues, pour éviter de lui rompre en visière.

On rentra dans Maison-Belle pour prendre congé de Mme Valrède, puis les visiteurs remontèrent dans l'antique carrosse, déjà tout rempli des fleurs offertes à ces dames. A ce moment, le chef jardinier apparut, chargé d'une nouvelle gerbe que Serge présenta au baron, pour le prier de l'offrir spécialement à Mlle Pascale de Trémazan.

—Nous espérons qu'une autre fois elle voudra bien favoriser Maison-Belle de sa présence. Veuillez bien le lui dire de la part de ma mère et de la nôtre, monsieur.

Enchanté de cette attention délicate à l'adresse de sa chère Pascale, le baron voulait cependant refuser.

—Ces dames ont déjà moissonné toutes vos fleurs. En vérité, c'est abuser...

—Eh non ! s'écria M. Valrède père avec bonhomie. Ne vous en gênez donc pas ! Ça repousse, les fleurs ! Et, si elle est un peu fière, votre demoiselle, elle verra que nous sommes de bonnes gens.

On se quitta donc avec force compliments.

—Eh bien, comment trouves-tu les voisines, Xénie ? cria M. Valrède à sa femme, de sa grosse voix bruyante, en se laissant tomber près d'elle dans un vaste fauteuil anglais.

Et comme d'habitude, sans attendre sa réponse, il continua :

—Quelle bonne tête il a fait, ton baron, en visitant la ferme, hein ? Jamais il n'avait vu tant de belles bêtes de toute espèce et si bien tenues ; les vaches charolaises surtout ont obtenu sa haute approbation

elles étaient propres comme des anglaises, sur leur belle paille fraîche et dorée. Et les chevaux percherons, arabes, russes, mangeant dans du granit rose poli ; pas un cuivre, du nickel partout. Ça lui a fait un effet, ce nickel !... Impossible de lui faire approuver que les chevaux de prix soient laissés libres dans leur box, sans les attacher. Nous n'avons pu nous entendre là-dessus.

Mme Valrède répondit de sa petite voix douce, qui faisait immédiatement taire le clairon retentissant de son mari :

—Tous sont fort aimables. La jeune fille surtout est charmante.

—Charmante ! avec sa spontanéité, sa grâce aimable et rieuse ; miss Mountmoreux est bien belle, avouez-le, ma mère ; elle vous plaira aussi, certainement, quand vous la connaîtrez mieux.

—Ta, ta, ta, monsieur mon fils. L'alezane est bien autrement vive et gentille.

—L'alezane ? répéta Serge étonné.

—Eh oui, la petite qui a des cheveux d'or rouge. Elle me convient tout à fait ; je suis sûr que nous serons une paire d'amies. Comment peux-tu trouver l'Anglaise plus à ton goût ? Ça n'a pas de comparaison ; de la bière et du champagne !

Serge sourit sans répondre.

—Mme de Rochemais est une charmante vieille femme.

—Oui, oui, Xénie ; mais quant à la tante de Mlle Mandoline.

—Miss Gwendoline, mon ami.

—Bon, bon, disons Gouenndoline, puisque tu dis que ça se prononce ainsi ; eh bien, la tante est une pimbêche. J'ai voulu lui offrir la main pour descendre des marches dans la serre ; n'a-t-elle pas aussitôt piqué un soleil, baissé les petites soupapes de ses yeux de vieille souris, en me répondant : " Mêci, je souis très bonne toute seule..." A-t-on idée de cela ? Et la Noire pourquoi n'est-elle pas venue ?

—Quelle Noire, mon ami ?

—L'autre, la sœur. Serge m'a dit qu'elle avait les sourcils noirs comme de l'encre.

—Elle n'aime pas à sortir, à se montrer, à cause de sa disgrâce. Quand elle nous connaîtra...

—Allons donc ! Parce que c'est aussi une pimbêche, une orgueilleuse. Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'elle boituche, si elle est aimable et bonne personne ?

XIV

Dans le vieux landau de famille, on était beaucoup moins expansif. Un peu fatiguée, Mme de Rochemais s'accotait dans le fond, fermait les yeux, et sa main gauche jouait tout doucement avec sa grande

boucle blanche. Le baron ne s'appuyait jamais. Dans leurs causeries particulières, Floriette prétendait irrévérencieusement que grand'mère faisait ainsi " son chat de satisfaction." Quand, au contraire, elle tirait et secouait la boucle avec agitation, grand'mère faisait " son chat de fâcherie," et ces propos faisaient sourire l'excellente femme. Mais le baron n'aurait supporté ni cette incorrection de langage, ni cette familiarité, bonne pour les petites gens. Assise en face de sa grand'mère, Floriette restait donc silencieuse, tenant ses belles roses thé bien serrées sur sa poitrine ; la jeune fille aspirait la douce et pénétrante odeur qui finissait par l'engourdir et l'emporter sur les ailes d'une rêverie indécise, aussi grisante, aussi subtile que leur parfum. Comme un décor lentement découvert, d'immenses jardins se déroulaient devant elle, tout remplis de fleurs merveilleuses dont les corolles se refermaient sur des insectes aux ailes éclatantes pour les dévorer. Derrière un massif, brillaient entre les branches légères deux yeux gris, profonds et bons, qui, tout doucement, s'emparaient de son cœur.

Gwendoline rompit le silence la première, disant avec ce petit accent anglais si gentil dans sa bouche :

—Chêr monsieur, comment pensez-vous de vos nouveaux voisins ?

—Évidemment, ma belle, dit le baron qui donnait quelquefois ce nom d'amitié courtoise à la belle Anglaise, évidemment Mme Valrède et son fils paraissent jouir d'une somme d'éducation supérieure à celle de cet agriculteur forcené, qui est un individu des plus incorrects, et leur société pourrait n'être dépourvue de quelque agrément. Toutefois, il y a matière à prolonger ses réflexions sur ce sujet. Leur pensée d'aimable politesse à l'égard de ma filie Pascale m'a été fort sensible, et je désire qu'elle-même en soit touchée. Vous entendez, Floriette, je compte que vous m'aiderez à exprimer ce sentiment à votre aînée.

—Oui, mon père, bien volontiers.

—Je ne suis point éloigné de souhaiter qu'il s'établisse des rapports empreints d'une certaine cordialité entre ces Valrède et ma famille, tout en maintenant les distances exigées par la différence des situations sociales. M. Anthime Valrède n'est point un méchant homme, mais il a des idées, des prétentions inouïes, capables d'amener un trouble grave dans l'existence des paisibles populations de nos contrées. Mon devoir est de tenir tête à l'invasion de ce torrent menaçant ; je dois me poser en digue résistante devant le flot des nouveautés qu'il apporte. Pour cela, il me faudra avoir avec M. Valrède plus d'une controverse sérieuse.

Satisfait de cet exposé de sa future conduite, le baron retomba dans la profondeur de ses pensées.

La belle Anglaise avait éprouvé un grand plaisir à retrouver Serge en Bretagne. Elle savait qu'il appréciait hautement son caractère indé-

pendant, plein de franchise et de loyauté, et disait de lui : " Il serait digne d'être Anglais," éloge fort grand dans sa bouche de fille d'Albion, fière de son pays.

Quand elles furent rentrées au manoir, Gwendoline dit à sa tante :

—Et vous, tante, vous n'avez pas dit votre impression de Maison-Belle et de ses habitants ?

—O mon beau cygne, les hommes sont terribles.

Il fut impossible d'obtenir de la digne missis Grenville qu'elle développât ce jugement sévère pour la moins belle moité du genre humain.

Elle se borna à répondre :

—Ma royale Gwendoline, vous avez dit une fois que M. Serge il serait digne Anglais. Oui, il serait aussi digne de vous, mais je ne pouis cacher à vous qu'il m'a payé une grande attention toute cette journée. N'en soyez point jalouse, chère petite chose.

Et la royale Gwendoline de sourire, En anglais, on dit payer une visite, payer attention, comme nous disons en France : faire une visite, faire un doigt de cour.

Peut-être pourra-t-on découvrir ce que signifiait cette exclamatlon pour missis Grenville : " les hommes sont terribles," en jetant un coup d'œil indiscret sur le livre de bord qui reflétait la transparence de ses pensers.

" Nous sommes tous été visiter les voisins Valrède, à Maison-Beautiful, tous, excepté miss Pascale. Pauvre chère chose ! Elle n'aime pas de promener chez des inconnus parce qu'elle est d'une irregular construction ; je suis trop cœur féminin pour ne pas démasquer cela. Si seulement elle était construite comme je souis moi-même ! La beauté est un cadeau agréable.

" Quelles difficoultés dans la vie ! N'ai-je pas été aujourd'hui trop sensibles aux grandes quantités d'attentions que ces messieurs m'ont payées? M. Valrède le fils il est très charmant avec Gwendoline dont je suis tante, et son père est un homme sans longs discours comme le baron, mais extrêmely sincère et la pensée dans la main. Plusieurs fois, il voulait toujours me secourir pour descendre une marche ou me cueillir une fleur. J'ai résisté beaucoup à cela. O dear me, les hommes sont terribles... Et le cœur est d'une faible fortification féminine contre leur amiabilité trop considérable... Mon toilette était bien dans le situation, sans un laid petit dog qui a voulu se promener avec un os près de moi. Mme Valrède, digne lady réellement bien jeune et douce pour un fils de cet âge. Je pense que ce voisinement sera bien agréable pour notre séjour ici."

A son grand étonnement, à sa grande satisfaction, le baron eut moins de peine qu'il ne pensait à persuader à l'austère Pascale d'entrer dans ses vues au sujet des nouveaux voisins.

Elle voulut bien accepter le bouquet remis par Serge et pria Floriette de lui raconter en détail la première visite à Maison-Belle.

Celle-ci le fit aussitôt, avec tout l'entrain, toute l'exubérance inhérente à sa nature prime-sautière ; elle décrivit la maison, parla de tout, même de Schamyl et de Trottignon ; mais arrivée au petit épisode des roses thé, elle fit soudaln opérer à son récit une sorte de mouvement tournant et le passa sous silence. Une crainte lui était venu subitement que sa sœur ne souhaitât partager ces fleurs, et combien il lui en eût coûté !... Cette crainte traversa son esprit comme une flèche ; elle se jugea ensuite bien égoïste, eut quelque honte, mais n'osa plus revenir sur l'incident.

Remontée dans sa chambre, elle courut vers le vase de cristal d'où les fleurs semblaient lui sourire, se pencha vers elles et les effleura de ses lèvres. Puis elle les emporta vivement dans son petit atelier, tout en haut, en haut de la vieille tour. Cette pièce était sa retraite favorite, elle venait y peindre des fleurs, y lire de la musique sur un petit piano que sa grand'mère avait fait venir de Paris tout exprès.

Ceux qui prétendent savoir déchiffrer quelque chose dans les cœurs de jeune fille n'ont qu'à employer ici les ressources de leur science. Pourquoi Floriette gardait-elle si jalousement ces roses pour elle, pourquoi ?... Elle-même n'aurait point su le dire clairement.

Dûment mise au courant des incidents de la journée, Pascale dit au baron :

—Je partage absolument votre manière d'envisager la situation, mon père. Je crois, en vérité, que vous avez raison en vous faisant un noble devoir d'opposer la fermeté de vos principes, la sagesse éclairée de votre expérience à cette dangereuse marée montante d'innovations. Je crois démêler en ceci que le jeune Valrède n'est point aussi fougueusement emporté que son père vers ce déplorable courant moderne ; je désire donc vous aider de tout mon pouvoir dans le noble but que vous allez poursuivre. Vous avez bien voulu me confier la direction de votre maison ; souffrez que je me plaise à vous seconder en recevant ces personnes comme peut et sait le faire une fille de la noble famille de Trémazan.

Ravi de voir sa fille dans ces dispositions, le baron la baisa sur le front.

—Vous êtes une grande âme, Pascale, vous savez comprendre toutes choses et accepter les nécessités de l'existence, même lorsque vous pouvez y éprouver fatigue qu difficultés.

Le digne gentilhomme et la fière Pascale, elle-même, pouvaient-ils bien démêler exactement l'impulsion secrète qui gouvernait cette dernière et rendait ces nécessités de l'existence moins pénibles à accepter que son père ne le supposait ?

Si le père nourrissait le désir de combattre les projets et les idées de M. Valrède, la fille se sentait secrètement étonnée d'avoir deviné, senti dans Serge un être absolument indépendant, poliment dédaigneux de cette noblesse de race qui, pour elle, était un piédestal sacré, un don privilégié qui mettait hors de pair ceux qui l'avaient reçu par la naissance. Cette pensée l'irritait ; et, comme le désir de la domination naît fréquemment de la rencontre, du spectacle même de l'indépendance, elle souhaitait de revoir le jeune homme, de le revoir souvent, afin d'arriver à dompter cette fierté, plus grande encore que son orgueil, à elle. L'idée de se retrouver en présence de Serge ne lui était nullement désagréable. Certes, elle n'eût point su exprimer son sentiment d'une façon aussi nette, et peut-être eût refusé de se l'avouer d'une manière aussi claire. Mais n'arrive-t-il pas souvent que nous gardons par devers nous des groupes confus d'idées, de sensations, de désirs, de *vouloirs* demi-inconscients, qui n'attendent qu'une occasion propice de s'affirmer par des faits matériels, ou de se manifester dans la véhémence de l'action ?

XV

Des relations de bon voisinage s'établirent donc entre les deux familles, mais, toutefois, sans acquérir le caractère d'une véritable et cordiale intimité. Malgré la douceur et la simplicité de Mme Valrède, le tact supérieur et l'amabilité de Mme Rochemais, et le charme de la gracieuse Floriette, cette intimité ne pouvait arriver à s'établir, à cause de la différence grande existant entre les goûts, les idées, les manières de voir et de sentir, en toutes choses, du baron et du riche agriculteur. Rien n'était plus opposé de caractère, plus antipathique de toute pièce que ces deux hommes d'essence si différente. Et, chose bizarre, incompréhensible à mesure qu'ils se fréquentaient, ils devenaient indispensables à la vie l'un de l'autre. Ne pouvant se voir sans entamer des discussions qui menaçaient souvent de devenir orageuses, ils se quittaient mécontents, irrités et ne cessaient de rêver aux moyens de se convaincre mutuellement jusqu'au moment où ils se retrouvaient et recommençaient leurs éternelles discussions.

Pascale faisait des efforts d'amabilité qui étonnaient tous les siens, habitués à la voir toujours se renfermer dans la réserve hautaine et dédaigneuse sous laquelle elle cachait l'humiliation secrète que lui infligeait la constante pensée de sa disgrâce physique. Floriette, qui aimait tendrement sa sœur, malgré sa froideur et sa sévérité à son égard, lui sauta un jour au cou en lui disant :

—O ma grande sœurette, si tu savais comme tu es aimable, quand tu t'y mets...

—Cessez donc, Floriette. Vous avez des manières vraiment inacceptables, indignes d'une fille de votre rang.

—Je te dis que c'est la pure vérité. D'abord, c'est M. Serge Valrède qui l'a dit hier encore. Ainsi !

—M. Serge Valrède ! Je ne puis supposer qu'il se soit jamais permis de s'exprimer à mon égard d'une façon aussi familière.

—Mon imposante sœur, il a dit ceci exactement à grand'mère : Mlle Pascale de Trémazan serait une personne accomplie si elle s'abandonnait davantage aux tendances naturelles de son caractère. Là, es-tu contente de cette phrase " correcte" que j'avais traduite à ma façon?

Pascale ne répondit point ; elle détourna la tête, sentant une rougeur furtive monter à ses joues ; mais sa sœur n'en vit rien.

Très heureux d'avoir trouvé pour sa mère un agréable voisinage dans un pays où il craignait qu'elle ne fût bien isolée, Serge s'efforçait de se maintenir en parfait équilibre entre le plus irascible des pères et le plus obstiné des barons. Plein d'attentions discrètes envers les jeunes filles, de soins empressés envers Mme Rochemais et missis Grenville, sur le pied d'une aimable camaraderie avec la belle Anglaise, il s'efforçait de s'assurer de puissantes alliées dans le camp féminin, en cas de " rupture du câble," comme disait sa mère quand ils en causaient ensemble.

—Croirais-tu, Xénie, qu'à ce fils des Templiers, des Croisades, des je ne sais qui... je ne puis faire avaler mon pauvre tabac ? Et d'abord, quelle est cette famille des Croisades ? Il me la jette sans cesse à la tête. Jamais je n'en ai entendu parler. D'où sort-elle ?

Mme Valrède essaya de lui donner des explications sur ce sujet, mais il haussa ses vastes épaules carrées, disant :

—Hein ? Tout ça c'est possible ; mais nous ne vivons plus de cette manière. Il faut être de son temps, ou bien l'on n'est qu'une biqueboron !...

De son côté, le baron, souvent découragé, tamponnait péniblement la mèche de Lamartine avec un foulard à ses armes, et versait amertume de ses insuccès dans le cœur de Pascale.

—Il n'est véritablement pas permis à un homme intelligent, car il est intelligent, ce Valrède, de persévérer dans ses préjugés, dans ses absurdes visées avec une si remarquable obstination. Ma fille, croiriez-vous que tantôt il m'a encore fort incivilement traité d'homme à préjugés, d'entiché de noblesse, et m'a même lancé plusieurs mots, sans doute, offensants, dans son jargon moderne véritablement incompréhensible, s'écriant que mes appréciations sont fréquemment " d'un baderne " et par trop " raseuses " ?

—Il faut l'excuser, mon père, et ne point ôter l'espérance de l'amener à des idées plus raisonnables. C'est un homme de petite édu-

cation, vous le savez. Ces mots, dont j'ignore, comme vous, la signification, témoignent évidemment de son irritation de vous trouver toujours sous les armes, jamais disposé à lui céder en rien. Ses idées sont absurdes, mais il est évidemment sincère. Je suis donc d'avis de ne point vous lasser ; que de conquêtes se remportent par la patience autant que par la violence d'un effort soudain !

—Il est vrai, vous avez raison toujours, ma chère Pascale ; il faut continuer à lui montrer notre supériorité dans la lutte, dit le baron, reprenant courage, car il avait en sa fille une confiance absolue ; sans s'en douter, il se laissait aisément guider, influencer par elle, ce qu'il n'eût supporté de personne autre.

Les deux familles se voyaient et se recevaient donc souvent, à la grande satisfaction de Mme de Rochemais et de Floriette qui, toutes deux, trouvaient quelquefois les étés un peu monotones à Trémazan.

Gwendoline et sa tante se disposaient à partir pour aller passer la fin de la "saison" à Londres. Elles devaient ensuite se rendre aux bains de mer ou à des eaux en vogue ; elles reviendraient à Trémazan vers le mois de septembre.

La veille du départ, les deux jeunes filles causaient ensemble dans le petit atelier de Floriette, au sommet de la vieille tour, tout encombrée d'esquisses, de tableaux, de fleurs, de livres et de musique.

—Surtout pas de paresse ; racontez-moi tout... Est-elle heureuse, cette Gwendoline, de pouvoir ainsi voyager, circuler, aller aux eaux, partout, munie de sa tante !...

—Eh bien, venez avec nous, Flory.

—Méchante ! vous savez bien que père nous accorde à peine trois ou quatre mois de séjour à Paris. Les eaux... perdition !... voyages... pièges !... bains de mer... endroits redoutables !...

—J'aimerais bien meilleur d'avoir un père qui me gronderait, que plus de père ni de mère...

—Pardôn !... je vous ai peinée, ma bonne Gwendoline. A propos de mon père, Richard n'écrit presque jamais. Si vous le voyez, en passant à Paris, grondez-le de ma part, ce vilain !

—Je ne sais si je verrai lui.

—Mais je le veux ; je l'ai informé de votre prochain passage dans ce cher Paris et lui ai donné "l'ordre" d'aller vous présenter ses respects.

—Vous avez fait cela, Floriette, ma chère petite chose.

—Certes, et de mon propre mouvement. Il peut bien se déranger pour aller se mettre aux pieds de mon beau lis blanc, comme dirait missis tante, et se faire gronder de la part de sœurette. Il est bien à plaindre, vraiment !

Mais Gwendoline ne l'écoutait pas ; absorbée dans ses pensées, elle ne répondait rien.

—Alors vous m'écrirez tout ce qu'il vous dira, et pourquoi il ne donne pas plus souvent de ses nouvelles, et s'il a fait quelque chose pour fâcher père et Pascale... j'en ai peur. Grand'mère, elle, ne se fâche jamais. O Gwendola, j'aime bien ma pauvre Pascale, et plus encore parce qu'elle est... qu'elle n'est pas... comme une autre ; mais, voyez-vous, si elle avait votre caractère, je l'aimerais encore plus. Vous auriez été mon idéal de sœur adorable, adorée.

Gwendoline rougit un peu en répondant :

—Ne suis-je pas amie ? amie, c'est sœur choisie.

—Oui, beau lis, oui ; mais, un jour, quelque vilain mari vous gardera dans votre île, dans votre bête d'île, et je ne vous verrai plus. Cela me va déjà chagrinant.

—Je ne sais pas si je marierai jamais, Flory, dit Gwendoline d'un ton empreint d'une certaine tristesse.

—Vous êtes bien trop belle, trop bonne, trop charmante pour ne pas vous marier. Bien sûr, vous avez une foule d'amoureux par tous pays, hein, " royale nièce " de votre tante ? Mais jamais vous ne voulez me raconter cela.

—Je ne pense pas tant de ces choses, très chère. Je suis toute contente avec beaucoup d'amis, et vous principalement.

—Moi la première ! moi avant tout ! s'écria Floriette, en passant ses bras autour du cou de Gwendoline, et fondant en larmes.

—Qu'avez-vous, ma *dearest ?* dit la jeune Anglaise toute inquiète. Dites à moi tout de suite...

—Je n'ai rien, rien qu'envie de pleurer bien souvent, moi qui suis si gaie. Il faut m'aimer beaucoup, Gwendoline ; j'aime tant qu'on m'aime ! Et puis je me tourmente tout d'un coup sans savoir pourquoi. Il me semble que des malheurs nous guettent. nous menacent...

—Et pourquoi ? dites, bien chère, quelle raison ?

—Aucune. Mais je pressens, je vois bien qu'il se passe des choses qu'on ne me dit pas. Mon père est souvent absorbé, soucieux. Rien ne m'ôtera de l'idée que Richard est pour quelque chose dans ses préoccupations.

Miss Mountmoreux tressaillit légèrement. Peut-être en savait-elle à ce sujet plus qu'on ne pensait, mais sa discrétion, son extrême délicatesse, l'empêchait de jamais en parler avec Mme de Rochemais, ni avec sa jeune amie. Encore bien moins avec le baron et Pascale ; pour rien au monde, elle n'eût voulu s'immiscer dans leurs affaires de famille, ni scruter leurs pensées à cet égard.

Les deux jeunes filles se quittèrent donc en s'embrassant tendrement. Missis Grenville éprouvait moins de regret que sa nièce de ce départ, car elle aimait beaucoup la vie agitée des eaux, des voyages, des bains de mer.

XVI

Depuis quelque temps, M. de Trémazan paraissait en effet soucieux et préoccupé ; il avait avec M. de Saint-Giles, le jeune receveur, de fréquents entretiens dans son cabinet de travail ; mais personne ne pouvait deviner le sujet de ces conversations mystérieuses, et aucun membre de la famille ne se fût permis de l'interroger. Seule, Pascale pouvait ne point l'ignorer, mais jamais un mot n'avait dévoilé sa pensée à cet égard.

Le notaire, Mtre Ardoiseau, était quelquefois admis en tiers. Ces jours-là, on entendait le bruit de chaudes discussions s'élever dans le cabinet du baron, mais les murs discrets n'en laissaient rien passer.

Floriette, intriguée, inquiète, un peu curieuse, comme toutes les jeunes filles s'arrangea de façon à rencontrer le notaire, comme par hasard, dans les allées du parc, un jour qu'il sortait d'une de ces mystérieuses conférences. Tout franchement, et sans le moindre détour, elle l'interpella de son ton enjoué.

—Bonjour, monsieur le notaire conspirateur. Que complotez-vous donc avec mon père et ce receveur mystérieux et blond ?

Au lieu de lui répondre sur le même ton, le notaire répondit d'un air morose :

—Chère demoiselle, j'ai peur que ce ne soit pas grand'chose de bon...

—Dites vite, monsieur Ardoiseau, reprit-elle tout inquiète.

Le notaire s'arrêta et la regarda un instant en silence, puis il secoua sa bonne tête ronde.

—Que se passe-t-il ? reprit la jeune fille devenant tout à fait sérieuse.

—Rien pour le moment, chère demoiselle, mais laissez-moi vous dire que tout mon dévouement vous est acquis, et... Enfin, il suffit !... monsieur votre père a quelquefois tort d'écouter certains conseils moins désintéressés qu'il ne le croit, car il n'entend rien aux affaires... Et ensuite M. Richard, votre frère...

—Mon frère ! Que lui est-il arrivé ?

—Rien... rien, ne prenez pas cet air angoissé, ma chère bonne demoiselle. Mais enfin...c'est terrible d'être jeune d'une certaine manière... l'argent file vite avec lui.

—Les affaires... mon frère... de l'argent ? Monsieur Ardoiseau, tout cela est du latin pour moi... mais je sens, je devine qu'un danger menace ma famille... Que puis-je faire ? Parlez-moi, mon cher monsieur Ardoiseau, je nous en prie ne me cachez rien. Ma mère m'en a laissé de cet argent, à ce que dit grand'mère ; ne peut-on le prendre pour arranger ces vilaines affaires ?

Le notaire demeura un instant sans répondre, la regardant avec un

mélange d'admiration et de curiosité, comme si on lui eût parlé d'une chose à la fois amusante et triste.

— Bonne chère gentille demoiselle, vous êtes un ange... J'ai eu tort de vous alarmer. Surtout ne me trahissez point.

—Mais vous ne m'avez rien dit !

—C'est encore trop. Je vous le répète ; vous ne doutez pas de mon dévouement pour vous d'abord, pour votre famille ensuite ?

—Merci, mon cher monsieur Ardoiseau. Mais pourquoi moi d'abord, comme vous dites ? Je n'ai rien fait, jamais, pour mériter cette première place dans votre bonne amitié.

—Mais tout le monde vous aime, ma chère demoiselle, depuis nos pauvres paysans jusqu'à... vous savez bien qui... non ! vous avez le talent de me faire bavarder, moi, un sage notaire ! Je me sauve, j'ai des lettres et des télégrammes à faire envoyer de Brest, il faut que je me dépêche... Adieu, adieu.

Il revint sur ses pas.

—Surtout pas un mot. À personne.

Et il se sauva, trottant sur ces petites jambes potelées, vers la porte du parc où l'artendait son américaine, haute sur roues, et bien attelée d'une excellente bête qui faisait lestement ses cinq lieues à l'heure.

La jeune fille restait immobile toute préoccupée, se demandant si elle ne ferait pas prudemment de parler à sa grand'mère des demi mots échappés au notaire.

XVII

En août, Gwendoline et sa tante revinrent à Trémazan, à la grande satisfaction de toute la famille, et principalement de Floriette. Visites et promenades reprirent donc avec plus d'entrain que jamais. Miss Mountmoreux excellait à organiser les parties, à reprendre son grand air tranquille de souveraine en voyage. Ni le temps, ni l'heure matitale, ni la fatigue, ne l'arrêtaient ; toujours belle, souriante et calme, elle était la première levée, prête et correcte, jamais en retard ni de mauvaise humeur.

Le baron appréciait beaucoup cette manière d'être ; la charmante Anglaise avait su lui plaire et capter sans effort toute sa bienveillance. Pascale seule restait rétive, défiante et froide sous sa politesse cérémonieuse.

Dans une de ses visites à la famille de Trémazan, Mme Valrède exprima une fois le grand désir de visiter le Finistère et ses curieuses villes anciennes. Le baron avoua ingénument que, bien qu'il habitât le pays depuis longues années, jamais cette idée ne s'était présentée à

l'examen de sa pensée quotidienne, sa fille Pascale aimant peu les déplacements et redoutant volontiers toutes les fatigues.

—Mais je suis allée l'année dernière à Saint-Pol, avec grand'mère et Gwendoline, voir notre grand'tante de Kercambo, Mme Valrède sera certainement charmée de parcourir ces coins si curieux de la vieille Bretagne. Nous pourrions... je serais enchantée...

—Vous avez, suivant votre coutume, grande hâte de décider toutes choses à votre gré, Floriette !

—Pardon, mon père...je pensais que vous permettriez, que...

—Ne sauriez-vous laisser toute initiative à votre sœur aînée, à votre père, au sujet de ce qu'il convient de faire ?

Elle se tut et baissa les yeux, toute honteuse d'être ainsi réprimandée

—Monsieur, dit Serge en intervenant, voulez-vous me permettre de vous soumettre un plan qui aurait peut-être l'heureuse chance d'être agréé par ces dames ?

Le baron daigna incliner courtoisement la tête, et le jeune homme continua :

—On pourrait disposer des relais sur la route de Lesneven à Saint-Pol ; ces dames ne quitteraient point leur landau.. On irait à petites journées à travers un pays charmant : arrêt à Saint-Pol-de-Léon, pour voir les églises ; visites à Roscoff et retour par Morlaix, où mon yacht serait à leur disposition pour les ramener ici par mer. Toute fatigue leur serait ainsi évitée. Ma mère la redoute, du reste, plus que personne. Qu'en pense mademoiselle de Trémazan ?

Il se tourna vers Pascale d'abord, puis vers Mme de Rochemais, manœnvre pleine de diplomatie dont la fine et bienveillante femme lui sut un gré infini. Elle vit qu'il avait parfaitement deviné que sans l'assentiment de Pascale, rien ne se faisait dans la famille.

Le baron regarda sa fille comme s'il attendait sa décision pour se prononcer ; mais personne ne remarqua le léger froncement des sourcils du jeune Valrède, provoqué sans doute par la difference notoire marquée avec laquelle le père de famille traitait ses deux filles, même devant des étrangers, tant cette façon d'agir lui était devenue naturelle et coutumière.

Pascale resta un moment silencieuse.

—Disez votre pensée, je vous en prie, ma très chère mademoiselle, s'écria naïvement missis Grenville ; je ne saurais le deviner, car vous avez un visage réellement imperméable. Et j'aimerais beaucoup de faire cette promenade.

—Oh ! Pascale, dis oui ! Je serais si contente ! glissa Floriette dans l'oreille de sa sœur, mais point si bas que tout le monde ne l'entendit.

Une fois encore, Serge fronça ses épais sourcils.

—Mais... dit enfin Pascale, si tout le monde le désire, je ne voudrais certes pas être un obstacle... Je me ferai un plaisir de promener Mme Valrède dans notre beau pays breton. Ce sera avec un sentiment de joie mélangé d'un légitime orgueil que je lui en montrerai les beautés. Ne suis-je pas d'un sang qui est lié à toute l'histoire de la Bretagne ?

— Vous voyez, madame, combien ma chère fille est toujours, empressée de se rendre agréable à tous, à sacrifier même son inclination pour le repos et la solitude, enfin de ne priver personne d'un plaisir ou d'un délassement compatible avec le goût et les bienséances.

—Mêci, my dearest Pascale, dit Gwendoline de sa voix calme ; vous êtes vraiment bien aimable de consentir à accompagner nous et descendre ainsi de votre tabouret de statue.

Tout le monde sourit, sans oser rire tout à fait, à l'exception de Pascale, un peu mécontente, car elle saisissait parfaitement le sens de ce remerciement empreint d'une légère ironie. Elle sentait en outre le regard de Valrède obstinément fixé sur elle, comme s'il eût voulu scruter le fond de sa pensée intime.

Mme Valrède dit alors de sa voix douce :

—Je vous suis fort reconnaissante ; alors nous laisserons mon fils s'occuper de tous les détails de cette excursion, qui ne saurait manquer d'être intéressante et charmante, avec un guide tel que vous, mademoiselle.

Floriette, cachée derrière sa grand'mère, saisissait une des grandes boucles blanches qui roulaient sur son épaule, et disait tout bas en la tirant doucement :

—O grande belle boucle de bonne grand'mère, que je suis contente ! Comme je vais *nous* amuser... j'aime tant à aller et venir... chut ! grande boucle, ne le dites à personne, mais je suis ravie, ravie... voilà une Pascale aimable, condescendante, étonnante... une Pascale inédite, car si elle avait dit " non ", cette Pascale pleine de bénignité, tout ratait.

Grand'mère et la boucle blanche ne furent pas seules à entendre cet épanchement intime de la jeune fille ; quelqu'un aussi l'entendit et vit fort distinctement des yeux de saphir brillants de joie ; un singulier sourire passa comme un éclair sur un visage impassible, pour aller se perdre sous des moustaches reliées à des favoris bruns taillés à la mode russe.

M. Anthime, invité et consulté, répondit à sa femme :

—Eh, va donc te promener à ton gré, Xénie, si cela te fait plaisir, avec ou sans ces empaillés de baron et de sa fille, la grande noire. L'autre, la blonde feu, je ne dis pas ; elle est vivante, celle-là ! Ah ! pourquoi ton ours gris est-il toqué de cette grande Anglaise ! Une

belle fille, un brin magnifique, c'est vrai, et riche, mais.. Enfin, ça le regarde. Te faut-il de l'argent?

—Pourquoi faire, mon ami? Serge s'occupera de tout.

— Mais pour jeter à ces fainéants de gens sans pieds ni mains auxquels tu aimes à donner, et Dieu sait s'il en manque dans ce misérable pays! Un tas de paresseux! Attends, quand ma culture du tabac aura réussi, il y aura de l'ouvrage pour tous, et le premier fainéant que j'attrape, je l'étrille comme un cheval de Cosaque.

—Pourquoi ne viendriez-vous pas avec nous, mon ami?

—Moi? Eh, veux-tu que j'aille perdre mon temps à regarder des paysages et de vieilles bâtisses bonnes à rien? J'aime bien mieux travailler à installer ma deuxième forme pour les prés-salés. Voilà encore une chose que ton baron ne peut digérer, sous prétexte que cela ne s'est jamais fait ici. La belle raison! Il est de cette force; je n'aurai jamais fini de me disputer avec lui. J'en étouffe souvent.

Mme Valrède n'insista pas; elle craignait trop que le caractère emporté de son mari ne finit pas amener une brouille sérieuse avec les Trémazan. Peut-être son cœur maternel caressait-il quelque doux rêve qu'elle eût été bien attristée de voir dissipé pour des causes aussi futiles.

Le baron, de son côté, exprima son regret en termes des plus corrects, mais au fond il éprouva un certain allègement à la pensée de n'avoir pas à vivre pendant plusieurs jours dans la compagnie d'un homme dont les principes, les idées subversives et les façons familières se trouvaient en complète opposition avec les siens.

Quand on a l'heur d'appartenir à la bonne noblesse bretonne, on doit tenir, à l'égard de toutes choses, une règle de conduite absolument inflexible. Ce personnage inouï ne lui avait-il pas encore fait cette sortie inqualifiable les jours précédents, en regardant le jardinier qui taillait des branches mortes:

—Voilà comment on rajeunit les arbres; c'est comme les familles. Vous auriez dû, monsieur le baron, mettre Mlle Pascale au couvent, car, enfin, elle est une branche sèche dans votre famille...

Pascale!...Mlle de Trémazan! être ainsi traitée par ce fabricant de pains de sucre! La comparer...oh! la mettre au couvent! elle, l'âme de la maison de Trémazan, une branche sèche...

Le baron suffoquait. L'autre avait eu l'audace sans pareille d'ajouter tout tranquillement:

—...Et ensuite marier Mlle Floriette, qui est d'une jolie santé et fraîche comme un matin de mai. Car, enfin, les jeunes filles ne sont pas au monde pour qu'on en fasse des conserves.

Le baron n'avait pas répondu de suite, tant il était saisi, suffoqué de cette manière véritablement sans gêne d'énoncer des idées en

complète opposition avec ses principes et les coutumes admises dans la vieille noblesse bretonne.

—Monsieur ! monsieur de Valrède !...

—Valrède tout court, s'il vous plaît, sans " de."

—Veuillez admettre, monsieur, que je ne permets à personne de s'immiscer dans la direction de ma famille.

—Je ne m'immisce pas dans rien du tout. Je dis seulement qu'il n'y aurait pas de mal de marier votre jolie petite à un gentil garçon comme...

—Je ne donnerai jamais mes filles qu'à des gentilshommes de bonne souche, de sang noble ; ma fille cadette ne sera mariée qu'après sa sœur, sachez-le, monsieur. Ce sont des choses décidées, arrêtées et qui ne se feront qu'avec le consentement, l'approbation de notre prince.

Oh ! bien alors, c'est complet ! dit Valrède en gonflant ses grosses joues, hérissant ainsi sa barbe grisonnante, ce qui donnait à sa figure un air comique et formidable.

Le baron, très froissé, l'avait quitté en le saluant avec raideur. Anthime avait raconté cette scène à sa femme, en riant de son rire bruyant ; mais Xénie l'avait grondé.

—Ah ça, avait-il répondu tout prêt à se mettre en colère, ah ça, il est fou, ce bonhomme ! Où pense-t-il dénicher un épouseur pour sa disloquée, qui n'a rien d'aimable encore ! Ils n'ont déjà pas tant d'argent, ces Trémazan du vieux manoir de la vieille Tour ; et il m'est revenu que ton baron compromettait à la sourdine sa fortune dans des spéculations absurdes.

—Vraiment ? Qui a dit cela ?

—Des gens bién informés. Les " on dit " sont généralement les avant-coureurs de mauvaises nouvelles. Il paraît aussi que le fils, l'officier, croque l'héritage par avance. Tu verras qu'un beau jour ces nobles gens, ces orgueilleux de la vieille Bretagne, se trouveront sur la paille. Qu'ils ne fassent donc pas tant les fiers !

—J'espère bien que vous vous trompez, mon ami.

—Me trompe pas. Sais ce que je dis. Un homme qui n'admet aucun progrès, aucune amélioration dans l'agriculture, un homme qui déteste Paris et les chemins de fer, vois-tu, Xénie, un homme comme cela n'est pas de son temps. Il coulera bientôt, à pic ! hron.

PIERRE GAEL.

(*A continuer.*)

65

LES SAUVAGES DU CANADA.

A Monsieur Léon Barat.

Vous parlez avec flatterie,
En homme galant et courtois,
Des hardis coureurs de prairie
(Chez nous, on dit *coureurs des bois*)
Que ni régiments d'Angleterre,
Ni forêts dont nul ne sonda,
Avant eux, le sombre mystère,
(Hors les Indiens du Canada)

Ni les cris de l'ours en furie,
Ni les sentiers à se frayer,
Ni l'indienne galanterie
Ne purent jamais effrayer.—
Merci de l'aimable pensée
Que votre cœur nous accorda,
Dans cette langue cadencée
Déjà connue au Canada.

Mais souffrez que l'un des sauvages
Dont vous dites beaucoup de bien,
Après un bal sur les rivages
Du noble fleuve canadien,
Passe au creuset de notre histoire
(Que voulez-vous ? c'est son dada)
Votre désopilant grimoire.
Dieu protège le Canada !

Il n'y mettra pas d'amertume,
Car, pour n'être qu'un Iroquois
Par la langue et par le costume,
Il aime à s'amuser parfois.
Il ne se peint plus le visage,
Notez ça sur votre agenda,—
Il n'est plus même anthropophage
Ce naturel du Canada.

Bien que de la race sublime
Qui vit aux bords du St-Laurent,
Il ne chante pas sur l'abîme,
Ni ne fume sur le torrent.—

Ce n'est pas là le fait d'un brave
Que la gloire toujours guida ;
Mais, je l'avoue, on se déprave,
Comme chez vous, au Canada.

Remontant à son origine,
Et consultant les vieux papiers,
Il pourrait trouver, j'imagine,
Qu'il eut des cousins bateliers ;
Mais, dès longtemps, dans sa famille
Que le bon Dieu toujours garda,
Par l'aviron très-peu l'on brille
Hélas ! où va le Canada !

Le sang qui coule dans ses veines,
Même en dépit de vos arrêts
Et des œillades des Indiennes,
Est resté, certes, bien français ;
Et votre théorie épique,
Sur la façon dont se fonda
Le plus beau peuple d'Amérique,
Est fort risquée au Canada.

Vous ne l'avez pas inventée ;
Soit, je le sais, bien avant vous,
Des farceurs l'avaient colportée
Qui disaient venir de chez nous.
Bien plus, l'un d'eux, moins fin que l'ambre,
Tant qu'il put nous vilipenda.
Contre les voyageurs en chambre
Dieu protège le Canada.

Vous nous aimez, nous, notre gloire,
Impossible de le nier.
Mais, pour Dieu ! lisez notre histoire,
Et cessez de nous décrier.
Puis, ne conservez pas rancune
Au Sauvage qui vous gronda,
Et disons d'une voix commune :
Dieu protège le Canada !

ERNEST MARCEAU.

Ottawa, Février 1887.

LE ROI DES CORSAIRES.

JEAN BART. (1)

A Wendune, dans la Belgique, existe une étrange tradition. Lorsque la nuit est bien noire et que le vent caresse les vagues endormies, souvent, disent les pêcheuses de grenades, on voit errer sur les flots un vaisseau de feu. C'est, ajoutent-elles, celui que montait Jean Bart, le roi des Corsaires. Du reste, il n'y a pas à s'y méprendre, car son ombre est parfaitement reconnaissable, dessinée, comme elle l'est, par les flammes du navire qui serpentent et ondoient autour d'elle.

Cette ombre de Jean Bart, je me propose de l'évoquer ce soir devant vous. Elle ne saurait vous effrayer : c'est l'ombre d'un ami. Elle ne peut que vous être agréable : c'est l'ombre d'un frère et d'un patriote. Elle vous sera utile : les luttes qu'elle a faites, sont les vôtres, et, quand il n'est plus permis d'être corsaires sur mer, il peut être nécessaire encore de le devenir sur terre. Mon seul regret sera de ne pouvoir vous la présenter au milieu des flammes d'un langage poétique, le seul qui convienne à un pareil sujet ; votre cœur suppléera à la froideur de mon discours et votre imagination verra ce qu'une plume inexpérimentée comme la mienne ne sait pas peindre.

Avant d'aborder de front mon sujet, vous me permettrez une réflexion, du reste nécessaire pour comprendre toute ma pensée dans le choix que j'en ai fait. Si la Manche est étroite, elle est bien profonde, et, comme on l'a remarqué souvent, cette profondeur n'est rien si on la compare à celle des différences et de l'antagonisme qui séparent les deux grands peuples riverains : les Anglais et les Français. Or, dans l'appréciation de leurs grands hommes, ce contraste est très-marqué.

Demandez à un Anglais ce qu'il pense d'une des célébrités historiques de son pays ; il altérera la vérité pour la faire céder au patriotisme plutôt que de montrer les imperfections d'un grand homme. Les débauches sanglantes de leur Henri VIII, les longues perfidies de leur Elizabeth, " l'hypocrisie raffinée " de Cromwell, l'astucieuse

(1) Travail lu comme conférence à l'Institut Canadien-français d'Ottawa, le 19 décembre 1886.

cupidité de leur Marlborough semblent presque trouver grâce à leurs yeux, vu le bien qu'ils firent au pays.

Il en est tout autrement chez nous. Voltaire l'a dit : " Rabaisser nos gloires françaises, surtout rois et ministres, c'est, semble-t-il, plaider la cause du genre humain et paraître être libre." Et, ce qui est pis, Voltaire, si souple à enguirlander Catherine II et Frédéric II pour leur succès contre la Pologne et même contre la France, s'est acharnée avec une persévérance inouïe contre la plus sublime, la plus touchante, la plus patriotique de nos gloires nationales !

Ainsi le maître, ainsi les disciples. Dans *le roi s'amuse*, Victor Hugo n'a-t-il pas odieusement travesti au théâtre, François Ier, le dernier des chevaliers mais aussi le premier des marins français ?

Quel auteur français a encore rendu justice au plus français de nos rois Henri IV que nous ne connaissons guère que par la plate et injuste plaisanterie de Sully : *Paris vaut bien une messe*, ou par son ridicule amour pour la belle princesse de Condé ?

Richelieu, Mazarin, si français par le cœur, Louis XIV, le malheureux Louis XVI, que dis-je, chacun de nos grands hommes a trouvé, parmi nous un romancier, à défaut d'un historien, pour dénigrer son caractère ou pour dénaturer ses actes.

Serait-ce jalousie de notre part ? serait-ce folle prétention à une égalité aussi utopique que dangereuse ? Je ne juge point ; je me contente de constater un fait.

Par contre, si un homme a su caresser la fibre sensible du moment, il y a immédiatement chez nous enthousiasme, culte, idolâtrie à son égard. De là à la légende, le passage est rapide ; et aussitôt on vous fabrique un Napoléon de toutes pièces, on vous le fait parler un langage qu'il ne tînt jamais et on le grandit à la taille d'un demi-dieu. Vrais athéniens qui, selon le caprice, condamnons le héros que nous venons d'applaudir ou qui déifions à l'heure même celui que nous avons méprisé.

Jean Bart n'a point échappé à cette douce tendance de l'esprit français. Il a vu, aux pieds de sa statue, des jaloux qui essayaient de l'abaisser en minant son piedestal, voire même en lui sciant les pieds et aussi, des maladroits, lesquels, éblouis par les brillantes vertus du marin, ont laissé dans l'ombre ses autres et plus belles qualités.

Nous nous efforcerons de faire ressortir les unes sans oublier les autres et de peindre Jean Bart sous le double aspect de corsaire intrépide et d'homme de génie. J'espère, Mesdames et Messieurs, que ce retour sur une page d'histoire ne sera pas trop ennuyeuse.

I

JEAN BART, CORSAIRE.

Sur la mer du Nord, en face et à quelques lieues de la Tamise, se trouve le fameuvx port de Dunkerque. Egalement gênant pour l'Angleterre dont il réveille les flottes et pour la Hollande qu'il recommande, il est extrêmement précieux à la France, puisqu'il lui permet de surveiller ceux qui furent longtemps ses ennemis et d'offrir un asile assuré à ses navires, quand ils sont menacés soit par la tempête, soit par le canon de l'ennemi.

Peu de villes ont eu autant de gloires maritimes ; peu de villes aussi ont été victimes d'autant de traités internationaux. Elle appartint tour-à-tour aux comtes de Flandre, à l'Espagne et à la France ; mais, sous toutes ces dominations, ses habitants méritèrent cet éloge de Sarasin dans *l'Histoire du Siége de Dunkerque* : " L'antiquité n'a point connu d'hommes plus déterminés sur la mer que les Dunkerquois, et nous ne lisons nulle part d'actions navales plus hardies que celles qu'ils ont exécutées. "

Quand Jean Bart y naquit, le 21 octobre 1650, Dunkerque était aux mains de la France : Condé l'avait prise en 1646, et, si plus tard, en 1652, elle fut reprise par l'Espagne, puis cédée à l'Angleterre par la France en 1658, elle redevint définitivement une ville française en 1662, par l'acquisition qu'en fit Louis XIV, du besoigneux Charles II, roi d'Angleterre.

Les lieux prédisposèrent donc Jean Bart au grand rôle qu'il sut remplir plus tard ; les événements de l'époque et les conditions de sa famille ne l'y poussèrent pas moins.

Cette époque fut solennelle dans l'histoire de l'Europe. La petite république hollandaise, avec ses cent vaisseaux de ligne commandés par le célèbre Tromp, tenait l'empire des mers. La même année, le même mois et presque le même jour où Dunkerque avait salué Jean Bart, la Hollande avait vu naître le prince d'Orange, Guillaume III, Stathouder de son pays, puis roi d'Angleterre, dont l'ambition démésurée n'eut d'égal que sa haine implacable contre Louis XIV. Toujours défait, il triomphera toujours, et c'est lui qui sera l'âme passionnée de toutes les ligues et coalitions contre la France.

Jusque-là, la France était, malgré les efforts persévérants de François 1er, d'Henri IV et Richelieu, restée enserrée dans le cerele de fer forgé par Charles Quint : l'épée de Condé et de Turenne a déjà abaissé l'Autriche et le traité deWestphalie consacré à cet abaissement ;

en 1859, le traité des Pyrénées va ratifier la ruine de la branche espagnole.

Louis XIV, âgé de treize ans, est à la veille d'exercer ce qu'il appelait " son métier de roi ", tandis que Mazarin surnage toujours, comme le liège, sur les flots que sa politique trop incomprise par les uns, trop jalousée par les autres, soulève écumants autour de lui. Sous le grand roi, la guerre sera presque permanente, et, avec un Colbert, la marine aura un beau rôle à y jouer.

Il y avait donc, comme l'on dit aujourd'hui, de la poudre dans l'air du 17e siècle : qui s'étonnera que l'ardent patriotisme de Jean Bart l'ait aspiré avec délices.

Que si l'on ajoute à toutes ces causes l'influence plus décisive encore que durent exercer sur Jean Bart les récits des exploits de son grand-père maternel, l'héroïque Jean Jacobsen et aussi ceux de son père, Cornil Bart, corsaire, lui aussi, et mort de blessures reçues en combattant, nul n'aura peine à comprendre ce que dut être, ce que fut notre héros.

Son père mourant lui avait pu dire avec orgueil, après le récit animé d'une bataille navale : Voilà, mon fils, quel a été ton grand-père,... voilà quel j'ai été... imite-nous. Pour dernière consolation, il avait emporté ce cri de revanche, hàbituel sur les lèvres de Jean Bart : Oh ! les Anglais !

Nous allons voir comment Jean Bart sut tenir sa promesse.

Dès l'âge de 12 ans, en 1662, il était mousse en Hollande. Après avoir servi quatre ans à bord d'un corsaire français, il se mit au service de Ruyter et dut recevoir là de grandes leçons, pendant les six années qu'il passa sous les ordres de ce grand homme de mer. Quelle part prit-il à l'expédition de Chatham contre l'Angleterre ? Fut-il l'un de ceux qui poursuivirent et brûlèrent les débris de la marine anglaise jusque dans la Tamise ? On n'en peut guère douter. quoique l'histoire ne le dise pas. Mais, ce que l'histoire dit, c'est qu'il resta fidèle au drapeau français, lorsque Louis XIV déclara la guerre à la Hollande et qu'il aima mieux mettre en danger son avenir (Ruyter lui proposait le titre de capitaine de brûlot) que de servir contre son pays. Une chaloupe l'amena à Dunkerque, sa patrie, et il y resta jusqu'en 1674, sans attirer l'attention de ses concitoyens.

Cette année-là, il reprit la mer, et telle fut son ardeur qu'à la fin de 1675 le nombre de ses prises s'élevait déjà à 670. Le pavillon de Jean Bart devint de ce moment la terreur des Hollandais : bientôt il sera connu de toutes les nations maritimes.

Nous ne le suivrons point dans toutes les courses qu'il fit soit à bord du *Roi David*, soit à bord de la *Royale* ou de la *Palme*. Disons seulement un mot de sa manière de combattre. Presque toujours Jean

Bart était accompagné de son célèbre ami Charles Keyser. Quoique plus jeune de cinq ans, c'est lui qui donnait les ordres. Un autre curieux détail, c'est que Jean Bart, sans doute par un raisonnement puisé dans sa connaissance parfaite du caractère des matelots, croyait intéresser davantage ses marins au succès d'une attaque en leur donnant accès dans la délibération. Ainsi, avant le combat, Jean Bart prenait familièrement l'avis, non-seulement de ses officiers, mais aussi de ses matelots ; mais une fois ce plan bien arrêté, bien adopté, il fallait qu'il fut rigoureusement observé, et, autant Jean Bart s'était montré conciliant avant et durant la délibération, autant il devenait impérieux et absolu pendant l'action.

Ce sont ces prises de Jean Bart, sans doute, ainsi que son intrépidité et son influence sur les autres corsaires qui donnèrent à Colbert l'idée de former à Dunkerque comme une escadre de course sous son commandement. Ce projet ne se réalisa pas. Mais, pour prouver de quelle haute estime Jean Bart jouissait alors à la cour, il nous suffira de rappeler que Louis XIV, qui en 1675, l'avait honoré d'une première marque de distinction, le promut au grade *d'un de ses lieutenants de vaisseau*, après la paix de Nimègue, le 8 janvier 1679. A cette occasion, signalons sa fière et légitime indépendance. On lit en effet dans Lalandelle, *Histoire de Dugay-Trouin :* " Jean Bart n'accepta de Colbert sa nomination dans le corps des officiers de l'Etat qu'à la condition expresse de ne venir en sous-ordre à bord d'aucun navire. "

Chaque année fut marquée par de nouveaux triomphes sur les ennemis de la France. Enfin arriva l'an 1688. Le prince d'Orange venait de s'assurer le trône d'Angleterre, contre les droits de Jacques II, son beau-père. Jaloux de Louis XIV, il a réussi à liguer contre lui et la France, l'Empire, l'Angleterre et la Hollande, l'Espagne, la Lorraine, la Savoie et une grande partie de l'Italie. Neuf années durant et en pure perte, car le traité de Ryswick laissera l'Europe dans le même état, il faudra batailler sur terre et sur mer.

Jean Bart y jouera son rôle, appelé par la confiance de Seignelay à commander la *Railleuse*, il se distingua en toute occasion, quelque fut le nombre de ses ennemis, il ne se laissa jamais intimider ; aussi ses prises furent-elles nombreuses et ses triomphes brillants.

C'est ici le lieu de raconter un épisode de l'an 1689 et qui montre comment Jean Bart entendait le courage. Le 25 avril, après avoir pris l'*Union*, navire espagnol, chargé d'or et d'argent il faisait voile vers Dunkerque, lorsqu'il rencontra un corsaire hollandais et engagea avec lui une lutte des plus sanglantes. Ce jour-là, selon sa coutume, nous raconte un écrivain, Jean Bart était à l'arrière, proche la barre du gouvernail, qu'il prenait souvent, et là attendait le moment d'ordonner l'abordage.

A ses côtés, le corsaire avait son fils.

La flûte hollandaise, armée en guerre, portait 24 canons en batterie. Préjugeant que Jean Bart la voulait aborder, elle ménagea son feu ; et, par une manœuvre rapide. après avoir feint un instant d'attendre la *Railleuse*, en restant en panne, elle lui envoya toute sa volée, et fit servir aussitôt vent arrière.....

L'effet de cette bordée, qui prolongea la frégate de Jean Bart de l'avant à l'arrière, fut fatal : onze hommes tombèrent morts ou blessés, et un boulet vint en ricochant se loger dans les caissons du couronnement, proche duquel étaient Jean Bart et son fils.

Ce pauvre enfant, en entendant sifler cet ouragan de fer, pâlit..... comme en 1666 son père avait pâli, lors de son premier combat sous Ruyter.....puis, cédant à l'instinct de la conservation, l'enfant fit un pas comme pour fuir.

Jean Bart, qui le couvait d'un œil ardent... le vit... le saisit par le bras, et lui dit en riant :

—Ce sont les dragées de ton baptême de corsaire, mon petit Cornille. Ne te baisse pas pour les ramasser... il s'en trouvera d'autres...

L'enfant le regarda sans le voir ; sa vue était troublée, son teint blafard, une sueur froide collait ses longs cheveux blonds à ses tempes, et ses genoux fléchissaient en se choquant.....

Jean Bart eut aussi *peur* pour son fils, et pourtant la terreur de cet enfant était concevable : deux matelots mutilés étaient là gémissant à ses pieds... et le troisième était mort.

—Je te dis que ça n'est rien, mon petit Cornille, reprit Jean Bart en embrassant son fils avec tendresse et le faisant asseoir près de lui sur le banc de quart ; je te dis que ça n'est rien ; ça n'attrape que des lâches... et comme tu n'as pas peur ni moi non plus, ça ne nous regarde pas.

A ce moment, Peter Mall, le lieutenant de Jean Bart, lui vint demander s'il fallait tirer ; car la hollandaise, ayant viré, revenait sur la *Railleuse* serrant le vent.

—Non, sainte croix ! non... qu'on soit paré pour l'abordage ; et, en attendant, ronge encore ton feu, vieux Mall, attends ces buveurs de bière bord à bord, et, une fois là, envoie-leur ça... mais de près, à la dunkerquoise : "que la bourre ferme le trou de la balle et lui serve d'emplâtre..." n'est-ce pas, mon brave petit Cornille ? ajouta Jean Bart en serrant dans ses mains les mains glacées de son fils toujours tremblant.

A ce moment, la hollandaise, se trouvant à demi-portée de canon de la *Railleuse*, dévia un peu de sa ligne, et une nouvelle bordée de fer vint rugir dans les apparaux de la frégate, fit peu de dommage, mais emporta un second timonnier qui assurait la drisse de pavillon du bâton de poupe.

Cornille Bart ne put surmonter sa terreur ; il se jeta sur le pont en s'écriant :

—Grâce, mon père !... j'ai peur, je suis perdu !

A cet accent nerveux, profond et insurmontable de l'effroi poussé jusqu'au dernier paroxysme, Jean Bart jeta un terrible et déchirant regard sur son enfant. En une seconde, mille idées contraires, furieuses, navrantes, désespérées, passèrent sur son large front comme des nuées d'ouragan... mais il fallait agir.

Pendant que le malheureux enfant se cachait aux pieds de Jean Bart, sa frégate allait aborder l'ennemi et son équipage l'observait en silence... Jean Bart prit alors un épouvantable parti : saisissant un bout de manœuvre et se faisant aider par Peter Mall, il releva son fils et l'attacha au mât d'artimon, droit, debout, faisant face à l'avant ; puis sautant sur le couronnement, il commanda : Feu ! feu !... partout !

La volée de la *Railleuse* partit à longueur de refouloir...

—Aborde ! cria alors Bart d'une voix tonnante ; et, au même instant, repoussant le timonnier, il lui prit la barre, la mit toute dessous ; et, tournant la tête vers son fils, il jeta ses yeux sur lui avec une indicible expression d'angoisse et de honte...

Mais quelle fut sa gloire ! son enfant était encore pâle... mais il redressait fièrement sa tête, et son air fixe et hardi changea le regard d'abord si douloureux de son père en un regard de triomphe.

Jean Bart enleva le corsaire hollandais. Par sa résolution héroïque, il avait crée un vice-amiral pour la France et assuré la discipline à son bord.

Ce fait, à lui seul, nous peint mieux le corsaire que toutes les paroles élogieuses que l'on pourrait écrire. C'est vrai qu'il fut fait prisonnier par les Anglais et incarcéré à Plymouth. Mais, si l'on réfléchit aux circonstances, on voit que cette infortune ne fut pas une défaite. Jean Bart et Forbin n'avaient que deux petites frégates pour convoyer quatre batiments marchands ; les Anglais avaient deux vaisseaux de 42 et 48 canons ; Jean Bart eut la douleur de voir son lieutenant et une partie de son éqnipage le déserter lâchement ; les quatre navires marchands s'enfuirent au lieu de se battre, et enfin, ce ne fut qu'après avoir lutté pendant deux heures dans ce combat inégal et qu'après avoir été blessé, qu'il consentit à se rendre.

Du reste, les Anglais ne le gardèrent pas longtemps. Une nuit, Jean Bart scia les barreaux de la fenêtre de sa prison, se laissa glisser le long des rochers de la rade de Plymouth, sauta dans un canot avec Forbin et après 48 heures et 64 lieues de traversée, durant lesquelles il rama sans relâche et avec *une vigueur infatigable*, dit un récit du temps, il aborda près du port de St-Malo.

Ce fut à la suite de cette évasion, le 25 juin 1689, que Jean Bart fut

fait capitaine de vaisseau. Dès lors, il compta à la cour et on le consulta sur les armements à faire, sur les expéditions à entreprendre. Son courage ne faillit jamais.

Depuis longtemps, il sollicitait en vain près de Seignelay la création d'escadres de courses ; mieux inspiré, Pontchartrain cède a ses instances au commencement de l'année 1691. La France n'eut pas lieu de le regretter. Dès le 24 octobre de la même année, Jean Bart, à la tête de 7 frégates et d'un brulot, enlève, malgré 37 vaiseaux anglo-bataves qui le bloquaient depuis quinze jours, quatre navires anglais richement chargés et met le feu à 80 autres navires marchands. Puis, il alla faire une descente en Angleterre, à Newcastle, où il brûla 200 maisons et d'où il ramena à Dunkerque pour 500,000 livres de prises. A peine y a-t-il remis en état trois de ses meilleurs navires, qu'il repart croiser dans le nord, attaque une flotte hollandaise, prend le plus grand des trois vaisseaux de guerre qui la convoyaient, met en fuite les deux autres et amène au port de Dunkerque les navires de la flotte et ses riches marchandises, notamment des blés, seigles et orges vivement désirés en France.

A la brillante affaire de Lagos, où la marine française se releva de l'échec de La Hougue, Jean Bart prit pour sa part six navires anglais de 24 à 50 canons, tous richement chargés.

La même année, le 15 décembre, nous le retrouvons capturant trois frégates anglaises.

Vient le combat qui mit le comble à sa gloire, non pas tant par l'intrépidité déployée par Jean Bart contre des forces supérieures (il nous y a habitués), que parce qu'il fut l'un des services les plus grands rendus au pays à cette époque : le blé qui se vendait 30 livres la mesure descendit tout aussitôt à 3 livres.

Laissons Jean Bart lui-même nous raconter, avec sa modestie ordinaire, cet exploit du Texel, dans une lettre au ministre :

" DUNKERQUE, le 3 juillet 1694.

" J'ai l'honneur, Monseigneur, de vous rendre compte que, le 29 de mois dernier, je rencontrai entre le Texel et la Meuse, huit vaisseaux de guerre hollandais, dont l'un portait le pavillon contre-amiral. Ils avaient arrêté la flotte de grains destinée pour la France et avaient amariné les vaisseaux qui la composaient, après en avoir tiré les marchandises. Je crus devoir les combattre pour leur tirer cette flotte. J'assemblai tous les capitaines de mon escadre, et après avoir tenu conseil de guerre où le combat fut résolu, j'abordai le contre-amiral de 58 canons, lequel j'enlevai à l'abordage après une demi-heure de combat. Je lui ai tué ou blessé 150 hommes. Le contre-amiral *Hyde de Frise*

a un coup de pistolet à la poitrine, un au bras gauche, et trois coups de sabre à la tête. Je n'ai perdu que 3 hommes. J'ai 27 blessés.

" Le *Mignon* a pris un de ces 8 vaisseaux de 50 canons. Le *Fortuné* en a pris un de 30. Les cinq autres ont pris la fuite, après m'avoir vu enlever leur contre-amiral.

" J'ai amené ici 30 navîres de la flotte, lesquels sont en rade.

.....

" L'exprès qui vous remettra cette lettre est mon fils, qui a vu l'action.

" CHEV. BART."

Comme dit le *Journal de Dangeau*, cette action fut très glorieuse pour Bart, très utile à l'Etat, et fit plaisir au roi.

En réponse à cette lettre, Louis XIV nomma enseigne de vaisseau le jeune Cornil, âgé de 17 ans et dès le mois d'août il envoya au père, depuis longtemps chevalier de St-Louis, des lettres de noblesse.

Je ne vous montrerai pas Jean Bart au milieu des périls du siége de Dunkerque : Le salut de la ville lui fut dû en grande partie. Je n'essaierai même pas de vous le peindre traversant, le boute-feu à la main, 22 navires de guerre qui lui barraient le passage ou encore passant fièrement devant 13 gros vaisseaux de guerre Hollandais à la lueur sinistre de 40 de leurs vaisseaux marchands auxquels il a mis le feu. Encore moins essaierai-je de vous raconter son hardi voyage à Dantzick, lorsqu'il conduisit à la Pologne le roi que Louis XIV lui destinait et qui eut fait son bonheur. Non, car ce serait un livre qu'il faudrait écrire et je n'en ai ni le temps ni le désir.

Qu'il me suffise de dire qu'après la paix de Ryswick, due en grande partie à son génie entreprenant, Jean Bart songea au repos et à la retraite.

Mais la guerre de la succession d'Espagne vint bientôt le rappeler à sa vocation. Nous lisons dans Faulcannier :

" Le roi qui s'attendait à une rupture, avait ordonné d'armer dans les ports, surtout à Dunkerque. Jean Bart devait être à la tête d'une escadre, sur le magnifique et fin voilier le *Fendant*, de 70 canons que le roi lui avait envoyé des chantiers du Hâvre, construit pour lui et à son gré.

" Mais ravi de monter ce navire, il travailla avec tant d'activité à mettre les vaisseaux en état d'aller en mer, qu'il fut surpris d'une pleurisie qui le mit au tombeau le 27 avril 1702. Il fut regretté de tout le monde et particulièrement du roi."

Pour résumer cette brillante carrière, il me suffira de rappeler les chiffres suivants tirés des régistres de l'amirauté : En 40 ans de guerre, les seuls corsaires dunkerquois firent aux ennemis 34,750

prisonniers, prirent ou coulèrent 4,344 navires et vendirent, à moitié prix, dans les ports de France, pour 158,175, 276 francs de prises, sans compter celles qu'ils rançonnèrent en mer.

Qui ne comprendrait, après cela, la terreur que le seul nom de Jean Bart, le roi des corsaires, excite encore en Hollande et en Angleterre, et, par contre, l'enthousiasme qu'il eveille dans le pays qui lui donna le jour? Le vaisseau-école, affecté aux jeunes élèves de la marine française, s'appelle le *Jean Bart* et à chaque heure, le célèbre carillon de Dunkerque joue un air beau, quoiqu'un peu solennel, créé en l'honneur de Jean Bart. Partout où se retrouve un cœur français, le nom de Jean Bart y est écrit en lettres d'or comme celui d'un des héros de notre race et d'une des plus pures gloires de son pays.

(*A continuer*)

LE CARDINAL DECHAMPS.

L'histoire de l'Eglise au XIXe siècle est pleine de contrastes. Nous y voyons des luttes et des persécutions acharnées, mais les épreuves ne sont pas sans compensations. Si le mal s'affermit avec audace, le bien aussi multiplie ses efforts. Si l'Eglise a des ennemis, elle a aussi des défenseurs ; elle a surtout ses évêques, pleins de foi, de science et de zèle, et plus étroitement que jamais unis au siège de Pierre. Comme autrefois le préfet du prétoire Modeste l'apprit de Saint-Basile, ainsi nos persécuteurs modernes ont pu apprendre des Dechamps, des Ledochoski, des Guèlbut et des Freppel, ce que c'est qu'un évêque. Pour nous, messieurs, nous ne sommes pas sans le savoir, cependant il nous sera utile de nous en convaincre encore davantage. C'est dans ce but que je vous offre le résumé d'un livre publié récemment, et qui m'a paru fort intéressant et plein d'utiles leçons : Je veux dire la vie du cardinal Dechamps, archevêque de Malines, etc., par le P. Henri Saintrain, de la congrégation du T. S. Rédempteur.

Ce nom ne vous est pas inconnu ; mais, comme moi, vous aimerez à mieux connaître un homme qui a été l'une des gloires de l'Eglise et qui a fait l'honneur de son pays.

" En lisant la vie de Mgr Dechamps, on admire d'abord ce que j'appellerai l'unité dans le caractère, les dispositions et la vocation. Cet esprit sérieux méprise naturellement les folies et les vanités du siècle ; cette âme droite se détourne de l'erreur et cherche la vérité à son unique source ; ce grand cœur ne peut appartenir qu'à Dieu seul. Ces dispositions si favorables furent puissamment aidées, il faut le dire, par l'éducation chrétienne et solide que le jeune Victor Dechamps eut le bonheur de recevoir, par le milieu où il vécut, qui était composé des hommes les plus distingués de la Belgique, et enfin par les circonstances particulières où se trouvait alors son pays. C'était l'époque où la Belgique, fatiguée des injustices et de la peesécution religieuse dont elle était victime de la part du gouvernement des Pays-Bas, secouait le joug et se séparait de la Hollande. Les catholiques s'efforçaient d'assurer à l'Eglise, dans la nouvelle constitution, les droits et les prérogatives qui lui reviennent dans le gouvernement des nations chrétiennes. Victor Dechamps et son frère Adolphe, qui devait plus tard être un des membres les plus distingués du parlement de Belgique écrivirent dans les journaux des articles qui furent remarqués et admirés. Mais une cir-

constance assez singulière détermina alors le futur cardinal à quitter le monde.

"Le 21 juillet 1831, le nouveau roi de Belgique, Léopold faisait son entrée triomphale dans la capitale de son royaume. Victor Dechamps fut témoin des pompes de cette fête et de la joie du peuple. Or, ce fut à cet instant même qu'il sentit plus vivement que jamais le néant des choses d'ici-bas, et qu'il prit la résolution de servir "*la cause éternelle et un roi qui ne passe pas.*" Au mois d'octobre de l'année suivante il entrait au grand séminaire de Tournai où il se fit bientôt remarquer par sa piété, ses talents et son zèle pour l'étude. Déjà l'on voyait en lui un futur dignitaire de l'Eglise.

Mais ce fut justement cette perspective qui porta le jeune séminariste à embrasser un état plus parfait et à chercher dans le cloître un asile contre toutes les tentations de l'orgueil et de la vaine gloire. Ordonné prêtre le 20 décembre 1834, il pria pour que la science qui enfle ne prît pas en son cœur le dessus sur la science de Dieu. La lecture de la *Vie* et des œuvres de Saint Alphonse de Liguori, et sans doute aussi le spectacle des vertus pratiquées par les religieux du T. S. Rédempteur, firent naître en lui le désir d'entrer dans cette communauté. Il s'y détermina après avoir consulté son directeur de conscience et plusieurs ecclésiastiques. La joie et les consolations qu'il éprouva en se livrant aux premiers exercices du noviciat lui firent comprendre qu'il était bien dans l'état où Dieu le voulait. "Jusqu'à la fin de sa vie, dit son biographe, il aimait à répéter : 'Je suis certain de ma vocation religieuse, et, grâce à Dieu, jamais elle n'a été combattue par la moindre pensée."

II

L'inébranlable assurance que le Père Dechamps avait de sa vocation religieuse devait naturellement le remplir de zèle et d'activité dans le service de Dieu. Envoyé souvent de Wittem comme professeur d'Ecriture Sainte et préfet des étudiants, il s'acquitta de ces fonctions avec une habileté, une science et une exactitude qui lui attirèrent l'admiration et l'affection de tout le monde. Les soins qu'il donnait à instruire et à diriger ses jeunes frères ne l'empêchaient d'avoir avant tout l'œil ouvert sur lui-même et de travailler avec ardeur à son avancement spirituel. Par les études profondes auxquelles il se livrait, il amassait les trésors de science qui devaient lui servir plus tard dans sa vie publique. Car cette lumière ne devait pas rester sous le boisseau. Ayant renoncé à tout, et surtout à lui-même par sa profession religieuse, il était par là devenu apte à tout et capable des plus grandes actions, comme tous ces pauvres volontaires, dont la parole et les

exemples ont opéré plus de merveilles que la fortune et la puissance humaines. Les honneurs et les dignités auxquels il avait renoncé pouvaient encore venir le chercher, il aurait désormais grâce d'état pour résister à leur enivrement, et la force nécessaire pour en supporter le poids.

Les débuts du Père Dechamps comme prédicateur datent de 1840. Quoiqu'il ne s'écartât pas de la manière simple et populaire adoptée par la congrégation du T. S. Rédempteur, son talent oratoire ne laissa pas de se manifester, et il eût bientôt à paraître dans les premières chaires du pays. Après avoir prêché aux exercices du mois de Marie, en 1841, il réunit ses conférences et en fit un traité qu'il publia sous le titre de la *Nouvelle Eve*, comme un hommage à la Mère bénie à qui il se disait redevable de la grâce de sa vocation.

En 1844 le Père Dechamps contribuait à la fondation de l'Archiconfrérie de la Sainte-Famille, dont le but était de fournir aux chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, mais surtout aux chrétiens des classes ouvrières, des modèles de conduite dans la Sainte-Famille de Nazareth. Cette association eût un succès extraordinaire et remédia efficacement aux désordres causés par l'irréligion, l'ivrognerie et la mauvaise éducation des enfants.

En même temps l'actif ouvrier du Seigneur prenait la plume d'abord pour venger et glorifier le thaumaturge de la Belgique, Saint-Hubert, puis pour célébrer l'institution de la fête du Saint-Sacrement dans la ville de Liége, et enfin pour faire l'apologie des ordres religieux, dans une brochure intitulée "Saint-Vincent-de-Paul et la plus grande de ses œuvres."

En 1846, à l'occasion du 6ème centenaire de la Fête-Dieu, un jubilé solennel avait lieu à Liége. Les premiers prédicateurs français, le Père de Ravignan, l'abbé Dupanloup, M. St-Parisis, y furent entendus alternativement avec le Père Dechamps et d'autres orateurs Belges, et l'éloquent rédemptoriste ne fut pas jugé inférieur à ces illustrations de la chaire contemporaine.

Mais les travaux apostoliques du P. Dechamps ne furent pas longtemps sans ébranler sa santé, naturellement peu robuste. Dans le but de réparer ses forces, ses supérieurs l'envoyèrent visiter Rome et l'Italie. Le Père, dit son biographe, fit ce voyage en amant de la belle nature, en artiste, en philosophe chrétien, en théologien, en fils dévoué de l'Eglise Romaine et de Saint-Alphonse. Les impressions qu'il a consignées dans sa correspondance, forment une lecture des plus instructives et des plus agréables. On y voit l'idée élevée et juste, qu'il avait de l'art et du beau. "La pensée religieuse, écrit-il, est grande "dans toutes ses manifestations. Aussi, la mesquine sécheresse du culte protestant prouve-t-elle, à sa manière, que le protestantisme n'est

pas le fruit d'une inspiration religieuse, mais d'un simple principe de négation ; sa vie n'est qu'un reste. Qu'est-ce, après tout, que l'art inspiré par la foi, sinon une source d'occasions sensibles de bonnes pensées?... La foi est le principe d'inspiration le plus élevé. Aussi, voyez ce que sont, en présence des grandes œuvres chrétiennes, les œuvres renouvelées du paganisme."

Au sujet du paysan italien, le Père Dechamps observe qu'il est non seulement plus moral, mais aussi, plus intelligent que les gens de la même classe dans les régions septentrionales, qu'il est en outre mieux vêtu, qu'on l'entend plus souvent chanter que pleurer, et que le paupérisme fait bien moins de ravage en Italie que par exemple, en Angleterre, le pays industriel par excellence.

Les principaux incidents de ce voyage furent, pour le Père Dechamps, sa visite à Nocera, au tombeau de Saint-Alphonse de Liguori, fondateur de la Congrégation du Très-Saint Rédempteur, puis son séjour à Rome, et son entrevue avec le Pape. Dans l'audience privée qu'il obtint de Pie IX, il plaida la cause de la congrégation pour obtenir que le supérieur général résidât non à Nocéra, où le retenait l'exigeance du gouvernement napolitain, mais à Rome, centre de l'unité catholique, où sont fixés les généraux des autres ordres religieux.

En résumant les observations faites dans ce voyage, il constate surtout le fait très alarmant que si les sectes hérétiques s'en vont, c'est pour faire place à une division plus générale et plus terrible. C'est celle qui est créée par le rationalisme et le positivisme.

Après trois ans passés au couvent de Tournai, dont il avait été nommé recteur, le Père Dechamps retournait en 1849 en Italie, pour aller traiter les affaires de son ordre auprès du Pape et du roi Ferdinand II. C'était pendant l'exil du Pape à Gaëte et à Portici. Ces affaires donnèrent au Souverain Pontife l'occasion de connaître et d'apprécier de plus en plus son mérite.

Pendant ce voyage, des événements d'une nature grave se passaient en Belgique. Le parti révolutionnaire et maçonnique, à force d'audace et d'activité, parvenait à faire adopter par les chambres un projet de loi organisant l'enseignement moyen sur des bâses également contraires aux droits de l'Eglise et aux volontés formelles du congrès national. Ce parti, il est bon de le remarquer, n'avait montré aucun empressement à soustraire la Belgique à la domination de la Holluande. Le régime protestant est celui qui convient mieux à la révolution. Cependant, les libéraux se laissaient entraîner dans le mouvement national qui amena l'indépendance. Les catholiques eurent alors le grand tort d'insérer dans la constitution nouvelle des articles qui assuraient la liberté de propagation à toutes les doctrines. C'était de l'indifférentissime en pratique. Autre fait digne de remarque, les libéraux ne voyant

pas au premier moment que cette liberté devait tourner à leur avantage, et intimidés sans doute par le chiffre imposant de la majorité catholique, déclarèrent hautement que la liberté en tout et pour tous n'était pas leur devise. Et ils s'en expliquaient assez naïvement en ajoutant : "La société religieuse est puissante en Belgique; nous croyons de notre devoir de surveiller sa marche et de combattre ses envahissements." (1) D'où il faut conclure que les libéraux veulent la liberté pour eux-mêmes, mais nullement pour les autres, et qu'ils savent merveilleusement, ces farouches intransigeants, adopter leurs principes aux circonstances.

Du reste les francsmaçons belges ne furent pas longtemps sans voir les avantages que leur donnait la trop grande bonne foi des conservateurs catholiques. Luttant déjà par la concurrence contre l'enseignement chrétien, ils voulurent l'étouffer par l'émancipation de l'Etat, etc.; pour cela ils firent abroger les clauses de la constitution trop favorables aux catholiques, et surtout la loi de 1842 sur l'instruction primaire, en vertu de laquelle l'enseignement chrétien était la base de l'éducation, et ses ministres avaient dans la direction de l'école la part d'autorité qui est indispensable à l'accomplissement de leur mission. En 1850, ils réussirent à faire voter, sur l'enseignement moyen, un projet de loi substituant l'Etat à l'Eglise dans la direction de l'école. Le roi Léopold, malheureusement trop porté à favoriser la secte, signa ce projet, mais la population belge n'était pas encore mûre pour l'indépendance religieuse. Elle se montra tellement défavorable à la nouvelle loi que force fut au gouvernement d'en venir à une entente avec l'épiscopat et de signer la convention d'Anvers qui, pour le moment du moins, remit le contrôle de l'éducation sous le contrôle légitime de l'Eglise. M. Adolphe Dechamps prit une part très active à cette lutte, et son frère, alors en Italie, ne lui ménagea pas les exhortations et les encouragements.

Dans ces entrevues avec le Pape le Père Dechamps eut occasion de connaître parfaitement les vues et les sentiments du Saint-Siège sur les agissements du parti hostile à l'Eglise et il put s'en faire une règle pour sa conduite et celle des autres catholiques.

A son retour en Belgique il fut chargé de faire l'oraison de la reine, Louise Marie d'Orléans, morte le 11 octobre 1850. Il donna la mesure de son talent oratoire dans ce discours qui eut un grand retentissement. Sa réputation, dit son biographe, grandit encore par suite de l'avant de 1852 et du carême qu'il prêcha dans la vaste église de Saint-Joseph à Bruxelles.

---

(1) *Les Sociétés Secrètes et la Société*, par Mgr Deschamps et Claudio Jannet, vol. II, chap. 13.

Sa prédication produisait les plus heureux fruits. En même temps ses vertus et ses hautes capacités lui valaient d'être nommé successivement supérieur provincial de son ordre en Belgique, recteur à Tournai et à Bruxelles. L'état de sa santé lui ayant rendu trop pénibles les travaux de l'apostolat, il employa son activité, son zèle et sa science à la composition de différents ouvrages, qui firent admirer l'écrivain autant que le prédicateur. Ce fut d'abord un livre intitulé : *La parole de Pie IX*, au sujet du dogme de l'Immaculée Conception et des erreurs modernes condamnées par le pape ; puis les *entretiens sur la démonstration catholique de la révélation chrétienne*, œuvre que l'on compara aux *Soirées de Saint-Pétersbourg* et qui fut complétée par un aure traité : *Le Christ et les Antechrists. La question religieuse* et les *Lettres philosophiques et théologiques sur la démonstration de la foi* se rapportent au même sujet et répondent aux contradictions que ces ouvrages avaient soulevées. En prenant à parti les erreurs modernes, le Père Dechamps devait nécessairement se trouver en face de cette œuvre ténébreuse qui s'est faite le propagateur par excellence de l'erreur et du mal : la Franc-maçonnerie. Il l'a dénoncée dans un opuscule plein de science et de force. En même temps il répondait à un autre grand besoin de notre temps, par l'*Avertissement aux familles*, où il montre la nécessité d'imprégner de christianisme l'instruction que l'on donne à la jeunesse. Cette série d'ouvrages apologétiques se termina par deux brochures, l'une intitulée : " Pie IX et les erreurs contemporaines " et l'autre : " Appel et défi." Cette dernière fait voir l'impuissance où le principe du libre examen met le protestantisme à repousser les attaques de la libre pensée.

Non moins zélé pour la défense de la morale chrétiennne que pour celle du dogme, le Père Dechamps jugea nécessaire en 1857 d'élever la voix contre les faiblesses, les folies et les abus de la vie mondaine. Le sermon qu'il fit à cette occasion, au dire de son biographe, lui attira force coups de langues de la part des danseuses et coups de griffes de la part des lionnes. Il y répondit en imprimant sa malencontreuse conférence avec des explications. Ce n'était pas le moyen de reconquérir son crédit : " Le Père Dechamps n'était plus le bon Père d'autrefois, il devenait exagéré, il prétendait condamner les plaisirs honnêtes : il voulait faire des carmélites, des clarisses de toutes ses pénitentes etc,. Il se vit forcé d'exposer de nouveau sa doctrine dans une seconde brochure : *Le murmure des salons et la vérité* où il déclare et prouve que si certains plaisirs sont permis, *la vie de plaisir* est réprouvée par la raison, combien plus par la religion."

Puis il revient sur le même sujet, et spécialement sur les danses à la ronde, dans un sermon prêché durant le carême suivant, en présence de la Cour. D'où l'on peut conclure que le Père De-

champs n'était courtisan ni vis-a-vis des grands, ni vis-à-vis de la foule, et qu'aucune considération humaine n'arrêtait la liberté de sa parole. Cet épisode est donc assez significatif. Le monde est partout le même, et nous pouvons nous demander ce qui arriverait ici dans le cas où l'un de nos prédicateurs, fut-ce le plus admiré et le plus en vogue, s'avisait de commettre la même incartade que le Père Dechamps.

Il importe de mentionner ici la part active et importante que le Père Dechamps prit en 1860 à la fondation et à l'organisation des zouaves pontificaux, de concert avec Mgr de Meinde et le général de Lamoricière.

III

La renommée toujours croissante du savant et zélé rédemptoriste avait déjà fait à différentes reprises, mentionner son nom quand il s'était agi de remplir des vacances survenues dans l'épiscopat de Belgique. L'humble religieux avait même dû faire des instances auprès de Pie IX pour repousser cet honorable mais lourd fardeau. Ce n'avait été que partie remise. En 1865, l'évêque de Namur étant venu à mourrir, le Père Dechamps fut nommé pour le remplacer. Il fut seul à s'affliger de cette nomination que la Belgique catholique accueillait avec un véritable transport de joie.

Mandé immédiatement à Rome par Pie IX, il exprima encore une fois la crainte que le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de remplir les devoirs qu'on lui imposait, ce à quoi le Pape répondit avec beaucoup d'apropos ; " Ce sont vos travaux littéraires qui vous ont rendu malade ; les voyages que vous serez obligé de faire à travers votre diocèse et les distractions de toute sorte que vous apportera votre nouvelle charge seront favorables à votre santé."

Il fut sacré à Rome, dans l'église des Rédemptoristes, par le Cardinal de Reisach, assisté de Mgr Manning, archevêque de Westminster, et de Mgr Bérardi, archevêque de Nicée.

Dans la première lettre pastorale qu'il adressa de Rome aux fidèles de son diocèse, Mgr Dechamps, tout en faisant l'éloge de son prédecesseur, énumérait les qualités qui doivent distinguer un évêque, et se traçait aussi à lui même un programme. Mgr Debesselle, disait-il, était un homme de Dieu, pacifique et fort. Il a inspiré à ses prêtres l'amour de la prière et de l'étude, la ferveur intérieure, le zèle charitable qui fait le bien sans bruit, mais avec constance, et qui sait unir la douceur avec la fermeté, la modération et le courage.

Avant de quitter l'Italie, Mgr Dechamps eut à prononcer l'oraison funèbre du général de Lamoricière pendant le service funèbre célébré à Frascati pour l'âme du vaillant défenseur du Saint-Siège.

La réception que la ville de Namur fit à son nouvel évêque témoigna de l'estime universelle dont jouissait Mgr Dechamps et du bonheur qu'éprouvaient ses diocésains en voyant à leur tête un homme aussi éminent. Le nouvel élu montra bientôt qu'il était à la hauteur de la mission qu'il venait d'assumer. Il se mit sans tarder au courant des affaires de son diocèse, s'assura du concours de collaborateurs actifs et prudents, et régla sa maison d'une manière conforme à la fois à la dignité épiscopale et à la simplicité religieuse. Un trait assez caractéristique est qu'il voulut avoir dans sa maison un religieux rédemptoriste, avec lequel il se rencontrait aux heures de récréation. " Il continua la tradition de son prédécesseur, qui avait habitué quatre-vingt dix pauvres de la ville à venir chaque mois à l'évêché recevoir un franc chacun. Mgr Dechamps avait en outre une liste de pauvres honteux, à chacun des quels il faisait remettre cinq francs par mois.

L'enseignement catholique devait naturellement avoir la première place dans la sollitude et les efforts de Mgr Dechamps, les maisons de charité, et fit de l'instruction religieuse de la jeunesse, le sujet de son premier mandement du carême.

Ce fut sur ce terrain de l'enseignement qu'il eût pour la première fois à engager la lutte que le bon pasteur doit livrer pour la protection de son troupeau contre les ennemis de Dieu et de l'église. Le gouvernement belge, sous l'inspiration trop évidente de la société maçonnique, renouvela en 1864 les tentatives qu'il avait déjà faites pour soustraire l'enseignement à l'influence de l'église. Cette fois, ce fut en confisquant les bourses d'étude fondées dans les institutions catholiques pour en faire servir le revenu au profit des institutions neutres patronnées par l'état. Les évêques Belges protestaient hautement contre cette loi civique, dans un mémoire collectif adressé au clergé : Mgr Dechamps publia de plus une circulaire où il montrait combien était injuste la conduite du gouvernement et qu'il terminait en ces termes : " L'acte qui dépossède de leurs attributions reconnues, acceptées, garanties par la puissance publique, les collateurs des bourses nommés par les fondateurs, méconnait et viole ouvertement un droit inaliénable, imprescriptible ; et la conscience défend de prendre part à l'exécution d'un tel acte."

Cette attitude ferme de l'épiscopat n'empêcha pas la loi d'être votée et mise à exécution, cependant elle obligea l'état de restituer plus tard une partie des fondations usurpées. Mais le gouvernement, une fois entré dans la voie de l'injuste et de l'arbitraire, allait continuer le système de persécution ainsi inauguré à l'égard des catholiques.

(*A suivre.*)

LE NORD.

(*Suite.*)

Le sucre que l'on fait avec la sève de l'érable est d'une finesse exquise. Dans les cantons du Nord on exploite peu cette industrie et les sucreries y sont sur un très mauvais pied. On agit différemment dans les cantons de l'Est où chaque cultivateur a sa sucrerie avec des appareils puissants d'évaporation. L'ami Thibault, le célèbre Thibault, possède sur sa ferme de Sutton une sucrerie où il fait du sirop à s'en lécher le pouce et l'index.

Le CHÊNE est grand. Il est d'une haute utilité en Europe et en Amérique. Pour les savants, disons qu'il était en grande vénération chez les anciens Grecs qui prétendaient que cet arbre rendait des oracles. Nos ancètres, les Gaulois, n'avaient pas moins de respect pour lui. Les Druides allaient, une fois par an, avec les plus grandes cérémonies, couper avec une serpe d'or le gui du chêne. Chez les modernes, ses feuilles tressées formaient la couronne civique donnée au citoyen vertueux, comme symbole de la liberté et comme expression de la reconnaissance publique.

Le bois du chêne blanc, que l'abbé Provancher appelle *Quescus Alba*, et qui porte le gland doux, est dur, élastique, très pesant, très résistant. L'arbre a une hauteur de 60 à 80 p. sur un diamêtre de 3 à 4 p. On l'emploie dans les bâtisses pour faire les charpentes, les portes, les fenêtres, les boiseries, etc. Il sert pour la construction des navires et la menuiserie. On en fait des douves et des cercles de tonneaux. Les menuisiers en fabriquent des meubles, les charrons des jantes, des raies pour les roues de voiture. Les sculpteurs l'emploient pour la décoration des monuments.

Le chêne rouge, que l'abbé Provancher appelle *Q. rubra*, est un arbre de 60 à 70 p. avec un diamètre de 3 à 4 p. à écorce crevassée et il produit des glands amers. Son bois est d'un grain grossier, poreux, roussâtre, inférieur à celui du chêne blanc, mais fournissant un excellent combustible.

Le gland rôti sert à faire un café bon aux personnes rachitiques et faibles. Légèrement torréfié, le gland est bon contre la dyssenterie et la coqueluche. Le gland râpé est bon contre la colique venteuse

Les glands engraissent rapidement les cochons dont la chair acquiert, avec cet engrais, un fumet de sanglier.

L'écorce des chênes fait du tan utile dans la fabribation des cuirs. Lorsque cette écorce a servi on la fait sécher et on l'emploie comme combustible. Les jardiniers emploient l'écorce qui a servi aux tanneurs pour faire leurs couches.

Le Hètre dont le fruit à trois angles, d'un brun luisant, est appelé faine, est un arbre de 50 à 60 p., à écorce grisâtre, presque sans crevasses ni gerçures.

Le bois du hètre est sujet à se fendre et à se tourmenter, éprouvant par la dessication un retrait considérable, cependant d'un grain serré qui le fait rechercher pour les montures des outils de menuisiers. Il convient au chauffage, même vert, quoique moins que l'érable et le bouleau. Le charbon qu'on en tire est estimé. Quoique propre à la charpente et à la menuiserie, il est sujet aux vers, sujet à se fendre et à se rompre. On s'en sert dans la marine pour les pièces de bois qui doivent être continuellement submergées, car il se conserve bien dans l'eau. On en fait, en outre, des bordures de tamis et de cribles, des caisses de tambours, des jougs de bœufs, des pelles, des battoirs, des rouleaux, des jantes de roues, des socs de charrue, des bois de fusils communs, des sabots, des manches de couteaux.

Son écorce peut être employée pour le tannage des peaux. Les animaux frugivores et les volailles aiment les faines en général beaucoup ; les cochons surtout en sont friands, et ils engraissent rapidement sous l'influence de cet aliment ; mais la chair et le lard de ces animaux sont alors moins bons que lorsqu'ils se sont nourris de glands ou de grains. L'amande de la faine est agréable à manger, mais devient un poison pris avec trop d'abondance. On en retire une huile excellente qu on peut employer dans les cuisines pour la préparation de certains mets ; elle est aussi très bonne à brûler. On peut utiliser les feuilles des hètres pour les donner aux moutons qui les mangent avec plaisir, même lorsqu'elles sont sèches.

Le Tilleul ou bois blanc est un bel arbre qui orne bien les parcs. A l'aide de la taille on peut lui faire former des allées voûtées, des amphithéâtres, des galeries, etc. Il se prête facilement à tous les caprices que les ciseaux du jardinier lui imposent. Il parvient à une grosseur prodigieuse. On a vu des tilleuls de 30 pieds de tour. Le bois du tilleul est blanc, plein et léger, mais liant et facile à travailler. Il est excellent pour la sculpture et pour le tour. On en fait des touches de pianos, des vases, des sabots, des pelles, des fonds et des panneaux de voitures.

Son écorce interne est très forte ; on en fabrique des cordes, des lignes qui pourrissent difficilement.

On dit que le miel que les abeilles butinent sur les fleurs du tilleul est toujours d'une qualité supérieure.

Comme combustible il est peu estimé. Son charbon peut servir à la fabrication de la poudre à canon.

Les feuilles peuvent être utilisées comme fourrage pour les animaux, même quand elles sont sèches.

La sève du tilleul contient du sucre. On fait avec ses fruits et quelques-unes de ses feuilles broyées ensemble, une espèce de bon chocolat, mais qui se détériore vite.

Les fleurs employées en médecine agissent principalement sur le système nerveux. On les administre en infusion.

L'ORME est un des plus grands arbres de nos forêts. Son bois est plein, ferme, souvent rustique, difficile à travailler et sujet à se tourmenter. C'est pourquoi on s'en sert peu pour la charpente. Les loupes fournissent aux ébénistes des lames de placages, sillonnées de veines nombreuses. On fabrique encore avec l'orme des charrues, des herses, des jarrets de roues, des essieux. Comme son bois se conserve bien dans la terre et sous l'eau, on en fait des tuyaux et des corps de pompe.

Les feuilles de cet arbre servent à nourrir les bestiaux et conviennent même aux cochons lorsqu'on les fait bouillir. Son écorce est astringente et peut être employée au tannage des cuirs. Avec les couches intérieures de son écorce on fabrique des liens et des cordes grossières.

L'écorce et les feuilles de l'orme rouge macérées dans l'eau produisent un mucilage qu'on emploie contre le rhume et la toux ou comme un émollient maturatif à la place de la guimauve. La poudre d'orme fait d'excellents cataplasmes pour ôter les enflammations.

Les Américains ont choisi l'orme pour l'arbre symbolique de leur liberté.

Les fleurs de l'orme sont antispasmodiques, diaphorétiques.

L'amande du fruit pulvérisée et prise comme du tabac, arrête le saignement de nez.

L'AULNE a la propriété de se conserver dans l'eau : on en fait des tuyaux pour conduire les eaux. Comme il a la texture fine et serrée, qu'il est d'une belle couleur, il se travaille bien. Il peut être employé pour des meubles, des ouvrages de menuiserie et de tour.

L'écorce est astringente et fébrifuge et sert à la teinture des cuirs, etc. La racine de l'arbre est employée en médecine contre l'asthme et contre les rhumes anciens. Elle facilite la digestion des estomacs paresseux. On trouve dans les pharmacies un vin d'aunée qui convient aux personnes faibles. Les vétérinaires administrent l'aunée aux animaux domestiques pour leur donner de l'appétit et de la force. Les feuilles appliquées fraîches sont un excellent tonique pour les tumeurs.

Le Frène est un grand arbre dont le tronc est fort droit. Son bois est ferme et liant. Il est d'abord tendre, flexible et facile à travailler; mais avec le temps, il devient roide et fort dur. On l'emploie rarement pour les ouvrages de charpente : il convient au charronnage ; pour des échelles légères, des bâtons tournés, des manches d'outil, des chaises, des cercles et autres ouvrages qui demandent de la légèreté et de la fermeté. L'écorce est tonique et astringente. On emploie ses loupes pour le placage des meubles de prix. Ses feuilles conviennent aux moutons, aux chèvres et aux bœufs. Son écorce et ses feuilles servent à teindre les laines en bleu. C'est surtout sur cet arbre, qui a le privilège d'attirer les insectes, que l'on récolte les cantharides.

Le Charme vient rarement d'une bonne grosseur. Son tronc est court, mal proportionné. Son bois, qui est blanc, est très dur et compact. Comme il est liant, il est fort bon pour le charronnage et les ouvrages du tour. Il prend bien le poli, et on le recherche pour faire les manches d'outils, les vis de pressoir, les maillets, les roues de moulin, les leviers. C'est un bois de chauffage excellent. Sous le nom de charmille il est un ornement pour les jardins, car il est susceptible de toutes les formes.

Le Pin dont il se fait un immense commerce au pays, est le plus haut de nos forêts. C'est un arbre résineux garni de branches rangées par étages autour du tronc. A mesure que cet arbre croît, les branches les plus basses sèchent, tombent et laissent à leur place des nœuds. Cette espèce d'arbre croît beaucoup plus vite que le chêne ; à 60 ans, il est parvenu à son dernier degré de développement, tandis qu'il faut cent cinquante ans pour le chêne. Il peut fournir de la résine depuis l'âge de 25 ans ; cet arbre peut encore fournir du bois de charpente d'une excellente qualité, parcequ'on prétend que l'extraction du suc résineux n'altère pas sa qualité, lorsqu'on a soin de ménager l'arbre. On fait avec le pin des mâts, des bordages pour les vaisseaux, des madriers, des planches pour la menuiserie, des tuyaux pour conduire les eaux. Le pin se conserve éternellement. Les baies et les bourgeons du pin sont excitants, antiscorbutiques, diurétiques, diaphorétiques. La térébenthine est le suc résineux qui découle des pins et des sapins. On retire de la racine du pin rouge, par la combustion à l'étouffée, une résine très estimée pour le goudronnage des vaisseaux.

Le Cèdre est un des meilleurs, des plus beaux et des plus durables qu'on puisse employer, tant pour la charpente que pour la menuiserie. Il est rougeâtre, veiné et odoriférant, se travaille très bien. Les anciens l'employaient pour la charpente de leurs temples et pour les lambris et plafonds dont ils étaient décorés. En Canada, on s'en sert pour les poutres, les lambourdes, les piquets et les perches de clôture et le bar-

deau. Ses feuilles broyées avec du saindoux forment un excellent onguent pour les rhumatismes.

Le Sapin est un des plus beaux arbres résineux qui croissent ordinairement sur les hautes montagnes et dans les savanes. Son tronc est fort droit et très élevé, revêtu d'une écorce unie, blanchâtre et comme cendrée ; il se termine par la pousse de la dernière sève, parcequ'à chaque pousse il s'élève d'une branche verticale ; il en parait en même temps trois ou quatre qui s'étendent presqu'horizontalement, en sorte qu'il est garni de branches tout autour, disposées par étages et formant ensemble une pyramide assez régulière.

La texture de son bois n'est pas uniforme ; les cônes concentriques [illegible]nt il est formé, sont séparés par des parties plus tendres et spon[illegible]ses : en sorte que chaque cône concentrique porte son aubier. Il [illegible]lte de cette organisation, que ce bois, étant équarri, ou débité en [illegible]he[illegible] présente des veines longitudinales, formées par les parties [illegible] sont plus coloriées. Ces veines sont d'autant plus larges que [illegible] sont coupés plus près de la circonférence. Ce bois, qui est [illegible]dre et facile à travailler, est également propre aux ouvrages [illegible]pente et de menuiserie ; on en fait encore usage pour la construction des bateaux, et de toutes sortes de bâtiments de mer.

On s'en sert pour en faire des tuyaux d'aqueduc. On fait avec son écorce de la pulpe à papier. On le débite aussi en poutres, solives, chevrons, madriers et planches.

Le sapin rend de grands services en médecine. Le bois, les bourgeons sont excitants, antiscorbutiques, diurétiques et diaphorétiques. La gomme est détersive et purgative.

Le Noyer est un grand et bel arbre dont les branches s'étendent beaucoup. Son bois est plein, liant, ondulé, moyennement dur et facile à travailler. Il passe pour un des plus beaux et des meilleurs bois de l'Europe. On n'en fait pas usage en charpente parce qu'il est sujet à plier sous le fardeau, mais on l'emploie beaucoup dans la menuiserie et la meublerie. Les menuisiers l'emploient pour les lambris et pour les meubles. Les jeunes noix servent à faire des confitures laxatives. Les différentes parties du noyer sont toniques, sudorifiques et détersives.

Le Cerisier-merisier que tout le monde connait par son petit fruit rouge, et le merisier à gros fruits noirs appelés *cerises d'automne*, sont deux variétés qui fournissent un beau bois. Il a une belle couleur rouge ; son tissu est fin et serré ; il est susceptible de prendre un beau poli. Quoiqu'il ne soit pas très dur, il est bien veiné ; en outre, il offre des ondulations d'un très joli effet. Aussi est-il recherché pour les travaux de menuiserie et d'ébénisterie. En faisant tremper le bois de merisier pendant un certain temps dans l'eau de chaux, on rend sa

couleur plus foncée, et il prend alors une certaine ressemblance avec l'acajou. Il sert à fabriquer des chaises, des fauteuils et d'autres meubles. Son bois est très bon pour brûler. Il donne beaucoup de chaleur et de flamme, surtout quand il est vert.

On fait avec le fruit non seulement un aliment rafraîchissant, très agréable, mais on en fait des confitures, des tartes, etc. On les fait sécher au four pour les conserver ; on en met à l'eau de vie. Les cerises servent aussi à préparer une espèce de vin ; pour cela on ôte leurs queues et on les broie avec un pilon dans un vase défoncé ; on remue de temps en temps pour activer la fermentation, et après cinq à six jours de cave, on tire le vin qui est alors fort agréable à boire et on peut le consommer de suite ou le conserver.

Le Bouleau est une espèce de bois qui rend de grands services. Le bouleau à papier vient très gros. Son écorce sert à faire des canots d'une telle légèreté qu'ils peuvent porter la charge de moyens bateaux ; un homme suffit pour les enlever sur ses épaules ; on en fabrique aussi des vases, des étuis, etc., qu'on orne de broderies, et des *cassots* qui servent pour l'exploitation du sucre d'érable. Son bois fournit aussi un excellent combustible. On l'emploie aussi dans l'ébénisterie avec avantage. On en fait des rouleaux pour le fil..

Le bouleau est un des bois les plus utiles. Son bois est recherché des boulangers parcequ'il donne beaucoup de flamme et chauffe également le four. Il sert à faire des perches, des sabots. On en fait des vases. On peut manger l'écorce du bouleau quand elle est en sève. Cette écorce sert à faire du papier, des sandales, une couleur qui donne à la toile un roux jaunâtre, à la laine une teinte d'un assez beau jaune. On en retire aussi une huile employée en Russie et qui donne aux cuirs provenant de ce pays leur odeur particulière et une partie de leurs qualités. Son écorce est fébrifuge. Les jeunes branches du bouleau servent à faire des balais, et leurs feuilles sont excellentes pour les animaux, surtout les moutons. On hache ces feuilles et on les mélange avec d'autres aliments pour nourrir les oies et les canards.

Le charbon du bouleau est estimé pour la fabrication de la poudre.

Le merisier rouge, qui est une espèce de bouleau, vient très gros. Son bois est à grains très fins et très serrés, susceptible de prendre un beau poli. Aussi est-il très employé dans l'ébénisterie, la menuiserie, la meublerie, etc. La sève est dépurative.

" Le merisier, dit l'abbé Provancher, est très abondant en sève ; des individus de forte taille peuvent en donner au printemps jusqu'à dix gallons et même davantage dans une seule journée. Cette sève, qui est acide et d'une saveur assez agréable, passe pour être vulnéraire, détersive, bonne contre le scorbut, la pierre, la jaunisse, pour enlever les taches qui affectent le derme du visage. En Suède on en fabrique

une boisson qui est très estimée. De toutes les substances végétales cette sève est la plus propre à imiter le vin de champagne ; on en retire aussi du vinaigre par la fermentation, et du sucre par l'évaporation."

L'ÉPINETTE noire est un bois léger, fort et élastique, très employé dans les constructions. Les planches d'épinette sont considérées les meilleures pour les barouches. C'est avec les jeunes pousses de cette espèce que l'on fabrique la *petite bière* d'épinette.

L'épinette rouge ou melèse est un bois pesant, fort et durable, très estimé dans les constructions navales, surtout pour les courbes. C'est un bon bois de chauffage. Il est estimé pour les constructions souterraines. Il produit une gomme dont les effets sont excellents. Le sirop de gomme des sœurs de la Providence en est composé.

L'épinette blanche est beaucoup plus commune au Nord. Son bois quoique moins fort est cependant d'un teint plus clair et moins sujet à se fendiller et à se tordre, aussi l'emploie-t-on de préférence dans la menuiserie.

La PRUCHE, qui parvient à une hauteur considérable, est un bois mou, élastique, pesant, d'une contexture grossière et lâche, de peu de valeur comme bois de commerce, cependant il a la propriété de résister longremps sans se détériorer lorsqu'il est sous le sol. On en fabrique des traverses pour les chemins de fer, des lattes, etc. Son écorce est presque exclusivement employée dans ce pays pour le tannage des cuirs. Aussi est-elle une ressource pour les colons des voisinages d'une tannerie. Le Nord a déversé pendant plusieurs années une quantité considérable de cette écorce aux tanneries de MM. Leduc & Valois, à Sainte-Scholastique. Les terres de la seigneurie de Terrebonne ont été exploitées grandement pour fournir de l'écorce aux tanneries de New Glasgow.

J'ai parlé de l'utilité de quelques-unes des essences qui composent nos forêts du Nord, non avec la prétention d'avoir fait une flore, mais pour donner aux étrangers un aperçu des services qu'offrent nos bois à l'industrie. Peut-être quelques Canadiens pourraient aussi tirer profit de cette petite étude, ne fut-ce qu'en acquérant le désir d'étudier les centaines d'autres arbres que je n'ai fait que mentionner.

Au point de vue agricole le bassin de la rivière Rouge est des plus avantageux. Il offre une immense vallée de terre d'alluvion qui pousse avec une vigueur étonnante. Les explorations avaient révélé, il y a déjà longtemps, l'excellente qualité de ce sol. M. Bouchette écrivait en 1859, dans son rapport des terres de la Couronne : " Les vallées de la rivière Rouge et de la Lièvre présentent une grande étendue de terres qui sont d'une qualité supérieure et ne sont surpassées par aucune autre du Haut ou du Bas-Canada."

" Ceux-là même, dit la brochure " Au Nord," publiée sous les auspices

des sociétés de colonisation, qui avaient apporté des vieilles paroisses des préjugés contre cette terre jaune, la préfèrent maintenant à toute autre. C'est que, disent-ils, elle est propre à toute espèce de grain, plus facile à égoutter et prête à être ensemencée plus à bonne heure au printemps : elle est aussi plus facile à engraisser et à cultiver et souffre moins pendant l'été de l'abondance des pluies, et supporte plus aisément les grandes sécheresses.

Ajoutons que ce terrain pousse merveilleusement l'herbe et le foin et fournit de magnifiques pâturages, ce qui est dû non seulement à la qualité du sol, mais à l'eau si limpide des sources et des ruisseaux qui abondent partout dans ce pays ondulé.

Il se rencontre, il est vrai, des lots ou des parties de lots qui sont impropres à la culture. Ces terrains doivent être laissés en bois pour les besoins du chauffage et des constructions ; et avec le temps ils peuvent acquérir une valeur considérable. Combien de terres, dans les vieilles paroisses, vaudraient le double de leur prix actuel, si elles n'avaient pas été déboisées.

Somme toute le sol a une haute valeur. Il faut bien qu'il en soit ainsi puisque l'on voit des lots, ayant à peine quelques arpents défrîchées, se vendre, $500, $800, $1,000.—(1883.)"

Nous sommes passé là en 1884, et certes, nous avons vu des fermes qui ne se vendraient pas pour plusieurs milliers de piastres.

Tous les habitants de cette vallée de la Rouge, depuis St-Jovite jusqu'à la Chute-aux-Iroquois, sont dans une ère de prospérité étonnante. Les bâtisses, les instruments agricoles, les animaux, la tenue de leurs terres, tout fait voir qu'ils ont reçu une bonne direction et qu'ils ont été payés de leurs sacrifices.

Cette vallée de la Rouge serpente tantôt rétrécie par les montagnes sur le flanc desquelles on chemine, tantôt en prenant ses ébats sur le dos des collines qui se penchent.

Combien de richesses n'a-t-elle pas portées cette Rouge ! ! Des millions en billots ont coulé sur ses eaux. C'est la réflexion qu'on se fait en traversant les forêts qui ombragent ses bords. On y voit encore les souches énormes qui s'y tiennent enracinées, comme pour nous faire comprendre que c'est en s'implantant dans le sol qu'on peut résister aux tempêtes de l'existence. Cette leçon est d'autant plus significative que ce sont des étrangers aussi qui sont venus dépouiller notre sol de leurs précieuses richesses. Mais malgré leur dévastation ils n'ont pu faire disparaître la trace des plantes indigènes, pas plus qu'ils n'ont pu faire disparaître les traces des premiers habitants du pays qui redisent encore, par leurs racines et par leurs rejetons, ce qu'était la vigueur de cette race attachée au sol.

A cette pensée s'échappe de nos lèvres ce fier couplet d'un enfant de la France :

Vous avez pris l'Alsace et la Lorraine,
Mais malgré vous nous resterons français ;
Vous avez pu germaniser la plaine,
Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais.

Singulière destinée de toute chose ! Les corps de ces arbres dont les pieds sont ici, où sont-ils ? Ils ont été dépouillés de leurs branches confondues aujourd'hui avec le sol qui en alimente d'autres poussées au même endroit. Ils ont été traînés à la rivière, en y noyant quelquefois ceux qui les y jetaient. Ils ont flotté, sauté les rapides ; ils se sont luttés contre les écueils, ils sont arrivés meurtris à une scierie qui les a taillés en lambeaux. Et ces lambeaux ont été dispersés de par le monde ; quelques-uns placés à la corniche d'un palais, quelques autres couchés sous les murs d'un château ; plusieurs ont servi à construire des chaumières, plusieurs aussi à orner les appartements du riche. Quelques uns ont même été employés à envelopper les dépouilles de ceux qui leur avaient enlevé la vie.

Quiconque d'Angleterre ou des Etats-Unis, passant par nos grands bois, pourrait dire à ces pieds séculaires, qu'il a vu leurs têtes à Londres ou à Washington. Tel le voyageur, visitant les cimitières du Nouveau-Monde, pourrait dire à ces tombeaux muets : j'ai vu sur le vieux continent les souches de vos familles enfoncées sous les mausolés. Nous connaissons, nous chrétiens, un langage propre à entretenir ces restes inanimés de leurs parents reposant ailleurs. Mais pour ces squelettes végétaux le vent qui murmure dans les rameaux, la pluie qui arrose les racines, le soleil qui fait monter la vie dans la tige ne redisent-ils pas à ces spectres de la forêt des mots qu'ils comprennent ?

Le terrain de cette vallée de la Rouge donne vie déjà à de nombreux colons arrivés là sans avance. Les pointes que forme la rivière en serpentant dans le canton de Clyde sont ravissantes de formes et de fonds. J'ai vu avec plaisir, en traversant la plaine, l'établissement d'un ami de St-Jérôme, longtemps voisin de ma famille, et qui a eu le courage, pour élever sa nombreuse famille, d'aller ouvrir de nouvelles terres, à l'entrée du bassin de la Rouge. M. Mélassipe Longpré est un rude travailleur et il s'entend en culture ; aussi a-t-il mis sa ferme sur un pied tel, qu'on demande, en l'apercevant, le nom de son propriétaire. A St-Jérôme il était réputé pour avoir de beaux animaux et surtout des *Alderneys* qui lui permettaient de faire du beurre de première qualité.

Ce courageux cultivateur qui jouissait à St-Jérôme de l'estime de ses concitoyens, s'est courageusement arraché d'une vie comparativement

aisée, pour aller dans les profondeurs de la forêt, assurer l'avenir de ses enfants. Mais, comme me le disait un jour un brave habitant des grandes côtes, les sacrifices que fait le colon en ouvrant de nouvelles terres, sont bien payés par le fait de voir s'établir autour de lui ses enfants qui, sans cela, auraient été obligés d'aller dans les chantiers ou vivre aux Etats-Unis.

(*A continuer.*)

LA TRAITE AU NORD OUEST

ET QUELQUES NOTES SUR LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

(Suite et fin.)

Les trappeurs accaparaient les peaux de renard, loup-cervier, martre, vison, rat musqué, loutre, putois, chat sauvage, glouton, caribou, antilope, chevreuil, etc. Ces fourrures étaient transportées en canot avec beaucoup de soin et étaient en général bien conservées.

Spurling vit le rapport des entrées faites au port LaRochelle et considère que d'après ce rapport, les traiteurs du Canada exportaient de 300 à 400 peaux de martre annuellement à part les autres fourrures.

La compagnie n'exportait pòint ses fourrures en dehors des îles britanniques, mais elle vendait quelquefois à vente privée quand l'acheteur offrait une avance sur le prix offert à l'enchère.

Il lui restait cn mains des fourrures, pendant 3 à 4 ans qu'elle ne pouvait vendre.

La compagnie payait en 1740 de 8 à 10 pour 100 de dividende à ses propriétaires.

Les dépenses d'administration étaient si considérables que pour pouvoir donner ces dividendes elle devait réaliser 26 pour 100 de profits. Grâces à ces immenses bénéfices en 1749 le capital de la compagnie s'était élevé à £103,950 divisé en 105 propriétaires.

Voici un état des ventes de fourrures faites de 1739 à 1748 par la compagnie :

1739 à 1740	£30,279	16	6
1740 à 1741	28,877	17	1
1741 à 1742	22,957	1	8
1742 à 1743	26,804	19	7
1743 à 1744	29,785	19	3
1744 à 1745	30,148	6	0
1745 à 1746	26,350	15	9
1746 à 1747	24,849	7	2
1747 à 1748	30,160	5	11

Le commerce nécessitait un bon nombre de navires spécialement destinés au service de la baie. Il y avait, en sus, des paquebots qui faisaient le cabotage dans l'intérieur de la baie.

Voici une liste des bateaux qui visitèrent la baie à diverses époques avec le chiffre de leur tonnage :

		Tonnage.				
1739—3	bateaux.....	—	170	130	120	tonnes.
1740—3	"	—	"	"	"	"
1741—2	"	—	170	—	120	"
1742—2	"	—	170	—	120	"
1743—2	"	—	170	—	120	"
1744—4	"	190	170	130	120	"
1745—4	"	190	170	130	120	"
1746—4	"	190	170	130	120	"
1747—4	"	190	170	130	120	"
1748—4	"	190	170	130	120	"

Quatre gros navires étaient frêtés pour le transport des fourrures, des marchandises et des provisions que nécessitait le commerce et l'entretien des forts.

Pour se faire une idée plus exacte des opérations commerciales de la compagnie, il n'est pas hors de propos de donner la valeur des importations et des exportations et l'excédent des premières.

	Importations.	Exportations.	Excédant des importations.
1736.....	£1,519 16 10	£ 9,924 8 7	£8,374 11 9
1737	4,124 18 2	10,813 5 9	6,688 7 7
1738	3,879 17 7	10,821 11 7	6,941 14 0
1739	3,984 4 4	13,659 10 5	9,675 6 1
1740	3.837 2 8	11,869 3 7	8,032 0 11
1741	4,203 17 1	9,656 3 6	5,452 6 5
1742	3,028 17 0	12,647 9 10	9,618 12 10
1743	3,044 2 9	12,466 3 11	8,822 1 2
1744	4,871 10 1	11,036 3 9	6,164 13 8
1745	3,795 4 9	11,380 16 4	7,585 11 7
1741	3,320 9 10	8,560 9 0	5,239 19 2
Total...	£40,240 1 1	£122,835 6 3	£82,595 5 2

Les dépenses pour maintenir une organisation convenable et solder les frais de salaire, construction ou réparation des forts, etc., s'élevaient à des sommes rondes à tous les ans. Qu'on en juge :

1739	£12,245	14	9
1740	13,346	9	3
1741	11,756	10	6
1742	12,084	3	0
1743	12,772	13	0
1744	20,201	13	11
1745	12,702	0	5
1746	19,360	11	4
1747	16,609	13	4
1748	17,352	4	10
Soit pour 10 ans	£157,433	14	4

Le capital de la compagnie était originairement de £10,500.

En 1690, par une résolution de la cour générale, les actions furent portées à trois fois leur valeur, c'est-à-dire que le capital fut fixé à £31,500.

Au mois d'août 1720, la même opération porta le capital à £94,500.

Les actionnaires furent appelés en outre à souscrire 10 pour cent sur le capital versé en 1690 soit £3,150 qui triplé en vertu d'une résolution, donna £9,450. En faisant l'addition de ces deux sommes

£94,500
9,450
———
£103,950

on obtient le montant du capital de la compagnie en 1749 qui était divisé en 105 actionnaires.

Les motivés des résolutions passés en 1690 sont forts curieux à consulter. Les voici brièvement exposés : 1ère raison : Cette entreprise étant d'un caractère national, il importe que les actionnaires soient nombreux et que le public encourage la compagnie.

2° La compagnie possède dans ses entrepôts, en Angleterre, des fourrures qui garantissent la valeur du capital originaire.

3° On évalue à £20,000 les peaux de castor emmagasinées aux forts Nelson et New-Severn. La valeur des marchandises mise à bord des bateaux envoyés pour faire le service des côtes est égale à la mise du capital originaire.

4° Le capital est représenté par la valeur des forts, bâtisses, canons, bateaux, etc., et par l'indemnité que la compagnie peut raisonnablement prétendre et espérer recevoir des Français, lorsque la paix sera rétablie pour la perte de plusieurs de ses postes et d'une grande quantité de marchandises. Ces pertes sont évaluées à £100,000. Tels étaient les

arguments que se faisaient les directeurs de la compagnie pour justifier l'augmentation en valeur, donnée à leurs actions. La dernière semblait à leurs yeux, trop problématique pour y accorder un grand credit et les justifier d'escompter l'avenir, car la résolution n'en parle que comme des *espérances raisonnables*, d'une *compensation légitime*, d'une *collection probable* après la guerre. Sur une simple résolution les parts qui étaient d'après la charte de £100 chacune, furent donc portées à £300.

Le commerce du Nord, pour les raisons que nous avons déjà données attirait l'attention de la compagnie.

Au mois de juin 1720, le gouverneur de la compagnie à Londres, écrivait au capitaine Kelsey à York : " Nous vous ordonnons de nous " envoyer copie des journaux et régistres que vous avez tenus pendant " votre voyage, ainsi qu'un rapport des découvertes que vous avez pu " faire, des mœurs et coutumes des nations que vous avez rencontrées, " et de la quantité de baleines et poissons qui s'y trouvent."

Le capitaine Kelsey était considéré comme un voyageur hardi même imprudent. Il voulait pénétrer aussi loin que possible dans le Nord. La cour générale de Londres, lui écrivit le 26 mai 1721 à ce sujet:

" Vous nous informez de votre projet d'hiverner dans le Nord. Nous " désirons savoir si vous avez l'intention de pousser plus loin que la " rivière Churchill. Nous ne pouvons vous permettre d'hiverner plus " au nord que cette rivière, à cause des dangers qu'offrirait, pour vous " et ceux qui vous accompagnent, une semblable expédition. De plus, " vous devrez revenir à la fin d'août. Nous vous envoyons aussi un " bateau dont l'équipage a instruction de faire une course au Nord, de " reconnaître les côtes et de retourner vers le 15 août."

En lisant cette correspondance on constate trois choses. Le peu d'expérience des employés de la compagnie qu'elle ne veut pas laisser hiverner en dehors de ses forts, de crainte qu'ils ne perdent la vie, l'intérêt qu'elle porte aux régions boréales, enfin, le cas qu'elle fait de la santé de ses serviteurs. Le 6 mai 1736 James Napper, à la demande de la compagnie partit à bord du bateau " Churchill " monté par douze marins avec instruction de se rendre jusqu'à " Sir Thomas Roe's Welcome." Il devait passer quelque mois en tente, dans le but de faire la traîte avec les naturels et les informer, qu'un bateau viendrait à tous les ans, à la même époque, faire la traîte à cet endroit. Cette expédition eut un plein succès et c'est à compter de cette date, que des relations régulières furent établies avec les sauvages du nord. Il ne faudrait pas croire que c'est par préférence que la compagnie se détermina à diriger ses navires et ses hommes vers le nord.

Les régions glacées n'offraient guère d'attrait à ses serviteurs, comme le prouvent les régistres de la compagnie.

Aussi de 1672 à 1720, elle tenta de pénétrer dans l'intérieur et fit de grands sacrifices d'argent pour y parvenir.

Voyant que le pays était devenu le domaine des Français, de 1720 à 1774 elle se contenta du Nord. Pendant ces 54 années, les dépenses énormes nécessitées pour l'équipement de ses bateaux et ses courses au Nord, firent baisser ses profits considérablement. En 1720, elle dût faire un appel à ses actionnaires et leur demanda un versement de 10 pour cent, qu'elle tripla en valeur. Voyons plutôt ce que la correspondance officielle de la compagnie nous dit à ce ce sujet.

Le 15 mai 1682, le comité d'administration écrivait à John Bridgar, gouverneur du fort Nelson : " Faites un établissement sur la rivière " Nelson. Construisez-y un fort et des maisons pour votre défense. " Mais aussi, faites diligence pour pénétrer dans le pays. Faites y des " découvertes et établissez des relations commerciales avec les sau- " vages de l'intérieur."

Voila un langage fort explicite. Qu'on remarque que de 1672 à 1678 la compagnie avait cotoyé tous les bords de la Baie et savait à quoi s'en tenir sur les avantages que lui offrait le Nord. Pendant six ans, les gouverneurs Bagley, Bond, Moor et Geyer avaient fait des expéditions au Nord et envoyé leurs rapports à Londres. La compagnie préférait donc, avec connaissance de cause, l'intérieur au littoral de la mer. La conclusion naturelle qui ressort de ce qui précède et de ce qui va suivre, c'est qu'elle ne garda le Nord que comme pis aller et pour l'unique raison que des hommes plus affectionnés des tribus sauvages que ses serviteurs, l'avaient dévancée dans le pays.

Le 27 avril 1683, le comité de Londres s'adressant à l'un de ses gouverneurs, Henry Sargeant s'exprime ainsi :—

" Nous vous donnons instruction de choisir parmi nos serviteurs, " les plus robustes et les mieux versés dans les langues sauvages. Vous " les ferez pénétrer dans l'intérieur des terres afin d'attirer les sauvages, " par de bons traitements et des manières conciliantes, et de les déci- " der à commercer avec nous."

Quelle fut la réponse de Sargeant.

Elle était fort peu encourageante.

Il écrivit à Londres, que les serviteurs refusaient d'entreprendre une telle expédition, à cause des dangers qu'elle présentait. Pourquoi donc cet effroi de la contrée au Sud, tandis qu'à tous les ans, ils partaient si gaiement pour les régions polaires ?

Je ne puis assigner d'autre motif à ces craintes que celui que j'ai déjà donné. Deux ans après l'ordre formel, reçu par Sargeant, les choses n'avaient pas beaucoup avancé, car le comité lui écrivait de nouveau le 22 mai 1685 : " Nous constatons que nos serviteurs refu- " sent de pénétrer dans le pays à cause des dangers qu'il offre et du

" peu d'encouragement qui leur est donné. Le danger ne doit pas " être plus grand qu'autrefois et quant à l'encouragement nous récom- " penserons généreusement tous ceux qui se montreront dignes de nos " faveurs en amenant des sauvages à nos forts. Nous considérons " que Robert Sanford, W. Arrington et John Vincent sont trois per- " sonnes propres à entreprendre ce voyage. De plus nous portons " leur salaire à £30."

L'espoir des récompenses va-t-il les enhardir et chasser de leur imagination les mille fantômes menaçants dont le cerveau effrayé de ces gens peuple le pays? Point du tout.

Le 24 août 1685, le gouverneur Sargeant répond " que Sandford " n'accepte pas les offres qui lui sont faites, mais préfère retourner en " Angleterre. Ni lui ni aucun autre serviteur n'a voulu consentir à " faire partie d'un tel voyage, malgré votre pressant désir et en dépit " de tous les moyens de persuasion que j'ai employés."

Enfin après six ans d'attente, un homme tel que le désirait la compagnie se présenta dans la personne de Henry Kelsey. Les instructions envoyées au gouverneur Geyer, au fort Nelson trahissent les vives apprehensions qu'elle éprouve sur les dangers qu'elle croit entrevoir dans ce voyage. La terreur des naturels s'était communiquée des employés, au comité siégeant à Londres.

Au gouverneur Geyer et à son Conseil au Port Nelson—2 juin 1688.

" Nous ordonnons que le jeune Henry Kelsey soit envoyé à la " rivière Churchill avec Thomas Sauvage; nous sommes informés " que c'est un garçon très actif, qui se complait dans la compagnie des " Naturels et préfère voyager avec eux, qu'avec les blancs. Néanmoins " nous voulons que vous ne le confiez pas trop à ces sauvages qui " nous sont inconnus, sans avoir un hôtage comme garantie de bons " traitements envers Kelsey. Vous avertirez bien nos employés qu'ils " ne sauraient être trop sur leur garde, lorsqu'ils se rendront aux " traites avec n'importe quelle tribu, car les sauvages de ces pays ont " la réputation d'êtres traitres."

Ces sages conseils devaient être inutiles, car personne ne voulut suivre Kelsey.

En 1690 le comité écrit au gouverneur Geyer d'augmenter le salaire de ceux qui voudraient accompagner Kelsey et de faire des efforts pour en décider au moins deux ou trois.

Ce ne fut que durant l'été de 1690 que Kelsey entreprit son voyage. Quelle direction suivit-il? Il partit avec le chef d'une tribu nommée " Assinal Poets " et ne revint qu'au printemps 1692.

Voici un résumé de son journal :

Le 15 juillet 1691 il partit de " Deering's Point " à la recherche des sauvages connus sous le nom " Stone Indians " qui les précédaient de

dix jours de marche. Cette tribu se trouve au Sud d'une rivière peu profonde, ayant environ cent verges de largeur et appelée " Wasskashwsebee." Les " Stone " étaient à cette époque en guerre avec la tribu voisine les " Naywatamee Poets " ces derniers avaient tué trois femmes. Il rapporte que la crémation était en usage chez eux et qu'ils n'enterraient que les os calcinés recueillis parmi les cendres.

Le 19 août après avoir fait une moyenne de 12 à 15 milles par jour depuis son départ, il apperçut des buffalos. D'après ces calculs, Kelsey devait avoir parcourru environ 450 milles. La direction qu'il suivit parait Sud-Ouest. Le 23 août, il assista à une grande chasse de buffalos que les sauvages tuèrent en grand nombre. La chasse du castor était aussi très-abondante. Kelsey engagea " Washba," le chef des Stone à ne plus faire la guerre avec les peuples voisins. Un des chefs lui envoya porter une pipe durant l'hiver en signe de l'alliance qu'il voulait contracter avec lui, et lui fit dire qu'il craignait de s'aventurer au milieu des autres nations avec lesquelles il était en guerre, pour venir le rencontrer.

Kelsey fit promettre aux " Stone " de se rendre à " Deering " et de les diriger jusqu'aux forts de la compagnie. Voilà tout ce qui se trouve de remarquable dans le récit de Kelsey, le premier employé de la compagnie qui parait avoir voyagé dans le pays. Les " Assinae-Poets " ainsi que les " Stone " ne sont autres que des tribus d'Asiniboines.

L'étymologie du mot Assiniboine l'indique d'ailleurs.—(*Assine*-pierre et *Boine*-sauvage.) On dit que le nom de " Stone " leur fut donné parcequ'ils faisaient usage de pierre rougie au feu, pour faire leur nourriture.

Les sauvages tinrent parole et en 1692 Kelsey emmena avec lui, au fort, bon nombre de canots.

Le commerce avec l'intérieur se ralentit bientôt et l'expédition de Kelsey fut loin de donner le succès attendu. Car en 1708 et 1711 le comité écrivait au capitaine Fullertine d'envoyer des messages aux Naturels, pour les décider à fréquenter les forts de la compagnie.

Les guerres continuelles que se faisaient les nations, contribuèrent à la diminution de la traite. Aussi en 1693 le comité écrivait au gouverneur Geyer.

" Engagez les sauvages à faire la paix afin que notre commerce " augmente. Dites leur que la guerre ne produit rien de bon et que " s'ils persistent dans cette voie, ils s'affaibliront tellement que les ani- " maux sauvages finiront par détruire ceux qui survivront aux traits de " leurs ennemies."

Il est à supposer, d'après ce qui précède que ces guerres étaient très meurtrières, ou que la compagnie en exagérait sciemment les conséquences dans l'intérêt de son commerce.

En 1719 la paix fut enfin rétablie, grâce aux bons conseils et aux présents de R. Norton à qui la compagnie donna comme récompense, la somme de £15.

De 1719, le commerce avec l'intérieur se ralentit et la compagnie sembla abandonner tout espoir de fonder des établissements. Voici ce qu'écrivrit R. Norton au comité de la compagnie quelques années après :

" Fort Prince de Galles, 1er août 1724.

" Les sauvages du nord visitent nos forts. J'ai fait avec eux, une " meilleure traîte que les années précédentes. Ils m'ont tous promis " de revenir en plus grand nombre et avec une plus grande quantité " de fourrures. J'espère que le commerce de Churchill va s'accroître. " L'automne dernier (1723), j'ai vu au fort Prince de Galles un chef " qui emmenait avec lui un sauvage qui n'avait jamais vu de blancs " avant ce jour. J'ai donné des marchandises à ce sauvage pour em- " porter dans sa tribu et l'inviter à venir traiter. Le printemps dernier " j'ai revu le même chef qui m'a informé qu'il n'avait pas revu ce sau- " vage depuis et qu'il croyait bien qu'il avait été tué par des ennemis."

En 1733 Norton écrit de nouveau, que la traite avec les sauvages du nord a plus que doublé, qu'il dirige tous ses efforts de ce côté-là et qu'il y a d'ordinaire pendant le temps de la traîte, une cinquantaine de sauvages en loge, près des forts.

Il serait peu intéressant de citer les autres lettres de Norton, qui jusqu'en 1740, commandait le fort Prince de Galles, vu qu'elles sont toutes à peu près de la même nature.

Pendant ce temps-là, les bateaux qui hivernaient à Churchill, continuèrent à courir la côte nord-ouest de la baie, à la recherche des fourrures, et d'huile de baleine ou de phoque.

Dans une seule année le gouverneur Norton traîta 225 couvertes en laine et un nombre égal de chapeaux portant un écusson en cuivre fort prîsé des sauvages.

Les serviteurs de la compagnie n'étaient pas de fins chasseurs et avaient pour la plupart peu d'aptitudes pour la chasse.

Voici ce qu'on lit à ce sujet, dans une lettre du comité adressée en 1748 au gouverneur Spenci d'Albany : " Il est regrettable que vous " n'ayiez point enseigné à nos serviteurs à chasser les oies qui abon- " dent dans le voisinage.

" Vous devriez les envoyer à la chasse avec des sauvages, afin qu'ils " puissent apprendre comment s'y prendre pour tuer les oies."

Et dire que le comité fut obligé de revenir plusieurs fois sur cet article.

Quels maladroits chasseurs devaient être ces gens-là? Pourtant au témoignage de M. de La Poterie, les oies étaient si nombreuses que

pendant une partie de l'année, les serviteurs pouvaient se nourrir suffisamment, avec les œufs seulement. On conçoit qu'avec si peu de compas dans l'œil, ils craignissent de s'aventurer dans l'intérieur. Bien leur en prit, car plusieurs d'eux auraient été exposés à subir les souffrances de Tantale, et à voir le gibier de tous côtés leur faire niche, et leur poudre s'en aller aux moineaux.

En terminant ce travail déjà trop long, j'ajouterai que les Français ne se contentèrent pas de faire la traite dans l'ouest ; ils furent les premiers à y introduire l'agriculture.

L'historien Gunn rend ainsi hommage à l'esprit chevaleresque de nos ancêtres et aux efforts qu'ils firent pour faire connaître les travaux des champs aux populations indiennes :

" La renommée des Français se répandit au delà des lacs et des " forêts, jusqu'aux tribus éloignées. Plusieurs accoururent du fond de " l'ouest, pour voir les établissements français, connaître ces hommes " valeureux auxquels on attribuait tant de choses extraordinaires et " recevoir des présents, des commandeurs militaires. Des armes et " des munitions faisaient toujours partie de ces présents. Ainsi armés " ces sauvages purent repousser les tribus plus à l'ouest, des domaines " possédés par leurs pères. Les Français suivirent les vainqueurs et " ouvrirent des établissements agricoles, dans ces contrées qui n'avaient " connu que la chasse et la pêche.

" On ne saurait trop leur tenir compte des sacrifices de toutes sortes " qu'ils durent s'imposer, pour développer ces premiers essais de l'agri- " culture au Nord-Ouest."

St-Boniface, 4 novembre 1886.

L. A. Prud'homme.

LES TROIS OURS

OU

RÉCIT D'UN VOYAGE SUR "LA LIÈVRE".

(*Suite et fin.*)

LE SECOND.

Il nous avait fallu monter nos colis nous-mêmes.

Chargés qui d'une caisse, qui d'une boîte à fusil, l'un d'une valise, l'autre d'un rouleau de couvertes, nous avons escaladé une montagne de deux cents pieds. Nous étions retournés au bas prendre un nouveau fardeau, pour recommencer la même ascension pénible.

Les plus zélés avaient fait jusqu'à quatre fois ce trajet.

Chacun était allé faire sa provision de foin sec dans le fénil d'un fermier voisin.

Harassés, nous avîons oublié de souper.

Personne n'oublia de dormir.

A onze heures, un passant n'aurait jamais soupçonné que la maîtresse d'école était ce soir-là remplacée dans son logis par sept dormeurs contents de leur journée et rêvant pour le lendemain des paysages nouveaux, des joies nouvelles—et un repas d'éléphant.

***

A quatre heures du matin, le docteur chantait le coq.

A quatre heures et dix tout le monde était sur pied.

—" Garçon, un *steak* d'ours, " crie de Courcy, s'étirant encore sur sa botte de foin,—" un *steak d'ours.* "

A défaut d'ours, Maze offre de bon cœur ce qu'il a, des sardines à l'huile, du jambon et du pain.

Une tasse de café assaisonne notre maigre déjeuner.

On court à la rivière pour un brin de toilette.

A six heures nos malles bouclées, nos paquets ficelés attendaient la charrette qu'un voiturier du pays nous avait promise à notre arrivée.

A sept heures nous partions pour le Lac des Pins, nos malles en voiture, nous à pied.

***

C'est ainsi que l'on voyage dans ce pays.

Les quin acres que nous parcourons sont certainement le plus beau chemin de voiture que nous n'ayions jamais vu.

A la grande chute, le cheval, pendant tout le mille, bondit de droite à gauche, de gauche à droite. A peine repose-t-il le pied sur une immense roche qu'il lui faut prendre son élan pour sauter de l'autre côté sur un caillou glissant.

La charrette avec ses roues de trois à quatre pouces de large penche à gauche puis à droite mais suit toujours, grâce aux câbles solides dont se compose en grande partie le harnais.

Ici nous sommes dans un chemin de sable que la nature a bien nivelé. Il monte si peu que n'eusse été la crainte de déroger aux habitudes du pays nous aurions fait le trajet en compagnie de nos malles.

***

A huit heures nous étions sur le bord du Lac des Pins attendant le bateau promis.

En attendant son arrivée, Maze, qui n'a pas perdu espérance, s'amuse à tirer sur les aigles qui passent trop haut pour la portée de son fusil et de Courcy essaye son chassepot sur les écureuils et les petits oiseaux de la forêt.

C'est un roulement continuel, un bruit de tonnerre.

Le lac vient finir ici. Le rocher lui barre le passage.

En face, à deux arpents, s'élève un roc presqu'abrupte.

De notre côté, un bois épais s'avance en presqu'île comme pour couper le passage aux eaux qui semblent avoir pénétré trois acres trop loin.

Nous sommes à vingt arpents de la Lièvre par terre, en traversant la montagne de l'ouest à l'est, et à deux milles par eau en suivant le lac vers le nord.

Cette partie du lac, dont les eaux ne sont qu'un surplus de la rivière, sommeille couchée parallèlement à la Lièvre, qui deux milles au-dessus fait un détour vers l'est, cherche son passage à travers les rochers qui la resserrent et après une chute de douze pieds reprend son cours naturel vers le sud.

***

Il était bien neuf heures et demie quand nous entendîmes le bruit des rames de nos nautoniers.

C'était l'heure de la messe.

Nous étions au dimanche.

Pour ne pas l'oublier, nous chantons en chœur le *Kyrie Eleison.*

Le Kyrie est suivi d'une tyrolienne, puis d'un chant canadien.

Les rames battaient l'eau en cadence et l'écho du rocher abrupte faisait chorus avec nos voix.

Nous avancions à pas de tortue.

Nous avions tout vu.

Des montagnes sans végétation à l'est.

A l'ouest une forêt épaisse.

***

Le docteur, qui ne chantait pas, s'ennuyait visiblement sur son siège sans appui. "Si l'on voyait un ours," monsieur Maze.

Le gamin nu pieds, qui nons pilotait riposta : "mais c'est qu'il y en a ici des ours.....

"La semaine dernière..... Voyez-vous cette montagne là, que nous allons passer tout à l'heure..... J'étais allé là aux bluets avec mon petit frère..... Nous en avons vu un gros.....Pas vrai Baptiste ?"

Et Baptiste, bambin d'une douzaine d'années, fait un signe de tête affirmatif convaincant. Il en frissonnait encore de peur.

Maze avait suivi le discours du petit garçon de point en point. Sans s'en apercevoir, avant l'affirmatien de Baptiste, il avait tiré sa carabine à lui.

—"Deux jours auparavant, continue le gamin, papa en avait vu trois."

"Il nous a dit que c'était la mère et ses deux petits."

Une famille entière, quoi !

Maze mit le doigt sur la détente et se tourna du côté de la montagne indiquée.

Baptiste voulut mettre son mot. La peur lui avait fait voir double.

—"Personne ne veut plus aller dans ce bois là..... C'est rien que des ours."

Maze était debout.

J'ai cru qu'il allait faire feu.

—"J'irai moi," dit-il en se rasseyant plus commodément.

***

Le lac s'était élargi.

Nous avions atteint le détour de la rivière.

Les montagnes s'abaissaient.

De tout côté surgissaient, comme par enchantement, de jolies petites maisons.

Les fermes avaient l'air plus belles que celles que nous avions vues jusque là.

Nous approchions d'un centre, Notre-Dame du Laus.

Malgré la hâte que nous avions de faire connaissance, à ce village, de M. le curé Trinqué et de M. McCabe, marchand, qui devaient, nous avait-on dit, nous procurer les moyens de continuer notre route, nous dûmes nous arrêter à la Ferme des Pins.

La reconnaissance nous y obligeait et la nécessité nous y contraignait.

La nécessité : nos bateliers n'allaient pas plus loin.

La reconnaissance : nous devions des remerciements à monsieur et madame Stewart, qui en voyageant avec nous la veille, nous avaient été fort utiles.

Du reste nous leur avions promis d'arrêter les saluer.

Nous tenions tous à cette visite. Maze plus que tout autre. M. Stewart lui avait promis de le mettre sur la piste d'un ours.

***

La Ferme des Pins, sur la rive est du lac à l'extrémité nord, est la première ferme des grands commerçants de bois. Elle appartient à MacLaren, dont M. Stewert est l'agent général.

Pendant que Maze questionne tous les travailleurs de la ferme, que de Courcy fait la chasse aux oiseaux et même aux rats ; en attendant le dîner que madame Stewart nous prépare avec empressement, je fais le tour de l'habitation et de ses dépendances.

Une courte description vous donnera l'idée de ce que sont toutes ces habitations construites tous les vingt milles environ en remontant le cours de la lièvre par les deux riches possesseurs des chantiers à deux cents milles au nord.

Toutes sont sur le même plan, du moins quant à la division intérieure.

Sur le devant grande galerie.

Au centre porte d'entrée.

Sur le premier plancher trois chambres.

Une salle à dîner bien éclairée est la principale pièce. A elle seule les deux tiers du logis.

Dans la salle, une porte de sortie sur la galerie.

Une porte pour pénétrer dans un bureau ou chambre boudoir.

Une troisième conduit au réfectoire privé du fermier.

Une quatrième donne sur la cuisine bâtie en arrière.

Dans le haut, un grand grenier, deux chambres à coucher.

Tout près, une petite maison entourée à l'intérieur de lits à deux étages ; et quatre ou cinq grands bâtiments, greniers d'approvisionnements.

La salle à dîner est le restaurant des hommes qui en hiver vont aux chantiers ou en reviennent et la petite maison est le dortoir commun.

***

J'allais explorer la ferme, lorsqu'on annonça le dîner.

En un clin d'œil tout le monde était au poste. Depuis deux jours que nous n'avions mangé de viande chaude.

Si jamais madame Stewart eut des hôtes pour faire honneur à ses plats c'est bien nous.

A deux heures on laissait la table heureux comme des pachas.

Aussi lorsque M. Stewart nous annonça que les préparatifs de départ prendraient bien toute l'après-midi et qu'il nous offrit l'hospitalité jusqu'au lendemain matin, tous nous nous déclarâmes enchantés.

Nous y aurions passé le reste de la belle saison.

On parla pêche, chasse.

Nous étions à quelques milles du lac du Poisson Blanc.

Il inonde à l'ouest une vallée de vingt et un milles avant de tomber dans la Lièvre, cinq milles plus haut.

Le doré, l'achigan, le maskinongé y abondent.

Les bois étaient encore habités par des ours. M. John, le fermier, garantissait à Maze qu'il ne passerait pas deux nuits dans le champ d'avoine près de la lisière sans en voir au moins un.

***

Je ne sais pas si Maze passa la nuit dans l'avoine.

Nous étions en mission officielle.

M. le curé Trinqué pouvait nous donner des renseignements sur le drame de la Ferme Rouge.

Boisclair, qu'on accusait du meurtre de sa femme, était l'un de ses paroissiens.

Avec un compagnon je me rendis à pied chez le bon curé.

Nous fûmes ses hôtes jusqu'au lendemain matin.

Nos informations prises nous eûmes le loisir de visiter le village.

Une vingtaine de logements sont groupés autour d'une église en bois.

La maison de Dieu n'y est pas riche mais très propre.

On doit en dire autant des demeures des villageois.

Une couple actuellement en construction feraient l'orgueuil de nos villages.

Les autres sont toutes assez élégantes.

Personne ne soupçonnerait que, sous la planche peinte ou simplement blanchie qui les recouvre, sont d'immences pièces de bois

équarries que chaque habitant, à commencer par le curé, a superposées lui-même sans le secours d'aucun constructeur.

Le village s'étend des deux côtés de la Lièvre et sur la côte nord de la rivière Serpent que nous avions traversée sur notre route à quelques acres de son embouchure.

Des chemins de voiture s'y rendent de tous côtés. Il y en a de neuf milles de long.

Un cimetière domine le village sur une butte de sable rouge.

***

Nous avons appris de l'humble curé qu'il déservait deux chapelles bâties plus au nord et qu'en hiver il faisait la visite des chantiers à deux cents milles au-dessus.

Il y a seize ou dix-sept ans que M. Trinqué laissa les Pyrénées pour suivre Mgr Guigues à Ottawa.

Depuis treize ans il est établi dans la vallée de la Lièvre.

Il y a construit l'église de Notre-Dame de la Salette et une seconde chapelle plus loin.

Puis il y a installé un curé et il est venu dans le bois fonder Notre-Dame du Laus.

Le village, grâce à lui surtout, y est bien établi.

Il attend un remplaçant et demande à son archevêque de l'envoyer sur un autre point sauvage.

Il y fera surgir une nouvelle colonie.

C'est le missionnaire colon par excellence ; que les amis de la colonisation n'oublient pas le nom de cet humble ouvrier ; *M. le curé Trinqué.*

***

Il n'y a pas de médecin au village. Partant pas de malades.

N'empêche qu'un médecin y vivrait.

Preuve :—Deux heures après notre arrivée, tous les habitants savaient qu'il y avait un *docteur* avec nous.

Les maladies surgirent aussitôt. M. de Villers fut occupé une partie de la soirée.

Le matin, à notre réveil, la voiture d'un colon l'attendait à la porte.

Il allait sur la route que nous devions suivre. Je l'accompagnai.

Pendant qu'il examinait son malade, je visitai la ferme du colon.

Il avait cent acres en culture et environ deux cents, couvertes de francs bois. Le tout sur le flanc d'une montagne d'ascension très douce.

Le foin était coupé.

L'avoine attendait la faucille.

Les tiges mesuraient près de quatre pieds.

***

Je retrouve mes compagnons au pied du Lac des Sables formé par la rivière à trois milles au-dessus du village.

Six bateliers vont nous monter à la rame jusqu'à la Ferme Rouge où nous devons nous arrêter.

Nous avions devant nous la perspective de deux longs jours de voyage, vingt-quatre heures assis sur une planche étroite, les pieds dans l'eau.

Nous partons courageusement malgré la pluie qui s'annonce.

Maze, plus que tout autre voulait aller de l'avant.

Il avait appris qu'à la Grosse Ile, quinze milles plus haut que le village de Notre-Dame du Laus, il rencontrerait un campement de sauvages, où il aurait guides et chiens quilui donneraient enfin la satisfaction de voir un ours.

En avant donc.

" Allons y gaiement ", répétait de Courcy lorsque la pluie et la fatigue figeaient les langues.

Il essaya de chanter. Le chorus manquait.

Il s'enroua bien vite. Il lui fallut recourir aux soins du docteur, qui étendu sur les colis maudissait son patient turbulent.

Notre chasseur lui-même paraissait avoir pris son parti.

Avec des courroies, il parvint à fabriquer un support pour ses reins et ses épaules et il sommeilla.

Les ours pouvaient venir en paix nous narguer.

***

Les montagnes s'abaissent de plus en plus et les fermes ressemblent en tout point à celles que nous voyons dans la vallée du St-Laurent. La seule différence est à leur avantage. Elles s'égouttent plus facilement. Elles sont sur un plan incliné.

Ci et là l'on rencontre encore des lopins de terres non défrichés mais recouverts d'érables, de chênes, de bois blancs et de bouleaux.

Une bonne fermière nous prépare notre diner.

Nous passons une heure à converser avec les gens de la ferme.

Maze s'informe du camp des sauvages.

Une vieille sauvagesse, qui demeure chez le fermier, lui fait une peine sensible en lui apprenant que les chasseurs du campement sont tous partis depuis quelques jours.

Encore un désappointement.

La vieille qui s'aperçoit de la peine qu'il en éprouve console Maze de son mieux en lui disant qu'un sauvage qui habite une dizaine de milles plus haut que la Grosse Ile se mettra volontiers avec lui à la recherche des ours.

De deux heures à sept, nous voyageons à la pluie battante : toujours sur nos mêmes petits sièges.

Si vous voulez vous fatiguer à ne rien faire, je vous propose ce moyen facile.

Rien de nouveau.

Des fermes, du bois.

De la place pour des centaines de colons.

***

L'après midi est coupée par deux incidents.

Nous avons un portage à faire.

La rivière est barrée par une digue que le gouvernement a fait construire dans le but de noyer les rapides au-dessus.

Je dis barrée ; j'aurais dû dire presque barrée.

L'ingénieur a appuyé l'extrémité est dans le sable. Comme elle se trouve à la tête de rapides, la rivière s'est frayé un passage facile de ce côté.

Le roc aurait pu, vingt pas plus bas, résister au torrent du Sault St-Louis.

Quoiqu'il en soit on ne remonte pas la chute qu'elle a occasionnée.

Nos bateliers nous font descendre à la rive dix arpents plus bas ; question d'allégir le bateau.

Ils nous déposent dans un champ d'avoine.

A la vue de l'avoine, Maze, sans ne rien dire, met pied à terre avec sa carabine à deux coups.

Je viens après lui. Pour lui donner meilleure contenance je m'empare de sa carabine à quatorze répétitions.

Nous prenons le devant.

Si l'avoine était brisée, un ours y avait fait la sieste ; si les épis avaient été mangés, un ours y avait déjeuné.

Maze était si certain de ces avancés ; tant d'ours avaient passé dans ce champ d'avoine, que je me louai d'avoir apporté la seconde carabine.

Malgré tout nous arrivâmes au haut de la digue sans encombre et sans ours.

Le docteur qui nous suivait, son scalpel à la main, nous devança sur la rive et apercevant un petit canot d'écorce " monsieur Maze, crie-t-il, voilà ce qu'il nous faut pour faire la chasse. Deux coups d'aviron et vous approchez de l'ours qui traverse la rivière à la nage.

" Si vous voulez nous allons le louer.

" Je me fais fort de vous piloter."

Ni une ni deux, le voilà qu'il saute dans le léger canot, s'empare de l'aviron et pousse au large.

Hélas ! pauvre docteur, il avait mal calculé le centre de gravité.

Le canot tourne.

A l'eau le docteur.

***

Il en fut quitte pour se faire sècher deux heures durant près du poèle à l'*Hotel du Colon*, où nous attendaient un bon souper et de bons lits.

L'auberge décorée de ce nom est située à mi-chemin entre Notre-Dame du Laus et la Ferme Rouge.

C'est une jolie petite maison faite en croix.

Chaque bras de la croix est une chambre.

La cuisine s'y fait dans un cabanon, au côté.

Maze apprend là que la veille un colon, à quelques milles plus haut, a tué un ours.

Le même bonheur l'attend peut être?

Dans tous les cas, la prudence recommande de se tenir prêt à toute éventualité. Carabines et fusils sont soigneusement examinés et mis en bon état.

Je regardai travailler notre nemrod. J'appris, ce soir là, qu'il avait acquis à Paris avant son départ ses trois armes meurtrières pour la somme ronde de sept cents piastres.

Il méritait de tuer son ours.

A sept heures et demie, le lendemain matin, nous étions en route.

Une heure plus tard nous arrêtions voir la peau de l'ours tué l'avant veille.

***

Maze se fit raconter en détail les circonstances de l'heureuse chasse du colon.

L'auteur de cette prouesse était un jeune imberbe de seize à dix sept ans.

Voici son récit :

—" J'étais allé au Lac au Cerf, tout près d'ici.

" Vous avez passé la rivière au Cerf, il y a une demi-heure.

" J'avais jeté l'ancre et toute mon ambition se bornait à la capture de quelques achigans.

" J'ai l'habitude de ne jamais aller à la pêche sans emporter ma carabine. Il y a tant de chasse dans nos environs.

" J'avais donc ma carabine chargée d'une bonne balle, et je pêchais

tranquillement, lorsque tout-à-coup, à une vingtaine d'arpents devant moi, j'aperçois un ours descendre la montagne et se jeter à la nage.

" Il gagnait le large.

" Il n'avait pas l'air de m'avoir vu.

" Je le laissai s'éloigner environ quinze arpents de la rive, puis je levai l'ancre et m'avançai vers lui."

Maze dévorait ses paroles.

—" Il nageait vite, continue le jeune homme.

" Dans cinq ou six minutes, il allait atteindre l'autre rive."

Maze se rapproche du narrateur ; c'était le point important, le coup de feu, dont il allait parler.

—" je résolus de le tirer comme il sortirait de l'eau.

" Et j'ai réussi, ajoute-t-il, avec un certain air d'orgueil qu'il put à peine dissimuler.

Maze l'examinait de la tête aux pieds. Pour lui, c'était un héros.

***

Nous étions de nouveau sur la rivière.

De chaque côté de nous des bois épais.

Vingt minutes après cette narration maintenant le sujet de notre conversation, de Courcy, qui occupait un siège sur l'avant du bâteau se leva en criant : " Maze, Maze, un ours, là, qui traverse la rivière."

Un éclat de rire général répond à son exclamation.

Maze seul était debout, la carabine à la main.—" Mais, il dit vrai l'ami de Courcy. C'est bel et bien un ours, et un énorme encore."

—" Cette fois je suis sérieux continue de Courcy... Ah ! ça... voyez-vous droit devant nous... à dix âcres tout au plus... là où la rivière fait un détour.

" Maze, ton second ours en est un vrai... Du calme et surtout du coup d'œil."

Tout le monde était debout.

Je fis comme les autres, au risque de recevoir la balle destinée à l'ours de Maze.

En effet, on appercevait une énorme tête noire à l'eau.

—" Ramez-vite, crie Maze aux bateliers.

De Courcy—" Mais tire donc d'ici, ta carabine porte à audelà de vingt âcres et il n'est qu'à dix."

Maze—" Laisse moi faire."

De Courcy—" Il me semble que tu ne peux jamais avoir de meilleure chance pour l'atteindre."

Maze—" Laisse faire, toujours."

De Courcy—" Si tu ne veux pas le tirer, passe moi ta carabine."

Maze—" Attends donc, je vais le tirer."

De Courcy—" Décidément, tu vas le manquer. Le voilà qu'il gagne la rive."

Maze—" Un peu de patience ; tu vas voir si je le manque.

De Courcy—" Ah ! ça, comment veux-tu l'atteindre quand il sera dans les branches de ce bois touffu ? "

Maze—" Tu vas voir."

De Courcy—" Eh ! bien, je vais le tirer moi." Et ce disant, il prend et charge sa carabine.

Il était debout et menaçait de faire feu.

Pourtant il se ravise—" Non, je ne le tue pas. Les ours de ce pays sont à toi Maze, je te l'abandonne."

***

Maze était joli à voir vraiment.

Il était sûr de son ours.

Cette fois il le tenait au bout de sa carabine.

La tête penchée sur la crosse de son arme, l'œil à la visière, il allait tirer.

Nos regards allaient de Maze à la bête noir, de la bête noire à Maze.

De Courcy s'était tourné du côté de son ami et le contemplait d'un air narquois.

—" Bien, demande-t-il, tires-tu ?... Comme le jeune homme de là bas, l'ours sort de l'eau... tue."

L'animal était sur la rive secouant ses poils mouillés.

La carabine tomba des mains du chasseur, qui reprit son siège au bruit d'un éclat de rire général.

—" Le second ours était un chien... était un chien... un chien...

LE TROISIEME.

Pendant vingt minutes, de Courcy chanta sur tous les tons de la gamme : " C'était un ours... un ours... qui était un chien." Et l'écho des deux rives répondait : " chien... chien."

Le docteur essuya son scalpel flamboyant et le remit précieusement dans son fourreau.

Maze, jurant qu'on ne l'y reprendrait plus, enleva les balles de sa carabine et me pria de les mettre dans mes poches, en me faisant remarquer que les montagnes étaient maintenant très éloignées des rives, que le sol avait l'air très propre à la culture.

Il parla même de la possibilité de construire un chemin de fer tout le long de la Lièvre.

L'ingénieur fit retraiter le chasseur.

Il trouva des minéraux dans toutes les pierres du pays. Le fer, le plomb, le phosphate de chaux et le mica s'annonçaient partout.

***

La chasse à l'ours n'avait plus d'attrait pour lui. Du moins tout indiquait chez lui la détermination de ne plus s'en occuper.

Pas d'ours ; pourquoi rester au Canada. Il m'annonça qu'aussitôt de retour à Montréal il s'embarquait pour la France. Sa famille l'y attendait avec anxiété. Il avait déjà été trop longtemps au Canada, un pays atroce..... Du reste, il lui fallait se hâter d'aller commencer son service militaire.

Le dépit lui fit dire bien des choses peu flatteuses pour les Canadiens et les Canadiennes. Paroles que je lui pardonnais volontiers tellement il était attristé de sa mésaventure.

Pourtant quand on passa devant la cabane du sauvage, qui, lui avait-on dit, le conduirait dans les bois, on était descendu à terre, on montait notre bateau à la cordelle dans un rapide ; il fit des offres qui ne furent pas acceptées.

L'indolent sauvage n'avait pas le temps.

Il faisait trop chaud.

Ses chiens n'étaient pas bien dressés.

Dix piastres par jour ne le tentèrent pas.

***

A sept heures du soir, on arrivait à la Ferme Rouge.

C'est une des fermes à MacLaren.

Nos bateliers nous dirent qu'on l'appelle ainsi parce que naguère habitait à cet endroit une sauvagesse qui ne portait jamais que des habits rouges. Je serais porté à croire, cependant, que son nom lui vient de ce que le sol y est plus rouge qu'aux fermes d'en bas, ou encore que s'élève presqu'en face une montagne dont tout le flanc en regard est d'un rouge brique.

C'est ici que l'on commence à trouver le colon encore logé dans sa cabane.

Il n'y a pas plus de six ans que la Ferme Rouge y était la seule en culture. Aujourd'hui on rencontre des Canadiens, défricheurs courageux, jusqu'à cinquante milles plus haut.

***

Malgré la belle apparence du sol, la beauté des grains sur pied à la Ferme Rouge et chez les colons voisins, il nous semblait folie de venir

s'établir aussi loin des centres sans aucune autre route possible que la rivière.

Quatre jours pour se rendre au petit marché de Buckingham.

Un voyage d'une semaine pour vendre quelque ballots de foin.

A peine de quoi payer la pension durant le trajet.

Ces pauvres colons nous faisaient pitié et nous maudissions presque ceux qui les avaient dupés.

***

Ce fut une surprise pour nous quand ceux que nous vîmes se déclarèrent satisfaits.

—" Voyez-vous, nous disait l'un d'eux, dans son langage naïf que je résume, je suis ici depuis quatre ans.

" Je n'ai pas dépensé cent piastres par année depuis mon arrivée.

" J'ai déjà quarante arpents de bonne terre en culture.

" J'y récolte cette année vingt tonnes de foin, cent minots d'avoine, des patates autant qu'il m'en faut.

" Je fais mon beurre.

" J'ai mon lard.

" Si je veux du poisson, je vais deux jours à la pêche dans un des lacs des environs et j'en sale pour tout mon hiver.

" J'ai quelques moutons.

" J'aurai un veau à débiter cet hiver.

" Mes poules me donnent des œufs en abondance.

" Aux jours de fête je puis me donner le luxe de mettre une belle volaille sur ma table.

" Que peut-on désirer de plus ? "

—" On peut désirer vendre les produits pour habiller sa famille."

—" On les vend nos produits, monsieur. Et ce qu'il y a de beau, on les vend chez nous. Les commerçants de bois nous payent trente piastres la tonne de foin et une piastre le minot d'avoine.

Où trouvez-vous de pareils prix dans le bas de la province ? "

***

Notre colon, non seulement était satisfait, il plaignait le fermier de nos campagnes, qui s'obstine à demeurer sur une ferme ne lui rapportant pas cinq pour cent.

—" Vous n'avez pas parlé de blé, lui dis-je. Vous ne mangez donc pas de pain ? "

—" Jusqu'ici on a acheté le blé et on l'a payé cher surtout en été.

" Si l'on veut vivre avec économie, il faut aller en hiver faire tous ses achats pour l'année.

" Mais l'an prochain, moi pour un, je cultiverai le blé, maintenant que nous avons un moulin à farine construit sur la Kiamika à trois milles d'ici."

—"Vous ne niez pas, tout de même, que celui qui vient s'établir ici sans argent a béaucoup de peine à vivre dans les premiers temps."

—" Il faut très peu d'argent, monsieur. Pour mieux dire, si l'on vient dans la bonne saison, maintenant qu'il y a un bon nombre de colons il n'est pas absolument nécessaire d'en avoir."

" Voilà qui surpasse tout par exemple.

" Vous n'allez pas prétendre qu'on peut faire la coupe des arbres et ensemencer la souche.

" En serait-il ainsi qu'il faudrait encore vivre de l'air du temps en attendant que la moisson soit vendue."

***

Les colons, quatre ou cinq, qui m'écoutaient se regardèrent en souriant ; et, comme celui qui avait parlé jusque là hésitait à répondre, l'un d'eux—un jeune homme—riposta :

—" C'est presque comme vous le dites. Si on n'ensemence pas la souche, on sême bien près.

" Moi, qui suis ici depuis un an seulement, j'ai déjà dix arpents en culture.

" Je n'avais pas cinquante piastres en arrivant.

" Huit jours m'ont suffi pour mettre ma femme et mes enfants à l'abri du froid.

" Le bois de ma cabane, pris sur mon terrain, m'a donné un demi arpent à cultiver.

" J'avais mes provisions d'hiver.

" J'ai tout laissé à ma famille, et je suis allé dans les chantiers gagner pendant quatre mois une piastre et demie par jour.

" A la fin de mars, j'étais de retour à la maison.

" J'ai défriché quatre arpents que j'ai ensemencé de bonne heure, et je me suis mis au service de ceux qui ont le moyen de payer.

" Les jours où je n'avais pas d'ouvrage chez les autres je les employais pour moi.

" Dans quatre ou cinq ans, j'aurai vécu, et je serai propriétaire d'une ferme qui me donnera assez pour passer l'hiver avec ma femme et mes enfants."

***

La vie du colon commençait à me paraître moins dure.

Cependant je ne pouvais me rendre si facilement.

—" Admettez du moins, dis-je à mon nouvel interlocuteur, qu'il est assez pénible de passer un an, quelques fois deux ans, sans manger autre chose que du lard salé.

—" Qu'est-ce que mangent de plus les cultivateurs d'en bas?

" Puis c'est que l'on goute autre chose que du lard ou du poisson. Avec un bon fusil on abat souvent un orignal, un caribou, un chevreuil et même un ours."

Maze, qui avait écouté en silence, bondit sur son siège.—" De Courcy, as-tu entendu, il a tué des ours celui-là.

—" Oui, réplique de Courcy en se frappant la joue, et moi je tue des maringouins... chien de pays!"

***

Nous en étions couverts.

La pommade du docteur, loin de les chasser, semblait les attirer.

Nous ne demandions qu'une grâce: nous éloigner de cet horrible repaire de suceurs de sang humain.

La culpabilité de notre prévenu, à laquelle toute la population à cinquante milles au nord et au sud croyait sincèrement, reposait uniquement sur un mensonge d'une mauvaise langue, et monsieur le juge annonça le départ pour le lendemain matin.

Nous partîmes sans voir le tracé du chemin de fer du curé Labelle, et maudissant le misérable qui, par son stupide désir de raconter une histoire à sensation, nous avait jetés en pâture à des insectes impitoyables.

Nous revîmes tout ce que nous avions vu en montant, si ce n'est l'ours-chien que le docteur évoqua en vain au lieu de son apparition de l'avant veille.

Le soir nous étions à Notre-Dame du Laus et le lendemain, vendredi, nous déjeunions chez M. Stewart.

***

Comme nous nous embarquions pour faire les derniers trois milles dans notre bateau à rames, Maze en sortait ses deux carabines et son fusil.

Il restait pour faire la chasse à l'ours avec le fermier John.

Il allait tenter une dernière chance, un dernier effort.

Vous supposez bien que chacun lui souhaita bonheur.

Tous l'invitèrent à venir leur donner des nouvelles de cette dernière chasse.

Au large, de Courcy et le docteur entonnèrent: " C'était un ours qui était un chien."

Le chorus ne manqua pas.

Maze, qui était sur la rive, a dû l'entendre.

Le soir nous étions de retour.

***

Quatre jours plus tard, Maze m'arriva chez moi dans la soirée.

—" Eh ! bien, le troisième ours ? "

—" Ah ! je l'ai vu celui là, bel et bien vu."

—" Vous l'avez tué."

—" Non... non... je n'ai pas pu.

" Voyez-vous ; les maringouins m'incommodaient, j'avais dû déposer ma carabine.

" C'est juste à ce moment que l'animal a passé dix pas de moi."

" Il m'a entendu prendre mon arme et me lever. Dans un clin d'œil il avait atteint le bois."

—" Vous avez tiré ? "

—" Oui."

—" Et vous l'avez blessé ? "

—" Ah ! par exemple, bien blessé. La preuve, c'est que nous l'avons suivi à la trace du sang jusque dans un marais impénétrable. Puis, c'est que j'ai trouvé à l'endroit où je l'ai blessé une poignée de poils noirs que je conserve précieusement."

—" Vous jouez de malheurs, monsieur Maze, vraiment.

" Votre premier ours, tué en rêve. Votre second, un chien. Votre troisième une pincée de poils.

" Vous ne retournez pas avec si peu."

—" Oui... oui... il faut que je parte.

" Mon service militaire...

Je ne l'ai pas revu avant son départ, mais je ne serais pas étonné si Henderson ou Lanthier avait augmenté ses malles d'une superbe peau d'ours bien et dûment achetée pour remplacer ces misérables poils d'un troisième ours manqué.

ED. MCMAHON.

N. B.—Si par hasard ce récit tombe entre les mains de mon ami Maze, qu'il ne se fâche pas du rôle ridicule que je lui fais jouer.

Qu'il soit certain que j'ai dit au lecteur que l'histoire des ours est une pure invention, dont je l'ai fait le héros, parce que de nous tous il était le plus intrépide tireur.

E. McM.

BIBLIOGRAPHIE.

EN RACONTANT.—Récits de voyages par M. J. U. Gregory, traduits de l'anglais par M. Alphonse Gagnon.—1 vol. in-12 de 244 pages Québec. Typographie C. Darveau, 1886.

" En racontant ! "

Tel est le titre donné par M. Alphonse Gagnon, à la version française des récits de voyages de M. Gregory, en Floride, au Labrador et sur le fleuve St-Laurent.

Les lecteurs de la *Revue*, connaissent déjà quelques-uns de ces récits qui ont été publiés dans le cours de l'année dernière sous les titres : *Le Labrador* et *De Québec à la Floride.*

" *En racontant* " renferme ces deux récits et quelques autres intitulés : *Les Pêcheurs du Labrador*, *Le fleuve St-Laurent*, *l'Ile d'Anticosti et ses naufrages*, *Dans le bas du fleuve*, *etc.*, *etc.*

Tous ont le même dégré d'intérêt que ceux déjà parus dans la " Revue Canadienne."

Il est donc inutile pour nous de faire ici une appréciation élaborée du volume en question, puisque nos lecteurs ont tout ce qu'il faut pour le bien juger.

Nous nous permettrons cependant de faire observer au traducteur que dans certains passages il suit un peu trop servilement le mot-à-mot de la version anglaise.

Sans doute, la fidelité dans une traduction exige qu'on rende la pensée de l'auteur, les nuances de son idée et de son style mais il ne faut pas que cela soit au détriment du génie de sa propre langue.

Nous n'insisterons cependant pas trop sur cette défectuosité de son œuvre. La *liberté* et la *fidelité*, dans toute traduction, sont des qualités si difficile à harmoniser. D'ailleurs " En racontant " n'est pas un ouvrage purement litteraire. Le but de l'auteur tout en étant de plaire quelque peu, vise d'avantage à l'utile, comme on pourra s'en convaincre en parcourant ces pages intéressantes qui nous rappellent la carrière périlleuse des pêcheurs du Labrador, leur vie isolée et monotone et qni nous donnent une foule de renseignements précieux sur la navigation du fleuve Saint-Laurent, sur la composition de l'Ile d'Anticosti, ainsi que sur ses bois, ses animaux, ses habitants et sur les nombreux naufrages qui l'ont rendue si tristement célèbre.

Le volume de M. Gregory se termine par le récit d'une bévue d'un personnage distingué, en visite à Québec, très fort en ornithologie américaine pourtant.

Dans une partie de pêche, faite avec quelques amis sur le lac Beauport, il entendit le coassement d'une grenouille. Je connais cet oiseau, dit le noble étranger, " c'est le... le... j'ai son nom sur le bout des lèvres... c'est bien singulier que je ne puisse le nommer. Comment appelez vous donc cet oiseau ?

Alors l'un des touristes lui répondit gravement après un profond salut :—" Cet oiseau, votre Grâce, est appelé un rossignol irlandais ; mais c'est en réalité un oiseau d'un autre plumage, ou plutôt c'est un oiseau sans plumes, c'est une grenouille..."

Et le brave homme ne fut convaincu de son erreur qu'en voyant l'oiseau sans plumes faire un bond et plonger dans le lac.

CAROLUS.

PASCALE[1]

XVIII

La partie projetée eut donc lieu, sous les auspices de Serge ; il avait prié le baron de lui permettre d'organiser les relais d'après l'itinéraire qu'il avait soumis à l'approbation de Pascale. On devait suivre la route de Lesneven à Roscoff par Saint-Pol-de-Léon, en s'arrêtant partout où il se trouverait quelque chose d'intéressant à voir : point de vue, ruines, monuments druidiques, calvaires, château ancien. Après avoir passé la nuit à Saint-Pol pour se reposer, on irait retrouver à Morlaix, le yacht *le Dimitri*, qui ramènerait toute la compagnie par mer jusqu'à l'Aber-Benoît.

Pascale prit la peine d'examiner le plan proposé par Serge, et voulut bien y donner son approbation ; mais elle demanda qu'on lui laissât le temps de visiter à Saint-Pol sa tante de Kercambo, le couvent des dames de Saint-Placide, et à Morlaix celui des saintes filles du Carmel, dont elle connaissait beaucoup les supérieures.

—Rien n'est plus aisé. Vos moindres désirs sont des ordres, mademoiselle, répondit Serge d'un ton plein de courtoisie et d'une déférence aimable.

Au jour convenu, Mme Valrède et son fils vinrent de bonne heure chercher la famille de Trémazan. Les dames et le baron montèrent dans un grand landeau et dans une petite calèche attelés en poste. Tout le monde se montrait ravi de cette expédition. Pascale elle-même, la sérieuse et imposante Pascale, paraissait en proie à un enjouement qui frisait presque la gaieté.

Serge devait accompagner les voitures à cheval, se réservant de demander l'hospitalité dans la petite calèche. Au fond, il préférait peut-être conserver sa liberté d'action. Gwendoline l'avait imité ; la jeune Anglaise montait admirablement, comme beaucoup de jeunes filles de sa nation. Mais au lieu de prendre une des petites juments bretonnes que le baron avait fait dresser pour elle et Floriette, elle avait accepté que Serge lui prêtât une bête de sang, très douce et de haute allure.

---

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886.

Le jeune homme l'aida à se mettre en selle, lui offrant son genou pour point d'appui ; elle salua en souriant, tous deux, jeunes, beaux, élégants, formaient ainsi un groupe charmant.

—Très gentils, tous les deux, cria Floriette toujours empressée d'admirer son amie.

—C'est vrai ! ma belle, dit le baron en envoyant à Gwendoline un grand salut, qu'elle lui rendit gracieusement en abaissant le manche de sa cravache.

Tout le monde battit des mains en la voyant faire manœuvrer ce beau cheval avec une grâce et une aisance parfaites. Seule, Pascale ne dit rien, ne sourit pas ; une ombre passa sur son visage austère. Les admirations qui allaient aux autres femmes, leurs joies et leurs succès, lui faisaient sans doute sentir plus vivement encore combien elle s'en trouvait sevrée.

Serge se mit à son tour en selle sur son cheval favori, celui-là même que Floriette avait tant admiré lors de sa première visite au manoir. Amazone et cavalier partirent gaiement en éclaireurs pour calmer un peu leurs bêtes excitées par les rires et par les grelots des chevaux de la calèche. Cette fois encore personne ne remarqua le regard irrité et navré avec lequel Pascale les suivit sur la route verdoyante.

Le temps était charmant, tiède et doux ; le ciel voilé, mais très élevé. laissait tomber sur les arbres une lumière douce et diffuse ; par moments, les nuages s'entr'ouvrant, un rayon lumineux courait rapide sur les champs et les côteaux. Chacun se taisait, se laissant aller au plaisir de se sentir emporté en vitesse à travers cet air jeune pur et vivifiant du matin. A milieu du silence général Floriette s'écria :

—Grand'mère !

—Quoi, ma chérie ? répondit nonchalamment Mme de Rochemais.

—Grand'mère, je suis heureuse !

—Tant mieux, mon enfant. Cela n'arrive pas tous les jours de la vie...

Elle soupira, songeant à sa pauvre fille qui n'était plus là, elle, pour être heureuse aussi.

—Oui, je ne pense à rien. Je me laisse vivre comme une petite herbe...

On rit. Serge se trouvait près de la portière.

—Mademoiselle, vous avez cent fois raison. J'ai souvent éprouvé cette même sensation,—que vous exprimez d'une manière très juste et très gracieuse aussi,—dans mes longs voyages au fond de la Russie. Jamais je ne me suis senti si léger, si content de vivre qu'en me sachant isolé, loin de toute civilisation, perdu au bout du monde, absolument libre de mes actions.

—Mais dans cette solitude de liberté, vôtre cœur, monsieur Valrède, était-elle satisfaite aussi?

—Mon cœur? ma chère missis Grenville, répondit-il un peu surpris de cette question bizarre.

—L'estomac et l'esprit sont facilement satisfaisables, mais la cœur désire une nourriture constante et sans limitation.

—Qu'avez-vous à répondre, mon cher monsieur Valrède, à cette interpellation de notre bonne missis Grenville, dit le baron de son ton solennel nuancé d'un vague enjouement, se sentant lui-même quelque peu sollicité vers un mouvement de gaieté.

—Ma foi! me voilà pris au dépourvu. Javais tout à fait oublié mon cœur. répondit Serge en riant.

—Oh, cher moi! est-ce pôssible? Jamais à moi cela n'est arrivé.

—Eh bien, pour vous satisfaire, chère madame, sachez que mon cœur n'a jamais été si content qu'en ce jour.

Il lança dans la voiture un regard demi-tendre, demi-moqueur, et fit subitement exécuter à son cheval un prodigieux saut sur place, à la grande terreur des dames, et partit au galop rejoindre Gwendoline, qui chevauchait à quelque distance en avant.

Missis Grenville ne manqua point de prendre pour elle phrase et regard, devint écarlate, et s'éventa avec vivacité pour cacher son embarras; la malicieuse Floriette s'étouffait de rire, la tête penchée sur les genoux de sa grand'mère, sous prétexte d'arranger le nœud de son chapeau. Avec cette finesse d'intuition toute féminine qui fait deviner et savoir avec certitude une foule de choses qui jamais ne vous ont été dites, la jeune fille avait dû plus d'une fois s'apercevoir que Serge lui marquait une attention réservée et discrète, mais très particulière. Un instant même l'idée lui vint que cette partie si désirée avait été organisée par lui dans le but tout spécial de lui être agréable, mais elle était trop modeste et défiante d'elle-même pour ne pas repousser bien vite cette pensée. D'autre part, Serge paraissait également fort empressé auprès de la belle Gwendoline, qu'il connaissait depuis bien plus longtemps. Usant de la liberté que les mœurs de son pays laissent aux jeunes filles, cette dernière pouvait causer, rire, plaisanter, répondre sur un ton d'enjouement amical bien différent de l'excessive réserve imposée aux jeunes Françaises. Incapable d'aucun sentiment de vulgaire jalousie, Floriette se disait simplement qu'elle était bien moins belle, moins faite pour plaire à un homme comme Serge que sa charmante amie; mais par moments aussi elle regrettait ce qu'elle appelait en elle-même "son infériorité". Ensuite on l'avait toujours élevée dans cette idée absolue qu'elle ne devait, ne pouvait épouser qu'un homme tiré, de sa classe et de son monde, "un homme de mon espèce, enfin",

disait-elle à sa grand'mère, qui haussait alors les épaules, en soupirant, car elle connaissait l'obstination et l'orgueil de son gendre.

Ses impressions se bornaient encore à des espérances fugitives, indécises, inavouées, à des craintes vagues, à d'insaisissables rêveries, état charmant des jeunes cœurs, qui précède et prépare l'arrivée des sentiments violents ou tendres. A grand'mère, qui d'ordinaire savait tout, on n'avait rien dit, rien osé dire encore. Que lui dire? Aucune parole ne pouvait formuler ce qui peut-être n'existait que dans ses vagues aspirations de jeune fille aimante et naïve. Quand elle voyait Serge s'occuper avec une politesse aimable, une attention courtoise, de toutes les dames ; quand elle l'entendait causer avec un savoir, une assurance simple exempte de toute vanité, elle ne pouvait s'empêcher de le trouver bien supérieur aux jeunes gens qu'elle avait rencontrés, non seulement en Bretagne, mais à Paris même. Sa parole, son regard, exprimaient une franchise, une loyauté si complètes, qu'on désirait de suite son amitié, parce qu'on la sentait sûre et vraie, autant que difficile à obtenir.

Le voyage fut charmant ; relais, repas confortables et soignés, tout était prêt à l'heure voulue.

—Mais nous voyageons en véritables princesses, disait Mme de Rochemais à Mme de Valrède.

Celle-ci souriait en regardant son fils, avec ce regard mouillé et profond des mères qui ne voient rien au monde de préférable ni de supérieur à leur fils.

On devait coucher à Saint-Pol de-Léon, y passer la journée du lendemain, visiter Roscoff et repartir le surlendemain pour Morlaix.

A plusieurs lieues de Saint-Pol, Floriette battit des mains en s'écriant qu'elle apercevait déjà déjà les clochers en dentelle de pierre. Vite on prit les lorgnettes, et bientôt en effet se dessina nettement, sur le ciel d'un bleu pâle, l'élégante silhouette de cette curieuse ville, coquettement posée sur la hauteur entre la mer et une vaste plaine.

—Quels sont ces deux châteaux, avec ces grands parcs, situés de chaque côté de la ville ? demanda le baron, quand on fut arrivé tout à fait en vue.

—Ce sont les châteaux de Kernevez et de Kerrom, répondit Serge.

—Vous connaissez donc le pays?

—Je l'ai parcouru en détail, avec autant d'attention que de plaisir, en cherchant une contrée favorable pour notre installation.

Toujours par les soins du jeune homme, des chambres avaient été retenues à l'hôtel de France ; et son valet de chambre, ancien moujik, très bien dressé par lui, envoyé en avant, avait fait des miracles pour que les dames trouvassent l'installation la plus confortable possible. Le grand air avait développé l'appétit et l'on fit honneur à l'excellent

dîner, surveillé avec un zèle attentif par M. Validiraz, le maître de l'hôtel en personne, excessivement flatté de recevoir si belle et nombreuse compagnie. La vue de miss Mountmoreux, surtout, lui imprima un profond sentiment de respect ; sa haute taille, son air imposant et sa grande beauté, éblouirent complètement le pauvre homme, et il soupçonna immédiatenent, avec le flair dont il se croyait doué, que cette personne, si remarquable, pouvait bien être une des princesses de la famille royale d'Angleterre, en tournée sur le continent et voyageant incognito, suivant la coutume de ces nobles personnes. On le manda après le dîner pour le complimenter ; confus, ravi, il s'inclina profondément devant la jeune Anglaise en murmurant :

—Madame la princesse est d'une bonté...

—Ne me donnez pas ma titre, puisque vous avez deviné mon rang, répliqua Gwendoline, en gardant un sérieux imperturbable ; je souhaite rester cachée dans l'absolu incognito. Je souis venue d'Angleterre pour quelques visites à vos saintes églises, et j'aime rester dans une silencieuse obscourité en face des populations.

Quand il fut parti, en saluant jusqu'à terre, on donna un libre cours à la gaieté contenue.

—Je ne vous savais pas tant d'à-propos, belle princesse, dit le grave baron, qui, lui-même, se laissait aller à sourire.

—Nous aurons demain toute la ville attachée à nos pas, dit Serge en riant de bon cœur.

—Ce sera bien plus amusant ! reprit Floriette.

—Pensez-vous sûrement qu'il n'y ait aucune danger pour ma nièce, demanda missis Grenville, un peu inquiète. Combien terrible ma délicieuse ! si cette peuple était irrespectueux !

—Ah ! je ne réponds de rien, chère madame, les Bretons sont gens hardis !

—Monsieur Valrède, vous riez un peu ; je crois que vous n'êtes pas sérieuse.

XIX

En effet, le digne Validiraz ne put se retenir de parler un tout petit peu, tant il se sentait gonflé de joie et d'honneur d'héberger une princesse, une si belle princesse. A quoi servirait la gloire si on la gardait pour soi seul ? Dès le lendemain matin, qui était un dimanche, toute la ville était donc informée en secret qu'une des jeunes princesses de la famille royale d'Angleterre parcourait la Bretagne avec une suite imposante et nombreuse, et qu'elle était descendue de préférence chez M. Validiraz, dans l'intention de visiter les monuments de Saint-Pol. Ce fut une rumeur universelle dans la ville la plus silencieuse de toute

la Bretagne. Chacun s'empressa de revêtir ses habits de fête ; quand les voyageurs sortirent pour aller assister à la grand'messe de la cathédrale, ils trouvèrent les rues remplies de gens qui les regardaient, bouche béante, avec de grands yeux curieux. Les gens simples, comme les enfants, ne savent rien regarder avec attention, sans ouvrir une bouche immense.

A la sortie de la messe, on fit la haie pour jouir encore de la vue de la princesse et de son cortège. Gwendoline distribua quelques saluts gracieux, des sourires discrets ; Son Altesse fut trouvée charmante, affable, délicieuse.

Seule, Pascale, n'avait point voulu se rendre complice de la plaisanterie, qui froissait son respect pour les familles royales. Dès le matin, elle s'était rendue au couvent des dames Saint-Pacide, et ne revint que le soir près de ses compagnons de voyage. Le baron l'avait conduit dans la journée visiter quelques personnes de connaissance et rendre ses devoirs à la grand'tante de Kercambo, vieille dame qui vivait enfouie dans une vieille maison du dix-septième siècle ; elle ne sortait de chez elle que pour aller faire ses dévotions dans les nombreuses églises de la ville ; aussi la visite du baron de Trémazan était-elle pour la bonne dame un véritable événement.

Sans se l'avouer, chacun se sentait moins de contrainte, plus de liberté hors de la présence de Pascale et de son père ; aussi la petite troupe s'empressa-t-elle d'employer gaiement la journée à parcourir Saint-Pol ; on visita en détail la magnifique cathédrale, la chapelle de Creizker et son clocher merveilleux, tant célébré dans les poésies populaires de la Bretagne.

Mme Valrède, un peu fatiguée, se disposa à rentrer pour se reposer.

— Chère madame, je vais vous accompagner, s'écria Floriette, toujours prête à se priver d'un plaisir pour remplir un devoir ou se rendre agréable.

— Non, certes, je vous en prie ! je serais désolée de vous priver de la fin de cette charmante promenade.

Elle refusa absolument l'offre de la jeune fille, et rentra tout doucement à l'hôtel, sans même vouloir être reconduite par son fils.

Mme de Rochemais et missis Grenville s'amusaient comme de véritables pensionnaires en vacances ; Gwendoline et Floriette ne se lassaient point de parcourir ces rues remplies de hautes herbes, d'entrer dans les vieilles églises vénérables, tout étonnées de ne rencontrer personne et de découvrir des merveilles artistiques de tout genre. Avec un savoir et une complaisance inépuisables, Serge leur disait l'âge et l'histoire des monuments ; les vieilles légendes naïves se revêtaient d'un charme et d'une saveur singulières simplement contées par lui dans le cadre même où elles s'étaient passées. Les jeunes filles prenaient à l'entendre

un plaisir extrême ; Floriette, surtout, qui n'avait guère voyagé, se sentait secrètement amusée, ravie, intéressée, en l'écoutant retracer à grands traits l'histoire de la ville, liée à celle de Guiomarck, comte de Léon, de du Guesclin, le bon connétable, les guerres terribles, les assauts furieux, les défenses héroïques, les chroniques guerrières de ces époques lointaines, personnifiées dans des personnages guerriers, des saints aux légendes miraculeuses. Serge disait tout cela simplement, en peu de mots, donnant à chaque récit un ton particulier d'originalité, de vraie couleur locale.

—Mais comme vous savez beaucoup de choses, dear monsieur Valrède ! dit missis Grenville, réellement enthousiasmée. Jamais je n'aurais cru tant amuser moi.

—Vous êtes un charmant cicerone, ajouta Mme de Rochemais ; quel plaisir de voyager avec vous ! J'ai toujours rêvé d'aller en Italie, puis en Orient ; si jamais ce rêve pouvait se réaliser, je vous retiens d'avance pour compagnon, monsieur Valrède, ajouta-t-elle en riant.

—Grand'mère, vous m'emmènerez, dit Floriette avec élan ; mais cela n'arrivera jamais...

—Un gros soupir acheva sa pensée. Serge sourit en la regardant son visage grave prenait dans le sourire une infinie douceur.

—Ce serait pour moi un bonheur très grand que de vous servir de guide et de protecteur, surtout si mademoiselle vous accompagnait. Qui sait ? Chaque jour on voit se réaliser des rêves en apparence les plus impossibles.

C'était là une phrase polie, insignifiante par elle-même ; mais la manière dont elle fut dite et accentuée lui donnait une signification toute particulière. Floriette sentit ses joues s'empourprer et son cœur battre dans sa jeune poitrine ; tout le jour elle conserva dans l'oreille l'accent indéfinissable dont Serge avait dit ces mots si simples. La journée se termina par une promenade en voiture jusqu'à Roscoff, pour se délasser d'avoir piétiné dans la ville. Là on visita la chapelle de Saint-Ninien, complètement abandonnée.

(*A continuer*)

AU SALON

A certains damoiseaux, à quelques demoiselles
J'offre mes derniers vers ; et fi de leur pardon,
Fî des qu'en diront-ils, fi des qu'en diront-elles,
Ils doivent aujourd'hui passer sous mon crayon.

Je suis bien froid pourtant ! Point " de flamme secrète " !
" Ainsi, me dit Boileau, laisse-les, n'écris pas. "
Hola, Maître, faut-il sentir comme poète ?
Prosaîque sujet n'exige qu'un compas ?
Tout comme eux au salon, je me ferai *capable*
Et soignerai mes mots comme ils soignent les leurs ;
Puis si d'un tel effort je vous semble coupable,
J'aurai toujours bien pris leurs pinceaux, leurs couleurs.

Mais je songe ;... à vingt-ans, pourquoi rompre en visière
Avec ces beaux enfants de notre antique aïeul ?...
Vite, faisons la paix, puisque sous ma bannière,
Au combat et chez moi, je risque d'être seul !
Hélas je le vois bien, le traité d'étiquette
Sera le seul *traité* ; point de conditions !
Ainsi galant le veut, ainsi le veut coquette :
" Vous signerez, monsieur, à nos réunions. "

En ce moment critique, ô mânes de Voiture,
Aiguisez mon esprit et dilatez mon cœur :
Je ne dois plus parler qu'avec nombre et mesure !
Snr mes livres enfin mettez votre douceur,
A tout événement ! j'y suis.

Chacun s'occupe
A bien poser d'abord, à tirer le mouchoir ;
La belle avec grand soin fait dépasser la jupe,
Sourit, tousse, éternue avant que de s'asseoir
Un quart d'heure durant, tous ne savent que dire :
" Que le temps est bien beau, que le temps est mauvais !
" Que c'est le plus beau jour, qu'il n'en fut point de pire !
" Qu'un semblable peut-être on n'en verra jamais ! "
Ce datisme ordinaire ayant rompu la glace,
A chacun d'aborder quelque piquant sujet :
La toilette sans doute a la seconde place,
La toilette ! c'est tout pour fille et freluquet !

Suit donc la kyrielle
De gants, de falbala,
De galons, de dentelle,
De soie et d'alpaca,
De poudre, de frisures,
De fard et de couleurs,
De robes, de coiffures
De pommade et d'odeurs !
Et même avec courage,
Riant, parlea-t-on
De taille et de corsage,
De jupe et de jupon !

Nos damoiseaux alors ne voyant que rivales
Sur un si beau sujet veulent aussi parler !
Certes ! ils parleront ! Nouveaux Sardanapales,
Qu'on passe la quenouille, ils pourront tous filer !

De toilette au prochain le passage est facile :
La chose est bien connue et le moins éloquent,—
A parler—*en canon* n'en est pas moins habile.
Et puis qui n'a personne à passer sous la dent ?

L'on dit : " telle mal s'habille,
" Tel ne sait pas s'habiller,
" Et telle est bien difficile
" Et tel ne veut que briller,
" Une telle est vieille fille
" Et tel n'est qu'un vieux garçon,
" Telle autre bien trop babille
" Et tel n'a pas de façon,
" Telle ? mais qu'elle est hautaine !
" Et tel ? comme il est hautain !
" Telle autre ? est-elle vilaine !
" Un tel ? Dieu ! qu'il est vilain !

Pour suite à cet effort, l'us est qu'on se repose :
En brave on s'est battu ! Nos lâches sont lassés.
Pourtant, si par hasard, quelqu'un restait morose,
L'on reprendrait je crois pour qu'il en dît assez.

Très court est le repos : demandes de musique
A toutes les beautés, demandes de chansons
A chacun des messieurs ; mais après la critique
L'on ne se produit point sans nombre de façons.

" S'il vous plaît, mademoiselle,
" Oh ! s'il vous plait un morceau ?
" A vous Monsieur, répond-elle,
" D'exécuter du nouveau.

Ici, la belle a le rhume,
Là, Monsieur est oppressé,
Et pour suivre la coutume,
Le plus fat s'est empressé
De donner fade tournure
Aux refus, aux compliments,
L'on donne enfin sans mesure,
A temps comme à contre-temps.

D'esprit, de beau savoir et de bon ton quelle somme !
Ah ! je ne veux plus vivre ailleurs qu'en vos salons !
Un saint auteur disait en revenir moins homme,
Mais les façons d'alors n'étaient pas vos façons ! !

MAXIMILIEN COUPAL.

LE DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE.[1]

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

L'hiver dernier, comme nous parlions ensemble du *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay, vous me dites : " C'est une œuvre de Titan. Les connaisseurs l'apprécient fort ; malheureusement le public l'ignore beaucoup trop. A votre loisir, veuillez donc nous écrire un article pour nous aider à en répandre la connaissance."

Monsieur, voici l'article : Il s'est fait attendre un peu, mieux vaut tard que jamais. Les loisirs, voyez-vous, sont rares dans notre état ; avant l'accessoire, le principal. Je ne vous envoie, je le sais, qu'une goutte d'eau ; mais les gouttes d'eau, dit le proverbe, forment les ruisseaux, et les ruisseaux les rivières.

Maintenant que dire de ce dictionnaire ? Patience de travail, difficultés d'exécution, utilité de l'ouvrage soit pour les particuliers, soit pour l'état, soit pour l'église, tout a été dit, et mieux que je ne le saurais faire. La plume en suspens, l'esprit en arrêt, j'attendais qu'Appollon soufflât dans mes voiles. L'espace à parcourir ne manquait pas, il me paraissait trop vaste.

Enfin, pensais-je, par devers moi, pourquoi ne pas raconter les services personnels que le dictionnaire m'a rendus ; comment, en maintes occasions, il m'a fourni le fil mystérieux pour me conduire a travers les secrets d'un labyrinthe inextricable. Ce récit aura du moins le mérite d'être nouveau, et le nouveau est chose si rare sous le soleil, *nil sub sole novum*. Sans doute, le sujet de mes recherches n'est pas très intéressant, pour tout cela en est-il moins probant ? Ce n'est pas la faute de l'instrument, je veux dire du livre, si je ne l'ai pas fait servir à fouiller une mine plus précieuse. Et quant à la preuve que je vais donner, je puis répéter à la suite de Musset : " Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre."

Un jour il me prit fantaisie de bâtir mon arbre généologique ; et pourquoi pas ? Les Campbell ont bien le leur, qui plonge ses racines dans l'obscurité des temps. Sont-ils, plus que vous et moi, sortis de la cuisse de Jupiter ? Non, non. Nous descendons tous d'un même ancêtre.

---

(1) Cet article avait été écrit pour un journal de cette ville.

De ce bon père Noé,
Patriarche digne,
Que Dieu nous a conservé
Pour planter la vigne.

Mes aïeux, pour cinq générations consécutives, ont été des habitants vétus d'étoffe du pays, coiffés d'une tuque bleue, abattant les arbres, défrichant leur terre, cultivant un sol qui leur appartenait, libres sur leur ferme, indépendants chez eux. Peut-il y avoir, pour un canadien, une noblesse plus solide ?

Roy ne suis, ne prince, ne duc aussi ;
Je suis le sire de Coucy.

Je savais que mon père s'appelait Jean-Baptiste, et mon grand père Jean-Baptiste Cyrille. Pour remonter plus haut, je consultai les registres de Sainte-Geneviève, une de mes paroisses natales. Car j'ai trois paroisses natales : l'Isle Bizard, où demeuraient mes parents avant ma naissance, Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle, où je naquis en passant, et Sainte-Geneviève, où j'ai été élevé.

Donc, je remontai le cours des registres de Sainte-Geneviève jusqu'à leur source, jusqu'en 1641 ; et j'y découvris que mon bisaïeul se nommait Jean-Baptiste, et mon trisaïeul Clément. Le dit Clément était marié à Marie-Placide Dubois, comme il appert par les actes de baptême de ses nombreux enfants et par son acte de sépulture : " Ce vingt-neuf mars mil sept cent soixante, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Clément Proulx, décédé le jour précédent, âgé d'environ cinquante ans, époux de Marie-Placide Dubois. " De qui était-il fils, je ne trouvai rien qui me l'indiqua : la trame de l'ascendance était rompue.

***

Bloqué comme je l'étais de tous côtés, je me décidai à écrire à M. Tanguay, lui donnant les renseignements que j'avais pu recueillir. Il me répondit par la lettre suivante :

" Mon ami, changez votre nom. Voici quel est votre premier ancêtre sur la terre du Canada : " Le 2 mars 1699, à Québec, a lieu le mariage de Jean Treaux, né vers 1651, fils de François Préaux et de Martine Fermière de Pertuis, diocèse de Nantes, à Marie Fleury, fille de François Fleury et de Jeanne Gilles. "

—Oui, oui, me dis-je, très-bien, très-bien ; mais ceci n'est pas prouvé. On ne change pas de nom, comme on change de chemise. Je veux en avoir le cœur net, allons voir à Québec.

Avant de partir, j'ouvris le Dictionnaire Généalogique, premier volume, à la page 498, et je copiai ce qui suit : " Jean Preaux, né en 1651, fils de François Preaux et de Martine Fermière, de Perthuis évêché de Nantes, épouse de Marie Fleury le 2 mars 1699, et est inhumé à Charlesbourg le 22 mai 1711. Ses enfants sont : Jean, baptisé en 1700, marié le 29 avril 1729, à Suzanne Leduc, à Lachine ; François, baptisé le 6 et enterré le 7 septembre 1702, à Charlesbourg ; Clément, baptisé le 8 décembre 1703 à Charlesbourg ; Marie-Catherine, baptisée le 9 février 1707 à Charlesbourg ; et Jacques, baptisé le 16 février 1710, aussi à Charlesbourg."

Ce Document à la main, je consultai les registres de Notre-Dame de Québec, et ceux de la paroisse de Charlesbourg ; je levai tous les actes de naissance, de mariage et de sépulture dont je viens de faire mention. Le tout se trouva exact. Pour le Dictionnaire c'était un bon point, les noms et les dates n'avaient subi aucune altération en passant des registres dans les bulletins de l'abbé Tanguay non plus que des bulletins aux galées de l'Imprimeur ; c'était peu de chose pour la solution de mon cas.

Il y avait bien, parmi les enfants de Jean Preaux, un nommé Clément qui aurait pu être mon trisaïeul. Né en 1703, il aurait eu cinquante sept ans en 1760 ; à cette date, le registre de Ste-Geneviève donne à Clément Proulx *environ* cinquante ans. Le curé aurait-il fait une erreur de sept ans ? Comment ce Clément, né aux environs de Québec, serait-il venu s'établir et mourir aux environs de Montréal ? Erreur sur l'âge, distance considérable entre le lieu de la naissance et celui de la sépulture, différence dans l'épellation et même la prononciation du nom, j'en avais assez, ce me semble, pour douter. Je fis plus que douter, autre Thomas je fus tout-à-fait incrédule.

***

Cependant je me disais : " si je pouvais mettre la main sur l'acte de mariage de Clément Prou, avec Marie Placide Dubois, là je trouverais écrit de qui il était fils. " J'allai consulter les registres de la Pointe Claire, dont Ste-Geneviève est un démembrement, je ne trouvai rien ; j'allai à Lachine, la patrie des Dubois, rien ; j'allai à St-Laurent paroisse limitrophe, rien encore. En désespoir de cause, je résolus de nouveau d'avoir recours à l'abbé Tanguay.

" Pourriez-vous me dire où et quand s'est marié Jean Proux ? " Il me répondit : " J'ai trouvé votre fait dans les matériaux de cette partie de mon dictionnaire que je suis à livrer à l'impression. Clément Prou s'est marié à Montréal le 11 février 1737. "

Je m'adressai à M. Giband, prêtre desservant à la paroisse Notre-

Dame ; il m'envoya l'extrait de mariage suivant, en tout conforme à l'Original.

" Le onzième février mil sept cent trente-sept, après la publication des trois bancs de mariage, sans aucun empêchement ni opposition, je, soussigné, prêtre faisant les fonctions curiales dans la paroisse de Ville-Marie, ayant pris le mutuel consentement de mariage par paroles de présent Clément Prou, âgé de trente et deux ans, fils de Jean Prou et de Marie Fleury, ses père et mère, de la paroisse de Charlesbourg, près de Québec, d'une part, et d'aussi présente Marie Placide Dubois, âgée de vingt-six ans, fille d'Antoine Dubois et de défunte Louise Plumereaux, ses père et mère, de cette paroisse d'autre part ; les ai mariés selon les lois et coutumes en la sainte Eglise, en présence d'Antoine Dubois père de l'épouse, de Joseph Fleury oncle de l'époux, de René Lecuyer et de Louis Dumas, qui a signé, les autres ayant déclaré ne le savoir faire, de ce requis,—Louis Dumas,—Pierre Gautier,—Ursule Dubois,—Marie-Joseph Gautier,—Mys. Beaulieu,—Deat, vic. "

Le nœud gordien était tranché. Premièrement, ce Clément Prou, dont j'avais sous les yeux l'acte de mariage, était bien mon trisaïeul, puisqu'il avait pour femme Marie-Placide Dubois, et que mon bisaïeul avait pour père et mère Clément Prou et Marie-Placide Dubois. Deuxièmement, il était, à n'en pas douter, le fils du *Jean Preaux* du dictionnaire de M. Tanguay, tout le dit : son âge de trente-deux ans, le nom de sa mère Marie Fleury, et le lieu de la résidence de ses parents, Charlesbourg. Comme Thomas, j'avais vu, j'avais touché du doigt, je crus.

***

Comment Preaux est-il devenu Prou, puis Proux, enfin Proulx ? Pourquoi Clément a-t-il émigré de Québec à Montréal ? Ce n'est pas là la question. Il me suffit pour le besoin de ma thèse, d'avoir montré comment le " Dictionnaire généalogique des familles canadiennes " peut débrouiller un échevau mêlé, faciliter les recherches, réunir dans un résumé succinct des actes épars aux quatre coins du pays, économiser les dépenses de temps et d'argent, mettre sur la piste de véritables trouvailles, rattacher le fil d'une généalogie interrompue, rétablir la filiation entre des noms disparates tant par l'orthographe que par la prononciation : c'est tout ce que je voulais prouver. J'ai donné ma goutte d'eau.

J. B. Proulx, Ptre.

SOUVENIRS MILITAIRES.

Loin de nous, l'idée de raconter même brièvement les exploits militaires qui illustrèrent la Baie d'Hudson. Ce ne sont que quelques notes que je veux jeter à la suite de ce petit travail, pour compléter un peu les renseignements historiques que je viens de donner sur le passé de la Compagnie. Ce furent des Français qui se rendirent les premiers par terre à la Baie. Desgroseillers, un autre Français, fut l'auteur de la formation de la fameuse compagnie de la Baie d'Hudson. Ce fut également un Français, le célèbre Lapérouse, qui y recueillit les derniers lauriers militaires.

Résumons brièvement les principaux événements qui s'y sont passés. En 1678 Desgroseillers et Raddison s'emparent des postes de la Compagnie au nom de la France. Desgroseillers laisse les forts sous le commandement de son neveu Chouart-

A la demande de son oncle, qui avait eu à se plaindre des traitements du gouvernement français, Chouart livre les forts aux Anglais.

En 1685 la Compagnie possédait six postes : Albany, Moose, Rupert, Nelson et Severn.

En 1686 le chevalier de Troyes se rend par terre à la Baie et s'empare des forts Rupert, Moose et Albany. En 1690 D'Iberville emporte d'assaut Severn et en 1694 prend le fort York.

Deux ans après (1696) les Anglais s'emparent de York, et la même année D'Iberville, après de glorieux faits d'armes, s'en empare de nouveau.

Le traité de Ryswick en septembre 1697 laissa la France maîtresse de toute la baie, à l'exception d'Albany, mais le traité d'Utrecht conclu en 1718 rendit toutes ces possessions à l'Angleterre. Ce fut alors que la Compagnie bâtit le fort Prince de Galles. En 1782 La Pérouse le détruisit et fit flotter, pour une dernière fois, le drapeau français dans cette région qui depuis ne fut plus disputée à l'Angleterre.

Des écrivains ont voulu prétendre qu'il n'y avait guère de mérite pour la France, à s'emparer des postes de traite, à peine défendus et qu'à l'exception des combats sur mer, il n'y eut aucune rencontre sérieuse. Heureusement que plusieurs historiens ont donné le récit détaillé des principaux engagements et ont refuté d'avance ces remarques peu judicieuses.

Les instructions sévères, données aux gouverneurs des forts les précautions prises pour recevoir l'ennemi, et le nombre des canons et fusils qui les défendaient prouvent au-delà de tout doute que ces forts pouvaient soutenir un siège régulier.

Voici d'ailleurs, un autre témoignage non équivoque que nous fournissent les registres de la Compagnie :

" Ordre de la Compagnie de la Baie d'Hudson à leur facteur prin-
" cipal, dans la Baie, se rapportant à la défense de ses forts. "
(Ces ordres sont adressés à Joseph Isbister, fort Albany)

Londres, 10 mai 1744.

" Les Anglais et les Français s'étant déclaré la guerre et les hostilités
" avec l'Espagne se continuant, nous vous ordonnons d'être toujours
" sur vos gardes, de tenir constamment des sentinelles en faction, et
" vos hommes aussi près des forts que possible.

" Vous ferez couper tous arbres et autres plantes qui pourraient
" gêner la vue ou abriter un ennemi, de manière à mettre à découvert
" tout le terrain avoisinant les forts jusqu'à une portée de canon.

" Réparez les palissades et les bastions sans délai. Pointez vos
" canons aux endroits les plus exposés à l'assaut des ennemis. Faites
" l'essai de vos canons, afin de vous assurer de leur portée et exercez
" vos hommes à la manœuvre. Les canons et les fusils doivent être
" chargés en tout temps. Vous devez tirer sur tout bateau qui fait
" voile près de vos forts, sans donner les signaux convenus. La
" Compagnie récompensera libéralement tous ceux qui auront fait
" preuve de courage et de dévouement dans la défense de ses forts et
" une pension sera payée aux blessés ou à la veuve des morts.

" Copie du présent ordre sera affichée dans tous nos forts. Les
" bateaux devront être mis à l'abri des forts pour les empêcher de
" tomber entre les mains des ennemis. Au cas où le fort sur la rivière
" Moose serait attaqué par les Français le commandant de ce fort
" doit se tenir en communication continuelle avec ce fort. Nous
" reposons pleine confiance dans le courage et l'habileté de votre chef
" Isbister. Nous croyons que si vous êtes attaqués ce sera durant
" l'hiver, par des Français du Canada qui se rendront par terre. Dans
" ce cas, l'ennemi ne pourra point avoir de caucus avec lui et nous
" espérons que vous pourrez facilement repousser ses assauts.

" Tâchez d'obtenir tous les renseignements possibles des sauvages,
" sur les préparatifs des Français, sur leurs mouvements, sur les pro-
" visions et les munitions de guerre qu'ils ont emmenées dans le pays,
" etc. Gardez constamment deux sauvages au fort et envoyez-les
" tous les matins en éclaireurs à une certaine distance du fort de

" de manière à ce qu'ils puissent être de retour le soir. Si ces sauvages " ne revenaient point le soir, ce devra être pour vous, un avis d'être " prêt. Mais ne donnez point connaissance à ces sauvages, de vos " préparatifs. "

Pendant la guerre avec la France, ces ordres étaient répétés à tous les ans.

En 1747 les instructions font mention d'une batterie au cap Merry et des moyens de communication et de support entre les forts York, Prince de Galles, Albany et Hude.

Ces témoignages doivent être suffisants pour attester que ces forts étaient à l'abri d'un coup de main et qu'il fallait du courage et de l'habileté pour s'en emparer.

St-Boniface, le 4 novembre 1886.

L. A. Prud'homme.

LES ACADIENS APRES LEUR DISPERSION (1)

(1755-1775)

I

L'histoire de l'Amérique du Nord offre peu d'événements aussi dramatiques que l'expulsion des Acadiens de leurs foyers. Cet événement a inspiré les penseurs aussi bien que les poètes, et il serait trop long d'énumérer les noms de tous les historiens qui l'ont raconté. La plupart l'ont fait avec un sentiment de juste sympathie pour les victimes ; et ceux qui leur ont été hostiles, n'ont pas même osé exonérer de tout blâme les auteurs de cet attentat. Ils ont seulement essayé d'atténuer la faute par des palliatifs plus ou moins plausibles.

Mais la déportation en masse accomplie dans l'automne de 1755, ne fut pas l'acte le plus odieux commis contre les Acadiens. Ce ne fut que le commencement d'une persécution à outrance et systématique poursuivie durant les années qui suivirent, et qui se continua longtemps après la signature du traité de paix de 1763. Ce fait important n'a jamais été mis en lumière, car les documents les plus propres à éclairer cette question, n'ont été tirés de l'oubli et livrés à la publicité que dans ces derniers temps. Au premier rang parmi ces pièces, il faut placer le *choix des documents publics de la Nouvelle-Ecosse*, imprimés en 1869. Bien que cette collection ait été faite dans un esprit défavorable aux Acadiens, et que le choix des pièces se soit naturellement ressenti de cet esprit, bien que le volume ne se compose que de témoignages venant de partis adverses, il contient cependant des preuves aussi nombreuses qu'irrécusables d'un système de prescription qu'on a peine à imaginer.

Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, y fut entraîné presque fatalement par suite de la position fausse qu'il s'était faite, en ordonnant l'expulsion des Acadiens avant d'avoir reçu du cabinet de Londres les ordres qu'il était tenu d'en attendre.

J'ai raconté, dans une étude précédente (2), la capture et l'embarquement de la population acadienne sur des navires qui devaient la disperser dans les différentes colonies anglaises depuis le Massachu-

---

(1) Du *Paris-Canada*.

(1) *Un pèlerinage au pays d'Evangeline.*

setts jusqu'à la Georgie. A peine ces malheureux y furent-ils débarqués, qu'on vit éclater les conséquences que devait nécessairement entraîner l'acte précipité de Lawrence. Rien n'avait été prévu pour leur réception, et leur débarquement fut le signal d'un mécontentement général et de murmures dans toutes les colonies, Les principaux ports de mer se virent tout à coup inondés d'une masse d'individus sans abri, la plupart sans moyen d'existence, et cela à l'entrée de l'hiver. Deux mille avaient dû être débarqués à Boston ; trois cents dans le Connecticut ; deux cents à New-York ; trois cents à Philadelphie ; deux mille au Maryland ; mille en Virginie ; cinq cents dans la Caroline du Nord ; mille cinq cents dans la Caroline du Sud ; quatre cents en Georgie (1). Chacun de ces Etats se trouva ainsi chargé d'un lourd fardeau auquel il n'était pas préparé. De violentes protestations furent adressées à Lawrence. Le Massachusetts fit en vain un appel au New-Hampshire pour se débarrasser d'une partie des proscrits qui lui était échue. Quoique suppliée au nom de l'humanité, cette colonie refusa en donnant pour prétexte son voisinage de la frontière. Le féroce Lawrence écrivit à Boston de s'emparer des enfants pour en faire des prosélytes : " Il vous sera ainsi plus aisé, disait-il, d'en faire à mesure qu'ils grandiront, de bons sujets, " c'est-à-dire des protestants. " On les a placés (les Acadiens), écrivait l'abbé Le Guerne, sur les côtes de Boston où ils ont le chagrin de voir jusqu'à leurs plus tendres enfants dispersés au service des particuliers (2). "

On sait que la Georgie avait été fondée pour servir de refuge aux infortunés. mais il était expressément déclaré dans la charte qu'aucun catholique romain ne pouvait s'y établir. Aussi, dès que le gouverneur Reynolds eut appris l'arrivée de quatre cents Acadiens, il résolut leur bannissement, mais, comme l'hiver était commencé, il les cantonna par petits groupes dans la colonie. En attendant le printemps, ils s'occupèrent à construire, avec l'autorisation du gouverneur, un certain nombre de grossiers bateaux, sur lesquels ils s'embarquèrent au mois de mars, animés par l'espérance de remonter le long des côtes de l'Atlantique jusqu'à leur pays natal. Avec un courage et une persévérance presque sans exemple, un bon nombre finirent par atteindre jusqu'à New-York, et même jusqu'au Massachusetts, soutenus et encouragés dans leur pénible marche par de touchantes paroles et de plus touchantes attentions (3).

---

(1) Ces chiffres répondent aux ordres d'embarquement ; mais ces ordres ne purent être exactement exécutés.

(2) *Lettre de l'abbé Le Guerne*, 10 mars 1756.

(3) Stevens, *History of Georgia*, vol. I, pp. 413, 417.

Les quinze cents Acadiens débarqués dans la Caroline du Sud furent d'abord distribués dans les établissements, mais les autorités locales s'émurent bientôt du sort injuste et cruel dont ils étaient victimes, et leur fournirent, aux frais de l'Etat, des navires pour les transporter ailleurs ; une partie d'entre eux put ainsi aborder en France. Quelques-uns s'établirent dans la Colonie ; un plus grand nombre, imitant leurs compatriotes de la Georgie, essayèrent de retourner en Àcadie (1) ; d'autres enfin conçurent le hardi projet de franchir les vastes solitudes qui les séparaient du golfe du Mexique, et d'aller se fixer en Louisiane, parmi les créoles d'origine française, ou parmi d'autres exilés qui allaient s'y rendre en passant par les Antilles. Montés sur des bateaux construits de leurs mains, ils se confièrent aux eaux qui coulent vers le couchant et vont tomber dans le Mississipi.

Longfellow n'est que l'interprête de la pure vérité lorsqu'il dit :

.....Far down the Beautiful River.

.....

" Plus loin que la Belle Rivière, au-delà des rivages de l'Ohio et de l'embouchure du Wabash, sur les ondes dorées du large et rapide Mississipi, flottait une barque toute pleine, guidée par des rameurs acadiens. C'était une bande d'exilés ! On eût dit le radeau d'une nation naufragée, d'abord dispersée le long de la côte, puis rattachée de nouveau ; unis par les liens d'une croyance commune et d'une commune infortune, hommes, femmes et enfants, guidés par l'espérance ou par de vagues rumeurs, allaient chercher dans les riantes prairies des Opélousas, leurs parents et leurs proches chassés comme eux des rives acadiennes. Les jours succédaient aux jours, et toujours le fleuve impétueux roulait sur des sables submergés, entre des plaines désertes ombragées de forêts. Nuit après nuit, ils campaient sur ses bords, à la lueur de leurs feux. Ils glissaient avec le courant, tantôt sur l'écume des rapides, tantôt entre des îles verdoyantes, où le cotonnier étalait la pourpre de son panache...

" Enfin, ils approchèrent des régions où règne un été perpétuel, où, à travers la Côte Dorée, parmi des bosquets d'orangers et de citronniers, le fleuve serpente en courbes majestueuses vers le midi. Eux aussi dévièrent de leur course, ils entrèrent dans le bayou Plaquemine où ils se perdirent bientôt dans un réseau de lagunes dont les eaux ternes et paresseuses se répandent en toutes directions. Au-dessus de leurs têtes, des taillis de cyprès entremêlaient leurs arches pleines d'ombre et balançaient dans les airs leurs échevaux de mousse, semblables à des bannières suspendues aux voûtes d'antiques cathédrales. "

---

(1) Stevens, *History of Georgia*, Vol. 1, p. 418.

Ces solitudes reculées aux confins du monde, ne parurent cependant pas encore des retraites assez sûres pour ces malheureux traqués comme des fauves. Plusieurs continuèrent leur route jusqu'aux bords de l'Atchafalaya et du bayou la Fourche.

Ces premières bandes furent suivies en 1765 de plus de cinq cents des leurs, venant les uns directement de la Nouvelle-Ecosse, d'où ils avaient été chassés de nouveau, les autres, des Antilles, particulièrement de Saint-Domingue où ils avaient été décimés par la famine et par des maladies contagieuses. Ils fondèrent, aux bords du Mississipi, les paroisses de Saint-Jacques et de l'Assomption ; quelques-uns poussèrent jusqu'à cent et deux cents milles à l'ouest de la Nouvelle-Orléans et s'arrêtèrent dans le pays des Attakapas, aux bords du bayou Tèche et du bayou Vermillon. Là comme partout ailleurs, le souvenir de leur belle patrie les poursuivait toujours ; ils voulurent le perpétuer sous les nouveaux cieux où ils avaient trouvé la paix, en donnant à deux de leurs colonies le nom de l'Acadie, ce nom si harmonieux à leurs oreilles et si cher à leur mémoire.

Durant la dernière guerre civile, les créoles acadiens se sont battus avec la même bravoure que leurs pères, dans les rangs des confédérés. Un régiment presque tout composé d'Acadiens était commandé par un Acadien, le général Mouton, qui avait gagné ses épaulettes sur les champs de bataille. Après une des victoires remportées dans le Midi par les confédérés, le général passait devant les lignes d'un camp ennemi qui venait de se rendre, et lui ordonnait de déposer ses armes, lorsqu'un peloton fit traîtreusement feu sur lui et le renversa mort de son cheval.

Le général était fils d'un des hommes les plus influents de l'État, M. Alexandre Mouton, membre du Sénat de Washington, en ensuite gouverneur de la Louisiane.

Les principaux renseignements sur les créoles mentionnés ici, m'ont été fournis à la Nouvelle-Orléans par le savant historien de la Louisiane, M. Charles Gayarré. Louisianais lui-même, M. Gayarré a vécu toute sa vie au milieu des Acadiens ; ils ont, dit-il, parfaitement gardé le type national avec sa bienveillance native, son caractère pacifique et religieux, un peu amolli par la nature énervante du pays. Ils sont restés peuple agriculteur comme leurs ancêtres. C'est le plaisir de les entendre parler leur vieux français avec un reste d'accent acadien, des mots pittoresques et des expressions surannées qui font sourire. Ils parlent sans amertume du *grand dérangement*, et gardent souvenance de l'Acadie qui évoque toujours dans leur esprit l'impression de l'Eden perdu (1).

---

(1) Parmi les familles acadiennes de la Louisiane, on remarque : les Hébert, Thibaudeau, Cormier, Doucet, Thériault, Roy, Comeau, Mouton, Préjean, Simoneau,

Après avoir recueilli ces notes de M. Gayarré, j'ai voulu voir de mes propres yeux ces familles créoles, aussi intéressantes par la fidélité des fils que par les malheurs des pères. Je les ai trouvées les mêmes aux Attakapas qu'aux bords du Mississipi : l'habitant actuel de Peticoudiac et de la Baie Sainte-Marie, reconnaîtrait son accent et ses coutumes. Au village de Thibaudeau, j'ai vu les descendants du meunier de Chipody arriver le dimanche à la porte de l'église en petite charrette, comme au temps de Port-Royal et de Grand-Pré. La robe noire du prêtre, se rendant à la sacristie pour chanter l'office divin, rappelait les missionnaires de Pisiquid, de Beauséjour, ou du cap Sable. Dans la paroisse de Landry, j'ai entendu l'arrière-neveu du brave notaire Leblanc, de Grand-Pré, M. Télémaque Leblanc raconter l'odyssée de ses grands parents depuis le Bassin des Mines jusqu'à Philadelphie, de Philadelphie aux Antilles, du Cap Français à Bâton-Rouge, et de Bâton-Rouge aux Attakapas.

Au bord du bayou Tèche, sous un énorme chêne vert, d'où pendaient des festons de cette mousse grise qui donne un aspect si mélancolique aux paysages louisianais, une femme, entourée de ses enfants, jouant parmi les lataniers, blanchissait du linge dans l'onde voisine, en chantant une ballade qui a retenti bien souvent le long de la Baie de Fundy. Sa voix qui nous arrivait de loin avec les notes de l'oiseau moqueur, perché dans la cime du chêne, disait les couplets de *La claire fontaine.*

Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher.
Lui ya longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait
.....
Tu as le cœur à rire
Moi je l'ai-t-à pleurer.

Grâce à une lettre d'introduction qui m'avait été donnée par M. Gayarré pour son ami, l'ancien gouverneur de la Louisiane, j'eus l'avantage de faire la connaissance de cet aimabie octogénaire. Ruiné par la guerre et par la libération de ses esclaves, il avait pu refaire une partie de sa fortune par la vente de terrains aux compagnies de chemins de fer. Il était rentré dans sa belle habitation de l'île Copal, sise

---

Pelletier, Breau, Gaudry, Broussard, Gaudet, Blanchard, Guilbault, Bourgeois, Roussel, Gotreau, Martin, Robichaud, Daigle, Richard. On cite parmi les familles les plus nombreuses, celles des Landry, Bernard, Leblanc, Arseneau . ces deux dernières forment toute une population à Royville, sur le Vermillon, dans la paroisse de Lafayette.

au bord du bayou Vermillon, dans un massif d'orangers, de copals, de citronniers, de figuiers et de chênes verts. Auprès subsiste encore le camp des esclaves devenus libres, petit village formé de maisonnettes uniformes. L'habitation elle-même est un vaste édifice à double étage, couronné d'un belvédère et entouré de vérandahs soutenues par des colonnades.

On connaît l'hospitalité à la fois patriarcale et princière des planteurs du Sud. Exquis dans ses manières, intarissable dans ses discours agrémentés de mille réminiscences d'un autre âge, M. Alexandre Mouton qui a siégé pendant longtemps au Sénat, est un gentilhomme qu'on croirait transporté d'hier des rives de la Seine ou de la Durance. Sa fille, Iphigénie, ange de piété comme Evangeline, se lève chaque matin dès l'aurore, pour aller entendre la messe à Vermillonville, et entretenir la lampe du sanctuaire. Les proscrits dont elle descend, sont un exemple de plus de cette dislocation des familles acadiennes qu'on cherche à nier aujourd'hui, mais dont la tradition se garde partout où il y a des Acadiens. Sans se laisser décourager par les recherches infructueuses de ses devanciers, la génération actuelle a écrit au Canada, en France et ailleurs, pour savoir ce qu'étaient devenus quelques-uns des siens, disparus depuis la dispersion, et dont on n'a jamais pu retrouver la trace.

Pendant que nous causons assis sous la vérandah, la fanfare d'un cuivre éclate sous bois, et un cavalier, monté sur un cheval texien, débouche de l'avenue au grand galop. Le bon vieillard regarde venir avec un sourire de complaisance, ce jeune caballero, au costume pittoresque avec des guêtres en cuir de daim, fièrement cambré sur sa selle mexicaine, à pommeau saillant et à larges étriers. L'étranger s'arrête brusquement en face de l'habitation, et nous salue en enlevant avec grâce, le sombrero qui le couvre : " C'est mon fils, Sosthène, qui arrive du large (1), me dit le vieillard. Il vient de surveiller la marque de mes troupeaux."

Cette scène me remet en mémoire le passage de Longfellow où il décrit Basile, le forgeron de Grand-Pré, devenu gardien de troupeaux dans les prairies.

---

(1) La ressemblance des prairies avec l'océan leur a fait appliquer en Louisiane, plusieurs termes de marine : ainsi pour une course dans la prairie, on dit : *aller au large*, *revenir du large*. Uune habitation entourée de son bouquet d'arbres, s'appelle *une île* : l'*île Copal*, l'*île Crévemberg*, etc., etc. A la Nouvelle-Orléans, on désigne de même sous le nom d'*îles* ou d'*îlots*, un pâté de maisons. On vous dira, par exemple, vous avez trois îlots, six îlots pour vous rendre à la cathédrale, au Mississipi.

" Just where the woodlands met the flowerysurf of the prairie,
" Mounted upon his horse, with spanish saddle aud stirrups,
" Sat a herdsman, arrayed in gaiters and doublet of deerskin,
" Broad and brown was the face that from under the spanish sombreror,
" Gazed on the peaceful scene, with the lordlylook of its master."

L'Abbé H. R. Casgrain.

Paris, 15 Décembre 1886.

(*A suivre.*)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

RETOUR DES ABENAKIS.

Nous avons vu que le capitaine de la Motte de Lucière avait été tué, à Saint-François, l'automne de 1690. M. l'abbé Tanguay (1) le fait mourir, à Montréal, le 18 septembre 1700, ce qui me paraît être en contradiction avec les faits.

Dans le registre de *Foi et Hommages*, dont copie se trouve au ministère de l'agriculture, Ottawa, il est dit que la veuve du sieur la Motte donna la seigneurie de Lussaudière, près Saint-François, au séminaire de Saint-Sulpice ; ici encore je rencontre une contradiction, car une patente datée du 1 mars 1695, signée par M. de Frontenac et par l'intendant Bochart (2) fait passer le fief des mains de Pierre Dorfeuille, sieur de la Hussodière, (3) à celles de Jacques-François du Bourchemin, sieur de l'Hermitière, lieutenant dans une compagnie du détachement de la marine, avec une lieue d'augmentation de profondeur sur la même largeur, pour être borné par les rumbs de vents ordinaires nord-ouest et sud-ouest en profondeur et sur le front par le lac Saint-Pierre, avec les îles et les îlets qui se trouveront dans le chenal Tardif, sur la profondeur de deux lieues. "

Le chenal Tardif est appelé Cinquième Rivière dans un ancien acte d'échange entre Louis Lemaître et le chirurgien Pierre Dugué, lequel donne à Lemaître une terre de trois arpents sur la Cinquième Rivière, à Saint-François, contre un emplacement que Lemaître lui cède dans la ville des Trois-Rivières. C'est ainsi que les Lemaître sont venus des Trois-Rivières à Saint-François.

Au sujet du chenal Tardif, il faut corriger ce que j'ai dit dans un précédent chapitre. Le grand chenal de la rivière Saint-François est celui du milieu, et le chenal Tardif n'a que le quart de sa largeur. Ce chenal Tardif portait le nom de Cinquième Rivière, parce que l'on comptait, depuis les Trois-Rivières (lieu d'origine de tous les habitants

(1) *Dictionnaire Généalogique*, I, 169.
(2) *Titres Seigneuriaux*, page 417.
(3) Retourné en France l'année 1673.

de Saint-François) les rivières : Marguerie, Godefroy, Nicolet et le chenal de la rivière Nicolet appelé aussi de la Ferme.

Le même registre de *Foi et Hommages* veut que le séminaire de Saint-Sulpice ait vendu la concession à Pierre Raimbault, lequel la transmit à son fils, Paul-François Raimbault, sieur de Saint-Blin ou Simblin.

Je vois, au dictionnaire de M. Tanguay, que la veuve la Motte mourut, à Montréal, le 24 novembre 1700. Alors, elle avait transigé avec le séminaire du vivant (1) du sieur de Bourchemin—et il est assez étrange que la patente du comte de Frontenac (1695) ne parle ni d'elle ni du séminaire Saint-Sulpice.

D'après un autre acte de Frontenac, du 22 juin 1695 (2), je vois que ce même Bourchemin, "marié (3) et établi dans les pays, concède une lieue et demie de terre de front, de chaque côté de la rivière Oüamasca, icelle comprise, à prendre une demi lieue au-dessous du ruisseau dit Salvaye et une lieue au-dessus, dans les terres non-concédées, sur pareille profondeur courant nord-ouest et sud-est." C'est le fief appelé Bourchemin, situé sur la rivière Yamaska—à Saint-Aimé et Saint-Marcel aujourd'hui. J'ai cru à propos de mentionner en passant ce qui se rapporte aux terres de l'Yamaska, si voisines de celles de Saint-François.

En 1697, dit M. Gédéon de Catalogne, "comme on ne craignait plus l'essor de l'Iroquois en ce que les Abénakis venaient s'établir à Saint-François, on forma un parti pour aller enlever Guarfield, village anglais d'où l'on amena grand nombre de prisonniers (4)." Il est probable que Guarfield est le même que Deerfield dont je parlerai à la date de 1704. Ce passage de M. de Catalogne n'est pas clair. Au printemps de 1698, on apprit la confirmation de la paix générale pour l'Europe et l'Amérique signée à Ryswick le 10 oct. 1697.

"L'an mil six cent quatre-vingt dix-huit, le quatrième juillet, a été, par moi soussigné, prêtre récollet, faisant les fonctions curiales en la paroisse de Notre-Dame des Trois-Rivières, après m'être transporté à Saint-François, y faisant les fonctions faute de curé, reçu le consentement mutuel de mariage par paroles de présent, en face de Notre Mère Sainte-Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, et en pré-

---

(1) Il mourut avant le 14 août 1701. (*Titres Seigneuriaux*, page 105).

(2) *Titres Seigneuriaux*, page 422.

(3) Jacques-François Chevalier, sieur de Bourchemin, enseigne de la compagnie de M. de Saint-Jean, marié à Champlain, le 13 novembre 1687, avec Elizabeth Dizy dit Montplaisir, paraît être mort vers 1697 puisque sa veuve se remaria, le 26 janvier 1698. (Tanguay : *Dictionnaire* I, 126.196.) Les Dizy et les Crevier étaient parents et venaient de Rouen.

(4) *Documents* publiés à Québec, 1884, I. 600.

sence de témoins, ensuite de la publication des bancs dans les deux susdites paroisses, en différents jours, et des fiançailles entre le sieur Joseph Hertel, fils du sieur François Hertel et demoiselle Marguerite Tavenay—et Catherine Philippe, fille de Laurent Philippe (1) et de Charlotte Giguière (2)—auxquels j'ai donné la bénédiction nuptiale, le tout suivant l'ordonnance et les manières accoutumées de l'Eglise, à Saint-François, en la chapelle du fort de M. Plagnolle (3), parce qu'il n'y avait point d'église paroissiale."

Signatures:

HERTEL,	(François, père)
HERTEL,	(Joseph, l'époux)
CATHERINE PHILIPPE,	(l'épousée)
CHAMBLY,	(René Hertel)
P. LAMORILLE,	(Pierre Lemaître dit Lamorille)
FRANÇOISE LEPELLÉ,	(Madame Jean-Amador Godefroy)
DE ROUVILLE,	(Jean-Baptiste Hertel)
AMEAU,	(le notaire Sévérin Ameau)
COURNOYER,	(Jacques Hertel)
FR. ELISÉE CREY,	(récollet).

Joseph Hertel s'établit sur une des branches de la rivière Saint-François, au chenal Hertel. (4)

Il est probable que l'église paroissiale de Saint-François fut reconstruite en 1699. M. le docteur Lemaître, qui représente la tradition locale, dit qu'elle occupa l'emplacement de la première église ou chapelle, c'est-à-dire près des demeures des Crevier et des Blazon.

Par acte du 23 août 1700, passé devant Adhémar, notaire à Montréal, Marguerite Hertel, veuve de Jean Crevier, agissant pour elle et ses filles mineures (Marguerite baptisée à Sorel le 18 septembre 1683, M.-Anne baptisée au même endroit le 25 juillet 1686) et Joseph Crevier de Saint-François son fils majeur, officier réformé d'une compagnie du détachement de la marine (5) concédent aux Abénakis et Sokokis une

---

(1) Philippe de Sainte-Thérèse, d'après M. Tanguay : *Dictionnaire* I. 305.

(2) Remariée, en 1693, avec le lieutenant Antoine Planiol ou Plagnolle.

(3) Par son mariage avec la veuve de Laurent Philippe, le sieur Plagnolle avait donc hérité du fief de Pierreville ?

(4) Maurault : *Histoire des Abénakis*, 200.

(5) Nous n'avions pas de régiment depuis 1672, date où celui de Carignan avait été licencié, et il en fut ainsi jusque vers 1755. La France entretenait ici des petites garnisons, composées d'enciens soldats et de recrues canadiennes. Ces militaires ne relevaient pas du bureau de la guerre mais de celui de la marine, qui avait la direction des colonies. De là ces termes : détachement de la marine, troupes de la marine. Mais il ne faut pas les confondre avec les marins.

demi lieue de terre de front, à prendre au bout d'en haut de la seigneurie de Saint-François, des deux côtés de la rivière, sur toute la profondeur de la seigneurie, avec les îles et les îlets qui sont dans la rivière par le travers de la demi lieue, pour tout le temps que durera la mission que les Pères Jésuites y vont établir ; le tout sans rentes ou redevances sauf que le seigneur se réserve le droit d'avoir une maison près du fort des Sauvages, avec deux arpents de terre en superficie et le bois nécessaire à la construction et au chauffage de cette maison, avec privilège unique d'y vendre aux Sauvages du pain et autres denrées du pays ; et comme Jean-Baptiste et Pierre Gamelin ont des terres tout ou en partie sur la demi lieue, ces deux habitants continueront de payer rente au seigneur Crevier. Le Père Jacques Bigot, présent au contrat, accepte au nom des Sauvages. La même année, le seigneur de Pierreville céda aux Abénakis une demi lieue sur sa seigneurie. Les deux concessions comprenaient une étendue de trois milles de profondeur sur environ six milles de front ; elles appartiennent encore aux Sauvages. (1)

" Dès l'automne 1700 le Père Bigot transféra à Saint-François-du-Lac la mission de Saint-François-de-Sales (2) de la rivière Chaudière et la plupart des Abénakis allèrent s'établir dans la nouvelle mission. Comme l'endroit où étaient les Sauvages à Saint-François, depuis quinze ans, était bas et malsain, le Père jugea à propos d'établir sa mission dans une place plus élevée et plus saine. Il choisit pour cette fin le lieu où est encore actuellement le village des Abénakis, (3) le plus beau de la rivière.

Le gouverneur-général, M. de Callières, comptait beaucoup sur ce poste de guerriers sauvages, en prévision des guerres qui pourraient survenir. (4) M. Maurault n'a pu constater le nombre d'Abénakis fixés à Saint-François en 1700. Le régistre spécial de leur église, commencé cette année, a été brûlé en 1759. Il paraîtrait qu'il fut placé cinq cents âmes à Bécancour et mille à Saint-François. (5).

" Dès que les Abénakis furent établis à Saint-François, ils se mirent de suite à l'œuvre pour la construction de leur nouvelle église de Saint-François-de-Sales. Secourus par M. de Callières et par quelques uns de leurs amis de Québec et de Montréal, ils construisirent avec rapidité cette église, qui fut livrée dès le printemps de l'année suivante, 1701.

---

(1) Maurault : *Histoire des Abénakis* p. 278-80, 622.

(2) Je l'ai appelée ailleurs Saint-François-Xavier, mais il faut lire Saint-François-de-Sales.

(3) Maurault : *Histoire des Abénakis*, p. 280.

(4) Ferland : *Cours d'histoire*, II 322.

(5) *Histoire des Abénakis*, 274, 283.

Alors, le missionnaire put y déposer, avec pompe et solennité, la chemise en reliquaire qu'il avait apportée de France, en 1694, ainsi que la petite statue d'argent, envoyée aux Abénakis par les chanoines de Chartres... Cette église fut placée à peu près à l'endroit où est l'église actuelle. Elle était en bois et avait soixante pieds de long sur trente de large." (1)

La statue d'argent et la sainte chemise dont parle M. Maurault méritent une mention détaillée. Voici leur origine et leur histoire :

La tradition veut que Constantin Porphyrogénète, empereur d'Orient, ait fait cadeau à Charlemagne d'un voile de femme long de dix-sept pieds, composé d'une étoffe de soie sur laquelle étaient brodés des figures d'oiseaux et autres animaux, ainsi que des dessins de fantaisie. On prétend que ce vêtement avait appartenu à la Sainte-Vierge. Vers l'année 877, le roi Charles-le-Chauve, petit-fils de Charlemagne, en fit une offrande à l'église de Chartres, où la relique fut enchâssée et demeura jusqu'à 1793. Le voile, retiré alors de sa châsse, subit plusieurs mutilations, mais il en reste un morceau de six pieds que la gravure a fidèlement reproduit en couleurs. J'ai cette gravure sous les yeux. Tout annonce que le voile était d'une grande richesse.

La croyance populaire, durant huit siècles, était que ce vêtement constituait une chemise, ce qui après tout est assez exact, mais on se figurait une chemise taillée et cousue dans la forme du corps humain, et de là est venue la coutume de représenter la relique avec l'apparence d'une vulgaire chemise.

Dans le *Trésor* de la cathédrale de Chartres on voyait des souvenirs du Canada. Il y avait une ceinture ou collier de grains de porcelaine blancs et noirs, brodée de soies de porc-épic rouge. On lisait sur cette pièce : *Virgini Parituræ Votum Huronum.* Les lettres étaient formées par les grains noirs. Les blancs servaient de fond. Cette ceinture, longue de quatre pieds et demi et large de quatre doigts, avait été offerte, en 1678, par les Hurons de Lorette et, en retour, le chapitre de Chartres avait envoyé aux Hurons une grande chemise d'argent du poids de cinq à six marcs, remplie de différents reliques. (2)

En 1691, les Abénakis adressèrent une prière à Notre-Dame de Chartres. En voici la traduction faite (3) à Saint-François-du-Lac,

---

(1) Maurault : *Histoire des Abénakis*, 282.

(2) *Les Vœux des Hurons et des Abnaquis à Notre-Dame de Chartres*, par Doublet de Boisthibault, Chartres, 1857, pages IV, V, 66, 68.

(3) Par Joseph Laurent et Thomas Wawanonlet, fils. C'est une traduction littérale. La rédaction française ci-dessus est de Messire Ovide Sicard de Carufel, missionnaire des Abénakis en 1882.

l'année 1882, sur le texte copié à Chartres par un religieux de Versailles (1) :

"O ! Marie, notre bonne Mère, daignez recevoir, aujourd'hui, nos dons les plus précieux.

"Déjà vous avez béni nos oncles et accepté leur offrande ; dans notre reconnaissance pour votre maternelle bonté, nous vous prions d'agréer la nôtre.

"Nous désirions ardemment vous saluer et vous présenter une offrande ; mais notre ignorance des mystères de la religion nous couvrait de confusion, et nous tenait dans l'hésitation. Connaissant mieux maintenant, les devoirs de la vie chrétienne, nous vous présentons nos hommages, bienheureuse Vierge Marie, depuis longtemps notre avocate et notre protectrice.

"Bien que encore peu instruits des mystères de la Foi, nous avons, néanmoins, l'assurance de vous être agréable, ô très sainte vierge Marie.

"Nous regrettons amèrement nos péchés passés, et nous voulons les expirer durant notre vie.

"Appartenant à votre Divin Fils par notre baptême, nous voulons désormais lui obéir.

"Vous êtes notre Mère, O ! Marie, et à ce titre, nous vous supplions d'agréer le faible tribut de notre reconnaissance.

"Que notre père saint François, depuis longtemps votre serviteur dévoué, intercède pour nous.

"A son exemple, nous vous faisons également l'offrande de nos personnes. Que ce collier soit le gage perpétuel de notre consécration à votre service.

"Nous désirons avec ardeur vous appartenir toujours, O ! bonne Marie, Reine des anges et des hommes.

"Nous supplions votre fils, Jésus, qui a reposé dans votre sein, de demeurer dans nos cœurs, afin de vous aimer, votre Divin Fils et vous, jusqu'à l'heure de notre mort.

"O ! Marie, écoutez toujours favorablement nos prières et nos supplications. Soyez notre maîtresse ; nous voulons constamment vous obéir avec amour. Inspirez-nous les prières que nous devons vous adresser. Ainsi soit-il."

Le Père Jacques Bigot, jésuite, missionnaire des Abénakis de Saint-François-de-Sales, près Sillery, étant passé en France, écrivit de Paris, le 27 janvier, 1692, au principal chanoine de la cathédrale de Chartres pour le remercier du bon accueil faite aux présents que lui avaient adressés les Abénakis. Le 7 octobre de la même année, le Père Vincent Bigot, son frère, écrivit de Saint-François-de-Sales que les sauvages étaient ravis de la lettre reçue du chapitre de Chartres, et de plus, qu'ils attendaient "avec impatience le magnifique présent que vous avez la bonté de leur faire. L'on a conseillé à mon frère de ne nous l'envoyer que l'année prochaine, de peur qu'il tombât entre les mains des Anglais nos ennemis."

De retour au Canada, le Père Jacques Bigot écrivit de Saint-François-

---

(1) Voir aussi *The Abenakis*, par le Père Vétromile, fin du volume.

de-Sales, le 27 octobre, 1694, qu'il était chargé par les sauvages de témoigner leur reconnaissance au chapitre de Chartres pour le "précieux don" que lui-meme (le Père Bigot) avait apporté de France.

Par une lettre du Père Aubéry on voit que ce don était "une chemise d'argent en reliquaire."

En 1695, les Abénakis de Saint-François-de-Sales envoyèrent à Chartres une ceinture de six pieds de long sur sept pouces de large, dont le fond était formé de grains de porcelaine d'un violet foncé et portant cette inscription en grains blancs : *Matri Virgini Abnaquiæi D.D.* On ne la reçut à Chartres qu'au mois de septembre, 1699.

Cette même année, 1699, les Abénakis de Saint-François-de-Sales reçurent du chapitre de Chartres "une image de la Sainte-Vierge d'argent, toute semblable à celle qui est conservée dans l'église souterraine de Chartres." Le Père Aubéry que je cite ici, ajoute : "J'étais alors avec le Père Vincent Bigot en la mission, et ce fut cette année que je dis ma première messe, laquelle j'ai de nouveau célébrée hier pour la deuxième fois, après cinquante années de prêtrise et de mission."(1) Comme le Père Pierre-Joseph Aubéry a été ordonné à Québec le 21 septembre 1699, sa lettre, qui ne porte pas de date, a dû être écrite en septembre 1749.

Reprenons le fil des évènements, année 1700.

On eut le soin de faire élever, sur le bord de la rivière, un magasin, dans lequel étaient déposées les armes et la poudre. Une explosion le détruisit en 1730. (2)

La petite vérole qui ravagea la colonie en 1701 fit périr un grand nombre de Sauvages de Saint-François.

D'après M. Maurault, j'ai dit que la rivière Saint-François avait reçu des Abénakis le nom d'Alsiganteku et que ce mot signifie " rivière aux herbes trainantes ". J'ai observé aussi que, selon les Sauvages actuels, *alsiganteku* veut dire " rivière aux coquilles ". Maintenant, il nous faut changer tout cela !

Le Père Joseph Aubéry, la meilleure autorité sur ce sujet, est très clair et tranche la question, dans son dictionnaire, composé durant le premier tiers du dix-huitième siècle. Au mot *Arsi*, il met : " Arsikanteg8—rivière où il n'y a plus personne. C'est la rivière Saint-François. "

M. de Catalogne tenait un journal ou mémoire des événements qui se passaient sous ses yeux ; en 1697 il note que les Abénakis venaient s'établir à Saint-François. Nous avons vu que le nombre de ces Sauvages augmenta dans ce lieu au cours des années 1698–1700.

---

(1) *Vœux des Hurons et des Abnaquis*, pages VII, 23, 26, 29, 48.

(2) Maurault : *Histoire des Abénakis*, 274.

Rappelons-nous qu'une bourgade abénakise y avait existé, à partir de 1684 et qu'elle s'était probablement dispersée entre les années 1690 et 1693. Alors, ceux qui revenaient s'y établir en 1697–1700 pouvaient bien nommer l'endroit : " Rivière où il n'y a plus personne "—c'est-à-dire " personne de nos gens, les Abénakis." Quant à penser que ces termes se rapportent aux colons français et qu'ils font en même temps allusion à un grand massacre de ceux-ci et à leur dispersion totale, je m'y refuse, car les recensements fournissent la preuve du contraire.

Reste à savoir pourquoi le mot *alsiganteku* ou arsikanteg8 s'interprête de trois manières si différentes. La même chose se voit pour les mots Ottawa, Maskinongé et Yamaska. C'est, je crois, parce que à tour de rôle, on a fait traduire ces expressions par des Sauvages étrangers à la langue d'où elles sortent. Tous les jours, les livres et les journaux anglais nous donnent de ces exemples en corrompant des noms français dont les syllabes se prononcent facilement en anglais : les chûtes des Chats sont devenues *The Shaws* et ce terme passe pour désigner une prétendue famille écossaise habitant le voisinage des chûtes. On pourrait citer cinquante cas de ce genre.

M. le juge Gill, qui a étudié le dictionnaire du Père Aubéry, a pris la peine de m'expliquer la composition du mot *arsikanteg8* : " *Arsi* est traduit en latin par *vacuitar* vide, *kan*, ajouté après un autre mot qui se prête à ce sens, veut dire cabane, maison. tteg8 (prononcez ' *tegou*) c'est une rivière. Littéralement, le sens est donc : rivière à la cabane vide, ou encore : rivière où la cabane est vide, ou bien : rivière où les maisons sont vides. En conséquence, le Père Aubéry met : " rivière où il n'y a plus personne. " Mais, je le répète, l'expression " personne " doit se rapporter aux Abénakis et non pas aux colons de race blanche.

Les Loups, très adonnés à l'usage des boissons enivrantes, se rendaient incommodes sur la côte du sud, depuis Sorel jusqu'à Bécancour. Ils contractèrent tant de dettes aux Trois-Rivières afin de satisfaire leur penchant à l'ivrognerie qu'ils furent obligés de décamper de Saint-François pour toujours- Ceci parait avoir eu lieu de 1700 à 1705. (1)

M. l'abbé Daniel, du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, a publié une étude intitulée : *Aperçu sur quelques contemporains* ; à la page 42, j'y vois " Paniol, lieutenant, année 1687."

Monsieur de Catalogne raconte les événements dont il a eu connaissance en 1692 : " Il y avait, dit-il, un gros parti d'Iroquois qui rôdait autour de Lachenaye et de l'île Jésus. Nous avions toujours deux cents hommes de troupes pour garder les postes et un brigantin armé en

(1) *Histoire de l'eau de vie en Canada*, p. 23.

haut de Repentigny, que trente Iroquois tenaient toujours en haleine. Aucune expérience ne pouvant nous donner de l'émulation, je veux dire que l'on ne faisait aucune tentative pour surprendre l'ennemi dans ses camps, puisqu'il n'y faisait jamais de garde, et que l'ennemi n'agissait que par les avantages qu'il trouvait. Un jour M. Plagnolle, lieutenant, allant en canot, de Repentigny à la rivière des Prairies, passant le long de l'île Bourdon, un parti iroquois y était embusqué, qui fit sa décharge sur M. Plagnolle, sans tuer ni blesser personne. Il se retira promptement au large ; l'ennemi courut à ses canots pour le suivre ; Plagnolle traversa aux terres de Lachesnaye, d'où il avait une demi lieue à faire jusqu'au fort. L'ennemi l'avait presque joint, lorsque le nommé Goulet, habitant, fut au devant qui, lui seul, arrêta les ennemis, et amena M. Plagnolle et ses gens au fort, qui avaient abandonné leur canot et équipages aux ennemis. Maxime générale parmi tous les Sauvages :—s'ils savaient perdre un homme, ils ne feraient aucune tentative, et c'est si vrai qu'une femme, à la prise de Lachine, ayant un fusil qui n'était pas chargé, en le couchant en joue de temps en temps, arrêtait les ennemis, et garantit sa mère, qui se rendirent au fort Rémy."

Ce M. Plagnolle devait être le lieutenant Paniol déjà mentionné. C'est le même sans doute, dont M. l'abbé Tanguay, constate le mariage, à la page 489 du tome I de son dictionnaire : " A Québec, le 25 octobre 1693, le lieutenant Antoine Planiol, (1) commandant la compagnie de M. de la Mollerie, fils de Barthélemi Planiol et de Marie Bisard, de Sainte-Anne, évêché de Montpellier,—épouse Charlotte Giguère, veuve de Laurent Philippe sieur Lafontaine. " On a vu, en 1698, que le sieur Planiol possédait un fort à Saint-François ou dans le voisinage de ce lieu, c'est-à-dire à Pierreville, fief de Laurent Philippe. Le juge Gill m'écrit : " M. de Plaignol avait une terre, située côté sud-ouest de la rivière, un peu en bas du village Saint-François actuel ; j'ai vu cela dans un vieux titre. "

Le 10 mai 1701, aux Trois-Rivières, par devant J.-B. Pottier, notaire, en l'hôtel de Mr. Prevost, gouverneur de la place, et en présence de MM. de Callières, gouverneur général, et Bochart de Champigny, intendant de la Nouvelle-France, le sieur Antoine de Plagnol, lieutenant d'une compagnie du détachement de la marine et Delle Charlotte Giguère (ne sait signer) son épouse, pour eux et aussi au nom de Joseph Hertel comme ayant épousé Charlotte Philippe, et pour Marie Philippe fille majeure du défunt Laurent Philippe, habitant de la seigneurie de Saint-François — accordent que toutes les terres qui ont été concédées par Marguerite Hertel, veuve de Jean

---

(1) Jean Fayolle qui se trouve à la page 229 du tome I du dictionnaire de l'abbé Tanguay ne serait-il pas aussi un Plagnolle ?

Crevier, seigneur de Saint-François, et Joseph Crevier, de Saint-François, enseigne réformé du détachement de la marine, aux Sauvages Abénakis et Socokis, demeureront aux dits Sauvages. Le gouvernement donne, à cause de cela, au sieur Plagnol, un baril de poudre fine de 100 livres—à distribuer aux personnes ci-dessus. Témoins : Ant. Lepelé Desmarets, Et. Veron de Grandmenil, tous deux des Trois-Rivières, Le Père Jacques Bigot, jésuite, accepte au nom des Sauvages. Cet acte montre que la famille Crevier avait donné aux Sauvages des terrains situés dans le fief Pierreville, sans avoir obtenu la permission du seigneur de ce fief.

Après 1701, je perds la trace de M. de Plagnolle. Un nom semblable au sien se retrouve quelques années plus tard, aux Trois-Rivières. Je lis au registre de cette ville que, le 29 mai 1713, Jean-François La Guerche, sergent de la compagnie de M. le Gardeur, dans les troupes entretenues en ce pays, fils de Jean-François La Guerche, receveur des droits du roi et bourgeois de Paris, et de Demoiselle Marie-Catherine Plagnolle, du diocèse de Paris, paroisse Saint-Paul,—épouse Marie, fille de feu Michel Lefebvre dit Lassiseraye (1), vivant bourgeois des Trois-Rivières, et de Catherine Trottier.

Bacqueville de la Potherie, remontant le fleuve en 1701, décrit la contrée qu'il traverse.

" Je ne saurais quitter le gouvernement des Trois-Rivières que je ne vous parle des îles de Saint-François qui en sont les limites (2). Je ne vois point d'endroit, dans tout le Canada, où l'on puisse vivre avec plus d'agrément, si l'on n'y était point troublé dans les temps de la guerre. Ces îles sont cinq ou six à l'extrémité du lac Saint-Pierre, du côté du Sud, dans un enfoncement. Une rivière qui descend de la Nouvelle-York (3) vient s'y perdre, qui forme quantité de canaux fort larges, tous bordés de beaux arbres. Si l'on y pouvait goûter avec sûreté les plaisirs d'une vie champêtre, on trouverait tout ce qui peut la rendre heureuse, et il n'y a point de si puissants seigneurs en Europe qui ne voulussent avoir une pareille situation pour y faire leur demeure — un des plus agréables et des plus délicieux endroits du monde. Ces îles sont d'une lieue de long tout au plus, plates et remplies de bois de haute futaie. On y voit de grandes pinières dont a fait des mats pour les vaisseaux du roi. Le chêne, l'erable et le cèdre s'y trouvent en quantité. Le blé y est très bon. Les prairies sont charmantes et les pâturages en sont admirables. Le gibier y abonde en

(1) Lacerisaye corrompu en Lassiseraye.

(1) Le gouvernement des Trois-Rivières comprenait, à ses deux extrémités, Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Francois-du-Lac, au sud du fleuve ; et Batiscan et Berthier au nord.

(1) La rivière qui descend de la Nouvelle-York serait plutôt la rivière Chambly.

tout temps ; celui qui est passager, comme les oies et les outardes, qui n'y viennent qu'au printemps et en automne, s'y trouve à profusion dans ces saisons. Les canards branchus qui perchent y sont en tout temps ; ces oiseaux ont sur la tête une aigrette mêlée de couleur de feu et de violet changeants, qui leur donne beaucoup d'agréments. On fait de très beaux manchons de ces houpes. Si le lac est extrêmement poissonneux, tous ces canaux ne le sont pas moins. Ce lieu est donc comme le centre de tout ce que l'on peut souhaiter de meilleur en Canada. Mais que le repos de ceux qui y demeurent est traversé lorsque nous avons la guerre avec les Iroquois ! Le laboureur qui travaille à la terre, quoiqu'armé de pied en cap, tremble à chaque pas que sa charrue avance du côté des bois, par la crainte qu'il a d'être tué par ces barbares, ou quand ses bœufs retournent pour faire un autre sillon, que l'on ne fonde tout-à-coup sur lui pour avoir la chevelure de sa tête, ou d'être mené prisonnier chez eux pour y être brûlé. Les habitants ont présentement moins lieu d'appréhender les incursions des Iroquois, puisque la mission des Abénaquis est établie à une lieue au dessus de la rivière, et ce serait une grande témérité à un Iroquois de venir d'un propos délibéré se cacher dans un buisson pour y faire son coup, puisqu'à la première alarme il ne manquerait pas de gens alertes qui l'attraperaient. Ces Abenaquis, qui sont conduits par les Jésuites, quittèrent en 1700 (1) le saut de la Chaudière, qui est à deux lieues de Québec, parce que le terrain devenait stérile pour leur blé d'Inde. D'ailleurs, le voisinage d'une ville est souvent une pierre d'achoppement à des âmes que l'on veut maintenir dans un esprit de piété et de religion. Je ne suis pas surpris si l'on n'a pas eu de peine à les voir changer de demeure. Ils se sont séparés en deux bandes : les uns sont à quinze lieues dans la profondeur du saut de la Chaudière, pour être plus à portée des Abenaquis de l'Acadie, avec lesquels ils ont été bien aise d'entretenir plus facilement un commerce d'amitié, et les autres, parmi lesquels sont des Loups et des Sokokis, ont mieux aimé s'éloigner jusqu'à Saint-François, pour y profiter des commodités de la vie. Les Iroquois n'aiment point à avoir affaire à eux ; ils les connaissent pour des gens intrépides dans le combat, et ils évitent autant qu'ils peuvent d'en venir ensemble aux prises. Le Père Bigot en est le missionnaire ; il est de la famille des barons Bigot. La vie qu'il mène avec eux est tout à fait apostolique ; il s'est fait à leur manière ; sa cabane est d'écorce d'arbre ; son lit est une peau d'ours étendue sur la terre ; sa vaisselle est composée de petits plats d'écorce de bouleau, où

(1) La date véritable est de 1697 à 1710. Dans un mémoire du 9 juin 1723, MM. de Vaudreuil et Bégon disent que les Abénakis furent attirés en Canada, l'année 1703. On peut citer vingt dates là-dessus et ne pas se tromper.

les Sauvages lui mettent leur *sagamité*, qui est un composé de blé d'Inde bouilli ; quand ils ont du gibier, ils lui en font part. Il s'accommode à leur genre de vie, et il s'est tout dévoué à leur conversion. Cet exemple seul est capable de les entretenir dans cet esprit de religion que le Seigneur leur a donné par un effet de sa miséricorde. " (1)

Le 14 octobre 1702, en la maison seigneuriale de Saint-François, par devant Daniel Normandin, notaire, demeurant à Champlain, Marguerite Hertel, veuve de Jean Crevier, seigneur de Saint-François, tutrice de ses enfants, et Joseph sieur de Saint-François, officier d'une compagnie du détachement de la marine, tous deux demeurant à Saint-François donnent à Jean-Baptiste René, sieur Deschenaux (1) demeurant aussi à Saint-François, en pleine propriété et dégagée de tous les droits (1) et redevances seigneuriales, " une terre qui est entre le chenal Tardif et le marais, avec ce qu'elle peut contenir de front depuis le dit chenal et le dit marais, sur toute la profondeur de la seigneurie, suivant la longueur des terres ; ensemble une île qui est vis-à-vis la dite terre, nommé l'île à Laye, avec ces petits îlets qui sont audessus et audessous de la dite île."

Le juge Gill m'écrit à ce sujet : " Il n'y a pas à s'y tromper ; on reconnaît à cette description le terrain même. Je vois que c'est ce que l'on a appelé la terre des marais (car il y en a deux) et qui est passée aux Jésuites avec l'île à Laye et que les Jésuites ont ensuite annexée à la réserve des Sauvages. J'ai vu, parmi les papiers des Sauvages un fragment de résolution entre les Jésuites (dont trois présents) à Saint-François par laquelle cette annexion était décidée, et elle a pris effet car ce terrain appartient encore aux Sauvages et forme partie de leur commune. L'île à Laye leur appartient aussi, moins une partie, vendue à des Canadiens, il y a longtemps, avec les îlots audessus et audessous. "

Dans une note annexée à l'acte ci-dessus, Marguerite Hertel dit : " Mes autres enfants pourront prendre autant de terre dans la dite seigneurie que le dit Deschenaux en aura dans celle que je lui cède ce jour."

Il est réglé, en plus, que les deux fils Crevier ci-dessus, et leurs sœurs, Maguerite et M.-Anne, venant à partager la succession, prendront d'abord les terres indiquées dans la note en question de leur mère, à même les terres non concédées, et qu'ensuite on fera le partage de la seigneurie concédée d'après les droits d'héritiers.

(*A continuer.*) BENJAMIN SULTE.

---

(1) *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, I, 307-310.

(1) Celui-ci, frère de Joseph Crevier ici nommé, a eu pour descendance les Deschenaux.

(1) L'acte de confirmation en faveur des droits du premier seigneur de Saint-François, est du 23 mai 1701. (*Titres Seigneuriaux*, II. 70.

LE ROI DES CORSAIRES.

(Suite et fin.)

II

JEAN BART

MARIN ET HOMME PRIVÉ.

En esquissant à grands traits la vie de Jean Bart comme corsaire et capitaine, nous n'avions guère qu'à nous laisser aller au courant de l'histoire et au souffle des historiens de la marine française. Il en sera tout autrement dans la partie que nous allons parcourir. Comme marin, Jean Bart n'a guère été compris et comme homme privé, il a été rapetissé. De là, la nécessité de monter à l'abordage, de frapper d'estoc et de taille et de forcer les différents écrivains qui se sont occupés de lui à nous suivre au port de la vérité historique.

Faulconnier nous trace ainsi le portrait de Jean Bart : " Il avait la taille au-dessus de la moyenne, le corps bien fait, robuste, capable de résister à toutes les fatigues de la mer. Il avait les traits du visage bien formés, les yeux bleus, le teint beau, les cheveux blonds, la physionomie heureuse et tout-à-fait revenante." A ce jugement précieux de l'exact contemporain, qu'il nous soit permis d'ajouter, d'après trois tableaux traditionnels conservés à Paris ; tête intelligente et mâle solidement enfoncée dans de robustes épaules ; carrure superbe ; nez droit, régulier, un peu envahissant ; bouche bien fendue, bienveillante ; menton proéminent, carré, dominateur ; rien de hautain ni de dédaigneux dans la lèvre, teint remarquablement clair et vermeil ; regard droit et direct ; physionomie offrant un mélange très sympathique de finesse et de vigueur, de réflexion et d'audace, de franchise et de fierté. En un mot, Jean Bart, au physique, était évidemment de la race de ceux qui osent ce qu'ils veulent, et le font.

Cette force physique fut un des éléments de *son ascendant sur ses subordonnés*, signalé dès le début de sa carrière par l'intendant Hubert et exercé dans la suite non-seulement sur des hommes rudes et grossiers, mais aussi sur des officiers de la plus haute distinction, comme

les capitaines de St-Pol, de Roquefeuille, d'Oroigne. Sa voix était forte et sonore, son geste assuré, et, sous le feu, il conservait toujours la pleine possession de soi-même. Si à ces qualités sont joints un profond sentiment du devoir, une activité infatigable, une bravoure à toute épreuve et un courage indomptable, on conçoit parfaitement l'élan irrésistible et l'ensemble de liens mystérieux par lesquels un chef attachera toutes les volontés à la sienne et frappera de ce faisceau toute opposition et la brisera. Tel fut Jean Bart, d'après un mémoire à Colbert. Le comparant à Wackernic, l'intendant du port de Dunkerque, dit : marin de génie aussi, mais M. Bart hasarde plus et ménage moins sa personne ; sa bravoure et sa conduite sont exemplaires ; sa manière de vivre avec les équipages est famillière ; ils confèrent d'abord, puis son commandement est absolu. Toujours sorti avec honneur de toutes ses courses."

Faulconnier dit encore : " Il avait beaucoup de bon sens, l'esprit net et solide, une valeur ferme et toujours égale. Il était bon, vigilant et intrépide. Aussi prompt à prendre son parti que de sang-froid à donner des ordres dans le combat, où toujours on l'a vu avec cette présence d'esprit si rare et si nécessaire en de semblables occasions. Il savait parfaitement son métier. Il l'a fait avec tant de désintéressement, d'approbation et de gloire qu'il n'a dû sa fortune et son élévation qu'à sa capacité et à sa valeur."

Il y a loin de ce portrait, on l'avouera, à cette espèce de capitan fougueux et emporté, à ce corsaire brillant mais grossier que trop d'historiens et de romanciers ont pris l'habitude de nous présenter.

Mais ce qui est plus c'est que Jean Bart a fait une création de véritable homme de génie. Non seulement il eut sa tactique propre et originale, son système à lui, comme tous les grands capitaines, et qui consistait à gouverner droit à l'ennemi, à essuyer son premier feu sans y répondre, puis à lâcher sa bordée à portée du pistolet et à aborder aussitôt le sabre au poing, mais il conçut les escadres de course et par là frappa au cœur les ennemis de la France et lui assura la paix.

Les faits nautiques ou astronomiques, les courants, les marées, les bancs, les rochers, les hauts ou bas-fonds des passes de Dunkerque n'avaient pas de mystère pour lui : aussi pouvait-il s'échapper insaisissable par la vitesse de sa marche, harceler sans cesse l'ennemi, tenir en échec des flottes de trente à quarante vaisseaux de guerre rendues impuissantes, s'esquiver audacieusement à travers leurs navires et les intimider même le boute-feu à la main.

Voilà certes de la haute stratégie : pour la résumer d'un mot : l'arme de Jean Bart fut la rapidité d'évolution.

Mais, dira-t-on, à quoi toutes ces expéditions aboutirent-elles ? Il y aurait ici, pour un historien, d'étonnants rapprochements à faire : c'est

que la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre et la Hollande fût précisément effectuée au moment où Jean Bart avait porté au commerce de l'ennemi les plus rudes de ses coups. Dans une correspondance de Hollande, on voit en effet que chacune de ses prises a un retentissement considérable, fait *souhaiter la paix et crier fort contre le prince d'Orange.* Une émeute d'Amsterdam confirme cet aveu. En Angleterre, les mêmes signes de lassitude s'observent facilement. C'est dans ce temps, avouent les historiens anglais, que leur roi, Guillaume III devient le plus impopulaire, et d'ailleurs nous savons que le pays ne perdit pas moins de 4200 navires marchands estimés à 750 millions. Leur commerce aux abois et, de plus, la nécessité où l'Angleterre et la Hollande étaient de renforcer sans cesse des flottes dispendieuses, en face de quelques frégates légères montées par quelques marins intrépides, furent les vraies causes qui déterminèrent ces deux pays à signer la paix qu'ils avaient tant de fois refusée et à la faire signer par l'empereur.

Jean Bart fit donc preuve de haute politique, et certes, par cette conception simple, sans faste, lentement étudiée, voulue avec obstination et grosse de pareilles conséquences, il s'éloigne de plus en plus de ce rustre à air grossier, simple pêcheur, ours mené par Forbin, très-propre à une action hardie, mais absolument incapable d'un projet un peu étendu," comme nous le dépeignent les mémoires de Forbin et, d'après eux, nos chroniqueurs maritimes, comme Richer, nos romanciers, comme Eugène Sue et Alex. Dumas, et, ce qui étonne davantage, des historiens comme Henri Martin et Victor Duruy.

Dans une excellente biographie publiée par McGal, nous avons lu avec plaisir les excellents termes dans lesquels il déplore cette absurde tradition attachée à Jean Bart et en appelle à l'histoire pour refaire cette fière et intéressante figure du XVIIe siècle. Mais, pourquoi, lui aussi, se tait-il sur l'éclair de bon sens, le trait de génie, la patriotique tenacité et les résultats politiques que nous venons d'esquisser? pourquoi termine-t-il en qualifiant Jean Bart de figure de second plan? Si Jean Bart n'a pas eu l'occasion de régler savamment les évolutions des grandes flottes, en admettant même qu'il aurait été, pour leur donner le mouvement et la vie, inférieur aux Tourville, aux Duquesne et aux d'Estrées, rien n'établit non plus que ceux-ci eussent pu créer et pratiquer, toujours heureusement et utilement, ce qu'a crée et pratiqué Jean Bart. A la même époque, Lafontaine et Molière faisaient, moins pompeusement aussi, toute autre chose que Corneille et Racine: qui pourtant oserait dire que ces premiers fussent des " figures de second plan."

Non, celui que Louis XIV fit chef d'escadre et à qui il laissa des latitudes qu'il n'accorda qu'à Turenne; non, celui qu'il choisit pour

conduire le prince de Conti à Dantzick; non, celui à qui seul les ambassadeurs avaient recours pour se faire conduire à leurs ambassades, n'était point une figure secondaire. Jean Bart possédait une science profonde des choses de la mer et la tactique navale n'avait point de secrets pour lui.

Après le marin, un mot de l'homme privé; après l'admiration, voyons si l'affection peut trouver place autour du héros dunkerquois. Il nous en coûterait, n'est-ce pas? de ne pas trouver chez lui les belles vertus qui font la consolation de la vie.

Eh bien, soyons sans crainte. A côté de l'audace, de la tenacité et de l'activité, fruits naturels de son patriotisme, nous trouverons, chez Jean Bart, le désintéressement, la modestie et la bonté, fleurs bénies de sa religion.

Dans un document caractéristique de l'époque, dans une enquête faite pour connaître la religion, les mœurs de Jean Bart, nous lisons que les cinq témoins ont *tous* certifié avoir plusieurs fois fréquenté les sacrements avec lui. Les sentiments religieux, nous dit un de ses historiens, tenaient une grande place dans son âme, à travers tous les tumultes de sa vie. Il a été l'un de ces nobles types qui mettent en relief l'influence et la puissauce vitale de l'idée chrétienne. Comme le chevalier Sans Peur et Sans Reproche de l'autre extrémité de la France, ce Bayard du Nord montre que l'alliance étroite de la religion et du courage peut seule donner le secret de cette vertu fondamentale qu'on appelle le dévouement, et de ce sacrifice continu de soi, spontané, sans emphase, qu'il a su et voulu développer et agrandir. Et, comme la vie publique n'est que le rayonnement de la vie privée, on ne peut trouver que là la raison de ce courage à part, de ce patriotisme froid et calculé en même temps qu'exalté et absolu qui, trente années durant, a étonné la France et terrifié l'étranger.

Mais c'est dans la religion surtout que se puisent la modestie et le désintéressement. Or, deux contemporains de Jean Bart ne nous laissent pas de doute sur ces deux traits saillants du caractère de notre héros. Faulconnier et Michel de Swaen s'accordent à le dépeindre de la manière suivante: " Dans la famille nul n'avait de mœurs plus simples, plus douces. Affable, plein de droiture, sans fierté, humain, craignant Dieu. Sobre, vigilant, bon époux, bon père. Se trouvant mal à la Cour à cause de sa timidité naturelle. Aimant à répéter avec une naïve conviction : c'est la fortune qui m'a favorisé, ceux qui m'ont secondé méritent autant que moi. Comme son ancien maître Ruyter, il attribuait ses nombreux succès à la protection divine. Il avait coutume d'offrir à Notre-Dame les pavillons enlevés à l'ennemi. Vertueux, causant familièrement avec tous. Secourant les indigents; il ne laissa

jamais sortir quelqu'un sans une satisfaction, sinon entière, au moins partielle."

Cette bienfaisance et ce désintéressement sont d'ailleurs pleinement confirmés par l'état des biens que Jean Bart laïssa à sa mort : une ferme, estimée à 20,000 livres, dot de sa seconde femme, une maison estimée à 4,000 livres et une autre de 20,000 livres, provenant de sa première femme.

J'ai parlé des deux femmes qu'épousa Jean Bart. Disons-le à son honneur, il n'y eut pas de passion plus vive chez lui que l'amour de sa famille. L'un de ses petits-fils nous apprend que le grand marin, au retour de ses courses, n'avait pas de plus grand bonheur que d'aller passer avec sa femme et ses nombreux enfants des semaines entières chez son parent le curé de Drincham, homme de mérite et qui devint plus tard supérieur du séminaire de Bergues. La seule condition qu'il imposait chaque fois, c'est que c'est lui qui ferait toutes les dépenses. La seule ambition de Jean Bart eut été une retraite où passer une vieillesse paisible et heureuse. Souvent sa pensée se portait vers le port éternel et il aurait aimé à se préparer de longue main à cette traversée redoutable. Attrait mystérieux et instinctif auquel obéissent toutes les grandes âmes, auquel lui-même aurait obéi, comme Condé et Catinat, si la voix de son roi et l'intérêt de sa patrie ne l'eussent forcé, comme Turenne, à se refuser cette consolation et à courir, non pas, comme lui, au-devant d'un boulet mais à la rencontre d'une maladie, plus pénible pour le vieux corsaire qu'un coup de feu glorieux.

Après ces remarques critiques sur le caractère de Jean Bart, j'oserai, mesdames et messieurs, vous demander de quel nom appeler celui qui a osé écrire le quatrain suivant? Je ne le cite que comme un résumé trop fidèle des insanités qui ont cours sur notre héros :

> Grossier, bruyant, vaillant, et certain du succès,
> On eut dit qu'en ses mains il balançait la foudre.
> Il fuma quelquefois sur un baril de poudre,
> En faisant fumer les Anglais.

Que dire de toutes ces historiettes inventées à plaisir sur sa pipe, sur sa grossièreté à la Cour, sur sa culotte et son habit doublés de drap d'or et d'argent, sur les plaisanteries de Louis XIV à son sujet? Eugène Sue, après avoir raconté très au long toutes ces fables, ajoute : "Si ces anecdotes ne sont pas authentiques, elles méritent de l'être, si cela peut se dire. Car on y rencontre un grand cachet de vérité, et surtout de probabilité *fort conséquent du caractère connu de Jean Bart.*"

Non, tout cela est précisément l'opposé du caractère connu de Jean Bart. "Un peu timide, d'après Forbin, esprit net et solide, droit,

modeste, doué de beaucoup de bon sens et de sang-froid," d'après Faulconnier, il n'a pu se livrer à ces folies. Il vivait, du reste, au sein d'une des familles les plus distinguées de Dunkerque. Son père était un des armateurs et des corsaires les plus haut placés de la ville, et ce fut son beau-frère qui, après le traité d'Utrecht, fut député vers Louis XIV, puis par Louis XIV vers la reine Anne, pour défendre les intérêts de Dunkerque. Au reste, sur ses frégates, il commandait à de rudes marins sans doute, mais aussi à des officiers de haute noblesse.

Quant aux bons mots prêtés à Louis XIV, ils sont en contradiction avec le caractère bien connu du grand roi qui, selon la remarque de Voltaire, avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillie.

Enfin aucune trace de ces anecdotes ne se trouve ni dans Faulconnier, ni dans les mémoires de François Cornil Bart, ni dans le *Mercure*, ni dans St. Simon. La *Gazette de France* et le recueil de Dangeau sont également muets. Les Archives de la Marine n'offrent non plus rien qui autorise de pareilles fantaisies. Au reste, Jean Bart ne fit qu'un voyage à Versailles : ce fut pour prêter le serment exigé par les statuts de l'Ordre de St. Louis, le 19 avril, 1694, et Dangeau ne dit rien des excentricités imputées à Jean Bart.

Sans doute, la légende et le roman doivent avoir leurs coudées franches, mais quand ils dénaturent le caractère d'un de nos grands hommes, quand ils font trivial ce que Dieu a créé original, quand ils rendent ridicule ce que la patrie a appelé sublime, il faut protester bien haut. Ne laissons jamais briser une couronne.

En terminant, mesdames et messieurs, je ne puis me flatter d'avoir répondu à vos désirs ; je n'ai pas répondu aux miens. Mais, vous me permettrez de souhaiter bien des Jean Bart au Canada ; des corsaires de la plume aussi habiles sur l'océan de la presse que le corsaire de Dunkerque l'était sur la Manche ; des corsaires de la colonisation qui fassent de bonnes prises et qui sachent les garder et par-dessus tout de bons chrétiens et d'excellents pères de famille.

LE CARDINAL DECHAMPS. (1)

(*Suite et fin.*)

Mgr Dechamps n'occupa que deux ans le siège épiscopal de Namur. En 1867 il fut choisi pour remplacer le cardinal Stercks comme archevêque de Malines. Si cette charge était dans la hiérarchie belge la plus élevée et la plus honorable, elle était aussi la plus lourde et la plus périlleuse. Dans les difficultés que l'esprit anti-chrétien du gouvernement ne pouvait manquer de susciter entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil c'était sur le primat que les catholiques devaient naturellement jeter les yeux, et de lui qu'ils devaient attendre la première résistance, les premières protestations. Le nouvel archevêque, marchant sur les traces de son vénérable prédecesseur, ne faillit pas à cette tâche. Dès le mois de mars 1868 des négociations, pour ne pas dire des hostilités, s'engageaient entre lui et le notoire M. Frère-Orban, alors ministre des finances et adversaire juré de l'intervention du clergé dans les écoles. On demandait à Monseigneur d'user de son influence pour amener les députés catholiques à voter le budget de la guerre, suivant les vues du gouvernement. Cela donna occasion à Mgr Dechamps d'exposer très énergiquement, dans une note publique, les griefs des catholiques contre le gouvernement, puis d'exiger une rétractation du reproche qui avait été fait aux évêques de refuser leur concours à l'enseignement dans les classes d'adultes. Le ministère ayant refusé de se rétracter, Mgr Dechamps publia dans les journaux la défense des évêques à l'encontre de ces accusations.

La question des bourses d'étude vint aussi de nouveau sur le tapis. Le ministère voulait contraindre l'épiscopat à accepter la position qu'on lui avait faite par la confiscation de ces bourses. Les évêques refusèrent naturellement de sanctionner cette iniquité, et Mgr Dechamps le déclara en termes très précis au gouvernement. Désappointé, M. Frère se livra, devant les chambres aux déclamations usitées de la secte contre l'*inutilité* des congrégations religieuses et le tort qu'elles font à la société. Cela lui valut la plus écrasante des répliques dans une allocution que Mgr Dechamps adressa aux Dames de la Miséricorde. La parole vengeresse de l'archevêque eut immédiatement deux résultats

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 7 novembre 1886.

Elle consola et encouraga les catholiques, et d'un autre côté, elle en imposa à l'ennemi et ce fut alors que le ministère prit le parti de restituer la moitié des bourses confisquées, restitution que l'épiscopat accepta, sans renoncer à son droit de réclamer le tout.

" Mais, dit le biographe de Mgr Dechamps, l'archevêque de Malines eut bientôt l'occasion de porter de nouveaux coups à l'ennemi qu'il avait rencontré sur tant de champs de bataille, je veux dire à l'esprit d'incroyance absolue, impie et audacieuse qui est le caractère particulier du monde à notre époque, et qui anime la plupart de ceux qui, aujourd'hui, disposent en Europe des pouvoirs publics."

Cette occasion fut le concile général du Vatican, convoqué par le Pape Pie IX en 1868 et qui s'ouvrit le 8 décembre 1869.

L'annonce seule de ce concile provoqua les insultes et les attaques de la presse infidèle. Mgr Dechamps préludant au rôle important qu'il devait remplir au concile, et aux services qu'il y devait rendre à l'Eglise, prit immédiatement la plume et répondit à ces attaques dans un opuscule intitulé *La grande erreur de notre temps*. Il y démontre la divinité de la doctrine catholique par la persistance, la violence et l'unité de la haine que lui portent les puissants du siècle. " C'est, dit-il, à la grande unité de la foi et de l'amour que la grande unité de la négation et de la haine fait partout la guerre." Puis il fait voir que le principe de cette unité de l'erreur est dans la franc-maçonnerie qui peut donner le mot d'ordre à tous les ennemis de l'Eglise et que son principal moyen d'action est la presse dont il signale les tendances perverses et l'insigne mauvaise foi. "Regardez-les dit-il, ces hommes de la presse anti-chrétienne ; voyez-les réunis sous un arbre aux rameaux immenses et chargés de fruits ; pourquoi donc ont-ils les yeux baissés, ou plutôt fixés en terre ? C'est qu'ils recherchent les fruits *tombés* de cet arbre dans la boue. Dès qu'ils les trouvent ils s'en emparent et s'écrient : Les voilà, les fruits de l'arbre, les voilà, les fruits de l'Eglise ! Malheureux ! Levez la tête, les fruits tiennent aux branches de l'arbre que vous calomniez, pendant qu'il vous couvre de son ombre."

Mais ce n'était pas seulement avec les incrédules et les ennemis de l'Eglise que Mgr Dechamps allait avoir à lutter. On sait à quelle discussion donna lieu la proposition du dogme de l'infaillibilité. Il fut à la tête de ceux qui se déclarèrent tout d'abord favorables à la définition de ce dogme. Et alors il vit, en face de lui, à la tête de ceux qui s'opposaient sinon au dogme du moins à sa définition comme non opportune, il vit, dis-je, ses amis l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, et le père Gratry. L'amitié qui jusque-là l'avait uni à ces hommes distingués dut céder au devoir impérieux de défendre et de faire triompher la vérité.

Mgr Dupanloup avait publié ses *Observations* attaquant l'opportunité

de la définition, et même le principe de l'infaillibité. Mgr Dechamps lui répondit dans une *Lettre* "renfermant, dit la *Bibliographie catholique*, une réputation aussi ferme que courtoise de toutes les objections de l'évêque d'Orléans." Celui-ci répliqua, sur un ton beaucoup moins modéré ; Mgr Dechamps publia alors une seconde réponse, qui fut le dernier mot de cette polémique où l'avantage resta évidemment à l'archevêque de Malines.

La discussion qu'il eut à soutenir avec le Père Gratry lui procura une victoire encore plus facile. Le célèbre oratorien ayant refusé pendant quelque temps d'adhérer à la définition du dogme, Mgr Dechamps n'épargna rien pour le ramener dans le sentier de la vérité. Aidé de son frère, M. Adolphe Dechamps, il finit par triompher de l'entêtement coupable dans lequel s'obstinait cet ami toujours cher malgré ses égarements. A ses sollicitations le Père Gratry promit même de reprendre la plume pour défendre ce qu'il avait combattu ; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet.

Mgr Dechamps eut aussi à réfuter le mémoire où Mgr Maret, évêque de Sura, avait résumé l'erreur gallicane. Mgr Maret ayant ensuite fait sa connaissance lui avoua franchement qu'il le trouvait un tout autre homme qu'il ne se l'était d'abord figuré. "Je vous croyais, dit-il, un homme terrible, et je vois que vous êtes plein de bonté et de charité." La vérité est, dit le biographe, que Mgr Dechamps était à la fois *terrible* pour les fausses doctrines, et plein de douceur pour les victimes de l'erreur.

Avec un zèle aussi intrépide Mgr Dechamps ne pouvait manquer d'élever la voix pour protester contre l'attentat criminel du 20 septembre 1870, l'envahissement de Rome par le roi Victor-Emmanuel. Toute la Belgique catholique se leva à sa voix pour manifester son indignation et sa douleur, et en même temps pour offrir au ciel les plus ferventes supplications en faveur de l'Eglise persécutée et du souverain pontife si odieusement dépouillé.

De nombreux pélérinages s'organisèrent et donnèrent lieu, en certains endroits, à des manifestations hostiles et à des actes de violence qui montraient trop évidemment de quelle manière les libéraux entendent et pratiquent la liberté de conscience, qu'ils invoquent sans cesse.

Un peu plus tard Mgr Dechamps avait à dénoncer un autre attentat commis contre les droits et la liberté de l'Eglise catholique : je veux dire les lois persécutrices édictées par l'empereur d'Allemagne en 1874 et l'emprisonnement et l'exil des évêques qui résistèrent à la volonté du souverain. M. de Bismack avait tenté de faire retomber sur les évêques la responsabilité des troubles qui agitaient l'empire. Mgr Dechamps, dans une lettre à l'Empereur Guillaume, fit justice des accusations perfides du chancelier, en même temps qu'il revendiquait les droits de

l'Eglise et démontrait jusqu'à quel point étaient injustes et contraires à la vraie liberté les lois que l'on voulait imposer à la conscience des catholiques allemands.

En intervenant ainsi dans des affaires étrangères à son diocèse et même à son pays, Mgr Dechamps obéissait à la volonté très expresse de Pie IX, qui, en le nommant évêque, l'avait exhorté à ne pas restreindre son zèle à son diocèse, mais a s'occuper aussi des intérêts généraux de l'Eglise. Cette recommandation faisait voir que le Souverain Pontife avait, à son égard, de grands desseins. Sa promotion rapide au siège archiépiscopal de Malines en fut une autre preuve, mais laissa entrevoir qu'on ne s'arrêterait pas là, et qu'une dignité plus haute attendait le savant et zélé prélat. Personne ne fut donc surpris d'apprendre, en 1875, que Mgr Dechamps était élevé par Pie IX au cardinalat. Il fut promu en même temps que Mgr Manning, Mgr Ledockowski et Mgr MacCloskey. Il reçut, à cette occasion solennelle, les félicitations du gouvernement belge et fut l'objet d'une belle ovation à son retour à Malines.

IV.

La dignité nouvelle dont Mgr Dechamps était revêtu allait donner encore plus d'activité à cette parole éloquente et courageuse, toujours prête à combattre l'erreur sous toutes ses formes. Elle rendait plus fréquentes et plus intimes ses relations avec le chef de l'Eglise, et lui donnait l'occasion de le pénétrer de plus en plus de l'esprit qui animait le vénéré Pontife.

La promulgation du *Syllabus* avait donné lieu à de vives discussions. Le libéralisme qu'une certaine école prétendait concilier avec la doctrine catholique, s'accommodait mal des condamnations portées par Pie IX contre les erreurs modernes. Mgr Dechamps prit la plume pour démasquer l'erreur libérale et mettre les catholiques en garde contre ses séductions. Il définit le libéralisme "l'école politique qui prétend asseoir tout l'ordre social sur *la déclaration des droits de l'homme*, sans se soucier le moins du monde s'il existe, pour le genre humain, une loi divine positive." Ou bien encore, "l'école politique de ceux qui ne reconnaissent, pour tout l'ordre social, qu'une seule *loi suprême*, la raison, ou, comme ils disent, *l'opinion*, l'opinion qui fait ensuite les autres lois par le chiffre mouvant des majorités. Le libéralisme est donc le rationalisme social, et il vérifie son nom en ce sens qu'il prétend se *délivrer* de la loi révélée de Dieu.

"C'est l'école de la confusion des deux puissances à son profit. C'est l'école d'une toute nouvelle religion d'Etat, de l'antichristianisme officiel et obligatoire. C'est une sorte de théocratie sans Dieu. Bien

loin d'être le promoteur du progrès, tous ses efforts tendent à faire rétrograder le monde jusqu'à l'époque des Césars pontifes."

Définir aussi clairement l'erreur, c'était la réfuter complétement.

Aussi Mgr Martin, évêque de Paderborn, n'hésita-t-il pas à dire que d'après sa conviction le libéralisme, avec ses grands mots creux et trompeurs n'avait jamais été attaqué si vigoureusement ni si solidement qu'il l'est dans cette œuvre magistrale du cardinal Dechamps.

Cette première brochure fut suivie d'une seconde, consacrée aux catholiques libéraux, c'est-à-dire, d'après la définition de l'auteur, "ceux qui, appliquant à la société civile le principe absurde et impie du *naturalisme*, enseignent que la meilleure condition de la société publique publique et le progrès social requièrent absolument que la société humaine soit constituée et gouvernée sans nul souci de la religion, comme si elle n'existait pas, ou du moins sans mettre aucune différence entre la vraie et les fausses religions." A la suite de cette définition le cardinal exposait, d'après le Père Liberatore, les principes qui doivent servir de base aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, distinguant entre la thèse et l'hypothèse, et faisant voir que les catholiques-libéraux glorifient et soutiennent l'hypothèse, c'est-à-dire la situation précaire que les constitutions modernes ont faite à l'Eglise, non comme un fait légitimé uniquement par le malheur des temps, mais comme un état normal, comme l'idéal que doit se proposer tout gouvernement. Il ramène la thèse et l'hypothèse à l'unité, en considérant la fin du pouvoir civil : le bien temporel, subordonné au bien spirituel. Pour l'atteindre, l'Etat doit préserver ses sujets de l'erreur et du vice, source des plus grands maux spirituels et temporels, non en leur imposant de force la vérité et la vertu, ce qui est impossible, mais en opposant des barrières à l'erreur et au vice.

"Ces deux brochures, dit le biographe du cardinal, n'eurent pas seulement un grand succès de publicité, mais elles furent généralement goûtées et eurent l'effet d'ouvrir les yeux à beaucoup d'hommes séduits par le libéralisme." Cependant Mgr Dechamps se vit lui-même accusé de catholicisme libéral dans une brochure publiée par Mgr Pelletier, chanoine d'Orléans. Cette accusation fut réfutée par *L'Univers*, et par le cardinal lui-même, dans une troisième brochure, où, faisant l'application des principes posés par lui en cette matière, il établit, entre autres points, la licéité du serment à la constitution belge, plus favorable que nulle autre à la liberté de l'Eglise.

En 1868 le cardinal Dechamps fut appelé, par la mort de Pie IX, à prendre part au consistoire qui devait lui donner un successeur. Avec tout le monde chrétien, mais tout particulièrement avec la Belgique, il se réjouit de l'élection du cardinal Pecci, qui avait été nonce à Bruxelles de 1843 à 1846, et qui y avait laissé les meilleurs souve-

nirs. En sa qualité de primat de Belgique, il fut l'objet d'attentions spéciales de la part de Sa Saintété. Léon XIII appréciait tout le mérite de Mgr Dechamps, et il le prouvait lorsqu'il disait en 1883, à un prélat belge, Mgr de T'Serclaes : "Il faut à la Belgique des hommes à la fois solides de principes et prudents dans l'application, comme le cardinal de Malines."

Cette fermeté et cette prudence avaient eu, en 1878 et 1879, ample occasion de se manifester dans la lutte que les libéraux francs-maçons, arrivés au pouvoir, avaient engagée de nouveau avec l'Eglise sur le terrain de l'enseignement.

L'auteur de la vie de Mgr Dechamps fait remarquer avec beaucoup d'à-propos que "ce zèle *impétueux*, *bruyant* et *dispendieux* pour l'enseignement des classes populaires est tout à fait neuf dans la secte ennemie de l'Eglise et est évidemment le résultat d'un mot d'ordre et une affaire de tactique. Au siècle dernier encore, par la bouche de leur patriarche, le philosophe de Ferney, les incrédules proclamaient que l'instruction n'était pas faite pour la canaille, et qu'il fallait des illettrés pour labourer la terre, bâtir des maisons et faire des souliers."

"Or, continue le même auteur, l'Eglise s'est toujours montrée pleine de sollicitude pour l'éducation scientifique des peuples. On ne saurait citer une nation, une seule parmi les modernes, qui ne doive à l'Eglise catholique sa civilisation. Que veut-on donc maintenant en ouvrant de toutes parts des écoles en dehors de l'influence de l'Eglise et en opposition avec elle, et en les rendant autant que possible obligatoires? Que veut-on, sinon arracher les âmes à l'Eglise ? "

C'était là l'intention trop évidente du cabinet libéral et franc-maçon qui arriva au pouvoir en Belgique en 1873, sous la conduite de M. Frère-Orban, devenu ministre des affaires étrangères. Après avoir déclaré, dans son programme, que l'enseignement donné aux frais de l'Etat doit être placé sous la direction et sous la surveillance exclusive de l'autorité civile, il déposait, le 21 juin, un projet de loi sur l'enseignement, portant, entre autres dispositions :

"Que le ministre du culte ne pourra plus visiter l'école ; que l'autorité religieuse ne sera plus représentée au sein de la commission centrale d'instruction ; qu'elle restera étrangère aux choix des livres, même de ceux qui se rapportent à la morale ; qu'elle ne sera plus représentée dans les concours entre les élèves des écoles primaires ; enfin que l'enseignement de la religion sera supprimé dans les écoles normales. "

Ce projet de loi était donc une véritable déclaration de guerre. Aussi l'archevêque et les évêques firent-ils entendre immédiatement la plus énergique des protestations. En même temps ils avisaient au moyen de combattre l'influence pernicieuse qu'allaient exercer les

écoles sans Dieu dont le gouvernement voulait ainsi doter le pays. A côté de ces écoles athées il fallait ouvrir des écoles chrétiennes. Mgr Dechamps montra donc aux catholiques quel était leur devoir dans ces tristes circonstances, et il fit un éloquent appel à la générosité des riches et au zèle de tous.

Les protestations de l'épiscopat et les efforts des députés catholiques n'empêchèrent pas la loi d'être votée, le 6 juin 1879. Mgr Dechamps et ses suffragants écrivirent encore une fois une lettre collective pour bien faire connaître aux fidèles la situation qui leur était faite par cette loi de malheur. "Appuyés sur l'autorité du Saint-Siège, disaient-ils, en union avec tous les évêques de la catholicité, en acquit de notre charge pastorale, nous dénonçons le régime scolaire que le pouvoir civil se propose d'appliquer à notre pays comme dangereux et nuisible de sa nature ; nous déclarons qu'il favorise la propagation de l'incrédulité et de l'indifférentisme, et qu'il est un attentat à la foi, à la piété et aux droits religieux du peuple belge. Et pour ces raisons, nous le réprouvons et le condamnons. En conséquence, nous avertissons tous les fidèles et nous leur déclarons que l'on ne peut en conscience fréquenter de pareilles écoles, instituées qu'elles sont contre l'Eglise catholique."

Dociles à la voix de l'épiscopat, les catholiques belges n'hésitèrent pas à faire les plus grands sacrifices, chacun dans la mesure de ses ressources, pour établir des écoles chrétiennes. Riches et pauvres, prêtres et laïques rivalisèrent de zèle, et le nombre des élèves qui les fréquentèrent dépassa de beaucoup celui des écoles officielles.

Mais on comprend que pour en arriver là et pour soutenir une pareille lutte le cardinal eût à subir bien des contradictions. Le cabinet belge, pour ruiner l'influence du primat, essaya de représenter ses actes comme étant en désaccord avec la volonté du Saint-Siège. *La déclaration de Son Eminence le cardinal Dechamps*, publiée à la prière des évêques, fit justice complète de cette assertion, et démontra que l'épiscopat belge n'avait soutenu d'autres principes que ceux auxquels le Saint-Siège a donné son approbation. Quant à la manière dont ces principes étaient appliqués, elle était, d'après les traditions bien connues du Saint-Siège, laissée à la prudence des évêques, et, dans le cas présent, il était facile de la justifier par l'attitude si hostile que le gouvernement de 1878 avait prise tout d'abord vis-à-vis de l'Eglise. D'ailleurs, le cardinal savait *de science certaine* que le Saint-Siège approuvait ses actes et que ses adversaires attendraient en vain une parole de blâme ou un désaveu de l'autorité pontificale. Mais le ministre des affaires étrangères, M. Frère-Orban, ne se tint pas encore pour battu, et il fit de nouveaux efforts pour obtenir que le Pape désavouât la conduite des évêques comme ayant

dépassé les bornes de la modération et de la justice, donnant à entendre que si on refusait d'obtempérer à cette demande les relations diplomatiques entre Rome et la Belgique seraient rompues. Prières et menaces n'eurent d'autre résultat que de provoquer une déclaration fort catégorique du secrétaire d'Etat, le cardinal Nina, "que l'épiscopat belge avait bien mérité de la cause catholique, qu'il avait bien fait de condamner les écoles en masse, sauf à accorder des dispenses dans les cas particuliers que l'on jugerait exempts des périls redoutés ; que d'ailleurs les évêques avaient toujours accueilli avec déférence les conseils de prudence et de modération pratiques qui leur étaient venus de Rome, comme l'attestaient les nombreuses dispenses qu'ils avaient accordées et les tempéraments qu'ils avaient adoptés."

Convaincu enfin de l'inutilité de ses efforts, M. Frère-Orban se donna la triste satisfaction d'exécuter sa menace, en rappelant la légation du roi auprès du Saint-Siège et en faisant signifier au nonce qu'il tenait des passeports à sa disposition.

Mgr Dechamps et ses collègues écrivirent à Léon XIII pour protester contre l'injure ainsi faite au Saint-Siège. La réponse du Pape confirma l'approbation qu'il avait donnée à l'attitude prise par l'épiscopat de la Belgique vis-à-vis du pouvoir civil.

"Ce qui nous console, disait Léon XIII aux évêques, c'est de vous voir si parfaitement unis, non seulement pour gémir sur ce qui vient d'arriver, mais encore pour repousser les attaques qu'on livre à l'Eglise ; c'est le zèle que vous déployez dans l'accomplissement des devoirs de l'épiscopat, la fermeté de votre conduite tempérée par l'esprit de modération et par la prudence chrétienne. Aussi n'hésitons-nous pas à vous adresser tous les éloges que vous méritez."

Cette approbation élogieuse fut répétée d'une manière plus éclatante encore dans une circulaire adressée aux nonces et aux autres agents du Saint-Siège le 25 juillet 1880, dans un long *memorandum* publié à ce sujet, et surtout dans l'allocution prononcée par Léon XIII dans le consistoire du 20 août. Revendiquant l'honneur de l'Eglise, le pape démasqua le but de cette guerre "qui n'est autre que d'aliéner les cœurs au siège apostique, de soustraire les peuples chrétiens à l'autorité et à l'appui du souverain pontife, afin d'exercer sur eux sans contrôle un pouvoir despotique." Ce dessein était arrêté depuis longtemps. La loi scolaire a paru une excellente occasion de l'exécuter, puisqu'elle devait avoir pour effet de soustraire l'enfance à l'influence de la religion, et de former une génération indifférente ou hostile à l'Eglise. Le Saint-Père proclamait qu'en cherchant à repousser cette loi inique les évêques et tous les Belges s'étaient couverts de gloire.

Avec cette haute approbation du chef de l'Eglise, avec l'admiration de tout l'univers catholique et le succès obtenu par les écoles chr

tiennes qu'il avait établis, l'archevêque pouvait se dire victorieux, et le renvoi du Nonce apostolique n'était plus, de la part du ministère, que l'acte d'une vengeance vaine et mesquine.

Mais le cardinal ne devait pas jouir longtemps de ce beau et légitime triomphe. Cette dernière lutte avait exigé des travaux qui achevèrent d'épuiser ses forces, déjà affaiblies par l'âge et la maladie. Il sentit que la mort approchait, et il s'y prépara avec le calme et la fermeté qui le distinguaient. Mais il n'en continua pas moins à travailler et à donner ses soins à l'administration de l'archidiocèse. Son dernier acte fut de publier, le 15 septembre 1883, une lettre pastorale pour recommander aux fidèles, suivant le désir de Léon XIII, la dévotion du Très Saint Rosaire. A partir de là ses forces diminuèrent rapidement. Cependant on n'entrevoyait pas encore une fin prochaine lorsque, le 29 septembre, un Père Rédemptoriste qui se trouvait près de lui vit tout-à-coup ses traits se décomposer. Il se hâta de lui donner l'absolution. Le cardinal la reçut en levant les yeux au ciel, puis il rendit le dernier soupir, dans la soixante-treizième année de son âge, la dix-huitième de son épiscopat et la huitième de sa promotion à la dignité cardinalice.

La magnificence de ses funérailles, l'affluence extraordinaire du peuple venant lui rendre un dernier hommage, les éloges que firent de lui les journaux, même les plus hostiles à la religion, prouvèrent que la Belgique comprenant l'étendue de la perte qu'elle faisait par la mort du cardinal. Suivant l'expression judicieuse de son biographe, " Mgr Dechamps avait été, de son temps, la plus pure et la plus éclatante gloire de son pays." Ses talents d'orateur et d'écrivain, sa piété, son zèle, sa fermeté et sa douceur l'ont fait comparer à saint Ambroise. Il ne manque pas non plus d'anologie entre les circonstances où chacun d'eux eût à défendre les droits de l'Eglise contre les empiétements du pouvoir civil.

L'étude que nous venons de faire de sa vie nous a déjà fait remarquer et admirer les qualités et les vertus qui le distinguaient. Nous nous contenterons donc de signaler le zèle avec lequel il s'employa à faire annoncer la parole de Dieu, persuadé, dit son biographe, que l'ignorance et l'irréflexion sont pour les séculiers à notre époque surtout, la source la plus féconde de tous les maux, spécialement de l'indifférence.

Sa charité pour les pauvres mérite aussi une mention particulière. Elle ne connaissait pas d'autres bornes que le vide absolu de sa caisse, et son économe ne parvenait qu'à grande peine à maintenir l'équilibre dans le budget du généreux prélat.

Mais s'il entendait ne rebuter aucune infortune temporelle, il avait encore plus d'empressement à soulager les misères spirituelles. Il ne

désespérait du salut de personne, dit le Père Santrain. Aussi trouve-t-on dans ses œuvres grand nombre de lettres adressées à des protestants, à des rationalistes, à des savants dévoyés, à des incrédules de toute sorte. Victor Hugo et M. Guizot furent de ceux qui éprouvèrent ainsi, mais sans en profiter, les effets de son zèle pour la conversion des âmes.

" Sa charité, dit M. l'abbé Segondy, se traduisait dans tous les actes de sa vie, et savait se faire toute à tous. Tendre et condescendante, elle était ingénieuse à trouver des excuses aux petites faiblesses humaines : forte, elle ne transigeait jamais avec les principes : douce elle avait le secret de pénétrer les âmes et de les établir dans le bien. On ne le quittait jamais sans se sentir meilleur, plus reposé, consolé et ne craignons pas de le dire, un peu grandi..."

" D'une taille ordinaire, dit encore le même auteur, le Rev. Père Dechamps portait dans tout son être extérieur l'image des richesses de la beauté de son âme. Toute sa personne révélait la distinction, la bonté, la douceur et une grâce sans fard et sans recherche.

" En lui le religieux et l'homme de bon ton ne se heurtaient pas, mais par une des plus heureuses alliances, ils se complétaient parfaitement."

Quand le Père Dechamps se trouvait le dimanche à la campagne, il s'empressait toujours de se rendre à l'église. " Et savez-vous pourquoi, disait-il à l'abbé Segondy ? Tout simplement pour entendre le prône. Vous souriez ? Prenez garde. Des considérations ou des pensées que peut exposer un curé, il y en a beaucoup que je sais aussi bien que lui ; mais soyez-en persuadé, il en est toujours un certain nombre, surtout de celles qui sont puisées dans la connaissance des hommes ou l'observation des faits, qu'il possède mieux que moi, et ce sont celles-là qui m'intéressent et dont je m'empare.

Ces paroles pleines d'humilité renferment aussi un sens profond et pratique, et conviennent aussi bien au philosophe qu'au religieux.

Si la vie du cardinal est digne d'admiration, nous ne devons cependant pas oublier que de pareils exemples nè sont pas rares dans l'épiscopat catholique. C'est le privilège de l'Eglise d'attirer à elle et de voir à son service les grandes âmes et les belles intelligences ; c'est en travaillant pour Dieu que le génie humain se développe dans toute sa puissance et devient capable d'accomplir de plus grandes choses. C'est donc à l'Eglise que nous devons reporter la gloire qui couronne le le front de ses enfants.

JOSEPH DESROSIERS.

LE NORD.

XII.

C'est dans cette vallée admirable de la Rouge qu'est la paroisse de l'Immaculée Conception. Il n'y a pas de village à la Conception. Quatre ou cinq maisons y sont groupées ; l'une est l'hôtel tenu par un M. Béliveau. M. François Villeneuve, oncle du député d'Hochelaga, y demeure.

Ce M. Villeneuve, qui est un très brave homme, s'est montré d'un courage extraordinaire en s'enfonçant seul, il y a déjà plusieurs années, dans ces forêts où alors il n'y avait aucun déboisement. Chose singulière, il a réussi moins que d'autres qui n'avaient ni son courage ni son intelligence. Je crois que la raison en est que l'ambition l'a entraîné à courir plusieurs lièvres à la fois. C'est toujours la fable du lièvre et de la tortue qui va doucement, mais sûrement. *Que va piano va sano, e que va sano va lontano.* C'est un proverbe italien qui comporte sa morale. Et puis il faut bien avouer que la fortune ne sourit pas à tous, et beaucoup en ce monde peuvent chanter :

Il y'a des gens en France
Qui vraiment n'ont pas d'chance.
La preuve qu'y en a
C'est que j'suis d'ceux-là. } *bis.*

L'église de la Conception est bâtie sur la rive ouest de la Rouge, qui se relie à la rive opposée par un pont de 284 pieds, bâti en 1882, et pour lequel le gouvernement a donné $200.

En 1884 la population de la paroisse de la Conception, desservie par le curé de la Chute aux Iroquois, comptait environ 400 âmes. Cette paroisse deviendra très riche et sera certainement le grenier du Nord. Le canton de Clyde, où elle est située, avait, en 1880, 4,709 acres de terres arpentés et en vente.

Nous nous dirigeons ensuite vers la Chute aux Iroquois, en longeant presque toujours la Rouge, et comme le chemin Bisson n'est pas terminé, nous suivons le côté ouest que nous atteignons au moyen d'une traverse, à la ferme Hamilton que possède aujourd'hui un M. Valiquette, natif de St-Jérôme. Je ne puis faire de compliments de sa traverse,

qui n'a de mérite que celui de nous rappeler le temps, cet heureux temps où, à l'Abord-à-Plouffe comme au Sault-au-Récollet, ou à Ste-Rose, on traversait en chaland, avant la construction des ponts Lachapelle, Jean Veau ou Bélair.

Le chaland de Valiquette n'était pas en très bon ordre et nous avons eu le temps de l'examiner, car nous avons attendu une demi-heure avant que le traversier, qui était aux récoltes, vînt nous faire passer l'eau. Et pourtant nous chantions à tue-tête, avec accompagnement de porte-voix :

Batelier, dit Lisette,
Je voudrais passer l'eau,
Mais je suis trop pauvrette
Pour payer le bateau.

Quoiqu'il en soit, cette ferme de M. Valiquette est de toute beauté, et comme elle a jeté mon ami Beaubien dans le ravissement, il faut en parler un peu en détail.

Cette ferme que traverse la Rouge est l'une des trois qu'exploitaient les faiseurs de chantiers, et qu'on appelait ferme d'en bas, ferme du milieu, et ferme d'en haut. Celle-ci est la ferme d'en bas ouverte par les Hamilton. Elle comprend environ 1,500 acres de terre de qualités diverses ; plus de 100 acres en sont défrichées. Les dépendances, maisons, granges, écuries, étables, etc., quoiqu'un peu vieilles, sont encore très propres à l'exploitation. Le terrain défriché est en partie de terre légère, où croissait le pin dont on aperçoit encore les pieds gigantesques, mais d'une terre légère sur laquelle se déverse des substances phosphatiques qui lui conservent une grande fertilité. Toutes les espèces de grains, ainsi que les plantes à pâturages, y poussent admirablement. Les bâtisses sont commodément situées de chaque côté de la rivière que l'on traverse à cet endroit.

Le propriétaire actuel, M. Frs Valiquette, est venu de St-Jérôme où il s'était enrichi sur une terre. Il vit maintenant sur cette ferme comme un roi... non constitutionnel. Nous avons été émerveillés de l'intelligence qu'il apporte dans la culture de cet immense terrain. Il se livre particulièrement à l'élevage et il a des troupeaux, nombreux qu'il se propose d'augmenter et d'améliorer. Nous y avons vu des animaux de races Durham, Ayrshire, et quelques Alderneys. En fait de moutons nous y avons remarqué des Cotswold croisés, et une race de cochons bâtards faciles à engraisser, qui ne vaut pas la race des Berkshire de M. Beaubien, mais qui m'a paru avantageuse.

A propos de bêtes à cornes, j'ai, moi-même, essayé de différentes races, et j'avoue que rien ne m'a paru plus profitable que notre petite race canadienne, qui peut avantageusement se croiser avec les Alder-

neys. On a beau dire, les grosses races ne conviennent pas à nos climats, surtout quand elles sont pures. Elles ne sont pas assez vigoureuses, ne résistent pas assez à notre température. D'ailleurs leur taille exige une nourriture trop abondante, qu'un pacage ordinaire ne suffit pas à leur procurer. Cette petite race canadienne, bien soignée, est certainement celle qui nous rapporte le plus de profit. Outre ma propre expérience, j'ai souvent interrogé des fermiers intelligents qui m'ont exprimé la même opinion.

Pour revenir à notre ami Valiquette, il est sur la voie d'une grande fortune, ayant acheté cette ferme à très bas prix. De fait, on ne pourrait aujourd'hui construire les bâtisses qui y sont érigées pour le prix qu'a coûté à M. Valliquette la ferme entière, avec ses 1,800 acres de terre, dont cent défrichés, et tout le complément, instruments d'agriculture, voitures d'été et d'hiver, etc.

Mais ce qui prouve encore davantage que M. Valiquette est en train de faire fortune, c'est le nombre de ses enfants. Si j'en jugé par ce que nous en avons vu, il doit arriver à la douzaine. Heureux homme, s'il comprend son bonheur.

Et pourtant les Hamilton ont mis cette fermeen vente pendant bien longtemps. Personne n'en voulait. Savez-vous pourquoi ? On prétendait que le sol était épuisé. Là ! quand on a dit ce mot, toutest dit. On ne s'occupe pas de savoir si c'est le cas ; si cette terre, quoique continuellement cultivée, peut s'améliorer, si le sol en est riche, etc. Non, elle est ruinée, et c'est tout. Comme si la terre n'était pas toujours susceptible de s'améliorer, même par le repos. On a des engrais si facile à composer dans ces endroits où les bois jettent, en se dépouillant, une couche épaisse de débris végétaux, et où les cendres sont si abondantes.

Quoi qu'il en soit, j'ai recommandé l'élevage des moutons à Valiquette. Rien, à mon avis, n'est plus profitable que le mouton à un cultivateur qui a une grande terre. En effet, le mouton produit beaucoup, il est facile à hiverner, sous un simple abri, et il mange en fourrage ce que les autres animaux ne consomment point. Et voyez ce que l'on retire du mouton : une rente annuelle de son croît, de sa laine et de son fumier. Tout est utile dans cet animal, la laine, la peau, le sang, la chair.

Quant à la race nous recommandons les *Cotswold* pour les laines longues, et les *Southdown* pour les laines courtes.

Mon ami Beaubien n'a pas manqué de recommander son trèfle blanc si avantageux pour les pâturages, surtout ceux destinés aux moutons.

Nous avons parcouru cette distance de la ferme Valiquette à la Chute aux Iroquois en contemplant d'un côté des terres superbes, de l'autre des forêts magnifiques. La rivière qui coule des eaux pro-

fondes et noires, a été le tombeau de bien des voyageurs. Aussi est elle revêche à bien des endroits. Là on voit encore de vieux billots qu'un obstacle quelconque y retient depuis des années. Ici on aperçoit la place où gisait un tas de billots là bas la trace d'un ancien chemin de chantiers dans les montagnes ; plus loin un rapide nous fait entrevoir la difficulté qu'ont eue les voyageurs à y conduire le bois. Une perdrix se lève de temps à autre, mais sans chien et dans la feuillée comment découvrir un bipède qui se perche comme un nœud et défie l'œil le plus exercé.

Tantôt on remarque la trace d'un ours qui intéresse fort nos jeunes gens. Ils veulent aller à sa poursuite. Tiens, voilà un lièvre qui traverse la route, mais je vous en fiche, il disparaît aussitôt. Sur la lisière un renard trottine en haletant. Tirez donc ! Ah oui ! Il est bien temps, le mâtin s'est vu viser, et bonjour. Une affaire pour endêver nos chasseurs. Tout de même ils se vengent de leur contrariété sur le dos des écureuils. Pauvres écureuils ! ! A propos d'écureuils nous en avons fait une gibelotte superbe. Et pourquoi pas ? Il a une chair tendre et succulante . . . . accomodé en civet ! ! Je ne vous dis que cela ! Encore est-il qu'il faut savoir l'accommoder. Tenez, lecteurs, je ne puis résister au désir de vous apprendre à faire un bon civet. J'en ai tant mangé de mal faits dans les hôtels, que je dois supposer que les colons du Nord ne savent pas mieux, et ils sont ainsi privés d'apprécier un mets qu'ils peuvent se procurer si facilement. Et d'abord, pour faire un civet il faut un lièvre...ou un écureuil. Et la manière de le capturer n'est pas indifférente. Celui pris au collet est le meilleur, car il conserve tout son sang dont on a besoin pour faire le bouillon. Après l'avoir dépouillé, recueillez-en le sang et le foie, coupez le bien en morceaux, faites le rôtir dans le saindoux ; faites frire à part quelques oignons et quelques petites grillades de lard ; mettez le tout dans une casserole et ajoutez une pinte d'eau chaude ; à cette eau vous joindrez le sang et le foie que vous aurez pilé : mettez y un verre à pied de vin ou de vinaigre, sarriette, thym ou persil—et laissez cuire lentement. Pour lier la sauce répandez pendant la cuisson deux ou trois cueillérées de farine légèrement grillée—Et mangez.

C'est en suivant les plis tortueux de cette rivière Rouge qui roule des sables blancs accumulés en bancs d'un caprice singulier, que nous arrivons au canton Joly, comprenant 13,934 acres, lesquels, en 1880 étaient arpentés, mais non encore en vente.

En 1882, à part le chemin Bisson dont j'ai déjà parlé, on avait terminé un chemin conduisant de la Chute aux Iroquois au Canton Minerve. Tous les lots étaient concédés dans Joly, et la population y était d'à peu près 300 âmes. Il y avait déjà des défrichements considérables.

Dans cette même année fut construit un chemin conduisant de la Nativité (Chute aux Iroquois) au lac Maskinongé. On y construisit aussi un pont de 50 pieds sur le chemin projeté entre la Chute aux Iroquois et le lac Macassé.

Et d'une et de deux nous voilà à la fameuse Chute aux Iroquois, dont le pied est à 557,06 et la tête à 570,56 pieds du niveau du lac St Pierre. Il faisait bon. Le temps était calme, et le bruit de la chute qui se fait entendre au loin, arrivait à nos oreilles comme un babil de nymphes qui jouent sur les rochers. L'écho redisait aussi le caquet de nos jeunes amis. Et quand du haut d'une montagne nous aperçumes le village avec son église, son clocher, nous entonnâmes un Kyrié. Rien de beau comme cette mélodie sacrée chantée en chœur dans le silence du soir. Aussi les colons sortaient-ils de leurs demeures en nous applaudissant. Devant plusieurs maisons pétillait le feu destiné à protéger contre les mouches les châtelaines de ces castels. Nos chevaux sentaient l'écurie et battaient la caisse de leurs sabots en poussière, le bruit de nos roues sur la route pierreuse faisait accord avec le cliquetis de l'escouade—et—bientôt nous entrions à l'hôtel, situé tout près de la Chute, dont les vapeurs humides viennent sur l'aile de la brise arroser les galeries et les balcons.

Nous dételons et nous nous dételons. Ecoutez, quand on a dix lieues dans les reins, par ces chemins raboteux, on est bien aise de désemparer. Et nos pauvres bêtes, couvertes de poussière ! ! Quels bons chevaux !

Ah ça, garçon, ayez bien soin de ces bêtes là, hein ! Pas d'eau, ni d'avoine à présent, mon ami.—Laissez les se ressuyer—Pas d' danger, monsieur. Avez-vous des licous ?—Oui, tiens, Bigras, donne donc les licous. Prends garde de mettre Rosée avec d'autres, tu sais qu'elle est mauvaise, et avec cela qu'elle se gêne de voler la portion de ses voisines.

Et nous entrons à l'hôtel, tenu par M. Renaud, dont la femme s'appelle Mde Renaud, et dont les enfants, s'ils en avaient, s'appelleraient des p'tits Renaud. Vous vous imaginez que nous étions dans une hôtellerie commune. Détrompez-vous.—Toit français, balcon couvert, chambres spacieuses, lits mœlleux, table ni plus ni moins que somptueuse. Badinage à part, j'ai rarement mangé à mon goût comme dans cette auberge. Mde Renaud, si je m'en rappelle, a longtemps été cuisinière de grosse maison à la ville. Ah ! mais.....que c'est dommage.....je n'ai pas pris en note où elle a demeuré. Dans tous les cas, elle fait une cuisine délicieuse,...et à la canadienne, ce qui veut dire que les sauces sont courtes, qu'il y a des épices, que c'est croustillant, en un mot. Mais direz-vous : Que diable pouviez-vous donc manger à vingt lieues au nord de St Jérôme ? Il est bon de

vous dire, comme dans la chanson : " Et dans cet arbre savez-vous ce qu'il y a ? " que dans la cour de l'hôtel Renaud y a-t-une glacière, et qu'on y conserve du bœuf et du mouton — ; que dans la laiterie y a du beurre de premier choix, que dans la cave y a un saloir, avec du lard dedans, salé avant qu'il ait commencé à finir d'être frais ; que dans le poulailler y a des poules noires et des grises, que dans le parc y a des vaches....et tout ça à M. Renaud et à Mde Renaud, lesquelles vaches donnent du lait avec de la crème, mais pas de café que le marchand fournit avec un peu de chicorée et du sucre. Et puis y a des pigeons, des tourtes, des poissons. Que vous dirais-je, enfin ! Si bien que M. Beaubien proposa de planter piquet à la Chute et de n'y bouger que le surlendemain. Nous tenons un conseil de paix auquel fut invité le colon. Les jeunes gens votèrent, car M. Beaubien est parlementaire, pour se rendre au Nominingue le lendemain. Ça c'était le vote des Chambre basses. Mais les Chambres Hautes s'informèrent. Il y avait pour se rendre au Nominingue sept lieues, et de longues, je vous en réponds. L'hôtelier, qui avait voix au chapitre, représentait les dits chemins comme bien mauvais—et des côtes, monsieur ! ! Oui, des côtes—Ah ! disaient les Communes, on sait pourquoi il trouve les chemins si mauvais, lui.

Quoiqu'il en soit les raisons du repos étaient nombreuses. C'était le lendemain dimanche, et après messe basse, il ferait très chaud, et nos coursiers avaient quarante lieues dans les pattes...et...et...nous n'étions pas pressés. La discussion dura jusqu'au souper, alors que les deux Chambres, réunies par les whips autour d'une sauce blanche aux fines herbes, en vinrent à s'accorder et votèrent à l'unanimité que le départ serait remis au lundi. Ah ! les dîners fins ! ! Que de faiblesses n'avez-vous pas causées depuis Capoue ! Et dire que sur la route nous mangions à la gamelle et que nous chantions :

Savez-vous pourquoi les Romains
Ont subjugué tous les humains.
Amis, n'en doutez pas,
C'est que ces fiers soldats
Mangeaient à la gamelle.
Vive le son, vive le son
Vive le son du chaudron.

Allons, Bigras, les chevaux sont-ils bien soignés ?—Oui, monsieur.—Sont-ils bien dans ces écuries-là ?—J'cré ben, monsieu, du bon foin, bateau ! Et d'la bonne avoine itou.

—Qu'est-ce que tu dirais si nous ne partions d'ici que lundi ?

—Cher p'tit maître, ça f'rait ben mon affaire, moi, qui ai ici poupa, pi tous mes frères. J'cré ben que ça f'rait mon affaire ! ! ! Et pi,

tenez, on sera aussi avancé, parceque comme on ne pourra quitter qu'après la messe, on s'adonnerait à partir en plein soleil, et ces pauv'es chevaux, faut toujours en avoir piquié.

—Tu as raison, mon vieux ! C'est entendu. Ainsi, va voir tes parents.

Et il ne se le fit pas dire deux fois, je vous en parle.

Et voilà pourquoi nous couchâmes deux nuits à la Chute aux Iroquois.

Comme quoi tout n'est pas rose dans le voyage,...pas plus que dans la vie. Il est bon de vous dire que la Chute aux Iroquois est un pays sablonneux, comme Terracine, en Italie, dont je parle pour y avoir été en garnison. Or, à cause du sable, il y a des puces. Oh ! oui, des puces. Quel bonheur pour moi de retrouver ces aimables insectes que je n'ai pas su apprécier sur les bords de la Méditerrannéé. Il faut entendre raconter tous les traits de finesse attribués aux puces. " Mais à quoi sert l'intelligence sans le cœur ? dit un auteur très sérieux. On a dit que le plus petit animal, le moins utile en apparence nous étonnerait par la patience, le courage, l'esprit : ajoutons par le sentiment et la tendresse maternelle.

Quand les puces ont pondu leurs œufs dans la poussière, dans les fentes des planchers, sur les coussins où dorment les animaux, dans les langes des jeunes enfants ; quand les larves blanches et transparentes, sans pattes, très remuantes, en sortent en se tortillant comme de petites anguilles, la mère puce va leur dégorger dans la bouche le sang dont elle s'est remplie, et on voit sur leur peau transparente se colorer le tube digestif. Ainsi la légère souffrance qu'elle nous cause, la goutte de sang qu'elle nous enlève, c'est la vie de ses enfants.

N'accusez plus de méchanceté cette pauvre et tendre mère ; si elle mord, c'est qu'elle y est contrainte ; la nature lui a imposé cette loi, elle ne peut s'y soustraire ; mais croyez-le bien, elle agit avec tous les égards, tous les ménagements, avec tous les procédés d'un insecte gastronome, si l'on veut, mais qui n'est certes ni glouton, ni méchant. Une fois repue, la puce se hâte de lâcher prise, on dirait qu'elle a des scrupules de conscience. Le théâtre de son méfait elle l'abandonne vite, sautillante, alerte, chatouillant tout le voisinage d'une patte légère et douce comme pour engourdir et calmer la douleur, minime d'ailleurs, que sa piqûre a déterminée."

Pardon, lecteurs, de cette citation, mais c'était pour me faire pardonner mon exclamation de bonheur en retrouvant les puces de Terracine. Mes lectrices, plus sensibles, comprendront mon admiration pour ces petits cœurs de puces.

Et puis qui sait (il y a tant de choses importantes qu'on ignore) si ces petits êtres ne sont pas chargés d'extraire de dessous l'épiderme un

sang vicié par le séjour en pays sablonneux! La science n'a peut-être pas dit son dernier mot sous ce rapport. Dans tous les cas je la mets en demeure de se prononcer. Elle pourra prendre pour base de son raisonnement qu'il n'aurait pas besoin d'être saigné celui qui aurait pendant une nuit fourni la nourriture à cent puces. Et pourquoi donc les sangsues qui piquent si traitreusement... et les ventouses qui causent tant de douleurs?

La Chute aux Iroquois a été érigée en paroisse canonique sous le nom de "La Nativité." Ses colons viennent pour la plupart de St-Jérôme, Ste-Thérèse, Ste-Scholastique, Ste-Anne des Plaines, St-Lin et quelques-uns de Montréal.

La population, lors de notre passage, en 1884, était de 350.

Le village est admirablement situé sur le bord de la Rouge, dominant une chûte capricieuse et puissante, qui murmure sans cesse en se précipitant sur les rochers usés par ses caresses prolongées. Un pont magnifique traverse cette chute en s'appuyant sur les rochers énormes qui la forment. C'est un spectacle grandiose que ce bouillonnement des eaux se précipitant de cailloux en cailloux, pour se confondre écumantes dans un large bassin, où elles tournoient avant de prendre leur cours à travers les verdoyantes îles dont ce paysage est parsemé.

De beaux moulins à scie et à farine prêtent le flanc à ce courant qui leur donne la vie. Ces moulins appartiennent à M. Ulysse Dyonnais. Nous avons eu le plaisir de faire sa connaissance. C'est un Français comme nous aimerions à en voir beaucoup dans le pays. Il est distingué, affable et poli. Il est bon chrétien et, par sa conduite, fait l'édification des habitants du lieu.

Nous avons eu l'avantage d'être présentés à sa famille, composée de Madame Dyonnais et de deux filles dont l'une s'est mariée cette année-là même avec notre ami M. Chavol, officier du service civil.

L'intérieur de cette famille nous peint le caractère de nos gens de France tels que nous les rêvons, nous Canadiens, qui avons gardé tant d'affection pour les Français dont nous connaissons la politesse et l'urbanité. Nous avons conservé de cette famille un des plus beaux souvenirs de notre voyage.

Un autre Français y est aussi établi depuis plusieurs années. C'est M. Kappe, qui parait être un esprit cultivé, et qui a souvent écrit dans le "Nord" des articles très bien pensés. Comme monsieur était absent, nous n'avons pu le voir à notre passage.

L'endroit où est situé le village a un cachet tout à fait militaire, et la nature semble lui avoir donné une ressemblance avec ces villes fortifiées de murs en terre et de fossés, à la Vauban. De chaque côté de la rivière, qui y fait angle presque droit, des collines s'élèvent graduellement jusqu'à des montagnes d'une assez grande hauteur pour

protéger la plaine où ce village est assis. Les rues sont larges et les maisons bien bâties, avec toits français; plusieurs ayant balcons, galeries, châssis saillants, etc. L'église, qui domine le village, est adossée à une haute montagne dont elle se détache artistiquement. Le curé de la paroisse est aussi missionnaire à la Conception; c'est le Rév. Père Leblanc, jésuite, qui semble prendre son rôle à cœur. Dans ses heures de loisir il travaille comme un colon. Il prend la pioche et le râteau et cultive son jardin qu'il a embelli d'une palissade faite de ses mains. Son presbytère est d'une simplicité évangélique. Quand il a plus de deux visiteurs, il leur offre de bons bancs qui peuvent en asseoir dix. Il est muni de bons calumets de paix. Si je me rappelle bien il fume lui-même. Les fumeurs seront consolés d'apprendre qu'un de leurs caprices est partagé par un jésuite. Si, au moins, il avait du bon tabac! Car quelquefois, dans ces endroits, le missionnaire est obligé de fumer pour apaiser la faim, — et aussi pour ne pas se laisser manger par les moustiques. Dommage qu'on ne puisse pas faire une fricassée de ces petites bêtes qui rendraient ainsi à César ce qu'elles prennent à César. Quoiqu'il en soit le Père Leblanc se porte bien, et il ne changerait pas sa place pour un évêché. Qu'est-ce que je dis là! Comme si un évêque n'avait qu'à confirmer!! Mais la Chute aux Iroquois pourrait bien, plus tard, devenir le siège d'une évêché. Ah! quelle belle place!!!

J'y ai rencontré un homme que je n'avais pas vu depuis dix ans, alors que j'étais magistrat de district, et qui, maintenant, tient un hôtel à la Chute, et un très bel hôtel. Il se nomme Marinier, mais son véritable nom est Ermatinger, ou quelque chose en allemand comme ça.

Ce petit homme — car il est petit — s'était établi, il y a plusieurs années, dans le canton d'Arundel, à proximité de protestants, qui lui faisaient la guerre, comme toujours quand ils sont en force. Il était alors seul de Canadien, et il se défendait comme un brave, avec son père qui ne craignait rien. Ils ont été souvent obligés d'en venir aux mains, et dans leurs déboires ils venaient se plaindre au magistrat du district de Terrebonne. C'est ainsi que je l'ai connu. J'ai été heureux d'apprendre de lui qu'il avait fait enfin triompher la justice, et que ses adversaires avaient été obligés de reconnaître ses droits.

Il y a à la Chute un M. Buck, venu de Ste-Anne-des-Plaines, et petits-fils d'un ex-député de Terrebonne. Il tient là un magasin général. M. Buck est un homme intelligent qui s'enrichit rapidement, et surtout sûrement, parce que c'est un très honnête homme. Aussi, est-il à la tête des bonnes œuvres de sa localité, et soit en conseil, soit en marchandises, il rend d'immenses services à ses concitoyens.

(*A continuer*)

PASCALE[1]

XIX.—(*Suite.*)

—C'est ici, dit Serge, que Marie Stuart a débarqué en 1548 pour venir se fiancer au Dauphin de France.

—Pauvre reine, pauvre femme ! dit Mme de Rochemais, toujours apitoyée par les infortunes des princesses belles et malheureuses.

—Pauvre chère chose ! elle avait un cœur très excitable et une beauté illustre, reprit missis Grenville en soupirant. Les hommes sont détestables de l'avoir ainsi tourmentée.

—Mais, tante chère, ces pauvres hommes... elle leur a bien rendu ; combien en a-t-elle aimé, épousé, fait tuer ? Dites le nombre, tante chère.

—Oh ! mon lys royal, vous êtes un cœur plein d'insensibility !

Le lendemain matin, comme le déjeuner touchait à sa fin, un concert étrange éclata soudain derrière les fenêtres aux petits carreaux verdâtres. On courut regarder ce que ce pouvait bien être ; une foule de gens aux chapeaux enrubannés tourmentaient à l'envi plusieurs binious, un antique violon au son aigrelet, deux trompettes datant peut-être du règne d'Anne la Bonne, et jusqu'à un vieux serpent d'église. Aucun de ces instruments n'allait en mesure, ce qui donnait pour résultat une épouvantable cacophonie ; M. Validiraz en personne se présenta fort endimanché, saluant jusqu'au sol.

—Que signifie ce tapage extraordinaire ? demanda le baron avec un peu de hauteur.

—Monsieur, mesdames, ce sont les gens de la ville qui viennent saluer Son Altesse royale avant son départ ; il y a même des jeunes fillettes en blanc qui sollicitent l'honneur de lui offrir un bouquet.

—Très bon, répondit Gwendoline avec majesté. Faisez entrer les petites personnes.

Tout le monde se rangea derrière elle, à l'exception de Pascale, qui haussa les épaules et se retira tout au fond de la pièce.

C'était Validiraz lui-même qui avait sournoisement organisé cette petite manifestation, destinée à jeter un certain éclat sur son modeste hôtel.

---

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886.

Les fillettes s'avancèrent, terriblement intimidées, toutes droites dans leurs jupes empesées et bouffantes ; l'une d'elles tenait une énorme gerbe de fleurs qu'elle offrit à la prétendue princesse. Celle-ci la prit avec bonté et, d'un geste noble, la remit à Serge, transformé ainsi en chambellan, puis Gwendoline adressa en anglais du roi un petit discours aux fillettes, d'autant plus émerveillées qu'elles n'eurent garde d'en comprendre un traître mot ,Son Altesse daigna ensuite baiser au front celle qui lui avait présenté le bouquet, et glissa dans sa main brunie quelques pièces d'or. Ravies, les enfants se retirèrent en faisant de gauches révérences pour aller sauter de joie derrière la porte. Le concert continuait à faire rage dans la rue.

Serge ouvrit la fenêtre et s'adressant aux assistants :

—Ma royale maîtresse vous remercie de cette délicieuse aubade, qui lui est un sensible témoignage de l'hospitalière réception des habitants de Saint-Poi. Mais elle désire que son incognito ne soit point trahi et vous prie d'aller boire à sa santé.

Ce disant, il lança à toute volée quelques poignées de monnaie, qui furent ramassées au milieu des cris de joie. Gwendoline s'avança, fit de la main un salut gracieux, accueilli par des vivats formidables. Serge n'eut que le temps de refermer la fenêtre pour s'abandonner au fou-rire qui gagnait toute la compagnie.

—J'avoue, dit Pascale avec une certaine aigreur, que je ne saurais ni m'associer à cette feinte ridicule et déplacée, ni comprendre une manifestation d'un ordre aussi bizarre, ayaut pour but de singer les personnes royales et d'oublier par conséquent le respect qui leur est dû.

—Tout en partageant en principe à un certain degré votre manière de voir, ma fille, je dois convenir que miss Mountmoreux a vraiment fort-grand air et qu'elle a joué son rôle comme une personne de noble extraction.

Malgré ce blâme et ce compliment, les deux jeunes filles, Serge, sa mère, Mme de Rochemais et missis Grenville enchantée, ne pouvaient arrêter les éclats de leur gaieté.

Les voitures attelées, on partit pour Morlaix. Pascale et son père avaient repris leur place dans le landau, fort satisfaits, en somme, de leur journée de la veille. Gwendoline et Serge, laissant à Saint-Po leurs chevaux de main, montèrent dans la seconde voiture, avec missis Grenville. Floriette eût bien désiré rester avec eux, mais sa sœur s'y opposa, malgré la grand'mère, qui trouvait cela tout simple, et n'y voyait nul inconvénient.

—Il me semble préférable que ma sœur reste avec nous, et vous laisse occuper le fond de l'autre voiture, où vous serez beaucoup mieux, chère madame.

—Floriette, dit le baron, du moment où votre sœur désire qu'il en

soit ainsi, je ne saurais comprendre que vous fassiez à sa volonté la plus légère objection.

La jeune fille se tut, mais au fond elle éprouvait un vif regret de ne pas être dans la même voiture que sa grand'mère, Serge et son amie. Avec eux, on pouvait parler, rire librement, tandis qu'auprès de son père et de sa sœur, au visage sévère, une certaine contrainte pesait toujours sur elle. Mais, grâce à son charmant caractère, jamais les contrariétés n'altéraient l'humeure égale, douce et gaie qu'elle tenait de sa grand'mère.

XX

Cette partie de la route de Morlaix est extrêmement pittoresque et variée d'aspect. Les chevaux allaient lentement afin de permettre d'admirer à loisir la splendeur des paysages, et savourer tout à l'aise le plaisir de cette charmante excursion. Les deux voitures marchaient de front, quand la largeur de la route le permettait ; on riait, on plaisantait Gwendoline , Serge affectait de lui parler avec une profonde déférence ; Floriette l'appelait : Gracieuse Altesse. Missis Grenville finissait par se convaincre que " sa délicieuse " était presque une véritable princesse d'Angleterre.

Une jolie petite rivière dessinait son cours dans le fond de la vallée, après avoir traversé un hameau pittoresquement situé.

—Quel est le nom de cet endroit ? demanda M. de Trémazan. Il est vraiment fort bien posé sur cette rivière.

Serge consulta la carte de l'état-major, pliée en petit carré sur le siège auprès de lui.

—C'est Penzé. Son cours d'eau est navigable pendant 8 kilomètres.

—Un grand fleuve ! si nous nous y arrêtions un moment ? ces dames feraient quelques pas pour se délasser ; le site est charmant, en vérité, charmant, n'est-il pas vrai ? Pascale, vous m'approuvez, je l'espère. Oui ? alors descendons.

La proposition fut acceptée avec enthousiasme, et l'on arrêta les voitures. En descendant, on trouva le village rempli d'une foule de paysans qui circulaient avec animation, et parlaient en français, en breton, gesticulant avec vivacité, dans leurs costumes pittoresques.

Le baron donna le bras à Pascale, et les voyageurs, curieux de jouir du coup d'œil nouveau pour eux, se trouvèrent au bout d'un moment séparés par la foule en plusieurs groupes.

Suivant l'impulsion de sa vivacité ordinaire, Floriette courait en avant, suivie de près par Gwendoline, puis par Serge, qui ne les perdait pas de vue. La foule devenait plus compacte près du pont qui

traverse la rivière de Penzé ; un instant, le petit grôupe se trouva resserré, isolé du reste de la compagnie.

Bretons et Bretonnes, les vieux et les jeunes, paraissaient fort gais, fort animés, s'accostaient avec des exclamations, des cris, des rires. Tous portaient le costume national aux couleurs éclatantes, belles filles aux coiffures élevées et bizarres, beaux et robustes gars parés de gilets et de bragoudibras couverts de grelots, de galons historiés, de broderies aux nuances rappelant les tissus d'Orient.

Le pont transformé en promenade offrait le plus original coup d'œil ; assises de chaque côté sur le parapet assez élevé, une quantité de jeunes filles coquettement attifées causaient, riaient, babillaient et caquetaient comme les habitants d'une immense volière à ciel ouvert ; les gars défilaient lentement devant elles en rangs pressés, et les œillades ne chômaient point, echangées avec entrain, tout comme entre gens de ville. Au milieu, les gens d'âge, également revêtus d'antiques costumes d'autrefois, endimanchés comme pour les grandes cérémonies, circulaient à petits pas, regardant aussi les jeunes filles, échangeant des bonjours et des signes de connaissance.

—Oh ! que c'est donc joli, curieux, original ! s'écria Floriette, ravie. C'est donc la fête du pays ? Que font là toutes ces beautés ainsi attifées, assises sur le bord du pont comme des rangées de tulipes ?

Serge questionna un vieux paysan, tout bruni et ridé, qui promenait sur la foule des petits yeux émerillonnés, bordés de rouge, la tête abritée dans un immense feutre qui avait bien dû participer aux guerres de Vendée.

—Ça, monsieur, c'est la foire aux mariages, qui se tient tous les ans en par ici. Les jeunes *pennerez* viennent de tous côtés pour trouver des épouseux.

—Qu'appelez-vous des *pennerez ?*

Le vieux parut étonné de cette profonde ignorance.

—Ça, ma gente demoiselle, c'est les filles qu'ont une dot. Elles viennent, bien habillées, s'asseoir sur les bords du pont de Penzé, un fameux pont ! Et les galants à qui elles conviennent leur y tendent la main pour en descendre. Si elles la prennent, c'est signe qu'elles en veulent ben. Les vieux disent leur *amen ;* alors on s'accorde et on fait la noce sans traîner.

—Drôle de coutume ! dit Floriette en éclatant de rire. Je vais voir si je trouverai un mari de cette manière, moi aussi...

—Oh ! prenez gâde, chère, si quelque paysan parlait à vous...observa la sage et aristocrate Gwendoline.

—Ce serait très amusant, Gwendola.

Et la jeune fille, avec sa spontanéité ordinaire, courait le long du

parapet jusqu'à ce qu'elle trouvât une place libre. Aussitôt elle y sauta avec la légèreté d'un oiseau et s'y installa triomphalement.

Uu silence, un mouvement d'étonnement se produisit dans la foule : tous les yeux se fixaient sur elle. Enchantée de son escapade, ravie de son audace, elle riait, et ses yeux malins lançaient des éclairs de joie. Un jeune paysan breton, très curieusement vêtu d'un costume qui devait remonter au règne du roi Gradlon, de haute taille, et paraissant un peu animé par le cidre et l'excitation de la fête, s'approcha d'elle et lui dit en breton quelques mots qu'elle ne comprit pas.

Se voyant soudain isolée des siens, restés pris dans la foule, Floriette eut un moment de peur. Ells voulait descendre et n'osait s'élancer, quand Serge arriva juste à temps pour repousser assez rudement le grand gars breton qui laissa échapper un sourd jurement, et pour tendre la main à la jeune fille, cette fois, très effrayée. S'il ne l'eût soutenue dans ses bras, elle serait certainement tombée.

—Ma... ma chère !... mademoiselle, dit-il enfin tout inquiet, que vous êtes imprudente ! Vous pouviez tomber et vous blesser gravement. Et ce grand drôle qui vous parlait si familièrement...

Dans ces mots rapides, entrecoupés, elle sentit une telle tendresse, une telle crainte jalouse et inquiète, que tout émue et surprise, la jeune fille restait immobile, appuyée sur ce cœur dont elle sentit un instant les battements pressés. Tout près de son visage, elle vit briller le regard de Serge, qui trahit sa pensée intime, tout entière.

—Il t'aime ! cria une voix joyeuse tout au fond de son cœur. Cette scène s'était passée avec la rapidité de l'éclair.

Soudain une main nerveuse l'arracha des bras de Serge.

—Il faut que vous soyez folle, Floriette, cria Pascale, les dents serrées, blême de colère. Une de Trémazan, se donner ainsi en spectacle... Vous jeter à la tête des gens... Ignorez-vous donc les coutumes de ce pays ? Il faut vraiment que vous soyez folle... vous ne comprenez donc pas l'énormité de votre... de votre...

Elle-même ne trouvait plus ses paroles, ne savait plus ce qu'elle disait, tant la colère et la jalousie troublaient son malheureux cœur.

—Ma sœur !... ma sœur !... balbutiait Floriette confuse, comprenant enfin à quoi Pascale faisait allusion, mais ne voyant rien audelà de la gronderie de sa sœur.

De loin, Pascale avait vu toute la scène, sans entendre les paroles qui l'avaient précédée et amenée. Oubliant son infirmité, elle avait brusquement quitté le bras de son père, stupéfait, pour courir vers Floriette, emportée par un mouvement d'une violence extraordinaire chez elle, toujours si réservée, si contenue dans l'expression de ses moindres sentiments.

Pendant ce temps, les curieux s'amassaient autour d'eux ; le grand

Breton, furieux d'avoir été bousculé devant les rieuses *pennerez*, agitait d'immenses bras comme pour saisir Serge, qui eut beaucoup de peine à faire sortir ses compagnes de la foule grondeuse et mécontente.

Toutes tremblantes, elles remontèrent vite dans les voitures qui partirent au grand trot des solides postiers.

Missis Grenville était persuadée que sa " très belle " avait couru d'effroyables dangers : très émotionnée, elle eut l'à-propos de se trouver mal, ce qui amena la plus heureuse diversion dans la situation fort tendue. Gwendoline lui prodigua ses soins, tandis que Pascale, un mouchoir sur le visage, demeurait sombre et silencieuse, blottie dans un coin du landau.

Inquiète, bouleversée, heureuse et troublée, la pauvre Floriette s'était assise aux pieds de sa grand'mère ; la tête cachée dans la robe de l'excellente femme, elle laissait chanter en elle l'oiseau charmant qui répétait : " Il t'aime, il t'aime " avec des modulations enchanteresses, toutes nouvelles pour son jeune cœur. La généreuse enfant n'avait pas compris l'émotion terrible que trahissaient le geste, les paroles de Pascale ; elle avait mis l'emportement de sa sœur, sa brusquerie étrange, sur le compte de sa sévérité habituelle. Jamais elle ne lui en gardait rancune, sachant bien que la pauvre Pascale, que du reste elle aimait tendrement, avait droit à plus d'égards et d'indulgence encore à cause de sa situation particulière d'infirme et de déshéritée. Personne, du reste, à l'exception de Serge, n'avait pu entendre les paroles dites, ni se rendre compte de cette scène si rapide. Lui-même, tout occupé de protéger Floriette, avait-il deviné ? A voir son visiage impassible, rien ne le faisait supposer.

XXI

On était remonté en toute hâte, au hasard, dans les voitures. Par bonheur, le baron se trouvait avec Mme Valrède et Serge dans la seconde petite calèche. Cela permit à Pascale de se remettre sans inquiéter son père, et sans être obligée de donner aucune explication. On put ainsi délacer discrètement le corset blindé de missis Grenville, sans que ses légitimes sentiments de pudeur anglaise fussent alarmés par la présence des messieurs. La pauvre dame avait peine à se remettre de la terrible frayeur éprouvée à la vue de cette foule menaçante. Xénie interrogeait son fils du regard, un instinct secret lui disant qu'il valait mieux ne point questionner. Elle aussi s'était vue bousculée par les Bretons endimanchés, puis brusquement hissée dans la voiture, tandis que son fils malmenait quelques " gars " sans nullement en deviner la cause.

Mais le baron demanda à Serge :

—Que s'est-il donc passé, cher monsieur ? Avons-nous donc troublé ces gens dans leur réunion, et couru quelque danger au milieu d'eux ? Il m'a semblé que leur air devenait menaçant, et que leurs façons, déjà nativement enclines à la grossièreté, devenaient tout à fait incorrectes.

Le jeune homme répondit simplement que ces dames s'étaient trouvées, sans bien s'en rendre compte, en présence d'une foule composée de paysans un peu trop animés, égayés par le cidre bu en l'honneur de la fête du village ; il avait jugé prudent de les presser de partir. Mais la mère connaissait trop bien le visage de son fils pour ne point deviner qu'il passait quelque chose de grave sous silence ; un pli se creusait entre ses deux sourcils et par moments ses yeux gris lançaient des éclairs.

Toute la compagnie arriva bientôt à Morlaix, moins gaie, moins animée que le matin. La traversée de cette petite rivière, le simple passage de ce pont, avaient suffi pour amener chez les uns le trouble et l'amertume. chez les autres la joie et le bonheur, et changer ainsi complètement la disposition de leurs pensées.

Un événement minime, très peu de chose, un rien, suffit souvent dans la vie pour que, d'un instant à l'autre, bonheur ou douleur entrent dans nos âmes et les viennent bouleverser sans merci. C'est la nuée dont le flanc s'ouvre, apportant l'orage, le souffle léger qui détache la fleur de sa tige, la vague qui nous saisit et nous entraîne au loin. A chacun il est dû, ce moment où l'on sent que l'on aime et que l'on souffre ; on vit ou l'on meurt de cette souffrance inéluctable, et c'est la vie, toujours, toujours pareille qui vous enroule, inexorable, dans sa courroie sans fin.

A Morlaix, comme à Saint-Pol, tout se trouva préparé pour recevoir les voyageurs à l'hôtel des Armes de Bretagne. Prétextant un peu de fatigue, Pascale ne descendit point assister au dîner et se fit servir dans sa chambre.

Pendant tout le repas, rien dans l'air ni dans les manières de Serge ne trahit la moindre préoccupation, ce qui permit à Floriette de se remettre de son trouble. Elle éprouvait comme une crainte et un désir de rancontrer son regard et, sans affectation, évitait de lui parler. Mais, de son côté, il paraissait fort occupé de veiller à ce que personne ne manquât de rien, et prit même un soin tout particulier de Gwendoline et de missis Grenville. Après le dîner, cette dernière se retira pour aller noter ses impressions sur son livre de bord.

" Quelle journée, Dieu me bénisse ! De plous en plous, je suis préoccupée d'expérimenter mes sentiments... Cette M. Serge est un jeune homme charmante... trop beaucoup charmante pour mon cœur in-

quiété. Il est beaucoup aimable avec ma chère royale nièce qui est une Junon dans sa beauté, une Minerva dans son caractère...enfin un véritable cygne d'Angleterre ! Mais pouis-je ne pas redouter que, à travers de ma nièce, il ne vise ma cœur, comme le trappeur canadien il vise à travers les branches favorables l'oiseau fragile ou l'innocente zibeline sans défiance aucune en sa sécurité profonde ? Nô !... je serai fôte, très fôte contre les disorders qui menacent moi. Quand je pensé que tantôt, dans cette émeute terrible, il a toute seule fait une forteresse de son loui-même pour nous protectionner contre ces hommes paysans sans aucune délicatesse pour des ladies... et des ladies anglaises ! ce delightful jeune homme il m'a précipitée de monter dans le landau dear me !... j'ai sauté électriquement dans la voiture, et j'y ai tombée évanouie en suppliant pour le flacon avec mes selts, mes selts ! cette voyage est réellement délicieuse... Indeed... j'aime les émotions françaises. "

Le lendemain matin, Pascale ne parut pas non plus au déjeuner ; le baron pria qu'on l'excusât, disant qu'elle était allée visiter les Carmélites ; se sentant souffrante, fatiguée, elle renonçait au plaisir du retour par mer sur le yacht ; elle l'avait donc chargé d'offrir tous ses regrets, toutes ses excuses à Mme Valrède.

Oh ! père, quel dommage ! Pascale ne m'a pas parlé de cela ce matin quand je suis allée lui dire bonjour.

—C'est avec moi qu'elle devait en parler, ma fille. Nous avons décidé de revenir par le chemin de fer jusqu'à Brest, où l'on viendra nous chercher en voiture. Je vous emmène, votre sœur peut désirer recevoir vos soins, et votre grand'mère, je pense, ne peut qu'approuver cette décision.

—Mais, mon cher fils... commença Mme de Rochemais, un peu froissée que l'on disposât ainsi d'elle et de Floriette.

—Je n'ai point douté un faible instant, madame, que vous ne fussiez la première à désirer que ma fille aînée, dont la santé est si délicate, fût entourée de tous les soins auxquels elle a certes droit, plus que personne ! n'étant point parmi les prévilégiées de ce monde... répliqua M. de Trémazan d'un ton poli, mais absolu ; la mèche de Lamartine prenait un air impératif et menaçant.

Mme de Rochemais ne répondit rien, mais elle rejeta vivement sa boucle blanche en arrière, signe de son évidente contrariété.

—Permettez-nous, dit Mme Valrède, de vous exprimer tous nos regrets et de vous prier d'insister encore auprès de Mlle de Trémazan ; le bateau de mon fils est aménagé de manière à ce que les dames y jouissent d'un confort parfait.

—Je me joins à ma mère, monsieur, pour vous supplier de nous

laisser ces dames, si nous n'obtenons rien de plus, dit Serge, en désignant Mme de Rochemais et Floriette.

—Oh ! je vous prie beaucoup ! cher monsieur, insista Gwendoline, laissez-moi ma chère petite chose, ma chérie Floriette...

—Ma fille désire la compagnie de sa sœur ; je ne saurais l'en priver, malgré mon désir d'être agréable à Mme Valrède ainsi qu'à vous, ma belle.

Serge ne dit plus rien, mais sa mère le vit fermer et rouvrir la main d'un geste nerveux, à plusieurs reprises.

—Eh bien, dit Gwendoline avec une grande politesse, Mme Valrède nous excusera, ma tante et moi, mais nous devons aussi accompagner Pascale, cette pauvre chère, si elle est souffrante.

Fort heureusement, le baron déclina cette offre courtoise d'une façon absolue, car Serge, qui pressentait vaguement d'où partait le coup, avait peine à dissimuler sa déception et son mécontentement.

Les yeux à terre, Floriette se tenait silencieuse près de sa grand'-mère.

—Nous prendrons le train dans une heure, ajouta le baron.

Puis il se mit à remercier vivement Mme Valrède et son fils, pour sa famille et pour lui-même, de tout le plaisir que leur avait causé cette charmante excursion. Selon toute évidence, M. de Trémazan était de la plus entière sincérité dans ses façons d'agir, et ne doutait nullement que la santé seule de Pascale ne l'eût obligée à un retour aussi prompt.

On se dit donc au revoir de la façon la plus courtoise. Le canot du yacht vint prendre les quatre passagers, et Floriette eut le crève-cœur de les voir rejoindre le coquet bâtiment tout pavoisé, qui se balançait au loin. La pauvre enfant ne dit rien d'abord, mais quand son père fut sorti pour aller quérir Pascale aux Carmélites, elle se blottit dans les bras de sa grand'mère, fondant en larmes.

—Eh bien, eh bien, qu'y a-t-il, ma chère mignonne ? dit la grand' mère tout inquiète, car le caractère si égal, si gai de Floriette ne l'avait guère habituée à de semblables explosions.

—Rien, rien... bonne grand'mère, c'est que... je m'étais promis tant de plaisir de cette partie en bateau... Je suis bien enfant, je le sais, mais j'aime à m'amuser...

—Oui, ma pauvre chérie ! Et si je te disais : moi aussi, je m'en promettais grande distraction... Certes, c'est un peu égoïste de la part de Pascale, et même de ton père... Ils auraient bien pu te laisser aller avec ces dames : je suffisais parfaitement pour rester auprès de Pascale.

—Ma pauvre sœur... tu sais bien, grand'mère bonne, il est triste de sentir à chaque instant qu'elle n'est pas *comme les autres* ; je ne songe pas assez à cela, j'ai tort !

—Mieux vaut prendre les choses ainsi, mignonne, avec la généreuse bonté de ton cœur. Allons, essuyons vite nos petits saphirs, qu'on ne se doute de rien ; nous serions grondées. Et puis, vois-tu, il y a de plus grands malheurs dans la vie...

C'est à l'aide de cette douce philosophie qu'elle tâchait de consoler sa petite-fille ; mais, au fond, cette dernière s'étonnait de sentir qu'elle souffrait de quelque autre chose d'inconnu, plus que de la simple privation d'une agréable distraction. Il lui semblait qu'il se faisait en elle un secret déchirement, dans un recoin obscur et ignoré de son cœur. En regardant le yacht s'éloigner, coiffé de son blanc panache de fumée, elle se figurait voir Serge debout sur le pont, près du petit escalier à claire-voie, lui tendre la main pour l'aider à monter. Un soupir de profond regret gonflait son sein, sous sa robe de laine bleu-sombre qui enveloppait si simplement ses formes gracieuses. C'était Gwendoline qui lui avait rapporté d'Angleterre ce joli costume de voyage. Serge lui-même lui en avait fait compliment. Bonne Gwendola ! elle aussi devait regretter de ne point finir ensemble cette excursion si bien commencée. En elle-même Mme Rochemais voyait arriver l'automne avec une certaine satisfaction, car elle pensait à son départ annuel pour Paris, avec sa chère et bien-aimée fillette.

PIERRE GAEL.

(A suivre.)

A L'HIVER

Fondez glacis et mousses blanches,
Qui nous cachez le vert gazon ;
Fondez cristaux pendus aux branches :
Du printemps voici la saison ;

En filets bleus, en perles fines,
Le long des pentes, des rameaux :
Glissez, tombez dans les ravines,
Alimentez les clairs ruisseaux ;

Pourquoi tarder, la fleur soupire,
La feuille en l'écorce gémit,
Les bois ont nommé le zéphire,
Le fleuve courroucé frémit ;

Le barde demande sa lyre,
L'artiste ses soyeux pinceaux ;
Au port, on pare le navire,
L'esquif veut glisser sur les eaux.

Il faut partir, bise hivernale,
Retourner au val du sommeil ;
Nous ne voulons plus ta rafale,
Laisse briller le gai soleil ;

Laisse à l'oiselet, ses ramilles
A l'abeille, ses prés fleuris
Aux amants, l'ombre des charmilles,
Gaze des baisers, des souris ;

Aux côteaux, rends leurs frais ombrages
Aux doux rids, leurs gazouillements ;
Aux petits lacs, leurs blonds rivages,
Aux fleuves, leurs flots écumants.

Assez nous avons eu de neige,
De grains de riz, d'épais glaciers :
Plus d'autans au poudreux cortège,
Plus d'aigrettes aux espaliers ;

Fondez glacis et mousses blanches,
Qui nous cachez le vert gazon ;
Fondez cristaux pendus aux branches :
Du printemps, voici la saison !

CHS. M. DUCHARME.

Montréal, 25 mars 1887.

194

SOUVENIRS.

(FRAGMENT)

Les derniers rayons du soleil s'étaient cachés derrière les collines verdoyantes. Déjà les ombres de la nuit enveloppaient comme dans un linceul la nature endormie. Les mille bruits du jour avaient fait place au recueillement de la nuit. On n'entendait que le murmure de la brise se jouant dans le feuillage et le cri des moineaux qui pépiaient leur dernière chanson.

J'aime ce silence imposant et solennel des campagnes pendant les nuits d'été. L'âme se recuille, se replie sur elle-même, médite et s'attendrit. L'homme fait une pause, s'arrête et regarde dans son passé. Il éveille ses souvenirs, les uns si chers, les autres si pénibles. Il se souvient des joies de sa jeunesse sitôt envolées ; il revoit ceux qui leur ont donné le jour, les vieux parents qui dorment dans le cimetière. Les rêves dorés de ses vingt ans passent devant ses yeux comme une vision éphémère, indécise, légère comme ces nuages blancs que le vent pourchasse à l'horizon. Que sont devenus ces projets ambitieux, ces aspirations idéales, ces idées chevaleresques ?... En regardant autour de soi on ne revoit que la lutte quotidienne, le terre à terre des combats de la vie.

Ces choses reviennent à la pensée dans le crépuscule du soir, dans le silence de la nuit.

L'homme se recueille avec la nature.

***

La jeunesse, hélas ! elle est déjà bien loin de moi. Avec l'âge sont venues les infirmités du corps. Je ne marche pas, je me traine à peine. Cette pauvre enveloppe de chair, semblable à un habit qui a fait son temps, ne suffit plus aux évolutions de la volonté. Je vois qu'avant longtemps il me faudra laisser cette dépouille aux ronces du chemin.

Cette pensée me revient à l'esprit, souvent, oh ! bien souvent, surtout quand autour de moi la nature rentre dans le silenee de la nuit.

On dirait qu'à ces heures solennelles la vie se repose, que les êtres

s'anéantissent et qu'un voile sombre vient draper la créature toute entière.

C'est alors que je songe à notre pauvre humanité, aux petitesses des hommes, aux vanités du monde.

Non loin se trouve un tertre couvert de gazon. A ses pieds coule un frais ruisseau. C'est là que je vais reposer mes pauvres jambes fatiguées et rafraîchir ma pensée au souvenir du passé.

J'aime ce frais gazon ; j'aime cette touffe d'arbres. La nuit, quand la lune éclaire, je les vois se réflêter à mes pieds, dans l'onde du ruisseau. L'eau coule, limpide et pure, mais le paysage reste toujours là.

C'est l'image du souvenir.

Nous nous acheminons ; les années se succèdent, les êtres aimés disparaissent à leur tour de la scène,—seul le souvenir reste.

Souvenir de ce que nous avons été et de ce que nous avons fait, regrets de nos folies, saintes joies de nos heures de bonheur, tristesse des mauvais jours ! On pense à tout cela quand l'hiver a jeté sur nos têtes ses blancs frimas.

Que resterait-il au vieillard si on lui prenait le souvenir du passé ? C'est son trésor ; n'allons pas le lui dérober.

***

Ce soir-là je me rendais comme d'habitude à mon nid de prédilection. J'allais me reposer sur le gazon du tertre, entendre le murmure du ruisseau. A mon âge on a le goût des plaisirs modestes. Quand on a bu à toutes les coupes, c'est encore la nature qui console le mieux des illusions envolées.

Je ne sais trop quelle impression j'éprouvais, mais il y avait de la joie en moi. Je suis souvent triste, plutôt rêveur que triste. Les pensées graves m'assiègent tout le temps, je n'ai été ni plus malheureux, ni plus heureux que la plupart des hommes ; je pourrais même être assez satisfait de mon lot, mais la tournure de mon esprit me présente sans cesse le côté sérieux de la vie. J'entends mes voisins dire entre eux : " Il n'a jamais goûté le bonheur ; c'est pour cela qu'il est si triste."

Je ne suis pas triste : l'apparence n'est pas la réalité. Je crois la vie assez sérieuse pour qu'on ne la termine pas avec un éclat de rire. Je plains ces hommes qui s'en vont éparpillant leur exubérante jeunesse ; je déplore ces folies qui vous poussent joyeusement aux portes du tombeau, sans avoir joui du présent, sans avoir songé à l'avenir. Le monde est plein de ces insensés qui brulent la vie et qui, en mourant, ont le sourire sur les lèvres ; ils posent pour la mort comme l'athlète antique vaincu sur l'arène. On dit que c'est là un indice des mœurs de

notre temps. Je le crois. Aujourd'hui, pour un grand nombre, mourir c'est passer d'un appartement dans un autre. On ouvre une porte, rien n'est plus facile. On la referme, tout est dit. Il faut que le doute ait pénétré bien avant dans la conscience humaine pour qu'on soit parvenu à ce dégré d'indifférence. Pourtant il vient un instant ou tout change, le voile se lève, l'illusion disparait et il n'est plus qu'un souvenir intéressant, celui du peu de bien qu'on a fait. Il n'y a pas encore bien longtemps, la mort était un épouvantail, parce que l'humanité se trouvait en face d'un problème redoutable. On disait : vivre, c'est marcher vers la mort ; mourir, c'est entrer dans l'éternité. Aujourd'hui, je vois partout des gens qui sur leur lit de mort, répètent le mot de Rabelais : "Je vais chercher un grand peut-être."

Quand on voit cela il faut détourner la tête et passer.

***

J'ai mes joies. Il est vrai que ce ne sont pas celles de tout le monde. Je m'amuse à ma manière, et tout vieux que je sois, je me sens encore le cœur plein de tendresse et d'amour. Dieu merci ! je ne suis pas misanthrope, je n'ai pas cet égoïsme-là : je ne m'aime pas assez pour cela et je prise trop à leur juste valeur les biens de ce monde pour les convoiter. J'ai mes heures de joie—comme ce soir, par exemple—quand je suis seul dans le silence de la nuit, assis sur mon gazon en face de ces eaux limpides où se mire le feuillage des arbres. Je suis heureux parce qu'il me plaît de rêver au passé et penser aux chères créatures que j'ai tant aimées.

Hélas ! c'est une bien triste histoire.

Il y a bien longtemps de cela. Je rentrai un soir dans ma demeure. Ma petite Anna, l'unique enfant que ma Jeanne m'avait donnée, accourut à moi tout en pleurs. Elle avait six ans. Ses grands yeux noirs étaient mouillés de larmes, et les mèches bouclées de ses cheveux tombaient négligemment sur ses traits. Je l'enlevai dans mes bras et lui demandai la cause de son chagrin.

—Maman, dit-elle en me montrant la chambre où reposait sa mère.

Je compris.

Ma pauvre Jeanne était malade. J'entendis une petite toux sèche.

Je me précipitai dans la chambre.

Jeanne était assise sur son lit, essuyant furtivement ses larmes.

—Pauvre chère Jeanne, tu souffres ?

—Non, me dit-elle, me voilà mieux, maintenant que tu es là. Je ne veux pas mourir, Jacques, j'aime trop la vie. Et notre petite Anna, que deviendra-t.elle ?

Je la pressai près de moi et je l'engageai à reposer.

Je pris une tisane que le médecin avait préparée et lui en donnai une légère potion.

Elle but le vilain remède et ferma les yeux. Sa respiration était courte, une sueur froide perlait sur son front.

Encore malade, pensais-je, peut-être morte demain. C'est affreux !

Jeanne avait été tout mon amour, toute mon espérance, la joie de ma vie. Elle était mon soutien dans les rudes épreuves. Son image était toujours présente à ma pensée. Les sept années que nous avions passées ensemble n'avaient été qu'un long jour de bonheur sans mélange.

Quand je reporte ma pensée à ces heureux jours ; quand j'évoque ces joies pures de la famille, je sens mon âme se dilater, mes paupières se mouiller, mes membres frissonner.

J'avais vu Jeanne pour la première fois à une fête de village, au milieu d'un essaim de jeunes filles. La candeur était écrite sur ses traits aux lignes délicates et pures. Nous nous aimions d'un amour éternel. Nous nous jurâmes fidélité. J'ai beaucoup souffert depuis, mais ces maux me sont légers quand je songe à mes heures de bonheur. Pendant les premières années de notre ménage, nous nageâmes dans un océan de délices. Elle avait des trésors d'amabilité, de tendresse et d'amour. Son âme rayonnait et illuminait le sentier parfois rude de notre existence. Sans être précoce, notre situation matérielle était loin d'être brillante. J'étais au début de ma carrière et les commencements sont toujours difficiles. Mais nous étions si riches d'affection mutuelle que nous ne songions pas au lendemain.

Dans la deuxième année qui suivit notre mariage, la petite Anna vint prendre place au foyer. Le vœu attendu, espéré, chéri, se réalisait—mais que ce bonheur devait nous coûter cher ! il y a des compensations en tout. Dieu ne veut pas donner à l'homme tous les bonheurs à la fois. Il deviendrait égoïste sans doute. Vos décrets sont justes, O Créateur ! mais que la main qui s'appesantit sur votre créature est parfois lourde !

Anna était délicate. C'était une mignonne petite créature, image vivante de sa mère. Jeanne mit toute son énergie à la soigner. La santé de la mère qui avait toujours été précaire, s'altéra. Ses joues pâlirent.

Un soir, l'enfant était malade et j'étais absent. Une affaire m'avait retenu au dehors. Il faisait une forte brise du nord et de larges gouttes de pluie venaient s'écraser sur le toit des maisons. Jeanne courut chez le pharmacien. Elle s'oubliait pour ne penser qu'à la petite créature qui se tordait dans le berceau.

Quand elle revint de sa course, de l'autre bout du village, haletante, épuisée, trempée par la pluie, elle avait la figure empourprée. La nuit, elle eut une forte attaque de fièvre.

Au lieu d'une malade j'en vois deux.

Ce fut long et pénible. L'enfant guérit mais la mère resta faible et chancelante. Elle ne releva jamais complètement.

Elle avait des accès de toux qui la fatiguaient.

C'était affreux ! de jour en jour elle pâlissait, maigrissait : Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Sa gaieté, son franc rire étaient disparus, parfois un pâle sourire errait sur ses lèvres minces.

—Jacques, me disait-elle souvent, je suis mieux je ne mourrai pas.

Je détournais la tête, je m'efforçais de sourire, j'avais la mort dans l'âme.

Les jours se succèdaient ainsi, plutôt tristes que gais. Seule la petite Anna, qui commençait à bégayer, avait le secret d'éclairer le pâle visage de la mère.

Je ne croyais pas qu'on put résister si longtemps aux atteintes de cette cruelle maladie. La jeunesse luttait contre le mal. Pourtant je ne pouvais me faire d'illusion, je savais que cette terrible maladie ne lâche jamais sa proie.

Il y avait des moments de répit. Quand revenaient les chauds rayons de l'été, Jeanne se sentait mieux. Elle se croyait guérie ; je me faisais illusion moi-même. Ah ! qu'elle était heureuse de vivre à ces heures d'espérance. Nos cœurs se confondaient. Nous recommencions la vie, comme aux premiers jours, je la prenais par la main et lentement nous allions par les champs contempler la nature. Nous nous arrêtions pour admirer les fleurs, les prés, les arbres ; nous écoutions le chant des oiseaux et le babillage de la petite Anna qui gambadait à nos côtés. Nous revenions le soir ivres de bonheur, nous promettant de recommencer le lendemain.

Hélas ! le lendemain un accès de toux, résultat de nos imprudences de la veille, la ramenait au lit.

L'automne souriait ; les côteaux vers la plaine
Penchaient leurs bois charmants qui jaunissaient à peine ;
Le ciel était doré ;
Et les oiseaux tournés vers celui que tout nomme,
Disant peut-être à Dieu quelque chose de l'homme
Chantaient leur chant sacré !

L'automne était venu. Les feuilles tombaient des arbres et le vent en les chassant faisait entendre un bruit lugubre. Jours sombres, nuits pluvieuses et froides, que vous m'avez fait souffrir pour elle !

Jeanne était à bout de force.

En franchissant le seuil de ma porte, en entendant les lamentations de ma petite Anna, j'eus le pressentiment d'un grand malheur. Je fus

saisi comme si je n'eus pas été préparé depuis longtemps à ce coup affreux.

L'homme se croit fort ; il se brise comme verre.

***

Jeanne ne dormait pas, elle sommeillait, en proie à un affreux cauchemar. La fièvre la reprenait. J'étais assis près d'elle. Je contemplais ses traits amaigris. Etait-ce bien là la belle jeune fille que j'avais remarquée d'entre ses compagnes à la fête du village ? Les longues maladies sont un acheminement systématique à la mort. Tous les jours on perd quelque chose de soi et quand on arrive au terme, le filet de l'existence a failli se briser bien des fois.

Je tenais dans ma main la main froide de Jeanne et j'étais obligé de faire des efforts pour m'empêcher de la presser. Il me semblait qu'on voulait me prendre le seul bien qui m'appartenait. J'accusais la Providence de me ravir ce que j'avais de plus précieux. Je faisais appel à mes forces pour résister. Tout cela était bien vain et ne faisait que prouver ma faiblesse.

La chambre était éclairée par une lumière pâle et vacillante. Les vitres de la croisée frissonnaient sous les coups de la bise. La tempête sévissait au dehors. Je me levai sans bruit. Une voisine vint me remplacer au chevet de Jeanne, je perdais la tête, j'étais fou de douleur.

La petite Anna, fatiguée de pleurer s'était assoupie sur mes genoux. Je la portai à son berceau.

Dors mon ange et veille sur elle, lui dis-je en l'embrassant.

Je vis ses deux petites mains s'avancer comme pour s'emparer de quelqu'un. Elle rêvait à sa mère.

Je revins sur mes pas, Jeanne s'agitait sur sa couche, en proie à un violent accès de toux. J'appuyai sa tête sur mon épaule, et comme j'aurais fait l'un enfant je l'assis sur mes genoux. Elle tourna vers moi un regard langoureux ; elle n'avait plus la force de parler.

Pauvre Jeanne, comme il en disait long ce regard d'adieu !

Sa respiration était saccadée, l'air lui manquait ; elle se débattait dans les étreintes de la mort, l'agonie commençait.

Tout à coupelle se roidit dans mes bras comme si elle eut voulu faire un effort pour se lever, puis elle retomba ; sa tête vint s'appuyer sur mon épaule et je sentis sa joue froide se coller sur la mienne.

Elle était morte.

Je ne sais ce que je devins, j'allai me jeter sur un siège tout près d'elle, égaré, abattu, anéanti.

Je vis entrer des hommes en habit noir, qui allaient, venaient dans

la maison, des femmes qui faisaient à ma Jeanne sa dernière toilette, et puis, cette vilaine chose, le cercueil, et enfin, le chariot qui emportait celle que j'avais tant aimée.

J'ai vu tout cela et je vis encore. Il y a des moments où je crois que mon âme est de bronze et je m'accuse de manquer de cœur.

Pourtant je la pleure tous les jours !

***

Quand elle fut partie, je me tournai vers ma petite Anna. Elle comprenait qu'un grand malheur venait de nous frapper.

Je la pris sur mes genoux. Elle passa ses petits bras autour de mon cou et éclata en sanglots. Je m'efforcai de la consoler. Que faire dans ces moments ? Dire toute la vérité serait ouvrir une blessure trop profonde dans ces jeunes cœurs. Pourtant il fallait expliquer l'absence de celle qui avait toujours été à ses côtés, de celle qui souriait à son réveil et qui le soir l'endormait sur ses genoux.

—Oui partie mon ange, partie pour le ciel.

La maison me parut déserte. J'allais et revenais inconscient de mes actions. Je chancelais comme un homme ivre. Non, ce n'était pas possible, elle n'était pas partie. Tout est bien là comme auparavant. Le parfum de ma Jeanne emplisait encore toute la maison. Voilà la petite chambre où nous nous réunissions le soir ; voilà son panier à ouvrage, sa dentelle inachevée ; son livre de lecture encore ouvert sur cette table. Et ces fleurs encore fraîches, c'est elle qui les avait cueillies la veille dans le parterre, je l'avais aidée à en faire un bouquet. Nous voulions emporter les derniers boutons de rose. Pendant que je jetais pêle mêle ces fleurs dans son tablier blanc ma Jeanne regardait tristement le ciel ; elle semblait dire adieu à la nature. Craignant l'humidité du soir je l'engageai à entrer mais longtemps son regard s'attacha à l'horizon sans borne. Les feux du soleil couchant plongeaient dans les nuages blancs et la brise nous apportait les parfums des champs. Nous rentrâmes ; Jeanne ne parlait pas, elle pleurait.

Le lendemain tout était fini.

Ces pensées sombres me tournaient la tête ; je tombai anéanti sur un siège.

.....

C. Gulot.

Montréal, 1886.

MORTS POUR LA PATRIE.

I

Á NOS ANCIENS.

A qui dédier ces histoires de soldats tombés pour leur patrie, ces réminiscences d'époques variées, ces récits de guerres, sinon à vous, les anciens qui m'avez précédé sur la terre d'Afrique, au temps des combats quotidiens, des émeutes incessantes, à vous qui nous avez facilité la tâche et mâché la besogne? Vous nous avez conquis le pays que nous n'avons plus qu'à garder; vous avez jeté sur ces deux mots : *Soldats d'Afrique*, de tels reflets de gloire et d'héroïsme qu'ils ont rejailli sur des cadets dont beaucoup ont passé leur temps à se promener dans la rue Bab-Azoun, au jardin d'essai, à Mustapha ou Saint-Eugène.

Vous eûtes de rudes labeurs, hommes de 1830, à partir du jour où vous avez débarqué sur la plage que l'œil clairvoyant du colonel Boutin avait désignée, plus de vingt ans d'avance, et les exploits que vous avez accomplis n'ont rien à envier à l'histoire des légionnaires romains, accoutumés à manier tour à tour la bêche et le glaive. Tout se dressait contre vous : la population fanatique pensait gagner le ciel par la mort des chrétiens, et ses marabouts encourageaient sa haine en lui répétant dans les mosquées que les mêmes prophéties qui avaient annoncé votre débarquement prédisaient aussi qu'un jour vous seriez rejetés à la mer. La terre mal cultivée engendrait des miasmes plus meurtriers que les batailles ; à ce peuple enfant, il surgit tout à coup pour vous combattre des hommes qui furent de véritables héros, tantôt des Abd-el-Kader et tantôt des Bou-Maza ; mais vous avez triomphé de tous les obstacles, vaincu les ennemis, vaincu le climat, vaincu le sol.

Tandis que nos devanciers couchaient sur la dure, nous autres, les cadets, nous avons habité des casernes au moins aussi confortables que celles de France, et traversé en chemin de fer les régions qu'ils parcouraient sac au dos à la poursuite d'insaisissables ennemis. Dans les endroits qui rappellent leurs défenses désespérées, nous nous sommes attablés dans les cafés, et là où ils avaient fait dans la plaine nue le coup de feu contre les Arabes, nous avons joué aux boules sur la place du village avec les colons enrichis par la sécurité.

A vous, nos anciens, à vous constructeurs de routes et de maisons, planteurs de forêts, ouvriers un jour, agronomes le lendemain, soldats sans cesse, véritables créateurs de cette France nouvelle ; à vous, qui d'un pays empesté par les marais, avez fait une incomparable colonie ; à vous tous, morts ou vivants, je dédie ces histoires de soldats.

II

LE MONUMENT DE HOCHE Á WEISSENTHURM.

Ce n'était pas assez, noble enfant de Versailles
De mener nos soldats vainqueurs dans les batailles,
De sauver de la mort la patrie en danger
Et d'avoir des confins expulsé l'étranger.
Ce n'était pas assez, car même sous la terre
Où ton corps loin des tiens repose solitaire
Sous un sol qui n'est plus à nous, ton monument
Raconte notre gloire au pays allemand
Et rappelle au Germain le temps où cette terre
Fut le département français du Mont Tonnerre ;
Le Français y reprend espoir, et le passant
Qui foule le gazon arrosé de ton sang,
Dans une vision indécise et brumeuse
Voit éclater le nom du chef de Sambre-et-Meuse.

III.

LE CHÈNE.

C'est un chêne de la forêt de Florange, dont le tronc est trois fois gros comme un corps d'homme ; depuis des siècles, il a pour pensionnaires les plus vieux corbeaux du pays ; son écorse est rugueuse comme la peau d'un rhinocéros ; ses branches ombragent largement le sol. S'il pouvait parler, il aurait bien des péripéties à raconter ; car bien des hommes et bien des choses ont passé depuis qu'il fut planté, le vétéran de la forêt.

Quel âge a-t-il ? Trois cents ans ? Six cents ans ? Qui sait ? Les vieux péroreurs du pays disent l'avoir toujours vu aussi gros. Il a grandi si lentement qu'on se tromperait d'un siècle a calculer son existence aussi aisément que de cinq ans à supputer l'âge d'un vieillard bien conservé. Donnons lui seulement cinquante ans si vous voulez. C'est bien peu ; mais que d'évènements depuis pourtant !

Nos partisans ont retardé en 1792 dans cette forêt de Florange la marche des alliés sur Paris, dont ils avaient juré de ne pas laisser pierre sur pierre. Les arbres coupés ont barré les routes, celui-là est resté debout ; mais au retour, quand les ennemis se sont enfuis en débandade devant les tailleurs et les savetiers de la révolution, il a abrité les patriotes qui fusillèrent les fuyards ennemis, et n'en laissèrent que juste le nombre nécessaire pour apprendre à toute l'Europe ce qu'il en coutait d'envahir la France, ne fut ce que jusqu'en Champagne.

Guerre nationale entre toutes ! Guerre sainte pour la patrie et le foyer, qui fut la régénération de beaucoup, dont le passé, pour être pur devant leur conscience, n'était cependant point en règle avec la loi. Le patriotisme métamorphosa en demi-dieux des contrebandiers et des braconniers qui, sans lui, auraient passé leur vie dans les prisons, pour infractions aux règlements sur les rapports internationaux et sur la police des chasses en forêt. Ils vinrent des deux côtés de la Moselle depuis Trieux jusqu'à Volstroff, ceux-ci jargonnant un patois, ceux là en jargonnant un autre ; ils vinrent de tous les *anges* de la Moselle, Weymerange, Volkrange, Bettange ; Guentrange, Nilvange, Beuvange ; de Marspich où l'on parle français quoique le village ait un nom allemand et se prononce *Mâchepi*, de Terville, où, malgré le nom français on parle Allemand.

Tout cela, fusil de chasse en bandoulière, un morceau de pain et un rond de saucisse dans la poche, ignorant s'il existait une intendance au monde, les pieds nus, mais garnis de corne par en dessous à force d'avoir couru dans les forêts au sortir de têter ; guettant le jour, guettant la nuit. Les arbres peuvent pousser ; l'engrais n'a pas manqué. Il en dort assez, des *Kaiserliks*, dans la forêt de Florange.

Les hommes, trempés dès leur jeunesse par une pareille existence, ont, eux aussi, grandi comme des chênes et vingt ans terrifié le monde. Cependant, ils revinrent une fois en arrière et repassèrent par la forêt, qui protégea leur retraite, comme vingt ans auparavant, elle avait ensanglanté celle de l'ennemi.

Plus d'un, devenu vieux soldat, plus accoutumé à la discipline qu'au sentiment, s'arrêta et retrouva des émotions de jeunesse oubliées. Certes, quand ces vétérans enfonçaient les rangs des ennemis, ils étaient terribles et ne connaissaient point la crainte ; mais ils ne se battaient plus avec l'enthousiasme ardent de leur jeunesse éprise de patriotisme et de liberté, et sous leurs bonnets à poil, déshabitués des émotions, ils ont senti je ne sais quel renouveau passer sur leurs fronts, sous ces chênes grandioses, derrière lesquels, enfants en blouse bleue, et en casquette noire, il avaient joué leur peau pour la patrie.

Patrie ! patrie ! On entend parfois, et des plus hauts placés, sourire à ton nom, affirmer que ce n'est qu'un mot, prétendre que les peu-

ples se valent, qu'une frontière n'est rien ou pas grand'chose ; quelque chose comme la limite de deux départements.

Quelle dégénérescence ! leurs pères peut-être isolés de la grande armée, se sont-ils trouvés coupés et rejetés au hasard de la fortune vers la forêt de Florange pendant que la masse battait dans tous les villages de Champagne des ennemis qui, de défaite en défaite, arrivèrent jusqu'à Paris. Peut-être même ont-ils servi dans la compagnie du père Heintz.

Heintz aurait fait un général comme tant d'autres du pays ; la guigne voulut qu'il ne passât jamais sergent. Il était parti tout enfant de Cattenom et était berger de la commune de Marspich quand la révolution éclata. C'est assez l'usage dans nos pays de langue française d'avoir des bergers de langue allemagne. A l'invasion, il avait lêché les moutons marspichiens pour prendre un fusil et attendre. les étrangers dans la forêt.

C'est en montant la garde là qu'il avait écrit sur le chêne déjà géant ces lettres avec un gros couteau ;

Vive la Fra...,

C'est ce que tout le monde avait dans le cœur à cette époque de formidables perturbations : les bergers aussi bien que les maires et les adjoints. Or, du temps qu'il écrivait, les camarades crièrent de tous les coins du bois : Garde à vous ! la forêt s'éclaira de coups de fusil. C'était un détachement de fuyards autrichiens qui galoppaient dans la direction du Luxembourg, et les braconniers lui faisaient la conduite. Cet incident arracha Heintz à sa calligraphie patriotique, et c'est ainsi que le dernier mot fut tronqué et que l'inscription demeura telle :

Vive le Fra...

Et voilà que vingt ans après, en retraite à son tour, le sergent Heintz retrouva le chêne sous lequel il avait fait le coup de feu aux heures des transes nationales. L'arbre n'avait pas grossi beaucoup ; cependant, l'écorse avait repoussé dans les creux, plus verte et plus jeune, et comme un signe d'espérance dans la route, les trois mots fatidiques se lisaient encore aussi distinctement.

Heintz s'assit ému au pied de l'arbre et songea, la tête appuyée sur son poing. Puis il se releva, et, avec une espèce de rage, le vieux sergent de la grande armée complèta la phrase commencée vingt ans auparavant par le berger de Marspich.

C'est assez l'habitude au pays, le dimanche, quand on va faire un tour en forêt d'écrire ainsi sur les écorses d'arbres. Les amoureux surtout aiment beaucoup cet usage : on grave des serments que l'écorce retient parfois plus longtemps que le cœur. On entrelasse des initiales, un tas d'enfantillages de jeunes gens épris. Les passants ne regardent guère à cela. Ce n'étaient pas les trois mots de Heintz qui avaient fait la réputation du chêne dans la contrée. On le connaissait parce qu'il

était le plus vieux, le plus fort, le plus grand, le plus gros, le plus touffu à vingt lieues à la ronde. Les étrangers, Prussiens, Belges, ou Luxembourgeois, en étaient jaloux. Comme on le distinguait entre tous, il servait de but aux enfants qui jouaient à cligne-musette, à cache-cache, ou, comme on dit en Lorraine, *à la cachette*. Les nouveaux mariés allaient faire la dinette sous son ombre Le géant rugueux abritait les joies enfantines. Puis, un jour, il ne vint plus personne.

C'est que les enfants ne jouaient plus et que l'on ne se mariait pas d'avantage, de tristes jours avaient lui ; l'invasion avait paralysé toute vie extérieure, puis avait été remplacée par l'annexion, plus terrible que l'invasion.

La terre des Houchard des Molitor, et des Lassalle devint allemande. La paix lui ramena une tranquillité sans liberté et sans espérances, sinon lointaines. A la différence des contrées occupées qui souriaient encore dans leur douleur à songer qu'à force de se saigner à blanc, la France trouverait assez d'or pour les délivrer, la pauvre Moselle se voyait, jusqu'à une époque indéfinie, livrée aux bêtes.

Cependant, malgré les douleurs, la force de l'habitude est telle, que peu à peu, même sous le pays prussien, les anciennes promenades recommencèrent, et avec d'autant plus d'entrain, qu'elles avaient été interrompues durant des mois longs et douloureux.

Les enfants du pays s'assirent de nouveau sous le grand chênet Puis, les visiteurs remarquèrent les trois mots, jadis banals, qu'ils avaien. tant de fois lus machinalement : *Vive la France !* Cela ne voulait presque rien dire du temps des Français ; du moins, ce que cela voulait dire, on ne le comprenait pas entièrement. On n'apprécie bien que le bonheur perdu.

Ainsi, ces trois mots, gravés par une main inconnue, sur l'écorce d'un chêne perdu au millieu d'une immense forêt, redoublèrent l'ardeur des gens à se rendre autour de l'arbre.

Français que nous sommes tous, de Lauterbourg à Bayonne, nous sommes fils des Gaulois, et nous avons gardé le culte des bois, comme nos pères qui égorgeaient les victimes dans les forêts, et qui avaient un respect tout particulier pour le gui de chêne au printemps et pour la verveine en été.

Le chêne devint un arbre sacré comme ceux qui servaient le rendez-vous aux Druides. Un jour, quelques uns observèrent le fameux. " Vive la France " resté jusque là oublié. Ce souvenir du bon temps redoubla la popularité du géant.

Le dimanche, on n'y vint plus comme jadis en partie de plaisir, mais en pélérinage. " Vive la France " , c'est comme si l'on avait vu le drapeau tricolore que les plus riches allaient contempler le dimanche sur la gendarmerie d'Audun-le-Roman.

Parfois aussi, les jeunes gens trouvaient près du chêne vénéré un bonhomme, qui paraissait aussi vieux que le chêne. On le voyait traverser le sentier, tout blanc, tout vouté, écartant de la main gauche les branches qui venaient lui fouetter le visage, s'appuyant de la droite sur un gros bâton, Il s'asseyait devant l'arbre en face des trois mots fatidiques, les yeux grands ouverts, les regardait et ne voyait pas autre chose.

Sa présence avait les premières fois troublé les ébats des jeunes gens ; puis à la longue, à force de le voir passer là ses journées, même lorsque le vent pliait les arbres ou que la pluie chassait à la maison les promeneuses toutes contentes d'avoir une occasion de retrousser leurs jupons pour montrer leurs mollets ronds vêtus de bas blancs, et les promeneurs qui couraient plus lentement qu'elles pour les regarder ; par la force de l'habitude enfin, on en était venu à ne pas se gêner devant lui. On n'y faisait pas plus attention qu'aux jeunes frères qui s'abritaient sous le feuillage du doyen de la forêt.

Le vieux bonhomme était le père Heintz qui revenait visiter les souvenirs de sa jeunesse. Seul au monde, sans famille, il s'était retiré à Fameck, ou il racontait aux petits garçons ses vieilles campagnes, avant que la cloche ne sonnât l'heure de l'école.

L'annexion venue, il s'ennuya dans la société des hommes, quand il fut obligé de voir des Allemands ailleurs que sur les champs de bataille C'est pour cela qu'il prit l'habitude de venir s'asseoir auprès de son vieil arbre : il faisait plusieurs lieues pour s'y rendre.

Les premiers jours, il y restait une heure ou deux. A la fin, il en vint à y passer sa journée entière. Il s'y plaisait si bien. On y oubliait la défaite. Le chêne étalait son " Vive la France " avec autant d'orgueil qu'au temps des Français. Les gens qui étaient passés aux Allemands n'osaient point le regarder. Partout ailleurs, sur les mairies, sur les gendarmeries, sur les écoles, sur les bornes des chemins, sur la sous-préfecturede Thionville, partout, les couleurs prussiennes. Le vieux chêne seul, pareil à la cathédrale de Metz, qui conservait un dra peau tricolore auquel les Allemands n'osaient point grimper, gardait son inscription qui durcissait avec le temps. C'est ainsi que dans le cœur du père Heintz l'amour de la France se gravait de jour en jour plus fort et plus profond. Oui ; plus et plus profond qu'au temps où volontaire de la République, il chassait en blouse les envahisseurs ; qu'au temps où, vétéran de l'empire, il arrêtait ou retardait avec les camarades une nouvelle invasion.

On fit la coupe des bois et le vieux chêne fut désigné parmi les arbres qui devaient tomber. Le père Heintz en fit une maladie quand il le sut. Une fois guéri, il voulut aller pleurer sur l'emplacement où s'était élevé son vieil ami.

Miracle de la bonté divine ! Au millieu des sapins coupés et déjà tassés en cordes, le vieux chêne était toujours debout ; Heintz en pleura de joie.

Miracle ! non, il n'y avait pas miracle. Les bûcherons, chargés de la coupe, étaient du pays, voilà tout. Pas d'autre miracle. Les uns, étaient vieux, les autres étaient jeunes. Aux uns, il redisait le bon temps de leurs jeunesse où l'on s'amusait ; aux autres, il rappelait encore le temps des Français, où les gardes-champêtres avaient des képis et non d'affreuses casquettes rondes ; où les gendarmes n'étaient pas de lourds Poméraniens en habits verts et en casques à pointe, mais des revenants d'Afrique, un peu trop enclins à la manie de dresser des procèsverbaux à tout bout de champ, mais dont le tricorne légendaire, quand il se dessinait largement à l'horizon, inspirait la terreur aux mauvais sujets des environs de Trèves qui rodaient par la contrée. Aussi vieux et jeunes, sans se le dire, d'un commun accord muet, par un arrangement tacite, tous ils s'étaient trompés d'arbre, et avaient coupé le voisin en laissant le bon, qui commençait à être désigné sous le nom du " Vive la France. " On avait rencontré Pierre ou Jean auprès du " Vive la France " on se donnait le rendez-vous au " Vive la France ". On se reposait au pied du " Vive la France " Les bûcherons n'y voulurent donc point toucher ; le vieux soldat, qui n'avait rien appris de cela pendant sa maladie, pleura de joie quand il revit son arbre toujours debout.

Ce fut l'apogée de la gloire du grand chêne. Il réunit plus de visiteurs que jamais ; il semblait rajeunir, et de le voir, le père Heintz rajeunissait aussi. On aurait dit qu'ils ne périraient ni l'un ni l'autre, et ils devenaient plus forts de jour en jour. Le vieux soldat suivait le destin du vieil arbre : les deux vieux patriotes dont on commençait peu à peu à savoir les aventures, symbolisaient l'histoire du pays et de sa résistance quand même à l'invasion germanique.

Cette gloire relative devait être funeste au chêne. Quand arrivèrent les grandes manœuvres et que les hommes de la Landwehr furent convoqués pour huit semaines dans les régiments stationnés à Thionville, plusieurs bataillons traversèrent la forêt et la devise du vétéran étincela devant les yeux prussiens indignés. Ensuite, ils couchèrent en cantonnements. D'aucuns qui feignaient de ne pas comprendre le patois français du pays, l'entendaient à merveille, étant domiciliés dans la contrée depuis la fin de la guerre. Quelques-uns même, originaires du pays wallon de Malmédy, avaient le français pour langue maternelle. Ce fut ainsi qu'ils ouirent parler du fameux " Vive la France ". Ils colportèrent dans tous les villages, leur service fini, la légende du chêne merveilleux...

Elle vint jusqu'à Thionville, passa de Lorraine en Alsace et réchauf-

fa Colmar et Haguenau, contrée des forêts. Par malheur, elle tomba dans l'oreille d'un inspecteur de forêts, Prussien renforcé, quoique descendant d'émigrés huguenots de la Picardie. Cet homme, qui gardait sur son visage quelques signes de la nationalité de ses ancêtres, avait au cœur la haine profonde pour leur patrie qu'on trouve depuis des siècles en Allemagne. Il s'horripilait à voir aux devantures les ballots de draperies bleues, blanches et rouges, artistiquement arrangés les uns sur les autres avec un goût inconnu dans son pays natal. La vue d'un képi rouge le rendait malade ; il hurla de rage quand il vit les mairies du Mulhouse, de Metz, de Strasbourg, encombrées d'optants qui ne voulaient pas cesser d'être Français. Il savait que la haine contre le conquérant n'était pas moins grande là même où elle n'éclatait pas bruyamment, accoutumé qu'il était dans ce pays d'Alsace à voir non seulement les hommes et surtout les femmes, mais les êtres inanimés protester contre leur changement de nationalité. Le vieux chêne le "Vive la France" avait eu des prédécesseurs en Alsace et les peupliers de la route les plus voisins de Mulhouse s'étaient insurgés avant lui.

Une fois, la ville de Mulhouse était en fête. Depuis que l'Alsace est supposée allemande, les fêtes y sont rares, mais d'une nature paticulière. Mulhouse était donc en fête parceque ses pompiers avaient passé la revue. Ils avaient traversé la ville avec leurs uniformes qui redisaient la patrie repoussée outre-Vosges, et comme leur musique jouait des airs aussi français que la *Marseillaise* interdite, par exemple *As-tu vu la casquette*, on leur avait jeté du haut des balcons, décorés d'adorables Mulhousiennes, des fleurs et des bouquets tricolores à n'en plus finir. Ce jour là, l'inspecteur passait dans la ville étonné d'une animation et d'un entrain disparus depuis l'arrivée de ses compatriotes, quand un bruit étrange parcourut les rues, et la population se dirigea toute entière vers la campagne. Il suivit la foule.

Or, pendant la nuit, un vaillant inconnu avait arboré le drapeau tricolore au sommet du peuplier le plus élevé et l'élite de la population alsacienne trépignait de joie tout autour. L'autorité envoya des ouvriers ; l'un plus heureux que ceux qui avaient, des années durant, essayé d'enlever à la Cathédrale de Metz son drapeau de fer-blanc, arriva jusqu'en haut et le jeta par terre où la foule s'en partagea les morceaux.

Le lendemain, le drapeau flottait de nouveau dès le matin à la cime du peuplier. Les ouvriers allemands envoyés revinrent penauds, car l'arbre avait cette fois été enduit de goudron, et Mulhouse leur riait au nez. L'inspecteur trouva un moyen énergique et sur sa proposition on scia le grand peuplier. Tout ne fut pas dit pour cela. En huit jours, une demi douzaine des plus beaux peupliers y passèrent. A la fin, on fit des patrouilles sur la route on y plaça des postes et les

autres arbres échappèrent au châtiment qui avait puni la gloire d'un jour de leurs voisins.

Malgré sa haine pour le pays vaincu, le *Herr* inspecteur tenait de ses ancêtres castelsarrazinois un grand bon sens français. Il avait compris du premier coup que le pays était réfractaire à une germanisation contre laquelle se butèrent les malins des malins de la maligne Allemagne, les Bismark-Bohlen, les Kühlwetter, les Eulenbourg les Manteuffel et les Hohenlohe. Aussi, dès le premier jour avait-il conçu contre les habitants une haine qui s'étendit aux arbres après l'affaire de Mulhouse. Quand à Thionville, il sut l'histoire du "Vive la France", il s'emporta.

Toi aussi, chêne vénéré, tu es tombé pour la patrie. D'autres avaient péri avant toi pour elle quand sur les ordres de l'administration militaire, les maires de Hayange, de Marspich, de Terville et de Beuvange, avaient réquisitionné les hommes valides des villages pour couper les gros arbres dont les abattis devaient arrêter et arrêtèrent l'invasion. Plus tard, le revolver au poing, les officiers allemands forcèrent à les enlever les mêmes hommes qui les avaient coupés et qui firent ce coup-ci leur besogne avec moins de cœur et de vitesse que la première fois.

On roula dans les fossés parallèles aux chemins, ces pauvres arbres qui avaient péri comme des soldats sur le champ de bataille.

Toi, ce n'est pas ainsi que tu es tombé. Tu es tombé comme un prisonnier de guerre, fusillé dans les cachots ennemis pour n'avoir pas caché ton amour de la patrie. Mais tu n'es pas tombé sous des mains françaises ; les bûcherons du pays se sont trompés volontairement à ton égard. Il a fallu recruter à Thionville des ouvriers étrangers, qui ont travaillé en aveugles, sans comprendre, ignorants même du sens des mots divins creusés dans ton écorce.

Les patriotes se sont partagés tes branches et les conservent comme un buis béni. Une famille du pays, sur son départ pour Paris, a emporté les plus grandes pour en faire l'arbre de Noel, l'hiver suivant. Ton souvenir durera en France comme en Lorraine. D'ailleurs, n'est-ce pas la même chose ?

Elle durera aussi, la mémoire du vieux Heintz, qui mourut au moment où on lui coupait son *Vive la France*, et que les gens des villages circonvoisins conduisirent au cimitière. On a écrit sur sa tombe les trois mêmes mots qui avaient causé la mort du chêne.

Les Allemands n'en savent rien. Sinon, ne pouvant le faire abattre, ils les auraient effacés du moins. Peut-être ne les auront-il pas remarqués, jusqu'au jour où ils n'auront plus aucun pouvoir dans la contrée.

IV

A LA MÉMOIRE D'EDOUARD SIGNORINO

Enseigne de vaisseau à bord de la canonnière *Le Scorpion*, décédé à St Denys (Réunion) le 13 avril 1886.

Vingt-sept ans et mourir quand déjà l'espérance
Ouvrait devant ses pas les plus nobles chemins,
Quand déjà l'étendard adoré de la France
Dressait avec orgueuil ses couleurs dans ses mains.

Ah ! sans doute, il rêvait de grandes destinées ;
Le monde est bien petit pour ces fiers matelots
Qui des rocs les plus durs, aux terres fortunées,
Promènent nos drapeaux vainqueurs de flots en flots.

Et lui ! C'était un fils d'une vaillante race ;
Car, autrefois, grisé par le bruit du tambour,
Son père avait quitté Saverne et son Alsace
Et franchi le front haut le plateau de Phalsbourg ;

Il avait pour berceau cette plaine féconde,
Stérile en cœurs craintifs et fertile en guerriers,
Dont les fils ont porté dans tous les coins du monde
Le nom du cher pays banni de leurs foyers !

Et le simple troupier, monté de grade en grade,
Avait fait à son tour honneur aux bords du Rhin,
La mort l'avait frappé général de brigade,
Le père était soldat et l'enfant fut marin.

Ah ! sans doute, il rêvait de marcher sur la trace
De ces hommes sans peur, sans souci du destin,
Les Hell ou les Bruat, nés dans les champs d'Alsace,
Et partis comme lui sur l'Océan lointain.

Oh ! le coup effrayant ! oh ! la douleur amère !
Aux rivages déserts, deux yeux suivaient ses pas :
Deux yeux étincelants d'amour ; deux yeux de mère ;
Et cette mère apprend qu'il ne reviendra pas.

Puisse-t-elle en songeant au fort de la souffrance,
Que le père et le fils, objets de tant de pleurs,
Ont tous deux tour à tour succombé pour la France,
Puisse-t-elle un instant consoler ses douleurs.

Puisse-t-elle affermir son âme et son courage !
Sans oublier les morts, puisse-t-elle sentir
Quelque rayon d'orgueil éclairer son visage,
En songeant au dicton : Bon sang ne peut mentir.

Puissent ceux-là, qui loin de la terre natale,
A la balle ennemie, au climat meurtrier,
Ont succombé, héros d'une lutte fatale,
Sans revoir leurs amis, sans revoir leurs foyers,

Puissent-ils à jamais voir à travers les âges,
Leur immortel renom, leur noble souvenir,
Aller de siècle en siècle en dépit des orages,
Et l'éternité pour voguer vers l'avenir.

Que leur exemple apprenne à la race future
Comment sans hésiter, sans chercher à prévoir,
Il faut donner son sang et sa vie en pâture
A son chef, son drapeau, son honneur, son devoir.

Ceux qui tombent ainsi frappés à leur aurore,
Disaient les fiers Romains vainqueurs de nos aïeux,
Ceux qui, pour leur pays, meurent jeunes encore,
Ne les plaignons pas trop ! ils sont aimés des dieux.

V

LA FOSSE DE MONTCALM

Tandis que les Anglais canonnent sans relâche, à l'endroit où leurs boulets pleuvent plus serrés, M. le marquis de Montcalm est debout, en grande toilette, comme s'il assistait en pleine sécurité à une de ces fêtes données à Versailles par nn monarque indifférent au sort de ses sujets d'Amérique.

—Prenez garde, Monsieur le marquis, il n'est pas séant que notre général s'expose ainsi à la mort, lui répètent à l'envie ses soldats effrayés pour sa vie et non pour la leur. Mais lui, impassible dans son jabot de dentelle et sous sa perruque poudrée, il se contente de sourire.

Son costume l'a-t-il signalé aux Anglais ; les ennemis l'ont-ils reconnu ? Les boulets sèment la mort et creusent tout autour de lui une fosse dans la terre où ils s'enfoncent. D'heure en heure, elle devient plus large et plus profonde. Montcalm croise les bras ; il médite sous la pluie de fer et murmure :

" Oui, si je dois mourir dans une victoire, je veux pour dernière couche les drapeaux enlevés à l'Anglais. Il n'est point de plus beau lit funéraire pour un général victorieux.

" Mais pourquoi parler de victoire ? Est-il possible de s'abandonner ainsi à des illusions mensongères ? Des succès passagers nous sont peut-être réservés encore. L'héroïsme de nos soldats et mon dévouement pourront conserver quelque temps des postes à peine défenda-

bles. Mais nos efforts, oubliés comme nous sommes, ne feront que compenser quelques heures l'inégalité des forces et retarder la défaite suprême, fatale, inévitable. Je vois le flot toujours montant des Anglo-Saxons nous enserrer de plus en plus. Nous ne pouvons prétendre qu'a un trépas glorieux.

" Non, je ne dormirai pas sur les étendards britanniques mon sommeil de triomphateur ; mais puisque je dois mourir vaincu, je choisirai, du moins, ma fosse ; c'est là que je veux être enterré. "

Le doigt étendu, il montrait le trou que creusaient les boulets de l'assiégeant, et il souriait encore en ajoutant :

" La fosse est encore trop petite, mais elle s'agrandit avec rapidité. Elle sera bientôt assez profonde pour recevoir le cadavre du chef des Français d'Amérique."

Et quand, dans la mélée où succomba son adversaire, Wolf, Montcalm eût été lui aussi, frappé à mort, la fosse était suffisante.

VI

LE MONUMENT DE VOGEL A AMIENS

Avec leurs drapeaux noirs et blancs,
Lorsqu'audacieuse avant garde
Vogel vit les premiers Uhlans
Trotter sur la terre picarde,
On dit qu'il murmura tout bas
Les poings serrés, l'âme hardie :
—" Moi vivant, ils n'entreront pas. "

Donnez, c'est pour la Picardie.

Car le soldat de Bouxwiller,
Car le chef de la citadelle,
Songeait, sous la grêle de fer,
Que si la victoire infidèle
Quittait nos étendards flottants,
Les fils de son sang, de sa race,
Ne les verraient plus de longtemps.

Donnez, donnez, c'est pour l'Alsace.

Quand tombèrent les trois couleurs,
Qu'à leur place un autre symbole
Fit savoir au loin nos malheurs.
Vogel avait tenu parole,
O grand soldat ! grand souvenir !
Grand orgueuil et grande espérance !
Grand exemple aux temps à venir !
Donnez, donnez, c'est pour la France !

VII

LE CONCERT D'ENTERLAKER

Grande soirée à Enterlaker ; la salle est bondée de bourgeois Suisses à tête ronde, d'artistes Italiens aux cheveux bouclés, de savants Allemands à lunettes et à barbes rousses, d'Anglais à la tenue négligée qui n'oseraient pas dans leur île aller à Drury Lane sans être en grande toilette de cérémonie, mais qui, sur le continent s'arrogent tous les droits et se croient tout permis, d'officiers français en uniforme que les désastres de la patrie et non l'amour des voyages ont amenés vers les montagnes helvétiques. Ceux là voyagent assez souvent pour leur service et les Alpes manquent de prestige pour les hommes qui ont en colonnes arpenté le Dyuryara.

D'étranges conversations s'allument pendant les entractes :

—N'est-ce pas, signor, il faut que ces officiers français manquent absolument de sens moral et qu'il ne ressentent guère les malheurs de leur pays pour assister à des concerts avant que leur captivité soit terminée. Certes, des Italiens n'en feraiant pas autant ; nous ne mettions pas les pieds au théatre, nous autres, à Venise et à Milan, tant que nous courions risque d'y rencontrer les habits blancs des Autrichiens, nos bons alliés d'aujourd'hui, et je connais encore bien des braves gens qui portaient le deuil d'Aberdank et qui s'abstiennent de toute distraction quand le hasard les appelle à Trente ou Trieste, voire même à Nice, à Malte ou à Bastia.

—Vous avez raison, Mein Herr, vous avez raison, et point n'est besoin que je vous dise si les Allemands auraient une autre tenue, leurs triomphes sur le Danemark, l'Autriche et la France suffisant amplement à établir leur incontestable supériorité morale sur le monde entier en genéral et sur l'Europe en particulier.

—By god, ce petit monsieur qui *faisé* un petit concert à lui tont seul il était *amiousaut*.

—C'est égal ! Il est joliment petit et grêle pour un soldat, quoiqu'il ne manque pas d'entrain. Dieu merci ! nous ne comptons par de semblables marmots dans l'armée fédérale helvetique, même parmi les contingents des cantons italiens et romands. Le moindre de nos fantassins pèse au moins deux fois autant quecelui-là. Il n'est pas surprenant que les Français se soient laissés battre avec de si petits hommes.

Et Philippe va et vient, et sans s'inquiéter de tous ces discours cosmopolites, il se multiplie, passant du chanté au parlé, de la musique vocale à la musique instrumentale, du grave au doux, arrachant des pleurs, arrachant des rires, enlevant les bravos, faisant pour quelques

heures au millieu de cette foule bigarrée triompher l'esprit français. Le soir, ils rentrent chez eux, ces étrangers, le cerveau tout en éveil, la bonne humeur au front, le sourire aux lèvres, ce qui ne les empêchera pas de recommencer le lendemain leurs sarcasmes contre les vaincus.

Cependant, les officiers français sont après la soirée allés trouver Philippe qui compte joyeusement la recette : frais de location, tant ; Installation d'estrade, tant ; Entrées, tant ; Bénefice, total, tant. La konversation s'engage :

—Oui, mes amis ; ils auront leur colonne de granit ; ils auront leur plaque de marbre. Le maire de Freuenfeld a promis de leur apporter des fleurs tous les ans et c'est un honnête suisse un homme de parole. Qu'en dites vous ? Ceux qui craignaient de compromettre leur uniforme en écoutant, prisonniers, le concert d'un prisonnier, regrettent-ils encore leur bonne action. Tout cela est l'ouvrage d'une soirée. L'armée régulière va-t-elle confesser qu'un franc tireur est parfois bon à quelque chose ? Du reste, moi aussi, au lieu d'attraper à coups de iusil le grade du lieutenant de francs tireurs en chargeant les batteries allemandes, moi, aussi je serais de l'armée régulière—chasseur à pied, s'il vous plait—si le chef de bataillon n'avait à cause de ma petite taille, fait fi du pauvre Philippe, tant mieux, mille fois tant mieux. Si je n'avais pas été franc tireur, je n'aurais pas été interné aux environs d'Enterlaker et pas une pierre n'indiquerait peut-être jamais la place où une vingtaine de nos camarades sont endormis ; pas une inscription n'y rappelerait le souvenir de la France et leurs noms obscurs seraient oubliés pour toujours.

Mais ces mots de Frauenfeld ne souffriront pas ce délaissement injurieux ; quelques heures ont suffi à un patriote de cœur et de talent pour les en préserver, et les officiers ont quitté Enterlaker, l'esprit moins attristé, tandis que les baigneurs étrangers continuaient à leur égard leurs phrases de moralistes convaincus, et s'épanchaient en plaintes hypocrites sur la déchéance de la grand nation !

VIII

LES CHRÉTIENS DE NHANLO

Jadis, lorsque par les ordres secrets des gouverneurs de la province de Thance-Hoa, les Annamites se ruaient sur les néophytes chrétiens, les mettaient à la cangue et les martyrisaient pour la gloire de Bouddah ; ces malheureux périssaient pour la réligion seule, et c'était à Rome surtout que l'on pleurait sur leur destin.

D'autres temps sont venus ; le drapeau français ne flotte pas seule-

ment à Saigon sur la tombe de ce grand et intelligent patriote qui fut l'évêque d'Adran ; Hué, jadis fortifié par nos officiers ; Hué, dont ils ont construit la citadelle sur le plan de celle de Strasbourg ; Hué a vu nos soldats entrer victorieux dans ses murs et ils montent aujourd'hui la garde autour de notre consul. Les successeurs de Gia Dinh ont répudié les traditions de ce grand roi et les Français, ses anciens amis, défiés par eux, sont entrés en maîtres dans le royaume dont leur concours avait jadis assuré la grandeur.

Désormais, le Tonkin est terre française ; les plis de l'étendard national ombragent les champs de bataille où sont tombés tant de braves, Rivière, Doucet, Garnier, de Brisis. La religion n'a plus à revendiquer pour elle seule les Chrétiens martyrisés en haine de la croix. Massacrés en haine de la France, à une époque où nos soldats occupaient déjà une partie de leur contrée, nous avons le devoir de les compter comme des héros nationaux, comme des victimes de la cause française.

On en a vu s'enflammer d'émulation à l'aspect des tirailleurs annamites, arrivés de Cochinchine. Les troupes d'Europe et d'Afrique, les tirailleurs basanés, les longues moustaches de la légion étrangère, les troupiers accoutumés au siroco et aux grandes fatigues du sud oranais, avaient d'abord souri devant ces hommes de petite taille, aux lèvres et au menton imberbes, aux traits et au costume féminins ; mais une fois le signal de l'assaut donné, les tirailleurs annamites avaient bondi sous les balles et étonné les vétérans même de la légion.

—Pourquoi n'en ferions-nous pas autant? disaient entre eux les Tonkinois. Ne sommes-nous pas Français aussi bien que les Saïgonnais ? Ce n'est pas notre faute si Garnier n'a pas été mieux soutenu jadis.

Les auxiliaires tonkinois étaient fondés. Dans cette entrée que nous n'avions pas encore eu le temps d'organiser, les volontaires affluèrent. Les Tonkinois ne s'étaient-ils pas d'ailleurs, quelques années auparavant, soulevés contre le joug de l'Annam au cri de liberté et les trois couleurs en tête. Pieds nus, pantalons blancs, vareuses sombres à parements tricolores, ces nouveaux Français de l'Extrême Orient, encore mal aguerris, ne voulurent pas laisser aux seuls Français d'Europe la tâche de cette laborieuse campagne.

Mais loin des camps et du tumulte des batailles, d'autres cœurs battent pour la France. Dans les villages chrétiens, après les labeurs du jour, les habitants passent leur soirée à s'entretenir avec admiration des exploits des Turcs et des marins. Plus d'un regrette de n'en avoir pas eu sa part quand tout à coup les Seïdes des mandarins se ruent sur le hameau inoffensif. Curé et paysans de Nhanlo sont garrottés sur place, traînés à l'église qui doit être leur tombeau, roués de

coups, bâtonnés dans le trajet. Les vainqueurs, plus hardis qu'à la défense de Bac Ninh, les dépouillent de leurs vêtements, les enchaînent aux colonnes de l'église, malgré leurs plaintes. Puis avec une joie infernale, ils mettent le feu à l'édifice, et bientôt la flamme monte dans les airs, entourant les captifs comme le feu d'un immense bucher ; elle monte et raconte aux populations des alentours la barbarie des mandarins ; elle monte et va dire aux Français occupés dans d'autres provinces qu'ils ont ici des compatriotes à venger.

IX

LES GUERRES DES CORSES ET DES GÉNOIS

Mourir, pour les gens de Balagne,
Mourir n'est rien lorsque d'abord
On a déjà, dans la montagne,
A vingt Génois donné la mort ;
Qu'on a peuplé le cimetière
Des ossements de l'étranger ;

Mourir n'est rien quand la victoire
Ombrage les plis des drapeaux
Et rend immortels dans l'histoire,
Les morts couchés dans les tombeaux.
Mourir n'est rien quand on succombe
Devant un ennemi fuyard ;
Quand on s'endort dans une tombe
Où flotte encor notre étendard.

Mourir, même dans la défaite,
Mourir victime du devoir,
Mourir n'est rien ; c'est une fête,
Lorsque l'on tombe avec l'espoir.
Mourir n'est rien, quand l'on espère
Que du sol rouge des combats,
Naîtront des fils dignes du père,
Des vengeurs qui n'oublieront pas.

Mourir n'est rien, lorsqu'une balle
Apporte un glorieux trépas,
Soit dans une heure triomphale,
Soit quand la patrie est à bas.
Lorsque l'on meurt pour la patrie,
Victorieuse et fière, ou bien
Vaincue, opprimée et flétrie,
Mourir n'est rien, mourir n'est rien.

X

LE FILS DU COLONEL

Le fils du colonel était à Strasbourg depuis quelques semaines quand la guerre éclata et la déclaration vint l'y surprendre. On n'en fut pas ému outre mesure dans la ville : les Strasbourgeois avaient pleine confiance dans l'armée frauçaise qui ne connaissait guère les revers, et ne s'attendaient pas à la voir découronner, surtout par des Allemands, de son auréole d'invincibilité. L'inquiétude des cercles militaires, mieux renseignés sur la défectuosité de nos armements, ne s'était pas répandue dans la population ; on comptait sur la victoire après une campagne de deux ou trois mois du genre de celle d'Italie. Les patriotes n'en regrettaient pas moins cette nouvelle effusion de sang dont ils ne saisissaient pas les motifs. On ne prévoyait pas la défaite, mais on aurait préféré la paix à la victoire.

La femme du colonel était partagée entre la joie de revoir son mari, dont le régiment, venant du centre de l'Auvergne, allait passer à Strasbourg, et l'anxiété des nouveaux dangers qu'il allait courir sur le champ de bataille. Triste situation que celle de ces femmes d'officier dont un ordre ministériel jette d'un jour à l'autre à la gueule des canons ce qu'elles ont de plus cher ! Vie d'angoisses, de pérégrinations de dévouement !

Jean, qui allait sur ses dix-huit ans, blond aux yeux bleus et aux traits féminins, efflanqué, maigre et pâle, comme on voit presque toujours les fils des gendarmes, était plein de feu et voulait à toute force accompagner son père à l'ennemi, ce qui redoublait les chagrins maternels.

De quel bon cœur ils s'embrassèrent tous les trois quand ils se retrouvèrent réunis pour la dernière fois peut-être ! La poitrine du vieux soldat, quand son cou fut enlacé dans des bras bien-aimés, palpita plus fort que devant la mitraille, et il eut un sourire de fierté, quand, les grandes effisions finies, ils entendit son fils lui dire avec énergie :

—Père, je vais avec toi.

Et dans un transport délirant, les regards allumés, le père allait répondre "Viens" quand ses yeux tombèrent sur ceux de la mère qui étaient tout humectés de larmes, il se contint et répondit :

—Non. Pas cette fois-ci. Cette fois, c'est l'affaire des vrais soldats ; si l'affaire tournait mal et que la patrie fût en péril d'être envahie et démembrée, je t'appellerais moi même tout le premier.

Jean fit la moue :

—Pardi ! Tu dis ça parce que nous sommes sûrs de gagner.

Le colonel eut un triste sourire de doute, et la mère le remercia d'un regard ému.

***

On est en déroute, malgré l'énergie de la résistance, les hordes d'Allemands qui ont dégorgé sur la France ont eu raison de nos armées trop peu nombreuses. Les premiers fuyards entrés à vau-de-route dans Strasbourg, ont apporté la sinistre nouvelle et répandu l'effroi. Dans quelques jours, la ville sera cernée et bombardée si elle ne se rend pas à la première sommation. On aura cette année un lugubre quinze août ; les dépêches se succèdent de plus en plus affolantes. C'est l'invasion.

En arrière de Frœschwiller, le colonel, la tête entourée d'un bandeau blanc tout rougi, chevauche dans la direction de Saverne, préoccupé du sort des siens enfermés dans une ville dépourvue de forts détachés ; en deuil de son régiment, qui pour ainsi dire, n'existe plus. Ses officiers —ceux qui vivent encore—sont autour de lui :

—Capitaine, vous reste-t-il des hommes ?

—Je n'en sais rien, je ne crois pas. Et vous ?

—Trois, dont un blessé.

—Solides ?

—Un sapeur, un vieux et un conscrit. Nous sommes les derniers de l'armée. Il faut faire sauter le pont que nous venons de traverser.

—Bien, mon colonel.

—L'ennemi nous talonne. Les hommes que vous allez charger de cette mission ne reviendront pas ; ils sont sacrifiés.

—Bien, mon colonel ; mais il en faut au moins un de plus.

En cet instant, au milieu du désarroi des uniformes, apparaît tout haletant un jeune homme en paletot brun qui crie de loin :

—Père, me voilà !

***

—D'où viens-tu ?

—Tu m'as dit que tu m'appellerais si nous rencontrions des désastres. Tu ne voudras pas désavouer ta parole.

—Comment es-tu venu ici ?

—J'ai laissé dire les autres qui prétendaient que je me sauvais de la ville, comme un pleutre, parce qu'on allait la bombarder. Je suis venu à pied avec bien du mal. Dans tous les villages, on annonçait à faux l'arrivée des Prussiens ; nous avons marché toute la journée sans désemparer. Des hommes du régiment, débandés, m'ont dit que tu étais peut-être par ici. J'étais déjà dans la désolation et craignais de ne pas te trouver. Enfin je t'ai aperçu et j'ai couru.

—Et ta mère ?

—J'ai couru, te dis-je, aussitôt que je t'ai aperçu ; elle est avec moi ; nous allons la croiser.

Effectivement, voilà la mère toute en deuil, et au coup d'œil interrogateur du colonel, elle répond d'un ton déterminé :

—Oui, il a dit vrai ; il y a quelques jours, c'est moi qui l'ai empêché de partir ; aujourd'hui, c'est moi qui l'amène.

Lui, alors les traits impassibles, mais les cheveux tout droits et la voix légèrement altérée, se tourne vers le capitaine :

—Il vous manque un homme ; le voici. Il n'a pas d'uniforme, mais il est fils de soldat ; il connait le métier, je vous le garantis.

—Bien, mon colonel.

Déjà, l'enfant parti en sens inverse de la retraite, a disparu.

L'instinct maternel s'est révolté, et comme une tigresse, elle saisit son mari par le bras, l'œil injecté de sang, lui enfonce dans les chairs ses ongles à travers le drap d'uniforme, et hurle :

—Où l'as-tu envoyé ?

Lui, toujours blanc comme un linge, de la même voix atone, il répond tout doucement :

—A son poste.

—A la mort, n'est-ce pas ? A la mort.

Elle s'affaisse tout d'une masse sur la chaussée, et il la fait emmener dans une prolonge d'artillerie qui vient de passer à point nommé.

XI

MONOLOGUE DE LÉONARD CASANOVA

O mon fils ! avec moi dans les rangs indigènes,
Jadis tu combattais les étendards de Gènes,
Et quoiqu'enfant aussi de ce peuple bourreau,
Tu fus un digne et fier soldat de Lampietro,
Et les envahisseurs de Suisse ou de Bavière
Qui viennent vendre, race abjecte et mercenaire,
Leur liberté, leurs bras et leur vie aux tyrans,
Te trouvaient devant eux toujours aux premiers rangs ;
Enfant bien jeune encor, courageux, mais sans force,
Toujours debout, toujours équipé pour la Corse.

Une nuit qu'ils m'avaient jeté dans la prison,
Tu trompas les geôliers ; ta noble trahison
M'arracha du cachot bien fermé, d'où ton père
Ne put sortir que pour offrir à leur colère
Un sanglant sacrifice et pour aller mourir.
Mon fils, tu m'as sauvé !
Mais ils t'ont fait périr,
Et c'est ton triste corps que je vois apparaître

Au château de Frani pendu sous la fenêtre,
Témoin de ton premier et ton dernier moment,
Ils n'ont pas eu pitié de ton fier dévouement,
Ils ne comprennent pas que le cri des entrailles
T'avait seul envoyé derrière mes murailles,
Ce que c'est qu'un vrai fils, ils ne savent pas voir
Que ce qu'ils nomment crime était ton vrai devoir.
Mon fils, ils t'ont tué,
Mais moi je vis encore ;
Je vis pour te venger des bourreaux que j'abhorre
Et faire à flots couler leur sang sur ton cercueil ;
Sang pour sang, dent pour dent, coup pour coup, œil pour œil,
La vengeance d'un père encor bien plus haut gronde
Quand le fils bien-aimé qu'il avait mis au monde
Est puni de l'aimer ainsi que d'un forfait,
Et meurt en lui rendant les jours qu'il lui devait.

LÉON BARAT.

(*A continuer.*)

LE NORD.

XII.—(*Suite.*)

La chapelle a été construite en 1882. Elle a 60 pieds de long sur 30 de large. Elle se trouve dans la partie supérieure du corps de bâtisse qui contient aussi le presbytère. L'intérieur de cette chapelle est remarquable de propreté.

Les premiers actes d'état civil datent du 23 novembre 1880. Le Rév. Messire Laporte a été le premier curé résident. Il fut remplacé par le R. P. Jean Raynel, S. J., comme curé, et le R. P. Victor Hudon, S. J., assistant, au mois de juin, 1882. Au mois d'août, 1883, le R. P. Louis Leblanc, S. J., leur succéda.

L'école du village a été ouverte au mois de septembre 1883.

Nous avons assisté, le dimanche, à la grand'messe chantée dans cette modeste chapelle, où se pressait autour du sanctuaire cette population croyante qui prie avec tant de ferveur.

Il n'y a ni orgue, ni chœur puissant qui fassent résonner les voûtes des accents de la musique moderne ; c'est le plain chant, dans toute sa suave gravité, qui y traduit les expressions de l'Eglise. C'est du Grégorien tout pur qu'on ne reconnait plus dans certaines églises, où la musique théâtrale s'est faufilée, comme les idées du siècle se sont introduites dans plusieurs œuvres religieuses.

Ce chant Grégorien est si simple que tous peuvent y prendre part. Aussi avons nous mêlé nos voix à celles des chantres de la paroisse, qui n'ont jamais appris d'autre musique.

Quelle émotion n'avons nous pas ressentie en assistant à la messe dite dans cette chapelle élevée au Christ, au milieu de ces montagnes, alors qu'il n'y avait encore que quelques colons dispersés ça et là dans les bois ! C'est bien là le Jésus tel que le fait connaître le catholicisme, courant après les hommes, se mettant à la portée de tous, sous le toit le plus humble, sous les apparences les plus modestes, afin d'attirer à lui les misérables. C'est dans ces églises surtout, comme à la crèche, qu'on s'approche avec confiance et que l'on comprend combien le Christ aime l'humanité. Aussi quel bonheur pour ces pauvres colons de pouvoir venir se consoler auprès de Celui qui seul peut apprendre à souffrir, et même à aimer la souffrance en y attachant un prix infini.

C'est ce qui explique le courage des hardis pionniers s'attachant au sol avec tant d'opiniâtreté, du moment qu'ils aperçoivent non loin d'eux, le signe de ralliement, l'étendard de la croix planté au milieu de leur camp. Comment feraient les femmes, si dans leur ennui et leur isolement, elles ne pouvaient aller de temps à autre puiser du courage à la table qui fait les forts, et si le prêtre n'était là pour baptiser les enfants, et accourir au chevet des malades ? Oui, je le répète, ça été une heureuse idée de la part de notre clergé, que de commencer la colonisation de chaque canton en y érigeant une chapelle.

J'ai prié pour que Dieu conserve ce peuple bon et vertueux digne de servir d'exemple aux populations des grands centres, et pour que la sève abondante et pure qui coule dans ces rameaux de l'arbre national se répande dans son tronc et ses racines, de manière à le régénérer et lui conserver la vie.

J'ai prié pour que Dieu me rende semblable à ces hommes primitifs qui sont les petits que Jésus a tant aimés.

Ah ! que je me sentais inférieur à ces fervents chrétiens qui, après avoir travaillé toute la semaine à des travaux pénibles, venaient, de plusieurs milles, s'agenouiller dans cette église pour y entendre et la messe et les vêpres ! ! !

Il est digne de remarque que les enfants de chœur s'y distinguaient par leur bonne tenue : bien peignés, mains nettes, surplis propres avec jupon assez long pour cacher un pantalon qu'on ne peut espérer voir toujours de la même couleur sombre. Rien n'est désagréable à l'œil, et je dirai à l'âme, comme, de voir, dans certaines paroisses, arriver dans le sanctuaire les enfants, et même le bedeau, affublés de surplis tirant sur le gris, et d'un jupon se rendant à peine aux genoux, au bas duquel on aperçoit un pantalon bigarré et des souliers crottés. Ça ne convient pas à la sainteté du lieu, car on ne voudrait pas se montrer ainsi dans le salon d'un bourgeois. Il vaut mieux avoir deux enfants de chœur convenablement mis que de voir arriver au pied des autels une volée de perdreaux aux allures effarées et négligées.

Notre présence n'a pu naturellement passer inaperçue. Aussi, après la messe fallut-il nous exécuter et prononcer, M. Beaubien et moi, chacun un discours. M. Beaubien, comme toujours, sut instruire ses auditeurs en les faisant rire. Et moi, je l'avoue, l'émotion me portait à pleurer. Le beau a cet effet sur moi. Or le spectacle d'un groupe de colons, autour de cette église, écoutant avec avidité les réflexions que nous inspirait la circonstance, faisait surgir de mon esprit une foule de pensées qui rejaillissaient sur mon cœur et le gonflait.

Dans l'après-midi nous nous mîmes à faire des visites, non seulement dans le village, mais dans les *côtes*.

Nous fûmes surpris de voir de quel bonheur jouissent la plupart de ces gens qui, il y a quelques années sont allés là pauvres, très pauvres, et qui, aujourd'hui, ont un avenir presqu'assuré. Ils ont tous des défrichements suffisants pour semer la quantité de grain, de légumes et de fourrage nécessaire à leur existence, et ils ont encore chacun à défricher quelques centaines d'acres qui leur permettront d'élever leur famille avec espoir.

" Ça été un grand sacrifice, disait l'un d'eux, de quitter Ste Anne des Plaines où j'ai été élevé, de m'éloigner de mes parents, de mes amis. Je commençais même à être âgé, et j'avais le pli des vieilles paroisses ; mais je me disais : en y gardant ma petite terre où je travaille le jour et la nuit pour élever ma famille et vivre dans les dettes, j'aurai pour toute consolation de voir mes enfants prendre la route de l'étranger et m'abandonner pour aller végéter ailleurs. Alors j'ai vendu ma terre et me suis choisi ici des lots que je puis défricher en me faisant aider ; et j'en ai assez grand pour y établir mes enfants qui voudront rester autour de moi. Cette espérance me donne du courage."

Quand nous visitâmes ces fermes, les grains étaient en pleine croissance, et rien n'était beau comme ces champs de blé, de sarrazin, d'avoine, etc. Les patates y avaient une apparence superbe.

Nous trouvions les *habitants* réunis par groupes, fumant à la porte des chantiers, délibérant sur tout et parlant veaux, vaches, cochons, couvées. Vieux, jeunes, hommes, femmes, garçons et filles, tous paraissaient heureux. Et nous revînmes de notre excursion, en canot, fredonnant le vieux refrain : " En roulant ma boule roulant. "

Tous paraissaient heureux, ai-je dit. Cependant, je ne dois pas oublier dans une des familles que nous avons vues une jeune fille aux grands yeux noirs, à la chevelure châtaine, au teint brun, qui semblait triste au milieu d'un groupe réuni à la porte d'un chantier. Les voisins et les voisines, garçons, filles et enfants formaient, avec pères et mères, un essaim turbulent ; les uns parlant chevaux et vaches, les autres grains et légumes, quelques uns se contant fleurette, et tissant langoureusement la toile qui devait plus tard envelopper leur existence. J'aurais deviné qu'elle soupirait après quelqu'un d'absent ; car a vingt ans, qui peut nous attrister ? Je voulais m'en assurer en interrogeant le *pater* sur l'histoire de la famille. J'appris, en effet, que l'amoureux de cette jeune fille était marié . . . à une autre. Mais quelle avait été la raison de ce délaissement ? Ils s'aimaient tous deux, parait-il, et si j'en juge par la mélancolie de cette dulcinée, et surtout par les soupirs que provoquait l'épisode que nous racontait la mère, elle avait, en effet, aimé celui qui l'avait abandonnée. Le père s'est chargé de nous donner la cause de ce bris de mariage. C'est que lui, père, n'a pas voulu donner son consentement. Mais, encore, pourquoi ? Parce que

ce garçon n'était pas bien établi. Il avait bien un lot, mais pas de roulant... et sa fille aurait pu avoir de la misère. Ce pauvre garçon désespéré prit une autre compagne, et laissa en larmes au foyer paternel l'objet de ses premières amours. Ce jeune homme est aujourd'hui très à l'aise. C'est l'histoire de bien des jeunes cœurs, dans les villes surtout; mais, je l'avoue, j'ai été surpris de voir cette théorie mise en pratique à la campagne. Autrefois nos pères épousaient nos mères pour leur aider à vivre et ils travaillaient tous deux, s'encourageant mutuellement, amassant tranquillement de quoi élever leur famille à laquelle ils laissaient, avec la terre qui les avait vus naître, des biens suffisants pour leur assurer un bel avenir. Dans ce bon vieux temps on se contentait de savoir si le prétendant à la *couronne* était honnête, sobre et travaillant. Et on allait, à l'âge de 15 à 20 ans, se promettre aide, assistance, amour, au pied de l'autel, en présence d'un prêtre qui leur donnait une bénédiction avec les promesses faites à Abraham. On se lançait dans l'avenir pleins de courage, on travaillait ferme, et bientôt se multipliait autour des conjoints une famille heureuse, qui avait pour les parents respect et obéissance.

Les choses sont changées, on se marie souvent, trop souvent, par intérêt, et comme stricte conséquence, c'est qu'on se marie vieux, et les familles s'affaiblissent comme le lien qui doit les unir. Où est donc l'amour désintéressé qui faisait envisager l'avenir avec sérénité sous la protection de Dieu, qui soigne les oiseaux des bois et orne le lys des champs?

En visitant ces familles nous prîmes des renseignements sur l'état de leurs affaires. Nous parcourûmes les champs pour voir leurs grains sans oublier le bétail. Nous avons vu là une bonne race de vache canadienne qui a eu la chance d'échapper au croisement des races étrangères, lequel ne convient pas au caractère de notre race laitière. En effet, comme l'a bien établi M. Couture, médecin-vétérinaire, il ne faut jamais perdre de vue, dans l'élevage, une démarcation bien distincte entre les animaux de boucherie et les animaux laitiers. On ne arviendra à mélanger ces deux races qu'en formant une race bâtarde propre ni à la boucherie, ni à la laiterie. Mélangez une race laitière avec une autre race laitière, très bien; une race de boucherie avec une autre race pour la boucherie, bien; mais ne mélangez pas une race avec l'autre sous prétexte de tirer deux avantages d'une seule race. Notre petite gente canadienne, qui est excellente pour le lait, doit, à ce compte, être croisée avec les Alderneys, les Ayrshires, mais non avec es grosses races comme les Durham, etc.

Il nous a fait plaisir de voir, chez le père Nantel, une petite jument canadienne pur sang. Quel beau type que cette bête à la forte encolure, à la crinière épaisse et au poitrail ouvert. Pourquoi s'est-on

départi de cette famille de chevaux propres à tout, à la route comme aux traits, jouissant d'une santé robuste, qui défiait le froid et la misère, pour adopter une race étrangère qui nous a apporté les nœuds, les courbes, les *ring bones*, les... je ne sais quoi! Vive la Canadienne! Hein, j'allais dire... Et ses jolis yeux doux!

Il nous fallut quitter ce beau pays de la Chute aux Iroquois, un des sites les plus propres qu'il nous soit possible d'imaginer à l'établissement d'un village à la fois plaisant et commode pour l'industrie et pour les résidences privées. Et sain, puisqu'il n'y avait là, depuis un an, qu'un individu de mort, et certes, il était assez vieux pour faire un mort. A 96 ans il mourut... d'avoir trop mangé. Pendant cette même année six sont morts à la Conception.

A la Chute aux Iroquois on voit, sur la rive est de la Rouge, près du pont, adossée à une colline couverte de troncs dépouillés de leurs feuilles et de leurs écorces que le feu a dévorées, une masure faite de bois de bouleau et entourée d'un petit champ de blé d'Inde; sur les murs en bois rond de cet abri sont appuyés des canots d'écorce, des appareils de pêche et quelques peaux de bêtes puantes étendues pour sécher. C'est la résidence de Joe Commandant, fils de Joe Commandant 1er, qui depuis longtemps demeure au lac Tremblant, dont on aperçoit les bords dans le lointain, à l'est. Michel Commandant, son frère, est à la Chute aux Bluets, sur la Rouge. Ces trois Iroquois, avec Xavier Micon, qui demeure à la Montagne du Sauvage, s'étaient taillé un héritage dans ces vastes domaines; mais comme ces grands seigneurs ne se livrent jamais qu'au noble métier de la pêche et de la chasse, ils ont négligé la culture de leurs terres. Ils faisaient grande vie dans ces forêts peuplées d'ours, d'orignaux, de loutres, de castors, de visons, de perdrix, etc. Aussi fallait-il les voir quand, en hiver, leurs frères du Lac ou de Caugnauwaga allaient, sous les étendards de saint Hubert, y sonner la Valse Aller ou l'Hallalli.

Comme ils faisaient bonne chaire sous les tentes enfumées de la Nord ou de la Rouge! Aussi descendaient-ils le printemps avec des charges énormes de pelleteries qu'ils trafiquaient à St-Jérôme, en passant au comptoir de M. de Montigny, qui échangeait avec eux, vivres, provisions et argent.

Et ces sauvages, maîtres de la forêt, se laissaient aller au fil de l'eau, évitant les rapides par des portages, jusqu'à l'Ottawa, où se trouve Oka, et jusqu'à Caugnauwaga, sur le St-Laurent. Ils y passaient l'été dans le *far-niente*, mangeant leurs rentes avec le capital, sans souci et sans prévoyance, n'ayant de goût ni pour l'agriculture, ni pour l'industrie, laissant aux femmes le soin de travailler les raçades, le porc-épic ou l'osier pour subvenir aux besoins de la famille, quand le produit de la chasse ne suffisait pas.

Aujourd'hui que le gibier s'est éloigné, ils ne fréquentent guère ces parages, et les femmes suppléent par leur industrie à ce qui manque à une existence que le seul gain que trouvent ces hommes à conduire les voyageurs à travers les rapides des rivières flottables, est impuissant à soutenir.

Il ne reste donc plus, dans le Nord, que les familles que j'ai nommées. Joe Commandant, qui est à la Chute, semble regarder en philosophe le trémoussement des blancs autour de lui. Il s'étonne qu'on se morfonde à défricher la forêt. Il prétend vivre mieux que tous ces gens-là. " Si je veux un lièvre, dit-il, je l'ai ; si je veux manger une perdrix, je vais la chercher ; si je veux me régaler de poisson, je le prends, tandis que le canayen, de la galette, toujours."

Mais quand le gibier manque, par exemple, il faut se frotter le ventre. Ah bah ! c'est encore pareil, alors il dort. Personne mieux qu'un sauvage n'a compris ce proverbe : " Qui dort dîne."

XIII

Le matin, à bonne heure, le soleil n'était pas encore sorti de sa couche empourprée, quand nos chevaux hennissaient attelés dans la cour de l'hôtel Renaud. Il le fallait bien, car la journée s'annonçait chaude et nous voulions profiter de la fraîche ! Quelle belle matinée ! Les vapeurs s'échappaient de la rivière et des lacs qui semblaient secouer les gazes de leur couche, pour sourir à l'aube matinale, les odeurs des prés embaumaient l'air ; la rosée brillait des teintes de l'aurore, les oiseaux gazouillaient dans les branches des grands arbres, et les animaux ruminaient aux barrières du parc en attendant les fermières qui venaient les unes après les autres traire qui Marrette, qui Rougette, qui Barrée, etc. Et nous partons flamberge au vent, pavillon à la tête des chevaux. On jetait aux échos des alentours des détonations de nos armes, des cris de nos poitrines et le refrain zouavitique :

C'est le bataillon, morbleu !
Des zouaves du bon Dieu.

Et nous étions déjà sur les hauteurs qui dominent le village quand l'*Angelus* sonna du haut du clocher de l'église. *Ave Maria*... Et la Chute aux Iroquois disparut derrière nous, et la forêt s'épaississait.

Nous quittons le canton Joly, l'un des plus riches du nord et qui comptait, en 1880, 13934 acres de terre arpentées et mis en vente.

En 1883 on constatait que sur le chemin qui conduit de la Chûte aux Iroquois au lac Maskinongé (Canton Minerve) tous les lots étaient

concédés dans Joly, et la population y était alors d'à peu près 300 âmes.

Cette même année fut construit un pont sur le chemin entre la Chûte aux Iroquois et le lac Macassé.

Nous entrons dans le Canton Marchand, que longe la Rouge à l'est, et qui est un des plus beaux cantons du Nord.

De la Chûte des Pins à quelques milles de la Chute aux Iroquois on prend le chemin Chapleau, qui est aujourd'hui presque tout construit. Ce chemin part de la Rivière Rouge, près du Rapide des Pins, dans Marchand, traverse ce canton, celui de Loranger et celui de Montigny, puis se continue presqu'en ligne droite jusqu'au canton Kiamika, sur la rivière La Lièvre.

Cette route, par la quantité et la qualité des terres qu'elle ouvre à la colonisation, est peut-être la plus importante de tout le nord. Elle pourra même servir de débouché aux établissements de la rivière du Lièvre qui communique presqu'en ligne directe avec Notre-Dame du Désert, sur la Gatineau, où les Rév. Pères Oblats ont un établissement. Ce chemin jusqu'à la Kiamika a été fait sous la conduite intelligente de M. Pierre Bohémier.

Nous voilà lancés en pleine forêt de merisiers, d'érables, de hêtres; et tantôt dans les ravins, tantôt sur le flanc des montagnes, nous traversons des ruisseaux pittoresques qui nous annoncent le voisinage de poétiques nappes d'eau.

Or, à tout moment nos éclaireurs crient : " Voilà un lac. " En effet, à travers les arbres nous apercevons, là au fond d'un grand ravin creux, un étang en partie couvert d'herbes aquatiques, et dont les abords sont mousseux. Du rivage s'élèvent de grands hérons qui semblent se douter que nous avons parmi nous des Nemrods. Comme fiche de consolation nos jeunes amis leur envoient un salut désespéré de cris sauvages, qui jettent l'alarme jusque chez les grenouilles de la localité, et il y en a, je vous en réponds, et de grosses aussi. Dire que pas un colon ne s'est encore imaginé d'utiliser ces chétives pécores,... pas pour *essoucher*, dame ! mais pour en faire un plat dont nos gourmets se lèchent les barbes. Il paraît pourtant que c'est excellent. Dire que moi-même je n'en ai jamais mangé qu'aproximativement. Tout de même, en cas que ce met plaise à la génération qui pousse aux alentours des lacs, (et pour cela il ne faut que l'élever avec l'idée que ce n'est pas écœurrant), je vais donner une recette que je prends dans un petit livre de cuisine, publié par un ancien chef de cuisine, en collaboration avec un docteur en médecine, ni plus ni moins. Et puis ça sert d'entrée ou de rôti. Comme entrée on les prépare à la poulette. Or, pour faire *accroire* que c'est de la poulette, voici comment on les prépare, ces bonnes grenouilles.

Passez les cuisses de grenouilles (rien que les cuisses, nom d'un p'tit bonhomme !) à l'eau bouillante et jetez-les dans l'eau froide ; mettez dans une casserole ou poêle un morceau de beurre, une pincée de farine, clous de girofle, des plantes aromatiques telles que thym, persil, sariette, poivre et sel. Mouillez avec un peu de bouillon et de vin blanc ou un peu de vinaigre, mettez vos grenouilles, (toujours les cuisses,) dans cette sauce, et ne les laissez cuire qu'un quart d'heure. Au moment de servir, ajoutez deux ou trois jaunes d'œufs battus.—Bon, très bon,...pour ceux qui l'aiment—c'est-à-dire ceux qui n'en ont pas dédain. Moi, ça dépend de l'éducation, je n'ai jamais mordu à cet appât.

Voulez-vous les manger frites, écoutez, messieurs et mesdames, et vous allez voir comme le procédé est facile : Faites mariner des cuisses de grenouilles pendant une heure avec moitié eau et moitié vinaigre, des tranches d'oignons, gousses d'ail, thym, laurier, clous de girofle, poivre et sel. Puis faites les égoutter et farinez les pour les faire frire. On peut, au lieu de les fariner, les jeter dans une pâte à frire, faite avec de la farine délayée avec un peu d'eau, de vin blanc, d'huile et de sel, la pâte ne doit pas être trop claire. Servez et vous m'en direz des nouvelles.

Pauvres grenouilles, comme elles vont m'en vouloir d'apprendre à les manger ! C'est à elles maintenant de s'organiser pour se protéger. Et pourquoi ne pas appeler à leur secours la société protectrice des animaux? En étudiant leur constitution les savants pourraient trouver le moyen de leur extraire les pattes sans souffrance, et les cuisses aussi, beau dommage.

La pile de Volta, qui leur doit son existence, profitera peut-être de la circonstance pour leur témoigner sa reconnaissance en rendant leurs cuisses périodiques, comme un autre fruit. Je m'arrête, bonjour les grenouilles, et au revoir au grand Vatel ou chez Mde Duperrouzel, quand j'aurai appris à vous apprécier.

Un fruit qui n'est pas utilisé et qui croît en abondance autour de ces lacs, ce sont les ottocas ou canneberge. Voici ce que dit de ce fruit notre grand naturaliste, l'abbé Provancher ; il donne la manière de le cultiver, à la page 128 du "Verger, Potager et Parterre" :

"Il n'y a guère de fermes en Canada où cette culture ne pourrait être pratiquée. Toutes les terres avoisinant le fleuve ou quelque rivière, présentent d'ordinaire quelques bas-fonds où la canneberge peut croître avantageusement. Mais même éloigné du fleuve ou de toute autre rivière, n'y a-t-il pas sur votre terre en quelque endroit, un marais, une savane ou petite vallée qui se couvre d'eau à l'automne, et souvent pour tout l'hiver, bien que la chaleur et l'absence des pluies puissent les dessécher pendant l'été ? Voilà la meilleure place possible

pour y asseoir votre culture, pourvu que son humidité ne vienne pas de quelque source trop froide qui arrête presque toute végétation. Et ce marais ou cette savane qui maintenant ne vous rapporte rien, mais vous est même très nuisible parfois, peut être amené avec un peu de soin à vous donner des produits que ne pourraient égaler en valeur, à mesure égale, les arpents les mieux cultivés de votre ferme ; puisque les canneberges, une fois bien établies, donnent, année commune, 150 à 200 minots par arpent, qui à raison de $2 le minot, vous donneront de $300 à $400, ce que certainement ne pourra vous rapporter aucune céréale, ni même aucune racine."

Nous cheminons gaiement dans ce pays grandiose où la nature est forte, en passant sous ces hautes érables, dont les rameaux forment sur notre route des arcs majestueux. Pas de parc plus beau que ces solitudes que protègent de leurs grands bras ces géants séculaires qui semblent, là, imposer silence au bruit étranger pour écouter les mille voix qui s'élèvent du sein des forêts. C'est le roitelet qui siffle en duo son petit refrain sur le ton de l'interrogation ; le merle qui roule dans son gosier les notes les plus tendres.—Aussi est-ce le temps où les petits sont nés.

Là-bas est une cascade qui gémit en se jetant sur les pierres du ruisseau, et du sein de ce sol, enrichi des dépouilles annuelles de la végétation, s'échappe une odeur variée des fleurs sauvages et des feuilles croissantes. Des allées formées par le passage fréquent des chevreuils, qui viennent s'abreuver aux lacs, ménagent des éclaircis où se plonge l'œil enchanté. Des ponts rustiques jetés sur les ruisseaux offrent toutes les originalités de la nature. Les troncs renversés à leurs côtés ajoutent à leur aspect champêtre une grande solidité. Sur le bord du grand chemin, des arbres couchés par le vent qui s'engouffre dans ce vaste tunnel, soulèvent leurs racines chevelues, comme pour nous montrer le secret de leur force ; les plantes les plus variées garnissent les allées de ce parc féérique où tout se trouve : rochers, vallons, collines, lacs, ruisseaux, arbres, plantes, pavillon, terreau excellent, fleurs variées. A qui est donc destiné ce royal domaine où courent l'orignal, l'ours et le lièvre, où voltigent la perdrix, l'outarde et le canard? Ce ne sont pas Le Nôtre, le Brun, Girardon, Lauvois, qui y ont travaillé, mais bien cet architecte divin qu'ils ont essayé d'imiter. Le seigneur que ce séjour attend, c'est le colon, qui peut là s'entourer d'affection et d'espérance.

C'est là, dans ces grands bois de hêtres, que la tourte, espèce de tourterelle, se dirigeait autrefois en nombre incroyable. Qui donc conduisait ces pigeons sauvages dans cette direction plutôt que dans une autre? Est-ce aux sens ou à l'intelligence qu'il faut attribuer ce phénomène? "Assurément, dit un naturaliste, ce n'est pas à la vue, ni à

l'ouie, ni au toucher, ni au goût, ni à l'odorat. Ces phénomènes ne peuvent s'expliquer que par la sensibilité générale de l'oiseau, par son impressionabilité au chaud et au froid. Lancé dans l'atmosphère il se dirige d'après les sensations qu'il éprouve ; il sait quelle sortie il doit suivre pour gagner le nord ou le sud. Sa sensibilité lui sert de boussole et de thermomètre."

Nous nous avancions à petit train, car outre qu'à certains endroits la route était gâtée par les eaux du printemps, nous avions à attendre nos joyeux compagnons qui, le fusil au bras, gambadaient de droite et de gauche.

Oh ! que c'est donc beau, ces montagnes hautes et chevelues, ces ravins sauvages, ces lacs profonds qui irriguent le sol !

De distance en distance on aperçoit un défrichement qu'un *squatter* a fait sur un lot, avant que le canton fût arpenté, afin de le choisir chez l'agent des terres avant tout autre, quand il sera en vente. Là est un *chantier* barricadé, construit par un voyageur qui est allé faire la *drave* et gagner de quoi défricher. Ici est une cabane vacante qu'un ouvrier, qui travaille en ville, a construit pour y loger les hommes à gages qu'il envoie faire de la terre neuve.

Près de la décharge d'un lac se présente une habitation où toute une famille est en mouvement : les uns abattent les grands arbres, qui en tombant mêlent au grondement de leur chute les craquements de leurs branches qui se brisent ; les autres débitent les troncs couchés en billes de huit pieds ; les grands garçons *effardochent*. Les bûcherons suspendent les haches et ramassent les gros morceaux et les mettent en tas, puis les enfants y portent les petites branches. Et puis par un temps sec on promène la torche dans ces amas fanés qui grillent en pétillant. Dans ces foyers ardents se font entendre des bruits divers : c'est le vent qui s'engouffre dans l'espace réchauffé ; c'est la sève qui bout sous l'écorce qui éclate ; c'est l'insecte qui sent la chaleur envahir son gite ; c'est la branche qui se brise ; c'est le cadavre qui s'affaisse. Et puis, de ces tronçons calcinés s'élève une flamme qui tourbillonne en sifflant.

Et quand le monceau noirci s'est écrasé à demi consumé, les débris sont ramassés, remis en tas, brûlés de nouveau et consumés en cendres. On les recueille quelquefois pour en faire de la lessive qu'on réduit en potasse.

Sur ce sol on jettera de la semence de blé-sarrasin ou de la graine de navets, après l'avoir déchiré avec la pioche ou la charrue traînée par des bœufs. Et puis, Dieu fera le reste.

Il faut le voir, ce colon, avec ses deux grands bœufs blancs marqués de roux. Comme ces animaux ont l'air bête et comme ils sont fins ! Ils vous traînent des charges, mais, dame ! d'un pas tranquille et lent,

comme au temps de cet heureux temps, où ils promenaient dans Paris les monarques indolents. Pauvre animal va, comme tu me fais réfléchir sur ta patience et ta constance au travail ! Quelle leçon tu nous donnes en nous apprenant à creuser tranquillement le sillon d'où doit surgir le bien-être, et souvent la fortune, mais la fortune solide ! Et puis, comment, en voyant ces animaux si forts, munis de cornes aiguës, se ployer si docilement aux volontés de l'homme, ne pas penser à la bonté de Celui qui les a faits pour nous, pour notre utilité, en leur commandant de nous obéir !

Mais ce n'est pas tout : sur le bord de la route se présentent des plantes aromatiques, médecinales et industrielles, qui invitent l'homme à s'en servir ; les lacs lui offrent le poisson qui y fourmille ; dans les bois un gibier abondant se tient à sa disposition. Mon Dieu ! avec quelle générosité vous avez traité l'homme ! Aussi cette prodigalité devrait-elle faire surgir de nos cœurs de continuelles actions de grâces.

" *Benedicite, omnia opera Domini, Domino ; laudate et super exaltate eum in secula ! !*

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE (1)

II

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Une deuxième goutte d'eau.

Ma première correspondance racontait comme le dictionnaire de l'abbé Tanguay peut être utile à celui qui, ayant le culte des ancêtres, entreprend des recherches sur sa généalogie ; celle-ci démontrera les services plus grands qu'il est appelé à rendre à l'histoire.

***

En 1883, je préparais une étude sur la Seigneurie de Blainville, où se trouvent situés la paroisse de Ste Thérèse et ce collège que j'ai tant aimé.

Cette seigneurie s'appela d'abord *Les Mille Isles*, à raison du grand nombre d'îles, coquettes et charmantes, que forme la rivière qui la sépare de l'Isle Jésus. Elle fut concédée dès 1683, à M. Sidrac Dugué, capitaine au régiment de Carignan.

Une partie des Mille-Isles passa à M. Charles Gaspard Piot de Langloiserie, capitaine, major de Montréal, lieutenant du roi, chevalier de St Louis, par son mariage avec demoiselle Marie Thérèse Dugué.

Elle tomba de Langloiserie en Blainville, par le mariage de demoiselle Suzanne Piot de Langloiserie avec M. Jean-Baptiste Céloron de Blainville.

C'est sous le règne des deux demoiselles de Blainville, Thérèse et Marie-Hypolite, mariées, la première à Jacques Nolan de Lamarque, et la seconde à Louis Hugues Hertel de Chambly, que fut érigée, en 1785, la paroisse de Ste Thérèse : de là Ste Thérèse de Blainville et non Ste Thérèse des Mille-Isles.

Mais, de grâce, me direz-vous, qu'est-ce que le Dictionnaire Généalogique a à faire dans cette succession de familles ?

—Espérez un peu, j'arrive.

***

(1) Cet article avait été écrit pour un journal de cette ville.

M. Sidrac Dugué, premier seigneur des Mille-Isles, m'intéressait. Il était un des capitaines de ce régiment de Carignan qui sauva la colonie, et il avait occupé en France le même grade dans le régiment de Chambelle. Il joua un certain rôle dans les affaires militaires du temps. Il est qualifié dans les régistres et autres documents publics de " noble homme, " de " sieur de Boisbriant " dans le haut de l'Isle de Montréal et de " seigneur de l'Ile de Ste Thérèse, " en face de Varennes. Il fut commandant de Villemarie en 1670 et 1671. Il conduisait l'avant-garde de l'armée dans ce voyage militaire que M. de Frontenac fit au lac Ontario, alors qu'il construisit le fort Frontenac ou Catarakoui à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Kingston. Dans l'expédition de M. de la Barre contre les Iroquois en 1684, il commandait les milices de Montréal et des environs ; et dans celle que M. de Denonville dirigea en 1687, contre les Tsonnonthouans, il avait sous ses ordres, en sa qualité de plus vieil officier du régiment de Carignan, toutes les milices du Canada.

—De quelle partie de la France vient M. Dugué ?

—Le Dictionnaire généalogique me répond : De Persevil, évêché de Nantes. Son pêre était Pierre Dugué, sieur de la Boulardière, et sa mère Perinne de Chambelle, fille de Messire Sidrac de Chambelle, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant du roi à Dunkerque et gouverneur pour le service du roi à Béthune.

—Quelle était la femme de M. Dugué ?

—Marie Moyen, répond encore le dictionnaire, la sœur d'Elizabeth Moyen, dont la captivité chez les Iroquois est si touchante, et qui épousa plus tard le major Lambert Closse, le héros de Montréal, comme l'appelle Marie de l'Incarnation.

Puis le dictionnaire reconstruisit sous mes yeux la famille Dugué avec la date des naissances, l'époque des mariages, l'année des sépultures. Je prenais plaisir à voir apparaître les enfants l'un après l'autre au " bouquet de la vie : " Jean-Sidrac, Marie-Thérèse, Jacques, Pierre, Jeanne, Joseph-François, Elizabeth, Marie Charlotte, Jeanne-Cécile. Je les suivais, lorsqu'ils quittaient la maison paternelle pour contracter, la plupart, des alliances considérables ; il me semblait assister aux réjouissances de leurs noces. Quelques-uns descendaient dans la tombe à la fleur de leur âge, les crêpes du deuil voilaient tous les fronts ; mais un nouvel ange venant remplir la place restée vide, ramenait la joie au foyer. Je vivais de la vie de cette famille, de ses peines, de ses revers, de ses succès, de ses allégresses. Sidrac Dugué n'était plus pour moi un être froid, impassible, isolé, indifférent ; il était devenu un ami, une vieille connaissance, un intime. L'histoire ne m'était plus un squelette décharné, mais bien une réalité vivante.

Le dictionnaire me procura les mêmes jouissances pour les Piot de

Langloiserie et les Céloron de Blainville, en rattachant et groupant autour du personnage principal, qui faisait l'objet de mes recherches, une foule de figures intéressantes : un Boisbriant qui suivit à la raquette d'Iberville, lorsqu'il fit en plein cœur d'hiver la conquête de l'Ile de Terreneuve ; une Eury de la Péronnelle, veuve de Blainville, qui entra en religion chez les Sœurs Grises de Montréal ; une Piot qui fut la neuvième supérieure des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ; un Louis Hector Piot de Langloiserie qui s'adressa, en 1726, à la législature de New-York, afin d'obtenir un droit exclusif de pêche pour ce poisson appelé en anglais " Purpoise. "

Permettez moi une petite digression, ce document est trop singulier, je ne puis résister au plaisir de le citer ici. Il est tiré du " Journal des Votes et délibérations de l'assemblée de New-York. " Le nombre d'années que devait couvrir le privilège est laissé en blanc.

" Die Jovis, 9 hrs a. m., april 14, 1726. The Bill entitled " An act to entitle Lewis Hector Piot de Langloiserie to the sole fishery of purpoise in the province of New-York during the term of years was read for the second time and ordered to be committed to Col. Hicks, M. Hutchinson, M. Garretson and Col. Sillwell, or any three of them. "

Quel homme dans la province, à part M. Tanguay, aurait pu me procurer cette satisfaction délicate et secrète de vivre dans l'intimité des générations éteintes, de relever de la poussière du tombeau des morts illustres, de reconstituer leurs familles au complet, et de suivre dans toutes ses ramifications l'épanouissement d'une noble race ? comment aller consulter les régistres de Montréal, de Québec, de Lachine, de Varennes, de Sorel, et de cent autres endroits divers ? Et quand bien même vous auriez le loisir et la fortune pour aller interroger vous-même les documents originaux, par défaut de contrôle, de points de comparaison et de renseignements préliminaires, nécessairement il vous échappera dans vos recherches une foule de détails curieux ou d'accessoires importants. Mais le Dictionnaire généalogique, sans qu'il en coûte un pas ni un sou, vous apporte sur votre table tous les régistres du pays, étudiés, compulsés, confrontés, complétés. Le sentier est tracé, vous n'avez plus qu'à le suivre, et vous arrivez à des merveilles.

***

Cependant, chemin faisant, je me heurtai à un obstacle, et la fidélité du dictionnaire fut soumise à une rude épreuve.

Je tairai les noms, je donnerai les dates. M. Charles X. se maria à mademoiselle Thérèse Z. le 15 août 1691 ; et la naissance de leur premier enfant Marie Charlotte, était enregistrée au quantième du 11

mai de cette même année, trois mois avant le mariage. Comment concilier cela ?

" Tout simplement, me dis-je, il y a erreur de date. Marie Charlotte est née le 11 mai 1692, neuf mois moins quatre jours après l'union matrimoniale de ses parents. Pas du tout objecte le dictionnaire, une autre petite sœur naît le 30 août 1692 ; et il ne se trouverait à y avoir que trois mois et dix-neuf jours entre les deux naissances. C'est bien, repris-je, pas la peine de chicaner ; reculons le mariage au 15 août 1690, et tout s'accordera. "

Je n'étais aucunement scandalisé. Le dictionnaire jusque là m'avait apporté tant de preuves d'exactitude, que je me sentais indulgent pour ce qui me paraissait un *lopsus calami*. C'était tout simplement une transposition de chiffres, bien excusable dans un ouvrage de ce genre.

Les compositeurs font tant de fautes d'impression et il est si facile, en corrigeant les épreuves, de laisser passer 91 pour 90, surtout quand rien dans le contexte ne vient démontrer l'absurdité du changement.

Monsieur X. et mademoiselle Z. se seraient donc mariés le 16 août 1690, c'était là ma conviction ; cependant je ne voulus pas l'écrire comme fait historique, avant d'en avoir acquis une preuve certaine. Après bien des recherches, je trouvai l'acte de baptême de Marie Charlotte dans une précieuse collection de manuscrits que M. l'abbé Verreau avait eu l'obligeance de mettre à ma disposition. Jugez de ma surprise, lorsque je lus cette phrase : " le 11 mai 1691, baptême de Marie Charlotte, fille de Charles X., à ce que dit la mère, demoiselle Thérèse Z. " Remarquez ces mots, *à ce que dit la mère ;* c'est une hardiesse de franc-parler officiel qu'on ne se permettrait plus aujourd'hui. Et que dites-vous de la malice qu'il y a dans le nom *Charlotte*, qui rappelle le père, Charles ?

Je compris tout. Ni plus ni moins, les futurs, comme diraient les Métis du Nord-Ouest, avaient *passé devant l'église*. Ils avaient eu tort, certainement ; mais le dictionnaire, lui, encore une fois, avait raison.

***

Elles sont bien justes, ces paroles de la préface qui se lit en tête du premier volume de l'ouvrage de M. Tanguay : " Les dates, les noms, les généalogies sont les éléments de l'histoire. L'historien ne peut rien supposer ; il doit partir du fait. On a dit : rien n'est si entêté qu'un fait. On aurait pu ajouter : rien n'est aussi redoutable qu'un fait ignoré.....Parmi les renseignements dont l'absence peut causer un grand nombre d'erreurs, les plus utiles sans contredit sont ceux

qui constatent l'existence, l'âge, la demeure des personnes qui figurent dans un récit. Nos écrivains salueront avec bonheur, je l'espère, un ouvrage qui abrège considérablement leurs recherches, fera en quelque sorte disparaître les distances et décuplera le temps, si précieux pour leurs travaux. "

J. B. PROULX, Ptre.

LES ACADIENS APRES LEUR DISPERSION[1]

(1755-1775.)

II.

Le 18 novembre 1755, un vent d'orage poussa dans les eaux de la Delaware, trois navires chargés de quatre cent cinquante-quatre Acadiens, parmi lesquels la maladie, causée par les chagrins, les fatigues de la mer et les mauvais traitements, avait commencé à faire des ravages. Plus d'un de ces passagers portaient déjà sur ses traits, l'empreinte de la mort.

La première impression créée dans la Pennsylvanie par la présence des Acadiens fut un sentiment d'appréhension, chez une classe de la population imbue de préjugés religieux. Elle crut au danger d'une conspiration parmi les catholiques irlandais et allemands, enhardis, croyait-elle, par ce surcroit de leurs coreligionnaires. Au millieu de l'irritation excitée contre les Acadiens par ces vagues rumeurs, quelques citoyens de Philadelphie, n'eurent pas honte de proposer de les mettre en vente comme esclaves ; les Acadiens se révoltèrent avec toute la fierté et l'indignation de leur sang français, protestèrent même par des requêtes contre ce criminel projet qui n'eut pas de suite. Heureusement que d'autres citoyens rachetèrent l'honneur de la Pennsylvanie par leur humanité et leurs soins charitables.

La reconnaissance du peuple proscrit a placé le nom du philanthrope Benezet à côté de celui du père Harding, ce missionnaire compatissant dont la charité fut sans bornes et qui put, grâce à sa qualité de prêtre, offrir aux proscrits en même temps que ses aumônes, les consolations de son ministère. Il leur administra les sacrements, leur dit la sainte messe et les assista à leurs derniers instants. Ces cœurs brisés trouvaient aux pieds de ce saint prêtre, la force de pardonner à ceux qui les faisaient mourir loin des leurs, sur une terre étrangère ; mais ils étaient devenus semblables à des plantes arrachées du sol ; ils ne pouvaient plus se reprendre à la vie. Plus de la moitié moururent

---

(1) Du *Paris-Canada*.

peu de temps après leur arrivée [1]. La nostalgie les tuait autant que la misère, comme l'exilé antique, ils expiraient en tournant les yeux vers leur patrie :

"...et dulces moriens, reminiscitur Argos"

III

Dans le Sud, les Acadiens furent reçus avec humanité ; mais le Nord resta fermé à la compassion. Lorsqu'au mois d'août, un parti de soixante-dix-huit proscrits descendirent de leurs bateaux pour se reposer dans une anse de Long-Island, ils furent saisis par ordre de sir Charles Hardy, quoiqu'ils eussent des passeports signés par les gouverneurs de la Caroline du Sud et de la province, en divers villages écartés, où les magistrats eurent ordre d'asservir les adultes au travail et de s'emparer des enfants " pour en faire de bons et utiles sujets ", autrement dit, des protestants [2]. Cinquante neuf garçons et quarante-neuf filles furent ainsi distribués dans les comtés de Westchester et d'Orange.

Quelque dur que fût le sort de ces infortunés, il ne parut pas encore assez au gré de leurs fanatiques ennemis ; l'année suivante, ordre fut donné de les jeter en prison ; et, raconte M. Gilmary Shea, dans tout l'espace qui s'étend depuis Richmond en gagnant vers le Nord, cet arrêt fut mis à exécution. Vers cette époque, un groupe de ces confesseurs de la foi était réuni dans quelques maisons voisines de la traverse de Brooklyn, dont il existe une ancienne vue indiquant ces maisons. En juillet 1756, sept embarcations portant quatre-vingt-dix exilés longeaient la côte méridionale du Massachusetts ; eux aussi, furent arrêtés à leur entrée dans un havre, et dispersés par les autorités locales qui leur arrachèrent les passeports dont ils étaient munis, en maudissant les braves sudistes qui leur avaient montré de la sympathie.

De son côté, la Virginie n'eut qu'une voix pour repousser les Acadiens ; mais cette hostilité même eut pour résultat la rentrée d'une partie d'entre eux en France. L'Angleterre, cédant aux énergiques remontrances des Virginiens, fit transporter trois cents trente-six de ces Acadiens à Liverpool où ils furent retenus sept ans comme prisonniers de guerre. On leur promit la liberté s'ils voulaient apostasier ; un ministre presbytérien leur fut même envoyé pour leur faire cette proposition. Le duc d'York fit la même tentative ; mais malgré qu'un de

(1) *American Catholic Quarterly Review : the Acadian Confessors of the Faith. October* 1884, p.606. Thompson Westcott, *History of Philadelphia.*

(2) *New-York Col, Doc..* vol. VIII, p. 125.

ces malheureux fût déjà mort demisère, ils restèrent tous fidèles à leur foi (1). A la conclusion de la paix, et grâce en partie aux efforts de l'abbé Leloutre, leur ancien missionnaire, ils entrèrent en France où ils obtinrent des terres dans le Poitou, dans le Berry et à Belle-Isle-en Mer où leurs descendants existent encore.

Le Maryland paraît ne s'être pas inquiété des déportés abandonnés sur ses rivages. Il les laissa libres, soit de s'éloigner, soit de se créer une nouvelle existence dans le pays où la présence de catholiques descendants de la colonie de Lord Baltimore, décida un certain nombre à se fixer. Un groupe fit voile vers les Antilles ; d'autres cédèrent à l'invineible besoin de revoir leurs foyers (2). Quelques-uns ne craignirent pas de s'aventurer à travers les immenses fôrets, d'affronter les partis de Sauvages qui les infestaient, afin d'arriver jusqu'au Canada, où ils espéraient retrouver des membres de leur familles dont ils ignoraient le sort. Plusieurs détachements partis d'autres points du littoral avaient entrepris le même trajet.

Au nombre de ces fugitifs était un jeune homme âgé de dix-huit ans, nommé Etienne Hébert, enlevé de la paroisse de Grand-Pré où il habitait le vallon du Petit Ruisseau, dans la concession dite des Hébert. Séparé de ses frères qui avaient été jetés, l'un dans le Massachusets, l'autre dans le Maryland, et le troisième dans un autre endroit, tandis que lui-même, débarqué à Philadelphie, avait été mis au service d'un officier de l'armée, il n'eut pas de repos jusqu'à ce qu'il eût rejoint ses frères qu'il croyait rendus au Canada. Frustré dans ses éspérances, à son arrivée, mais non découragé, il se fit concéder des terres dans la seigneurie de Bécancourt, et repartit en hiver monté sur des raquettes. Après bien des recherches, il eut la joie de les ramener tous les trois ; l'un était à Worcester, l'autre à Baltimore et le troisième dans un village dont le nom a été oublié. Les quatre frères s'établirent voisins l'un de l'autre à Saint-Grégoire où ils ne tardèrent pas à prospérer.

Un jour Etienne Hébert apprit qu'une de ces voisines de Grand-Pré du nom de Josephte Babin, qu'il avait eu l'intention d'épouser, avait été emmenée à Québec où elle vivait, avec une de ses sœurs, sous la protection d'exilés comme elle Malgré une longue séparation, elle ne l'avait pas oublié et n'avait jamais perdu l'espérance de le revoir. Ils se revirent en effet : Hébert, de son côté, lui étant resté fidèle. Ils pleurèrent longtemps au souvenir de Grand-Pré, au souvenir de tant de parents et d'amis morts et disparus. Peu de jours après, ils étaient unis pour ne plus se séparer.

---

(1) *Brynmer's Report on Canadian Archives*, 1881, p. 151.

(2) *American Catholic Quarterly Review : the Acadian Confessors of the Faith, October* 1884 p. 606.

Qu'on ouvre *Evangeline* et l'on verra que toute la trame de ce poème est dans cet épisode, à la seule différence qu'Evangeline ne retrouve Gabriel qu'à son lit de mort.

Les quatre frères Hébert sont devenus la souche de nombreuses et honorables familles répandues au Canada. Huit de ces familles occupent encore aujourd'hui le rang des Hébert dans la paroisse de Saint-Grégoire.

Un grand nombre d'Acadiens s'étaient donné rendez-vous au Canada ; ils y reçurent un accueil fraternel, malgré les temps de misère qu'on avait traversés. De son côté, le gouvernement fit de grands frais pour venir à leur secours. L'abbé Le Guerne, ancien missionnaire des Acadiens, en rend un témoignage particulier dans uue lettre à Mgr de Pontbriand. L'Évêque de Québec était l'écho des sympathies du peuple et du clergé dans la réponse où il exprimait sa profonde affliction pour les infortunes das Acadiens : " Hélas ! ajoutait-il, que de misères à souffrir malgré toute la dépense ! (1)"

Il y eut, malheureusement, quelques Canadiens, indignes du sang français, des misérables de l'école de Bigot et Vergor qui profitèrent de la naïveté des Acadiens pour exercer contre quelques-uns d'entre eux de honteuses extorsions ; mais ce ne furent là que des cas isolés comme il s'en rencontre en tout pays, et qu'il serait souverainement injuste d'imputer à la masse de la population.

Les prêtres de Saint-Sulpice offrirent aux exilés des terres dans leurs seigneuries, leur fournirent des secours et même des animaux pour commencer l'ouverture de leurs fermes. Ce fut l'origine de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. D'autres groupes fondèrent celles de Saint-Grégoire et de l'Acadie, ouvrirent une partie de Nicolet et d'Yamachiche où une des concessions porte encore le nom d'Acadie. A Saint-Gervais et à Saint-Charles, près Québec, les concessions peuplées par les exilés s'appellent encore aujourd'hui *les Cadies*.

Le successeur de Mgr de Pontbriand sur le siège de Québec, Mgr Briand, envoya un de ses prêtres dans les colonies anglaises pour y recruter des familles acadiennes auxquelles il assurait des établissements au Canada. Ce jeune prêtre était un des exilés que l'évêque avait protégé et ordonné tout exprès pour cette œuvre de charité. L'abbé Breau ramena, en effet, un bon nombre de familles qui reçurent des terres auprès de leurs compagnons d'exil à Saint-Jacques de l'Achigan ; l'abbé Breau lui-même devint leur premier curé.

---

(1) *Archives de l'archevêché de Québec. Lettre de Mgr de Pontbriand à l'abbé Le Guerne.* 28 *juillet* 1756.

IV

Sur une ancienne vue de Baltimore, on distingue, près du Palais de Justice, une maison bâtie, paraît-il, dès l'année 1740, par un colon irlandais, Edward Fotterall. C'est dans cette maison inachevée et inoccupée que plusieurs familles acadiennes s'établirent à leur arrivée dans le Maryland. Elles y apprirent bientôt qu'un missionnaire, le Père Ashton, résidait à 15 milles de Baltimore, et elles lui envoyèrent une députation pour le prier de leur accorder l'assistance de son minis tère. La première messe dite à Baltimore, remarque à ca sujet M. Shea eut lieu dans cette maison abandonnée, sur un autel improvisé, en présence d'une poignée de proscrits acadiens et d'Irlandais catholiques. Malgré la proximité de coreligionnaires, les Acadiens ne s'implantèrent cependant pas plus dans le Maryland, que dans les autres colonies où ils furent jetés. Presque tous ceux qui n'y trouvèrent pas une mort prématurée, s'enfuirent dans des contrées plus hospitalières.

Les malheureux Acadiens ont inspiré à un historien américain des paroles émues, qu'il fait bon de citer : " Des sept mille proscrits, dit-il, qui furent ainsi dispersés comme les feuilles par les vents violents de l'automne, depuis le Massachusetts jusqu'à la Georgie, au millieu d'un peuple qui haïssait leur religion, détestait leur pays, se moquait de leur coutumes et riait de leur langage ; il en resta peu comparativement pour grossir le nombre des catholiques de ce pays. En descendant sur ces lointains rivages, ces hommes, qui avaient connu l'abondance et la richesse, se virent montrés du doigt et repoussés comme des vagabonds, réduits à la mendicité ; et ces cœurs brisés, atteints dans toutes leurs affections, ne rencontrèrent que rarement de bons Samaritains pour panser leurs plaies intérieures et verser l'huile et le vin de la consolation sur leurs poitrines endolories (1). "

Lorsque durant l'hiver de 1756, Lawrence se promenait dans les rues d'Halifax avec les chevaux qu'il avait fait voler aux Acadiens, pour son propre usage, il était loin de soupçonner les embarras que lui préparaient plusieurs des colonies, en favorisant le retour de ceux-là mêmes qu'il avait mis tant d'acharnement à chasser de leurs foyers. Aussi, fut-il plongé dans d'étranges perplexités, quand il apprit, au cours de l'été suivant, que des centaines d'entre eux longeaient les côtes de l'Atlantique, avec la résolution bien arrêtée de venir reprendre leurs terres. Cela mettait en question son idée d'effacement complet de la race française dans la péninsule. Il se répandit en reproches et en plaintes amères, adressa même une circulaire aux différents gouverneurs. "Je conjure Votre Excellence, y disait-il, d'employer tous les

(1) *Stevens, History of Georgia*, V. 1, p. 476.

moyens possibles pour empêcher l'accomplissement d'une si pernicieuse entreprise, en détruisant toutes les embarcations que ceux (des Acadiens), qui sont dans notre colonie, peuvent avoir préparées, et de retenir tous ceux d'entre eux qui essaieront de passer dans aucune partie de votre gouvernement, en route pour ici, soit par terre soit par eau(1).

C'est à la suite de cette circulaire qu'eurent lieu, dans les états du Nord, les redoublements de rigueur et les emprisonnements dont j'ai déjà parlé.

V

Lawrence ne fut pas moins implacable pour les débris des Acadiens restés dans la péninsule. Profitant du départ pour Boston d'un régiment américain, il donna au major Prebble qui le commandait, l'ordre suivant qui n'a pas besoin de commentaire :

" Vous êtes enjoint, par les présentes, de jeter l'ancre au cap de Sable, d'y débarquer avec vos troupes, et d'y saisir tout ce que vous pourrez d'habitants et de les emmener avec vous à Boston. En tout cas vous devrez detruire et brûler les maisons des dits habitants, et emporter leurs mobiliers et leurs troupaux de toute espèce ; vous en ferez une distribution à vos troupes, en récompense de l'accomplissement de ce service. Enfin, vous détruirez tout ce qui ne pourrait être facilement emporté (2 . "

Cette invitation au pillage s'adressait à des milices qui avaient fait leurs preuves en ce genre d'exploits : les ruines fumantes qui couvraient la péninsule étaient là pour le dire. Prebble n'eut cependant pas tout le succès qu'il attendait de l'expédition qui lui était confiée. " Le 23 avril, raconte l'abbé Desenclaves, témoin oculaire, un village fut investi et enlevé ; tout fut brûlé et les animaux tués ou pris. " Entre autres exploits, " ils enlevèrent la chevelure d'un des enfants de Joseph Dentremont, aprés avoir pillé et brûlé sa maison (3). " Le reste des habitants eut le temps de fuir dans les bois.

Cette première descente fut suivie bientôt après d'une autre où se commirent de nouvelles dévastations ; l'abbé Desenclaves y fut fait prisonnier avec plusieurs de ses paroissiens.

L'enlèvement de ce missionnaire acheva de décourager ce qui restait de la population du Cap de Sable et des environs, dont le chiffre parait avoir été considérable. Sa position semblait en effet désespérée ;

---

(1) *Archives de la nouvelle-Ecosse*, p. 303.

(2) *Archives de la Nouvelle-Ecosse ; ordre de Lawrence au major Prebble, Halifax, 9 avril* 1786, *p.* 300.

(3) *Archives de l'archevêché de Québec ; lettre de l'abbé Desenclaves, 22 juin* 1756.

elle ne pouvait attendre aucun secours extérieur ; elle éteit réduite à une profonde misère et exposée chaque jour à la destruction. Dans cette extrémité, plusieurs chefs de famille, instruits du caractère humain du nouveau gouverneur du Massachusstts, M. Powell, prirent le parti de lui adresser une humble supplique et d'en appeler à sa générosité. Ils en vinrent jusqu'à promettre de s'engager au service de l'Angleterre, si on l'exigeait absolument.

" Nous, vos humbles suppliants, y disaient-ils, nous vous adressons ces quelques lignes, dans l'espérance qu'elles obtiendront l'heureux résultat que nous en désirons. Nous souhaitons, par dessus toutes choses, que Votre Eccellence ait pitié de nous qui sommes vos semblables, réduits à la détresse, et que vous nous accordiez l'humble demande que nous implorons instamment de vous. Qu'il plaise à Votre Excellence de nous prendre sous son gouvernement et de nous établir ici sur cette terre où nous vivons. Nous regarderons toujours comme une stricte obligation de vous aimer et honorer jusqu'à notre dernier soupir, et nous assurons Votre Excellence que nous sommes disposés de tout cœur à faire tout ce que vous exigerez de nous, autant qu'il nous sera possible. Si jamais aucun dommage est causé dans nos endroits par les sauvages, il devra nous être imputé. Nous sommes en tout environ quarante familles, formant à peu près cent cinquante âmes ; les sauvages qui vivent entre ici et Halifax ne dépassent pas le nombre de vingt, et ils sont disposés aussi à se joindre à nous. Enfin, si par malheur, notre humble supplique n'était pas écoutée, nous nous soumettrons à ce que Votre Excellence jugera à propos dans sa bonté. Et si nous sommes condamnés à être bannis d'ici, nous obéirons à Votre Excellence et nous partirons, quoique ce départ nous soit aussi pénible que la mort (1)."

Le gouverneur du Massachusetts fut ému de ce cri de détresse ; il profita de la présence du général Amherst à Boston, pour lui communiquer la requête des Acadiens. Amherst en fut touché et voulut s'intèresser à leur sort ; mais les pétitionnaires relevaient du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et il convenait de lui soumettre la requête. Pour toute réponse, Lawrence expédia sans délai un navire qui transporta les Acadiens du Cap de Sable en Angleterre, où ils furent retenus prisonniers.

Le cabinet de Londres qui n'avait pas trempé dans l'acte d'expulsion des Acadiens, qui même ne l'avait su qu'après coup, s'était vu forcé d'en subir les conséquences et de laisser Lawrence achever son œuvre de proscription. Le motif qu'il lui en donnait renferme une qualification sévère de sa conduite : " Il n'y a pas, disait-il, de vengeance,

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse, p.* 306.

quelque cruelle et désespérée qu'elle soit, qu'on ne doive attendre d'un peuple exaspéré comme celui-ci a sujet de l'être des traitements qu'il a subis (1)." Lawrence dut se rappeler ces prévisions lorsqu'il apprit les représailles commises sur terre et sur mer par des bandes de proscrits que sa conduite inhumaine avait poussés au désespoir. Des attaques furent dirigées avec succès sur divers points de la péninsule. Plusieurs petits vaieseaux furent armés qui coururent sus aux navires ennemis avec une persévérance et une audace inouïes. Avant la fin de la campagne de 1759, pas moins de seize ou dix-sept vaisseaux, quelques-uns d'un grande valeur, furent capturés et servirent de butin aux armateurs acadiens (2).

VI

Après la chute de Québec (1759), les Acadiens avaient cru qu'ils seraient traités comme les Canadiens, qu'ils auraient part aux conditions faites à ceux de ces derniers qui avaient accepté le nouveau régime. Ils y avaient d'autant plus de droit, qu'ils avaient le plus souffert.

Au mois de novembre 1759, environ deux cents d'entre eux, accompagnés de leurs missionnaires les PP. Cocquart et Germain, descendirent des bois au Fort-Frédéric sur la rivière Saint-Jean. Ils présentèrent au commandant, le colonel Arbuthnot, une lettre attestant qu'ils avaient prêté serment d'allégéance, à Québec, devant le juge Cramahé, et un permis d'aller reprendre leurs terres, signé par Monckton. Ce dernier était le même qui commandait à Beauséjour en 1755, ét qui avait déshonoré ses épaulettes d'officier en exécutant les ordres de bannissement des Acadiens. Etait-ce le souvenir des scènes navrantes qu'il avait provoquées, et le remords de sa conduite inhumaine qui l'avait fait consentir à cet acte de justice? Essayait-il de réparer une partie des malheurs qu'il avait causés, et cet acte fut-il suivi d'autres semblables? On aime à le supposer. Quoiqu'il en soit, sa conduite en cette circonstance contraste étrangement avec celle de Lawrence. A peine celui-ci eut-il reçu les informations d'Arbuthnot, qu'il répondit par un refus insultant. Ne pouvant contester l'authenticité des lettres de Monckton et de Cramahé, il prétendit que les Acadiens n'avaient pu les obtenir que par fraude, et il décida, avec son conseil, instrument toujours docile entre ses mains, qu'ils seraient regardés comme des

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse, p.* 304.

(2) These land ruffians, turned pirates, have had the hardiness to fit out shallops to cruise on our coast, and sixteen or seventeen vessels some of them very valuable have already fallen into their hands. *Archives de la Nouvelle Ecosse. Lettre de Lawrence aux Lords du Commerce, p.* 308.

prisonniers de guerre et transportés au plus tôt en Angleterre. Il eut le soin de tenir cette résolution secrète, afin de les garder autour du fort, et de les avoir sous la main à l'arrivée des navires qui devaient les transporter. Cette précaution était presque superflue, car les Acadiens ayant épuisé leurs dernières ressources, n'étaient plus en état de retourner dans les forêts où ils seraient bientôt morts de faim.

Vers le même temps, un égal nombre de fugitifs des environs de Peticoudiac et de Memramcook, pressés aussi par la famine, vinrent faire leur soumission au colonel Fry, commandant du fort Cumberland (Beauséjour). Ils furent suivis peu après de plus de sept cents autres retirés à Richibouctou, Bouctouche et Miramichi. Fry eut l'humanité de leur fournir quelques provisions, sans lesquelles un tiers d'entre eux seraient morts de faim dans le cours de l'hiver. Mais il n'obtint cette autorisation de la part de Lawrence, que parce que celui-ci y voyait un moyen de les rassembler, de s'emparer d'eux comme prisonniers, selon qu'il avait été décidé dans son conseil, et de les déporter en Angleterre, à l'exemple de ceux de la rivière Saint-Jean. Il exigea des ôtages, comme garanties de la présence au printemps suivant, de tout ce qui restait dans cette région d'Acadiens dont le chiffre s'élevait à douze cents âmes.

Un arrêt du même genre, édicté l'année suivante à Halifax, engloba dans la même proscription un autre groupe de sept cents réfugiés au fond de la Baie des Chaleurs, principalement à Ristigouche. Dès l'ouverture du printemps de 1760, des centaines de ces malheureux proscrits pour la deuxième fois, furent dirigés les uns par terre, les autres par mer, sur Halifax, où les casernes de la ville leur furent assignées pour prison; d'autres furent condamnés par Lawrence à réparer les digues, rompues presque partout par suite de l'abandon où elles avaient été laissées. Ainsi les maîtres de ces domaines, naguère si fortunés, se voyaient maintenant réduits à l'état d'ilotes sur ces mêmes domaines qu'ils étaient forcés de rouvrir de leurs propres mains, à la culture, au profit d'étrangers, avant de repartir pour l'exil.

Ce fut le dernier acte de persécution de Lawrence. La mesure de ses iniquités était comble. Il mourut peu après de la mort des persécuteurs frappé dans la force de l'âge par un mal foudroyant, au sortir d'un bal public donné, paraît-il, en réjouissance de la capitulation de Montréal.

Le Rév. Hugh Graham, ministre protestant d'Halifax, écrivait en parlant des soldats américains, notés d'infamie pour leurs cruautés contre les Acadiens: "On a observé que ces soldats, presque tous sans exception, terminèrent leurs jours misérablement".

Telle fut la fin de Lawrence. Ces châtiments ne rappellent-ils pas ce que raconte Lactance en parlant de la mort des persécuteurs?

Les deux principaux persécuteurs des Acadiens avant Lawrence, étaient morts comme lui misérablement : Armstrong se suicida dans un moment d'aliénation mentale (1739). On le trouva mort percé de cinq coups de sabre qu'il s'était donnés lui-même ; Mascarène finit ses jours dans la disgrâce et l'abandon (1760).

L'Abbé H. R. Casgrain.

Paris, 15 Décembre 1886.

(*A suivre.*)

PASCALE

XXII

Le trajet de Morlaix à Brest, qui dure un peu plus de deux heures, parut aux voyageurs d'une longueur extrême. Pascale, étendue sur les coussins, la tête enveloppée d'une mantille, n'ouvrait la bouche que pour répondre laconiquement, quoique avec une certaine douceur, quand sa sœur ou son père lui demandaient comment elle se trouvait.

—Merci, je ne souffre pas, mais je ressens une fatigue extrême.

—Veux-tu boire un peu de lait ? J'en ai pris pour toi, sœur.

Pascale fit signe que non, puis elle resta un moment tournée du côté de sa sœur, tenant sa main et fixant sur elle ses yeux noirs au regard profond, inquiet, troublé, qui semblait vouloir pénétrer par derrière sa pensée la plus secrète.

—Laissez-moi, Floriette, c'est tout ce que je demande.

Mais elle prononça ces paroles sans dureté, d'une voix lassée dont le son brisé toucha sa sœur. Le baron s'absorba dans la lecture de la *Gazette de France*, le seul journal dont il admît l'existence et qu'il daignât lire, y trouvant l'écho et l'approbation de toutes ses opinions. Mme de Rochemais et sa petite-fille causaient pendant ce temps à voix basse de milles sujets divers, excepté de ceux qui les préoccupaient le plus. La grand'mère connaissait trop parfaitement les idées arrêtées, les opinions préconçues de son gendre en matière de naissance et de rang, pour avoir même la pensée de la possibilité d'une alliance avec les Valrède. Certes, elle avait bien cru s'apercevoir que Floriette plaisait beaucoup à Serge, mais elle avait aussi fort bien remarqué l'espèce de camaraderie établie entre le jeune homme et la belle Anglaise. Si elle avait dû préciser son opinion à ce sujet, il est probable qu'elle eût tranché la question de préférence de ce côté. Pour le moment, l'excellente femme ne voyait qu'une chose : sa petite-fille privée d'une très agréable distraction par un caprice de Pascale, r oissée peut-être de voir sa disgrâce physique mise beaucoup plus en évidence que quand elle restait chez elle, enfermée dans un cercle étroit de famille et d'amis empressés de les lui faire oublier.

" C'est là un sentiment bien naturel, pensait la grand'mère ; mais

alors la pauvre enfant devrait, ou prendre tout à fait le dessus de ces petites humiliations inévitables dans sa situation, ou ne jamais sortir de chez elle. Certes, elle est à plaindre, la pauvre Pascale, mais elle ne sait point s'oublier pour les autres. Elle s'aigrit, au lieu de prendre le grand parti du renoncement. Nous ne trouverons point à la marier, je le crains ! Et que de fois son père m'a répété que jamais il ne marierait la cadette avant l'aînée ! Il se fait degrandes illusions, ce pauvre Hector...Puis cette idée fixe et bizarre d'attendre le retour du roi et sa permission pour établir ses filles, l'aînée surtout, qu'il préfère à l'autre. Ah ! ma chérie Floriette, nous allons un peu voir, cet hiver, à Paris...Et, s'il le faut, nous lui livrerons une grande bataille, à ce père inflexible...Mais, avant tout, c'est Richard que je voudrais voir établi, rangé...Le terrible garçon m'inquiète...J'ai su qu'il dépense un argent fou...Son père le sait-il ? Jamais il n'en parle et cela me tourmente d'autant plus. "

Le coude posé sur l'appui capitonné de la glace de la voiture, le menton dans la paume de sa petite main, Floriette regardait fuir le paysage, s'abandonnant, de son côté, à des rêveries sans fins. Oh ! si elle avait deviné la vérité ? Mais non, peut-être s'était-elle trop pressée de croire à ce qu'elle désirait vaguement au fond du cœur, sans oser se l'avouer, jusqu'au moment où une lumière soudaine s'était faite en elle. Bien sûr, elle se trompait. C'était absurde. Mille menus faits lui revenaient cependant en mémoire...Des attentions de Serge, des demi-mots de Xénie, une foule de choses insignifiantes par elles-mêmes, mais dont l'enchaînement prouvait... Hélas ! une seule chose bien nette ressortait de tout ceci : elle aimait Serge, mais n'osait croire avec certitude que lui pouvait l'aimer. Mais, aussi, pourquoi Pascale avait-elle paru si fachée ?...Cela, impossible de le comprendre, la pauvre enfant étant à cent lieues de soupçonner la vérité. Pascale se fâchait volontiers, elle était si irritable, cette pauvre sœur...sa santé, son malheur, la rendaient ainsi, on ne pouvait lui en vouloir. Quelle tristesse d'être ainsi contrefaite...Et si elle était contrefaite, elle, Floriette, est-ce que Serge pourrait l'aimer quand même ? Non, sans doute.

C'est dans ces différentes dispositions que tous quatre rentrèrent au vieux manoir, ramenant terrible compagnie : l'amour, l'espérance, la jalousie, le chagrin, traînant après eux tout leur cortège d'inquiétudes et d'âpres tourments. De loin, la vieille tour paraissait les attendre, sombre et silencieuse ; tout repos ayant quitté ses mûrs, depuis que, là-bas, s'élevait sa rivale, cette élégante Maison-Belle.

Un billet fort poli du baron informa M. Valrède père de la scission opérée dans la petite troupe des voyageurs, afin qu'il n'éprouvât aucune inquiétude. M. Anthime le reçut aux champs, où il faisait sa tournée.

—Allons, à bas ! cria-t-il à Schamyl, qui sautait après lui, comme s'il eût deviné que son maître allait bientôt revenir. Allons, à bas ! Qu'est-ce qu'il y a là-dessous ? Moi qui m'étais flatté que pendant ces promenades mon fils et la petite alezane auraient l'occasion d'établir des communications, de jalonner un tracé entre eux...Et la voilà qui revient avec son vieux pope de père, tandis que Serge emmène la grande belle fille anglaise ? Ma femme saura bien me conter cela. Hein, qn'en dites-vous, bête distinguée ?

Ainsi directement interpellé, Schamyl s'assit gravement, leva la tête au ciel, et ouvrant toute grande sa mâchoire pointue, garnie de blanches dents de scie, il poussa un long gémissement. M. Valrède, impatienté, lui planta en travers de la gueule un turneps de variété nouvelle qu'il venait d'arracher du champ, pour voir où ça en était.

L'animal, scandalisé de cette familiarité, rejeta la racine et prit sa course vers Trémazan, où il arriva comme une flèche. Connaissant parfaitement les êtres du manoir, toujours grand ouvert, il flaira un instant le sol, puis s'élança dans l'escalier de la grande Tour et poussa vivement de son long museau la porte entre bâillée du petit atelier où Floriette venait d'entrer. Le chien se jeta dans sa robe, lui faisant fête à sa manière ; s'asseyant sur un vieux banc sculpté, à côté de la jeune fille, il posa la tête sur son épaule et resta, digne et tranquille, tout tremblant de joie, poussant de grands soupirs.

Elle riait, lui parlant comme à un vieil ami, comme à une vraie personne.

—Te voilà, mon petit Schamyl ! On a donc su que j'étais de retour ? On a donc pensé à venir me souhaiter la bienvenue ? Quel chien vous êtes ! Un vrai beau chien, plein d'esprit.

—A qui donc parles-tu ? dit Mme de Rochemais qui entrait essoufflée, après avoir péniblement grimpé l'antique escalier de pierre. Elle aimait beaucoup cette pièce.

—C'est M. Schamyl qui a su que j'étais arrivée, et qui vient me présenter ses respects.

Et toutes deux de rire ; la bonne grand'mère remarqua avec plaisir que Floriette avait les joues rosées, les yeux brillants et le rire épanoui sur ses lèvres fraîches.

—Allons, c'est gentil à toi de ne pas bouder pour avoir manqué la fin de cette jolie partie.

—Oh, grand'mère ! dites, est-ce que je suis jamais bougon ?

Peu de jours après le *Dimitri* ramenait, dans l'anse de l'Aber-Bènoit, Mme Valréde et son fils, Gwendoline et sa tante, tous quatre fort satisfaits de leurs excursions, les trois dames principalement.

Dès que le petit canot du yacht aborda près de Maison-Belle, M. Valrède père, accouru avec empressement, tendit la main à missis

Grenville et à sa nièce, puis il enleva sa femme dans ses robustes bras comme il eût pris un petit nourrison, et s'obstina à la porter ainsi jusqu'à la voiture qui devait la ramener chez elle et reconduire les Anglaises au manoir.

—Enfin, vous voilà tous ! Me suis-je assez ennuyé en votre absence, malgré l'arrivée d'un lot de south-down et de mérinos de Rambouillet, pour mes croisements. Ah ! ya ya ! plus souvent que je resterai seul comme un vieux plant de tabac mouillé ! Xénie, tu vas me tout raconter. Pourquoi les voisins vous ont-ils lâchés comme ça ? Qu'y a-t-il là-dessous ? Quelque tour de la grande noire, bien sûr. Hier matin, je l'ai aperçue qui allait chez les Kerguevez ; —des tas de mendiants paresseux, — je lui ai tiré mon chapeau, elle a tout juste daigné me rendre un petit salut, un salut de deux sous. Madame Grenville, je parie que vous me trouvez inconvenant de parler ainsi, tout à fait *crocking ?* Dites le donc, hron.....

Gwendoline riait, sachant combien sa tante était formaliste.

—Oh ! cher monsieur Valrède, répondit cette dernière, j'avais beaucoup d'excuses pour vous.

—Bien bonne. Et pourquoi ? Parce que vous savez qu'au fond je ne suis pas méchant, hein ?

—Oui, un peu cela ; et pouis vous avez une femme et une fils extremely aimiables.

—Bon. Au moins vous dites des vérités, vous. Et puis vous avez une nièce qui est belle personne, un brin superbe, et qui n'a pas peur de la mer, elle !

La voiture éloignée, M. Valrède dit à son fils, en se tenant les côtes :

—Dis donc, je crois que la vieille Anglaise est amoureuse de toi... Ouf ! Hein, Xénie, est-ce assez flatteur ? Si au moins c'était la petite alezane, je serais enchanté. Mais ouiche ! Ces filles de nobles, cela est élevé à vous regarder comme un tas de varech, quand on n'a pas eu plus de deux mille grands-papas depuis les Romains. Hron ! Jusques à quand me fera-t-on soupirer après un lot de petits-enfants ? Dire que j'ai ramassé tant de bon argent pour m'acheter une bru de première qualité et que cela n'en va pas plus vite.

Sans le précieux livre de bord de missis Grenville, on n'aurait jamais eu la moindre notion sur la traversée du yacht le *Dimitri* entre Morlaix et le petit fleuve Breton.

" Pâtie, pâtie seule sur l'immense Océan vert, avec *loui ! !* pas entièrement seule, mais un peu, presque... La maladive Pascale, incapable de souporter l'air maritime, a désiré un retour très soudain at home avec tout sa famille. J'ai regretté, ils sont tous très amiables, mais, je le suppose, petits navigateurs, comme les Français généralement. Mme Xénie,— quel doux suave nom de missis Valrède,— ma très belle nièce

Gwendola et moi-même, nous avons fait délicieuse habitation dans le yacht *Dimitri.* M. Serge, il semblait être un vieil homme de la mer, digne de la royale marine d'Angleterre : le yacht, je pense, était plein d'intelligence avec loui. Les hommes de l'équipage tous habiles à son obéissement...et lui, M. Valrède, toujours si cerrect, un gentleman ! Très beaucoup aimable avec mon beau lis, et moi-même ensemble. Les dix hommes matelots tous beaux, forts et polis. M. Serge, il a tout parfait avec lui. Beau temps magnifique. Non, un peu de pluie ; mais le temps n'est-il pas toujours beautiful quand les sentiments sont heureux. Gwendoline, mon lis blanc, était comme la reine du bateau, M. Serge, il parlait beaucoup avec elle. J'avais alors une pensée subite, oune pensée fort subtile. Etant solitaires un moment, je dis à elle :

" —O Gwendoline my dear, vous semblez fait exprès dans le but pour promener dans ce yacht avec M. Serge toute votre royale existence, car vous apparaissez ici comme une vraie Mermaid anglaise, réelle fille de la mer. Ne pensez-vous pas de cela, chère chose ?

" Elle n'a pas parlé, mais seulement un peu devenue rougie à cette audacieuse supposition. My nièce est toute sincère. S'il lui avait posé la question, elle l'aurait dit à moi. Alors non, puisqu'elle était pleine de silence. Serait-ce donc à moi-même, pour moi-même qu'un jour il poserait la question ? How nice ! quel jour vraiment délicieux !... Mais si la pensée de lui n'était point celle-là véritablement, exactement ? Laissons-nous espérer, mais gâdons notre cœur avec une surprenante surveillance, et l'entière dignité d'une lady. " Mme Valrède, elle me disait aussi quelques plousieurs fois :

" —Combien je suis souhaitant de comtempler, un jour, mon cher fils marié avec une chârmante femme. Ce serait pour moi une joie, une bonheur sans aucune fin...

" —Oh en vérité ! je répondais, certainly, cela est fortement désirable. mais combien difficile pour trouver.

" Non, en vérité, je ne pouis pas exprimer comme cette voyage était chârmant, délicieux, inimitable, royalement satisfaisant !... Ainsi promenait notre reine bien aimée avec son cher Albert, son prince-époux...

" J'avais bien pensé, d'avoir emmené plousieurs toilettes ; et Gwendola dans son yachting, costume de laine toute blanche avec petites ancres rouges brodées, étaient réellement incomparable. My nièce est belle, je l'aime ! je souis très contente. Le monde est oune splendide institution, et le bonheur est sa plus bel ornament. "

XXIII

Les deux familles se visitèrent donc de nouveau ; mais cette excur-

sion, qui eût dû les rapprocher davantage, semblait avoir laissé entre elles un indéfinissable sentiment de gêne et de froid.

Le baron avait repris avec son intraitable voisin ses éternelles discussions sur l'agriculture, les avantages de la noblesse, le perfectionnement des races chevalines, ovines et bovines. Moins que jamais les deux adversaires paraissaient disposés à se faire la plus légère concession ; souvent même ils se quittaient dans un état d'irritation profonde.

De son côté, Floriette renfermait en elle-même ses rêves, ses espérances, et rien dans l'attitude de Serge ne pouvait faire pressentir ni deviner sa pensée intime. Pascale, toujours calme et sérieuse, paraissait planer bien au-dessus des intérêts, des préoccupations qui agitaient secrètement les autres autour d'elle. Gwendoline avait annoncé son prochain départ pour Paris, puis pour l'Angleterre, où elle avait coutume de passer quelques temps chez des oncles et des tantes, à l'époque des chasses d'automne.

Mme de Rochemais n'attendait qu'un mot de son gendre pour partir aussi avec sa petite-fille et retrouver leur douce existence parisienne. Une sorte de trève, d'accalmie régnait donc entre les divers personnages de cette histoire. Mais cette trève mensongère, ce calme trompeur, étaient les précurseurs de tempêtes aussi violentes qu'inattendues pour la plupart d'entre eux.

Mme Valrède, de nouveau très souffrante, passait de longues heures étendue dans la Vérandah du premier étage de Maison-Belle ; le jour était sombre, elle se sentait triste, et regardait sans rien dire son fils qui arpentait lentement le hall, la tête baissée, les bras croisés sur sa poitrine. Schamyl le suivait pas à pas, marchant sur ses talons, avec la régularité d'un automate. Tout d'un coup, comme s'il eût mis fin à quelque discussion intérieure avec ses pensées, Serge saisit un grand coussin et le jetant vivement à côté de sa mère, il s'assit par terre près d'elle. Avec le tact, l'espèce de divination du cœur maternel, Mme Valrède pressentait qu'il allait lui parler de ces choses graves. Elle prit doucement la tête de son fils dans ses mains fines et transparentes et la baisa longuement.

—Mon ours gris chéri, dit-elle, avec tendresse, qu'est-ce donc qui vous tourmente ? Vous n'êtes plus le même depuis quelque temps, surtout depuis une certaine promenade en yacht avec la belle...missis Grenville...

Serge sourit :

—Ma chère mère, répondit-il en l'entourant de ses bras, vous savez que vous avez ma confiance tout entière, et que jamais je n'ai rien entrepris sans prendre conseil de votre cœur et de votre esprit. Je ne vous ai point caché que Mlle de Trémazan avait fait sur moi une très

vive impression, la première fois que je l'ai vue. Toutefois j'ai voulu réfléchir, m'examiner plus longuement, me rendre compte du sentiment qui m'attirait vers elle, m'assurer que ce n'était point un caprice passager et surtout savoir si elle était bien la femme que je devais vous donner pour belle-fille, pour fille.

—Eh bien ? dit la mère qui ne respirait plus, dont les joues pâles se coloraient d'une petite rougeur de joie.

—Eh bien ? tout ce que j'ai appris sur elle, tout ce que j'ai cru deviner de son caractère, de la noblesse de son cœur, de son excellente éducation, ont achevé de me la rendre encore plus chère. M'approuvez-vous, ma mère ?

—Oui, oui, cent fois oui, mon ami ! J'ai cru plusieurs fois que tu lui préférais miss Mountmoreux...qui est une personne également charmante, plus belle, plus riche peut-être...mais non la femme qu'il te faut.

—La très belle et bonne Gwendoline et moi, nous sommes d'excellents amis, de bons camarades, si je puis parler ainsi, car les mœurs de son pays autorisent cette franche amitié entre des jeunes gens comme nous. C'est en causant avec elle que j'ai appris bien des choses sur la famille Trémazan ; elle m'a fait comprendre, apprécier tout ce que vaut Mlle Floriette. C'est elle qui me plaît : je l'aime, je la veux pour ma femme.

—Très bien, c'est mon vrai Serge qui parle ainsi. Mais je crains de terribles difficultés, avec des gens si entichés de noblesse et d'idées mesquines.

—Eh oui, je rencontrerai de grands obstacles. Mais j'aurai pour moi la grand'mère, qui l'adore, qui l'a élevée et lui a communiqué son esprit droit et sain, ses idées pleines de sens et de délicatesse.

—Le baron doit être fort riche, il a sans doute de grandes prétentions à de nobles alliances. C'est un monde d'idées si différentes du nôtre que celui dans lequel ils vivent étroitement enfermés.

—D'après bien des indices, il est à craindre que le pauvre baron ne soit plus près de la ruine que de la fortune.

—Vraiment ! ton père m'en a déjà dit quelque chose, et j'espérais pour eux tous que ce serait un vain bruit. Comment supporteront-ils des revers de fortuue ?

—Richard, le fils, l'aîné des enfants, est un prodigue, et je crois que, pour réparer les brèches faites par lui au patrimoine des Trémazan, son père a voulu s'engager dans des affaires industrielles qui ont mal tourné.

—Où l'as-tu rencontré, ce Richard ? Comment sais-tu tout cela ?

—Je l'ai rencontré, il y a deux ans, à Alger, où je passais en revenant de Tunis ; c'est là que j'ai vu pour la première fois missis

Mountmoreux, dans un bal féerique donné par le gouverneur de l'Algérie. Sa beauté altière, écrasante, attirait tous les regards ; elle dansait avec le capitaine Richard de Trémazan, on faisait cercle pour les admirer. Il venait de partciper à une affaire assez chaude engagée avec des tribus révoltées, il s'était battu comme un enragé et venait d'obtenir la croix et le grade de capitaine ; on ne parlait que de lui, et je vous assure qu'il menait à cette époque une joyeuse existence de succès de tout genre, dépenses insensées, bravoure folle... Il était l'officier le plus recherché d'Alger. L'hiver suivant, je l'ai retrouvé à Paris, c'est lui qui m'a donné l'idée de venir dans ce pays pour notre installation. C'est un charmant garçon. un peu léger, ne connaissant pas le prix de l'argent, surtout quand il a quelque fantaisie en tête ; mais le fond est excellent ; quand il sera moins emporté par le beau feu de la jeunesse, il restera, non seulement un officier très distingué, mais un homme d'un vrai mérite.

—Mais es-tu lié avec lui ? Tu ne me l'as jamais nommé parmi tes amis ?

—Non, pas très lié, répondit Serge avec une nuance d'embarras qui n'échappa point à sa mère ; mais elle savait qu'il eût été inutile de le questionner, s'il avait quelque raison de n'en pas dire davantage.

—C'est dommage, il eût fait un excellent allié pour tes projets.

—Eh, je ne sais trop. Enfin, si les Trémazan éprouvent des revers, le moment sera plus favorable pour moi, le baron deviendra peut-être plus accessible. Notre fortune et celle que j'ai acquise par moi-même est infiniment supérieure à la sienne, je ne puis donc craindre aucune objection de ce côté. Je redoute par-dessus tout les préjugés de la famille au sujet de la naissance.

—Mais..., dit Mme Valrède avec un peu d'hésitation, crois-tu... penses-tu... que Mlle de Trémazan...

—M'aime ?

—Eh oui ; à moi, ta mère, il ne me paraît impossible qu'on ne t'adore pas tout de suite...tu es si bon ! ajouta-t-elle en l'embrassant avec effusion.

—Serge sourit, se laissant aller avec bonheur aux caresses passionnées de cette mère qu'il adorait.

—Je n'en sais rien du tout. Mais il faudra bien qu'elle m'aime ; je le veux absolument.

—Allons, voyons, avouez tout. Lui avez-vous parlé, monsieur le discret ? Vous êtes plus sûr de sa pensée que vous ne voulez le dire. Voyons, qu'est-ce qu'elle t'a répondu ? avoue donc !

—Je vous jure, ma chère mère, que je ne me suis jamais permis de rien lui dire. Nos jeunes filles ne sont pas élevées comme les Anglaises ; on passe pour un malappris si on ne demande pas d'abord aux parents la permission de leur plaire.

—Oh oui ! quand on est assuré d'avance de ce qu'elles pensent ! En ceci, je suis restée Russe. Je ne comprends pas ces subtilités. Enfin, par où vas-tu entamer le siège de la place ? La grand'mère ? veux-tu que je lui parle ?

—Non ! gardez-vous-en bien ; je connais tous les points sensibles de la situation. Il suffirait qu'elle me propasât pour que le baron ne voulût pas entendre parler de mon humble personne.

—Eh bien, va tout droit à lui.

—Encore moins. Je ne le sens pas bien disposé ; son orgueil est incommensurable... et, du reste, il irait tout de suite consulter Pascale, sans laquelle il ne décide rien. Elle ne me pardonnerait jamais d'avoir négligé son influence à laquelle elle tient essentiellement, il faut donc commencer par elle.

—Tant pis, car la pauvre créature me fait l'effet d'une touffe d'orties.

—Très juste ; mais vous savez que si on saisit à poignée cette aimable plante, elle vous pique bien moins.

Mme Valrède rit.

—Alors tu vas bravement...

—Droit au monstre. Elle pense déjà que j'ai compromis sa sœur.

—Quand donc, en vérité ?

Serge raconta brièvement la scène du pont. Sa mère fronça les sourcils.

—Je n'aime pas cela, dit-elle. Toi qui es un homme à l'âme droite et simple, tu ne devines pas une foule de petitesses qui se cachent dans le cœur de bien des femmes. Cette pauvre Pascale doit en vouloir à l'univers entier d'être contrefaite.

—Si, si, je suis bien capable de découvrir ces misères et d'agir en conséquence. Je vais tâcher d'amadouer ma future belle-sœur.

—As-tu parlé de cela à ton père ?

—Pas encore. Je sais qu'il ne désire rien davantage ; il me l'a assez souvent insinué ; son approbation, son consentement, me sont donc assurés ; mais si je lui en parle trop tôt, je crains qu'il ne gâte tout par quelque démarche précipitée. Je ne saurais agir avec trop de circonspection.

—Serge, promets-moi que tu n'auras pas trop de chagrin, si on te la refuse absolument ?

—Si on s'avise de me la refuser ? Ee bien, je l'emmènerai avec vous dans mon yacth, nous ferons ainsi le tour du monde en attendant le consentement du baron.

—Fou ! dit la mère en souriant.

Quelques jours après, Serge fut obligé de s'absenter pendant près d'un mois, pour aller surveiller des intérêts que la famille avait conservés en Autriche.

XXIV

En son absence, les habitants du manoir et de Maison-Belle n'eurent point l'occasion de se visiter, M. Anthime se touvant seul pour surveiller les travaux de tous genre qu'il avait mis en train, et le baron paraissant absorbé, non seulement par le soin de ses terres, mais par de fréquents voyages à Best. Il en rapportait régulièrement une préoccupation évidente et une humeur des moins faciles. Pascale faisait comme d'habitude ses tournées d'église, de pauvres, et s'enfermait des journées entières dans la vieille tour.

Floriette obtint un jour de sa grand'mère, un peu fatiguée par des douleurs de rhumatisme, la permission d'aller seule à Maison-Belle sur son petit poney, pour demander des nouvelles de Mme Valrède, souffrante depuis quelque temps. Le baron était absent, le jeune Valrède aussi ; la grand'mére donna donc son autorisation ; du reste, le pays était d'un sécurité absolue, et de sa fenêtre, Mme de Rochemais pouvait suivre sa petite-fille presque jusqu'à la porte du parc de Maison-Belle. Toutefois elle exigea que le vieux Glory l'accompagnât : Glory était un ancien piqueur, attaché au service du baron depuis longues années.

Floriette alla vite mettre une amazone et, sautant sur le poney doux et docile, elle partit enchantée, suivie à distance par Glory, raide et correct sur son vieux anglo-normand. A la porte du parc, la jeune fille fut toute surprise de trouver Schamyl, gravement assis, et paraissant l'attendre. A sa vue, il fit un bond de joie et se mit à courir en avant, comme s'il eût parfaitement su où elle allait.

Silencieuse et calme, Maison-Belle paraissait déserte ; aucun bruit, aucun mouvement ne s'y faisait entendre. Tout était ouvert, on pouvait y entrer librement, tant la confiance était grande dans un pays si sûr, où jamais on ne voyait mendiants à figure sinistre errant par les chemins. Les domestiques même vaquaient à leurs occupations, car personne ne se présenta pour recevoir la jeune fille.

Jetant la bride de son poney à Glory, elle monta légèrement l'escalier et s'arrêta sur le vaste palier, devant la porte du grand hall où elle savait que ce tenait d'habitude Mme Valrède. Au moment de frapper elle hésita : peut-être suis-je indiscrète d'arriver ainsi, pensait-elle ; je ne pense jamais qu'à suivre mon premier mouvement... on a beau dire que c'est le meilleur, encore faut-il ne gêner personne. Si je m'en allais ? Mais une impulsion secrète la poussait à rester ; le lévrier, qui ne quittait pas la longue traîne de son amazone, semblait lire dans sa pensée, car il s'approcha de la grande porte de chêne bruni et gratta sans cérémonie avec sa longue patte fine. Mme Valrède vint lui ouvrir.

(*A continuer*) PIERRE GAEL.

JUGEMENTS ET SENTENCES DU CONSEIL SOUVERAIN.

L'honorable Jean Blanchet, secrétaire provincial, fait imprimer avec goût les Jugements et Sentences du Conseil Souverain de Québec, une institution qui remplissait parmi nous, sous le régime français, le rôle de nos parlements actuels, ou à peu près. C'est surtout dans l'ordre judiciaire que ce corps important exerçait ses pouvoirs, aussi les pièces que l'on nous présente aujourd'hui sont-elles en grande majorité des arrêts, qui renversent ou sanctionnent les décisions des tribunaux subalternes.

Les *Jugements et Sentences* sont donc une mine à exploiter pour les amateurs de l'histoire du Canada. Trop longtemps ils ont été tenus dans l'ombre ; enfin la lumière se fait ; nous allons pouvoir les étudier. Ce genre de publication pourrait s'étendre aux archives de nos anciennes Cours de justice. Ce que nous avons publié, depuis trente ou quarante ans, n'est rien en comparaison de ce qui nous reste à imprimer. Le moment viendra où toute notre histoire sera ainsi réunie en volumes et placée sous les yeux de nos compatriotes, et alors, mettant de côté les historiens, chacun de nous pourra se faire une idée des événements qu'il désire connaître. Tant de pages ignorées du vulgaire vont être connues. Les secrets du passé ne seront plus des secrets. L'analyse des phases successives de notre histoire deviendra possible à tous les lecteurs. Un fait qui donne la clef d'une situation sera entre les mains de tout le monde. Aucun peuple ne se trouvera aussi riche que les Canadiens sous ce rapport. Travaillons à cette noble tâche et ne faiblissons pas !

***

Quelques tentatives ont déjà été faites dans cette direction, mais l'ignorance de ceux qui essayaient de se rendre utiles en publiant des pièces qu'ils ne savaient pas lire, qu'ils ne comprenaient aucunement et qu'ils transformaient sans s'en douter, a fait presque autant de mal que de bien.

A part le *Journal des Jésuites*, et les publications de la *Société Historique* de Montréal, où est le manuscrit que nous n'avons pas massacré en le publiant ? Sont-ce les collections des *Titres Seigneuriaux*, des

Edits et Ordonnances, des manuscrits relatifs à la Nouvelle-France? Hélas ! tous ces papiers ont été copiés à la diable, imprimés de même et ne sont utiles que pour nous guider dans la recherche des originaux.

Les *Titres Seigneuriaux* fourmillent d'erreurs typographiques, de noms tranformés, de répétitions, d'omissions, de mélanges incompréhensibles pour tout autre qu'un historien.

Une pièce est signée : " Lamy, Dupuis, Bégon. " Eh bien, M. Lamy l'a signée en 1647 ; mais MM. Dupuis et Bégon ne l'ont vue que soixante ans plus tard. Qui va, à première vue, démêler cela? Il y en a une centaine, imprimées avec aussi peu de précaution.

M. Duguay devient M. Duquoy ; le " bord " prend la place du " bout " : la compagnie Houel se corrompt en Haued ; Le Sueur figure sous le nom de Desuève ; madame de la Touche est devenue madame de la Souche ; Jalleau n'est plus que Jutreau ; Ameau est écrit Arneau ; Robineau apparait comme Babineau ; Paulin en lieu de Poulin ; Margaune remplace Margane ; le " fief " pour le " fleuve " ; Gaudron à la place de Gaudzon ; Susart pour Fafart— et c'est avec cela que nous écrivons l'histoire !

***

Le gouvernement de la province de Québec est bien inspiré en entreprenant ce travail. Il est nécessaire qu'il le surveille de près, comme il se montre disposé à le faire, afin de le rendre aussi présentable que possible. De copieuses annotations en rehausseraient la valeur. Je serais le dernier à manifester du mécontement, mais je veux être le premier à dire les choses telles qu'elles sont. On pourrait faire mieux : faisons mieux.

Si M. John Langelier ne figurait pas ici en qualité de fonctionnaire, je le féliciterais de son talent à lire les anciennes écritures. C'est un art en soi et un art qui demande de l'étude ! Il y a les encres pâlies, les papiers éteints ou usés, les abréviations, les caprices de l'orthographe, l'emploi des lettres inutiles, les formes de la calligraphie, les mauvaises constructions de phrase, l'emploi de termes devenus hors de modè, les signes de ponctuation insolites, l'usage irrégulier des majescules, tout un monde de difficultés que le vulgaire ne soupçonne pas. Ceux qui se figurent que les contemporains de Molière et de Racine écrivaient tous " la langue du grand siècle " se trompent étrangement.

Ces *Jugements* donnent intégralement le texte de la décision du Conseil. Parfois, le lecteur ne peut deviner le sujet du litige. J'aimerais à voir ce qu'il y a dans le dossier ; le moindre extrait de ce dernier nous mettrait sur la piste. Pour combler ces lacunes, il nous faudra recouvrir aux archives de Québec.

***

Voici le premier volume. Il va de 1663 à 1675.

Tout document a sa valeur, si on le reporte à la date qui lui convient. Les petits procès des marchands de 1663 à 1665 par exemple, seraient insignifiants à notre époque : ils nous racontent les misères du temps ; ils peignent un côté de la situation d'alors. Ceux que nous présentent les *Jugements* doivent-être consultés dans cet esprit. Trois faits principaux y dominent : 1o le haut prix des marchandises de France ; 2o les tarifs imposés aux marchands ; 3o les désordres occasionnés par la vente de l'eau-de-vie aux Sauvages.

Depuis le commencement de la colonie, le commerce avait été entre les mains des sociétés ou de certains individus qui l'exploitaient sans égard pour les colons. Ces marchands possédaient les navires qui visitaient Québec une fois par année. Le roi avait exigé d'eux, en 1661 ou 1662, qu'ils transportassent des hommes et des familles qui désiraient ou travailler au Canada durant quelques années ou y demeurer tout-à-fait. La mauvaise volonté de ces trafiquants causait bien des embarras, car ils ne visaient qu'aux bénéfices de la traite. La prospérité future de la Nouvelle-France leur importait très peu. Pour se refaire des dépenses ou des frais de transport de leurs passagers, ils surchargeaient leurs marchandises. Le Conseil tentait continuellement de les ramener à des taux raisonnables et pour cela ordonnait qu'ils exposassent dans leurs magasins la liste des prix des articles offerts en vente ; mais les abus surgissaient constament malgré ces précautions. Aux plaintes des habitants sur ce sujet se joignaient les désordres que la vente des boissons enivrantes causait parmi les indigènes. La liberté de traiter de l'eau de vie était complète du moment où il s'agissait d'un commerçant reconnu. Si la défense d'en importer dans le pays eut été promulguée, la contrebande, si difficile à cette époque, n'eut pas fait brêche dans les réglements— mais on partait du principe qu'il fallait se procurer des pelleteries—et pour les avoir, la boisson était le plus efficace engin de troc. On vendait donc partout de l'eau de vie—et l'on se lamentait sur les résultats fâcheux qui en résultaient pour la morale.

Charles Aubert de la Chesnaye ayant affermé la traite, recevait les revenus provenant de cette source. Lorsque le conseil avait besoin d'argent, il tirait sur Aubert, comme nous faisons aujourd'hui à l'endroit de notre banquier.

La plupart des marchands venaient de la Rochelle. Plusieurs étaient protestants. Si j'en juge par leurs noms presque aucun d'eux n'a laissé de famille parmi nous.

On est frappé du grand nombre de procès qui figurent aux registres du Conseil Souverain de 1663 à 1665 inclusivement, mais il est bon de se rappeler que ces trois années sont à cheval sur la dissolution des Cent-

Associés et la prise de possession des affaires de la colonie par le roi. Ces procès roulent tous en effet, sur des matières de commerce. C'était un régime qui finissait ; des marchands qui réglaient leurs comptes ; des habitants qui luttaient contre le monopole mourant. Les petites transactions qui encombrent les registres du Conseil n'ont pas d'autres sources. L'esprit progressif n'y est pour rien. A chacun son dû avant que de fermer boutique : voilà quel était le mot d'ordre du jour.

Deux lettres écrites par le Conseil et adressées à Colbert sont remarquables en ce qu'elles disent la vérité sur la situation de la colonie.

Dans la première on y explique le choix des colons ; dans l'autre l'apropos de rendre le commerce libre. Malheureusement, sur ce dernier article, les idées européennes étaient fausses. Les ministres ne pouvaient se figurer que la colonie put se soutenir par elle-même. Cette erreur a régné non seulement durant tout le régime français mais jusqu'à 1840 et même plus tard.

J'ai observé que le Conseil Souverain est rarement saisi d'appels venant des Trois-Rivières ou de Montréal. Etait-ce à cause de la distance à parcourir? Probablement oui. Dans les greffes des deux villes que je viens de nommer, j'ai vu nombre de procès et je conclus de l'examen de l'ensemble que les intéressés aimaient mieux s'en tenir au premier jugement que de reporter leur plaintes à trente et à soixante lieues par des chemins assez peu commodes—en canot ou en carioles.

Les habitants de Québec et des environs, se trouvant plus près du pouvoir, ne se faisaient pas faute de lui confier leurs affaires. Aussi voit-on qu'ils encombrent les séances du Conseil à propos de tout. En de certaines circonstances, plusieurs des conseillers se trouvant parents des intéressés dans ces litiges, quittaient leurs sièges et substituaient des "bourgeois" à leur place pour entendre les causes.

C'est de Québec que partait la direction du pays. Le Conseil Souverain se trouvait omnipotent en quelque sorte. Ses membres étaient choisis dans le groupe des habitants de la capitale. Il est vrai de dire qu'on y appelait toujours des hommes de capacité.

***

Il est assez curieux de voir les agissements de la population de Québec au sujet du syndic. On semblait ne pouvoir se passer de ce représentant de la "communauté". En plus d'une occasion, il parle au nom de toute la colonie. Rome n'est plus dans Rome, il est tout dans Québec. C'était, effectivement, la tête du pays. Les cabales jouaient un rôle marquant dans l'élection du syndic. Lemire, Charron, Le Gardeur de Repentigny, l'un ouvrier, l'autre marchand, le dernier de famille noble et seigneuriale, ont tour à tour occupé ce poste durant

les années en question, Le Gardeur est celui qui y a le moins brillé. Le beau rôle est à Lemire.

***

La justice s'administrait " en bon père de famille ", serrant de près la coutume de Paris lorsque la chose était possible. On évitait les frais de cour d'un commun accord. Le tribunal mettait souvent les parties face à face, après un premier plaidoyer, et les invitait à s'entendre et à reparaître dans huit jours, d'après l'idée qu'un arrangement quelconque vaut mieux que le meilleur procès. Un conseiller était ordinairement nommé pour conduire l'entente entre les plaideurs. Il en résultait un grand bien pour tout le monde.

Les petits détails qui concernent, par exemple, la réparation de la galiote destinée à aller au devant de M. de Tracy, pourront sembler inutiles, cependant ils nous permettent de relever les noms d'une foule de personnes, ouvriers pour la plupart, qui se trouvaient dans le pays à cette époque. Comme rien n'est perdu dans l'histoire d'un peuple qui possède déjà le dictionnaire généalogique de M. l'abbé Tanguay, nous ne devons pas reculer devant ces notes qui complètent la liste des Français venus ici pour s'y fixer à demeure ou pour un bref séjour.

Grâce aux travaux de M. l'abbé Tanguay, nous sommes en état d'indiquer les lieux d'où sont venus les trois quarts des colons du Canada. Des pièces comme les *Jugements et Sentences* du Conseil Supérieur nous mettent en mesure d'ajouter aux renseignements fournis par le savant abbé, et, dans bien des cas, la date de l'émigration des personnes s'y trouve consignée, ce qui est assez important.

J'ai relevé avec soin les professions et surtout les métiers, afin de montrer une fois de plus que nous ne manquions pas de cette classe de gens. Jusqu'a nos jours, on s'est borné à consulter les recensements et on en a inféré que les artisans étaient rares. Un recensement ne dit jamais tout ce qu'il pourrait dire.

Sur le chapître des mœurs, nous pouvons être tranquilles. Il se rencontre peu de cas graves. On est plus étonné de la rigueur de la justice. Pour une peccadille, le bourreau vous coupait l'oreille ou le poing, ou vous faisait enfourcher un cheval de bois avec des poids de dix livres à chaque pieds, pendant trois heures. Et puis, comme s'exprimait en 1663 M. Pierre Boucher, " on sait aussi bien pendre en ce pays qu'en France. "

L'année 1666 ne renferme qu'un seul acte du Conseil Souverain. On en avait fini avec les Cent-Associés et le nouveau régime, celui de la compagnie des Indes, ne se dessinait pas encore.

***

Ce volume s'ouvre avec ce que l'on est convenu de nommer l'époque de Colbert, laquelle, pour le Canada, s'étend de 1663 à 1675, une douzaine d'années toutes remplies de sa bienveillante influence. Le grand ministre vécut et resta au pouvoir sept autres années, mais Louis XIV, absorbé par la politique européenne et tout entier à ses projets de conquête, ne secondait plus son conseiller. Les mesures arrêtées par le Conseil Souverain de Québec, presque sous la dictée du ministre, appellent l'attention : ce fut l'adolescence de la colonie ; le malheur est qu'on ne poussa pas l'application du système jusqu'à l'âge d'homme. Nous fûmes laissés trop tôt à nous-mêmes : avant l'expérience complète et avant la création de toutes les ressources nécessaires pour nous soutenir. De cette œuvre manquée, il sortit néanmoins un petit monde étonnant par sa vigueur, son audace, ses entreprises, ses vues d'avenir et sa vitalité ! Si nous eussions continué à recevoir des secours de France jusque vers la date du décès de Colbert, alors que Louvois, tout à la guerre entre les puissances, remplaça la personne de son rival, le Canada eut fait à lui seul une Nouvelle-France durable et à l'abri de la conquête anglaise. Même chose pour l'Acadie.

C'est en partie l'étude de nos origines qui s'offre dans ces pages curieuses. Faisons-là attentivement, par le menu, par tous les détails qui nous sont révélés ici. En y travaillant nous ne perdrons pas nos peines et la postérité nous en remerciera.

***

Plusieurs mois se sont écoulés depuis que les lignes ci-dessus sont écrites. Au moment de les publier, il est juste d'ajouter que nous avons maintenant trois volumes des *Jugements et Sentences*, allant jusqu'à l'année 1700. Ce sont là des richeses que tous les chercheurs apprécient déjà.

Détachons-en des citations qui se rapportent à un fait peu connu dans ses détails, bien que Garneau en ait parlé.

M. de Frontenac, revenu de France l'automne de 1689 pour reprendre les rênes de l'administration, s'était abstenu de faire acte de présence au Conseil, évidemment parcequ'il avait sur le cœur quelques unes des anciennes difficultés mal éteintes entre lui et certains Conseillers. La guerre recommençait. Au mois de janvier 1690, le gouverneur avait lancé trois partis armés contre les colonies anglaises. Il était étrange de voir en ces circonstances, le Conseil siéger dans le nouveau palais de l'intendant à Saint-Roch de Québec, et le gouverneur rester au château Saint-Louis (terrasse Frontenac) tout comme si le Conseil se promenait au Japon.

Le 20 février 1690, nous lisons au registre du Conseil :

Ce Jour le Procureur General du Roy A dit que sur ce qu'il representa au dernier Jour Que depuis l'Enregistrement des lettres de Monsieur le Comte de Frontenac Gouuerneur Et Lieutenant general pour sa Majesté En ce pays, Il n'estoit point Venu Encore prendre sa place au Conseil quoy quil y ait déja du temps, Et que luy Procureur general l'en ayt Inuité plusieurs fois, Et que mesme Monsieur l'Intendant luy a dit l'auoir aussy fait, Ce qui luy auoit donné lieu de Juger quil attendoit quelque chose de la part de la Compagnie, Pourquoy luy Procureur general auoit Estimé quil auroit Esté apropos de deputer quelqu'vn de Messieurs pour l'Inuiter de venir prendre Sa place, Et qu'Enconsequence de ce que la Compagnie l'auoit chargé de voir Mon dit sieur le Gouuerneur, de presentir qu'elle pouroit Estre son Intention Et ce qu'il desireroit qui fut fait, Il se seroit transporté pardeuers luy Et lui auroit rendu compte de ce qui s'estoit passé a cet Esgard, Mais quil ne luy auroit fait autre Reponse, sinon que ce Conseil sçauoit ce quil auoit a faire, Et que lors que le seruice du Roy l'appelleroit au Conseil, Il s'y trouueroit.

Par cette reponse luy Procureur General croit auoir lieu de Juger que mon dit sieur le Gouuerneur attend quelque honnesteté de la Compagnie, Et comme Il seroit a desirer quil Vint prendre sa place, Et que d'ailleurs Comme le Conseil ne tient plus sa sceance au Chasteau St Louis, Mais bien au Palais ainsy que sa Maj^té^ l'a Ordonné, Et que Jusqu'à present Il n'y a pas d'vsage, n'y rien de reglé sur la maniere dont on doit receuoir les Gouuerneur generaux de ce pays En ayant Esté vzé defferremment, Luy Procureur gen^al^ estime quil Est a propos que la Compagnie y pouruoye, Et, a cet effet qu'elle députe tels de Messieurs quil luy plaira pardeuers mon dit sieur le Gouuerneur pour l'Inuiter de Venir prendre sa place, Et luy marquent le desir qulle a de l'y voir, luy Faire connoistre la maniere dont la Compagnie se dispose a le receuoir pour sçauoir sil l'aura agréable, Et le jour quil luy plaira de la venir prendre. Surquoy voulant deliberer. Le Conseil s'est fait representer les Registres afin de voir la maniere dont on En a cy deuant vzé depuis la declaration du Roy du cinquiesme juin 1675. Et a remarqué qu'en l'année 1682. apres l'Enregistrement des lettres de Monsieur de Labarre cydeuant Gouuerneur General, La Compagnie se leua sans quil paroisse aucune deliberation, alla audeuant de luy Et l'ayant rencontré Enuiron a trente pas hors du Chasteau, le pria de venir prendre sa place, Ce quil fit apres que la Compagnie fut rentrée ; En 1685. Monsieur le Marquis de Denonuille estant venu releuer le dit sieur de La Barre, Et apres l'Enregistrement de ses lettres, sur l'aduis quil estoit dans le Cabinet du dit sieur de La Barre Au Chasteau, Trois Con^ers^ furent deputez pour aller au deuant de luy le prier de venir prendre sa place, Ce qu'ayant esté fait Et rentrez, Il auroit pris sceance.

d'ailleurs le dit sieur de Denonuille ayant a l'Instant marqué a la Compagnie quil auoit Inuité Monsieur de St Vallier nommé par sa Majesté a l'Euesché de Québec de Venir prendre sceance, quil estoit resté dans le Cabinet du dit sieur De laBarre n'ayant pas Jugé apropos d'Entrer quil n'eust sceu les sentimens de la Compagnie d'autant quil n'auoit pas apporté de France le breuet de sa nomination, Et sur ce que le dit Sieur Denonuille Certiffia qu'en Effet le dit sieur de Saint Vallier Estoit nommé au dit Euesché, Et que sa Majesté auroit agreable qu'on Eust de grands Esgards pour luy, Il fut arresté que le dit sieur St Vallier viendroit prendre sa place, Et En mesme temps furent deputez deux Con^ers pour l'en aduertir Et le prier d'y venir, Et Estant Entré auec les dits deputez, Il prit seance En la place de l'Euesque de Québec. Et En l'année 1688, au retour de france du dit sieur de Saint Vallier, Estant sacré Euesque, Après auoir esté deliberé sur ce qui estoit a faire a son Esgard, Il fut arresté que quatre Conseillers iroient de la part de la Compagnie le complimenter, Et se transporteroient a cet effet En son Pallais Episcopal lorsqu'il sy seroit rendu apres les Ceremonies de la Cathedralle (Cela fut ainsy executé). Quant a Messieurs les Intendans, la dite année 1682, apres l'Enregistrement des lettres de Monsieur de Meulles, portant sa Commission d'Intendant Et de presider En ce Conseil, Et suiuant la dite declaration de 1675. de faire les fonctions des premiers Presidens des Cours souueraines du Royaume, La Compagnie deputa deux Con^ers pour l'aller prier de venir prendre place, Ce qu'ayant Esté fait, Il auroit pris sceance, Et En gbi^e quatre vingt six. les lettres de Monsieur de Champigny, presentemen Intendant portant sa commission Et de presider En ce dit Conseil ayant Esté Registrées Le Conseil ayant apris qu'il estoit dans l'vne des Chambres du dit Chasteau Saint Louis, deputa aussy deux Conseillers pour l'aller receuoir, Et sur ce que le dit Sieur de Meulles prit congé de la Compagnie, deux autres Conseillers furent deputez pour le conduire, Ce qu'ayant fait hors de la Grande Salle, Et Iceux rentrez, Et Ensuite les deux premiers auec le dit sieur de Champigny qui auroit pris sa place a la Gauche de Monsieur le Gouverneur. Et sur ce deliberé ; A esté arresté que quatre Conseillers se transporteront au dit Chasteau pardeuers Monsieur le Comte de Frontenac pour l'Inuiter de Venir prendre sa place, Et a cet effet ont esté nommez les sieurs de Villeray premier Conseiller damours, Dupont Et Depeiras aussy Con^ers Lesquels ont esté aduertis de tascher de sçauoir le sentiment de Monsieur le Gouuerneur sur la maniere de sa reception au Conseil afin de sy conformer autant quil sera possible, le tout sous le bon plaisir du Roy. Et pour garder a l'auenir vn Ordre vniforme, tant pour l'entrée de Messieurs les Gouuerneurs Generaux, Et leur reception En ce Conseil, Comme aussy a celles de Messieurs les Euesques, Et Intendans, Que

mon dit sieur le Gouuerneur, Et Monsieur l'Intendant sont priez d'en Escrire a Sa Majesté Et la supplier de faire sçauoir ses intentions sur la maniere que la Compagnie doit obseruer, les Cas arriuant.

BOCHART CHAMPIGNY

Du Lvndy vingt sept feburier 1690

LE CONSEIL ASSEMBLÉ où Estoient Monsieur l'Intendant
MAISTRES
Louis Roüer de Villeray premier Conseiller
Mathieu damours DeChaufour
Nicolas dupont de Neuuille
Jean baptiste de Peiras
Et Charles denys de Vitré Conseillers

SUR CE QUI a Esté dit par Me Loüis Roüer de Villeray premier Coner qu'Enconseqce d'Arrest du 20e de ce mois, s'estant transporté au Chasteau St Louis auec Maistres Mathieu damours Deschaufour, Nicolas Dupont Et Jean baptiste Depeiras aussy Coners pardeuers Monsieur le Comte de frontenac Gouuerneur Et Lieutenant general pour le Roy En ce pays, Ils luy auroient, par la bouche du dit St de Villeray, dit ce qui suit. Nous venons de la part du Conseil pour vous Inuiter d'y venir prendre vostre place, Ce qui a Empesché de le faire plus tost, C'est la difficulté ou la Compagnie s'est trouuée sur l'ordre qu'elle deuoit tenir a vostre reception, par ce que jusqu'à présent Nous Nauons rien de reglé pour la maniere qne l'on doit garder a celle de Messieurs les Gouuerneurs, non plus qu'à celles de Messieurs les Euesques Et Messieurs les Intendans ; Et comme la Compagnie Eust Esté bien aize, auparauant de sçauoir vostre sentiment sur ce qui vous concerne afin de s'y conformer de tout son possible, Elle En auoit chargé Monsieur le Procureur general dans la pensée Monsieur que vous pouriez vous En ouurir a luy, Et neantmoings Il a rapporté a la Compagnie que vous En ayant parlé, Vous ne luy auiez fait autre reponse, sinon que le Conseil sçauoit ce quil auoit a faire, Et que Vous y Viendriez quand le seruice du Roy Vous y appelleroit, si bien que la Compagnie En nous chargeant de Vous prier, Monsieur, de Vouloir bien luy marquer le Jour quil vous plaira de venir prendre vostre place, Nous a Encore recommandé de Vous demander les veües que Vous pouriez auoir sur la maniere dont Vous Estimez y deuoir estre receu, dans l'assurance que nous vous donnons quelle est dans le sentiment de vous rendre auec plaisir tout ce quelle Vous doit, Que mon dit sieur le Gouuerneur leur auoit fait connoistre par sa reponse quil auait lieu de sestonner de l'oubly du Conseil, Et qu'auregard de la maniere dont

Il y deuoit estre receu, Cestoit a la Compagnie de luy En faire la proposition apres qüoy Il verroit ce quil auroit a faire, Que cependant Il la remercioit de la deputation qu'elle luy auoit faite, Et aux deputez d'y estre venus de sa part, Et sur ce deliberé. A esté arresté qu'il sera deputé pardeuers mon dit sieur le Gouuerneur pour luy dire que la Compagnie Estoit de sentiment de luy rendre tout l'honneur qui luy était possible, qu'elle se proposait lors qu'il luy feroit sçauoir quil y viendroit prendre sa place, de Commettre quatre Conseillers pour aller audeuant de luy, afin de le receuoir au haut du degré de ce Palais Et de l'Introduire En sa place, Et a ses fins commis le dit sieur de Villeray Lequel s'est a lInstant transporté au dit Chasteau,

Et Le dit sieur de Villeray de retour, A dit, qu'il auoit Expozé a mon dit sieur le Gouuerneur le sujet de sa députation, Et marqué que la Compagnie Estoit dans le sentiment de le receuoir auec tout l'honneur qu'elle est En pouuoir de luy rendre quand Il luy plairoit d'y Venir prendre sa place, Qu'a cela Il auoit fait reponse que ce n'estoit pas la maniere dont les Cours souueraines du Royaume En Vsoient En cas pareil, Et sur ce qu'il auoit representé a mondit Sieur le Gouuerneur que la Compagnie n'ayant aucune regle certaine jusqu'a present, Elle n'auoit rien negligé pour sinstruire de la maniere qu'elle se deuoit comporter En cette occasion, jusqu'a Examiner l'ordre que le Parlement de Paris auoit tenu lors que Sa Majté auoit esté pour la premiere fois prendre sceance dans son Lit de Justice, Et que partout ce qu'elle auoit pû connoistre, Elle Estoit demeurée persuadée que la proposition qu'elle luy faisoit auroit pû luy estre agreable ; Que cependant Il pourroit l'assurer que la Compagnie ne s'estoit rien prescrit de positif, Et que par ce quil Jugeoit des sentimens où Il l'auoit veüe, sil auoit agreable de luy Faire connoistre l'ordre qui s'obseruoit En france, Elle ne desiroit que de sen refferer a ses sentimens ; A quoy mon dit sieur le Gouuerneur n'auroit repondu autre chose, sinon que la Compagnie pouuoit s'en Informer de Monsieur l'Euesque de Quebec Et autres qui pouuoient le sçauoir, Surquoy deliberé, A esté arresté que Monsieur l'Euesque sera prié de venir prendre sa place afin que la Compagnie puisse sçauoir de luy les connoissances quil peut auoir sur ce dont Il s'agit.

BOCHART CHAMPIGNY

Du Lundy sixiesme Mars 1690.

LE CONSEIL ASSEMBLÉ ou Estoient Monsieur l'Intendant
MAISTRES
Loüis Roüer de Villeray P. Conr

Charles Le Gardeur de tilly
Mathieu Damours Deschaufour
Jean baptiste de Peiras
Charles Denys de Vitré Conseillers
Et françois Magdeleine Ruette Dauteüil Procureur General du Roy.

Monsieur LIntendant Ayant dit qu'Enconsequence de L'arresté du vingt Feburier dernier, Il a parlé a Monsieur l'Euesque, Et la Inuité de Venir prendre Sa place, afin que la Compagnie puisse sçauoir de luy la connoissance qu'il peut auoir Sur ce qui doit Estre pratiqué pour la reception de Monsieur le Gouuerneur, lors qu'il viendra prendre sa place En ce Conseil, mon dit sieur l'Euesque luy fit reponse qu'il ne le sçauoit pas, Et prioit la Compagnie de le dispenser venr prendre sa place. Oüy le Procureur general du Roy. A esté arresté que Le Sieur de Villeray se transportera presentement pardeuers Monsieur le Gouuerneur pour luy faire la proposition de la part de la Compagnie, que quatre Con^ers^ Iront le prendre au Chasteau pour l'accompagner si lauoit agreable de venir prendre sa place au Conseil, Et que si Monsieur le Gouuerneur n'auoit pas cette proposition agreable, de proposer tout ce quil desireroit qui soit fait pour sa reception lorsquil viendra prendre Sa place, Et determiner ce dont Il sagist par le dit sieur de Villeray auec Monsieur le Gouuerneur, Et l'Arrester En sorte que cela finisse vne fois afin quil soit satisfait En ce quil desire, Et que cette Compagnie ayt le contentement de le voir En sa place quand Il aura agreable de la venir prendre.

BOCHART CHAMPIGNY

Le dit sieur de Villeray Estant de retour, a dit qu'Enconsequence de sa deputation, Il auoit rendu compte a Monsieur le Gouuerneur de l'arresté cydessus, Et qu'a cela Il luy auroit repondu que comme Il auoit apris que l'on auoit Escrit sur ce qui sestoit passé. Il demandoit qu'on luy portast tout ce qui anoit Esté Escrit Et arresté, Et qu'on luy fist sçauoir la maniere dont Il y seroit Encore receu quand Il y viendroit dans la suite apres la premiere fois.

Surquoy Monsieur l'Intendant auroit dit qu'il croit que le Conseil auoit fait les propositions les plus honnestes qu'il pouuoit pour la reception de Monsieur le Gouuerneur. Et qu'en attendant qu'il ayt plû a sa Maj^té^ de faire vn Reglement, Il ne croit pas que le Conseil deubst rien changer dans ce qui auoit Esté pratiqué Jusqu'a present lors que que Messieurs les Gouuerneurs y estoient Venus aux Jours Ordinaires, Et Ensuite s'est retiré pour laisser delibere la Compagnie Comme Elle le Jugera a propos.

BOCHART CHAMPIGNY

Ouy le Procureur general du Roy qui a dit Entr'autres choses quil ne trouue pas de difficulté de montrer a Monsieur le Gouuerneur ce qui a esté Escrit jusqu'à present sur cette affaire, Et que quant a la maniere de le receuoir lorsquil Viendra a l'assemblée les autres Jours hors le premier, Comme Il n'y a rien Eû jusqu'à present de pratiqué a cet Esgard, Il croit quil est a propos que le dit Sr de Villeray se transporte de nouueau pardeuers Monsieur le Gouuerneur pour luy proposer que dans les Jours, Deux Conseillers le receuront a l'entrée de la salle,ou au haut de l'escallier, Et que sil se trouuoit Encore quelque difficulté, la Compagnie luy donne le pouuoir de proposer au surplus ce qu'il estimera le plus conuenable.

Et sur ce deliberé. a esté arresté qu'il sera proposé a Monsieur le Gouuerneur qu'apres qu'il aura pris sa place dans le Conseil pour la premiere fois, Lors que dans la suite Il desirera y venir, deux Conseillers Iront le receuoir dans la salle des partyes, Et En cas quil ne l'eust pas agreable, qu'ils Iront Jusques au haut du degré, Et pour faire les dites propositions, Et porter a Monsieur le Comte ce qui a Esté Escrit. Le dit sieur de Villeray a Esté nommé. Lequel En cas que Monsieur Le Comte n'en fust pas comptant, luy offrira de la part de la Compagnie de se rapsorter a ce quil Jugera plus a propos En telle façon que mon dit sieur le Comte Frontenac soit contant.

ROÜER DE VILLERAY.

A la séance du lundi 13 mars 1690, les procédés se continuent.

Le sieur de Villeray premier Conseiller En ce Conseil faisant Rapport de sa derniere deputation du sixiesme de ce mois, A dit que Monsieur le Gouuerneur luy a repondu, que parcequil auoit veu de la derniere deliberation, Il auoit reconnu auec plaisir que la Compagnie conseruoit la consideration qu'elle auoit pour son Caracthere Et pour sa personne Et qu'elle pouuoit bien s'assurer, qu'encore quelle luy eust fait des propositions au dela de ce qu'elle auroit cru deuoir faire pour sa reception au Conseil, Il ne les auroit pas acceptées, L'honneur de la Compagnie luy Estant dautant plus considérable qu'en Estant le chef Il n'auroit rien voulu souffrir qui peust estre contraire a sa dignité, qu'il receuoit l'offre qu'elle luy auoit faite sur sa reception En ce Conseil pour la premiere fois, Et que quant Il y viendroit dans la suite, Il estoit contant que deux de Messieurs le vinsent receuoir au haut du degré de ce Palais, Et qu'il la remercioit En general Et En particulier, ayant d'ailleurs témoigné qu'il ne croit pas y venir qu'apres Pasques.

ROÜER DE VILLERAY

Du mercredy troisiesme May 1690.

Le Conseil assemblé où Estoient Monsieur l'Euesque de Quebec, Monsieur lIntendant

Maistres

Louis Roüer de Villeray 1er Conr

Charles le Gardeur de Tilly

Matthieu damours deschaufour

Nicolas dupont, de Neuuille

Jean baptiste de Peiras

Charles denys de Vitré Conseillers

Et françois Magdelaine Rüette dauteüil Procureur General du Roy.

Ce jour Le Conseil ayant Eu aduis que Monsieur le Comte de Frontenac Gouuerneur Et Lieutenant general pour le Roy en ce pays deuoit Venir prendre sa place pour la premiere fois, Maistres Loüis Roüer de Villeray premier Conseiller, Mathieu damour deschaufour, Nicolas dupont de Neuuille Et Jean baptiste Depeiras aussy Conseillers ont Esté nommez pour se transporter presentement au chasteau St Loüis pardeuers luy afin de l'accompagner, Et Estant Entré Les dits sieurs de Villeray Et damours marchant les premiers, Et les dits sieurs dupont Et depeiras apres mondit sieur le Gouuerneur, Il a pris se place Et remercié la Compagnie

Bochart Champigny

***

Dans la période de trente-six ans que renferment ces trois volumes, les Conseillers sont presque toujours les mêmes ; quelques uns sont remplacés par leurs fils. En réalité, sept ou huit hommes, presque tous unis par des liens de parenté, administraient la Nouvelle-France. Le Gouverneur, l'intendant et l'évêque de Québec, formaient trois puissances, en rapports directs avec les ministres du roi, et qui comptaient chacun plus ou moins de partisans dans le Conseil, selon les circonstances. Les attributions du gouverneur et celles de l'intendant étaient mal définies sur certains points ; on a lieu de croire que Louis XIV avait à dessein crée cet état de choses, afin de faire contrôler ces deux hauts fonctionnaires l'un par l'autre. Il en resultait un antagonisme nuisible à la colonie et qui se faisait sentir jusque dans le peuple, où deux camps, que j'appelerais politiques, se combattaient avec énergie. Nous savons tous que l'évêque et les Jésuites avaient aussi leurs partisans—de sorte que, il y a deux siècles, les Canadiens, s'ils n'allaient pas voter en cérémonie comme à présent, discutaient et s'échauffaient à propos de l'administration du pays aussi vivement que les électeurs de 1887.

Benjamin Sulte.

URBAIN DELORME

CHEF DES PRAIRIES.

Les anciens du pays disparaissent vite. Depuis 2 ans deux octogénaires, MM. Morin et Grouette, nés avant notre siècle, ont terminé leur longue carrière.

Le récit de ces vieillards n'offre pas toujours un intérêt piquant, et celui qui y chercherait des émotions constantes ou des choses extraordinaires, se ménagerait souvent des déceptions.

Toutefois, comme tous les Anciens du pays étaient ou des voyageurs au service de la compagnie de la Baie d'Hudson ou du Nord Ouest, ou des chasseurs à leur propre compte, qu'on appelait "hommes libres" suivant l'expression du pays, il se rencontre dans leur vie de courses presque continuelles à travers les prairies, des détails importants, sur les mœurs et les usages de cette époque. Ces biographies particulières serviront plus tard à renseigner les historiens.

Ce seront des sources précieuses, dans lesquelles ils pourront puiser des connaissances très variées sur le pays et les hommes qui l'habitaient autrefois.

Trop heureux, si je puis contribuer un tant soit peu, à préparer des matériaux, pour ceux qui entreprendront plus tard d'écrire l'histoire du Nord Ouest Canadien.

***

Urbain Delorme naquit en 1799 sur les bords de l'Assiniboine, à dix milles à l'ouest de la cité de Winnipeg. La demeure de son père se trouvait tout près de l'ancienne résidence de l'ex-Commandant des Zouaves Pontifaux, le Chevalier J. Taillefer.

Son père était Canadien Français et sa mère de la tribue des Sauteux. A l'Age de 4 ans, son père qui avait un peu d'éducation et savait en apprécier les bienfaits, descendit à Berthier P. Q. où il le confia aux soins d'une de ses tantes.

Le père Delorme étant au service de la Baie d'Hudson, était obligé de s'absenter souvent et craignait de ne pouvoir donner à son enfant une éducation domestique convenable.

Urbain fut baptisé à Berthier par le Revd. M. Pauzé, alors curé de

cette paroisse, car il n'y avait pas à cette époque de Missionnaire résident à la Rivière Rouge.

En 1816 son père descendit à Montréal, pour rendre témoignage dans le procès des Canadiens impliqués dans la mort tragique du Gouverneur Semple.

Disons un mot de ces tristes évènements, qui avaient été précédés de plusieurs années de difficultés continuelles entre les deux compagnies rivales de la Baie d'Hudson et du Nord Ouest et furent suivis de l'union des deux compagnies en une seule.

Le premier code de lois civiles et criminelles, qui fut en vigeur dans l'ouest fut celui que Dieu a imprimé dans le cœur et l'intelligence de tout homme. Les lois naturelles modifiées par les habitudes nomades des tribus errantes des prairies et l'autorité des chefs des nations furent les premières notions légales qui eurent cours dans l'ouest. Elles suffisaient aux conditions sociales de ces peuplades perdues dans cet immense désert. Plus tard, les Français firent quelques établissements sur le littoral de la Baie d'Hudson.

Les Anglais ne tardèrent pas à les suivre. Les uns et les aurres érigèrent des forts pour se protéger. Les lois militaires durent naturellement être celles que suivirent les officiers et les soldats des garnisons.

Les courreurs des bois et les trappeurs qu'accompagnaient de temps à autres de pieux missionnaires pénétrèrent aussi dans l'intérieur du pays, par la voie des lacs et des riviéres.

Comme ces domaines, par droit de découverte, se trauvaient soumis au royaume de France, les lois de notre mère patrie, se trouvaient de droit sinon de fait, être applicables à ce pays, en autant que les circonstances le permettaient.

Diverses ordonnances du conseil supérieur de Québec, furent préparées pour le commerce des fourrures, la prohibition des liqueurs etc.

Enfin en 1670 la célèbre charte de la Baie d'Hudson, mit les lois, Anglaises en vigeur, dans le territoire cédé à cette compagnie et conféra au gouverneur et a ses associés des pouvoirs judiciaires, administratifs et législatifs. L'interprétation de cette chartre a donné lieu à bien des discussions, surtout quant aux clauses qui se rapportaient au monopole du commerce des fourures et au titre en franc tenure du pays. En 1811 la compagnie de la Baie d'Hudson céda à Lord Selking une immense étendue de terrain sur les bords de la Rivière Rouge, avec l'obligation d'y établir des colons.

Lord Selkirk, commença par éteindre le titre des naturels à la possession de ce territoire occupé par leurs pères et fit un traité avec eux. Dans l'automne 1812, Miles McDonnell, ancien officier des Queens Rangers fut nommé Gouverneur de la colonie d'Assiniboia par la com-

pagnie de la Baie d'Hudson et chargé par Lord Selkirk de prendre charge de sa colonie naissante, comme son intendant. En 1813 cette colonie recrutée en partie parmi les montagnards Ecossais, comptait une centaine de familles. En sept. 1884, les colons atteignaient le chiffre de 280 à 290. Ils avaient émigré, pour le plus grand nombre de la paroisse de Kildonan dans le comté de Sutherland. Voulant faire revivre les souvenirs de la patrie qu'ils avaient laissée, ils donnèrent à leur établissement le nom de Kildonan qu'il porte encore aujourd'hui. De 1814 à 1815, un moulin fut construit et nombre de bestiaux furent importés d'Ecosse, via la Baie d'Hudson. Pendant ce temps là les révalités qui existaient entre les deux compagnies n'avaient fait que s'agraver. Chacune avait ses prétentions plus ou moins fondées et aspirait à la suprématie commerciale. Des menaces, on en vint aux coups entre les employés, qui avait naturellement épousé, la cause de la compagnie qu'ils servaient.

Finalement les mauvaises passions l'emportèrent. Des forts furent enlevés et plusieurs personnes retenues captives. Les esprits s'aigrirent de plus en plus. Le sang fut versé dans plusieurs rencontres dans l'une desquelles périt le gouverneur Semple, de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Quels étaient les droits respectifs de ces deux compagnés et sur quoi reposaient ils? Dans les magnifique ouvrage de Mgr Taché. "Exquise sur le Nord Ouest de l'Amérique" ce distingué prelat résume ainsi cette question tant controversée.

" L'objection la plus forte contre les droits de l'Honorable compa-
" gnie de la Baie d'Hudson, est la possession antérieure de son terri-
" toire par la France. La charte octroyée par Louis XIII en 1626
" donne à la compagnie de la Nouvelle-France le territoire de la Baie
" d'Hudson, 44 ans avant que celle octroyée par Charles II d'Angle-
" terre, ne le cède à son cousin, le Prince Rupert et à ses compagnons
" d'aventures. On affirme que par le traité de Ryswick en 1696, toute
" la Baie d'Hudson a été reconnue comme appartenant à la France.
" Le traité d'Utrecht en 1713 cède à l'Angleterre, les côtes de la Baie
" d'Hudson et ce n'est qu'alors que L'Angleterre acquit un titre certain
" dans ces parages. De plus, dans ce traité, on ne négligea pas de
" stipuler les clauses qui assurent la protection de la compagnie de la
" Nouvelle France, dejà mise en possession de ce pays en vertu de la
" charte de Louis XIII! Quoi que les limites des possessions Fran-
" çaises et Anglaises, ne soient pas bien définies depuis l'époque du
" traité d'Utrecht jusqu'en 1763, néanmoins, les Anglais même les
" moins favorables aux prétentious des Français reconnaissent que la
" Rivière Rouge et la Saskatchewan, faisaient partie de la Nouvelle
" France, et que c'est cette partie, qui avec le reste des possessions

" Françaises du Canada, a été cédée à l'Angleterre par le traité de Paris.
" Or par ce traité de Paris les Canadiens Français reçurent la garantie
" de leurs droits et privilèges et la promesse de n'être pas soumis à
" d'autres impots que ceux établis sous la domination Française. Donc
" la compagnie de la Baie d'Hudson, n'a aucun droit, ni privilège sur
" la vallée de la Rivière Rouge, non plus que sur celle de la Sas-
" katchewan et ses titres restent douteux, pour une partie des pays
" situés au Nord de ces deux vallées. "

Le compagnie du Nord Ouest prétendait de plus que l'acte concernant la juridiction du Canada dans le 43e année de George III C. 138 avait abrogé le chartre de la Baie d'Hudson et s'appliquait aux territoires de l'Ouest.

Alarmée dans ses privilèges les plus chers la compagnie de la Baie d'Hudson, qui de fait avait toujours exercé la plupart des pouvoirs conférés par sa charte sans contestation, s'adressa à de savants jurisconsultes Anglais, dans la personne de MM. Samuel Romilly, G. S. Holroyd; Wm. Cruise; J. Scarlett et John Bell, voici un résumé de leurs opinions données par écrit et que la compagnie se hata de répandre dans le public, pour fortifier son autorité.

Nous sommes d'opinion, disaient ils, que la concession du territoire désigné dans la charte octroyée par le roi Charles II est valable et n'avait pas besoin d'être ratifiée ou égalisée par un acte du Parlement Impérial que le territoire cédé comprend tout le pays, dont les eaux se déversent dans la Baie d'Hudson, d'après les observations géographiques.

L'acheteur de la Baie d'Hudson acquiert un titre parfait en franche tenure, et possède tous les droits conférés a un propriétaire, en Angleterre.

Le gouverneurs et les conseillers, dans leurs établissements respectifs ont juridiction en matières civiles et criminelles comme Juges. Ils doivent décider d'après les lois Anglaises et n'ont point de jurisdiction dans les causes entrainant la peine de mort. La compagnie peut nommer les shérifs et autres officiers de cour dont les pouvoirs sont assimilés à ceux possédés par semblables officiers en Angleterre.

Les principaux bourgeois du Nord-Ouest, pour faire contre poids aux droits réels ou apparents de la Baie d'Hudson s'affublèrent de titres pompeux dont ils prétendaient posséder les paroisses.

En 1812 plusieurs rencontres sérieuses eurent lieu dans l'ouest entre les troupes Américaines et les régiments Canadiens. Le corps des voyageurs fut formé. Une partie de l'ouest Américain passa pendant quelques temps au pouvoirs des régiments Canadiens.

Le colonel McDowal qui commandait les troupes Anglaises au fort Michillimakinac, par divers ordres généraux conféra en 1814 des

titres à plusieurs officiers appartenant au corps des voyageurs, tant pour les récompenser de leurs services signalés que pour maintenir l'autorité dans le territoire qui venait d'être conquis.

C'est ainsi que Pierre Rochblave reçut le rang de major des tribus sauvages et des pays conquis. L'hon. McGillivray, conseiller Législatif du Canada fut nommé lieutenant-colonel, Toussaint Pothier fut nommé major et Séraphin Lamarre, enseigne.

Quelques mois après la paix fut rétablie et le corps des voyageurs,qui n'était qu'un régiment temporaire, fut licencié. Les officiers toutefois qui appartenaient à la compagnie du Nord-Ouest, continuèrent à promener leurs titres avec eux dans l'ouest. D. Cameron, qui avait eu le rang de capitaine, signait les proclamations qu'il adressait aux employés de la Baie d'Hudson et aux colons de la Rivière Rouge, "capitaine du corps des voyageurs, officiers commandant à la Rivière Rouge.

Enfin le 17 août 1816, pour faire cesser tout doute au sujet des pouvoirs assumés par ces officiers en retraite, Sir John Sherbrooke, gouverneur général et commandant en chef des troupes en Canada, lança un ordre général annulant toutes les commissions données " pour les tribus sauvages et les pays conquis."

L'autorité qu'on prêtait à ces grades militaires devait être considérable surtout parmi les sauvages dont l'imagination était facile à frapper. Lord Selkirk y attacha une telle importance qu'il en fit le sujet d'une correspondance avec Sir Gordon Drummond gouverneur du Canada. Sir G- Drummond, refusa de se mêler de cette question, malgré ses pressantes sollicitations. Les troubles sérieux occasionnés par les bourgeois et les employés des deux compagnies ruinèrent les établissements de Lord Selkirk. Le fort de la Baie d'Hudson fut pris ; un canon et d'autres armes furent enlevés et des mandats d'arrestation furent émanés. Des arrestations eurent lieu ; des enquêtes préliminaire furent présidées par les chefs des compagnies rivales qui se prononcèrent chacun suivant ses vues et ses prétentions.

La question de juridiction se présentait toujours, sans être résolue d'une manière satisfaisante.

Au milieu de la confusion des esprits qui faisait naître l'absence d'autorité reconnue et de tribunaux régulièrement établis et constitués, on est singulièrement frappé du courage et du dévouement des voyageurs d'origine française.

On les voit partout,de l'avant dans les excursions dangeureuse, mêlés aux actions demandant de la hardiesse et de la résolution et payant généreusement de leur personne.

Le 19 juin 1815, comme je l'ai déjà annoncé, eut lieu la bataille de La Grenouillère, dans laquelle 22 personnes y compris le gouverneur Semple perdirent la vie.

Le père de U. Delorme se trouvait près du gouverneur Semple lorsqu'il sortit du fort et essaya de la dissuader de son dessein. " Vous ne connaissez pas les Métis, dit-il, c'est comme un coup de vent- Cette figure de belles lettres que le père Delorme faisait à son insu, peint bien le caractère guerrier et fougueux de la population métisse.

Le père Delorme au fond ne fut pas faché d'être obligé de venir rendre témoignage à Montréal, puisque ce voyage lui fournissait l'occasion de revoir son fils.

Comme le procès menaçait d'être long, il fit partit son fils par le canot courrier qui une fois l'an, allait porter la malle aux pays d'en haut. Urbain Delorme avait alors 17 ans et pendant les 29 jours que dura le voyage, il fut obligé de faire voler l'aviron comme les autres. Le canot etait dirigé par 13 Iroquois commandés par un commis du nom de Jasson. En arrivant au fort Douglass, un des courriers lui indiqua une loge, tout près du fort ou était sa mère. Urbain s'y rendit et comme elle ne connaissait pas et ne parlait point le français, la seule langue qu'avait apprise le jeune Urbain, il fut obligé d'avoir un interprête pour se faire reconnaître par sa mère qui en apprenant que c'était son fils s'écria " Mounia Ouininon " l'*homme de Montréal.*

C'était au moment ou les chasseurs se préparaient à partir pour la prairie. Il partit avec son frère Basile Delorme, Charles Pelletier, Pierre Pelletier, J.-Bte Barsolais, Bercier, Bellegarde et Urbain se montra dès son débuts, chasseur habile et ne tarda pas à se passionner pour ce genre de vie facile et plein d'émotions. A 22 ans il épousa Madeleine Vivier. La bénédiction nuptiale fut donné à Pembina par le Révd Messire Dumoulin, le compagnon de voyage de Mgr Provencher dans les régions de l'ouest. De ce mariage sont nés 12 enfants.

Prudent dans toutes ses entreprises, modéré et patient, d'un caractère doux, mais ferme et résolu, il ne tarda pas à jouir d'une grande considération parmi les chasseurs des prairies qui le choisirent pour chef de camp, charge qu'il remplit pendant 25 ans. Quels étaient les attributs et les devoirs d'un chef de camp ? Les pouvoirs du chef on le comprend bien, n'étaient guères définis. Il n'avait pas proprement parler de code des lois des prairies.

C'était plutôt des règlements convenus et acceptés de tous, comme nécessaires dans l'intérêt ou la sécurité commune.

Ces règlements connus de tous, étaient à peu près les mêmes dans tous les camps et le chef avec son conseil était chargé de les faire observer, de punir ceux qui les transgressaient et de donner les ordres du jour pour la gouverne du camp.

Ainsi donc les fonctions du chef étaient judiciaires administratives et même législatives.....

Son autorité ressemblait sous certains rapports à celle d'un général. Les marches au milieu des nations ennemies, les alarmes continuelles dans lesquelles vivaient les chasseurs et leurs familles qui les suivaient, et les mesures de prudence requises dans ces immenses prairies et dans l'isolement ou ils se trouvaient, exigeaient que le chef fut investi d'une autorité militaire, pour éviter la confusion et le désordre en cas d'attaque. On sera mieux en état de bien se rendre compte de ce qu'était ou devait être le chef en donnant les détails de la vie ordinaire d'un camp.

Le matin, le camp se met en marche après déjeuner qui a lieu d'ordinaire à 7 heures. Un vieux chasseur qui connait bien la prairie marche en avant. C'est le guide. A midi, on s'arrête pour dîner. Le soir à bonne heure, si la chose est possible, on campe près d'une rivière, ou d'un lac ou cours d'eau quelconque. On campe à bonne heure ou tard suivant la distance à parcourir pour arriver près de l'eau.

Les chevaux marons ne peuvent longtemps souffrir de la privation d'eau. Le 2e jour d'ordinaire, ils tombent et meurent. Aussi la grande préoccupation du guide est elle de diriger le camp dans des endroits ou l'eau soit en abondance. Une autre considération dans le choix d'un campement est un terrain convenable pour mettre les charettes en cercle, au milieu duquel reposent les chasseurs, leurs femmes et leurs enfants.

Dans cette sage précaution, plus d'un camp de chasseurs aurait été entièrement détruit par les Sioux.

Le chef alors nomme ceux qui doivent monter la garde pendant la nuit. Les sentinelles placées deux par deux à quelque distance du camp et veillent en général deux heures avant d'être relevées de leur poste. Un capitaine fait la ronde pendant la nuit pour s'assurer que les sentinelles font leur devoir. Après le souper, le chef convoquait en général ses conseillers au nombre de 12 élus comme lui par les chasseurs, et là se décidaient toutes les questions qui les intéressaient. On nommait les capitaine envoyait des découvreurs, décidait de la direction à suivre les jours suivants, etc.

Immédiatement après les délibérations du conseil terminées, crieur montait à cheval et faisait lentement le tour du camp, en annonçant à haute voix le programme du lendemain, conformément aux décisions du chefet de son conseil. L'ordre d'atteler et de partir ou d'arrêter pour camper se donnait par des signaux. Si le chef levait son drapeau, ou partait ; s'il le baissait, les chasseurs s'arrêtaient. Dans un camp considérable il eut été difficile, pendant la marche, de faire connaître les ordres du chef à ceux qui ouvraient la marche.

Le drapeau remplacait le clairon et pendant le jour il servait de signe de rallièment. Ne dirait-on pas en lisant ces lignes, qu'il s'agit plutôt

d'une description des Scythes, qui erraient eux aussi en chariots, chassant pour vivre, les bêtes sauvages.

Les punitions ordinaires pour infraction aux règlement consistaient en un certain nombre de peaux, qui étaient rémis aux chef. Ce dernier les distribuait aux veuves, aux plus indigents, ou à ceux qui étaient de garde. Les pénalites les plus sévère étaient infligées à quiconque tuait un animal ou chassait sans avoir obtenu la permission du chef. Il fallait nécessairemeat un tel réglement pour empêcher, un chasseur trop ardent de faire prendre la fuite aux troupeaux de bisons et priver le reste du camp d'une chasse abondante. Les sauvages qui suivaient les camps des métis tels que les Cris ou les Sauteux leurs alliés, étaient tenus de se soumettre aux réglements du camp. Lorsque le camp désirait connaître où se trouvaient les troupaux de bisons ou s'assurer de la présence des ennemis, des éclaireurs étaient envoyés dans trois directions à la fois. Ces éclaireurs partaient toujours deux ensemble, afin qu'ils pussent s'aider en cas d'attaque des ennemis ou de la perte de leurs chevaux.

Une fois que les éclaireurs ont annoncé la présence des bisons le chef doit veiller a ce qu'il n'y ait point fumée, lorsque le vent souffle du côté du troupeau. Ces animaux ont le flair si sensible qu'à plusieurs milles de distance, la fumée d'un camp leur donnait l'éveil. Le Revd. Messire Belcourt avait ordonné des punitions très sévères pour celui qui sciemment allumait un feu dans le voisinage d'un troupeau. C'est encore le chef qui commande la chasse, et désigne ceux qui doivent garder le camp.

C'est lui aussi qui donne le signal de lâcher la bride aux chevaux coureurs, l'orsqu'il juge que les chasseurs sont arrivés assez près du troupeau.

Le détail est très important et décide souvent du résultat de la course.

Urbain Delorme était d'un caractère pacifique comme nous avons eu occasion de le dire et ne consentait aux moyens violents qu'après avoir épuisé les autres.

Quand on songe qu'il eut suffi d'une imprudence de la part d'un chef, pour mettre le feu à toute la prairie, liguer tous les Sauvages contre les Métis et rendre la chasse dans les prairies impossible, on comprendra la grave responsabilité qui pesait sur le chef d'un camp.

Un jour, la plupart des métis chasseurs, étaieut réunis sur le grand coteau du Missouri. Urbain comme d'habitude avait été choisi comme chef du camp, qui se composait de plus de 500 charettes. On venait de faire une longue course. Nombre de buffalos avaient été tués et la plus grande gaieté règnait dans le camp. Depuis plusieurs jours la farine et les autres provisions faisaient défaut.

Cette chasse était venue à propos, car sans elle on eût jeuné au camp. C'était donc une fête général quand vers le soir, des courreurs attardés apportèrent la triste nouvelle qu'un des leurs "Louis Lavallée" avait été tué pendant la course, par des Sioux cachés. Le camp changea aussitôt de physionomie. Les gardes furent doublées pendant la nuit, afin d'éviter toute surprise. Le lendemain le corps Lavallée fut trouvé près d'un marais, percée de sept balles. Le conseil s'assembla. La discussion fut orageuse. Les uns opinaient pour une prompte vengeance,estimant que ce serait le plus sur moyen de se faire craindre des Sioux et de les forcer à faire un traité de paix ; et qu'à cette fin il devenait nécessaire de leur faire une guerre acharnée et sans merci partout ou l'on pourrait les rencontrer. Delorme et quelques autres membres du conseil pensaient au contraire qu'il suffirait de poursuivre ceux qui venaient de commettre ce meurtre et de les tuer, pour donner une leçon aux autres, qu'une déclaration de guerre avec les Sioux, rendrait la chasse presque impossible et les exposerait à des terribles répresailles. Delorme l'emporta. Le conseil décida qu'on ne devrait tirer que sur ceux qui viendraient voler ou que l'on verrait s'approcher du camp, à la dérobée.

Le lendemain au midi, les éclaireurs donnèrent le signal de la présence des ennemis. D'après les règlements des prairies, lorsque les éclaireurs veulent annoncer la présence des ennemis, ils croisent leur chevaux, passant rapidement l'un devant l'autre. Pour indiquer un troupeau de bisons ils jetent de la terre en l'air.

Delorme en appercevant ce signal, partit au grand galop, avec Montour et Batoche. Après avoir courru une couple de milles, parvenu sur le haut d'un petit côteau, il apperçut un grand nombre de Sioux cachés dans une coulée. A une certaine distance en avant, se tenait leur chefs tenant un petit drapeau à la main. Delorme se dirigea aussitôt vers le chef, qui lui cria en l'appercevant. " le grand soldat Anglais, ne me fera pas sauver." C'était le nom sous lequel Delorme était connu parmi les Sioux. Il l'attendit de pied ferme l'arme au bras. Dès le premier coup, le chef Sioux roula mortellement blessé à la poitrine. Deux Cris qui suivaient Delorme de près se hatèrent de lui enlever la chevelure, le Sioux se leva sur son séant et voulut frapper l'un des Cris. Un cou de couteau au cœur mit fin à ses souffrances. Delorme dit que ce chef Sioux avait les cheveux blonds, la figure assez blanche et les trait d'un Américain. Il ajoute que pendant ses courses dans les prairies, il a pu constater plus d'une fois la présence de blancs qui s'étaient fait sauvages. La plupart de ces hommes étaient les plus méchants de leur tribu, complotant sans cesse pour devenir chef, ou acquérir un grand nombre de chevaux.

L'un d'eux, dit-il, m'a avoué qu'il avait tué un blanc et qu'afin de

ne point tomber entre les mains de la justice, il s'était réfugié parmi les Sioux.

Le drapeau de ce Sioux, n'était qu'un morceau de drap rouge, ayant environ un pied de large et six pieds de long, attaché à une perche de six pieds de longueur.

Ils était garni de plumes blanches et noires et de serres d'aigle. Delorme les conserva longtemps en souvenir de cet exploit.

On a prétendu souvent que les sauvages boivent le sang encore tout chaud de leurs victimes. Delorme prétend que ce récit est exa géré. Ils prennent le sang dans le creux de leurs mains le portent à leur bouche s'en couvrent les lèvres et soufflent dans le creux de leurs mains remplies de saug, pour laisser croire qu'ils en boivent, mais j'ai pu constater, dit Delorme, qu'il n'en mettent point dans leur bouche.

Comme presque tous les anciens coureurs des prairies, le Père Delorme a fini par se fixer dans un des anciens établissements de la Rivière Rouge.

Il avait su amasser une petite fortune. Un jour qu'il partait pour les prairies de l'Ouest, il se rendit au couvent de St François-Xavier et damanda à l'une des Religieuses de vouloir bien prendre soin d'une petite cassette, qu'il venait de déposer sur une table. Il n'en dit pas d'avantage et partit. Au bout de deux heures, il revint et dit à la Sœur qui n'avait presque pas fait attention a la casette en question, tant Delorme ne paraissait pas y attacher d'importance : " Ma Sœur, " dans cette petite boîte, il y a quatre mille piastres en or, ce serait mieux de ne pas la laisser traîner sur la table." Est-ce assez crâne ?

Il demeura à St François-Xavier, vivant dans une modeste aisance. Il faillait le voir et l'entendre à la veillée, raconter les chasses merveilleuses et les légendes des prairies d'autrefois, pour se faire une idée des regrets amers qu'éprouvent les anciens du pays, de voir l'envahissement de l'ouest par les populations blanches, faire disparaître pour toujours leur condition de vivre, leurs lois primitives et leurs usages patriarchales.

Les souvenirs de cette génération d'hommes, leurs récits naïfs, leurs voyages continuels au milieu d'un immense pays, les habitudes qu'ils s'étaient créés au milieu de cette existence nomade, ont je ne sais quel charme dont on se défend mal. La vie de Urbain Delorme n'offre aucun incident extraordinaire.

Pour cette raison, elle pourra servir peut-être, à mieux faire connaître comment se gouvernaient les caravanes des chasseurs Métis qui deux fois l'an se dirigeaient vers l'ouest. Urbain Delorme est mort à St François-Xavier au mois d'août dernier, à l'âge avancée de 87 ans.

Saint Boniface, le 9 septembre 1886.

L. A. Prud'homme.

LES ACADIENS APRES LEUR DISPERSION (1)

(1755-1775.)

IX

Le successeur de Wilmot adopta une ligne de conduite toute différente de celle de ses devanciers : il se montra aussi bienveillant que ceux-ci s'étaient montrés barbares. Michael Franklin, qui s'était élevé de la condition de simple marchand aux plus hautes charges de sa province, paraît avoir été un homme excellent ; il avait dû gémir bien souvent de tout le mal dont il avait été témoin. Il n'épargna rien pour faire oublier aux pauvres Acadiens restés dans la Péninsule, les traitements dont ils avaient eu tant à souffrir. Au reste, il ne faisait qu'obéir aux injonctions du gouvernement anglais, qui, mieux informé du caractère et des dispositions des Acadiens, voulait le reconnaître en se montrant juste et équitable envers eux : " Vous ne manquerez pas, lui écrivait le ministre anglais, Lord Hillsborough, de leur donner les plus entières assurances de la faveur et de la protection de sa Majesté et de ses bienveillantes intentions..... Sa Majesté est pleine de tendresse et d'attentions à l'égard de ceux qui ont fait des établissements au Cap-Breton, sous la protection de permis temporaires du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, et elle veut qu'on veille avec un soin attentif à leur avancement " (1).

Franklin n'avait eu rien de plus pressé que de mettre en vigeur cette politique de conciliation, Dès la réception de cette dépêche il écrivit à l'un des magistrats du bassin des Mines : " J'ai reçu ordre de Sa Majesté de donner aux Acadiens les plus amples assurances de sa royale faveur et de sa protection. Et vous pouvez aussi leur donner de ma part la plus entière assurance que je repousse totalement et désavoue toute intention de les employer comme milice hors de cette province, et que de tels rapports n'ont pu venir que de la part d'esprits faibles et mal intentionnés. Vous pouvez de plus leur garantir qu'ils seront traités, en tout temps, avec le même degré d'indulgence et de protection

---

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse, pp.* 352, 353.

que Sa Majesté a pour ses autres sujets. Vous pouvez ajouter aussi que le gouvernement n'a pas le moindre dessein soit de les molester, soit de les inquiéter au sujet de leur religion " (1).

Un mois après, le lieutenant gouverneur réiterait les mêmes recommandations au colonel Denson : " Quelques-uns des Accadiens, disait-il, du comté de King et de Windsor... m'ont informé qu'ils ont été notifiés de faire les exercices avec les milices, ce qu'ils concidèrent comme une charge trop dure pour eux, n'ayant pas d'armes, et étant incapables de les acheter immédiatement, s'il fallait le faire...

" En conséquence je désire que vous les exemptiez d'être appelés et de faire ces exercices, jusqu'à ce que vous receviez des ordres contraires... De plus, je dois vous signifier que c'est l'intention du Roi, et que c'est aussi ma volonté, qu'ils soient traités par les officiers du gouvernement, avec toute la douceur et la tendresse possibles, en toute occasion, afin qu'ils n'aient pas le moindre sujet de se repentir de s'être soumis d'une manière si parfaite au gouvernement de Sa Majeste. " (2)

En étudiant cette politique si humaine et si sage de Franklin, on ne peut s'empêcher de faire cette réflexion : Que de malheurs eussent été évités de part et d'autre ! Que d'embarras de moins pour l'Angleterre et la Nouvelle-Ecosse ! Que de haines apaisées ! Que de progrès accomplis, si, à la place de Lawrence, il y avait eu à Halifax un gouverneur du caractère de Franklin ! Au lieu de cent mille Acadiens dans les provinces maritimes, l'Angleterre y compterait aujourd'hui un million de plus de ces sujets fidèles et utiles !

Et dire qu'à l'heure qu'il est, il se rencontre encore des apologistes de la conduite de Lawrence, même parmi des gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse ! (3) On est bien forcé d'avouer que la science politique a encore des progrès à faire dans notre pays.

X

Franklin, qui avait été témoin de l'héroïque attachement des Accadiens pour leur foi, savait qu'il ne pouvait leur donner de meilleures preuves de ces bonnes intentions, et des gages plus rassurants pour l'avenir, qu'en accordant à leurs missionnaires toute liberté de les visiter et de les évangiliser. C'est en effet, sous son administration, et à

---

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse.—Lettre du Lieutenant-Gouverneur Franklin à M. Deschamps*, 1er *juin* 1768, p. 353.

(2) *Archives de la Nouvelle-Ecosse. Lettre au gonverneur Franklin au colonel Denson*, 4 *juillet* 1768, *p.* 354.

(3) Voir le discours prononcé par le gouverneur Archibald devant la Société historique d'Halifax, octobre, 1886.

sa demande que fut envoyé le premier missionnaire venu du Canada depuis la conquête, M. Bailly de Messein (1), qui arriva à Halifax au moment où l'abbé Maillard y terminait sa longue vie d'apostolat.

L'abbé Maillard était le seul missionnaire dont la présence avait été tolérée dans la Nouvelle-Ecosse, depuis 1759.

L'orsqu'il avait été fait prisonnier quatre ans auparavant, il n'avait pas tardé à faire tomber bien des préjugés autour de lui, par l'intérêt qui s'attachait à sa personne, à ses connaissances, et à ses hautes qualités. Il finit par acquérir l'estime générale, et les meilleurs esprits recherchèrent son amitié.

Il s'en servit pour rendre son ministère aussi utile que possible pendant ces tristes années.

A l'issue de le guerre, il avait employé la grande influence dont il jouissait auprès des sauvages pour leur faire déposer les armes, et le gouvernement anglais apprécia si bien ses services, qu'il lui accorda une pension annuelle jusqu'à sa mort (1768). Il fut regretté des protestants aussi bien que des sauvages et des Acadiens ; l'élite de la société d'Halifax voulut assister à ses funérailles.

Son successeur dans la Nouvelle-Ecosse, était un homme de haute naissance, d'une éducation parfaite, et animé du zèle bouillant d'un jeune prêtre au sortir de son ordination. Malgrè sa jeunesse et et son peu d'expérience, l'abbé Bailly avait été choisi pour cette rude tâche, parce qu'on espérait que ses qualités sociales le feraient accepter plus facilement des autoritées ombrageuses d'Halifax. A son départ l'évêque de Québec, Mgr Briand, lui avait obtenu du gouverneur du Canada, Sir Guy Carleton, des lettres de recommandation pour le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Franklin l'accueillit en effet, dès son arrivée, avec bienveillance et favorisa sa mission auprès des Acadiens (2).

Ceux-ci commençaient à se grouper principalement le long de la baie Sainte-Marie jusqu'au Cap de Sable et du côté de l'Isthme : à Memramcook et à Peticoudiac. D'autres groupes s'étaient dejà formés au Cap Breton et le long des rivages du Golfe.

---

(1) M. Bailly devint plus tard précepteur des enfants de lord Dorchester avec qui il passa en Angleterre. A son retour à Québec, sept ans après, il fut sacré sous le titre d'évêque de Caspé et nommé coadjuteur de Mgr Hubert, évêque de Québec. Il mourut avant de lui succéder.

(2) M. Bailly avait fait la meilleure impression sur Franklin, qui écrivait au gouverneur Carleton :" His conduct has been hitherto irreproachable, and, to all appearances, bids fair to be of great benefit to this Province, by quieting the mind of the Indians who began to be very uneasy, and his mission had this further good tendency of reconciling the consciences of the Acadians who have lately taken the oaths of allegeance to His Majety's Government ".—*Nova Scotia Archives : Franklin to Carleton August 18th* 1768, *p.* 356.

La juridiction de l'abbé Bailly s'étendait sur tout cet immense territoire qu'il lui fallait parcourir d'étape en étape. Il avait en outre à visiter la rive occidentale de la baie de Fundy où se trouvaient des familles sauvages, et la mission de Sainte-Anne, formée des débris de la population de la rivière Saint-Jean, laquelle s'agrandissait rapidement par de nouvelle arrivées de proscrits. Ce groupe, moins éprouvé que les autres, à cause de son éloignement, n'avait jamais été entièrement privé de secours religieux. Malgré cet avantage, il faut dire que cette colonie n'avait pas conservé le même attachement à la foi et la même simplicité de mœurs qu'on retrouvait ailleurs. La cause en était due à la présence d'un certain nombre d'exilés qui avaient mené longtemps une vie errante au millieu des villes et des campagnes, où ils avaient été aigris par les rebuts et privés de toutes instructions religieuse.

L'abbé Bailly fut acceuilli comme un sauveur par les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. Ce jeune prêtre dont les mains étaient pour ainsi dire, encore humides de l'onction du sacerdoce, leur paraissait comme la colombe de l'arche, apportant la branche d'olivier après le déluge de maux qui les avait submergés. Avec quelle joie, avec quel empressemént, ils tiraient de leur cachette les objets du culte, les ornements d'église, les calices, les ciboires, etc, etc. On dressait un autel rustique dans une des chaumières les moins pauvres. Les femmes et les enfants y apportaient quelques fleurs des bois ou cueillies dans les parterres. Puis on se réunissait pour assister à la sainte messe et recevoir les sacrements. On faisait baptiser les enfants, dont un grand nombre, nés depuis plus de douze ans, n'avaient jamais vu de prêtre. Que de douces paroles étaient échangées ! Que de larmes versées ! Mais celle-là n'étaient pas amères ; elles ressemblaient à ces gouttes de pluie qui tombent à travers les rayons de l'arc-en-ciel.

Cependant, la saison des jours mauvais n'était pas encore finie pour les pauvres Acadiens : un autre genre de tribulation avait commencé pour eux. A la persécution ouverte succédait une persécution sourde fomentée par la malveillance de subalternes, malgré les volontés exprimées de l'Angleterre et du gouverneur. Ainsi on mettait des obstacles au groupement des familles ; on avait l'œil, par exemple, à ce qu'une terre octroyée à un Acadien, le fût entre deux propriètaires protestants (1), et encore cette terre devait-elle être située, non sur les côtes, mais dans l'intérieur de la péninsule. Au surplus, le mode de concession

(1) Ce procedé n'était que la mise à exécution du plan diabolique proposé en 1744, c'est a-dire onze ans avant l'expulsion des Acadiens, par Shirley, gouverneur du Massachusetts. Il proposait de plus d'accorder le denier de Judas à tout Acadien, qui apostasierait le catholicisme. Après cela, on ose blâmer les missionnaires de l'Acadie d'avoir jeté le cri d'alarme.

territoriale, à titre de simple permis temporaire adopté par la Nouvelle-Ecosse, n'était pas fait pour rassurer l'esprit méfiant des Acadiens, tant de fois trompés,

Qu'ils eussent raison de se défier de ces permis temporaires, la suite des événements en donna la preuve. Je n'en veux citer qu'une : en 1784, c'est-à-dire à près de trente ans d'intervalle, les dépossédés de 1755, fixés à la rivière St-Jean, furent de nouveau dépossédés au profit des loyalistes américains et de soldats congédiés qui n'eurent qu'à s'asseoir à leurs tables, pour manger leur pain, et devenir du jour au lendemain rois et maîtres des propriétés arrosées par les sueurs de la race proscrite. Ces malheureuses familles impuissantes contre la force, n'eurent plus qu'à reprendre le chemin des fôrets. Elles remontèrent la rivière Saint-Jean à trente lieues de toute habitation et ouvrirent, la hache à la main, les plateaux de Madawaska où elles se multiplièrent avec la merveilleuse fécondité qu'on leur connaît Leurs descendants plus nombreux qu'une ruche d'abeilles, ont formé, aux alentours, une multitude d'essaims devenus aujourd'hui de belles et riches paroisses.

On a un exposé de la situation des Acadiens et de celle des sauvages à l'arrivée de M. Bailly, d'autant plus intéressant qu'il est saisi sur le fait, dans les lettres de missions, écrites par l'abbé Bailly lui-même à son évêque, Mgr Briand. En voici quelques extraits :

Ekouipahan, 20 juin 1768.

" Monseigneur,

"... Si je n'ai point informé Votre Grandeur plus tôt de l'état de la mission confiée à mes soins, l'impossibilité en a été la cause. J'attends de la miséricordieuse bonté de N.-S. Jésus-Christ- et j'espère que cette vigne devenue stérile portera bientôt des fruits abondants. La mission d'Ekouipahan, où je réside ordinairement et où il paraît que le gouvernement veut me fixer, est presque toute composée de sauvages malécitesua nombre d'environ quarante et quelques familles assez bonnes.

Je laisse parler une voix non suspecte, le protestant Beamish Murdoch qui ne peut s'empêcher de désapprouver le projet de Shirley. Il n'y a d'aussi blâmable dans toute cette histoire que l'indigne France de Louis XV, qui, après avoir tout exigé des Acadiens n'a rien fait pour les protéger. Il n'y a qu'un seul peuple qui leur soit toujours resté fidèle : ce sout leurs frères du Canada.

Voici le passage de Murdoch : " He (Shirley) proposes to intersperse protestant settlements among the french in Nova Scotia, taking part of the marsh lands from them for the new settlers..... he recommands.....granting small privileges and immunities for the encouragement of such as should come over to the protestant communion and send ther children to learn English " (This suggestion of offering worldly advantages in exchange of profession can hardly be commended in our days.) *History of Nova Scotia*, pp 126, 131.

" Les femmes et les filles ne boivent point, ni les garçons, et il y a aussi quelques hommes tempérants. J'ai obtenu d'eux qu'ils n'apportent plus d'eau-de-vie dans le village. Il y a, aux environs du village, onze familles acadiennes, celles-là même que Votre Grandeur a eu la bonté de confirmer à Sainte-Anne (1). Les Acadiens, qui sont restés parmi les Anglais, sont encore très fervents : leur seul défaut est un entêtement, soit pour rester chacun dans leur canton et ne vouloir point se réunir, soit pour avoir des terres aux mêmes conditions qu'ils les avaient autrefois, ne relevant que du Roi. C'est ce que les Anglais, qui les détestent, leur ont reproché. Le gouvernement ne veut point les concéder à cette condition, cependant on a exigé un serment de fidélité : l'été sur les bords de la mer à la pêche, l'hiver dans les bois à la chasse.

" La mission des Micmacs est de toutes la plus nombreuse : il y a trois villages principaux, le plus proche est Richibouctou à soixante lieues ; jamais il n'y a eu de missionnaires en ce lieu ; les sauvages ont toujours été desservis par Miramichi où ils sont plus nombreux, et à cent lieues d'ici. Le dernier missionnaire de cet endroit est je crois, le P. Maurice de la Corne. Les murs de la chapelle subsistent encore et les sauvages tiennent les ornements cachés : jamais je n'ai pu les leur faire apporter. Une grande partie de ces sauvages est venue ici ; l'autre est allée à Ristigouche sur ce qu'ils avaient entendu dire que le Père Ambroise y était. Le village de Ristigouche étant de la province de Québec, s'il y avait un missionnaire à cet endroit, il pourrait avec moins de difficultés que moi, desservir les îles Saint-Jean, la Magdeleine, et cap Breton où il y a encore quelques Acadiens. Pour desservir ces îles, il me faut faire un voyage long et coûteux ; je ne pourrai aller en ces endroits que le printemps prochain, encore il me faudra commencer dès l'hiver prochain.

" Grâce à la Providence du Seigneur, j'ai subsisté jusqu'à présent. Les présents des sauvages et mon casuel peuvent monter à cent piastres et plus, c'est assez pour vivre sous quatre écorces ; les voyages m'embarrassent un peu. Pour les Acadiens, il m'a fallu les faire vivre

" Voilà à peu près, Monseigneur, l'état de la mission de la Nouvelle-Ecosse. Santé, travaux, fatigues, voyages, inquiétudes, je puis assurer Votre Grandeur que je n'ai rien épargné pour cultiver cette partie du champ du père de famille que vous avez confiée à mes soins. Si Votre Grandeur ne considère que la bonne volonté et l'envie de travailler, et non les talents et les vertus nécessaires à un si auguste ministère, je m'offre, je suis entre les mains de Votre Grandeur. Le

---

(1) Mission acadienne de la Rivière Saint-Jean.

moindre signe de sa volonté sera toujours pour moi la parole du Seigneur.

" J'espère que Votre Grandeur voudra bien obtenir pour moi du Père des miséricordes une petite étincelle de ce feu céleste qui embrasse les cœurs ; mes travaux seront toujours inutiles sans cela. "

Halifax, 23 mai 1769.

" Je suis à Halifax depuis le mois mai, où mylord William Campbell (1) a mille bontés pour moi qui ne les mérite guère, mais qui fais tout mon possible pour contenter et remplir les intentions de Votre Grandeur. Mais la mission est bien abondante et bien difficile : les -ci diens sont épars ça et là, et la voix du pasteur n'est point assez forte pour les réunir. Les sauvages sont assez bons ; je n'ai qu'un ennemi principal à combattre pour eux, c'est l'ivrognerie.

" Tout l'hiver j'ai été en voyage, et je me suis assez bien trouvé de la raquette qui n'est pas à beaucoup près aussi difficile qu'on se l'imagine ; ce qui m'a le plus fait souffrir, c'est la pluie continuelle du mois de janvier et de février. Dans le bois, couché sur une neige fondante, et à l'abri de quelques méchantes écorces, jugez de ma situation ; mille fois heureux si, tandis que je ne pouvais avoir du feu pour rechauffer mon corps tout mouillé, j'eusse ressenti que mon cœur brûlait du feu de l'amour divin. Je crains et je tremble de ne pas correspondre à toutes les grâces que le Seigneur me fait.

" Ma mission est de plus de cinq cents lieues de tour. J'ai été extrêmement malade un mois après mon retour de Québèc ; ce mal me prit le jour de la Présentation de la très-sainte Vierge, après avoir chanté la messe ; et le soir, j'étais sans connaissance ; maintenant je suis assez bien, cependant je ressens une respiration difficile : quoi qu'il en soit le Seigneur est mon soutien.

" Je me recommande aux priéres de Votre Grandeur et de tout le diocèse ; seul ici sans soutien, sans conseil, hélas ! quel terrible compte pour ma tiédeur ! "

" Halifax, 22 juillet 1769

" Je suis dans la ville d'Halifax depuis trois mois, ayant cependant fait des excursions de temps en temps pour desservir les Micmacs. J'ai éprouvé ici bien des bontés de la part de mylord William Campbell et de tous les messieurs du conseil ; l'on a même obtenu pour moi une pension de cent livres, de Sa Majesté. Je partirai le 25 pour le Cap de Sable ; c'est l'ancienne mission où s'étaient réfugiés MM. Desenclaves et de Vauquelin ; j'aurai là des enfants de quatorze à quinze ans

(1) Successeur de Franklin.

à baptiser et un reste de besogne en proportion. Les Acadiens et les sauvages sont si dispersés dans les différents coins de la Province, qu'il est mal aisé de me fixer, étant difficile que je puisse toujours être ambulant.

" Il y a beaucoup d'Acadiens du côté de Pentagoët et des Monts Déserts. Pour ce qui regarde les Micmacs, Miramichi et Caraquet sont les deux endroits où tous peuvent se réunir plus facilement pour être instruits. Il paraît que le gouvernement désire que je me fixe en la ville ou au proche ; la distance qui me séparerait alors dc mes deux principales missions, serait bien grande pour pouvoir instruire les pauvres indiens suffisamment, cependant je n'ai encore pris aucun parti. Il n'y a presque point de catholiques en la ville ; il serait dangereux d'y attirer les sauvages à cause de leur penchant pour l'ivrognerie.

" La carrière que j'ai à parcourir est grande, et le champ que j'ai à défricher est vaste. Hélas ! que de sueurs et de travaux ! que de larme secrètes ne suis-je pas forcé de verser souvent, sans avoir personne qui puisse les essuyer ! Que d'anxiétés ! de doutes sans avoir personne à qui m'ouvrir et me rassurer ! Telle est ma situation.

" Je me porte assez bien. J'ai été fatigué un peu d'avoir, je pense, marché l'espace de deux jours dans l'eau, l'hiver dernier ; mais le voyage était indispensable. Je pense que le Seigneur ne me reprochera point cette imprudence. "

Halifax, 24 avril 1771.

" ..... Pour la Baie des Chaleurs, je n'ai pu absolument m'y transporter, et je ne sais pas si je le pourrai cet été. De tous les endroits de la province, c'est le plus mal aisé par terre ; il y a plus de cent quatre-vingts lieues de distance, et il n'y a point de chemins ; par mer, il me faut faire le tour du Cap Nord, mais rien de cela ne m'aurait empêché, si Son Excellence, mylord William Campbell, n'avait point paru désapprouver mes entreprises. Deux Acadiens sont venus ici le mois de mars passé pour avoir licence de chercher un missionnaire ; ils ont été absolument refusés. Tout parait jusqu'à présent opposé dans le gouvernement, à la pluralité des missionnaires catholiques, et cette opposition vient toute des Presbytériens et des gens de la Nouvelle-Angleterre. J'ai dit la messe en cette ville l'espace de trois mois l'hiver dernier, et subitement, il m'a fallu chercher un trou à six milles de la ville dans les bois pour célébrer les dimanches. Je n'aurais pas eu ce trouble si j'avais voulu fermer la porte du grenier où je la disais avant à tous les catholiques non Acadiens et sauvages C'est tout ce que je puis faire que de me maintenir ici Même à l'égard des Acadiens, je ne suis que faiblement toléré ; les mariages m'ont été permis, mais non comme conformes aux lois. Tant qu'il n'y aura que des catholiques

dans les familles, tout ira bien. Pour des terres, les Acadiens, peuvent en avoir, mais à un si haut prix qu'il n'y a rien de pareil en Canada ; point de seigneur ici, les plus riches sont ceux qui ont plus de fermes. Cent arpents de terre bons à cultiver reviennent en bois debout sans avance à vingt-deux dollars quatre shellings et six sols. Il faut qu'une famille catholique soit placée entre deux familles protestantes. Ainsi vous voyez que les Acadiens ne peuvent être que très pauvres : la pêche, la chasse, couper du bois : voilà leur vie.

" Jusqu'à ce jour, j'ai, en général, de la consolation ; leur religion n'est point perdue, et mes sueurs, souvent mes larmes sont suivies d'un contentement que Dieu seul connaît (1). Il n'y a qu'une peine qui quelques fois me fait regarder derrière moi, c'est d'être seul ; et je pense véritablement, sans la consolation et le soutien qui me viennent des missionnaires de Philadelphie, je serais de retour en Canada. Votre Grandeur jugera elle-même, en voyant les gazettes de Boston, ce qui s'écrit contre moi. Tous les honnêtes gens m'ont dit de m'épriser, et laisser dire. J'ai écrit à M. de Villars(2), et il me semble que je pourrais attendre du secours de lui. S'il se trouvait quelque missionnaire qui voulût faire comme on fait à la Chine (3), il ferait à merveille au Cap de Sable, et les magistrats d'ici sont disposés à prendre cause d'ignorance·

Que ne suis-je à Québec, et un autre à ma place ici ! Si je le pouvais

---

(1) Il est intéressant de voir jusqu'à quel point un protestant, témoin oculaire, confirme ce que dit l'abbé Bailly sur les Acadiens que celui-ci eut à desservir dans la Nouvelle-Ecosse. Brook Watson parle d'abord en ces termes de leur conduite en exil et de leur retour :

" Their orderly conduct, (in Georgia) their integrity, sobriety and frugality, secured to them the good will of the people and gained them confortable support. But still longing for their native country, all their industry was stimulated, all their hopes supported by that landmark of their former felicity ; many of them built boats, and taking their families, coasted the whole American shore, from Georgia to Nova Scotia... But, alas ! what did they find ? all was desolated for the more effectually to drive them out of the country ; all their houses had been burnt, all their cattle killed by order of government : hence they found no shelter ; still they persevered with ever falling fortitude, with unremiting industry, and established themselves in different remote parts of the province, where they had been *suffered* to remain, but without any legal property ; at last I have not heard of any land having been granted to them. "

Puis Watspn ajoute ? " Their numbers, I am told, have incrased about two thonsand, and, I am informed, they still continue, what I know them to be in their pros. perous state, an honest, sober, industrious and virtuos people. "

Nova-Scotia Historical Society. Hon. Brook Watson to Rev. Dr Brown. July 1st, 1791, p. 132.

(2) Ancien supérieur du séminaire de Québec, retourné en France.

(3) C'est-à-dire se chercher sous un déguisement.

j'endosserais un habit de jardinier, et je ferais fleurir un jardin spirituel au Cap de Sable ; c'est l'endroit où il y a le plus de catholiques et les plus fervents d'ailleurs. Cela est si loin de la ville, et si à *désamain* qu'un larron pourrait y vivre quarante ans sans être pris. Que serait-ce donc d'un honnête homme, qui se comporterait en bon sujet, et qui sous main exercerait ses fonctions. Les Acadiens ont ici des biens à eux. Je suis à la veille de quitter la soutane pour m'habiller à la bourgeoise ; je suis trop gêné et ne puis même souvent m'acquitter de mes fonctions. Le gouverneur le desire ; dès qu'ici un homme a la réputation d'être catholique, sa maison m'est interdite, ou il faut qu'il soit disposé à la laisser saisir. Dans une petite ville, chacun s'examine et s'épie.

" Si un missionnaire venait à la Baie des Chaleurs, il pourrait s'établir sur la partie du gouvernement de Québec, et je pense que, prudemment et en habit séculier, il pourrait faire un tour sur la partie de la Nouvelle-Ecosse.

" Pour moi, Monseigneur, je me désespère d'être si longtemps sans compagnon ; je puis aller tous les ans à Philadelphie, n'être que trois ou quatre semaines au plus dans le voyage. Je n'ai pas voulu l'entreprendre sans avoir eu l'honneur de consulter Votre Grandeur. Les missionnaires me promettent l'hospitalité et toute l'assistance possible. Le principal commerce de cette place est avec Philadelphie. D'ailleurs tous les bâtiments qui font la traite sont commandés par des catholiques. Quand je suis à la rivière St-Jean, il m'est aussi facile d'aller à Québec qu'il est difficile d'ici de m'y rendre. La contrainte et les mesures qu'il faut prendre me fatiguent presque plus que tout le reste de la mission.

" Le gouverneur continue de m'honorer de sa protection ainsi que les principaux, mais dans un gouvernement d'Amérique, les membres et non la tête commandent. Tous sont bien intentionnés pour la religion catholique, mais la populace est fanatique. Deux ministres presbytériens ont prêché publiquement contre moi ; j'ai été nommé dans les gazettes ; si l'on souffre dit-on, que le roi mette un prêtre dans la Nouvelle-Ecosse, il faudra souffrir qu'il en mette un dans Boston. L'établissement du prêtre en Nova-Scotia est la honte du présent règne : Voilà le précis des objections. C'est un orage, Dieu le calmera. J'espère qu'il aura pitié d'un pauvre peuple qui ne demande autre chose que d'apprendre à le servir et à l'aimer.

" Je me recommande instamment aux prières et saints sacrifices de Votre Grandeur. Qu'il me faut des grâces bien précieuses et bien multipliées pour conduire cette partie du troupeau confié à mes soins par Votre Grandeur. "

En lisant ces lettres de M. Bailly, ne croira-t-on pas lire les relations des premiers missionnaires du Canada ?

Paris, ce 15 Décembre 1886

(*A suivre.*) L'abbé H. R. CASGRAIN.

MORTS POUR LA PATRIE.

XII

AUX INVALIDES.

Encore un vieux de la vieille qui vient de déposer son bilan. Ces jours-ci, le soldat Boutroy, né à Persan, (Seine-et-Oise), appelé sous les drapeaux en 1812, combattant de 1813, 1814, 1815, prisonnier de Waterloo, mourait aux Invalides à quatre vingt-treize ans, encore si vigoureux de tempéramment, si jeune de caractère, malgré les marches, les batailles, les bivouacs, que le brave homme quitta la terre avec un seul chagrin : celui de n'avoir pas eu le temps d'épouser une femme encore jeune et jolie.

De ces glorieux survivants des guerres de l'Empire, il était l'avant-dernier dans l'hôtel de Louis XIV. Il n'en reste plus qu'un aujourd'hui, le caporal Decroix, né le 20 juillet 1795.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que plus d'un cœur en France bat à la lecture de ce simple fait divers. Nous sommes ainsi faits dans notre pays qu'à la fois chauvins et sceptiques, nous rions volontiers des vieux troupiers tout en revenant avec plaisir nous-mêmes sur le temps où nous portions l'uniforme.

—Quand j'étais au régiment...

Combien de fois, cher lecteur, n'as-tu pas entendu prononcer ce début de phrase. Les plus modestes trouvent moyen de la placer ; et il en est ainsi depuis que le monde est monde. Les marquis dans nos salons et les chiffonniers dans les carrefours, l'ont dans la bouche dix fois par jour, et quand ils se rencontrent après avoir été camarades de lit, le misérable et le gentilhomme revoient le passé, se serrent la main et rabâchent les vieux souvenirs de la caserne.

—Quand j'étais au régiment...

On rencontre bien par ci par là des cordonniers qui, en trouvant tout naturel de fraterniser avec des vicomtes, penseraient se rabaisser en serrant la main de leurs anciens frères d'armes qui ne travaillent que dans le vieux ; ce sont là des exceptions.

Si bien que depuis un temps immémorial, tout vieux soldat est traité de vieux rabâcheur.

Rabâcheurs les vétérans du maréchal de Saxe qui racontaient aux conscrits de la révolution les derniers hauts faits des armées royales.

Rabâcheurs les paysans qui, ne pouvant plus prendre le fusil en 1814 pour chasser l'étranger, encourageaient du moins à la vaillance nos dernières levées en leur racontant ce qu'eux-mêmes dans leur jeunesse avaient faits aux envahisseurs après Valmy.

Rabâcheurs les débris des grandes guerres de l'Empire, aujourd'hui si clairsemés que les journalistes ne doivent pas manquer de signaler l'existence de celui qu'ils connaissent ou la fin de celui qui meurt ; car il est peut-être le dernier. Rabâcheurs sans pareils ceux-là dont les rabâchages nous transportent dans des temps héroïques qui semblent éloignés de nous par des milliers d'années. On croit rêver quand on entend un homme vous raconter qu'il fut décoré pour avoir enlevé un poste en Portugal ou qu'il fut cassé pour avoir répondu impertinemment à son caporal sur le chemin de Wilna à Moscou. Hélas ! nous ne les ouïrons plus rabâcher longtemps et ceux qui naissent à présent ne connaîtront jamais le plaisir qu'enfants nous puisâmes dans leurs fantastiques rabâcheries.

Ceux-là ont élevé notre enfance. Avec eux, nous avons voyagé, tout petits, au pays des nègres de Saint-Domingue ; nous avons grelotté du froid de la Russie ; nous avons suivi nos armées depuis la victoire de Valmy jusqu'à l'abdication de Napoléon. Les premiers, ceux-là nous ont appris à aimer les armes, la gloire, la patrie, le clairon. Aussi depuis que pour la première fois—voilà bien longtemps déjà—je fus chargé de la cuisine d'un journal, je n'ai jamais laissé s'en aller *ad patres* les vieux débris de la république et du premier empire sans annoncer la nouvelle de leur mort et leur adresser un nouvel adieu.

Rude génération que celle-là ?

La race française dut arriver à cette époque à son maximum de vigueur physique et de puissance d'assimilation nationale. C'est un miracle qu'il reste encore debout quelques-uns de ces hommes qui firent à pied la route de Torres-Vedras à Moscou.

Malgré l'extension démesurée de nos frontières qui devait nous porter malheur, tous ceux qui passèrent alors par les rangs de notre armée, s'inspirèrent du même esprit de discipline, de dévouement au drapeau. Les soldats de Rhin-et-Moselle valurent ceux du Morbihan. Les lanciers polonais franchirent au galop et gardèrent les hauteurs de Sommo-Sierro qu'un de nos vieux régiments de cavalerie venait de dégringoler, après l'avoir escaladé trois fois. Les mamelouks d'Egypte trouvèrent moyen de se distinguer parmi les héros autrement que par leur costume. Nos coloniaux abandonnés par suite du désarroi de notre marine, défendirent pied à pied leur territoire délaissé et trouvèrent encore moyen d'opposer aux flottes anglaises des corsaires énergiques.

Aussi, autant que je l'ai pu, n'ai-je omis de relater aucun de ces souvenirs d'un temps plus grand que le nôtre, non seulement lorsqu'il s'agissait d'enterrer l'un de ceux qui étaient restés Français, mais aussi quand celui que la mort avait fauché était de Varsovie comme Laski, de l'île Bourbon comme Praigneaux, du pays Rhénan comme Balthazar Volkmuth. N'est-ce pas sous le même drapeau qu'ils avaient tous combattu ?.

Pourtant, comment n'aurait-on pas suivi avec plus d'intérêt encore et mis davantage en relief ceux qui sont morts en Alsace et en Lorraine ! Comme ils se succèdent rapidement depuis dix ans ; un jour, c'est Halphen de Boulay ; un autre jour Weber d'Alzingen ou Théophile Fischer, de Strasbourg.

Parmi les autres, ceux-ci sont morts dans leur France aimée dont ils avaient si loin porté les couleurs ; ils ont eu la suprême liesse d'entendre à leurs oreilles les accents de la langue nationale qui venaient adoucir leurs derniers moments ; ils savaient que les congédiés de la jeune armée rendraient près du cercueil hommage aux revenants de l'ancienne. Ceux-là n'ont cessé d'être Français qu'avec douleur, il est vrai ; mais beaucoup ont peu à peu oublié le passé ; si quelque réminiscence nationale est d'abord venue de loin en loin assombrir leurs esprits, ils ont fini par s'en consoler presque entièrement, et entourés de voisins qui n'avaient considéré que comme un purgatoire passager le temps où leur pays était à la France, ils ont renoncé tout doucement à leurs souvenirs et à leur espoir et ils ont jugé qu'ils auraient eu tort de persévérer dans des idées qui n'étaient plus celles de leurs compatriotes.

Ceux d'Alsace n'ont pas joui de ces deux consolations.

En mourant sur le sol natal, ils sont morts sur un sol étranger.

L'égoïsme qui aurait diminué leur tristesse est inconnu dans leur pays. Tout autour d'eux, jeunes et vieux, hommes et femmes souffraient comme eux de la nostalgie du drapeau. Pour les anciens qui ont vu les trois couleurs, c'est un regret encore cuisant. Pour les jeunes qui ne les ont pas vues elles représentent je ne sais quel idéal de patrie, de gloire, de justice, de toutes les grandes idées qui font le patrimoine de la France.

Aussi est-ce dur de mourir sous le drapeau blanc et noir quand on a porté le vrai à Vienne, à Moscou, au Caire, à Lisbonne, à Madrid, à Berlin !

En restera-t-il du moins un encore vivant, de ces anciens, quand *les nôtres*, comme ils disent, reviendront présenter les armes aux statues de Lobau et de Fabert ?

Je sais bien qu'ils étaient solides et qu'ils avaient l'âme chevillée au corps. Je sais bien qu'il en est qui ont vécu des soixante ans avec une

balle non extraite dans la peau. Mais les années passent et tous ces vieux défilent à présent la parade avec une vertigineuse rapidité. Ils ont l'un quatre-vingt-dix ans, l'autre quatre-vingt-quinze. Si nous voulons en retrouver encore, hâtons-nous !

De longtemps rabâcheurs n'auront à nous servir le récit de telles épopées. Les rabâcheurs de Crimée, de Syrie, d'Afrique, de Cochinchine, du Mexique, ne leur sont point comparables. Hélas ! les temps difficiles qui sont venus ont créé une nouvelle classe de rabâcheurs, celle-ci s'appelle légion ; elle embrasse le pays tout entier. Malheureux ceux qui n'en font point partie.

Nous n'avons plus à rabâcher désormais sur les grandes conquêtes d'autrefois, sur les campagnes extérieures, sur les guerres glorieuses. L'adversité s'est acharnée contre nous et le venin de sa dent vipérine n'est pas encore arraché des veines de la patrie ; ses morsures ont pour longtemps affaibli le tempéramment national ; elle n'a rouvert la bouche qu'en emportant un lambeau de sa chair.

Rabâcheurs les soldats qui se redressent en racontant avec fierté qu'ils n'ont reculé que sous le nombre et que ce n'est point de leur manque de courage qu'est venue la défaite.

Rabâcheurs ceux qui n'ont pas oublié l'humiliation des prisons de l'ennemi où ils ont langui de longs mois sans nouvelles de France, où ils ont laissé vingt-cinq milles de leurs camarades endormis sous la terre étrangère.

Rabâcheurs les paysans envahis qui se souviennent des exigences du vainqueur et apprennent à leurs enfants à le haïr.

Rabâcheuses les femmes qui tous les ans conduisent auprès d'une tombe leurs fils déjà grandissants, et leur répètent en rentrant à la maison pourquoi leur père a été fusillé.

Rabâcheur le sergent Bridapoil qui met tout son zèle et tout son cœur à dresser des conscrits souvent maladroits et indociles parce qu'il songe au jour où ils feront face à l'ennemi, parce qu'il trouve que le temps de la reculade a suffisamment duré pour nos armées, et qu'il ne veut point que sa ville natale de Pont-à-Mousson demeure encore longtemps dans le voisinage de la frontière.

Rabâcheurs tous ceux dont le cœur saigne en songeant de quel prix la France a payé les douceurs de la paix, tous ceux qui font la croix sur nos milliards perdus, mais qui comptent bien ne pas toujours pleurer sur le démembrement de la patrie et la séparation de nos frères.

Rabâcheur Vercingétorix ; rabâcheur Villars ; rabâcheur Kléber ; rabâcheuse Jeanne-d'Arc.

Rabâcheurs tous ceux qui croient qu'on ne peut pas aliéner des peuples comme des troupeaux.

Puisse la grande rabâcherie patriotique, sapée par les grands esprits de la fraternité des nations, se maintenir et se développer dans notre cher pays de France ! Car si jamais nous ne cessions de rabâcher, bientôt d'autres s'en chargeraient pour nous, et comme en 1814, en 1815, en 1871, nous entendrions de nouveau, au grand ébahissement de nos cosmopolites, des soldats en uniformes surprenants, rabâcher en langue étrangère sur la place du Carrousel.

Dieu nous garde de subir encore une fois les humiliations dont rougit encore le front de la patrie ! de revoir les étrangers campés dans nos rues, leurs officiers maîtres dans nos mairies, nos villes bombardées, nos villages incendiés, partout la ruine et l'effondrement.

Dans l'antique palais des rois de France, la salle des maréchaux qu'a visitée l'incendie offre une image lugubre de ce que fut la France au lendemain de la guerre.

Le luxe et la richesse ont fait place aux décombres ; les travées se sont effondrées ; deux candélabres de fer ouvragé, qui furent témoins des grandes fêtes d'autrefois, rappellent seuls l'ancienne décoration ; le feu a noirci les dorures qu'il n'a pas consumées.

Ainsi aux tristes jours ne 1871, l'étranger laissa la France couverte de deuils et de ruines ; il emporta derrière lui l'or par wagons. Il ne laissa à notre pays que ce qu'il ne pouvait lui prendre, les yeux pour pleurer, les bras pour travailler, et l'espérance qui ne s'éteintjamais entièrement dans le cœur des Français.

Et voilà qu'à force de travail la vieille Gaule, longtemps convalescente et débile, a peu à peu repris sa place dans le monde, et s'est trouvée assez remise de sa misère et de ses blessures pour convier les nations à une fête de la paix et du labeur comme elles n'en avaient jamais vu. Les peuples se sont de nouveau assis à son foyer hospitalier et ils ont admiré sa vigueur nouvelle et les merveilles qu'elle avait enfantées au lendemain de ses désastres.

Mais la tristesse n'est pas entièrement sortie du cœur de la patrie, cette bonne vieille mère : car si elle peut oublier les incendies et les rançons, elle se souvient que le ravisseur a enlevé deux de ses filles bien-aimées, dont le crime était d'habiter du côté de l'Orient. Ce n'est pas assez que la statue de Strasbourg se trouve au fronton de la gare de l'Est ou parmi celles des autres villes de France qui ne sont point captives.

Une mère se plaît à regarder dans l'album de préférence les photographies de ses filles absentes ; mais la vue de leurs images ne suffit point à consoler son âme lorsqu'elles les sent malheureuses, et qu'elle entend de loin leurs voix qui pleurent, lorsqu'elles souffrent loin du giron maternel.

Quand nous reviendront-elles, ces bien-aimées ! Pourrons-nous les délivrer un jour sans rougir de sang les flots du Rhin ?

S'il faut la guerre, la fortune se rattachera-t-elle enfin à nos vieux drapeaux à qui elle fut si longtemps fidèle et qu'elle regrette sans doute d'avoir si longtemps méconnus ?

Espérance quand même ! Le feu qui a détruit dans la salle des maréchaux deux écussons qui rappelaient nos gloires militaires n'en a respecté qu'un seul, et celui-là, entièrement intact au milieu de la ruine générale, montre encore aux yeux des visiteurs le nom oublié d'Iéna.

XIII

JEAN PIERRE CARABY

Lorsque le fossoyeur prépara la fosse de Jean Pierre Caraby, les bombes pleuvaient dru sur la ville picarde qui a pour devise *Urbs Nescia Vinci.*

Comme je le comprends bien, ce septuagénaire qui en conduisant à l'hôpital de Péronne un autre vieillard atteint par les obus prussiens, montrait avec indignation le poing aux bombardeurs !

Comme il savait bien, le vieux et vaillant Messin en cheveux blancs dont la médaille de Ste-Hélène ornait la poitrine, comme il savait à qui nous devons réserver notre haine ! Comme il était loin d'imiter ceux qui, dans l'affolement de souffrances, telles que jamais ville n'en subit, jetaient la faute sur les soldats immobiles à leur poste, fidèles à la consigne. Ce n'est pas celui-là qui aurait prononcé le mot de *capitulation* et rendu plus douloureux encore le rôle d'un commandant déchiré par la nécessité de voir une ville entière s'effondrer sous les bombes sans pouvoir y porter remède.

En quittant Metz pour Péronne, Caraby avait retrouvé les grands souvenirs du pays natal. Péronne était la Pucelle de la Picardie comme Metz la Pucelle de la Lorraine ; comme Metz racontait encore avec fierté le grand siège de Charles Quint et les exploits de Guise, Péronne se vantait encore d'avoir écrasé les Espagnols de Henri de Nassau, et se souvenait que l'assiégeant avait répondu à la sœur de Charles Quint, gouvernante des Pays-Bas, qui traitait de *pigeonnier* la ville héroïque.

—Pigeonnier tant que vous voudrez ! mais pigeonnier rempli d'aigles !

Ne les négligeons pas, aujourd'hui surtout, ces glorieux souvenirs d'autrefois ; rendus plus grands et plus chers par les désastres et les humiliations des jours plus récents.

Quelle douleur ce dût être pour le vieux soldat lorrain quand devant

la ville picarde il vit paraître en vainqueurs ces mêmes Allemands qui venaient de flétrir la couronne immaculée de Metz.

Oh ! pourquoi le corps devient-il froid quand le cœur est toujours brûlant, pourquoi les bras deviennent-ils impuissants quand la haine est toujours ardente, pourquoi devient-on un vieillard tandis qu'on est toujours Français ? Pourquoi, lorsqu'on voit sans terreur les incendies et qu'on entend avec courage siffler les balles, ne peut-on plus rendre coup pour coup ? A ce vétéran du patriotisme, qui avait à seize ans pris le fusil pour chasser l'étranger, à cet héroïque survivant des corps francs de la Moselle, si redoutés des Allemands que tout homme qui en tombait dans leurs mains était fusillé sans pitié ni jugement, c'était une insuffisante compensation de savoir que son fils faisait aussi son devoir sur les remparts, comme officier de la garde nationale sédentaire, et il en voulait à ses vieux bras qui ne pouvaient plus manier le fusil.

Les bombes qui tombèrent treize jours sur Péronne, broyée hélas ! par des canons qui avaient été français ne tuèrent pas Caraby ; la capitulation inévitable lui fut un coup plus dur et augmenta la tristesse qui l'avait frappé au lendemain du 29 octobre, quand il avait su l'entrée de Frédéric-Charles dans Metz. La triste paix qui livra la Moselle aux vaincus d'Iéna l'acheva. Eût-on l'âme chevillée au corps, quel est le Titan qui resterait à pareille catastrophe : Avoir subi deux invasions dans son enfance, en avoir toute sa vie rêvé la vengeance avec l'énergie et l'acharnement des hommes de cette génération rudement trempée, et finir à soixante-dix ans par revoir les mêmes ennemis traîner bruyamment leurs sabres dans une ville française de l'intérieur, changée en ruines et en décombres ?

LÉON BARAT.

(*A suivre.*)

LE NORD.

XIV.

Nous faisons halte, la grande halte, auprès de la décharge du Lac Lacoste, dont une des sources nous fournit une eau limpide et froide. Bêtes et hommes s'en donnent à qui mieux mieux. La popote est bonne. Et du café ! ! ! à renverser les nerfs d'un caporal de garde. Sucrez moi ça ! et imbibez. Ça vous égaie comme du jus d'avoine.

Mais le jour monte, et il fait chaud, tonnerre de Brest ! Cependant ce n'était pas une chaleur comme celle qu'avait éprouvée un Marseillais, qui affirmait que dans le pays d'Afrique d'où il venait, il faisait une chaleur de 90 degrés à l'ombre.

—Tronc de l'air ! demande un Gascon, comment faites vous donc pour y vivre.

—Eh bien ! nous nous mettons au soleil.

Aussi nous nous mettons à l'ombre. Quel bien être, de goûter de la fraicheur quand le soleil brule l'espace. Pourtant le colon est là, non loin de nous, qui fait de la terre neuve, et les rayons du soleil plombe sur ses reins en sueurs. Il semble nous plaindre d'être aussi peu courageux. Et pour nous en faire reproche il nous raconte qu'il va quelquefois à la Chute aux Iroquois à pied, emportant sur son dos une poche de grain pour l'y faire moudre, et qu'il en rapporte la farine dans la même journée, ainsi que du lard. Et la distance est de quatre lieues.

Quel mérite ont ces hommes, auprès desquels nous sommes des fillettes, s'ils savent offrir leurs travaux et leurs privations dans un bon esprit.

Quelle race énergique va se multiplier dans ces montagnes ! Constatons-le avec plaisir et jetons avec confiance les regards vers l'horizon, car de ces généreux defricheurs surgiront, dans les âges futurs, nos hommes de profession les plus en renom, ceux qui dirigeront la société. Et tant que la source de nos générations sera purifiée par les rudes travaux des champs, nous aurons foi dans l'avenir. C'est le diamant qui polit le diamant, et c'est aux dures épreuves de la vie rustique que se taillent pour la société ces pierres précieuses qui formeront l'ornementation de notre écrin. Et, certes ! nous pourrions en citer un grand nombre. De fait tous ceux qui persistent à rester sur

les lots qu'ils ont défrichés sont non-seulement des hommes de cœur, mais des hommes de courage, que je comparerais volontiers aux héros dont les noms sont inscrits dans les pages de notre histoire.

Accomplir des exploits, c'est un peu dû à la chance ; faire des actes de bravoure que l'on sait retentir aux quatre vents de la renommée, c'est facile ; exposer sa vie dans un moment d'enthousiasme en présence d'une armée, qui inscrira votre nom dans le livre d'honneur, c'est d'un grand cœur ; mais lutter sans cesse, sans témoins, du matin au soir, du commencement de l'année à la fin, et même toute la vie, c'est d'une grande âme et si méritoire que Dieu semble, à dessein, ne lui ménager que la seule récompense digne de tels sacrifices. Aussi est-ce l'espoir d'une telle couronne qui soutient l'énergie de ces soldats de la charrue.

Mais l'être qui se dévoile particulièrement en ces longues épreuves, c'est la femme. Combien en avons nous vues, seules, loin dans les bois, travaillant au défrichement, attendant le mari qui était allé à plusieurs arpens et quelquefois à plusieurs milles, gagner quelques sous pour aider à acheter des vivres ? En voyant cette faible créature couper des branches, les ramasser, y mettre le feu, vous ne pouvez résister au désir de lui demander d'où elle vient, ce que faisait son père ; et vous êtes tout surpris d'apprendre que c'est la fille d'un ouvrier à l'aise de la ville ; qu'elle a épousé un brave graçon, et que dans l'espoir d'établir leur famille ils se sont enfouis ainsi dans les forêts avec peu ou point de ressources.

Et vous demandez à cette femme si elle s'ennuie. Mais non, dit-elle, nous n'avons pas le temps d'y penser. Au contraire nous sommes très heureux.

De fait, c'est la femme qui encourage le mari à rester sur les lots nouveaux. Si elle se décourage le mari ne peut pas tenir. A voir ces hommes aux prises avec la forêt, on ne peut comprendre comment ils peuvent résister à de si rudes travaux, surtout quand ils n'ont à manger que de la galette, sans lard souvent. Pour moi j'étais sous l'impression qu'il n'y avait que les fils de cultivateurs,et encore de ceux qui sont bien pauvres, qui puissent résister à cette vie de privations. Eh bien ! écoutez l'histoire de cet ouvrier, et un bon ouvrier de Montréal, qui m'a fait connaître les motifs de sa détermination de venir prendre des lots au Nomininguе et sa persistance à y demeurer. C'est l'histoire de la plupart d'entre les défricheurs :

— " Je travaillais à Montréal de mon métier de menuisier, et j'étais bon ouvrier, gagnant continuellement de une piastre et demie à deux piastres par jour. Je vivais bien, nous nous habillions convenablement ; mais après le loyer payé, les taxes, les cotisations, l'eau, la nourriture et le vêtement, il ne restait plus rien. Pas d'avenir pour

nos enfants que d'être journaliers. Et puis qu'il arrive une maladie, les arrérages et les dettes s'accumulent, les saisies arrivent et nous voilà perdus. Fatigué par ces réflexions je me dis : faisons le sacrifice, aujourd'hui que nous sommes vigoureux, d'aller prendre des lots, et si nous réussissons nous n'aurons pas la douleur de voir s'éloigner nos enfants ou travailler à la journée. Ma femme gouta le projet, et nous partimes, non sans chagrin, car il nous fallait quitter notre lieu de naissance, nos parents, nos amis. Je la regardais du coin de l'œil et je la voyais si courageuse que je quittai sans trop de peine. Aujourd'hui nous ne somme pas riches, non certes, mais j'ai assez de terre défrichée pour hiverner si le bon Dieu conserve ma récolte, et tous les jous j'agrandis mon désert.

— Vous devez avoir trouvé ça dûre de travailler ainsi à la terre neuve.

—Moins que vous le pensez, monsieur. Croyez-vous que ce soit bien doux dans les boutiques, en ville, de mener la verloppe ou le rabot? On commence à sept heures du matin et l'on détèle à six heures du soir, conduit par un contremaître, qui n'est pas toujours humain. Si vous perdez une heure, on vous la compte. Et puis cette idée qui vous poursuit sans cesse de travailler au jour le jour sans espoir d'être jamais audessus de vos affaires, fatigue un homme de cœur, allez. Ici je travaille fort, sans doute, mais ce n'est pas plus fatiguant de bûcher, une fois accoutumé, que de travailler de la menuiserie ; quand le soleil chauffe d'un côté de l'arbre que j'abats, je me mets de l'autre. Et puis si je veux me reposer pendant une heure, je me repose. Surtout je travaille sous l'empire de cette idée fixe que chaque pied que je défriche est à moi, et me rapportera de quoi vivre, de quoi établir ma famille.

Voilà ce que cet homme nous racontait, et c'est le langage du bon sens.

C'est sous l'empire des reflexions qui nous étaient faites par ces colons isolés que nous cheminions le long de la route accidentée par le spectacle d'une si grandiose nature. Tous les lots sur le chemin Chapleau sont pris, et plusieurs par des messieurs de Montréal, qui y ont placé des colons avec lesquels ils font des arrangements avantageux pour les deux parties contractantes. Ils paient au colon défricheur $10 par arpent, et ils cèdent l'usage de ce terrain défriché pendant trois ans, et à moitié pendant quelques années subséquentes.

C'est ainsi qu'ont contracté MM. Lacoste et Globenski, M. E. de Bellefeuille, M. l'avocat Longpré, dans le Canton Marchand, M. Massue et M. Beaubien, dans le Canton Loranger, et plusieurs autres qui, dans quelques années, auront des établissements de valeur à peu de frais.

Le Canton Marchand est d'une richesse de bois extraordinaire, dont la qualité dénote un sol très riche. Les lacs, dont les décharges offrent beaucoup de ressources à l'industrie, sont poissonneux et pittoresques.

Outre le grand chemin Chapleau une autre grande voie, le chemin Boileau, traverse le canton Marchand, de la Rivière Rouge, à la traverse de l'Annonciation, jusqu'au grand Nominingue. Il a été parachevé en 1883. Un autre chemin était ébauché, en 1884, reliant le chemin Chapleau et le chemin Boileau, en longeant le grand Nominingue au Sud. A cette date les lots, qui sont superbes, sur ce chemin, étaient en grande partie pris.

XV

La route quoique belle commençait à paraître longue. A tout moment nos jeunes écoliers se demandaient en voyant poindre une nappe d'eau à travers les arbres : est-ce le Nominingue ? Et nous montions et nous descendions.

Tout à coup du haut d'une colline nous apercevons devant nous une petite mer encadrée à l'ouest de montagnes en pente douce, couvertes de bois franc ; au Nord d'un pic de rochers abruptes ; au Nord Est par une plage couverte de bois résineux.

C'est le Nominingue ! ! ! Mais le petit Nominingue, qui est à un mille environ du Grand Nominingue, dans lequel il se décharge.

Il fallait nous entendre faire retentir l'air de cris de joie en appercevant ce lac après lequel nous courrions depuis quatre jours ! Les colons des alentours étaient étonnés d'entendre un tel vacarme et les chevaux semblaient comprendre qu'on arrivait au terme du voyage.

Pour paraître moins farouches nous entonnâmes la chanson : " A St Malo, beau port de mer " et les montagnes répétaient après nous en cadence " Nous irons sur l'eau, nous y prom promener, nous irons jouer dans l'Ile. " C'était à propos, car ce lac contient quatorze belles îles.

Nous traversons la décharge sur un pont solide. Et nous voilà chez nous, dans la presqu'île formée par le Grand et le Petit Nominingue et où se trouve l'établissement des Rev. Pères Jésuites. Hip, Hip, Houra !

Ce hip, hip, donna l'idée à Louis de chanter :

Yankee Dool quiens toi ben
J'entends de la missique :
Ce sont les Américains
Qui vont dans les townships, hip ! hip !

Le Petit Nomîningue dentelé de quelques pointes qui nous en cachent l'étendue, à environ quinze milles de tour. La rive Est, que nous longeons l'espace de deux arpents, est couverte d'un sable propre au mortier. La plage se prolonge loin dans le flot où l'on peut mener une voiture à plusieurs perches du bord.

Les eaux du Petit Nomininguе sont profondes dans la partie Ouest où le rivage est taillé à pic. Les poissons y abondent, surtout le brochet la barbotte, et le poissons blanc.

Nous nous acheminions, par une route sablonneuse,ombragée de pins, de sapins et de cèdres vers la résidence des Rev. Pères Jésuites, située sur une colline, a environ trois milles de la décharge du Petit Nomininguе. C'est le point d'observation le plus élevé des environs et le panorama qu'il offre est merveilleux. On apercevra de ce lieu,quand le défrichement sera fait, le grand Nomininguе, qui en est à 12 acres et qui a 30 milles de tour. C'est le Roi des Lacs du Nord—et bien couronné de forêts tressées des essences les plus variées : depuis le modeste buis, jusqu'au majestueux pin ; depuis le faible coudrier jusqu'au merisier robuste. Les montagnes qui l'enlacent y descendent tranquilement en s'y baignant les pieds, sur lesquels à une grande distance les eaux se jouent sans les cacher profondément. Des bouquets d'arbres coquets sortent de temps à autres de ce jardin liquide, où les plantes aquatiques croissent caressées par les eaux qu'une brise perpétuelle ride sans cesse. Les rochers de ses bords, adoucis par la vague, en rendent l'aspect par fois sévère comme le front d'un veiellard dont l'existence a été orageuse, mais qui sourit aux générations sorties de sa source. Le Grand Nomininguе se décharge dans la Rivière Rouge et lui paie un tribut généreux, en gonflant son sein devenu voie de communication flottable. D'ou lui vient le nom de Nomininguе? Nomininguе veut dire en langue Iroquoise, peinture rouge. De fait on trouve encore une espèce de craie avec laquelle les Sauvages se tatouaient, et dont quelques colons se servent aujourd'hui pour peinturer leurs bâtiments. C'est peut-être de cet incident que la Rivière Rouge tire son nom.

Ce lac devait être connu sous la domination française, et les anciens missionnaires ont dû voguer sur ses eaux. Aussi semble-t-on voir, sur l'une de ses pointes, la plus rapprochée de la Rouge, des restes de fortifications en cailloux. Ce que c'est que les destinées humaines ! voilà plus de deux cents ans peut-être que les Jésuites accompagnaient les sauvages sur ces lacs semés par delà des Laurentides, et voilà qu'aujourd'hui ils s'en vont retrouver les jalons qu'ils y ont alors plantés.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que l'on aperçoit les théâtres des exploits de nos missionnaires. Et qui sait si les PP. Jogues ou l'Allemand n'y ont pas fumé le calumet de la paix et n'y ont

pas assisté à une levée de boucliers ? On interroge la brise qui caresse la feuillée des vieux témoins de ces scènes anciennes, on cherche à surprendre une attestation dans les sables que la vague respecte, on demande aux rochers l'impression qui ont laissé les habitants d'alors. On nous répond sans doute, mais c'est un langage incompris de la génération qui passe ; les lettres qu'ont laissées les pieds des coureurs des bois sont effacées ; mais l'histoire avec sa grande et impérissable voix nous dit que partout où l'indien a mené son canot le missionnaire l'a suivi.

Où sont les générations qui ont visité ces lieux, qui ont combattu sur ces plages ? Peut-être nos ancètres, qui étaient des guerriers, ont ils brandi l'épée ou tiré du mousquet. Elles sont ensevelies dans le sein du sol qui les a vu naître. Toutes sont retournées en terre pour se méthamorphoser en plantes d'une variété infinie. Est-ce leur chant que l'on entend à l'aube, dans les branches des grands bois, quand la brise y passe ? Est-ce leurs plaintes qui s'échappent de la poitrine des gros pins quand le vent les agitent ? Est-ce leurs sanglots qui s'échappent des creux des rochers quand la foudre y gronde ? Est-ce leurs soupirs que poussent les ondes qui se balencent sur la rive des eaux ? Est-ce leurs larmes qui coulent lentement des ruisseaux autour de la grande nappe ? Mystère ! Mystère ! Une seule chose est certaine, c'est que tous ces corps méthamorphosés réssussiteront au printemps de l'éternité. comme le brin d'herbe au printemps des saisons.

Tout ce qu'il y a de certain, c'est que si c'est un champ des morts, le décorateur en a dressé les dessins avec un goût expressif. Autour de la vaste fontaine se croisent des étangs et des ruisseaux, qui, en cascades capricieuses, s'y rendent à travers les sombres cyprès et les saules en pleurs ; les montagnes accidentées des ombres du nuage, en descendent doucement, serpentées d'avenues tortueuses, qui donnent à leurs flancs un mystérieux aspect où se dérobe le lit d'une rivfère ou d'un ruisseau, sur lesquels sont couchés les cadâvres des arbres récemment tombés. Les bêtes qui vivent dans ces séjours tranquilles y courent en liberté, mais sans bruit ; les tertres y sont nombreux, et les plantes qui les dérobent au souvenirs des générations présentes, sont adorantes quand le soir y apporte sa sueur froide et que la main de l'aurore essuie du front des arbres couchés les pleurs glacées de la nuit.

Entendez Lamennais :

" Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Ils ont aussi
" passé sur la terre, ils ont descendu le fleuve du temps. On enten-
" dit leurs voix sur ces bords, et puis l'on entendit plus rien.

" Pendant qu'ils passaient, mille ombres vaines se présentèrent à
" leurs regards ; le monde que le Christ a maudit, leur montra ses gran-

" deurs, ses richesses, ses voluptés ; ils les virent, et soudain ils ne
" virent plus rien que l'éternité.

" Mais des lieux inconnus où le fleuve se perd deux voix s'élèvent
" incessamment. L'une dit : Du fond de l'abime j'ai crié vers vous,
" Seigneur, Seigneur, écoutez mes gémissements ! prêtez l'oreille à ma prière.

" Et l'autre : Nous vous louons, O Dieu, nous vous bénissons, Saint,
" Saint, Saint est le seignenr, Dieu des armées.

" Où serons nous, qui le dira !

" Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !"

Ces gigantesques pentes à la crinière touffue sont aujourd'hui ouvertes à la colonisation. Et pour l'accélérer on a concédé aux Rev. Pères Jésuites un millier d'acres de terre qu'ils ont vendus après y avoir planté une chapelle—que dessert un des leurs, le Rév. P. Martineau,—qui y réside depuis avril 1883.

Certes ! tout n'était pas rose alors de s'enfoncer seul avec quelques colons, quand il n'y avait qu'une route pour permettre d'apporter sur son dos quelques livres de lard et quelques terrinées de farine.

Et vous croyez que le père Martineau s'en gênait ! Allons donc ! Aussi a-t-il fait un rude apprentisage. C'est le fils d'un ancien colon qui a défriché des lots à Roxton-Fall, dans le comté de Shefford, et y a élevé sa famille. Il est au Nominingue, le vieux défricheur, travaillant toujours, la pipe à la bouche, ramassant ce qui traine, et donnant des conseils. Sa vieille compagne est là aussi, toujours sur pieds,grondant un peu, et il y a de quoi, oui, il y a de quoi dans cette maison où il pleut et grêle, et qui sert d'abri à tous les étrangers qui y arrivent où y passent, à tous les ouvriers des travaux qui s'y font, à tous les colons sans refuge, et à toute la paroisse qui vient aux offices. De fait jamais une heure de repos pour ces vieillards, qui, avec la belle sœur du curé, sont continuellement à faire la cuisine, transporter les paillasses, blanchir la lingerie, frotter les planchers.

Le Révérend Père Martineau, lui, ne se fait pas de mauvais sang. Il prend les choses comme elles viennent. Aujourd'hui il a sur sa table des patates et du pain et il n'est pas plus heureux qu'hier où il n'avait que de la galette. Cette semaine il fait ses courses lointaines en voiture, et il parle avec plaisir des années où il parcourait des lieues à pieds ramenant par la bride au milieu de la nuit, son cheval, qni n'avait pu tirer sa voiture d'un marais de la savane. Il récite son breviaire au milieu de la compagnie qui parle et fume à ses côtés, et il confesse dans le dortoir des voyageurs, quand au matin il se convertit en chapelle. Il dit la messe sur un autel qui craque et il n'y voit que Jesus y descendant à sa voix pour venir le fortifier, lui et ses frères prosternés sur les pièces raboteuses recouvertes d'écorces de sapin ;—rien ne lui

manque, parce qu'il n'a besoin de rien que de vivre pauvrement. Il a trouvé le secret d'être heureux en comprenant bien qu'il n'est pas ici pour l'être—Oh ! profondeur des paroles du Christ qui a dit que son fardeau est léger ! Arrivez donc ici, vous qui êtes ployés sous le poids des plaisirs et qui êtes ridés des veilles de la dissipation ! Venez sous ce dôme rustique, vous que les affaires font blanchir, et que les soucis de la fortune rongent vivant. Venez vous reposer du ballottement de la vie dans cet oasis où l'âme est a l'abri des exigences sociales et des grandes passions du cœur. Venez prendre une leçon des secrets du bonheur.

Pour moi, rien n'est plus consolant. En vérité, je vous le dis.

Nulle part j'ai senti la paix comme dans cette cabane, car c'en est une, où les bases d'une forte colonie sont jetées au milieu des privations et des sacrifices de toutes sortes, terrain fertile où germent et s'épanouissent les grandes œuvres que Dieut veut bénir.

Dès notre arrivé nous commençons notre vie de colons.

Le soir, dès que le soleil s'enveloppe dans son costume de nuages pour aller voyager sur un autre hémicycle, et que les charmantes voyageuses de la nuit passent en souriant à la terre, d'autres bruits se font entendre, c'est un langage nouveau. A la lisière du bois, on distingue le son d'une cloche fêlée, qu'une vache pilote porte à son cou. Sur les côteaux débouchent les laitières rouges, noires et cailles qui, à travers les souches calcinées, cheminent, non sans "tondre dans les près la largeur de leur langue," pour se rendre à la barrière du parc où les attendent près d'un feu étouffé les *bergères* de la localité. Chacune a son langage pour inviter sa favorite à ne pas tant s'amuser. Viens, Brunette, viens, ma fine, viens. Viens, Caillette, viens, ma belle, viens.

Et en réponse à ce tendre appel la bonne bête fait entendre un doux mugissement, et vient se ranger près de la fumée pour y offrir à sa maîtresse le plus riche de son lait.

Et puis c'est un arbre qui s'abat dans la forêt en jetant aux échos le râle de son agonie. Sur la route on entend le pionnier atardé qui revient de défricher et qui, pour se donner de l'assurance, chante en faisant filer sa voix une chanson de la *drave.*

De tous les oiseaux qui voltigeaient dans les bosquets, quelques-uns seuls veillent et font entendre leur nocturne complainte : le huard lance son cri de détresse ; la chouette semble reveiller les sentinelles perdues, et l'agneau appelle d'un air inquiet la mère confondue dans le troupeau.

On entend quelques voix qui nous arrivent sur les ailes calmes de l'air embaumé par les parfuns des arbres et des près—: c'est celle des enfants qni se bousculent dans la prairie ou la voix grave du colon qui s'enquiert si les barrières sont fermées, si la pouliche est dans le

près ou la génisse à l'étable. C'est sur le lac voisin la conversation des pêcheurs qui accompagnent le bruit des avirons sur le bord du canot ou sur l'onde tranquille. Et vous demandez, d'où viennent donc ces babils ? C'est chez le voisin—qui est à un mille d'ici. Et ce bruit de rames ? C'est au Petit Nominingue—à 3 milles d'ici—Et tout à coup un chasseur, qui a fini sa journée et qui veut décharger son arme, lance un coup de feu dont l'écho se répercute de montagnes en montagnes. Il est peut-être à 9 milles d'ici.

La veillée se passe à la porte du presbytère où curé, hommes, femmes, enfants, sont assis autour d'un grand feu que le vieux père Martineau entretient des débris de souches ramassées pour cette fin.—Les uns sont assis sur des roches, les autres sur des bancs, les étrangers sur des chaises. Mais me direz-vous, du feu dans le mois d'août. Et oui, dans le mois d'aout. Et vous en voyez à toutes les portes des chaumières et des chalets. D'abord, vous l'avouerez, c'est très agréable, ne serait-ce que de voir les fumeurs allumer leur pipe avec un charbon ; et puis c'est utile, pour éloigner les maringouins, les brulots et les moustiques.

Et la conversation roule autour du feu du presbytère, et les pipes se rallument, mais l'on se gratte par exemple. Et tous les sujets se traitent à cette assemblée de Tiers Etat : colonisation, agriculture, pêche, chasse, astronomie, physique, chimie, philosophie, et de la profonde, je ne vous dis que ça. De fait on tire quelques fois dans ces aréopages de ces gens ignorants des réflextions qui sont d'une profondeur à mettre bien des savants en déroute. Car voyez-vous, ces gens là ont la foi. Et, comme le dit Bernardin de St-Pierre : un savant avec la méthode se trouve arrêté à chaque pas dans la nature ; un ignorant, avec cette clef, peut en ouvrir toutes les portes.

Nous étions insatiables de ces soirées, que nous prolongions autant que possible, mais il fallait bien laisser reposer ces braves travailleurs qui avaient sué tout le jour et qui devaient recommencer le lendemain. Et nous nous retirions quand l'éloile polaire était déjà loin à l'occident, quand la grande ours plongeait sa queue dans les régions de l'aurore et que les *mouches à feu* donnaient seules signe de vie dans la prairie émaillée de leur phosphore.

En prenant possession de nos dortoirs il convient de jeter un coup d'œil sur l'intérieur du château hospitalier où nous passerons nos nuits et qui est, sans contredit, le plus spacieux et le plus somptueux de sept lieues à la ronde.

Le corps de bâtisse est divisé en trois. Le premier est la salle de réception des étrangers qui y mangent avec la famille du frère du curé Martineau, l'Intendant de la ferme.

Ce corps de bâtisses d'environ 40 pieds sur 30, est comme le reste en bois rond, recouvert de pièces fendues. Le plancher de bas est

aussi de madriers équarris à la hache, ce qui veut dire que les deux ou trois chaises qui s'y trouvent ne sont pas d'aplomb. L'une des extrémités est divisée du reste de l'apartement par des rideaux en coton, et forme deux chambres à coucher, dont l'une est aux patriarches de la maison. Le reste, qui le jour sert de cuisine, de salle à dîner et de salon, se convertit quelquefois en dortoir pour les pèlerins et les ouvriers— qui y étendent des grabats et y ronflent toute la nuit durant. Une table de trente pieds de long, entourée de bancs de la même longueur, est avec le poële et les marmites, l'ameublement de cette pièce où quelques voies laissent pénétrer les gouttes bienfaisantes de la pluie quand elle tombe en abondance. Il est permis de changer de place à celui sur lequel elle tombe, quand il en a plus que suffisamment pour se rafraîchir. Le corps du milieu de cette bâtisse, à peu près du double de grandeur, est destiné à être la nef de la chapelle quand les moyens permettront de le couvrir. Il n'était en 1884 encore qu'à l'abri des rayons du soleil. Aussi est-ce là que le dimanche les colons attendaient assis sur quelques bancs, quelques billots ou lambourdes, l'heure de la messe, qui se dit et ne se chante pas, faute de chantres.

Le 3e corps de cette construction, qui fait pendant avec le premier, est de la même grandeur, et identiquement divisé. L'une des extrémités est séparée du reste par des rideaux de coton jaune, et comprend deux cellules meublées, l'une d'un grabat, c'est celle de monsieur le curé, et l'autre de deux lits, c'est la chambre de Monseigneur que se partagent les étrangers distingués. Quand on veut une chaise, qui a juste sa place en cet alcôve, on passe dans la pièce voisine qui sert, la nuit, de dortoir où l'on dresse des paillasses et des matelats, et le jour de chapelle, de sacristie et de retraite au curé, qui y confesse. Il y a là quelques chaises boiteuses, de grand bancs à quatre pieds, et un petit autel. Quelques rayons de bibliothèque y donne refuge à quelques centaines de volumes qui en invitent d'autres.

Vis-à-vis le corps principal est la cloche surpendue sur un chêne d'environ 20 pieds de hauteur. C'est l'ancienne cloche de St Eustache où elle a reçu une écorchure qui lui donne un son de vétéran. Sur ces flancs sont les inscriptions suivantes : W. Parkyn, St Mary foundery Montreal. Cloche donnée par M. Jacques Paquin, 1845.

—C'est le frère Chenard qui est chargé de la mettre en branle, et il nous a plusieurs fois accordé cette faveur pour sonner l'*angelus*....Ah, mais, je ne vous ai pas encore parlé du Frère Chenard qui est un pur Canadien d'en bas de Québec. Nous en parlons, à titre de légende, car il ne sera plus là quand vous irez, lecteurs, et de fait il n'est plus au Nominingue. Comme il se faisait mourir à travailler, ses supérieurs l'ont mis à la retraite. Je le vois d'ici cultivant son jardin et son

parterre et le champ, car le frère Chenard est jardinier, agriculteur, arboriculteur,—et personne n'est plus capable que lui de faire pousser une citrouille sur une souche, et de diriger la sève pour produire une branche où un fruit, où il les veut.

A trois heures du matin le frère Chenard, qui couche sur le grenier à foin, quand un étranger a pris son grabat,—est en oraison. Il va ensuite soigner les veaux, les chevaux, tuer les vers qni ont mangé ses choux et son tabac, biner ses fèves. Et puis, c'est lui qui fait la politesse aux étrangers, qui les mène au lac, qui les accompagne au bois. Toujours affublé d'une grande blouse que vous ne lui feriez pas ôter pour grande chose, il ne va ni plus vite ni plus doucement d'un temps que d'un autre. Quand il passera par chez-vous, si vous avez un jardin et que dans ce jardin il y ait une plante qu'il n'a pas, il lui en faudra une bouture, une tige, ou une graine. Aussi a-t-il une collection qui surprendrait les propriétaires des serres chaudes les plus à la mode, si ils arrivaient aux confins de la civilisation, et qu'ils apercevraient dans les jardins du frère Chenard et *l'Acacia* qui signifie *Amour platonique*, et *l'agrimoine* qui signifie *devouement*, et *l'Amarante* qui veut dire la fierté, et *l'Amaryllis* qui représente la fierté, et *l'Eglantier* qui est la fleur des poètes, et le *pavot*, qui traduit langueur. Autour des allées de son parterre fleurissent le *fuchsia* violet ou rose tendre, *l'œillet* à la fleur jaune d'or, ou rouge cramoisi. Sur les ronds croissent le *géranium* aux feuilles parfumées, à la parure sombre et variée, le *laurier* à la douce et brillante verdure et la *rose* mousseuse.

" L'Ange dont le plaisir est de soigner des fleurs,
Et qui, pendant la nuit, les trempe de rosée,
Un jour de gai printemps, seul avec sa pensée,
Sur un rosier gouta du sommeil les douceurs.
A son réveil, il dit : " Que je te remercie,
Toi, le plus cher de mes enfants !
Pour moi ton doux parfum du Ciel est l'ambroisie,
Ton ombrage enivre mes sens !.....
Demande donc, veux-tu quelque chose ? "
" Oui, dit la Rose,
Un nouvel ornement
Qui soit l'orgeuil de la nature. "
En ce moment
La mousse lui servit de modeste parure.

Mais comme je vous le disais le frère Chenard n'est plus au Nominingue et il cultive carottes et navets, céleri et laitue à l'Immaculée Conception, à Montréal. Vous pouvez aller constater si ce que je dis de lui est fidèle.

Revenons à notre première nuit au manoir. C'est à qui n'aurait pas

les deux lits de la chambre des étrangers, mais j'obtins que mon ami Beaubien s'y reposât en sa qualité de malade. Et moi je m'étendis sur un matelas jeté sur les dalles de la chapelle. Je dormis bien, mais, nom d'un p'tit bonhomme, je me levai mal. Oh mes côtes et mes reins ! Je n'aurais jamais cru qu'on put dormir ainsi dans une église. J'aurais dû m'en rappele car quand j'étais soldat, en Italie, il nous est arrivé plus d'une fois à moi et à mes camarades, de passer la nuit sous les arcades des basiliques ou sur les dalles des couvents. Nous n'étions pas très souples le lendemain. Quoi qu'il en soit le jour suivant il nous prit fantaisie d'aller camper à la décharge du Petit Nominingue, dans un endroit splendide ou rien ne manquait, eau limpide, ombre épaisse, plage étendue, etc.

La tente, qui appartenait à M. Beaubien, était spacieuse et confortable. Nous nous mettons à l'œuvre : tandis que je coupe une perche, l'un nivelle le terrain, l'autre enfile des cordes, un troisième affile des piquets et en haut le pavillon, en forme conique, à l'aspect militaire que l'on surmonte d'un drapeau fleurdelisé .

Nous ressemblions à Jacques Cartier et les siens prenant possession du pays au nom du Roy de France.

Quelques minutes après l'eau bouillait dans la marmite, le thé était infusé, les grillades étaient prêtes, le jambon était sur la pelousse, le beurre developpé, et tortillez moi ça. Quels affamés, mes amis ! ! Après un repas délicieux—les uns se roulent sur le gazon, les autres appareillent les lignes, et vont à la pêche. Mais les poissons des alentours qui nous avaient entendu manger, merci, n'avaient pas envie du tout de se laisser prendre ; il n'y eut que les barbottes des eaux profondes, qui, ne se doutaient pas du sort qui les attendaient, vinrent mordre à nos hameçons et tomber de la brochetée dans la poële à frire, nonsans faire à ceux qui ne leur étaient pas intimes, des acrocs aux mains avec le dard qui leur sert de défense.

Le soir arrivé, second au Nominingue, le feu brille au camp. Les jeunes vont fourrager. Les uns ramassent des fagots secs pour alimenter le feu de joie qui pitille à quelques pas, les autres cassent des branches pour étendre sur le sol qui doit nous servir de couches ; d'autres encore récoltent des feuilles de fougère pour remplir les taies d'oreiller.

En deux temps et trois mouvements chacun travaille à l'ameublement de la chambrée.

La tente, dont la base est relevée pour permettre à l'air intérieur de se renouveler, ressemble aux Kiosques orientaux. La toile de Russie qui s'appuie élégamment sur les cordes tendues, du sommet aux piquets fixés à la circonférence inférieure, s'agite comme un nuage, au gré de la brise qui nous apporte les échos du lac. Des branches de mélèze,

de buies, de pins, de sapins, de cèdre, servent de sommier à nos lits ; des valises, des sacs de voyage, servent de tables ; des robes de buffle étendues sur les branches, servent à en amortir la rusticité pendant la nuit, et roulées en paquet, servent de sièges, pendant le jour, aux dignitaires de la tribue. A la colonne unique qui soutient l'édifice, et sur laquelle sont ménagés de longs nœuds, sont suspendus capots, chapeaux armes et munitions. Au centre, une chandelle, de blanc de baleine, s-v-p, scintille au grè des courants d'airs ; le candélâbre qui la supporte est ravissant de simplicité et consiste en un ruban de bouleau roulé autour et fixé par son extrimité à une baguette fendue en biseau.

Cet ameublement, qui peut faire le désespoir d'un locateur, suffit pourtant aux stricts besoins de l'homme. Et dire qu'il y en a qui se trouvent malheureux avec cent fois plus.

Et avec cela nous attendions l'ennemi de pied ferme. Mais,saperlotte ! comme toujours dans la vie, ce sont les adversaires les plus petits et dont on ne se défie le moins, qui sont les plus dangereux. Et tandis que, armés de pied en cap, nous étions en garde contre les ours et les loups, voilà qu'une nuée de maringouins et de brulots nous assaillent de toute part, et au son de la musique, encore. Vous savez, ces maringouins, ça vous a un siflement ! ! ! Ah ! quel orchestre de régiments anglais précédés de leurs fifres ! ! ! Armer nos carabines, qu'est-ce que ça nous ferait, notre plomb est trop gros ; tirer du canon ? Sapresti ! ! Et nous, il faut y penser un peu. Comme quoi une idée merveilleuse peut surgir du cerveau du plus humble des mortels, voilà que l'un de nos plus humbles soldats s'imagine d'apporter dans la tente, dévinez quoi ? Une batterie .....électrique ? Non. Un régiment de chats affamés ? Pas le moins du monde. Des piègés à bêtes à quatre ou deux pattes ? Encore moins. Quest-ce donc ? Un tison, lecteurs, un tison.....en feu, beau dommage. Et la tente se remplit de fumée. Sans tambour ni trompette voilà nos Iroquois de brulots qui prennent la clef des bois,..... pour revenir sans doute ; mais alors nous avions fermé les meurtrières de la porte unique du fort, où se consumait lentement quelques buches amorties par des bourriers.

Et nous voilà sauvés. Mais restons sur le qui vive, car nos gaillards reviennent, et toute la nuit, avec sept plus méchants qu'eux, tournant autour de notre tente, sondant toutes les portes, s'introduisant dans toutes les avenues. Quelques-uns même y pénétrent, on ne réussit pas,vous le savez bien, à chasser une légion de diablotins en un combat, mais la prudence venant à notre secours, nous résistons aux empiètements du plus traître des volatiles.

Pour parler scientifiquement disons que les cousins sont de la famille des bulicides. La femelle pond ses œufs (enviren deux mille

par jour) dans les endroits humides, ou mieux encore à la surface des eaux stagnantes ; ils éclosent là, leurs larves se développent, et trois semaines suffisent pour que l'insecte soit arrivé à l'état parfait et devienne apte à se reproduire. La femelle seule du cousin, ou moustique, est agressive pour l'homme et pour les animaux ; le mâle, beaucoup plus petit de taille, est inoffensif, et c'est lui qu'on voit le soir se livrer par myriades audessus des eaux stagnantes ou sous l'ombrage humide des arbres à des danses circulaires. L'arme de la femelle est constituée par une sorte de trompe que termine un organe de succion arrondi et qui loge cinq stylets piquants et barbelés ; ceux-ci perforent les tissus et y introduisent une salive irritante et venimeuse qui produit un soulèvement du derme avec sensation de brûlure. On dit qu'à la suite d'une longue série de piqûres, on contracte une sorte d'immunité contre les morsures et que celles-ci, une fois produites, n'ont aucunes des conséquences qu'elles entrainent dans le principe.

Le maringouin est le moustique des climats excessifs. Il haute les lieux humides et marécageux, a des mœurs nocturnes et ne s'élève guère audessus du sol. Il n'est qu'une variété du cousin ordinaire.

Mais si la science se prononce sur la nature de ces communards, elle est presque muette sur les moyens de s'en débarrasser. Mes compagnons avaient emporté des médicaments avec lesquels ils se tatouaient, mais ils ont été inutiles, je vous en donne mon certificat. L'inventeur d'un remède maringouinifuge ferait certainement fortune. Voici cependant une recette dont il est bon de se servir, tandis qu'elles est à la mode, il s'agit de frotter les piqûres avec une feuille de poireau ou d'oignon pour calmer les démangeaisons. La cautérisation avec de l'eau de phénique liquide produit aussi d'excellents effets.

Mais avec ce petit jeu là, le jeu aux maringouins, il était tard quand nous pûmes clore l'œil. Le religieux hibou avait déjà fait entendre sa plainte à l'heure de minuit ; le huard avait plusieurs fois lancé son cri de détresse, quand la dernière de nos sentinelles, repliée sur le camp, jouissait en paix du fruit d'une vigilante journée. Mais, ne voilà-t-il pas que sur le matin, alors que la fumée s'élève épaisse des lacs, pour leur permettre de voir l'aube, que les bêtes de jour se remuent sous notre couche réchauffée. Ce sont les criquets, les fourmies, les.... je ne sais qui ni quoi. Et l'une rentre sans hésiter dans notre bas, l'autre sous notre chemise; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que quelques unes pénêtrent dans nos oreilles—Brrrr... Et comment faire contre cet ennemi là ? C'est une réponse qu'il faut aller ni plus ni moins chercher dans la théologie. Le moyen... c'est de fuir. Et en effet il a fallu se lever, sous peine de se laisser flétrir par ces insectes, dont la morsure de quelques uns est venimeuse.

D'ailleurs il était temps de saluer le Roi du jour qui se levait radieux

au-dessus des cîmes verdoyantes des monts de l'orient. Et en peu d'instants nous étions inondés de la lumière bienfaisante, qui enveloppait la nature pour l'embellir et la fertiliser.—Qui peut voir se lever le soleil sans admiration ? Alors que le brin d'herbe lève sa tête pour le saluer, alors que la feuille se sèche pour lui sourire, alors que l'oiseau entonne son hyme, alors que la nature tressaillit à son baiser d'époux. Qui lui a dit de venir à l'heure de l'an dernier et des années d'avant caresser les plantes, qui produisent les mêmes fruits ?

Quoiqu'il en soit nous tinrent conseil au wigwam.—L'un avait les côtes sur le long ; l'autre avait une fourmi greffée sur le mollet ;—tous nous avions la peau bossée comme l'écorse d'un sapin au temps de la sève montante.—Et d'après l'opinion des sages du Conseil il fallait pour s'accoutumer à cette existence, trois mois de calendrier républicain, c'est-à-dire trois mois de 30 jours chacun. Or comme nous n'avions que quinze jours à dépenser, nous jugeâmes de ne pas exclusivement les employer à assouvir la rapacité des insectes du Nominingue. Cependant le respect humain nous commandait. L'honneur de dire au retour que nous avions campé ; la gloire de rentrer au foyer basannés comme des vases étrusques et balafrés des coups de lances des moustiques ! Les jeunes surtout chantaient l'hymne de guerre,quand un ancien de la forêt surgit au milieu de nous, au moment où nous préparions le déjeuner. Le nouvel arrivé était un homme d'une taille de six pieds et svelte ; un pantalon, fixé à ses reins par une large ceinture fléchée, recouvrait une jambe flexible comme l'arc du carquois d'un Huron ; sa chemise en flanelle grise qui retombait sur sa ceinture, laissait se dessiner un torse élégant et souple ; les muscles de ses bras, que ne recouvraient les manches retroussées de sa chemise, étaient gonflés et poilus. Ses traits d'ailleurs étaient doux, et la sérénité qui couvrait sa figure rasée, le rendait sympathique à qui le rencontrait. Ses yeux bleus, comme les plus fameux de nos guerriers anciens, avaient l'habitude de regarder haut et loin. Sa démarche était fière, comme celle d'un cerf qui porte son panache à travers les bois durs.

Il était accompagné d'un homme trapu, à grande barbe noire, nommé Michauville, chasseur de renom, comme son père, qui a passé sa vie à traquer les bêtes, et qui est mort pauvre comme tous ces chasseurs là. Ils se passionnent à cette vie, négligent la culture ou leur métier et soumettent le sort de leur famille aux eventualités de la chance de tuer, de vendre et des accidents, et des rhumatismes.

(*A suivre.*)

PASCALE

XIV—*(Suite.)*

—C'est vous, Schamyl? dit-elle d'une voix douce, et d'où venez-vous, vagabond ?

Levant les yeux, elle apperçut Floriette.

—Vous ! chère mademoiselle ...vous êtes seule ? entrez, je vous en prie.

—Je voulais savoir de vos nouvelles, chère madame ; on m'avait dit que vous étiez fort souffrante.

—Combien vous êtes aimable ! dit Mme Valrède en lui serrant affectueusement les mains, je vais mieux ; voyez à quoi je m'amusais pour me distraire.....

Elle lui montrait des vêtements, des étoffes aux couleurs éclatantes étalées sur les sièges, des écrins ouverts remplis de pierreries d'un éclat éblouissant épars sur la table. Mlle de Trémazan ouvrait de grands yeux sans oser questionner.

—Je passais mon écrin en revue, pour voir si tous ces joyaux sont encore dignes d'être offerts à une jeune femme.

—Une jeune femme ?

—Sans doute, je les destine à la femme de mon fils.

Et sans affectation, elle présenta à la jeune fille une parure de diamants d'une merveilleuse beauté. Celle-ci la prit dans sa petite main, un peu tremblante.

—M. Serge va se marier ? dit-elle avec un léger battement de cœur et fâchée de se sentir rougir malgré elle.

—Non, répondit Mme Valrède d'un ton indifférent et sans paraître remarquer l'embarras de Floriette et la rougeur plus vive qui empourpra ses joues à cette réponse ; non, malheureusement, car je le désire beaucoup ; mais cela peut arriver bientôt. Serge n'épousera jamais qu'une femme qui lui plaira absolument ; je suis trop sûr de l'élévation de son cœur et de la noblesse de ses sentiments pour n'être pas certaine que son choix sera parfait.

Elle souriait en regardant Floriette qui faisait des efforts inouïs pour

n'avoir point l'air embarrassée sous ce regard très doux et très fin qui lui en rappelait trop bien un autre.

—Sans doute, M. Valrède doit désirer épouser une personne ayant une grande fortune...

—Lui ! vous ne le connaissez guère...chère mademoiselle ; cela lui est de la dernière indifférence. Il prétend parfois ne vouloir qu'une Américaine ou une Anglaise, parce que les jeunes filles de ces pays ne sont généralement pas dotées. Mais Serge est fort difficile...c'est un délicat : culture, esprit, grâce, beauté, distinction... voilà seulement ce qu'il veut, pas davantage, un oiseau rare, enfin ; je ne sais s'il le trouvera jamais, et s'il le trouve...

—Peut-être ne sera-t-il pas pour lui, dit Floriette en riant.

—Oh ! quant à cela, si...

—Mais si le bel oiseau ne se laisse pas mettre en cage ?

—Je ne sais ce que fera Serge, mais il tient de son père une volonté terrible...jamais je ne l'ai vu reculer devant aucun obstacle.

—Mais c'est un... adversaire redoutable..

—Vous riez, dit Mme Valrède en partageant sa gaieté, oui, il sera un amoureux redoutable... mon cher fils ! je l'aime tant... Que vous êtes gracieuse de me laisser ainsi parler de lui ! je n'en finirais jamais.

Toutes deux causaient comme de bonnes amies, Mme Valède avait une manière à la fois affectueuse et réservée de parler du sujet qui l'intéressait le plus. Et par un de ces hasards qui remplissent le monde, ce sujet était celui-là même qui pouvait le moins déplaire à Mlle de Trémazan. D'un geste gracieux l'aimable Russe lui avait enlevé son petit feutre noir, sa cravate et ses gants ; la jeune fille la laissait faire ; loin de l'espèce de contrainte où la tenait toujours un peu la sévérité de son père et de sa sœur, elle se sentait, à son insu, plus libre de s'abandonner à la grâce naturelle de son esprit enjoué ; à son insu également elle n'en était que plus charmante.

Elle jouait avec les parures, étalait les écrins sur la table, s'extasiait naïvement sur la beauté des pierres.

—Y en a-t-il pour beaucoup d'argent ?

—Un demi-million ; je crois.

—Un demi-million !

Mme Valrède, à son tour, rit de son étonnement.

—C'est mon mari qui m'a donné ces bijoux, et je n'ai jamais mis que ceux-ci, une ou deux fois au théâtre, à Saint-Pétersbourg. Voulez-vous me faire un plaisir, chère mademoiselle ? laissez-moi vous mettre ce costume de paysanne russe, souvenir de mon pavs ; il doit vous aller à ravir...

—Oh, oui ! s'écria Floriette, ce sera très amusant ! quel dommage que grand'mère ne soit pas ici !

—Je pourrai le faire porter chez vous...

—Non ! non ! merci ! Pascale n'aimerait pas cela !

—Votre sœur est donc bien sévère ?

—Sévère ? oh non, dit ingénument Floriette ; elle est plutôt un austère...Grand'mère et moi nous allons passer les hivers à Paris, tandis que ma pauvre sœur... chère Pascale... ce n'est pas sa faute... je l'aime bien... c'est si triste d'être ainsi... je dois même l'aimer davantage pour la dédommager.

Tout en parlant, la jeune fille ôtait son amazone et, avec l'aide de Mme Valrède, passait la petite jupe rouge à galons d'or.

—Personne ne viendra ? dit-elle en s'arrêtant.

—Non, non, chère mademoiselle, soyez tranquille, mon mari est allé à la ferme, et mon fils n'est pas de retour.

Schamyl s'était assis sur un fauteuil et les regardait avec la gravité d'un chien bien élevé et discret, que rien n'étonne. Floriette l'aperçut et courut jeter son mouchoir sur la tête de l'animal.

—Il me regarde m'habiller, l'indiscret !

Toutes deux riaient. Mme Valrède paraissait enchantée, elle lui attachait le tablier brodé, tirait la guimpe, rangeait les plis de la jupe courte, d'un rouge éclatant, bordée de gallons d'or et de broderies merveilleuses.

—La coiffure, vite, la coiffure ! dit-elle en saisissant la toison dorée qui couvrait les épaules de la jeune fille ; elle divisait les cheveux en deux moitiés, et des petites mains diaphanes, affairées, tournaient, croisaient hâtivement les mèches bouclées rebelles.

—Qu'allez-vous faire ? chère madame.

—Deux grosses tresses, tombant nouées par un ruban, c'est indispensable.

—Quand elle posa sur la tête de Floriette le haut diadème arrondi, couvert de perles et de brillants, rappelant la coiffure de la Diane antique, Mme Valrède battit des mains, toute joyeuse de son œuvre, fière de voir le costume national de son pays porté si gracieusement par cette ravissante jeune fille.

Celle-ci courut se regarder devant une haute psyché placée au fond de la pièce, d'où elle reflètait les plantes de la vérandah et le fond du paysage qui s'étendait au loin. Elle avait cette charmante coquetterie naturelle qui fait éprouver un plaisir naif à se voir transformée par un ajustement nouveau : la femme, la jeune fille la moins préoccupée de plaire et d'attirer les regards, ne peut s'empêcher de ressentir une vive satisfaction en se voyant embellie par la parure. Ce sentiment est instinctif, chez la femme, comme chez toutes les créatures de l'univers douées de beauté, qui sentent leur supériorité, et en jouissent avec une satisfaction légitime. Le bel oiseau se pavane devant ses congénères ; le beau

cheval piaffe, arque son col avec le sentiment de son élégance et de sa force.

—Mais cela vous va à merveille ! vous êtes charmante ainsi, disait Mme Valrède, en retouchant quelques détails de la toilette.

—Oui, nom d'une fraise ! dit une grosse voix qui les fit se retourner brusquement.

M. Anthime, en personne, posé en point d'admiration dans l'embrasure de la porte, contemplait Mlle de Trémazan d'un air ébahi.

—Voilà ce que c'est que d'entrer comme chez soi, on a d'agréables surprises. Mademoiselle, jamais Xénie, ma femme, n'a été dans ce costume aussi jolie que vous. Là, ne vous fachez pas si je vous le dis...

—Mais je ne me fâche pas du tout, mon cher monsieur Valrède, répondit la jeune fille en riant, nullement embarrassée par ces compliments faits à brûle-pourpoint ; elle sentait, dans sa manière d'être envers elle, une sorte de sympathie brusque et vraie chez cet homme bon et sincère sous sa rude écorce.

—Il faudrait n'être ni un Français ni un être humain quelconque pour ne pas vous trouver mignonne comme tout là-dedans, et surtout avec cette coiffure sur vos cheveux couleur de soleil couchant...Ce que ça vous arrange une figure, ce bandeau russe... Bon voilà que j'ai dit une bêtise, car je vous trouve toujours si à mon idée, que j'en rebats les oreilles de Xénie. N'est-ce pas, ma femme ? Mais parle pour moi, car si je veux me mêler de faire des compliments aux dames, j'ai l'air d'un gros chien lâché dans une boutique de cristaux.

—Bien, bien, mon ami, dit Xénie en posant sur la forte carrure de son mari sa main fine et légère, nous savons que vous valez mieux que votre réputation.

Floriette s'amusait de tout, de son costume, des gauches compliments de M. Anthime, ne regrettant qu'une chose, l'absence de sa grand'mère chérie pour lui faire partager cette bien innocente distraction.

—Ah ! la bête de grande couleuvre de chien ! s'écria soudain M. Anthime, furieux d'être heurté dans l'élan impérieux du lévrier. Du fauteuil où il trônait dans une pose de sphinx, l'animal venait de s'élancer d'un bond par-dessus la table pour courir à la porte de l'escalier, masquée par une draperie du Thibet. Cette draperie, à demi soulevée, laissait passer le bras et la tête d'un personnage silencieux et attentif à toute la scène qu'il découvrait.

Floriette leva les yeux et resta interdite :

—Serge ! te voilà ? c'est toi... toi cria Mme Valrède, saisie de joie.

Elle voulut courir vers lui, mais s'arrêta en posant une main sur son cœur, prise d'étouffement, tant elle était faible encore à la moindre émotion. Son mari la soutint.

—Tu ne peux pas dire que tu es là, grand sans-souci, cria-t-il à son

fils. Tu as fait mal à ta mère avec tes allures d'ours gris, le bien nommé !

Et tout inquiet, il faisait asseoir sa femme sur le grand divan.

—Ce n'est rien, rien, dit Mme Valrède : c'est la surprise... nous ne t'attendions pas... Je suis toujours si heureuse de te voir !

Floriette un peu intimidée, s'était discrètement retirée derrière la caisse d'un immense palmier. " Comme on s'aime ici ! pensait-elle. "

—Pardon, chère mère, dit le grand sous-souci en question, pardon, mais j'ai pu revenir bien plus vite que je ne l'espérais, j'aurais dû vous prévenir en effet, je vous conterai mon voyage, mais...quelqu'un était là, à ce qu'il m'a semblé, ajouta-t-il avec une profonde hypocrisie, car il avait parfaitement reconnu Mlle Trémazan.

—Hein ! Va voir qui c'est ! cria son père en le poussant vers le palmier ; parie qu'il ne connaîtra pas...

Et il s'assit près de Xénie, s'étouffant de rire à l'idée que son fils ne reconnaîtrait pas...

Avec toute son expérience d'homme qui a costruit une foule d'usines et de voies ferrées, il ignorait que rien n'est dissimulé comme les amoureux, n'ayant jamais eu grand temps à perdre dans des " minuties " de ce genre. Serge découvrit donc Floriette derrière son palmier, et la salua profondément, sans dire un mot, la dévorant des yeux.

—Vous voilà donc ! c'est vous, vous, et pour moi vous êtes tout..., disait son regard. Cette manière de laisser voir sa pensée était sans doute plus embarrassante que les plus gros compliments de M. Anthime, car la jeune fille, troublée, se sentit rougir et battit en retraite du côté de Mme Valrède.

Une émotion délicieuse, celle du revoir, l'était venue susprendre à ce moment même où elle croyait Serge bien loin. Ainsi vient l'inattendu, avec sa main fermée, pleine de joies ou de douleurs. Ce que nous prévoyons n'arrive pas, ce que nous désirons sans l'espérer surgit soudain des profondeurs de l'inconnu. Il est des heures de la vie qu'on voudrait vivre toujours et qui laissent dans le cœur des empreintes si douces que toujours aussi on voudrait les ressaisir, en ressentir à nouveau l'impression pénétrante tout enveloppée d'une joie lumineuse et sereine. Ainsi va-t-il quand on est jeune et quand on aime, même sans s'en être encore fait l'aveu...

M. Anthime se retira pour aller vaquer à quelques affaires pressées.

—Puisque te voilà, dit-il à son fils, je ne m'inquiète plus du tout de toi ; je te laisse avec ces dames, tâche d'être aimable pour nous deux. Ma chère demoiselle, ajouta-t-il en se tournant vers Floriette, de son air le plus gracieux, si jamais je devenais veuf, je vous retiens, vous savez, vous m'allez tout à fait... hron !

La jeune fille répondit par un frais éclat de rire.

—Merci, mon ami, dit Mme Valrède en souriant.

Il revint vers elle et l'embrassa bruyamment.

—Non ! il n'y en a pas deux comme toi... Mais ton fils est un gros insouciant, qui ne sait rien apprécier...

Et le plus clairvoyant des agronomes posa un doigt le long de son nez en clignant de l'œil du côté de Floriette, puis il descendit brusquement l'escalier. Bientôt on entendit les éclats de sa grosse voix résonnant dans une admonestation sévère adressée à un serviteur coupable d'un oubli ou d'un méfait quelconque.

Serge tira un grand coussin oriental et s'assit tout près de sa mère, presque à ses pieds, position stratégique excellente pour ne point quitter des yeux la charmante paysanne russe assise un peu plus loin, sur le divan, de l'autre côté de Mme Valrède.

Floriette voulait passer dans la chambre de son hôtesse pour remettre son amazone.

—Tout à l'heure, chère mademoiselle, tout à l'heure : si vous saviez combien je vous suis reconnaissante de me rappeler d'une si gracieuse façon mon pays et mon enfance...

—Oui, tout à l'heure, répéta Serge avec un ton de prière humble qui fit tressaillir la jeune fille surprise ; car, d'habitude, il avait en parlant un ton haut, ferme et impératif, sensible même à travers les formes de la politesse la plus parfaite.

Un peu de gêne, un scrupule de conscience, lui avaient fait songer qu'elle ne devait pas rester ainsi dans cet habit étranger ; mais rien ne s'évanouit plus vite chez une jeune fille qu'un pareil scrupule, quand elle se sent belle et admirée ; une force mystérieuse la clouait sur ce divan, l'obligeait à rester là, tout près de lui, l'écoutant parler de sa voix pénétrante et comme enveloppée d'un invisible réseau qui la tenait prisonnière, sans la froisser, sans même la frôler de ses mailles légères.

Tous trois causaient. Mme Valrède interrogeant son fils sur son voyage, la jeune fille le questionnant ensuite sur ces curieux pays lointains, la Russie, la Crimée, l'Inde même, qu'il avait autrefois parcourus. En parlant, en écoutant, Mme Valrède prenait un écrin sur la table, y replaçait les pierreries ; bientôt elle se leva et se mit à les ranger, ainsi que les étoffes, les costumes jetés sur les meubles. Un rayon de soleil, perçant la verdure des plantes de la vérandah, vint se poser sur Floriette, l'environnant de lumière, faisant briller les perles de son bandeau, rendant les nattes lumineuses, accusant encore leur blondeur rayonnante. Accoudé sur le coin du divan, Serge continuait de parler, disant des choses indifférentes auxquelles les intonations de sa voix donnaient une signification particulière.

N'arrive-t-il point souvent que des gens qui s'aiment, qui le savent sans se l'être dit, sans pouvoir se le dire, parlent de choses que tous

peuvent entendre, mais qui pour eux seuls ont un sens subtil et délicat. Lui, dira : " J'ai suivi cette route, parcourru cette contrée, ce voyage était monotome, j'avais hâte de le terminer... " Ce qui pour elle signifiera : " Sans vous, sans votre chère présence, quelles choses sauraient m'intéresser ? Vous êtes ce qui donne la douceur à l'existence, le charme et la grâce de vivre... " Elle, dira : " Passer sa journée en visites, à courir les magasins ; rentrer fatiguée sans avoir rien fait d'utile ni d'agréable... que les jours sont longs parfois ! " Ce qui pour lui voudra dire : " Que m'importent tous ces indifférents... Avec vous seule je me sens heureuse, je désire vivre... N'êtes-vous pas pour moi le seul dont mon cœur ait souci, dont ma pensée s'inquiète ? "

Ainsi, Serge et Floriette se sentaient heureux l'un près de l'autre, dans cette amosphère tranquille et douce ; lui disant par toutes les inflexions de sa voix, par son regard tantôt soumis, tantôt dominateur, par tout ce langage muet d'une si riche éloquence : " C'est vous seule que j'aime, c'est vous seule que je veux, vous voyez bien que vous remplissez mon cœur et qu'aucune autre n'y saurait pénétrer."

Mme Valrède, souriante et calme, glissait autour d'enx, jetant un mot pour rompre un silence qui devenait gênant, secouant une écharpe, poussant un livre sur la table. En refermant les écrins, une bague vint à s'en échapper et roula aux pieds de Floriette ; Serge la ramassa, et la lui tendit :

—Oh ! la curieuse bague, dit elle ; une seule perle sur un anneau de fer... et dessus des caractères que je ne puis lire.

—C'est un bijou très ancien, dit Mme Valrède, laissez-moi vous l'offrir, mademoiselle, c'est, paraît-il, un talismān qui porte bonheur ; une vieille Russe, dont j'ai soigné la fille, m'en a fait cadeau...

—Non, non... je ne veux pas vous en priver...

—C'est un bijou sans valeur, que vous ne sauriez refuser ; je ne me permettrais pas de vous offrir aucun joyau de prix ; il vous redira pour moi quelle charmante journée vous m'avez fait passer.

Et avec sa grâce un peu orientale, elle voulut passer l'anneau au doigt de la jeune fille, mais son fils s'en empara vivement, disant :

—Permettez, je vais d'abord traduire à mademoiselle de Trémazan les mots gravés dessus en caractères russes.

Presque agenouillé devant elle, leurs deux têtes rapprochées pour lire ensemble, ils formaient un groupe charmant, elle délicate et blonde, lui brun et plein de force ; près d'eux, en arrière, la mère les enveloppant d'un regard qui les liait dans sa profonde tendresse.

Serge lisait très lentement, comme s'il eût voulut pronlonger cette situation, en feigant d'épeler des caractères qu'il connaissait fort bien.

—Cela signifie : " Une seule—la perle—pour la vie " ; puis un mot venant du grec et signifiant : " Que cela soit " ou bien : " Je le veux. "

C'est intraduisible, mais cela exprime une volonté absolue, un décret fatal, inéluctable.

Et, saisissant vivement la main gauche de la jeune fille, il lui passa la bague à l'annulaire ; en relevant la tête, elle rencontra ses yeux gris qui disaient, eux aussi : " Que cela soit.—Je le veux. "

Serge se releva aussitôt, la laissant le visage empourpré, frémissante et muette. Puis il prit congé d'elle et de sa mère avec un calme apparent, et disparut derrière l'épaisse draperie.

Floriette revint au manoir au petit pas de son poney, sagesse extrême qui enchanta le vieux Glory. Le bonhomme ignorait absolument que certaines gens cachent parfois la plus profonde agitation sous les dehors de la raison et du calme le plus trompeur.

La jeune fille était bien décidée à tout conter à sa grand'mère, pour qui elle n'avait jamais eu le moindre secret ; pas à son père ! oh ! non... jamais elle n'eût ôsé ! ni à Pascale, assurément...Si on l'eût interrogée, si on lui eût fait exactement les questions nécessaires pour lui faire tout raconter, elle eût répondu très franchement... Certes, oui... jamais elle n'aurait eu la pensée de mentir ; mais ni Pascale ni le baron ne se préoccupaient grandement d'elle, une fois hors de leur présence ; c'était affaire à sa grand'mère de s'inquiéter de sa petite-fille ; chose convenue dans la famille ; et quand un membre de la famille de Trémazan avait décrété une chose, elle avait force de loi. Il ne lui venait même pas à l'idée qu'elle pût être sujette à changement.

Floriette était donc parfaitement décidée à raconter à sa grand'mère, et dans tous ses détails, sa visite à Maison-Belle ; oh ! certes, elle lui décrirait le joli costume russe, l'entrée de M. Anthime, parlerait de l'arrivé subite de M. Serge, de la bague que Mme Valrède l'avait priée d'accepter... Oui, mais que dirait-elle du reste ? Car il y avait " le reste," et, comme toujours en ces délicates matières, ce " reste " était le principal. Alors, que dire ? Comment ? Serge, lui-même, n'avait rien dit du tout, pas prononcé un mot à répéter... Il est vrai que bien des choses, et des plus importantes, se disent sans qu'on les dise... Les répéter est donc vraiment très difficile, extraordinairement difficile... surtout dans un certain ordre d'idées qui intéresse tout particulièrement le cœur des jeunes filles. Et si elle se trompait ? Si elle s'était fait illusion ?

Bien souvent des jeunes gens, des danseurs rencontrés dans le monde durant tout un hiver parisien, lui avaient dit des choses très aimables, lui avaient fait de ces compliments qu'on peut prendre pour des déclarations timides ou déguisées. Elle n'y avait point attaché d'autre importance. Mais Serge, lui n'avait rien dit du tout... Et puis Serge ressemblait-t-il en rien à ces jeunes gens rencontrés dans les salons ? Point de comparaison, s'il vous plaît ! M. Valrède était un jeune homme

sérieux, instruit, intelligent, ayant voyagé autre part qu'entre la Madeleine et la Bastille, on sentait en lui une bonté ferme, une supériorité... Eh, où donc allait-elle de ce train, emportée par tout un monde d'idées de sentiments, de sensations inconnues qui lui ouvraient les portes jusqu'alors scellées d'un monde nouveau, tout rempli de passion, de craintes, de tendresse ignorées d'elle jusqu'à ce jour...

Oh ! mais décidément il fallait tout dire à chère grand'mère, sans délai... Comment, comment ? c'était là tout son embarras. Elle fut tirée de cette perplexité par Mme de Rochemais elle-même, qui s'était installée dans son atelier de la vieille tour, pour être au millieu des " choses " de sa fillette, en l'absence de cette dernière.

Elles s'embrassèrent comme aprés une séparation d'une année, et après avoir demandé des nouvelles de Mme Valrède, la grand'mère aperçut la petite bague et vite s'exclama. Comme c'était original et joli !... Ces Russes ont vraiment des choses à part. Qu'elle est aimable cette petite femme à l'air si frêle !... Floriette chercha ses mots pour arriver à s expliquer avec clarté sur le point important, mais, comme il arrive fréquemment, en cherchant avec obstination on ne trouve rien du tout. Mme de Rochemais n'était ni curieuse ni questionneuse, sa petite-fille était là, fraîche et mignonne, les yeux brillants, le teint animé ; elle n'en demandait pas plus, et Floriette se dit que le lendemain elle saurait mieux parler ; on allait bientôt sonner la cloche du dîner ; un récit de ce genre ne pouvait pas être interrompu... à demain, à demain.

PIERRE GAEL.

(*A suivre.*)

LES MANDANS.

L'origine des sauvages en Amérique, a été le sujet de bien des études et de discussions fort intéressantes. Il suffit de lire les écrits importants de Joseph de Acosta, Jean de Laët, Emmanuel de Moraez, George de Hornn, Pierre de Charlevoix, James Adair et surtout du grand naturaliste Aumboldt, pour avoir une idée des immenses recherches entreprises par les savants, pour éclaircir cette question historiques. La conclusion à laquelle en sont arrivé le plus grand nombre des historiens, c'est que les Naturels du Nouveau-Monde viennent de l'Asie Orientale. Ils appuient cette opinion sur les analogies qu'offrent les Américains avec les Mongols, les Thibétains et les Tartares Samanéens. Ils prètendent même pouvoir donner le nom des personnages ou des colons qui pénétrèrent en Amérique. On les nomme Quetz Alcoati, Bochica et Mango Capac. Les communications entre l'Asie et l'Amérique sont prouvées d'ailleurs d'une manière indubitable par les cosmogonies, les monuments des hyéroclyphes et les institutions des peuples de ces deux mondes. Les traditions des Indigènes parlent des gens venus du dehors. Dans l'histoire mexicaine, les Poltèques, les sept tribus, les Chichimèques, les Aztèques sont indiqués tous comme des étrangers au pays, et les hyéroglyphes les représentent dans l'acte de traverser l'Océan. Cette tradition confirme l'opinion des historiens, qui prétendent que l'Amérique fut peuplée non-seulement par l'isthme de Behring, mais aussi par des marins égarés et jetés sur la côte américaine ou encore par des navigateurs du Groënland. Un écrivain a soutenu que Manco Kapac, fondateur de la dynastie et de la religion des Incar, atait né d'un petit fils de Gengis Khan, tandis que d'autres le font venir du Thibet et de la Tartarie. Les Hottentots d'Afrique, les Guarins du Paraguay et les Californiens d'Amérique, en signe de douleur pour la perte d'un parent, se coupaient le doigt. Croirons-nous qu'un usage si étrange soit né spontanément, dans des pays si distants l'un de l'autre. Les Pastons américains ne se nourrissaient que de végétaux. Les Plascaltèques, qui croyaient à la métempsycose et les Péruviens, qui avaient une idée de la Trinité, nous font penser aux Indiens. Les Aztèques et les Mitlèques représentaient par des peintures le déluge et la dispersion des hommes. Pour figurer la confusion des langues, ils représentaient une colombe perchée sur un arbre et donnant aux hommes jusque-là

muets un langage pour chacun. L'infortuné Montézuma, la première fois qu'il s'entretint avec Ferdinand Cortez, lui dit: " Nous savons par " nos livres que les habitants de ce pays et moi, nous ne sommes pas " indigènes, mais que nous venons de très loin. Nous savons encore " que le chef qui guida nos aïeux, retourna pour quelque temps dans " son pays natal et revint ensuite pour y ramener ceux qu'il y avait " laissés. Mais il les trouva mariés avec des femmes de ce pays, pères " de nombreux enfants et vivants dans des villes qu'ils avaient bâties " si bien qu'is ne voulurent pas obéir à leur ancien maître qui s'en " alla."

La race de Sem, dit Humboldt, demeura en Asie entre l'Euphrate et l'Océan Indien, d'où elle s'étendit sur une partie de l'Assyrie et de l'Arabie, à l'Occident de ce fleuve. Plus tard elle pénétra dans l'Amérique, par la même voie que prennent chaque année, les Kiouskis pour aller guerroyer contre les Américains de la côte Nord-Ouest. Les Gallois conservent une tradition, en vertu de laquelle, un prince du nom de Madoc, après une longue navigation, aurait abordé à des rivages inconnus jusqu'alors. Les aventures de Biorn, Leif et Thorwald marins Islandais indiquent qu'ils découvrirent l'île de Terre-Neuve et la Baie de Baffin. Suivant Maltebrun, l'Amérique aurait été peuplée par des barbares qui auraient traversé le détroit de Kemschatka et par des expeditions maritimes venues de Grœnland. Quoiqu'il en soit, de ces opinions diverses, il est un fait sur lequel les historiens semblent tous être d'accord, c'est que les Esquimaux formaient par leurs mœurs, leur caractère, leur religion et leur langue, une race distincte des autres. Des études plus approfondies faites depuis quelques années, ont fait ajouter aux Esquimaux, la tribu des Mandans ou " Faiseurs de Buttes. " Voici le peu que nous connaissons sur cette tribu préhistorique.

Sur les bords du Missouri, on a trouvé de longues murailles faites de blocs énormes. Elles s'étendent autour d'enceintes carrées ou circulaires, destinées probablement à un usage guerrier ou à des solennités politiques et religieuses, en tout conformes aux constructions appelées en Grèce et en Italie, Cyclopéennes ou Pélagiques. Ces travaux sont attribués aux Mandans. *Catlin*, qui visita le haut du Missouri au commencement de ce siècle, affirme qu'ils formaient un peuple à part et différents des autres naturelles sous un grand nombre de rapports. Ils se groupaient par villages et menaient une vie sédentaire. Pour se protéger contre les incursions des autres nations, ils construisaient autour de leur village des palissades en pieux ou des remparts en terre. Au lieu de chercher leur subsistance uniquement dans la chasse du buffalo, ils cultivaient le maïs, dont ils faisaient ample provision pour l'époque où le buffalo s'éloignait de leur terri-

toire. Mais ce qu'il y a de plus frappant chez ces sauvages, c'est la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux. Un trait caractéristique commun à tous les sauvages de l'Amérique, c'est la couleur des cheveux et de leurs yeux qui sont noirs. On a remarqué qu'un grand nombre de familles Mandannes avaient les yeux d'un bleu tendre et les cheveux gris argentin. Les hommes portaient en général de la barbe, de même couleur que leurs cheveux. Catlin dit en avoir vu plusieurs dont la peau était aussi blanche que celle d'un européen. Ils conservaient une tradition du déluge. Voici comment ils la racontent : Tout le genre humain fut détruit par une inondation qui couvrit toute la terre. Un seul homme échappa à ce désastre, porté sur un grand canot. Il aborda sur une haute montagne, prés de leur village et c'est de lui que descendent tous les hommes. Le nom de ce pére commun était Numohk-muck-a-nah. Afin de prévenir la répétition d'une semblable catastrophe, ils observaient, à tous les ans, une cérémonie religieuse, qui durait quatre jours. A l'anniversaire de cette fête appelée " O-kee-pa, " ils élevaient une immense loge. Ils croyaient que " Numohk-muck-a-nah ", venait à la faveur des ténèbres de la nuit, ouvrir la porte de la loge et donner à leur " Fort en Médecine " le pouvoir de conduire la cérémonie. Il n'est pas besoin de dire que c'est ce dernier qui faisait cette besogne pour mieux en imposer aux supersticieux Mandans. Pendant ce quatres jours de fête, dit Catlin, le peuple observe le jeûne, pour expier les fautes de la tribu. Les jeunes guerriers, se mutilent la chair et se livrent à d'horribles tortures. Ne trouve-t-on pas là, un souvenir, de la nécessité de faire pénitence, conservé confusément parmi la tribu? En 1838, la picotte décima entièrement ce petit peuple. Il comptait 2000 individus. Dans l'espace de trois mois, ce nombre fut réduit à 32. Aujourd'hui, on ne trouve plus aucune trace des Mandans. Les derniers d'entr'eux, dispersés parmi les autres tribus, n'ont conservé aucun caractère distinctif, qui puisse les faire reconnaître. Catlin nous a laissé une description d'un de leur village qu'il visita en 1832. Vues de loin, leurs maisons ressemblaient assez à un four par le sommet duquel s'échapperait la fumée. Toutes leurs bâtisses reposaient sur des fondations creusées jusqu'à quatre pieds en terre. Dans ces fondations ils plantaient des pieux en forme circulaire, reliés entr'eux à leur extrémité par des solives. La partie supérieure, couverte de branches, supportait une épaisse couche d'argile et de gravier. Hommes, femmes et enfants se promenaient à qui mieux, sur ces huttes, comme sur une terrasse. Les maisons avaient de quarante-cinq à soixante pieds de diamètre. Dans toutes les circonstances difficiles, les Mandans s'adressaient au Grand Esprit, pour en obtenir les faveurs désirées. Pendant les années de sècheresse lorsque leur récolte de maïs menaçait de périr, ils construisaient une

immense bâtisse, dans laquelle siégeaient leurs devins et leurs Forts en Médecine. A tous les jours, au lever du soleil, ils allumaient un grand feu, au centre de l'édifice et restaient jusqu'au soir, assis autour de ce foyer, qui ne devait s'éteindre qu'au coucher du soleil. Durant tout ce temps, l'un d'eux devait fumer avec un calumet particulier et l'autre haranguer le Grand Esprit pour apaiser son courroux et en obtenir une rosée bienfaisante. Au deuxième ou au troisième jour, après que ces cérémonies étaient commencées, l'un des "Forts en Médecine," choisi par ses collègues, montait sur le sommet de l'édifice avec son arc et une flèche. Il se tournait vers le soleil levant, épiant les premiers rayons de l'aurore. Au premier signe du jour, il décochait une de ses flèches vers le ciel, lui ordonnant de s'ouvrir et de laisser tomber la pluie. Il devait rester sur cette bâtisse jusqu'au soir, si, par hasard, la pluie venait à tomber ce jour-là, il était proclamé "Faiseur de pluie" et jouissait toute savie, d'une plus grande considération qu'aucun chef. Echouait-il, alors le peupl de dire que sa médecine n'était pas assez forte.

Ce n'est pas seulement sur les bords du Missouri que l'on trouve des traces de ce peuple. Dans la cité de Winnipeg, près du Fort Garry, on voyait autrefois une colline funèbre ou *tumulus* qu'on prétend avoir été l'ouvrage des Mandans. Disons de suite, que d'après la tradition des sauvages, les Mandans furent les premiers occupants de la Vallée de la rivière Rouge. Ils paraissent être venus du Nord, et s'être avancés vers le Sud jusqu'à la rivière Ohio et vers l'Est jusqu'au lac Supérieur. A douze milles au nord de Winnipeg se trouve une autre Butte ; on en remarque une troisième à deux milles au-dessus du village de Selkirk sur la rive Est de la rivière. Il s'en rencontre quelques-unes sur l'Assiniboine et un très grand nombre sur la rivière La Pluie. Au mois d'octobre 1879, les membres de la Societé Historique de Manitoba, décidèrent de faire des fouilles dans une de ces buttes, située du côté ouest de la rivière Rouge à 17 milles au nord de Winnipeg. La terre sur laquelle se trouvait cette butte, appartenait à un Métis Anglais, qui ne consentit qu'à force de sollicitations et avec la plus grande répugnance à laisser remuer la terre de cette butte. De tout temps, sauvages et métis ont respecté ces souvenirs historiques et n'ont point voulu permettre a qui que ce soit d'y toucher. La Butte en question domine une éminence tout près du rivage. Elle est de forme circulaire, d'environ 150 pieds de diamètre. La plus grande profondeur varie de cinq à six pieds. Après avoir enlevé, la première couche, les membres de la société y trouvèrent un grand nombre d'ossements. Ils étaient disposés avec symétrie et formaient un cercle comme la butte elle-même. Ils trouvèrent d'abord des crânes, ensuite une douzaine environ de fémur, puis venaient des tibias et

encore des crânes. Ces os, d'après un examen attentif, devaient appartenir à trente individus distincts. Sur l'un de ces crânes était déposée une couleur rouge, qu'on prétend parvenir de l'ocre dont se tatouaient les guerriers. Les os d'un autre crâne, étaient comprimés et fracturés à un endroit, comme s'ils eussent été frappés, par un de ces casse-têtes en pierre, dont se servaient autrefois les sauvages, durant leurs guerres. La présomption qui résulte de ces faits, c'est que ces os sont les restes de braves, morts sur le champ de bataille, qu'on aurait déposé ensemble en cet endroit. Ils avaient dû être enterrés ailleurs en premier lieu, car les orbites des yeux étaient remplis d'une argile blanche qu'on ne trouve pas dans le *tumulus*. On trouva aussi certains articles, qui donnent une idée de leur civilisation. Ce sont des morceaux d'ocre rouge, de charbons, de poterie. et d'ustensiles de cuisine et deux tubes ayant l'un six pouces et l'autre deux pouces de longueur et un demi pouce de diamètre. Ces deux derniers objets sont faits d'une pierre tendre et de couleur brune. On se perd en conjectures sur l'usage auquel étaient destinés ces tubes. A l'une des extrémités se trouvent des anneaux et entre ces anneaux est resté gravée dans la pierre, l'empreinte de dents. Aussurément on ne pouvait faire usage de ces tubes pour fumer vu qu'ils étaient droits. Certains écrivains prétendent qu'ils servaient à examiner les astres et n'étaient ni plus ni moins que les instruments astronomiques des Mandans. D'autres, et il me semble avec plus de vraisemblance, croient qu'ils servaient de ventouses à leurs " Forts en Médecine." L'une des extrémités du tube, était appliquée sur la plaie, et leur médecin embouchait l'autre extrémité, pour y faire la succion. Au-dessous de cette première couche, étaient déposées des pierres plates ayant deux pieds carrées et quatre ou cinq pouces d'épaisseur. Après avoir enlevé ces pierres et creusé deux pieds plus bas, ils découvrirent un squelette complet, occupant la position d'un homme assis. Il était parfaitement conservé et n'avait pas été touché apparemment, depuis qu'il avait été déposé à cet endroit. A côté se trouvaient des coquillages. On découvrit deux autres sujets, qui comme le premier étaient recouverts par une rangée de pierres, mais on ne pût rencontrer d'autres objets que des coquillages. Que vont penser les archiologues de ces découvertes ? Je leur laisse bien volontiers, le soin de bâtir quelque système nouveau aux dépens des Mandans. Toutefois je crois qu'on peut en tirer quelques conclusions, sinon certaines, au moins assez probables, qui nous feront connaître d'avantage les croyances et les mœurs des Mandans. Les sauvages païens ont l'habitude de déposer près de leurs morts, des armes, des ustensiles de cuisine on des provisions afin qu'ils puissent mieux vivre dans l'autre monde. Ils s'imaginent qu'après la mort, ils sont transportés dans des territoires de chasse

où ces objets peuvent leur être d'une grande utilité. L'absence de tous ces articles, dans la couche inférieure recouverte par les pierres, indiquerait donc, des connaissances religieuses plus élevées. Les coquillages tendent à démontrer que ces buttes furent élevées par des voyageurs qui arrivaient de la mer. Les tumuli ressemblent beaucoup par leur forme à ceux de la Sibérie, et l'on a basé sur cette ressemblance plusieurs hypothèses. Certains écrivains prétendent qu'on ne déposait dans ces monuments funèbres que les restes de grands personnages ; d'autres veulent que ces travaux aient été entrepris par des tribus nomades surprises par la maladie et la disette, décimées par la guerre et qui tout en continuant leurs courses, auraient à certains endroits, déposé les restes de leurs frères et auraient recouverts leurs cadavres de pierres afin de les protéger contre les insultes des autres nations. Que ces buttes aient été construites pour servir de lieu de sépulture, est un fait qui est admis généralement, mais on s'est souvent demandé, si ces buttes n'avaient servi de tombeau qu'aux Mandans. Je crois qu'il ne pourrait y avoir de doute à ce sujet. Chaque nation sauvage a sa manière propre d'honorer ses morts. Les uns tels que les Sioux les déposent sur une petite plateforme, élevée à quelques pieds de terre, où ils sèchent et se pulvérisent sous les influences atmosphériques, lorsque les oiseaux de proie ne viennent pas les dévorer. Les Cris les attachent aux branches des arbres, tandis que les Ojibeways, leur creusent dans la terre une fosse séparée qu'ils recouvrent de planches en forme de toit. Cette coutume est encore suivie presque partout. C'est ainsi, il y a deux ans, à 18 milles à l'est de Ste-Anne sur le chemin Dawson, des sauvages exposèrent dans les branches d'un arbre, un de leurs morts, au grand effroi des passants. Ces buttes ne contiennent donc que les restes des Mandans. Des études récentes tendent à établir que les individus trouvés dans la couche inférieure, ont dû être enterrés au moins un siècle, avant ceux qu'on retrouve dans la couche supérieure. Les géologues prétendent que les enterrements faits dans la première couche datent du dix-septième ou du dix-huitième siècle. D'après ce qui précède, on pourrait conclure, que ces tumuli furent construits par un peuple venu du Nord de l'Europe, que ce peuple avait apporté avec lui de son pays originaire ; la coutume de construire des buttes pour servir de lieu de sépulture aux siens que cette race s'étendit le long de la vallée de la rivière Rouge et du Missouri jusqu'à l'Ohio, que les os trouvés dans la première couche appartiennent à la race des Mandans qui s'est éteinte en 1838, que ces derniers étaient les descendants des "Faiseurs de Buttes" primitifs qu'on retrouve dans la couche inférieure, qu'enfin les ancêtres des Mandans étaient des avanturiers européens, qui firent des alliances avec les sauvages et formèrent un peuple à part, ayant un

type particulier et ayant conservé un souvenir confus des connaissances de ses pères.

Ces conclusions sans être d'une logique absolue, sont appuyées sur l'opinion des hommes les plus compétents en semblables matières.

L. A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, 3 mars 1887.

JOLIETTE, P. Q., CANADA.

I

La ville de Joliette est une des principales localités de la province de Québec.

Elle a été fondée en 1823, par l'honorable Barthélemy Joliette, ancien membre du Conseil Législatif et l'un des plus riches seigneurs du Bas-Canada.

Joliette est située sur la rive nord du St,Laurent, latitude, 46°, entre Montréal et Québec, à une distance de 56 kilomètres de la première et de soixante lieues de la dernière de ces deux grandes villes. Par son caractère religieux et profondément canadien, Joliette tient beaucoup aux vieilles cités de Champlain et de Maisonneuve.

Elle est baignée à ses pieds, sur un parcours de près de deux milles en circonférence, par les eaux limpides de la rivière L'Assomption, tributaire considérable du fleuve St-Laurent.

Le plan de la villie de Jolette est symétales divisé en cinq grandes rues parallèle: *De Lanaudière*, *Notre-Dame*, *Manseau*, *St-Viateur* et *St-Louis*, avec une quinzaine de rues transversales. Au milieu est sise la partie commerciale, sur les places Bourget et Lavaltrie où s'élève un magnifique marché public qui sert aussi de siège à d'Hôtel-de-Ville. Nombre de magasins de toutes sortes, y comprise une banque (succursale d'Hochelaga), sont installés face à face, chaque côté du quartier Lavaltrie. Le commerce est très actif dans les marchandises sèches, les denrées, les grains, le bois ainsi que la fleur dont on fait beaucoup d'importation et d'exportation à l'étranger.

En dehors de la ville, c'est le panorama d'une belle campagne étalant en été, une plantureuse végétation de bocages, d'arbres gigantesques épars çà et là, surtout de champs de culture et de jardins, et en hiver, nous pouvons voir la blanche nappe de neige silonnée de toutes parts, par les chemins de quinze à vingt paroisses environnantes dont Joliette est le centre d'affaires.

La population qui est industrieuse, rangée, affable et hospitalière, est d'après le dernier recensement décennal de 1881, de 3,268 âmes. Les familles sont toutes d'origine canadienne-française.

Parmi les institutions civiles et religieuses de Joliette, on remarque un collège classique de trois cents élèves, sous la direction de l'Ordre des Révds Clercs St-Viateur dont la maison mère est à Vourles, France, tandis que l'*Alma Mater* de cette communauté en Canada, est à Joliette depuis 1847. Le programme d'enseignement du Collège Joliette est un des plus larges et des plus pratiques, qu'il puisse y avoir dans nos principales maisons d'éducation supérieure. Il est partagé en trois cours ; *préparatoire*, *commercial* et *classique*, comprenant les matières les plus diverses, depuis le *Petit Catéchisme de Québec*, jusqu'à la volumineuse philosophie de *Zigliara*, avec l'instruction anglaise, le latin des *St-Pères*, des *Virgile*, *Horace*, *Cicéron*, le grec de *Bürnouf*, des *Chrysostome* et *Démosthènes*, mais particulièrement la langue des *Bossuet*, *Fénélon*, des *Racine* et *Boileau*. Ajoutons, outre l'économie politique, même, la télégraphie ; de plus la sténographie Duployé qui a été inaugurée vers 1876-77, par le Rév. Supérieur actuel, le premier, dans notre province, diplomé de l'Institut Sténographique des Deux-Mondes, de Paris. Affilié à l'Université Laval, on trouve dans le Collège Joliette un enseignement complet dans les Belles Lettres et les Beaux-Arts.

Une église paroissiale nouvelle, dans le style de l'architecture européenne est en voie de construction. Il y a deux magnifiques couvents neufs l'un converti en orphelinat et hôpital sous le contrôle des Révérendes Sœurs de Charité de la Providence, l'autre consacré à l'instruction élémentaire et supérieure de trois à quatre cents petites filles externes et pensionnaires, sous l'administration des Révdes Mères de la Congrégation Nortre-Dame.

Deux écoles primaires dirigées par les Frères St-Viateur donnent l'éducation à près de six cents garçons annuellement.

Une école d'industrie ou des arts et métiers sur le modèle des grands centres, vient d'être établie.

Trois spacieuses chapelles existent à Joliette ; l'une d'elles étant érigée en lieu de pélerinage pour tous les diocèses de la province. C'est celle du Sacré-Cœur de Jésus, qui par ses richesses artistiques est à bon droit, comparée à la célèbre église du Gésu à Montréal. Notre-Dame de Bonsecours avec son inscription en lettres d'or, au frontispice : " Dieu m'a établie gardienne de cette ville ", est une remarquable construction récemment rebâtie- Le sanctuaire de St-Joseph, aussi digne d'importance, est réservé à l'entretien du culte dans la partie sud de Joliette.

Un institut littéraire a été fondé, il y a une trentaine d'années.

En ce moment, cinq journaux sont publiés a Joliette.

Joliette a des manufactures, de papier, de tabac, de haches ou ferronneries, de chaussures, et des tanneries, scieries à bois, des carrières

de pierre, une briqueterie, une fonderie, des moulins à farine, des machines à carder la laine, etc. ; la plupart de ces fabriques sont admirablement servies par de puissants pouvoirs dydrauliques.

Une station de chemin de fer avec un embranchement-terminus qui pénètre à cinq lieues dans l'intérieur des terres, relie Joliette depuis 1849 aux bateaux du St-Laurent à Lanoraie, puis à la grande voie ferrée du Nord, de Québec à Ottawa. Cette communication, artère si bienfaisante du commerce éloigné, met Joliette à deux heures de distance de Montréal, en ligne directe, à six heures de Québec, en chars ou par navigation, et à cinq heures environ, de la capitale fédérale.

Joliette est le chef-lieu d'un district judiciaire qui comprend les trois vastes circonscriptions de *Joliette*, *Montcalm* et *L'Assomption*, avec la perspective de s'adjoindre tôt ou tard, le comté de *Berthier*. Des magistrats éminents se sont succédé sur ce banc, entr'autres : feu l'hon. T. J. J. Loranger, feu L. A. Olivier, Son Honneur le juge M. Mathieu et maintenant M. le juge H. T. Taschereau, neveu de Son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau. Nommons ici, un des juges proéminents, de la Cour d'Appel provinciale, l'hon. L. H. G. Baby, qui fut durant près d'un quart de siècle, le représentant de Joliette au Parlement Fédéral, comme député, puis membre du gouvernement du Canada et ministre du Conseil Privé.

Les professions libérales qui y sont très en honneur, sont représentées par des avocats distingués, des notaires émérites, des médecins éclairés et par surcroît des journalistes.

Le clergé de Joliette se compose d'un nombreux personnel qui est le plus complet des villes rurales de l'archidiocèse de Montréal.

Les monuments de Joliette consistent actuellement dans ses élégants édifices publics tels que : le Collège, le Presbytère, l'Hôtel-de-Ville, le Sacré-Cœur, Notre-Dame de Bonsecours, la Providence, la Congrégation Notre-Dame, l'Eglise St-Charles Borromée, celle de St-Joseph, le Noviciat des C. S. V., l'Ecole Industrielle, les Académies St-Charles et St-Viateur, l'Institut des Artisans, le Palais de Justice, le Bureau d'Enregistrement et la Bâtisse de l'Aqueduc. Toutes ces fondations ressortent, se détachent, pour ainsi dire, de l'ensemble topographique, au premier coup d'œil sur Joliette. Mais c'est surtout, le Collège, par son importance et sa renommée, qui figure avec le plus d'éclat au milieu de ce tableau. A quelques pas de l'église, sur la rue St-Charles Borromée, l'on voit s'élever dans un agréable contour de hauts arbres, cet établissement dont une partie, l'ancienne est en pierre et l'autre en brique, comme deux ailes parallèles unies par l'immense carré de la chapelle du Sacré-Cœur. Sur la façade du collège où est un massif portique d'entrée, le regard se porte sur une majestueuse statue dorée, du Sacré-Cœur de Jésus qui domine à prés de deux cents pieds d'élé-

vation. Les rayons étincelants de ce sublime bloc de bronze à forme humaine semblent embrasser de là, dans une salutaire étreinte, toutes les autres habitations de la ville. En arrière des bâtisses, s'étend la cour des collégiens, sur les bords enchanteurs de la rivière. Parterres, allées, pelouse, verdure, terrasse, talus, mai, arbisseaux, ormes géants, étang avec jets d'eau, jeux de balle, de gymnase, plantations régulières d'ormeaux, tilleuls, frênes, érables, bocage, même, tout cela à côté d'une prairie délicieuse et de la jolie *érablière* du Presbytère, est gracieusement encadré dans une vaste enceinte qui réunit ainsi toutes les conditions de récréation en même temps que d'hygiène. Ce terrain sur lequel sont établis le Collège, l'Eglige, le Presbytère et l'Institut St-Viateur tous voisins sur une même ligne en avançant vers la campagne, est le don testamentaire de l'honorable Barthélemy Joliette.

L'activité, l'esprit d'initiative ne font point défaut à cette localité ; la preuve, c'est le progrès comparativement rapide par lequel, de simple village en 1862, Joliette est parvenue à l'état de ville dotée d'institutions religieuses, civiles, municipales, commerciales, industrielles presqu'à l'égal, sinon de Québec et Montréal, au moins des Trois-Rivières, ses devancières et ses modèles. Et cela, au point que dans un avenir prochain, elle pourra compléter son organisation sociale, par un évêché qui est devenu une nécessité tant par la position croissante de Joliette que par les charges multiples dans la juridiction territoriale de la métropole de Montréal.

Joliette possède depuis 1877, un système d'aqueduc au coût de $45,000 ; l'expérience en a déjà démontré l'efficacite avantageuse dans les cas d'incendie.

Une station des pompes est à se construire en remplacement d'une autre qui avait servi en premier lieu de marché public. Chaque année, de nouvelles bâtisses sont érigées en quelque partie ne la ville.

A part de Québec, Montréal et Trois-Rivières, peu de localités peut-être, plus que Joliette ont un cachet aussi canadien. Les traditions du sol natal, de la religion, de la politique, le souvenir des ancêtres, celui des luttes patriotiques, celui de nos gloires nationales, cela est tout-à-fait dans les mœurs de sa population.

Une autre distinction essentielle, disons légendaire, chez ses habitants, c'est une charité inépuisable en faveur des grandes œuvres publiques entreprises sous l'égide de la religion ou l'inspiration d'un patriotisme éclairé. On est persuadé que les sacrifices pour le bien, que les aumônes ne manquent jamais de rapporter au centuple des fruits de bien-être moral et matériel.

L'éducation y est en très haute estime ; il n'y a pas à vrai dire, un seul bambin de la présente génération qui ne fréquente l'école ou le collège ou le couvent. Aussi, la culture intellectuelle se développe

à merveille, à l'ombre de ces institutions qui ne puisent leurs doctrines qu'aux sources pures du catholicisme. Notons que Joliette a eu pour fondateur, Monseigneur Ignace Bourget de si éminente et si sainte mémoire. Combien vive est l'affection des citoyens envers ces deux grands noms de *Bourget* et *Joliette !*

Ce qui est encore un des traits caractérisques de Joliette, c'est l'intérêt profond, l'ardeur passionnée, dont cette ville s'éprend pour les affaires gouvernementales ou politiques. Que d'animation, de vivacité, d'émotions, de traverses en temps électoral ! L'hôtel-de-ville est alors transformé en véritable forum, d'où l'on aime à prêter l'attention la mieux soutenue aux harangues populaires. La foule ne se lasse pas à l'éloquence du *husting*, aux efforts oratoires des débutants comme des maîtres de la parole, qui viennent y faire retentir les accents du patriotisme. C'est probablement parce que les auditeurs ne sont pas assez rares que l'on peut excuser MM. Chapleau et Laurier et autres bons jouteurs, de briller si souvent par leur absence sur cette tribune, lorsque des endroits moins considérables que Joliette, sont, pour ainsi dire, en termes de rhétorique, sans cesse les *lieux communs* de nos principaux tribuns populaires. L'éloquence ! voilà un des facteurs qui entrent largement dans l'éducation classique qui se donne à Joliette. L'Académie St-Etienne inaugurée au collège vers 1860-70, a, sous ce rapport, nn passé glorieux.

Des diverses associations de cette ville, citons une société St-Jean-Baptiste, une société de Colonisation, une société de Tempérance, une Ligue du Sacré-Cœur, une société de St-Vincent-de-Paul, deux congrégations de la Ste-Vierge pour les deux sexes, deux congrggations de dames de Charité et de Ste-Anne, une confrérie du Tiers-Ordre, Apostolat de la Prièrc, etc.

Joliette a été *incorporée* comme ville, le 15 octobre 1863, ayant été constituée, sous le nom de paroisse *St-Charles Borromée de Joliette*, d'abord canoniquement le 23 décembre 1843, ensuite civilement en juin 1845.

Depuis l'établissement de Joliette, sous le titre primitif de : *village d'Industrie*, l'on compte quatre curés qui ont rempli les fonctions de la desserte paroissiale. Ce sont les Révérends MM. Neyron, 1843 ; Antoine Manseau, Grand-Vicaire, 1843-1864 ; T. D. Lajoie, V. F., 1864-1880 ; et F. Beaudry, V. F., depuis 1880.

Comme maires de la municipalité, Joliette a eu jusqu'aujourd'hui, les messieurs suivants :

Barthélemy Joliette, Edward Scallon, C. Gaspard de Lanaudière, L. F. George Baby et Edouard Guilbault.

Les présidents de la société St-Jean-Baptiste, de Joliette, furent successivement entr'autres :

MM. A. Magnan, N. P.; Dr B. H. Leprohon ; L. F. G. Baby, M. P.; J. B. Chapedelaine ; Barth. Vézina, N. P. ; J. W Renaud, L. L. Désaulniers, N. P. ; Ed. Guilbault ; I. Mercier et J. N. A. McConville, Ecr., Avocat.

La superficie de Joliette est à peu près de 3,514 âcres de terre occupée actuellement par quatre à cinq cents demeures, avec plus de 3,300 personnes résidentes. L'évaluation des biens-fonds est portée à la somme approximative de un million de piastres, l'estimation seule des propriétés ecclésiastiques étant d'un demi-million. Le bilan de l'administration municipale se chiffre à près de $200,000, avec des recettes annuelles de $50.000. Le corps électoral de Joliette comprend aujourd'hui 547 voteurs parlementaires.

II

Pour compléter cette monographie, voici quelques notes biographiques sur le fondateur ne la ville de Joliette.

M. Barthélemy Joliette, fils de Antoine Joliette et de Marie Catherine Faribault, était né le 9 septembre 1789, à St-Thomas de Montmagny, chef-lieu du comté du même nom, sur le littoral sud du St-Laurent, en bas de Québec. Son père qui était notaire, mourut la même année (1789.)

La famille vint alors résider à Berthier puis à l'Assomption, à vingt milles environ de la place dont M. Barthélemq Joliette devait plus tard, jeter les fondations, en amont de la rivière *L'Assomption.*

De l'école du village L'Assomption, le jeune Barthélemy Joliette après y avoir fait sa première communion et ses études élémentaires passa en qualité de clerc au bureau de son oncle, M. Joseph Edouard Faribault, notaire et par la suite conseiller législatif.

Au bout de cinq à six ans de cléricature, M. Barthélemy Joliette fut admis au notariat, le 3 octopre 1810, par commission ou nomination officielle de la part de Sir James Craig, qui était alors le gouverneur-général du Canada.

Deux ans auparavant, le 20 décembre 1808, M. Barthélemy Joliette avait été promu aux grades de enseigne et aide-major de milice, de la paroisse L'Assomption, dans la division de Lavaltrie.

Le 14 janvier 1814, M. B. Joliette fut fait capitaine pour le même district militaire, et le 22 février 1814, il fut créé major, puis lieutenant-colonel du deuxième bataillon de Warwick, le 1er mai 1827.

Le 27 septembre 1813, dans la paroisse de Lavaltrie, voisine de 'Assomption, M. Barthélemy Joliette avait célébré mariage avec Dlle Marie Charlotte Tarien Taillant de Lanaudière, fille de Gaspard de Lanaudière et de Suzanne Antoinette Margane de LaValtrie.

En s'alliant à cette famille d'origine noble, M. B. Joliette, par la do de son épouse, devint en communauté de biens dans une partie considérable de la seigneurie de Lavaltrie.

En 1817, M. B. Joliette brigua, pour la première fois, les suffrages populaires à l'élection d'un membre de la chambre Législative du Bas-Canada, dans le comté de *Leinster*, qui renfermait alors presque toute l'étendue territoriale des deux circonscriptions actuelles de l'Assomption et Montcalm. Vaincu par trente-six voix de majorité, M. Joliette réussit à faire annuler l'élection de son adversaire devant les trtbunaux, sur procès de contestation qui dura trois ans et en 1820, M. B. Joliette put siéger comme député de Leinster à l'Assemblée Législative du Bas-Canada. Ce ne fut toutefois que pour une journée, car le lendemain, (en février), le parlement canadien fut dissous à la nouvelle du décès de Georges III, roi d'Angleterre.

C'est en 1823, au mois de juin, que M. B. Joliette, dans un de ses voyages d'exploration à travers son domaine de Lavaltrie, choisit sur le versant gauche du magnifique cours d'eau de l'Assomption, le site de l'établissement qu'il appela : *Village de l'Industrie.* A la fin de cette année, une centaine d'ouvriers,—défricheurs et charpentiers— travaillaient à cette petite colonie au milieu de laquelle, M. Barthélemy Joliette fit construire son manoir seigneurial en 1828. *L'Industrie* fut successivement bâtie et pourvue d'une chaussée, d'immenses chantiers, de scieries. d'un *grand moulin* avec machines à carder, à fouler, à presser, fabriques à berly, manufactures de clous et de bardeaux ; d'un pont des *Dalles*, de moulins à farine, d'un marché en 1837, d'une église en 1842, d'un collége en 1845 et d'un chemin de fer en 1848. Les rudes labeurs de cette dernière entreprise mirent fin à la carrière fructueuse de M. Joliette.

Au milieu de tous ces travaux, outre sa profession de notaire, M. B. Joliette exerçait les charges de juge de Paix, de maire et de membre du conseil Législatif. Il avait été nommé à vie, un des honorables conseillers législatif du Bas Canada, en 1832, comme représentant de la division électorale de *De Lanaudière;* et en 1840, à la suite des troubles politiques de cette époque, M. Joliette fit partie du conseil spécial du Bas-Canada.

L'Hon. B. Joliette mourut le 28 juin 1850, à l'âge de soixante ans, dix mois et douze jours, dans la ville qu'il avait fondée et que les cltoyens intitulèrent ensuite de son nom.

La Dame de M. B. Joliette lui survécut jusqu'à 1871 (28 janvier). Leur unique enfant : *Charles* était décédé, âgé de six ans, en 1820

L'Hon. M. B. Joliette était le descendant, en sixième génération, de *Jean Jolliet* et de *Marie d'Abancour* tige de cette illustre famille en Canada ; il était aussi le neveu en quatrième filiation du célèbre Louis

Jolliet, à qui revient l'honneur de la découverte du fleuve Mississipi aux Etats-Unis, en 1673. Les ancêtres de l'Hon. Barth. Joliette furent alliés à des familles les plus distingués de notre pays, entr'autres les *De Vaudreuil*, les *D'Eschambault* et en particulier les Taché et les Taschereau, si glorieusement représentés aujourd'hui dans les vénérables personnes de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de St-Boniface et de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec.

D'autre part, la généalogie de Mde B. Joliette, est unie à plusieurs des premiers noms de noblesse et de seigneurie en Canada, tels que ceux des anciens barons *de Longueuil*, et des *de Verchères*, *de Chateauguay*. *de La Valtrie* et *de Lanaudière*. Le chef de cette dernière lignée au Canada, fut *Thomas* de Lanaudière, fils de Jean qui était chevalier de l'ordre royal et mililaire de St-Louis. Thomas de Lanaudière devint seigneur d'un fief sur la rivière Ste-Anne de la Perade.

De son vivant M. Barthélemy Joliette, avait pour frère ainé *Antoine*. Leur mère, née Catherine Faribault, avait convolé en secondes noces, avec un M. Pétrimont, de l'Assomption. Elle décèda à Joliette en 1854, c'est:à-dire quatre ans après le trépas de son fils, l'Hon. B. Joliette. Cette vénérable chrétienne avait atteint l'âge patriarchal de quatre-vingt-douze années. Les tombeaux de Mde Joliette, mère, de l'Hon. B. Joliette et de son épouse furent inhumés dans l'église paroissiale, sous les balustres de la sainte table.

Leur dépouille mortelle sera exhumée bientôt pour en faire la translation dans le nouveau temple que l'on doit édifier à Joliette.

Le savent auteur du *Dictionnaire des Familles Canadiennes*, M. l'abbé Cyprien Tanguay, a établi comme suit, la généalogie de M. et de Mde B. Joliette, généalogie que nous pourrons compléter plus tard, d'autres détails intéressants dans les divers degrés de parenté.

FAMILLE JOLLIET.

I. Jean (fils de Claude Jolliet), né en 1596, à Sézanne, Arrondissement d'Epernay, Département de la Marne, France, charron de la compagnie des Cents-Associés, marié à Québec, le 6 octobre 1639, à Marie d'Abancour, fille de Adrien d'Abancour dit Lacaille et de Simone d'Orgeville, de St-Vaux, diocèse de Soissons, France.

II. Adrien, (fils du précédent Jean, et frère de Louis Jolliet, nommé hydrographe du roi de France, en récompense de la découverte du Mlssissipi), marié en 1664 à Jeanne Dodier, fille de Léon Dodier, et de Françoise Lemaire, des Trois-Rivières, Province de Québec.

III. *Jean-Baptiste*, (fils du précédent Adrien), né en 1667, marié à Jeanne Cusson, fille de Jean Cusson et de Marie Foubert des Trois-Rivières, Province de Québec.

IV. *François*, (fils du précédent Jean-Baptiste), marié à Montréal, le 11 novembre 1748, à Cécile Papin, fille de Gilles Papin et de Marie Bernard.

V. *Antoine*, (fils du précédent François), marié à Ste-Geneviève de Berthier, (en haut), comté de Berthier, le 30 mai 1785, à Marie Catherine Faribault, fille de Barthélemy Faribault, notaire, et de Catherine Véronneau.

VI. *Barthélemy*, (fils du précédent Antoine), né à St-Thomas, comté de Montmagny, le 9 septembre 1789, marié à Lavaltrie, comté de Berthier, le 27 septembre 1813, à Dlle Marie Charlotte Tarien Taillant de Lanaudière, décèdé le 21 juin 1850, à Joliette, comté de Joliette, P. Q.

FAMILLE DE LANAUDIERE

I. *Thomas* (fils de Jean Tarien de Lanaudière, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et de Jeannes de Samalines, Notre-Dame de Mirande, diocèse d'Auch, en Gascogne, France), marié à Québec, le 16 octobre 1672, à Marguerite Denys, fille de Pierre Denys, Sieur de la Ronde, et de Catherine Leneuf.

II. *Pierre Thomas*, (fils du précédent Thomas), chevalier de l'ordre militaire et royal de St-Louis, né en 1677, marié en 1706, à Marie Madeleine Jarret, de Verchères, fille du seigneur François Jarret, de Verchères, et de Marie Perrot.

III. *Charles François Xavier*, (fils du précédent Pierre Thomas), chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, marié à Montréal en 1764, à Marie Catherine Lemoyne de Longueuil, fille de Charles Lemoine, second baron de Longueuil et administrateur du Canada, en 1852, et de Catherine Charlotte LeGories, dont le père Louis Joseph LeGories, était chevalier et seigneur de Gray et capitaine d'un détachement de troupes.

IV. *Gaspard*, (fils du précédent Chs. Frs. Xav.), marié en 1792, à Suzanne Antoinette Margane de La Valtrie, fille de Pierre Paul seigneur de La Valtrie et Angélique de Chapt de La Corne, dont le père, Louis de La Corne, était seigneur de Terrebonne.

V. *Mademoiselle Marie Charlotte*, fille du précédent Gaspard T. T. de Lanaudière, née.....; mariée à Barthélemy Joliette, fondateur de la cité de Joliette, inhumée en cette ville, le 28 janvier 1871.

III

Comme dernier complément, une mention spéciale du manoire de l'honorable Barthélemy Joliette.

Il s'élève à l'est de la ville, au début de la rue de Lanaudière endroit où sont encore les première bâtisses qui aient été construites à Joliette.

L'ancienne résidence de M. Joliette est sur un plateau de la plage riveraine, à peu de distance de la grève où les eaux bruyantes d'un rapide vis-à-vis de cette place, mêlent leurs échos sonores aux palpitations de l'épais feuillage qui environne la maison. En arrière, s'étale tout le luxe d'un jardin aux plantes fruitières variées, en tiges grimpantes, en arcs-boutants, en berceaux de verdure, laissant voir à travers les branchages touffus, une ou deux petites tours qui servent de pavillon ou de belvédère. Ce site qui a tous les charmes de la soli-

tude, est ombragés de gros arbres séculaires préservés de la hache du bucheron pour l'ornementation de la demeure seigneuriale.

En avant, un espace vaste précède le seuil de l'habitation dont l'emplacement est entouré de haies et d'une élégante palissade.

Quant au manoir lui-même, on a déjà fait la description suivante :

" C'est une édifice de cent pieds de longueur, sur une largeur de " quarante. Deux ailes de vingt-cinq pieds de largeur sur une cin- " quantaine de profondeur, laissent saillir de cinq à six pieds, le corps " principal..... orné d'un fronton semblable à celui des ailes..... ; " ses ouvertures sont larges et les portes à double battant ainsi que " les larges fenêtres placés au-dessus....., se terminent par une " ellipse à leur partie supérieure."

Un dôme immense couronne la structure qui est en pierre de taille, et les toits miroitent de ferblanc et de tôle galvanisé. L'extérieur à l'apparence d'une maison vraiment princière, modelée, paraît-il, sur la résidence du comte Joseph Bonaparte à Philadelphie, Etats-Unis.

Tel fut le séjour jusqu'à leur mort de M. et Mme. Joliette.

Commencé en 1828, l'édifice n'avait pu être inauguré qu'au jour de l'an 1830, à cause d'un incendie qui s'y était déclaré inopinément et y avait fait de grands dommages.

Après le décès de Mme B. Joliette, en 1871, cette joyeuse et grandiose habitation fut abandonnée pendant quelque temps. Aussi, avec quelles inspirations mélancoliques n'en parlait-on plus, comme dans les termes suivants empruntés au même auteur de la citation précédente :

" Malgré le deuil qui l'environne aujourd'hui, le manoir de Joliette " a le privilège d'attirer à ses alentours, les pas du promeneur pensif " et solitaire.

" Lorsqu'au déclin du jour, dans les délicieuses journées d'été, " celui-ci se dirige vers cet endroit écarté et silencieux, il ne peut " s'empêcher de contempler longuement le tableau qui parle si élo- " quemment à son imagination et à son cœur..... ; ce palais désert " au sein duquel règne le silence de la tombe, ces jardins qui n'ont " conservé que de légers vestiges de leur splendeur primitive, cas mûrs " d'enceinte légardés et délabrés, ces sombres peupliers qui murmu- " rent sous la brise du soir, tout en ce lieu, porte l'empreinte de la " tristesse et semble porter le deuil des anciens bienfaiteurs de la " ville.

" Au bruit continuel des chûtes, aux notes plaintives des oiseaux " nocturnes, joignez le spectacle du soleil couchant qui, à travers les

" branches des arbres, fait miroiter les toits et les vitraux de l'édifice
" abandonné, en y projetant les lueurs de l'incendie, et vous aurez une
" idée des indescriptibles sentiments qu'un pareil spectacle doit inspi-
" aux âmes tant soi peu impressionnables et sensibles."

Mais en l'an de grâce 1875, un aspect nouveau à surgi de cette solitude ancienne, et par contre, en ce moment, on y voit tous les éléments de la vitalité. Depuis cette date, le foyer domestique des nobles seigneurs de Joliette est remplacé par un splendide couvent aux nombreux essaims d'élèves venus de toutes parts y chercher le pain de l'éducation religieuse. Cette retraite à repris son agréable animation d'outrefois, avec ses parures de plus en plus enrichies; de beaux parterres fleuris, des plate-bandes engazonnées forment l'avenue de la demeure autour de laquelle retentissent les gais ébats d'une population juvénile et les voix mélodieuses des chantres de la nature sous la verte feuillée. Une douce atmosphère embaumée de parfum des plantes aromatiques en sature les abords où se dresse sur un piédestal une statue de la Sainte Vierge la patronne de la Congrégation Notre-Dame.

Les riches décombres dont le temps avait déjà jonché le sol dans le court espace de trois à quatre années, ont été relevés avec embellissement. Dans cette restauration, le plan originaire du manoir est resté le même. A l'intérieur, est adaptée une magnifique chapelle et les voûtes jadis taciturnes de la coupole résonnent maintenant chaque jour des accents cadencés et argentés d'une cloche règlementaire.

Ce ne pouvait être une plus belle destination pour cette mémorable habitation que d'être convertie en un sanctuaire de la science et de la religion. Reste béni d'un autre âge, symbole de grandeur, ce monument sera pour toutes les générations qui se succèderont à Joliette, le meilleur souvenir vivant de l'honorable et illustre fondateur de cette jeune cité.

J. Hermas Charland.

OZANAM ET DE MUN

DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES CLASSES POPULAIRES.

Conférence donnée à l'Union Catholique, le 21 *mars* 1887, *par M.* ADOLPHE CHAUVIN, *secrétaire de l'Union Catholique.*

C'était le premier jour de l'an 1832. Un jeune homme portant un costume très simple, peut-être trop provincial pour le milieu, était au seuil de l'hôtel que M. de Châteaubriand habitait alors à Paris. Le jeune homme était un étudiant venu depuis peu de Lyon, la ville des émeutes populaires, mais aussi des plus belles œuvres catholiques de la France de nos jours. L'étudiant était de taille moyenne, et d'une tenue presqu'aussi embarrassée que celle d'une élève de couvent, j'entends d'une élève aux premières années de son couvent.

Sa tête avait de nobles proportions ; une épaisse chevelure noire et longue, un peu en désordre, un peu sauvage même, la couvrait abondamment. Rien de brillant n'éclatait sur sa figure, mais son sourire était d'une bonté extrême, et ses yeux, encore mal assurés en face des hommes et des choses, laissaient voir cependant des éclairs et des rayonnements, reflet d'une âme prête à de grands dévouements et à de courageuses résolutions.

L'étudiant a franchi le seuil de l'auguste demeure, " gardée par la gloire elle-même, " pour rappeler le mot de Lacordaire. L'auteur du Génie du Christianisme est là, dans cette pose fièrement digne qui lui donnait tant de cachet. Il accueille l'étudiant avec bienveillance, il le presse de questions sur ses études, ses projets, ses goûts, ses amusements, puis passant d'un sujet à l'autre, il lui demande s'il se propose d'aller au théâtre. Le jeune homme, à cette question, se rappelle les ordres de sa mère et il est embarrassé. Son excuse va peut-être paraître puéril à un si haut personnage ?

Chateaubriand, prolongeant son regard sur lui, insiste " comme s'il attachait un grand prix à sa réponse." L'étudiant, surmontant sa timidité, avoue que sa mère le lui a défendu. Alors Chateaubrirnd se penchant vers lui pour l'embrasser : " Je vous conjure, dit-il, de suivre les conseils de votre mère."

Le jeune homme qui préludait à sa vie du monde, par ce courageux aveu de soumission aux ordres de sa mère, portait un nom qui sera

bientôt le nom de ralliement de la jeunesse catholique de France, il s'appelait Frédéric Ozanam.

Près de deux ans se sont écoulés depuis cette scène touchante. Huit jeunes étudiants sont réunis à Paris, un soir de mai, dans une chambre de camarade.

Ces huit jeunes gens appartiennent à l'université de Paris, et la conversation roule sur leurs études et leurs discours trop souvent livrés à la critique et à l'amère ironie des ennemis de leurs croyances catholiques. Tout dernièrement dans une conférence d'histoire, un adversaire a jeté ce défi à la fierté de leur foi de vingt ans. "C'est bien, vous nous montrez les œuvres du catholicisme dans le passé, et vous en concluez à sa divinité et à sa perpétuité. Mais aujourd'hui le catholicisme ne produit plus d'œuvres, le catholicisme est mort. C'est une institution qu'il faut reléguer, en lui rendant hommage, dans l'ombre de siècles qui ne ressemblent pas au nôtre. Le catholicisme n'est plus à la hauteur des circonstances; il ne fait plus les actions qu'il faisait autrefois, nous en concluons qu'il n'a qu'un âge, et qu'un évangile nouveau, celui que nous prêchons, est seul capable de régénerer le monde, puisque seul aujourd'hui il remue les masses et conquiert les esprits et les cœurs."

Et en effet, la doctrine des ennemis du catholicisme faisait alors du bruit. C'était le temps des St-Simoniens avec leurs costumes flamboyants et leurs déclamations prophétiques; c'était le temps de la philanthropie avec ses promesses bruyantes de jouissances matérielles et de bien-être universel; c'était le temps des banquets ouvriers en plein air, avec les refrains de Béranger pour musique, et pour écho, les huées de la multitude contre l'autel et contre le trône.

Les huit jeunes étudiants, qui étaient témoins de ces spectacles de tous les jours, savaient cependant que la restauration sociale, le "instaurare omnia," ne pouvait venir que du Christ et de son évangile; ils savaient que si la philantropie est le mot des hommes, la charité est le mot sublime:

Dont le Christ à doté le froid langage humain.

Ils savaient que pour transformer le monde il fallait de nouveau étendre sur lui ce qu'un poëte de nos jours a appelé:

Le grand geste de Christ qui plane et qui bénit.

Ils savaient que la question sociale était l'éternelle question de ceux qui ont trop et de ceux qui n'ont pas assez, de ceux qui ne savent pas assez jouir et de ceux qui ne savent pas assez souffrir, et que le remède était dans une médiation de paix, de charité et d'amour.

Et le lendemain du jour où ils délibéraient entre eux sur les moyens les plus propres à servir l'Eglise et leur pays, vous auriez vu quelques jeunes hommes, revêtus du costume universitaire, diriger leurs pas vers les quartiers les plus pauvres, gravir les marches qui mènent aux mansardes et poussant discrètement une porte que gardaient jusque-là la misère et peut-être la haine et l'envie, vous auriez vu l'étudiant de Paris, vous auriez vu le doux et noble Ozanam, pencher son front et sa main devant le pauvre, devant l'ouvrier tout étonnés et tout confus d'une pareille visite et d'une si haute sympatie.

Messieurs, vous avez bien fait d'applaudir cette première visite d'étudiants, car c'est d'elle que l'œuvre des conférences de St-Vincent-de-Paul est sortie. La demeure du pauvre a conservé comme une arome impérissable de cette première visite, et aujourd'hui encore, cette demeure, elle ne cesse d'être visitée, éclairée, consolée, par d'autres nobles jeunes hommes, frères et continuateurs de la charité d'Ozanam et de ses compagnons.

Oui, l'élan était donné ; les pauvres comptaient désormais dans la personne des riches, des pourvoyeurs fidèles ; le catholicisme avait ses apôtres laïques de la bienfaisance et le peuple des serviteurs généreux, des samaritains attendris qui s'étaient approchés de sa misère et versaient l'huile et le vin sur ses blessures enflammées.

L'Eglise s'est toujours préoccupée du sort des pauvres et des ouvriers ; son fondateur était le fils d'un pauvre et d'un artisan, " filius fabri," et selon le mot d'un saint, qu'on peut rapprocher de celui de la mère des Gracques les pauvres et les ouvriers étaient " les trésors et les perles précieuses " des communautés chrétiennes de la primitive église.

Au moyen-âge, l'Europe est couverte d'institutions fondées par l'Eglise, entretenues par Elle, pour le soulagement des classes pauvres et la protection des classes ouvrières. A côté de l'oriflamme du roi et des lances orgueilleuses des comtes et des barons, s'élèvent fières et respectées, les bannières de la confrérie et les insignes altières des corporations.

La révolution a détruit ces corps magnifiques qui avaient construit les cathédrales gothiques, et traversé plus de trois siècles sans émeutes ni grèves.

Et, à leur place, au début de ce siècle, les sociétés secrètes se multipliaient, des sectes de toute sorte soulevaient dans le peuple des idées de convoitise et des mouvements de colère.

C'est alors qu'Ozanam eut le sentiment de la mission plus grave qui était imposée aux classes riches et dirigeantes ; c'est alors qu'il laissa échapper de son cœur, cette parole qui était un programme et un mot d'ordre : " passons aux barbares," c'est-à-dire : allons au peuple. " Nous

ne convertirons peut-être pas Attila et Genséric, mais, Dieu aidant, peut-être viendrons-nous à bout des Huns et des Vandales."

Et dans le journal, l'*Ere Nouvelle*, il disait au clergé de France : " Le temps est venu de vous occuper davantage de ces autres pauvres qui ne mendient point, qui vivent ordinairement de leur travail, et auxquels on n'assurera jamais de telle sorte le droit au travail ni le droit à l'assistance, qu'ils n'aient besoin de secours, de conseils et de consolations. Souvenez-vous que vos pères, les prêtres français du onzième et du douzième siècle, ont sauvé l'Europe par les croisades ; sauvez-là encore une fois par la croisade de la charité, et puisque celle-ci ne versera pas de sang, soyez-en les premiers soldats."

Et à tous les citoyens il disait : "Quand d'autres porteraient au trésor public l'or à pleines mains, vous aurez mieux mérité de la patrie en donnant le spectacle du dévouement, de la résignation et de l'espérance." Et encore : " Il ne suffit pas d'avoir sauvé la France, une ou deux fois ; un grand pays a besoin d'être sauvé tous les jours."

Quand Ozanam parlait ainsi, il venait d'être témoin d'un spectacle bien propre à lui inspirer pour les classes populaires une plus grande pitié et un plus ardent dévouement.

C'était pendant les journées de juin de l'année 1848 ; le peuple de Paris, soulevé par des factieux, avait organisé l'émeute et fait les barricades.

Le général Cavaignac hésitait à prendre un moyen extrême et voulait épargner à Paris l'horreur d'une guerre fratricide, l'horreur d'une ville qui boit le sang de ses propres enfants.

Ozanam qui assistait, le cœur navré, à ces tristes évènements, eut une inspiration soudaine. Il se dirige vers l'Archevêché de Paris. Il demande à voir Mgr Affre et lui propose de vouloir bien offrir au général Cavaignac, l'autorité puissante de sa médiation. Mgr Affre répond qu'il y a déjà songé ; et aussitôt, revêtant sa robe violette et mettant sur sa poitrine sa croix d'or, il traverse les rues de Paris, toute remplies de bruits de guerre et de menaces de mort.

Ozanam et deux de ses amis, en costume de garde-national, escortent l'archevêque.

Arrivé à la barricade du faubourg St-Antoine, Mgr Affre prie Ozanam et ses compagnons de le laisser seul, de peur que l'habit militaire ne paraisse à ses côtés une provocation ou un manque de confiance. Puis, accompagné d'un serviteur, qui a mis son mouchoir blanc au bout d'une branche verte en guise de drapeau parlementaire, l'archevêque s'étant agenouillé, fait une prière et monte ensuite la terrible barricade qui le sépare, seule, des insurgés.

Le mouchoir blanc déjà a paru sur la hauteur. La fusillade s'arrête. L'archevêque est là, portant d'une main une proclamation de paix et

d'amnistie signée par le général Cavaignac, et de l'autre, étendant sur son peuple en armes la douce bénédiction du pontife. Mais à peine a-t il ouvert la bouche, qu'une rumeur de colère et de blasphème monte de la rue, un bruit de poudre lui répond et l'archevêque, frappé au cœur par la main de ses propres ouailles, tombe à la renverse, victime de son patriotisme et de son dévouement.

Hélas ! l'œuvre de sang et de révolution n'était pas encore terminée, et malgré les efforts d'Ozanam et de ses vaillants et nombreux continuateurs, le peuple s'obstinait à suivre les voix trompeuses et les suggestions de désordre des agitateurs de carrefour.

Vingt-deux années plus tard un autre archevêque de Paris tombait victime des mêmes colères et des mêmes émeutes, et sur une autre barricade. un jeune officier, le sabre à la main, avait devant lui ce même peuple de Paris, animé des haines de Caïn et couvert pour la seconde fois du sang de ses frères. Le jeune officier était là, rangé sous les drapeaux de l'armée de Versailles, de cette armée qui après avoir disputé la patrie aux mains de l'étranger, se la voyait disputer maintenant par les armes de ses propres enfants...

" Ces hommes de la Commune, avec leurs farouches figures, avec leurs blouses en désordre, avec leur rage de destruction et les cyniques blasphèmes qui sortaient de leurs bouches, ces hommes, se disait-il, ils étaient cependant des Français comme lui,ayant dans leurs veines le même sang, sous leurs poitrines en fureur le même cœur, et sur leurs fronts, enveloppés de poudre et d'éclairs, le même sceau sacré de régénération chrétienne.

" Ces hommes nous pourrons les vaincre par l'épée, mais ce n'est pas par elle que nous les tranformerons. Demain ils seront en face de nous. désarmés, c'est vrai, mais menaçants encore ; ces hommes, ce sont des ignorants, des égarés,que le vent mauvais de la misère et du socialisme a réunis autour du noir drapeau de la grève et de l'émeute. Ils sont le peuple, ils sont le nombre, et le jour où il se présentera un nouveau Spartacus pour les commander, ce jour-là l'Europe sera couverte peut-être de flots de sang et d'irréparables ruines.

" Le devoir des vrais patriotes c'est de se vouer à l'éducation et à la régénération des classes populaires, c'est de redonner à leurs intelligences les notions du devoir qu'elles ont perdues, c'est de redonner à leurs âmes, au lieu d'un ferment de colère le ferment généreux du courage et de la patience du Christ. Allons au peuple, donnons-nous à lui ; unissons-le, associons-le sous la garde des idées et des traditions catholiques et nous aurons fait plus pour le pays que tous les chefs d'armée et tous les hommes de la politiques.

Le jeune officier qui pensait ainsi au millieu des horreurs de la commune, et qui devait mûrir son projet de réforme sociale au millieu

des sombres cachots de l'Allemagne, vous l'avez reconnu : c'est le digne continuateur de l'esprit et de l'œuvre d'Ozanam, c'est le noble et chevaleresque fondateur des cercles catholiques d'ouvriers, c'est le grand tribun catholique de la France d'aujourd'hui,c'est le comte Albert de Mun.

Ozanam et de Mun ! quelle gloire pure ! quelles figures sereines et viriles au millieu de l'abaissement en France de la religion et de la patrie ! Ozanam et de Mun ! quels défenseurs généreux, quels guides sages et entrépides des intérêts des classes populaires !

Ozanam et de Mun ! quels apôtres de la cause de la justice et de l'humanité dans un siècle, où, selon le mot de de Maistre "au lieu d'apôtres on ne trouve que des conspirateurs "

Ozanan de Mum ! quelle intelligence des besoins présents de la société et quelle preuve éclatante des abondantes ressources qu'offre la doctrine catholique et qu'elle offre seule pour le salut du peuple et sa régération !

Ozanam et de Mun ! quels chevaliers plus ardents, plus désintéressés, plus magnanimes, de la grande cause du travril et de toutes les questions sociales de nos jours !

Ozanam et Mun ! ces vaillants soldats de l'Eglise et de la Patrie, ils ne sont pas allés chercher en dehors de l'Eglise et de la Patrie, les inspirations de leur charité et de leur patriotisme. Il se sont dits que le cœur d'une mère est inépuisable en trésors de force et de tendresse ; que ces trésors répondent à tous les besoins de l'auguste maternité, et que puiser ailleurs leurs conseils et leurs affections serait forfaire à l'honneur et à la conscience.

Et nous, frères de ces mêmes hommes par le sang et par la foi, héritiers des plus belles traditions de la France chrétienne, n'avons-nous pas sur ce sol de la Nouvelle-France les mêmes devoirs et les mêmes sentiments ? Nous sommes fiers d'appartenir à un pays qui conserve aujourd'hui le cachet de sa primitive origine et de ses primitives des tinées ; nous sommes fiers de voir, en dépit des catastrophes qui ont boulversé notre vie sociale, l'humble croix de Jacques-Cartier rester ferme à l'endroit où il l'a plantée, et le drapeau français flotter encore au sommet du cap d'où Montcalm lui laissa un suprême et vaillant adieu.

Nous sommes fiers de voir les institutions de bienfaisance et d'instruction que nos pères ont fondées vivre encore, à l'ombre des mêmes murailles grises, vivantes au cœur du missionnaire comme sous la robe de bure de la sœur de charité.

Et ces mœurs qui faisaient de la colonie de Chomédé de Maisonneuve une sorte de communauté ressemblant à celles des chrétiens de la primitive Eglise ; ces relations paternelles du seigneur et du tenancier ; ces traditions qui rattachent l'ouvrier au patron, le serviteur à la famille

et le pauvre aux riches de la paroisse par des liens que la conscience sanctionne et qu'elle honore, ces mœurs, ces traditions, nous les gardons avec amour, comme les caractères encore chrétiens de notre peuple et les fruits feconds et doux de l'influence de l'Eglise sur nos populations.

Mais tout le monde le sent et tout le monde l'avoue, la simplicité et l'honnêteté de ces mœurs s'altèrent de jour en jour.

Les progrès de l'industrie, les conditions nouvelles de la richesse, les nombreuses agglomérations ouvrières dans certaines villes, ont modifié la situation sociale et économique de notre pays. De plus, les communications faciles, les échanges incessants qui relient les peuples aux peuples, les continents aux continents et les nouvelles et les affaires d'un monde aux nouvelles et aux affaires de tous les mondes, ont introduit plus ou moins partout les mêmes idées et les mêmes doctrines ; et la parole déclamatoire de Lamartine trouve son accomplissement : non-seulement le drapeau aux trois couleurs, mais les drapeaux de toutes les couleurs et de toutes les passions, j'oserais dire, " font le tour du monde," suscitant partout, derrière eux, la révolution ou la contre-révolution, la paix ou la guerre, la vie ou la mort.

Le Canada ne peut pas rester étranger à ces mouvements divers. Déjà il entend ces drapeaux, aux plis redoutables, frémir au souffle de ses propres rivages. Quelle sera son attitude ? quel sera son guide, quel sera son défenseur ? quelle sera la sentinelle qui veillera pour lui à la frontière ? Messieurs ; il y a quelques années, dans ces mêmes salles du Gésu, un fils de la France (1), représentant de ses plus nobles aspirations, résumait dans une figure hardie le rôle et l'attitude du Canada-français vis-à-vis la mère-patrie. Le Canada-français lui apparaissait sous la figure d'un apôtre jeune et beau, debout sur ce rivage de l'Attlantique, les yeux tournés du côté de la France et tenant dans sa main étendue du même côté, le crucifix. Messieurs, voilà l'attitude du Canada-français, non-seulement vis-vis la France. mais vis-à-vis tous les autres pays. Le gardien, le défenseur, la sentinelle du Canada-français, c'est le Christ " qui aime les Francs."

Samedi dernier l'Union St Joseph, qui est le cercle catholique ouvrier par excellence, donnait à notre ville un beau spectacle.

En habits de fête et avec leurs insignes fraternelles, ses membres traversaient nos rues, bannières déployées et ayant à leur tête cette fanfare du 65e, qui est de toutes nos fêtes et de tous nos triomphes.

Et où allaient-ils ces ouvriers, ces travailleurs ? Où allaient-ils déposer l'hommage de leur joie et l'hommage de leur travail ? Ils allaient déposer leurs bannières et incliner leur fronts au pied du cruci-

(1) M. Claudio Jannet.

fix, devant ce Sauveur qui les a tirés de l'esclavage antique et qui leur ouvre glorieuse, la carrière du travail et du progrès ; ils allaient à l'exemple de Montcalm, le lendemain de la victoire de Carillon, déposer l'hommage de leurs pacifiques succès aux pieds de la croix et inscrire sur son bois vainqueur, cette parole du héros de Carillon : " Deus hic, Deus ipse triumphat." Ils allaient entonner à leur manière le cantique qui est le cri de ralliement de ces cercle souvriers que Pie IX appelait un jour " les grandes armées de Dieu " et qui commence par ce noble appel :

" Espérance de la patrie, ouvriers, soyez chrétiens."

J'ai commencé par Ozanam vous me permettrez de finir par lui. Ce mot de la fin, mesdames, il sera pour vons.

On lisait un jour devant Pie IX la biographie d'Ozanam par le Père Lacordaire.

A l'endroit où il est question du mariage d'Ozanam, Lacordaire qui avait toujours eu d'autres espérances au sujet de la vocation de son ami et qui prétendait que le mariage était une "félicité ennemie des grandes muses," Lacordaire commence ainsi le récit de ce grand évènement de la vie d'Ozanam.

" Il y eut un piège qu'Ozanam n'évita point " Pie IX, entendant cette phrase, interrompt le lecteur, et avec le fin sourire qui lui était familier : " Je ne savais pas, dit-il, qu'il y avait six sacrements et un piège. "

Un autre trait de la vie d'Ozanam est ainsi raconté par le P. Lacondaire : " Le 23 de chaque mois, date chère à sa mémoire, parceque c'était celle de son mariage (ce piège, où il s'était laissé prendre et où tant d'autres soupirent d'être pris) il ne manquait jamais d'offrir à sa femme quelques plantes fleuries. Même à la veille de sa mort, il n'oublia point dele faire, et le 23 août qui la précéda, étant encore au village de l'Antignano, il envoya chercher une branche de myrte qu'il avait remarquée au bord de la mer, pour la donner à celle qui depuis douze ans charmait et fortifiait sa vie."

Mesdames. Il me semble qu'il est permis de même à l'Union Catholique dont vous épousez si cordialement la cause de vous offrir à l'époque de ses réunions publiques l'hommage de son souvenir. C'est une noble ambition, dans les choses de l'esprit comme dans les choses du cœur, que de s'entendre dire par vous, Mesdames, ce qu'une femme canadienne disait à son mari, un candidat politique qui n'avait pas été favorisé des suffrages de son comté et qu'elle consolait ainsi de son échec ;

" Sois l'élu de mon cœur
C'est la plus noble place
Où puisse être vainqueur
Un homme de ta race.

A. CHAUVIN.

MORTS POUR LA PATRIE.

XIV.

L'AGHA MUSTAPHA.

Sur les bords du sentier, Abderrahman est assis, le front appuyé dans ses mains. Il est triste, parce que son chef, le grand guerrier, agha des Douairs et des Maghzen, l'irréconciliable ennemi d'Abd-el-Kader, Mustapha ben Ismaël, est tombé, frappé par derrière par une main inconnue.

Plongé dans ses pensées, il n'entend point le pas d'un cheval qui galope vers lui. Le cavalier porte le burnous blanc des spahis de l'émir. Arrivé près d'Abderrahman, il met pied à terre.

—Que la paix soit avec toi et Mohammed te comble de ses faveurs.

—Que la paix soit avec toi, répond Abderraham. Que me veux-tu ?

—Abderraham, tu es triste parce que ton maître a péri. C'est le sort des guerriers. Un vrai croyant ne doit pas s'abandonner au désespoir. Les uns tombent, les autres poursuivent leur carrière. Il n'est si digne chef qui ne se puisse remplacer.

—Je ne te comprends pas.

—Ecoute. Mon maître, Abd-el-Kader était l'ennemi du tien ; mais il estimait sa vaillance ; la tienne aussi lui est connue. Tu sais les immenses projets qui roulent dans son cerveau, et l'œuvre généreuse qu'il médite. Il veut rendre à l'Islam sa splendeur éteinte et chasser les chrétiens dans leur pays d'outre-mer ; les délices du paradis sont réservés à ceux qui luttent sous ses drapeaux pour la guerre sainte, et s'ils y périssent, ils ne passent point par les flammes du purgatoire. Tu ne dis mot. Commences-tu à me comprendre à présent ?

—Je t'écoute.

—Je ne t'ai pas tout dit ; dans ses rangs t'attendent des honneurs aussi grands que ceux dont tu jouissais chez les Douairs. Il veut t'attacher à sa personne comme tu étais attaché à celle de Mustapha. La gloire dans cette vie, la félicité assurée dans l'autre, que peux-tu demander de plus, toi, guerrier dont le bras ne s'accoutumera jamais au repos ?

Abderraham hésite ; il ne répond rien. Une vieille antiphathie contre l'émir de Mascara dispute son cœur aux tentations de l'émissaire. Et pourtant celui-ci a raison, après tout. Les morts sont morts et ne sortiront pas de la tombe. Il se prépare à répondre.

En cet instant, la voix d'un chanteur arrive aux oreilles des deux interlocuteurs. Abderraham pâlit. C'est un pâtre au service du héros défunt, qui chante la complainte de l'agha Mustapha, devenue en quelques jours populaire dans l'Algérîe occidentale ; le pâtre se rapproche peu à peu et on distingue à présent les paroles :

O malheur ! les yeux éperdus
Le fils de Mustapha, le désespoir dans l'âme
Bondit de rang en rang dans le goum, et reclama
Son père qu'il ne verra plus.

Ton père est tombé dans sa gloire,
Lui qui faisait fleurir la paix sous tous nos toits,
Lui qui du pauvre en vain n'ouit jamais la voix ;
Allah bénisse sa mémoire !

Dans le combat qu'il était beau !
Il volait le premier en criant dans l'arène
Et ses impétueux guerriers lâchant la rène,
L'auraient suivi jusqu'au tombeau.

Pleurons sur ce soldat antique,
Si brillant autrefois sous le harnais guerrier,
Lorsque sous son fardeau piaffait le coursier
Fier de porter l'homme héroïque.

Maintenant qu'il git au cercueil
Qu'il a quitté son fils, ses amis et ses armes,
Dieu clément, tu verra longtemps couler des larmes,
Longtemps des vêtements de deuil !

Voici les heures de souffrance ;
Pleurez, vaillants guerriers, votre chef bien-aimé ;
Pleurez, puisque pour vous son trépas a fermé
La porte d'or de l'espérance.

Comment a-t-il été jeté
Dans la nuit de la mort, nuit éternelle et noire,
Laissant derrière lui ses amis et sa gloire
Comme s'il n'eut pas existé ?

Comme si jamais sur la terre
Nos yeux ne l'avaient vu ! rude coup pour nos cœurs !
Si fier quand sous la poudre avec des cris vainqueurs
Il brandissait le cimeterre !

Ne vous souvient-il point du jour
Où le shérif de Fez le fit venir, et comme
Au milieu des guerriers Marocains le grand homme
Eclipsait tous ceux de la cour ?

Et rien qu'en le voyant lui-même
Le chérif le sentit fils de nobles aïeux,
Et crut qu'en honorant ce soldat glorieux
Il honorait son diadème.

Chevaux caparaçonnés d'or,
Pour faire à son coursier une escorte splendide,
Le chef lui donna tout ce dont l'homme est avide,
Trésors, armes, que sais-je encor ?

Qu'il était beau sous la mitraille
Dans l'orgueil du triomphe, alors que l'œil ardent
On aurait dit, avee son coursier du Soudan,
Un sombre dieu de la bataille !

O Dieu juste tu nous l'as pris !
Que béni soit ton nom ! mai, nos yeux, o mes frères,
Ressembleront toujours dans leurs larmes amères
A des fleuves jamais taris.

Pleurez sur sa noble dépouille,
Sur le fier croissant d'or qui décorait son front
Sur ses armes d'acier poli, sur l'éperon
Qu'abimera bientôt la rouille.

Comme les rameaux des vallons
Périssent fleuris d'hier et dessèchent leurs têtes,
A péri le héros sous le coup des tempêtes
Et des rigoureux aquilons.

Il fut notre gloire guerrière ;
Hélas de sa maison s'est éteint le flambeau
Depuis qu'il a suivi ses soldats au tombeau,
Joint sa poussière à leur poussière.

Qui remplacera le lion ?
La place du héros demeure solitaire
Et ses amis ont fait rétentir par la terre,
Un cri de désolation.

Dieu m'est témoin qu'il fut fidèle,
Dieu sait qu'à sa parole il ne faillit jamais
Pleurez, guerriers, pleurez ! au monde désormais
Vous n'aurez plus pareil modèle.

La complainte du pâtre se termine et lui-même disparaît ; le soir tombe et il emmène ses troupeaux. Mais son chant a pénétré dans le cœur d'Abderraham ; il n'hésite plus ; son parti est pris.

—Va dire à ton maître, s'écria-t-il, ce que tu as entendu. Les plus humbles de notre contrée ont conservé le culte de Mustapha et célèbrent sa valeur. Ceux qui ont servi sous un tel homme demeureront fidèles à sa mémoire ; ils auront pour ennemis ceux qui furent ses ennemis et combattront sous le drapeau qu'il adopta.

Ainsi, du fond du tombeau, Mustapha ben Ismaël continuait à servir la France comme deson vivant et son ombre suffisait à enlever des recrues aux contingents d'Abd-el-Kader.

Depuis sa mort, bien d'autres Musulmans ont péri sous tous les climats pour la graadeur de la France ; mais il eut l'honneur de leur ouvrir la voie à une époque où tout le monde doutait encore qu'elle eût la tenacité nécessaire pour conserver l'Algérie. Nul ne la servit avec plus d'éclat. Sur une de ses rues, la ville d'Alger a mis le nom du caïd oublié.

Mais si quelque jour, le conseil municipal d'Alger ou celui d'Oran se proposait d'ériger sur une de ses places la statue du valeureux Bédouin, nn verrait que les tribus se souviennent encore du renom de Mustapha. Elles envoyèrent à Fresnes en Woëvre des sommes énormes pour le monument de leur vainqueur et ami, le général Margueritte. Elles ne se sont pas demandé alors si la reproduction de la figure humaine était ou non cooforme aux prescriptions coraniques. Leur générosité serait plus grande encore s'il s'agissait d'honorer un des leurs ; les Arabes contempleraient avec fierté l'image du hardi cavalier drapé dans son burnous, la croix d'honneur sur la poitrine ; l'époque serait peut-être ainsi rapprochée où colons et Arabas en viendront à fraterniser sans arrière pensée... *In châh Allah !*

XV.

UN SCEPTIQUE.

Cet homme qui était fort riche ; qui avait joui de tous les plaisirs du monde, qui en avait parcouru toutes les contrées, qui en avait sondé toute les souffrances, qui ne croyait à rien, s'était un jour mis en tête de suivre la guerre en Tunisie.

Il avait quitté la Hongrie son pays sans regret et vu la terre d'Afrique sans plaisir. Il ne cherchait que la distraction et non point l'émotion, croyant lui-même son cœur trop blasé pour qu'il put s'émouvoir.

Il avait suivi la guerre de Turquie et celle de France ; il avait pris un fusil en 1886, sachant à peine pourquoi.

Il avait parcouru les hôpitaux avec le sang-froid des carabins et les champs de bataille avec celui d'un troupier. Le sifflement des balles, le bruit du moulin à café des mitrailleuses, le grondement du canon, ne le touchaient pas plus que les sanglots des malades, les cris des blessés, le râle des mourants, ou ces airs tristes qu'entonnent parfois au dernier moment les typhoïdistes qui vont expirer.

C'est ainsi disposé qu'il vit Tunis, les soldats souffrant en route sous le poids des sacs, les cimetières se peuplant avec une épouvantable rapidité, les officiers donnant leur solde pour acheter des médicaments, les médecins sur les dents. Il vit tout cela sans sourciller et sans ressentir un mouvement de pitié pour des douleurs qu'il avait dejà vues auparavant.

Plus que cela, le chagrin des Français de Tunis, bons patriotes s'il en fut, le laissait froid et leur douleur incompréhensible éveillait en son esprit sinon l'ironie, du moins l'étonnement. Ces gens de Toulon qui suivaient le convoi de soldats nés à Dunkerque, ces négociants riches, qui s'attristaient de la mort d'un garçon de charrue, ces enterrements d'inconnus escortés par toute une population, tout cela lui semblait étrange, et sans songer au drapeau commun sous lequel ces soldats avaient péri, sous lequel s'abritaient tous ces colons, il n'attribuait la tristesse et la sympathie de ces derniers qu'à leur inexpérience de la vie, qu'à l'existence tranquille passée derrière leur comptoir qu'à l'ignorance des choses de la guerre ? Lui, se pouvait-il émouvoir pour si peu ? Il se disait que même en étant Français rien de tout cela ne l'aurait touché.

Or, un jour, il rencontra un piquet de troupes qui revenait d'un enterrement ; cérémonie, hélas ! trop fréquente. Il le suivit par curiosité. Un instant après être rentré à la caserne pour changer sa tenue, un soldat sortit. Le Hongrois l'aborda :

—Voulez-vous accepter un cigare, camarade ?

—Ce n'est pas de refus, monsieur. Vous êtes bien bon. Et puis on a plaisir à causer avec un Français, surtout un civil quand on est si loin du pays.

Le Hongrois ne fit pas connaître sa nationalité pour ne pas troubler le plaisir du brave garçon.

—Vous venez encore de faire une rude corvée ?

—Bah ! Que voulez-vous ? On fait si souvent la même qu'on s'y habitue.

—N'est-ce pas qu'on s'y habitue ?

—Mon Dieu, oui. Un jour, il meurt dix hommes ; le lendemain cinq ; le surlendemain dix. C'est le 142e de ligne qui nous a apporté

la fièvre typhoïde de Perpignan. On n'est pas égoïste dans ce régiment et il a communiqué aux autres une part de son lot. Tantôt c'est un lieutenant, tantôt un commandant, tantôt un capitaine qui s'en va, aujourd'hui quelqu'un, demain quelqu'autre. Chacun à son tour. Cette fois-ci, c'était un capitaine de chez nous, du 135e de ligne.

—Ah ! comment s'appelait-il ?

—Le capitaine Esterhazy.

Quand il entendit ce nom magyar d'un officier inconnu qui venait de mourir ignoré, malgré l'indifférence du soldat qui venait de l'enterrer, bien que depuis quelques quatre cents ans cette branche des Esterhazy n'appartienne plus à la Hongrie, le voyageur sentit son cœur palpiter plus fort. Il lui sembla entendre résonner les accents de la vieille langue nationale, revoir les villes arrosées et souvent inondées par le Danube, les clochers ombragés par l'étendard hongrois, et le vieux sceptique inébranlable, après être passé chez un marchand d'immortelles, s'en fut pleurer sur la fosse du capitaine du 135e de ligne qu'il n'avait jamais vu.

XVI

WEINBRENNER.

La vaillante fille du chef arabe, à laquelle le lieutenant Weinbrenner, avait uni sa destinée, a voulu, malgré son affection pour la terre natale, que le héros alsacien, assassiné dans le Bou-Zoulei, reposât dans le coin de France le plus voisin de Vieux Thann où il était né. Les restes de Weinbrenner ont quitté le cimetière de Geryville que les sables du désert peuvent d'une minute à l'autre engloutir pour être ensevelis à Belfort.

Pauvre Weinbrenner ! tué si jeune et par derrière. Le coup dont il fut frappé retentit douloureusement dans toute l'Alsace où l'on suit avec tant d'émotion ceux qui, tantôt au fond de l'Asie, tantôt sur la terre d'Afrique honorent notre vieille province du Rhin sous l'uniforme français. Plus douloureusement encore devait-il retentir en France et même en Espagne, car il fut le signal de la formidable levée de boucliers de Bou-Amema.

Ceux qui avaient tué Weinbrenner sans armes, tandis qu'avec sa confiance et sa bonhomie alsaciennes, il acceptait sans crainte et sans soupçon la *diffa* qui lui était offerte, effrayés tout à coup de leur crime et du châtiment qui les attendait, devinrent braves à force de peur. Ils se groupèrent autour du marabout fanatique dont la voix n'avait

pu jusque là les séduire. L'aridité du désert protégea leur révolte et bien des vaillants Alsaciens, frappés au Chott-Tigri et à Chellala, ne reverront jamais leur province bien-aimée. Puis, comme un ouragan la bande s'abattit sur les chantiers de Kralfallah et de Saïda, et cette fois ce fut l'Andalousie qui fut en deuil.

Ainsi, la mort de Weinbrenner fut la préface d'un des épisodes les plus tristes et les plus importants de l'histoire de la France en Afrique, un lien historique de plus entre l'Alsace et l'Algérie.

D'autres déjà existaient, car bien des Alsaciens racontent encore au village les campagnes qu'ils firent dans le Tell et le Sahara ; nombreux aussi ceux qui servent dans nos régiments ; nombreux ceux de la légion étrangère qui ont envoyé aux inondés de leur province des souscriptions considérables ; nombreux les colons, qui chassés par la conquête, ont créé de petites Alsaces françaises à Bellefontaine, à Bou-Kalfa, à Haussonvillers, à Palestro. Nombreux enfin, surtout depuis les incidents lugubres du sud oranais, ceux qui dorment sous le sol africain.

L'Algérie et l'Alsace sont deux sœurs désormais, et toutes deux également chéries de leur mère, la France, séparée de l'une par la frontière, de l'autre par la Méditerranée ; elles ont déjà fraternisé dans la bataille : Weber, de Strassbourg, et Barbier, de Tiaret, ont été frappés l'un près de l'autre. Même dans le cimetière de Geryville, aux avant-postes de la civilisation française, le cadavre de Weinbrenner pouvait reposer comme au pied du lion de Belfort ; mais là aussi, il ne gît qu'en attendant le jour où nous pourrons le transporter au Vieux Thann sans rencontrer de douaniers ; car si l'on devait ensevelir au cimetière de Belfort tous les Alsaciens qui ont succombé pour la France sous toutes les latitudes, depuis Chellala jusqu'à Sontay et Lang-Son, il faudrait bientôt l'agrandir.

XVII

LES BAIGNEURS DE SCHINZNACH.

Pays charmant et ami des Français, malgré son orthographe teutonique, le petit bain suisse de Schinznach attire depuis longtemps nos compatriotes, aussi bien ceux des départements de l'intérieur que les exilés d'Alsace et de Lorraine, heureux de savourer, de temps en temps avec l'air fortifiant des montagnes, l'air fortifiant de la liberté.

L'existence des villes d'eaux n'est point toujours propice au développement du patriotisme ; les plaisirs du moment font aisément oublier les rudes épreuves d'autrefois et, dans les distractions du casino,

l'esprit se détourne de la pensée de la patrie diminuée. A côté de commenceaux aimables, venus de tous les points du monde, dans un milieu tolérant et cosmopolite, il est de bon ton de ne point se targuer de sa nationalité, et de ne point faire, outre mesure, parade de ses sentiments chauvins. Il arrive ainsi parfois que l'âme s'alanguit dans une Capoue éloignée des luttes politiques et perd de sa vigueur au fur et a mesure que le corps recouvre la sienne.

Il a bien mérité de son pays, le premier Français qui, dans une promenade matinale aux environs de son hôtel, s'en vint jusqu'au cimetière de Birr et sentir ses yeux se mouiller en voyant le terrain réservé à la sépulture des 21 soldats français, morts à l'hôpital de Schinznach pendant le sinistre hiver de 1871.

Ceux-là n'étaient pas venus en Suisse pour leur plaisir en wagons de première classe et ne risquaient pas d'oublier leur pays dans les pays dans les douceurs d'une station balnéaire ; ils étaient vaincus et ne venaient demander, à notre hospitalière voisine, qu'un lit d'hôpital pour y dormir, qu'un carré de terre pour y reposer entre six planches. Ils n'apportaient pas, comme les touristes, la fortune au pays ; ils étaient pauvres, malades, sales et déguenillés. Mais, c'était leur dévouement à la France qui les avait réduits à cette extrémité, et les Suisses, race dure et bonne, juges émérites en fait de courage et de patriotisme, les reçurent aussi bien que les touristes et les soignèrent, par charité, comme ils auraient soigné d'autres à prix d'or. Ceux-là seuls dorment au cimetière de Birr, que la science et le dévouement ne pouvaient plus sauver. Les autres ont revu leurs villages assis au bord de la Manche ou de l'Atlantique, et aujonrd'hui, aux pentes des monts d'Auvergne ou dans les douars de l'Atlas, les pères de familles enseignent à leurs jeunes fils la haine de l'ennemi, et leur racontent la bonté sans prétention du peuple suisse, ou bien ils froncent un instant le soucil en se rappellant les camarades enterrés là-bas, loin du pays, et auquel ne songe plus sans doute aucun Français.

Les morts vont si vite, surtout en France !

Mais, Français ou Alsaciens, les baigneurs de Schinznach, sont, après douze ans, souvenus de leurs vingt et un compatriotes et, riches pour la plupart ; ils ont voulu du moins leur faire l'aumône d'un tombeau, la seule aumône qu'on puisse faire à des défunts. Entourée d'une grille de fer, la pyramide blanche dresse hardiment sa pointe vers le ciel, et les parents, qui passeront par là, auront du moins la suprême consolation de lire, sur les écussons gravés dans la pierre, le nom de leurs enfants perdus.

Ils sont morts, mais sur leur tombeau les fleurs s'épanouissent tous les ans plus brillantes, gracieux emblèmes de la patrie ressussitée, et les couronnes de chêne et celles de roses blanches, et les rubans de

satin tricolore, témoignent de la piété patriotique des touristes français de Schinznach, et les habitans du pays ont versé des larmes sur la tombe, et l'on a entendu des officiers suisses saluer, en termes émouvants, leur glorieux trépas. Et tous les ans, désormais, les baigneurs de Schinznach viendront renouveler ces fleurs, entretenir l'œuvre des patriotiques baigneurs de 1883 et visiter un coin de terre, dont les cadavres de nos soldats font à jamais un sol français.

XVIII

MAISON CARRÉE.

La Maison-Carrée est aujourd'hui plus qu'un bourg, une petite ville européennne, centre d'un marché important et d'un grand commerce avec la Kabylie. Le chemin de fer la longe et elle a sa station,—la troisième après Alger, sur la ligne de Blidah. Les soldats de la garnison d'Alger vont volontiers y faire la partie le dimanche avec les camarades qui s'y trouvent en détachement ; elle est pleine d'activité et d'avenir.

Mais en 1832, notre empire Algérien ne dépassait guère les bornes de la ville du bey. A Kouba et à Dely Ibrahim, les colons cultivaient avec le fusil en bandoulière. A cette époque, le gouvernement n'était pas même décidé à conserver l'Algérie. Il avait fallu un curieux hasard pour qu'on y envoyât ces immigrants. C'étaient des Alsaciens qui voulaient se rendre au Brésil ; ils avaient d'avance payé leur voyage à une compagnie qui leur fit faux bond et les laissa divaguer abandonnés dans les rues du Havre, sans secours, sans vivres, sans argent. Ne sachant qu'en faire, le gouvernement les envoya dans cette colonie qui devait, quarante ans aprês, servir d'asile à un si grand nombre de leurs compatriotes séparés de la France par les désastres de 1870.

D'autres Alsaciens formaient en ce temps une bonne partie, non-seulement de nos régiments, mais, comme aujourd'hui, de la légion étrangère et faisaient le coup de feu contre les bédouins qui ne craignaient pas de venir harceler nos hommes jusqu'aux portes d'Alger. On faisait une sortie ; ils reculaient. On revenait en ville et ils escortaient les nôtres à coups de fusil.

Mais ils eurent un vrai jour de fête : ce fut le 23 mai 1832 lorsqu'ils cernèrent à la Maison Carrée—qui était une plaine nue, dominée seulement par un établissement pénitenciaire—ils cernèrent une troupe de 29 légionnaires envoyés en reconnaissance. Ils lui en voulaient à la mort à cette légion : elle n'avait pas encore accompli les exploits qui devaient l'immortaliser plus tard, à Ichériden, à Sébastopol, en Espagne

en Italie, en France, au Tonkin ; mais déjà ces héroïques aventuriers venus de la métropole de Belgique, de Suisse, de Pologne, d'Espagne et de Hongrie, avaient eu le temps de se signaler au premier rang parmi les régiments les plus hardis de notre jeune armée d'Afrique. Les Bédouins ne le leur pardonnaient pas.

Au milieu de la forêt de burnous blancs, les capotes grises à cols rouges forment un point imperceptible. Le petit carré résiste vaillamment, broyé sous une grêle de balles ; les hommes tombent un par un. Entre les coups de fusil. s'élèvent les cris des Arabes les sommant de se rendre. On leur répond par des huées et des feux de salve.

Pourtant la lutte est trop inégale ; de nouveaux Bédouins viennent suppléer à ceux qui tombent. Les nôtres n'étaient plus que vint tout à l'heure ; à présent ils ne sont plus que quinze ; ils ne sont plus que douze, et encore sur les douze une balle vient de blesser grièvement leur chef—un lieutenant. A cette heure, les munitions font défaut ; il faut recevoir sans y répondre la fusillade des Arabes.

—En avant ! à la baïonnette ; et le lieutenant armé du fusil d'un de ses morts, bondit le premier ; les autres le suivent avec un hourrah. Leur impétuosité fait reculer un instant cette multitude étonnée ; les baïonnettes sont rouges de sang. Puis peu à peu la masse se resserre et étouffe les derniers survivants. Parmi des centaines de Bédouins morts, les 29 légionnaires sont étendus couverts de blessures sanglantes.

La nuit pourtant, l'un d'eux se releva : Wagner n'était pas mort. Il se couvrit d'un burnous, erra jour et et nuit pendant un mois à la recherche d'un poste français, refusant de répondre nn seul mot aux Arabes et aux Kabiles dispersés sur les routes, qui, à son teint bruni, à sa longue barbe, à son costume, le prenaient pour un des leurs, et à son silence le prenaient pour un fou et le laissaient passer. Enfin, après mille fatigues il arriva de nuit près d'un blochhaus français. Là, le chef d'une patrouille—un légionnaire aussi— le prit pour un espion ou un maraudeur, courut à lui et le tua d'un coup de baïonnette, croyant peut-être le venger.

XIX

PONÇON DE LA BARBINAIS

—Connaissez-vous Français que vous êtes, Ponçon de la Barbinais, au moins de nom ?

—Pas du tout, et nous ne nous en soucions guère.

—Vous ne savez pas, qu'esclave au bagne d'Alger, Ponçon de la

Barbinais fut envoyé à Paris par le Bey pour proposer à Louis XIV des conditions de paix inacceptables; qu'il avait donné au Bey sa parole de revenir et qu'il revint ; que le Bey lui avait donné sa parole de le faire exécuter s'il revenait sans avoir réussi, et qu'il la tint ?

—Que nous importe ? Ponçon de la Barbinais n'était pas un Romain ; ce n'était qu'un Français, son abnégation ne nous intéresse pas. Parlez.nous de Régulus.

—Savez-vous qu'à Paris ce fut Ponçon de la Barbinais lui-même qui supplia le roi de rejeter ces conditions déshonorantes dont l'acceptation lui aurait sauvé la vie ? Qu'il dévoila au ministère la faiblesse de la régence ? Que son ardeur à défendre l'honneur national rendait son supplice inévitable ?

—Bah ! votre Ponçon de la Barbinais n'était pas Romain. Parlez-nous de Régulus.

—Savez-vous qu'il avait terriblement souffert dans les prisons algériennes, où les captifs étaient encnaînés deux à deux ; qu'on les conduisait à coups de bâton à l'abreuvoir comme des bestiaux et qu'ils s'agenouillaient pour se désaltérer ; que les gamins des rues frappaient à leur gré les esclaves, et que celui de ces malheureux qui eût osé se défendre aurait été puni de mort ? Quel contraste quand il se trouva libre dans les splendeurs de la cour et de la capitale du monde civilisé ; et pourtant il retourna au bagne.

—Régulus l'avait fait avant lui. Parlez-nous de Régulus.

—Savez-vous que le roi et les seigneurs le conjurèrent de rester, lui déclarèrent qu'il commettrait un crime en allant de son plein gré à la mort, prétendirent que la parole donnée à un infidèle n'engageait pas un chrétien ; que tous ceux qu'il aimait se mirent à ses genoux et les baignèrent de larmes, et qu'en dépit de tout, le cœur fort et dolent, Ponçon de la Barbinais revint à Alger ? Et nous savons à peine son nom.

—Nous savons celui de Régulus ; c'est bien assez.

—Savez-vous qu'il n'ignorait pas la mort cruelle qui l'attendait, ni les raffinements de supplice où excellaient les Algériens. Il avait vu plus d'une fois mettre les esclaves à la gueule d'un canon et d'autres avaient sous ses yeux péri sous l'effroyable bastonade. Il avait vu les têtes coupées rester des semaines fixées à des crochets monstrueux, et les accipitres voltiger au-dessus de ces charniers humains. Il avait vu cela, et il revint à Alger.

—Parlez-nous de Régulus, vous dis-je, et laissez-nous tranquilles avec votre... Comment l'appelez-vous ?

LÉON BARAT.

(*A suivre.*)

LE NORD.

XV.—(*Suite.*)

En apercevant ces voyageurs, mon ami Beaubien s'écria : c'est Bureau ! ! Oui ; c'était Bureau, un rôdeur, comme disent les gens. Et bien fait pour ça, allez. Aussi dans les montagnes et les mauvais pas il ne résiste pas en voiture. Il saute à bas, prend sur ses épaules ce qui surcharge le cheval, et en avant.—Un chevreuil n'a pas meilleure jambe, ni meilleur œil. Il passe monts et ravins, rivières et portages en se dirigeant sur les étoiles et la mousse, et tombe juste au point où il veut aboutir. Aussi le gouvernement l'a-t-il chargé de tracer les chemins dans les cantons à ouvrir à la colonisation. Il rend d'immences services en évitant par là bien des endroits impossibles ou trop montagneux pour y fixer un chemin à perpétuité. Il faut le voir, avec son casse-tête tracer un chemin, et couper les branches au pas de course.

M. Beaubien connaissait M. Bureau, et depuis que nous étions en marche il répétait souvent : " Bureau doit être en haut. Si nous avions la chance de le rencontrer." Et bien, nous l'avons ce fameux Bureau. Nous l'invitons à déjeuner avec nous. Là, pas de cérémonie. Ce n'est pas qu'ils manquassent de vivres, nos voyageurs. Ils en étaient certes bien pourvus. Ce n'est d'ailleurs pas un petit personnage que ce M. Bureau. Il a le personnel qu'il juge à propos ; s'il faut deux hommes il les prend, s'il en faut dix ils les engage. Et pourquoi pas? Il a du bagage quelquefois pour plusieurs semaines, son canot chargé à conduire sur les eaux sans compter les portages, etc. Tout de même il mangea avec appétit de notre gargotte, qu'il nous aida à préparer, et surtout de notre pain, car il n'avait que du biscuit. Je vais faire bouillir l'eau pour le thé, dit-il. Et en une minute il avait coupé une gaule de quatre pieds dont il effila un des bouts qu'il fixa obliquement en terre, et à l'autre bout encoché il suspendit le bidon sous lequel il alluma le feu. Voilà la marmite. Il fallait voir l'assaut sur le jambon, le saucisson, les grillades de lard ! Enfoncés Mde du Perrouzel, Victor, Cizol, Rabat et Cavallo.

Et ce pauvre M. Bureau avait autre chose à faire que de *boustifailler*, il fallait répondre à nos questions qui étaient nombreuses. Il

revenait de la Lièvre où il avait tracé des chemins dans la Kiamica. Il était enchanté du terrain de cette vallée de la Lièvre, où il a trouvé des prunes qu'il croit indigènes. Ce n'est pas étonnant, car nous avons un prunier indigène ; c'est le prunier d'Amérique, le *cerasus nigra* de Loisel, dont l'arbre est quelque peu épineux. C'est, dit l'abbé Provancher, la seule espèce de prunier indigène en Canada. Quelques variétés dans la culture, dit-il, produisent des fruits d'une saveur fort agréable, bien qu'ils soient encore loin des Damas.

Il fut question de bien des projets dans cette rencontre au bord du Petit Nomininguе : —de faire au plutôt dévier le chemin de la Repousse, de tracer un chemin au 4e rang du canton Loranger pour ménager un débouché aux colons établis autour du Petit Nomininguе, ce qui fut exécuté le même jour. Et un autre projet fut de faire accompagner M. Bureau, lors de sa prochaine expédition, par nos garçons en vacance, ce qui n'est pas encore exécuté.

Enfin, le déjeuner pris, le soleil commençait à darder ses rayons ; nous mîmes le *tondre* sous le briquet. Mais il fallait nous séparer du brave Bureau qui partait pour aller mettre à exécution le projet émis et muri pendant le déjeuner, de tracer une voie de sortie aux pionniers du Nord-Ouest du Petit Nomininguе.

Après son départ nous nous mîmes à réfléchir sur notre position. Tous les arguments furent apportés pour la levée instantanée du camp, depuis la proximité des fourmis jusqu'à l'éloignement des voisins. On décida à l'unanimité d'aller établir le centre de nos opérations au village, où il y avait de l'espace, puisqu'il n'y avait que deux établissements : celui de l'Eglise et la maison d'un nommé Jetté, hôtelier d'Hochelaga, qui a acheté près de l'église un emplacement où il amasse ses économies. L'exécution suivit de près la décision, et, en une demi-heure, tente, bagages, hommes et bêtes étaient en route pour des parages plus hospitaliers. L'endroit choisi pour dresser notre tente était élevé, et les travaux de construction se firent avec encore plus de dextérité que la première fois. D'ailleurs pas d'assemblée des anciens et nouveaux marguillers, ni de paroissiens. Le curé seul nous donna la permission de nous bâtir sur le terrain de l'église sans avoir à passer par la formalité de l'homologation.

Ah ! ça, moi, je vous avertis, lecteurs, que je ne couchai plus sous la tente. J'en avais assez, de ce jeu là. Ça peut-être très poétique, mais je n'ai plus de disposition pour cette poésie là. Autrefois j'ai rêvé et fait la vie du camp, j'ai songé à me faire berger et même ermite. Mais je suis revenu à la réalité.

Je couchai au presbytère où, après tout, on est mieux que sous la tente. Là pas de fourmis, pas de barbeaux, pas de hannetons, pas de criquets, pas de puces, non,car les punaises les avaient mangées. Ah ! des punai-

ses par exemple, je ne vous dis que cela. Le curé les tolère-t-il par esprit de pénitence? Dans tous les cas il ne pourrait les déloger. Figurez-vous donc les réduits où elles peuvent se cacher, dans les fentes des planches, dans les écorces des murs, dans les coins des couchettes. Allez donc vous servir d'un petit soufflet pour introduire du poison insecticide dans tous ces interstices. Vous y perdriez votre latin.

On se demande, toutefois, nous qui ne voyons pas l'utilité des êtres de la nature, à quoi peut servir ce fléau des nuits avec son liquide infecte. "Elle ne se contente pas, dit un auteur qui a dû se faire piquer, de percer les chairs, d'en extraire le sang dont elle se sustente ; dans la plaie qu'elle a ouverte, au lieu du sang qu'elle a dérobé, elle introduit un liquide âcre, mordant, sécrété par elle." Pourquoi cette manière d'opérer? Je parierais que cette substance qu'elle verse sur nos plaies est une généreuse compensation de ce qu'elle nous ôte. Nous sommes trop ignorants pour en connaître le prix, voilà tout. Est-ce un désinfectant? Et pourquoi pas?

Les médecins ont exploité, pour nous faire mourir plus scientifiquement, le règne végétal et le règne minéral, pourquoi donc n'essaieraient-ils pas, comme remèdes, du règne animal? Tenez, en voici un qui a tenté l'expérience :

Je trouve dans un livre très sérieux la recette suivante : "Prenez une vingtaine de ces petites bêtes noires qui remplissent les prairies et qu'on appelle *cris-cris* ou *grillons*. Faites les cuire et infuser dans une grande tasse de café noir ; faites passer à travers un linge et faites boire cette infusion à une personne atteinte d'une hydropisie, même invétérée. Sucrez si vous le préférez.

Au bout de quelques heures commence une évacuation abondante par les urines, tellement abondante, qu'on voit des hydropiques, arrivés au dernier degré de la maladie, complètement débarrassés en moins de vingt quatre heures.

Le café des cris-cris a été essayé plusieurs fois et a toujours réussi.

On peut se servir indifféremment de cris-cris vivants ou de cris-cris séchés, mis en poudre et conservés?" (Petites lectures illustrées 8e série, p. 173.)

Le lendemain, ceux qui avaient couché sous la tente, et ceux qui avaient dormi sous le toit, étaient à bonne heure sur pied pour voir la brume s'élever de la prairie et fuir devant les rayons du soleil, pour entendre le chant des oiseaux matineux et sentir l'odeur des prés qui semblent, eux aussi, se rendre aimables à l'arrivée de l'aurore.

Après enquête minutieuse pour savoir comment chacun avait passé la nuit, et après avoir humé les parfums de la matinée, nous nous rendîmes à la chapelle où l'on assista à la messe,—et avec dévotion, je vous l'assure.

Après le déjeuner nous commençames notre vie de colons. Et d'abord nous nous réduisîmes à notre plus simple expression. Mon premier soin fut d'ôter mon faux col et ma cravate. Je vous le demande, à quoi sert de s'emprisonner ainsi le cou ? N'y aura-t-il personne d'assez indépendant pour secouer ce joug qui nous gêne, qui nous étouffe et qui à lui seul a causé les trois quarts des apoplexies ? Je comprends que dans les villes il faille mettre un linge quelconque qu'on puisse changer tous les jours pour séparer le collet d'habit de la peau. Mais pourquoi ne pas adopter un habit dont le collet n'exige pas cette précaution ? Dans tous les cas, je vote pour les collets amples, ouverts, qui permettent au cou qui y est au carcan de se remuer à l'aise, et surtout au sang qui y circule de parcourir son chemin librement. Et savez-vous que les maux de gorge seraient alors moins fréquents ? J'en suis sûr, car ces maladies viennent pour la plupart du chaud et du froid. Plus vous vous enveloppez la gorge et plus vous êtes sujets aux affections de cette partie délicate de votre corps. J'en ai déjà vu des preuves convaincantes et j'en ai fait moi-même l'expérience.

Quoiqu'il en soit la preuve qu'on est plus à l'aise sans cette bande rapportée, c'est que, rendu chez soi, tout bourgeois s'empresse de faire sauter son faux col—en poussant un ouf ! qui signifie quelque chose. Vous direz ce que vous voudrez, mais dans les bois, dans les champs, quand on y va pour prendre le frais, s'y délasser, on ne met pas de carcan. Donc c'est une nuisance. Encore un petit détail— touchant la barbe. Comprend on pourquoi l'on s'obstine à se raser ? En voilà une corvée celle-là. Dire qu'il faut tous les matins ou du moins tous les deux matins se gratter jusqu'à ce que sang s'en suive. C'est une perte sèche d'une demi-heure par jour. Ah ! oui, y compris le temps de chercher ses ustensiles, de repasser son rasoir. Une demi-heure par jour, le temps d'assister à une basse messe à laquelle on n'assiste pas, parce que c'est trop long. Une demi-heure par jour, ça fait cent quatre vingt deux heures par année, c'est-à-dire quinze jours. Les vacances d'un homme de bureau. Calculez donc la perte de temps, pour une population de un million d'hommes. Chacun perdant par année quinze jours de travail. Moi, rendu au Nominingue, je jette mon rasoir au fond du sac.

Nous commençons à explorer les environs. Et d'abord le canton de Loranger, où se trouve le Nominingue, est magnifiquement situé entre le canton Marchand et le canton de Montigny.

De chaque côté du Petit Nominingue il y a deux veines de pierre à chaux de bonne qualité. J'ai observé moi-même une pointe qui s'avance dans le lac où j'ai trouvé un métal blanc dans de la pierre qui ressem-

bie au quartz. Un peu plus en haut du lac, à un endroit appelé " Cric à brochets," il y a de la bonne argile à briques.

Les Jésuites ont acheté, entre les deux Nominingue, vingt lots qu'ils ont en grande partie cédés aux colons, ne gardant pour eux qu'un terrain pour l'église et une pointe où ils ont dessein de bâtir un collège industriel ou agricole. Ce collège est incorporé par le 45 Vict., ch. 54.

Ces lots des Pères Jésuites, comme presque tous ceux du Canton Loranger, sont de bonne terre, quoique plus sablonneuse que le reste, mais d'un sable fertile, à l'exception de la plage. Est du Petit Nominingue.

Ces lacs fournissent une grande quantité de poissons qu'on pourrait augmenter en les cultivant. Les forêts donnent des essences précieuses. Le bois que le colon est obligé de brûler sur place, pour faire sa terre, alimenterait les villes de la Province des années durant. Le sol y est d'une fertilité prodigieuse, et, sans les gelées qui y font des ravages faute de désert, ce serait une vraie terre d'abondance. Il y a bon nombre de petits lacs. Outre le Petit et le Grand Nominingue, on en compte six autour de l'emplacement du village Saint Ignace. Le plus éloigné n'en est pas à un mille. Une des plus jolies rivières qui serpentent entre les montagues est la Sawguay, qui passe au Nord du Grand Nominingue et va se jeter dans le Petit. Elle est charmante de caprices, son aspect est sauvage, mais agrémenté par des lacs qui en élargissent le cours à différents endroits. Près du chemin Chapleau, qui la traverse, se trouvent entre autres le lac Bourget et le lac Laflèche, qui sont d'une limpidité et d'une sérénité remarquables Ils sont tous deux protégés par des forêts de haute futaie où s'arrêtent les vents et les tempêtes. Sur ces grands lacs se promènent toujours des quantités considérables de canards qui y vont chercher une nourriture substantielle pour leurs petits, lesquels peuvent facilement y prendre leurs ébats.

On voit dans cette rivière Sawguay, plusieurs vestiges des travaux des castors, qui dénotent de la valeur et de l'intelligence de ces amphibies.

A ceux qui aiment les mots scientifiques il convient de dire que le *castor* (hors la politique,) appartient au septième ordre des mammifères, les *rongeurs*. Et dans cet ordre il appartient à la division des rongeurs claviculés. Il se distingue des autres rongeurs par sa queue ovale et couverte d'écailles et par ses pieds de derrière palmés. Le castor est l'animal sur l'instinct et l'intelligence duquel on a le plus discuté. M. Floureux, s'appuyant sur Cuvier, prétend que le castor n'a pas d'intelligence, mais un instinct merveilleusement développé. Quand on voit l'abus que l'on fait de l'intelligence, on se demande si ce n'est pas mieux de n'avoir que de l'instinct.

A en croire Buffon les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes qui, quoique infiniment inférieure par ses principes à celle de l'homme, suppose néanmoins des projets communs et des vues relatives.

M. Brocan, membre de la société d'Anthropologie de France, prouve aussi l'intelligence de cet animal. Partout où les castors trouvent des conditions favorables, ils vivent en famille et en société, ils bâtissent des villages où chaque famille a sa hutte, chef d'œuvre de construction où l'art du charpentier s'allie à celui du maçon. Le choix de l'emplacement, la préparation des matériaux, la disposition de la digue, l'édifications des huttes, témoignent d'une intelligence vraiment remarquable.

Il y aurait à citer une foule de faits qui prouvent à l'évidence que ces quadrupèdes raisonnent puisqu'ils prévoient. Aussi on m'a assuré que lorsqu'ils travaillent il y a toujours quelques uns d'entre eux qui montent la garde pour frapper de la queue sur l'eau, en signe d'alarme, quand il y a du danger.

Sur ces petites rivières du Nord on aperçoit des traces nombreuses de rats musqués, autre espèce de rongeurs, qui ressemblent extraordinairemt aux castors.

Leur fourrure est moins précieuse que celle du castor ; mais on en tire un excellent parti, surtout depuis qu'on en arrache le grand poil e qu'on le teint. J'ai vu chez M. Lanthier, notre marchand de fourrures à la mode, et chez M. Desjardins, notre fourreur populaire, des ouvrages en rats musqués qui imitent les plus belles pelleteries.

Voici ce que dit Kalm, dans ses mémoires de son voyage en Amérique, en 1749, p. 98. " Les rats musqués sont très communs en Amérique Septentrionale, et vivent près de l'eau, sur les bords des lacs, des rivières et des ruisseaux. Ils se nourrissent de moules principalement. Linné a donné à cet animal le nom de Castor Zibethicus, et celui de Castor Moschatus au rat musqué d'Europe."

A la page 142 il dit : " Les bords de la rivière étaient percés, au niveau de l'eau, de trous nombreux, habitation des rats-musqués, *Fiber Zibethicus.* Des tas d'écailles d'huitres jonchaient les abords de ces retraites souterraines. " Le rat-musqué serait-il ostralège ? Kalm le pense et croit avoir fait une observation nouvelle parce que Linné, Buffon et Sarrasin prétendent que cet animal ne se nourrit que d'aconus (Aroïdées) de joncs et de racines."

C'est incontestable que le rat-musqué mange de ces moules que l'on trouve dans les lacs, et il n'y a qu'à voir dans sa tannière la quantité d'herbes qui s'y trouve et les ravages qu'il fait l'automne dans les champs d'avoine, pour se persuader qu'il affectionne le grain et le fourrage.

Chose remarquable et qui dénote chez cet animal un instinct extraordinaire, c'est que les réduits qu'il fabrique sous terre sont généralement à l'abri des inondations, et quand l'eau est pour monter beaucoup au printemps, il construit l'automne ces caves plus éloignées de l'eau.

A propos des huitres que l'on trouve dans les lacs, je crois qu'elles offriraient un met délicieux en les assaisonnant convenablement.

Kalm raconte que les sauvages étaient très friands d'une espèce de moules, (Mytilus Anatirus) qu'ils ramassaient dans les rigoles des prairies.

On trouve quelquefois dans ces moules des perles très jolies qui ne dépareraient pas les pierreries précieuses que l'on se procure à grand prix. N'oubliez pas, lorsque vous irez au Nominingue, mes jeunes amis, d'en recueillir quelques-unes que vous offrirez à celles qui sauront les apprécier. Venant de vous, ces parures si simples trouveront, je suis sûr, leur place dans les écrins les mieux choisis ; elles ajouteront aux grâces de celles qui les porteront, l'inappréciable qualité qui consiste dans un goût simple et distingué.

(*A suivre.*)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

1702-1709—Expéditions militaires.—Captifs anglais.—Les terres de Saint-François.—Carte cadastrale.

Le 4 mai 1702 éclata en Europe la guerre dite de la "succession d'Espagne." La France et l'Angleterre s'y trouvaient engagées. La population des colonies anglaises, nos voisines, s'élevait à deux cent soixante et deux mille âmes, sans organisation de milice et sans troupes réglées. Un mémoire de 1701 dit : "Ces peuples sont d'une lâcheté surprenante et sans expérience de la guerre ; le moindre parti sauvage les fait fuir." (1) La population de la Nouvelle-France était de seize mille âmes, mais, ajoute le même mémoire : "Il y a vingt-huit compagnies d'infanterie détachées de la marine. Les Canadiens sont braves, très aguerris, et infatigables dans les voyages. Deux mille d'entre eux battront toujours par tout pays les sujets de la Nouvelle-Angleterre."

M. de Callières, gouverneur-général, refusait de laisser organiser un parti pour frapper coup sur les établissements anglais, disant qu'il fallait laisser les souverains régler entre eux leurs querelles, mais à sa mort, survenue le 26 mai 1703, M. de Vaudreuil devint son successeur et plaça LeNeuf de Beaubassin à la tête de quelques Français et d'un certain nombre d'Abénakis pour porter la guerre au cœur des colonies anglaises. C'était la coutume des Français d'être les premiers sur le terrain du combat. Ils n'attendaient jamais qu'on les inquiétât chez eux. Leur système consistait à frapper d'épouvante les populations dont ils pouvaient avoir à craindre les attaques. La troupe du sieur LeNeuf exerça des ravages dans le Maine sur quinze lieues de côtes, entre Casco et Wells, tua environs trois cents personnes (2) et ramena des prisonniers.

J'ai cru longtemps que Samuel Gill avait été enlevé durant cette campagne, mais il faut observer que LeNeuf de Beaubassin ne semble avoir eu avec lui que des Français de Québec et des Abénakis des environs de cette ville. Toutefois il était suivi par des Sauvages du lac des Deux-Montagnes. Il n'a pas dû passer par Saint-François-du-

(1) *Documents* publiés à Québec, 1884, tome II. 381-2.

(2) Charlevoix.—*Histoire de la Nouvelle-France* II, 289. Ferland : *Cours d'Histoire* II. 348.

Lac puisqu'il avait devant lui la route de la rivière Chaudière et du Kénébec.

Il est possible que Samuel Gill, dont j'aurai à parler, ait été pris dans cette expédition et confié à des sauvages qui le conduisirent à Saint-François-du-Lac, mais avant que de débattre ce point parlons de la prise de Deerfield, qui peut aussi bien se rapporter à l'événement en question.

Dans le mémoire qu'il écrivit vers 1709 pour exposer ses services militaires et ceux de ses enfants, François Hertel s'exprime ainsi au sujet de l'expédition de Deerfield.

" Monsieur le gouverneur-général en 1704 honora le sieur de Rouville, , (1) la troisième de ses fils, du commandement d'un parti de deux cents (2) hommes, du nombre desquels étaient trois (3) de ses frères.

"Il enleva d'assaut, à la pointe du jour, (4) le fort de..(5) où il y avait cent vingt-sept hommes (6) armés.

" Il tua tant dans cet assaut (7) que dans un combat qu'il soutint en faisant retraite avec son arrière-garde,de cent à cent trente hommes,(8) contre plus de cent cinquante personnes ; fit cent soixante dix (9) prisonniers. Son lieutenant fut tué et onze (10) autres de ses gens. Il fut blessé et vingt-deux autres, du nombre desquels étaient trois officiers et un de ses frères, qui faisait la fonction d'aide-major."

---

(1) Il se nommait Jean-Baptiste Hertel de Rouville, était âgé de trente-cinq ans, et lieutenant réformé.

(2) Le manuscrit de Hertel met en chiffres 200. Charlevoix écrit en toutes lettres deux cents cinquante. Garneau dit trois cents cinquante, dont cent cinquante Sauvages. (Voir première édition.)

(3) Charlevoix dit que Rouville avait avec lui quatre de ses frères.

(4) Le 29 février 1704. Garneau : Histoire du Canada II. 28, dernière édition.

(5) Mot illisible dans le manuscrit de Hertel. Il faut lire " Deerfield."

(6) Le docteur M. Ethier dit que Deerfield renfermait environ deux cents habitants (*Revue Canadienne*, 1874, page 458.)

(7) A la prise de Deerfield même, Ferland dit que quarante-sept personnes furent tuées.

(8) Si l'arrière-garde était composée de cent à cent trente hommes, on peut croire que il y avait en effet dans l'expédition deux cents Français et cent cinquante Sauvages, comme dit Garneau.

(9) Charlevoix dit cent cinquante. Ferland dit que Rouville amenait cent douze prisonniers lorsqu'il abandonna Deerfield aux flammes. Bancroft dit que cent vingt furent faits prisonniers du côté des Anglais.

(10) Charlevoix dit : " ils ne perdirent que trois Français et quelques Sauvages." Le révérend John Williams prétend que M. de Vaudreuil lui déclara que les Français n'avaient perdu que onze hommes, mais ils ajoute que par suite du combat livré dans le plaine et des blessures mortelles reçues dans ces rencontres, un Anglais lui a dit que la perte des Français devait être de quarante hommes.

Monsieur l'abbé Ferland donne quelques détails supplémentaires : " Le parti du sieur Rouville (1) remonta le lac Champlain (2) et, par la rivière aux Français (*Onion River*) passa à la rivière Connecticut, qu'il suivit sur la glace jusqu'à Deerfield, établissement le plus voisin du Canada sur cette rivière...Le retour dura vingt-cinq jours " M. Maurault dit que au retour de l'expédition, Rouville arriva à Chambly le 25 mars, n'ayant alors que cent prisonniers ; les autres avaient succombé en route. Le Révérend John Williams fait comprendre qu'une cinquantaine de prisonniers périrent dans le trajet (3) et il dit qu'il arriva lui-même à Chambly le 25 mars, puis à Saint-François, puis à Montréal après huit semaines de marche.

Citons maintenant un texte qui a été mentionné et qui renferme une erreur évidente. C'est celui de Gédéon de Catalogne. Cet officier dit dans son mémoire, sous la date de 1697 : " Comme on ne craignait plus l'essor de l'Iroquois (4) en ce que les Abénakis venaient s'établir à Saint-François, (5) on forma un parti pour aller enlever Guarfil, (6) village anglais, d'où l'on amena grand nombre de prisonniers, qui restèrent presque tous aux Sauvages. Le ministre Williams (7) fut amené à Montréal et de là à Québec ; ses deux filles parmi les Sauvages, dont une en a épousé un, malgré toutes les oppositions des gouverneurs."—(*Documents* publiées à Québec, 1884, I, page 600.)

C'est le moment de parler du pasteur Williams et des captifs anglais.

Les Sauvages qui avait accompagné Hertel de Rouville étaient des Iroquois du Saut Saint-Louis et des Abénakis. (8) Ils commirent des cruautés, selon la coutume des races barbares. Ce n'est pas ici le lieu de raconter de telles horreurs. Bornons-nous à suivre les pauvres prisonniers au moment où ils atteignirent Chambly, et où ils rencontrèrent une population chrétienne qui sut prendre pitié de leurs misères. En descendant la rivière Sorel, nos habitants eurent pour eux mille attentions charitables ; le pasteur Williams le constate dans

---

(1) D'après M. Maurault cette troupe partit de Montréal. (*Histoire des Abénakis*, 318.

(2) Allant de Montréal à Chambly en raquettes et de là, par la rivière Chambly atteignant le lac Champlain.

(3) *Revue Canadienne*, 1874, pages 465, 543.

(4) En 1697, on craignait les Iroquois ; c'est à partir de 1699 que l'on commença à croire qu'ils allaient cesser la guerre.

(5) Je persiste à dire qu'il faut mettre 1699 et non 1697.

(6) Dans le texte publié par le gouvernement de Québec on lit " Guardfield." Lisons " Deerfield " et reportons l'affaire à 1704 et non en 1697.

(7) Il n'y a pas à contester que Williams fut enlevé en 1704 et non pas en 1697.

(8) Maurault : *Histoire des Abénakis*, 318.

son récit. A Saint-François ils virent plusieurs enfants de leur nation qui avaient été enlevés l'été précédent, probablement par des bandes isolées (1) qui n'appartenaient pas à la troupe de M. Leneuf de Beaubassin. M. Williams raconte qu'il eut, à Saint-François une discussion religieuse avec deux Pères Jésuites. Les prisonniers furent ensuite transportés à Montréal. Williams passa plus tard à Québec.

Samuel, fils du pasteur Williams, se fit catholique, en 1705. Ses deux sœurs restèrent en Canada. La femme de Williams, avec d'autres de ses enfans, avaient été tués durant la marche de Deerfield à Chambly. (2)

Ce n'était pas la premiére fois que des prisonniers anglais embrassaient nos croyances et se fixaient en Canada. La liste de leurs noms est longue. Citons quelques cas. Au mois de juillet 1876 je recevais la lettre suivante, signée de S. P. Mayberry, de Portland dans le Maine : " Entre les années 1690 et 1703, les Français et les Sauvages ayant attaqué Falmouth (Portland aujourd'hui) enlevèrent des prisonniers, parmi lesquels Arabella Jordan, qui fut conduite aux Trois-Rivières et qui s'y maria. Les archives de la ville furent emportées par les vainqueurs." Je n'ai rien retrouvé concernant ces archives, ni même la personne ici mentionnée.

Un chercheur un peu tenace ferait une liste de plus de quatre cents noms d'Anglais enlevés durant les années 1690-1711. Je vais citer ceux qui me paraissent se rattacher plus directement à l'histoire de Saint-François ou des localités environnant ce lieu. Bien entendus les registres et les pièces qui nous parlent de ces captifs traduisent leurs noms en français, mais il est facile de les comprendre même sous cette forme :

Jean-Baptiste Oicbac, âgé de quatre ans et demi, pris par M. Hertel, est baptisé, le 8 septembre 1690, au Trois-Rivières.

Au registre des Trois-Rivières, le 10 septembre 1690, on lit l'acte de baptême d'une Anglaise, âgée de sept à huit ans, nommée Louise, " amenée captive par les Sauvages et rachetée d'entre leurs mains." Parrain : Messire Jean-Louis Dehennot, écuyer, sieur de la Croix, lieunant réformé ; marraine : Demoiselle Louise, fille de Pierre Boucher.

Marthe, née le 18 janvier 1653 à Bristol, fille de Thomas Mills, d'Exeter, Angleterre, et de Marie Wadel, mariée à Jacques Smith, puis à Christophe Grant, prise le 18 novembre 1690, par M. Hertel, et demeurant chez M. Crevier de Saint-François, est baptisée, le 29 juin 1693, à Montréal.

---

(1) Samuel Gill et la jeune demoiselle James pouvaient être du nombre de ces enfants.

(2) Voir *Documents* publiés à Québec, 1884, II. 439, 524 III. 4.

Elizabeth Wentworth, né en 1653 à Piscatoué, prise le 18 mars 1690 par M. Hertel, était au service de M. Pierre Boucher, seigneur de Boucherville.

Louise, née avant 1683, à Pescatoué, Nouvelle-Angleterre, fille d'Antoine Hurtado, de Fayol, en Portugal, et de Marie Hyrt, d'York, prise le 18 mars 1690, par M. Hertel, est baptisée, le 24 mai 1692, à Montréal.

Thomas Moire, Anglais de nation, baptisé, 29 mai 1694 à Batiscan.

On lit au registre de la paroisse des Trois-Rivières : " L'an mil six cent quatre-vingt quinze, le vingt-unième jour de décembre, est décédé, dans la communion de la Sainte Eglise, Jean Rel, de Gentilly, après avoir reçu les sacrements nécessaires au salut, et a été enterré le lendemain dans le cimetière des Trois-Rivières." Ce nom de "Rel" m'est inconnu d'ailleurs. Ce pouvait être Reel tout aussi bien. Dans le dictionnaire de M. Tanguay (1. 511) on lit, à la date du 21 janvier 1704, (registre de l'île Dupas) la mention du mariage de " Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Reel et de Louise Lafontaine, de Saint-Pierre de Limeric, en Irlande, avec Louise, fille de François Cottu." Je serais porté à écrire John au lieu de Jean-Baptiste et Fountain au lieu de Lafontaine, puisqu'il s'agit d'une famille irlandaise. Or Louis Riel, qui a tant agité notre pays, ces années dernières, descendait en ligne droite de ce Jean-Baptiste Réel—et celui-ci était peut-être parent de Rel cité un peu plus haut. Il est probable que ces Irlandais avaient été enlevés de la Nouvelle-Angleterre par nos troupes. La carte cadastrale de 1709 montre la terre de Jean Reel du côté droit de la rivière Saint-François.

Deux Anglaises sont envoyées des Trois-Rivières à Québec, par Mgr de St Vallier, vers l'année 1700.

Le 11 novembre 1702 M. de Beauharnois, intendant de la Nouvelle-France, écrivait au ministre :.." dès que monsieur l'évêque aura fait distribuer aux pauvres Anglais qui furent faits prisonniers à Boston et préfèrent s'habiter ici et embrasser la foi catholique, la somme de deux mille livres qui lui a été accordée par Sa Majesté." (1)

" La plus grande partie des prisonniers furent emmenés en Canada où, malgré le cruel mode de guerre qu'on suivait à cette époque, on accueillait toujours bien ces malheureux. Les enfants et les jeunes gens faits prisonniers étaient tendremént traités par les Canadiens, et finissaient souvent par embrasser la religion catholique et par se fixer dans le pays. On leur accordait alors des lettres de naturalisation. Nos archives renferment de ces lettres qui contiennent des pages entières de noms." (2)

(1) *Documents* publiés à Québec, 1884, II. 396.

(2) Garneau. *Histoire du Canada* 4e édition, III. 28.

Le 19 septembre 1698 le colonel Peter Schuyler, commandant d'Albany, et M. Dallius, firent une échange de prisonniers, aux Trois-Rivières. Hertel était présent.

James Adams, de Wells, Nouvelle-Angleterre, pris le 22 août 1703, avec sa femme, Catherine Ford, celle-ci eut un enfant qui naquit à Montréal le 9 novembre 1704 et mourut le 11.

Anna Odihorn, femme de John Batson, prise avec ses enfants, le 21 août 1703, fut baptisée à Montréal, le 24 juin 1704, ainsi que sa fille Marie-Marguerite, née à Piscadoué le 5 février 1697.

Le 10 janvier 1704, à Montréal, est baptisée Catherine, enfant de William Parsons et d'Anne Wheelright, né en 1701, à Wells, Nouvelle-Angleterre. Elle avait été prise, avec sa mère, le 22 août 1703, par les Sauvages du lac des Deux-Montagnes.

Le 17 janvier 1704, à Montréal, est baptisé Thomas Hust, né le 3 juin 1690 à Dearfield, pris le 11 mars 1704.

Le 15 juin 1704 à Montréal, est baptisée Abigail-Marie-Elizabeth Nimbs, née le 11 juin 1700, à Dearfield, Nouvelle-Angleterre, prise par les Sauvages le 11 mars 1704.

Le 28 octobre 1705 est baptisée, à Sorel, Marie-Madeleine Atchers, prisonnière de guerre, demeurant chez mademoiselle de Sorel. (1)

Le 6 avril 1706, à Montréal, est baptisée Marie-Françoise French, née le 39 novembre 1692, à Dearfield, fille de Thomas French et de Marie Catlin, prise le 11 février 1704.

Le 28 mai 1708, est baptisée à Montréal Abigaïl-Marguerite née en 1684 à Dearfield, fille de John Stebbens et de Dorothée Alexander ; elle avait été mariée, à Dearfield, le 14 février 1704, à Jacques Denoyon qui vint s'établir avec elle dans la paroisse de Boucherville. M. de Rigaud, gouverneur-général, fut son parrain, et Marguerite Bouat, femme d'Antoine Pacaud sa marraine.

Guillaume, Anglais de nation, âgé de 15 ans, fut baptisé le 22 avril 1708, à Batiscan.

Jean-François, captif anglais, âgé de 13 ans, fut baptisé aux Trois-Rivières, le 30 mai 1711. (2)

D'après tous les calculs qui ont été faits il paraitrait que Samuel Gill, âgé de sept à huit ans, fut enlevé de Dover, New-Hampshire, entre les années 1702 et 1710. Une petite fille, dont le père aurait

---

(1) On a déjà remarqué que cette famille épelait son nom " Saurel " au lieu de " Sorel."

(2) Consultez : *London Documents* IV. 343,351, 405. Tanguay : *Dictionnaire* I. 8, 9, 10 ; *A Travers les Registres* 96-103. *Les Ursulines de Québec* I. 486 ; et l'ouvrage du Révérend Williams.

été un pasteur protestant du nom de James, habitant de Quembanc ou Quenibanc ou Kimmibunk, Etat du Maine, fut capturée aussi et amenée à Saint-François. Dover et Quembanc sont situés sur le bord de la mer, dans le région parcourue en 1703 par la troupe de Leneuf de Beaubassin. Ces deux enfants étaient peut-être du nombre de ceux que le Révérend John Williams a vus en 1704 à Saint-François-du-Lac. Ils peuvent aussi avoir été enlevés par des bandes de Sauvages qui opéraient isolément dans les colonies anglaises.

Le nom de " James " et la qualification de " ministre protestant " ne se justifient par d'autre preuve que la tradition populaire. Le document du 26 février 1768 que je citerai plus tard fait supposer que Samuel Gill ne savait pas le nom de la localité d'où il avait été enlevé, ou bien que ses enfants n'en avaient point gardé le souvenir.

M. l'abbé Maurault fait décendre Samuel Gill du caporal Gill, etc, mais c'est pure imagination. Il ne suffit pas d'avoir rencontré un nom quelque part pour établir une parenté avec un autre nom. Tout récemment la même chose m'est arrivée : on a voulu me rattacher à une famille étrangère à la mienne et dont je savais l'histoire—de sorte que j'ai édifié mes " parents " sur leurs origines.

C'est à Gilltown, dans le Massachusetts que fut enlevé Samuel Gill, dit M. Maurault. Or, ce village de Gilltown a été fondé il y a soixante ans à peine. M. Maurault ne s'était donc pas renseigné ; il parlait sur un à peu près.

Il semble bien certain que en 1715 Samuel Gill était âgé de vingt ans ; donc, il était né en 1695 et s'il vint en Canada à l'âge de huit ans ce fut en 1703.

Le document de 1768 dit que mademoiselle James fut enlevée de la Nouvelle-Angleterre après Gill et qu'elle était âgé de sept ans. Nous avons de la marge entre 1703 et 1710.

Samuel est mentionné comme fils du " sergent Gill."

A défaut de dates précises tenons-nous en à la période de 1703-1710 ; pendant ces sept ou huit années les Sauvages alliés des Français ne cessèrent de faire des prisonniers chez nos voisins.

Les Abénakis dont les villages se trouvaient rapprochés des Anglais et qui craignaient d'être maltraités par ceux-ci en représailles des campagnes de 1703 et 1704, demandèrent un refuge au Canada. On les établit sur la rivière Bécancour, près des Trois-Rivières, où vivaient déjà plusieurs familles de leur nation. (1)

C'est à Saint-François-du-Lac que se réunit le gros de l'expédition qui, en 1708, sous les ordres des sieurs Saint-Ours des Chaillons et

---

(1) *Documents* publiés à Québec, II. 411-416 : Ferland : *Cours d'Histoires*, II. 352.

Jean-Baptiste Hertel de Rouville, alla prendre Haverhill, sur la rivière Connecticut, dans le New-Hampshire, et fit plusieurs prisonniers. (1)

Cette année 1708, Jean-Baptiste de Saint-Ours, sieur d'Eschaillons, chef de la branche aînée de la famille Saint-Ours et seigneur de Saint-Jean d'Eschaillons, fut placé à la tête de cent hommes, tant soldats que Canadiens, et de soixante Sauvages, avec Hertel de Rouville et Boucher de Laperrière comme seconds. Saint-Ours et Hertel, conduisant les blancs de leur troupes et les Abénakis et les Nipissiriniens, prirent la route de la rivière Saint-François. Laperrière, avec les Iroquois du saut Saint-Louis et les Sauvages de la Montagne de Montréal, se dirigea vers le lac Champlain. Les deux partis devaient se joindre à un certain lac, sur le territoire des Anglais. (2)

Ces expéditions militaires nous ont empêché de suivre certains petits faits que se rattachent directement aux annales de Saint-François-du-Lac. Reprenons-en le recit.

Jacques Julien, tué par les Iroquois en 1689, avait laissé à sa veuve, Anne Labrecque, et à son fils Jacques Julien, une terre située dans la seigneurie de Saint-François, de trois arpents de front, avec la profondeur jusqu'au chenal Tardif. Gilles ou Gilbert Laurent dit Saint-Laurent avait épousé la veuve Julien, vers 1693. Le 11 octobre 1702, Saint-Laurent, sa femme et le jeune Julien vendent cette terre à madame veuve Jean Crevier, seigneuresse, pour la somme de deux cent cinquante francs, par devant Daniel Normandin, notaire résidant à Champlain, et comme le jeune Labrecque pouvait inquiéter l'acquéreur en la jouissance de cette terre, à cause du douaire constitué par le défunt Julien en faveur de sa veuve et de son fils par son contrat de mariage, on transporte le douaire sur deux concessions que possèdent Saint-Laurent et sa femme dans la seigneurie du Petit Chenal, joignant l'une des concessions, d'un bout à la terre du sieur Claude Pinard en montant, et en descendant joignant une terre non concédée, tenant d'un bout au dit Petit Chenal et d'autre bout à la baie de Saint-François ; et l'autre concession joignant d'un côté à Etienne Vanasse, et d'autre côté d'un bout à la dite baie, et d'autre bout au dit Petit Chenal. (3) Cet acte de vente fut ratifié le 27 juin 1704, à Saint-François, par devant le même notaire, parce que, si je ne me trompe, Jacques Julien venait d'atteindre sa majorité. Il est dit que Saint-Laurent et sa femme demeuraient à Saint-François à cette dernière date. Les témoins sont " Jean Marchand" (il signe) et Guillaume Cartier (ne sait

---

(1) *Documents* publiés à Québec, II. 503. Charlevoix : *Histoire de la Nouvelle-France* II. 325-27.

(2) L'abbé Daniel : *Grandes Familles*, page 345.

(3) Voir la carte cadastrale de Gédéon de Catalogne.

signer) habitants de Saint-François. Ont signé : " G. Laurent " et " Marguerite Hertel." Marie-Anne Labrecque ne sait signer.

A Saint-François, le 9 février 1708, par devant le notaire Pottier, Marguerite Hertel veuve de Jean Crevier, seigneur de Saint-François, vend à Pierre Babie Dupéron une portion de terre, située dans la partie inférieure d'une île (1) de la rivière de Saint-François, à l'opposite des terres (2) des héritiers de feu Laurent Philippe—contenant environ six arpents, échue à elle par le partage entre elle et ses enfants. Témoins : Michel Mora, (3) écuyer ; Jacques Robiday (4) dit Manceau ; celui-çi ne sait signer. La signature de Pierre Babie Dupéron est mal formée.

" Par devant le notaire Royal de la Nouvelle-France résidant aux Trois-Rivières soussigné, furent présents en leurs personnes, Pierre Babie sieur Dupéron, majeur jouissant et vivant de ses droits, fils de feu le sieur Jacques Babie vivant marchand demeurant à Champlain et de défunte Jeanne Dandonneau ses père et mère, pour lui et en son nom, d'une part, — et honnête femme Marguerite Hertel, veuve de feu le sieur Jean Crevier vivant seigneur de la seigneurie de Saint-François, stipulant pour et au nom de Demoiselle Marie-Anne Crevier sa fille de son consentement, d'autre part—lesquelles parties, en la présence et du consentement de leurs parents et amis ci-après nommés, savoir : de la part du dit sieur Babie, les sieurs Jacques, François, (5) et demoiselle Madeleine Babie, ses frères et sœurs, le sieur Jacques Brisset seigneur en partie de l'île Dupas, Marguerite Dandonneau son épouse, Bernard Brisset-Courchesne, Demoiselle Marie Brisset leur fille ; et de la part de la dite demoiselle Crevier : la dite dame sa mère, Joseph Crevier sieur de Saint-François, officier d'une compagnie des troupes de la marine, damoiselle Marie-Angélique Le Boulanger son épouse, Jean-Baptiste Crevier sieur Deschenaux, damoiselle Marguerite Crevier, François Hertel écuyer seigneur de Chambly lieutenant d'une compagnie des troupes de la marine, dame Marguerite Tavenet son épouse, le sieur Estienne Veron de Grandmesnil, Marie Moral son épouse, Gilles Couturier sieur de la Bonté, Marie-Jeanne Moral sa femme, François Renoult sieur de la Chapelle, Joseph Hertel escuyer officier des dites troupes de la marine, damoiselle Catherine Philippe son épouse, René Hertel escuyer sieur de Chambly aussi officier des dites troupes, Claude Hertel escuyer sieur de Beaulac, le sieur Pierre Petit seigneur et propriétaire d'Yabmaska,

(1) C'est l'île du Fort.

(2) Ces terres étaient occupées alors par quatre familles Niquet.

(3) Michel Mouët sieur de Mora, famille du seigneur de Nicolet.

(4) Il y a encore des Robidas dans les environs de Saint-François.

(5) François Babie dit Cheneville. Belle écriture.

Pierre Gamelain sieur de Châteauvieux, M. Jeanne Maugras sa femme, les demoiselles Véronique et Thérèse Véron Grandmesnil — ont reconnu et confessé avoir fait traité et conventions de mariage qui ensuivent—c'est à savoir :—que la dite dame Crevier a promis et promet bailler la dite damoiselle Marie-Anne Crevier à ce présente et de son consentement, au dit sieur Babie pour femme et légitime épouse, qui l'a promise prendre par nom et loi de mariage et icelui faire et solenniser en face et sous la licence de notre Sainte Eglise Catholique, apostolique et romaine, le plutôt que faire se pourra, ainsi qu'il sera ainsi délibéré entre eux, leurs dits parents et amis pour être comme en effet seront les dits futurs époux mis et communs en leurs biens meubles et conquests immeubles suivant la coutume de de Paris gardée en ce pays, sous laquelle sera régie et gouvernée leur dite future communauté sans être tenus des dettes l'un de l'autre faites et créées avant leur épousailles, et si aucunes y a seront payées et acquittées par celui qui les aura faites et sur son bien, sans que celui de l'autre ni sa personne en soit tenue. Prend le dit sieur Babie, la dite Damoiselle Marie-Anne Crevier avec ses droits à elle échus du dit feu son père et à échoir de la dite dame Hertel sa mère. En faveur duquel futur mariage le dit sieur futur époux a doué et doüe la dite damoiselle future épouse de la somme de sept cents livres (700) de douaire prefix une fois payée, seulement ou du douaire coutumier à son choix à l'avenir à prendre sur tous et chacun des biens presents et à venir du dit sieur futur époux, qu'il a pour ce chargés, affectés, obligés et hypothèqués, duquel douaire tel que par la dite damoiselle future épouse sera choisi elle aura délivrance sitôt qu'il aura lieu sans être tenue de le demander en justice.—Le preciput sera égal de la somme de trois cents livres que le survivant aura et prendra en hardes, linges ou deniers comptants hors part et sans cru au choix et option du dit survivant, si c'est le dit sieur Babie toutes les hardes et linge à son usage et un lit garni, et si c'est la dite damoiselle future épouse les bagues, joyaux, ensemble toutes les hardes et linge à son usage, avec un lit garni.—Sera loisible à la dite damoiselle future épouse lors de la dissolution et la dite future communauté, de renoncer ou accepter icelle, et en cas de renonciation reprendre franc et quitte tout ce qu'elle justifiera y avoir apporté avec douaire et préciput à elle ci-dessus accordé par le présent contrat, sans être tenue d'aucune dette icelle, encore qu'elle s'y fût obligée ou y ait été condamnée. Fait à Saint-François le 11 février 1708, en présence de François de (1) Lerme demeurant à Berthier, et Jacques Robidard (2) dit Manceau demeurant à la baie Saint-Antoine. B. Pottier notaire."

(1) François Fafard dit de Lorme ?

(2) Robidas, ancien sergent des troupes.

Après 1708, je ne retrouve plus Marguerite Hertel, veuve de Jean Crevier, premier seigneur. Son fils Joseph paraît s'être marié vers 1699, (1) avec Mlle Angelique, fille de Pierre Le Boulanger sieur de St-Pierre, habitant du Cap de la Madeleine. Joseph Crevier a continuée la lignée des sieurs de Saint-François.

Jean-Baptiste-René, second fils de Jean Crevier et de Marguerite Hertel, épousa, le 30 avril 1708 à Champlain, Mlle Madeleine, sœur de Pierre et de François Baby ses beaux-frères et c'est pourquoi les noms de ces deux derniers paraissent toujours avec la qualification de co-seigneurs dans les registres de Saint-François. La descendance de Jean-Baptiste-René Crevier ici mentionné porte le nom de Deschenaux.

D'où venait ce nom de Des Chenaux? des chenaux de la rivière Saint-Maurice où les Crevier ont possédé les îles Saint-Christophe et Bellerive? Depuis deux siècles jusqu'aujourd'hui, le terme populaire pour designer les embouchures du Saint-Maurice est toujours " les Chenaux." A Saint-François, comme aux Trois-Rivières, cette coutume se conserve encore; on dit " je vais aux Chenaux," pour signifier que l'on va au Saint-Maurice, et même les chasseurs sauvages de Saint-François sont dans l'habitude de parler du haut Saint-Maurice comme d'une continuation des Chenaux des Trois-Rivières. Un tel est " à la chasse dans les Chenaux," c'est-à-dire peut-être à deux cents milles des Trois-Rivières.

Je vois au greffe des Trois-Rivières (2) que le 11 juillet 1706, Jean-Baptiste Crevier Duvernay (3), demeurant à Montréal, s'oppose à la vente de l'île Ronde sise en la seigneurie de Saint-François. Le 15 du même mois, Joseph Crevier, fils du défunt seigneur Jean, s'y oppose aussi. Leur procureur aux Trois-Rivières est le sieur Pierre Lemaître.

L'automne de 1708 M. Gédéon de Catalogne, ingénieur et officier des troupes, qui était dans le pays depuis l'année 1685, déposa devant le gouverneur-général, à Québec, une carte dressée par lui, réprésentant toutes les terres habitées des gouvernements de Québec et des Trois-Rivières; il met ce plan ou carte sous la date de " 1685-1709." Nous verrons plus loin que, pour ce qui concerne Saint-François-du-Lac, il faut adopter la date de 1708.

Examinons cette pièce: Entre la baie de Saint-François et le Petit-Chenal de la rivière Saint-François, on lit les noms suivants:

Saint-Laurent. C'est Gilbert Laurent dit Saint-Laurent, marié à Marie-Anne Labrecque veuve de Jacques Julien.

---

(1) Voir *Jugements du Conseil Souverain* 16 novembre 1699.

(2) *Registre pour recevoir les oppositions aux Decrets.*

(3) Fils de Christophe, décédé, et frère de feu Jean Crevier, seigneur de Saint-François. C'est de lui que descend le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il mourut à Montréal en 1708.

Poitevin.—Dans l'acte du 11 octobre 1702, il est dit que cette terre appartenait à Etienne Vanasse ; celui-ci devait être fils de François-Noël Vanasse établi aux Trois-Rivières dès 1665 et duquel descend le député actuel du comté d'Yamaska, M. Fabien Vanasse.

Couturier.—Cette famille venait de Sorel ; elle portait, comme aujourd'hui, le surnom de Labonté.

Forcier.—Famille établie à Saint-François depuis 1674 au moins.

Forcier.—Seconde terre au même nom.

Morneau.—Venu de la côte de Champlain.

Saint-Laurent.—Le même que çi-dessus.

Pinard.—Famille des Trois-Rivières établie à Nicolet. Celui-çi était Claude, fils de Louis Pinard et de M. Madeleine Hertel.

Sur une île :—

Couturier.—Même famille que ci-dessus.

Labonté.—Même famille que ci-dessus.

Desmarets.—Famille des Trois-Rivières, dont les branches se sont fixées au cap de la Madeleine, à Batiscan, au sud du fleuve et à Saint-François. La famille Abraham avait pris le surnom de Desmarets. Peut-être y a-t-il encore à Saint-François des Desmarais qui sont des Abraham, et qui descendent de Desmarets propriétaire du terrain ici mentionné.

Despins.—C'est Lemoine dit Despins, lequel parait avoir donné son nom au "chenal du Moine." (1) De cette famille descend l'historien J. M. Le Moine. Le nom de Lemoine est encore très répandu à Sorel et dans les environs de cette ville.

Hertel.—J'ai parlé de Joseph Hertel.

La résidence de Hertel était sur le "chenal de madame Hertel," côté de Saint-François, sur l'île Saint-Jean, quelque part où demeure actuellement M. Edouard Despins. Il reste des Hertel dans ces lieux ; ils ne sont plus seigneurs, mais ils vivent à l'aise.

Lozière.—Il y a encore des Lozière à Saint-François et à Pierreville. On les nomme aussi Régis.

Sur une île plus petite et presque ronde :—

Le Seigneur—C'est Joseph Crevier.

Dubois.—Probablement Dubois dit le Picard, des Trois-Rivières.

Paranteau.—Famille établie à Saint-François depuis 1676 au moins.

Labonté.—Voir Couturier.

Sur l'île du Fort :—

Il y a d'abord le fort lui-même, avec un bastion à chacun de ses

---

(1) La plus ancienne mention que je connaisse du nom du "Chenal du Moine" est de 1732 (*Edits et Ordonnances*, III. 269.)

quatre angles. Le terrain autour est inoccupé. Viennent ensuite les habitants :

Duchesneau.—Ce doit être René Crevier, sieur Descheneau.

Dupéron.—C'est Baby dont il a été parlé.

Saint-François.—C'est le seigneur Crevier.

Saint-Cerny.—C'est Delpée mentionné à Saint-François au recensement de 1681.

N. Cartier.—Guillaume Cartier, natif de Nantes, s'était marié à la Pointe-aux-Trembles de Québec, en 1685 avec M. Etiennette Garnier. Il parait avoir émigré à Saint-François vers 1694 ; on l'y retrouve en 1704. Son fils Nicolas était le propriétaire de la terre ici mentionnée.

Saint-François—C'est le seigneur Crevier. Cette terre est probablement celle que Madame Crevier, la seigneuresse, avait achetée, le 11 octobre 1702 de Gilbert Laurent dit Saint-Laurènt et comme elle est marquée " Saint-François " sur la carte qui nous occupe ici, on est en droit de supposer que cette carte fut dressée entre 1703 et 1709, dernière date quelle porte. On voit de plus que Pierre Babie dit Dupéron, obtint sa terre sur l'île du Fort le 9 février 1708: C'est donc bien en 1708-1709 que la carte de Saint-Francois fut dressée.

Sur la terre ferme, au-dessus des îles, du côté gauche de la rivière Saint-François :—

Lachapelle, fils.—C'est la famille Renou, déjà mentionnée.

Lachapelle, père.

Labonté.—Voir Couturier.

Loysel, fils.—Famille des Trois-Rivières.

Loysel père.

Châteauvieux.—C'est la famille Gamelin.

Sur la terre ferme, dans Lussaudière, le long du chenal Tardif :

P. Niquet.—Famille des Trois-Rivières établie au Cap et à Champlain.

F. Niquet.

Al. Niquet.

P. Niquet.

F. Niquet.

N. Cartier. voir plus haut.

Un endroit marqué d'une croix.

Delille.

Et en remontant toujours au bord du chenal Tardif, mais isolé des autres :

Jean Reel.—Ce doit être Jean-Baptiste Riel.

Beaucoup plus haut est le dessin d'un fort, avec l'inscription : *Les Abénaquis.*

Ensuite vient, tout auprès :

Venonceaux.—Ce doit être Véronneau, autrefois des Trois-Rivières et de Boucherville. Il y a encore à Pierreville et à Saint-François des Véronneau.

Cette carte indique au moins trente familles, ce qui suppose cent cinquante âmes. Le recensement de 1706 mentionne seulement 111 âmes à Saint-François, 104 à Sorel, et il dit qu'il y avait des colons à Yamaska. Si le recensement pèche, c'est plutôt par omission. Toutefois, en prenant ses chiffres comme exacts, ils indiquent que, à Saint-François, la progression commencée vers 1680 se continuait.

Des noms de famille mentionnés au recensement de 1681, on ne retrouve en 1709 que les Crevier, Forcier, Parenteau et Delpée, mais les Maugras sont devenus les Gamelins et les Châteauvieux, Ahraham est probablement Desmarets, Philippe a été remplacé par Hertel et Planiol, Julien a été remplacé par Saint-Laurent. Les noms de Couc, Faure, David, Robert, Poirier, Cagnaux de ne retrouvent pas.

Parmi les nouveaux noms Lachapelle, Couturier, Pinard, Riel, Baby, Niquet, Véronneau, nous sont connus en ce lieu avant 1709, comme aussi leur lieu d'origine. Morneau, Loysel, Cartier, Despins sont plus nouveaux, mais nous savons d'où il venaient. Reste à établir ce qui concerne Delisle, Dubois, Lozière et Poitevin.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

PASCALE

XXV

Les prévisions fâcheuses du jeune Valrède, au sujet de la situation de fortune du baron de Trémazan, n'étaient malheureusement que trop fondées. Un soir, la famille était, comme d'habitude, réunie dans le salon-bibliothèque ; on causait en travaillant, ou l'on faisait de la musique. Le baron, réfugié dans la vaste embrasure de la fenêtre, avait, avec notre vieille connaissance, maître Ardoiseau, une conversation qui paraissait les absorber tous deux complètement. Suivant son invariable coutume, le notaire, tout de noir vêtu, était mis avec une certaine recherche ; il attachait une grande importance à la tenue correcte qui convient à un officier ministériel imbu du respect dû à sa profession et à la noble famille dont il avait la confiance. Le baron paraissait fort soucieux.

—Ainsi, mon cher maître, vous ne voyez aucun moyen de me tirer de là... provisoirement ? De me libérer de cette pénible situation où, par suite d'une accumulation de circonstances fâcheuses, la fortune des Trémazan semble menacer de sombrer ? Je ne puis dissimuler l'amertume dont cette pensée remplit mon âme de gentilhomme, de chrétien et de père.

—Foi d'honnête notaire, je ne vois tout d'abord guère le moyen... Mais qu'appelez-vous " provisoirement ", monsieur le baron ? Attendez-vous quelque héritage ? Je ne vous en connais point.

—Vous n'ignorez pas, maître Ardoiseau, s'écria M. de Trémanzan, d'un ton plus amphatique que jamais, vous n'ignorez pas que j'attends incessamment deux évènements qui chargeront complètement ma situation : le succès de la Compagnie des solfatares des Calabres et le retour inévitable et prochain de notre roi légitime sur le trône de France Mon maître saura récompenser ma fidélité, mon dévouement à sa cause, pour laquelle aucun sacrifice ne m'a coûté.

—Ah oui ! il compte toujours sur le retour du roi, dit à part lui le notaire ; pauvre baron ! Et il espère encore que cette malheureuse affaire des souffrières va le rendre immensément riche... Qui est-ce l'a fourré dans ce guêpier... malgré tous mes avertisiements. En attendant ceux deux miracles, la jolie fortune de la famille s'est fondu

comme le beurre dans la poêle ; le fils y a pas mal aidé aussi. Pauvres jeunes filles !

Il reprit tout haut en toussant légèrement ;

—Assurement, assurément, ce serait un grand bonheur pour votre famille, monsieur de Trémazan.

—Pour la France, d'abord !

—Oui, oui, assurément. Mais dans le cas où ces évènements... désirables..., se hâta-t il d'ajouter, en voyant l'impérieux baron froncer ses soucils touffus et grisonnants.

—Eh bien, pour vous faire plaisir, Ardoiseau, admettons que cela n'arrive pas tout de suite ni même très, très prochainement, qu'avez-vous à me proposer en attendant au moins la mise en valeur des souffrières de Calabre ? J'ai le plus impérieux besoin d'argent pour mon fils et pour payer les hypothèques qui grèvent si lourdement mon bien.

—Monsieur le baron, vous me promettez de ne pas vous fâcher ?

—Je suis sûr, Ardoiseau, que vous allez me parler de ce Valrède ?

Il prenonçait ce nom avec une sorte d'anthipathie, songeant à ce moment même à l'énorme fortune de cet homme à qui tout réussissait qui se servait de l'argent comme d'un docile serviteur de toutes ses volontés.

—Dois-je, monsieur le baron, prendre la résolution pénible de me taire ?

—Parlez donc, et veuillez y mettre de la rapidité, Ardoiseau, je ne suis pas sur des roses. Il me faut une centaine de mille francs tout de suite, à tout prix, pour mon fils, et cela pour attendre, je vous le répète, que le retour du roi et le succés des solfatares me rendent plus riche, plus influent que jamais.

—Eh bien, en quatre mots, M. Valrède vous donnera cette somme et plus quand vous voudrez.

—A quel prix ?

—Mon client n'est point un usurier, dit le notaire d'un air piqué, et redressant sa grosse petite personne proprette.

Le baron répliqua d'un ton dédaigneux :

—A peu près... un homme de rien qui a ramassée des millions en semant des betteraves, en construisant des chemins de fer russes... un parvenu gonflé d'argent et de bonheur insolent...

—Pardon, pardon, monsieur de Trémazan, souffrez que j'élève à cette opinion une humble contradiction. L'origine de cette grande fortune est fort honnorable ; elle est due tout entière à un travail heureux ; il est vrai que l'argent ne saurait par lui-même conférer ni l'éducation ni la noblesse du sang et des aïeux..., ajouta-t-il pour faire accepter au baron la respectueuse différence d'appréciation qu'il se permettait d'élever sur ce sujet brûlant.

—M. Valrède est bien la preuve vivante de cette assertion, Ardoiseau.

—Mais son fils est un charmant garçon.

—Il a du monde, plus que son père, assurément, dit le baron d'un ton indulgent. Ses procédés, comme voisins et visiteur, ont toujours été courtois. Il s'est montré fort empressé et gracieux pour ma famille et principalement pour ma fille Pascale. Enfin quelles sont les offres de M. Valrède le père? Vous lui avez donc parlé de ma situation embarrassée, Ardoiseau?

—Beaucoup de gens dans le pays paraissent la connaître, répliqua le notaire avec diplomatie. Voici tout net ce qu'il propose : Si vous voulez lui vendre la terre de Trémazan d'un seul bloc, il se charge de toutes les hypothèques et vous comptera de suite la somme qui vous est nécessaire.

—Vendre Trémazan ! jamais, jamais ! cria le baron, si haut que, du bout de la pièce, sa belle-mère entendit l'éclat irrité de sa voix.

—Qu'est-ce donc qui vous fâche de la sorte, mon cher Hector?

La pauvre femme disait cela en riant, d'un ton aimable, bien loin de se douter du sujet de la conversation, car son gendre ne lui parlait jamais de ses affaires d'intérêt. Elle ignorait complètement la véritable situation de fortune de la famille, et savait seulement que Richard étast fort dépensier.

—Monsieur le baron voudra bien appeler sur cette grave question les lumières de sa puissante réflexion, dit le notaire.

A ce moment, le domestique apporta sur un plateau une petite enveloppe bleue.

—Une dépêche ! s'écria Floriette.

Le baron l'ouvrit précipitamment.

—Mon fils arrive ce soir, très tard.

—Richard ! oh ! quel bonheur... mon petit frère ! s'écria la jeune fille avec impétuosité.

—Mais... rien ne faisait pressentir cette arrivée soudaine ! dit la grand'mère avec un peu d'étonnement.

M. de Trémazan ne répondit point. Le pli creusé entre ses sourcils s'accentua davantage. Le notaire ouvrit de grands yeux. Pascale ne sourcilla pas, et Gwendoline rougit imperceptiblement. Missis Grenville, absorbée par la combinaison des nuages d'une vaste tapisserie, ne s'aperçut de rien du tout. M. Ardoiseau, en se retirant, glissa dans l'oreille du baron :

—Dois-je revenir demain? Vente complète, hypothèques levées, 100 000 franc en espèces.

—Et, venez toujours, riposta le baron d'un ton de sourde irritation. Bonsoir, Ardoiseau... Richard ne peut arriver qu'à une heure avancée de la nuit. Je veillerai seul pour le recevoir.

—Oh ! père, laissez-moi l'attendre avec vous, je le verrai plus tôt.

Mais son père était sorti pour donner des ordres.

—Floriette, dit sévèrement Pascale, vous êtes toujours disposée à exprimer des sentiments de désobéissanee aux injonctions de notre père. Il suffit qu'un père parle pour qu'on se taise et qu'on accepte ses décisions.

—Mais, ma rigide sœur...

—Silence, vous êtes vraiment par trop moderne...

Elle laissa tomber ce mot avec une sorte de dédain, n'en trouvant aucun autre qui exprimât aussi bien sa pensée.

—Qu'est-ce moderne ?

—Chut ! Gwendoline. Cela veut dire que je suis un monstre d'iniquité. Mais vous savez, sœur Pascale, dites-moi tout ce que vous voudrez, je vous aime tout de même, tiens la preuve !

Elle sauta gentiment au cou de Pascale, qui se laissa faire sans répondre à l'affectueux baiser de sa sœur. Ce fut ensuite le tour de la grand mère et de la jeune Anglaise.

Que tu est folle dit la grand'mère.

—Oui je le suis. Mon petit frère arrive ; je suis contente de revoir Richard ! Depuis l'hiver dernier, pas de Richard !

—Peut-être n'y a-t-il point lieu de se répandre en de si bruyantes exclamations de joie, dit Pascale à demi-voix ; et, pliant l'étole qu'elle brodait, elle sortit silencieusement, s'enveloppant de ses voiles noirs sans daigner s'expliquer davantage.

Chacun se retira, laissant le baron seul dans l'immense bibliothèque livré a des réflections absolument dépourvues de gaiete. Vendre Trémanzan ! se pouvait-il qu'il en fût graduellement arrivé à cette dure extrimité? Non, non, ce désastre ne saurait s'accomplir ainsi... La Providence ne pouvait le permettre. C'était une épreuve offerte à son âme de gentilhomme et de chrétien. Il saurait la supporter avec cette fière dignité que se lèguent de père en fils les Trémazan. Son fils ! ah ! la conduite de ce fils était le point noir, l'inquiétude qui parfois venait troubler sa sereine confiance en l'avenir. Richard avait commis bien des fautes pardonnables à un jeune homme ordinaire, mais qu'un Trémazan eût dû éviter : les dettes, le jeu, les entraînements d'un monde léger, avaient, aux yeux du baron, enlevé au nom si pur de la la famille cette éclat intact jusqu'alors, comparable à celui du diamant que le souffle ne peut tenir. Mais Richard était brave, mais Richard était un Trémazan, son seul fils, et cela suffisait pour que le père, sans l'absoudre, l'excusât. A aucun autre il n'eût pardonné cette existence de folie, de dépense, de déraison.

Quand Mme de Rochemais et sa petite fille furent seules, la premiére s'écria ;

—Dis donc, mignonne, ton père à l'air bien sombre ce soir ? Je l'ai vu causer avec le notaire ; sais-tu de quoi il retourne ?

—Mais non grand'-mère. J'ai entendu prononcer le nom de M. Valrède, ce sera quelque nouvelle " nouveauté " de ce bon voisin. Vous savez qu'il suffit d'en parler, pour que mon père éprouve de l'irritation.

Ce disant la jeune fille soupira profondément en ajustant le second bijou à la boucle de droite. La grand'mère se mit à rire et, saisissant le bras de Floriette par derrière son cou, elle la força de s'avancer devant alle. La menaçant du doigt :

—Ah ! ah ! fillette, ce nom-là ne vous est pas aussi désagréable à entendre qu'à votre cher père... je crois... Allons, allons, petite pivoine rusée, malgré mon âge, je suis ni sourde, ni aveugle, ni imbécile...

Elle continuait de rire, jouissant de l'embarras de Floriette.

—Le père Valrède a bien l'air d'un gros parvenu, très bon homme sous sa rude écorce ; sa femme est d'une aute espèce, d'une pâte différente, assurément ; et leur fils est un charmant cavalier... Ah ! je m'y connais fillette... Ce fils-là me plaît tout à fait... Rien qu'à la manière dont il nous salue quand il nous rencontre, à la sortie de la messe ou en promenade, on distingue tout de suite un homme bien élevé, il cause avec esprit et paraît fort instruit. Pendant l'excursion à Morlaix, j'ai très bien apprécié cela. Aïe, filette, tu me piques avec cette épingle, fait donc attention ! Voilà ce que c'est de parler de ces Valrède ; ça trouble toutes les têtes de la famille. Dieu ! si ton père m'attendait...

Et toutes deux frisonnaient, regardant autour d'elles.

—Grand'mère, devinez-vous pour quel motif Richard arrive à l'improviste ?

—Mais non, en vérité. Lui qui prétend toujours que les permissions et congés s'obtiennent si malaisément dans son régiment !

—Je vais le tourmenter demain pour qu'il nous le dise.

—Allons va te coucher, mignonne, je meurs d'envie de dormir.

Et Floriette n'en finissait pas de câlimer sa grand'mère, de l'embrasser, de lui mettre sa coiffe de nuit en dentelle; car c'était la plus coquette comme la plus aimable des grand'mères, que cette bonne et spirituelle Mme de Rochemais. Cependant le baron, resté seul dans l'immence bibliothèque, se promenait de long en large, à pas lents, les bras derrière le dos, le front penché, comme un homme accablé sous un cuisant souci. De temps en-temps, quelques paroles brèves s'échappait de sa bouche.

—Oh ! ce Valrède !... avec son orgueil d'enrichi... la terre de Trémazan, à lui ? A lui, ce marchand de rails... la vieille terre bretonne, depuis des siècles dans ma famille ! Le manoir aussi, alors ? Ah ! je hais ce monde d'à présent... La noblesse n'est plus rien, rien ! L'ar-

gent nous submerge ! mais mon fils, mon ainé, l'héritier de mon nom, un Trémazan, il faut payer, payer à tout prix... l'honneur d'abord.

Il s'arrêta devant le portrait d'un Trémazan du quinzième siècle...

—Et après ? Après, la ruine... pour tous... Sortir de cette vieille demeure, sans rien... que ferai-je de mes filles ? Oh ! Pascale est une grande âme, une Trémazan de race... Mais Floriette ? elle va pleurrer, gémir. Ah ! si le roi revenait d'ici un an !... Peut-être sera-ce plus tôt ! Patience... Dieu permette que ce soit bientôt...

Vers minuit, le chien de garde aboya dans le parc, où pénétrait une voiture dont les roues faisaient crier le sable.

—Tout-Beau, silence, cria une voix jeune, impérieuse, comme celle du baron, mais beaucoup plus douce et plus sonore.

Le chien se tut, reconnaissant son jeune maître.

Un homme grand et mince, à l'allure militaire, s'élança sur le perron et pénétra vivement dans la vestibule où se tenait le domestique qui l'attendait.

—Où est mon père ?

—M. le baron est dans la bibliothèque ; il attend monsieur le capitaine.

—Seul ; ces dames se sont rétirées.

Le capitaine, Richard de Trémazan entra dans la pièce et courut à son père, qui lui tendit la main en faisant quelques pas vers lui. Le baron n'embrassait jamais son fils, estimant les accolades et les effusions bonnes pour les petites gens.

—Comment allez-vous, mon père ? Et Mme de Rochemais, et mes sœurs ?

—Bien, toutes, elles vont bien. Richard comme vous êtes pâle et fatigué'

—En effet, mon cher père. J'ai voulu venir vous entretenir moi-même de ma situation...

—Elle est terrible, mon fils, d'après vos lettres...

—Terrible c'est vrai, et sans votre bonté, dans laquelle j'espère encore...

—Je ne vous fait aucun reproche, Richard ; mais il est tard, je vous exposerai demain en détail ce qu'il m'est possible de faire pour vous une dernière fois.

—Dites, dites tout de suite, mon père, tirez-moi de l'affreuse anxiété où je suis... 100 000 francs perdus au jeu, en une nuit, quatre jours pour les payer, ou sinon, je suis forcé de quitter l'armée, et je suis rayé du Cercle...

PIERRE GAEL.

(*A continuer.*)

385

L'ASSOMPTION [1]

Veni, sponsa mea, veni coronaberis.
(*Cant., cant. IV.* 8.)

I

Dans un soupir d'amour plus brûlant que la flamme
Marie a, vers les cieux, exhalé sa belle âme.
A la voix du Très-Haut les Apôtres épars
Vers la sainte Cité viennent de toutes parts.
Ils conduisent le deuil au pied de la colline
Où naguère Jésus dans sa splendeur divine
Nous laissant son amour remonta vers les cieux.
Mais Thomas n'est pas là ; sans doute, de ses yeux,
Il souhaite revoir l'Auguste Souveraine
Que la terre et le ciel acclament pour leur Reine,
Et dont le nom béni dans un accord touchant
A déjà retenti de l'aurore au couchant.

Des rochers de Moab aux aiguilles sublimes
L'astre du jour trois fois avait doré les cimes,
Et la foule pieuse entourant le cercueil
Unissait l'espérance aux tristes chants du deuil.
Thomas parut enfin !.. Quelle ineffable ivresse,
Et dans ces cœurs émus quels transports de tendresse,
Lorsque Jean, l'œil en pleurs, ouvrit, silencieux
Le tombeau qui voilait ces restes précieux !
O prodige !.... ô miracle !.... ô merveille imprévue !....
Des fleurs aux doux parfums frappent seules leur vue !
Vos yeux, fils bien aimés, la chercheraient en vain :
La Vierge a pris son vol vers le séjour divin.

Mais d'où vient cet éclat qui transforme la terre ?
Dis-nous pourquoi, Cédron, tes flots semblent se taire ?
Qui te fait tressaillir, montagne de Sion ?
Palmiers, pourquoi sourire aux fleurs de ce vallon ?
Qui verse dans les airs ce fleuve de lumière ?....
O bonheur ! Dans un nimbe apparait la première

(1) Poëme lu au cercle Ville-Marie, à la séance du 27 mai 1887.

Marie !.... et des milliers d'anges pour l'escorter
Sur leurs ailes de flamme ils semblent la porter.
Marie, oui, notre mère, apôtres, c'est bien Elle !
Son corps revêt l'éclat de la gloire éternelle,
Et sa robe aux plis d'or et son manteau d'azur
Effacent en splendeurs les richesses d'Assur.
De quel divin reflet rayonne son visage,
Sa douce main bénit et l'air à son passage
Semble boire à longs traits l'arôme de ses pas,
A nos regards épris ne te dérobe pas ;
Laisse-nous contempler ta beauté virginale
O Mère, et ralentis ta marche triomphale !
—Mais la lyre angélique aux accords inspirés
Fait retentir les airs de ses hymnes sacrés.

Entonnez vos concerts, régions de l'aurore
Tressaillez, rivages lointains,
Et vous que le soleil a son déclin colore
Filles des mers, battez des mains !
Au sein de la lumière et des anges sans nombre
Votre Reine sort du tombeau
Un nouvel astre brille et va dissiper l'ombre,
Le jour va renaître plus beau.
Non, tu ne devais point, sous un pâle suaire,
O Vierge, dormir sans retour ;
Le corps qui fut d'un Dieu le vivant sanctuaire
Devait triompher à son tour.
Seule, l'amour divin s'embrâsa de ses flammes
Comme la victime au saint lieu,
Seule, tu fus choisie entre toutes les femmes
Pour veiller sur les jours d'un Dieu.
Celui qui d'un regard peupla l'immense espace,
Qui créa l'ange du néant,
Et planta ce roseau que jamais ne dépasse
Le vaste et superbe océan ;
Qui donne aux jours ses feux, aux nuits leurs sombres voiles
Et dit aux vents : soufflez ici ;
Qui parle de son trône et cent millions d'étoiles
Disent tremblantes : nous voici !
Ce Dieu qui chaque jour nourrit la créature,
Te disait : "Ma mère, j'ai faim !"
Et lui qui dans sa main fait fleurir la nature
Prenait son repos sur son sein !
Oh ! qui dira jamais les trésors de tendresse
Qu'à ton Dieu tu sûs prodiguer ;
Hélas ! et les douleurs qu'en des jours de détresse
Cet amour devait te léguer ?
Ta lèvre, soixante ans, sur un sanglant calvaire
Bût à l'océan des douleurs ;

Mais triomphe aujourd'hui : la terre te vénère,
Et le ciel va sécher tes pleurs.

Et la terre aux accents des célestes phalanges
Unissait de concert ses hymnes de louanges ;
Gethsémani chantait en chœur :
O toi qui vers les cieux, où l'Epoux te convie
Dans son sublime essor va retrouver la vie
Au sein de l'éternel bonheur ;
Sous un ciel agité de noirs nuages roulent,
L'enfer voit en tremblant ses autels qui s'écroulent,
Les peuples trament des complots,
Les rois forgent des fers pour enchaîner l'église
Et dans l'avenir sombre, au plus lointain qu'on lise
Le sang chrétien coule à grands flots :
Et tu nous quittes !.... Et pour aguerrir nos âmes
Nous ne sentirions plus tes embrasantes flammes
Et nous resterions sans secours ?
Non, non, du ciel, où Dieu va placer ta demeure
Sur le pauvre qui souffre et sur l'enfant qui pleure,
Ton bon cœur veillera toujours.
Dieu t'avait confié l'église désolée
Aux langes du berceau tu l'avais consolée :
Heureuse en tes bras maternels,
Elle goûta la paix aux jours de son enfance
Sois toujours son bonheur, sa gloire et sa défense
Du haut des parvis éternels.
Et si des jours de deuil se levaient pour le monde
Si le vaisseau sacré, sur la vague profonde
Luttait contre les flots amers,
Tes feux, resplendissant au milieu de l'orage
Viendraient nous arracher aux horreurs du naufrage,
O brillante étoile des mers.

Douce mort, en ce jour, que tu revêts de charmes !
Près de Marie, aux cieux, triompher sans alarmes,
Aimer et ne jamais souffrir !
Oh ! quand brillera l'heure où, forts de nos prières,
Saluant des bourreaux les armes meurtrières,
Pour Jésus nous pourrons mourir !

Les anges répondaient : ô fleur immaculée,
Qui dira tes divins attraits ?
Dieu sur ton front vermeil, beau lis de la vallée,
Laissa l'empreinte de ses traits.
Vierge, ta démarche est légère
Comme le faon dans les déserts
Comme la brise passagère
Comme l'aigle au milieu des airs

Ton âme a captivé l'âme du Roi de gloire,
Ton cœur a su blesser son cœur ;
L'amour divin t'emporte en son char de victoire
L'époux triomphe il est vainqueur.
L'ambre, l'aloès et la myrrhe
Distillent de ton vêtement,
Tes regards que l'époux admire
Sont comme l'astre au firmament ;
Le carmel sur la mer étale moins de grâces
Le Thabor a moins de splendeurs.
La fille d'Israël a vénéré tes traces,
Sion proclame tes grandeurs,
Cep de Cadès, vigne choisie,
Source de pures voluptés,
Manne du ciel, douce ambroisie,
Qui dira tes suavités ?
De quels désirs ardents la céleste patrie
A souhaité ce jour heureux !
Ses vœux sont accomplis, une mère chérie
Va désormais régner aux cieux.

II

Ainsi l'hymne angélique en longs flots d'harmonie
Exaltait les grandeurs de la Vierge bénie ;
Et tandis que le globe, à ces divins accents,
Tressaillait de bonheur sur ses gonds frémissants,
La Vierge triomphante, aux accords de la lyre,
Comme un nuage d'or qu'élève un doux zéphire,
Par delà le ciel bleu montait, montait toujours.

O vous qui la portez aux immortels séjours,
Souffle ardent du désert et brise parfumée,
Votre haleine en passant sur sa trace embaumée,
Ira du Gange au Nil, des Alpes au Thabor
Annoncer aux mortels le nouvel âge d'or !....
Quand sur le Golgotha, trône d'amour sublime,
L'homme vit expirer la céleste victime,
L'heure de délivrance avait sonné pour lui,
Le soleil du pardon sur sa tête avait lui ;
Ici devait pourtant s'achever le mystère.
Le serpent en courroux enlaçant notre terre,
Tente un suprême effort.... Mais le monstre infernal
Siffle et s'agite en vain sous le pied virginal,
De ses anneaux brisés déroulant la spirale
Il lâche enfin sa proie et dans un dernier râle
Retombe tout meurtri dans la nuit des enfers.
L'homme énivré de joie a secoué ses fers.

Comme au cirque romain la victime frappée
Arrachant de ses flancs la meurtrière épée,
Rebondit, hurle, tombe, et, couverte de sang,
Les yeux remplis de rage, expire en rugissant,
Telle frappée au cœur, d'une immense blessure,
Et prévoyant la mort que sa faiblesse assure,
La Foi du Capitole, échevelée, en pleurs,
Jette au monde étonné le cri de ses douleurs.
Satan le roi vaincu, dans sa haine sauvage
A tenu cinq mille ans l'homme dans l'esclavage,
Et pendant cinq mille ans, l'homme au mal entrainé,
Sous un sceptre de fer dût se voir enchaîné !
Aujourd'hui redressant sa tête glorieuse
L'humanité bénit la main victorieuse
Qui vint briser le joug du prince de l'erreur ;
Puis comme un doux repos succède à la terreur,
Astre consolateur au sein de la souffrance,
Sur l'univers ému rayonna l'Espérance.

Mais quel frémissement semble courir soudain
Des bords fleuris du Tigre aux rives du Jourdain.
Les vents ont suspendu leur haleine inconstante,
Sur la lyre argentine et la harpe éclatante,
Plus triomphant parait l'hymne mélodieux
Que font vibrer au loin les anges radieux :

Chantez vos strophes solennelles,
Habitants des cieux étoilés,
Et de vos parvis dévoilés
Ouvrez les portes éternelles :
La Reine de la gloire à vos seuils éthérés
Apparait ! ouvrez-vous, sanctuaires sacrés !

On entendit alors, au travers de la nue,
Répondre avec douceur une voix inconnue :
" Qui montera jamais à l'autel du Seigneur
" Et des palais divins habitera l'enceinte,
" Qui contemplera Dieu dans sa majesté sainte
" Et pourra jamais boire au torrent du bonheur ? "
Et les anges en chœur à ces mots répondirent :
" Celle qui protégea la veuve et l'orphelin,
" Dont les grandes vertus en tout lieu resplendirent,
" Et dont l'astre brilla sans ombre ni déclin :
" Voici la Reine de Victoire
" Ouvrez-vous, portes de la gloire "
Et la voix répéta : " Mais sur ce front royal
" N'étincelle aucune couronne ? "
—" L'Esprit Saint épousa son cœur pur et loyal
" Dirent-ils, le Seigneur la choisit pour son trône "

—Et la voix répondit : " Au trône du Seigneur,
" Triomphe, amour, puissance, honneur !
" Celle que l'Esprit-Saint de sa flamme environne,
" Recevra du Très-Haut la palme et la couronne ! "

III

Alors on vit des cieux les portiques s'ouvrir,
Et de l'Agneau divin l'autel se découvrir.
Sous les lambris sacrés de splendeur infinie,
Jaillissait un torrent d'ineffable harmonie.
Soudain, dans leurs transports, les princes de Sion
Entonnèrent un chant de bénédiction :
" Gloire au Dieu trois fois saint ! Quelle épouse nouvelle
S'élève du désert brillante de clarté ?
Quelle auguste vertu sa démarche révèle !
L'innocence et l'amour marchent à ses côtés.
Elle a de Sara la puissance,
De Rachel la chaste beauté,
De Rébecca l'humble innocence,
D'Esther la douce majesté !
Non, ce n'est plus Hénoch, ni le prophète Elie,
Qui montent vers les cieux sur un char enflammé,
Mais Dieu fait triompher l'âme qui s'humilie
Et se repose en lui comme en son Bien-Aimé.

Les prophètes disait : " C'est la Vierge féconde
Qui naguère enfanta le Verbe Créateur :
L'étoile de Jacob a brillé sur le monde,
Et le monde a reçu son divin Rédempteur.
O gloire de notre Patrie,
Arche sainte, honneur d'Israël,
Chandelier d'or, verge fleurie,
Mystique Eden de l'Eternel,
Vous qui fûtes l'objet de nos chants prophétiques,
Régnez sur nous ! L'espoir des siècles est rempli ;
Votre rôle au milieu du monde est accompli
Dans l'immortel séjour recevez nos cantiques ! "
Tout à coup s'élançant dans un rapide essor
Parut comme l'éclair un ange aux ailes d'or
Et sa voix répéta trois fois : Immaculée,
Puis, comme on vit jadis en riante vallée
S'entrouvrir de la mer des flots obéissants
Suspendant les accords de leurs luths frémissants,
Les Vierges à leur Reine ouvrirent un passage.
Elle a vu de son fils rayonner le visage.

Au fond des saints parvis, suprême majesté,
Sous un pavillon d'or parait la Trinité

Ce n'est plus Jéhovah, Dieu puissant et sévère
Ce n'est plus Bethléem, ce n'est plus le calvaire.

Bethléem, dans la crêche un frêle enfant couché,
Une Vierge, un vieillard le front sur lui penché,
Un beau ciel étoilé s'ouvrant sur la prairie
Et les anges chantant, puis auprès de Marie
Les bergers accourus, humbles, surpris, joyeux,
Pour redire à Jésus le cantique des cieux.

Le calvaire ! jour triste et plein de voix funèbre,
Où le ciel dans l'effroi se couvrit de ténèbres.
Oh ! quand du saint des saints le voile déchiré
Sembla dire aux bourreaux : le Christ est expiré ;
Que les rochers émus violemment se fendirent,
Que dans Jérusalem les morts se répandirent,
Alors qu'un monde entier, morne fondait en pleurs,
Qne des éclairs blafards, ô Reine de douleurs,
Seuls éclairaient ton fils, mort, sanglant, solitaire,
Suspendu le visage incliné vers la terre
O Mère ! quels tourments, sous quel affreux pressoir
Fut torturé ton cœur dans ce lngubre soir !

Oui, triomphe aujourd'hui, le voici dans sa gloire,
Ce fils ! les cieux, la terre ont chanté sa victoire.
De la divinité dévoilant la grandeur
Ici le seul amour étale sa splendeur.

Pareil au bleu matin distillant sa rosée,
La Vierge exhale alors de sa bouche embrasée,
Ces doux soupirs : " Seigneur, mon sein vous a nourri,
Mes bras vous ont porté, mes yeux vous ont souri,
D'un exil douloureux, j'ai bu la coupe amère,
Je viens à vons mon fils, recevez votre mère ".

A ce language on vit, muet d'étonnement,
Les astres s'arrêter dans le ravissement
Et le cœur débordé de divine allégresse
Jésus vers elle ouvrant les bras de sa tendresse,
O ma mère dit-il, s'il n'eût pas existé,
J'eusse créé le ciel pour votre sainteté.
Eve avait perdu l'homme en sa chute profonde
Une femme devait régénérer le monde,
Et le monde est sauvé, suave souvenir.
Celui que l'univers ne saurait contenir,
Votre sein l'a porté seule, mère bénie.
Vous m'avez consolé dans mes jours d'agonie
Et seule je vous vis au terrestre séjour
Jusqu'aux pieds de la croix me poursuivre d'amour

Au creuset des douleurs quelle âme désignée
Sous la main de son Dieu marcha plus résignée !
Avec moi vous pleuriez aux jours d'affliction
Partagez en ce jour ma résurrection,
Mère du Tout-Puissant, je vous dois la lumière,
Prenez place en mon cœur et siégez la première.

L'Esprit a son épouse, alors, donne un anneau,
Pour marche-pieds l'aurore, un soleil pour manteau,
Et plaçant sur son front douze astres pour couronne,
A la droite du fils il établit son trône.

Et le père parla : Ce jour est solennel
Je le jure aujourd'hui par mon Verbe Eternel,
Terre et cieux courbez-vous, car voici votre Reine
Mon cœur ne s'ouvrira qu'à sa voix souveraine
Chantez, anges du ciel, triomphe ô genre humain,
Vous, pécheurs, espérez, mon sceptre est dans sa main.

LOUIS FRANÇOIS FEIGE, Ptre.

BIOGRAPHIE.

MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET

2e Evêque de Montréal et Archevêque de Martianopolis,

(1799-1885.)

Doyen de l'épiscopat, vétéran du sacerdoce, cet incomparable prélat canadien s'éteignit le 8 juin 1885, avec une grande réputation de sainteté, à l'âge extraordinaire de 85 ans, 7 mois et 9 jours.

Sa Grandeur naquit à la Pointe-Lévis, en face de Québec, le 30 octobre 1799.

Le trente octobre mil sept cent quatre-vingt dix-neuf, par nous soussigné, a été baptisé Ignace, né ce jour du légitime mariage de Pierre Bourget, cultivateur en cette paroisse, et de Thérèse Paradis, son épouse ; le parrain a été Ignace Paradis et la marraine Elizabeth Roy qui, et le père présent, ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis, suivant l'ordonnance.

(Signé), A. Masse, Ptre.

(Extrait du régistre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse St-Joseph de Lévis.)

La généalogie de Sa Grandeur s'établit comme suit d'après *le Dictionnaire* de M. l'abbé Tanguay.

I—Bourget Claude, bourgeois, fils de Jean Bourget et de Marie Gobillon de St-Sauveur, Ville de Blois, Evêché de Chartres, France, marié à Québec 23 Juin 1683, à Marie Conture, fille de Guillaume Conture (I) premier de ce nom en Canada.

II—Bourget Pierre (Claude I) *baptisé* à Québec 31 décembre, 1699, *marié* à Lévis, 16 novembre 1722, à Marie Françoise Guay (Ignace III), *inhumé* à Lévis, 26 septembre 1756.

III—Bourget Jean François (Pierre II) *baptisé* à Lévis 25 octobre 1728, *marié* à Lévis, 14 février 1752, à Ursule Samson (Ambroise III).

IV—Bourget Pierre (Jean-François III) *baptisé* à Lévis 13 septembre 1756, *marié* à Thérèse Paradis.

V—Bourget Ignace, fils du précédent, onzième enfant sur treize. (La maison encore existante de cette nombreuse famille est située dans une concession de Lévis nommé Auloka.)

Après les leçons de son premier maître qui fut le Rvd M. Gingras de

Beaumont, l'élève Bourget suivit un cours classique au Petit et Grand Séminaire de Québec.

Il prit l'habit ecclésiastique en 1818 et durant la même année scolaire 1818-19, le pieux séminariste fut envoyé au collége de Nicolet, comme professeur de Syntaxe et Eléments jusqu'en 1821, sous la direction de Révérend Messire Jean Raimbault, supérieur.

Le 21 mai 1821, il reçut le sous-diaconat et il fut immédiatement transféré à l'évêché de Montréal, par ordre de Mgr J. O. Plessis de Québec, pour être le secrétaire de Sa Grandeur Mgr Jean Jacques Lartigue.

Six mois plus tard, le 23 novembre 1821, il fut fait diacre et le 30 novembre 1822, il fut ordonné prêtre dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. La première messe de Sa Grandeur fut dite dans cet humble sanctuaire.

Associé à tous les travaux de l'évêque de Montréal, le jeune abbé fut nommée, le 4 octobre 1825, chapelain de l'église St-Jacques le Majeur qui venait d'être construite et érigée en Cathédrale par N. SS. Lartigue, Gaulin et Turgeon.

La charge de vicaire-général du diocèse de Montréal lui fut confiée en 1836 et dès 1837, le 10 mars, le digne Grand Vicaire Bourget fut promu, par un bref de Grégoire XVI, à l'épiscopat, sous les titres d'évêque de Telmesse, en Lycie, et coadjuteur de Mgr J. J. Lartigue de Montréal *cum futurà successione.* Mgr Ignace Bourget reçut sa consécration canonique le 25 juillet suivant dans la Cathédrale de St Jacques ; le 10 mai précédent, Mgr Bourget avait été reconnu civilement par le roi Guillaume IV d'Angleterre, en prêtant le serment d'allégeance devant Lord Gosford, gouverneur-général du Canada.

Mgr Ignace Bourget succéda le 23 avril 1840, à Mgr Jean Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, quatre jours après que ce dernier eut rendu sa belle âme à Dieu.

Dans les termes d'une excessive humilité et de la plus tendre piété, Mgr Ignace Bourget annonça ainsi son avènement au siège épiscopal :

" Le regret que vous cause la mort de Mgr Lartigue est d'autant plus amer que vous ne pourriez, nos très-chers frères vous consoler de cette perte immense en voyant le fardeau de l'épiscopat passer à un sujet si peu qualifié pour remplacer auprès de vous ce savant et vertueux prélat. Hélas ! Que nous sommes loin d'avoir les dispositions nécessaires pour remplir dignement les sublimes fonctions de l'apostolat et qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis notre élévation que pour nous punir de nos innombrables péchés et vous châtier vous-mêmes du mépris que vous auriez fait des grâces que vous avez reçues par le ministère de cet excellent pontife.

Oh ! que le poids de la charge pastorale est accablant, nos Très-Chers Frères ! Nous vous conjurons donc au nom de Jésus-Christ de l'alléger par votre obéissance à l'église, votre ferveur dans les saintes pratiques de la religion, votre respect pour vos pasteurs, en nn mot, par votre terreur pour le vice et votre fidélité à vos devoirs

religieux. Car c'est là tout ce que nous vousdemandons en reconnaissance des peines et des travaux auxquels nous allons nous assujettir pour votre amour. Oui, s'il est une chose capable de nous consoler ici-bas, au milieu de nos tribulations, ce sera de vous voir marcher dans les voies de la justice, vous tous que nous aimons dans les entrailles de Jésus-Christ et que nous désirons avec tant d'ardeur pouvoir présenter, au dernier jour, purs et sans taches, au tribunal du Souverain Juge. Puissions-nous, nos Très-Chers Frères, sauver tous ceux dont Dieu nous établit aujourd'hui le pasteur, afin qu'en ce jour terrible où nous irons rendre compte de tout ce que nous aurons fait dans l'exercice de notre ministère, nous ayons le bonheur de dire avec Jésus-Christ : " O Père Saint.... j'ai gardé ceux que vous m'avez donnés et aucun d'eux n'a péri si ce n'est le fils de perdition."

Ce mandement d'inauguration fut suivi de plus de trois cents autres qui respirent tous le même parfum de sublime vertu.

De cette liste considérable des lettres pastorales de Mgr Bourget, nous extrayons les titres suivants des principales d'entre-elles.

Eloge de Mgr Lartigue.—Ville de Montréal.—Séjour à Rome.—Pauvres.—Propagation de la Foi.—Incendie de Québec.—Election de Pie IX.—Irlande.—Emigration.—Epidémie de 1847.—Pélérinage de Notre-Dame de Bonsecours.—Révolution romaine. Exil de Pie IX.—Troubles politiques de Montréal. Lord Elgin.—Eucharistie.—Conseils aux Prêtres.—L'Or de la charité.—Secours de la prière.—La Myrrhe de la Mortification.—Adoration perpétuelle du St-Sacrement.—Journalisme catholique.—*The True Witness.*—Retraite pastorale. Devoirs du clergé.—Communautés religieuses.—Premier concile provincial de Québec.—Adresse au clergé de St-Hyacinthe.—Incendie de Montréal.—Fondation de l'Université Laval.—Journalisme catholique. Rédaction laïque.—Immaculée Conception. Vie religieuse.—La Foi.—Des mauvais journaux.—De la presse libérale.—Le patriotisme religieux.—Dénonciation comme apostat de M. Charles Chiniquy, Ptre.—Etude des droits de l'église en Canada—Du Pape et de Rome.—Erreurs modernes.—Jeunesse catholique.—La propitiation monastique.—Des élections politiques.—Allocution aux Zouaves Canadiens.—L'Eglise de l'Etat.—Du Dogme de l'Infaillibilité.—L'Ecole Ultramontaine.—Le Journal Modèle.

Ajoutons à ces admirables documents dont une série a été publiée en cahier de 200 pages, sous l'en-tête : *Fioretti Vescovili*, nombre de prières publiques, composées en diverses circonstances et entr'autres écrits que nous pouvons encore signaler : *Biographie de M. Antoine Manseau, Grand-Vicaire*, de plus, comme œuvre très importante : *Cérémonial des Evêques commenté et expliqué par les usages et les traditions de la Sainte Eglise Romaine.*

Mgr Ignace Bourget fit huit voyages à Rome, le premier en 1841 et le dernier en 1879.

A son quatrième, au sujet de la canonisation des Martyrs Japonais, Mgr Bourget fut décoré par le Pape Pie IX, des titres de comte romain et d'Assistant au Trône Pontifical.

En 1873, le 30 octobre, sa Grandeur célèbra ses noces d'or qui furent fêtées dans toutes les parties de ce vaste diocèse.

En 1876, usé par ses travaux apostoliques, Mgr Bourget obtint sa retraite ; il fut alors nommé Archevêque de Mantianopolis.

La résidence qu'il choisit pour passer les derniers jours de sa vie dans le repos, la prière et la contemplation des années éternelles, fut la solitude de St Janvier, en la paroisse du Sault-au-Récollet, près de Montréal.

C'est de là que le saint vieillard octogénaire partit en 1880-81, pour faire une quête à travers les paroisses et les institutions du Diocèse en faveur de l'évêché de Montréal qui traversait une crise financière. Près de quatre-vingt mille piastres furent collectées par Mgr Bourget.

Pour analyser le pontificat si glorieux et si fécond de Mgr Ignace Bourget, voici une mention succinte de quelques-une des fondations religieuses et laïques qui ont pris naissance sous l'active protection du deuxième évêque de Montréal :

Grand Séminaire, celui de St-Sulpice à Montréal ; 5 collèges ou petits séminaires ; ceux de Ste-Thérèse, de Joliette, de Rigaud, de St-Laurent et de Ste-Marie de Montréal ; 6 communautés d'hommes, celles des R.R. P.P. Oblats, Jésuites de Ste-Croix, des R.R. F.F. St-Viateur, de la charité et de la doctrine chrétienne ; 4 communautés de femmes, celles des R.R. Sœurs de la Providence, religieuses du Bon Pasteur, de la Miséricorde et des filles de Ste-Anne, un institut des sourds-muets ; un hospice des sourdes-muettes, des orphelinats, des conférences ecclésiastiques ; des sociétés de tempérance et de colonisation ; une association paroissiale de l'œuvre des bons livres ; une congrégation diocésaine des dames de charité ; la retraite ecclésiastique annuelle, l'archiconfrérie du T. S. et Immaculé Cœur de Marie ; les Quarante Heures ; l'Union de Prière ; le Tiers-Ordre ; l'Apostolat de la prière ; un évêché et enfin la nouvelle cathédrale de St-Pierre. Autres détails particuliers : soixante et quinze paroisses nouvelles érigées, environ quatre cents prêtres ordonnés ; trois évêques et deux archevêques ordonnés, savoir : Mgr P. Phelan, 3e évêque de Kingston le 20 août 1843, Mgr J. C. Prince, 1er évêque de St-Hyacinthe, Mgr F. N. Blanchet, 1er archevêque d'Oregon City, 15 juillet 1845 ; Mgr A. M. Blanchet, archevêque de Nesqualy, Territoire de Washington, E. U., 27 septembre 1853.

L'archevêque de Martianopolis était d'une taille moyenne. Sa constitution, sans être robuste, semblait défier toutes les fatigues. Sa démarche était lente mais toujours ferme et toujours sûre. Sa figure au teint rose et sans cesse souriante traduisait la candeur et une parfaite sérénité d'âme ; tous ses traits cependant dénotaient une vive énergie tempérée par une inaltérable douceur. De longs cheveux blancs ajou-

taient à la majesté de sa physionomie. Tout l'extérieur empreint d'une profonde modestie, inspirait le respect, l'amour et la confiance. D'un maintien noble autant que réservé, Mgr Bourget parfois, paraissait être plus qu'un homme, c'est surtout à l'autel que l'on sentait en Sa Grandeur quelques chose de surnaturel.

La parole de Mgr Bourget était tout-à-fait onctueuse ; sans être jamais affectée elle ne manquait pas toutefois de revêtir des ornements, choisis en général dans les Saintes Ecritures. Si ce n'était pas de la haute éloquence qui subjugue, c'était au moins une rare élocution qui émeut et persuade. Ses accents venaient d'un fonds de continuelles inspirations qui illuminaient les âmes et attendrissaient les cœurs.

On a raconté de Mgr Bourget une foule d'anecdotes pieuses. Son souvenir aussi est pour ainsi dire partout. Il n'y a pas une seule paroisse de ce diocèse qui n'ait vu qui n'ait entendu cet évêque et qui n'ait reçu quelques bienfaits de Sa Grandeur.

Mgr I. Bourget comptait soixante et deux ans, six mois et neuf jours de prêtrise ; quarante huit ans dix mois et seize jours d'épiscopat et trente-six années d'administration diocésaine.

Le corps de Mgr Ignace Bourget a été déposé à côté des restes mortels de Mgr J. J. Lartigue, dans la future Cathédrale St-Pierre où un autel-tombeau sera élevé au centre de la nef, conjointement pour les deux premiers évêques de Montréal.

J. Hermas Charland.

HENRY KELSEY ET SES DECOUVERTES.

Certains écrivains anglais ont de singulières manières de faire l'histoire de notre pays. Tout ce qui ne flatte point leur orgueil national est rejeté comme une fable inventée à plaisir. On ne respecte ni les récits des anciens découvreurs appuyés par les historiens qui les ont suivis, ni les témoignages les plus authentiques. Cite-t-on un nom français, ses écrits, la carte qu'il a tracée des pays parcourus. Mithes que tout cela, nous répond-on, sans sourciller. A les en croire, Jean Bourdon qui, en 1658, pénétra jusqu'au 55e degré de latitude, dans la Baie d'Hudson, et prit possession de ces rivages au nom de Louis XIV, ne serait qu'un personnage légendaire, inventé par quelques clairvoyants tout comme l'Hercule ou la Minerve des païens. Leur rappelle-t-on le voyage de Desprès-Couture qui, en 1663, se rendit par terre à la Baie d'Hudson et y construisit plusieurs forts destinés a maintenir la domination Française contre les Anglais. Fable que tout cela.

A peine veut-on consentir à reconnaître Chouart Desgroseillers et Pierre Esprit Raddison. Et encore de ce dernier fait-on un Anglais et de tous deux des Huguenots. Quant à LaVerandrye et ses fils, pour n'être pas trop ridicule, il a bien fallu, en face des preuves irréfutables, déterrées des archives de la Marine Française, par M. Margrye, se rendre à l'évidence. Mais avec quelle désobligeance l'a-t-on fait. Au lieu de leur accorder le juste titre qui leur appartient, de premiers découvreurs du Nord-Ouest, on a essayé d'amoindrir leur mérite et de leur disputer la gloire d'être les premiers blancs qui saluèrent les Montagnes Rocheuses et parcoururent les immenses prairies, qui s'étendent au sud des grands lacs Winnipeg et Manitoba.

Quel personnage a-t-on voulu inventer pour la circonstance? Où est-on allé le chercher? Quel rôle a-t-on voulu lui prêter? C'est ce que nous allons voir dans cet article.

Ne laissons pas le moindre souffle sur cette belle figure des LaVerandrye dont nous avons tout le droit d'être fiers. La revendication de la vérité historique est d'ailleurs assez facile à faire.

La Cie de la Baie d'Hudson venait à peine de fonder ses premiers comptoirs, que déjà elle rêvait d'envahir l'Ouest, à la recherche de mines, de fourrures et d'autres richesses qu'il pouvait recéler. Com-

posée d'hommes habiles, entreprenants, actifs et désireux d'acquérir des trésors, elle n'aurait pu manquer d'exploiter les richesses naturelles de tout le pays qui lui était cédé, si elle eût été secondée par des employés hardis, endurcis aux fatigues et à la hauteur de la mission qui leur était confiée.

Dès 1676, le gouverneur Bayley recevait instruction de ne rien épargner pour découvrir le pays.

L'expédition qu'il entreprit sur le littoral de la Baie avec William Bond, Thomas Moore et George Geyer, indique qu'il n'était pas en état d'accomplir cette tâche.

Vain et pusillanime comme tous les hommes de peu de valeur, dans son rapport de sept. 1678, il se fait gloire d'avoir parcouru des endroits dangereux, où aucun autre d'après lui ne devrait se risquer. Il termine, en recommandant dans l'intérêt de la Cie de ne plus tenter de courses aussi dangereuses.

Le voyage de Bayley n'eut pour tout résultat que la reconnaissance de la Côte Nord-Ouest de la Baie d'Hudson et des principales rivières qui se jettent dans cette partie de la Baie. Peu satisfaite, la Cie comprit que pour parvenir à son but elle devait s'adresser à d'autres que ce gouverneur.

John Bridgar fut chargé en 1682 de remonter la rivière Nelson et d'y construire un fort destiné à lui servir de point d'appui dans ses excursions à l'intérieur. L'idée était excellente.

Il pouvait faire par ce moyen des alliances avec les tribus avoisinantes et se faciliter par ce moyen l'accès du pays. Mais à Bridgar comme à Bayley, il manquait l'énergie morale, les ressources dans les difficultés et l'intrépidité nécessaire. Ils n'étaient point nés découvreurs et n'avaient pas ce qu'il fallait pour le devenir.

La Cie ne fut pas plus heureuse auprès d'Henry Sargeant.

Enfin en 1688, elle finit par trouver un jeune homme propre à entreprendre un tel voyage. Il se nommait Henry Kelsey. Venu encore enfant au fort Nelson, il s'habitua de bonne heure, à la vie rude qu'on menait dans ce pays. Il apprit à parler quelques langues sauvages et parfois suivit les naturels dans leurs chasses dans le voisinage du fort. Le gouverneur Geyer, commandant au fort Nelson, reçut ordre de presser Kelsey à tenter un voyage à l'intérieur. Il accepta sans hésitation et fut envoyé aussitôt à la rivière Churchill, dit la correspondance officielle. Ce dernier détail est d'une grande importance pour bien se rendre compte du point de départ et du pays qu'il visita.

Quand eut lieu l'expédition de Kelsey et quelle contrée découvrit-il ? Une étude du journal qu'il écrivit lui-même, à son retour, ainsi que les archives de la Cie, nous fournit les réponses à ces deux questions. Le huit septembre 1690, le gouverneur George Geyer

écrivant à la Cour Générale de Londres, disait : " J'ai envoyé cet été, " Henry Kelsey dans le pays des " Assinæ-Poëts " avec le capitaine " de cette nation, afin d'encourager les sauvages à venir faire la traîte " avec nous." Il partit donc durant l'été de 1690. Toutefois, cette année-là, il ne se rendit qu'à Deering's Point. Son voyage ne devait durer qu'une année. Au printemps de 1691, il écrivit au gouverneur Geyer, pour lui permettre de continuer son voyage et lui demander divers effets dont il avait besoin. Ayant reçu une réponse favorable, il partit de Deering's Point le 15 juillet 1691, et le neuf septembre de la même année, après avoir parcouru environ 500 milles, il revint sur ses pas, hiverner à Deering's Point et s'en retourna au printemps de 1692, au port Nelson, suivi d'un grand nombre de canots, montés par des sauvages. Voilà quant aux dates. L'itinéraire de son voyage n'est pas si facile à constater. Des historiens veulent qu'il ait visité le pays des Sioux, d'autres l'envoient se promener jusque sur le plateau du Missouri. Ces avancés sont purement gratuits et ne se fondent sur aucun document historique. Ouvrons plutôt son journal et tâchons de découvrir par ses propres écrits, la route qu'il a suivie. Localisons d'abord le lieu de son départ. Le gouverneur Geyer sous les ordres duquel il était placé, écrit lui-même qu'il l'envoya à Churchill avec le chef d'une tribu qui habitait le voisinage de cette rivière. Il faut se rappeler, que pendant près d'un siècle, les expéditions de la Cie furent dirigées vers la Côte Nord-Ouest de la Baie. Les registres de la Cie sont remplis de renseignements sur les richesses minérales, la faune et la flore, ainsi que la qualité des fourrures de cette partie du pays. Elle dépêcha des bateaux destinés à reconnaître la côte et à y établir des stations. D'ailleurs, ce premier point est tellement clair qu'il est admis par tous les historiens. De Churchill, il se rendit a Deering's Point, dit Kelsey dans son journal. En consultant une carte préparée par le voyageur Ellis en 1748, on y trouve un lac nommé " Deer ","La Biche," situé à l'ouest du "Grand Lac" (*Big Lake*). Une pointe de ce lac qui se perd en marais se prolonge dans la direction du lac La Biche. On prétend que c'était là, ce Deering's Point dont il est question, qui aurait été ainsi nommé parce que les sauvages suivaient cette pointe pour se rendre au lac La Biche. Cette opinion est fortifiée par le fait qu'il s'y trouvait un grand nombre de cariboux.

Or, l'on sait que ces animaux durant l'été, ne quittent point les bords des lacs ou les rivages de la mer, parce que la brise les protège contre les morsures des moustiques et d'autres insectes qui les tourmentent. Il fit en partant de Deering's Point, une cinquantaine de milles en canot et trouvant la navigation trop difficile à cause des marais, il se décida continuer par terre. En fixant Deering's Point au Grand Lac, on peut suivre facilement la route de Kelsey. La des-

cription qu'il donne du pays qu'il visita et de ses habitants indique clairement que son expédition fut dirigée vers l'ouest du "Grand Lac." Il ne rencontra qu'une seule rivière peu profonde, n'ayant pas cent verges de largeur, située à environ 280 milles de Deering's Point. C'est la seule rivière qu'il dit avoir rencontrée. En effet, à peu près à cette distance directement à l'ouest et à la même latitude que Deering's Point, se trouve la petite rivière de *Too-oot-aw-nee*. C'est près de cette rivière, qu'il commença à entendre parler de la tribu des *Nay-wa-ta-me*. Il était parti avec un interprète. Quinze à vingt sauvages le suivaient avec leurs femmes. Son guide était de la tribu des *Assinae-Poëts*, alors en guerre avec la nation des *Nay-wa-ta-mee*. C'est le 6 août qu'il traversa cette petite rivière. Comme il n'avait pas emporté de provisions avec lui, ses sauvages étaient obligés de chasser pour vivre. Il se plaint souvent du manque de gibier. L'expédition avança lentement. Les seuls gibiers qu'il signale sont des bœufs-musqués et des perdrix Il décrit le pays comme étant désert, entrecoupé de marais et présentant çà et là des bouquets de saules et d'épinettes. Les sauvages qui habitaient tout le pays, entre Deering's Point et la rivière en question, étaient tous des Assinae-Poëts, que l'on prétend être une tribu de la nation des Assiniboines. Cette région était peu peuplée, car sur un parcours de 280 milles, il ne rencontra que 18 loges. A peine est-il arrivé à cette rivière, qu'on commence à lui parler de guerre. Son guide l'informe que les Nay-wa-ta-mee se trouvent au sud, et qu'à l'ouest de ces derniers habitent les *Nay-hay-tha-way*. Ces grandes tribus étaient en guerre et, tout récemment, les *Nay-wa-ta-mee* avaient tué trois femmes des *Nay-hay-tha-way*. Les sauvages l'informent aussi qu'il se trouve une autre tribu qu'on appelle les *Mountain Poëts* au sud des deux autres. Ce nom de *Poëts* semble s'appliquer à toute une nation divisée en trois grandes tribus. Ainsi donc, cette nation des Poëts aurait habité le pays entre le lac Arthabaska, au Nord, la rivière Arthabaska, à l'Ouest, et la hauteur des terres, au Sud. Les *Poëts de la Montagne* occupaient le pays avoisinant la hauteur des terres ; les *Nay-wa-ta-mee* se trouvaient au nord de ces derniers et les *Nay-hay-tha-way* à l'ouest des deux premiers.

Kelsey ne visita que les *Nay-wa-ta-mee*, mais se rendit jusqu'au pays des *Nay-hay-tha-way*. Il dépêcha des courriers aux trois tribus, et le 9 septembre, il fit conclure entre ces trois tribus et les *Assinae-Poëts* un traité de paix. L'endroit où ce traité fut signé, était, d'après Kelsey, à environ 513 milles de *Deering's Point*. De la rivière Too-oot-aw-nee à la rivière Arthabaska, la distance est de plus de 300 milles ; ce qui indiquerait, en supposant ses calculs approximativement exacts, qu'il se rendit à environ 70 milles à l'est de la rivière *Arthabaska*. Les Poëts étaient fort nombreux. Le territoire qu'ils habi-

taient offrait de grands avantages pour la chasse. Le voisinage du lac et de la rivière Arthabaska, les fournissait abondamment de poissons. Aussi Kelsey dit que lorsque le traité fut signé, il compta plus de quatre-vingts loges groupées autour de la sienne. Trois jours après avoir traversé la rivière, dont nous avons déjà parlé, il vit pour la première fois des buffalos dont il fit ample provision, ainsi que d'un grand nombre de castors. On a voulu conclure de la présence des buffalos, qu'il devait être au sud de la rivière Churchill. Cette inférence ne se base nullement sur les renseignements obtenus des voyageurs, qui souvent ont tué des buffalos sur les bords du lac Arthabaska. Il suffit pour s'en convaincre de consulter M. Jean-Baptiste Bruce, vieillard octogénaire de St-Boniface, qui avec les Drs Richardson et Rae, fit un voyage à la mer Polaire, à la recherche de Franklin. On a même constaté la présence de buffalos à de grandes distances au nord du lac Arthabaska. Dès le 9 septembre, Kelsey se mit en route pour revenir à Deering's Point, après avoir fait promettre aux sauvages de venir le retrouver avec des fourrures. Au printemps suivant, dit-il, un délégué du chef des Nay-hay-tha-way lui apporta un calumet de paix, de la part du chef, et lui annonça qu'il ne pourrait se rendre à Deering's Point, parce que depuis son départ, les *Nay-wa-ta-mee* avaient tué plusieurs personnes de la tribu et qu'ils craignaient que pendant leur absence ils s'emparassent de leur pays. Au printemps de 1692, il retourna au Port Nelson. Une autre hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance, quoiqu'elle ne soit pas aussi probable que la première, est qu'après avoir quitté le *Grand Lac*, il se soit dirigé vers le Sud. Entre la rivière Churchill et le lac *La Biche* se trouve des hauteurs appelées "Portage de la Montagne." On prétend que c'était là qu'habitaient les *Poëts de la Montagne*, mais comme Kelsey rebroussa chemin avant d'arriver jusqu'à cette tribu, il s'en suivrait encore qu'il ne serait pas allé au sud de la rivière Churchill. D'ailleurs, ce serait les deux seuls endroits où il pouvait parcourir environ 500 milles en droite ligne sans avoir à traverser une foule de rivières et un grand nombre de lacs importants. Peut-on concevoir qu'il eût omis de mentionner des faits aussi importants que l'existence des rivières et des lacs qu'il avait à traverser, lorsqu'il prend grand soin de décrire les bois, les prairies, les savanes et le gibier qu'on y trouve? Il faut se rappeler qu'il avait des instructions formelles de bien reconnaître le pays afin que la compagnie pût y entretenir des relations continuelles avec l'intérieur du pays. Et de fait, on voit que par la suite, la compagnie fonda des comptoirs sur la côte nord-ouest de la Baie et ne cessa de faire la traite avec les sauvages de ces pays. Un autre détail à noter. Kelsey rapporte que pendant qu'il était chez les *Nay wa-ta-mee*, un sauvage mourut, qu'on le brûla sur un bûcher et qu'on enterra ses os calcinés.

Or, on ne trouve point semblable coutume chez les sauvages du sud. On remarque dans son journal qu'il rencontre à peu de distance les uns des autres, des troupeaux de bœufs sauvages de deux espèces bien différentes, les bœufs musqués et les buffalos. Encore là, nous avons une autre preuve qu'il voyageait au nord de la rivière Churchill, car c'est précisément au nord de cette rivière, que ces deux espèces se rapprochaient de plus près.

Un historien a voulu prétendre que les *Poëts* n'étaient ni plus ni moins que des Assiniboines et des Sioux. En supposant que ce serait vrai, qu'est-ce que cela prouverait? Ces deux tribus, d'après les rapports de la compagnie, se rendaient autrefois dans le voisinage de la Baie d'Hudson, et les Assiniboines firent un grand commerce avec les forts de la compagnie qu'ils visitaient souvent. D'après une tradition conservée par les Chippewayens, les Cris des Marais (Swampy) et les Assiniboines habitaient autrefois le littoral de la Baie et auraient repoussé les Dacotahs, qui avaient occupé jusqu'alors le pays situé au sud des lacs Winnipeg et Manitoba. Les Chippewayens ne parlent des Assiniboines que comme d'une branche détachée de la grande famille des Sioux. Enfin un dernier témoignage à l'appui de l'opinion que nous avons exprimée. Environ 80 ans après Kelsey, le voyageur Samuel Hearne partit de la rivière Churchill et fit une expédition dans l'intérieur, à l'ouest de cette rivière. La description qu'il nous donne sur l'aspect du pays, la qualité du bois, etc., coïncide d'une manière surprenante avec le récit de Kelsey. N'est-il pas tout naturel de croire que Hearne entreprit de suivre les traces de Kelsey et de continuer ses découvertes?

Maintenant, nous avons, pour le besoin de la discussion, considéré comme certain que Kelsey avait voyagé en droite ligne sans déviation importante. Il est permis d'avoir bien des doutes à ce sujet. Il était à la recherche de tribus errantes, obligé d'abandonner sa route pour faire la chasse, d'éviter la rencontre des tribus ennemies des sauvages qu'il accompagnait, et de longer des marais impossibles à franchir, etc. Peut-être que les 513 milles qu'il pense avoir parcourus, ne l'avaient pas éloigné à plus de 250 à 300 milles de la côte ouest de la Baie. Combien de fois a-t-on signalé semblables erreurs?

La topographie du pays est la seule indicatlon qui puisse servir de guide sûr, en semblables matières. Or, il est certain que Kelsey ne traversa qu'une petite rivière, de plus, il indique lui-même à chaque jour, si son voyage se fait à pied ou en canot.

Au sud de la rivière Churchill, il aurait rencontré un réseau de rivières et de lacs considérables, qui l'auraient forcé à voyager en canot, la plus grande partie du temps. Il s'en suit nécessairement que son expédition, d'après son récit, a été au nord de la rivière Churchill.

Kelsey fut récompensé de ses découvertes et devint gouverneur au Fort York. Nous voulons bien lui laisser la gloire d'avoir été le premier blanc à parcourir la région à l'ouest de Churchill, jusqu'à la rivière Arthabaska et au sud, jusqu'à la rivière Churchill, malgré qu'il soit bien certain qu'il ne s'est jamais rendu jusqu'à aucune de ces deux rivières ; mais l'honneur d'avoir parcouru les premiers le reste du Grand Nord-Ouest, appartient aux LaVerandrye. Ce n'est que tout récemment qu'on a voulu prétendre que Kelsey avait droit de partager cet honneur. Ces prétentions tardives qui ne reposent que sur des hypothèses et que démentent le journal de Kelsey et les régistres de la compagnie de la Baie d'Hudson, ne sauraient être accueillies sérieusement.

L. A. PruD'homme.

St.Boniface, le 23 mars 1887.

MORTS POUR LA PATRIE.

XX

LE DRAPEAU VOLANT.

Voudrais-tu bien avoir un petit frère ? demandait au petit Seppel sa marraine Lenel.

Le petit Seppel répondait qu'il n'en serait pas fâché, à condition qu'on l'appelât Jean, comme le vieil oncle mort l'année d'avant et qui racontait toujours les histoires de la guerre et des deux sièges de Hasbourg ; car l'oncle Jean avait connu le général Rapp avant de connaître le général Uhrich.

En sortant de l'école, tous les camarades, entre deux boules de neige, lui criaient à qui mieux mieux :

—Eh Seppel, Seppel ! tu vas avoir un petit frère ; ouvre l'œil ; regarde donc. La cigogne est déjà installée sur votre toit ; les autres maisons n'en ont pas encore. Ce sont toujours les mêmes qui ont de la chance.

Seppel riait de joie et d'attendrissement, se mettait à danser la bamboula comme un nègre et rentrait au logis tout joyeux, tandis qu'au dehors le ban et l'arrière-ban de la jeunesse scolaire répétaient à tue tête :

—Seppel va avoir un petit frère ! Seppel va avoir un petit frère !

Un événement annoncé à si grand bruit ne pouvait manquer d'arriver. Seppel eut nn petit frère. Ce petit frère de Seppel fut appelé Jean, comme il appert par les registres baptismaux et les registres de la mairie.

Le jour du baptême, il y eut grande fête chez Seppel, senior, père de Seppel, junior, et de Jean ; le digne teinturier avait bien fait les choses, connaissant ses invités pour de solides estomacs et de bons humeurs de piot devant l'Eternel, il s'était basé là dessus. Le Rignenrhr alterna avec le Kitterlé, et même, en dépit des droits d'entrée, tout le Bordeaux ne resta pas à la cave. On s'était installé dans la chambre du fond, en sorte que loin des oreilles indiscrètes ténors, basses et basses-tailles purent rivaliser d'entrain et entonner des chansons qui

n'auraient pas été du goût de tout le monde. Le bavardage est chose dangereuse en pays conquis.

Or, le papa Seppel étant sorti dans la cour, on l'entendit tout d'un coup pousser un cri de surprise et il fut longtemps sans revenir. Il s'était enfermé dans une autre pièce, et Seppel fils, ayant mis le nez à la serrure, crut distinguer un bec de cigogne. Mais un bout de papier collé au bon moment l'empêcha de s'en assurer.

Quant aux convives, à peine avaient ils remarqué l'absence du teinturier, occupés qu'ils étaient à comparer les differents crus. On se sépara sur le tard, et comme il n'est bonne fête sans lendemain, leur amphytrion les pria de revenir à la même heure—ou un peu plus tôt—leur promettant un spectacle intéressant.

Il avait attrapé la cigogne qui s'était abattue dans sa cour. Il avait peint en bleu, une de ses ailes, l'autre en rouge ; il n'avait pas touché à son ventre blanc. Une fois les frères reunis, il la lâcha, et elle s'envola sans demander son reste.

Alors, on vit le drapeau tricolore qui volait dans les airs au-dessus de la ville ; Seppel frappa des mains ; des hommes sérieux dansèrent et d'autre pleurèrent. Les habitants sortaient dans la rue et l'on entendait crier :

—Vivent les cigognes ?

—Elles ont opté pour la France !

La cigogne tournoyait comme pour se faire admirer davantage, sachant que ces bourgeois ne lui voulaient que du bien. Elle aurait crié d'en haut en français que les Prussiens allaient déguerpir et repasser le Rhin que les regardants n'en auraient pas été autrement étonnés.

Mais non ! ils ne s'en allèrent pas. Un poste sortit et un coup de feu vint frapper la pauvre bête qui tomba blessée mortellement. Toute la tribu des cigognes s'envola toute effarée de cet assassinat insolite comme on n'en avait pas revu depuis le temps du siège. Les bonnes gens allèrent ramasser la victime et l'auraient volontiers confiée aux soins d'un médecin. Hélas ! elle était bien morte.

En revanche, le petit Jean se porte à merveille et ne demande qu'à grandir.

XXI

LE BRETON

C'était un digne enfant de la race bretonne,
Race faite en ciment romain, que rien n'étonne,
Au moment du danger, toujours à l'unisson,
Race des Duguesclin, des Lurcoux, des Clisson,

Qui brave tour à tour la vague ou la tempête,
L'Océan sous ses pieds, et l'éclair sur sa tête,
Gens d'autrefois, perdus dans nos temps malheureux
Pour montrer aux Français quels étaient leurs aieux.

Quand parvint la nouvelle au fond du Finistère
Que nous étions vaincus, il partit volontaire.
Vrai breton bretonnant du haut jusques en bas
Il savait le français, mais ne le parlait pas :
Le Breton ne comprend que ce qu'il veut comprendre,
C'est ce qui le perdit, ainsi qu'on va l'entendre.

Sitôt qu'il entendit crier par l'officier :
" En avant," il comprit et marcha le premier
Et Breton qu'il était, et d'estoc et de taille
Il frappa seul plus dur que tous dans la bataille ;
Mais comme l'Allemand était déjà plus fort
Et que dans la journée il reçut du renfort,
Qu'on fut un contre dix au lieu d'un contre quatre,
Il fallut reculer et cesser de se battre.

L'officier cria donc : " En retraite." Le gars
Répondit en breton : " Retraite ! comprends pas,"
Il resta le dernier et fit la place nette
En frappant tout autour à coups de baionnette,
Si bien qu'il se vit seul, les autres s'en allant.

Alors le capitaine Allemand, un Uhlan,
Lui dit : " Vous êtes seul, l'ami ; mieux vaut vous rendre."
Mais notre homme pensa : " Que l'on vienne me prendre."
Et tout en se faisant ce beau discours tout bas,
Il répondit tout haut en breton : " Comprends pas."

A ces mots, l'Allemand s'écrie avec furie :
" C'est encore un Arabe arrivant d'Algérie !
" Des barbares venus pour nous civiliser
" Et s'il porte un képi, c'est pour se déguiser.
" Pas de quartier pour lui ; c'est de mauvaise guerre."

Pas de quartier ! parbleu l'autre n'y comptait guère
Et de droite et de gauche et partout, ce luron
Frappait d'aussi bon cœur qu'il tenait l'aviron.
Mais ils étaient des mille, et dame ! il eut beau faire,
Chacun peut deviner comment finit l'affaire.

Mais le soir les Françass revinrent ; son cercueil
Fut escorté du moins par des Bretons en deuil,
Il fut enseveli dans le champ du carnage.

Et quelques mois après, passant par ce village,
Un curé qui l'avait connu dans son canton
Fit graver sur sa croix quelques mots en breton.

XXII

LES BELLOVAQUES.

Devant la défaite importune
Les Gaulois n'ont plus refusé
Le joug tour à tour imposé
A leurs tribus une par une.

Seul dans la détresse commune,
Le Bellovaque inépuisé
Brandissant son glaive brisé,
Arrête un instant la fortune.

Et tel fut son dernier effort,
Son dernier coup, qu'il fit encor
Trembler les légions de Rome

Et que Corrée en expirant
Fut immortalisée en l'homme
Que la victoire fit tyran.

XXIII

RIVIÈRE.

Puisque la France ne songeait plus à planter son drapeau sur la terre où le patriotique évêque d'Adran l'avait fait connaître et respecter ; puisque les souvenirs, bientôt séculaires des Olivier, des Chaigneau, des Manoël s'effaçaient de nos mémoires ; puisque l'on ne voulait plus venger les chrétiens tonkinois assassinés ou dépouillés par les Annamites pour leur dévouement à notre cause, ou tombés en braves à l'ombre du drapeau tricolore ; puisque Francis Garnier et Balny d'Avricourt, ces émules des Cortez et des Pizarre, ces héros du moyen âge égarés dans notre époque, dépaysés dans ce siècle comme le Christ parmi les vendeurs du Temple ; puisque la patrie se blasait sur les triomphes de ses enfants éloignés ; qu'elle apprenait sans enthousiasme les succès homériques remportés par une poignée d'hommes sur des milliers d'Asiatiques ; puisqu'elle n'attribuait plus qu'à la lâcheté et à l'ignorance de ses adversaires les victoires achetées

par le sang et l'héroïsme de ses soldats, il fallait qu'un coup de tonnerre vînt la réveiller.

Il fallait qu'elle fût un jour vaincue par les barbares et que le sang d'un autre français non moins illustre arrosât la place où Garnier avait péri.

Quel trépas, mieux que celui de Henri Rivière, pouvait frapper la France au cœur ? Parisien renforcé, marin, soldat, journaliste, romancier, ce Français sans pareil savait entre deux campagnes conquérir tous les cœurs de la capitale où il était né. Rivière était la victime prédestinée à cet indispensable holocauste.

Mais il ne tomba pas d'abord. Auparavant, il attira sur lui l'attention du pays tout entier. La France, désaccoutumée des entreprises coloniales, absorbée par les luttes de la politique, les discussions personnelles, les polémiques théâtrales, en vint à la fin à se passionner peu à peu pour cet incomparable soldat, si gai dans les salons, si héroïque dans les guerres, dont la conversation charmait les dames, dont l'épée prenait les citadelles, qui déployait à la confection d'un roman la même ardeur qu'à la défense de Ha-Noï et qu'à la prise de Namh-Dinh. S'il avait péri aussitôt débarqué au Tonkin, l'opinion publique n'aurait pas eu le temps de se diriger vers les forteresses de carton qu'il défendait avec tant de bravoure.

Pourtant, pour que le Tonkin devînt une terre française, il était indispensable que Rivière mourût ; la mort de Carreau, la mort de Berthe de Villers, la mort même de quatre-vingt de nos braves soldats d'infanterie de marine si renommés, si populaires depuis Bazeilles, n'était point un sacrifice suffisant. La nouvelle France asiatique demandait une victime plus éclatante.

Or, à la gaieté de l'enfant de Paris et à la vaillance du pioupiou français, Rivière joignait la réflexion du savant et la prudence du général. Il avait assez de patriotisme pour modérer son ardeur, il avait conscience du prestige qu'il avait sur sa poignée d'hommes. Si énergiques qu'ils fussent, ils pouvaient, le jour où leur chef fut tombé sous le feu de l'ennemi, se laisser aller au désespoir et à la démoralisation, abandonnés qu'ils étaient à des milliers de lieues de la patrie, à des milliers de kilomètres de la Cochinchine. Il ne s'exposait pas aux dangers inutiles, et si quelque chef annamite lui avait proposé un cartel personnel, Rivière aimait trop la France pour l'accepter.

Mais un jour vint où quelques Français, cernés par des milliers d'ennemis, furent sur le point de leur laisser leurs canons entre les mains. Avec des cris haineux et formidables, les pavillons noirs, armés de Remington achetés à l'Angleterre, conduits par des Frères de la Côte et des Européens de nationalités inconnues, se ruaient sur les fantassins et les artilleurs de la marine, les tuaient sur leurs pièces malgré leur énergique résistance.

Quoi ! les canons de la France aux mains de ces barbares pour qu'ils les promènent comme des trophées à travers les villes du Tonkin ! Pour qu'ils aillent partout raconter leur victoire et que les Français ont reculé plutôt que de se faire tuer ! Pour que la cour de Hué célèbre et fête ces bandits comme des héros ! Jamais. Et cette fois Rivière a bondi parmi les rangs annamites, faisant reculer seul des centaines d'hommes.

Rivière est mort, mais les canons français sont rentrés dans Ha-Noï. On a promené la tête du héros martyrisé au bout d'une pique ; mais elle a précédé le drapeau tricolore qui venait venger l'affront fait à son défenseur. Les moins chauvins, quand ils ont lu les sinistres nouvelles de Saïgon, ont senti dans leur poitrine leur cœur palpiter plus fort que de coutume. Il fut un temps aussi où, sur les rivages d'Alger, on martyrisait les Français, où l'on attachait les consuls comme Levacher à la gueule du canon. Sur une place d'Alger délivrée, nous dresserons un jour la statue de Levacher ; sur une place de Ha-Noï, sur une place de Hué peut-être, nous dresserons les statues de Rivière et de Garnier.

XXIV

SARAGOSSE ET SAINT QUENTIN.

Entendant les premiers nos hourrahs affolés,
Les moins engraissés du fruit de leur prébende,
Viennent prendre en héros part à la sarabande
Et tombent sur nos rangs comme des endiablés.

Prêchant la guerre sainte à leurs gens accablés,
Dans la rue, on les voit courir bande par bande
Ou verser à grands flots leur sang noir en offrande
Sur les autels noircis de leurs couvents brûlés !

Les nommes qui voudra fanatiques : c'étaient
Les descendants du Cid, ceux qui nous combattaient,
Expiraient pour leur foi, leur pays, leur devoir.

Et noir, gris, roux ou blanc, capucin ou chanoine,
Saragosse ne fut à nous, qu'après avoir
Broyé sous nos talons le corps du dernier moine.

L'Espagne avec orgueil a gardé la mémoire
De ces gens, qui pareils aux anciens chevaliers,
Prosternés le matin dans l'ombre des moutiers,
Venaient, l'après-midi, disputer la victoire

A nos soldats rompus aux dangers, fous de gloire,
Accoutumés à vaincre, à braver les mortiers,
Les canons, les fusils, les dragons, les lanciers,
Les Anglais roux, l'Arabe à longue barbe noire.

Oui l'Ibérie encore enseigne à ses enfants
A se courber devant ces vaincus triomphants,
A prononcer leur nom d'une bouche attendrie.

D'autres moines pourtant ont subi le trépas,
Le front dressé, le cœur joyeux, pour la patrie
Mais c'étaient des Français et nous n'en parlons pas.

Les Français de ce temps n'allaient point en Espagne ;
Mais les Impériaux avec Philippe Deux,
Soudards déterminés, cavalier hasardeux,
En marchant sur Paris dévastaient la campagne.

La ruine les suit ; le deuil les accompagne ;
La flamme sans pitié, le pillage hideux,
La cruauté sans frein font le vide autour d'eux,
Après la Picardie, ils rêvaient la Champagne.

Or toute cette cohue effrayante, un matin,
Trouva devant ses pas les murs de Saint Quentin,
Ils croyaient tous de pénétrer à leur aise.

Mais la ville était forte et son peuple était fier,
Longtemps, elle sauva la frontière française ;
Longtemps elle tint bon, mais le paya bien cher.

Défense glorieuse ! Immortelle épopée !
Trois chanoines sanglants, couchés sur le chemin,
Comme des spectres noirs, les armes à la main
De leurs poings morts, serraient encore leur épée.

Et tous les Jacobins, sur la dalle trempée,
Ainsi que les martyrs de l'empire romain,
Gisaient, l'un transpercé par le glaive inhumain
L'autre d'un coup de feu la poitrine frappée.

Dans leur propre couvent, sous l'œil de leurs bourreaux,
Ils étaient là, le front souriant, ces héros,
Et l'on riait, et l'on pillait tout à cœur joie.

Bijoux, vases sacrés, tapis, petit ou grand,
Tentures, on orna de cette riche proie
L'Escurial, bâti pour fêter Saint-Laurent.

Et bien, moines picards de qui l'âme lassée
A senti tout à coup un glorieux réveil,
Héroïques vieillards de qui le sang vermeil
A rougi les parvis de l'église enfoncée,

Vous hommes d'oraison dont la main s'est dressée
Quand la France courait un danger sans pareil,
Qui vous êtes couchés pour le dernier sommeil
Dans les cloîtres sanglants, sous la croix offensée ;

Victimes du devoir, il faut que la patrie
Garde vos souvenirs dans son âme attendrie,
Qu'elle enseigne à ses fils notre noble renom ;

Il faut que si l'Espagne à son passé fidèle,
Honore les exploits des moines d'Aragon,
La France honore aussi des enfants dignes d'elle.

(*A suivre.*)

LES ACADIENS APRES LEUR DISPERSION[1]

(1755-1775.)

VII

Le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Jonathan Belcher, ne valait guère mieux que son prédécesseur. Président de son conseil, il avait souscrit servilement à tous ses actes arbitraires, et il eut d'autant plus à cœur de marcher sur ses traces et d'achever son œuvre, qu'il y était poussé par la part de responsabilité qu'il avait prise à la spoliation et au bannissement de tout un peuple, et surtout par le besoin d'en effacer tout vestige. Pour lui, en effet, de même que pour Lawrence, chaque apparition d'Acadiens, revenant de l'exil, était une vision menaçante, comme le spectre de Banco. Il en était chaque jour obsédé, car de nouvelles bandes d'Acadiens affluaient de toutes parts vers leurs anciennes propriétés, ne pouvant se persuader qu'ils les avaient perdues pour toujours, d'autant plus que des permis d'occupation avaient été récemment donnés comme ceux de Monckton, qu'au surplus un grand nombre de déportés n'avaient consenti à se rendre et à s'embarquer en 1755, qu'après avoir reçu l'assurance qu'ils seraient réinstallés dans leurs biens après la guerre (2) et qu'enfin le commandant général Amherst, jugeant de la situation plus froidement que les autorités de la Nouvelle-Ecosse, ne mettait pas d'opposition au retour des exilés (3). Il en résultait des conflits avec les nouveaux occupants, qui ne cessaient d'adresser des demandes de protection au gouverneur. Il eût été assez facile à celui-ci de concilier les uns et les autres en offrant aux Acadiens des terres dans quelque région inoccupée des environs, comme le fit, un peu plus tard, le lieutenant-gouver-

(1) Les chapitres VII et VIII auraient dû paraître dans notre livraison de Mai en place des chapitres IX et X.

(2) " Il n'est point de trahisons dont l'Anglais ne se soit servi contre l'habitant pour l'emmener.. On n'enlevait, disait-on, des familles que pour les empêcher de porter les armes pour les Français... La paix ramènerait un chacun sur son ancienne habitation." *Lettre de l'abbé Le Guerne à M. Prévost*, 1756.

(3) *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p p. 314, 318.

neur Franklin, second successeur de Belcher. Les Acadiens qui, depuis six ans, n'avaient pas su où reposer la tête, et qui soupiraient plus que jamais après la tranquillité, se seraient bientôt résignés à prendre ce parti : ils en donnèrent des preuves du moment qu'on leur en fit la proposition ; mais ce temps était encore éloigné.

La législation de la Nouvelle-Ecosse se montrait aussi intolérante que le gouverneur Belcher. Elle lui adressa une pétition dans laquelle elle lui demandait de bannir une seconde fois les Acadiens. Le motivé de cette requête est un chef-d'œuvre d'ineptie qui fait sourire de pitié quand il ne provoque pas l'indignation. Un des grands reproches qu'on y fait aux Acadiens est leur ingratitude, parce qu'ils ne goûtent pas la mansuétude et les douceurs du régime britannique (*The lenity... and the sweet of the English Government*) (1). On accuse l'insolence qu'ils ont de venir réclamer leurs terres. On leur reproche leur religion pour laquelle ils montrent la plus grande *bigoterie*, leurs principes politiques et leur attachement à la France qui leur ont été inculqués depuis longtemps par leurs prêtres, toutes choses qui les empêcheront de devenir jamais de vrais bons sujets.

Tous les anciens griefs formulés contre les Acadiens sont récapitulés dans cette requête ; mais, chose digne de remarque, il n'est allégué aucun acte de révolte ni de désordre commis par les Acadiens depuis la capitulation de Québec.

On avait espéré que l'Angleterre se hâterait d'ordonner le transport des Acadiens ; mais l'Agleterre n'était pas plus pressée de s'en embarrasser que ne l'avaient été les colons américains lors de la première expulsion. La Nouvelle-Ecosse se trouvait ainsi chargée d'un fardeau qu'elle s'était mis elle-même sur les épaules et dont elle ne savait plus comment se défaire. Le trésor puplic se trouvait en outre obéré par les dépenses qu'entraînaient l'entretien et la nourriture de cette multitude de prisonniers dont le nombre était tel, seulement à Halifax, qu'il fallait tenir, à tour de rôle, le quart de la population de cette ville sous les armes pour les garder. Les citoyens, fatigués de cette servitude, demandaient à grands cris d'en être délivrés. On avait cherché à alléger le trésor public en mettant à gages chez les particuliers une partie des détenus ; un bon nombre d'autres étaient employés à l'ouverture des chemins et à la réparations des digues. Belcher ne pouvait s'empêcher de reconnaître la supériorité des Acadiens dans ce dernier genre d'ouvrage. Au cours d'une lettre qu'il écrivait au secrétaire d'Amherst, M. Forster, pour demander l'autorisation de les y forcer, il disait : " Il me paraît de la dernière importance que les colons soient assistés par les Acadiens pour réparer les digues, d'autant plus que la

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p p. 316, 317.

subsistance de ces colons dépend de l'avancement de cet ouvrage pour lequel les Acadiens sont les plus habiles du pays. Cette puissante raison jointe à la considération du grand service rendu à ces établissements au moyen des Acadiens, me presse de vous renouveler la demande de m'envoyer des ordres, afin qu'il n'y ait aucun retard dans le progrès de ces établissements. J'espère que j'éprouverai d'autant moins de difficulté à obtenir cette autorisation que le secrétaire des affaires militaires m'a assuré récemment de votre part, que *les Acadiens devront être prêts à recevoir mes ordres*, A UNE DEMI-HEURE D'AVIS" (1).

Après la lecture de cette lettre, on comprend pourquoi les Acadiens goûtaient peu les douceurs de ce régime, qui à une demi-heure d'avis, les faisaient esclaves d'étrangers incapables d'exploiter les terres sur lesquelles eux-mêmes avaient vécu richement de père en fils. On comprend aussi de quelle source de richesses eussent été ces mêmes Acadiens pour la Nouvelle-Ecosse, si on leur avait seulement donné un coin de terre à cultiver paisiblement. La conduite de Belcher et de son gouvernement était d'autant plus condamnable que, dès le 22 mars de la même année 1761, le général Amherst conseillait fortement les mesures de conciliation à l'égard des Acadiens. " Je n'ai rien de plus à cœur, écrivait-il au gouverneur, que l'intérêt et la sécurité de la province de la Nouvelle-Ecosse, mais dans les circonstances où se trouve cette riche et florissante province, je ne vois pas qu'elle puisse avoir rien à craindre ou à redouter de la part des Acadiens, mais qu'au contraire on pourra retirer de grands avantages en les occupant convenablement. Je dois avouer que j'incline à les laisser s'établir dans la province sous une législations convenable" (2).

Au lieu de suivre ces sages conseils dictés par l'humanité, Belcher faisait armer deux vaisseaux pour aller chercher ceux qui s'étaient réfugiés dans le golfe et jusqu'au fond de la baie des Chaleurs, où ils vivaient de chasse et de pêche ; sept cent quatre-vingt-sept individus, hommes, femmes et enfants furent capturés. Sur ce nombre, trois cent trente-cinq furent mis à bord des vaisseaux ; le reste, faute de moyen de transport, dut être relaché sur promesse de venir se rendre quand l'ordre lui en serait signifié.

Vers cette même époque avaient lieu d'autres déportations du côté de la baie de Fundy, où avaient abordé plusieurs familles venues du fond de leur exil, à travers une série de dangers et de misères impossible à décrire ; la plupart étaient originaires des paroisses de la Rivière-aux-Canards, de Crand-Pré ou des environs immédiats. Il est facile d'imaginer qu'elles furent leurs émotions en mettant pied à terre dans

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse. Lettre de Belcher au colonel Forster*, p. 319.
(2) *Archives de la Nouvolle-Ecosse*, p. 326.

le bassin des Mines. Elles revoyaient enfin leurs lieux natals, d'où elles s'étaient crues bannies pour toujours. Que de souvenirs se pressaient dans leur mémoire à la vue de tout ce qui les entourait ! C'était ici que chacun d'eux était né, qu'il avait grandi, qu'il avait vécu si longtemps heureux et paisible.

En traversant la Grand'Prée, il leur semblait que tous les points de l'horizon, si familiers à leurs regards, leur souhaitaient la bienvenue. Le cap Doré dressait toujours là-bas ses falaises roussâtres couronnées de ses forêts primitives. De l'autre côté, la rivière Gaspareaux descendait toujours en serpentant dans la vallée. Vers les hauteurs de Grand-Pré et de la Rivière-aux-Canards, ils distinguaient les emplacements de leurs terres. Mais qu'étaient devenues leurs maisons ? Qu'étaient devenus les villages et les églises de Grand-Pré et de la Rivière-aux-Canards ? Hélas ! tout avait été saccagé, brûlé, et rasé jusqu'à terre. Des maisons bâties depuis par des étrangers s'élevaient çà et là.

Il ne faudrait pas connaître le caractère des Acadiens ni l'esprit de foi qui les distinguait si éminemment, pour supposer qu'un de leurs premiers soins n'ait pas été d'aller prier pour leurs morts, dans les cimetières où ils étaient abandonnés depuis si longtemps : nul doute qu'ils vinrent s'y agenouiller, prier et pleurer : ce fut là une de leurs plus douces consolations.

Qu'allaient-ils maintenant devenir ? Allait-on les laisser vivre au sein de leur pays ? Ou bien seraient-ils encore pourchassés comme des bêtes fauves, poursuivis par la haine et un fanatisme implacable ? Bien souvent ils s'étaient posé ces questions pendant qu'ils cheminaient péniblement de leur lointain exil jusqu'ici ? Maintenant que la guerre était finie, ils se flattaient de l'espoir que l'apaisement se ferait autour d'eux ; ils ne furent pas longtemps sans connaître l'horrible vérité. A peine s'étaient-ils montrés, avant même qu'ils eussent fait valoir leurs réclamations, ils furent violemment repoussés par les usurpateurs de leurs terres. Plusieurs durent se cacher pour éviter d'être pris et jetés en prison. D'autres moins heureux furent contraints, comme on l'a vu, de travailler à la réparation des digues au profit de leurs spoliateurs. L'animosité de ces derniers était d'autant plus vive qu'ils n'avaient à leur opposer que le droit de la force contre la force du droit. Ils adressèrent pétition sur pétition au gouverneur dont on connaît l'esprit : ils ne furent que trop vite écoutés, d'un seul coup, cent trente furent saisis et conduits à Halifax sous une escorte de miliciens du comté de King (1).

---

(1) C'était sous ce nom qu'avait été désigné le canton des Mines, et c'est le même qu'il porte aujourd'hui.

VIII

Pendant ce temps, Belcher attendait vainement la coopération de l'Angleterre pour le transport de ses victimes. Les Lords du Commerce répondirent qu'ils ne pouvaient se charger de cette besogne et que cela regardait le secrétaire d'État, lord Egremont (1). Le Secrétaire d'État, de son côté, s'en lava les mains, et le renvoya au général Amherst, dont on a vu les dispositions.

Sur ces entrefaites, le retrait d'une partie des troupes, occasionné par la prise de Saint-Jean-de-Terre-Neuve par les Français, aggrava la situation de la Nouvelle-Ecosse, compromise par sa conduite inqualifiable vis-à-vis des Acadiens. Elle craignit que ces malheureux, exaspérés par tant de mauvais traitements, se portassent à quelque acte de désespoir. Belcher assembla son conseil et décréta précipitamment un envoi en masse au Massachusetts, sans prendre même la précaution d'en prévenir les autorités locales. Tout ce qui put être trouvé d'Acadiens, de tout âge et de tout sexe, dans toute l'étendue de la Nouvelle-Ecosse, fut arrêté, traîné jusqu'à Halifax, embarqué sur cinq navires avec ceux qui étaient déjà détenus dans cette ville, et envoyés à Boston (1762). Là, ils attendirent en rade sous les canons du fort Williams, la décision de la législature du Massachusetts qui se trouvait alors en session.

Malgré la forte pression exercée sur cette chambre, elle refusa péremptoirement de laisser débarquer les déportés, et fit signifier ses ordres au capitaine Brooks, chargé de convoyer les transports. Celui-ci ne vit alors d'autre parti à prendre que de les ramener à Halifax, où leur arrivée répandit la consternation, et fit éclater une explosion de colère contre le Massachusetts. Il suffit de raconter de tels faits pour les faire juger.

Belcher et son conseil portèrent leurs plaintes jusqu'en Angleterre, accablèrent de leurs accusations la législature de Boston, et demandèrent avec plus d'instances que jamais la déportation des Acadiens : " Ce renvoi des navires, disait-il, est d'autant plus regrettable que tant d'expulsions répétées et inutiles doivent naturellement exaspérer l'esprit de cette dangereuse population qui peut se porter par désespoir aux plus terribles méfaits, tant par elle-même que par ses instigations auprès des sauvages."

Les Lords du Commerce répondirent par un refus formel de se prêter à ces interminables persécutions, disant " qu'il n'était ni nécessaire, ni politique d'expulser les Acadiens, vu qu'en employant vis-à-

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse.—Lettre des Lords du Commerce*, 23 *juin* 1761, *p.* 320.

vis d'eux des moyens convenables, ils pouvaient promouvoir les intérêts de la colonie, et devenir des membres utiles à la société, suivant ce qui paraissait être le sentiment du général Amherst " (1).

Croira-t-on qu'après cela la Nouvelle-Ecosse se soit obstinée à tenir les Acadiens en servage, qu'elle n'ait pas abandonné ses projets de déportation, et qu'elle ait continué d'en importuner l'Angleterre ? C'est dans ce but qu'elle ne voulut pas les établir sur des terres, qu'elle les fit éparpiller sur toute la péninsule, et les mit au service des colons dont plusieurs poussèrent l'inhumanité jusqu'à refuser de leur payer des gages (2).

On frémit à l'idée du sort infligé à ces infortunés. Huit ans étaient révolus depuis qu'ils avaient été arrachés de leurs riches et paisibles demeures ; et après avoir enduré tant de souffrances et de fatigues pour y revenir, ils s'en étaient vus arrachés de nouveau, traînés de prison en prison, déportés une seconde fois et enfin ramenés pour être réduits à l'état de parias parmi leurs oppresseurs.

On est ému à la lecture d'*Evangéline;* mais quand on connaît toute l'histoire des Acadiens, on est forcé d'avouer que la fiction de Longfellow est bien au-dessous de la vérité. Qu'était-ce en effet que le sort de la fiancée de Gabriel, comparé à celui de tant de jeunes filles fiancées comme elle ? et de plus captives ? Qu'étaient-ce que ses malheurs comparés à ceux de tant de mères de famille, dont les maris, dont les enfants étaient morts les uns après les autres, sur les chemins de l'exil, et qui n'avaient pas même la liberté d'aller y rejoindre leurs parents ?

La plupart des Acadiens avaient fini par prendre en horreur le séjour de l'Acadie. Eux qui avaient tant désiré d'y rentrer, n'aspiraient plus maintenant qu'à en sortir. Lorsqu'à la suite du traité de Paris (1763). ils apprirent que leurs compatriotes, détenus en Angleterre, avaient obtenu la liberté de rentrer en France, grâce aux soins du duc de Nivernais et de l'abbé Leloutre, ils conçurent l'espoir d'aller les y rejoindre et firent des démarches en conséquence. Ils avaient été déclarés prisonniers de guerre comme eux, il n'était que juste qu'ils fussent traités sur le même pied. Il semble d'ailleurs qu'on aurait dû saisir avec empressement cette occasion de s'en débarrasser, puisqu'on ne voulait pas les souffrir dans la Nouvelle-Ecosse ; mais, chose presque

---

(1) " ..... it was neither necessary, nor politic to remove them, as they might, by a proper disposition, promote the interest of the colony, and be made useful members of society, agreeable to what appears to be the sentiments of General Amherst." *Nova Scotia Archives.—Minutes of the Proceedings of the Lords of Trade ; p.* 337.

(2) *Archives de la Nouvelle-Ecosse p.* 338.

incroyable, sur le simple soupçon d'ailleurs non fondé que le secrétaire du duc de Nivernais, M. de Larochette, s'était occupé de leur repatriement, le gouvernement anglais en prit ombrage et adressa d'énergiques protestations à la cour de France. Lord Halifax, président du Bureau de Commerce, écrivit en même temps au gouverneur Wilmot, successeur de Belcher, de veiller de plus près sur les Acadiens, afin d'arrêter toute tentative d'évasion. Le recensement des différents groupes de cette population, avec leurs lieux de résidence, dressé à cette occasion, indique que Wilmot, dont la politique ne différait pas de celle de ses prédécesseurs, avaient suivi ponctuellement les ordres du noble Lord (1). Ce dernier acte de tyrannie acheva d'exaspérer les Acadiens. Ils se soulevèrent avec indignation, dressèrent des réclamations, déclarant qu'ils ne prêteraient jamais serment d'allégeance, qu'ils étaient et qu'ils voulaient rester Français et Catholiques ; qu'ils étaient prêts à tout souffrir pour cela et qu'ils en avaient donné des preuves.

Pour bien comprendre toute la portée de ces réclamations, il faut se rappeler que le principal motif de la déportation des Acadiens en 1755 avait été un motif religieux : celui de *papistes recusants*, prononcé contre eux parce qu'ils avaient refusé de prêter serment. Or, le gouverneur Wilmot exigeait d'eux maintenant le serment d'allégeance sous une nouvelle formule qu'ils croyaient contraire à la foi catholique (2). Ceux qui se décidèrent ensuite à prêter ce serment, le firent avec de grandes craintes et ne se tranquillisèrent qu'après avoir consulté M. Bailly, missionnaire canadien que leur envoya, en 1767, l'évêque de Québec.

En terminant leur requête, les Acadiens avaient demandé qu'on leur fournît les moyens de passer aux Antilles, où ils savaient rencontrer de leurs compatriotes, partis de la Georgie et de la Caroline du sud.

Sur un refus de Wilmot, ils préparèrent secrètement une expédition et partirent au nombre d'environ six cents, dans l'automne de 1764. Le gouverneur ferma les yeux sur les préparatifs de cette expédition,

---

	Familles.	Individus.
(1) A Halifax et les environs.....	232	1.056
Comté de King, fort Edouard.....	77	227
Annapolis	23	91
Fort Cumberland.....	73	388
	405	1.762

Il y avait en outre dans l'île Saint-Jean (Prince-Edouard) 300 autres familles canadiennes.

(1) The Council drew up the form of such an oath in terms least liable to an equivocal sense. *Wilmot to Halifax*, p. 340.

ou du moins n'y mit guère d'obstacles, car ce départ était tout ce qu'il désirait. Il écrivait à Londres, vers cette même date, qu'on ne pouvait choisir de lieu plus favorable que les Antilles pour les y envoyer. Le motif qu'il en donne est à noter : C'est que plus ils seront loin, mieux ce sera pour la sûreté de la Nouvelle-Ecosse, et que le climat des Antilles est mortel pour les hommes du Nord ; qu'un grand nombre d'Acadiens qui avaient voulu s'y établir, y étaient morts des fièvres, et que les fièvres viendraient bien vite à bout de ceux-ci (1).

Peu de temps avant ce départ, une autre bande de cent cinquante personnes des environs de Canseau s'était soustraite à la vigilance des magistrats, et avait fait voile pour Saint-Pierre et Miquelon. C'est aussi vers cette date que dut avoir lieu le départ des réfugiés acadiens de l'île du Prince-Edouard, dont la destinée, à partir de ce jour, est restée enveloppée de mystère. La plupart se composaient de la population de Cobequid, qui, en 1755, avaient abandonné leur village pour éviter la déportation. S'il faut en croire le récit d'un certain capitaine Pile, commandant du navire *l'Achille*, vers la fin du siècle dernier, ils périrent presque tous en mer dans les circonsrances les plus lamentables.

" Le capitaine Nichols, dit-il, commandant un transport venant de Yarmouth, fut employé par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, pour enlever de l'île Saint-Jean, trois cents Acadiens avec leurs familles. Avant de mettre à la voile, il représenta à l'agent du gouvernement qu'il était impossible que son navire, dans l'état où il était, pût arriver sans danger en France, surtout à l'époque avancée de la saison où l'on se trouvait. Malgré ses représentations, il fut forcé de les recevoir à son bord, et d'entreprendre le voyage. Arrivé à une centaine de lieues des côtes de l'Angleterre, le navire faisait eau à tel point, que, malgré tous les efforts de l'équipage, il était devenu impossible de l'empêcher de sombrer. Quelques minutes avant qu'il s'enfonçât, le capitaine fit venir le missionnaire qui se trouvait à bord et lui dit que le seul moyen de sauver la vie d'un petit nombre était de faire consentir les passagers à laisser le capitaine et les matelots s'emparer des chaloupes. Le missionnaire fit une exhortation aux Acadiens, leur donna l'absolution et leur fit consentir à se soumettre à leur malheureux sort. Un seul Français s'embarqua dans une des chaloupes, mais sa femme lui ayant reproché qu'il l'abandonnait avec ses enfants, il revint à bord. Peu

---

(1) ..... The further they are distant, the greater our safety.....

.....Great numbers of them have lately died at cape François (West Indies).....

.....As that climate is mortal to the natives of the Northern countries, the French will not be likely to gain any considerable advantage from them. (*Letters from Wilmot to Lord Halifax*, pp. 345, 349, 351.)

Wilmot réitéra par trois fois la demande de déporter les Acadiens aux Antilles, *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 346.

d'instants après, le navire s'engloutit avec tous ses passagers. Les chaloupes, après avoir couru mille dangers, arrivèrent dans un port situé à l'ouest de l'Angleterre."

En terminant son récit, le capitaine anglais a cru lui donner du piquant en faisant jouer un rôle ridicule au missionnaire, et en disant qu'il avait lâchement abandonné ses compagnons d'infortune. Malheureusement pour le narrateur, ce détail n'a pas de vraisemblance ; car il est parfaitement connu qu'après la dispersion des Acadiens, il n'était pas resté un seul de leurs missionnaires dans les parages du Golfe. Comme garantie de ce fait, on a le témoignage formel d'un contemporain, l'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général de Québec (1). Quant au fait en lui-même, il paraît confirmé par une lettre de Brook Watson, déjà citée, où il est dit que treize cents Acadiens périrent vers ce temps, les uns dans un naufrage, les autres de la variole à Southampton et dans les ports voisins où ils avaient été débarqués

En parlant de ces désastres, Watson fait une réflexion mélancolique qui fait voir en même temps l'esprit juste et droit de cet homme de bien : "Ce peuple infortuné, dit-il, livré par la France sans son consentement, fut à cause de son attachement à des principes que tout noble esprit regarde comme digne de louanges, arraché de son pays natal, chassé par la nation qui réclamait son obéissance, et rejeté par celle dont il descendait et dont il suivait la religion, les coutumes et les lois, avec le plus profond attachement" (2)

Paris, ce 15 Décembre 1886.

L'Abbé H. R. Casgrain.

(*A suivre.*)

---

(1) *Lettres de l'Abbé de l'Isle-Dieu : Archives de l'archevêché de Québec.*

(2) *Collection de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse. Vol. II, p.* 132.

LE NORD

XVI.

Parallèle à la Sawguay est une rivière plus modeste et que j'appellerai rivière St. Ignace. Elle offre à l'industrie d'immenses ressources, quoique la pente de son cours soit à peu près nulle.

Sur cette rivière sont deux petits lacs : Ste. Marie, de 3 milles de tour, et St. Joseph, d'un mille de longueur sur dix arpents de largeur. C'est à l'embouchure du St. Joseph, situé à environ 5 arpents en bas du Ste Marie, qu'a été érigé le moulin des Pères Jésuites. La manière d'obtenir une force motrice sans rapide apparent est remarquable. L'endroit endigué est très étroit, et l'on parvient par les pelles à barrer presque complètement le passage de l'eau, qui s'accumule dans le lac en quantité énorme, sans cependant s'élever d'une manière perceptible. L'eau ramassée pendant une nuit suffit, même dans les temps de grande sécheresse, à alimenter le moulin durant plusieurs jours. D'autant plus que ce moulin, qui a été construit par M. Matte, est à turbine et exige très peu de pression pour faire mouvoir les machines qui sont nombreuses.

En l'été de 1884, il n'y avait encore que les scieries, mais bien perfectionnées, certes. Il fallait voir dévorer un billot par ces mâchoires circulaires. Aujourd'hui on y a placé un appareil pour confectionner le bardeau, la latte, la planche pour lambris, et des moulanges pour y moudre le grain. Le tout a coûté environ $5,000. On a l'intention d'y ajouter prochainement un jeu de cardes. C'est d'une importance majeure que le colon ait un moulin. Et, après l'église qui cultive le moral, rehausse le courage du colon, c'est bien le moulin qui doit venir dans le canton, pour préparer le bois avec lequel il bâtira sa maison, et pour moudre son grain. De ce moment le pionnier est chez lui ; il est à l'abri des éventualités causées par les mauvais chemins. C'est ce qu'ont compris les Péres Jésuites qui, aidés par la société de colonisation du diocèse de Montréal, ont consacré à cette construction des sommes assez considérables. Et cette œuvre a eu sa victime. Peu de temps après notre départ, un nommé Bergeron, très habile homme, était venu prendre la direction de ce moulin. C'était un canadien que l'on avait fait venir de Chicago. Un éclat qui s'échappa un jour d'un billot sous la scie, le frappa au ventre et le tua.

A l'heure qu'il est la chapelle, où la première messe fut dite le 26 avril 1883, et qui ressemblait à la crèche de Bethléem, est restaurée, le carré en a été relevé et le comble couvert en bardeau.

Le premier baptême y a été fait le 3 août 1883 ; la première sépulture le 3 mars 1884, et le premier mariage le 25 novembre 1884.

Le premier curé du Nominingue a été le Rév. P. Martineau, et le premier vicaire le Rév. P. E. Proulx, S. J., arrivé à son poste le 8 août 1885.

Le jour même de notre visite au moulin, M. Beaubien se mit en frais de faire construire une embarcation pour voyager sur le Petit Nominingue où sont ses lots. Vous dire la peine qu'il s'est donné pour noliser ce vaisseau, c'est incroyable. Il en avait pris le plan dans le *Gentleman Farmer* qui, d'après lui, contient toute science. Vous savez ce que c'est, quand un homme est toqué d'un livre. Il fallait exécuter la barque exactement comme le plan. Ce n'était pas piètre affaire. Elle devait être en forme de morue. L'apparence n'était pas difficile à atteindre, sa construction non plus n'exigeait aucune connaissance approfondie de l'architecture navale. Il s'agit de prendre deux grandes planches que l'on cloue en avant aux extrêmités d'une planche transversale, et que l'on fixe au milieu sur une autre traverse plus longue que celle d'avant, de manière à faire faire une courbe aux deux grands côtés que l'on réunit en arrière. On fonce, et voilà votre chaloupe, et très élégante, je vous l'assure. Mais la difficulté était d'avoir du bois pour faire cet esquif. Il le fallait de 24 pieds de long. Et allez donc trouver un billot de vingt-six pieds sans le couper exprès. Le couper, c'était facile à faire à même les grands pins. Aussi ce fut bientôt exécuté, mais le sortir... c'était là que les Romains s'empoignèrent. Un billot de vingt-six pieds de long sur trente pouces de diamètre ! ! Sortir ça du milieu d'une savane, l'été, c'est une grosse affaire. Aussi deux bœufs y perdirent-ils leur patience. Il fallut deux chevaux en plus. Et, dji, djà.

Enfin, nous y voilà, mais après deux jours de travail. Aussitôt arrivé ce colossal billot eut le privilège de se faire étriper le premier... comme certaines causes à la cour d'appel.

Et de suite le compas, l'équerre, le rabot et l'égouine firent de ces débris d'un défunt pin une embarcation des plus élégantes. Encore la vie qui sort de la mort ! ! ! Il fallait transporter cette barque de 24 pieds de long faite de bois vert. Et du moulin à la Sawguay, à l'endroit où nous devions la lancer, il y a bien deux milles. Tout de même la procession s'y rendit sans encombre. Mais M. Beaubien ne voulut pas faire sa première construction si modeste qu'elle fût, sans solliciter pour elle la bénédiction du prêtre, ni la lancer sans les prières de l'église. Aussi le Rév. M. Martineau s'y prêta-t-il volontiers. Rien

de touchant comme cette naïve cérémonie au bord de cette rive sauvage, en présence des quelques colons réunis. Aussi est-ce avec une voix vibrante et émue que nous entonnâmes l'*Ave Maris Stella*. Après que l'eau sainte eut touché la poupe de la nacelle, qui reçut le nom de "Laurette" du nom de Mde Beaubien, la fête civile commença. Une bouteille gardée intacte et sortie des caves de MM. Mathieu Frères, fut débouchée et versée par portion bien modérée, dans un verre unique qui fit le tour de l'assemblée, en commençant par le prêtre et le haut justicier. Deux bouteilles n'eussent pas été contre les lois de la tempérance. Et c'était du bon vieux Bourgogne qui nous fit fredonner :

Le vin de Bourgogne
Met la belle humeur au cœur.
Pour faire vie bonne
Faut cette liqueur.

Aussi est-ce avec humeur que nous nous embarquâmes dans cet esquif, que quatre bras vigoureux, armés de fières avirons, faisaient couler sur les eaux de la Sawguay.

Après avoir constaté que ce que nous avions fait était bien, nous revînmes à la soirée, contents de notre journée. La " Laurette " était la première sérieuse embarcation du Petit Nominingue.

XVII

Le lendemain nous allâmes voir le Grand Nominingue,—et voguer sur ces eaux—non sans y plonger un peu. Ce n'est pas facile, dame ! de résister à cette tentation. Si vous voyiez comme ces plages sont douces et le fond sablonneux. Aussi pouvions nous chanter :

A la claire fontaine
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je me suis baigné.
Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

C'est au Grand Nominingue que nous eûmes l'avantage de faire la connaissance de la famille Richard. Il faut que je vous en parle. M. Richard est un marchand de St. Jérôme, qui n'est pas né commerçant, mais qui l'est devenu. En effet, il s'est, je crois, ruiné plusieurs fois avant de venir en ce dernier endroit. Rendu à St. Jérôme il adopta un système que personne avant lui n'avait suivi. Ça été de vendre argent comptant, ce qui lui permettait de débiter sa marchandise à meilleur marché que les autres. Il fallait voir les gens se porter à son magasin. Aussi s'acquit-il une clientèle propre à ouvrir les yeux aux

autres marchands, qui voyaient leurs chalands se diriger ailleurs. Et ils finirent par adopter le même système. Mais Richard s'était déjà enrichi et continua à garder une place distinguée dans le commerce de St. Jérôme. Il avait aussi des intérêts dans l'industrie, particulièrement dans une manufacture de boutons de St. Jérôme. M. Richard aime l'agriculture, et il a acheté près du village une petite ferme où il fait du jardinage.

Ces opérations ont marché de succès en succès, et il a amassé une fortune qui lui a permis de bâtir plusieurs maisons de première classe ; elles n'ont qu'un tort, c'est de masquer la vue de la rivière, qui autrefois donnait à la ville un cachet particulier de distinction. Les lots sur lesquels ces maisons sont bâties auraient dû rester vacants et être consacrés à un boulevard. Le conseil aurait dû acheter ces terrains et il les aurait eus pour une bagatelle dans le temps. C'est souvent une faute que commettent les conseillers, de lésiner pour faire plaisir aux électeurs, et de compromettre ainsi pour toujours les intérêts d'une localité.

Quoiqu'il en soit, M. Richard s'est procuré sur les bords du Grand Nominingue des lots qu'il tient à exploiter. Et savez-vous quel est son contre-maître ? C'est madame Richard elle-même, qui s'y est rendue pour y conduire les travaux. Nous l'avons trouvée là installée avec trois de ses jeunes filles et son fils, élève du collège Ste Marie. Mde Richard a fait construire sur les bords ouest du Lac un chantier, qui est un chef d'œuvre de l'art. Pas un clou n'y a été planté, et les jurisconsultes, qui ont coutume de regarder comme immeuble ce qui tient à une immeuble à fer et à clous, y perdraient leur latin, parcequ'il n'y en a pas. Ce château rustique a 20 pieds sur 20, est fait de bois rond, dépouillé de son écorce, surperposé, agraffé aux angles par des mortaises. Les interstices sont remplis de mousse. La couverture est en écorce de cèdre qui, en répandant à l'intérieur son parfum résineux, empêche toute gouttière de se pratiquer. Tables, bancs et lits, tout est pris à même les murs, qui au moyen de trous de tarière ouvrent le flanc à des traverses, servant d'appui aux meubles nécessaires. Il y a dans ce chantier une trappe qui donne ouverture à une cave où pain, lard, etc., sont conservés. Nous avons dîné dans ce chantier et je défie tous les Lucullus de désirer rien de mieux. Et le service était fait par trois Grâces, c'est le mot. Les trois demoiselles Richard qui étaient là, sont réellement d'une beauté ravissante. Vous pourriez croire que la poésie du paysage m'a monté la tête. C'est vrai que trois jeunes filles, au milieu d'une grande forêt, sur les bords d'un majestueux lac, mises avec une simplicité angélique, aux manières gracieuses, mais d'un naturel ravissant, peuvent paraître comme des nymphes aux jeunes hommes sensibles ; mais pour un jeune vieillard comme moi, père de douze

enfants, il faut avouer qu'il doit y avoir du solide dans son exaltation. Eh bien ! j'ai rarement vu un tableau aussi entrainant comme celui de cette mère entourée de ses jeunes filles qui se prêtaient avec tant de gaieté aux soins du ménage, préparant le diner, servant la table, lavant la vaisselle, balayant la place, faisant la couture, brodant la dentelle, fabriquant des fleurs pour la chapelle du Nominingue, confectionnant des chapeaux avec l'écorce des merisiers. Et toujours gentilles, contentes souriantes, agaçantes. Et avec cela d'une naïveté que seule la vertu peut produire. Aussi ces jeunes filles étaient-elles d'une piété qui faisaient l'admiration de tous ceux qui les connaissaient. Ce n'est pas étonnant que depuis, elles se soient mariées et bien mariées. Ça justifie mon opinion qu'elles étaient ravissantes.

Aujourd'hui il y a plusieurs familles nouvelles qui sont résidentes au Nominingue, y ayant pris des lots et entendant s'y implanter. Parmi celles-ci est la famille de M. Lalonde, marchand de St. Jérôme. Mde Lalonde, née Delle Wilson, petite fille de feu le Col. Maxime Globenski, est une femme distinguée. Et dix fois mère de beaux enfants. C'est un bel exemple donné à notre population et qui sera suivi je l'espère. C'est ainsi que le veut le curé Labelle. M. Lalonde, qui a des lots voisins de M. Richard, s'est jeté dans la colonisation avec un courage extraordinaire. Il a eu raison, comme vous l'allez voir. Ce monsieur avait fait quelques épargnes à St. Jérôme ; mais que valent ces épargnes, quand il s'agit d'établir dix enfants ! Il s'est dit : avec mon argent je vais faire défricher et exploiter des milliers d'acres de terres qui serviront à établir ma progéniture autour de moi. Et tout en faisant son affaire il encourage le colonisateur. Il montre là un bel exemple, et il fait gagner la vie à plusieurs hommes qui prennent des lots autour de lui et y travaillent à temps perdu. Son nom sera béni parmi ces tous braves gens qui lui devront leur existence.

Combien de gens, dans les villes, dépensent sottement leur fortune à se créer des soucis et des chagrins. Ils pourraient établir tout un canton de familles qui contribueraient à faire la force de notre nationalité, et qui les entoureraient d'égards comme un seigneur vénéré. Combien de bâtisses de luxe servent de refuge à la mollesse qui perd les familles, et dont le coût suffirait à établir toute une paroisse ! ! ! Je connais bien des fils de familles qui sont inutiles, et même nuisibles, et qui ne seraient pas la honte de leurs parents, si le père, au lieu de vivre dans l'insignifiance, eût étudié les besoins de son pays et secondé les efforts de ceux qui se morfondent à faire prospérer cette grande cause de la colonisation. Honneur à ceux qui comprennent cette mission. Aussi leurs dévoués efforts seront-ils bientôt récompensés par la vigueur et la moralité de leurs enfants, la consolation de leurs vieux ans.

Il y a d'autres individus plus modestes qui ont quitté les grands centres. Ils n'en sont que plus courageux, car ils sont partis sans ressources, et c'est parcequ'ils se sont tenus les yeux fixés sur l'avenir de leurs enfants qu'ils ont pu traverser les obstacles.

En automne 1885, il y avait là environ 25 familles. Près du village, en arrière, sont les lots d'une dame Normand, de Montréal, qui y faisait faire des défrichements dans le but de s'y établir Son dessein était aussi d'enseigner aux enfants de la localité, mais des arrangements subséquents permettent d'espérer qu'il y aura bientôt au Nominingue des religieuses Marianites de Ste Croix, qui prendront cette grande tâche en mains. Madame Normand, qui s'est si généreusement offerte, n'en mérite pas moins l'admiration des amis de la colonisation pour son offre généreuse qu'elle aurait exécutée sans cet incident.

Avec quel délice n'avons nous pas parcouru ces grandes forêts, où l'on rencontre les différentes espèces de bois propres au chauffage, à l'ébénisterie, à la charpente. Rien ne manque à l'exploitation qu'une main industrieuse et des communications faciles pour conduire les produits au marché. J'ai remarqué dans le bois, sur le bord de la route une infinité de plantes utiles soit à l'industrie, soit à la médecine : l'Aralie à fleurs en grappe, (anis sauvage) dont la racine charnue, aromatique est recherchée comme un ingredient recommandable dans les petites bières ; la salsepareille, dont la racine infusée sert de dépuratif, (exposé à Londres en 1862) l'oseille, dont les feuilles acidules, sont tempérantes, diurétiques et autiscorbutiques ; la patience, dans les pâturages des montagnes, dont la racine est tonique, diaphorétique, dépurative et même purgative à haute dose ; le plantain, dont les propriétés sont fébrifuges ; la fougère, (Ptéride) si effective comme vermifuge ; la buglose, (langue de bœuf)dont les feuilles sont émollientes ; le buis, dont les propriétés sudorifiques le rendent précieux dans les affections cutanées ; la jusquiaune, (tabac du diable) narcotique puissant qui produit les mêmes effets que la belladone, et qu'on emploie dans les contusions, les entorses, la goutte, l'engorgement des mamelles, etc. ; la savoyanne, (Coptis trifolia) si bonne pour le scorbut, et dont le Dr. Giroux, de Québec, a extrait un excellent sirop stomachique ; le sang dragon, qui peut remplacer la rhubarbe ; le capillaire, (adiante) dont on fait un sirop stomachique en usage contre les rhumes ; la chimaphile (herbe à clef) dont les propriétés sont astringentes et diurétiques. Ces quatre dernières espèces ônt été exposées à Londres en 1862.

Mais je m'arrête, car il faudrait un volume pour décrire les mille et une choses utiles répandues à profusion dans les bois. Il faudrait d'ailleurs avoir la science de l'abbé Provancher pour pouvoir les con-

naître. Il suffit de dire qu'il y a dans ces forêts des trésors. Pour ne mentionner que le pin et le sapin, voici ce qu'ils fournissent à l'économie domestique, aux arts et à la médecine : essence de térébenthine, qui sert aux vernis, à la peinture et à des médicaments, l'arcanson, le colophane, le brai, la résine, la poix, le noir de fumée, qui servent à fabriquer plusieurs médicaments, des vernis, des bougies, des allumettes, de la cire à cacheter, du collage, du savon, des huiles à éclairage, de la naptaline, l'enpione, la paraffine, du gaz à éclairage, etc.

Mais il faudrait mentionner l'alisier, dont les fruits servent contre la dyssenterie ; le tilleul, (bois blanc) dont les fleurs sont antispasmodiques; l'érable, dont le suc est diurétique ; le frêne dont l'écorce est recommandée dans les hémorrhagies, les diarrhées chroniques, les scorbuts, les affections scrofuleuses et syphilitiques, la goutte et les fièvres intermittentes ; l'aulne, qui peut remplacer le quinquina ; le chêne, qui est un des astringents les plus puissants ; le cerisier, dont l'écorce est fébrifuge ; l'orme, dont l'écorce est utile contre les dartres, la lèpre, les ulcères cancéreux ; le noyer, utilisé contre la débilité, les scrofules, les affections vénéneuses, les ulcères scorbutiques, et dont l'extrait de brou de noix est purgatif ; le hêtre, dont l'écorce est fébrifuge ; le bouleau, dont la sève est dépurative. Enfin tous les arbres de nos forêts qui, dans leurs feuilles, leurs racines, leur écorce, leurs sucs ou leurs fruits, offrent un remède, un soulagement aux maux de l'humanité.

Que de ressources nos médecins pourraient tirer du règne végétal !

" C'est surtout au médecin de campagne, dit un livre précieux que j'ai sous la main, qu'il appartient d'employer les plantes indigènes. C'est pour lui une ressource dont il peut d'autant plus facilement tirer parti, que l'homme des champs lui-même témoigne de la prédilection pour les *simples*. Il en est tout autrement dans nos cités, où les préjugés de l'opulence, entretenus par l'intérêt du pharmacien, et même par celui du médecin, s'opposeront encore longtemps, et peut-être toujours, à l'adoption de la médecine économique."

" Les hommes qui appartiennent aux premières classes de la société, dit Montaleon, ont sur les propriétés des médicaments, des préjugés qu'il serait dangereux de heurter ; ils aiment la multiplicité des remèdes, ils prennent pour de grandes vertus la singularité de leurs noms, leur rareté et surtout leur prix élevé. Médecins ! n'allez pas leur prescrire ces végétaux précieux, mais d'un emploi trop vulgaire, que la nature fait croître abondamment dans nos campagnes ; réservez-les pour le peuple ! Voulez-vous donner une haute idée de votre génie ? n'ordonnez jamais que des remèdes extraordinaires, ou des substances amenées à grands frais des contrées les plus éloignées." (Dictionnaire des sciences médicales. Du savoir faire, t, XXXI, p. 342.)

Je ne puis terminer cette appréciation sans mentionner les quelques plantes aquatiques qui foisonnent dans les lacs et autour.—Parlons d'abord du Nénuphar, dont les larges feuilles longuement pétiolées, et charnues, échancreés en cœur, s'épananouissent à la surface de l'eau. Ses fleurs blanches ou jaunes sont odorantes. On prête à ses racines et à sa semence un pouvoir modérateur des désirs désordonnés. Ses fleurs sont légèrement narcotiques.

La prêle est prescrite dans l'hydropisie, la gravelle.

La quenouille (Massette) a une racine astringente, et l'on peut employer les aigrettes de la Massette en guise de coton dans les pansements des brûlures.

Je m'aperçois que j'abuse ; je me tais, mais avant il faut que je vous offre du thé. Le thé des bois est abondant et j'ai lu, je ne sais plus où, que sous la domination française on en faisait un grand commerce sous le nom de Gaulthéria ; ce nom lui vient de M. Gaultier de la Verendrye, qui avait découvert que cette plante possédait les mêmes propriétés que le thé du Japon. Voici ce que je lis dans une note sur le voyage de Kalm en Amérique, p. 241 :

"Le Dr Gauthier était un botaniste distingué. Son nom a été donné par Linné, d'après Kalm, à un genre important d'arbrisseau du continent de l'Amérique, à fleurs en grappes terminales appartenant à la famille des Eritacées... En France on extrait des fleurs de cette plante une huile essentielle qui est employée en parfumerie." (Marchand).

M. l'abbé Provancher l'appelle la Gaulthéria couchée, G. procumbens. L. (Petit thé, thé de montagnes, thé de merisier.) Box-Berry, Wintergreen. On en met dans plusieurs médicaments, il y en a dans la Salsepareille de Bristol. J'en ai vu beaucoup au Nominingue. La Gaulthéria est comme la Chiogène, un substitut du thé. En faisant macérer ces feuilles de Gaulthéria dans l'esprit de vin que l'on sucre ensuite, on fait une liqueur délicieuse. La Chiogène appelée aussi petit thé, a la même saveur que la Gaultheria, c'est-à-dire celle de l'écorce de Bouleau-merisier. Une des différences marquantes, c'est que celle-ci a le fruit blanc, l'autre rouge.

Une plante peu rare après les défrichements, c'est l'oseille. Et il y en a de deux espèces autour des roches et des souches, la grande oseille (Rumex acetosa) et la petite. (Rumex acetosella.) L'une et l'autre ont le même goût et ont les mêmes propriétés, et sont toutes deux indigènes en Canada. On cultive la grande dans les jardins comme plante alimentaire.

Les feuilles d'oseilles sont acidules, tempérantes, diurétiques et antiscorbutiques. Elles sont effectives dans les affections bilieuses, inflammations, les embarras gastriques, le scorbut, les fièvres putrides etc.

Une plante qui abonde aussi au Nominingue, comme partout, c'est le pissenlit qui n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Qui dirait que cette plante qu'on foule à nos pieds soit un remède précieux ? Nos habitants ne pensent seulement pas à l'utiliser.

Le pissenlit (Leontodon taraxacum. L) est une nourriture saine pour les vaches, les chèvres et les moutons. L'abeille recherche ses fleurs.

Il est tonique, diurétique, antiscorbutique, dépuratif. Il convient dans la débilité des voies digestives, les affections chroniques des viscères, les engorgements de la rate, l'hydropisie, les affections chroniques de la peau, le scorbut, etc.

Qui ne connait la verge-d'or, si commune au bord des routes ? Celle du Canada (Solidago Canadensis) donne des panicules qui en pleine floraison fournissent une teinture jaune qu'on emploie dans les campagnes.

Cette plante est astringente et vulnéraire. Elle est conseillée dans les hémorrhagies internes, la dyssenterie, la pierre, la gravelle, les obstructions des viscères. Arnault de Villeneuve dit qu'un gros de poudre de verge-d'or, infusé du soir au matin dans un petit verre de vin blanc, et continué douze ou 15 jours, brise la pierre dans la vessie !...

Il prétend que ses feuilles et ses fleurs, appliquées sur les vieux ulcères des jambes, les guérissent en neuf jours d'application, les renouvelant soir et matin !...

Quant aux fruits qui poussent naturellement au Nominingue, on y voit les cerises du Canada (Prunis borealis) appelées petites merises, la prune rouge, (P. Americana), les glands, (Quercus alba), les noisettes, (Corylus Americana), les faînes, (Fagus sylvatica).

Mais le sol et le climat se prêtent à toute espèce de culture, depuis la patate jusqu'au melon. Et certes le frère Chenard en avait de superbes. Ils n'avaient qu'un défaut lors de notre passage : ils n'étaient pas encore mûrs. C'est un défaut dont ils se corrigeaient tous les jours. Les tomates, les concombres, les carottes, les navets y viennent en abondance, ainsi que les choux et la laitue. Enfin toutes les plantes potagères y poussent avec une vigueur remarquable.

Les patates sont pour le colon d'une utilité majeure. Aussi viennent elles énormes dans ces terrains sablonneux, mais imprégnés d'humus. En arrêtant la croissance de la tige qui s'emporte en bois, on a des produits d'une grosseur étonnante. Il en est de même du blé d'inde qui dans ces terrains secs, légers et saturés de cendres, poussent des tiges d'une hauteur extraordinaire, mais qu'on peut raccourcir à l'avan tage de l'épi.

J'ai vu sur la ferme des Jésuites du blé très franc, de l'avoine très pesante et des pois à facile cuisson. C'est vraiment une terre de bénédiction qui ne souffre ni de la sècheresse, ni de la pluie et que sa posi-

tion en déclin exempte de l'obligation de faire des fossés. La gelée y est seule à craindre tant que le défrichement ne sera pas assez avancé pour permettre à l'air d'y circuler librement.

On y cultive du tabac, mais comme partout on ne fait pas assez attention à sa qualité. Là aussi, comme chez la plupart des Canadiens, on s'imagine qu'un tabac n'est bon que quand il est très fort. C'est une erreur qui fait que le tabac Canadien se vend assez difficilement dans les villes et surtout à l'étranger. On prend n'importe quelle espèce, souvent des variétés qui ne mûrissent pas ici, ou qui se préparent mal. Pour le rendre fort on le sème dans un terrain très engraissé, quelquefois avec du fumier de cochon ; on le fait chauffer avant de le faire sécher et la dessication a lieu dans des bâtiments clos. Une pipée de tabac comme ça vous renverse un caporal de garde.

La vraie manière est celle indiquée par le Dr Genand. C'est d'abord de choisir une variété précoce, qui ait le temps de mûrir en Canada et qui se prépare bien. Il recommande le Connecticut comme l'une des espèces les plus convenables. J'ai déjà cultivé cette variété et je la trouve très avantageuse. Elle est très grande, mûrit vite et sèche magnifiquement bien. Son odeur est bonne, et elle est très propre à la confection des cigares.

J'ai adopté une petite variété appelée tabac canadien. Il est moins grand que le Connecticut, mais les feuilles en sont plus épaisses, et il mûrit si vite que dans les années favorables on en fait jusqu'à trois récoltes. Je ne serais pas surpris que ce petit tabac fût le *petun* des indigènes. Voici ce que disait Kalm en 1749. " Chaque fermier plante près de sa maison une quantité de tabac plus ou moins considérable, suivant que sa famille est plus ou moins nombreuse. Il faut bien que les paysans s'adonnent à la culture du tabac ; il est d'un usage universel parmi les gens du peuple. On voit des gamins de dix à douze ans courir les rues la pipe à la bouche, imitant l'exempte de leurs ainés. Des personnes au dessus du vulgaire ne dédaignent pas de fumer une pipe par ci par là. Dans les parties les plus septentrionales du Canada on fume généralement le petun sans mélange. Mais dans le Sud et aux environs de Montréal, on y mêle l'écorce intérieure du cornouillier sanguin, pour le rendre plus faible. La tabatière aussi est fort à la mode. Presque tout le tabac qui se consomme ici, est produit dans le pays et certains amateurs le préfèrent au tabac de Virginie ; mais ceux qui se prétendent des connaisseurs émettent une opinion tout à fait contraire ! "

Le cornouillier sanguin dont parle ici Kalm est le Cornus stolonifera, Hart rouge, qui croît sur les bords des marais et des ruisseaux et sert à la confection des mannes et des paniers.

Pour revenir à ce petit tabac qui me parait indigène, il est trop fort pour qu'il soit fumable par les gens des villes ; il faut avoir le soin de le planter dans un terrain léger, moyennement engraissé, de le pendre immédiatement aussitôt qu'il est coupé, et dans un bâtiment aéré. Un bon moyen de lui ôter de la force, est de ne l'édrageonner que peu, et de le laisser croître avec presque toutes ses feuilles. Récolté dans ces conditions il est délicieux et a un arôme qui charme les amateurs et dissipe bien des heures d'ennui chez ceux qui ont besoin de narcotique. Chose singulière, cette plante que Jean Nicot a introduite en France et qui aujourd'hui produit tant de désastres en rendant souvent dyspeptique, rachitique, consomptif, épileptique, cancereux et même fou,était reconnue autrefois comme une plante qui guérissait de tous maux passés, présents, futurs, nouveaux. On ne se taisait pas sur ses effets merveilleux, et pour cela on l'appelait Herbe à la Reine,Herbe Sacrée. Il est eertain que c'est un poison des plus subtils. Mais administré comme remède il a des effets superbes. L'introduction de la fumée de tabac a été recommandée dans l'asphyxie, dans la hernie étranglée ; le tabac sert dans la colique de plomb, comme vermifuge, contre l'asthme, les pneumonies, les pleurésies, la paralysie de la vessie, le tétanos, la goutte, la névralgie, la gale, le prurigo, la teigne, les dartres, les poux, etc.

Quant à l'usage qu'on en fait pour charmer ses loisirs, qu'on me permette de citer ici ce que dit un écrivain que je n'ose nommer de crainte de lui attirer les quolibets des trois quarts et demi des hommes.

" Etrange aberration de l'esprit humain ! On a fait violence à la nature pour se créer des besoins factices ! Car on peut se demander : quelle satisfaction a éprouvée quiconque a consenti pour la première fois à se remplir la bouche d'une fumée si piquante qu'elle en irrite toutes les muqueuses de la manière la plus désagréable, si toutefois elle ne va pas jusqu'à provoquer le vomissement ? Quelle agréable sensation a-t-on pu éprouver la première fois que l'on a mâché ces feuilles à saveur âcre et brûlante ? Si bien que la salive excitée par son action devenait, sur le champ, un véritable poison qu'il fallait expulser. Quels charmes avez vous éprouvés, la première fois que vous vous êtes bourré les narines de cette poudre à couleur de fumier, qui excita aussitôt en vous l'éternuement et vous procura une abondante évacuation de sérosité la plus dégoutante ? "

Tout de même, c'est un narcotique qui peut avoir son utilité en médecine. Le malheur vient de l'abus que l'on en fait.

Pour donner une idée de la quantité énorme de tabac qui se consomme, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur quelques statistiques :

En France, le tabac donnait au budget de 1863 la modeste somme de 222 millions. Si l'on en juge par l'augmentation rapide du revenu

en France, depuis le rétablissement du monopole sous le premier empire, le budget doit retirer aujourd'hui, de cet article, au moins 400 millions annuellement.

En Canada, les statistiques de 1885 portent la quantité de tabac, non manufacturé, à 11,497,294 livres ; de tabac manufacturé, savoir cigares et cigarettes, 198,291 livres ; tabac à priser, 14,050 livres ; tout autre tabac manufacturé 203,164 livres.

On peut donc affirmer qu'il se consomme, en Canada, 12 millions de livres de tabac par année. En évaluant ce tabac en moyenne à 20 cents, il résulte que l'on envoie annuellement en fumée pour environ deux millions et demi de dollars.

(*A suivre.*)

PASCALE

XXV—*(Suite.)*

—Quitter l'armée ! Et si le roi et le pays avaient besoin de vos services, vous ne seriez plus là ?... Cette honte de notre maison serait pire que la mort, monsieur !...

—Ah ! mon père, ne m'accablez pas... croyez-vous que je ne le sente pas vivement ? Hélas ! pardonnez-moi si je vous le dis, mais, sans mon respect pour vos idées, mon avancement eût été plus rapide, j'aurais fait partie des expéditions lointaines où l'on peut acquérir gloire et renom, et verser son sang pour son pays,.. au lieu de croupir dans l'inaction... Sans cette campagne d'Algérie, je végéterais encore dans les grades inférieurs.

—Silence ! diriez-vous que j'ai pu entraver votre carrière ? dit le baron en s'emportant.

—Pardon, mon père, dit Richard avec tristesse, pardon si je vous froisse, mais je suis dans une bien douloureuse situation... Mille regrets me viennent... ma vie me paraît si vide, si inutile...

Le baron soupira ; il reprit avec moins de rudesse :

—Vous êtes mon aîné, l'héritier de mon nom, tout doit être fait pour maintenir votre rang votre situation dans l'armée : écoutez-moi bien mon fils, car ce m'est un devoir de placer sous vos yeux la situation véritable de notre fortune et de notre famille. La terre de Trémazan est estimée près de 800 000 francs, à cause de l'antique forêt d'Aber-Vrach qui en forme la plus grande partie, et il faudrait, pour en tirer ce prix, trouver pour s'en défaire un moment très favorable. Les années mauvaises, les sommes que m'a coûtées la propagande royaliste pour les élections et diverses autres circonstances analogues, vos dettes que j'ai payées par trois fois entièrement, ces diverses causes m'ont obligé à grever mes biens de lourdes hypothéques. J'ai cherché à refaire ma fortune très entamée en plaçant ce qui me restait de disponible dans la compagnie des solfatares de Calabre ; c'est le jeune de Saint-Giles, un financier intelligent, bien né, qui m'a proposé cette affaire dont il connaît les fondateurs. En ce moment, je dois dire que les actions baissent d'une façon qui n'est point sans m'inspirer de vives inquiétudes.

—J'ignorais... Vous ne m'avez jamais dit...

—Pourquoi vous aurais-je sans nécessité informé de ces détails? J'avais l'espoir de voir notre fortune se relever. Le roi revenu, j'aurais retrouvé auprès de lui le rang qui m'est dû ; j'aurais pu marier richement vos sœurs, et vous-même...

—Ah ! mon père, ne sont-ce point là des rêves, des espoirs chimériques... Si vous m'aviez permis, comme j'en ai une fois exprimé le désir, de me créer une situation indépendante dans la haute finance, dans la grande industrie, comme M. Serge Valrède... j'y eusse employé mon activité dévorante, et ma vie eût été moins dissipée...

En écoutant ces énormités, le baron stupéfait lança à son fils un regard tel, que celui-ci se tut.

—J'ai donc, pour payer vos dettes à diverses reprises, grevé mes terres de sommes énormes ; j'ai ensuite souscrit aux soufrières de la Calabre pour ce qui me restait de disponible : je crains que notre ruine ne soit proche, Richard.

Son fils le regarda atterré.

—Et mes sœurs ! murmura-t-il.

—Vos sœurs ! elles accepteront la situation que je subirai tout le premier.

Le jeune homme baissa les yeux, confondu, tant il était loin de croire la fortune paternelle entamée à ce point, et beaucoup par sa faute. Il avait en oute une défiance complète envers l'affaire des soufrières et M. de Saint Giles, dont on lui avait parlé souvent à Paris comme d'un faiseur peu scrupuleux.

—Mais alors, mon père, il me paraît impossible que voms puissiez rien faire pour moi, je ne puis plus le demander ni l'accepter. Je vais donner ma démission et partir... je chercherai fortune en Amérique, au Japon... Et encore, je ne le puis en ce moment, en pleine guerre du Mexique ! Si au moins je pouvais y être envoyé et m'y faire tuer !

—Vous ne quitterez point votre carrière, Richard, votre devoir est là. Vos dettes... je les pourrai encore payer cette fois. Avec les débris de ma fortune, nous attendrons que le retour du prince vienne rendre au vieux nom de Trémazan tout l'éclat dont il a droit de briller.

Immobile et songeur, le jeune homme ne répondit rien d'abord.

—Et comment ferez-vous, mon père? Où trouver de l'argent?

Le moment est défavorable pour vendre ou hypothèquer le terre.

—Il se présente un hasard exceptionnel... Notre voisin, Valrède, offre de prendre toute la terre, de payer les hypothèques et de me remettre en outre 100,000 francs comptant.

—Mais c'est inespéré en ce moment ; et il payerait les hypoques?... Vous le disiez si intéressé, si...

—Ces gens ont tant d'argent ! ils se plaisent à jouer au seigneur, il

leur faut une baronnie pour campagne...Une terre qui n'était jamais sortie de la famille !... Ah ! Dieu puissant, quels orages avez-vous amoncelés sur ma tête !

Et le pauvre baron cacha son front dans ses mains d'un mouvement si navré, que Richard n'osa rien dire. Pourtant, son père, dominant faiblesse, releva la tête.

—Ce sacrifice doit être accompli, Richard. Il le sera, et dès demain. N'en parlons plus ; c'est décidé.

Ces deux hommes se mirent alors à causer de choses moins importantes, sans que leur pensée se détachât en réalité du sujet qui l'absorbait ; puis ils se séparèrent pour gagner chacun leur chambre et se reposer. Richard connaissait trop bien les êtres de la maison paternelle pour avoir besoin de guide. En entrant dans sa chambre où flambait une bougie, une petire forme pelotonnée dans un fauteuil s'élança vers lui, deux bras s'enroulèrent autour de son cou et une pluie de baisers inonda ses joues.

—Floriette ! chère petite sœur ! Pourquoi as-tu veillé si tard ?

—Pour te voir plus tôt, pour t'embrasser la première, mon grand bon frère chéri, que je suis si contente de revoir. Eh bien, tu ne dis seulement pas " et moi aussi ". Je dois te le souffler ! Dis vite : et moi aussi !...

—Et moi aussi, répéta-t-il avec un accent de tristesse qui n'échappa point à sa sœur.

Mais un sentiment instinctif de discrétion retint toute question sur ses lèvres.

—A présent, je te laisse dormir ; à demain, dit-elle en s'enfuyant et lui envoyant une poignée de baisers.

XXVI

Mais, cette nuit-là, plus d'un sommeil fut troublé sous le toit du vieux manoir. La mer se brisait lourdement à la base de la grande tour, et son halètement ressemblait à la pesante respiration d'un géant fatigué. Richard retrouvait, avec un plaisir mêlé de bien des réflexions amères, ce bruit de l'Océan qui avait bercé son enfance. Pourquoi avait-il grandi si vite ? Pourquoi ces heureuses années d'enfance ne peuvent-elles se prolonger ? Assez tôt toujours on devient homme, on se trouve mêlé à toutes les luttes de la vie. Il se revoyait tout petit sur les genoux de sa mère, puis dans la grande salle où son père lui apprenait à tenir son épée, à développer ses jeunes membres déjà robustes par ce noble et salutaire exercice de l'escrime. Puis les tristes années du lycée, Saint-Cyr, son entrée définitive dans l'armée ; les

garnisons ennuyeuses, d'autres plus gaies, comme celle d'Alger... c'était à Alger qu'il avait rencontré cette belle et fière Anglaise ; ensuite le séjour de Paris ; toute une vie d'entraînement en compagnie d'amis de son âge, les parties, les dépenses folles, la passion du jeu qui l'avait saisi, les gains subits suivis de pertes énormes.

N'osant tout avouer à son père, Richard avait emprunté à ces gens qui guettent les faiblesses des fils de famille pour en abuser à leur profit ; ceux-là connaissent mieux les fortunes que les notaires même et savent au juste de combien ils peuvent pressurer les malheureuses mouches qui se viennent jeter dans leur toile. Tout sucre, tout miel, humbles, empressés quand on a besoin d'eux ; butors, insolents, grossiers quand ils vous tiennent à leur merci. Le pauvre Richard, généreux, dépensier, obligeant ses amis de tout cœur et l'oubliant aussitôt, le pauvre Richard était une proie promise d'avance à cette meute avisée. Il faut encore dire à son excuse qu'il croyait pouvoir disposer d'une assez belle fortune ; et quand il dut, à deux reprises, recourir à son père, celui-ci se hâta de liquider tout l'arriéré, espérant que Richard s'arrêterait dans cette terrible voie. Le baron avait pour ce fils une faiblesse extrême, car il conservait au fond du cœur cette tradition d'autrefois : que l'héritier du nom est un être privilégié auquel les puinés doivent se sacrifier, au besoin même être sacrifiés.

C'est à Paris que le capitaine de Trémazan avait rencontré Serge Valrède, et s'était senti attiré vers lui. Cette nature calme, sérieuse, volontaire et réfléchie, cachait un cœur très chaleureux sous une apparence un peu réservée, voisine de la froideur, quand on ne le connaissait pas. Les deux jeunes gens s'étaient liés sans cependant devenir tout à fait intimes ; ils appartenaient à un monde trop différent, et ne pouvaient guère se rencontrer sur les mêmes terrains. Le jeune officier ne vivait que pour s'amuser ; Valrède occupait son temps utilement, sans pour cela vivre en ennemi ni des arts ni des plaisirs mondains. Il prenait, comme distraction momentanée, ce qui pour l'officier était le but même de l'existence. Ce dernier n'avait encore osé avouer à son père que, après une perte de jeu assez considérable, il s'était adressé au jeune Valrède pour la payer immédiatement ; Serge avait mis le plus grand empressement à l'obliger, et cette dette lui pesait cent fois plus que tout l'argent emprunté aux usuriers.

Très inquiet et préoccupé de la situation de sa famille, plus encore que de la sienne propre, Richard descendit le lendemain matin dans le parc, pour y réfléchir à son aise dans la solitude. Malgré une certaine légèreté de caractère, il n'avait nullement l'âme égoïste. Aussi faisait-il sur lui-même de terribles retours. Une autre pensée, celle-là très secrète, occupait son cœur et contribuait à lui montrer toutes choses sous un aspect peu encourageant. Le jeune homme n'avait pu

se rencontrer souvent à Paris et ailleurs avec l'amie de sa sœur sans être frappé de sa beauté, de la noblesse et de la franchise de son caractère, rehaussées par sa piquante originalité d'étrangère. Gwendoline était la femme capable de l'impressionner sérieusement ; mais il n'ignorait point qu'elle était fort riche, et très attachée aux coutumes de son pays ; si Richard de Trémazan aimait l'argent, surtout pour le dépenser à pleines mains avec une folle générosité, il était aussi trop fier pour s'abaisser à poursuivre la fortune d'une façon indigne de lui.

Il s'était en toute occasion fort empressé près de la belle Anglaise, dont la beauté l'avait vivement impressionné, et plus d'une fois le lui avait clairement fait entendre ; elle l'accueillait avec cette cordialité amicale permise aux jeunes filles de sa nation ; mais jamais rien dans sa manière d'être avec lui n'avait pu donner à penser que le jeune officier fût pour elle quelque chose de plus que le frère de son amie et un très aimable admirateur. Plus d'une fois, il avait ardemment souhaité deviner quelle pensée se cachait derrière ce front aux lignes si pures, sous le pli un peu sévère de cette bouche de statue grecque. En apprenant que miss Mountmoreux se trouvait en ce moment chez son père, il s'était promis de saisir une occasion propice pour lui parler et connaître enfin le fond de sa pensée. Aussi en apprenant la ruine de sa famille, le jeune officier s'était senti doublement atteint, dans son affection pour les siens et dans ses espérances d'avenir pour lui-même. Rien ne lui eût paru plus odieux que de paraître vouloir reconquérir la fortune par un riche mariage.

Richard arpentait donc les allées de fleurs et de verdure sans même songer à jouir de cette riche parure que la nature généreuse jette presque en toute saison sur la terre bretonne. Fumant distraitement son cigare, les yeux à terre et la pensée absente, il marchait à pas lents, absorbé par d'assez sombres réflexions ; un pas léger froissa le sol près de lui. Floriette, en peignoir bleu, fraîche et gaie comme la matinée même, s'élança près de lui avec la légèreté d'un oiseau et se suspendit à son bras en riant, sautant et babillant à la fois.

—Vous voilà, petit frère, joli, gentil, bon petit frère à moi... il a cru m'échapper en se levant de bonne heure, et en venant tout seul respirer ce délicieux air du matin... Mais, non, Floriette ne veut pas perdre une miette de ce frère qu'elle voit si peu, qu'elle aime tant...

Elle s'interrompit un instant.

—Dites donc, monsieur, qu'est-ce qu'il y a? Vous avez l'air d'un traître de mélodrame ! Vous ne me dites rien ! Vous n'êtes pas aimable, mais pas du tout !

Richard voulut sourire et embrasser sa sœur, mais elle lui échappa.

—Non, je ne veux pas qu'on m'embrasse si on ne me dit pas tout avant ; entendez-vous ? je veux tout savoir.

Il se taisait, ne sachant par quel moyen lui annoncer la nouvelle terrible ; tout le monde le lui dirait, certes, mais il aimait mieux le lui apprendre, afin que le choc fût moins rude.

—Ma pauvre chérie...

—Eh bien, Richard ?

Sa figure mobile devenait subitement sérieuse.

Alors, en quelques mots, cherchant à ne pas l'effrayer, très doucement, il la mit au courant de la situation, s'accusa sincèrement d'avoir contribué à la ruine de tous par ses prodigalités, son imprévoyance, sa légèreté.

—Non, Richard, ne parlez pas ainsi contre vous-même. Grand'mère m'a toujours dit que les hommes de votre âge et de votre rang devaient dépenser grandement. Hélas ! c'est notre pauvre père qui a été bien imprudent ! Je ne suis pas si enfant qu'on le pense, Richard. Un soir, j'ai entendu MM. Hervey et de Kercambo qui parlaient de cette affaire des soufrières et disaient qu'elle était bien incertaine comme réussite. Je me suis fait expliquer toutes ces choses aussi bien que je l'ai pu. Dernièrement, je me suis avisée d'en parler à M. Valrède ; il m'a répondu avec sa grosse voix :

—Hein ? jeune demoiselle, vous n'avez pas de ces actions dans votre dot ? Elle serait joliment flambée, hron ! Ces affaires-là ne sont bonnes que pour ceux qui les reprennent après avoir mis dedans les fondateurs, mais c'est du latin pour vous. La terre, la bonne terre, bien cultivée, il n'y a que ça. Venez voir mes serres, vous qui aimez les plantes. Je vous donnerai des fleurs plus gros que vous.

—Voilà son opinion ? dit Richard très attentif.

—Mot à mot ce qu'il m'a dit. Oh ! petit frère, que va devenir notre pauvre père, ce sera un coup terrible pour lui, s'il lui faut quitter la vieille maison... Et Pascale... que va-t-elle devenir, privée de tant de choses si précieuse pour elle...

—Et toi ma pauvre mignonne ? tu ne penses même pas à toi...

—Oh moi ! je suis bonne musicienne, je peins très gentiment les fleurs. Eh bien, je donnerai des leçons, je ferai des éventails ! je me tirerai bien d'affaire pourvu que grand'mère ne soit pas malheureuse.

—Non, heureusement, elle a sa petite fortune indépendante. Mais je ne permettrai pas, tant que je vivrai, que ma sœurette chérie se fatigue à donner des leçons...Toi, des leçons !

Richard vit bien que toutes les conséquences de la ruine ne se présentaient pas encore à ce jeune esprit si plein d'inexpérience. Les tristesses, les lâchetés dont la vie accable ceux qui perdent leur fortune et qui leur sont doublement douloureuses, toutes ces amertumes étaient inconnues à la jeune fille. Et que pourrait-il faire pour l'en préserver ?

Richard,une fois de plus, regretta en lui-même ses folles dissipations

et soupira profondément. Passant un bras autour de la taille de sa sœur, ils achevèrent leur promenade en causant de mille choses, jusqu'au moment où la cloche les appela pour le déjeuner.

XXVII

La guerre du Mexique atteignait en ce moment sa période la plus aiguë. Richard n'avait point dit à son père qu'il avait l'espoir, autant que le désir, d'y être envoyé, il attendait d'en être certain, sachant combien d'inquiétudes l'eussent accompagné. En présence de cette éventualité, le jeune officier n'avait demandé qu'un congé très court, pour voir sa famille et mettre ordre à ses affaires, en cas d'événement ; il était loin de croire que ces dernières fussent en si mauvais état.

Sitôt après le déjeuner, le baron et son fils partirent pour Brest, afin d'y passer deux jours pour examiner la situation avec Me Ardoiseau, et tâcher d'en tirer le meilleur parti. M. de Trémazan se flattait de recevoir de bonnes nouvelles de la compagnie des solfatares des Calabres, ce qui eût sauvé bien des choses. Peut-être aussi espérait-il trouver à emprunter encore sur ses propriétés pour payer les dettes de Richard, car c'était là le plus pressé. Le père et le fils se mirent donc à faire toutes les démarches nécessaires pour atteindre ce but ; mais partout on les recevait avec des défaites et avec cette froideur polie qui signifiait clairement que la situation financière du baron de Trémazan était au moins aussi connue du public que de lui-même. M. de Saint-Giles devait arriver le jour même de Paris et apporter des nouvelles toutes fraîches de l'affaire dans laquelle il avait persuadé au baron d'engloutir le reste de sa fortune. Le receveur, toujours mis avec une extrême recherche, le lorgnon sur l'œil, la coiffure irréprochable, était arrivé le premier en l'étude de Me Ardoiseau, où MM. de Trémazan devaient le retrouver. S'ils fussent venus un peu plus tôt, ils auraient été édifiés par la conversation qui s'engagea entre le notaire et son client.

—Eh bien, monsieur de Saint-Giles, ça ne va pas, alors ?

—Mauvaises nouvelles, mon cher notaire. Déconfiture complète, actions tombées, administrateurs compromis, actionnaires furieux, rugissants, menaçants.

—Il y a de quoi...

—Des imbéciles, ces gens-là ! jamais contents.

—Vous êtes charmant ! Mais peu m'importe, je ne m'inquiète ici que de la famille de Trémazan, qui va être rudement atteinte !

—Et moi donc, Ardoiseau ! Vous ne vous inquiétez guère de moi, il paraît.

—C'est vous qui avez entraîné le baron dans cette galère. J'ai fait tous mes efforts pour l'en empêcher.

—Parbleu ! un peu plus, et vous faisiez tout manquer. J'avais compté sur le succès... le baron s'enréchissait, moi aussi, et il m'accordait la main de sa fille.

—Avec une dot considérable.

—Naturellement, sans cela...

—Et laquelle de ces demoiselles souhaitez-vous épouser ?

—Oh bien, la plus jeune de préférence, c'est la plus agréable. Mais à présent, voilà tous mes projets à-vau-l'eau.

—En vérité ! Et vous croyez que le baron vous eût donné sa fille, à *vous ?*

—Pourquoi pas, je suis bon gentilhomme.

—Ouais, mais cela ne suffit pas, répliqua Me Ardoiseau d'un air narquois.

—Un nom, de la fortune et un gendre tourné comme moi ! que lui faut-il de plus, s'il vous plaît, notaire ?

—Le consentement d'Henri V.

—Quelle bonne plaisanterie !

—Non, du tout. Le baron, dans son entière fidélité à son prince, le regarde comme le maître de sa fortune et de sa famille. Ce sont des idées qui paraissent en désaccord avec celles de notre temps, mais qui sont sincères et respectables, et qui ont fait longtemps la gloire et la force des grandes familles.

—Tout ça c'est très beau, mais me voilà " lavé " par la chûte de cette maudite affaire...

MM. de Trémazan arrivèrent sur ces entrefaites.

Lettres et dépêches de Paris confirmaient la nouvelle apportée par M. de Saint-Giles, de la complète déconfiture de la compagnie des soufrières de la Calabre. Les actions, émises à 500 francs, et que la spéculation avait un instant fait monter à 700, étaient brusquement retombées à 200, puis à 50, puis à rien. Le baron perdait une somme très considérable, plus tout espoir de refaire sa fortune. Malgré ses idées arriérées et ses travers, ce n'était nullement une âme petite ni vulgaire que celle de M. de Trémazan. Il accepta son sort sans récriminations inutiles. Richard reçut le coup avec autant de courage et de stoïcisme qu'il eût reçu une balle sur le champ de bataille. Mais, au fond il ressentait un extrême chagrin des revers qui atteignaient son père et ses sœurs ; et se reprochait amèrement d'avoir de son côté si légèrement dissipé des sommes qui auraient peut-être sauvé les siens d'un naufrage total. Grâce à sa générosité habituelle, il pensait moins à lui-même qu'aux autres.

M. de Saint-Giles, assis dans un coin de l'étude, traduisait sa colère

et sa déception par des gestes véhéments, par un flot de paroles et de lamentations qui irritaient singulièrement le jeune officier, car le receveur avait puissamment contribué à entraîner son père dans cette désastreuse entreprise, et pas un mot de sa part ne paraissait témoigner qu'il en eût le moindre souci ni regret. Le plus beau des receveurs, blond et soigneusement peigné, ne pensait absolument qu'à lui. Me Ardoiseau, assis dans son fauteuil d'acajou dont le dossier bas en demi-cercle enserrait sa personne rebondie, Me Ardoiseau, accoudé sur son bureau-ministre, paraissait également accablé, car il était encore de cette espèce ancienne et naïve des notaires qui s'intéressent à leurs clients comme à de vieux amis. Cependant Richard le surprit fixant le jeune M. de Saint-Giles et clignant de l'œil avec une affreuse grimace, comme si le digne officier ministériel eût voulu transformer son regard en une vrille pénétrante destinée à fouiller les replis les plus cachés de l'âme du receveur. Celui-ci se décida enfin à s'en aller, et dès que la porte se fut refermée sur lui, Me Ardoiseau permit à un énorme soupir de satisfaction de s'échapper du plastron immaculé de sa chemise toute raide d'empois. Avec son expérience des gens de cette espèce, il le croyait peut-être bien capable d'avoir fait tomber l'affaire pour la racheter à bas prix.

—Eh bien, monsieur le baron, dit-il, voilà une triste affaire !... Quelles mesures allons-nous prendre au sujet d'une liquidation de vos biens, devenue malheureusement impossible à éviter ? Je crois pouvoir me permettre de dire que notre seule planche de salut est d'accepter...

—La proposition de M. Anthime Valrède ? acheva M. de Trémazan avec une expression d'amertume profonde.

—Je crois que mon devoir est de vous y encourager, car elle est fort avantageuse. En ce moment où la guerre du Mexique absorbe l'attention, inquiète le monde des affaires et ne paraît pas trop tourner à notre avantage, nous ne pourrions trouver aucun acquéreur pour vos terres. Monsieur le baron m'excusera si en parlant de ses affaires, je dis " nous ", c'est à cause de l'intérêt que je me suis toujours permis de prendre à la famille de Trémazan ?

—Je le sais et vous en témoigne tout mon gré, mon bon Ardoiseau, répondit le baron avec dignité.

Richard tendit la main au notaire et la lui secoua cordialement.

—Un mot, mon cher maître, ajouta vivement le jeune officier. C'est bien M. Valrède père qui vous a proposé d'acheter Trémazan ?

—Lui-même.

—A quel propos vous en a-t-il parlé ?

—Il m'a invité l'autre jour à venir déjeuner, après cela nous sommes allés prendre le café dans la grande bibliothèque, et là, avec

sa manière un peu rude, un peu incorrecte, d'énoncer sa pensée, sans mâcher les mots ni façonner ses phrases...

—Répétez exactement, Ardoiseau.

—Il m'a dit tout crûment : " Eh ben, gros notaire,—j'ai trouvé cette expression familière, mais c'est au fond un très brave homme qui n'a point l'intention d'être civil,—eh ben, gros notaire, mes voisins de la grande tour ne vont pas être sur des roses ! Je la connais, leur affaire des Calabres, ça ne vaut pas deux sous pour l'instant... ils vont être lavés... Et comme je sais avec tout le pays... "

—Avec tout le pays !...

"—Que les hypothèques mangent leur terre... ils vont être forcés de vendre. Dites-leur bien que j'achète tout d'un bloc la terre, la maison, la vieille tour... Ça complètera le grand bien que je veux avoir en ce pays. "

Le baron poussa un profond soupir.

—Permettez, maître Ardoiseau, dit Richard, le fils de M. Valrède était-il présent à cette conversation ?

—Parfaitement, car il ajouta aussitôt ces paroles, qne j'ai également le devoir de vous répéter :

" —Mon père s'engage à payer toutes les hypothèques qui grèvent la terre de Trémazan, à remettre immédiatement au baron une centaine de mille francs qui lui resteront dus, et l'on exceptera de la vente le château, la tour et le parc, qui demeureront la propriété libre et nette de la famille de Trémazan.

" —Mais je n'ai pas dit cela ! a crié le père Valrède en sautant comme une grosse carpe sur le gazon. C'est justement la tour et le parc qui me font envie.

" —Moi, je le dis pour vous, mon cher père, a repris M. Serge tout tranquillement. C'est ainsi qu'il nous faut agir."

M. Valrède père a voulu protester, mais son fils a une manière de lui faire faire sa volonté tout à fait singulière, avec des façons affectueuses, fermes et polies... lui seul sait obtenir quelque chose de ce caractère incommode...

—Dites moderne et entièrement fruste, Ardoiseau, ajouta le baron.

—Et le jeune Valrède n'a... n'a fait aucune allusion ?

—A quoi, monsieur Richard ?

—A la dette que j'ai contractée envers lui.

—Vous lui devez, mon fils ?

Le baron était stupéfait.

—Je dois vous le dire très franchement. L'hiver dernier, à Paris, j'ai souvent rencontré M. Serge Valrède au cercle des Agriculteurs français, où l'on jouait gros jeu... Plusieurs fois, je me suis laissé entraîner dans de fortes parties ; j'ai perdu, gagné, perdu de nouveau,

et ne sachant une fois comment payer, j'ai trouvé en M. Serge une extrême obligeance...

—Et combien lui devez-vous, Richard ?

—10,000 francs, ajouta le jeune homme.

—Et il ne vous a pas réclamé cette somme, Ardoiseau, en parlant de notre situation ?

—Non, monsieur le baron, il n'y a fait absolument aucune allusion.

—Vous prendrez soin qu'elle lui soit remboursée aussitôt sur ce qui restera de la vente de Trémazan. Il m'apparaît que la conduite du jenne Valrède est fort délicate.

—En effet, en effet, dit le notaire avec une expression de profonde satisfaction. Alors, monsieur le baron, puis-je dire à ces messieurs que vous acceptez leurs propositions ?

—Oui, dit M. de Trémazan d'un ton ferme. Vous avez tout pouvoir pour traiter cette affaire et pour que tout soit réglé dans le plus bref délai.

Le vieux gentilhomme resta quelques instants silencieux, le cœur déchiré à la pensée de voir ainsi passer en des mains étrangères la vieille terre que tous ses ancêtres s'étaient léguée de père en fils. Profondément touché à la pensée que, par une générosité délicate dont il ne soupçonnait guère le motif pricipal, la vieille habitation seigneuriale serait conservée à la famille, il ne voulait cependant pas laisser voir son émotion.

—Ardoiseau, reprit-il enfin de son ton le plus solennel, je désire expressément que vous transmettiez à M. Serge Valrède, à M. Serge seul, vous entendez, le sentiment de satisfaction que j'éprouve, au milieu de nos revers, à penser que, grâce à lui, ma famille ne sera point bannie de la demeure de ses ancêtres. Dites-lui également que ces revers n'auront qu'un temps ; dès que notre prince nous sera rendu, j'emploierai mon crédit à la cour pour lui faire obtenir tout ce qu'il désirera. Un Trémazan ne saurait jamais oublier les égards et les services reçus. Son nom seul l'y obligerait.

Il prononça ces mots d'un ton imposant, avec une si réelle, si confiante dignité, que Me Ardoiseau n'osa sourire. Richard, confondu, se taisait, les yeux fixés sur le plancher. Vivant toujours éloigné de son père, mêlé au monde, au courant des idées modernes, il les appréciait avec justesse et ne pouvait comprendre comment son père en était resté si profondément distant.

—Si vous l'avez pour agréable, mon père, dès notre retour à Trémazan, j'irai rendre visite au jeune Valrède et je lui exprimerai moi-même vos sentiments, nos remerciements.

—Fort bien, mon fils, en ceci vous ne sauriez avoir que mon approbation. Surtout n'oubliez aucune de mes paroles.

XXVIII

La nouvelle de la ruine complète du baron de Trémazan, déjà prévue, annoncée, se répandit avec la rapidité particulière aux mauvaises nouvelles et devança même son retour près des siens.

Une situation des plus pénibles allait donc être le partage de la famille de Trémazan, jusque-là placée au premier rang dans le pays par sa richesse et sa haute situation.

Serge pensa que le moment d'agir était venu. Avec cette droiture qui formait le fond de son caractère, il pensait que la position critique du baron materait son orgueil et le rendrait plus accessible à l'idée d'accorder la main de sa fille à un homme non titré.

Pendant que le baron était encore à Brest, Serge fit donc prier Mlle de Trémazan, l'aînée, de vouloir bien le recevoir un instant en particulier. Quoique fort éprouvée par la nouvelle du désastre qui fondait sur les siens, Pascale accorda l'audience demandée et reçut le jeune Valrède dans le grand salon de famille. Sa sœur et Mme de Rochemais étaient au village à visiter quelques familles pauvres.

Elle était pâle et triste; mais, soutenue par l'orgueil de son nom, elle faisait un effort violent pour ne rien laisser paraître sur son visage sévère des angoisses secrètes qu'elle éprouvait. A peine l'œil scrutateur de Serge découvrit-il quelques traces de larmes sur la blancheur mate de ses joues.

—Vous avez désiré me parler en particulier, monsieur Valrède. Je dois supposer que de graves motifs peuvent seuls vous dicter ou nécessiter une démarche d'une nature si exceptionnelle. Cette pensée m'a décidée à vous accorder l'entrevue que vous avez sollicitée.

—Je vous en suis extrêmement reconnaissant, mademoiselle, répondit Serge d'un ton cérémonieux. En effet, de très graves raisons m'ont déterminé à vous prier de vouloir bien m'entendre. L'élévation de votre cœur, la délicatesse de vos sentiments, m'inspirent une entière confiance, ayant eu de fréquentes occasions de les discerner et de les apprécier.

Le visage de Pascale parut se détendre, elle prit un air moins hautain.

—J'ai appris avec un extrême regret que la fortune de votre famille subissait une atteinte terrible, une épreuve imméritée.

—En effet, monsieur, tout le pays est, paraît-il, informé de notre ruine; mais une épreuve de ce genre ne saurait abattre le courage d'une famille comme la nôtre. Nous sommes d'une race ancienne, inébranlable dans l'adversité. Un jour viendra, du reste,—peut-être est-il proche,—où le prince auguste à la cause duquel mon père a tant

sacrifié remontera sur le trône de ses ancêtres ; les Trémazan retrouveront aussitôt la place qui leur est due, la haute situation qui leur est de droit réservée. Qu'on ne prenne donc point tant la peine de nous plaindre, pour cette passagère éclipse de la bonne étoile de notre maison.

Mlle de Trémazan prononçait ces paroles d'un ton altier, avec une expression de confiance et d'espérance si absolues que Serge restait confondu.

" Elle est bonne à lier ! pensait-il. Ces idées insensées vont rendre ma tâche bien plus malaisée que je ne le croyais."

Toutefois il ne sourcilla pas. Rien dans son visage ne trahit sa pensée.

—Espérons pour votre famille que tout ira suivant vos désirs, mademoiselle ; mais qui donc est maître des événements en ce monde ? Dieu seul, sans doute. Permettez-moi de continuer, de vous exposer mon désir très vif d'obtenir votre appui et votre approbation.

—Parlez, monsieur, reprit Pascale. J'ai toujours remarqué chez vous une appréciation assez juste des choses de ce monde, et j'ai toujours pensé que vous étiez digne d'être des nôtres.

Serge s'inclina sans sourire à ce compliment d'une inconsciente impertinence.

—Ces paroles bienveillantes m'encouragent à l'excès, mademoiselle. Puisque vous daignez me juger aussi favorablement, je m'empresse de vous dire qu'il existe précisément un moyen de justifier la bonne opinion que vous daignez avoir de votre serviteur. Jamais occasion plus favorable ne me permettra d'affirmer mon dévouement pour vous et votre famille. Il ne dépend que de vous, de votre complète approbation, de...

—Que voulez-vous dire ? s'écria Pascale en se levant, très troublée.

—Permettez-moi de m'expliquer franchement... Ne sommes-nous pas dans un temps où tous les jours, par des concessions réciproques, on voit s'unir des familles différant d'origine ?... où des alliances...

—Des alliances !

Debout, très pâle, presque tremblante, Mlle de Trémazan s'appuyait contre le mur. Une petite table les séparait ; Serge s'était levé et restait à distance le chapeau à la main.

" Mais qu'a-t-elle donc ? " se disait-il, un peu embarrassé au moment d'en arriver au point tout à fait délicat de cette conversation. Il voyait la poitrine de Mlle de Trémazan se soulever sous les dentelles noires qui toujours l'enveloppaient de leurs plis indécis, comme si elle se fût trouvée en proie à une violente émotion.

—Une alliance, en effet, mademoiselle...

Il se tenait debout à quelques pas d'elle, très ému, lui aussi ; le grand mot était dit... ne devait-elle pas avoir compris déjà... ?

Une faible rougeur colorait les joues brunes de Pascale ; dans le silence, on entendait presque les battements de son cœur oppressé d'une joie qu'elle s'efforçait de dissimuler ; les yeux baissés, elle répondit à demi-voix, laissant comme malgré elle échapper l'aveu de ses sentiments combattus et cachés.

—Peut-être avez-vous raison... et ces choses sont-elles dans la justice et la vérité... Les voies de Dieu sont insondables.

—Combien je suis heureux... profondément heureux ! mademoiselle, de vous voir dans ces dispositions... Alors je puis donc espérer... ?

—Il faut que je consulte mon père... Bien des obstacles... Certes... il doit apprécier comme je le fais... la générosité, la délicatesse de votre procédé... dans un moment où... où des épreuves si graves... Mais vous connaissez nos principes... les volontés arrêtées de mon père... il sera difficile...

Elle balbutiait, parlant à demi-voix, immobile, son long visage s'éclairant d'une sorte de flamme intérieure qui semblait arriver lentement d'un foyer lointain.

" Elle est presque belle ainsi, pensait Serge ; il faut qu'elle ait pour sa jeune sœur une bien vive tendresse... la voici tout heureuse de penser que la destinée vient réparer ses torts envers eux... Allons, je l'avais trop sévèrement jugée... "

Et tout haut :

—Si je me suis permis de m'adresser à vous d'abord, mademoiselle, c'est que je connais l'influence grande et méritée que vous avez sur monsieur votre père, que sa décision dépendra beaucoup de la vôtre...

—Mon père, en effet, m'accorde une confiance très grande, mais, dans une circonstance de cette gravité, lui seul décidera, il est le chef de la famille, et je ne saurais prendre un tel engagement sans son agrément absolu...

—Je ne vous demande point d'engagement, dit doucement Serge.

—Comment... point d'engagement ?

—Il me suffit que vous veuilliez bien user de votre influence sur monsieur votre père pour qu'il accueille la demande que je veux lui faire.

Le visage de Pascale exprimait un embarras, un étonnement extrêmes.

—Après ce que je me suis laissée aller à vous répondre tout à l'heure, et qui était à mes yeux le plus grand des encouragements, que ne devrait peut-être pas se permettre une fille de ma race... je ne saurais, monsieur, lui en parler directement... Puisque je vous permets de le faire... ajouta-t-elle, en devenant plus rouge encore, toute palpitante sous les grands voiles qui l'enveloppaient.

—Je suivrai vos ordres, mademoiselle, dit Serge un peu étonné et déçu. Mais j'avais pensé que, favorablement impressionné par vous, il

serait plus disposé à accueillir ma demande, et que j'aurais en vous une gracieuse et puissante alliée... car votre jeune sœur...

—Ma sœur ?

Elle eut un sursaut réprimé aussitôt.

—N'ai-je donc pas su m'exprimer clairement ?... Pardonnez-moi, car je suis fort ému en faisant cette démarche... J'aime votre sœur, Mlle Floriette, et je désire l'épouser.

—Ma sœur ! c'est donc elle, elle que... Ah !...

Elle prononça ces mots à demi-voix avec une rage concentrée, toute pâle, les dents serrées. Puis, se laissant tomber sur un siège, elle cacha sa tête dans ses mains.

—Pardon, dit-elle faiblement, j'ai été fort éprouvée, je n'ai peut-être pas toute ma présence d'esprit en ce moment... je suis encore souffrante. Veuillez m'excuser, monsieur.

Interdit, Serge la regardait... Tout d'un coup il comprit, mais il eut le tact suprême de se contenir et de ne point paraître avoir même soupçonné la vérité.

—Mademoiselle, reprit-il au bout d'un instant de silence embarrassant, je vous le répète, je suis fort ému en risquant cette démarche auprès de vous ; j'ai coutume de dire simplement ma pensée et je n'ai peut-être pas su m'expliquer suivant les convenances et les usages de votre monde... Mais j'avais espéré qu'en passant par votre bouche, ma demande serait mieux accueillie.

—Jamais ! jamais !... cria Pascale, emportée par une indomptable violence, en se levant toute droite et dardant sur lui le regard irrité de ses yeux pleins d'un feu sombre.

PIERRE GAEL.

(*A continuer.*)

A MONSIEUR CHARLES GRANDMOUGIN

En réponse à une poésie publiée dans la *Revue Littéraire et Artistique*, de Paris.

O poëte, j'ai lu ton rêve fantastique.
Où, voyageur étrange, ami des blancs frimas,
Et lassé, jeune encor, d'une existence étique,
Tu cherches l'air plus vif de plus rudes climats.

J'ai suivi dans son vol ta muse sympathique,
Mais, le cœur attristé, je me disais : Hélas !
Que ne vient-il, tentant l'orageux Atlantique,
Voir, lui le frere ainé, les frères de là-bas ?

Dis-moi qui t'attirait vers les champs de Norvège
Quand je sais un pays où plus blanche est la neige,
Où le ciel est plus pur et les cœurs plus aimants ;

Où, te pressant la main, une main fraternelle
Te prouverait comment dans la France Nouvelle
On sait rester fidèle à ses premiers serments !

M. J. A. Poisson.

LES OJIBWAYS.

Cette tribu appartient à la grande famille Algonquine et habite le territoire compris entre le Lac des Bois et le Fort William. On en retrouve les restes sur les bords du Lac des Bois de la rivière La Pluie, du lac La Pluie et d'autres rivières avoisinantes. Autrefois fiers et cruels, ces sauvages sont maintenant visités par plusieurs missionnaires qui ont adouci leur nature farouche et établi des écoles dans les bourgades les plus importantes. Le pays aride qu'ils habitent, les a protégés contre les incursions des autres peuplades et leur a permis de mieux conserver leurs traditions. Ils prétendent être originaires d'un peuple qui habitait les rivages d'une grande mer. Il est impossible de préciser la date de leur immigration, mais il est certain qu'elle eût lieu plusieurs siècles après les Mandans, car ces derniers étaient complètement disparus, lorsqu'ils pénétrèrent dans l'intérieur de l'ouest.

Les buttes construites par les Mandans. sont pour eux comme pour nous, des mystères qu'ils ne peuvent expliquer. A les en croire leurs ancêtres auraient emporté du maïs avec eux et auraient été les premiers a semer ce grain dans l'Amérique du Nord.

Les Sioux étaient autrefois en possession de leur pays. Mieux armés qu'eux, ils les repoussèrent au sud et à l'ouest. Dans cette guerre, ils furent aidés par les Cris, qui s'étendaient dequis les bords de la Baie d'Hudson, jusqu'au lac Winnipeg. Ils reçurent également du secours, de la part des Assiniboines, branche séparée de la nation des Sioux. On ne saurait douter que les Ojibways faisaient autrefois partie de la famille des Algonquins. Ces derniers très nombreux, s'avançaient à l'est jusqu'aux Côtes de l'Atlantique. Les besoins de la chasse obligèrent les Algonquins à remonter les lacs et les rivières, par bandes détachées, qui devinrent étrangères au groupe principal de la nation et finirent par fonder elles-mêmes un peuple distinct.

Les Cris furent les premiers essaims d'Algonquins qui se séparèrent. Ils furent suivis par les Ojibways. Cris et Ojibways seraient donc deux grouppes sortis d'une souche commune. Cette séparation ne s'est accomplie toutefois que lentement. Les rapports ne furent rompus avec la nation mère que longtemps après la découverte de l'Ouest par Sieur La Vérandrye. A mesure que le gibier s'éloignait vers l'ouest ou que la chasse faisait défaut, ces bandes errantes s'enfonçaient d'avantage dans le pays où elles se décidaient enfin à se fixer. Les

Sioux qui les avaient devancés, cherchèrent a repousser cette invasion de leur territoire, à l'instar des Romains qui continrent pendant plusieurs siècles, les barbares qui menaçaient l'empire. Ces bandes organisèrent des courses simultanées sur divers points du territoire, qui finit par leur être cédé.

" Powassin," le grand chef des Ojibways, se flatte de pouvoir retracer ses ancêtres, jusqu'à un chef de la tribu des Outaouais et il n'est pas le seul qui ait conservé aussi fidèlement, sa généalogie. Ils ont gardé un souvenir confus du déluge. Voici comment ils le racontent :

Il y a bien des siècles, le Grand Esprit résolut de faire disparaître tous les êtres vivants, par une inondation générale. Il construisit une grande barque, dans laquelle il fit entrer un homme, une femme et quelques animaux, qu'il voulait excepter à cette destruction.

Lorsque les eaux commencèrent à baisser, le Noé des Ojibways, dépêcha un castor à la recherche de quelqu'endroit non submergé. Il envoya ensuite une loutre, et tous deux se noyèrent. Un rat musqué eut un meilleur sort et lui rapporta quelques pincées de terre, avec laquelle le monde fut façonné. Leurs croyances religieuses étaient tout aussi ridicules que celles des Algonquins, avec lesquelles d'ailleurs elles avaient tant de ressemblance, qu'il est inutile d'en parler. La médecine jouait un grand rôle chez eux. Ils s'appliquèrent plus qu'aucune autre nation, à connaître la vertu des plantes.

Leurs médecins, suivant leurs science, étaient classés en quatre ordres distincts. Les uns prétendaient expliquer les maladies, par l'influence des démons et des puissances occultes. Ils les traitaient à l'aide de sortilèges, en faisant porter à leurs patients, des idoles sur lesquels étaient gravés des signes cabalistiques ou des symboles mystérieux. D'autres se bornaient à la diète, aux frictions et à des applications externes. D'autres faisaient transpirer les malades et leur donnaient des breuvages préparés avec certaines racines. D'autres enfin avaient recours, à des poisons violents, qui souvent donnaient la mort. L'initiation aux trois premiers degrés ressemblait à celle de leurs jongleurs. Les aspirants se retiraient pendant plusieurs jours dans la solitude. Un rocher, ou un tronc d'arbre de la forêt, leur tenait lieu d'asile. C'était là, que pendant qu'ils jeunaient et dormaient, l'Esprit venait les visiter et leur révêler la manière, dont ils devaient faire usage de certaines herbes, pour obtenir des guérisons. Le secret de ces révélations était inviolable, sinon leur médecine devenait inefficace. C'est dans l'un de ces rêves, que les esprits leur annonçaient le nombre et la hauteur des pieux, qui devaient entourer les loges destinées aux sacrifices préparatoires à la guérison.

Le cérémonial de réception à la première classe ne différait guère de celui des précédentes. Après avoir éprouvé le candidat pendant plusieurs

mois, on lui apprenait la vertu d'un grand nombre de plantes et a composer certains breuvages.

C'était dans l'horreur des forêts et au bruissement des fleuves, qu'ils se complaisaient à cueillir les plantes, qui possédaient les plus grandes vertus. Une fois la cueillette faite, le fort en médecine, entonnait un chant national ou redisait les exploits des chefs défunts.

Le bruit d'une sarcelle ou d'un plongeon s'élevant du milieu des roseaux, troublait seul le silence solennel, qui accompagnait cette cérémonie. Un indien se trouvait-il près de ce lieu, qu'il était saisi comme d'un frisson religieux, et se hatait, de se dérober au milieu des bois touffus, de crainte de souiller l'atmosphère, de son souffle ou de dérober involontairement, quelques-unes des propriétés médicales des simples.

Le désir avide de connaître l'avenir, leur faisait consulter le chant et le vol des oiseaux, les tourbillons et le bruissement des fleuves, et les phases de la lune. Soit pour mieux dominer les esprits, par la terreur, soit à cause de ce délire orgueilleux qui apparaît souvent chez les prêtres de fausses croyances, ils s'attribuèrent une science mystérieuse, qui leur soumettait les éléments.

Ils disaient savoir des chants qui faisaient cesser la douleur, tracer des caractères, qui faisaient sortir les mauvais sorts du corps des possédés.

Encore aujourd'hui quelques sauvages idolâtres croient entendre en certains lieux, les esprits se livrer à leurs danses. Ils se servaient parfois, de poisons, pour assouvir leur vengeance, contre leurs ennemis.

Lorsqu'un médecin méditait la mort d'un sauvage, qui l'avait offensé, il se rendait à sa loge et afin d'éviter tout soupçon, il fumait avec lui le calumet de paix. Avant de le quitter, il épiait une occasion favorable, pour verser le poison mortel dans le thé ou le poisson que l'on préparait pour le repas. Le jour suivant, le poison commençait à faire ses ravages. Le corps enflait et se couvrait de tumeurs. Les ongles tombaient et le malade expirait au milieu de tortures et de souffrances indescriptibles. Généralement la mort arrivait au bout d'une semaine ou deux de souffrances. Une autre classe d'empoisonneurs, moins nombreuse, connaissait la préparation de certains remèdes, qui tuaient presqu'instantanément. Voici la préparation d'une de ces doses. On mêle le sang séché d'un crapaud, avec la tête en putréfaction du même batracien. On y ajoute la tête et la queue d'un serpent vénimeux, qu'on a eu soin d'irriter, avant de le tuer.

On fait sécher le tout et on le broye avec quelques orties et champignons. Cette poudre, qui est loin d'être délicieuse au palais, manque rarement de produire la mort, du pauvre sauvage qui l'a prise.

Peu d'Ojibways ont conservé de nos jours, la connaissance de ce poison.

Les cas d'empoisonnements sont rares chez eux. Par contre, ils savent traiter un grand nombre de maladies, avec beaucoup d'apropos. et plus d'un de leurs vieux médecins, jouissent d'une grande réputation non seulement parmi les sauvages, mais aussi parmi les métis.

Cette tribu ne vit que de pêche et est moins malheureuse que les sauvages des prairies.

Les Ojibways ont fait de grands efforts pour se soustraire à la civilisation, qui les a enveloppés comme dans un réseau. Ils s'attachent encore avec une persistance, digne d'une meilleure cause, aux lambeaux de leur ancienne liberté perdue et secouent tristement la tête lorsqu'on leur parle de la vie errante de leurs ancêtaes. Ils s'imaginent follement, qu'en conservant les choses dans leur état primitif, ils peuvent survivre à la déchéance de leur race et prolonger leur existence. Amères illusions.

L'isolement, l'immobilité et l'inertie leur sont encore plus funestes que le flot de la civilisation, qui est là, menaçant à la porte de leurs chétives bourgades, prêt à les submerger. Leurs rochers sauvages, et leurs sombres forêts ne sont que de faibles remparts contre l'envahissement des blancs, qui les a déjà entamés. C'est en vain qu'ils s'efforcent de repousser nos institutions, comme autrefois ils repoussaient fièrement l'invasion des races blanches, qui venaient les troubler dans leur paisible domaine.

Ils ne peuvent plus reculer devant elles. Cernés de toutes parts, force leur est de les subir. C'est un spectacle intéressant après tout, que celui d'une société qui se dissout et d'une autre qui s'élève sur ses ruines.

Grandir et décliner, a dit un écrivain, telle est la destinée de toutes les institutions humaines, bonnes tant qu'elles s'adaptent au temps mais dont l'opportunité cesse lorsque le temps a changé. Quand les conditions se modifient, ce qui est ancien dépérit et si on repousse le nouveau, il ne reste de la première condition que la partie décrépité.

La civilisation qui aurait pu amener chez eux, bien des réformes désirables, s'ils avaient voulu se reconcilier avec elle, n'a fait que précipiter leur extinction.

D'ordinaire les nations se transforment mais ne périssent pas ; cette tribu au contraire périt sans se transformer.

Le temps n'est peut-être pas éloigné où l'on entonnera le chant de mort du dernier des Ojibways.

L. A. Prud'homme.

St-Boniface, 5 juillet 1887.

LE VIEUX PILOTE.

(Nouvelle.)

Depuis longues années, j'ai, vers l'époque des vacances, l'habitude de visiter soit un coin pittoresque de notre France centrale, pyrénéenne ou dauphinaise, soit une partie du littoral. Il y a trois ans, j'ai suivi le littoral de la Manche depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à Dunkerque. J'aurais pu, me direz-vous, mon cher ami, faire choix d'un itinéraire plus remarquable, tant par beauté des sites que la par la variété des aspects ; je vous répondrai que cette excursion était le complément d'autres voyages fait antérieurement et que des raisons d'ordre purement géographique avaient fixé mon choix sur la falaise normande comprise entre la pointe de la Hève et le Bourg d'Ault, sur la côte de fer du Boulonnais et sur les dunes de Picardie, du Calaisis et des Flandres.

Et puis, les belles falaises d'Ebretat " ces fiers monuments de l'ar- " chitecture de la mer, sculptés par l'éternel départ et l'éternel retour " des flots " ne valent-elles pas à elles seules le voyage ?

Ce voyage fait pédestrement, je n'ai pas la prétention de vous le raconter ici ; le cadre de cet article ne saurait y suffire. Je me contenterai de vous en retracer un seul épisode.

Le..... je me trouvais près de Calais, à Sangatte où j'avais visité et fait visiter à quelques Parisiens de ma connaissance, les travaux préparatoires du tunnel de 48 kilomètres qui devrait déjà relier, n'était l'injustifiable jalousie de nos voisins, deux pays qu'un isthme antique soudait l'un à l'autre et que les tempêtes, les fureurs de l'onde ont transformé en un sillon d'eau salée de 31 kilomètres à l'endroit le moins large.

Le temps était à l'orage et même en nous pressant, je voyais qu'il ne nous serait guère possible d'arriver à Calais avant le commencement de la tourmente ; nous avions dépassé les baraques de Sangatte et atteint l'endroit où sera Sableville dans vingt ans d'ici. Aujourd'hui, le nom existe il est vrai, seule la chose reste à créer, car les quelques maisons de pêcheurs éparses sur la dune ne sauraient donner l'idée de la confortable et élégante station que des capitalistes avisés comptent faire surgir à cet endroit de la côte.

De larges gouttes de pluie commençaient à tomber ; des nuages couleur de suie se mariaient à la fumée épaisse et floconneuse des cheminées du paquebot de Douvres ; ils couvraient l'horizon en l'enveloppant à droite et à gauche formant au centre comme une trouée lumineuse. La terre de France était plongée dans l'obscurité, tandis que là-bas, bien loin comme à l'extrémité du tube d'une gigantesque lorgnette, la côte anglaise éclairée par un radieux soleil, resplendisait aux regards émerveillés de mes parisiens. Bien que famllier avec les choses de la mer, il m'a rarement été donné de contempler un tel spectacle. Je me souviens cependant qu'une fois entre autres, me trouvant un jour d'hiver, à la chasse, sur le sommet du Blanc-Nez, le même phénomène m'a permis de distingner avec mes yeux de vingt ans les toits et le clocher couverts de neige de la ville de Douvres.

Forcé de chercher un abri, j'allai frapper à la porte de la mère Simon, l'ancienne marchande de crevettes du Courgain. Fille, veuve, mère et grand-mère de matelots, cette brave femme était, lorsque je la connus, une forte et verte commère à la langue bien pendue, menant son monde à la baguette. D'une intelligence vive, la mère Simon excellait à raconter des histoires, et pour attendre la fin de l'orage, j'espérais, grâce aux bavardages de la bonne femme faire prendre patience à mes compagnons.

En entrant au logis, je m'aperçus que le vent du malheur avait soufflé de ce côté. Au lieu d'un maman encore fraîche et accorte, je vis une femme prématurément vieillie par le chagrin. Elle était entourée de trois de ses petits-enfants. Assis près du foyer, la tête entre les genoux un vieillard mâchonnait des paroles incohérentes et vides : c'était le grand-père Simon, le doyen des pilotes de Calais, l'homme vénéré, célui qu'on nommait jadis le brave des braves. Sa pensée étant hélas absente pour toujours, il ne me reconnut pas.

Après nous avoir fait asseoir, la mère Simon me mit de suite au courant du drame poignant dont elle et les siens étaient les victimes.

Cinq ans auparavant, son mari, habile pêcheur, se trouvant sur les côtes d'Islande, avait été par un gros temps, *élingué* (enlevé par une lame) à la mer et l'équipage privé de son chef avait dû ramener le bateau avec pavillon en berne. Le fils ainé, André prit le commandement et les choses allèrent tant bien que mal jusqu'au moment où la guerre du Tonkin prit l'extension que l'on sait.

Vous n'ignorez pas, mon cher ami, qu'en France, les marins doivent leurs services à l'Etat jusqu'à l'âge de 60 ans. André et Jacques, les deux aînés de la famille furent dirigés vers les mers de Chine pour renforcer les équipages surmenés de l'amiral Courbet. Quant à Antoine, le troisième, il faisait alors *son temps* à Madagascar.

André et Jacques, fidèles au traditions de leur race firent bravement

leur devoir. A l'affaire de Son-Cay, Jacques, le benjamin du grand-père, celui qui par sa force herculéenne et sa haute stature, lui ressemblait le plus, Jacques, emporté par son bouillant courage, poursuivit les Pavillons-Noirs, la bayonnette aux reins, jusque dans leurs retranchements. Enfermé dans un cercle de fer, il se défendit en désespéré, mais bientôt sa tête, horrible trophée, se dressait sur une pique de bambou. Il fallut retenir André fou de désespoir et ivre de rage pour l'empêcher d'aller partager le sort de son frère. Lors du bombardement de Fout-Tcheou, André devenu quartier-maître fut décoré de la médaille militaire ; blessé d'une balle dans le genou à la prise des îles Pescadores, il ne put, à son grand regret, accompagner en France le corps de son amiral.

"Pour comble de misère," ajouta la brave femme, "ma fille est devenue veuve lors du terrible ouragan du 14 octobre 1880 qui coûta la vie à 64 hommes de la seule commune du Portel ; elle est morte en couches peu de temps après, me laissant la charge de ses quatre enfants. Les trois derniers sont ceux que vous voyez là ; l'aîné vient d'atteindre ses douze ans, c'est déjà un matelot *fini* et il est mousse à bord d'un bâteau de pêche de Calais. Depuis quelques temps, le grand-père n'allait pas bien du tout, il a reçu le coup de grâce en apprenant la mort de son préféré ; sa raison l'a abandonné, il est là comme un corps sans âme et je suis obligé de le soigner comme un enfant."

Pendant ce récit, les regards de mes compagnons s'étaient fréquemment tournés vers le vieux marin et pour répondre à leur muette interrogation, voici ce que je leur racontai :

" Ce vieillard, mes amis, est Chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de l'Ordre de Ste-Anne de Russie ; s'il pouvait se lever et nous accompagner à Calais, vous verriez les mains se tendre et toutes les têtes se découvrir. Il n'est plus que le spectre de lui-même, car dans son temps, il fut un des plus braves et des plus forts, un pilote renommé, un homme dont Calais la vieille et héroïque cité est fière à bon droit. Il a accompli des choses inouïes et il a sauvé dans sa vie plus d'existences humaines que le plus âgé d'entre nous ne compte d'années. Quand je l'ai connu, il y a vingt ans, il ne se rappelait plus le nombre de ses sauvetages et de ses naufrages. De ses aventures, je vais vous raconter le peu que je sais.

" Dans sa jeunesse, le bâtiment de commerce à bord duquel il servait, se perdit un jour sur la côte orientale d'Afrique, non loin du Cap Guardafui. Mourant de faim, de soif, exténué, errant et misérable, l'équipage fut massacré par les Sômalis. Simon fut seul épargné. Sa jeunesse et sa force trouvèrent grâce devant la férocité des barbares qui comptaient sans doute l'utiliser comme une bête de somme. Emmené par eux dans l'intérieur du continent mystérieux, il ne parvint à

s'échapper qu'au bout de trois années et revint à Calais on ne sait comment. Quelle existence mena-t-il pendant ces trois ans ? à quelles aventures fut-il mêlé ? C'est ce qu'on n'a jamais pu savoir, car lui, si loquance d'ordinaire, n'a jamais voulu entretenir qui que ce fût des choses concernant sa captivité.

" A l'époque de la guerre de Crimée, sa réputation d'excellent marin et sa longue pratique des côtes de la Baltique le firent engager en qualité de pilote à bord d'un vaisseau sur lequel ses trois fils servaient déjà comme matelots ; par une manœuvre hardie et un coup de barre heureux, Simon sauva le bâtiment d'une perte certaine ; décoré de la main de l'amiral, il fut à son retour, nommé patron du canot de sauvetage de la station de Calais.

" Quelque temps après, un navire russe était à la côte ; la mer étant tout-à-fait démontée, le bateau de sauvetage s'était trouvé trois fois la quille en l'air. Rejetés à terre les marins éprouvés qui le montaient déclarèrent à leur patron que vouloir tenir contre une mer pareille, c'est folie et tenter Dieu ! Furieux et froissé dans son orgueil, Simon s'écrie qu'il en a vu bien d'autres et que lui vivant, on n'abandonnera pas de malheureux naufragés en semblable péril ; comme ses matelots ne répondent à ses prières, à ses cris, et même à ses injures qu'en détournant tristement la tête, l'intrépide patron appréhende deux d'entre eux, ses fils Jean-Baptiste et Pierre-Marie et leur donne l'ordre de l'aider à traîner à la mer un mauvais canot qui se trouvait sur la grève à l'abri des lames ; bien que retenus par les supplications de leurs femmes et de leurs enfants, les deux fils Simon n'osent désobéir à leur terrible père : à l'aide de la foule électrisée on arrive à mettre le frêle esquif à la mer, on borde les avirons, le père s'assied à la barre, on pique tout droit dans la vague et, chose miraculeuse, ce qu'un superbe canot, don de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, une embarcation étanche, construite à toute épreuve n'a pu faire, une misérable coquille de noix l'accomplit en un instant. Il est vrai qu'en abordant le bâtiment russe, elle est réduite en miettes et que le père Simon a l'épaule démise, mais que lui importe. Il a l'amarre nouée autour des reins et il est recueilli avec ses fils a demi noyés par ceux-là même qu'il vient d'arracher à la mort.

" L'empereur Alexandre s'honora en décernant à l'héroïque sauveteur la croix de Ste-Anne de Russie et tant que le prince Orloff, ce véritable grand seigneur ami de la France et des Français à vécu, le pilote calaisien a reçu annuellement une somme de 200 fr., servie sur la cassette particulière de l'ambassadeur du Czar.

" Voilà ce qu'à fait cet homme, mes amis ! Et de cette force, de cette intelligence, que reste-t-il ? Une pauvre guenille humaine aussi usée que la carcasse de canot qui sert devant cette porte à étendre les filets."

Franchement émus, mes compagnons se levèrent comme s'ils s'étaient donnés le mot et entraînés par un sentiment de touchante piété, ces fils d'une bourgeoisie sceptique et railleuse, allèrent serrer la main du vieillard.

Le temps s'étant tout-à-fait remis au beau, nous prîmes congé de l'intéressante famille Simon et nous nous dirigeâmes vers Calais en prenant à travers dunes. Mes amis demeuraient soucieux ; pour moi, je savais qu'aux gens qui adorent le merveilleux comme les Français et surtout les Parisiens, il ne faut servir que des héros faits tout d'une pièce ; je me gardai donc de leur confier toutes mes impressions et je songeai au triste envers de notre nature humaine. Le vaillant marin, le patriote dont je venais de leur raconter les prouesses, n'avait-il pas eu, lui aussi, ses faiblesses ; n'avait-il pas été, dans sa jeunesse, un matelot débauché, un coureur de mauvais lieux et le plus grand casseur de pots qui fût de Dunkerque à Bayonne ; l'austère père de famille, le doyen de l'honorable corporation des pilotes de Calais, cédait rarement paraît-il, vers ses vingt ans, aux sollicitations d'engagement des capitaines négriers et aux séductions de l'existence plantureuse des *marchands de bois d'ébène*. L'homme inflexible sur la discipline qui, à son bord, ne souffrait aucune observation, avait maintes fois, lorsqu'il était matelot de l'Etat, joué des tours pendables aux gendarmes de marine. Et lorsque ce bienfaiteur de l'humanité, ce sauveteur émérite, me racontait qu'après un incendie en mer, lui et ses compagnons s'étaient trouvés pendant douze jours, sur un radeau, sans vivres, sans eau et sans boussole, perdus dans l'immensité du Pacifique, ses réticences et ses demi-aveux ne me permettaient-ils pas de songer aux défaillances auxquelles les âmes les mieux trempées ne sont pas toujours inaccessibles et d'évoquer d'horribles scènes de cannibalisme dont ces mers lointaines et hospitalières sont parfois le théâtre.

LÉOPD. LE BRETON.

Amiens, le 1er mai 1887.

LES ACADIENS APRES LEUR DISPERSION[1]

(1755-1775.)

(*Suite et fin.*)

La fanatisme puritain qui s'acharnait contre l'abbé Bailly et demandait son expulsion, s'appuyait sur la constitution de la Nouvelle-Ecosse, d'après laquelle la liberté de conscience était accordée à tout le monde, excepté aux papistes. Tout prêtre catholique devait être banni ; et quiconque lui donnait asile était condamné au pilori, devait payer une amende de cinquante livres sterling, et donner des garanties de sa conduite à venir.

Les lettres de M. Bailly font bien voir dans quelle triste condition étaient encore les Acadiens, près de vingt ans après leur expulsion. Elles montrent aussi quel degré de liberté religieuse leur était accordé : un seul missionnaire toléré pour une population éparpillée sur une étendue de pays de quatre ou cinq cent lieues de tour ; les mariages devant l'église non reconnus par les lois. Les Acadiens étaient-ils bien ingrats de ne pas goûter *the lenity and sweets*, la mansuètude et les douceurs de ce régime ?

Qu'on le remarque bien encore une fois, la faute était bien moins à Londres qu'à Halifax, de même qu'en 1755.

M. de Tocqueville a dit quelque part ; " Si vous voulez bien connaître le faible d'un gouvernement, étudiez-le dans ses colonies. Là, les défauts apparaissent grossis comme si on les voyait à travers un microscope." La Nouvelle-Ecosse est un exemple frappant de cette vérité. L'abbé Bailly l'exprimait en d'autres termes lorsqu'il disait que, dans un gouvernement d'amérique, ce sont les membres et non la tête qui commandent.

La réponse suivante de l'évêque de Québec à M. Bailly de Messein achève de faire connaître cette situation.

" Québec, 5 juin 1771.

" Mon cher Monsieur,

" Ne doutez point de mon affection, les bons prêtres l'ont tout entière.

---

(1) Du *Paris-Canada*.

" Je suis étonné que Son Excellenee, votre gouverneur, puisse vous gêner, et que le parti presbytérien trouve à redire qu'il y ait un missionnaire dans l'Acadie. Vous savez vous-même qu'étant aussi gêné que je le suis en Canada pour les prêtres, je ne vous eusse pas envoyé en ces contrées, si l'on ne m'avait pressé et sollicité. Une de mes premières vues, en vous accordant, a été d'entrer dans les vues du gouvernement, à qui notre religion nous prescrit d'obéir dans toutes les choses qui ne la blessent point. Je ne vous ai pas donné mission qu'avec l'agrément du gouverneur du Canada, que j'ai consulté le vôtre et celui-ci, quant au bien général, doivent avoir le même but, et ma conduite en cette occasion se conforme à leurs intentions. On voulait retenir les Acadiens, le moyen était de leur envoyer un missionnaire, je l'ai fait ; vous êtes entré dans mes vues par vertu et malgré l'opposition de votre illustre et chère famille, et surtout de votre tendre mère.

" Dès que vous avez l'approbation et la protection de Son Excellence le gouverneur, ne vous affligez pas de ce que disent les gazettes. Je ne trouverai pas mauvais qu'à l'exigence et à la volonté de M. le gouverneur, vous preniez l'habit séculier : *Habitus non facit monachum.* Je suis inquiets sur votre conscience, et si jaloux de votre salut et tranquillité que je vous permets de tout mon cœur d'aller à Philadelphie, si cela vous est plus commode.

" Je vous prie d'assurer de mon profond respect Son Excellence, Monsieur votre gouverneur, de le remercier de ma part des bontés qu'il a pour vous, et de l'assurer que je ferai mention de lui au saint autel. Qu'il ne s'en scandalise point : saint Paul nous le prescrit ; nos gouverneurs d'ici me l'ont demandé.

" J'ai été deux ans à Londres ; je sais assez que votre gouverneur ne sera pas réprimandé pour favoriser aux catholiques de la langue française, l'exercice de leur religion. Si vous êtes gêné, revenez au reste ; je vous recevrai dans mon sein avec toute l'effusion de mon cœur."

M. Bailly revint en effet ; il fut remplacé par un vétéran des missions dont le nom est encore dans toutes les mémoires, le vénérable père de La Brosse. On peut juger du bien que fit ce missionnaire par la grande réputation de sainteté qu'il a laissée après lui.

Cependant l'accroissement de la population lui ayant rendu bientôt impossible la desserte de cette immense territoire, l'Evêque de Québec se décida à écouter les instances que ne cessaient de lui faire les bons Acadiens pour obtenir un prêtre, malgré les refus qu'ils avaient essuyés à Halifax. Leur joie fut d'autant plus vive que l'abbé Bourg qu'il leur envoyait était comme eux un enfant de l'Acadie, exilé comme eux ; un homme de zèle, d'action et d'un rare mérite, en un mot un véritable apôtre.

Connaissant ses qualités et son origine, le prélat l'avait protégé des dès sa jeunesse et choisi pour aller recueillir les restes épars de sa nation. L'abbé Bourg revenait de France où il avait été se former à la science et aux vertus ecclésiastiques.

Mgr Briand fut si satisfait des résultats de sa première année de mission (1773), qu'il lui conféra le titre et les pouvoirs de vicaire général dans toute l'Acadie et ses dépendances.

Dans la lettre qu'il lui remit à cette occasion, se trouve un passage relatif aux Acadiens, qui confirme si parfaitement les témoignages de M. Bailly, qu'il mérite d'être cité :

" Le compte, dit-il, que vous avez rendu de votre conduite dans les missions dont nous vous chargeâmes l'année dernière, et de la docilité des peuples vers lesquels nous vous avions envoyé, nous ont donné une joie vraiment sensible que nous vous avons déjà témoignée d'une manière toute particulière.

" Le zèle qui vous fit abandonner l'Europe pour vous sacrifier au salut de vos frères, plus chers à votre cœur par les sentiments de la religion que par ceux de la nature, ne trouve point d'obstacles insurmontables, dès qu'il s'agit de gagner des âmes à Jésus-Christ. La difficulté des chemins, la mauvaise humeur des peuples que nous ne vous avons point laissé ignorer et qui ne vous a pas épouvanté, l'incertitude du succès, rien de tout cela ne ralentit votre zèle ; à toutes ces représentations que notre affection, autant que notre devoir, nous obligeait de vous faire, vous ne nous avez donné que des réponses dignes d'un vrai ministre de Jésus-Christ : " Je ne suis venu, avez-vous dit, que pour les âmes abandonnées de secours." De si beaux sentiments ne pouvaient que nous plaire infiniment, ils ont en effet pénétré jusqu'au plus tendre et au plus intime de notre cœur. Et pour entrer dans toutes vos saintes et pieuses intentions, seconder votre piété et votre esprit apostolique, nous vous avons revêtu et vous revêtons par les présentes de tous nos pouvoirs.

" Nous croyons qu'il est nécessaire de vous avertir que vous ne trouverez pas dans les habitants de la rivière St-Jean la même obéissance, une semblable piété une aussi belle naïveté et candeur, autant d'attachement à la religion, un aussi profond respect pour les prêtres de Jésus-Christ, que vous en avez trouvé dans ceux des côtes maritide l'Acadie.

" Quant aux habitants des autres missions, dont vous nous avez fait un rapport si consolant, nous voulons que vous leur fassiez connaître notre contentement et notre parfaite satisfaction. et que vous les engagiez de notre part à persévérer et à marcher constamment dans la voie qu'ils ont prise, se rappelant sans cesse ce grand oracle du Saint-Esprit : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.*

Peu après le départ de M. Bourg, arriva à Québec un prêtre français du diocèse de Tours, l'abbé Le Roux, ancien supérieur de maison ecclésiastique, homme de tact et d'expérience, venu à la demande de l'évêque de Québec, pour se vouer aux missions du Canada. Mgr Briand crut l'occasion favorable pour faire une tentative vers l'isthme de la Nouvelle-Ecosse, où plusieurs groupes d'Acadiens réclamaient un missionnaire. Il espérait qu'à force de prudence et de précautions, vu l'isolement des lieux, un prêtre pourrait se maintenir sans trop créer d'ombrage.

L'abbé Le Roux y réussit, évangélisa pendant plus de vingt ans toute cette région jusqu'aux îles de la Madeleine, et bâtit enfin une église à Memramcook, dont la paroisse, comme je l'ai dit ailleurs, ne compte aujourd'hui pas moins de six mille âmes, et est devenue le principal centre acadien des provinces maritimes.

Quels furent les travaux, les fatigues et les dangers de cet apostolat? M. Le Roux lui-même en donne une idée dans une de ses lettres :

" Depuis bientôt quinze ans, dit-il, j'ai fait les fonctions de missionnaire avec beaucoup de tribulations, de peines et de misères, surtout pendant la guerre. Le cher M. Bourg l'a éprouvé lui même. On m'a mis le pistolet sur la gorge ; j'ai été retiré n'ayant plus ni mouvement, ni connaissance, et cela en revenant de mes missions ; sans compter la faim, la soif, réduit à manger de la soupe de vache marine encore puante.....

" Après tant de peines, de fatigues, de travaux, on cherche à nous persécuter mal à propos, Dieu soit béni ! (1) "

Cependant se préparait, dans les colonies anglaises, un grand événement qui devait influer sur les destinées de toute l'Amérique, et ramener plus de liberté et de calme, sous le toit des Acadiens. Dès que le premier coup de canon de la guerre de l'indépendance eut été tiré, ils s'aperçurent qu'on avait pour eux des ménagements auxquels ils n'étaient pas accoutumés. On craignit en éffet les complications qu'aurait pu causer un soulèvement parmi eux, qui aurait infaillible-

(1) *Archives de l'archevêché de Québec. Lettre de M. Le Roux à M. le Grand Vicaire Gravé de la Rive ; 21 août* 1788.

Au rapport de M. Le Roux, il y avait en 1785, seulement à Memramcook, au-delà de cent soixante familles, formant six cents personnes en âge de communier. L'abbé Le Roux avait, en outre, des missions acadiennes à Peticoutiac, Shédiac, Cocagne, et dans l'ile du Prince-Edouard.

D'après un recensement fait la même année par M. Bourg, il y avait au cap de de Sable et à la baie Sainte-Marie, cent cinquante familles ; au cap Breton, plus de cent quarante, et à l'île du Prince-Edouard, cinquante, toutes acadiennes. Le recensement officiel fait en 1774 indiquait au Cap Breton, cinq cent deux habitants d'origine française.

ment entraîné celui de leurs constants alliés, les sauvages. Leur sécurité augmenta de tous les dangers que courait la puissance britannique dans ses colonies américaines. A la fin de 1775, toute la province du Canada était aux mains des insurgés : l'Angleterre n'y gardait plus qu'un seul rempart, la citadelle de Québec, serrée de près par le général Montgomery. On savait que le sort de cette province dépendait de la fidélité ou de la défection des Canadiens. On avait donc tout intérêt e ménager leurs frères de la Nouvelle-Ecosse.

Ce fut, grâce à ces années de guerre et à la tranquillité intérieure qui s'ensuivit pour les Acadiens, que purent s'organiser, insensiblement et sans bruit, les paroisses de la baie Sainte-Marie, de Memramcook et ensuite de Madawaska, qui servirent de point d'appui aux autres groupes acadiens.

Telle fut la fin de cette persécution sans parallèle dans les annales de l'Amérique. On a peine à s'expliquer comment la race acadienne n'a pas disparu entièrement dans cette tourmente. On s'explique encore moins comment, sans autre secours que le développement naturel des familles, elle ait pu faire de si rapides progrès, comment elle puisse compter aujourd'hui, dans les provinces maritimes, une population compacte et homogène de plus de cent mille âmes. Ce phénomène ne peut être attribué qu'à une seule cause : la puissance du sentiment religieux et national.

Depuis la publication du travail de M. l'abbé H. R. Casgrain, de nombreux renseignements ont permis à l'auteur de compléter dans un nouveau chapitre, ce qu'il n'avait pu indiquer que dans une note.

Durant les années qui suivirent, un petit nombre de captifs, et même quelques familles, furent amenés de la Nouvelle-Angleterre dans la Grande-Bretagne et réunis aux quinze cents prisonniers de guerre transportés de la Virginie. Quel fut le sort de tous ces prisonniers ? On le connaît du moins en partie, d'après un memoire de M. de la Rochette qui alla les visiter en 1762, par ordre du duc de Nivernais, ambassadeur de France à Londres, dont il était le secrétaire. " Quinze cents Acadiens, dit ce mémoire, débarqués en Virginie, furent envoyés presqu'aussitôt en Angleterre. Dispersés dans tous les ports de ce royaume. Un grand nombre y périrent de misère et de chagrin. Trois cents avaient abordé à Bristol, où ils n'étaient point attendus, car on ne les attendait nulle part ; ils passèrent trois jours et trois nuits sur les quais, exposés à toutes les injures de l'air. On les renferma à la fin dans quelques édifices ruinés où la petite vérole en fit périr une grande partie.

" Ceux qui etaient à Liverpool, ayant adressé à M. le duc de Nivernais, une requête dans laquelle ils lui exposaient les persécutions que leur attachement pour la France ne cessait de leur attirer et où ils réclamaient sa protection, et comme Français et comme malheureux, celui-ci dépêcha secrètement vers eux son secrétaire, M. de la Rochette, avec instruction de leur assurer de la protection du roi.

" Arrivé à Liverpool' le 31 décembse, M. de la Rochette se transporta au quartier des Acadiens et après s'être fait reconnaître à ceux qui avaient envoyé la requête à M. le duc de Nivernais, en leur produisant cette même requête, il leur fit part de sa mission et des ordres qu'il avait reçus de Son Excellence. Quelques précautions qu'il eût prises pour les engager à modérer leur joie, il ne put empêcher que des cris de Vive le Roi ne se fissent entendre dans leur quartier, au point même que quelques Anglais en furent scandalisés. Les larmes succédèrent à ces premières acclamations. Plusieurs semblaient entièrement hors d'eux-mêmes ; ils battaient des mains, les levaient au ciel, se frappaient contre les murailles et ne cessaient de sangloter. Il serait impossible enfin de décrire tous les transports auxquels ces bonnes gens s'abandonnèrent : ils passèrent la nuit à bénir le roi et son ambassadeur, et à se féliciter du bonheur dont ils allaient jouir.

" Lorsqu'ils furent revenus de ce premier accès de joie, le sieur de la Rochette obtint d'eux les éclaircissements suivants sur leur situation actuelle.

" Depuis sept ans, on les a détenus dans la ville de Liverpool où ils ont été transportés de la Virginie. Quelques mois après leur arrivée on leur assigna un certain nombre de maisons dans un quartier séparé en leur donnant la ville pour prison. On assigna pareillement une paie de six sols par jour à tous ceux qui avaient plus de sept ans, et de trois sols aux enfants au-dessous de cet âge.

" Ils étaient arrivés à Liverpool au nombre de trois cent trente-six, et ils sont réduits aujourd'hui à deux cent vingt-quatre. Pendant les sept années de leur détention on les a peu inquiétés ; mais depuis que la paix est décidée, on ne cesse de travailler à les séduire. Langton, commissaire des prisonniers acadiens, les fit paraître devant lui dans les premiers jours de décembre et leur représente que la France les ayant abandonnés depuis si longtemps, le roi d'Angleterre voulait bien les regarder comme ses sujets et qu'il les renverrait en Acadie, où on leur rendrait leurs terres et leurs troupeaux. Ils répondirent tous unanimement qu'ils étaient Français et que c'était au roi de France à décider de leur sort.

" Le commissaire les traita alors de rebelles. Il les menaça de les faire enfermer et de réduire leur paie : mais comme rien ne les intimi-

dait, il eut recours à un moyen qui, par l'attachement qu'ont les Acadiens pour leur religion, semblait être infaillible.

" On choisit un certain prêtre écossais, directeur des Acadiens, en lui promettant la place de curé principal des villages catholiques d'Acadie. Cet homme leur prêcha des sermons scandaleux et cinquante-quatre, presque tous composés de vieillards, se déterminèrent, d'après ses sermons à repasser dans leur pays. On doit dire cependant qu'ils n'ont voulu signer aucun des écrits que le commissaire leur a fait présenter. Tous ceux-là ont écrit depuis à M. le duc de Nivernais pour le supplier de les réclamer comme sujets du roi. Le reste, au nombre de cent soixante-dix personnes, faisant trente-huit familles, ne se laissa pas convaincre,

" Les Acadiens de Liverpool ayant fait savoir à M. de Nivernais qu'il se trouvait encore près de six cents de leurs frères à Southampton, Penryn et Bristol, Son Excellence donna ordre au sieur de la Rochette de se rendre aussi secrètement dans ces trois villes.

" Le sieur de la Rochette arriva à Southampton le 18 janvier 1763. Mais comme il n'avait aucune marque à laquelle les Acadiens pussent le reconnaître, et que d'ailleurs les artifices répétés des Anglais engageaient ce peuple à la plus grande défiance, il ne put les convaincre ni de la réalité de sa mission, ni de celle de ses instructions. Il les quitta cependant satisfait de leur zèle pour le roi, et parsuadé que l'excès de ce même zèle était l'unique motif de leur défiance. Plus voisins de Londres que leurs frères, et placés dans une ville qui devient en été, le rendez-vous d'une partie de la noblesse anglaise, les Acadiens de Southampton avaient essuyé des attaques plus fréquentes et plus dangereuses. Le général Mordaunt et même en dernier lieu le duc d'York n'avaient pas cru au-dessous d'eux de les solliciter de renoncer à la France. D'ailleurs, dans le moment où le sieur de la Rochette leur fut envoyé, ils attendaient une réponse de la part des commissaires anglais accoutumés à les tromper, et c'était pour eux une raison de défiance très légitime. Ils prirent le parti de dépêcher deux des leurs à M. le duc de Nivernais pour s'assurer de la vérité et il ne leur reste aujourd'hui aucun doute. Ces Acadiens se trouvent réduits à deux cent dix-neuf de trois cent quarante qu'ils étaient à leur débarquement en Angleterre.

" De Southampton le sieur de la Rochette partit pour Penryn, où il se rendit le 25 janvier. Il y trouva cent cinquante-neuf Acadiens dans la situation la plus déplorable. Depuis la fin de novembre 1762, le gouvernement a arrêté leur paie. Ceux qui n'ont appris aucun métier vivent d'emprunt ; les veuves et les orphelins demandent l'aumône, et ils doivent entre eux plus de deux cent cinquante guinées dans le bourg. Cette paie est comme à Liverpool de six sols par jour pour

chaque personne au-dessus de sept ans et de trois sols au-dessous de cet âge. Les Acadiens de Penryn ne demeurent point dans un quartier séparé, mais sont distribués dans diverses maisons bourgeoises, et d'ailleurs plusieurs de leurs jeunes gens en apprentissage chez des ouvriers anglais y ont contracté des inclinations très peu françaises, ainsi il y a lieu de craindre que le secret exigé d'eux par le sieur de la Rochette n'ait pas été observé avec autant d'exactitude que dans les autres villes. Il faut dire aussi que plusieurs d'entre eux, ajoutant peu de foi aux assurances qui leur étaient données, leur bonne volonté n'a pas été unanime.

" Le sieur de la Rochette arriva à Bristol le 31 janvier. Il y trouva les Acadiens au nombre de cent quatre-vingt-quatre personnes qui s'abandonnèrent entièrement à la protection du roi. Ils n'eurent aucune peine à prendre confiance dans le sieur de la Rochette, parce qu'ils avaient vu les deux députés, qui de Southampton, s'étaient rendus auprès de M. le duc de Nivernais.

" Il y a une défiance générale qni prévaut plus ou moins chez tous ces Acadiens et dont voici les principaux motifs :

1° Leurs frères. qui furent transportés en France au commencement de la guerre, y restèrent plusieurs mois saus recevoir aucun secours et ils craignent d'éprouver le même sort en arrivant dans le royaume.

" 2° Ils se flattent toujours de retourner en Acadie et d'y jouir du libre exercice de leur religion, sous la protection du roi. Ceux même qui sont en France, à Boulogne, à Saint-Malo et à Rochefort persistent dans cette opinion et l'ont même écrit aux Acadiens en Angleterre.

" 3° Ils craignent que le roi n'abandonne leurs frères dispersés dans les colonies anglaises de l'Amérique, et ceux-là forment le plus grand nombre, étant plus de dix mille qui meurent de faim. De temps en temps, il s'en sauve quelques-uns en Europe, et deux familles de ces malheureux sont arrivées, il y a quelques semaines, de Boston à Bristol, Les Anglais cependant en transportent tous les jours."

Le mémoire de M. de la Rochette se termine par le tableau suivant de la population acadienne :

ANGLETERRE.

A Liverpool	224
A Southampton	219
A Pencyn	159
A Bristol	[illegible]4
Pris à bord des corsaires, environ	[illegible]0
	[illegible]6

EN FRANCE

A Boulogne, Saint-Malo, Rochefort, etc....	2,000
Dans la Nouvelle-Angleterre, le Maryland, la Pensylvanie, la Caroline, etc.....	10,000
Total.....	12,866

" On ne garantit pas l'exactitude des deux dernières évaluations qu'on ne tient que des Acadiens d'Angleterre.

Ce mémoire de M. de la Rochette et l'intérêt que prenait l'ambassadeur de France aux prisonniers acadiens, étaient dus en partie aux efforts persévérants de l'abbé Le Loutre, leur ancien missionnaire. Fait prisonnier lui-même, à son retour en Europe, après la prise de Beauséjour, il avait subi huit ans d'une dure captivité dans l'île de Jersey ; mais cela n'avait pas ralenti son zèle pour ce peuple. Dès sa mise en liberté, il alla les visiter dans les ports de mer, et après la conclusion de la paix, il fut un des agents les plus actifs de leur repatriement, et de leur établissement dans le Poitou, dans le Berry et à Belle-Isle-en-Mer, où leurs descendants existent encore.

L'Abbé H. R. CASGRAIN.

LE VERRE EN MAIN.

I

LA BIÈRE DE STRASBOURG.

Depuis la douloureuse oblation de l'Alsace et de la Lorraine, la plaie ouverte aux flancs de la France en 1871, par le traité de Francfort, ne s'est point cicatrisée ; mais du moins, des deux côtés des Vosges, l'espérance est restée au fond des cœurs. Si ce n'est pas nous, ce sont ceux qui viendront peu de temps après nous qui auront la chance de s'attabler en pantalons rouges dans les tavernes du vieux Strasbourg, en face des fritures d'ables ou de goujons pèchés dans l'Ill et dans le Rhin, et des grandes chopes à trois sous, servies par des fillettes au minois égrîllard, qui, à l'instar de leurs devancières, feront volontiers de l'œil aux troubades de France.

Les petits vins blancs de la rive droite du Rhin ; les blondes allemandes les ont versés à nos soldats, comme Musset l'a chanté dans des vers immortels, en réponse à la brûlante philippique gallophage de Becker.

Mais je les ai goûtés, les vins blancs de la rive droite, et, soit que le terroir soit mauvais, soit que les vignerons allemands n'y entendent rien, je vous garantis qu'ils ne valent pas une canette de bonne bière française de Strasbourg.

Leur réputation surfaite provient de ce que la vigne ne croit guère dans les autres contrées d'Allemagne. Parmi les aveugles les borgnes sont rois.

On n'oserait même pas en prononcer le nom dans un pays qui possède une province appelée Bourgogne et une ville appelée Bordeaux.

Hélas ! le phylloxera, qui est à la vigne ce que la Prusse est à l'Europe, envahit nos crus renommés ; nos vignerons crient misère et s'expatrient dans cette Algérie, qui, après avoir été jadis, le grenier des Romains, est en passe de devenir aujourd'hui la cave de la France. Un jour viendra ou ce pays soumis longtemps à la loi musulmane qui proscrit le vin, nous enverra à bon marché des tonneaux bien remplis.

En attendant, puisque le vin s'en va, il faut bien songer à retourner dans les pays à bière, si regrettés par les pontonniers d'Avignon. On dit que dans les villages bien des paysans ont caché dans un coin de

la cave des tonneaux de qualité supérieure auxquels on ne touchera qu'au retour de nos troupiers.

On peut regretter l'envahissement de la bière qui poursuit de plus en plus ses conquêtes vers le midi. Rien de plus naturel, car elle devrait être plutôt la boisson des pays chauds que celle des contrées du nord. C'est faute de vigne que nous autres septentrionaux nous l'avons adoptée par amour du tabac et par horreur de l'eau.

Mais pour regretter le vin, encore ne faut-il pas être injuste envers la bière.

D'aucuns prétendent que les qualités des Français vont se perdre, leur ardeur guerrière diminuer, leur gaieté s'éteindre, leur sang se refroidir.

Non pas ; c'est nous calomnier d'avance.

La boisson ne suffit pas à changer une race ; où a-t-on jamais rencontré de meilleurs soldats qu'en Alsace, de plus vaillants et de plus rudes marins qu'en Bretagne, où l'on ne boit que du cidre ? Le cidre n'est-il pas là-bas en plein midi, dans la Basse-Navarre, la Soule et le Labourd, le breuvage de ces Basques qui ont conservé au milieu des races nouvelles la vigueur des temps antiques, aussi énergiques que les vainqueurs de Charlemagne à Roncevaux, assez entreprenants pour avoir fondé dans l'Amérique du Sud des colonies indestructibles qui portent haut le nom de la France ?

Où avons-nous plus brillante industrie et cultures mieux soignées que chez les buveurs de bière de l'Artois et de Flandre ? Où trouve-t-on caractères français plus vifs, plus gais, plus enjouées, que chez les buveurs de bière des Ardennes ? Quelle province a joué un plus grand rôle dans notre histoire que ces gars normands, qui dans leurs prières remercient encore notre mère Ève d'avoir cueilli la pomme en dépit des prescriptions du créateur ? Si si le sang des Picards, jadis réchauffé par le contact des Espagnols, s'est un peu refroidi, la faute n'en est-elle pas surtout aux déluges qui inondent constamment leur pays ?

Certes, le vin est bien notre breuvage national et ce n'est pas moi qui en médirai jamais. Loin de là : les paroles me manquent pour exprimer tout le bien que j'en pense. Mais qu'on ne traite pas pour cela le jus de la pomme et celui du houblon comme des parias ; car celui de la vigne réveille surtout ceux qui ne sont pas accoutumés à en user.

Le soldat est plus brave quand avant la bataille il s'est mis un quart de vin sur l'estomac ; mais son ardeur est d'autant plus grande qu'il en boit moins souvent.

C'est aux agriculteurs de chercher les remèdes aux phylloxera ; mais reconquérir le pays du houblon, c'est l'affaire de nos troupiers.

J'ai vu jadis à Schiltigheim un petit soldat gascon tout fluet, avec de petites moustaches noires et tout le soleil du midi dans les yeux, fumer une grande pipe germanique devant une chope aussi haute que lui ; des Badois en villégiature le regardaient de travers sans qu'il y prit garde. Dans leur esprit, ces voyageurs haineux songeaient déjà au moyen d'arracher au petit tourlouroux insouciant sa pipe et sa chope.

A présent, ils les tiennent. La pipe est peut-être cassée, et la chope aussi ; le petit soldat est peut-être mort sur le champ de bataille ou en captivité ; mais il y a encore en Alsace de grandes pipes et de grandes chopes et il y a encore en France de petits soldats.

II

VIE INTIME.

—Allons, Emélie ; assez pleuré comme ça. Ton père va rentrer. Il est fatigué tu sais, papa. Il faut être bien sage et ne pas le contrarier. Il a conduit sa compagnie à la cible et tu sais que le champ de tir est fort loin ; prépare le couvert.

—Oui, maman.

—Tu rangeras tes cahiers et tes livres et tu lui mettras le verre à pied ; il n'est pas content quand on lui en donne un autre ; cela lui fera plaisir ; il verra que sa petite Emélie aime bien son papa.

—Oh oui ! maman, beaucoup. Et toi aussi n'est-ce pas, maman ?

—Mais oui, petite sotte.

—Pourtant, maman...

—Pourtant, quoi ?

—Eh bien, voici. Tu me dis : il faut donner à ton papa le verre à pied. Il ne faut pas le contrarier quand il est fatigué d'avoir conduit sa compagnie à la cible. Il faut dire blanc quand il dit blanc et noir quand il dit noir, et toi tu fais le contraire. Tu dis blanc quand il dit noir et noir quand il dit blanc. Comment cela se fait-il ?

—Ah ! ça, c'est différent. Tu ne peux pas comprendre cela, tu es encore trop petite. Les grandes personnes cela ne doit pas agir comme les enfants... Ecoute, j'entends ton père dans l'escalier. Cours au-devant de lui.

—Bonjour papa.

—Bonjour André.

—Bonjour, ma bonne. Bonjour Emélie. La soupe est prête. A la bonne heure. A table.

—Tu vas bien ?

—Oui, ma chérie ; les jambes un peu raides seulement et la voix un peu éraillée d'avoir crié. Bridapoil est à l'infirmerie, et quand celui-là

est absent, il faut tenir davantage la main à la discipline parce qu'alors les hommes ne demandent qu'à s'en relâcher. D'autre part, le colonel n'est pas venu. A propos et la purge de la petite ?

—Cette purge, cette purge ! Tu es toujours le même. Tu as absolument voulu faire purger cette enfant là qui n'en a pas besoin. Toujours des purges, toujours des drogues ! On te prendrait pour un vétérinaire de cavalerie. Voilà comme on se délabre la santé. Elle n'a pas pris, elle n'a rien fait du tout sa purge.

—Pas d'effet ?

—Pas du tout, mais ce qui s'appelle pas du tout. J'en étais bien sûre d'avance. Je l'ai purgée parce que tu as voulu ; pour ne pas avoir d'histoire ; parce qu'il faut toujours qu'on fasse comme tu veux ; qu'on t'obéisse comme si nous étions des soldats de la compagnie.

—Oh ! maman.

—Tais-toi, Emélie. Les enfants ne doivent pas parler à table. C'est très malhonnête. Surtout, quand leurs parents parlent: C'est la deuxième fois que tu interromps ton père qui parle tout le temps, pendant que son potage refroidit.

—Merci, mon ange, tu est bien aimable. Seulement je crois que nous parlons autant l'un que l'autre. Je laisse refroidir le potage parce qu'il est encore trop chaud. Ce n'est pas moi, que la petite a interrompu ; c'est toi. De plus, elle ne t'a encore interrompu qu'une fois.

—C'est cela ; une dispute ! Tu vas donner raison à cette petite écervelée contre sa mère à présent ! Ah ! si c'est ainsi que tu t'y prends au quartier je ne m'étonne plus que ta compagnie soit mal notée, comme la femme du capitaine de la première du trois le disait hier à celle du capitaine de la quatrième du deux...

—Voyons ma bonne amie...

—Mais quoi donc as-tu, où as-tu couru pour rentrer de si méchante humeur ? Mon Dieu ! que je suis donc malheureuse !

—Voyons, ma bonne, voyons. Il n'y a pas de quoi désespérer et pleurnicher pareillement. On n'est pas un monstre. Viens que je t'embrasse encore un coup. Je n'ai vu personne ; je n'ai couru nulle part ; je n'ai fait que me crotter sur la route de la cible et grogner contre des conscrits qui n'allaient pas au pas ; tu n'es pas malheureuse, mon potage n'est pas trop chaud ; c'est moi que la petite a interrompu deux fois parce que je parle tout le temps. A présent, nous sommes d'accord. Prends un morceau de gateau.

—Vous me prenez pour une sotte, moquez-vous de moi, à présent, moquez-vous de moi. Que je suis malheureuse, mon Dieu ! Que je suis donc malheureuse. Ah ! il n'y a pas une infortunée comme moi dans toute l'armée française. Une qui a de la chance, c'est celle du lieutenant du dépôt par exemple... ou bien encore celle de l'adjudant-

major. Ce ne sont pas ceux-là par exemple qui brutaliseraient leurs femmes. Si j'avais su !

—Eh bien, oui ! Si tu avais su. Qu'est-ce que tu veux ? c'est une loterie, pas vrai ? On ne sait pas avant. On ne sait qu'après. As-tu fini de pleurer ?

—Moi, quand je pleure, on me donne la fessée.

—Voilà comme vous élevez vos enfants ! C'est encore moi, qu'elle interrompt, n'est-ce pas ? Allons ! Accusez moi encore ! Dites que c'est encore moi ? Comment voulez-vous qu'ils respectent leur mère quand.....

—Tu m'ennuies avec tes " vous." Parlons d'autres chose.

—A merveille ! Parlons d'autre chose à présent ! Les hommes ont beaux être pères, ils n'ont pas de sentiments. Vous ne remarquez donc pas comme cette enfant là est surexcitée. Vous n'entendez pas qu'elle n'a pas cessé de parler depuis votre retour.

Elle est malade. Elle est à la mort. Vous avez voulu la droguer, droguez-là. Elle en a pour longtemps, allez ?

—Sois donc raisonnable, ma chère amie..comme la femme de l'adjudant-major et celle du lieutenant du dépôt. Je suis sorti du rapport ce matin avec un grand mal de tête. Tu me dis des choses qui n'ont pas le bon sens commun.

—Oh ! je l'ai bien vu à votre figure quand vous êtes rentré, que vous alliez me dire des grossièretés. Je l'ai bien vu. Je m'y attendais. Allez-y, ne vous gênez pas je n'ai pas le sens commun, je suis une bourrique. Continuez. Je suis résignée à tout.

—Résigné.. résignée.. hum ! hum ! hum ! A savoir ? Enfin, tout à l'heure, vous m'avez dit qu'Emélie n'avait pas besoin d'être purgée ; que la purge ne lui avait produit aucun effet parce qu'elle va bien. Maintenant, vous me contez qu'elle est à la mort et que c'est moi qui l'ai tuée.

—Certainement, c'est vous. La drogue, c'est la mort des enfants, comme disait ma bonne mère. Que ne suis-je toujours restée auprès d'elle !

—Tu en serais assez vexée.

—Il ne manquait plus que cela. Insultez ma mère à présent. C'est dans vos journaux militaires, dans le *Moniteur de l'Armée*, dans vos mess, dans vos cafés, dans vos orgies, que vous avez appris à traiter les belles-mères de la sorte. Mon Dieu, mon Dieu ! Qu'est-ce que je vous ai donc fait pour être si malheureuse ?

—Je ne lis pas de journaux ; je ne mets pas les pieds au mess ni au café ; je ne me livre à aucune orgie.

—Vous me le dites. Vous me dites ce que vous voulez. Je ne suis pas derrière vous toute la journée pour le savoir.

—C'est bon, j'en ai menti.

—Monsieur, je ne suis pas comme vous, impolie et soupçonneuse. Vous me dites que vous n'en lisez pas. Si ce n'est vous, quelqu'un autre vous les lit tout haut dans la caserne par exemple.

Le colonel y a defendu l'introduction des journaux, et ce ne sont pas les officiers qui donneraient aux hommes l'exemple de l'indiscipiine.

—Vous avez réponse à tout, je le sais bien. Vous avez toujours raison. Vous aviez raison aussi, n'est-ce pas, quand vous m'avez soutenu qu'il n'y avait pas de pharmacien dans la rue ; quand vous avez eu le cœur de me refuser de descendre chercher des grumeaux d'aloès pour la petite qui était à la mort quand j'ai été forcée d'y courir moi-même dans la neige.

—C'est donc vous qui avez voulu la purger ?

—Cet homme-là me fera mourir !

III

Un corrompu.

On finit toujours par tout savoir, et nous apprimes un beau matin qu'avec sa figure aussi sérieuse que celle d'un ministre des finances ou d'un ablégat dans l'exercice de ses fonctions, ses chevrons, son front ridé, ses airs rogues, ses moustaches en pointe et raides comme deux baguettes de tambour, ses douze ans de service, le sergent Kergaret, surnommé Tête-de-Bois, n'était qu'un corrompu.

Ah ! voyez-vous, je ne le dis pas sans tristesse et je m'attends à soulever d'horribles tempêtes de démentis et de récriminations. Tant pis, je le répète, Kergaret n'était qu'un corrompu.

—Un corrompu, Kergaret ! Quel est le *bleu* qui a dit ça ? Où est-il ? A quelle heure le couche-t-on ? On t'en donnera treize à la douzaine, des corrompus de cette trempe-là. Si tu l'avais vu patauger dans les boues d'Inkermann et dans les sables d'Afrique !

—Tout ce que vous voudrez. Je ne vous dis pas le contraire. Ce que je dis, c'est que Kergaret n'était qu'un corrompu. Je le sais bien, peut-être, puisque c'est lui qui me l'a dit.

—Kergaret t'a dit ça, blanc-bec ? Où, quand, comment et devant qui ? Je voudrais bien savoir ça.

—Kergaret m'a dit ça au poste de Bab-Azoun, devant les hommes de garde, la fois où il a attrapé quatre jours de salle de police pour mauvaise tenue de son poste.

—Kergaret n'a jamais mal tenu son poste d'abord. et ensuite il n'a jamais mis les pieds à la salle de police. La conclusion est qu'il n'est

pas plus vrai qu'il se soit jamais considéré comme un corrompu. Tu l'accuses parce qu'il est l'ami de Bridapoil et ennemi de Marchepied qui protégeait les conditionnels. Bridapoil n'aurait pas honoré Kergaret de son amitié si Kergaret avait été un corrompu.

—Kergaret a mal tenu son poste ; il a été à la salle de police ; il a déclaré lui-même n'être qu'un corrompu.

—C'est trop fort, à la fin. Compte-moi ça, si tu veux.

—Eh bien, voici : les volontaires d'un an étaient donc de garde à la prison de Bab-Azoun. Rien que des quinze cents francs. Le colonel avait dit à l'adjudant-major : Soignez-moi ces gars-là. Mettez-les à un poste où il y ait au moins six heures de faction. Donnez-leur un sergent incorruptible, avec des instructions sévères et catégoriques.

Ce qui fut exécuté, malgré le mécontentement de plusieurs capitaines qui auraient voulu qu'on montât la garde par fractions constituées et qu'on ne glanât pas à tout bout de champ un homme de garde par-ci, deux hommes de garde par-là, dans leurs compagnies.

Nous voilà partis par le boulevard de la République. Quelle est belle, la ville d'Alger ! Demandez à ceux qui sont allés au Congrès scientifique. A droite, les grandes maisons à arcades qu'on dirait émigrées de la rue de Rivoli avec les gens qui les habitent ; la brasserie Kling, la Perle, la Poste, le Trésor, l'Europe tout entière. A gauche, les rampes qui vont au port, la douane en contre-bas, la gare, le port brillant sous le soleil clair comme un tapis d'azur, les vaisseaux de tous les pays, grands et petits, les Valery, les Touache, les barques espagnoles pavoisées en l'honneur du dimanche. Devant, les montagnes kabyles, dressées à plusieurs lieues, enveloppées d'un air si limpide qu'on croirait en atteindre les flancs en une heure ou deux.

Kergaret, Breton devenu Africain, blasé sur ce spectacle, était tout à son service et préoccupé des ordres qu'il avait reçus. Aussi grognait-il comme jamais :

—Levez la tête. Comment s'appelle l'imbécile qui marche avec les deux jambes à la fois ? Et celui qui a des souliers si mal cirés ? Et celui qui porte son fusil comme un garde national ? Appuyez donc sur la crosse. Vous ne savez pas le français ? Par le flanc droit, par file à gauche, marche ! En voilà un qui est perdu. C'est ce qu'ils appellent exécuter un mouvement. Ah ! malheur. Quelle armée ! malheur de malheur !

Nous murmurions entre nous : Ça va *membrer* aujourd'hui.

Il en fut ainsi jusqu'au poste où nous relevâmes nos prédécesseurs conformément aux règles de la théorie.

Les factionnaires placés, Kergaret se mit à se promener de long en large les bras croisés, la pipe à la bouche, la mine renfrognée, sur-

veillant avec soin la tenue des factionnaires, décidé à suivre dans toute leur rigueur les instructions draconiennes du colonel.

Le petit Montal avait un accent méridional si prononcé qu'à Agen même on l'avait surnommé le Gascon. C'est dire qu'un certain toupet ne lui faisait pas défaut. Il s'adressa tout à coup à Kergaret.

—Sergent, avec votre permission, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'aller au coin acheter une bouteille de vin ?

—Pas de ça ! On vous apportera vos quarts avec vos gamelles. Le colonel ordonne la sévérité. Vous n'avez pas besoin de tant boire.

—C'est bon, sergent. Ne vous fâchez pas. Je croyais que la chose pouvait se faire. Du moment que cela ne vous convient pas, n'en parlons plus.

Cette soumission flatta le vieux dur-à-cuire. Son œil s'adoucit un peu. Il n'avait rien vu à redire dans le service, ni dans la tenue. Il se mit à causer un peu avec les camarades assis sur le banc. Evidemment, s'il n'oubliait pas les recommandations colonéliennes, il était disposé désormais à en appliquer modérément l'esprit plutôt qu'à en suivre strictement la lettre. On lui offrit une cigarette de tabac turc qu'il refusa d'abord. Puis, il l'accepta pour nous faire plaisir, et l'ayant trouvée excellente, il en réclama une autre et dit à Montal :

—Vous pouvez aller chercher une bouteille de vin, si le cœur vous en dit, jeune homme, mais dépêchez-vous.

Il y a des gens auxquels la soif vient en buvant et pour lesquels il a été dit qu'ils prendront bientôt quatre pieds chez vous pour un que vous leur aurez laissé prendre. Montal était de ceux-là et répondit :

—Merci, sergent. Vous êtes bien bon. Si en même temps, je prenais un morceau de viande et deux bouteilles au lieu d'une, nous ferions cadeau de nos gamelles aux hommes de corvée qui vont les apporter.

Kergaret, touché par le compliment de l'exorde et la bonne pensée de la péroraison, donna son assentiment.

Montal, qui était millionnaire, aimait à faire grandement les choses. Il revint escorté d'un garçon d'hôtel muni d'un panier de vin de Bordeaux. Kergaret fronça bien un peu le sourcil ; mais quand il vit les verres propres et brillants comme les carreaux d'une chambrée un jour de revue, quand le garçon, stylé au préalable par Montal, eut débouché le flacon et l'eut servi le premier, l'émotion le gagna ; il se leva et porta un toast :

—Au colonel.

Toutes les voix répondirent :

—Au colonel.

Car on n'est pas rancunier dans l'armée.

Puis arriva un autre garçon portant neuf dîners complets. Nous fîmes chère lie. La table du poste apprit pour la première fois ce que

c'est qu'une nappe. Les serviettes blanches furent installées sur les pantalons rouges.

Si Bridapoil avait vu ça !

—A la bonne franquette, les amis ! Que chacun se serve et commence par où il voudra sans s'occuper des camarades.

Kergaret, à la vue du menu, dédaigna le potage et commença seul par la sole au gratin.

Pauvre bonhomme qui n'avait fait dans sa vie que trois sortes de festins ! Il était passé de la pitance des landes bretonnes à la soupe au bœuf de la caserne, alternant deux fois par semaine avec le rata : puis, il avait connu l'art culinaire de la cantinière, bien inférieur souvent, hélas ! à celui du cuisinier en pied. Voilà tout.

Elle était succulente, savoureuse, cuite à point, toute chaude encore sur le plat d'étain ovale. Il fermait les yeux, il remuait la langue ; et les volontaires se regardaient en souriant. Et le vin vieux descendait joyeusement des bouteilles pour monter dans les cerveaux. Sous l'influence de la sole au gratin, Kergaret sentait dans sa tête des jouissances pareilles à celles des fumeurs d'opium.

Il fallut pour le réveiller la voix du fantassin Montal.

—Sergent, votre sole est finie. Moi, je n'aime pas la sole. Prenez la mienne. Je mangerai un morceau de viande.

Kergaret mangea ainsi quatre soles l'une après l'autre, mais pas sans boire, ce qui aurait été encore un plus grand tour de force.

Il n'y a pas de fête complète sans chanson, et au café, l'ami Scapin, de sa petite voix falote, en entonna une dont l'auteur était un volontaire d'un an qui avait terminé son temps l'année précédente :

Combien j'ai douce souvenance
De ces douze mois de bombance
Où nous portions le pantalon
Garance,
Le godillot à gros talon
Trop long ?

Te souvient-il du fils d'Alsace
Avec ses cheveux en filasse
Qui commandait le peloton
De chasse,
Et qui criait comme un mouton
Qu'on tond ?

Te souvient-il de la famille
Et de la fillette gentille
Du casernier, ce vieux manchot ?
La fille
Possédait un cœur d'artichaut
Fort chaud.

Te souvient-il des Espagnoles
Ou bien des Françaises créoles
Qui nous envoyaient des coups d'œil
De folles
Et nous indiquaient sans orgueil
Leur seuil !

Te souvient-il de l'exercice
Et de la salle de police
Où dormaient chaque nuit d'aucuns
D'office,
Auprès de Thomas aux parfums
Communs ?

Te souvient-il de la gamelle
Où sous une main paternelle
Le chou, le bœuf et le gros sel
Se mêle
Et de la blouse du Vatel
Tel quel ?

Te souvient-il qu'à la cantine
Exhalant une odeur divine
Quand aux fêtes nous y dînions,
Fantine
Nous faisait cuire des rognons
Mignons ?

Oh ! rendez-moi mon capitaine
Mon quart et ma gamelle pleine
La cantinière, en jupons courts
De laine,
Mon pompon sera mes amours
Toujours.

La chanson finie, le repas dégusté, les bouteilles vidées, la table enlevée, un singulier phénomène se produisit Kergaret alla s'asseoir sur le lit de camp, mit le front dans ses mains, et commença à réfléchir tout haut :

—C'est une honte, ce que j'ai fait là. Je passe pour un vrai soldat et je ne suis qu'un corrompu. J'ai mangé des soles au gratin. Tiens ! Kergaret, si quelqu'un te l'avait dit hier, on se serait aligné. Aujourd'hui, le dise qui voudra, tu n'es qu'un corrompu.

Alors nous consolions le brave homme qui avait le vin si larmoyant :

—Voyons, sergent, voyons, ne vous faites pas tant de bile. Vous nous rendez tout tristes. On n'est pas corrompu parce qu'on a mangé une sole au gratin. On trouve une occasion, on en profite, quoi. Voilà tout.

—Oui, oui, je vous comprends. Vous êtes de bons enfants. Vous

avez bon cœur. Cela ne vous empêche pas de penser comme moi et vous dire au fond : Ce Kergaret, qui aurait cru cela de lui ? Dire pourtant que ce n'est qu'un corrompu !

—Pas du tout, sergent. Alors, si vous êtes un corrompu pour avoir mangé une sole au gratin, quest-ce que nous sommes, nous autres qui en avons mangé plus de cent fois.

—Vous, ce n'est pas la même chose. Mais moi, songez-y donc, qui ai traversé l'Afrique de Géryville à Bistra rien qu'avec du biscuit, aux côtés de mon ami Bridapoil, qui n'ai mangé à ma faim qu'au régiment, qui ai passé des trois et quatre jours le ventre creux, venir à mon âge me bourrer de soles au gratin, c'est une honte et je vous dis que je ne suis qu'un corrompu.

—Allons donc ? vous plaisantez ; pour une pauvre petite compensation une fois en passant, vous.....

—Taisez-vous, tenez. En voilà assez, le premier qui répète que le sergent Kergaret n'est pas un corrompu, couchera à la salle de police.

On se tut ; car on voyait l'instant où ce diable de Kergaret ne se contenterait plus d'exiger notre silence, et nous demanderait d'affirmer notre croyance en sa corruption.

Il sortit du poste, se promena de long en large sur le pas de la porte, en grommelant entre ses dents, et ces deux mots seuls étaient perceptibles à intervalles rapprochés :

—Kergaret.. corrompu.. Kergaret.. corrompu.

Il fut de ce moment-là maussade et inabordable. Après la visite de l'officier de jour, qui avait été satisfait, il s'adressa à lui et lui dit :

—Mon lieutenant, le poste est mal balayé, mal tenu. J'ai infligé deux jours de salle de police au sergent Kergaret.

—Mais c'est vous, Kergaret.

—Oui, mon lieutenant.

—Vous êtes fou ?

—Non, le poste est mal tenu, service mal fait. Kergaret aura deux jours de salle de police, et pas volés.

—Vous n'avez pas le droit de punir quelqu'un de votre grade.

—Si, si.

—Pas de discours. Si vous y tenez tant, vous ferez vos deux jours de salle de police.

Le lieutenant s'en alla.

Le lendemain matin, quand il vint ouvrir les salles de discipline, le sergent de garde trouva Kergaret profondément endormi. Seulement, il criait tout haut et répétait :

—Corrompu.. Corrompu..

IV

Padechance.

Ce nom—que vous êtes évidemment libre d'orthographier autrement et même de décomposer en plusieurs mots si le cœur vous en dit—était celui du cheval de Madec, vaguemestre de hussards. Pâdechance était d'une intelligence pareille à celle du *zèbre*, ce fâmeux mulet du train dont j'ai narré autrefois les aventures. Mais Pâdechance était loin d'être dévergondé et carottier comme le zèbre ; jamais cheval de hussard n'avait plus régulièrement rempli ses obligations militaires. Pâdechance avait en cela d'autant plus de mérite que ses propres qualités ne venaient que de sa bonne nature et non des exemples qu'il avait reçus. Loin de là : tout avait conspiré contre lui. Dès son arrivée à l'écurie régimentaire, il s'était trouvé placé entre Vénard et Pavénard, dont l'un était la gourmandise en personne et l'autre la paresse incarnée, double contact trop bien fait pour gâter les plus heureuses dispositions. Mais Pâdechance était demeuré incorruptible.

Pour comble de malheur, notre héros, en échéant au vaguemestre, se trouvait appartenir à un maître qui avait un défaut grave. Né sur les bords de la mer, Madec avait dès son enfance bu un nombre incroyable de coups dans l'eau salée, et le gout du sel lui était resté dans la gorge, si bien qu'il était forcé de recourir de temps en temps à la chartreuse, à l'anisette et aux spiritueux pour le combattre, au grand chagrin de Pâdechance.

Ce défaut n'empêchait pas le cheval d'être fort indulgent pour le cavalier ; ils faisaient ensemble fort bon ménage et rarement on vit une pure amitié traversée de moins de nuages. Tous deux étaient d'un brun tirant sur le noir, et bien que Pâdechance fut—à en croire son possesseur—d'origine basque, il comprenait à merveille les discours que Madec lui débétait en bas breton, surtout lorsque la péroraison était appuyée d'un morceau de sucre dont la bête était friande.

La compagnie de Madec fut envoyée en détachement aux Aït-Alouel où elle devait rester quinze jours ; mais on oublia de la relever, comme il advient parfois en Afrique. Contre fortune, on fit bon cœur. On construisit des baraques en planches pour les hommes et les chevaux, un camp de Châlons en miniature. Celles des officiers étaient isolées des autres sur le chemin de la commune mixte la plus voisine, à quelques centaine de mètres les unes des autres. Tous les deux jours, Madec et Pâdechance, l'un montant l'autre, revenant de chercher les correspondances arrivées par le courrier de France, dépo-

saient d'abord sur leur route les lettres destinées aux officiers. D'ordinaire, elles étaient remises aux ordonnances qui les attendaient.

Mais les colons du bureau de poste étaient en partie d'anciens soldats qui fraternisaient volontiers avec Madec, le vers à la main, et celui-ci, loin de l'œil de l'autorité militaire, se livrait aisément à son défaut favori, en compagnie du garde-champêtre. Une fois ou deux déjà, le digne sous-officier avait eu peine en revenant à conserver un équilibre bien stable. Un lundi matin, ayant ripaillé jusqu'avant dans la nuit, il s'en dormit sur Pâdechance et se dirigea vers le camps sans le savoir par la force de l'habitude.

Pâdechance, bien qu'il en voulut un peu à Madec, de son intempérance, marchait au petit pas, avec précaution de peur de le faire tomber. En arrivant à la demeure du commandant, il s'arrêta, attendant que Madec descendit.

Madec ne bougea pas.

Visiblement inquiet, Padechance allongea le nez dans l'entrebaillement de la porte et poussa un hennissement sonore, qui arracha à ses occupations l'ordonnance occupée au nettoyage du pantalon numéro deux du capitaine, et qui fut tout surpris d'entendre la voix de Padechance au lieu de celle de Madec. Le brave flamand demeura tout stupide à la vue du vaguemestre profondément endormi par suite de ses libations ; mais ce mettant à la hauteur des circonstances, il prit la valise, y démêla les lettres qui appartenaient à son patron, donna un morceau de sucre à Padechance qui le remercia d'un signe de tête et reprit sa route.

La même scène se renouvela chez le lieutenant ; mais soit oubli, soit qu'il craignit d'avoir perdu trop de temps par la lenteur de sa marche et qu'il redoutât d'arriver en retard au quartier, soit encore qu'il eut subitement changé d'idée et résolu de donner à Madec une petite leçon, il passa devant la porte du sous-lieutenant sans s'arrêter.

L'affaire pouvait être grave pour Madec, car lorsqu'il était de semaine surtout, le sous-lieutenant ne plaisantait guère avec la discipline. Mais ne voilà-t-il pas qu'arrivé à cent mètres Padechance éprouva des remords, fit demi tour, retourna chez le sous-lieutenant y laissa ses lettres, revint au quartier sans que Madec se fût réveillé.

L'adjudant qui s'y trouvait était un camarade intime du vaguemestre ; il fit sonner *aux lettres*. Les hommes accoururent avec la précipitation de gens qui se trouvent à des centaines de lieues de leur pays, et qui attendent des nouvelles de leur papa ou de leur bonne amie, et parfois, chose encore plus désirée, un peu de *quibus*, grâce auquel il est facile d'obtenir deux jours d'agrément et huit jours de prison.

Chacun fouilla à plaisir dans la sacoche, prit ses lettres et celles des camarades de chambree, et la distribution se trouva ainsi s'être faite

toute seule quand Madec se réveilla. Jugez de son ahurissement ! Il fallut que l'adjudant et les trois ordannances lui racontassent comment son voyage et son service s'étaient passés.

Pareille leçon aurait dû lui servir. Loin de là : comme dit le proverbe, à savonner la tête d'un âne, on perd son savon. Enthousiasmé des mérites de son coursier, encouragé par la complicité des frères d'armes, Madec tout en gardant pour lui les galons d'adjudant—vaguemestre, dressa Padéchance à en remplir lui-même l'office tout seul, et coula désormais des jours dans une sinécure pleine de charmes et de quiétude.

Hélas ! Tant de bonheur ne pouvait toujours durer. Ce qui devait arriver arriva. Un jour, le capitaine entendit le hennissement quotidien de Padechance et interrogea son brosseur :

—Qu'y a-t-il donc ?

—C'est le vaguemestre, mon capitaine.

Et il courut chercher les lettres. Le capitaine fort intrigué mit le nez à la fenêtre et observa le manége. Il s'habilla en hâte et suivit Padechance, s'arrêta avec lui à la porte des officiers, entra avec lui au quartier. A la vue du grand *kébir*, l'ajudant s'abstint prudemment de commander la sonnerie, mais les hommes ayant aperçu Padechance vinrent chercher leur correspondance et vidèrent la sacoche sous l'œil bienveillant du capitaine.

Celui-ci, naturellement, fit venir Madec qui, pour comble de malheur, se trouvait précisément *en bordée*, le menaça de salle de police de prison, de conseil de guerre même sans l'effrayer ; mais quand il lui annonce que tout d'abord il allait lui changer son cheval, Madec fondit en larmes, le supplia de n'en rien faire, promit de s'amender.

—Serment d'ivrogne ! riposta le capitaine, qui tint bon malgré tout et confia le cheval à un autre adjudant, malgré la douleur des deux amis.

Au bout de huit jours, le capitaine pardonna ; le plus satisfait de tous fut sans contredit l'adjudant qui avait pendant ce temps hérité de Pâdechance ; car l'animal qui avait joué toutes sortes de tours et failli le conduire à l'hôpital. Mals la leçon avait aussi été rude pour les deux inséparables, et pour en éviter le retour, Madec s'amenda de ce jour comme il l'avait juré et devint un modèle de sobriété.

V

LA REVANCHE DE BARNABÉ

Nous étions trois compatriotes, accoudés sur la table de la cantine. L'un, notre vieille connaissance, le sergent Bridapoil, l'autre simple

soldat dans la ligne, libéré partant en France avec une vareuse bleue, et votre serviteur, ex-réserviste, de deuxième classe, vu qu'il n'y a pas dans l'armée fançaise de classe inférieure, à part les enfants de troupe-

Je dis *ex-réserviste*, car j'avais fini mon temps, et Bridapoil n'eût pas été un homme à s'attabler avec un inférieur en activité, à moins d'une liaison fort ancienne, comme celle qui l'unissait à notre commensal.

—Ne manque pas d'aller voir mes parents à Pont-à-Mousson, disait Bridapoil, puisque tu rentres au pays. Tu leur diras que je vais revenir en France. Je suis désigné pour passer adjudant. Comment retournes-tu donc là-bas sans un malheureux gallon, puisque nous avons été élèves caporaux ensemble ?

—Que veux-tu, mon cher ! La roue tourne bien pour l'un, mal pour l'autre. Toi tu vas avoir l'épaulette au premier jour. Moi je m'en retourne simple bigorneau commé devant. Voilà tout.

—C'est singulier ; car tu étais bien noté, et quand tu as permuté, je m'attendais à te revoir sous-officier au minimum.

A cette minute, entra lé capitaine des Voutes un petit Arabe qui vendait des menus objets.

—Allons, moussiou lou giniral, achetex-moi quelque chose, du fil, des ciseaux, un porte-monnaie, de l'encre, du papier à lettre.

—Laisse-nous tranquille, répondit Bridapoil.

—Bon marché, moussieu, bon marché, insista le petit Arabe.

—Ne m'échauffe pas davantage les oreilles, petit singe, petit mauricaud, répliqua le sous-officier. Sinon mon godillot et ton postérieur pourront bien faire connaissance.

—C'est si bon marché, sidi ; c'est donné. C'est pour rien.

Bridapoil était un homme rempli de vertus, mais dont la patience était modérée. Il se leva et accomplit sa promessa. Le petit Arabe s'en alla en criant et en essuyant la poussière de son bournouz.

Alors Georges soupira :

—Tiens, mon cher, tu ne sais pas ce que tu viens de me rappeler. C'est pour en avoir fait autant que je n'ai jamais avancé dans l'armée.

—Ah dame ! Si tu as frappé un supérieur, répondit Bridapoil—dont les joues s'empourprèrent au souvenir de l'afiront qu'il avait reçu du Saharien—cela ne m'étonne plus. Tu as encore bien de la chance de n'être pas passé au conseil de guerre. Comment ne t'ont-ils pas fusillé ?

—Un supérieur ! Ah bien oui ! Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. C'était un marmouset plus petit que cet arbico là.

—Tiens ! c'est curieux. Compte-moi un peu cela.

—Donc, notre régiment étant en garnison à Bayonne, les Espagnols

commencent à se tirer des coups de fusils entre carlistes et républicains, et l'on nous échelonne tout le long de la frontière pour la garder. Moi, j'étais à Biriaton, un petit village basque perché en haut d'une montagne, comme ceux de la Kabylie, et qui, d'en bas, a des airs de forteresse. Autour, des châtaigniers a n'en plus finir, où l'on allait en maraude. Une vue superbe sur l'Espagne.

En bas, des bois et une route montant entre des bouquets d'arbres. Devant, la Bidasson bordée de saules, aux eaux claires et si basses qu'on peut traverser à gué pour aller chercher de l'autre côté du tabac de contrebande. Je te parle de ce temps-là, car aujourd'hui, on serait volé, vu que le tabac est à présent plus cher qu'en France. De l'autre côte, une grande route blanche à travers des champs de maïs et coupée de loin en loin par de petites maisons en pierres ou des barraques en bois, peintes en vert, comme des cages à lapins, et qui servent, les uns et les autres, de postes aux douaniers, qui se promènent avec leurs uniformes bleus, leurs shakos larges, leurs fusils en bandoulière. Derrière, encore des montagnes, les unes nues, les autres boisées, marquées de sentiers dont les entrebandiers se servent seuls, parce que les chèvres n'y pourraient grimper. Dans le lointain, à droite, la ville d'Irun avec son église au grand clocher, couleur de chocolat.

En somme, un pays pas mauvais, habité par une population étrange, qui ne tient ni des Français, ni des Espagnols- On y parle une langue impossible dans laquelle " ma belle" se dit " édéra" et " je vous aime" " maï ee saï toute." Si tu y vas maintenant, tu entendras dans plus d'un endroit, les enfants parler français sans accent. Mais ce n'est ni à l'église, ni à l'école qu'ils l'ont appris. C'est en jouant avec les soldats. Quelquefois, en bataillant avec eux comme tu le verras tout à l'heure.

Quels troupiers cela ferait dans les petits chasseurs, ces Basques, s'ils n'avaient pas l'habitude de s'en aller en Amérique ou, comme ils le disent, aux Amériques, avant le tirage au sort. Tu te promènes sur une côte au pas accéléré et tu crois aller trop vite. Tout d'un coup, tu t'entends saluer : " Agur iaouna." Tu vas répondre. Bah ! Tu aperçois déjà ton individu à cent mêtres en avant avec son béret bleu, ses espadrilles, sa veste jetée sur l'épaule gauche. De braves gens, mais à qui il n'est pas sage de marcher sur le pied, tu vas voir.

—Nous voilà loin de compte, et si tu persistes à chercher midi à quatorze heures, du diable si l'on saura jamais pourquoi tu n'est pas passé cabo.

—J'y viens. Mais c'est plus fort que moi. Cela me rajeunit quand je parle de tout cela. Car nous avons eu là du bon temps : Il y avait quelquefois un peu de danger, un jour par exemple que je montais la

garde au pont de Behobie. Les balles ne connaissent pas les frontières, je crois revoir les miquelets en bérets rouges, faisant un feu d'enfer sur les maisons du village, les carlistes abrités dans les jardins et jouant tranquillement à la pelote ou hissant parfois un beret au bout d'un bâton par dessus le mur, pour attirer le feu qui était accueili par des cris ironiques, le feu allumé dans les maisons par les bombes d'Irun, les douaniers de service, la cigarette en bouche, tranquillement assis dans des guérites dont l'ouverture faisait face à la France placée au beau milieu du pont, à l'extrême limite espagnole, bien convaincus que les balles ne pouvaient venir les chercher ; puis, sur le tard, le renfort d'Irun arrivant au pas gymnastique, les carlistes regagnant la montagne en débandade, sous le feu du corps de garde, puis le soir venu, les maisons brûlées une à une, les flammes réflétées dans Bidassoa, les blessés emportés du côté français, les miquelets noirs de poudre venant s'y rafraichir dans les auberges, les gens en pleurs, emportant leur mobilier, les tables, commodes, paillasses, lits, matelas, chaises, portes, volets entassés dans la rue ou commence la route de Béhobie à Biriatou.

Il y avait là des arias, des ennemis, des désagréments ; la bru du maire de Biriatou fut tuée un beau matin à sa fenêtre venue d'Espagne. Il en advient autant à Sare, à un pauvre diable du 49e qui montait sa faction.

Mais à part ces inconvénients-là, nous étions heureux comme des coqs en pâte, logés chez l'habitant qui est hospitalier et bon pour le soldat. Une qualité à louer chez des gens qui ne servent jamais. On n'a guère entendu parler le basque dans les chambrées que depuis la nouvelle loi ; car pour treize ou vingt-huit jours, ce n'est pas la peine d'aller en Amérique.

Quand on allait en promenade militaire, ces réservistes chantaient " Montagnes Pyrénées ", une chanson qui vous endort, au lieu des refrains de la caserne qui vous tirent la jambe et feraient accélérer un mort. Mais ils sont si bons marcheurs qu'on ne s'en apercevait pas.

Dispersés dans les villages, nous ne dépendions guère de personne : là d'un sergent, ici d'un simple caporal. C'était tout un âge d'or. Pas d'appel, pas de revue, pas d'exercice. On se promenait. On chassait. On riait avec les petites filles. Quelques-uns gagnait de l'argent à travailler de leur métier, qui tailleur, qui cultivateur, qui cordonnier. Et tout ce bon temps là comptait sur le congé comme les jours passés à salle de police.

LÉON BARAT.

(A continuer.)

WASHINGTON[1]

Retracer en quelques pages la vie et les œuvres d'un homme aussi illustre que Washington, est une entreprise téméraire. Un volume ne suffirait pas pour raconter les évènements aussi variés qu'importants qui ont traversé sa vie. Aussi, ai-je besoin de placer cette pâle esquisse sous le patronage de votre bienveillance. Je n'ai fait que recueillir quelques traits de ce grand caractère, quelques incidents de cette vie mémorable, quelques évènements d'un carrière si bien remplie. Je veux rappeler à votre souvenir celui que ses compatriotes ont appelé *le premier et le meilleur des hommes*, et qui fut proclamé, à sa mort, par le congrès en deuil, "l'homme qui avait été le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur de ses compatriotes."

***

George Washington naquit en Virginie, le 22 février 1732. Il appartenait à une ancienne famille anglaise, dont l'origine remonte à l'invasion de Guillaume le Conquérant.

Il reçut une éducation plutôt physique et morale que scientifique. Il n'apprit ni les langues anciennes, ni d'autres langues vivantes que l'anglais; mais cette éducation purement élémentaire se compléta par l'enseignement de la réalité elle-même.

A la mort de son père, en 1743, il hérita d'immenses domaines et devint un des riches propriétaires de la Virginie. Il exerça la profession d'arpenteur pendant trois années, et à l'âge de dix-neuf ans, il fut nommé un des adjutants généraux des milices de Virginie; à 21 ans, on lui confia la mission aventureuse d'aller porter aux français établis sur l'Ohio la sommation de se retirer.

La lutte pour déterminer les possessions françaises et anglaises fut pour lui l'occasion de développer ses qualités innées pour la guerre et le commandement.

En 1754, sa rencontre dans la vallée de l'Ohio, avec Jumonville, amena la première rupture qui décida la guerre de sept ans. L'année suivante, il était aide-de-camp du général Braddock. C'est à la suite d'un engagement avec les milices canadiennes qu'il écrivit: "nous

(1) Conférence prononcée au Club National, à Montréal, le 21 janvier 1887.

avons été honteusement battus par une poignée de français." Il ramena en bon ordre le reste de l'armée de Braddock et fut promu colonel et commandant de toutes les forces de l'Amérique. Il n'avait que vingt-quatre ans.

Washington se retira du service, en 1755, pour épouser une jeune veuve, Miss. Martha Custes, qui lui apporta le bonheur et la fortune. L'année même de son mariage, il fut élu député à l'assemblée de Virginie. De 1760 à 1773, il passa son temps entre son beau domaine du mont Vernon et ses fonctions de représentant du peuple. Mais dès que la patrie fut menacée, on le trouva au premier rang.

***

L'année 1774 s'était achevée, et la réconciliation promise, anticipée, espérée, ne se faisait pas. Les américains s'attendaient à une réparation des offenses qu'ils avaient subies ; au lieu de cela l'Angleterre envoya des troupes dans le Massachusetts et le parlement anglais adopta des mesures pour réduire les colonies par la force en les obligeant de reconnaître la suprématie législative et financière de la métropole.

Dès ce moment la rébellion parut inévitable à un bon nombre d'esprits qui avaient espéré jusqu'alors que les difficultés s'aplaniraient. La convention de Virginie se réunit sur ces entrefaites à Richmond, en mars 1775, et c'est dans cette assemblée que Patrick Henry, —grand patriote,— montra à ses concitoyens qu'il n'y avait plus pour eux qu'un parti à prendre : vaincre ou mourir.

La péroraison de son discours mérite d'être citée :

" Un peuple de trois millions d'âmes, dit-il, un peuple armée pour la sainte cause de la liberté et dans un pays comme le nôtre, est invincible ; il défie toutes les armées que l'Angleterre peut envoyer contre lui. D'ailleurs nous ne sommes pas seuls. Il y a un Dieu juste qui préside au destinées des nations ; il suscitera des armées pour combattre nos batailles. La victoire n'appartient pas seulement à la force, elle appartient aussi à la vigilence, à l'activité à la bravoure. Enfin, nous n'avons pas le choix. Pour nous retirer de la lutte il est trop tard, quand même nous aurions la lâcheté de la déserter. Il n'y a plus de retraite pour nous que dans la soumission et l'esclavage ! Nos chaînes sont forgées ! On en entend le bruit dans les plaines de Boston ! La guerre est inévitable. Qu'elle vienne donc, je le répète, qu'elle vienne !

" A quoi bon affaiblir les choses. On peut crier : *la paix ! la paix !* Il n'y a plus de paix. La guerre est commencée. La première brise qui soufflera du Nord apportera à nos oreilles le buit des armes. Nos frères sont déjà en campagne. Que faisons nous donc ici à rester

oisifs. Qu'est-ce que désirent ces messieurs ? Qu'est-ce qu'ils veulent ? La vie est-elle si chère, la paix est-elle si douce qu'il faille l'acheter au prix des fers et de la servitude ? Que le Dieu tout-puissant nous en préserve ! Je ne sais ce que feront les autres, mais pour moi, donnez-moi la liberté ou donnez-moi la mort ! "

Ce discours souleva l'assemblée. Suivant un mot de Jefferson, ce fut Patrick Henry qui lança la balle de la révolution. La Convention nomma immédiatement un comité de défense composé de Henry, Lee, Washington et Jefferson.

Le 19 avril 1775, le sang coula pour la première fois ; ce fut la bataille de Lexington. Le 22 mai, le Congrès levait une armée et le 15 juin, George Washington fut nommé général en chef de toutes les forces levées ou à lever pour la défense des colonies, avec un appointement de $500. par mois.

Le lendemain de sa nomination, le général exprima sa gratitude au Congrès pour le poste d'honneur qu'on lui confiait. Il terminait ainsi :

" Quant à la solde je prie le congrès de croire qu'aucune considération pécuniaire ne m'aurait fait accepter cet emploi difficile, au prix de mon bien-être et de mon bonheur domestique ; je ne veux donc point tirer un revenu de mon commandement. Je tiendrai un compte exact de mes dépenses. Je ne doute pas que le congrès ne les acquitte ; c'est tout ce que je désire."

Ce compte fut tenu, et de sa propre main.

Les membres du congrès adoptèrent ensuite la résolution ; " qu'ils soutiendraient et assisteraient le général, et au risque de leur vie et de leur fortune. l'aideraient à défendre la cause de la liberté américaine."

Les instructions qu'on lui remit se résumaient en ces paroles mémorables :

" Autorité vous est donnée de disposer de l'armée sous votre commandement de la façon que vous jugerez la plus avantageuse pour arriver au but que nous nous proposons ; dans cette grande mission qui vous est confiée, que votre soin principal soit : *Que les libertés d'Amérique ne reçoivent pas de détriment.*

C'est le vœu que formulait le sénat romain chaque fois qu'il confiait le sort de la république aux mains d'un général d'armée.

Certes la tâche qu'on lui confiait était honorable, mais aussi quelle responsabilité ! Le succès était loin d'être certain et la défaite c'était le deshonneur, la mort. L'armée était à organiser, l'argent manquait, pas de crédit public. Il y avait bien autour de lui des hommes de bonne volonté, des cœurs ardents, des âmes enthousiastes, mais pour tirer parti de ces forces latentes il fallait tout un grand mouvement organisateur, d'action, de volonté, d'énergie. Tout cela eut effrayé

un ambitieux,—mais, remarque M. Laboulaye, dans son *Histoire des Etats-Unis*, "Washington n'était pas un ambitieux, c'était un patriote. Il ne regarda pas le danger, il regarda son devoir. Plus tard il y eut des gens lassés, désespérés, des soldats mécontents, Washington fut toujours le même ; on lui offrit la suprême autorité, il ne pensa qu'à la patrie ; général ou président, il ne regarda jamais le pouvoir que comme une charge et un dépôt. Washington a rendu à la civilisation le plus grand service que puisse rendre un homme ; il a réhabilité et sanctifié l'honnêteté politique. Trop souvent le génie n'a été que l'égoisme triomphant, et a eu pour compagnon obligée, le despotisme et la servitude ; les grands politiques que l'histoire admire sottement ont été la malédiction de l'humanité ; Washington nous a montré comment le génie et la liberté s'accordent, et comment il n'y a pas de gouvernement plus fécond et plus beau que celui d'un grand homme de bien."

Washington avait les qualités qui font les bons généraux. Au dire de Jefferson, il était lent dans ses opérations, car l'invention ou l'imagination lui étaient de peu de secours, mais ses conclusions étaient sûres. Aussi ses officiers ont-ils tous remarqué combien il tirait d'avantages des conseils de guerre, où, après avoir écouté toutes les opinions, il choisissait toujours la meilleure, et certainement aucun général n'a plus judicieusement combiné ses plans de batailles. Il était inaccessible à la crainte, affrontant personnellement le danger avec la plus calme indifférence. Peut-être la prudence était-elle le trait le plus prononcé de son caractère. Il n'agissait jamais avant d'avoir pesé mûrement toutes les circonstances et toutes les considérations, s'arrêtant s'il lui restait quelque doute, mais dès qu'une fois sa résolution était prise allant à son but à travers tous les obstacles.

Inutile de suivre Washington sur tous les champs de batailles. La guerre de l'indépendance fut de courte durée. L'Agleterre comprit tardivement à la vérité, qu'elle ne devait pas lutter contre tout un peuple décidé à vaincre ou à mourir. Pour achever de retracer cette période de la vie de Washington, disons seulement qu'il fut sur les champs de bataille un général accompli, joignant à la fermeté et à la bravoure les talents d'un véritable tacticien.

***

M. Guiyot a tracé de Washington un portrait qui restera. En voici un extrait : Washington, dit-il, est le représentant fidèle et supérieur de son pays, l'homme qui le comprendra et le servira le mieux, qu'il s'agisse de traiter ou de combattre pour lui, de le défendre ou de le gouverner. Pourtant Washington n'avait pas ces qualités brillantes, extraordinaires qui frappent, au premier aspect l'imagina-

tion humaine. Ce n'était point un de ces génis ardents, préssés d'éclater, entraînés par la grandeur de leur pensée ou de leur passion, et qui répendent autour d'eux les richesses de leur nature, avant même qu'au dehors aucune occasion, aucune nécessité en sollicitent l'emploi. Etranger à toute agitation intérieure, à toute ambition spontanée et superbe, Washington n'allait point au devant des choses, n'aspirait point à l'admistration des hommes. Cet esprit si ferme, ce cœur si haut était profondément calme et modeste. Capable de s'élever au niveau des plus grandes destinées, il eut pu s'ignorer lui-même sans en souffrir et trouver dans la culture de ses terres la satisfaction de ses facultés puissantes qui devaient suffire au commandement des armées et à la fondation d'un gouvernement.....Esprit admirablement libre plutôt a force de justesse que par richesse et flexibilité, il ne recevait ses idées de personne, ne les adoptait en vertu d'aucun préjugé, mais en toute occasion les formait lui-même par la vue simple ou l'étude attentive des faits, sans aucune entremise ni influence, toujours en rapport direct et personnel avec la réalité. Que l'occasion fut grande ou petite, les conséquences prochaines ou éloignées, Washington convaincu, n'hésitait jamais à se porter en avant, sur la foi de sa conviction. On eut dit à sa résolution nette et tranquille, que c'était pour lui une chose naturelle de décider des affaires et d'en répondre, signe assuré d'un génie né pour gouverner ; puissance admirable quand elle s'unit à un désinteressement consciencieux."

Après la paix de 1783 le congrès et les Etats ne s'occupèrent plus de l'armée, ni des subsistances, ni des traitements. Les troupes n'étaient plus payées et l'irritation des officiers était générale. La paix amenait le licenciement de l'armée, mais comment s'acquitterai-t-on envers elle ? On craignait que la paix signée, ceux qui depuis sept ans avaient donné leur vie et leur santé fussent congédiés sans solde et sans retraite. Washington n'avait qu'à dire un mot pour enflammer les esprits, se faire nommer dictateur. Il fit mieux ; il pacifia les esprits. S'il eut été ambitieux ce n'est pas seulement l'armée, c'est le pays peut-être qu'il l'eut suivi. Il préféra rester homme de bien et garder le plus beau titre, celui de citoyen. Il écrivit au Congrès une lettre chaleurese. Sa voix fut écoutée et le congrès lui donna raison.

Le 25 novembre 1783 les anglais évacuèrent New-York, Washington fut reçu dans la ville comme la joie de la patrie. Il se rendit ensuite au congrès pour y rendre ses comptes et se démettre de son commandement. Redevenu simple citoyen il se retira à Mont-Vernon sur les bords du Potamac *à l'ombre de sa vigne et de son figuier*. Mais son œuvre n'était finie. De nouveaux dangers menaçaient l'Amérique

et deux fois encore Washington devait la sauver. Général, législateur, pendant trois fois il lui fut donné d'avoir le sort de sa patrie dans les mains. Chaque fois il ménagea ce dépot avec la sagesse d'un grand citoyen.

***

Washington mourut dans sa retraite de Mont-Vernon le 14 décembre 1799. Tous les citoyens portèrent son deuil pendant un mois, de grands hommages furent rendus à sa mémoire, et la ville fédérale prit son nom.

Une grande pensée avait occupé les dernières années de sa vie et avait été l'objet de ses entretiens avec La Fayette et Jefferson : la question de l'esclavage. Il réalisa ses idées sur ce point dans la limite de son pouvoir en affranchissant à sa mort, les nègres de son domaine.

La mort du grand citoyen eut un retentissement dans le monde entier. Bonaparte, alors premier consul, crut utile à sa politique de faire porter le deuil de Washington, par tout les fonctionnaires de la république française et de faire prononcer son éloge funèbre par Fontanes.

Le 17 février 1880 il adressa à l'armée l'ordre du jour suivant :

" Washington est mort. Ce grand homme s'est battu contre la tyrannie ; il a consolidé la liberté de sa patrie ; sa mémoire sera toujours chère au peuple français comme a tous les hommes libres des deux mondes, et spécialement aux soldats français qui, comme lui et les soldats américains se battent pour la liberté et l'égalité. En conséquence le premier consul ordonne que pendant dix jours des crêpes noirs seront suspendus à tous les drapeaux des troupes de la république."

Il ne devait pas s'écouler un temps bien long avant que Bonaparte étouffat la liberté de sa patrie pour satisfaire ses visées ambitieuses. Washington préfera léguer à la postérité l'exemple bienfaisant du patriotisme fécond, de la vertu qui réussit.

***

On dit quelque fois que nous n'avons plus besoin de grands hommes ; que chaque temps produit ce dont-il à besoin ; que l'homme de génie est celui qui emprunte le plus aux idées courantes. Cette théorie me parait fausse. Je crois, au contraire, que le monde marche par quelques hommes, et qu'on ne saurait avoir trop de respect et de reconnaissance pour ceux qui en politique, en religion, en littérature se mettent en avant et entraînent la foule comme une armée. C'est là, ajoute M. Laboulaye, le rôle des gens de cœur : il n'y a pas besoin d'être un

grand homme pour cela ; mais toutes les fois qu'il y a un progrès, cherchez, et vous trouverez à l'origine un homme qui a combattu, qui a souffert. Toujours vous arrivez en étudiant la vie des peuples, a un, deux, trois, quatre individus qui ont eu le courage de vouloir quand les autres ne voulaient pas, et qui ont reveillé le pays quand le pays voulait dormir. L'histoire est souvent injuste envers ces hommes ; on les oublie quand on leur a pris leurs idées ; c'est pour cela que rien ne serait plus utile que de faire une histoire des idées religieuses, littéraires et politiques : on y verrait quels sont les bienfaiteurs véritables de l'humanité. Tel a semé, tel autre a arrosé, tel autre a récolté. On verrait ainsi la marche de l'esprit humain par le dévouement, par le sacrifice, par la liberté ; à l'origine de tout progrès, on verrait l'action, l'énergie individuelle ; ce serait là une excellente leçon, un enseignement véritablement politique. Alors, au lieu d'attendre ce sauveur qui souvent n'est pas tel que nous l'aurions voulu, nous agirions nous mêmes et nous sentirions d'autant mieux quelle est la grandeur morale d'un Washington.

Ne voyons nous pas se produire le même phénomène en littérature? Cinq ou six écrivains ont suffi au besoin et à l'aliment de la poésie. Homère à fécondé l'antiquité : Eschyle, Sophocle, Eurypide, Aristophane, Horace, Virgile sont ses fils. Dante à engendré l'Italie moderne, depuis Petrarque jusqu'au Tasse. Rabelais à crée les lettres françaises : Montaigne, Lafontaine, Molière viennent de sa descen dance. L'Angleterre est toute Shakespeare, et jusque dans ces derniers temps, il a prêté sa langue à Byron, son dialogue à Walter Scott.

" On renie souvent ces maîtres suprêmes, dit Chateaubriand, on se révolte contre eux ; on compte leurs défauts ; on les accuse d'ennui, de longueur, de bizarrerie, de mauvais goût, en les volant et en se parant de leurs dépouilles ; mais on se débat en vain sous leur joug. Tout se teint de leurs couleurs, partout s'imprime leurs traces, ils inventent des noms et des mots qui vont grossir le vocabulaire général des peuples ; leurs dires et leurs expressions deviennent proverbes, leurs personnages fictifs se changent en personnages réels, lesquels ont hoirs et lignée. Ils ouvrent des horizons d'où jaillissent des faisceaux de lumière ; ils sèment des idées, germes de mille autres ; ils fournissent des imaginations, des sujets, des styles à tous les arts : leurs œuvres sout des mines inépuisables où les entrailles même de l'esprit humain. De tels génies occupent le premier rang ; leur immensité, leur variété, leur fécondité, leur originalité, les font reconnaître tout d'abord pour lois, exemplaires, moules, types des diverses intelligences, comme il y a quatre ou cinq races d'hommes, dont les autres ne sont que des nuances ou des rameaux. Donnons-nous garde d'insulter aux désordres dans lesquels tombent quelquefois ces êtres puissants ; n'imi-

tons pas Cham le maudit, ne rions pas si nous rencontrons nu et endormi, à l'ombre de l'arche échouée sur les Montagnes d'Arménie, l'unique et solitaire nautonnier de l'abîme. Respectons ce navigateur diluvien qui recommença la création après l'épuisement des cataractes du ciel : pieux enfants bénis de nos pères, couvrons-le pudiquement de notre manteau."

J'ai voulu, messieurs, vous citer cette page de grand style, une des plus belles de notre siècle. Ce que Chateaubriand dit des littérateurs, on peut le dire des hommes politiques, on peut le dire de tous ceux qui ont laissé derrière eux la trace d'un génie créateur, quelque soit le champ où s'est exercé leur fécondité.

EDMOND LAREAU.

(*A continuer.*)

LE NORD

XVIII.

Une des grandes ressources des Cantons nouvellement ouverts à la colonisation est le blé sarrasin. (Fagopyrum T.) Son fruit, connu de tout le monde, ressemble à la faîne. Il demande surtout une terre meuble. Il se cultive très facilement, peut se semer tard, et fournit abondamment une farine substantielle et bonne au goût. Quel régal que la galette de blé sarrasin pour les enfants..... qui ne sont pas obligés d'en manger ! Dans les grands hôtels on en fait une entrée de déjeuner quotidienne.

Mais cette plante est malheureusement très sensible aux influences météoriques, et elle souffre des gelées de l'automne, dont les premières se font sentir généralement à la Saint-Louis, le 25 août. Aussi ce pauvre saint Louis n'est guère en faveur chez les colons.

J'en ai connu un, très bon chrétien en paix avec tous les autres saints du Paradis, qui, presque tous les ans cherchait noise à ce bon roi de France, aujourd'hui prince de la Cour céleste. Il avait un plaisir extrême à cultiver son jardin. Il excellait dans l'art de faire venir les melons, qui eux aussi sont très chatouilleux sur le chapitre de la congélation. Or, le jour de la Saint-Louis, il se levait plus matin que d'ordinaire pour aller constater les dégâts du froid. C'était assez rare qu'il ne revînt pas à la maison en lançant une salve d'imprécations contre le héros de Damiette.....qui, entre nous, en a reçu bien d'autres.

Quoiqu'il en soit la gelée est un ennemi cruel du sarrasin que la proximité des lacs protége, parce que les vents y sont d'ordinaire plus humides, la brise plus forte, et que le calorique qui en sort se conserve plus longtemps.

Il n'y a que quelque vingt ans que l'on a au pays des moulins qui séparent de sa farine l'écorce du sarrasin.

Je me rappelle toujours M. Edouard Scallon, en son vivant de Joliette, que je rencontrai à Paris en 1862. Il était propriétaire de moulins à bois et à farine dans cette première ville. Ayant observé depuis longtemps que les flacons de genièvre venant de Hollande étaient empaquetés d'écorce de sarrasin, il avait projeté d'aller voir sur les ieux comment on parvenait à la séparer de la farine. Aussi se rendit-il

à Amsterdam et à Rotterdam, où il constata en même temps qu'il serait facile d'y envoyer du bois d'épinette pour fabriquer les boîtes d'emballage du Genièvre, à meilleur marché qu'avec le bois de Suède qu'on y employait.

Cet entreprenant citoyen s'empressa d'adapter à ses moulins à farine des moulanges propres à séparer l'écorce de la farine de sarrasin avec laquelle on fait maintenant de la farine très blanche.

" Le sarrasin comparé au froment comme aliment, dit l'abbé Provancher, est dans la proportion de 100-112. Il constitue surtout un excellent engrais pour enfouir vert."

J'ai vu des terrains épuisés et abandonnés, que l'enfouissement d'une récolte de sarrasin a régénérés. Nul doute qu'il est mieux, et même dans certains sols nécessaire, d'y ajouter de la chaux ou de la cendre, pour neutraliser l'acidité que produit tout engrais vert. Mais c'est en définitive un engrais très économique, malgré qu'il en coûte beaucoup d'ensevelir une récolte qui donne des espérances.

J'ai dit que c'est un engrais économique. En effet, en semant un demi minot par arpent, soit 50 cents au plus, vous aurez à l'automne un engrais superbe. Quant à la semaille, ça ne demande pas plus de travail que le charroyage du fumier, et les labours se trouvent faits pour recevoir d'autres grains.

" Le sarrasin, dit M. Landry, dans son excellent traité d'agriculture, est une plante étouffante, c'est-à-dire qu'il nettoie le sol des mauvaises herbes, étouffe leur croissance par la rapidité et la vigueur de la sienne."

M. Landry y donne d'excellentes leçons sur la manière de cultiver, récolter et battre le blé sarrasin, leçons peu connues et qu'il serait à propos d'étudier pour faire produire à cette plante de 40 à 45 minots l'arpent.

La paille de sarrasin forme une excellente litière, et elle est un des meilleurs excipients des urines et des déjections solides.

Je ne puis quitter le sarrasin sans parler de la sarracène. C'est une plante dont on a beaucoup parlé ces temps derniers, parcequ'elle est considérée comme spécifique contre la picotte. Elle était jugée telle dans un temps assez reculé.

Voici ce que dit une note signée M. à la p. 26 des mémoires de la société historique de Montréal, huitième livraison. Voyage de Kalm en Amérique :— " Le Dr Michel Sarrasin, savant naturaliste, né à Nuits, en France, en 1659, décédé à Québec en 1734. C'est lui qui découvrit la Sarracène, genre de plante d'Amérique, toute marécageuse, à fleurs éclatantes, remarquables par la conformation de leurs feuilles. Le Dr Sarrasin, en ayant envoyé, de Québec, un pied au célèbre botaniste Tournefort, celui-ci lui dédia la plante, qui, prise pour type, a donné son nom à toute la famille des *Sarrasénées*...

On soutient aujourd'qui que la Sarracène est un antidote du virus de la petite vérole."

Voici comment la décrit notre célèbre botaniste, l'abbé Provancher. " Sarracenia pourpre. S. purpurea. L.—S. heterophylla. Eat. Lide Saddle Flower. Pitcher Plant. Hampe, de 15-20 cylindrique, glabre, 1-flore. Feuilles persistantes, couchées, tubuleuses, contractées à l'orifice, munies d'une aile sur la partie interne du gonflement du pétiole, terminées par un limbe droit, cordé, couvert en dedans de poils recouchés. Fleurs grandes à pétales rouges-pourpres extérieurement, verts intérieurement.....

Les vases que forment les petioles peuvent contenir souvent plus d'un demiard de liquide, ils sont ordinairement remplis d'eau et d'insectes qui s'y sont noyés. La singulière conformation des feuilles de cette plante et la bizarrerie de son aspect, ont souvent engagé des amateurs à la cultiver par curiosité. (Les plants frais ressemblent à un poisson, quelques uns ont la forme d'un petit cochon.) Il faut les placer dans des endroits très humides, ou encore même dans un petit marais factice que l'on couvre de mousse."

On a fait beaucoup d'usage de cette plante pendant la dernière épidémie ; mais tant de moyens préventifs ou curatifs étaient employés en même temps qu'il serait difficile d'en constater les effets. Quoiqu'il en soit voici le mode d'emploi : Prenez une once de feuilles et racines, faites bouillir pendant un quart d'heure dans un gallon d'eau, ensuite retirez-les du feu et ajoutez y une once de crème de tarte et laissez refroidir.

Direction : Pour un adulte, 2 à 3 verres dans le courant de la journée ; pour les enfants d'un an et en montant, donnez leur un petit verre à vin en augmentant suivant l'âge. Pour les bébés d'un mois une cuillerée à thé en augmentant suivant l'âge. Ne sucrez le remède qu'au moment d'en faire usage, car il fermenterait.

XIX.

Les légumes en général viennent admirablement beaux au Nominingue. En octobre 1885, on voyait exposés dans les vitrines de MM. Laviolette et Nelson quelques produits de cette localité et entre autre un navet pesant dix livres, des pommes de terre pesant une livre chacune, des carottes blanches à chevaux de 1 livre à 14 onces.

On ne saurait trop engager les cultivateurs à cultiver les plantes alimentaires précieuses pour leurs racines—pommes de terre, betteraves, navets, carottes, panais. Outre qu'elles servent à améliorer la terre, elles sont d'un grand secours pour la nourriture et l'engrais des a n

maux. Quand à leur utilité domestique il serait oiseux d'en parler. Qu'on songe à la souffrance d'être privé de patates, de ce tubercule qui autrefois ne se voyait que sur la table du pauvre. Quelle économie il offre aux familles nombreuses ; il remplace le pain, et sa fécule fait une farine délicieuse. Comme nourriture des animaux je ne pense pas qu'un autre tubercule offre autant d'avantage.

J'avais pendant l'automne de 1877, une vache, que je destinais à la boucherie et qui ne me donnait qu'une chopine de lait. Dans le but d'en faire de la bonne viande je me mis à lui administrer deux portions de patates par jour. Voilà que son lait commença à augmenter, si bien qu'elle me rendit un vaisseau par trait jusqu'au printemps. Je lui fis grâce, la pauvre bête, en considération de la leçon qu'elle me donnait, que les patates sont excellentes pour favoriser la sécrétion du lait.

Les qualités de la pomme de terre ne sont pas toutes connues. Les préparations culinaires en sont très nombreuses et très variées. On ajoute souvent dans le pain de la pomme de terre cuite et écrasée. Elle le tient plus frais, plus savoureux.

On tire de la pomme de terre une fécule abondante, d'un blanc parfait, d'apparence cristalline, inodore, douce au toucher, insoluble à l'eau froide, très soluble à l'eau bouillante. Cette fécule est un aliment peu coûteux, salubre, qui peut avantageusement remplacer toutes ces fécules exotiques si vantées, telles que le tapioca, l'arrow-root, le sagou, etc. On fait avec la patate une purée qui rivalise avec la purée de pois. On en fait de l'amidon, on en prépare des espèces d'empois, on en obtient un produit que l'on convertit en sirop propre à remplacer celui de gomme, et qui est aujourd'hui très répandu dans le commerce. Le sirop de pomme de terre se convertit en alcool. Si on laisse s'aigrir le liquide où l'on a délayé de la pomme de terre, on en obtient du vinaigre d'une qualité inférieure, mais qui peut être employé à divers usages dans les arts. L'eau de cuisson des pommes de terre peut fournir à la teinture une couleur grise assez solide. Ce tubercule peut servir à nettoyer le linge à l'instar du savon. On en fait de la colle propre aux toiles blanches et une détrempe convenable pour badigeonner les intérieurs. La pomme de terre cuite en bouillie, mêlée au plâtre dans la proportion d'un dixième sur neuf-dixièmes de plâtre, donne à ce dernier une solidité qui le fait résister aux influences de l'humidité. En mêlant de la pomme de terre cuite à la terre argileuse, on fait un ciment pour construire des bâtiments.

Les feuilles sont données comme fourrage à quelques animaux, mais elles ne conviennent pour cet usage qu'après leur floraison, ou du moins séchées au soleil. On les enfouit pour servir d'engrais. On en retire par la combustion presqu'un sixième de leur poids de cendre qui fournit un quarantième d'alcali. Le suc des tiges et des

feuilles, lorsque la plante est en fleur, donne une couleur jaune solide aux tissus de lin ou de laine qu'on laisse tremper pendant quarante-huit heures. On a extrait des fleurs une couleur jaune brillante. On peut retirer de l'alcool des baies ou fruits (grelots) dans la proportion d'un vingt-quatrième des baies employées qu'on fait fermenter, puis qu'on distille, mais cet alcool est dangereux. (Journal de pharmacie de 1818, t. IV, p. 107.—1822, t. VIII p. 467. Aussi mémoire de Mollerat. Annales de chimie 1828.)

Roussel de Vauzèmes, chirurgien, dans les Annales d'hygiène publique, 1834, t. XI, p. 362, proclame la pomme de terre comme antiscorbutique. " Quand un bâtiment scorbutique, dit-il, a reçu d'un autre navire quelques pommes de terre, il a été guéri, tous les moyens pharmaceutiques ayant échoué. Le procédé le plus actif pour se traiter du scorbut, à quelque période qu'il soit arrivé, consiste à manger des pommes de terre crues,"

D'après Nauche (journal de chimie médical, 1831, t. VII, p. 372,) des catarrhes pulmonaires, intestinaux, urétaux et surtout utérins, qui duraient depuis plusieurs années, ont cédé à de légères décoctions de pommes de terre et de réglisse. Des injections avec le même liquide ont eu le même succès contre les fleurs blanches. C'est surtout contre la gravelle que l'action de la pomme de terre en infusion a été efficace. Ce tubercule rapé, on en fait des cataplasmes contre les brûlures.

Pour conserver indéfiniment la pomme de terre, on la fait cuire à demie ; on la coupe par tranches, qu'on fait sécher à l'étuve pour les déposer dans un lieu sec. Dans cet état elle est transparente et cassante. On en fait alors, en la divisant en morceaux, et au moyen d'une préparation particulière, des espèces de gruau, de palenta, de sagou, de riz, de vermicelle, etc.

Assez sur cette plante dont j'ai tenu à montrer en partie les avantages, pour faire apprécier la bonté de la Providence qui offre à l'homme tant de bienfaits, dans une seule plante qu'elle multiplie avec abondance, et met à la portée de tout le monde.

Pourquoi faut-il que cette précieuse plante soit devenue la proie de cette mouche—appelée mouche à patates ?—Cet insecte nous est venu de l'Ouest et s'est multiplié d'une manière prodigieuse au point d'envahir les champs de pommes de terre. Aujourd'hui le cultivateur semble en être victorieux au moyen du vert français que l'on emploie en poudre ou dilué. Je préfère le mode de l'administrer en poudre mêlée avec du plâtre. On atteint par là un double but : celui de détruire les insectes et celui de plâtrer la plante. Cette poudre de plâtre contribue puissamment à assimiler à la plante les engrais de la terre.

A propos de plâtre je l'ai souvent employé sur les plantes de toutes espèces et j'ai toujours trouvé qu'il avait un effet merveilleux. Tout le

monde sait que Franklin, qui l'avait expérimenté sur les prairies, voulant en faire connaître les bons effets à ses compatriotes, eut l'heureuse idée d'écrire sur une prairie en déclin, avec du plâtre en lettres immenses, ces mots : "CECI EST PLATRÉ." Le foin qui poussa sur ces lettres crut avec tant d'activité qu'on pouvait facilement lire ce qui y était écrit. Le peuple américain, qui, comme le nôtre, ne croit aux théories que quand il voit la pratique les confirmer, comprit alors quels étaient les effets du plâtre sur les prairies.

J'étais un jour à visiter le jardin de M. François Chapleau, à St. Jérôme, qui passait pour réussir très bien dans l'horticulture, et ma vue fut frappée par un carré d'oignons disposés en rangs, alternés d'oignons chétifs et d'autres superbes. Je lui demandai la raison de cette différence, et il me dit que les beaux avaient été plâtrés et que les autres ne l'avaient pas été. La différence était frappante. Depuis j'ai employé le plâtre sur grand nombre de plantes et j'ai toujours trouvé qu'il avait un effet merveilleux et prompt, non pour engraisser, mais pour favoriser la décomposition des engrais et les assimiler à la plante. Je dois dire ici que j'ai remarqué des effets presque aussi étonnants dans l'emploi de la cendre de végétaux, avec cet avantage que celle-ci est un engrais et peut s'employer même sur un terrain maigre.

Tout cela à propos de mouche à patates que je ne veux pourtant pas quitter sans faire une réflexion, que tout le monde s'est faite tout bas. D'où vient ce fléau ? Qui l'envoie ? Ces insectes ont surgi comme par enchantement.

L'envahissement de cette punaise, est bien propre à nous humilier et à nous faire trembler à la pensée des fléaux qui fondraient sur nous, si Dieu, qui met un frein à la fureur des flots, ne contenait dans les digues de sa miséricorde, ces agents de sa justice. Et pour mieux nous faire comprendre notre néant, c'est presque toujours des agents infimes qu'il oppose à notre orgueil.

A ce propos qu'on me permette de citer ici les lignes admirables de Louis Veuillot, cet incomparable journaliste, inspiré de la foi d'un apôtre, qui dans "Rome et Lorette" fait si admirablement ressortir le néant des œuvres de l'homme et la merveilleuse fécondité des œuvres de Dieu, par la description qu'il donne des ruines d'une maison sénatoriale de Monselice.

"Les murs sont chargés de statues grotesques : bouffons que le temps a rendus plaintifs, et dont il s'est cruellement amusé, enlevant à l'un sa jambe difforme, à l'autre son doigt narquois, de celui-ci crevant l'œil, et de celui-là partageant la bosse en deux moitiés, dont l'une gît tristement sur la muraille, et l'autre reste à son poste comme un bon mot qu'un faux plaisant ne peut achever ; les dalles se disjoignent, pour faire place au brin d'herbe, vainqueur de la pierre et du ciment ;

les marches des vastes escaliers sont branlantes, moussues, pleines de secrets asiles où le lézard se réfugie, ornées ça et là de fleurs sauvages où l'abeille vient butiner. Destruction, abandon, misère, c'est le sceau de tout ce qui est de l'homme ; mais partout, à côté de ce cachet malheureux, la riche nature, développant en paix les dons du Ciel, met cent et cent signes brillants de sa jeunesse inépuisable et de sa fécondité. Au-dessus de ces statues mutilées, à l'ombre de ces murs croulants, sur l'emplacement de ces chemins devenus déserts, dans les fentes de ces pierres rompues par le coup de vent et par la goutte d'eau, partout la nature, bonne, belle et compatissante, comme si elle avait pitié de la détresse de l'œuvre humaine, comme si elle voulait consoler les regards affligés du passant, accourt, se montre, sourit. Elle est active, elle est empressée, elle est charmante, et plus libérale encore d'agréables profusions que ne le furent les créatures de ces lieux dévastés. A la statue brisée elle fait un dais de verdure ; elle met un tapis de velours sous ses membres abattus. Au mur crevassé elle donne un manteau de lierre, un panache de verveine ou de giroflée sauvage, et des guirlandes de chèvrefeuille, qui courent et qui folâtrent plus gaiement que ne le fit jamais propos de bouffon et chanson de troubadour. Dans l'escalier de marbre, elle bouche un trou avec une touffe de thym. Elle place les ronces en sentinelle, près du débris de sculpture que pourrait outrager le pied du passant. Pour peupler ces solitudes en même temps qu'elle les pare, elle y appelle les oiseaux, les insectes, les papillons : hôtes chantants, bourdonnants, agiles, joyeux, maîtres des palais aériens qu'elle leur construit. Ils viennent en plumage d'azur, d'écarlate ou d'ébène, en corselet d'acier, d'argent ou d'or, en parure de rubis, d'escarboucles et de saphir ; ils gazouillent, il bruissent, ils voltigent, ils butinent ; ils habitent sur la feuille et dans la fleur."

XX

Il y a peu d'Anglais au Nomininguе. Il est de fait qu'il n'y a guère que des Canadiens-Français qui puissent résister aux rudes épreuves de cette vie de colons et qui aient le courage de l'affronter avec assez de persistance pour s'implanter dans ces rudes contrées couvertes de forêts.

Il y a d'ailleurs peu de nationalités étrangères dans ces cantons du Nord.

Outre l'énergie qui manque à la plupart d'entre elles, il y en a qui craignent le voisinage de ces descendants de Normands et de Bretons qui ne s'en laissent pas facilement imposer.

Laissez-moi vous raconter une histoire qui en vaut bien une autre :

Il y a quelques années, je m'entretenais avec un brave protestant sur la force des préjugés de ses co-religionnaires à l'égard des catholiques. Il partagea mon opinion et me cita l'exemple de son vieux père, qui demeurait dans le pays depuis vingt ans et n'osait encore s'éloigner que de quelques arpents de sa maison, crainte de rencontrer un catholique qui aurait pu lui faire du mal.

Sont-ils craintifs, timides ou grossiers ? toujours est-il qu'il est facile de reconnaître, quand on les rencontre, les fils d'Albion ou de la verte Erin ou de la Calédonie. C'est à croire que ces gens là sont nés le chapeau sur la tête. D'ailleurs nos petits Canadiens ont l'air jovial, sont lestes dans leur démarche et ont le bras souple à saluer.

Il y a au Nominingue un Français, bon citoyen mais qui trouve la vie dure. Ces gens là ne sont habitués ni à notre climat ni à notre régime, ni surtout à nos défrichements. On ne réussira pas à les im planter dans nos terres nouvelles. Pour eux, certainement, les prairies du Manitoba ou les prairies de l'Ouest conviendraient mieux.

En résumé, pour les caractères fortement trempés, le Nominingue est une place enchanteresse. Les bois, les lacs, l'air, tout parle à l'âme, tout respire la santé. Et quand les communications seront plus faciles ce sera un oasis où iront en villégiature les gens d'affaire fatigués du bruit et de l'air des villes. Les Jésuites se proposent d'y envoyer tous les ans, un ou deux de leurs Pères pour accompagner les élèves qui voudraient y aller passer les vacances.

Combien de parents, dont les occupations sont nombreuses et qui ne peuvent soustraire leurs enfants aux dangers des grands centres, seraient heureux de les confier à la garde des R. Pères pour y prendre leurs ébats, sans crainte pour leur vie si exposée à l'air malsain des villes !

Le gibier est varié et nombreux dans la vallée de la Rouge. Nous pouvons en voir une longue liste dans les papiers sessionnels de 1865.— 17 à 24 vol. XVIII.—No. 3— préparée par M. W. S. M. d'Urban, assistant de Sir W. E. Logan, en 1858.

Une semblable liste des plantes avait aussi été préparée par le même M. d'Urban ; mais elle fut perdue dans le naufrage du *Hungarian*, à bord duquel il revenait d'Angleterre.

Outre le regret de ne voir nulle part ce travail traduit en français, nous avons celui ne ne pouvoir l'offrir à nos lecteurs qui pourraient y référer avec profit.

Quant aux minéraux de la Rivière Rouge :

" Une seule bande de terre calcaire, qu'on a nommée la bande de Neuville, variant apparemment en épaisseur de 60 à 1000 pieds, et d'une moyenne de peut-être 750 pieds surgissant de dessous les roches siluriennes, a été suivie depuis Grenville à la Chute des Iroquois, cin-

quante milles, en remontant la vallée de la rivière Rouge. Elle présente la forme générale d'un bassin, mais sa distribution est si compliquée, à cause des ondulations subordonnées, que dans une surface triangulaire dont la base s'étend environ vingt cinq milles entre la Seigneurie de la Petite Nation et Lachute, et dont le sommet est à la chute des Iroquois, la ligne de l'effleurement du calcaire a au-dessus de 200 milles. La distribution qui présente l'effleurement parait dépendre de deux séries d'ondulations, les axes d'une série ayant une direction s'approchant du Nord au Sud, et ceux de l'autre dans une direction presque de l'Est à Ouest ; cette série-ci a apparemment quelques rapports avec le plus ancien systême de dykes. (Géologie du Canada 1863 p 46.)

.....Sur vingt cinq milles depuis l'Outaouais, la direction des axes ondulations principales est environ N. 10° E. La direction de la forme synclinale la plus importante qu'on ait examinée au delà de cette distance est d'environ N. 10° O. Dans cette direction s'étend un bassin au-dessus du calcaire de Grenville, depuis le Nord d'Arundel à la chute des Iroquois, où le calcaire semble se réduire en pointe. La plus grande largeur du bassin est à la ferme d'Hamilton, dans la prairie des Trois-Montagnes, où une coupe faite à angles droits montre deux bandes importantes de terre calcaire cristalline venant de dessous celle de Greenville, de chaque côté, avec de grandes masses de gneiss orthose entr'elles. L'effleurement inférieur de ces deux couches s'étend à travers le lac Tremblant du côté oriental, et à travers trois petits lacs du côté occidental. La couche supérieure passe à travers le lac Long et le grand lac au Castor, du côté de l'est, et du lac Vert, du côté de l'Ouest, et est divisée en trois couches subordonnées par l'interposition de deux bandes grenetifères de gneiss et de quartzite. Dans cet endroit le gneiss rencontre la bande de Grenville, et au-dessus, un grand lit de quartzite, de 600 pieds d'épaisseur, forme la montagne Quartz, mont isolé qui s'élève dans la plaine des Trois-Montagnes. Il s'élève de dessous ces trois bandes calcaires, de chaque côté du bassin, et du côté occidental du gneiss orthose qui forme la montagne Tremblante, le mont le plus élevé dans le voisinage, à 2060 pieds au-dessus de la mer. (Geologie de 1863, p. 47-8)

On ne saurait s'imaginer les richesses incalculables que renferme cette Vallée d'Ottawa, si longtemps laissée inculte, mais que savaient déjà apprécier nos coureurs des bois français conduits par les missionnaires. De nos jours encore, c'est le missionnaire qui en a fait connaître toutes les ressources et c'est le zèle du clergé qui a déterminé les colons à aller les exploiter.

" Il serait désirable, dit M. Drapeau, dans son intéressante étude sur la colonisation, que le gouvernement fît ouvrir une route de coloni-

sation entre la Gatineau et cette partie de la rivière aux Lièvres, laquelle partirait de l'embranchement de la rivière du Désert et traverserait Kensington, Boutillier et Kiamica, pour faciliter la colonisation de ces bons terrains. Cette proposition n'est pas neuve ; car je vois qu'en 1856 le Rév. Père Andrieux, missionnaire oblat, suggérait déjà à cette époque l'ouverture de cette même route, affirmant qu'il sasait qu'à cette hauteur et au-dessus il y avait *d'immenses quantités de terres excellentes pour la culture.*

Ce que nous en avons dit ne fait connaître qu'impartement une toute petite partie de la vallée d'Ottawa. Et je ne saurais terminer ce travail sans jeter un coup d'œil rapide sur cette plaine que je voudrais faire apprécier de mes compatriotes.

Cette magnifique région couvre une superficie de plus de 30,000 milles carrés et a une étendue territoriale plus grande que la plupart des états américains.

Elle est sillonnée par la rivière de l'Outaouais, qui prend sa source sur la " hauteur des terres " et va se jeter dans le Saint-Laurent, après une course de 800 milles.

L'Outaouais après maints détours capricieux du Nord-Ouest au Sud-Ouest forme l'immense nappe du lac Témiscamingue, dont les bords viennent d'être signalés à la colonisation par les Pères Oblats comme la plus belle plaine de tout le Canada Uni.

L'Ottawa reçoit successivement les eaux des rivières Blanche, Montréal, Keepawa, Maganasippi et du Matawan. Dans son parcourt l'Outaouais forme des rapides superbes et des lacs magnifiques et, après avoir été grossir les rivières du Moine, Coulonge, Madawaska, Noire, Mississipi, Bonne Chère, Petewawee, Rideau, Gatineau, du Lièvre, la Petite Nation, Rouge, Blanche, du Nord, Montréal, Keepawa, Maganasippi, Matawan, se jette dans le St. Laurent, à Ste. Anne de Bellevue et à Repentigny, formant ainsi l'Isle de Montréal.

Les terrains qui avoisinent ces nombreuses rivières offrent des ressources considérables à l'industrie agricole, et même forestière. " Cette vaste région de l'Outaouais, dit M. Drapeau, p. 319, qui couvre une surface de terrain d'environ 33,060 milles géographiques quarrés, comprend tout le territoire situé sur la rive gauche de la rivière Outaouais et sur une petite partie du fleuve St. Laurent, s'étendant de l'Ouest à l'Est, depuis le lac Témiscamingue jusque vers le lieu où se trouve la source de la rivière Gatineau, situé à environ 45 milles en deça de la ligne nord supposée du Bas-Canada, sur une profondeur qui varie, mais que nous pensons estimer approximativement à 300 ou 350 du fleuve St. Laurent, j'ajouterai que la longueur de cette immense contrée, bornée au sud par l'Outaouais et le St. Laurent, est d'environ 866 milles, que je compte depuis le Lac ci-dessus mentionné jusqu'à la

ligne orientale du comté de Berthier, en suivant le cours de ces rivières, c'est-à-dire que cette partie du territoire bas canadien est aussi vaste que l'Irlande entière, puisque ce dernier pays ne contient guère que 20,500,000 acres égal à 32,000 milles carrés."

Cette région est divisée en 15 comtés: Pontiac, Outaouais, Argenteuil, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Jacques-Cartier, Hochelaga, la ville de Montréal, Laval, Terrebonne, Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier.

Le comté de Pontiac forme 21,018 carrès et contenait en 1881, 19,939 habitants ; Ottawa comprend 6,683 carrés et contenait en 1881, 49,432 ; Argenteuil comprend 937 milles carrés et contenait en 1881, 16,062 habitants ; Deux-Montagnes comprend 258 milles carrés et contenait en 1881, 15,856 habitants ; Vaudreuil comprend 183 milles carrés et contenait en 1881, 11,485 habitants : Soulanges comprend 137 milles carrés et contenait en 1881, 10,220 habitants : Jacques-Cartier comprend 106 milles carrés et contenait en 1881, 12,345 habitants ; Hochelaga comprend 82 milles carrés et contenait en 1881, 49,079 habitants ; la ville de Montréal comprend (non compris Hochelaga nouvellement annexé) 5-19 milles carrés et contenait en 1881, 140,747 habitants ; Laval comprend 85 milles carrés et contenait en 1881, 9,462 habitants ; Terrebonne comprend 544 milles carrés et contenait en 1881, 21,892 habitants ; L'Assomption comprend 248 milles carrés et contenait en 1881, 15,282 habitants ; Montcalm comprend 4,820 milles carrés et contenait en 1881, 12,966 habitants ; Joliette comprend 2,678 milles carrés et contenait en 1881, 21,988 habitants ; Berthier comprend 2,430 milles carrés et contenait en 1881, 21,838 habitants.

Comme nous venons de le voir cette vallée d'Outaouais, qui est de 11,020 lieues carrées, est, à elle seule presque aussi étendue que le quart de la France qui a 46,640 lieues carrées. Et la France contient environ 40,000,000 d'habitants, c'est-à-dire environ 70 habitants par kilomètre carré ou par 17 arpents, 12 pieds, 0,232 pouces français.

Si donc notre vallée d'Outaouais était comparativement aussi peuplée que la France, elle contiendrait dix millions d'habitants ; tandis qu'elle n'en contient que quatre cent dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix, c'est-à-dire moins d'un demi million.

Nous pouvons en conclure qu'il y a place, dans la seule vallée de l'Outaouais, pour encore neuf millions d'habitants, c'est-à-dire plus de sept fois plus que n'en contient la Province de Québec tout entière, dont la population, d'après le recensement de 1881, était de 1,359,027 habitants.

Pourtant la Province de Québec a une étendue de 62,896 lieues carrées, tandis que la France, qui contient environ 40,000,000 d'ha-

bitants, n'en a que 46,640 lieues carrées.

Comme conclusion générale, affirmons hautement que notre patrie renferme des trésors capables d'activer les industries de toutes espèces, et qu'elle offre un sein gonflé des richesses les plus variées à ses enfants et aux étrangers qui désirent venir prendre place au banquet que la Providence a dressé avec tant de générosité.

Bénissons Dieu des merveilles qu'il a multipliées autour de nous, et que nos cœurs reconnaissants se livrent à l'allégresse propre aux enfants conviés au festin d'un si bon Père !

(Fin.)

PASCALE

XXVIII.—(*Suite.*)

Ah ! tout ce qu'il y avait dans ce regard d'amertume, de colère prête à se tourner en haine, de déception, d'humiliations réveillées, révoltées, furieuses !... Serge y lut tout cela d'un coup d'œil, mais il se jura de n'avoir rien vu, rien compris, dût il passer aux yeux de Pascale pour le plus parfait des imbéciles.

" Malheureuse fille ! pensa-t-il ; sans le vouloir, sans m'en douter, je l'ai blessée cruellement... Pouvais-je m'imaginer... Comment sortir de cette situation ? J'ai gagné une ennemie... me voilà bien avancé !... "

Il reprit d'une voix très douce :

—Mon Dieu ! mademoiselle, nul n'est maître de certaines impressions, de certains sentiments... qui vous engagent pour la vie. J'ai pensé que votre qualité d'aînée, que votre affection pour les vôtres... J'ai supposé peut-être un peu trop vite que votre père serait heureux en un pareil moment de voir une de ses filles assurée d'une protection... et cela m'a encouragé.

Il s'arrêta, embarrassé, sentant que chaque mot faisait une nouvelle blessure dans l'âme de Pascale.

Cependant Mlle de Trémazan, devenue plus maîtresse d'elle-même, put enfin parler, quoique d'une voix tremblante encore, où sifflaient l'ironie, la colère, un dépit dédaigneux :

—Ainsi vous avez cru, monsieur, que ma famille étant ruinée se trouverait trop heureuse d'accepter votre nom et votre argent ?... Vous avez cru que nous allions ainsi vous jeter tout de suite une jeune fille d'une des plus anciennes familles de Bretagne, et qu'enfin elle serait trop heureuse aussi d'épouser le fils d'un...

—Achevez, mademoiselle ! dit Serge, froissé.

—Le fils d'un marchand de sucre et d'une serve...

Serge pâlit à son tour, et ses yeux gris lancèrent à Pascale un regard qui fit baisser le sien. Il serra les dents et parvint à ne rien répondre. La colère le gagnait, une de ces colères de Russe, de sauvage, qui montait parfois en lui comme une marée terrible. Un sentiment de pitié lui revint pour Pascale ; il resta silencieux.

Elle posa ses deux mains à plat sur la table, avançant le buste, froide, hautaine, ironique :

—Sachez, monsieur Valrède, que les filles de la maison de Trémazan ont beau être pauvres, elles ne sont jamais à vendre...

A cette insulte, qui visait directement sa mère, la pauvre petite serve rachetée par Valrède, le visage de Serge prit une expression terrible. Elle sourit dédaigneusement, pensant qu'il allait se porter à quelque inqualifiable violence de parole. Le jeune homme lut sa pensée, et, par un effort soudain de sa puissante volonté, il se maîtrisa absolument. Il s'avança très près d'elle, et tous deux restèrent un instant immobiles et muets, les regards croisés comme des épées. Dans ce duel silencieux, ni l'un ni l'autre ne rompait : elle, défiant, attaquant ; lui, se tenant en garde, ne voulant ni frapper ni blesser. Serge ne voulait à aucun prix lui laisser deviner qu'il avait découvert son secret, peiné lui-même de la honte qu'elle en eût éprouvée. Et cette honte même la rendrait sa plus cruelle ennemie. Cette situation ne dura qu'un instant, comme toute tension violente des nerfs ou de la volonté. Valrède reprit d'un ton très doux, presque humble :

—Ne m'avez-vous point dit tout à l'heure des paroles encourageantes, mademoiselle ?

—Peut-être... J'ai eu tort... Je n'ai pas assez mesuré tout d'abord la distance qui sépare nos familles, ni suffisamment réfléchi que mon père ne saurait accepter une telle alliance. Vous n'ignorez sans doute point qu'il ne consentira à marier ses filles que lors du retour de notre prince bien-aimée, et que, seul, un gendre de race noble...

—Si ma famille ne compte pas une longue suite d'ancêtres, son nom est du moins sans tache, et ceux qui le portent n'ont jamais rien fait que d'utile et d'honorable.

Pascale ne répondit rien d'abord ; elle s'efforçait de recouvrer tout à fait son calme et sa possession d'elle-même.

—Permettez-moi de vous adresser une question, monsieur Valrède.

—Parlez, mademoiselle.

—Je vous estime assez pour croire que vous serez sincère.

—Je ne sais point être autrement.

—Ma sœur est-elle informée de la démarche que vous êtes venu faire ?

—Non, mademoiselle.

Elle respira.

—Avez-vous jamais osé lui exprimer les sentiments que vous dites qu'elle vous inspire, les espérances que vous avez pu concevoir ? Avez-vous un instant supposé qu'elle aurait pu y être sensible ?

—Non, mademoishlle.

Serge prononça ces deux mots avec un tel accent de sincérité qu'un

éclair de satisfaction glissa rapidement sur les traits de Mlle de Trémazan. Le jeune homme évita de la regarder à ce moment ; mais, par une sensation singulière, indéfinissable, il lisait à travers la pensée de Pascale tous les sentiments qui l'agitaient comme dans un livre grand ouvert, Dans de tels moment d'émotion, de surexcitation nerveuse, une extrême acuïté de perception fait voir, entendre, saisir les moindres nuances de la pensée d'autrui ; on ne les percevrait point au même degré dans le calme de la vie ordinaire.

—Mais alors, reprit Pascale encore défiante, quelles raisons aviez-vous de supposer que ma sœur eût favorablement accueilli votre recherche ?

Serge sentit le piège.

—Aucune, mademoiselle. Peut-êtretai-je, en effet manqué de modestie en supposant que je serais arrivé à lui plaire, et que j'aurais pu détruire les préjugés qui éloignent sa famille de la mienne. Sa grâce, son charme pénétrant, son aimable caractère m'ont absolument conduis. Mais devant son refus dédaigneux, qui m'eût infiniment peiné, je me serais peut-être retiré sans murmurer.

— Et devant le nôtre... celui de mon père ? dit-elle en se reprenant vivement.

—Ma conduite sera différente.

—Ah ! vraiment ?

Elle reprenait son ton d'ironie.

—Peu nous importe, monsieur. La main de ma sœur ne saurait vous être accordée.

Il fit un pas en avant, posa, lui aussi, ses mains fortes, extrêmement soignées, sur la pétite table, ses doigts tonchant presque le bout de ceux de Pascale, son visage tout près du sien. Elle frémit légêrement, mais sans bouger, comme si elle eût subi quelque étrange fascination. La tenant sous son regard fixe et froid, il reprit d'une voix lente et basse :

—Mlle de Tremazan, votre sœur sera ma femme. Je le veux, et rien ne saurait l'empêcher- Aucun obstacle ne saurait m'arrêter.

—Ah ! dit douloureusement Pascale en se redressant, comme frappée au plus profond de son être ; puis elle s'appuya de nouveau contre le mur. Soudain un éclair passa dans son regard.

—Monsieur, dit-elle d'une voix assez douce, veuillez une seconde fois m'excuser...

Il salua, très froid.

—J'ai parlé avec trop de vivacité. Il ne saurait m'appartenir de trancher des questions aussi graves. Je ferai part à mon père de votre proposition qui, je l'avoue, est fort honorable pour ma jeune sœur, et je vous transmettrai l'impression de mon père, d'après laquelle vous

pourrez règler votre conduite ultérieure.

Le jeune homme la salua profondément et se retira. A peine était-il sortit que Pascale s'enfuit dans son oratoire où elle tomba prosternée, à bout de forces. Dans l'ouragan de pensées contraires qui tourbillonnait dans son malheureux cœur, une seule venait adoucir l'amertume affreuse de sa déception : Serge n'avait point dû surprendre complètement son secret...non ; car il se serait tu sur le champ... Il n'aurait pas continué à lui parler de sa sœur, de sa beauté... de sa grâce... Il avait pu peut-être penser qu'étant l'aînée, elle avait ressenti quelque dépit de voir Floriette demandée la première... que ce qu'il appelait leur préjugé de famille... oui ! oui ! c'est cela, bien sûr, qu'il avait dû penser... et non autre chose. Ne serait-elle pas morte de honte sous ses yeux, s'il avait pu comprendre qu'elle l'aimait... avec la fureur jalouse d'une pauvre déshéritée... A cette idée, une rougeur montait sourdement à son front, brûlait ses joues. Pourquoi donc ne l'aurait-on pas aimée, elle aussi ? Parce que...Le sentiment amer de sa disgrâce physique venait la révolter de nouveau. Elle serait donc condamnée alors... pour toujours à être mise hors la loi du monde, des affections du mariage, de la famille qu'on se crée... Elle y avait bien autant de droits qu'une autre !...Toutes ces pensées se heurtaient en désordre dans son âme troublée profondément... Elles arrivaient toujours, toujours, comme les petites vagues moutonneuses qui viennent apporter leur écume sur le sable, battant incessamment le rivage fatigué.

Elle voulut prier, la pauvre Pascale, mais ne le put: sa consolation ordinaire lui était refusée, tant la secousse avait été violente, inattendue. Elle restait inerte, anéantie brisée. Mais, chez une nature comme la sienne, une réaction violente suivait le choc le plus terrible, l'abattement le plus complet. A mesure que le sentiment de la réalité reprenait peu à peu possession de son âme ulcérée, il y ramenait, avec le dépit, le regret de l'injustice du sort, un désir violent désir d'empêcher les autre de goûter aux joies qui lui étaient refusées, interdites ; en elle, montaient soudain des bouffées de jalousie contre toutes les jeunes filles belles, aimées, heureuses... et même contre sa sœur... qu'elle avait toujours aimée jusque-là. Cet affreux sentiment avait déjà traversé son cœur, comme un éclair, sur le pont de Penzé, au milieu des jeunes *pennerez* enrubannées, rieuses et gaies, environnées de leurs fiancés ; elle l'avait ressenti plus vivement encore, en voyant Serge tendre la main à Floriette, geste consacré par la tradition locale pour ratifier le choix déjà arrêté ; était-ce le hasard ou la destinée, cette puissance inconnue, mystérieuse, à laquelle croient souvent les plus incrédules mêmes ? Etait-ce la volonté de Dieu, en qui elle croyait avec une piété sincère ?

Alors, à cette pensée que le seul homme capable de toucher son cœur orgueilleux venait justement choisir, à côté d'elle, sa sœur... sa jeune sœur, et la lui demander comme si elle-même était un être hors la loi naturelle. un être auquel nul homme jeune, riche, beau et bon ne saurait songer, à cette pensée horrible et douloureuse, le cœur de Pascale se remplit d'amertume, de colère, de haine contre tout l'univers. Une idée fixe : empêcher ce mariage à tout prix, s'empara d'elle. La pensée que sa sœur aimait peut-être Serge, que son bonheur serait détruit et son jeune cœur brisé, ne pouvait même plus l'arrêter. La ruine de sa famille, la carrière de son frère menacée, toutes les calamités, les tourments, les chagrins qui accompagnent la perte de la fortune, trouvaient son âme frappée d'une espèce de paralysie.

Une seule douleur aiguë la traversait comme une flèche : l'homme qu'elle avait souhaité voir l'aimer, elle, la fière, l'orgueilleuse, la déshéritée...cet homme-là ne paraissait même pas admettre qu'il pût penser à elle, qu'elle pût penser à lui. Car il n'avait rien vu, rien déviné ; oh ! non, n'est-ce pas ? Dans cette colère subite qui l'avait saisie, dans ces paroles dures qu'elle avait dites ? Non, rien. Un mot, un geste, une exclamation aurait pu le trahir, montrer qu'il avait lu dans sa pensée. Non, rien ; elle l'avait bien vu. Et l'idée simple ne lui venait pas que, par délicatesse, il avait su dissimuler. Mais comment faire pour l'empêcher de parler à son pêre, d'obtenir peut-être de lui une approbation, un encouragement, un consentement, en ce moment surtout ? Elle ne savait pas, mais elle trouverait... oni, elle trouverait. Et, d'abord, elle parlerait la première à son père, elle lui ferait comprendre combien une pareille alliance était impossible... tout à fait impossible...

XXIX

Le père et le fils rentrèrent tard au manoir. A quelque distance avant d'y arriver, Richard regardait se profiler sur le ciel bleu sombre, semé d'étoiles, la grande silhouette de la vieille tour. En haut, très haut, brillait une petite lumière ; il reconnut la fenêtre de l'atelier de Floriette, et sa pensée attendrie le transporta près de sa jenne sœur, pour laquelle il éprouvait une affection plus vive et plus tendre que pour l'ainée, bien qu'ils ne fussent pas nés de la même mère. Comment supporterait-elle le brusque changement d'une vie large. aisée, presque luxueuse malgré sa simplicité, avec l'existence gênée, mesquine, étroite, qui allait être forcément son partage ?...Un mariage ? Richard connaissait trop bien la vie pour ne pas savoir que les jeunes filles sans fortune, appartenant à une famille noble et titrée, sont plus que toutes les autres exposées à souffrir de l'abandon du monde, de ses dédains

polis, de toutes les humiliations secrètes qui leur sont réservées. Près de sa sœur, il voyait en pensée une grande jeune fille à la démarche fière, au long col de cygne, au beau visage sérieux et doux. Mais les rêves qu'il pouvait avoir caressés, lui aussi, prenaient la fuite devant ce mot terrible " la ruine ". Alors, il s'accusait d'égoïsme, et se défendant de penser à lui-même, refoulait au plus profond de son cœur ses espérances détruites.

A son arrivée, il trouva une dépêche de Paris qui le rappelait en hâte, son régiment était désigné pour être envoyé au Mexique, et son départ fut annoncé à la famille pour le lendemain matin. Gwendoline ne dit rien, mais elle devint toute blanche ; chacun était si préoccupé, que personne de s'en aperçut.

Le dîner fut assez triste, bien que chacun s'efforçât de ne point s'abandonner à ses préoccupations particulières. Gwendoline et sa tante faisaient leurs efforts pour distraire leurs hôtes. Plusieurs fois, Richard, vit à travers la table les yeux brillants de miss Mountmoreux se diriger vers lui avec une expression singulière. On eût dit qu'ils voulaient parler, ces beaux yeux clairs, mais que leur maîtresse le leur défendait, redoutant leur indiscrétion. Oui, ils auraient voulu dire avec leur muette éloquence, crier à leur manière : " Richard ! Richard ! pourquoi ne nous regardez-vous qu'à la dérobée ? Pensez-vous, ô Français mobile et inconstant, qu'en ce moment où vous et les vôtres êtes atteints si douloureusement, nous voulions nous détourner de vous ? Autrefois vous paraissiez si heureux de nous voir, de tâcher de lire en nous comme on se penche sur un lac profond pour distinguer ce qu'il cache sous sa nappe brillante ? Quelle opinion avez-vous donc de nous, pour prendre cet air froid, réservé ? Est-ce parce que vous êtes ruiné, exposé aux dangers de la guerre, que nous ne serions donc plus amis dites, Richard de Trémazan ? "

Voilà comment il arrive à de beaux yeux de vouloir dire une foule de choses, qui ne sont pas toujours comprises de ceux-là même qu'elles intéressent le plus. Aveugles et sourds, quand nous devrions comprendre ce qui ne peut se dire, voir ce qu'il faut saisir d'un rapide coup d'œil, nous savons ouvrir les yeux tout grands, tendre l'oreille quand mieux vaudrait n'en rien faire, pour notre repos ou notre bonheur.

Après le diner chacun reprit ses occupations ordinaires dans le vieux salon bibliothèque. Le baron, les bras derrière le cos, la tete penchée en avant, marchait de long en large selon sa coutume après chaque repas. Enfouie dans un vaste fauteuil à l'autre bout de la pièee, Pascale, silencieuse et grave, égrenait un long chapelet de Notre-Dame de Grâce aux grains de buis travaillé ; missis Grenville s'absorbait dans un examen attentif du lournal *The Queen*, où elle découvrait une mine

de toilettes nouvelles. Gwendoline, assise dans l'embrasure de la fenêtre regardait distraitement les nuées grises qui passaient lentement sur le ciel ; Richard ne tarda pas à l'aller rejoindre après avoir fait de vains efforts pour résister à l'attraction invincible qui l'attirait de ce côté ; tous deux entamaient à demi-voix une conversation qui paraissait les intéresser vivement, quand tout a coup M. de Tremazan s'arrêta court au milieu de la pièce. S'asseyant dans le grand fauteuil à haut dossier de chêne, sculpté en ogive, qui lui était particulièrement réservé il dit très haut, sur ce ton un peu emphatique qui lui était habituel :

—Mon fils, madame de Rochenais, mes filles, veuillez me prêter un instant d'attention. J'ai à vous entretenir de choses graves et importantes.

Missis Grenville et sa nièce se disposèrent à se retirer par discrétion.

—Restez, mesdames, dit le baron avec une grande dignité. Votre sûre et fidèle affection pour la famille de Trémazan ne saurait manquer de lui être un secours précieux dans les circonstances difficiles que Dieu lui ordonne de traverser.

Richard s'était rapproché de son père.

—Vous n'ignorez pas, reprit ce dernier, les sacrifices que j'ai faits pour la cause sacrée à laquelle je suis entièrement dévoué ; notre roi a daigné me faire parvenir à diverses reprises le témoignage de son auguste satisfaction. Non seulement j'ai refusé de me rallier au pouvoir qui a mis la main sur la France, mais j'ai dû à plusieurs reprises grever la terre de Trémazan de lourdes hypothèques, afin de soutenir la bonne cause par tous les moyens possibles. Espérant améliorer cette situation devenue déjà difficile, j'ai engagé le reste de ma reste de ma fortune dans une entreprise industrielle, les soufrières de la Calabre, qui paraissait offrir un moyen certain de la relever, en attendant le règne du prince. Malheureusement cette affaire n'a point réussi, et sa chute entraîne la perte totale de ma fortune.

Il se tut un instant. Richard prit la parole.

—Dans votre trop grande indulgence pour votre fils, vous n'avez pas ajouté, mon père, que, par mes goûts de dépense, un amour du jeu, des entraînements difficilement pardonnables, j'ai contribué à précipiter la ruine de ma famille. Devant tous je dois m'en accuser, et dire hautement combien je le regrette...

—C'est bien, Richard ; vous êtes un vrai Trémazan. Ce répentir sincère prévient le blâme de la part de vos sœurs. Mais il me reste quelque chose à ajouter :

Alors, en peu de mots, le baron délara l'obligation ou il se trouvait de vendre son bien, et les propositions des maîtres de Maison-Belle.

A ces dernières paroles, Floriette teessaillit. Fixés sur elle, les yeux de Pascale brillèrent dans l'ombre.

—J'ai résolu, poursuivit M. de Trémazan, d'accepter ces propositions ; à peine me restera-t-il de quoi vivre sur un pied très restreint, en supportant cette douleur extrême de voir des parvenus fouler en maîtres, sous leurs pieds orgueilleux, cette vieille terre qui jamais n'était sortie de la famille...

Il se tut, plus atteint par cette pensée même que par l'inquiétude du sort de ses filles, habitué, dans son aristocratie familiale, à ne les point distinguer de lui, à n'admettre point que leurs sentiments, leurs désirs, leur manière de penser pussent différer de siens. A ce moment, Pascale n'avait qu'à dire ces simples mots :

—Père, aujourd'hui même est venu un homme jeune et d'un haut caractère, que la fortune n'éblouit pas, dont le cœur n'écoute que la voix d'un sentiment profond, vrai, désintéressé ; cet homme digne de toute estime et de toute affection, demande la main de ma sœur, et sa fortune est tellement grande, que, dans leurs temps les plus prospères, les Trémazan n'étaient que pauvres auprès de lui... Il est instruit, distingué, délicat, généreux. Père, bien qu'il ne soit point noble de naissance, lui accordez-vous ma sœur ?

Mais Pascale resta silencieuse. Floriette se jeta dans les bras de son père.

—Je travaillerai ! dit-elle. A Paris, je trouverai des leçons à donner, et...

—Vous n'en ferez rien, Floriette. Je n'admets point ces manifestations enfantines, dit le baron en la repoussant doucement, mais avec une certaine sévérité. Travailler ! donner des leçons !...Une Trémazan ne saurait s'abaisser à ces vulgarités. Les femmes de notre famille ont su vivre sans luxe et sans bien-être quand elles ont dû supporter des bouleversements advenus dans leur existence. Le couvent, du reste, serait à mes veux préférable à cet abaissement. Voilà votre sœur, Pascale, qui vous donne le noble exemple de la résignation silencieuse. Un peu de patience, ma fille. D'ici peu, Il reviendra, et de nouveau la fortune sourira à la vieille et noble race dont la fière devise a toujours été : " fidélité soutient."

Un instant se passa sans que personne rompit le silence.

—Ne pourrai-je, cher monsieur... dit timidement Gwendoline, tâcher... être un peu capable... de vous servir en quelque chose..... Je suis absolument indépendante de ma fortune..... et en attendant le revenir de votre excellente prince, j'aimerais beaucoup de servir votre famille.....

PIERRE GAEL.

(*A continuer.*)

QUEBEC.

" C'est là que je voudrais vivre
Aimer, aimer et mourir."

Je l'aimerai toujours ce beau Québec antique,
Séjour aimé de mes aïeux,
Son aspect imposant et la beauté magique
De son ciel pur et radieux,
Et le fleuve superbe aux vagues azurées,
Qui passe en caressant ses pieds,
Les montagnes au loin, de verdure parées,
Levant au ciel leurs fronts altiers.
C'est vers ce lieu béni que mon âme s'élance,
Dans les longs rêves de bonheur ;
C'est là que je voudrais d'une calme existence,
Couler des jours pleins de douceur.

A contempler souvent cette noble nature,
Qui égaie et charme les yeux,
L'esprit tant reposé se dilate et s'épure,
Et devient bientôt plus heureux.
Sous ce soleil doré qui se plait à répandre
Son feu doux et vivifiant,
Il semble qu'en ce lieu l'âme devient plus tendre,
Le cœur plus chaud et plus aimant,
C'est là qu'on peut rêver, quand l'étoile scintille
Au ciel qu'elle vient animer,
En écoutant le chant de la brise gentille.
C'est là que je voudrais aimer.

Et lorsque de la vie au cours pur et paisible,
S'approche le soir éternel,
Sur ce sol plus chrétien la mort est moins terrible,
Et l'on se sent plus près du ciel.
Ils sont plus doux les glas d'une cloche connue,
Au trépassé dans son cercueil ;
Ils semblent les sanglots d'une amie éperdue
Dont le cœur s'abandonne au deuil.
Il est près de la ville un endroit solitaire
Où pour toujours on va dormir.
Pour reposer en paix dans ce vieux cimetière,
C'est là que je voudrais mourir.

ANNA M. DUVAL.

Montréal, 19 septembre 1887.

LES MÉMOIRES DE M. DE GASPÉ. [1]

Le touriste qui, venant de parcourir une contrée luxuriante, se repose enfin à l'ombre du berceau de son jardinet, n'a rien de plus pressé que de jeter à la hâte, sur son calepin, quelques lignes descriptives, quelques séduisants croquis rappelant en miniature, des vals riants, des rochers mousseux, de petits lacs dormant paisibles dans un cadre verdoyant, beautés pittoresques et incultes entrevues çà et là, le long de la route parcourue.

Il en a été de même pour M. de Gaspé, touriste dans cette vaste carrière qu'on appelle la vie et dont le sentier est tantôt parsemé de fleurs, tantôt hérissé d'épines et se voyant à la dernière étape de la vieillesse, il prit bravement la plume et retraça en caractères alertes et juvéniles ses *Mémoires :* doux souvenirs que notre vénérable vieillard voyait se succéder, pimpants comme dans un songe, en regardant, rêveur, les tisons incandescents de l'âtre antique, qui lançaient leurs bleus éclairs.

Aujourd'hui les *Mémoires* sont à la mode en France. C'est à qui écrirait les siens. Après Marmontel et le Comte de Grammont c'est Jean Jacques Rousseau avec ses *Confessions*, puis Chateaubriand avec ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, ensuite Lamartine avec ses *Confidences*, plus récemment nous voyons le trop fameux Renan et nombre d'autres écrivains français, qui presque tous ont voulu transmettre à la postérité, les traits de génie de leurs intéressants personnages : jetant sur un idéal sublime un voile de réalité choquante et dépoétisant d'un trait de plume toutes les merveilleuses conceptions, tous les chefs d'œuvre littéraires que nous avions appris à admirer.

" Il n'y a rien de plus contraire au véritable sentiment de l'art, dit le prince Albert de Broglie, dans une appréciation des *Mémoires d'Outre-Tombe*, ni de plus funeste à ses monuments que cette décomposition posthume qu'on leur fait subir. Il y a là je ne sais quelle violation d'une sorte de pudeur poétique qui instinctivement fait mal et

(1) Extrait d'une conférence donnée à l'*Union Catholique* de Montréal, le 12 décembre 1886.

la réflexion ensuite n'a pas de peine à découvrir d'où provient ce premier mouvement de déplaisir involontaire."

" Il s'en faut, en effet, que ces créations ravissantes dont l'imagination d'un poète enrichit la nôtre soient une propriété personnelle dont il puisse disposer à son gré. C'est un bien devenu commun entre lui et nous. Elles n'ont pris rang dans la poésie que le jour où, détachées de leur berceau, elles ont volé de leurs ailes légères bien au-dessus de la vie réelle. Essayer de les y ramener pour se mettre en scène à leur place, c'est une profanation égoïste et vaine. Il n'y a rien de si faux sous une apparence de vérité matérielle que ces explications prétendues des œuvres poétiques par les accidents, les sentiments personnels de l'auteur. C'est bien dans le passé de sa vie il est vrai et dans les impressions dont son âme est le théâtre que le poëte va chercher ses premières inspirations mais c'est la matière brute, mélangée, d'où, par un feu intérieur, la poésie se dégage. Le talent de l'artiste consiste précisement à détacher de ses impressions propres tout ce qui peut vivre hors de lui, tout ce qui va réveiller un écho dans l'âme des autres, à laisser tomber au contraire tout ce qui trop intimement lié à sa personne est sans effet sur ses auditeurs."

Quand on a point de légendes à dépoétiser, point de poëmes dont on puisse ravir le vernis de l'idéalité on s'enjolive soi-même, comme M. Renan, on fait une copie primant l'original, un portrait ingénieux mais non fidèle, de sa propre personne ; en un mot on se peint avec les couleurs de l'artiste fantaisiste, on écrit sa biographie comme l'on écrirait un roman, une nouvelle, une œuvre à sensation : coloris, brio contours harmonieux, ombres bien ménagées, tout est agencé pour former un ensemble ravissant, mais hélas, d'une extrémité à l'autre la toile exposée n'est qu'un tissu de mensonges éhontés et le volume écrit écorche la vérité depuis la première page jusqu'à la dernière.

M. de Gaspé à su éviter ce double écueil. Il n'a point écrit ses *Mémoires* pour dépoétiser son œuvre principale : les *Anciens Canadiens*. Ils seront moins funestes à Jules d'Haberville que les *Mémoires d'Outre-Tombe*, le sont à Elvire et à René. Ils ajouteront même un immortel fleuron à cette vaillante phalange des "*Anciens Canadiens*" et l'auteur en retraçant ces souvenirs d'une époque déjà loin de nous a visé davantage à nous faire connaître ses contemporains plutôt que lui-même et, si parfois il paraît sur la scène, c'est qu'il ne peut faire autrement, car la substitution d'un autre personnage aurait alors eu pour effet de détruire tout l'échafaudage de ses récits. D'ailleurs, il l'avoue lui-même dans sa préface : " Je ne puis écrire l'histoire de mes contemporains dit-il, sans écrire ma propre vie, liée à celle de ceux que j'ai connus depuis mon enfance. Ma propre histoire sera donc le cadre dans lequel j'entasserai mes souvenirs."

Qui ne connaît la chansonnette :

Mon père a fait bâtir maison,
Sur le coin, sur le coin d'un pont ;
Sont trois charpentiers qui la font,
Sur le coin d'un coin,
Sur le coin d'un pont ;
Ah le beau joli petit coin,
Que le coin d'un coin,
Que le coin d'un pont !

M. de Gaspé avait beaucoup d'anecdotes en réserve, c'étaient autant de matériaux pour ériger un monument à ses souvenirs, seulement, le coin du pont étant par trop usé, il le remplaça par un coin calqué sur celui de Fanchette mais moins dangereux heureusement, et voilà pourquoi ses *Mémoires* commencent par le conte de Fanchette :

"Il y avait jadis une femme nommée Fanchette : c'était une gaupe, sans ordre s'il en fut, qui laissait tout traîner dans son ménage. Aux reproches qu'on lui faisait, elle répondait constamment : "J'ai oublié de le mettre dans le coin, mettez-le dans le coin." Le pauvre coin n'en pouvait plus encombré qu'il était de ce qu'elle y avait accumulé depuis vingt ans....."

" Sa fille aînée sortant un jour de sa chambre, en toilette de bal et les cheveux poudrés a blanc, s'accroche les pieds sur un baquet, tombe la tête dans un seau rempli d'eau sale, qu'elle renverse sur elle, et se retire passée à l'empois depuis la tête jusqu'aux pieds en pleurant comme une madelaine. Sa mère laisse sur le foyer une poêle pleine de graisse bouillante ; court à sa fille et lui dit : Ce n'est rien ma chère miche : j'ai oublié de mettre ce chien de baquet et ce diable de seau dans le coin."

" Le grand-père, affligé d'une vue basse, accourt au bruit, tombe assis au beau milieu de la friture, crie comme un sauvage douillet que ses ennemis font rôtir ; et pendant que sa fille l'écorche comme une anguille en voulant décoller la partie de la culotte qui adhère à la peau du lâche martyr, Fanchette ne cesse de répéter pour le consoler : c'est ma faute bon papa, j'ai oublié de mettre ma poêle dans le coin... de la cheminée ; je n'y manquerai pas une autre fois."

Fanchette ne profita guère de la leçon, le soir le malheureux coin faisait encore des siennes, pour la dernière fois cependant, car pour une bouteille de vinaigre qui n'était pas dans le coin, elle tomba la tête la première dans la cave et se cassa le cou.

L'avenir a prouvé que le coin de M. de Gaspé n'était pas aussi dangereux que celui de Fanchette puisque personne ne s'y est encore cassé le cou, au contraire on le recherche et c'est avec le plus grand

délice que l'on fait l'inspection de tous les petits bijoux qu'il recèle, ce qui démontre que M. de Gaspé avait la mémoire plus heureuse que Fanchette et qu'il n'a jamais oublié de mettre ses anecdotes dans le coin auquel elles étaient destinées.

Les *Mémoires* nous apparaissent comme un grand tableau. Le cadre de ce tableau c'est la vie de M. de Gaspé, faisant ressortir les imposantes figures des personnages illustres dont nous découvrons tour à tour les profils sur la toile qu'elle enserre. Cette toile remarquable avec son titre : *Mémoires de M. de Gaspé* ne semble pas attrayante de prime abord si l'on juge de l'œuvre par son titre, mais examinons-là de près, restons un moment en contemplation devant ses horizons bleus, ses grands lacs, ses rayons ensoleillés, admirons ces grandes figures du passé : les Painchaud, les Vallières, les Plamondon, les de Lanaudière, les de Salles Laterrière et surtout les Chateauguay de Salaberry et le grand tableau de M. de Gaspé se transformera à vue d'œil, il se métamorphosera en une véritable galerie de petits tableaux où les amateurs d'histoire cueilleront des légendes, des nouvelles, des anecdotes spirituelles et gaies ; les artistes, des croquis de la vie des cités, des scènes champêtres, de jolis pastels, enfin les poètes, des chants mélodieux et des poëmes sublimes. Oui, une véritable galerie ou l'on verra le duc de Kent danser un menuet avec une vieille centenaire de l'Isle d'Orléans, le général Prescott se promener dans les rues de Québec sur une charge de bois qu'un habitant de Beauport allait vendre au marché, le père Chouinard raconter sérieusement qu'il avait entendu la chasse galerie et vu un loup-garou qui avait une queue de trois quarts de lieue, etc.

Les *Mémoires*, sont comme ces îles merveilleuses que le pilote voit poindre à l'horizon, d'abord comme un point noir, puis qui grandissent, se développent, s'arrondissent et enfin émergent des ondes avec une toilette fraîche, étalant avec complaisance les émeraudes et les topazes de leur écrin de velours vert et charmant les échos d'alentour par les gazouillis des chantres ailés qui harmonisent la nature et le printemps.

Le temps ne nous permettant point d'analyser chacune de ces petites toiles : portraits, paysages, esquisses burlesques, contentons-nous de citer l'anecdote où le chevalier B * * raconte comment il débuta avec la trousse et la boule de savon :

" Je n'avais jamais manié le rasoir et je pensai à part moi, que si j'écorchais par malheur ma première pratique, elle me lancerait à la tête le plat à barbe et son contenu ; il me fallait donc trouver pour mon début, un homme patient par état. Je fus servi à souhait ; ma bonne étoile me fit rencontrer un vieux frère recollet armé d'une barbe de quinze jours de crue. Et comme il est toujours facile de

faire la connaissance d'un moine qui n'a rien a perdre, mais tout à gagner, une longue conversation pendant laquelle toute mon affection se portait sur la longue barbe du fils de Saint-François s'engagea entre nous."

"Est-il de rigueur lui dis-je, lorsqu'une récollet est vieux de se laisser croître la barbe comme un père capucin?

—"Non! mon cher frère, fit-il, une attaque de rhumatisme dans la main droite m'a empêché depuis quelques jours de manier le rasoir et je cherche maintenant un barbier charitable qui veuille bien me raser."

—"Vous êtes chanceux, mon frère, lui dis-je; c'est aujourd'hui mon jour de charité envers ceux qui sont affligés de longues barbes; faites moi le plaisir de venir chez moi."

"Le moine accepta mon offre avec reconnaissance, et il fut très vite installé dans un fauteuil, tenant à deux mains sous le cou le plat à barbe dans lequel roulait dans l'eau bouillante une immense boule de savon odoriférant. Je lui couvris le visage de *brou* de savon depuis la pomme d'Adam jusqu'aux sourcils pour l'empêcher de remarquer mon émotion, et je me mis à l'œuvre. Le vieux moine avait la barbe dure comme une brosse à plancher et par malheur je la pris à rebours poil; il faisait les grimaces d'un démon qu'on saucerait dans l'eau bénite et finit par s'écrier d'une voix dolente:"

—"On voit bien mon frère que vous me rasez pour l'amour du bon Dieu!"

—"Point du tout, mon révérend, lui répliquai-je: je vous assure que je fais de mon mieux, mais je crois que vous êtes naturellement tendre à votre peau."

—"Tendre à ma peau! Bon Saint-François! s'écria le moine: fait prisonnier, il y a trente ans, par une bande d'Iroquois, j'ai reçu la bâtonnade, suivant leur louable coutume, dans trois de leurs villages par où nous passâmes, et je ne poussai pas la moindre plainte."

—"Vous étiez jeune alors, lui dis-je, et endurci à la misère; je crains bien que la vie molle du couvent ne vous ait rendu douillet!"

—"Peut-être fit le pauvre récollet, avec la plus grande douceur; mais ne vous serait-il pas possible de faire tout le contraire de ce que vous avez fait jusqu'ici, de me raser, par exemple, la barbe du côté qu'elle offre le moins de résistance et de prendre le fil du rasoir au lieu de vous en servir comme d'une varlope?"

"Ce fut un éclat de lumière pour moi. Je changeai de tactique; et sauf un on deux accrocs, le visage du moine après l'opération avait l'aspect d'une belle pomme d'api. Bref, après avoir rasé gratis tous les fils de Saint François, un samedi, leur jour de barbe je cherchai des pratiques plus profitables..."

Cette citation vous renseignera suffisamment sur la manière habile, avec laquelle M. de Gaspé sait manier l'anecdote.

Rappelons encore cette description du Lac Trois Saumons, qui est très poétique... " Nous étions en effet, dans un monde nouveau car, à part nous et les deux oiseaux aquatiques qui traçaient de longs sillons sur la surface de l'onde aussi unie que la plus belle glace de Venise, pas un être vivant semblait animer cette solitude. Le temps était si calme que les sapins, les épinettes se miraient penchés sur cet immense miroir sans frémissement. Quelques îlots parsemés ça et là sur cette glace diaphane semblaient des bouquets de verdure qu'une dame aurait laissé tomber sur son miroir en faisant sa toilette."

A côté de cette onde pure et limpide, faisons jaillir le flot à la crête écumante, évoquons la tempête et sur ce beau lac naguère si calme et si uni on verra se dresser menaçante, la vague furieuse, la lame rugissante qui ébranlera ces pins gigantesques et orgueilleux qui se plaisaient jadis à mirer leur cônes verdoyants dans le miroir des eaux. Tel est le contraste que nous offre M. de Gaspé dans une autre partie de ses *Mémoires*, sur ce même lac des Trois Saumons :

" Je fus témoin d'un spectacle bien grandiose dans toute son horreur ; c'est la seule fois que j'ai vraiment joui de la fureur des éléments déchaînés. Un ouragan épouvantable éclata tout à coup pendant la nuit ; les arbres gémirent, se courbèrent et jonchèrent au loin de leurs débris le sol vierge de la forêt. Les eaux du lac, naguère aussi unies que la surface d'un miroir. furent bouleversées jusque dans leurs profondeurs. Les éclats de la foudre secouèrent les bases des montagnes pour être ensuite répétés sept fois, avec le bruit infernal d'un immense parc d'artillerie, par les sept échos des mornes situés dans le sud, dont on voyait sans cesse les pitons illuminés par le fluide électrique. Et puis, tout à coup après un moment de profond silence, ces épouvantables détonations, par un phénomène d'acoustique, revenaient de nouveau, samblables à un tremblement de terre sortant des profondeurs du lac, secouer les montagnes dans lesquelles il est encaissé."

Puis viennent ces pages saisissantes ou l'auteur invoque le génie des tempêtes et s'écrie dans un élan sublime :

" Pourquoi troubler cette solitude ? Pourquoi renverser ces arbres
" gigantesques qui, exempts des passions des hommes vivent en paix
" en se prêtant mutuellement appui et ombrage ? Il est pourtant
" d'autres exploits plus dignes de ta force et de ta puissance ! Parcours
" l'univers ou t'attendent de nombreuses victimes ! etc., etc."

Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage sur les beautés que renferment les *Mémoires*, et laisser tomber çà et là quelques jalons de

critique (1) mais, notre nacelle doit s'éloigner, à heure fixe, de l'île riante dont elle a caressé quelques instants les sables et les mousses du rivage et, en nous éloignant de cette terre du passé, métamorphosée en un oasis attrayant par une plume artistique, répétons une dernière fois avec l'un des biographes (2) du peintre de cette belle contrée, ces mémorables paroles :

" Et maintenant, ô vénérable ami ! laissez-nous vous faire nos adieux. Après tant d'épreuves et d'amertumes dont votre longue carrière a été remplie, reposez en paix parmi ceux que vous avez aimés. Comme vos ancêtres vous avez noblement servi votre pays, vous avez laissé après vous avec de bons exemples des œuvres que nos neveux se transmettront comme un précieux héritage. Ils grandiront dans l'attachement à ces belles traditions que vos livres ont conservées et apprendront à prononcer avec respect et amour le nom de Philippe Aubert de Gaspé ! "

CHS. M. DUCHARME.

---

(1) Je me permettrai cependant d'observer ici, que l'édition de 1885 des *Mémoires* de M. de Gaspé, imprimée à Québec, par C. Darveau, laisse beaucoup à désirer. Le papier est excellent, les caractères irréprochables, mais les erreurs typographiques pullulent. Ainsi dans les seules citations insérées ci-dessus et qui couvrent à peine quatre petites pages, je cueille les coquilles suivantes : une *poële*, (en deux endroits différents) *decoler*, à *part* moi, *rasier*, pomme *d'apis*, *jusques*, *laisons*-les pour : une *poêle*, *decoller*, à *part* moi, *rasoir*, pomme *d'api*, *jusque*, *laissons*-les ; soit une moyenne de deux fautes par page et quand l'on sait que le volume en question se compose de 560 pages on n'exagère point en disant que les erreurs typographiques s'y comptent par centaines. De plus dans l'exemplaire que je possède, il n'est pas le seul malheureusement, de la page 264 on tombe sans transition sur la page 289, puis à la page 312 nouvelle chute à la page 289 qui, cette fois, avec ses compagnes nous mènent carrément à la fin, n'empêche que les pages 265 à 288 inclusivement, une bagatelle de 23 pages ne font nulle part acte de présence, tandis que les pages 289 à 312 inclusivement sont servies deux fois au lecteur. On devrait voir à ce que des exemplaires aussi incomplets ne soient pas livrés à la circulation. L'auteur comme l'éditeur y gagneraient beaucoup. C. M. D.

(2) M. l'abbé H. R. Casgrain. Œuvres complètes, Tome II. page 293.

WASHINGTON

(*Suite et fin.*)

Maintenant, permettez-moi de dire un mot des principaux personnages qui ont aidé a fonder et a consolider la république américaine. Ces noms illustres sont comme l'auréole du grand patriote ; ils gravitent dans l'orbite de Washington comme les satellites autour de l'astre. Rappelons brièvement les noms de Jefferson, de Hamilton, de Madison, de Franklin, les Adams, Hancock et quelques autres.

La grande figure de Jefferson se place à côté de celle de Washington.

Après la promulgation de l'acte du timbre (1765) Jefferson devint un des plus hardis promoteurs du soulèvement national. En 1769 il fut appelé à faire partie de la législature de Virginie ; c'est vers cette date qu'il publia le pamphlet intitulé, *Vue sommaire des droits de l'Amérique Anglaise*, son premier titre à la renommée. A la suite de cette publication il fut mis sur la liste de proscription avec John Hancock, les deux Adams, et bon nombre d'autres. Au congrès de Philadelphie il fut chargé de rédiger le projet de déclaration sur les causes de la prise d'armes, projet qui fut adopté. Ce fut encore lui qui eut l'honneur d'être choisi pour rédiger l'acte d'émancipation ou la déclaration de l'indépendance américaine.

Jefferson était un démocrate sincère. C'est lui qui proposa à l'assemblée de Virginie le rappel des lois qui portaient atteinte à la liberté religieuse ; il demanda la séparation absolue de l'église et de l'état, la suppression du droit d'ainesse, l'extension du droit de suffrage, et la prohibition de l'importation des exclaves.

Après la révolution il passa quelques années à Paris en qualité de plénipotentiaire des Etats-Unis et, a son retour, Washington l'admit dans son cabinet en qualité de secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères. C'est alors que Jefferson jeta les bâses de l'oppositition démocratique, dont sa future présidence devait être le triomphe.

Elu président en 1801 il commença par supprimer les cérémonies instituées par Washington, telles que levers, réceptions présidentielles, etc., qui rappelaient le régime monarchique ; il favorisa les économies

à l'intérieur, simplifia la comptabilité du trésor, réduisit la dette publique, fit admettre l'Ohio dans la confédération et acheta de la France, en 1803, la Louisiane pour 80 millions de francs. La sagesse de son administration lui valut un second terme d'office. Il sortit de la vie publique en 1809, et retourna à sa villa de Monticello pour se livrer à ses chères études littéraires et philosophiques. Sa maison devint le rendez-vous de tout ce que l'Union comptait d'hommes distingués dans les sciences, les arts, la littérature et la politique. Il fonda l'Université de Virginie et on lui doit encore l'école militaire de Westpoint. Il mourut le 4 juillet 1826, après avoir salué l'aurore du cinquantième anniversaire de la déclaration d'indépendance.

En religion Jefferson fut l'avocat de la tolérance absolue ; en politique, il était partisan de la liberté illimitée, de l'égalité absolue et du gouvernement direct du peuple par le peuple. L'existence d'un pouvoir central était à ses yeux un mal qui n'avait d'excuse que la nécessité : il fallait donc tenir en suspicion perpétuelle ce fléau des libertés publiques, lui retirer tout ce qui n'était point indispensable de lui accorder, et faire intervenir directement l'action populaire chaque fois qu'on n'était pas arrêté par une impossibilité matérielle. On cite son discours d'inauguration adressé au sénat, comme un chef d'œuvre d'éloquence et et de style, contenant l'exposition d'un gouvernement idéal du peuple américain.

Jefferson a laissé un grand nombre d'écrits, outre une vaste et intéressante correspondance, des mémoires, des rapports celèbres. Ses *mémoires* sont considérés par les américains comme un chef d'œuvre de science politique.

" Le parti démocratique, non de la démocratie turbulente ou grossière de l'antiquité ou du moyen-âge, mais de la grande démocratie moderne, dit M. Cornélis de Witt, n'a pas eu de représentant plus fidèle et plus éminent que Jefferson. Ami chaud de l'humanité, de la liberté, de la science ; confiant dans leur vertu comme dans leurs droits ; profondément touché des injustices que la masse des hommes à subies, des souffrances qu'elle endure, et incessamment préoccupé, avec un désintéressement admirable, de les redresser ou d'en empêcher le retour, acceptant le pouvoir comme une nécessité suspecte, presque comme un mal contre un mal, et s'appliquant, non-seulement à la contenir, mais à l'abaisser..... Cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti ; esprit hardi, vif, ingénieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver contre le mal et le péril pressant, une prudence, une fermeté qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, l'auraient peut-être prévenu."

On attribue à Jefferson cette parole si connue : " Tout homme à deux patries, la sienne et la France."

***

L'homme qui après Washington a eu la plus grande influence sur l'organisation des Etats-Unis est Alexandre Hamilton. Il naquit dans les Antilles le 11 janvier 1757. Son père était écossais et sa mère d'origine française ; certains cotés du caractère d'Hamilton trahissent assez son origine. Ame ardente, il était plein de vivacité et d'éloquence. En 1772 il arriva dans le New-Jersey, il n'avait que quinze ans. Deux ans plus tard il publia une brochure intitulée : *Simple défence des mesures proposées par le Congrès.* L'auteur réclamait avec force le droit inaliénable des Colonies : représentation, vote de l'impôt, jury, etc. A la nouvelle de l'engagement de Lexington où le sang américain coula pour la première fois, il organisa une troupe de jeunes collégiens qui prit pour divise : *liberté où la mort.* Il fut colonel à 20 ans, et Washington le fit son aide de camp et son confident. Dans l'armée on l'appelait *le petit lion.* Son courage était à toute épreuve. Après la guerre il se fit avocat, et en 1782, la ville de New-York l'envoya au congrès. C'est là que commence le second acte de sa vie politique. Il se fit le défenseur des ses compagnons d'armes et exigea que les comptes des défenseurs de la patrie fussent réglés. La dette fut reconnue, mais il n'y avait pas d'argent. Il fallait un financier qui éclairât le congrès. C'est alors qu'Hamilton proposa de consolider toutes les dettes, en prenant à la charge de la confédération la dette des Etats. Il créait ainsi l'unité financier pour arriver plus surement à l'unité nationale. Le régime douanier devait suivre. Ces propositions furent combattues par les démocrates. Hamilton ne désespéra point, et de concert avec Madison, il provoqua cette fameuse convention d'Annapolis qui devait créer le commerce intérieur de l'Amérique.

Hamilton avait le génie politique : il soutenait que l'Amérique formait une nation, et désirait un pouvoir exécutif fortement constitué, qu'il fallait donner à la république la bâse la plus solide. Son modèle, son idéal était quelque chose de semblable au grand édifice de la constitution anglaise. Ses idées ne prévalurent pas toujours, mais il accepta la constitution telle qu'adoptée, et il entreprit avec autant de courage que de talent de la faire accepter par les treize Etats.

Il fut ministre des finances sous Washington ; après que le crédit public fut rétabli il demanda à se retirer du cabinet après avoir liquidé une dette énorme et rétabli la fortune de l'Amérique. Il n'avait alors que 38 ans. Il mourut à la suite d'un duel avec le colonel Burr à l'âge de 47 ans. Ce fut un deuil national. Soldat, écrivain, homme de

politique, financier et avocat, il fut au niveau de toutes les situations. Sur son tombeau on écrivit : " Celui-là n'a aimé que la patrie, la justice et la liberté."

***

James Madison fut le quatrième président des Etats-Unis.

Il fut un des membres les plus distingués du congrès continental, et il contribua beaucoup à la constitution des Etats-Unis. Sa *Réfutation du bill des salaires* eut un retentissement prodigieux. Cette loi avait pour but l'entretien des ministres de religion chrétienne par l'état. Grâce à l'écrit de Madison elle fut repoussée et remplacée par la fameuse *Déclaration de liberté religieuse*. Depuis lors chaque culte aux Etats-Unis, organise son propre budget sans immixtion de l'Etat.

Au congrès, Madison soutint généralement les vues de Washington en faveur d'un gouvernement central fortement organisé.

Les articles publiés dans le *Daily Advertiser*, plus tard réunis en volume sous le nom de : *Le Fédéraliste*, ont puissamment contribué à faire sanctionner la constitution par les législatures de chaque Etat.

En 1789, époque à laquelle Madison fut envoyé au congrès, deux partis étaient en présence, les fédéraux ou démocrates, et les anti-fédéraux ou républicains. Hamilton était le chef du parti fédéraliste : Jefferson commandait l'autre parti. Madison soutint généralement la politique de Jefferson, et lorsque ce dernier fut nommé président en 1801, il choisit Madison pour secrétaire, fonctions qu'il remplit pendant huit ans. Il fut élevé à la présidence en 1809. C'est sous sa présidence que la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre fut déclerée. Les hostilités continuèrent jusqu'en 1814, date du congrès de Gand. qui les terminèrent, en grande partie à l'avantage des Etats-Unis. En 1817, Madison remplacé par Monroe, quitta les fonctions publiques et se retira dans son domaine de Montpellier, où il vécu jusqu'à l'âge de 85 ans, cultivant la philosophie et les lettres.

***

Benjamin Franklin (1706-1790) est l'un des hommes qui ont fait le plus d'honneur non-seulement à leur pays, mais à l'humanité tout entière. A toutes les époques de sa vie on voit en ce père de la démocratie américaine un esprit vigoureux et sain, labourieux et réfléchi, prudent, ingénieux et habile, calculateur par excellence, et appliquant l'arithmétique même aux choses de la morale, un peu sceptique, spirituel et d'une sérénité inaltérable.

On sait combien ses commencements furent humbles, son énergie triompha de tout : de simple imprimeur il devint journaliste et auteur.

Dans les sciences naturelles, la physique surtout, il était l'égal des noms les plus illustres de son siècle. On lui doit l'invention du paratonnaire, découverte qui a elle seule suffirait pour assurer l'immortalité. Les études scientifiques n'étaient pourtant qu'un accident dans sa vie ; c'est vers les destinées de son pays que se portait toujours sa grande âme. Il fut un des premiers instigateurs du mouvement insurrectionnel. On sait quels services il rendit aux Colonies en les représentant soit à Londres, soit à Paris. Le grand public lettré, savant, politique, littéraire du XVIIIe siècle à acclamé, fêté ce vieux bonhomme, alerte et vif qui se promenait dans les rues, appuyé sur sa fameuse canne de pommier à pommeau d'or et qu'en mourant, il légua à Washington. Lorsqu'il vint à Paris tout le monde voulait voir l'auteur de l'*Almenach du bonhomme Richard ;* on comparait son âme à celle de Caton et son esprit à celui de Socrate.

Turgot fit en son honneur le vers si connu :

Eripuit cœlo fulmen septrumque tyrannis.
Il arracha la foudre au Ciel et le sceptre aux tyrans.

C'est à son séjour en France que se rapporte l'anecdote suivante : Un jour, il dînait en compagnie de l'ambassadeur d'Angleterre chez un haut fonctionnaire Français. Quand fut arrivé le moment du dessert, c'est-à-dire des taosts, l'ambassadeur se leva et porta celui-ci : " A l'Angleterre, le brillant *soleil* dont les rayons illuminent le monde." Le français, pour mettre d'accord le patriotisme et la politesse répondit : " A la France, la *lune* dont les doux rayons discipent les ombres de la nuit." Vint le tour de Franklin dont on examinait la contenance d'un œil inquisiteur. Il se leva sans manifester le moindre embarras, et, avec un sourire légèrement ironique : " Au général George Washington, dit-il, le Josué qui a commandé au soleil et à la lune de s'arrêter."

Le cadre de ce travail ne me promet pas de passer en revue toutes les phases de la carrière publique de Benjamin Franklin. Disons pour résumer que cet esprit sagace, cet amant de la liberté, cette âme incorruptible, ce citoyen intègre contribua autant, peut-être plus que tout autre, à l'Indépendance de sa patrie. " Il eut tout à la fois, dit Mignet, le génie et la vertu, le bonheur et la gloire. Sa vie constamment heureuse, est la plus belle justification des lois de la providence. Il ne fut pas seulement grand, il fut bon ; il ne fut pas seulement juste, il fut aimable. Sans cesse utile aux autres, d'une sérénité inaltérable, enjoué, gracieux, il attirait par les charmes de son caractère et captivait par les agréments de son esprit. Personne ne contait mieux que lui. Quoique parfaitement naturel et donnant à sa pensée

une forme ingénieuse, et a sa phrase un tour saisissant. Il parlait comme la sagesse antique, à laquelle s'ajoutait la délicatesse moderne. Jamais morose, ni impatient, ni emporté, il appelait la mauvaise humeur *la malpropreté de l'âme*, et disait que la vraie politesse envers les hommes doit-être la bienveillance. Son adage favori était que la noblesse était dans la vertu. Sage, plein d'intelligence, grand homme plein de simplicité, tant qu'on cultivera la science, qu'on admirera le génie, qu'on goutera l'esprit, qu'on honorera la vertu, qu'on voudra la la liberté, sa mémoire sera l'une des plus respectées et l'une des plus chéries."

Sentant sa fin approcher Franklin, par un dernier geste de coquette bonhomie, demanda qu'on fit son lit : "Afin, disait-il, de pouvoir mourir d'une façon décente." Sa mort causa un deuil général, et du haut de la tribune, Mirabeau demanda que l'assemblée nationale porta le deuil pendant trois jours.

Les aphorismes que Franklin a parsemé dans ses écrits sont passés en proverbes. On les trouve surtout dans *l'almanach du bonhomme Richard*, sorte de publication utilitaire à laquelle l'auteur doit la moitié de sa popularité, et dont il réunit les principaux articles dans un livre qu'il intitula *Le chemin de la fortune.* Sous cette bonhomie apparente ces aphorismes cachent la philosophie la plus élevée : en voici quelques exemples :

"Ne gaspillez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

"Le carême est bien court pour ceux qui doivent payer à Pâques.

"C'est une folie d'employer son argent à acheter un repentir.

"Un laboureur sur ses jambes est plus haut qu'un gentilhomme à genoux."

***

Samuel Adams fut un des fondateurs de l'indépendance américaine. Dès le début de la crise il se jeta dans le mouvement avec ses amis Franklin et Jefferson. Son intégrité l'avait fait surnommer le *Caton* de l'Amérique regénérée. A la nouvelle des premiers coups de feu tirés à Lexington, il s'écria : "Quelle glorieuse matinée que celle-ci." La prochaine indépendance était tout entiére dans cette généreuse et patriotique exclamation.

John Adams son frère, fut le deuxième président des Etats-Unis, et un des principaux promoteurs de l'indépendance. Il remplit quelques missions diplomatiques et succéda à Washington dans la présidence de la république. C'était un esprit calme et modéré, un jurisconsulte distingué, un partisan zélé de la légalité. Il compromit sa popularité en se montrant favorable à l'établissement d'une noblesse héréditaire. Son

fils, John Quincy Adams, fut également président (1825-1839), et comme lui, l'un des chefs du parti aristocratique et fédéraliste.

***

On pourrait ajouter à ces noms illustres un grand nombre de patriotes et de citoyens distingués, en particulier Randalph, RufusKing, James Wilson, Gouverneur Morris, James Otis, qui tous jouèrent un rôle considérable.

La révolution américaine a passé par trois phases distinctes. La premiére s'étend de 1763 à 1775; on reste dans les limites de la légalité, on discute, on se querelle avec la métropole, et peu à peu les américains se font à l'idée de la séparation. Les acteurs principaux sont des gens qui parlent ou qui écrivent;—c'est James Otis, de Boston, Patrick Henrey, dans la Virginie, c'est Franklin en Angleterre. Le second acte commence au congrès révolutionnaire de 1775 et va jusqu'à la fin de 1782; c'est le règne de la guerre. Washington parait, secondé par des orateurs et des écrivains comme Samuel et John Adams, Jefferson et quelques autres. Le troisième acte nous représente un gouvernement impuissant; la confédération n'est pas assez forte pour réunir en un faisceau le peuple des Etats-Unis. Il faut donner de la force au pouvoir central et amener les Etats à céder une partie de leurs prérogatives pour donner au pays tout entier non pas la centralisation, mais l'unité, *E pluribus unum.* Le rôle de Hamilton et de Madison commence. Ce sont ces deux hommes qui ont le plus contribué à la constitution. Esprits modérés, sages, remplis de dévouement et de patriotisme, ils ont fondé la liberté, aidés de l'influence et des conseils de Washington et de Franklin.

La constitution fut votée par une majorité de huit voix, après un débat violent suscité par l'opposition des antifédéralistes. Franklin eut alors un mot digne de Socrate. Il avait les yeux fixés sur la place qu'occupait Washington. Derrière le fauteuil du président était un tableau assez médiocre représentant un soleil. Franklin, montrant ce tableau du doigt à ceux qui l'entouraient, leur dit : " Les peintres déclarent que dans leur art c'est chose difficile que de distinguer le lever d'un coucher de soleil. Bien des fois dans le cours de cette session, dans nos alternatives de crainte et d'espérance, j'ai regardé cette peinture sans pouvoir dire si c'était un lever ou un coucher de soleil. Mais maintenant j'ai le bonheur de voir que ce n'est pas un soleil qui se couche, c'est un soleil qui se lève ! "

La constitution fut soumise au suffrage du peuple et acceptée par différents Etats de l'Union.

Vous savez messieurs qu'un siècle d'épreuve a prouvé au monde qu'elle était peu éloignée de la perfection.

***

Un des écrivains les plus remarquables de ce siècle, Chateaubriand, a comparé, dans son *voyage en Amérique*, Bonaparte et Washington. Ce parallèle mérite d'être cité. Je ne saurais d'ailleurs mieux finir.

" Si on compare, dit-il, Washington et Bonaparte homme à homme, le génie du premier semble d'un vol moins élevé que celui du second. Washington n'appartient pas comme Bonaparte, à cette race des Alexandre et des César qui dépasse la stature de l'espèce humaine. Rien d'étonnant ne s'attache à sa personne ; il n'est point placé sur un vaste théâtre ; il n'est point aux prises avec les capitaines les plus habiles et les plus puissants monarques du temps ; il ne traverse point les mers ; il ne court point de Memphis à Vienne, et de Cadix à Moscou : il se défend avec une poignée de citoyens sur une terre sans souvenirs et sans célébrité, dans le cercle étroit des foyers domestiques. Il ne livre point de ces combats qui renouvellent les triomphes sanglants d'Arbelles et de Pharsale ; il ne renverse point les trônes pour en recomposer d'autres avec leurs débris ; *il ne met point le pied sur le cou des rois ;* il ne leur fait point dire sous les vestibules de son palais,

Qu'ils se font trop attendre et qu'Attila s'ennuie.

" Quelque chose de silencieux enveloppe les actions de Washington ; il agit avec lenteur : on dirait qu'il se sent le mendataire de la liberté de l'avenir, et qu'il craint de la compromettre. Ce ne sont pas ses destinées que porte ce héros d'une nouvelle espèce, ce sont celles de son pays ; il ne se permet pas de jouer ce qui ne lui appartient pas. Mais de cette profonde obscurité quelle lumière va jaillir ! Cherchez les bois inconnus où brilla l'épée de Washington, qu'y trouverez vous ? des tombeaux ? non, un monde ! Washington a laissé les Etats-Unis pour trophée sur son champ de bataille.

" Bonaparte n'a aucun trait de ce grave américain : il combat sur une vieille terre, environné d'éclat et de bruit ; il ne veut créer que sa renommée, il ne se charge que de son propre sort. Il semble savoir que sa mission sera courte ; que le torrent qui descend de si haut s'écoulera promptement ; il se hâte de jouir et d'abuser de sa gloire comme d'une jeunesse fugitive. A l'instar des dieux d'Homère il veut arriver en quatre pas au bout du monde ; il passe sur tous les rivages, il inscrit précipitamment son nom dans les fastes de tous les peuples et jette en courant des couronnes à sa famille et à ses soldats ; il se dépêche dans

ses mouvements, dans ses lois, dans ses victoires. Penché sur le monde, d'une main il terrasse les rois, de l'autre il abat le géant révolutionnaire ; mais en écrasant l'anarchie il étouffe la liberté, et finit par perdre la sienne sur son dernier champ de bataille.

" Chacun est récompensé selon ses œuvres : Washington élève une nation à l'indépendance. Magistrat retiré, il s'endort paisiblement sous son toit paternel au milieu des regrets de ses compatriotes et de la vénération de tous les peuples.

" Bonaparte ravit à une nation son indépendance. Empereur déchu, il est précipité dans l'exil, où la frayeur de la terre ne le croit pas encore assez emprisonné sous la garde de l'océan. Tant qu'il se débat contre la mort, faible et enchaîné sur un rocher, l'Europe n'ose déposer les armes. Il expire : cette nouvelle, publiée à la porte du palais devant laquelle le conquérant avait fait proclamer tant de funérailles, n'arrête ni n'étonne le passant : qu'avaient à pleurer les citoyens ?

" La république de Washington subsiste, l'empire de Bonaparte est détruit.

" Washington et Bonaparte sortirent du sein d'une république. Nés tous deux de la liberté, le premier lui a été fidèle. Le second l'a trahie. Leur sort, d'après leur choix, sera différent dans l'avenir.

" Le nom de Washington se répandra avec la liberté d'âge en âge ; il marquera le commencement d'une nouvelle ère pour le genre humain.

" Le nom de Bonaparte sera redit aussi par les générations futures ; mais il ne se rattachera à aucune bénédiction, et servira souvent d'autorité aux oppresseurs, grands ou petits.

" La gloire de Washington est le patrimoine commun de la civilisation croissante ; sa renommée s'élève comme un de ces sanctuaires où coule une source intarissable pour le peuple.

" Les rois d'Egypte plaçaient leurs pyramides funèbres non parmi les campagnes florissantes, mais au milieu des sables stériles ; ces grands tombeaux s'élèvent comme l'éternité dans la solitude. Bonaparte a bâti, à leur image, le monument de sa renommée."

***

Un siècle s'est écoulé depuis que Washington a fondé la république américaine. Quels progrès merveilleux se sont accomplies dans l'industrie, les sciences, les lettres et les arts ! Ils étaient alors quatre millions d'hommes qui demandèrent à la métropole le droit de se gouverner eux-mêmes ; aujourd'hui le drapeau de la République abrite cinquante millions de citoyens libres et éclairés, répandus sur un vaste territoire et donnant au monde civilisé l'exemple le plus frappant de la pratique de la liberté et du gouvernement du peuple par le peuple.

Rien dans l'histoire de l'humanité n'offre un plus glorieux enseignement. La République romaine avec ses brillants faits d'armes, les constitutions démocratiques de l'ancienne Grèce, le gouvernement des Républiques italiennes au moyen-âge, les timides essais tentés par quelques villes libres d'Europe dans les temps modernes, n'égalent pas les brillantes destinées du peuple des Etats-Unis. Nulle part ailleurs on trouve autant que chez nos voisins la liberté dans l'ordre, l'égalité de tous devant la loi, le sentiment développé de la fraternité. Aucun peuple ne peut se vanter de posséder des ressources matérielles aussi considérables, et porter à son actif un accroissement de richesse aussi prodigieux ; il n'en est pas non plus, où l'éducation populaire soit plus répandue. Dans l'espace d'un siècle le peuple américain a pris une place honorable dans le conseil des vieilles nations de l'Europe, et seul l'avenir peut dire ce que va produire cet épanouissement d'un peuple dans l'accomplissement des destinées de l'humanité.

Voltaire a dit dans un vers célèbre :

L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux.

Ceux qui s'intéressent aux destinées de notre patrie doivent comprendre que l'interêt nous commande de vivre en harmonie avec nos voisins.

La meilleure politique sera celle qui facilitera la bonne entente dans nos rapports commerciaux, et l'esprit de conciliation dans les négociations diplomatiques.

J'ai confiance que ce grand peuple nous donnera justice, à nous qui sommes plus faible que lui, mais non moins fiers de notre origine et de notre passé ; j'ai confiance qu'il saura respecter l'esprit et la lettre des traités. Le peuple qui a reçu parmi les siens cinq cent milles de nos compatriotes, qui leur a donné la protection du drapeau étoilé, en les conviant au banquet de la production et du travail, apprendra de plus en plus à nous connaître, à nous estimer et à respecter le sentiment d'orgueil national qui bat si vivement dans toutes les chaumières canadiennes.

EDMOND LAREAU.

LE VERRE EN MAIN.

V.—(*Suite.*)

Parfois, notre amphytrion nous invitait au cabaret où l'on faisait tour à tour honneur aux bouteilles de cidre ou au bonbonnes d'eau de vie. Un vieux, à la figure hâlée, mais bien mis, des bouclettes d'or aux oreilles, et qui avait, lui Français, apris le français à Madrid, nous racontait comment il était allé *aux Amériques* et avait fait fortune à Sagua-la-Grand ; il disait les succès et les déboires des Basques établis à la Plata, leur énergie au travail, l'estime générale qu'ils avaient su conquérir. Puis il priait Mlle Ichtonta, la fille de l'aubergiste, de chanter la chanson des adieux du Basque à sa bien aimée et elle s'exécutait sans cérémonie, mais avec des larmes dans la voix, car les paroles de la chanson étaîent presque mot pour mot celles que lui avait adressées son fiancé avant d'aller s'embarquer à Bayonne :

Adieu, ma belle, je m'en vais,
Vois-tu, le matelot m'appelle ;
Ici, les jours sont bien mauvais
Adieu ma belle ! Adieu, ma belle !

Ton père est de tout le pays
Le plus riche propriétaire ;
Il a de grands champs de maïs,
Et moi, je n'ai rien sur la terre.

Mais là-bas dans les pays chauds,
Dans l'Amérique aux vastes plaines,
Chez les Indiens, chez les Gauchos,
On trouve de l'or a mains pleines.

J'y travaillerai nuit et jour,
Ma bien aimée et ton image,
Ton souvenir et ton amour
Me conserveront le courage.

J'aurais tes traits devant mes yeux
Tant que d'Hendaye et que d'Urrugue,
On verra monter vers les cieux
L'orgueilleux sommet de la Rhugue.

Quand elle avait fini, la pauvre fille, toute bourrelée de chagrins, courrait en cachette s'essuyer les yeux dans le jardin, et malgré eux les auditeurs se sentaient envahis par une pénible émotion ; le père Jaurégny, qui s'était enrichi par des voyages nocturnes et dangereux de France en Espagne, retiré depuis des affaires et fort honoré dans la contrée, jugeait alors qu'il était temps de détourner les esprits des pensées tristes, posait sa pipe sur la table, et entonnait d'une voix rude des couplets d'un autre genre :

Je suis, par ma naissance, un coureur de frontières,
J'aime ces coins connus où, libre vagabond,
On passe d'un pays dans l'autre d'un seul bond...
Hourrah ! les gabelous font la mine aux barrières.

Je suis basque, et non point de France ni d'Espagne,
Les Castillans ont eu nos pères pour rivaux
Et les Escaldounac au fond de Roncevaux
Ont broyé sous les rocs les preux de Charlemagne.

La nuit peut s'épaisir—je vois quand il fait sombre
La Rhugue se dresser—je grimpe sur les monts.
Hurler à plein gosier l'ouragan.—Nous l'aimons.
Les douaniers venir.—On causera dans l'ombre.

Les honneurs réglementaires ayant été ainsi rendus dans l'ordre hierarchique, au sexe d'abord dans la personne d'Ichtonta, à l'âge ensuite dans la personne du vieux, se levait le représentant de la jeunesse masculine, un garçon aux yeux vifs, aux gestes brusques, dont la figure était balafrée d'un coup de sabre. De ses lèvres, sortaient d'abord quelques couplets sur les contrebandières de St-Jean de Luz, dont l'une passait pour avoir touché son cœur :

Que l'on ne vienne pas médire
Des filles de Saint-Jean-de-Luz
En mantilles, au frais sourire,
Aux fronts richement chevelus.

Elles bravent brisan et lame.
Mieux que les matelots nantais,
Et l'emporteraient à la rame
Sur Provençaux et Ponentais.

Elles courent, bande par bande,
Parmi les sentiers inconnus
Et vont vendre leur contrebande
En espadrilles ou pieds nus.

A la Rhugue, sans perdre haleine,
Grimpant la nuit à pas de loups,
Elles regardent dans la pleine
Et se moquent des gabelous.

Et le sourire est à leurs lèvres
En laissant derrière leurs pas
La voie en zigzag où les chèvres
Craintives ne les suivraient pas.

Elles savent, sans clair de lune,
Sans jamais en oublier un,
Tous les chemins de Pampelune
A Bayonne, Espelette, Irun.

Avec quarante kilogrammes
Qu'elles emportent sur leur dos
Jamais l'épaule de ces femmes
Ne se penche sous le fardeau.

Plus tard, sa fortune arrondie,
La belle change de métier
Et vient à Sare ou Béhobie
Epouser quelque douanier.

Puis sans s'arrêter, interrompant les bravos, il passait, bride abattue, à des refrains patriotiques :

En avant ! la gent à bérets
Marche contre la gent à casques :
Adieu la mer et les forêts,
Les champs et les montagnes basques

On ne verra point le Germain
Le faire courber sous son sabre,
Alors qu'autrefois le Romain
N'a point soumis le sol calabre.

Les uns sont partis de leurs prés
A l'appel de la République,
D'autres sont à peine rentrés
Des forêts vierges d'Amérique.

Ils narguent les flancs escarpés
Des Vosges ou des monts Faucilles
Eux qui mille fois sont grimpés
Jusqu'à la Rhugue en espadrilles :

—Souvent outre Bidasson
Ils sont allés en promenade,
Pendant que le Guipuzcon
Faisait sa guerre d'embuscade.

Ils savent que maint gros bouquin
Fait de Charle un fils d'Allemagne,
Et que les gens de Witikind
Se disent gens de Charlemagne.

Que leur importe? A Roncevaux,
Dorment dans la nuit éternelle,
Le neveu, les gens, les chevaux,
Du monarque d'Aix-la-Chapelle.

Là-dessus, basques et soldats s'apercevaient de la tombée de la nuit, buvaient un dernier coup de cidre et se retiraient bras-dessus bras-dessous.

Le dimanche, on allait voir les Basques jouer à la balle au mur qu'ils nomment la " Pelota " et où il y avait entre Français et Espagnols une émulation magnifique. Dans la semaine, il nous arrivait d'accaparer le mur et de lancer nous-mêmes la pelote. Plusieurs étaient devenus d'une belle force et il y avait entre autres un Savoyard de la classe 1872 qui tenait parfaitement tête aux Basques.

Seulement, comme avant notre arrivée le mur était désert, les enfants jouaient aux " caniques " sur la place ; aux billes si tu aimes mieux, ou aux " chiques," pour employer le mot dont nous nous servions enfants. Nous les dérangions, ils nous dérangeaient aussi. On se

disputaient. Ils avaient déjà leur petit caractère. Une fois, comme tu viens de faire, je soulignai d'un grand coup de pied le bas du dos d'un gamin qui s'appelait Barnabé.

Jamais, au grand jamais, je ne me rappelle avoir vu une colère pareille, même chez le capitaine Chalazac quand une capote était boutonné à gauche le premier du mois, ni chez le lieutenant Pisani quand un homme n'avait pas le nombre d'aiguilles réglementaire, ni chez le sergent Marchapied quand on lui soutenait que les chasseurs vont plus vite que la ligne.

Tous les Chalazac, les Pizani. et les Marchapied, présents et futurs, n'étaient que de la Saint-Jean auprès de ce monsieur Barnabé. Il devint rouge, vert, bleu, blanc. Un arc-en-ciel ! Il me traita d'Antéchrist ; il vint me donner des coups de poing et des coups de pied, et voyant qu'il n'était pas le plus fort, il grimpa sur un mur de jardin et se mit à nous jeter des pierres.

Il en fit autant tous les jours ; quand notre pelote s'égarait un peu, il s'en emparait et on ne la voyait plus. Nous allâmes prier son père de lui frotter les oreilles. Le père nous répondit qu'il n'avait pas accoutumé son garçon à des attouchements de cette nature ; que ce n'était pas l'usage en pays basque : que son fils avait bien fait et qu'il ne pouvait que l'engager à continuer.

On rompit sur cette déclaration intelligible, sinon satisfaisante.

Barnabé, qui n'avait cessé de ricaner dans le fond de la chambre à l'audition des discours prternels, grimpa au grenier en nous voyant sortir et comme je passais le pas de la porte le petit chenapan me lança d'en haut un grand vase d'eau.. sale. Sa méchanceté scule me préserva de cette inondation préméditée. Car dans sa colère et dans son désir de m'asperger, le descendant des vainqueurs de Roncevaux avait tellement rempli le pot qu'il n'était pas de force à le porter et que l'eau glissa le long du mur.

***

On ne peut pas toujours se battre et les espagnols finirent par s'arranger. On nous renvoya à Bayonne où nous retournâmes pas trop contents. Adieu, l'herbe, la rosée, la liberté, les marronniers, la montagne, les fillettes, la pelote, le grand air ! Adieu les soirées passées en famille, avec des paysans qui ne nous comprenaient guère et que nous n'entendions pas du tout, mais avec lesquels on fraternisait quand même dans les caves qui servent d'auberges, assis sur les longs bancs de bois autour des immenses tonneaux de cidre à deux sous le litre.

Nous quittions tout cela pour aller retrouver l'astiquage, les murs de la caserne de la citadelle, la théorie, la discipline, l'exercice, les revues,

les appels, les adjudants. Tous avaient le cœur gros et quelques-uns la paupière mouillée malgré eux. En dépit de la différence des pays et des habitants, le brin d'indépendance dont nous venions de jouir nous avait rappelé à tous nos villages.

Lorrains, Provençaux, Corses ou Picards, il nous avait semblé à tous retrouver nos villages dans cette contrée qui ne ressemble à aucune autre, et dont les fils se vantent de n'être pas les parents de personne. Ne crois pas que j'exagère et que ce sentiment incroyable ait épargné un seul d'entre nous. N'as-tu pas vu de ces vieux soldats qui ne savent que la caserne, qui se plaisent à rôder autour, qui respirent mieux quand ils sont devant une grille gardée devant par un factionnaire et derrière laquelle dorment les hommes du poste de police ? Nous autres, paysans, nous sentons le contraire. La vie des champs nous avait grisés et réveillés le civil sous le troupier.

C'était un rayon de soleil qui avait éclairé la monotonie de nos cinq ans. Tel qui en arrivant traitait les Basques de sauvages était morose en les quittant. Le plus triste de tous était Madec, un Breton sorti de l'infanterie de marine, gouailleur s'il en fut, qui avait prétendu les premiers jours qu'on nous envoyait dans ce pays-là pour y châtier les indigènes qui avaient mangé un missionnaire, protégé français.

Les gens de Biriatou ne nous voyaient pas non plus partir sans regret. Un peu gênés les premiers jours par la présence des étrangers, ils s'étaient familiarisés à la longue. Tu sais bien ce que c'est que le troupier français. Ils s'arrangerait avec les Anglais, les Cosaques, les Bédouins, les Chinois et même les Allemands. A plus forte raison, avec des hommes qui sont Français après tout. On leur avait rendu de petits services. Ils étaient tout fiers d'entendre leurs marmots parler français et beaucoup mieux que des Bayonnais.

Ils ne s'étaient pas mis à pleurnicher comme il arrive souvent dans le midi, en entendant parler de logements militaires. Ils étaient sur la porte à nous souhaiter bon voyage et prompt retour. Les aubergistes, dont nous avions fait marcher le commerce, avaient des mines encore plus désolées que les autres.

Mais tout d'un coup, au milieu de la foule sympathique, j'aperçois le nez aquelin de ce coquin de Barnabé. Le petit gueux ! Il s'approche avec un éclair dans ses yeux noirs, et il me dit arrogammont :

—Tu sais. Tu pars, mais nous ne sommes pas quittes. Je vais souvent à Bayonne et je te reconnaîtrai. On se retrouvera et nous ne serons quittes que lors que je t'aurai rendu ton coup de pied.

Son père intervint :

—Pas de bêtises, dit-il, Barnabé ! Tu as bien fait de te venger auparavant. Un Basque n'accepte pas ces machines-là. Mais maintenant qu'il s'en va, donnez-vous une poignée de main et que ce soit fini.

Il fallait que le vieux eût été formidablement empoigné par l'attitude amicale de ses voisins pour donner un conseil qu'il aurait regardé comme une bassesse quelques heures auparavant.

Eh bien le louveteau fut plus fort que le loup. Le galopin tira, il est vrai, la main de sa poche, mais au lieu de me la tendre, il me montra furieusement son poing qui était gros comme une noix et dit à son père :

—Parce que tu as changé d'idée depuis l'autre jour, ce n'est pas une raison pour que j'en change aussi. Nous ne sommes pas quittes. Tout ce que je lui ai fait ne compte pas. Nous ne serons quittes que lorsque je lui aurai rendu son coup de pied.

Vinrent un ou deux aubergistes qui avaient des factures à présenter, mais le tambour se mit à battre :

Tout est payé. Tout est payé. Tout est payé.

Et l'on descendit la côte, en tournant de temps en temps la tête pour voir encore un coup le clocher de Biriatou. Les premiers instants, on ne chantait pas comme on fait d'ordinaire en marche. Mais tout passe. Le soleil, la poussière, et tout le reste aidant, on finit par se remettre. La chambrée parut bien sombre. Mais on est soldat ou on ne l'est pas. Les premiers jours furent assez durs. L'occupation qui fait oublier bien des maux les raccourcit un peu, car pour nous autres élèves caporaux, le travail ne manquait jamais, comme tu sais. On a bien raison de nous nommer élèves martys.

Me voilà donc plongé dans les délices de la théorie et de la manœuvre. Tu pense si j'avais oublié Biriatou, Barnabé et compagnie. Je ne pensais pas plus aux Basques de ma connaissance qu'à leurs ancêtres qui ont tué Roland et qui sont célèbres pour cet exploit dans le chant d'Altabizcar ; j'avais suffisamment à faire avec leurs concitoyens que nous avions enrôlés pour vingt-huit jours et dont la plupart n'avaient jamais servi. Par exemple, il n'y eut pas besoin de les dresser à la marche. Là, ils n'avaient pas de rivaux. Tu dieu ! Quels gaillards !

Une fois que les *vingt-huit jours* de la Soule, de la Basse Navarre et du Labourd sont incorporés dans les régiments de ligne de Bayonne, où est le bataillon de chassurs à pieds, qui oserait encore vanter la rapidité de son allure ?

Ils entrent tout de go dans le quartier sans avoir jamais servi, et pourtant Bridapoil lui-même les prendrait pour de vieux soldats ; car avec la fierté d'une race pure et antique, ils n'ont rien des manières gauches, timides et embarrassées des campagnards des provinces latinisées.

Ils franchissent la porte, tout fiers dans leur costume national, coiffes du béret bien orgueilleusement rejeté en arrière, entourés de la cein-

ture traditionnelle, vêtus d'une veste courte, chaussés d'espadrilles ; comme la chanson :

Les Montagnards sont là !

Vrai Dieu ! ce n'est pas à ceux-là, quand ils ne sauraient pas un traître mot de français, que les mauvais sujets de la trempe du Saharien oseront chercher noise ; l'énergie respire dans leurs figures mâles et rasées. Les chèvres ne les suivraient pas lorsqu'ils grimpent les montagnes. Le dimanche, ils rejoindront leur village au pas gymnastique pour aller disputer le prix de la barre ou de la paume, jeux virils, aux basques espagnols qui ont cru pouvoir compter sur l'absence des réservistes pour remporter un triomphe aisé. Ne savent-ils pas que d'Allemagne, des soldats basques s'en furent à pied du régiment au pays natal, gagnèrent la partie de pelote, et, avant d'avoir été portés marquants, retournèrent à temps pour participer à la bataille d'Austerlitz ?

On les a habillés le matin, et le soir, avec leur large poitrine, leur allure hardie, leurs yeux perçants, leurs épaules carrées, ils semblent avoir toute leur vie porté l'uniforme.

Leur langage sonore éclate comme la trompette dans les chambrées, et les caporaux ont peine à lire à l'appel leurs noms largement polysyllabiques. Le sac ne pèse rien sur leurs épaules et ils rient de ce qu'on appelle dans l'armée des marches forcées.

Plus d'un d'entre eux a combattu dans les guerres civiles d'Espagne, dans l'un ou l'autre camp, plus souvent dans celui des Carlistes qui ont toujours trouvé leurs ressources en pays basque, depuis Zumalacarreguy jusqu'à Dorregaray. Les basques de France nous ont aussi donné Harispe, qui était de Saint Etienne de Baïgorry, et tous savant vous dire que Jaureguiberry, dont le nom signifie *Château-neuf*, est né à Ascain et est, par conséquent, leur compatriote ; et pourtant, les soldats basques, à part un certain nombre d'officiers passés par Saint-Cyr et les réservistes, sont rares dans l'armée françaises ; est-ce qu'ils ont peur des armes ?

Peur ! Ils sont demeurés aussi audacieux qu'au temps où leurs pères écrassaient à Roncevaux l'armée de Charlemagne ; les corsaires de Biarritz, de Ciboure, de Saint-Jean-de-Luz et de Hendaye ont fait sous le premier empire une guerre sans trève et sans merci aux formidables flottes d'Angleterre. Peur ! Qu'on aille les voir dans l'Amerique du sud, où tous frères les uns des autres, ils se montrent, avec tant de conscience de la vigueur de leur race, basques en face des Français, Français en face de l'étranger.

Ils ont peur, pourtant. Les hommes qui n'ont pas accepté le joug romain, les hommes de liberté absolue dont les jambes agiles veulent

des montagnes escarpées à franchir, dont les larges poumons veulent des Océans à respirer, ces hommes-là ont peur de l'air renfermé des casernes, de l'alignement, du joug de la discipline. Ils ont peur aussi de se trouver isolés dans des compagnies dont pas un homme ne comprendrait leur langue et où quelque audacieux se permettrait de les insulter sans qu'ils pussent le comprendre et le châtier.

Mais la guerre, elle ne les effraie pas, et, quand là-bas, dans les îles dans les déserts, dans les *pampas*, ils ont appris que la France était vaincue, ils se sont embarqués par centaines et ont appris à la gent à casques, la valeur de la gent à bérets.

A présent, vingt huit jours de caserne ne les effraient pas au point de les décider à l'émigration ; ils ont autour d'eux des compatriotes et peuvent, tout à leur aise, chanter *l'Arbre de Guernica* dans les chambrées. Quelques-uns auront la bonne fortune d'éviter la caserne en prenant part aux grandes manœuvres. Ils rapporteront dans leurs villages quelque fierté du temps passé sous les drapeaux, et leurs fils n'émigreront plus, ayant appris des anciens que, pour dure que soit la discipline, après tout on n'en meurt pas. Les Euskariens resteront désormais dans le pays euskarien ; car, à qui bon cet Océan qui invite les rameurs vigoureux, à quoi bon ces montagnes qui appellent des piétons sans pareils, à quoi bon tout cela, si nous n'avions pas un peuple basque ?

Pour me faire de pareilles reflexions, il fallait que j'eusse affaire à de vigoureux piétons, car pour mon compte, avant leur arrivée, je jouissais comme marcheur d'une réputation qu'ils m'enlevèrent. Pour le reste, j'étais bien vu au régiment.

A l'époque de l'inspection générale, j'étais ferré sur toutes les questions et, sans vanterie, digne des honneurs du caporalat, j'avais une intonation pareille à celle du général Wolff. La théorie sur le bout du doigt, du sang-froid devant un peloton. Un folio de punitions presque vierge ; tout au plus quelques jours de consigne ou de salle de police par-ci, par-là, juste de quoi constater que l'on est soldat et non enfant de troupe. Bref, j'étais sûr de mon affaire et cela marchait bien.

L'après-midi, sur le champ de manœuvres, le général inspecta tour à tour les catégories : les conditionnels, les employés et cœtera. Il en vint enfin aux élèves-caporaux, et j'étais tout fier en songeant qu'assurément le général allait me remarquer.

Ah ! mon cher, oui il m'a remarqué, mais pas comme j'aurais voulu. Nous commençons le maniement d'armes dont le plus beau mouvement est l'immobilité, comme dit le proverbe ; le général raffolait de ce mouvement-là.

Tout d'un coup je reçois au bas des reins par derrière un coup de

pied si bien appliqué que je saute en l'air et que je lâche un juron de possédé, et je me retourne. Mon Barnabé, le Barnabé de Biriatou, le Barnabé des " caniques," le Barnabé de la balle au mur, le Barnabé rancunier, le Barnabé fils de son père, le seul Barnabé, le vrai Barnabé venait de payer sa dette et se sauvait dans les arbres.

Vrai ! je n'aurais pas eu de fausse honte, et tout équipé que j'étais, sac au dos, baïonnette au canon, cartouchière au ventre et giberne aux reins, j'allais lui pousser une chasse quand tout à coup la voix du général :

—Tonnerre de Dieu ! c'est un élève-caporal ce conscrit là qui se débat et qui crie sur les rangs ! Colonel, vous lui collerez quinze jours de prison et que je ne voie plus d'élèves-caporaux de cette trempe-là !

J'aurais bien voulu le voir à ma place le général : rien qu'à la forme de son nez, on devinait qu'il ne ressemblait pas à M. de Talleyrand, qui se vantait de ne rien laisser lire sur sa figure quand son derrière était frappé.

Mais comme il était général je ne pouvais pas lui dire tout ça. Je fis mes quinze jours de prison et fus éternellement mal noté, pour avoir déshonoré le régiment à l'inspection générale. Je ne vis jamais qu'en songe les galons espérés de caporal.

Polisson de Barnabé !

La morale de tout ça mon ami, c'est que si tu as un stock de coups de pieds en réserve dans tes souliers, tu feras bien de l'écouler tant qu'il y a des arbicos de semaine et de bonne volonté, pour les encaisser. Ne les ménage pas pour le pays basque, tu ne porterais peut-être jamais l'épaulette.

VI.

UN BON PALEFRENIER.

On reconnaît, dit-on, les bons cavaliers aux attentions qu'ils ont pour leurs chevaux et même pour leurs mulets ; tant que vous voudrez. Le gouvernement aime les bons cavalier, et cela se conçoit ; je suis assez de son avis, mais vrai comme je m'appelle Barbichon, l'homme qui m'a une fois mis dans le plus grand embarras, c'est Montanselle qui était assurément le meilleur cavalier de la remonte, du temps où j'étais maréchal des logis.

Montanselle était chargé de Bibi et de Coco et jamais bêtes ne furent pareillement soignées. Leur maître dépensait son prêt pour ajouter le dessert à leur déjeuner, pour leur acheter tantôt du pain tantôt du sucre. C'était plaisir de voir Bibi manger dans la main droite de Montanselle tandis que Coco lui mangeait dans la main gauche.

Montanselle devait avoir été employé dans un cirque, car il avait fait de Coco et de Bibi deux chevaux savants qui levaient à son ordre une patte ou l'autre et se livraient aux exercices les plus pittoresques. Traversait-il la cour pour venir à l'écurie, Bibi reconnaissait son pas, prévenait délicatement Coco qui était un peu sourd, et Coco et Bibi, pleins de joie, commençaient d'allègres gambades.

Il n'y a rien de parfait dans la nature, et Montanselle n'était parfait qu'en tant que cavalier. En tant qu'homme, il se grisait abominalement, et lorsqu'il lui était arrivé de s'abandonner à son péché favori, il venait droit à l'écurie, et se couchait sur la litière, les pieds sous les naseaux de Coco, la tête sous les naseaux de Bibi et ne tardait pas à dormir du sommeil de l'ivrogne dont les ronflements sont beaucoup plus sonores que ceux du sommeil du juste. Bibi et Coco, accoutumés à ce ménage, s'attendrissaient et de leurs deux pattes de devant caressaient avec affection et douceur leur Mentor bien-aimé.

D'ordinaire, le mal n'était pas grand ; je faisais semblant de ne pas m'apercevoir des frasques de Montanselle, ou bien lorsqu'il était impossible de ne pas lui adresser quelque réprimande, je me contentais de ses promesses et de ses serments de buveur, et j'avais l'air de le croire lorsqu'il me disait d'un ton onctueux et cérémonieux :

—Que voulez-vous, maréchal des logis Barbichon, ce n'est pas ma faute ; c'est un vice de naissance qui m'a été transmis par mes aïeux et qui est difficile à guérir, une dépravation de famille, une tare héréditaire quoi ! Mais c'est bien la dernière fois ; je vous jure que c'est la dernière fois.

Bref, c'était toujours la dernière fois.

Mais ce qui prouve bien que ce n'était jamais la dernière fois, c'est qu'il retomba dans son défaut habituel le jour où le général vint inspecter la remonte. Tout était prêt, paré, étiqueté, les chevaux reluisaient de propreté ; les hommes étaient presque aussi brillants qu'eux, le général allait arriver et Montanselle n'était pas là.

Et tout à coup, voilà que Montanselle apparut en titubant. Ce n'était guère la peine d'éclater en jurons et en reproches, le misérable qui allait à la dérive, n'aurait entendu ni à hue ni à dia, il n'y aurait rien compris. Il fut se coucher sous la mangeoire comme d'habitude, et moi, voyant le général traverser la cour pour venir nous trouver, je fis couvrir de paille le corps de Montanselle afin qu'on ne le vit pas. Qui ne voit rien, ne dit rien.

Le général ne vit rien, ou du moins de tout ce qu'il vit, il fut satisfait pour commencer, et d'ailleurs après le mal que nous nous étions donné, il aurait fallu qu'il fut bien difficile. Mais tout à coup, en regardant Bibi et Coco, je fus saisi d'une anxiété si grande que je sentis la sueur me monter au front.

Ces deux abominables bêtes, fidèles à leurs usages, caressaient Montanselle et enlevaient ainsi la paille dont je l'avais fait recouvrir. Je tremblais que d'un instant à l'autre sa figure en lame de couteau ou le drap de son pantalon ne parut au grand jour sous les yeux du général stupéfait ; d'un coup d'œil, j'indiquai le péril au garde d'écurie qui se mit incontinent à parer au péril en remettant la paille avec une fourche au fur et à mesure que les chevaux l'enlevaient avec leurs pieds, Ceux-ci semblèrent se piquer au jeu et redoublèrent d'activité, si bien que le général remarqua le ménage et m'en demanda l'explication.

Que lui dire ? La situation était désespérante. J'aurais donné gros pour me trouver à cent pieds sous terre.

Après un peu de réflexion, j'expliquai diplomatiquement au général que Bibi et Coco étaient les deux bêtes, non-seulement les mieux dressées, mais douées du sang le plus ardent et le plus vigoureux, et qu'elles ne pouvaient tenir en place ; elles avaient besoin d'une agitation continuelle. Je détaillai leurs autres talents, leurs qualités, causant toujours, pendant que Montanselle ronflait dans son redui, que l'homme d'écurie *rempaillait* Montanselle malgré Coco et malgré Bibi, et que le général caressait Bibi et Coco.

Mes discours l'avaient intéressé, car il fit sortir et courir les deux chevaux, et pendant son examen, des hommes de bonne volonté transportèrent discrètement Montanselle dans un endroit moins périlleux. Quinze jours après, les deux animaux avaient quitté notre écurie pour passer dans celle du général, comme ce pauvre Max dont parle une vieille chanson d'Afrique :

Il était venu d'Allemagne
Mironton mirontaine
Il était venu d'Allemagne
Pour aller en Alger

Il se fit par gloriole
Mironton mirontaine
Il se fit par gloriole
Cheval de général

J'eus aussi des félicitations pour la bonne tenue de ma cavalerie en général ; mais certes, elles ne suffirent pas à compenser l'inquiètude que m'avait value ce gueux de Montanselle. Quant à lui, le soir, guilleret, frais et dispos, il apprenait avec la plus grande surprise que le général avait passé son inspection et que son cher Bibi et son tendre Coco avaient été fort remarqués.

VII.

L'ARTÉSIENNE.

Dans un café donnant sur les boulevards d'Amiens. C'est le moment de la foire. Au dehors, grand bruit. Les cris joyeux des enfants se mêlent aux aboiements des chiens, aux invitations bruyantes des saltibanques, à la cacophonie de l'orchestre des chevaux de bois.

Dans l'intérieur, la patronne est assise auprès du poêle. Deux sous-officiers du train devisent de choses militaires, assis en dessous de l'horloge.

Une femme de haute taille entre d'un pas dégagé, s'installe à une table, et demande une chope.

—Et la chaufferette, s'il vous plaît ?

—Vous avez froid ?

—Non, c'est pour allumer ma pipe. Il est bien permis d'allumer sa pipe, n'est-ce pas ?

Elle tire de sa poche une pipe noire, dite *Te Deum*, d'environ quatre centimètres de longueur, et se met en devoir de l'allumer au *couvé* avec une évidente satisfaction.

Stupéfaction générale ! Les sous-officiers du train qui se préparaient à sortir retardent leur départ. L'un d'eux interpelle la fumeuse :

—Mais c'est du tabac d'amoureux que vous avez là, il ne prend pas.

—Ah ça ! qu'est-ce que vous avez à me regarder comme ça. Est-ce que vous n'avez jamais vu quelqu'un fumer sa pipe ?

—Si ; mais jamais une femme. Surtout une pareille pipe de maquignon.

—Pourquoi une pipe de maquignon ?

—Tiens ! elle n'est pas plus grande que mon doigt.

—Ah ! vous n'avez jamais vu de femme fumer une pipe. On est en retard à Amiens.

Probablement. Du reste, on dit toujours que les Artésiens sont plus malins que les Picards.

—Ah ! oui. Rendez-moi une chope.

Nouvelle chope.

—Dans mon pays, les femmes vont à l'auberge comme les hommes, avec leurs bonnets de coton. Elles fument la pipe comme les hommes. Ce qui est ennuyeux, c'est que la mienne est un peu courte. Je l'avais mise dans ma poche et le tuyau s'est cassé. C'est comme pour la bière, voyez-vous ; il n'y a que l'Artois. Bonsoir, la compagnie.

VIII

UNE SOUPE CHAUDE.

Je me préparais à descendre chercher ma soupe lorsque mon collègue, le caporal Maisonneuve, entra comme une bombe dans ma chambre :

—Ils ! harnis, eh ! l'Abligeois !

—Qu'est-ce que tu veux, Biskri, lui demandais-je?

Maisonneuve m'appelait l'Abligeois parce que j'étais du tarn et moi je l'appelais Biskri parce qu'il était de l'oasis de Biskra dans la province de Constantine. Ce sobriquet nous amusait d'autant plus que dans tout Alger, Biskri signifie tout aussi bien charbonnier ou porteur d'eau. Les Biskris sont les Auvergnats ou les Galiciens de l'Afrique. Le jour même où nous avions quitté le 207me de ligne pour être incorporés au 39e bataillon de chasseurs, fraichement débarqué de Paris, le commandant nous avait passé l'inspection. De temps en temps, il s'arrêtait près d'un homme et lui disait :

—Vous avez été puni cette semaine, pourquoi !

—Je suis rentré au quartier " un peu parti," mon commandant.

—Prenez-garde au mauvais exemple ; on boit trop d'absinthe en Algerie ; l'alcoolisme est mortel dans ce climat. Comment vous plaisez vous ici ?

—Bien, mon commandant, seulement il fait chaud.

—Vous vous plaignez de la chaleur. Que diriez-vous si vous étiez à Biskra.

Inutile d'ajouter que notre bon commandant parlait de Biskra par ouï-dire, n'y ayant jamais mis les pieds.

Le hasard voulut qu'il posât sa question habituelle à Maisonneuve ; celui-ci répondit comme les autres qu'il faisait bien chaud. Comme aux autres, le commandant lui répliqua : si vous aviez habité Biskra, vous m'en diriez des nouvelles.

Puis il lui demanda :

—De quel pays êtes vous ?

—De Biskra, mon commandant.

—Hein ! vous dites ?

—De Biskra.

—Biskra ? Quel Biskra ?

—De l'autre côté de Batna, dans le département de Constantine.

Le commandant était stupéfait ; il s'imaginait assurément pas qu'un Français pût être de Biskra. Il revint à la charge :

—Mais vous n'êtes pas né à Biskra ?

—Pardon, mon commandant.

—Vous y avez des parents vivants ?

—Mon père, ma mère, cinq frères, trois sœurs.

—Mais qu'est-ce que vos parents peuvent bien faire à Biskra ?

—Le commerce, mon commandant.

—Quel commerce ?

—Les fruits, les céréales.

L'entretient finit là et le commandant ne représenta plus aux autres soldats Biskra comme un pays absolument inhabitable. Mais quand il eut passé la porte, je l'entendis qui disait au capitaine :

—Hein ? Avez-vous vu celui-là qui est de Biskra ?

Il n'en était pas encore revenu.

Maisonneuve était donc Biskri, et lorsqu'il était entré dans ma chambre, c'était pour me demander un service. On venait de le désigner à l'improviste pour couduire au port quatre hommes chargés d'escorter jusqu'au navire quelques condamnés militaires qui partaient pour la région de Constantine. Je ne sais quels motifs il allégua pour me démontrer que cette corvée lui serait fort désagréable. Je fis quelques objections :

—Les hommes sont-ils commandés ?

—Ils attendent dans la cour.

—Mon sac n'est pas fait.

—Prends le mien.

—Je n'ai pas mangé la soupe.

—Les hommes non plus. Mais il y a deux pas d'ici au port. Vous serez revenus dans une demi-heure. Je vais prévenir le cuisinier de tenir vos gamelles chaudes et je vous ferai préparer deux litres de vin à la cantine.

Amadoué par ce discours, je mis sac au dos—le sac de Maisonneuve, pris mon fusil, et nous voilà partis d'un pied léger, car les camarades avaient faim et de nos estomacs sortait une musique harmonieuse :

—C'est le colon qui chante pour réclamer sa pâture, dit en riant un Parisien, Ducan, surnommé *Biribi* du refrain d'une chanson que des boulevards extérieurs il avait importé en Afrique.

—Bah ! lui dis-je. On garde nos gamelles et il y a un demi-litre par homme à la cantine.

—Bravo ! tâchons d'y retourner vite.

Nos prisonniers étaient embarqués et nous allions reprendre le chemin de la caserne lorsque nous vîmes un adjudant qui accourait au pas gymnastique malgré son gros ventre et qui nous faisait de loin des gestes télégraphiques avec ses bras.

Juste ciel ! Quel ordre il nous apportait : " les hommes qui ont

conduit les prisonniers au port s'embarqueront avec eux et les escorteront jusqu'à Biskra."

Jugez de notre humeur, C'est alors que nos cinq colons chantèrent de plus belle. Adieu, les deux litres, adieu, les gamelles chaudes ! mais sous l'état militaire, les amoncellements de récriminations, les torrents d'imprécations, les contorsions et les protestations ne servent à rien. Il fallut s'embarquer ; il fallut faire escale dans tous les petits ports de la côte ; il fallut débarquer à Philippeville ; il fallut prendre le train pour Constantine ; il fallut aller à pied de Constantine à Biskra ce qui est plus long à faire qu'à raconter.

Mais là, nous eûmes du bon temps. Maisonneuve avait écrit d'Alger à son père. Il avait été bien désolé d'avoir manqué une si belle occasion d'aller embrasser sa famille. Ah ! s'il avait prévu ! On nous fit fête dans la maison. En ce temps-là, les assiettes et l'alimentation variée, aujourd'hui en honneur, étaient choses inconnues au régiment. Mais encore à présent, en dépit des progrès accomplis, c'est encore un événement mémorable pour un troupier que celui d'un bon repas hors de la caserne, au milieu de visages amis et souriants, servi de desserts variés et arrosés de ces petits vins d'Afrique auxquels on commence à rendre justice en France depuis l'invasion du Phylloxera. Vins doux au palais, mais traîtres au cerveau, si bien que Biribi commençait au dessert à entonner des chansons anacréontiques auxquelles son voisin mit heureusement un terme à force de grands coups de coude.

Nous retournâmes à Alger par le même chemin et, quelques semaines après, nous débarquions vers dix heures. On fut tout droit à la cuisine, où le cuisinier, un Breton à figure velue, à la mine sauvage, à l'aspect rébarbatif, coiffé d'une ignoble calotte qui avait traîné dans les ruisseaux, chaussé de gros sabots, vêtu d'une blouse et d'un pantalon graisseux, la joue droite grossie par le mâchage d'une énorme chique, nous adressa ces paroles d'une douceur angélique :

—Ah ! ah ! Vous voilà, les enfants. Vous y avez mis le temps. Mais c'est égal ; prenez vos gamelles que le caporal Maisonneuve m'a dit de vous garder chaudes. Vous verrez que je vous ai fait de bonnes portions.

Même réception à la cantine où les deux litres n'avaient pas cessé de nous attendre. Maisonneuve était là. Il me sauta dans les bras en demandant des nouvelles de sa famille.

IX.

DOUANIERS ET GENDARMES.

—Eh bien ! Quoi donc, camarades ? Est-ce qu'on dort les uns sans les autres ?

Les deux douaniers, subitement interpellés, se réveillèrent. Quoi d'étonnant que toujours soumis à la tyrannie de la discipline, toujours sur les dents, toujours errants par monts et par vaux, les pauvres diables se soient assoupis un instant ? Car ils étaient assoupis, ils ne dormaient pas, ils avaient bien entendu le véhicule, ils auraient bien songé à le visiter. Ou s'ils dormaient, ce n'était que d'un œil comme les lièvres, ou d'un œil un quart comme les gendarmes.

Du reste, quand ils auraient laissé passer la voiture, le mal n'était pas grand ; car en fait de gendarmes, c'est justement un brigadier accompagné de Pandore qui occupe le tapecu, et au milieu,—pas comme Jésus-Christ entre deux larrons, bien au contraire—un malandrin déguenillé, aux traits sinistres, au regard sournois, le *chapelet de Saint-François* aux poignets et dont la figure hypocrite d'habitué des préaux contraste grandement avec les visages ouverts, martiaux et souriants de ses gardiens.

—Vous êtes en tournée de bonne heure et par un bien mauvais temps, camarades. Descendez vous chauffer une seconde, vous irez un peu plus vite après, insistent cordialement les préposés. Nous avons une bouteille entamée.

—Merci, nous sommes pressés.

—Qu'est-ce que vous nous prétextez-là. Nous connaissons bien le service aussi que diantre ! Sur le pouce. C'est une minute qui va et qui vient.

—Allons, soit ! mais promptement ; c'est bien pour vous faire plaisir et ne pas vous refuser.

Un éclair de joie brille dans les yeux du prisonnier qui jette un coup d'œil furtif sur la campagne ; mais le brigadier homme fort précautionné, paraît-il, ne l'a pas perdu de vue.

—Ah ! ah ! je vous connais, citoyen. Vous croyez le moment venu de nous brûler la politesse et d'aller faire un pèlérinage du côté de Saint-Walfroy ou de Torgny. Qui compte sans son hôte compte deux fois, mon bonhommé. Vous allez descendre avec nous.

—Moi, brigadier ; mais je ne songe pas à m'esquiver du tout ; on reconnaîtra bientôt que c'est par erreur qu'on m'a arrêté.

Les huit épaules des deux douaniers et des deux gendarmes exécutent un haussement simultané et expressif.

—Tous les mêmes ! grommela un des gabelous. Il faudrait encore leur donner la croix d'honneur si on les écoutait, c'est comme les contrebandiers. Vos ouailles ne valent pas mieux que les nôtres.

On trinqua deux fois, la première pour fraterniser, la seconde "histoire de chasser le mauvais air." Entre temps, les gendarmes demandèrent aux douaniers si les contrebandiers leur occasionnaient beaucoup de misères.

—" Ah ! les gueux ; ils nous font bien gagner notre salaire. Nous sommes sur les dents ; tous les jours, ils inventent de nouveaux trucs. Nous avons saisi hier un bossu dont la protubérance factice était formée de paquets de tabac ; avant hier, un autre déguisé en curé. Il y a huit jours, une lettre anonyme prévient le capitaine du passage d'une voiture de foin dont l'intérieur est garni de marchandises de provenance belge. Nous faisions le guet. La voiture arrive, nous la déchargeons, toute une corvée. Pendant ce temps-là, survient un enterrement, corbillard, bedeaux, enfants de chœur, curés, une quinzaine d'assistants. Il faut lui ouvrir un passage, on salue le défunt. Lui passé, nous continuons la perquisition. Rien, nous en voilà pour nos frais. Eh bien...

—Eh bien ?

—Eh bien, vous ne le devineriez pas ; la contrebande, c'était l'enterrement. Faux bédeaux, faux curés, faux enfants de chœur, tout faux, excepté la dentelle qu'ils introduisaient et dont le corbillard était bondé.

—Par exemple, c'est trop fort.

—Aussi, je vous garantis qu'à force d'avoir été refaits, nous connaissons toutes leurs ramifications et leurs tours sataniques et qu'ils ne nous y prennent plus.

—A propos, camarades, à quelle heure le train pour Revin.

—Sept heures vingt-neuf.

—Ce n'est pas qu'on s'ennuie, mais le service avant tout. Il faut réintégrer ce particulier dans son domicile naturel. En route !

—Il est bien pâle. Si on lui faisait boire un petit coup pour le ranimer.

—Non, non ; il est bien assez animé comme ça ; c'est un mauvais sujet de la plus belle eau, dont on lui fournira des cruches en prison.

Cette plaisanterie saugrenue égaya toute l'assistance, sauf le prisonnier qui remonta en voiture avec ses deux cerbères d'un air maussade, en disant aux douaniers :

—On voit souvent des gens qui ont les menottes et qui valent toujours bien autant que ceux qui les conduisent.

—Je vous prends à témoins qu'il a insulté la gendarmerie—cria le brigadier, et la voiture roula à fond de train vers la gare.

Les deux douaniers demeurés seuls poursuivirent leur causerie :

—Il est raide dans le service, ce brigadier.

—Tu le connais ?

—Non.

—Il n'est pas de la brigade de Rocroi.

—Non. A moins que ce ne soit un nouveau venu.

—Et l'autre *sardine ?* Le subordonné ?

—Je ne le connais pas non plus.

—Malheur !

—Quoi donc ?

—Nous sommes roulés.

—Mais quoi ?

—Qu'est-ce que le prisonnier a dit en partant ?

—Il a dit que souvent on voit des gens qui ont les menottes et qui valent tout autant que ceux qui les conduisent.

—Nous sommes roulés, mon cher, nous sommes roulés. Nous n'avons pas visité la voiture. Ce sont trois faux gendarmes, trois contrebandiers ?

On courut vers la gare. Pas la moindre trace des gendarmes, personne n'en avait vu. Au coin de la rue, ils avaient tourné bride. C'était vrai, les douaniers étaient roulés.

X.

UNE JOURNÉE À REIMS.

A force de fatigue, nous commencions à pouvoir dormir, bien que cette opération présentât encore des difficultés, les puces qui nous avaient accueillies dès notre arrivée au camp de Châlons et dont la société nous était bientôt devenue familière et ne nous incommodait plus, venaient de permuter, sans doute en vertu d'un ordre ministériel avec les punaises auxquelles nous n'étions point accoutumés et qui nous dérangeaient fort. Les pauvres bêtes arrivaient un peu tard et je ne pus m'empêcher de les plaindre ; car nous devions partir le lendemain. Elles ont dû se trouver bien seules dans les baraques vides. Ce qui me console, c'est que trois semaines après, à notre retour des grandes manœuvres, nous les avons reconnues, retrouvées, jouissant de la santé la plus parfaite et toujours pleines d'activité.

Le sergent arriva :

—Quels sont les deux hommes à la droite de la deuxième compagnie ?

Dans ce temps-là, j'étais encore un homme. J'ignorais la gloire et n'avais point goûté des honneurs. Les galons jaunes de caporal n'orn'aient point encore ma manche absolument vierge. Si vous savez déjà que je faisais partie de la première escouade et que je mesure un mêtre soixante-douze sous la toise règlementaire, vous devinez de reste que j'étais le premior à la dite droite de la dite compagnie. Ah ! dame, le sergent ne fut point reçu par des bénédictions.

—Ah ! oui, la droite, parbleu. Encore la droite. C'est la droite qui marche. Toujours la droite ! Qu'est-ce qu'elle a encore fait, la droite ?

La gauche ne bouge pas. Nous avons fait toutes les corvées depuis huit jours. Nous sommes des chiens alors à la droite. Ce matin encore...

Le sergent nous répondit par ce discours qui montre la vive impression qu'avaient produite sur son esprit l'exposé de nos misères et la justesse de nos arguments :

—Ta ta ta ta ! Tu tu tu tu ! Parce que pourquoi. Et patati et patata. Nous disons donc que les deux premiers, vous là, et vous ici, demain matin, d'avant-garde. Voilà. A trois heures. Pas de sonnerie pour le rappel. Les retardataires, à la garde du camp. Bonne nuit.

Ayant prononcé cette phrase, dans laquelle les verbes sont généralement sous-entendus, il s'en alla comme un homme auquel sa conscience ne reproche rien et c'est ainsi que nous nous trouvions avant onze heures sur la place de Reims- Le régiment arriva vers une heure et une demi-heure après, chacun errait en ville à chercher son logement.

—Pardon, monsieur, rue Favart d'Herbigny, s'il vous plaît.

—Rue Favart d'Herbigny. Ah ! oui, oui. Attendez un peu, mon garçon, attendez un peu. Oui, oui, rue Favart d'Herbigny. Fort bien. Rue Favart d'Herbigny, Favart... Favart... d'Herbigny... d'Herbigny... Connais pas. Connais pas du tout.

—Merci. Bien fâché de vous avoir dérangé.

—Pas de quoi, mon garçon. Pas de quoi. Tout à votre service.

Et ailleurs :

—La rue Favart d'Herbigny ?

—Où ça ?

—Je n'en sais rien, parbleu, puisque je vous le demande.

—Oui, mais dans quelle ville ?

—Cette idée ! Ici à Reims, donc ! Voulez-vous soupeser mon sac. Vous verrez si j'ai envie de retourner par le même train au Grand-Montimelon.

—Il n'y a pas de rue Favart d'Herbigny à Reims. Regardez bien votre billet de logement. Savez-vous lire ?

—Lire, oui. Pas très bien. Pas couramment. Mais tout de même assez pour déchiffrer les mots, en démêlant chaque lettre l'une après l'autre.

—C'est ça, pardienne. Vous ne savez pas lire. Il n'y a pas de rue Favart d'Herbigny à Reims, je vous dis. Montrez votre billet.

—Voilà, monsieur.

—Voyons ça, voyons ça. F...a-Fa-v...a...r...t-vart. Favart. Favart d'Herbigny. C'est bien ça, tout de même. Connais pas, monsieur, connais pas.

L'homme s'en alla et moi aussi. J'avais fait cent mètres qu'il me rappela :

—Eh ! chasseur ! chasseur !

Je reviens plein d'espoir.

—C'est curieux tout de même, n'est-ce pas. Tel que vous me voyez, je suis né natif de Reims et n'en suis jamais sorti. N'est-ce pas drôle que voilà une rue que je ne connais pas ?

—Je répondis :

—Oui, oui, c'est fort drôle.

Mais en moi-même, je l'accablai de toutes sortes de malédictions.

Là-dessus, quoi faire, sinon s'en aller à l'aventure. Mais alors ce fut le pain de munition enfilé au bout de mon fusil, qui m'attira toute la jeunesse champenoise. Ce devait être la sortie d'une école. Il m'arriva un tas de marmousets, des blonds, des bruns, des châtains, des frisés, des tondus, des élégants, des débraillés, des gras, des maigres, les uns qui avaient la mine intelligente, les autres qui avaient l'air bête, et tous se mirent à crier :

—M'sieu, m'sieu, m'sieu le soldat, donnez-moi du pain.

Vous auriez dit des loups sortant du bois pendant l'hiver et n'ayant rien eu à se mettre sous la dent pendant quinze jours.

—Eh bien, quoi, crapauds ! Vous n'avez pas de famille. Vos parents ne vous donnent pas à manger. Si j'étais resté au camp de Châlons, vous mouriez de faim. Vos parents n'ont pas de pain à la maison ?

—Si, m'sieu, si, m'sieu, si, m'sieu. Mais c'est pas du pain du soldat.

—Ah ! ah ! voilà, voilà. Qu'est-ce qui me prête un couteau ?

—Moi, moi, moi, moi, moi.

—Ah ça ! tous les galopins de Reims ont donc un couteau dans leur poche ?

Et si vous les aviez entendus piailler !

Puis après ce fut une autre sérénade :

—Eh m'sieu, celui-là en a eu plus que moi.

—Mais non.

—Mais si.

—Mais non.

—Et lui aussi.

—Et lui aussi.

—Et moi, je n'en ai pas eu du tout.

—Si, il en a eu. Il vient de le cacher dans son sac. Fais voir ton sac. Vous voyez bien qu'il n'ose pas. C'est moi qui n'en ai pas eu. On fait des injustices. On fait des préférences.

Mes pauvres oreilles, mes pauvres oreilles !

Il me vint une idée lumineuse :

—Si l'on ne se tait pas un peu, je garde le reste. Je le remets dans ma musette.

Le silence fut complet comme si l'on avait d'un seul coup muselé toute la bande.

—Bien ! à présent que vous êtes sages, il m'en reste un gros morceau qui est pour celui qui m'indiquera la rue Favart d'Herbigny.

Alors tous les marmousets s'écrièrent avec enthousiasme :

—Moi, m'sieu. Moi, m'sieu. Je vous conduirai où vous voudrez.

—De quel côté est-ce ?

Les uns montrèrent le nord et les autres le sud, ceux-ci l'occident, et ceux-là l'orient, et je me fâchai tout rouge en constatant que pas un d'entre eux ne connaissait la rue Favart d'Herbigny.

Me voyant en colère, ils me laissèrent en plan pour aller crier à la chienlit derrière un ivrogne qui venait de notre côté.

—C'est trop fort à la fin. Alors je vais donc traîner sac au dos dans les rues de Reims jusqu'à dimanche !

L'ivrogne qui avait mal entendu s'approcha :

—Ah ! ah ! vous cherchez la rue des dimanches.

—Allez-vous faire...

—Rue des dimanches. Très bien. Ça m'étonne qu'ils aient mis ce nom là sur le billet. Elle est débaptisée, mon jeune ami.

—Et le vin que vous venez de boire, était-il débaptisé.

—Ça, jeune homme, motus. Pas d'observations. Je ne suis pas gris, savez-vous. Et puis, quand je le serais, c'est mon affaire. Ce n'est pas vous qui avez payé, pas vrai ? C'est moi. Et puis, quand je n'aurais pas payé, ça prouverait qu'on me fait crédit parce que je suis honorablement connu. Et puis encore, quand je ne serais pas connu, si on me fait crédit c'est sur ma bonne mine, voilà. Je vous garantis qu'on ne vous en fera pas autant avec votre costume.

—Bon, bon. Au plaisir de ne pas vous revoir.

—Minute, voyons, minute. Nous disions que la rue des Dimanches est débaptisée. Elle s'appelle à présent,... attendez un peu. Rue... Collot d'Herbois... Non, rue Collot d'Herboisigny. Ce n'est pas ça, mais je brûle, pour sûr, je brûle.

—Ce n'est pas rue Favart d'Herbigny, par hasard ?

—Jeune homme, vous êtes un grand homme. Vous devez être de Reims.

—Pas tout à fait. Je suis de Rilly. Vous la connaissez, la rue Favart d'Herbigny.

LÉON BARAT.

(*A continuer.*)

VERS LE PASSÉ.

CHEZ LE DOCTEUR BENDER

J'ai tenu à revoir Boston, ville des plus curieuses de l'Amérique du Nord. Là, habitent les Bostonnais, nos ennemis de jadis, nos admirateurs d'aujourd'hui. Et, puis, dois-je l'avouer? à Boston vit mon compagnon de collège, mon vieil ami Bender. L'idée de le revoir, de presser sa loyale main me faisait grand plaisir, et tout à coup cette pensée réveilla chez moi tout un essaim de souvenirs.

O primavera gioventu della vita!

Jeunesse, printemps de la vie, te rappelles-tu des après-midi du dimanche passés sous le toit hospitalier du docteur? C'est là, rue d'Aiguillon, dans une petite maison, proprette, à l'allure correcte, bourgeoise que nous devisions *de omnibus rebus et quibusdam aliis.*

D'habitude nous nous éparpillions dans une salle oblongue, située au second, où l'automne et l'hiver flambait un bon feu de grille. Mademoiselle Eva, bambine de cinq ans, maître Ludwig, gaillard de trois ans, y étaient admis quand ils avaient été bien sages. Je dois avouer que mademoiselle Eva restait avec nous plus souvent que Ludwig; mais enfin, il faut que jeunesse se passe.

Dans cette salle Paul de Cazes nous causait de la France, de la Bretagne, de la Vendée, de ses études sur les cantons de l'Est, de ses débuts de journaliste à Joliette, où il avait été le prédécesseur de Languedoc. Il s'en montrait très fier. Legendre dissertait sur l'étymologie des mots. Oscar Dunn, — ce cher et regretté Dunn — lui donnait la réplique et finissait par arriver bon premier avec son "*Glossaire.*" Marmette rêvait alors "*Le Chevalier de Mornac.*" Le docteur Hubert LaRue — encore un disparu — nous expliquait son "*Voyage sentimental sur la rue St-Jean.*". Blumhart nous disait ses ambitions: il voulait avoir un grand journal aux rouages bien compliqués. Achintre, dans sa langue de poète et de méridional, nous parlait de Méry, de Théophile Gauthier, de Victor Hugo, de Louis Veuillot, de Lacordaire, de la guerre de Crimée, de la vie des sous-officiers à l'école de

cavalerie de Saumur, de l'école de peloton, des Bermudes, de Salnave, de Saint-Domingue. Quelle verve possédait ce mort regretté ! Quel vide il a laissé parmi nous ! Edouard Deville hasardait quelques mots après Achintre. Cet ancien officier de la marine française semblait toujours timide. Il se faisait petit et pourtant quand la glace se rompait il y mettait avec autant d'entrain qu'Achintre. Gare alors au Japon, à Ste-Hélène, à Taïti, à Juan Fernandez, cette île de Robinson Crusoé que nous avons tous plus ou moins habité pendant notre enfance.

Chapleau, Lynch, Paquet, le Dr de Saint-George, Joseph Roy, du *Quotidien*, Henri de Lagrave, Buteau Turcotte, Charles Langelier, Massiah, encore un mort !—Eudore Evanturel se mettaient de la partie, et ainsi se passaient les après-midi du dimanche.

Quelquefois Stewart, du *Chronicle*, nous parlait du rapprochement des races.

—Nous serions plus forts en ne formant qu'une seule nationalité, affirmait-il.

Je lui citais alors l'*Histoire des Canadiens-français* par Benjamin Sulte, en lui disant :

— La nationalité canadienne-française a déjà fait ses preuves comme absorbant. Pourquoi ne pas lui donner la préférence ?

Et la discussion de s'échauffer, et les cigares de s'allumer. La tempête grondait alors, tempête de vent qui se terminait habituellement dans un verre de vieux Montrachet.

Souventes fois de graves politiques se glissaient dans la petite maison de la rue d'Aiguillon. C'étaient presque tous des ministres ou des députés en herbe. Ces personnages ne nous empêchaient pas d'avoir nos franches coudées et de faire chômer leurs combinaisons dès qu'elles nous ennuyaient.

Un soir il y eut invasion chez le Dr Bender. L'Assemblée législative siégeait ; le faubourg St-Jean brûlait. Chacun decourir au secours des infortunés. Dans un zeste de temps la cour de Bender fut encombrée de meubles et d'ustensiles de ménage.

Je vois encore d'ici mon ami Lynch, ministre des terres de la Couronne, le docteur Cameron, député de Huntingdon, et mon ami Watts, ancien député de Drummond et d'Arthabaska. Lynch sauvait une horloge et y mettait un soin honnête que les Prussiens ne savent pas trouver en pareille occurrence. Les deux autres députés étaient attelés sur une valise énorme, un de ces gros coffres de la campagne. Ils le trainaient cahin-caha, suant, soufflant. Le hasard avait mis entre les mains de ces deux partisans de la loyale opposition de Sa Majesté, un meuble aussi lourd, pour le moins, qu'était le coffre-fort du trésorier de la Province. Par chance, ils le menèrent à bon port

tout comme s'ils avaient été députés ministériels. Ce soir là, Bouthillier, ancien député de Rouville, eut la spécialité du sauvetage des carioles. Il en arracha quatre aux flammes, et il les mena triomphalement devant la maison de Bender.

Outre nos soirées du dimanche il y avait aussi quelques réceptions de gala au cénacle de la rue d'Aiguillon. D'abord chaque automne un dîner aux huîtres : il était de rigueur ainsi que celui de la Noël et des Rois. Le 30 juillet on fêtait l'anniversaire du docteur. Le jour de la fête de la Reine... nous buvions à la France. Dans l'après-midi du jour de l'An, nous faisions la revue de l'année, et le jour des Morts nous pensions à ceux qui nous avaient quitté le sourire sur les lèvres, nous promettant de se revoir, si nous suivions la ligne droite.

Ainsi se passaient nos réunions de la rue d'Aiguillon.

Je dois ajouter que chaque dimanche, il y avait un petit dîner de famille, où un intime était convié.

Quelquefois aussi quand une frégate française était en rade de Québec, quand un ami des Etats-Unis, de Montréal, de France ou d'ailleurs était de passage chez nous, le ban et l'arrière-ban étaient convoqués. On rencontrait alors des littérateurs, des artistes, des poëtes, des peintres, des militaires, des marins, des voyageurs, des explorateurs illustres. C'est là—chez Bender—qu'est venu se reposer pendant une heure l'enseigne de vaisseau La Tour, ce héros qui, d'un coup de torpille, a fait couler le navire amiral chinois, pendant la dernière guerre.

Le petit salon, tapissé en papier imitant le cuir de Cordoue, s'ouvrait en ces circonstances solennelles.

Ma foi, cette pièce était fort coquette. On y voyait des bronzes de Pradier, des terres cuites, des porcelaines de Sèvres, des cuivres vénitiens. Au mur était suspendu un chef-d'œuvre de Théophile Hamel, un portrait de M. Bender le père—encore un philantrophe celui-là.—Au-dessus du manteau de la cheminée l'œil s'arrêtait sur une toile de Jules Taché, représentant un *fiord* norvégien. Tout autour du salon sur des lambrequins s'étalaient des chinoiseries, des petits gnômes japonais, des vieilles faïences. Ici, tout révélait, sans luxe, sans ostentation, les goûts artistiques du maître. C'est dans cette pièce que Auguste La Rue, en grande tenue de capitaine d'artillerie venait chanter la *dona è mobile*, pendant que Lavallée tenait le piano. C'est ici que fut composée la célèbre marche de Pie IX ; c'est ici que Prume a fait rire et pleurer son violon.

Chez notre hôte les heures fuyaient dorées dans le sablier du temps. Ici la vie passait sans nous toucher, ne faisant que nous éventer du bout de son aile.

Et nos promenades en voitures, l'été ; en traîneaux, l'hiver ! Comme

il faisait bon d'aller causer à Lorette, à Montmorency, à Sainte-Foye. Ce fut en flânant ainsi que l'ami Bender eût l'idée d'écrire la vie de son grand'père Perreault, ce type du gentilhomme Canadien-Français. Ce fut dans une de nos courses à travers les neiges et les sapins qu'il se décida à écrire sa monographie de la littérature canadienne-française.

Par un après-midi d'automne nous vîmes des femmes sur le chemin de Lorette. En jupes rouges et bleues, portant câlines blanches, mantelet noir, elles brayaient le lin. Les feuilles pourprées ou mordorées étaient encore suspendues mollement aux grands arbres, les horizons encadraient à merveille le soleil couchant, les Laurentides, le fleuve assoupi, le vieux Québec qui allait dormir son repos d'hiver. Les brayeuses chantaient en cadence :

Le fils du Roy s'en va chassant !

N'est-ce pas là un vrai tableau de la vieille école française ?

Mais envolez-vous mes souvenirs !

Le train entre en gare de Boston. Le docteur Bender est là, il m'attend, et ce soir, sous le manteau, tout en fumant, nous causerons des bonnes vieilles heures et des neiges d'antan.

Oh ! jeunesse, printemps de la vie !

O primavera gioventu della vita !

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LE NORD-OUEST D'AUTREFOIS.

LA TRAITE.

J'ai déjà eu occasion, dans des écrits précédents, de représenter le caractère distinctif des ordonnances françaises, qui se rapportent au Nord-Ouest.

L'âme dévouée des missionnaires anime les lois de cette époque. Il faut bien avouer cependant, qu'ils ne reçurent pas de l'autorité civile tout l'appui auquel ils étaient en droit de s'attendre. Représentants de la morale et de la justice, armés d'une intrépide franchise, ils protestèrent de bonne heure contre les abus qu'engendrait la vente des liqueurs aux Sauvages.

En 1642, ils adressèrent des plaintes amères, à ce sujet, à la compagnie des Cents Associés.

Le mal était devenu si grand, que le Conseil Souverain s'exprimait en ces termes, dans un arrêt passé en 1657. "Ce malheureux com-" merce n'a pas laissé de continuer et surtout dépuis deux ans. Plu-" sieurs s'y sont licenciés, à l'envi les uns des autres, parce qu'on n'a " point puni les délinquants."

Mgr Laval gémissait encore plus que le Conseil, sur le progrès de ces désordres. Ce fut même l'une des principales raisons qui le décidèrent à entreprendre un voyage en France. Après avoir constaté l'impuissance de leurs conseils et de leurs menaces, les deux pouvoirs ecclésiastiques et civils se concertèrent pour frapper les coupables.

L'illustre évêque de Québec lança l'excommunication contre les traiteurs d'eau-de-vie, tandis que M. de Maisonneuve faisait publier une défense très sévère, à l'issue de la messe, et la faisait afficher afin que personne ne put en prétexter ignorance.

Malheureusement, les Gouverneurs se ralentirent bientôt de leur zèle. Ils se plièrent à des accommodements qui paralysèrent les efforts du clergé.

Au lieu de prendre des mesures énergiques pour supprimer complètement ce commerce, ils se contentèrent de le gêner et de le circonscrire.

Comme première concession, ils le permirent aux Français établis en Canada, à la condition qu'aucune liqueur ne fut transportée dans les bois et les campements sauvages. Semblable restriction était lettre

morte, et ne tarda pas à être facilement éludée. Ils durent transiger de nouveau avec les traiteurs, en accordant à quelques privilèges, des permissions appelées "congés," qui les autorisaient à faire la traite dans les bois. On prétend même à tort ou à raison que des congés furent donnés par certains gouverneurs avec l'entente expresse de partager dans les profits.

Si cette accusation est bien fondée c'était, de leur part, un moyen peu honorable de suppléer à la modicité de leur traitement.

La contagion ne tarda pas à envahir l'Ouest.

Le Conseil Souverain tenta en 1676, de rappeler les Courreurs des Bois et de contrôler la traite d'une manière plus efficace.

Le torrent des désordres de tous genres, auxquels l'abus des liqueurs donnait naissance, débordait de toutes parts. On voulu l'indiquer.

C'était un peu tard, car déjà les traireurs avaient remonté les lacs et s'étaient répandus jusqu'à la baie des Puants.

Voici ce qu'on lit dans un arrêt en date du 5 octobre 1676: "La "dite Ordonnance sera signifiée aux Français qui sont en traite avec "les Sauvages, dans les bois et ehez les nations les plus éloignées, et "pour cet effet affichée aux villages des Nipissingues, Ste-Marie du "Sault, St-Ignace, dans le lac Huron et St-François-Xavier à la baie "des Puants, auxquels la Cour enjoint de se rendre, dans leurs habita-"tions au mois d'août 1677."

Le délai assigné n'était point raisonnable. Les traiteurs avaient suivi diverses routes et s'étaient enfoncés dans l'Ouest à des profondeurs plus considérables qu'ils ne se l'étaient proposé tout d'abord. Comment dépêcher des courriers à la recherche de ces hardis aventuriers? Comment les réunir tous à une date donnée? La persuasion et le temps pouvaient donc seuls remédier à cet état de choses.

Afin de pallier son impuissance, le Conseil sonverain déclara en 1681, qu'il aurait égard aux coureurs des bois qui étaient dans le pays des Sioux, des Assiniboels et aux environs.

Bon nombre ne tinrent aucun compte de ces bonnes dispositions du Conseil, ou feignirent d'ignorer ses décisions.

La ruse et la fraude protégèrent pendant quelque temps ce commerce de contrebande et même lorsque des garnisons furent établies, dans les avant-postes jusqu'au fort Michilli-Makiwac, quelques traiteurs continuèreut à se soustraire aux ordonnances du Conseil.

Comprenant qu'nne compagnie régulièrement organisée. pourrait retirer de plus grands avantages de la traite, surtout dans les territoires les plus éloignés et réprimer avec plus de succès les désordres occasionnés par la vente des liqueurs, le souverain de France, dans une charte datée le 20 mai 1685, accorda et concéda "aux intéressés en la "Compagnie établie pour le commerce au Nord de ce païs, la rivière

" de Bourbon et les terres qu'ils trouveront propres, le long d'icelle " pour y faire l'établissement d'une traite de pelleteries et construire des " forts, habitations et magasins nécessaires pour un commerce, pour " en jouir pendant vingt années consécutives à commencer du pre- " mier du présent mois d'octobre. En cas néanmoins que les dites " terres n'ayant point été concédées depuis la révocation de la com- " pagnie d'Occident, et la réunion de celles qui lui appartiennent en " domaine, par édit du mois de décembre 1674, et qu'elles ne soient " actuellement possédées par aucun des sujets de Sa Majesté, même " sans titre à Sa dite Majesté, permettant aux dits Intéressés d'établir " deux postes, sur les lacs des Arbitibis, et un sur le lac Nemiscou, " avec faculté, pendant le dit temps, de faire dans les dits postes et " dans la rivière de Bourbon, la traite des pelleteries, à l'exclusion de " tous autres, à la condition, par eux, d'apporter en cette ville (Québec) " toutes les pelleteries qu'ils auront traitées, pour y acquitter en la " manlère accoutumée, les droits dûs au domaine de Sa dite Majesté, " en ce pays."

Cette concession est d'une haute importance et a été le sujet d'études de la part des légistes les plus distingués d'Angleterre. J'aurai occasion plus tard de dire un mot sur cette question.

Remarquons de suite que le fort Abitibis avait été visité plusieurs fois par les Français, et que la rivière de Bourbon ne leur était point inconnue même avant l'année 1685. Le grand Colbert témoigna du respect qu'il portait aux droits des premiers possesseurs dans ces contrées, puisqu'il inséra cette réserve expresse dans la charte "et pourvu qu'elles ne soient pas actuellement possédées par aucun des sujets de Sa Majesté, *même sans titre.*" Cette possession sans titre ne peut vouloir signifier autre chose, que le terrain occupé par des postes ou forts, ainsi que les dépendances.

Cette charte, qu'on le remarque bien, se basait sur une prise de possession actuelle et réelle de ces contrées, par les fils de la France, comme nous allons le constater.

PRISE DE POSSESSION DU PAYS.

Ce fut le 2 mai 1679 que Charles II, roi d'Angleterre, accorda à son cousin le prince de Rupert et à ses associés, la charte constituant la fameuse eompagnie de la Baie d'Hudson.

Les Anglais n'avaient connu jusqu'alors qne le littoral de la baie. Leurs prétentions aux terres baignées par les rivières qui se déversent dans la baie, ne pouvaient donc se baser sur une occupation du pays. Les Français, au contraire, avaient déjà parcouru une partie de l'inté-

rieur, construit des forts, fait des traités avec les tribus et visité bon nombre des lacs et rivières au sud et à l'est de la baie.

Pour bien se rendre compte des droits de ces deux puissances, il faut examiner attentivement les chartes, les traités, les correspondances officielles des compagnies de traite—et surtout les découvertes et les cartes des premiers voyageurs. Chez les Romains, un citoyen avait le droit de réclamer, dans un pays nouveau, tout le terrain qu'il pouvait entourer d'un sillon de charrue, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

Quand il s'agissait de la prise de possession d'une contrée découverte, il suffisait d'arborer le drapeau de son Souverain et de la visiter. Aux époques de foi, on élevait également et plus haut, l'étendard glorieux de la croix.

C'était au nom du Christ qu'on s'emparait du pays et c'était à lui qu'on en confiait la garde. C'est ce que firent nos ancêtres, et de plus ils visitèrent le pays. Les droits des Anglais sur la baie d'Hudson se basèrent d'abord sur la découverte des côtes. Il n'est que juste d'admettre qu'ils furent les premiers à entretenir des rapports réguliers sur les côtes de la baie.

Cette gloire leur appartient. Les Français, d'un autre côté, peuvent se flatter de n'avoir point été devancés dans l'intérieur du pays. Ils furent les premiers à le parcourir et à l'occuper réellement. Pendant que les traiteurs français remontaient le cours des rivières, les Anglais se contentaient de jeter l'ancre dans la baie et d'échanger des produits avec les naturels.

Les navigateurs anglais qui relâchèrent sur cette côte furent : Henry Hudson, en 1610 ; Thomas Button, 1612 ; Gibbons, 1613 ; Baffin, 1614 ; Fox et James 1631.

Trois ans après le voyage de Fox, les Danois naviguèrent dans la baie. On rapporte qu'ils hivernèrent dans une méchante cabane qu'ils avaient bâtie.

Le printemps suivant, ils laissèrent dans leur hivernement un poële et une certaine quantité de poudre. Les Sauvages attirés par la curiosité, jettèrent la poudre dans le poële et y mirent le feu. La cabane sauta et plusieurs naturels perdirent la vie. Les Danois n'ont jamais prétendu avoir aucun droit au pays. Le premier Français qui fit le voyage par mer fut Jean Bourdon en 1656. Son voyage dura trois mois et neuf jours.

La Baie d'Hudson était depuis longtemps oubliée des Anglais, lorsque les Kilistinous, qui habitaient dans le voisinage envoyèrent une députation à Québec, pour prier M. D'Argenson, alors gouverneur, d'ouvrir commerce avec eux et de leur envoyer des missionnaires. Ce fut au mois de mai 1661 que partirent de Québec, les premiers mis-

sionnaires destinés à cette contrée. C'étaient les PP. Druilletes et Dablon. Ils étaient accompagnés de MM. De La Vallière, Denis, Guyon, Desprez, François Pelletier et Guillaume Couture qui agissait comme interprète.

Cette première tentative ne fut pas couronnée de succès. En 1663, Couture, suivi de Jacques de la Chesnaye et de quatre autres compagnons, atteignit par terre, cette fameuse baie, dont il prit possession au nom du roi de France. Il eut pour successeurs dans ces découvertes, Médard, Chouart Des Groseillers, et son beau-frère, Pierre Esprit Raddison en 1666, et sieur de St-Simon et le P. Albanel en 1672.

Dans des écrits précédents, je crois avoir établi, d'une manière satisfaisante, que dès 1726 les Français possédaient des postes de traite, près de la Baie d'Hudson, et que même un traiteur du nom de Joseph de Lustra y faisait un commerce considérable. Je pourrais ajouter, que les cartes du Père Laure, publiées en 1731 et celles de M. D'Anville en 1740, indiquent des forts Français, dans l'intérieur du pays et confirment les preuves que j'ai déjà données à ce sujet.

Tels étaient les titres sur lesquels les Français et les Anglais basaient leurs réclamations à la Baie d'Hudson et au territoire qui l'avoisine.

L. A. Prud'homme.

St-Boniface, 25 octobre 1887.

PASCALE

XXIX.—(*Suite.*)

—Bien, bien, très bonne toujours, mon beau lis royal ! murmura missis Grenville derrière son épaule.

—Merci, ma noble miss Mountmoreux, dit le baron en relevant la tête avec fierté, merci... Votre offre est d'un grand cœur, car vous ne doutez pas, *vous*... du retour de Celui à qui nous devons tout sacrifier, pour qui nous devons tout supporter. Mais nous ne saurions accepter votre offre généreuse. Ma famille et moi nous vous remercions...

Et il la salua comme il eût salué une duchesse à tabouret.

Richard ne dit rien. Il sentait vivement sa part de culpabilité dans cette catastrophe qui atteignait tous les siens, et pensait avec amertume qu'elle l'éloignait davantage de la seule femme qui lui eût jamais plu d'une manière sérieuse. L'offre timide de Gwendoline lui faisait cruellement souffrir dans sa fierté, car il savait que la jeune Anglaise était loin de partager les illusions de son père, et il appréciait d'autant plus la délicatesse avec laquelle elle saisissait ce prétexte pour qu'il lui fût permis d'obliger les siens.

—Pascale, mon enfant, vous n'avez point encore énoncé votre pensée en tout ceci. Votre silence me peine et m'inquiète... car vous savez combien vos conseils me sont précieux et combien j'ai besoin en ce moment de sentir près de moi l'appui de votre esprit si juste, de votre âme sereine, accoutumée à planer au-dessus des misérables atteintes des peines matérielles et morales.

Pascale toussa légèrement. Un violent combat se livrait en elle.

Déjà son père l'avait en partie prévenue des revers qui allaient sans doute atteindre la famille ; mais tout disparaissait devant ses angoisses personnelles. Oui, il était temps de parler... Mais la pensée de voir sa sœur heureuse avec celui qui l'aimait, que sans doute elle aimait aussi, cette pensée, poignante pour elle, domina tout dans son cœur. Éloigner sa sœur devenait nécessaire... ne pouvait-on tout craindre du voisinage de Serge ? Il n'était pas homme à se taire, à laisser aucune chose dans le doute... un jour ou l'autre il rencontrerait Floriette, lui laisserait deviner, lui dirait peut-être... Non, non, pas cela, jamais, jamais... Que lui importait à elle-même d'être plus ou moins riche ? Qu'était la vie sans l'affection, sans la présence de celui qu'elle en

était venue à aimer plus que tout ? Son père, que du reste elle chérissait vivement, son père ne venait plus qu'au second rang dans sa pensée, tant la pauvre Pascale se sentait pour la première fois de sa vie dominée par un sentiment plus fort encore que sa forte volonté. Elle tâcherait d'éloigner sa sœur, de l'envoyer en Angleterre peut-être ; elle trouverait bien un moyen. Peu de choses résistent à l'absence... Serge, découragé, oublierait. Un sourd espoir se soulevait comme un éclair au plus profond de son cœur : tant l'illusion a de force dans les êtres les moins faits cependant pour en garder aucune. Oui, il oublierait ! les hommes oublient facilement...

A l'interrogation affectueuse de son père, Pascale de Trémazan répondit d'une voix un peu tremblante, mais avec cette phraséologie solennelle qui lui était accoutumée :

—Assurément, mon cher père, la situation est grave, et les rudes épreuves qu'il plaît au ciel de nous envoyer ne sauraient peser d'un poids léger sur l'âme la plus chrétienne. Toutefois, puis-je vous faire remarquer que, depuis des années déjà, le train de notre maison s'est trouvé peu à peu fort réduit, par la privation des sommes considérables que vous deviez payer pour les hypothèques, et que votre zèle employait pour la grande cause ! Presque tous les revenus de Trémazan se trouvaient ainsi absorbés ; ce qui vous restera après la vente sera au moins libre et quitte d'engagements. Puisque ces... personnes... puisque les acquéreurs... —il en coûtait à son orgueil d'accepter cette générosité des Valrède dont elle attribuait le but au désir de se concilier l'amitié du baron—vous laissent le château et le parc, eh bien, mon cher père, vous ne souffrirez pas trop de cette situation, n'étant point forcé de changer de résidence et d'habitudes, tout en mettant notre vie sur un pied très modeste, et nous privant de toutes dépenses coûteuses.

—Vous êtes un ange ! ma fille. Pas une pensée pour vous...

Il eût pu dire : " Pour votre sœur et vous," mais son admiration, sa confiance exclusives pour sa fille aînée, lui faisaient oublier la cadette.

—Non, mon père, je ne suis point un ange, répliqua Pascale, mais bien une pauvre pécheresse indigne de la bonté céleste, car elle m'a refusé bien des joies et des faveurs qu'elle accorde à d'autres plus heureuses...

Elle dit ces mots avec un profond sentiment de tristesse. Chacun pensant qu'elle faisait allusion à sa disgrâce physique, on évita de relever ses paroles.

—Oui, ma bonne sœur, dit Floriette, tu as raison, pensons d'abord à ne pas troubler la vie de notre père. Vous saurez mieux que personne comment il faut faire et je vous y aiderai de tout non dévouement.

Elle embrassa Pascale avec effusion, sans remarquer le frisson glacé qui passait sur les joues de sa sœur.

—Vous êtes comme toujours, généreuse et bonne, ma chère Pascale, dit le baron. J'adhère complètement à toutes vos propositions qui sont empreintes d'une sagesse égalant votre haut détachement des vanités de ce monde.

—Mon père, dit vivement Richard, il va sans dire que je vous enverrai sur ma solde tout ce qui ne sera pas strictement nécessaire à mon entretien. Je regrette profondément ma conduite passée, je prends dès ce jour la résolution formelle de renoncer aux dissipations...

—Il suffit, Richard. Un Trémazan sait toujours suivre ou retrouver le chemin de l'honneur. Vous arrangerez ces choses avec votre sœur aînée, qui reste à la tête de la maison et qui est notre guide à tous dans la pratique de tous les devoirs, de toutes les vertus.

On se sépara pour regagner chacun sa chambre ; les deux Anglaises s'étaient discrètement éclipsées après les quelques mots dits par Gwendoline.

—Ma chère, ma douce petite chose, ma royale nièce, vous êtes une chère créature, s'écria missis Grenville quand elles furent seules. Quel tôrments pour cette famille très chère, sans argent ! Argent est beaucoup dans l'existence heureuse. Dites, mon beau cygne, n'avez-vous pas remarqué combien M. Richard il parlait longtemps avec vous? Je le trouve un parfait gentleman. Oh ! il me plaisait excellemment.

La royale nièce sourit sans répondre, mais missis Grenville n'y prit point garde, habituée qu'elle était à s'entretenir avec ses pensées, faisant à son gré la demande et la réponse.

Rentrée dans sa chambre, Gwendoline s'assit et resta ainsi immobile, attendant que tous les bruits de la maison fussent éteints. Alors, jetant une mante sur ses épaules, elle prit une petite lanterne de voyage et, l'ayant allumée, elle sortit de son appartement et redescendit très doucement dans la grande pièce encore tiède. Richard l'y attendait, anxieux, préoccupé. Il s'élança vers elle. Mais il semblait qu'un embarras singulier vînt le saisir soudain, lui, le hardi, l'audacieux habitué à ne rien craindre, à ne s'arrêter devant rien.

—Que vous êtes bonne, chère miss Mountmoreux, de venir ainsi ! Vous m'avez dit que vous aviez à me parler, ici, ce soir. Me voici à vos ordres...

—Bien, monsieur Richard, merci beaucoup. Oui, j'avais à parler à vous... très importantes choses...

Elle aussi semblait hésitante, embarrassée. Tout d'un coup, elle reprit d'une voix ferme :

—Cher monsieur de Trémazan, depuis plusieurs années que nous avons rencontré tous deux dans différentes places, vous m'avez beau-

coup de fois dit que vous m'aimiez et je vous ai répondu peut-être avec une dure façon que je reprochais trop de choses dans votre vie agitée pour croire que vous sauriez aimer sérieusement comme je seulement veux l'être. Oh ! n'interrompez pas, je vous supplie... Aujourd'hui que vous êtes partant pour une dangereuse guerre, je ne veux pas que vous partiez sans que je dise à vous...

Mais, ici, la résolution de la belle Anglaise fléchit un peu, elle ne trouva plus du tout ce qu'elle voulait si absolument dire à Richard. A demi agenouillé près d'elle sur un grand fauteuil au dossier duquel elle s'appuyait, Richard, de son côté, oubliait tout, si ce n'est qu'elle était là, cette fière Gwendoline, là près de lui, et qu'elle lui laissait enfin deviner qu'elle n'avait pas pour lui la moindre haine.

Il prit ses deux mains et dit d'un ton bas et grave :

—Ma chère miss Gwendoline, il y a longtemps... plusieurs années que vous savez que je vous aime, et que nulle autre femme que vous n'aurait pu me retirer de la vie insensée que j'ai menée. Vous n'avez pas eu assez de confiance en moi pour l'essayer, et je l'ai continué trop longtemps... Mais à présent je suis ruiné, et vous savez bien que d'après nos idées, à nous autres Français, nous ne devons pas courtiser des jeunes filles riches, sous peine d'être taxés d'indélicatesse.

—Que fait argent ! dit-elle avec impatience. Je ne soucie pas de ces choses ! J'en ai beaucoup, il sera pour nous deux.

—Mais, moi, je dois m'en soucier, et vous dire que cette circonstance m'oblige à renoncer absolument au bonheur que j'avais espéré... Je voulais partir sans vous revoir, pourquoi avez-vous désiré avoir cette conversation si pénible à mon cœur et à ma fierté ?

—Monsieur Richard, dit Gwendoline avec fermeté, monsieur Richard, taisez-vous de parler ainsi. Vous allez partir et peut-être ne pas revenir...

Angoissée, sa voix s'arrêtait.

— C'est très possible, aussi m'est-il plus pénible de vous quitter, miss Mountmoreux, après ce que nous venons de dire tous deux...

Elle mit la main sur la bouche du jeune homme ; il l'y appuya en la baisant longuement dans la paume.

—Richard, reprit-elle tout bas près de son oreille, my Richard, ne voulez-vous pas dire adieu à votre fiancée ?

Comment le pauvre garçon eût-il résisté à cette voix si douce !... Il prit Gwendoline et la serra étroitement sur son cœur. Elle fondit en larmes.

—Promettez, dear Richard, que vous serez prudent avec courageux... Je ne peux pas penser de ne plus revoir cher vous...

—Soyez tranquille, ma chère, chère Gwendoline ! votre pensée ne me quittera pas et me protégera contre tout danger. Vous serez toujours fière de moi.

Elle s'arracha de ses bras.

—A revoir !... cria t-elle en s'enfuyant.

Immobile, il la vit disparaître et longtemps resta pensif, ému, heureux, désespéré. Souvent ainsi avec le bonheur. Il se montre et se dérobe aussitôt, ne laissant que la demi-joie de l'avoir espéré, entrevu, sans pouvoir le saisir...

XXX.

Pascale, cependant, se renfermait dans son oratoire, en proie aux plus violents combats. Elle le voulait, il fallait parler à son père de la noble démarche du jeune Valrède. La droiture de son esprit, une fierté hautaine, le lui ordonnaient ; mais à la pensée de poser elle-même le blanc voile de fiancée sur la tête de sa sœur, de la voir partir avec Serge, joyeuse, aimée, heureuse, elle sentait son malheureux cœur rongé par toutes les fièvres de la jalousie. En vain elle se défendait, tendait les bras vers la Vierge souriante et douce placée sur le petit autel, en vain elle passait de longues heures prosternée aux pieds du christ sévère, taillé dans le granit par quelque ancien artiste breton, rien n'apaisait la rébellion de tout son être. Elle si froide et si fière, si sûre d'elle, si dédaigneuse des hommages des hommes, des affections terrestres, elle se sentait vaincue, domptée au plus profond de son cœur ; elle aimait tout d'un coup, violemment, absurdement, sans pouvoir s'en défendre, cet homme d'une autre race, d'une autre éducation, tout imbu d'idées différentes des siennes, et qu'elle avait regardé d'abord comme étant presque d'espèce différente.

Et cette passion misérable avait couvé en elle, presque à son insu, jusqu'au moment où il était venu justement lui demander sa sœur, lui dire à elle qu'il l'aimait. Elle n'avait donc rien vu, rien deviné ? Cela n'a donc pas une couleur, comme le ciel, l'amour ? un parfum, comme les fleurs ? quelque chose enfin qui trahisse sa présence ? Au pont de Penzé, une intuition singulière lui avait fait arracher sa sœur des bras protecteurs de Serge, sans pourtant l'éclairer tout à fait. Et Floriette serait sa femme... vivrait avec lui, toujours ?... Non, jamais... jamais !... Cette pensée la bouleversait... Elle, la disgraciée, resterait seule et dédaignée !... Un froid glacial descendait dans ses os, et la brûlait comme brûle la glace qu'on saisit. Puis le sang sautait à ses joues pâles, une douleur aiguë perçait son cœur.

—Je ne veux pas ! je ne veux pas ! criait-elle...

Il fallait pourtant répondre à Serge quelque chose qui l'arrêtât net... Car, s'il s'adressait au baron, qui sait ? M. de Trémazan, préoccupé des suites de sa ruine pour sa famille, serait peut-être amené à modifier ses idées, à accepter cette mésaillance... Il lui serait alors difficile d'y

mettre un obstacle... à elle... Oh ! elle aimerait mieux mourir que de vivre ainsi à côté d'eux...

A ce moment, Floriette montait l'escalier de la vieille tour, en chantonnant une vieille mélodie bretonne qui voulait dire :

Celui que j'aime est un beau, brave marin,
Et il m'aime aussi.
Tous deux sur mer, loin, loin,
Dans la tempête et dans le ciel..

Cette voix fraîche et jeune égrenait ces notes sur les murs épais, d'où l'écho les renvoyait en ondes prolongées. Pascale s'élança de son oratoire dans sa chambre comme poursuivie par un démon et soudain s'y trouva au grand jour ; sa mante de dentelle était tombée ; qui donc était là, devant elle ! Une figure bouleversée... et cette taille courbée, déjetée... Qui était cette personne misérable à l'aspect presque grotesque ? Mlle de Trémazan eut un rire amer en se reconnaissant dans la glace. Elle eut contre ce spectre un geste de menace. Soudain elle courut à son petit bureau de chêne et, saisissant une plume, traça fiévreusement ces lignes :

" Monsieur Serge Valrède,

" D'après votre prière et ma promesse, j'ai causé avec mon père, et l'ai pressenti officieusement au sujet de votre désir d'aspirer à la main de ma sœur. Je ne m'étais point trompée sur ses dispositions, qui dès longtemps m'étaient du reste connues. J'ai donc le regret de vous informer, monsieur, que ses volontés à ce sujet sont bien telles que je vous l'avais annoncé. Mon père ne saurait accepter pour gendre qu'un homme titré, de son rang, de son monde, de son éducation.

" Tout en rendant justice à vos mérites, à votre honorabilité personnelle, il désire formellement qu'il ne lui soit fait aucune demande officielle, car il aurait le regret de vous répondre par un refus. De cette manière, il pourra paraître ignorer les projets que vous aviez formés, et aucune autre personne n'en sera instruite.

" Mon père se fie en votre délicatesse pour qu'aucune allusion à ce sujet ne vienne troubler inutilement le repos de ma jeune sœur et mettre le plus léger obstacle aux projets d'avenir qu'il peut former pour elle, sa volonté expresse, inébranlable, étant de ne point accepter d'alliance avec une famille fort honorable assurément, mais dont l'origine est obscure. En outre, vous ne pouvez ignorer que son intention formelle est de ne point établir ses filles avant le retour et l'assentiment du Prince, son maître.

"Veuillez, monsieur, recevoir l'expression de mes sentiments très parfaitement distingués,

"Marie-Élaine-Pascale DE TRÉMAZAN."

Les lèvres serrées, les mains tremblantes, comme si elle eût commis un crime, Mlle de Trémazan plia hâtivement la lettre, la mit dans une enveloppe et la cacheta d'une large cire, aux armes des Trémazan ; puis vite, comme si elle se fût défiée d'elle-même, voulant que ce fût fait, exécuté, irréparable, elle appela sa fidèle Mélaine et lui dit d'aller de suite à Maison-Belle, et de faire remettre cette lettre à M. Serge Valrède. Il fallait se hâter... affaire importante et pressée...

La vieille Bretonne partit, et de sa fenêtre, Pascale suivit du regard la coiffe blanche, aux petites ailes tuyautées, qui traversait le parc, longeait l'Aber-Vrach, et disparaissait derrière les maisons du village. Le front collé à la vitre froide, ses yeux sombres perdus dans l'espace, Pascale semblait un de ces esprits mauvais des vieilles légendes armoricaines, présidant aux naufrages, aux rencontres funestes, aux heurts des navires en détresse sur les écueils.

Un lourd vent d'ouest poussait d'énormes nuages à l'horizon, et par moments s'arrêtait comme fatigué. Un instant après, il revenait souffler sur la vieille tour avec le bruit saccadé d'un galop de chevaux emportés ; sous son effort, les grands nuages se déchiraient comme des lambeaux de voiles arrachées, et découvraient derrière eux d'autres nuages plus noirs. Pascale sentait aussi quelque chose se déchirer en elle, un voile épais qui découvrait un abîme de choses indistinctes, noires, confuses, douloureuses. Aucun regret ne lui venait ; elle avait voulu faire cela, elle l'avait fait. Un calme lui venait, un sentiment de repos bizarre... L'idée d'avoir écarté le chagrin qui la menaçait détendait tout son être, une torpeur l'envahissait, après la fatigue de cette secousse. Elle ne voulut point descendre au dîner, et s'enferma chez elle ; on respectait ces espèces de crises dans la famille, et pendant leur durée personne n'était admis près d'elle que la vieille Mélaine.

Le baron errait partout comme une âme en peine, attendant que sa fille lui permît de l'aller voir. Floriette et sa grand'mère se tenaient silencieuses dans le grand salon ou dans leurs chambres ; même là elles se parlaient peu et tout bas, comme si une espèce d'angoisse indéfinie eût rempli l'air, plané dans la maison. Floriette eût bien désiré pouvoir soigner sa sœur, qu'elle aimait et plaignait de tout son cœur, mais elle savait qu'il fallait respecter les volontés de ce caractère ombrageux. Mme de Rochemais soupirait tristement en tirant sa boucle blanche. Quelles dispositions allait prendre son gendre ? Lui laisserait-il sa mignonne ? Tout était là pour l'excellente femme. Ainsi chacun

poursuivait sa pensée personnelle, au milieu du naufrage de la fortune et des passions traversées.

M. et Mme Valrède se trouvaient dans la salle basse avec leur fils quand on apporta la messive de Pascale. M. Anthime expliquait à sa femme comment il allait transformer les terres de Trémazan par de nouveaux procédés de culture ; Xénie l'écoutait, comme toujours, avec une douceur attentive, mais son intuition féminine lui faisait pressentir que cette lettre au large cachet armorié renfermait quelque chose de grave pour son fils ; aussi les mots de " prés-salés, lais de mer, cendres de varech, compost, croisements, race charolaise, south-downs," etc. ; voltigeaient autour de ses oreilles sans y pénétrer. Elle regardait son fils et le voyait devenir pâle, blanc, livide, ses prunelles grises se marbrer de points d'or... C'étaient là les signes bien connus d'un de ces accès de fureur contenue auxquels Serge était sujet rarement, mais qui le bouleversaient plus que ne l'eût fait une terrible maladie.

Rien ne pourrait exprimer la tempête de colère qui s'éleva dans le cœur du jeune homme à la lecture de l'arrogante lettre de Pascale ; il tenait de son père une extrême vivacité de caractère et de sa mère toute l'impétuosité du sang russo-oriental ; l'éducation, une volonté très forte, avaient dompté ce penchant à une violence sauvage ; mais quand un de ces accès le prenait, amené par quelque bouleversement de passion, il devenait comme fou ; non qu'il éclatât en paroles vives comme son père, dont l'irritation tombait facilement après s'être épanchée sur ce qui se trouvait à sa portée, mais il prenait en lui-même quelque résolution terrible de vengeance ou de représailles contre l'objet de son ressentiment, et rien ne pouvait l'arrêter qu'il ne se fût satisfait. Alors une détente soudaine se faisait en lui, il redevenait tout d'un coup bon, doux, généreux, serviable.

Anthime vit que sa femme ne l'écoutait plus ; suivant la direction de son regard, il se tourna et découvrit Serge debout, froissant la lettre d'une main, les yeux fixés sur le sol ; de l'autre main, il jouait machinalement avec un fleuret qui se brisa sous son étreinte de fer.

—Serge ! appela doucement la mère.

Il ne répondit rien.

—Voyons, qu'est-ce qui te prend ? dit le père inquiet, car lui aussi connaissait ces réveils dangereux du sang asiatique. Une fois, en voyage, il avait cru que Serge mourrait sur place, terrassé par une rage qui l'avait pris en ne pouvant arracher des mains de soldats russes une bande de prisonniers politiques emmenés dans les mines de Sibérie. Il était alors tout jeune, et le spectacle de la cruauté ou de l'injustice lui eût fait commettre d'insignes folies. Son père eut cette fois une peine extrême à l'empêcher de se jeter sur les soldats du czar, ce qui les eût mis tous deux en fort périlleuse situation.

—Hein ? qu'est-ce qu'il y a ? reprit-il en s'approchant de son fils.

—Ça, répondit Serge, en jetant la lettre sur la table, incapable de prononcer une seconde parole.

Anthime lut tout haut, il ne comprit pas d'abord très bien.

—Hein? Tu as donc demandé Mlle de Trémezan, la gentille, "la mienne ?" Pourquoi ne me l'as-tu pas dit ? J'aurais été voir ton baron solennel... Non d'une fraise ! au moment où ils n'ont plus le sou !... où le fils a drainé le dernier liard de leur patrimoine ! c'était gentil à toi ! car tu savais bien, ours gris dissimulé, que cela me convenait tout à fait. Cette petite m'a entortillé, moi le vieux crin ! Et nous qui leur laissions leur maison et leur bête de tour noire et triste qu'ils aiment tant...

Et relisant la lettre :

—Hein ? comment ! reprit-il en criant à sa manière ordinaire, "de son rang, de même éducation," nous prennent-ils pour des sauvages qui ne savent pas lire? Suis-je un Français, un être humain quelconque ? "Une origine obscure !" C'est donc le fils du Soleil qu'il veut pour gendre? Ah ça, par exemple, c'est trop fort !... attendre le roi pour marier ses filles ! Je n'avais jamais pris cette histoire au sérieux. Je croyais que c'était une lubie passagère, pour se distinguer du reste des gens tout simples et tout bêtes, qui marient leurs filles le plus tôt et le mieux possible... Non, c'est plus grand que l'Oural, cette prétention. Alors c'est le consentement et la bénédiction d'Henri V qu'il leur faut ?... en guise de maire !... Eh bien, Xénie, cria-t-il encore plus haut, pourquoi ne dis-tu rien de rien ?... Hron... hron !...

—Ne vous fâchez pas, mon ami. Vraiment je ne sais que penser... Je ne vois qu'une chose, le chagrin de notre fils...

—Eh oui... tu mets toujours le doigt sur la dent malade, toi... hron ! Quand je pense que nous sommes si riches...

—Et que cela ne nous sert à rien en ceci, dit Serge avec un geste violent aussitôt réprimé par respect pour sa mère.

—Et si je comprends bien, reprit M. Anthime, on aura la bonté de faire semblant d'ignorer nos absurdes prétentions, notre audace effrontée d'avoir osé, osé aspirer... ah ! j'en étouffe de colère... Je vais lui faire un tête, à ton baron, et lui jouer tous les tours possibles... hron !

—Non, mon père, je vous en prie, pas cela ! Ah ! reprit-il avec un éclat de colère, et dire que je n'ai pas même un rival à provoquer... rien, personne à qui m'en prendre !...

—Certain que tu ne peux aller demander raison à Henri V !... Que comptes-tu faire ?

Serge marchait avec agitation, cherchant quelque objet à briser pour soulager son irritation. Sa mère, anxieuse, le suivait des yeux, n'osait rien dire, et du reste ne trouvait rien, sachant qu'en de pareils moments il fallait le laisser se calmer de lui-même.

A la question de son père, il s'arrêta soudain.

—Ce que je compte faire? Eh! le sais-je? Je n'ai pas l'esprit à trouver une solution... Si je m'écoutais, je ne ferais qu'un bond d'ici à Trémazan, j'emmènerais Mlle Floriette à la barbe de son père... et nous verrions un peu...

—Parbleu! pourquoi pas? amène-là ici. C'est moi qui rirais! Je la reçois à bras ouverts. Elle m'a toujours convenu.

Et sa large face, passant de la fureur à la joie, s'illuminait d'un sourire énorme, entr'ouvrant sa bouche immense.

—Cela ne se peut dit doucement Xénie, ce n'est pas ainsi que ma belle-fille doit entrer dans Maison-Belle. Elle-même ne le voudrait jamais, j'en suis certaine.

—C'est vrai, mère! Tout ce que je puis dire, c'est qu'au lieu de renoncer à Mlle de Trémazan, je jure ici que ma volonté est plus arrêtée que jamais d'en faire ma femme, que je le veux et que cela sera.

Ce qu'il ne pouvait dire tout haut, c'est que Pascale avait dû faire tous ses efforts pour influencer la décision du baron. C'était elle, l'ennemie dangereuse et cachée, d'autant plus difficile à combattre que c'était une femme, une faible femme. Rien n'est plus fort qu'une faible femme, plus résistant, plus audacieux. Mais jamais il ne fût venu à l'esprit de Serge qu'elle n'avait même point parlé au baron de sa demande et répondait ainsi en son nom sans qu'il s'en doutât. Le jeune homme était bien trop droit, trop franc pour supposer pareille chose; il n'imaginait point que le dépit, la passion contrariée, la jalousie, eussent pu amener une créature aussi fière que Pascale à s'abaisser de la sorte.

Sur ces entrefaites, des nouvelles arrivèrent de Russie, où M. Anthime et son fils avaient conservé de grands intérêts dans des usines. La présence de l'un d'eux y devenait urgente pour prévenir et réparer de fâcheux accidents.

Depuis longues années déjà, M. Valrède avait associé son fils à tous ses travaux. Je veux, disait-il, que Serge partage mes responsabilités, mes risques aussi bien que ma fortune. Je n'entends pas être son banquier ni le tenir à court d'argent; c'est un homme et non un enfant. Il dépensera tant qu'il voudra, mais il gagnera d'abord et apprendra ainsi que s'il est agréable d'avoir de l'argent, il faut d'abord se donner de la peine pour en trouver. Hron!

—Pars vite, dit-il à Serge, c'est juste ton affaire, cela te distraira, rien n'est bon comme les voyages quand on a une femme en tête. Moi, depuis que je suis ici, je me sens un peu vieux pour me remettre à ces tournées lointaines.

—Non, mon cher pere, je ne veux point du tout partir. Ma réso-

lution est prise, je vous l'ai dit ; je l'exécuterai donc, mais j'ai besoin d'y réfléchir. Je ne me retirerai que devant un refus formel de Mlle Floriette de Trémazan, et encore...

—Peut-être as-tu raison. Le chasseur ne doit pas perdre la trace du gibier. On ne sait pas ce qui peut arriver. Sois prudent, car je te connais, une fois que tu as une idée en tête, tu es capable de te fourrer dans de mauvaises affaires.

M. Anthime partit donc à la place de son fils, promettant de revenir vite auprès de Xénie. Lui, surtout, avait besoin de s'éloigner du voisinage de Trémazan, afin de ne pas faire "quelque coup de sa tête." Me Ardoiseau reçut sa procuration pour tous les actes à passer avec le baron, au sujet des terres et des hypothèques à lever.

XXXI.

Après le départ de Richard, miss Mountmoreux prolongea son séjour au manoir ; ne voulant ni gêner ni quitter ses amis dans un moment si pénible, elle se montrait discrètement bonne, affectueuse pour tous, avec le baron principalement. Toutefois, dans l'état incertain des choses, elle préféra garder le silence sur son engagement avec le jeune de Trémazan. Même à Floriette, elle ne dit rien, estimant que ce secret tout intime se devait garder jusqu'au retour de Richard. Lui-même avait désiré qu'il en fût ainsi. Elle devinait bien des heurts, des froissements, des aspirations cachées, des déceptions intimes au sein de cette famille amie ; sa discrétion l'empêchait de questionner personne, même Floriette, qui, du reste, ne l'eût guère renseignée. Gwendoline se disait bien que cette ruine devait amener de grandes perturbations dans l'existence de tous. Très généreuse de caractère, elle éprouvait une joie intense intérieure à penser qu'un jour elle aurait le droit et le devoir très doux de traiter sa chère Floriette en véritable sœur ; car elle n'avait jamais pu accorder à Pascale la même somme d'amitié, la sentant instinctivement disposée à une certaine jalousie envers tout et tous.

En véritable Anglaise, élevée d'une façon un peu indépendante, il ne lui venait pas à la pensée que M. de Trémazan ni personne pût faire le moindre obstacle à son union avec le jeune officier. En toute occasion, le baron lui avait témoigné une affection paternelle et courtoise, empreinte d'une certaine galanterie de bon ton, permise à un homme de son âge. Quelques mots lui avaient aisément donné à croire qu'il regrettait que son cher Richard ne songeât point à une personne aussi accomplie. Mais miss Mountmoreux était bien trop fière pour paraître comprendre ; elle voulait décider de ces choses seule et sans qu'aucune influence vînt peser sur elle ni sur Richard.

La bravoure un peu folle, le caractère chevaleresque, loyal et tout en dehors du jeune capitaine, la vivacité de son brillant esprit, son humeur généreuse, plaisaient à cette belle et sérieuse personne, d'apparence un peu hautaine et froide, mais très sincère dans ses attachements et quelque peu romanesque au fond, comme le sont fréquemment les jeunes filles de son pays.

Serge l'avait beaucoup remarquée, et même ils avaient tous deux participé à cette flirtation mondaine qui permet aux jeunes gens de danser ensemble, de ce rencontrer souvent dans les mêmes maisons et de s'apprécier ainsi assez exactement, sans que cela engage à rien. Mais, tout en admirant sa beauté, en jouissant de la culture de son esprit et de sa conversation plus ornée que celle des jeunes Françaises, il ne croyait point trouver en elle cette grâce féminine, ce cœur aimant et tout dévoué qu'il désirait rencontrer dans celle qu'il choisirait pour compagne de sa vie.

Gwendoline, de son côté, tout en le tenant en haute estime et se trouvant flattée d'attirer les hommages d'un homme comme lui, le trouvait trop sérieux de caractère, et sentait chez lui une de ces volontés entières qu'il faut accepter et subir sans en souffrir, grâce à une tendresse, à une confiance sans bornes. Tous deux se plaisaient, mais ne pouvaient s'aimer. Les affinités sont chose si mystérieuse qu'elles échappent à tous les calculs les plus profonds comme à l'analyse la plus subtile.

Cependant des lettres de sa famille d'Angleterre vinrent obliger Gwendoline à y retourner, ainsi que missis Grenville, qui aimait trop son beau lis pour jamais le quitter volontairement.

La grande maison devint silencieuse et comme enveloppée d'un voile de tristesse ; un certain temps s'écoula, monotone et gris, sans que rien d'essentiel fût en apparence changé dans l'existence de la famille. Le baron et Me Ardoiseau avaient de fréquentes conférences pour procéder à la liquidation de toutes les affaires, M. Anthime lui ayant laissé sa procuration.

Mme Valrède, souffrante, ne quittait pas Maison-Belle depuis le départ de son mari ; Serge, fort affairé en l'absence de son père, allait et venait de Paris à Brest ; toujours sombre et taciturne, il cherchait par quel moyen il atteindrait le but désiré.

Comme il arrive souvent entre gens qui vivent côte à côte sans complète intimité de cœur et de pensée, chacun des membres de la famille de Trémazan suivait, sans presque en parler, le courant de ses pensées, de ses espoirs et de ses inquiétudes. Mme de Rochemais, que la moiteur des hivers bretons rendait souffreteuse et rhumatisée, désirait vivement partir pour regagner son petit appartement parisien, clos et capitonné ; mais aussi elle se faisait scrupule de laisser Pascale et son père, sous

l'impression de leur changement de situation, aux prises avec des difficultés de plus d'un genre. Scrupule bien inutile, elle ne l'ignorait point, leur manière de voir en toutes choses étant si différentes, et son aide morale ou matérielle étant nulle et sans doute peu désirée ; mais elle ne voulait pas donner lieu à des reproches d'abandon, que sans doute Pascale ne lui eût point épargnés ainsi qu'à sa jeune sœur. Ensuite lui laisserait-on encore emmener Floriette ? C'était sa vie, cette mignonne, l'unique bonheur de ses vieux jours. Elle attendait la décision du baron, ou plutôt de Pascale, car elle ignorait moins que personne l'influence absolue que celle-ci exerçait sur l'esprit paternel.

Floriette n'osait rien dire, rien demander ; mais avec cette fixité ordinaire des gens saisis et possédés en entier par un sentiment tendre, elle ne pensait qu'à Serge, et s'étonnait de ne point entendre parler des habitants de Maison-Belle. Le départ de son frère l'avait vivement peinée ; mais, en ce qui la concernait personnellement, l'idée de la ruine et de pertes matérielles glissait sur elle comme glisse au printemps la pluie d'orage sur la fraîche feuillée. Elle était si incapable d'aucune pensée intéressée, si loin d'en soupçonner chez les autres, que l'idée ne lui venait point que cette ruine pût devenir un obstacle entre elle et Serge. Elle n'en prenait un réel souci que pour son père et sa sœur, pour son père surtout, car, malgré son orgueil, il se montrait parfois silencieusement navré de voir sa terre passer en des mains étrangères, et ne pouvait se faire à l'idée de descendre de la haute situation que sa position de grand propriétaire lui donnait dans le département.

Mme de Rochemais avait sagement élevé Floriette dans la pensée qu'une jeune fille, même destinée à devenir très riche, doit absolument acquérir des talents capables de lui assurer l'indépendance en cas de revers. C'était là une de ces théories que le baron trouvait " essentiellement modernes et déplorablement subversives." La jeune fille, guidée par sa grand'mère, avait sérieusement travaillé pour acquérir des talents très réels comme musicienne et comme peintre de fleurs. De là lui venait ce bel aplomb, cette sécurité peut-être un peu naïve, en ce qui la touchait personnellement.

Cette " théorie subversive " était même une cause de fréquentes discussions dans la famille. Pascale estimait qu'une fille de leur monde qui travaille pour de l'argent se déclasse. Son père, naturellement, pensait de même. Plus qu'elle encore, il avait le complet dédain des idées modernes à cet égard.

—Les filles de notre race se marient avec leurs égaux, ou se retirent dans un pieux asile, si la famille est atteinte dans sa fortune, mais elles ne chantent ni ne peignent pour gagner un misérable salaire.

Il n'y avait pas à le sortir de là. La seule chose qui soutînt vérita-

blement M. de Trémazan dans cette rude épreuve, don de Dieu qu'il fallaît accepter sans murmure, c'était la foi profonde, l'espérance toujours vive qu'il avait en le prochain retour du prince, véritable providence pour ses fidèles.

XXXII.

Une des dernières belles journées de l'automne breton s'achevait, douce et tiède ; le jour s'en allait lentement, comme à regret. Caché derrière un rideau transparent de grandes strates de nuages d'un gris rosé, le soleil allait bientôt disparaître sous la ligne empourprée de l'horizon. Une atmosphère d'une infinie douceur, parfumée des senteurs des bois et de la vallée, enveloppait la nature somnolente. Plus un cri d'insecte, plus un chant d'oiseau.

On avait dîné vite et tôt, à Trémazan. Chacun parlait à peine, préoccupé de ses secrètes pensées : le baron, fort attristé, se raidissait dans son orgueil pour empêcher de sentir par moments faiblir en lui la foi profonde en cet avenir prochain tant espéré, si fermement attendu ; Pascale sombre, distraite, irritable, les sourcils froncés, la parole brève ; Mme de Rochemais, inquitète et silencieuse ; Floriette, obsédée par la pensée constante qui chez elle dominait les plus vives préoccupations : aucune nouvelle de Maison-Belle ! n'était-ce point extraordinaire ?

Chaque jour, après le dîner, Mme de Rochemais avait accoutumé de faire le tour du parc avec sa petite-fille. Pour toutes deux, c'était un des aimables moments de la journée. Libérées de la contrainte qui pesait toujours un peu sur elles en présence du baron et de sa fille aînée, leur causerie prenait son vol et ne tarissait pas, comme il arrive entre gens qui s'aiment et trouvent toujours quelque chose à se dire qui intéresse l'un ou l'autre.

Arrivées à l'extrémité du parc, Mme de Rochemais s'assit sur un vieux banc de bois, au pied d'un groupe de grands chênes ; c'était une de ses stations favorites. Elle dit à Floriette :

—Va me cueillir un bouquet de cyclamens, pendant que je me repose. J'aime tant ces originales petites fleurs à la corolle retroussée en couronne. C'est pour moi un souvenir de jeunesse. Ta mère aussi les aimait et m'en cherchait des poignées là-bas sous la futaie, tout au bord de la petite allée.

—Oui, grand'mère, je sais ; il y en a tout un tapis à cent pas d'ici. Mais ne t'endors pas, cela ne te vaut rien après dîner.

—Va vite, fillette ; sois tranquille ; je suis trop préoccupée pour avoir la moindre envie de sommeiller.

—Eh bien, je chanterai tout doucement pour que tu saches où je suis.

La jeune fille s'éloigna, chantant un air de valse et prolongeant le son pour se faire entendre à distance, comme font les chanteurs dans les églises. La voix s'éloignait et Mme de Rochemais se laissait bercer par ce rhythme toujours si plaisant à l'oreille. Bientôt elle se tut, mais la grand'mère n'y fit point attention, absorbée soudain dans une profonde préoccupation au sujet de la situation nouvelle de la famille de Trémazan.

En effet, tout près de l'allée, sous la haute futaie, les pieds de cyclamens croissaient en telle profusion, que leurs fleurs se touchaient, faisant de leurs pétales rapprochés le plus délicieux tapis rose et blanc laiteux.

Floriette se mit à les cueillir avec ardeur, cessant de chanter, et les jetant à mesure, par poignées, dans son chapeau de paille posé à terre en guise de corbeille. Soudain elle tressaillit, ayant cru entendre son nom prononcé à voix basse, tout près d'elle. Effrayée, elle se leva d'un bond, cherchant à pénétrer du regard la demi-obscurité qui l'enveloppait.

—Mademoiselle de Trémazan ! ne craignez rien... n'appelez pas... C'est moi ! Ne puis-je vous dire quelques mots?

—Monsieur Valrède ! vous... ici... à cette heure ?

—Moi-même, répondit Serge debout dans l'allée, à quelques pas d'elle.

—Grand'mère est là, sur le banc des grands chênes, je vais vous conduire près d'elle.

—Oui, tout à l'heure ! un instant...

Il restait toujours immobile, debout dans l'allée. Elle sortit de la futaie et s'approcha de lui. Il faisait encore bien assez clair pour qu'elle distinguât parfaitement l'altération des traits du jeune homme, bouleversés par une émotion singulière et ses yeux brillants d'un feu sombre.

Saisie d'une vague inquiétude, la jeune fille voulait s'éloigner, rejoindre Mme de Rochemais.

—Un instant ! mademoiselle, je vous en supplie. Votre voix m'a guidé vers vous... Je n'espérais pas tant de bonheur... Eh ! qu'avez-vous à craindre ? Ne suis-je pas près de vous ?

Il prononça ces mots d'un ton si respectueux, d'une voix si pénétrante, empreinte d'une telle tristesse, que Floriette, émue, impressionnée, resta immobile, adossée à un grand vieil arbre laissé au milieu de l'allée plutôt que de le sacrifier.

(*A coniinuer.*)

577

MES VIEUX PINS

O vieux pins embaumés qui chantez à la brise,
Debout sur les coteaux comme de fiers géants,
J'aime la nudité de votre écorce grise,
O vieux pins embaumés qui chantez à la brise,
Et vos grands bras tendus sur les gouffres béants.
Vous étiez avant moi sur la rive où je pleure,
Et quand j'aurai quitté ce monde que j'effleure
Vous chanterez encor, avec les océans,
Avec l'homme immortel qu'un souffle pulvérise,
O vieux pins embaumés qui chantez à la brise,
Debout sur les rochers comme de fiers géants !

Vos troncs fermes et droits résistent à l'orage
Quand je vois autour d'eux tant d'arbres se briser,
Ils me font souvenir des hommes d'un autre âge.
Vos troncs fermes et droits résistent à l'orage
Et donnent à la nue un front pur à baiser.
Versant comme une pluie, au milieu des soirs calmes,
Leurs chants joyeux, les nids se bercent sur vos palmes,
L'hiver sur vos sommets ne semble point peser ;
Le lac vous voit frémir dans son brillant mirage,
Vos troncs fermes et droit résistent à l'orage
Quand je vois autour d'eux tant d'arbres se briser.

Lorsque les feux du soir vous inondent, la terre
Où votre ombre descend nous invite à rêver.
Le sentier où je passe est toujours solitaire.
Lorsque les feux du soir vous inondent, la terre
Où ma course bientôt hélas ! va s'achever
Est bien belle, et je l'aime. O l'étrange demeure !
Pourquoi donc l'aimer tant puisqu'il faut que l'on meure,
Puisque le jour perdu ne peut se retrouver ?.....
J'ai soif de l'inconnu, de son profond mystère...
Lorsque les feux du soir vous inondent, la terre
Où votre ombre descend nous invite à rêver.

Ma pauvre âme, pourtant, à travers des flots d'ombres,
Voit descendre un rayon d'espoir délicieux.
Comme dans l'épaisseur de vos grappes sans nombres,
Ma pauvre âme, pourtant, à travers des flots d'ombres,
Voit quelquefois encor sourire un coin des cieux.
Beaux arbres, le jour tombe en vos blanches percées
Comme le flot d'argent des urnes renversées
Et met une auréole à mon front soucieux.
Dérision ! Je sais ce qu'on vit de jours sombres.
Ma pauvre âme, pourtant, à travers des flots d'ombres
Voit descendre un rayon d'espoir délicieux.

O vieux pins, prêtez-moi votre voix solennelle,
Je veux chanter mon Dieu comme vous le chantez.
Comme un oiseau captif j'avais fermé mon aile.
O vieux pins, prêtez-moi votre voix solennelle
Du Dieu qui me soutient je dirai les bontés.
L'espoir qui me berçait s'est enfui comme un songe,
Mon âme veux le bien et dans le mal se plonge.
La terre aura toujours ses douces voluptés...
Pour que le ciel pardonne à l'âme criminelle,
O vieux pins, prêtez-moi votre voix solennelle,
Je veux chanter mon Dieu comme vous le chantez.

PAMPHILE LEMAY.

BIOGRAPHIE

Mgr JEAN-JACQUES LARTIGUE

1er Evêque de Montréal

(1777-1840)

La naissance de Mgr Jean-Jacques Lartigue 1er évêque de Montréal, eut lieu à Montréal, même, le 20 juin 1777, du mariage de Jacques Lartigue Ecr Médecin et de Marie Marguerite Cherrier.

Mgr Lartigue reçut son éducation au Petit Séminaire de Montréal, dirigé par les sulpiciens. Il y termina son cours à l'âge de seize ans en 1793.

A cette phase du choix d'une profession pour l'étudiant, il entra comme clerc au bureau de MM. L. C. Foucher et Bédard, avocats qui devinrent plus tard, tous deux juges.

Trois années s'étaient écoulées dans l'étude du droit, lorsque dégouté du monde et docile à sa vocation, l'aspirant disciple de Thémis quitta le siècle pour embrasser l'état ecclésiastique.

Le 23 septembre 1797, il fut tonsuré à Montréal par Mgr P. Denaut et le 20 septembre 1800, il fut ordonné prêtre par le même évêque dans l'église paroissiale de Saint-Denis.

En 1806, il prononça les vœux de la communauté de St-Sulpice à Montréal ; dès l'année suivante, il y fut nommé directeur du Séminaire.

Vers 1810-12, durant la guerre américaine, M. l'abbé Lartigue alla sur un désir de Sir George Prévost, Gouverneur-Général du Canada, donner une série de prédications au milieu des milices canadiennes, afin de combattre la fougue d'un certain légiste anglais qui prétendait souffler l'esprit d'insubordination chez les troupes du pays.

Les talents et l'érudition légale qui distinguaient ce digne Sulpicien le firent choisir en 1819, par ses confrères, pour se rendre en Algleterre devant le Conseil Privé où il fallait défendre et protéger le Séminaire St-Sulpice de Montréal, menacé d'être dépouillé de ses biens. D'abord adjoint à Mgr J. A. Plessis, pour une autre mission importante, M. l'abbé J.-J. Lartigue, de compagnon de voyage, devint à son retour en Canada, le compagnon d'épiscopat de Mgr Plessis, car ce dernier avait réussi auprès de la Cour royale d'Angleterre, à faire agréer le savant abbé comme Coadjuteur de l'Evêché de Québec.

Mgr Jean-Jacques Lartigue fit partie de la Société de St-Sulpice

jusqu'en 1821. C'est alors que venant d'être élu par le Pape Pie VII, le 1er février 1820, évêque de Telmesse en Lysie, et préposé au gouvernement spirituel du district de Montréal, en qualité de suffragant de l'église de Québec, Mgr Jean-Jacques Lartigue fut obligé de résider en dehors du cloître.

Le premier évêque de Montréal fut sacré dans l'Eglise Notre-Dame de Montréal, le 21 février 1827, par Mgr J. O. Plessis assisté de deux prêtres consécrateurs : Messires Jacques Roque, vicaire-général et Candide Lesaulnier, curé de la paroisse de Montréal.

En septembre 1825, Mgr Lartigue inaugura sa résidence et sa cathédrale qu'il intitula de son nom patronal : *St-Jacques Le Majeur*.

Mgr Jean-Jacques Lartigue cessa d'être Coadjuteur de l'Evêque de Québec le 13 mai 1836, sous Monseigneur T. F. Turgeon. A cette date, par bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, Montréal fut érigé en évêché séparée de celui de Québec, avec Mgr J. J. Lartigue pour premier titulaire du nouveau siège épiscopal.

Voici *l'acte de prise de possession par Mgr Lartigue, de l'Eglise cathédrale de St-Jacques de Montréal :*

L'an mil huit cent trente-six, le huitième jour du mois de septembre, à deux heures de relevée, les Notaires Publics faisant les fonctions de Notaires Apostoliques en la Province du Bas-Canada et résideants à Montréal, soussignés, ayant été mandés de la part de Mgr l'Illustrissime et Révécendissime Jean-Jacques Lartigue, se sont transportés à son Palais Episcopal de St-Jacques, au dit Montréal où étant dans la rue St-Denis, le clergé et le peuple préalablement convoqués au son des cloches de cette ville, le dit seigneur Jean-Jacques Lartique, ancien évêque de Telmesse, est sorti processionnellement de son palais, et lecture ayant été faite à haute et intelligible voix, premièrement d'un bref apostolique de notre Saint Père le pape Gregoire XVI, daté à Rome, le 13 de mai de l'année présente, lequel siège cette ville de Montréal avec son district, en Evéché séparé de celui de Québec et relevant immédiatement du Saint Siège apostolique, asignant aussi pour cathédrale au nouveau diocèse l'église de St-Jacques le Majeur en cette même ville de Montréal et donnant pouvoir à son future évêque d'établir en la dite Cathédrale, un Chapitre de chanoine quand et comme il le jugera à propos ; secondement d'un autre bref du même Souverain Pontife et de la même date qui transfère le dit Seigneur Jean-Jacques Lartigue de l'évêché de Telmesse *in partibus infidelium* au susdit Evêché de Montréal nouvellement érigé, et le dit Seigneur Evêque, ayant déclaré qu'il acceptait cette charge, alors s'est agenouilié dans la rue en face de la dite église St-Jacques pour exprimer son entrée dans la vie épiscopale de Montréal. Ensuite, il s'est avancé vers la nouvelle Cathédrale de St-Jacques, en cette ville, au chant des hymnes, accompagné d'un clergé et d'un peuple nombreux, et y étant entré, il a baisé le Maître-Autel, a été intronisé, et reconnu joyeusement pour père et premier évêque de Montréal, par le baiser de la main, reçu de tout le clergé pendant le chant du *Te Deum*, avec toutes les cérémonies et solennités requises et observées en pareil cas ; à laquelle prise de possession, personne ne s'est opposée ; dont et de quoi le dit Seigneur Jean-Jacques Lartigue actuellement en possession de son Evêché de Montréal a requis acte que les

notaires soussignés ont octroyé par le présent. Ce fut fait à Montréal, dans le susdit Palais Episcopal, les jour et an que dessus. Et a signé le dit Seigneur Evêque ainsi que plusieurs personnes notables qui étaient dans la susdite église et les dits notaires, lecture faite.

(Signé) J. J. LARTIGUE, évêque de Montréal.
" J. N., évêque de Juliopolis.
" J. M. MONDELET, N. P.

Au nombre des œuvres principales de l'épiscopat de Mgr Lartigue, on compte l'église St-Jacques, la maison épiscopale et l'école St-Jacques ainsi que des classes de théologie où se sont formés plusieurs ecclésiastiques distingués.

Parent des Honorables Viger et Papineau, Mgr Lartigue exerça un grand prestige, principalement lors des troubles politiques de 1837-38, époque mouvementée qui inspira à cet éminent pasteur, sous les yeux duquel se déroulaient les évènements, deux mémorables lettres de sublimes exhortations afin de persuader les Canadiens à demeurer paisibles. Ces mandements sont datés d'octobre 1837 et de février 1838.

On a dit de Mgr Jean-Jacques Lartigue "*qu'il prêchait savamment et qu'il conversait encore mieux.*" D'ailleurs, on peut juger par l'éloge suivant que fit Mgr I. Bourget de son prédécesseur, combien étaient transcendantes les qualités pontificales du 1er évêque de Montréal :

Ce qui nous inspire un vrai courage, disait Mgr Bourget, dans sa première lettre pastorale du 3 mai 1840, c'est que toutes les œuvres que nous allons entreprendre pour notre salut éternel, ont été depuis de longues années, projetées par notre illustre prédécesseur. Car dans son vaste génie qui embrassait plusieurs siècles et dans ses immenses calculs pour le bien de son cher troupeau, il a prévu tout ce qui pouvait contribuer à son bonheur. Aussi est-ce dans le sein de la confiance dont il nous a honoré que nous avons puisé tout ce que nous avons à faire pendant notre épiscopat. Si sa vie, hélas ! trop courte, ne lui a pas suffi pour réaliser tous ses plans, il nous a chargé de leur exécution. C'est surtout dans les derniers jours de sa vie, que ranimant toutes ses forces et laissant porter toute sa tendresse pour ses brebis, il nous a tracé la marche que nous avions à suivre pour la réforme des abus et l'établissement de solides vertus ?

Sa Grandeur Mgr J. J. Lartigue vécut soixante et deux ans neuf mois et vingt-deux jours ; sa vie en religion comptait quarante-trois années dont quarante de sacerdoce, quinze comme Sulpicien et dix-neuf comme évêque.

Mgr Lartigue mourut à l'Hôtel-Dieu des Révérendes Sœurs Grises de Montréal, en 1840, le 19 avril jour de la fête Pâques.

Son cercueil déposé dans les voûte de la Cathédrale St-Jacques fût, après l'incendie de cette église le 8 juillet 1852, transporté à l'Hôtel-Dieu, puis inhumé en 1861, dans le caveau de la Chapelle Notre-Dame de Pitié avec les sépulcres de la Bienheureuse Sœur Bourgeois et de la

recluse Jeanne Leber. De cet endroit qui est le cimetière des Rev. Sœurs de la Congregation N. D., lors des obsèques de Mgr Bourget le 11 juin 1885, on exhuma cette tombe qui contenait encore au complet la funèbre dépouille. Les pieds seuls qui se détachèrent du cadavre momifié furent gardés par les Sœurs de la Congrégation.

La dernière inhumation de Mgr J. J. Lartigue fut alors faite en même temps que celle du deuxième évêque de Montréal dans la nouvelle Cathédrale St-Pierre pour y recevoir à l'exemple des tombeaux des Apôtres de St-Pierre de Rome, l'hommage des pèlerins catholiques.

L'oraison funèbre de Mgr J. J. Lartigue avait été prononcée par M. l'abbé Charles Laroque devenu évêque, tandis que M. J. V. Quiblier, supérieur du Petit Séminaire St-Sulpice, fit le panégyrique du même prélat.

D'après la légende, Mgr J. J. Lartigue était petit de taille et si nous nous en rapportons aux photograpies qui nous restent de Sa Grandeur, cet évêque avait une physionomie tout-à-fait distinguée, vive, noble. Sa figure délicate, à traits réguliers, était d'une expression suave avec l'air d'un caractère fortement trempé à l'encontre peut-être d'une constitution amoindrie par la rigidité des règles et des mœurs monastiques. Front large encadré d'une assez longue chevelure ; regards doux et graves réflètant une intelligence fine, pénétrante. En somme, on lit dans ce portrait religieux, les marques d'un esprit très cultivé et porté à l'idéal de la vertu comme du génie.

J. Hermas Charland.

LES ABORIGENES DE L'AMERIQUE DU NORD.

Nous ne rechercherons pas les orignes des races indiennes qui peuplaient l'Amérique à l'arrivée des Européens. Ce serait négliger les faits certains de l'histoire pour entrer dans le domaine obscur de l'hypothèse.

Voici comment Raynal (1) nous représente la primitive Amérique. "Les premiers qui y allèrent fonder des colonies, y trouvèrent d immenses forêts. Les gros arbres que la nature y avait poussés jusqu'aux nues, étaient embarrassés de plantes rampantes qui en interdisaient l'approche. Des bêtes féroces rendaient ces forêts inaccessibles. On y rencontrait à peine quelques sauvages hérissés du poil et de la dépouille des animaux. Les humains épars se fuyaient, on ne se cherchaient que pour se détruire. La terre y semblait inutile à l'homme, et s'occuper moins à le nourrir qu'à se peupler d'animaux plus dociles aux lois de la nature. Elle produisait à son gré, sans aide et sans maître, elle entassait toutes ses productions avec une profusion indépendante ne voulant être riche et féconde que pour elle-même, non pour l'agrément et la commodité d'une seule espèce d'être. Les fleuves tantôt coulaient librement au milieu des forêts, tantôt dormaient et s'étendaient tranquillement au sein de vastes marais, d'où, se répandant par diverses issues, ils enchaînaient des îles dans une multitude de bras. Le printemps renaissait des débris de l'automne. Des troncs creusés par le temps servaient de retraites à d'innombrables oiseaux. La mer bondissant sur les côtes, y vomissaient par landes des monstres amphibies, d'énormes cétacés qui venaient se jouer sur les rives désertes. C'est là que la nature exerçait sa force créatrice en reproduisant sans cesse ces grandes espèces qu'elle couve dans les abîmes de l'océan. La mer et la terre étaient libres. Tout-à-coup l'homme parût, et l'Amérique se couvrit de cités."

Il ne faut pas prendre à la lettre ce tableau. On était loin de la nature primitive dans le merveilleux empire des Incas, dans le royaume du Mexique et même sur les plages septentrionales. Mais les révolutions incessantes et les guerres désastreuses et acharnées auxquelles se sont livrées les tribus indiennes de l'Amérique, ont toujours été le

(1) Histoire des Indes Occidentales.

plus puissant obstacle à l'avancement de leur civilisation. Au nord comme au midi, les tribus succédaient aux tribus, les dialectes aux dialectes ; les institutions et les coutumes les plus éclairées se perdaient et on allait ainsi de la barbarie à la civilisation, de la lumière aux ténèbres.

A l'arrivée des Européens, les vastes solitudes boisées qui s'étendent du Missisippi à l'Atlantique et des Carolines à la Baie d'Hudson, étaient divisées entre deux grandes familles se distinguant par une différence radicale dans leur langage, les Algonquins et les Hurons. (1)

Les tribus algonquines, ou nations parlant les divers dialectes algonquins, couvraient une partie de la Virginie, de la Pensylvanie, du New Jersey, du sud-est de New-York, de la Nouvelle Angleterre, de la Nouvelle-Ecosse et du Bas-Canada. Elles s'étendaient encore le long des rives des lacs supérieurs, sur les territoires du Michigan et du Wisconsin, de l'Illinois et de l'Indiana. Au centre de cette grande famille se trouvait le groupe des tribus parlant le langage générique des Iroquois. Ces derniers, ou les cinq nations, s'étendaient dans l'état de New-York depuis l'Hudson jusqu'à Genessee. C'est dans la Nouvelle-Angleterre que se trouvaient les populations algonquines les plus considérables, telles que les Mohicans, les Péquots, Narranganset, Massachussets et Pénacooks. Les Iroquois leur faisaient une guerre à mort. Les Abénaquis s'éjournaient sur les bords de la rivière Kennebec et dans les forêts vierges du Maine qui recellaient aussi les Etchemins, tandis que les Souriquois ou Micmacs avaient planté leurs tentes dans la Nouvelle-Ecosse. Les Montagnais erraient sur les rives nord du St. Laurent jusqu'à la Baie d'Hudson, sur les bords du lac St. Jean et du Saguenay. Du golfe St. Laurent au lac Ontario, la rive sud du grand fleuve n'était occupée que par des chasseurs, entre autres, les Etchemins, les Abénaquis et les Sokokis. Les Outaouais erraient dans les contrées qu'arrose la rivière qui porte leur nom, au-dessus de Montréal, ils s'étendaient ensuite jusqu'au lac supérieur.

La grande famille huronne avait son berceau dans l'ouest du Canada, sur les bords du lac Simcœ et dans les baies de Nattawasaga et Mathdash formées par le lac Huron. En 1639, la population totale pouvait s'élever à 20,000 âmes. Le type le plus perfectionné de l'indien se trouve chez l'huron iroquois. Sa capacité intellectuelle dépasse celle de tous les aborigènes de l'Amérique, sans en excepterles races civilisées du Mexique et du Pérou. Parmi toutes les races barbares du continent ce sont les iroquois de New-York qui tiennent la première place. Ce peuple a donné son nom à la race iroquoise ; elle efface toutes les autres nations de langue huronne.

---

(1) Parkman, *Pionniers de l'Amérique.*

Les iroquois se composaient de cinq nations. Unis en une confédération au sein de laquelle la démocratie brillait de tout son éclat, les cinq cantons étaient disposés de manière à faire face, de tous les côtés, aux ennemis qu'ils avaient le talent de se créer. Dans la vallée de Génésie, près du lac Ontario, se trouvaient les Tsonnontouans, nombreux et puissants, c'étaient les Senecas des anglais. Suivaient vers l'est le pays des Goyogouins ou Cayagas et celui des Onnontagués ou Onondagas. Les Onneyouts ou Oneidas formaient une petite tribu qui, ayant reçu des Agniers quelques secours, s'appelaient la fille des Agniers. Enfin le canton d'Agnier où les Mohawks, était situé sur la rivière Mohawks, qui se jette dans l'Hudson. Les Agniers étaient considérés dans la confédération comme formant la tribu la plus guerrière et la plus redoutable, quoiqu'elle fut moins nombreuse que celle des Tsonnontouans.

On observait beaucoup de ressemblance dans le caractère, les mœurs, les coutumes et la tournure d'esprit des sauvages du Canada ; cependant les traits distinctifs et bien marqués, entre les peuples de la langue huronne iroquoise et ceux de la langue algonquine, démontraient évidemment que leur origine était différente. Les Hurons iroquois s'adonnaient à l'agriculture, ils vivaient dans de grandes bourgades mieux bâties et plus soigneusement fortifiées que les villages algonquins. Chez eux la forme du gouvernement était plus régulière et mieux définie. Les tribus Algonquines, plus belliqueuses, étaient regardées comme les plus nobles, parmi les peuples américains. Elles préféraient les combats et la chasse à la culture de la terre. Elles aimaient à changer de place, s'arrêtant peu dans leurs villages, qui étaient petits, peu peuplés et transportés souvent d'un lieu à un autre. Les Algonquins avaient moins d'esprit et d'intelligence que les Hurons iroquois, mais en revanche, ils étaient plus francs, moins adonnés au vol et au libertinage. Les deux langues mères qui se parlaient dans l'Amérique du Nord, à l'arrivée des Européens, étaient la langue huronne iroquoise et la langue algonquine ; chacune d'elles se divisait en plusieurs dialectes. La langue huronne est noble, énergique et abondante ; la langue algonquine a moins de force, mais elle possède plus de douceur et d'élégance. (1)

Des calculs ont été faits avec le plus grand soin pour établir le chiffre de la population des diverses tribus. Ils portent la famille algonquine la plus considérable de toutes, à 90,000 âmes, celles des Sioux orientaux

---

(1) Ferland, I s. 94 ; Bibaud, *Sagomas illustres ;* Parkman, *Pionniers français ;* Baucroft, *Histoire des Etats-Unis ;* Gallatin, *A Synopsis of the Indian Tribes*, Vide *Vol. II, Transactions of the american antiquarian society ;* Volnay, *Le plan des Etats-Unis :* Raynal, *Histoire des Indes. Relations des Jésuites. Œuvres de Champlain*, par Laverdière ; Lafitau ; Sagard ; Leclerc ; Garneau, I, 116.

à moins de 3,000, celle des Hurons, y compris les Iroquois, à environ 17,000, celle des Catawabas à 3,000, les Chérokis à 12,000, les Mobiles à 5,000, les Uchées à 1,000 et la famille des Natchés à 4,000, en tout 180,000 âmes. D'où l'on voit que cette population devait être extrêmement dispersée.

Lorsque Champlain arriva dans la colonie, il trouva les iroquois en guerre ouverte avec les algonquins. Ceux-ci s'empressèrent de s'assurer l'alliance des français.

Le fondateur de Québec n'hésita pas à s'associer aux tribues voisines de son établissement, ignorant peut-être la force de la confédération iroquoise et ne s'imaginant pas que les anglais avaient contracté une semblable alliance avec eux. Le résultat de cette alliance fut de nous entraîner dans une lutte qui dura un siècle et qui coûta beaucoup de sang aux enfants de la France.

La première campagne de Champlain contre les iroquois fut victorieuse, il les battit sur les bords du lac qui porte son nom (1609), ensuite à l'embouchure de la rivière Richelieu. Mais il fut repoussé en 1615 sur les bords du lac Ontario. Ces combats furent suivis d'une espèce de trêve, puis d'un traité de paix ratifié en 1622. Les hostilités recommencèrent en 1636. Ne pouvant tenir tête aux iroquois les hurons furent dispersés, les uns vers le lac Supérieure, d'autres vers la baie d'Hudson, le reste dans la direction du bas St. Laurent. (1649-50).

Après ces victoires les vainqueurs lâchèrent leurs bandes sur les établissements français. Le dévouement de Daulac sauva le Canada (1660). La confédération demanda la paix et l'obtint en 1662. " La foi iroquoise était comme la foi punique, il ne fallait pas s'y fier. Les traités pour eux n'engageaient pas. Ils ne se soumettaient qu'à la force, prêts à recommencer le lendemain les incursions et les dépradations de la veille. L'arrivée du régiment de Carrignan, contribua beaucoup à les tenir en respect. En 1666 ils signèrent un traité de paix qu'ils observèrent pendant 18 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1684.

Les colonies anglaises commençaient à jalouser les établissements français. Le gouverneur de la nouvelle York, Dongan, trouva habile de soulever contre nous le fanatisme iroquois qui se réveilla plus ardent que jamais. Après plusieurs combats meurtriers pour les Tsonnontouans les colons respiraient tranquillement dans un calme trompeur, lorsque dans la nuit du 24 août 1689, ils massacrèrent les paisibles colons de Lachine et des environs. Ils promenèrent ainsi pendant deux mois et demi le fer et la flamme et restèrent maître de la campagne jusque vers le milieu d'octobre. Ces désastres ont fait donner à l'année 1689, le nom de l'année du massacre. La population était dans le découragement. L'arrivée de Frontenac, déjà connu dans la colonie, releva les esprits. Grâce à son courage, à sa vigueur, à son énergie et à son

habileté, il repoussa les forces coalisées des indiens et des anglais de la Nouvelle-Angleterre, organisa une expédition dans les cantons (1693 et 1696), détruisit leurs villages et fit beaucoup de prisonniers. Une paix générale fut signée en 1701, à Montréal. Des représentants de toutes les tribus se trouvaient à cette grande démonstration organisée par l'influence du chef huron Kondiaronk ou le Rat, le génie le plus merveilleux qu'ait produit la race indienne. En 1728 les Outagamis se soulevèrent mais une expédition de canadiens les réduisit et les obligea de demander la paix. Plus tard, en 1747, les Miamis, ayant formé le complot d'assassiner les français de Détroit, furent repoussés et contraints d'abandonner leur projet. Pendant la guerre de sept ans la confédération iroquoise promit de garder la neutralité, mais fidèle à son passé, elle manqua à la parole donnée et dans l'armée du général anglais, placée en face de Montréal, elle avait un corps de mille Mohavahs qui virent avec plaisir l'affaissement de la Nouvelle-France.

EDMOND LAREAU.

BOULE DE NEIGE ET LOUP-GAROU.

Il y avait grand vacarme, un soir de décembre, chez le père Crédule, au village de Garouville.

La cuisine, pièce de réception par excellence, de l'humble chaumirère du digne vétéran, était bondée de *veilleux*.

Les uns gesticulaient, les autres criaient, les vieux oubliaient de rallumer leurs pipes *culottées* et les jeunes, chose étonnante, faisaient fi des charmes incontestables de mademoiselle Olivette Crédule, jolie brunette de dix-sept printemps et... le vrai portrait de son père !

Bref, on se serait cru en vraie campagne électorale, si les mots "chasse-galerie" et "loup-garou," mille fois répétés n'eussent prouvé qu'on était loin d'un engagement en règle entre bleus et rouges.

Au momeut où je vous introduis dans ce milieu bruyant et superstitieux, le petit Sornet, le coq de la jeunesse de l'endroit venait de faire entendre un *hum* particulier, signe caractéristique qu'il en savait plus long que ses voisins sur le thème de la discussion.

Aussitôt, silence complet sur toute la ligne, car on savait que le petit Sornet avait eu, dans le cours de l'après-midi, une entrevue avec le Dr Malin, l'Esculape du village, au sujet d'une aventure arrivée, la veille, au brave docteur, et qui n'était guère de nature à rassurer les peureux.

—C'est vrai, comme vous m'entendez, commença le jeune héros, le docteur m'a dit comme ça—et, il était d'un grand sérieux cet' fois, not' docteur et il n'aurait pas ri pour ben de quoi :

"Il était bien minuit, je venais de soigner un malade en danger. En passant devant le pin fourchu, au bas de la colline à Grandpré, je vis soudain un petit homme noir sortir du creux de l'arbre et prendre sa course vers le sommet de la colline. Je ne me serais guère occupé du personnage, si je ne l'avais vu traîner à sa suite, sur la neige, une queue, mais une queue..... longue comme d'ici à demain. Il y avait longtemps que le petit homme noir avait disparu au haut de la colline et la queue sortait, sortait toujours, en frétillant comme une anguille. Je crus voir le diable en personne, et, sans prendre le temps de mesurer cette queue phénoménale, je pris mes jambes, et j'arrivai à la maison plus mort que vif."

Encore une fois, c'est vrai comme vous m'entendez et, not' docteur l'a ben dit qu'il n'avait jamais conté une *mentrie* de sa vie !

Cela devait être vrai, en effet, et tous en étaient convaincus, car le docteur était savant et peu crédule de sa nature, puis, le petit Sornet n'était pas un gars ordinaire. Il possédait une mémoire de quatre. Il était loin de parler suivant les règles quand il conversait, mais, quand il s'agissait de rapporter un discours, un sermon, il n'avait pas son pareil, à dix lieues à la ronde et il s'exprimait avec toute la netteté et la correction de langage de ceux qu'il avait entendus.

Garouville n'ayant pas de pasteur résidant et ses habitants ne pouvant aller souvent à la messe, au village voisin, vû leur éloignement, le petit Sornet s'installait dans la *barouche* du facteur rural, le samedi soir, et revenait le dimanche, à la brune, sur le même véhicule, après avoir entendu le sermon du curé qu'il s'empressait de répéter aussitôt textuellement, à toute la population rassemblée dans l'une des maisons de la localité.

Les personnes qui avaient entendu le curé, le matin, et le petit Sornet, le soir, ne se faisaient aucun scrupule d'avouer que le sermon était identiquement le même et qu'il n'y avait de différence que dans la personne du prédicateur.

Donc, il n'y avait pas à en douter, le bon docteur avait vu un personnage extraordinaire,

Etait-ce le diable, ou bien un loup-garou doté d'une queue démesurée? Les opinions étaient partagées, néanmoins, après mûre délibération, le loup-garou obtint finalement tous les suffrages, attendu que—style de notaire—le diable n'avait rien à gagner à exhiber ainsi gratuitement sa personne et que d'un autre côté, toute la famille Sanfaçon en revenant un soir, de la noce, avait rencontré près du pin fourchu, Coquin, un luron qui avait été contraint de quitter le village, plusieurs années auparavant, à propos d'une peccadille quelconque.

L'obscurité avait été trop profonde, cette nuit-là, pour pouvoir distinguer la fameuse queue. Elle devait exister quand même, puisqu'on avait cru entendre un frôlement inaccoutumé dans les longues herbes bordant la route.

Coquin courait le loup-garou, cela sautait aux yeux, et il était du devoir de tout bon chrétien, de le *délivrer* à tout prix. On était unanime là-dessus. Restait le choix des armes. Personne n'en avait, pourtant il en fallait coûte que coûte! L'inspiration vint heureusement aux braves habitants de Garouville, sous la forme d'une vieille épée rouillée, suspendue à la muraille, relique des temps héroïques où l'aïeul du père Crédule s'était illustré en maintes occasions.

—Voilà Durandal, s'écria le petit Sornet, qui se rappelait une citation historique du curé voisin, et s'il faillit à l'honneur, nous saurons bien improviser des armes!

—Oui, oui, répétèrent les autres, faisant chorus, nous improviserons des armes !

Ceci était bel et bien, mais il fallait compter avec l'imprévu. Aussi, avant de marcher au combat, chacun se munit-il d'un arme quelconque celui-ci avait fixé une hache au bout d'une longue branche d'érable ; celui-là avait attaché un grappin au bout d'une corde, puis, sous la conduite du père Crédule, brandissant son épée légendaire, on était parti en colonne, dans la direction du pin fourchu, sur le refrain :

Malbrough s'en va-t-en guerre,
Mironton, mironton, mirontaine,
Malbrough s'en va-t-en guerre,
Ne sait quand reviendra.

Le refrain roula rondement pendant quelque temps, mais plus on se rapprochait du champ de bataille, plus les voix modifiaient leur diapason.

On était encore loin du pin fourchu que plusieurs commençaient à rengainer leurs bravades et regrettaient amèrement de s'être embarqués dans cette galère. Ils continuèrent à avancer néanmoins, faisant bonne contenance, malgré leurs angoisses intérieures, mais à un détour du chemin, pan ! leurs résolutions belliqueuses se dissipèrent comme une fumée et ils détalèrent avec une vitesse de cinq lieues à l'heure, laissant le re Crédule, le petit Sornet et trois autres tout ébahis de se trouver sans arrière-garde. Cette découverte faillit les mettre eux-mêmes en déroute et ils se préparaient déjà à faire queue aux déserteurs, quand le respect humain vint heureusement à leur rescousse. Que dirait-on le lendemain, dans le village, s'ils revenaient sans avoir touché leur loup-garou ?

Ils poursuivirent donc leur route, fort peu rassurés sur l'issue de leur campagne nocturne et atteignîrent sans nouvelle alerte le pin fourchu.

Crédule, le doyen de la bande, en capitaine émérite, embrassa d'un coup d'œil les avantages et les désaventages du terrain puis assigna à chacun son poste et ses fonctions.

Il plaça le petit Sornet à droite de l'ouverture du pin et lui recommenda de tenir son grappin prêt à toute éventualité. A José échut le poste à gauche de l'arbre avec mission de happer le loup-garou au passage avec sa corde à nœud coulant, tandis que ses deux autres compagnons se tiendraient par derrière, pour lui prêter main forte, puis, au signal convenu, les nouveaux engins de guerre de nos Archimède en herbe, se mettraient en mouvement et Coquin, au sortir de l'arbre, serait maîtrisé par le nœud coulant, le grappin empêcherait sa queue de frétiller et le père Crédule avec son épée, opérerait la...délivrance !

Comme on le voit, son plan était savamment combiné.

Ainsi posté on attendit une longue heure.

Le vent qui gémissait dans les sombres rameaux, venait seul, par intervalle, rompre la monotonie de l'attente.

Nos braves en embuscade commençaient à s'ennuyer.

Enfin Crédule crut entendre un léger bruit dans la cavité de l'arbre.

—Attention, mes amis, dit-il tout bas, la danse va commencer !

A peine avait-il proféré ces paroles que son attention fut attirée par un bruit insolite qui se produisait sur le sommet de la colline à Grand-pré.

On aurait dit la chute d'un corps ; cette chute fut suivie d'un craquement de broussailles, puis, un rayon de lune perçant soudain l'obscurité découvrit aux sentinelles affolées une masse grise descendant la pente de la colline, dans leur direction, avec une vitesse vertigineuse.

Déjà remplis d'effroi par l'alerte prématurée de Crédule, cette apparition mit le comble à leur terreur. On avait bien prévu le cas où le loup-garou sortirait de l'arbre, mais non celui où il bondirait vers eux comme un lion déchaîné.

La situation était intolérable, et sans plus s'occuper de leur honneur en jeu : corde, grappin, branche d'érable allèrent tomber pêle-mêle dans la neige et sauve qui peut ! le père Crédule avec les autres.

La boule grise allait un train d'enfer et le père Crédule, qui n'avait plus ses jambes de quinze ans, reçut bientôt un vigoureux croc-en-jambe et alla s'étendre tout de son long dans la neige. Il y serait encore sans la peur qui le releva plus vite qu'il n'était tombé. Il prit de nouveau sa course, oubliant de lancer un cartel à celui qui avait surpris en traître un vétéran de 1812 et arriva à son logis jurant, mais un peu tard, qu'il n'irait plus de ses vieux jours délivrer des loups-garous.

Il y eût bien des insomnies cette nuit-là à Garouville et nos preux étaient loin d'y être étrangers. Moins maltraités, la plupart que le père Crédule, ils n'en dormirent pas mieux et l'aurore soulevait déjà son rideau rose qu'ils croyaient encore apercevoir, à leurs fenêtres la silhouette d'un petit homme noir, les menaçant avec un rictus sinistre de sa queue fabuleuse.

Malgré leur débandade, le grand jour retrouva nos héros de la veille sur le terrain de leurs exploits. Ils venaient recouvrer les objets perdus. On a beau avoir peur, l'intérêt ne s'avoue jamais vaincu.

Sornet trouva son grappin, le grand José son *lazzo*, et le père Crédule, qu'on n'espérait plus revoir en ce bas monde, ne trouva rien.

Le diable avait-il trouvé Durandal de son goût ?

Il fallait bien y croire, après le vaines perquisitions faites çà et là dans la neige.

On allait renoncer à la partie.

—Oh ! le beau couteau ! dit tout-à-coup une voix enfantine non loin d'eux.

Chacun se retourna pour voir un bambin en extase devant une boule de neige colossale. Ils avaient été suivis à leur insu.

—Mon épée ! dit le père Crédule, en apercevant la pointe du prétendu couteau.

On s'approche de la boule, on palpe, on enlève la neige tout autour de la pointe acérée, plus de doute, c'était bien Durandal et elle avait même transpercé la boule de neige de part en part.

Comment était-elle là ?

On ne devina rien d'abord tant la trouvaille avait été inattendue mais le premier moment de surprise passé, le petit Sornet pouffa de rire et s'écria.

—Bravo ! le père Crédule n'a pas manqué son loup-garou.

Malgré la déconvenue de tous, un éclat de rire universel accueillit cette piquante sortie.

L'aventure en serait restée là, tant ceux qui y avaient pris part désiraient qu'elle demeurât cachée. On comptait sans l'enfance qui est terrible et ne connaît point de secrets, aussi le soir, grâce au bambin au couteau, l'histoire de la mystification était-elle répandue par tout le village et on ne parlait que des chevaliers sans peur et sans reproche qui délivraient leurs loups.garous en perforant des boules de neige !

La présence de la boule, en ces parages, s'expliquait assez facilement.

Il y avait eu un léger dégel, la veille, et la neige étant devenue malléable, les gamins de Garouville en avaient profité pour ériger au sommet de la colline dominant le pin fourchu, un énorme bonhomme de neige avec une bedaine à rendre jaloux tout avocat bien posé.

A l'heure où Crédule et ses compagnons faisaient le quart auprès de leur arbre, un coup de vent ayant ébranlé le chef-d'œuvre des bambins, le nouveau colosse avait pivoté sur ses bases, puis. rencontrant la pente de la colline, il avait roulé avec une vitesse inouïe dans leur direction et sans prendre la peine de constater l'identité du volumineux personnage—ce ne pouvait être que le diable en costume de nuit—ils avaient décampé sans se faire prier, pas assez vite, cependant, pour empêcher la boule de frapper le père Crédule en passant et de la gratifier d'un billet de parterre en échange de l'épée de son aïeul, dont il n'avait pas encore osé se séparer.

Il paraît que depuis cette aventure héroï-comique, on ne croit plus aux loups-garous à Garouville.

C'est bien le moins.

Quant au Dr Malin il rit encore de l'issue drôlatique de sa campagne contre la superstition populaire.

Si les crédules s'assuraient toujours de la taille et du physique des loups-garous et de fantômes qu'ils évoquent sans cesse dans leurs récits au coin du feu, ils verraient à l'instant, que l'objet de leurs insomnies répétées, n'est après tout qu'une boule de neige en promenade ou un équivalent *ejusdem farinæ*.

CHS. M. DUCHARME.

LEGISLATION EQUITABLE ET LES MISSIONNAIRES.

Les lois naturelles sont considérées comme le fondement des lois arbitraires et les sources de la justice. On les retrouve partout, plus ou moins modifiées, suivant les besoins des sociétés, car c'est dans le fond même de notre nature que sont gravés les premiers principes de morale et d'équité.

Ces lois immuables, que la raison enseigne à tous les hommes, furent donc les premières observées au Nord-Ouest. La nature vierge des prairies semblait d'ailleurs se complaire à des lois qui n'étaient pas flétries par les passions ou le caprice.

Mais le droit primitif de nos sauvages, ne reposait pas tout entier sur l'équité et la raison. La définition d'Ulpien : *Ars æqui et boni*, n'aurait guère pu s'appliquer à leurs traditions légales. Les coutumes des ancêtres, les changements de territoire et l'autorité des chefs, tempérée par le conseil des guerriers ou des jongleurs, altérèrent souvent les enseignements de la conscience.

Le mépris de la femme, considérée comme être inférieur, les tortures infligées aux prisonniers de guerre et le vol de chevaux proné comme un exploit glorieux, sont autant de preuves qui attestent que leurs coutumes légalisées de temps immémorial, ne reposaient pas toujours sur le for intérieur. L'esprit des notions rudimentaires de ce qui est juste et raisonnable, vivait encore chez les aborigènes, lorsque les premiers missionnaires les visitèrent, mais il était obscurci et presqu'éteint par les mauvaises passions.

La superstition la plus grossière, avait aveuglé les intelligences, à tel point que leur raison sentait à peine les vérités contenues dans les règles les plus élémentaires du droit naturel.

Quelle immense tâche pour les missionnaires que de réveiller ces intelligences endormies et de régénérer les tribus nomades, chez lesquelles des habitudes criminelles, suivies depuis des siècles, avaint tant de puissance.

Comment reprimer ces caractères, qui ne reconnaissaient d'autres freins que leurs caprice, et règler leur vie, suivant les lois de la justice?

Heureusement que leur cœur n'était pas énervé par les jouissances. Ils avaient conservé la fraiche virilité que l'on rencontre d'ordinaire chez les barbares.

On sentait que les volontés n'étaient pas émoussées par les vices.

Le berceau des peuples, d'ailleurs, présente toujours un caractère austère et un fonds de dispositions généreuses, qui ne demandent qu'à être dirigées vers le bien.

Il faut se défier de ceux qui composent des ouvrages ethnographiques sur les aborigènes de l'Ouest, pour faire triompher une idée, ou encenser une compagnie de traiteurs. Pour bien saisir leur condition morale et intélectuelle, il faut lire, les mémoires écrits par les pionniers du Nord-Ouest, qui pour la plupart étaient missionnaires catholiques. Ce sont dans ces écrits que les nations sauvages se montrent à nos yeux telles qu'elles étaient à cette époque, avec leurs vices et leurs vertus, leurs joies et leurs douleurs et jusqu'aux secrets épanchements de leur âme.

Dès l'arrivée des Pères Jésuites, on vit briller l'aurore d'une civilisation nouvelle, basée sur le christianisme. Ces zèlés missionnaires, leur apprirent le respect de la dignité individuelle, mirent obstacle à la vente des liqueurs et aux tortures des captifs, protégèrent les faibles et relevèrent le rôle de la femme au sein de sa famille.

Partout, ils adoucirent les rigueurs des châtiments, la souffrance des malades et exprimèrent le vœu de la justice contre la violence des puissants.

Annoncer aux hommes la vérité et la justice et les appeler à Dieu, telle est la tâche générale du clergé, mais les circonstances peuvent en assigner quelqu'autre particulière et c'est ce qui arriva au Nord-Ouest.

Les missionnaires devinrent les arbitres entre les petites nations dont les forces se balançaient et intervinrent souvent pour rétablir la concorde entre les blancs et les sauvages, en recommandant la charité et la justice. Leur influence quasi législative ne fut point l'effet d'une usurpation, mais en vertu de cette loi sociale, qui attribue le pouvoir à ceux qui en sont dignes et qui l'exercent de fait.

L'homme supérieur, a dit un écrivain, ne s'élève pas en abaissant ceux qui l'entourent, mais en les amenant à la hauteur de ses vues larges et généreuses.

Tels furent les premiers apôtres de la foi.

Ils relevèrent le niveau moral des aborigènes et parcoururent l'Ouest en proclamant les dogmes de la foi, le code de l'équité et les sentiments généreux qu'enfante la charité.

Les postes de traite devinrent des centres ou s'exerça leur zèle. Dans plusieurs cas, les missions déterminèrent la localisation des comptoirs de traite.

Il était tout naturel pour les missionnaires et les traiteurs de profiter de la réunion d'un grand nombre de loges, pour les fins religieuses pour les uns et commerciales pour les autres. Un écrivain Anglais,

mal renseigné, d'autres diraient préjugé, a voulu prétendre que les Pères Jésuites s'occupaient autant des peaux de castor que du salut des âmes.

Il est regrettable qu'un homme aussi éclairé et aussi éminent sous tous les rapports, que feu l'Hon. W. H. Draper, ait cru devoir répéter, semblable accusation, devant un comité du Parlement Impérial.

Ou sont les témoignages que l'on peut produire, à l'appui d'une telle calomnie ?

Nous savons que les missionnaires encouragèrent les sauvages à faire des échanges et de traiter avec les blancs, mais nous savons également qu'ils ne se livrèrent point à ce négoce. Il est vrai que les tribus leur firent quelquefois, des présents de fourrures, en reconnaissance des services signalés qu'ils ne cessaient de leur rendre. Mais il est vrai également que le produit de ces fourrures était employé au soutien des missions.

Il y a loin de là, à faire la traite.

Ils se proposaient un but plus noble que celui de réaliser des profits pécuniaires. Leur profit à eux était pour le royaume des cieux.

Les esprits superficiels se basant sur le fait, que la plupart des ordonnances concernant la traite furent promulguées et modifiées, à la demande des Pères Jésuites. Donc, se hatent-ils de conclure, ils étaient intéressés dans ce commerce.

Oui, en effet, ils étaient intéressés, mais pas dans le sens qu'on veut bien l'entendre.

Ils étaient intéressés à règlementer la traite, pour faire disparaître les abus, empêcher le trafic des liqueurs, les extorsions et les fraudes qui excitaient les sauvages, arrêter les désordres entre les traiteurs rivaux, et à restreindre l'octroi des licences, à des personnes de bonnes mœurs.

Le gouvernement Français comptait sur leur amour de la justice, et leur dévoument patriotique, pour avertir les autorités, des désordres commis dans ces contrées lointaines et signaler les modifications, à apporter aux lois, qui leur paraissaient nécessaires.

Encore une fois, il est vrai qu'ils contribuèrent pour une large part, à la préparation de plusieurs ordonnances, mais jamais dans le but de servir des intérêts sordides.

Les sauvages qui d'ordinaire ne se trompent pas, dans leurs sympathies, se tournèrent vers ces hommes bienfaisants et acceptèrent leurs enseignements.

Ils s'instruisirent de leurs droits, en accomplissant leurs devoirs, et la loi morale, malgré de nombreuses violations, devint la base du droit public, dans le Nord-Ouest. Telle fut la raison intime de l'influence législative que les missionnaires exercèrent au N.-O.

Œuvre immense de la parole, qui triomphe de la force brutale et de l'ignorance.

Il y a quelque chose de touchant, dans cette idée d'un prêtre désarmé, qui étranger aux intérêts matériels, prononce sur les querelles soulevées entre les nations et les traiteurs, et qui, dans un pays gouverné par la force et les coutumes, bonnes ou mauvaises, parle de devoir et d'équité à ceux qui ne connaissent trop souvent que le caprice et la force.

Simples comme ses habitants, faites pour des gens vivant une partie de l'année, en camp, les lois de convention fondées sur les besoins et les usages du pays, étaient plus facilement adoptées que les lois écrites.

On eut le bon esprit de ne point faire de règlements arbitraires qui seraient restés incompris et dont l'exécution eut été impossible.

Dans les sociétés bien organisées. chacun est lié par des conventions, qu'il n'a pas stipulées et que parfois il ne connait même pas.

Dans le Nord-Ouest d'autrefois, le principe de l'autorité résidait dans les conventions adoptées de tous.

La législation de cette époque, si toutefois on peut se servir de cette expression, se trouvait en harmonie avec les races qui l'abitaient. Le sauvage, cependant, s'habitua peu à peu, à se plier à des lois plus positives et plus rigoureuses.

En 1821, Sir George Simpson, premier Gouverneur en chef, du Nord-Ouest, fit des efforts pour concentrer l'autorité au fort Garry et donner plus de vigueur aux arrêts du Conseil des bourgeois de la Cie de la Baie d'Hudson. Sa tentative ne fut pas tout-à-fait infructueuse, mais ses succès furent bien loin de dépasser ses espérances. Ce ne fut à proprement parler, que lors de l'organisation du Conseil d'Assiniboia, que les lois arbitraires furent accueillies avec la même faveur que dans les autres pays.

La transition se fit sans secousse. Il avait fallu plus d'un siècle pour préparer cet évènement,—tant il est vrai que le droit d'une nation, ne se forme pas tout d'un coup ; expression et résultat de sa civilisation, il se développe et se modifie avec elle.

St. Boniface, 13 octobre 1887.

L. A. Prud'homme.

LE VERRE EN MAIN.

X.—*(Sutte.)*

— Là, si je le connais ! Mais je ne connais que ça. On ne connait que ça à Reims. Personne ne connait que ça. Il me demande si je connais la rue Favart d'Herbigny ! Pardonnez-lui, seigneur, pardonnez-lui !

— Eh bien, puisque vous la connaissez, soyez assez bon pour me l'indiquer.

— Voilà. Enfilez la rue Cerès. Vous savez bien, une grille ? Au bout, la première à droite, passé la grille. Voulez-vous boire un coup avant ? Le vin de Reims est le meilleur des anticholériques.

— Merci. Vous en avez assez comme ça et moi je suis fatigué.

La grille était là-bas, tout au bout, tout au bout. Vingt minutes de chemin au moins en allant vite. Les sacs semblent bien lourds quand on n'y est plus habitué. Mais la ville de Reims n'est pas seulement une belle ville ; c'est encore une bonne ville.

Arrive donc une voiture, une charette pour mieux dire, chargée de planches, trainée par deux gros chevaux et conduite par un homme en blouse bleue.

— Ohé ! militaire, vous allez au faubourg Cérès ?

— Oui.

— Montez donc.

— Pas de refus.

Et alors, côte à côte, de commencer la causette :

— Grande étape, aujourd'hui ?

— Camp de Châlons à Reims.

— Connu. Je l'ai faite deux ou trois fois. On nous annonce vingt-six kilomètres de Reims à l'entrée du camp. Si l'on recevait des coups de bâton dans le dos pour tout le chemin en plus ! On en a encore deux ou trois à trotter en ville, et une bonne demi douzaine au moins avant de sortir du camp.

— C'est bien cela, vous avez servi.

— Je crois bien. Sept ans, jour pour jour, y compris la campagne et la bataille de Sedan, d'où je me suis évadé en Belgique, Un brave

homme d'Epiez, qui se trouvait par là m'a conduit par la Belgique à Montmédy qui avait déjà été bombardé une fois. Repris encore à Montmédy. Je me sauve toujours et j'entre à Longwy. Quatre jours avant l'armistice, Longwy capitule. S'ils avaient tenu seulement quatre jours de plus. Enfin, n'importe. Je n'ai pas été en Prusse. Cette fois-là, ils ne m'ont pas eu. J'étais habilé en civil avant la capitulation et le même soir, je couchais dans une auberge d'Halanzi en Belgique.

Vous êtes de quelle classe ?

— 1872.

— Réserviste alors ?

— Oui.

— C'est la deuxième fois que vous faites vos vingt-huit jours.

— Oui.

— L'actif est avec vous ?

— Non, nous les rejoignons à Saint-Quentin. Ils viennent de Rocroi.

— C'est votre première étape :

— Oui.

— C'est cela. On voit bien que vous êtes tous fatigués aujourd'hui. Avant Saint-Quentin, vous vous arrêtez demain à Corbeny, après-demain à Laon, puis à la Fère. Vous aurez alors six étapes dans les jambes. Vous y serez refaits et vous verrez que vous ne serez pas embarrassés pour laisser l'actif en route.

— Vous croyez ? Pourtant on ne brillait guère aujourd'hui. Nous venons presque tous de Paris ; nous avons des cordonniers et des horlogers qui sont toujours assis. Nous arrivons dans un bataillon qui est allé à pied de Dellys à Alger et de Marseille à Rocroi. La différence est grande.

— Cela ne fait rien. Fiez-vous en moi, ça me connait. Vous autres, vous êtes des hommes faits. Vous venez d'être bien nourris. Je vous dis que vous les laisserez en route.

— Et serons-nous bien reçus en route ?

— Vous n'êtes jamais venu à Reims ?

J'y étais venu cent et cent fois ; mais jamais en réserviste et dame ! bien que je connaisse de longue date les patriotiques et hospitalières populations de l'Est, tout le monde sait bien que c'est une fière corvée, pendant que vous dînez tranquillement de voir arriver deux individus inattendus, avec un fourniment impossible et tout crottés, qui entrent comme chez eux avec un billet de logement à la main. Ajoutez qu'en vertu du dit billet, à Reims, les soldats ne doivent être renvoyés à la mairie sous aucun prétexte.

Mon compagnon sourit :

— N'ayez pas peur, n'ayez pas peur. Les Rémois ont assez nourri

les Prussiens par force pour nourrir aujourd'hui les Français de bonne volonté. N'ayez pas peur.

— Ma foi, tant mieux. C'est déjà ce que nous disait notre lieutenant, M. Maudhuy, qui est juslement de Reims.

— Comment ! de Reims, officier. Mais il n'est pas soldat.

— Pardon. C'est un vingt-huit jours comme nous.

— Vraiment ! je n'en savais rien.

— Parfaitement. Il nous a fait couper au court pour arriver à la mairie. Il nous a montré les forts de la ville. Il nous a fait détourner d'un quart d'heure pour que nous puissions passer la grand'halte dans les auberges de Sillery, tandis que les autres se sont morfondus en plaine, sur la grand'route, pendant que les officiers allaient déjeuner au village, grâce à la voiture de la cantinière.

— Vous étiez d'avant-garde ?

— Oui.

— Ah : ah ! Vous avez fait les corvées en attendant le bataillon. Vous êtes allé chercher le pain.

— Oui.

— C'est amusant, n'est-ce pas ?

— Ne parlez pas. Imaginez vous que nous avions des hommes malades. Autant de pain en plus à porter.

— Sans indiscrétion, vous n'êtes pas d'un métier où l'on soit habitué à porter des sacs sur l'épaule ?

— Eh non ! Si peu, si peu, que je n'en suis jamais venu à bout. J'ai pris mon sac derrière le cou comme une cravate, et il était si bien fermé que tout d'un coup, patatrac ! la ficelle casse et voilà les trois-quarts des pains sur le pavé. Enfin, on est arrivé tout de même à la mairie.

— Parbleu, on arrive toujours !

Ce disant, nous avions passé la fameuse grille :

— Tenez, voilà votre rue des Dimanches.

— Au revoir. Merci.

— Pas de quoi.

Au coin de la rue des Dimanches, la boutique d'un marchand de vins, éternellement et joyeusement ouverte, invite les passants. Mon voiturier trop pressé n'y voulut point entrer. En revanche, des figures de connaissances, émergeaient aux fenêtres :

— Eh ! par ici, par ici.

C'étaient des camarades qui logeaient dans le même quartier, plusieurs dans la même rue et qui avaient eu moins de mal à la trouver. Tous avaient déjà visité leur domicile et presque tous étaient enchantés de la réception. Parmi ceux qui ne l'étaient pas, on pouvait en compter un bon tiers appartenant à cette catégorie d'individus qui ne sont jamais contents.

Le marchand de vins demanda :

— Vous êtes logé aussi, rue Favart d'Herbigny.

— Oui, numéro 13, chez M. Aquatias, épicier et cabaretier.

— Vous tombez mal. Il est mort, voilà huit jours. La maison est triste. Ce sont de bonnes personnes. Les meilleurs s'en vont toujours les premiers ; ce sont les mauvais qui restent.

Alors sa femme répliqua :

— Comme ça, toi tu es bien sûr de ne jamais mourir.

Sur quoi, il l'embrassa en répondant :

— Tu as raison, va. Nous vivrons tous les deux jusqu'à la fin des temps et nous enterrerons toute la ville de Reims.

Nous nous mîmes à rire, et un frère d'armes, le fusilier Lejemble, de la place du Panthéon, m'accompagna à mon domicile :

— Bonjour, madame.

— Bonjour, messieurs.

— Madame Aquatias ?

— C'est moi.

Un billet de logement.

— C'est bien, mes enfants. Entrez. Débarrassez-vous.

Et l'on but encore un verre de vin ; mais quand il s'agit de payer, ce fut une autre histoire :

— Des soldats ! Vous plaisantez. Voulez-vous bien finir ?

Nous n'insistâmes pas beaucoup, n'étant pas fort riches. Du reste, c'eût été peine perdue, car ce que les femmes ont dans la tête y est bien, et en outre, de même que lorsqu'elles sont aussi mauvaises que tout ce qu'il y a de plus mauvais dans la nature lorsqu'elles se mettent à être mauvaises, de même aussi, lorsqu'elles se mettent à être bonnes, ce qui est beaucoup plus fréquent que les hommes ne veulent l'avouer, alors c'est tout ce qu'il y a de meilleur.

J'expliquai alors que le billet portait deux noms, mais que mon camarade de lit étant malade était allé s'installer à l'hôtel et qu'il ne viendrait pas.

— Il a bien tort. S'il avait assez d'argent pour aller à l'hôtel, il en aurait eu assez pour prendre une voiture et venir jusqu'ici où l'on aurait eu davantage soin de lui. Enfin, puisque vous êtes tout seul, vous serez mieux couché. Le lit est bon. Avez-vous déjà besoin de vous reposer ?

Quelle différence avec les baraques du camp où l'on commençait à peine à dormir que le fourrier — un mal appris ! — arrivait, sortant de la cantine, nous réveiller et nous trimballer de chambre en chambre sous prétexte de faire le rang de taille !

Je remerciai. J'avais des visites à faire à Reims.

— Eh bien, nous dînons à six heures. Si vous êtes un peu en retard, on vous attendra.

Ah ! vieille cordialité française, que tu m'as fait de bien dans la ville de la Sainte-Ampoule, malgré celles qui m'abîmaient les talons et de quel bon cœur, en toute occasion, j'ai joint une voix chaleureuse au concert des camarades célébrant l'hospitalité des bons habitants du faubourg Cérès.

La soirée que j'ai passée dans cette maison, dont le nom espagnol m'en avait d'abord un peu imposé, ne s'effacera ppint de mon souvenir. L'ombre du mari et du père détunt jetait sur la figure de la mère et de la petite fille une tristesse que l'on oubliait pour ne point assombrir le passager. Je vois encore la table ronde placée au coin de la fenêtre, la maîtresse de la maison encourageant amicalement son convive, à sa droite la petite fille racontant avec naïveté les souvenirs du père, à sa gauche une invitée d'une dizaine d'années, la fille d'une voisine, Messıne émigrée qui disait :

— Ah ! monsieur, comme on sera content chez nous, quand les pantalons rouges rentreront á Metz.

A quoi bon s'en défendre ? Plus tard dans les marches, dans les cantonnements, et aujourd'hui encore dans l'isolement mortel du grand Paris, cela m'est souventes fois revenu à la pensée, et cette scène de famille, surgissant tout à coup, au milieu de la vie rigoureuse et monotone du régiment comme une oasis en plein désert, m'a mouillé un peu les yeux sans que j'y aie songé.

Comme dans la soirée j'étais sorti, je remarquai les deux enfants qui souriaient d'un air malin, comme si elles avaient fait une bonne farce. Ensuite, elles examinèrent mon fusil, mon fourniment, manège qui m'intrigua un peu, car d'ordinaire le maniement du fusil Gras intéresse peu les petites filles. Elles en vinrent ensuite au bidon :

— Ah ! qu'est-ce que c'est que ça ?

— C'est un bidon.

— A quoi ça sert-il ?

— A emporter à boire en route.

— Vous avez quelque chose dedans ?

— Oui, de l'eau.

— Comment cela se verse-t-il ?

Je versai, naïvement, confiant dans cette ignorance que le sexe féminin, même en bas âge, sait si bien affecter quand il lui sied. Miracle de Cana ! J'avais mis de l'eau dans mon bidon. Ce fut du vin qui en coula.

— Mais, je me suis trompé de bidon. Ce n'est pas le mien. L'autre va croire que j'ai voulu lui voler son vin.

Je regardai en dessous. Le matricule qui s'étalait en lettres noires

sur le linge blanc sur le drap bleu, c'était bien le mien, et les petites riaient.

Alors, je compris. Elles avaiont fait les innocentes après avoir rempli mon bidon de vin en mon absence, et elles étaient toutes contentes et moi aussi. Je crois que des garçons n'auraient pas sû agir avec autant de délicatesse.

A peine si j'ai dormi de contentement cette nuit-là, bien que le lit fut exquis. Mon hôtesse était sur pied quand les clairons logés dans le quartier sonnèrent le départ. L'estomac lesté d'un grand verre de cognac, le bidon garni, des poires dans ma cartouchière, il aurait fallu être difficile pour ne pas prendre gaiement la route de Corbeny, et en chemin, j'ai souhaité de plein cœur à madame Aquatias de prospérer dans ses affaires, et aux deux enfants de bons maris quand elles seront grandes.

XI.

VAOUILMEPLAIT.

La Providence semblait avoir ordonné les choses en faisant de ces êtres-là deux camarades de lit. Pierre Schwartzwald était de Bubenhauson, canton et arondissement de Deux-Ponts ; département du Mont-Tonnerre. Une bonne pâte d'homme, caractère mou comme cire et emporté comme soupe au lait, crinière blond-filasse, grosses lèvres, taille de cuirassier égaré dans un régiment de fantassins. Il n'était jamais sorti de son trou avant d'avoir rejoint son régiment à Sarrelouis.

L'autre—j'ose à peine dire son nom tant il est invraisemblable et ressemble à un sobriquet—s'appelait Vaouilmeplait, en un seul mot, mais orthographié à merveille. On n'invente pas des noms pareils. Vous le trouverez encore dans les registrcs de plusieurs communes des Vosges, dans les cantons de Bulgnéville et de la Marche. C'est de là que notre homme était originaire, fils d'un appariteur de village, et tambour lui-même dans son régiment. Il y a des facultés héréditaires. Seulement, il était parti fort jeune pour Paris, où son caractère et son physique s'étaient transformés. Petit, noir, joues creuses, caustique gouailleur, c'était un type de faubourien endurci que démentait seul dans quelques mots un imperceptible accent gardé du pays natal.

Aussi *Imeplé*, pour le désigner par l'abréviation habituelle de ses frères d'armes, en faisait-il voir de toutes les couleurs à ce pauvre Schwartzwald. Des *fumisteries* à n'en plus finir.

Des lazzi qui mettaient toute la chambrée en humeur. Des histoires abracadabrantes ou Pierre était éternellement le dindon de la farce. Il

était trop lourd pour répondre, et Imeplé se faisait du bon sang aux dépens de la malheureuse *tête carrée.*

Ce n'était pas tout à fait juste d'appeler ainsi les gens de Deux-Ponts. Lors de la Révolution, ils avaient reçu à bras ouverts les Républicains français. Le porte-drapeau du régiment qui s'appelait Ney, comme le maréchal était bipontin. Il y avait dans l'armée un général Wimpffen, qui s'était distingué à Trionville, Son frère, l'aîné de dix-huit enfants, s'était aussi engagé en France et y était devenu colonel. Depuis, les Savoye et les Saint-Aubin ont tenu dans notre littérature un rang respectable.

Mais Imeplé aimait à rire, et quand il tombait sur une tête de Turc, il se souciait peu de la justice. Aussi Pierre lui en voulait-il à mort, et un beau jour sa rage éclata.

Il lut décidé qu'on irait sur le terrain. Pierre demanda un duel à mort. Imeplé accepta en riant. Le colonel ne fut pas prévenu. On sauta la nuit les murs de la caserne ; on descendit dans les fossés des fortifications et l'on s'aligna au sabre, au clair de la lune, qui blanchissait la muraille reflétant les six ombres.

Un vrai combat ; pas un duel officiel avec l'assentiment des supérieurs et la surveillance du maître d'armes. Une bataille d'un singe contre un ours où l'un des deux devait laisser sa peau. Quatre témoins qui en avaient vu bien d'autres, des durs-à-cuire qui ne se seraient pas dérangés pour rien.

Pierre qui était furieux frappait d'estoc et de taille des coups de géant à tuer un buffle et qui s'abattait régulièrement dans le vide. Aussi, malgré le froid de la nuit, suait-il à grosses gottes. Imeplé pliait, se détournait, sautait, dansait, le laissait se fatiguer, et en fin de compte le désarma trois fois de suite.

A la troisième, les témoins mirent fin au combat en déclarant que la série était suffisante et qu'ils n'entendaient pas geler toute la nuit. On rentra au quartier par le même chemin, et Pierre en voulut de plus en plus à Imeplé qui, dans le fonds, ne lui en voulait pas du tout.

Les Prussiens vinrent mettre le siège devant Sarrelouis. Ils appelaient cette ville un nid de brigands comme les Anglais appelaient l'île de France un nid de Pirates. Les Sarrelouisiens leur en avaient fait voir sur terre d'aussi grises aux uns que les créoles sur mer aux autres. Il n'y avait pas beaucoup de garnison ; mais la garde nationale s'en mêla. La ville était peuplé de vieux retraités.

Imeplé, se promenant en ville un jour, aperçut le caporal Tanner, qui semblait être aux cent coups et il s'approcha :

—Quoi de neuf ?

—Une chose terrible, mon cher, l'officier de ronde va passer. J'ai

dans le poste un homme ivre-mort. En présence de l'ennemi, tu vois ça. Il va se faire fusiller ! Et moi, je suis sûr d'étrenner aussi.

—Qui ce particulier-là ?

—Un allemand de ta compagnie. Un nommé Schwartzwald.

—Connu ! connu ! Le pauvre " Landsmann " a bu un coup de schnick de trop, pour oublier les misères que je lui fais de temps en temps. " Mea culpa ! " Nous allons le porter dans une chambre chez le marchand de vins d'en face. Il cuvera à son aise. Je prendrai son fourniment à sa place.

Ainsi fait. L'officier trouva le poste en règle et le soir, Pierre revint à la caserne sans savoir ce qui s'était passé.

De ce jour, sa haine pour Imeplé se métamorphosa en une violente amitié. Il cherchait sans cesse à lui rendre service ; mais l'autre était un troupier à " hauteur " qui n'avait guère besoin des bons offices des camarades. Il plaisantait toujours son ancienne victime ; mais c'étaient autant de coups d'épée dans l'eau ; car celui-ci ne s'en fachant plus, il dut renoncer à le prendre pour plastron.

Après 1814, Deux-Ponts revint aux Allemands. Schwartzwald fut incorporé dans l'armée bavaraise. Vaouilmeplait quitta le service. Il avait auparavant tiré " des plans " sur la fille du maire de Beaumarais près de Sarrelouis. Il y a ainsi par là des endroits dont les noms sont tout Français, Picard, Malmédy, et ainsi de suite et qui nous ont été pris longtemps avant 1871. Le père Becker voulait un soldat pour gendre, ayant servi lui même à Valmy, Joséphine Becker était une vraie Lorraine de langue allemande, en ciment romain, des taches de rousseur, une bonne figure rouge en pomme d'api ; des cheveux couleur de moisson. Un peu petite ; mais comme disait Imeplé, mieux vaut une maison à deux balcons solides qu'une grande baraque de six étages. On fit la noce. Grâce à la protection du beau-père, Imeplé devint tambour de la commune. Il ajouta à ces fonctions administratives le métier fort lucratif de la contrebande.

Les douaniers des deux pays étaient d'anciens soldats de l'armée française qui fermaient l'œil sur ses voyages.

Il avait ramassé quelques bribes de patois bas-allemand, et son entrain égayait toute la contrée. Ses succès à la guinguette, où il levait le coude comme pas un, en racontant sa fantasmagorique histoire, ne l'empêchaient pas de vaquer avec énergie à ses devoirs conjugaux. Le petit Vaouilmeplait reçut au baptême le prénon de Michel, en l'honneur du pauvre maréchal Ney, qui fut fusillé un peu plus tard.

Cet événement fut suivi peu à peu d'un autre non moins important dans un autre genre, Napoléon revint de l'île d'Elbe. Les étrangers envahirent la France. Il y a dans notre histoire une fatalité qui veut que l'empire amène régulièrement l'invasion.

Tous les souverains étrangers arrivèrent chez nous avec des généraux et des soldats qui, étant Français l'année d'avant, avaient appris la guerre dans nos rangs

Imeplé mit son tambour au ventre et son fusil au dos, et s'en alla en blouse bleue battre le rappel dans les villages d'alentour. Les troupiers licenciés se réunirent autour de lui avec des fusils de chasse.

Le mouvement fut général sur cette frontière-là, habituée à mépriser l'étranger qu'elle avait toujours vaincu, et impatiente de son joug. Plus d'un de ces volontaires est passé à la postérité. Je ne nommerai que le capitaine Frantz, avocat devenu soldat du jour au lendemain, et qui administra aux Prussiens assiégeant Longwy une des plus belles volées dont l'histoire ait jamais parlé.

Le vieux père Becker avait trouvé toute naturelle la conduite de son gendre et regrettait seulement de n'être plus d'âge à prendre le fusil. Mais Joséphine, la nouvelle mariée, mère de la veille, avait mis bien des bâtons dans les roues :

—Tu ne t'en iras pas. Je ne veux pas que tu t'en ailles. Qu'est-ce que je deviendrai si tu ne reviens pas? Tu en as fait assez pour ton compte. C'est le tour des autres ; des célibataires, des bons à rien qui n'on ni femme ni enfant. Qu'il aille se battre, l'autre, puisqu'il est revenu d'Elbe où il ne manquait de rien. Regarde notre bébé! Comme il est gentil. Tu auras le cœur de le laisser tout seul, dis. Et moi, mon Dieu! qu'est-ce que je vous ai donc fait?

Et ainsi de suite. Imeplé avait les yeux rouges. Les femmes sont bien habiles à vous entortiller. Elle n'avait pas tout à fait tort. Mais l'homme était bien décidé.

Ils furent bientôt une bande à tenir la campagne avec des fusils de chasse qu'ils remplacèrent peu à peu par ceux des Bavarois tués.

Les corps-francs de la Moselle qui se battaient en chantant *v'la le bataillon de la Moselle en sabots*, étaient terribles. Les commandants étrangers ne pouvaient les sentir et avaient publié contre eux des ordonnances. On les fusillait implacablement. L'effet espéré ne fut d'ailleurs pas atteint. Leur rage nationale se compliqua de la soif de vengeance. Les armements étaient moins perfectionnés qu'aujourd'hui ; des paysans, surtout libérés du service depuis une année à peine, tenaient tête à merveille aux troupes régulières.

La bande d'Imeplé attaquait tous les jours aux environs de Sarrelouis les soldats isolés du baron de Biberstein, qui était furieux dans son quartier général de Vaudrevenge. Imeplé avait été élu chef à l'unanimité. On tient assez entre soi dans le pays et l'on ne raffole qu'à moitié des étrangers. Mais les Parisiens s'acclimatent partout. Imeplé avait fait ses preuves, et en Lorraine, on voit un compatriote dans le premier troupier venu.

Les affaires marchèrent bien d'abord ; puis nos partisans furent une nuit cernés au coin d'un bois et faits prisonniers sans avoir le temps de dire ouf. Leur affaire était clair.

Ils se battaient en blouse, et l'on n'a le droit de défendre sa patrie qu'avec certains insignes indiqués par le droit des gens et dont ils étaient absolument dépourvus.

Un officier prussien les fit placer quatre par quatre sous la surveillance d'une escorte bavaroise qui chargea ostensiblement les fusils. On se mit en route à la tombée de la nuit. Les Bavarois tenaient les bords de la route et les prisonniers le milieu. L'escorte était commandée par un sergent de Lubeck, qui était la dernière sous-préfecture française aux confins du Danemard, du reste, absolument allemand d'idées. Il faut avouer que Lubeck, ville française, c'était aussi absurde que Strasbourg ville allemande. Aussi, avait-il déserté de Dantzick lors du siège soutenu par le général Rapp. Il ne pouvait voir les Français en peinture, et c'est pour cela qu'on l'avait chargé de cette mission. Il avait ramassé avec nos troupiers pas mal de ruses de guerre, et avant la marche, il avait fait couper tous les boutons de culotte des prisonniers. Ceux-ci, soutenant leurs pantalons avec les mains, étaient fort embarrassés pour s'esquiver. La précaution était bonne ; car tous ces lapins savaient l'Allemand et ne demandaient qu'à prendre la clef des champs. Tous savaient d'avance ce qui les attendait, et quoique fermes, il n'étaient pas gais, car la plupart avaient femme et enfants.

Imeplé était bien sombre, pensant à Michel et à Joséphine. Il aurait pleuré, non pour lui, mais pour eux, s'il n'y avait pas eu ces Allemands devant lesquels il fallait se tenir raide pour l'honneur du pays. Puis le Parisien finit par l'emporter, et au milieu du silence quasi nocturne, troublé seulement par les talons ferrés frappant la route en cadence, il s'écria :

— Hospodi ! comme on disait en Russie ; je ne mérite plus guère mon nom. Ce n'est pas cette fois-ci que je "vas" où il me plaît.

Un soldat bavarois se retourna et gronda :

— *Still !*

— As-tu fini, valet de Prussien ? grommela Imeplé.

Le soldat entendit à merveille, mais fit la sourde oreille. Puis il ralentit la marche, fouilla dans ses poches et tendit une courroie à Imeplé.

Qui fut ébahi ? Le Français la prit, la passa autour de son ventre pour soutenir son pantalon et souffla :

— Merci.

— *Still*, répéta le Bavarois.

On marchait toujours le long d'une forêt, le factionnaire trébucha

contre un tas de pierres et se laissa tomber. Imeplé l'aida à se releler. Alors l'autre murmura en français :

— Tu es un imbécile.

— Compris.

Un peu plus loin, le fusil chargé du soldat partit comme par accident. Il se mit un peu de désordre dans la colonne. Tout le monde s'empressa du même côté ! Les malins se sauvèrent d'un autre côté dans la forêt et cette fois là Imeplé en fut. On poursuivit les fuyards. Mais va-t-en voir s'ils viennent. Les arbres, la nuit, rien à faire. Ils rentrèrent dans leurs villages, tranquilles comme Baptiste, en tenant leurs pantalons par les poches. Imeplé fut reçu à la maison vous devinez comme ! On ne comptait plus sur lui. Mais quand la paix fut signée, Beaumarais passa à la Prusse. Le père Becker, trop vieux pour quitter son village et trop Français pour vivre Prussien, n'avait plus qu'à mourir. C'est ce qu'il fit. Les vieux soldats assistèrent tous à son enterrement, et quand il fut dans le trou, le gendre, la fille et le petit-fils quittèrent le pays et furent s'établir à Fontoy, en pays français, assez loin de la frontière de Prusse.

— Il y a de braves gens partout, disait Imeplé, en racontant cette histoire, et franchement, je ne le croyais pas, quoique je l'ai toujours entendu dire par les Normands qui sont intéressés dans la question. Seulement, je voudrais bien connaître la tête carrée qui a sauvé ma peau.

Un beau jour, — c'était l'anniversaire de la naissance du petit Michel — arriva à Fontoy un ballot de Deux-Ponts : saucissons, jambons de Mayence, etc. De plus, une lettre de Schwartzwald, réclamant sa courroie et demandant à être le parrain du deuxième.

Ce que c'est pourtant que de prendre la garde pour un camarade qui a bu un coup de trop.

Et c'est fini.

Les familles ont gardé longtemps de bonnes relations. Puis l'annexion qui avait chassé les parents de Beaumarais a chassé les enfants de Fontoy, Les Vaouilmeplait sont retournés dans les Vosges, pays du grand père. Les Schwartzwald n'ont pas cette fois-ci sauvé les camarades, Ils ont, comme tous les Bavarois, la bataille de Sedan finie, pris part, trois jours durant, au pétrolage de Bazeilles, où une trentaine d'habitants ont été brûlés.

Les temps ne sont plus les mêmes et il n'y a plus moyen de fraterniser aujourd'hui.

XII

BILLET DE LOGEMENT

Quand malgré tous ses efforts et malgré les semonces de Bridapoil, on s'est trouvé en queue de colonne, pendant la marche, vous bénissez vraiment la providence au moment où vous entendez votre chef de file s'exclamer :

— Allons, encore un coup de sac. C'est le dernier. Voici l'étape.

— Dieu soit loué ! Pas trop tôt.

Ce n'était ni une ville, ni un village. Un bourg, comme on dit encore en Normandie. Quelque chose dans les deux ou trois mille âmes. Les premières rues, absolument campagne. Pas d'alignement, des coins partout, des maisons bordées de fumiers. Au milieu des ruelles, un ruisseau d'où une eau noirâtre court lentement à la rivière. Cette partie de la ville — disons ville, cela flattera les habitants, — s'adonne à l'agriculture. Les rues s'appellent la rue du Four, la rue du Moulin, la rue du Puits.

Un peu de courage, voici la grand'rue. Ici, sont les vrais citadins. Trois hôtels, le Lion d'Or, la Croix d'Or et la Belle Etoile. La Grand' rue est large, et pavée de petits cailloux pointus qui vous déchiraient la plante des pieds, si les godillots n'étaient pas bien ressemmelés. Des deux côtés, un trottoir en pierre hlanche longeant des boutiques, des magasins de modes, d'épicerie, de pharmacie, de quincaillerie, et ainsi de suite.

La musique jouait en tête du régiment. Sur les portes, les enfants riaient tout contents de voir les soldats. Assis sur les bancs de bois, les bourgeois avaient la mine renfrognée de gens qui pensent :

— Allons, bon ! Encore des logements militaires ! Quelle corvée !

Comme nous passions sur la place, une maison de belle apparence montra tout à coup orgueilleusement les deux étages dont elle domi nait ses voisines, ses pierres blanches, son perron, ses deux balcons, sa toiture de zinc qui contrastait avec les tuiles rouges d'alentour.

Sur le seuil, un homme âgé, en robe de chambre, nous fixait debout et les bras croisés, et près de lui se tenait une femme à cheveux grisonnants, vêtue de noir, qui regardait passer les soldats d'un air fort triste.

— Eh ! camarades, si l'on pouvait avoir la chance de loger là-dedans. Les vieux ont l'air de braves gens et la maison parait câlée.

— Tais-toi, bêta. Ce n'est ni toi ni moi, ni les "truffards" qui auront tant de chance. Tu vois bien que ce sont les haut huppés de l'endroit Ils auront un officier, peut-être le colonel.

— Je le sais bien parbleu. Ce que je te dis, c'est histoire de rire et de causer. J'aime autant ça. Nous serons encore mieux chez de braves gens où le père aura été soldat et où l'on fera la causette au coin du feu, en se séchant les souliers près des charbons, le soir avant de se coucher. Ceux-ci, ou bien ils nous relègueraient quelque part dans un coin, ou bien ils nous donneraient vingt sous pour aller à l'auberge. Merci.

Ce disant, en était arrivé. On fit halte. On forma les faisceaux. Nous nous en fûmes deux par deux chercher nos billets de logement à la mairie.

Or, comme nous arrivions, une petite bonne, brunette, en bonnet blanc, entrait aussi et dit d'un ton délibéré :

— Je viens de la part de Monsieur. Monsieur désire que cette fois-ci, on lui fasse loger deux soldats au lieu d'un officier.

Ma fois, nous tombons juste. On fit le billet et nous suivîmes la petite jeunesse qui bavardait comme une pie borgne.

— Voyez-vous, je leur dis que c'est monsieur qui dit ça. Mais de vrai, c'est plutôt madame. Au fond, c'est la même chose ; car vous pensez bien que quand madame a dit blanc, ce n'est pas monsieur qui dirait noir. Par exemple, s'il avait parlé de cela le premier ce serait autre chose. Elle se serait gendarmée et n'aurait pas voulu. C'est comme ça partout, vous le savez bien. C'était déjà la même chose dans la maison de mon père. Moi, naturellement, je suis une femme, je défends plutôt les femmes, mais, n'est-ce pas la justice avant tout. Je veux bien qu'elles sont un peu entêtées ; ce n'est que juste Comme elles ont toujours de meilleures idées que les hommes, il faut bien qu'ils leur donnent toujours raison, sans quoi tout irait mal. Voilà ce que je dis, moi, et mon amoureux m'a dit l'autre jour que c'est son avis, et il a bien fait. Sinon, je l'aurait laissé en plan.

Nous autres de rire au babillage de la fillette dont la langue tournait comme un moulin pour nous raconter ces petits discours bien plus agréables que ceux qu'on est accoutumé à entendre des corporaux.

Elle nous conduisit tout droit à la maison que nous avions remarquée sur la place. Un vrai château, ou malgré les prévisions pessimistes de mon ami Bonhomme, nous fûmes reçus comme les enfants de la famille.

On nous débarrassa de nos sacs, de nos fusils, de nos cinturons, de tout notre bataclan et la dame dit avec amabilité :

— Ces pauvres enfants ! ils sont bien fatigués. Il faut qu'ils prennent quelque chose avant de voir leurs chambres qui sont au second, car c'est bien haut pour des hommes qui ont tant marché. Antoinette, allez chercher du vin et des biscuits.

Mais monsieur intervint :

— Je ne veux pas te contrarier, ma bonne, mais je suis sûr qu'ils préfèreront un vermouth et ne seront pas fâchés de garder leur appétit pour le dîner.

Nous étions confus comme les enfants timides auxquels ont fait des compliments en société sur leur sagesse et leur travail. Pensez un peu ? De pauvres troupiers accoutumés au lit de camp, à la gamelle, aux privations, à la cellule, à la chambrée, au pain de munition, aux bousculades des caporaux, des officiers et surtout du sergent Bridapoil ! Nous voir reçus pareillement ! Il nous semblait arriver en paradis après avoir fait des péchés mortels tout le temps de notre vie, et nous ne savions que dire.

Madame répondit :

—Tu crois, ce serait différent. Qu'est-ce que vous en dites, mes amis ?

Bonhomme, qui avait pourtant fait campagne et passait pour n'avoir peur de rien, n'osait pas parler du tout et moi je n'osais guère. Enfin, encouragé par madame et par monsieur, je pris mon courage à deux mains pour dire :

—Alors, puisque c'est comme ça, je crois que nous aimerions autant un vermouth pour nous ouvrir l'appétit avant de manger la gamelle :

Antoinette alla chercher le vermouth dans le buffet pendant que madame disait :

—La gamelle ! la gamelle ! Voulez-vous ne pas dire de bêtises, jeunes gens. Vous allez dîner avec nous.

Tout le monde trinqua, et pour nous faire honneur, la bourgeoise but son vermouth comme les autres. Mais malgré ses efforts, on vit bien qu'elle faisait un peu la grimace.

Alors, Antoinette nous conduisit dans nos chambres ; car nous en avions deux. Une grande qui ressemblait à un salon et dans laquelle on logeait l'officier les jours de passage des troupes. C'était la première fois qu'un simple soldat allait l'habiter. C'était une bien jolie chambre, même pour un colonel, cirée, frottée, ornée de glaces, avec des fauteuils, un lit en acajou avec un ciel de lit, et un édredon ! Un édredon bleu, clair, comme je n'en avais plus vu depuis ma feuille de route ! Dieu, que c'était beau !

L'autre chambre était plus petite, mais mieux meublée, avec une bibliothèque, des étagères, des mappemonde, des instruments de mathématiques.

Antoinette nous ayani laissé en nous disant : " vous êtes chez vous," nous nous installâmes dans les fauteuils et l'on causa :

—En voilà une chance ! ce n'est pas possible, nous autres qui avons toujours été logés dans des corridors et des greniers. Vois-tu ces gens là qui n'ont jamais hébergé que des officiers, venir réclamer de simples

troubades au moment même où l'on va nous donner nos billets. Ce n'est pas naturel.

Bonhomme était brave garçon ; mais il en avait vu long et ne respectait rien. et quoique la bourgeoise eut un air fort respectable il dit en ricanant :

—Ce n'est pas étonnant, parbleu ! Un beau garçon comme toi, la patronne t'a remarqué au passage. Elle a donné la commission à la petite brunette qui est intelligente et futée et qui est arrivée juste à point. Eh ! malin, tu le sais bien, avec tes mines de sainte-n'y-touche, ne fais pas l'innocent !

Et l'on riait !

C'était une vraie bénédiction. Les grands lavabos de porcelaine blanche à raies bleues nous invitaient et l'on s'y plongeait la tête avec délices. Un peu après, Antoinette nous apporta deux baquets d'eau chaude, et nous dit :

—Madame a pensé que ces messieurs ne seraient peut-être pas fâchés de prendre un bain de pieds.

Vrai, il y a des anciens qui avaient trois chevrons sur le bras, ce qui faisait vingt et un ans de service, puisque de leur temps un congé durait sept ans, et qui n'ont jamais été à pareille fête.

Etions-nous assez heureux de remuer dans la bonne eau chaude nos pattes suifées le matin pour la route, et comme on avait eu lestement fait de se débarrasser des chaussettes russes ?

Ce n'était pas encore tout et l'on vint nous chercher pour dîner au salon, et c'est là que nous eûmes le mot de la chose.

Le fils de la maison était soldat !

Soldat, c'est une façon de parler. Volontaire d'un an plutôt. Mais enfin soldat quand même, et c'est pourquoi la maman nous recevait ainsi :

—Si vous saviez, mes pauvres amis ; il est si bon, si doux, mon pauvre Antoine. C'est comme une petite fille. N'est ce pas qu'il doit avoir bien du mal, et que d'être soldat c'est un métier bien dûr ?

—Mon Dieu ; madame, il ne faut pas vous faire du chagrin comme ça. On a du mal partout, plus ou moins. Un an, c'est bientôt fini. Nous autres, nous en avons autant fait et nous n'en sommes pas morts. On a de bons moments comme ailleurs, et d'arriver dans une maison où l'on est reçu comme chez vous, cela ne se trouve pas tous les jours ; mais quand cela arrive une fois, il y a de quoi oublier des mois d'ennuis.

—Ne parlons pas de cela. Il me semble que ce n'est que justice. Tenez, nous autres, avant que notre Antoine n'eût été appelé au régiment, nous ne voulions loger que des officiers. On se disait : Ce sont des gens mieux élevés. Ils ne vont pas jeter leur restant de pipe et cracher sur les parquets cirés. Ce n'est plus ça, maintenant. Vous, mes enfants, vous n'avez pas à vous gêner.

La brave femme ! Allez, elle n'avait pas besoin d'avoir peur ! Nous étions trop reconnaissants pour lui salir ses parquets.

Nous dînâmes comme des rois, excepté elle qui pleurait dans son potage en pensant à son Antoine, nous coupait les meilleurs morceaux et faisait semblant de manger pour nous faire honneur, et nous encourager. Elle nous fit voir le portrait de son Antoine, d'abord en civil et ensuite en troupier, en nous disant :

—Voyez comme ils me l'ont arrangé !

Le fait est qu'il y avait une fière différence : ici un jeune homme à faux col, pantalon à pieds d'éléphant, une badine à la main. Là un troupier. Quand on a dit un troupier, on a tout dit et je n'ajoute rien.

Ensuite, la mère voulut se faire détailler point par point la vie de caserne. Son fils lui écrivait tous les dimanches et disait qu'il se plaisait au régiment. Mais elle craignait qu'il ne la trompât pour la rassurer. Elle lui envoyait cent cinquante francs par mois et pensait que c'était peut-être insuffisant. Il lui fallut faire une théorie complète de la vie militaire, lui donner les heures du lever et du coucher, lui expliquer les mystères de la cuisine et de la cantine, lui détailler le système du couchage, lui dire ce que c'est qu'une corvée, une garde, une compagnie, un colonel, un capitaine. On lui représenta le métier comme plus doux qu'il n'est en réalité. Comme elle gémissait de songer que son fils pouvait être de faction pendant la nuit, je pris sur moi de lui assurer que la faction ne durait qu'une heure après six heures ce qui la consola un peu. Loin de l'encourager à envoyer de l'argent à son Antoine, Bonhomme exprima carrément l'avis que cent francs seraient déjà trop, et que la fortune en poche mène directement à la salle de police. Sur cette phrase maladroite, il fallut décrire la salle de police.

Elle demanda ensuite à voir nos képis, nos shakos, nos gibernes, nos sacs, nos fusils, nos ceinturons. Nous lui exhibions tout cela comme à une revue du samedi, en faisant des réflexions drôles pour l'égayer. Elle en souriait un peu par complaisance, mais son œil était triste et l'on voyait bien que sa pensée ne s'éloignait pas de son "conditionnel."

Le père ne disait pas grand chose. Mais c'était elle qui n'arrêtait pas :

Ce pauvre Antoine ! Tout cela est bien lourd. Il doit bien souffrir. Il me semble que le sac serait plus commode, si les courroies étaient arrangées comme-ci et comme-ça.

Nous autres, on la calmait, et elle nous répondait :

— Tenez, ne vous fâchez pas. Mais il me semble qu'il doit être plus malheureux que vous. Il a toujours été choyé, bichonné, dorlotté. Il n'a pas connu de misère. Il n'a été privé de rien. Vous, peut-être que dans votre famille, avant de servir...

—Oh ! moi, madame, dit Bonhomme, je n'ai pas de famille, on m'a ramassé dans une rue de Paris.

—Justement alors !

—Oui, mais, dis-je à mon tour, notre meilleur sergent qui est entré dans la caserne avec deux sous, n'en a jamais reçu d'autre en quinze ans de service ! Et notre capitaiue, qui est sorti des rangs, il nous a raconté tout ce qu'il avait reçu de sa famille. Savez-vous quoi ? Une fois, son père lui a envoyé de Limoges, son pays, six francs pour se faire photographier et une fois il a trouvé une pièce de quatre sous sur la place Chevert, à Verdun. En dehors de là, le prêt, rien devant, rien derrière.

Un sou par jour, cinq sous par prêt,
A la grande halte, pas de café.

Nous ajoutâmes que les quinze cents francs se faisaient plus vite au métier qu'elle ne pouvait croire. Nous en avions un qui en deux mois était devenu le boute-en-train de la compagnie. Or, il se faisait tant de bile à son arrivée que son père avait dû lui écrire :

—Mon cher fils, prend ton mal en patience. Songe qu'au moment où cette lettre t'arrivera, tu auras déjà seize jours de faits et par conséquent plus du vingt-quatrième de ton temps.

Elle finit par se dérider en voyant notre bonne humeur ; car le père, qui ne causait pas beaucoup, versait toujours et les bouteilles se succédaient.

Enfin, le diner fini, nous parlâmes d'aller nous coucher et nous remerciâmes nos amphytrions. Mais une fois dans le corridor, la patronne nous rappela et à voix basse :

—Je sais bien que vous feriez un tour en ville avant la retraite ; mais vous n'avez pas de quoi. Tenez, amusez-vous un peu.

Elle nous avait glissé à chacun une " roue de derrière " dans la main avant que nous eussions pu dire : " merci oui " ou " merci non," puis avait disparu.

Oh ! ma foi, nous pas fiers, avec nos dix francs, nous voilà comme des Crésus, à courir les grands cafés de la ville. Mais Bonhomme ne ne savait pas boire : il commence par une chope, demande ensuite une canette, un " moos " sur le moos deux moos. C'est contraire à tous les principes Qui est-ce qui se chargerait de faire tenir une pyramide la pointe en bas ? Moi, je demande deux moos tout de suite. Le principal est de bien établir les fondations ; j'y superpose un seul moos après ; je vide ensuite une canette pour couronner l'édifice, et enfin une chope, histoire de se rincer la bouche.

Pam, pam, pam, pampam, para pa pam.

La retraite passe bruyamment dans la ville escorté par la jeunesse locale.

—Allons, Bonhomme, en route.

Bonhomme est un peu dur à décider. Dans la rue il fait des écarts. La retraite s'éloigne, Arrive une patrouille et je tremble, croyant reconnaître à sa tête terrible Bridapoil. Au moment de ramasser Bonhomme, la patrouille fait par le flanc gauche et change de rue sans rien voir. J'ai su depuis qu'elle était commandée par le sergent Marchapied ; ami de Bonhomme, qui savait être myope à l'occasion.

A vrai dire, je fus un peu honteux de ramener mon ami Bonhomme dans cet état-là. La lumière brillait derrière les volets et nous étions attendus. S'il s'était agi de revenir à la chambrée, mon Dieu, cela m'aurait été fort indifférent. Une nuit de plus ou de moins à la salle de police ! Ici, il n'y a pas de salle de police en perspective et néanmoins j'étais humilié.

Eh bien ! tout se passa mieux qu'on ne saurait croire. Non seulement, Bonhomme n'alla pas coucher au " mazara ; " mais on lui fit faire du thé, et cela le remit. C'est là-dessus que nous allâmes nous coucher.

Des lits de prince avec des tentures bleues ; la mienne, la plus petite, était celle du fils de la maison. A côté du lit, dans de petits cadres, les portraits de la famille et des amis.

Bonhomme était dans le lit du colonel, et nous avions laissé la porte de communication ouverte, pour faire la causette qui dura longtemps ; car nous étions trop bien et nous ne pouvions dormir, enfoncés dans la plume.

Une porte vitrée séparait la chambre de Bonhomme du corridor.

J'avais enfin commencé à m'assoupir, quand une main me frappe sur l'épaule. C'était Bonhomme qui venait m'éveiller.

—Hein ! quoi ! l'appel est sonné ?

—Non. Viens voir.

—Quoi donc ?

—Viens toujours. La vieille est folle.

—C'est toi qui es fou. Laisse-moi dormir.

—Viens, et surtout, pas de bruit.

Je me levai et passai dans l'autre salle. Nous nous glissâmes furtivement jusqu'à la porte du corridor où brillait à travers les vitres la lumière d'une bougie et que Bonhomme avait laissée un peu entrouverte.

Vous le devineriez jamais ce que nous vîmes.

La maîtresse de la maison allait et venait, avec ses bandeaux gris et ses yeux tristes ; mais affublée comment, grand Dieu ! Elle avait un long peignoir sombre, sur la tête un shako dont elle s'était passé la

jugulaire sous le menton. Autour de ses reins, un ceinturon au complet avec sabre, cartouchière et giberne ; le bidon au côté droit ; le sac au dos avec les courroies passant reglement sous l'aisselle.

Bonhomme avait-il eu raison ? Etait-elle folle ? Vrai, il y avait de quoi le penser à la voir marcher ainsi. A la lueur de sa bougie brûlant dans un coin, le fusil sur l'épaule comme un factionnaire.

—Qu'est-ce que je t'avais dit, ricana triomphalement Bonhomme. Tu vois bien qu'elle est folle. As-tu jamais vu une scène pareille Va-t-on assez rire demain en route, quand nous raconterons l'aventure aux camarades ? Tout à l'heure elle soupesait les godillots et j'ai vu le moment où elle allait les essayer. Veux-tu que je te dise ? Je te parle que si au lieu d'avoir nos effets dans la chambre, nous les avions laissés dehors, elle aurait endossé l'uniforme et se balladerait en capote grise et en pantalon rouge. Le shako ne doit pas lui suffire.

C'était un spectacle à la fois burlesque et triste que cette femme à l'air digne et grave, accoutrée en mascarade et jouant au soldat comme un gamin de trois ans.

Nous entendîmes dans l'escalier un bruit de pas dissimulée. Le mari s'était sans doute réveillé et inquiété de l'absence de sa femme, il était venu, guidé par la lumière et s'arrêta court en la voyant.

Elle ne lui laissa pas le temps de la questionner.

—Vois-tu, mon ami, ne te fâche pas. C'est ridicule, si tu veux. Je le sais, mais aussi c'était plus fort que moi. Je voulais savoir au juste, et par moi-même, ce que notre pauvre Antoine a à endurer. Le sac est bien lourd, va. Le fusil aussi. Les courroies vous serrent sous les bras et le shako est bien incommode. Est-ce qu'il est indispensable de mettre autant de cartouches que cela dans les gibernes ? Il me semble que non, puisque c'est la paix.

—Oui, ma bonne, viens. Allons nous coucher.

—Encore un instant, mon ami. Tout de suite.

—Mais non, viens, je t'en prie. Si les soldats qui sont couchés l nous entendaient, et surtout s'ils te voyaient, ils se moqueraient de nous.

Nous autres, nous retenions notre respiration.

—Les pauvres enfants, ils sont bien en train de ronfler. Songe donc qu'ils ont fait près de dix lieues hier avec le sac sur le dos et qu'ils partent encore demain à six heures du matin. Mon pauvre Antoine ! On ne les ménage vraiment pas assez, les soldats. Tu dis qu'ils se moqueraient de nous. Mais non, va. Il y en a un qui a une mère et celui-là sait bien ce que c'est. L'autre qui n'en a pas, le pauvre graçon, cela le ferait pleurer plutôt que rire. Car il est bien malheureux.

Alors, je sentis ma main qui se mouillait un peu. C'était Bon

homme, l'éternel blagueur, dont l'œil venait pour la première fois peut-être de sa vie, de laisser tomber une larme.

Enfin, les deux époux descendirent et nous nous remîmes au lit.

Nous partîmes au point du jour. Nous nous attendions à voir nos nôtes nous souhaiter un bon voyage, mais ils n'étaient pas encore levés, fatigués sans doute de leur expédition somnambulesque. La bonne était prête avant nous et nous remit de leur part à chacun deux poulets cuits, une bouteille de vin de Bordeaux. Vous pensez bien que par la même occasion, on profita de l'occasion pour l'embrasser un peu. Elle tendit sa joue de bonne grâce à Bonhomme ; mais moi, je fus obligé d'employer la force.

Le régiment s'aligna sur la place et fit par le flanc droit. Dix minutes après, nous quittions les dernières maison de la ville et les capitaines commandèrent :

—Pas de route.

Les chansons et les conversations commencèrent. Bonhomme qui était un chanteur émérite, resta muet et je lui dis tout bas :

—Eh bien ! mais, si tu ne veux pas chanter, tu as une histoire à raconter. Tu me disais hier : comme les camarade vont en rire. Vas y donc.

Bonhomme passa la main gauche sur ses yeux et me dit tout sec :

—Tais-toi, Non, tiens. Tais-toi.

LÉON BARAT.

(*A continuer.*)

PASCALE

XXXII.—(*Suite.*)

—Pourquoi, dit-elle un peu troublée, pourquoi ne pas aller tout de suite retrouver grand'mère ? Qu'est-il arrivé, monsieur Valrède ?

Lentement, il s'avança tout auprès d'elle.

—Il est arrivé, mademoiselle, que cette heure est pour moi décisive. De votre réponse dépend le bonheur ou le malheur de ma vie entière.

—Quelle... quelle réponse ? balbutia la jeune fille, avertie déjà par un sûr instinct féminin de ce dont Serge allait lui parler.

A ce moment un dernier rayon du soleil couchant, glissé à travers la ramée brunie, vint frapper l'arbre auquel s'appuyait Floriette ; sa tête charmante, nimbée d'or, se détachait sur la sombre écorce. Serge vit la teinture rose qui se répandait sur son visage ainsi éclairé d'une soudaine lumière. Lui, l'intrépide, le téméraire qui de sa vie n'avait compris la crainte, il se troublait devant elle. Cette entrevue solitaire, tant désirée et cherchée, l'effrayait maintenant, mais chez une nature aussi calmement résolue, l'hésitation durait peu.

—Me permettez-vous, mademoiselle, de vous faire lire au plus profond de mon cœur ?

—Oui ! dit-elle très bas.

—Depuis que je vous connais, mademoiselle, depuis que j'ai pu apprécier toutes les charmantes qualités qui vous distinguent parmi tant de jeunes filles, je n'ai plus eu qu'une pensée : être assez heureux pour vous plaire, assez fortuné pour obtenir que vous soyez ma femme ma compagne adorée... Dites, dites... le voulez-vous ?

Elle, délicieusement émue, écoutait cet aveu qu'elle avait tant désiré, tant espéré entendre, mais ne répondait, craignant que ce fût un rêve. C'était donc vrai... bien vrai ! Il l'aimait !...

—Dites !... répéta-t-il tout bas, si près de son oreille qu'elle sentait son haleine glisser sur ses cheveux.

—Elle ne répondit rien, mais leva vers lui ses yeux charmants, saphirs vivants où se lisait toute son âme.

—Ah! dit-il avec un sourd cri de triomphe, l'attirant à lui, vous serez donc mienne ! Ils ne pourront l'empêcher...

—Qui ? demanda-t-elle toute tremblante, cherchant à s'échapper des bras de Serge.

—Non, non, vous êtes ma prisonnière, dit-il très tendrement. Laissez-moi vous dire... Est-ce bien vrai que, vous aussi vous m'aimez ? Alors plus rien ne saurait nous séparer... Je saurai surmonter tous les obstacles !... Je veux, ma bien-aimée, que vous me le disiez, que vous vous engagiez à moi...

—Pourquoi ne le dirai-je point ? Est-ce donc mal ? Puisque vous me voulez pour votre femme... Oui, le premier jour où je vous ai vu, ce jour où vous êtes apparu sous la fenêtre à laquelle, toute curieuse, je me penchais... eh bien, à ce moment il m'a semblé que mon cœur était soudain changé en une salle de fête et que vous y entriez en maître...

—Dites encore... parlez toujours... toujours... murmurait Serge tout bas, la serrant sur son cœur, tellement heureux qu'il oubliait où ils étaient, le danger d'être surpris.

—Et puis j'avais honte de ce sentiment, grandissant en moi, plus fort que ma volonté, si doux que je ne pouvais le chasser, que je l'aimais comme une vie nouvelle et merveilleusement belle qui s'ouvrait à mon âme toute joyeuse, tout étonnée... Et quand, sur le pont des Pennerez, vous m'avez jalousement arrachée du milieu de cette foule menaçante, ce jour-là, j'ai bien cru, bien espéré que peut-être vous m'aimeriez... puis encore cet autre jour ou près de votre mère, vous m'avez mis au doigt cette petite bague qui depuis ne m'a jamais quittée...

—Et vous avez compris que nos deux âmes étaient liées, liées d'un indissoluble lien... Alors, malgré tous les obstacles, toutes les difficultés, vous me promettez toujours de croire en moi, de n'être jamais qu'à moi ?...

—Jamais qu'à vous. Mais quels obstacles craignez-vous donc ?...

—Sachez, qu'avant de faire une demande officielle, avant même de vous parler, j'ai voulu pressentir les dispositions de votre père, dont je redoutais les idées si arrêtées sur la naissance, le nom, les titres...

—Eh bien ? reprit-elle anxieuse.

—Eh bien, il m'a fait répondre que jamais il ne marierait ses filles avant le retour de son prince, et que jamais il n'accorderait votre main à un homme dont la famille aurait une origine aussi obscure...

—Mon père ! mon père a dit cela !... mais je n'ai pas été consultée, même indirectement...

—C'est que sa volonté est absolue.

Serge ne pouvait ajouter que la jalousie de Pascale avait certes dû peser d'un poids terrible dans la réponse du baron. Il avait même cette grande délicatesse de ne mentionner en rien l'intervention de la sœur aînée.

—Mais alors... est-ce... est-ce avant notre ruine que...

—C'est depuis, tout aussitôt ; dès que j'ai appris les revers qui atteignaient votre famille, j'ai espéré que votre père serait peut-être plus accessible... qu'il renoncerait à cette idée bizarre, permettez-moi de le dire, d'attendre le retour de la royauté en France, et qu'enfin l'origine modeste de ma famille ne lui paraîtrait pas un obstacle aussi invincible ; que mon attachement pour vous...

Confondue d'apprendre ces choses, heureuse d'être ainsi aimée, froissée qu'on eût disposé d'elle sans l'avoir aucunement consultée, elle se sentit soudain toute heureuse, et ses yeux se remplirent de larmes.

—Serge ! c'est très mal à vous de m'avoir ainsi fait avouer tout... toute ma pensée secrète, quand vous saviez que mon père s'oppose... et qu'alors nous ne devons plus songer...

—Non ! ce n'est pas mal à moi. Pouvons-nous ne pas nous aimer ? ajouta-t-il avec une profonde tendresse. Cela est impossible. J'ai voulu m'assurer de votre cœur, afin de chercher tous les moyens de vous obéir, afin que vous soyez bien assurée que rien ne me saurait arrêter. Si vous-même, vous m'aviez répondu que vous ne m'aimiez pas, que vous ne voudriez jamais consentir à être ma femme, en bien, je serais parti, je ne serais jamais revenu dans ce pays, et jamais plus vous n'auriez entendu parler de moi...

—Non ! non !... ne dites pas cela, Serge. Je dois me soumettre à la volonté de mon père ; jamais je ne...

A ce moment, une voix s'éleva, appelant Floriette, du côté où elle avait laissé sa grand'mère. C'était la voix grave et irritée de Pascale. Tous deux tressaillirent.

—Adieu, adieu ! mais... ne craignez rien, ne dites rien qu'à votre grand'mère, et toutes deux gardez le secret jusqu'à...

—Floriette, où donc êtes-vous ? Et la voix se rapprochait.

—Adieu, adieu, ma bien-aimée ! dit Serge à voix basse, et il disparut dans l'ombre du bois, laissant Floriette heureuse, tremblante, bouleversée.

—Où donc êtes-vous ? répétait rageusement Pascale.

—Ici, ma sœur ; je viens, je viens.

Promptement elle ramassait d'une main fiévreuse les fleurs échappées de son chapeau, et rejoignait sa grand'mère et sa sœur, le plus lentement possible, afin d'avoir le temps de se remettre et de maitriser son trouble. La plupart des jeunes filles ont en ces occasion une grâce d'état pour dissimuler avec une grande perfection les secrets de leur cœur.

Mme de Rochemais distingua bien un certain trouble dans la voix de sa petite-fille, mais elle était à cent lieues d'en soupçonner la cause, et l'attribua à l'espèce de crainte inspirée par Pascale, quand cette dernière paraissait irritée.

—Nous t'attendions, fillette. Ta sœur vient de causer avec ton père de choses qui nous intéressent.

—Vous ne pouviez donc répondre de suite quand je vous ai appelée? dit Pascale de sa voix impérieuse.

Elle, non plus, ne pouvait avoir le moindre soupçon de ce qui avait pu empêcher sa jeune sœur d'accourir plus rapidement à son appel. Chacun prête aisément à autrui sa propre manière de ressentir et d'apprécier toutes choses. A la place de Serge, l'orgueilleuse Pascale de Trémazan se fût sentie blessée de la réponse faite à sa démarche, éloignée à jamais. Elle pensait donc qu'il en devait être ainsi avec le jeune Valrède.

Son éloignement du monde, l'isolement et l'existence étroite où elle vivait renfermée lui donnaient sur beaucoup de choses des idées très fausses et très arrêtées. Il ne fallait guère connaître le cœur humain, en général, et celui de Serge en particulier, pour s'imaginer qu'un homme jeune, très épris et d'un caractère aussi résolu, pût renoncer si facilement à obtenir la jeune fille qu'il aimait.

Malgré l'espèce de sécurité qu'elle s'était ainsi forgée, la jalousie qui dévorait le cœur de la malheureuse Pascale lui rendait la vue et la société de sa jeune sœur insupportables. Elle eût désiré l'éloigner, d'abord pour prévenir, éviter toute rencontre imprévue avec les Valrède, ensuite pour ne plus voir celle que Serge préférait. Celle qu'il préférait ! pensée qui lui devenait horrible ! Et les innocentes caresses de sa sœur, ses plus légers témoignages d'affection l'irritaient douloureusement. Pascale avait le cœur trop noble pour ne pas sentir tout l'odieux de sa conduite, mais la déception cruelle, la jalousie affreuse, le sentiment trop vrai de son infériorité, venaient étouffer le remords qui par moments se soulevait en elle.

Mais en éloignant sa sœur, en l'envoyant à Paris avec sa grand'-mère, c'était courir le danger de permettre à Serge de la retrouver plus sûrement. Toute surveillance devenait impossible. Mieux valait encore souffrir de sa présence et conserver le gouvernail de la famille. Pascale eut donc avec son père un long entretien, à la suite duquel il fut décidé que toute la famille se retirerait pendant quelques mois à Saint-Pol-de-Léon, chez la tante de Kercambo, dont le vieil hôtel aurait pu loger dix fois plus de monde sans aucune gêne. Me Ardoiseau terminerait les affaires d'intérêt avec les Valrède, et cela donnerait le temps d'organiser l'existence de la famille sur un pied nouveau. M. de Trémazan éviterait ainsi d'avoir le chagrin d'assister au transfert de sa propriété entre les mains de son voisin, qu'il arrivait à prendre en grippe, presque en haine, malgré la conduite très digne d'éloges de M. Anthime, conseillé par son fils.

Comment aussi échapper à la tristesse de voir la vieille terre de

Trémazan en possession d'un étranger ? Il se montra donc fort touché des attentions de Pascale pour lui éviter ce spectacle pénible, et adopta de suite le plan qu'elle lui proposait.

Voilà ce que Pascale venait annoncer à Mme de Rochemais et à Floriette. La grand'mère resta d'abord tout interdite ; bien qu'habituée aux façons de son gendre et de Pascale, qui jamais ne la consultaient sur les affaires de la famille, elle trouvait véritablement un peu étrange qu'on ne lui laissât pas emmener Floriette à Paris, pendant le gros de l'hiver. Elle ne put s'empêcher d'en témoigner son déplaisir. Floriette, encore sous l'impression de sa rencontre avec Serge, écoutait à peine ce qui se disait. Pascale répliqua aigrement :

—Si ce plan n'obtient pas votre approbation, madame, mon père n'a nullement à s'opposer à ce que vous nous quittiez pour retourner à Paris pendant l'hiver, selon qu'il vous plaît de le faire habituellement. Mais il désire que, dans l'état de choses actuel, ma jeune sœur reste auprès de lui. Cela lui est bien permis, je pense.

—C'est bien, Pascale. Nous nous conformerons au désir exprimé par M. de Trémazan, répondit Mme de Rochemais avec une grande dignité. Je ne saurais, à mon âge, me priver des soins et de l'affection de ma petite-fille. Je resterai donc avec la famille.

Toutes trois reprirent en silence le chemin du manoir, la grand'-mère, mécontente de se voir obligée de supporter l'hiver breton, nuisible à sa santé, sans que cela fût en rien utile à son gendre ; Floriette, tout entière à la pensée de Serge, dont elle croyait encore entendre l'adieu, sentir l'étreinte passionnée.

La soirée s'acheva comme d'habitude ; à voir le calme apparent de tous les membres de la famille, personne n'eût soupçonné la violence des sentiments opposés qui agitaient le cœur de plusieurs d'entre elles.

Pascale se retirait toujours la première, étant accoutumée de faire tous les soirs une station prolongée dans son oratoire. Mme de Rochemais monta enfin dans sa chambre, où Floriette l'allait rejoindre et comptait, ce soir-là, lui ouvrir son cœur avec une joie infinie. Mais elle songea tout à coup qu'elle avait négligé de fermer les fenêtres de son atelier donnant sur la mer. Elle redescendit et traversa plusieurs pièces pour remonter tout en haut de la vieille tour. Elle montait les premières marches de l'antique escalier de pierre quand une espèce de plainte étouffée, lamentable, frappa son oreille ; attentive, elle écouta : le bruit venait de l'oratoire de Pascale ; sa sœur était peut-être souffrante ! Il n'y avait nulle indiscrétion à s'en assurer. Si elle avait une crise ! Ce serait mal de ne pas la secourir. La jeune fille ouvrit sans bruit la porte de la pièce qui précédait l'oratoire ; elle était sombre, mais un rayon de lumière filtrait à travers les vieux ais mal joints de la porte du petit oratoire. Les plaintes venaient de là. Cependant

Floriette ne voulut pas appeler sa sœur, sachant combien celle-ci détestait d'être troublée dans cette retraite où elle avait coutume de s'enfermer loin de tous. Des sanglots étouffés parvenaient jusqu'à la jeune fille inquiète ; elle s'approcha et, par une fissure dans le bois, distingua vaguement une masse noire au pied du grand crucifix. C'était Pascale, prosternée, gémissante.

—Ma pauvre sœur ! se disait la jeune fille tout émue, si j'osais lui parler...

Mais elle se tut, effrayée de ce qu'elle entendait, les deux mains sur sa poitrine, contenant les battements de son cœur.

—O Dieu ! criait Pascale en pleurant, ô Dieu, pardonnez-moi, je ne puis pas... je ne puis pas... voir ma sœur dans les bras de l'homme que j'aime... non ! non ! jamais... cela ne se peut... Vous refusez de m'en donner la force... Elle ! la femme du seul homme dont j'ai passionnément souhaité l'affection... la voir heureuse avec lui dans sa maison... aimée de lui... cela est trop affreux pour que je le puisse supporter... J'ai mal agi ! oui... mais cette jalousie amère que le démon a glissée dans mon cœur... elle me brûle et me dévore... Non ! si malgré moi, malgré tout, ce malheureux mariage s'était fait... oh ! je serais morte de douleur ! O mon Dieu, quelles fautes ai-je donc commises pour être ainsi punie !... Ma pauvre sœur, oh ! j'en arrive à la haine envers elle...

Et la malheureuse Pascale se tordait aux pieds de l'image impassible du Dieu qui la laissait se torturer par le plus amer, le plus inguérissable, le plus affreux sentiment qu'une sœur puisse éprouver pour sa sœur.

Pâle et tremblante, Floriette écoutait, ne pouvant s'arracher de cette porte, ses jambes se dérobant sous elle ; saisie de pitié, terrifiée de cette révélation, elle comprenait... elle n'osait se demander si Serge avait deviné le secret de sa sœur... Une rougeur brûlante montait à son front, puis elle croyait sentir une main de fer lui serrer le cœur ; elle n'eut que la force de s'enfuir et se trouva dans l'atelier, en haut de la tour, sans savoir comment elle y était parvenue... Oui, tout était bien fini maintenant, elle ne devait plus songer à épouser Serge... elle aurait cru commettre un crime. C'était bien. Elle ne dirait rien... rien à personne, pas même à sa grand'mère, puisque son jeune bonheur était mort si vite... Oh ! elle saurait dissimuler son affreux chagrin. Et Serge ? Elle trouverait, oui, elle trouverait moyen de lui dire que *cela* était impossible... qu'elle s'était trompée... elle ne l'aimait pas... Et il partirait pour toujours, il l'avait dit... A cette pensée, elle crut que quelque chose était arraché sanglant de sa poitrine. Elle restait là, immobile, appuyée sur la fenêtre pratiquée dans l'épaisse muraille ; la brise fraîche et salée vint frapper son front et lui rendre

un peu de force. Elle alluma une bougie, ferma la fenêtre et se mit à ranger machinalement les objets épars, puis elle redescendit lentemen pour rejoindre sa grand'mère. Celle-ci, déjà couchée, l'appela pour lui dire bonsoir. Elle attira vers elle la tête de sa petite-fille et l'embrassa tendrement en disant tout bas :

—Fillette, je n'ai pu me décider à partir sans toi, nous ne serons pas séparées, comme nous l'avions craint... Je reste près de vous. Que deviendrait la pauvre grand'mère sans toi, ma bien chérie? Va, nous serons moins riches, mais toujours bien heureuses d'être ensemble, n'est-ce pas? Va, ne dis rien, je dors déjà...

Et l'excellente femme laissa retomber sur son paisible oreiller sa tête noyée dans les dentelles de sa coiffe de nuit.

—Oui ! bien heureuses... nous serons bien heureuses ! répétait amèrement la pauvre Floriette... chère grand'mère... Je ne te dirai rien qui puisse troubler ta douce joie. Je garderai pour moi toutes ces amertumes... Oh ! que je voudrais être vieille tout de suite, pour que tout cela soit bien loin, bien loin dans le passé, qui efface, emporte tous les chagrins. Ma pauvre sœur !... je connais son caractère sombre, implacable... elle en serait morte... elle en mourrait... et j'aurais causé sa mort...

Elle n'osait plus penser à Serge sans terreur. Aurait-elle jamais le courage de le repousser s'il venait?... Il ne fallait plus le revoir ; non, il ne le fallait pas.

Aucune larme ne lui venait pour la soulager ; les larmes emportent l'âpreté de la douleur ; mais la source en semblait desséchée en elle La voix désespérée de Pascale, ses sanglots retentissaient toujours à son oreille. Le sommeil arriva enfin, mais escorté d'affreux cauchemars. Elle rêvait qu'elle devait épouser Serge dans une grande église pleine de lumière ; arrivée près de l'autel, sa robe de mariée devenait noire comme une robe de deuil ; Pascale, glacée, avec une figure de morte, se dressait entre elle et son fiancé... puis tout disparaissait dans une obscurité pleine d'angoisses.

XXXIII

Le lendemain matin, sa résolution était arrêtée. Elle prit une feuille de papier à lettre, marquée à son chiffre, un joli chiffre bleu, et traça rapidement ces lignes, d'une écriture légèrement tremblée, mais très lisible :

" Pardonnez-moi, monsieur Valrède, de détruire le rêve que nous avions fait tous deux. Il ne peux être réalisé, jamais, jamais... Des obstacles insurmontables s'y opposent ; mon père a raison... nos

familles ne sauraient s'allier. Ne me demandez aucune explication... il faut que cela soit ainsi. Je croyais vous aimer, je me trompais... j'ai la loyauté de vous le dire... Ne cherchez donc jamais à me revoir malgré moi, nous devons rester séparés... Toute tentative que vous que vous pourriez faire pour me revoir, pour m'écrire, me serait pénible, et même m'offenserait... Adieu, oubliez-moi comme je veux vous oublier moi-même.

" Adieu...

" Floriette DE TRÉMAZAN."

Un messager, dépêché tout exprès pour faire tenir cette lettre à M. Serge Valrède, le rejoignit à Brest, comme il sautait de son canot, en revenant visiter son yacht, ancré dans la rade. Il venait de le faire splendidement installer à l'intérieur, afin d'y emmener sa jeune femme pour faire leur voyage de noces un peu partout dans le vaste monde. On juge de sa stupéfaction en lisant la courte lettre de la jeune fille ; il restait là debout, au milieu du mouvement du port, tournant et retournant cette fragile feuille de papier, scrutant chaque mot, regardant l'écriture, enfin ne pouvant en croire ses yeux ni son intelligence.

Soudain, il la froissa avec colère : Mlle de Trémaza s'était moquée de lui, elle partageait les absurdes préjugés de son père, de son éducation, du monde arriéré où elle avait vécu. Vraiment ! elle serait offensée s'il osait la voir ou lui écrire !...

Alors il voulait courir de suite à Trémazan ; il saurait bien la trouver, lui demander l'explication de cette lettre singulière, presque offensante pour lui et sa famille. Mais non ! inutile de se déranger, ni de penser d'avantage à cette petite poupée sans cœur, dont la tête tournait si promptement. Ainsi elle avait cru, elle s'était imaginé l'aimer... Et point du tout, mademoiselle s'était trompée.

Il rit tout haut. Était-il fou d'avoir formé tant de charmants projets, de s'être mis souci en tête pour une jeune fille de cette orgueilleuse famille des Trémazan ? " Nos familles ne peuvent s'unir." Eh bien, qu'elle attende le retour du roi pour épouser un duc et pair.

Puis, tout d'un coup, l'image chérie apparut devant ses yeux, si près, si vraie, qu'il se retourna, croyant qu'elle venait de passer en le frôlant de sa robe. Il la revoyait si douce, si aimante, un peu effrayée, dans l'ombre des bois, quand il l'avait quittée la veille même. Au souvenir de ces instants délicieux où il lui avait fait avouer qu'elle l'aimait, Serge fut pris d'un transport de regret, d'amertume et de rage indicibles. A qui s'en prendre ?... Où saisir cet ennemi caché qui lui volait celle qu'il aimait ? Par quel odieuse machination Floriette elle-même en arrivait-elle à le repousser, à lui envoyer ce refus presque brutal ?

A ce moment, une grande ombre se dressa devant lui et lui saisit les mains ; derrière s'agitait une autre ombre chargée de châles et de paquets.

—O cher monsieur Serge, quel bonheur de trouver vous, en cet horrible instant !... C'est Dieu, le ciel, qui me conduit !...

—Ma chère miss Mountmoreux ! mais qu'y a-t-il ? Pourquoi êtes-vous en deuil ?... Où allez-vous ainsi ?

—Oh ! je suis désespérée...

—Nous sommes, oui, nous sommes..., ajouta missis Grenville.

—Nous partons pour aller chercher lui, vivant ou même pas vivant !

—Mais qui ? s'écria Serge, qui ne comprenait rien à cette rencontre, croyant Gwendoline à Londres.

—Richard ! my Richard est...

—Notre Richard est disparu, tout à fait mort au Mexique...mon lis royal veut absolument partir le chercher...

Serge comprit soudain, et son cœur généreux sympathisa tout de suite avec la douleur de la pauvre Gwendoline.

—Je n'ai pas lu les journaux depuis plusieurs jours... Le capitaine Richard de Trémazan mort ! Est-ce possible ? Est-ce certain ? Malheureuse famille, quel désespoir !

—Oh ! je ne pense qu'au mien ! je veux partir... Venez avec moi, monsieur Serge..., nous chercherons Richard. Voilà le journal funeste !

Serge lut en effet, dans les dernières nouvelles reçues au ministère de la guerre, le nom du capitaine Richard de Trémazan ; à peine arrivé au Mexique, sur le théâtre de cette guerre acharnée, redoutable, il avait pris part au combat de Tahualpa ; on l'avait porté parmi les disparus, car on n'avait n'avait retrouvé son corps ni parmi les morts ni parmi les blessés, et il ne figurait point dans le petit nombre de prisonniers qu'on eût pu échanger.

Serge regardait avec une affectueuse sympathie cette belle et fière Gwendoline, brisée par la douleur, ne pensant plus à garder le secret de sa passion pour Richard, mais résolue à tout tenter pour retrouver la trace de celui qu'elle aimait. La première pensée de Valrède avait été pour Floriette, si tendrement attachée à son frère, et la pensée de sa douleur, de celle du vieux père si cruellement frappé, ramenait son cœur vers cette famille si fière qui l'avait repoussé.

—Vous venez, vous venez avec moi, mon cher monsieur Serge... je ne sais quel bateau... où m'embarquer tout de suite, vite. J'ai pris beaucoup argent, mais je n'ai plus ma tête dirigée...

Serge lui prit les deux mains ; sa résolution était arrêtée subitement.

—Chère miss Mountmoreux, mon yacht est là, tout prêt. Je l'avais fait préparer pour un très long voyage. Je vous emmène... nous allons tous deux à la recherche de Richard.

—Et moi ! dear monsieur, vous ne me laisserez pas ! loin de ma très chère...

—Venez aussi, certes, ma bonne missis Grenville.

—Mais le bateau est-il assez grand pour aller si loin dans l'Océan ?

—Oui, oui. Je sais que vous n'êtes pas craintive, miss Mountmoreux.

—Je ne suis pas ! Et je ne pense que d'une chose ; trouver my Richard... je ne *veux* pas qu'il soit mort !

—J'ai ma grande courage, ajouta la pauvre missis Grenville, partagée entre la crainte d'être séparée de sa nièce chérie et la peur de se plonger dans un océan de danger inconnus et terribles.

—Partons, dit Serge.

—Et votre chère mère ? reprit tout à coup Gwendoline en s'arrêtant.

—Je lui écrirai du bord. Elle savait que mon intention était de m'absenter quelques jours pour essayer la nouvelle machine du yacht. Je lui dirai où nous allons. Elle est accoutumée à me voir aller et venir, courir le monde dans tous les sens.

Le jeune homme n'ajoutait point qu'il se sentait presque heureux de trouver une aussi excellente raison de s'éloigner brusquement ; il sentait le besoin de rester quelque temps loin de Maison-Belle et de son douloureux voisinage. Des bouffées de colère et de ressentiment lui venaient, qui aurait pu, en restant, le conduire à quelque éclat dont il se serait ensuite repenti. Il lui plaisait aussi de tenter une si difficile entreprise que celle où l'entraînait la pauvre Gwendoline. Qui sait, peut-être cela lui vaudrait-il une revanche éclatante des dédains dont l'accablait cette famille orgueilleuse. Une pensée plus douce aussi l'y engageait : l'espoir et le désir de secourir le frère de celle qu'il aimait malgré tout.

A ce moment, le Mexique était un dangereux guêpier pour les Français, et ce n'était point chose facile que de s'y aventurer dans un pareil but.

Quant à miss Mountmoreux, elle ne songeait même pas à remercier Serge, tant une seule et unique pensée l'absorbait. Il lui semblait naturel qu'il se conduisit ainsi. La douleur, l'amour, ont de ces férocités d'un égoïsme ingénu.

—Mais..., dit Serge en hésitant... n'avez-vous pas informé la famille Trémazan de votre départ ?

—Nô ! rien du tout. Il ne savent pas que Richard est tout pour moi. Nous devions le dire à son retour... *O my poor dear !...*

Serge fit un signe, le canot accosta ; les deux femmes montèrent ; il y sauta lestement à son tour ; on embarqua les bagages nécessaires, et bientôt on rejoignit le yacht dans la rade. Tout était prêt pour le départ. M. Letoc n'attendait que l'ordre du maître.

En le voyant aborder avec deux dames, le digne marin fit une gri-

mace de satisfaction, le voyage serait toujours plus gai avec des dames à bord. Mais quand il vit de près la haute taille et l'air majestueux de Gwendoline, M. Letoc se sentit pénétré de respect et d'admiration.

—Quelle belle personne ! pensa-t-il. C'est quelque princesse russe. Rien qu'à la voir marcher, on divine qu'elle a le pied marin. Et quel pied ! la paire tiendrait dans un de mes souliers. Attention, Letoc, attention !

Sans perdre de temps, le yacht appareilla, et bientôt ne fut plus qu'un point invisible sur la grande mer.

XXXIV

La famille de Trémazan s'était donc installée à Saint-Pol-de-Léon.

Mme de Kercambô, vieille dame fort riche, plongée dans la plus grande dévotion, se montra enchantée de recevoir ses parents. Elle partageait entièrement les idées de son neveu, M. de Trémazan, et celles de Pascale, et les exagérait même avec cette étroitesse d'esprit d'une femme qui n'avait jamais quitté Saint-Pol depuis sa naissance : il y avait de cela soixante-dix-sept ans révolus. En revanche, elle trouvait Mme de Rochemais et Floriette un peu " étrangères " et même " Parisiennes." Cependant la grâce aimable de la jeune fille et l'égalité de caractère de sa grand'mère finirent par ne point lui déplaire ; elle déclara même que Floriette était tout le portrait d'Eloa de Trémazan, suspendu dans son salon d'honneur ; cette Eloa était la femme de Mervyn de Trémazan, sire de Plouara, Kerbouhet, Landèvec et Plouellen, mort glorieusement, au quinzième siècle, dans une guerre entre France et Bretagne. Grâce à la protection posthume d'Eloa de Trémazan, la tante de Kercambô se montra aussi aimable que possible.

De temps en temps des lettres de Richard, rares et courtes, étaient venues dire seulement qu'il était sain et sauf au milieu de dangers sans nombre. Elles cessèrent, à la profonde inquiétude de la malheureuse famille. Chaque jour, le baron interrogeait anxieusement le journal et lisait tout haut les nouvelles.

Une bataille sanglante venait d'avoir lieu ; on donnait le nom des morts et des blessés. A la fin de ce funèbre bulletin, le capitaine Richard de Trémazan était porté parmi les disparus. Ce fut un coup terrible. Était-il mort, prisonnier ? blessé peut-être, achevé sur le champ de bataille et dépouillé ? son corps jeté pêle-mêle sur les autres ? Oh ! si seulement il était prisonnier !

Cette nouvelle parvenait au baron peu après le départ de Serge et de Gwendoline. Cette dernière avait appris la nouvelle à Paris, au ministère, avant que l'on n'en donnât connaissance au public.

Chaque jour le malheureux père ouvrait le journal avec un espoir anxieux, espérant y découvrir quelque nouvelle rassurante. Pascale brûlait des cierges, passait des heures prosternée en prières. Floriette conservait, en dépit de tout, un espoir vague, instinctif, de revoir son frère. Elle, non plus, ne voulait pas qu'il fût mort.

Cependant la vie n'était point gaie à Saint-Pol. Le baron, inconsolable à la pensée de la perte de son fils, passait son temps à faire des recherches généalogiques dans les papiers de Mme de Kercambô ; après les exercices pieux, les alliances, descendances, mariages, naissances, filiations des Trémazan-Karcambô tenaient la première place dans les préoccupations de la bonne dame.

Pascale s'absorbait dans les visites aux églises, les statations, les retraites, et toutes les pratiques religieuses par lesquelles elle espérait arriver à ramener le calme dans son malheureux cœur ; car même la pensée de la perte probable de son frère ne parvenait pas à lui enlever le souvenir de sa cuisante déception ni l'affreuse jalousie qui la torturait.

Floriette ne pouvait parvenir à surmonter l'amer chagrin, le regret cruel, qui la dévoraient. Elle changeait tellement, que sa grand'mère s'en inquiéta. Elle la pressa de questions, et la pauvre enfant finit par lui tout dire ; Mme de Rochemais demeura confondue. Comment tant d'événements intimes dans la famille lui avaient été tenus secrets ! Elle n'eut pas le courage de gronder Floriette en voyant son désespoir, en apercevant plus distinctement peut-être que la jeune fille la force du sentiment qui l'attachait à Serge. Cependant elle lui reprocha doucement de ne pas l'avoir avertie plus tôt, et surtout d'avoir écrit au jeune Valrède d'une manière aussi décisive, sans consultée.

—J'ai craint que vous ne voulussiez m'en empêcher, grand'mère, et puis je suivais ma première impulsion... n'est-ce pas mon défaut ?

Enfin toutes deux convinrent d'attendre les évènements et de continuer à paraître tout ignorer.

—Patience, fillette, le monde est souvent aux doux et aux patients. Quand nous serons réinstallés à Trémazan, au printemps, nous verrons ce qu'il y aura à faire. Le temps calme et arrange tant de choses !

Le 1er janvier se passa tristement, bien différent des autres années, quand la jeune fille et sa grand'mère recevaient, à Paris, visites, fleurs bonbons, cadeaux, témoignages d'amitié sincère, de douces sympathies. Toutes deux remontèrent dans leur appartement après déjeuner ; Mme de Rochemais entendit soudain Floriette pousser une vive exclamation dans la pièce voisine. Inquiète, elle accourut et trouva la jeune fille accoudée sur la table, tenant dans ses bras une énorme botte de fleurs au milieu desquelles s'épanouissaient des roses thé d'une beauté merveilleuse ; la tête enfoncée dans le bouquet, en proie à une espèce de

crise nerveuse, Floriette pleurait, riait, parlait aux fleurs, les embrassait, disait des choses incohérentes.

D'où venait ce frais souvenir de bonne année? Quelle main amie les avait envoyées? Quelle invisible fée les avait introduites mystérieusement dans l'espèce de forteresse sévèrement fermée aux profanes, dans le vénérable hôtel de Kercambô? Floriette n'osait questionner les domestiques, elle ne voulait ni parler du bouquet ni le montrer à personne. En regardant les roses, elle aperçut un bout de papier et s'empara fébrilement d'un petit billet plié en triangle.

—Dis vite ce que c'est, fillette!

Elle lut tout haut:

"En souvenir d'un absent qui n'oublie pas, qui n'oubliera jamais.—Xénie V."

Floriette se jeta dans les bras de sa grand'mère en sanglotant.

—Allons, allons, mignonne; tu vois bien que tout n'est pas perdu. Rien n'est éternel, le mal ni le bien; l'un succède à l'autre; et pour le moment ce doit être fatalement le tour du bien.

Elle vit les beaux saphirs se lever vers elle brillants d'espérance.

Mais où donc pouvait être Serge? Chose étrange, ce fut Pascale en personne qui leur en donna des nouvelles. A dîner, on parlait de Trémazan, du retour dans la vieille maison, des voisins.

—Nous trouveront des changements en tout, mon père. Il paraît que, dans le pays, on n'a parlé, ces temps derniers, que du départ du jeune Valrède.

—Ce jeune homme a bien agi envers nous et envers votre frère, ma ma fille. Je regretterai son absence, car il est d'une société plus agréable que son père. Et qu'en dit-on à Trémazan?

—Eh bien, reprit-elle, c'est une étrange histoire. Il est parti soudain de Brest sur son yacht pour un long voyage, et... tous les efforts de votre puissance de divination ne parviendraient pas à trouver avec qui M. Serge Valrède est parti pour ce voyage d'agrement.

—En effet ma fille, je ne saurais deviner. Vous piquez véritablement ma curiosité. Je vous en prie, ne différez point cette communication.

Pascale reprit en observant sa sœur, sans en avoir l'air.

—Il est parti avec miss Mountmoreux et sa tante.

—En vérité, voilà qui est étrange! dit le baron stupéfait. Il est vrai que ces Anglaises ont des façons d'agir particulières; miss Mountmoreux est de sang noble et paraît incapable de rien faire que ce sang pût désavouer. Cela est véritablement étrange? suivant votre juste expression, Pascale.

Mme de Kercambô dut agiter devant son respectable visage un mouchoir imprégné de vinaigre des Quatre-Voleurs. Les idées lui étant revenues:

—Mais c'est un enlèvement, mon neveu ! De mon temps cela se pratiquait dans les familles nobles, et il faut bien convenir que par la suite les choses n'en allaient pas plus mal. Le chapelain sanctionnait ces équipées, qui se terminaient infailliblement par un bel et bon mariage. S'il faut vous l'avouer, mon neveu, votre oncle de Kercambô n'en a point agi autrement avec moi...

Le babillage et les souvenirs de la bonne dame permirent à Floriette de ne point se trahir. Sa grand'mère devina les pensées mauvaises qui poussaient Pascale à parler ainsi ; et, voulant détourner la conversation, elle parut s'intéresser vivement aux souvenir de jeunesse de Mme de Kercambô, qui ne demandait qu'à se rappeler ce temps charmant et si lointain dont plus de soixante printemps la séparaient.

—Que peuvent signifier ce départ et cette histoire ? dit Mme de Rochemais, quand elle fut seule avec sa petite-fille.

—Évidemment, ma pauvre Pascale pense que cette nouvelle doit m'affliger tout en la rassurant elle-même. Il y a là quelque chose de mystérieux qui me trouble, mais qui ne me tourmente pas. Mes chères fleurs sont venues me rassurer ; sans elles, je serais mortellement inquiète. Ah ! si au moins nous avions des nouvelles de Richard ! Non, non ! je ne veux pas qu'il soit mort... mon pauvre frère, si brave et si bon !...

Et, soupirant elle alla de nouveau donner aux roses parfumées un baiser que les fleurs reçurent avec leur discrétion bien connue en pareil cas, comprenant qu'il ne leur était nullement destiné.

XXXV

Nous ne saurions suivre au Mexique la trace de Valrède et de l'intrépide Anglaise. Il faudrait un volume à part pour raconter ce roman dramatique, mêlé d'épisodes variés. Trop long d'énumérer les difficultés sans nombre que tous deux rencontrèrent dans leurs recherches pour retrouver au moins le corps de Richard de Trémazan. Trop long de dire les efforts de courage, le sang-froid de Serge pour atteindre ce but, tout en protégeant ses compagnes. Plusieurs fois il risqua sa vie et dut faire le coup de feu contre des rôdeurs mexicains qui les poursuivaient. Il se sentait heureux au milieu des dangers de toutes sortes qu'ils couraient chaque jour. C'était pour *elle* d'abord qu'il avait entrepris cette campagne périlleuse ; pour Gwendoline ensuite, pour Gwendoline qu'il voyait, pâle et résolue, affronter les privations, le danger d'être dévalisée, assassinée.

Trop long encore de dire comment, après des efforts inouïs, se faisant passer pour des Anglais, jetant l'or à pleines mains, ils finirent

par retrouver Richard, recueilli dans un couvent de frères de la Passion, plusieurs fois théâtre de luttes sanglantes. Le jeune homme blessé, à demi mort de fièvre, reconnut à peine Serge et sa compagne ; dès qu'il fut transportable, ceux-ci résolurent de l'emmener au plus vite ; car d'un jour à l'autre le couvent pouvait recevoir un nouvel assaut, être brûlé, détruit de fond en comble. C'était le moment où l'armée française se retirait, et le pays était livré à des hordes sans nom qui profitaient du trouble pour piller et détrousser tous ceux qu'ils rencontraient sans protection.

Arrivés enfin, après mille peines, à la Vera-Cruz avec le malade, Serge s'empressa de le faire transporter à bord du yacht avec les deux Anglaises, car il fallait fuir au plus vite cette ville malsaine, remplie de troupes et de blessés.

Le fidèle Letoc se tenait prêt à appareiller, et ce fut avec une satisfaction profonde que tous virent disparaître dans le lointain cette terre ensanglantée.

Missis Grenville s'était montrée héroïque, il le faut dire à son entière louange. Où allait sa nièce, elle allait aussi ; elle ne la quitta pas d'un instant. Non qu'elle fût bien brave, l'excellente femme, mais son affection pour " son beau lis blanc " l'eût menée à travers le feu. Puis elle était romanesque à l'exès, et cette campagne hasardeuse en compagnie de Serge n'était point pour lui déplaire et entretenait en son âme des illusions, des espérances confuses... Puisque sa royale nièce était décidément *engaged* avec le capitaine Richard, elle pouvait donc légitimement penser que Serge...

En mer, Richard reprit quelques forces, et l'on put espérer enfin son complet rétablissement. Le voyage durait depuis près d'un mois, et le brave petit yacht semblait mettre à revenir en France l'ardeur d'un cheval qui sait revenir au logis. On pense bien que, pendant le trajet, les trois voyageurs eurent le temps de s'expliquer en détail sur beaucoup de choses. Richard et Serge étaient désormais amis comme deux frères. Le jeune capitaine, en regardant la charmante Anglaise, faisait mille rêves de bonheur ; mais il s'étonnait de voir Serge demeurer muet et comme absorbé quand il y faisait allusion. Il sentait instinctivement que son ami leur cachait avec soin à tous deux quelque blessure plus profonde dont il ne parlait pas.

Enfin les voyageurs aperçurent la terre, la bonne vieille douce patrie française, assise là-bas à l'horizon. Richard, très faible encore, étendu sur le pont dans un grand fauteuil américain, prit les deux mains de Gwendoline et les porta à ses lèvres, silencieux, très ému.

—Dites, Richard dear, ai-je fait très bien de rapporter vous avec moi ?

Missis Grenville, en apprenant qu'elle était tout près de la terre

bretonne, se laissa subitement tomber dans les bras du capitaine du bateau, pâmée de joie et d'émotion. Accoutumé à ses façons, M. Letoc l'alla délicatement poser sur un paquet de cordages enroulés et prit d'elle les soins les plus assidus. Serge, seul, appuyé au bordage, ne partageait point la joie générale. La brise de terre ramenait vers lui toutes les douloureuses pensées qui semblaient l'attendre au rivage.

Richard et Gwendoline avaient bien comploté d'arranger toutes choses, il ne l'ignorait pas ; mais lui seul pouvait juger de la difficulté de surmonter les obstacles inconnus du frére et de l'amie. Serge était trop délicat pour jamais trahir le secret de Pascale. Qand Richard lui disait :

—Eh, mon cher, laissez-moi, laissez-nous faire...mon père ni ma petite sœur ne peuvent vous tenir rigueur. Tout cela est absurde ! Le roi n'a rien à voir dans nos affaires de famille ! La noblesse de votre cœur ne vaut-elle pas tous les parchemins ?

Serge savait trop bien que rien ne pouvait modifier les dispositions du baron et surtout de sa fille aînée à son égard. La seule joie véritable pour Serge, s'était de revoir son père et cette mère qu'il chérissait de toute l'ardeur violente renfermée sous son air froid et réservé.

On débarqua donc à Brest ; Serge courut au télégraphe pour envoyer une dépêche à Maison-Belle, en prévenant simplement de son retour ; puis il envoya une seconde dépêche au baron, signée Mountmoreux, avec ces simples mots : " J'arrive avec bonnes nouvelles de votre fils " C'était convenu entre eux, afin de préparer au retour de celui dont toute la famille devait pleurer la mort.

Malgré les instances de Richard et de sa fiancée, Serge refusa obstinément de les accompagner au manoir. Ayant donc installé le convalescent dans un grand landau avec les deux Anglaises, il donna des instructions détaillées au cocher pour suivre le chemin le moins fatigant. Au moment où il se préparait à leur dire adieu, afin de courir lui-même à Maison-Belle, deux immenses bras le saisirent par derrière et se refermèrent sur sa poitrine.

—Hein ! te voilà, je te reconnaîtrais entre mille ! hron ! C'est ta mère qui va être heureuse !

C'était M. Anthime en personne, venu à Brest, le matin, pour quelques affaires.

—Comment va ma mère ? dit vivement Serge.

—Bien, bien ; mais guère solide depuis ton départ.. Ah ! vois-tu, il ne faut plus la quitter à présent. Eh mais, tu ramènes la belle Anglaise ! Et qui diable est ce grand pâle à côté d'elle ? C'est M. Richard de Trémazen ? Il n'est donc ni mort ni prisonnier ?

—Nô, cher monsieur, dit Gwendoline en tendant la main au père de Serge ; il est seulement prisonnier de moi et jamais il n'aura plus

son liberté. C'est à votre dear fils que nous devons tous deux cette bonheur si immense.

—Ah bien ! cria M. Anthime de sa voix retentissante, ah bien ! voilà une drôle d'histoire ; et moi qui croyais que mon fils vous avait enlevée..

Richard ne put s'empêcher de sourire. Il demanda des nouvelles de sa famille.

—Tout le monde va bien, ou à peu près, car vous savez que Maison-Belle et Trémazen sont un peut comme chien et chat depuis.. Enfin, suffit ; on vous expliquera cela..On va bien au manoir, sauf que l'on vous croit mort ou à peu près, monsieur Richard, et personne n'est gai.. Votre père a bien vieilli depuis quelque mois, bien vieilli. Mme de Rochemais est auprès de lui avec votre gentille sœur, qui est bien.....

—Bien quoi, mon cher monsieur Valrède ? dit Richard inquiet, en voyant la figure de M. Anthime prendre une expression singulière.

—Eh bien, ce n'est plus ça, plus ça du tout. Autant elle était gaie, vive, un vrai pinson dans un rayon de soleil, autant elle est triste.. Elle a pris un chagrin à l'idée de vous avoir perdu.. un chagrin..

Richard secoua la tête et dit:

—Et Pascale ?

—Quant à Mlle Pascale, reprit M. Valrède, personne ne la voit, elle vit presque à part de sa famille dans le manoir même ; elle n'en sort que pour aller visiter des couvents à Morlaix, à Saint-Pol-de-Léon, je ne sais où. Ça rend votre père encore plus sombre. Ah ! vous trouverez tout bien triste chez vous ; heureusement que le bonheur de vous revoir vivant va changer cette tristesse en grande joie.

—Oui mon cher monsieur Valrède, répondit Richard en lui tendant la main. Nous allons changer tout cela, je l'espère. Laissez-moi vous dire que si je suis ici, en vie dans mon pays, près de la femme que j'aime et rendu à ma famille, c'est à votre généreux fils que je le dois...

—Et à ma royale nièce ! interrompit vivement missis Grenville, choquée de ce qu'elle crut un oubli.

—Je veux donc que tout malentendu disparaisse entre nos deux familles et que.....

—Taisez-vous, dear, tout ira bien à présent ; mais vous êtes trop faible pour tant parler ! dit miss Mountmoreux en lui fermant la bouche de sa blanche main.

En effet, le jeune officier laissait retomber sa tête sur les coussins, pris d'une faiblesse subite.

—Partez, partez, dit Serge ; plus vite vous serez arrivé, mieux vaudra pour tous ; adieu, adieu !

—A revoir, à revoir ! criérent la tante et la nièce.

M. Anthime crut même voir missis Grenville lui envoyer un baiser du bout des doigts.

—Elle est toujours la même ! dit-il en riant.

Et tous deux montèrent en voiture pour revenir en toute hâte à Maison-Belle ; le père accablait son fils de questions et, sans le laisser répondre, parlait, racontait tout ce qu'il pensait devoir l'intéresser sur sa mère, sur ses voisins, les plantes, les bêtes, les progrès des races chevalines et moutonnières, comme si son absence eût duré une année.

Serge écoutait silencieux, distrait ou attentif, suivant l'intérêt qu'il pouvait prendre aux récits de son père. Les bonnes senteurs du sol, chauffé par un soleil d'avril, le pénétraient, dilataient son cœur. Son père parlait des Trémazan, mais avec une certaine gêne distraite, sachant bien qu'il rouvrait une plaie vive, il n'osait dire toute sa pensée ; un long silence se faisait, puis il recommençait, intarissable.

—C'est moi qui suis allé dans un drôle d'endroit pour toi !

—Où donc, père ?

—Ah ! si tu crois que je vais te le dire ! Tu verras, tu sauras de quoi je suis capable pour le fils que j'ai. Non, ne demande rien, je ne dirai rien ! hron...

Puis il se taisait, pris d'un petit rire derrière sa barbe grisonnante Ce petit rire contenu le secouait comme un ouragan, et Serge l'entendit plusieurs fois murmurer :

—C'est un homme charmant !

—Qui donc ? M. de Trémazan ? dit Serge intrigué.

Cette question mit le comble à la gaieté de M. Anthime ; il éclata d'un rire si vif et si bruyant que le cheval effrayé partit à fond de train ; M. Valrède se tenait les côtes à deux mains.

Enfin, pendant une montée, il dit à son fils :

—Hein ! si tu avais vu ce que j'ai vu... et entendu... Tu me regardes comme si je ne savais plus ce que je dis. J'étais l'autre jour au bord du bois de Lennec, près de la lande de Lennec, dans les anciennes terres de Trémazan, les *miennes* à présent ; ce n'est pas loin du manoir ; j'étais assis près d'un abatis de bois que j'ai fait faire là. Tu sais bien, ton chien, Schamyl ?

—Oui. Eh bien, je l'avais emmené ; il avait daigné m'accompagner, ce jour-là. Il était assis près de moi, avec sa dignité et, comme tu dis, sa distinction ordinaire et ne soufflant mot. Tout d'un coup, le voilà qui dresse l'oreille et s'élance dans le bois... Je me dis : c'est quelque bête sauvage qui passe. Eh bien, pas du tout, c'était Mlle de Trémazan...

—Floriette ?

—Comme tu dis cela ! Oui, Fette, la petite alezane, oh ! bien changée, la pauvre mignonne !

—Vous lui avez parlé? Qu'a-t-elle dit?

—Rien du tout. Mieux que cela?...

—Comment, mieux que cela...

—Je suis resté assis derrière mon tas de bois; je la voyais parfaitement arriver tout doucement dans sa grande robe noire, et si gentille, avec ses yeux tristes et ses beaux cheveux dorés; le chien lui faisait mille amitiés, mais elle voulait toujours le chasser. Enfin ne vient-elle pas s'asseoir de l'autre côté du tas de bois, sur un bout d'arbre, à dix pas de moi? Le chien s'assied tout contre sa robe; ils ne se disent rien d'abord; puis voilà la bête qui fourre son museau tout près de sa figure avec un petit appel si humain, qu'on aurait dit un reproche. Elle n'y tient plus, la pauvre mignonne, elle lui passe les bras autour du cou et se met à pleurer comme une pluie d'orage, sa tête contre la tête du chien. Je l'entends qui dit par mots entrecoupés:

—Schamyl! mon bon chien... où est-*il?*... je ne peux plus vivre comme cela!... Toi, tu le reverras, il te parlera... et moi... plus jamais, jamais...

—Croirais-tu, Serge, que derrière mon tas de bois, je me suis senti tout remué comme la dernière des vieilles bêtes... C'est que, vois-tu, quand il s'agit de toi, ça me va au fin fond... Enfin, elle s'en est allée tout doucement avec le chien, qui n'est plus revenu depuis à la maison. Eh bien! te voilà tout pâle... N'aie pas peur, tout va s'arranger... Quand je te dis que c'est un homme charmant!

Serge regarda son père, croyant que la joie de son retour lui troublait les idées.

Le bonheur de Xénie en revoyant son fils ne se peut guère exprimer. Seules les mères le peuvent comprendre entièrement. Serge trouva sa mère un peu changée et s'inquiéta:

—Tu sais bien que tu es ma vie, ma chère vie, Serge. Il ne faut plus me quitter ainsi...

Laissons-les tous trois au bonheur de se retrouver ensemble et transportons-nous aux vieux manoir de Trémazan.

XXXVI.

"Peu de jours suffisent à former une rose," dit le poète. Il avait fallu moins de temps encore pour transformer en un séjour triste et sombre la vieille et hospitalière demeure des Trémazan, où la famille était revenue.

Le chagrin est un terrible ouvrier; il sape, mine, détruit de sa main rapide bonheur, repos, gaieté. La grande tour elle-même semblait avoir vieilli davantage. Le portrait de la famille de Trémazan, tracé par M. Anthime, n'était que trop fidèle. La mort présumée de Richard avait

porté un coup terrible au baron ; il se repentait d'en avoir voulu faire un soldat ; les paroles de son fils lui revenaient sans cesse :

—Ah ! si vous m'aviez laissé entrer dans la grande industrie, comme Serge Valrède...

Oui, il l'aurait encore, ce fils si cher... N'avoir pas même la consolation de le savoir enterré chrétiennement. Et l'image de Richard, abandonné, mourant au bord de quelque route, étouffé sous un monceau de cadavres dans quelque coin d'*hacienda ;* cette image obsédante poursuivait le vieillard. Il avait oublié et sa ruine et la gêne de sa famille ; puis un autre chagrin, presque aussi sensible à son cœur de père, venait s'ajouter à toutes ces amertumes : Pascale, sa chère Pascale, devenue sombre, irritable à l'excès, s'enfermait des journées entières dans son appartement et dans son oratoire ; elle ne voulait même plus voir son père qu'à de rares intervalles. Quand à sa sœur et à Mme de Rochemais, elle refusait absolument de les voir. Une fois elle était venue s'asseoir à la table de famille, et Floriette ayant tenté de s'occuper d'elle avec la plus discrète affection, Pascale la repoussa violemment en lui lançant un regard chargé de haine qui avait navré la pauvre enfant. Elle seule en avait compris le sens affreux... puis une crise terrible s'était emparée de Pascale ; on avait dû l'emporter chez elle, où longtemps elle resta sans connaissance.

Floriette avait vivement ressenti la perte de son frère, qu'elle adorait ; mais pour les deux sœurs, ce deuil terrible servait à voiler un chagrin, des angoisses peut-être encore plus terribles, car elles devaient les renfermer au plus profond d'elles-mêmes. Seule, Mme de Rochemais essayait de conserver quelque espoir au sujet de Richard et tâchait, avec sa bonté ordinaire, de rendre courage au baron et à ses filles. Aussi quand arriva la dépêche envoyée par Serge au nom de miss Mountmoreux, l'excellente femme éprouva-t-elle une joie infinie à dire et répéter :

—Je l'avais bien dit !

Le baron tenait la dépêche et la lisait en balbutiant. Floriette criait :

—Mon frère, mon frère est vivant ! Puis elle fondait en larmes.

Pascale seule ne dit rien ; une rougeur monta à sa joue pâle.

—Ah ! que je suis heureux, ma fille, lui dit le baron ; que Dieu est bon de nous rendre Richard ! Mais où est-il ? Et comment est-ce miss Mountmoreux qui nous annonce cette bonne nouvelle ?

Chacun s'épuisait en conjectures. Quelques heures plus tard, Floriette, qu'un pressentiment singulier faisait à chaque instant courir à la fenêtre et qui y restait le front collé aux vitres, Floriette cria tout à coup :

—Une voiture ! une voiture !

Depuis la ruine du baron, les visiteurs étaient beaucoup moins nombreux au manoir. Aussi quand le landau fermé s'arrêta devant le perron, tout le monde accourut à sa rencontre. Missis Grenville parut la première, secouant les dix-huit volants de sa jupe rouge magenta.

—Bonjour ! cria-t-elle avec un geste gracieux. Nous apportons le très cher M. Richard.

—Nous apportons... dit le baron saisi... son corps ?...

—Nô ! sa corps très vivant, et la voici, avec mon lis royal, mon beau cygne d'Angleterre !

Gwendoline s'élançait à son tour et tombait dans les bras de Floriette. Derrière elle, Richard, tout pâle et chancelant, descendait avec effort et s'évanouissait presque en embrassant son père. Pascale, les bras croisés sur la poitrine, les yeux au ciel, disait une fervente action de grâces.

On rentra dans la vieille bibliothèque, tout le monde parlant à la fois.

—Mon pauvre Richard... mon pauvre Richard ! s'écria Mme de Rochemais, quel bonheur ! A qui devons-nous votre résurrection !

—A cet ange plus courageux que le plus brave... et au meilleur de mes amis...

—Qui donc, mon fils ? qui donc ? demanda le baron.

—Vous allez tout savoir, mon père.

—Ne parlez pas, my dear Richard, vous êtes encore beaucoup faible. Je veux dire pour vous.

Floriette interrompit la jeune Anglaise en se pendant à son cou, et criant comme prise d'un accès de folie :

—Gwendola ! c'est Serge qui a sauvé mon frère ! j'en suis sûre.

Chacun se regardait, ne comprenant plus rien à ce qui se disait. Enfin le calme se rétablit.

En peu de mots, miss Mountmoreux raconta son voyage, les efforts et le courageux dévouement de Valrède pour la protéger dans un pays ennemi rempli de dangers de tous genres ; le courage et l'énergie qu'il avait déployés pour sauver Richard de l'abandon, de la maladie, de la mort la plus cruelle ; elle s'oubliait généreusement.

—Mais vous, ma très chère délicieuse, vous étiez avec aussi pârtout, pârtout...

—Oui, tante chère, oui ; mais, sans M. Valrède, je serais morte dix fois avec Richard.

Elle voyait les yeux de Floriette fixés sur elle, brillants comme des éclairs.

—Ma chère miss Mountmoreux, dit le baron avec sa courtoisie solennelle et affectueuse, nous vous devons à tous deux la vie de mon fils Richard. M. Valrède est un noble jeune homme... Que ferons-nous jamais pour nous acquitter envers vous deux ?

—Cher monsieur, pour lui nous parlerons plus tard... pour moi tout de suite... car je me trouve dans une situation inédite avec vous et votre chère famille. J'ai une... une grâce très grande à accepter de vous...

—Une grâce, ma belle ! mais toute notre reconnaissance.

La jeune Anglaise rougit beaucoup, et se levant, elle alla prendre la main de Richard, étendu dans le grand fauteuil de son père ; il lui souriait sans la quitter des yeux.

—Monsieur le baron de Trémazan, voulez-vous permettre à moi d'être votre fille aussi ? Avec moi, Richard sera toujours en sécurité maintenant et ne vous fera plus jamais de chagrin ni inquiétude.

—Oui, ma chère belle enfant... répondit le baron tout ému ; que je suis donc heureux !...

Il prit leurs mains et les réunit en disant :

—Et combien plus je serais heureux si le roi pouvait bénir votre union. Que Dieu nous accorde cette grâce !

—Ainsi soit-il, mon cher père, dit Richard, mais tout en l'espérant, je compte bien célébrer mon mariage avec Gwendoline dès que je serai guéri de mes blessures.

Le pauvre garçon ne put en dire davantage ; l'émotion, la fatigue du voyage, amenèrent une syncope qui effraya toute sa famille. Seule Gwendoline ne perdit pas la tête et lui prodigua les soins les plus empressés. Dès que le jeune homme revint à lui, on le transporta dans sa chambre, et le silence le plus profond s'établit dans la vieille demeure.

Floriette voulut veiller près de son frère jusqu'à ce qu'il fût paisiblement endormi ; Gwendoline le lui permit, à condition de ne pas le faire parler ; elle-même avait le plus grand besoin de repos et se retira dans son ancien appartement avec sa tante, qui lui souhaita le bonsoir, en disant :

—Ma chère belle petite chose, ma royale chérie, je ne vous cacherai pas que votre Richard m'a bien souvent payé des attentions signifiantes ; mais comme j'aime vous plus que mon moi-même, je déclare que je choisis de vous céder son cœur très volontiers. Dormez donc bien quiète, chère.

Et missis Grenville se retira fière de la hauteur de ses sentiments. Mais sa nièce était bien trop heureuse et trop troublée pour penser même à sourire du sacrifice généreux que pensait lui faire l'excellente femme.

Floriette, assise près du lit de son frère sur un petit siège bas, ne pouvait se lasser de contempler à la lueur de la veilleuse sa tête fine et pâle, encore allongée par une barbe blonde qu'il avait laissé croître en campagne. Il tenait sa petite main douce qu'il pressait de temps en

temps, car tous deux avaient promis de ne point parler. Peu à peu il la laissa glisser, le sommeil venait, amenant le repos désiré.

La jeune fille allait se retirer sans bruit, quand elle aperçut un objet brillant posé sur la table dans le désordre des bagages à démi défaits. C'était une toute petite trousse de poche contenant les objets nécessaires pour donner les premiers soins en cas de blessure ou d'accident. Elle la reconnut pour l'avoir vue souvent à Maison-Belle, car M. Valrède l'avait donnée à son fils, et lui recommandait de l'avoir toujours sur lui en voyage. Le cuir en était tout usé, les coins percés ; Floriette la prit dans le creux de ses deux petites mains réunies et l'embrassa longuement, puis elle la remit sur la table et s'en alla sur la pointe du pied, laissant tomber sur les marches de l'escalier la pluie chaude et pressée de ses larmes.

En rentrant dans sa chambre, la jeune fille fut toute surprise de n'y pas trouver le fidèle Schamyl, qui passait la nuit allongé sur le tapis au pied de son lit.

—Il sera parti pour Maison-Belle ; quelle bête singulière !...

Et par la pensée, elle aussi se transporta à Maison-Belle.

Un espoir soudain gonflait son cœur ; il lui semblait qu'enfermée dans un endroit sombre et froid, quelqu'un venait soulever la dalle glacée qui pesait sur elle ; un air pur et parfumé arrivait par bouffées... puis tout à coup la figure blanche de Pascale se dressait devant elle avec ce regard de haine, de reproche, d'envie...

PIERRE GAEL.

(A continuer.)

ELLE!

Les choses incertaines deviennent quelquefois réelles

La fidélité de la femme modèle.

Plusieurs ouvrages portant un titre unique, écrit dans un style fascinant et montrant un pouvoir merveilleux d'imagination, ont dernièrement été reçus avec plaisir dans le monde littéraire où ils sont devenus très populaires.

Peut-être que le plus frappant de ces ouvrages, est le livre intitulé " Elle. " Dans ce volume l'auteur s'est vraiment surpassé.

Ayesha et son bien-aimé Kallikrates sont des caractères uniques dans la fiction. Ayesha, l'héroïne, est une magnifique créature qui goûte l'essence des forces de la nature à la fontaine supérieure et devient immortelle.

Son attente patiente pour l'arrivée de Kallikrates, le bien-aimé de son enfance, dont l'individualité s'est maintenue à travers les siècles, malgré que les changements de la mort se soient faits régulièrement, mais seulement pour être suivis d'une résurrection, est une splendide illustration de la fidélité de la femme.

Dans le dernier chapitre, quand elle conduit Kallicrates au centre de la terre, le berceau de toutes vies, afin qu'il goûte l'immortalité est le faîte naturel de cette admirable création.

La question suggérée naturellement par cette remarquable et originale histoire, est celle-ci : Existe-t-il quelque part dans la nature une force toute puissance où la vie peut être au moins prolongée temporairement ?

Madame Annie Jennes Miller, rédacteur du Journal DRESS, dit : Dans chaque cas le Warner's Safe Cure a eu pour effet de me donner une énergie nouvelle et la vitalité à toutes mes forces ". Madame Gray, professeur de physique à Syracuse, déclare : " Avant d'essayer le Warner's Safe Cure, j'étais une invalide. Je dois beaucoup à cet excellent remède et je n'hésite pas à reconnaître son mérite."

La vie humaine semble trop courte, quoique les hommes des siècles passés vivaient plus longtemps que ceux des temps modernes. L'histoire nous apprend qu'ils vivaient en accord avec les lois de la nature. Leur mode était extrêmement simple et durant leur vie ils suivaient les conseils dictés par les hommes intelligents.

Si la maladie nous frappe, nous — qui vivons actuellement — nous recherchons un remède parmi les forces artificielles au lieu de rechercher dans l'ordre de nature.

Si, quand les maladies arrivent, nous consultions la nature, les chances de salut seraient meilleures pour nous, parce que nous pourrions trouver un remède sûr à nos maux.

Les recherches modernes ont démontré que la plupart des maladies connues étaient le résultat des désordres des rognons, les émonctoires du sang de notre système, et s'ils sont tenus dans un bon état par l'usage du Warner's Safe Cure, un composé végétal des produits de la nature, plusieurs maladies sérieuses pourront être prévenues.

Il est probable que l'auteur de " Elle " a tiré plusieurs de ses passages magnifiques de ses observations de la nature ; car tous reconnaissent que tout ce qui vient de la nature est plus beau et plus complet que ce que peut produire l'art.

L'ANGE DU FOYER.

Ce jour-là la maison revêt un air de fête.
Se prodiguant partout l'heureux père s'apprête
A célébrer gaiement par un joyeux festin
La naissance qui donne un ange à la famille.
Belle, rose et charmante est la petite fille
Comme l'aurore d'un matin.

Sur les fonds baptismaux on la nomme Marie ;
La mère a désiré que sa fille chérie
Portât le nom sacré de la Reine des cieux.
Et cet être si cher paisiblement sommeille.
Et son ange gardien auprès du berceau veille
Penché sur son front radieux.

Avec le cours des ans elle s'est tranformée.
Son bonheur est d'aimer et de se voir aimée.
Elle est le lien d'amour et l'ange du foyer.
Ses beaux yeux où se lit la candeur virginale
Sont comme la rosée à l'heure matinale
Où le soleil va se lever.

La vierge à dix-huit ans, au printemps de la vie,
Est comme du rosier la fleur épanouie.
Et la femme apparaît dans un nimbe enchanteur.
Sa charmante gaieté, sa grâce incomparable
Répandent autour d'elle un parfum délectable
Et les richesses de son cœur.

Ah ! que mon cœur tressaille et devant Dieu s'incline
A l'aspect des trésors dont sa bonté divine
A comblé celle qui, dans le recueillement,
Consacre son cœur d'ange à la céleste flamme
Et dirige vers Dieu les ardeurs de son âme
Dans un pieux ravissement !

Vis avec confiance, heureuse et tendre mère ;
Jouis de ton bonheur, oublie la peine amère
Jusqu'au jour où le fruit de ton sein partira.
Car peut-être bientôt ce cœur ardent et chaste
Va s'ouvrir à l'amour et se donner sans faste
A l'homme qu'elle chérira.

Je m'arrête interdit au bord de cet abîme :
Le cœur de celle qui, dans un élan sublime,
A l'homme de son choix s'est donnée sans détour.
Dès lors cet être exquis qui se nomme la femme
Semble n'exister que dans la ferveur de l'âme
Et pour vivre et mourir d'amour.

Pauvre femme, son rôle est encor séraphique ;
Son aimable douceur, son sourire angélique
Chassent hors du foyer les soucis de l'époux.
Et d'un regard d'amour elle remplit d'ivresse
L'âme de cet époux pour lequel sa tendresse
Invente des accents si doux.

Heureux est le mortel qui trouve pour compagne
La femme que voilà ! le bonheur l'accompagne
Dans les sentiers ardus de la vie ; et toujours
Règne dans la maison la plus douce harmonie.
Et rendus à la fin de leur commune vie,
Ils ont vécu de leurs amours.

J. G. LeBoutillier.

Québec, novembre 1887.

LE NORD-OUEST D'AUTREFOIS.

LA CHARTE DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Les points les plus saillants qui émergent du milieu des frictions légales et des heurts des grands intérêts que cette célèbre charte mit en jeu sont le monopole de la traite, le titre aux terres inclus et dans cette charte, l'étendue de ces terres et la juridiction législative et judiciaire des officiers de la compagnie. Tels sont les chefs principaux qui se détachent des débats orageux soulevés par les adversaires de la compagnie.

Ils prétendirent, en premier lieu, que le Souverain ne possédait pas le droit d'octroyer des privilèges spéciaux à quelques favoris à l'exclusion de ses autres sujets, sans l'autorisation préalable du Parlement.

En d'autres termes, ils taxaient d'empiètemént sur les droits des représentants du peuple, cet exercice extraordinaire des prérogatives royales. Sans vouloir trancher une aussi grave question, controversée par les avocats constitutionnels les plus éminents d'Angleterre, je me permettrai de faire regarder qu'en 1670, les droits et les privilèges de la Couronne étaient moins limités et définis que de nos jours et que, le Parlement Impérial, dans plusieurs statuts reconnut implicitement la légalité de cette charte. D'ailleurs ils n'appuyèrent jamais fortement sur cette première objection. Passons à la deuxième. Voici comment ils la formulent. La compagnie reconnut elle-même l'insuffisance de sa charte, puisqu'en 1690, elle s'adressa au Parlement pour la faire légaliser. Or l'acte 1er passé sous le règne de Guillaume et Marie, ne la confirme que pour sept ans et cette ratification ne fut pas renouvelée depuis cette époque.

Donc, se hâtaient-ils d'ajouter, en s'adressant à la compagnie, depuis 1697, de votre propre aveu, vos parchemins ne signifient plus rien et votre charte est défunte. La compagnie répondit que l'octroi par la Couronne, reconnu même temporairement par le Parlement, rendait la charte indiscutable et que d'ailleurs cette législation n'était qu'un surcroit de précaution inutile. Quoiqu'il en soit de la valeur de ces raisonnements, la compagnie en s'adressant au Parlement avait reconnu que ces titres pouvaient être défectueux et ses droits problématiques.

Cette objection comme la première, trop abstraite pour passionner les esprits, ne souleva point de fortes discussions.

La troisième était de beaucoup la plus sérieuse de toutes et son examen nécessita de grandes recherches historiques, sur la découverte et la prise de possession du Nord Ouest. Son effet, si elle eût été admise, réduisait fatalement la charte à néant. La voici

Charles II ne pouvait accorder ce qui n'appartenait pas à la Couronne et encore moins les possessions d'une autre nation. Or, avant 1670, les territoires en question étaient déjà occupées par la France. La conclusion était toute tirée. Cet argument était loin d'être sans fondement.

En effet, dès 1626, c'est-à-dire quarante ans avant l'octroi de la charte de Charles II, le roi de France Louis XIII octroyait à la compagnie de la Nouvelle-France le territoire compris dans la charte subséquente de la compagnie de la Baie d'Hudson. La description dans les deux chartes est presqu'identique. L'octroi de Louis XIII se basait sur une occupation indiscutable de cette contrée, par les missionnaires, les traiteurs et le courreurs des bois. On n'en saurait dire autant de celui de Charles II, qui d'ailleurs excepte spécialement "toute partie du ter-"ritoire déjà possédée par les sujets d'un prince chrétien quelconque "ou de toute autre nation."

Cette réserve indique immédiatement les scrupules du Souverain anglais qui devait avoir des motifs pour croire que déjà les Français l'avaient devancé dans ces pays. Il est étonnant de constater, que lorsque, par le traité de Ryswick, toute la Baie fut reconnue comme appartenant à la France, la compagnie ne songea nullement à sauvegarder ses droits ou ses prétentions.

La compagnie de la Nouvelle France se comporta bien différemment. Dans les traité d'Utrecht conclu en 1713 elle fit stipuler des réserves en sa faveur, qui lui permirent de continuer la traite. Enfin lorsque toute la Nouvelle-France passa en 1763 sous la domination française, les Français et le peuple canadien reçurent la promesse que leurs propriétés, leurs droits et leurs privilèges tels qu'ils existaient à cette époque, continueraient à être respectés. On prétend même que d'après l'article 42 de la capitulation, toute concession d'un droit à un monopole commercial devait être considéré comme une violation du traité.

Les privilèges et monopole dont il est question, ne doivent pas s'entendre de ceux seulement existant à telle époque, mais de tous autres *ejusdem generis*. A toutes ces attaques contre la valeur de sa charte, la Compagnie répondit que le Parlement anglais avait ratifié implicitement ses titres par divers statuts, entr'autres par ceux passés en 1708-1744-1803 et 1818.

Ces lois furent adoptées pour regler le commerce en Amérique et contiennent des provisos, qui protègent les droits de la compagnie.

Les vieux parchemins acquièrent d'ordinaire un caractère de respectabilité, que l'on doit à la vénération et quand les Parlements les ont laissé subsister comme une relique précieuse il faut bien compter sur les droits acquis en vertu de cette reconnaissance facile.

Il y a là des droits équitables que l'on ne peut ignorer. Que signifient ces droits équitables ; que comprennent-ils ? Doivent-ils s'entendre de la propriété du territoire, du monopole de la traite et de l'administration de la justice dans les territoires. Les grands jurisconsultes d'Angleterre consultés, répondirent qu'ils s'appliquaieut àux terres mais non à la traite et à l'administration de la justice, excepté lorsque les droits à ces deux privilèges devenaient au corollaire nécessaire du titre de propriétaire.

D'après Sir Arthur Pigott, il faut distinguer quant à l'étendue des prérogatives royales, entre les chartes accordées avant et après la révolution. Les concessions faites avant la révolution furent presque toutes légalisées par des actes du Parlement, à cause des doutes qu'on entretenait sur leur validité.

La preuve que la compagnie comprenait elle-même que ces titres étaient douteux, se trouve établie par les efforts constants qu'elle fit pour faire confirmer cette charte ou la protéger contre des concessions subséquentes. Quoiqu'ils en soit de ces doutes, il y a certaine clauses dans la charte, qui sont évidemment illégales et qui furent de tous temps considérées comme telles. On peut ranger dans cette catégorie, les pouvoirs d'imposer des amendes et des pénalités, de saisir et confisquer les marchandises et bateaux, d'arrêter les étrangers et de les contraindre à donner caution. Bien plus lors même que le privilège exclusif de la traîte serait indiscutable, les officiers, agents et employés de la compagnie, ne peuvent d'aucune façon, justifier la saisie des effets ou l'emprisonnement d'aucun sujet de Sa Majesté. En d'autres termes, aucun mode régulier et légal n'est indiqué dans la charte, pour empêcher la violation des droits de traite et autres. Le mode de procédure ordinaire est inapplicable et il est plus que douteux que les grands remédes du droit anglais, tel que l'injonction, soient admissibles.

Une autre opinion, non moins respectable est celle de MM. Richard Bethell et Henry S. Keating, officier en loi du Parlement Impérial. Ce fut en 1857 qu'ils furent consultés. La validité de la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson, d'après eux, et l'interpretation qu'on doit lui donner, ne peuvent pas être considérées isolement et comme question abstraite. La jouissance des privilèges que confère la charte pendant deux siècles et la référence aux droits de la compa-

gnie faite dans plusieurs statuts, qualifient le sens purement légal de quelques unes des clauses de la charte.

Il serait souverainement injuste et opposé à l'esprit des lois anglaises de se prononcer sur le mérite d'une charte octroyée il y a 200 ans, avec la même rigidité et les notions de droits qui prévalent aujourd'hui devant nos cours de justice. Mais de même que Sir Arthur Pigott, ils considèrent que les privilèges de la compagnie ne s'appliquent pas au monopole de la traîte et à l'administration de la justice. Cependant le titre de propriétaire du pays dont elle est en possession lui donnerait le droit d'exclure tout intrus qui viendrait traîter avec les Sauvages dans ses territoires.

Tous les droits qui découlent de son titre de propriétaire peuvent être exercés par elle, telle que celui de faire des ordonnances se rapportant à l'administration des terres, à la traîte à ses employés ainsi qu'à l'exercise d'une juridiction dans toute matière civile et criminelle, pourvu qu'aucune de ces ordonnances ne soit opposée au droit commun. De plus la Couronne peut en tout temps, lorsqu'elle le désire, établir des tribunaux et nommer des juges dans ces territoires sans que la compagnie puisse lui opposer sa charte. Ce droit est de l'essence des prérogatives royales, prérogatives dont la Courronne ne peut se départir.

De ce que certaines clauses de la charte sont clairement illégales et de nul effet, il ne s'en suit pas que la charte soit nulle *in toto*. La seule conséquence est que si la compagnie faisait usage des privilèges que sa charte ne peut lui conférer, elle s'exposerait à des dommages considérables.

Telles furent les opinions les plus accrédités en Angleterre et en Canada. Toutefois ces questions n'ont jamais été résolues et courent grande chance de ne l'être jamais. On ne saura donc jamais au juste les droits que la compagnie pouvait légalement réclamer lorsqu'en 1869, pour la somme de $300.000, elle consentit à les abandonner à la Puissance du Canada.

St-Boniface, 17 décembre 1887.

L. A. PRUD'HOMME.

BIOGRAPHIE.

MGR EDOUARD CHARLES FABRE

3e évêque et 1er Archevêque de Montréal.

———

Le successeur de Mgr Ignace Bourget sur le siège de Montréal, résume aujourd'hui tout le lustre qui réjaillit de l'auréole des deux premiers évêques de ce diocèse.

Sa Grandeur naquit à Montréal, le 28 février 1827, de feu Edouard Raymond Fabre et de Marie Luce Perrault, vénérable octogénaire qui partage encore les joies de l'amour filial auprès du très estimé archevêque de Montréal. Le pére, M. E. R. Fabre, fut maire de la cité de Montréal en 1849 et en 1850.

En 1836, dès l'âge de neuf ans, Monseigneur commençait ses études au Collège de St-Hyacinthe, en même temps que Mgr A. A. Taché y faisait son cours classique.

En 1843, il alla se perfectionner en philosophie et en théologie, au séminaire St-Sulpice, à Ivry, près Paris, France, ou il prononca ses premiers vœux ecclésiastiques, le 18 octobre 1844.

En 1846, avant de revenir au Canada, il visita l'Italie, à la même époque où le nouveau Pape Pie IX montait sur le trône de St-Pierre à Rome, le 21 juin, soit vingt jours après la mort du Souverain-Pontife Grégoire XVI.

De retour à Montreal, après trois à quatre années de séjour en Europe, il fut ordonnée prêtre par Mgr Ig. Bourget, le 23 février 1850.

Préposé de suite au vicariat de Sorel, l'abbé E. C. Fabre à peine âgé de 25 ans, passa dès 1852 de cette charge à la cure de la Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier.

Deux ans après, il fut rappelé à Montréal et nommé par Mgr Bourget, chanoine du chapitre de ce diocèse. L'abbé E. C. Fabre était le plus jeune des doctes et pieux membres de ce corps ecclésiastique où se remarquaient le Révd J. B. Paré, d'heureuse mémoire, et le Rév. M. G. Lamarche.

A la date du concile œcuménique du Vatican qui devait déclarer l'infaillibité doctrinale du Pape, par le vote de sept cents évêques venus de toutes les parties du monde catholique, l'abbé E. C. Fabre, en qua

lité de théologien, fit un nouveau voyage à Rome, en compagnie de Mgr Bourget.

Cette visite à la ville Eternelle coïncida avec le départ de nos zouaves canadiens qui allèrent de leur côté soutenir les droits temporels de la papauté.

Au retour de ce mémorable rendez-vous des sommités religieuses auprès du St-Siège, le Rev. chanoine Edouard-Charles Fabre, déjà Vicaire-Général, fut élu évêque de Gratianopolis (*in partibus infidelium*). Les brefs de Sa Sainteté Pie IX, en date du 1er avril 1873, préposaient simultanément Mgr E. C. Fabre, à la Coadjutorerie de l'Evêché de Montréal. Sa Grandeur devenait ainsi, après Mgr J. C. Prince et Mgr J. Larocque, le troisième auxilaire de Mgr Ignace Bourget.

Le sacre de Mgr E. C. Fabre eut lieu avec solennité dans l'Eglise du Gésu à Montréal, le 1er Mai suivant, par S. G. Mgr l'Archevêque E. A. Taschereau, de Québec, assisté de N. N. S. S. L. F. Laflèche de Trois-Rivières et P. A. Pinsonneault de London.

Ce fut en 1876, le 11 mai, que Mgr Edouard Charles Fabre succéda à Mgr Ignace Bourget, démissionnaire.

Les années s'écoulent au milieu d'une active administration et le 8 mai 1886, le troisième évêque de Montréal est promu Archevêque de son propre siège diocésain, par N. S. Père le Pape Léon XIII.

Mgr E. C. Fabre fut, le 27 juillet de la même année, revêtu du *pallium*, des mains de son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, dans l'Eglise paroissiale Notre-Dame de Montréal ; éclatante et pompeuse cérémonie qui réunit vingt-deux prélats dont sept archevêques et quinze évêques du Canada et des Etats-Unis.

Mgr E. C. Fabre fut un des prédicateurs des cinquième et sixième conciles provinciaux de Québec en 1874 et 1878.

Héritier des vertus et continuateur des grandes œuvres de ses prédécesseurs, le 3e Evêque de Montréal a fait beaucoup pour l'avancement spérituel de son diocèse. La Cathédrale St-Pierre qu'il recommanda dès les premiers jours de son épiscopat, la Société de Tempérance, de colonisation, les confréries religieuses, les associations de de charité son dignement soutenues par Mgr Fabre à l'exemple des illustres S. S. Lartigue et Bourget.

Les institutions classiques telles que collège, Couvents et Ecoles sont surtout l'objet des constantes préoccupations de Monseigneur qui est un des représentants de la haute éducation moderne.

Sous son patronage éclairé, dans le but d'élever sans cesse le niveau intellectuel et morale de l'instruction publique, des revues ou organes ecclésiastiques ont été fondées, entr'autres: *La Semaine Religieuse* dont le projet immédiat est au moins de contrebalencer l'influence des productions plus ou moins malsaines du siècle en fait d'enseignement.

Mgr Edouard Charles Fabre possède une grande science qui fait l'ornement chez Sa Grandeur, de belles facultés d'intelligence, de mémoire et d'imagination. Doué d'un carectère vif et très affable, ses manières sympathiques procèdent d'un heureux mélange de simplicité, d'élégance et de dignité.

La devise des armoiries de Sa Grâce, révèle toute la personnalité du premier archevêque de Montréal, dans ces mots caractéristiques : *In fide et lenitate.*

En chaire, ce pasteur vénéré parle agréablement en s'adressant avec aisance à ses ouailles comme dans un cercle de famille. Sa prédication est d'une abondante et pure diction qui se met toutefois à la portée de tous les auditeurs.

Ses mandements déjà nombreux se distinguent par les grâces du style et par un large esprit d'observation. Parmi les plus remarquables de ses dernières lettres pastorales, on peut citer : celles protestant contre la spoliation des biens de la Propagand de Rome ; celle publiant l'encyclique *Humanum Genus* contre les sociétés secrètes ; celle proclamant l'encyclique du *St Rosaire* ; celles relatives à la mort de Mgr Bourget ; surtout celles promulguant l'encyclique *Immortale opus Dei* et concernant le *jubilé* ainsi que le 7e Concile de Québec et le siège archiépiscopal de Montréal.

Au renouvellement de chaque année, une sage et religieuse tradition apporte aux pieds de Sa Grandeur les vœux et les hommages de son clergé par des voix très autorisées.

Le portrait physique de Mgr E. C. Fabre montre un buste bien constitué qui semble promettre à Sa Grâce une longue santé, car malgré ses soixante ans révolus, Monseigneur jouit encore d'une bonne vigueur. Sa taille plus volumineuse que grande, exclut cependant l'embonpoint. Un regard brillant qui charme et réjouit, sous des sourcils fort arqués, exprime le bonheur et le bien-être. Le frond sans rides laisse voir au-delà, des cheveux grisâtres et encore assez forts. Sur sa figure un peu sanguine, toujours épanouie d'aise, se joue ordinairement un sourire gracieux qui donne la peinture d'une âme constamment sereine, heureuse et douce. La voix brève, sonore, est assez souple pour se prêter aux accents de l'éloquence.

Dans les relations de parenté, la famille de Sa Grandeur est alliée au célèbre chef politique, Bas-Canadien, Sir George Etienne Cartier. Aussi, l'Hon. Hector Fabre, ex-sénateur et l'un de nos meilleurs littérateurs canadiens, est le frère de Mgr l'archevêque de Montréal.

J. Hermas Charland.

BIOGRAPHIE

Mgr L. F. LAFLÈCHE

2e Evêques des Trois-Rivières.

(1818)

La Grandeur, Mgr Louis François Laflèche naquit à Ste Anne de la Pérade, comté de Chamblain, diocèse des Trois-Rivières, le 4 septembre 1818.

Entré au collège de Nicolet, vers 1831, Monseigneur eut pour compagnons d'études classiques, entr'autres sir A. A Dorion, Revds C. O. Caron et T. Caron; feu l'hon. T. J. J. Loranger, feu A. Gérin-Lajoie et Mgr L. Z. Moreau.

Durant six annnées, il fut tour-à-tour professeur de Versification, Belles Lettres et Rhrétorique à ce séminaire son *Alma Mater*.

Après avoir été ordonné prêtre lê 6 janvier 1844, le Rév. L. T. Laflèche partit la même année, pour aller seconder Mgr J. N. Provencher dans les missions sauvages du Nord-Ouest. Il se rencontra alors avec le Rév. Père A. A. Taché, O. M. I. qui devint peu de temps après, e second évêque de la Rivière-Rouge.

Sa santé gravement compromise dans ses rudes labeurs d'évangélisations, travaux qui lui firent hériter d'une sérieuse infirmité au pied gauche, l'Abbé L. F. Lafièche quitta définitivement le Nord-Onest en 1856.

La division des Trois-Rivières venait d'être érigé canoniquement (8 juin 1852).

L'Abbé L. F. Laflècha, dès son retour au Séminaire de Nicolet, fut nommé supérieur de cette institution, de 1859 à 1861 et à cette dernière date, Mgr Thomas Cooke le choisit comme Vicaire-Général des Trois-Rivières.

Cinq ans plus tard, en 1866 le Rév. Grand-Vicaire L. F. Laflèche était élu évêque d'Authédon (*in partibus*) et Coajuteur des Trois-Rivières, par bref de sa sainteté le pape Pie IX.

La cérémonie du sacre eut lieu le 25 février 1867, avec une solennité profondément imposante dans la Cathédrale l'Assomption des Trois-Rivières, par Sa Grandeur Mgr C. F. Baillargeon 15e évêque et 4e archevêque de Québec.

Mgr L. F. Laflèche assuma les fonctions d'administrateur du du diocèse le 2 avril 1869 et devint évêque des Trois-Rivières le 30 avril 1870, à la mort de Mgr Thomas Cooke, premier titulaire de ce siège épiscopal. Le 3 juin suivant, Mgr Laflèche y fut installé officiellement.

En entrant dans l'épiscopat, Mgr L. F. Laflèche apportait une grande somme d'expérience de la vie sociale et séculière avec une science religieuse acquise au prix de fortes études théologiques. Aussi en peu de temps, Sa Grandeur se plaça au premier rang de nos prélats et dans toutes les qustions mixtes ou l'Église et l'état sont appelés sur le terrain de graves délibérations, on vit Monseigneur briller comme un des plus savants controversistes.

Il publia en 18..., un opuscule d'un profond intérêt sous le titre, " *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion de la famille.*" Sous sa signature est parue en 18..., une autre brochure élaborée : " Mémoire sur les Écoles Normales."

Mgr Laflèche à l'égal de ses confrères est membre du Conseil de l'Instruction publique pour la province de Québec, depuis 1880.

Il a été un des Pères du quatrième, cinquième, sixième et septième Conciles de Québec. Dès le premier qu'il assista en 1867, comme représentant de Mgr Cooke, il prononça un des sermons de circonstances, ainsi qu'à celui de 1878. Au Concile 1887, qui promulgua une célèbre lettre pastorale contre les sociétés secrètes, en particulier la franc-maçonnerie, Mgr L. F. Laflèche était le président de la Congrégation de la *Doctrine* dans ces importantes assises ecclésiastiques.

Plusieurs de ses discours magnifiques morceaux d'éloquence débités en maintes circonstantes solennelles, aux fêtes de la St Jean-Baptiste, aux Congrès littéraires même agricoles, sont conservés dans des livres et donnent la mesure de la science éminemment pratique des ouvrages de Sa Grandeur. Mais là où excellent les facultés de Mgr Laflèche, c'est dans les effusions de ses mandements, surtout dans ses accents oratoires de la chaire. Du haut de ce tribunal sacré, Mgr L. F. Laflèche est parfaitement à sa place. Ses expressions sont catégoriques, quelquefois incisives et toujours agréablement présentées avec les charmes d'un style élevé. Énergique contre l'erreur, il la divulgue sans détours, pour y opposer de suite l'éclat de la vérité.

En 1885, à part de ses sermons d'habitude dans sa Cathédrale des Trois-Rivières, Mgr Laflèche donna quinze conférences successives sur l'Encyclique *Humanun Genus*, remarquables instructions qui ont été réunies en un volume de près de 200 pages sous forme de traité dogmatique.

Un effet immense est toujours atteint par ses mandements épiscopaux

marqués au coin de la sagesse, de la véritable vertu, de cette charité chrétienne qui embrâse les cœurs.

Rome et ses enseignements immuables autant qu'infaillibles sont la règle, la lumière divine de Sa Granceur dont les doctrines peuvent subir l'épreuve de l'examen le plus minutieux, de la critique la plus sévère. Voici en quels termes l'évêque des Trois-Riviéres annonçait il y a deux ans, un décret pontifical divisant son diocèse, changement contre lequel Sa Grandeur avait cru de son devoir de faire une vive opposition :

NOS TRÈS CHERS FRERES,

Nous venons de recevoir du St Siège un document important dont nous nous empressons de faire connaître la teneure.

Le 10 juillet dernier, il a plu à la Sainteté de Léon XIII, de l'avis des Eminentissimes Cardinaux de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, de diviser notre diocèse en deux parties, dont l'une, celle qui est située au nord du fleuve St Laurent, continuera de former le diocèse des Trois-Rivières, et l'autre, celle qui se trouve du côté du sud du même fleuve, constituera un nouveau diocèse sous le nom de diocèse de Nicolet.....

N. T. C. F., vous avez été témoins des efforts constants et des sacrifices nombreux que nous avons faits depuis deux ans surtout, pour empêcher le projet de division d'être mis a exécution.....

Puis citant deux témoignages d'approbation de la cour papale même, en faveur de sa conduite, Sa Grandeur ajoute :

Mais aujourd'hui N. T. C. F. que l'Autorité Suprême prononce dans un sens contraire à nos vues et qu'Elle nous exonère ainsi de toute responsabilité en ce qui regarde cette division de notre diocèse, nous avons pour devoir d'obéir et de respecter la décision qui a été rendue et nous accomplissons ce devoir comme il convient à notre charge de pasteur. Nous nous conformons avec une entière soumission aux volonté du St Siège comme nous espérons que Dieu nous accordera tout le mérite de cette obéissance pleine et entière, comme il veut bien nous laisser la satisfaction du devoir accompli.

Nons ne doutons pas N. T. C. F. que vous ne soyez de même plainement soumis et obéissants en tous points à la décision pontificale : c'est là notre plus ardent désir et notre volonté formelle. L'esprit de l'homme juste mérite l'obéissance dit la Ste Écriture, pendant que la bouche des impies se déborde en mauvais discours..... Puisez donc dans vos sentiments de foi chrétienne et dans votre dévouement bien connu à l'église catholique, tout le respect et toute la vénération qu'il convient de donner toujours aux volontés suprêmes du vicaire de Jésus-Christ, en qui reposent le premier soin des âmes et la plus haute sollicitude des intérêts spirituels de tous.....

Mentionnons de nouveau quelques extraits frappants d'une circulaire à son clergé après les dernières élections générales de 1882 :

.....

C'est le temps pour nous tous d'être fermement attachés aux grand principes de l'ordre et de la morale publique.

Pour moi, à la veille de ces élections, j'ai cru nécessaire de rappeler aux électeurs et aux candidats les sages prescriptions du IVème Concile de Québec sur tout ce qui a rapport aux choix des représentants du peuple. J'ai exposé d'après le même Concile, la gravité des désordres qui se produisent trop souvent, en temps d'élections et j'ai fortement pressé les fidèles d'éviter avec soin ces désordres, leur rappelant le compte sévère qu'ils auront à rendre un jour au Souverain juge de tous leurs actes et de toute leur conduite.

.....

Il n'est jamais permis de pousser le peuple à la révolte ni de semer dans les masses des idées de sédition. L'autorité est une chose sacrée, et ses représentants quels qu'ils soient ont droit au respect des subordonnés et à leur obéissance dans les choses justes. Que deviendra la société, si l'autorité est foulée aux pieds ?.....

Le Séminainaire des Trois-Rivières fondé en 1860 est une des œuvres principales de Sa Grandeur par le zèle dont elle entoure cette institution partagée, comme la plupart, en deux branches : l'une pour les études classiques ordinaires, l'autre pour les études ecclésiastiques.

Mgr Laflèche fit trois ou quatre voyages à Rome, le dernier en 1883. Souvent à la tête de ses diocésains, il accomplit des pélerinages auprès des différents sanctuaires de la province, principalement auprès de Ste Anne de Beaupré la thaumaturge du Canada.

La généalogie de Sa Grandeur remonte à l'année 1665. Les ancêtres portaient le prénon de *Richer* et la tige de cette famille en Canada, commence à Pierre Richer, fils de Jean, et de Marie Galardet de St Pierre Toversé, évêché d'Angers, France. Plusieurs prêtres et officiers publics en sont issus, ainsi qu'un membre du parlement pour le comté de Montréal de 1815 à 1820, M. A. Richer, grand'père de O. A. Richer, avocat.

Les armoiries de Mgr L. F. Laflèche représentent un écusson octogonal marqué des initiales *L. F. L.* et d'une flèche au-dessous de laquelle sont les trois mots abrégés *E.* 3 *R.* (Evêque des Trois-Rivières). Le blason est terminé en bas par l'image symbolique d'un canot avec ses deux rames. Quant au sceau du diocèse, il a encore l'empreinte primitive choisie par Mgr F. Cooke, sous la rubrique latine : *Sine Labe Concepta.*

Au physique, le second évêque des Trois-Rivières est d'une taille svelte paraissant plutôt grande que petite. Lorsqu'il marche, son maintien droit, tend à s'incliner de côté, à cause d'une jambe plus courte que l'autre. Sous son habit violet, ce prélat apparait dans une profonde dignité. Les traits de sa figure sont précis : front haut, œil ferme, bouche encadrée d'un sourire particulier qui recèle toute la magnanimité d'un apôtre zélé et courageux. Air franc, ouvert, énergique et condescendant, tel est le signe caractéristique de cette physionomie.

La voix de l'orateur sacré est brève, forte et distincte ; elle est peut-

être devenue moins flexible avec les années, mais elle a l'avantage de soutenir avec agrément et sans fatigue, des discours aussi longs qu'elle veut.

Mgr Laflèche est maintenant âgé de soixante et neuf ans ; ses années sacerdotales sont au nombre de quarante-trois ; son épiscopat en compte déjà dix-huit.

J. Hermas Charland.

LE SOLDAT DU CAPITAINE GUIBERT

OU

LA CONFESSION A CHEVAL.

Avant l'heure suprême de Sébastopol, le général en chef de l'armée française eut à s'en remettre à la bravoure de notre cavalerie du soin de surveiller les Russes le long des rives de la Tschernaïa.

Accourues du fond de la Crimée, les troupes russes enveloppaient notre camp et menaçaient de faire diversion, moins pour assiéger nos tranchées, comme de fins diseurs le présumaient dans les cantons, que dans le but de favoriser les sorties de la garnison contre nos travaux.

Les Tschernaïa, d'après ce qu'on m'en a dit, est une rivière que grossissent les affluents de plusieurs milliers de ravinr. Des hauteurs accidentées dominent ces méandres, et plusieurs milliers de mamelons en descendent coup sur coup, semblables aux marches d'un escalier de géant, qui, fort au-delà du théâtre de la guerre, s'élargit en plate-forme et redescend à son aise dans le bassin d'une vaste plaine.

Çà et là, sur les plus élevés de ces mamelons, des pulks de Tartars ou de Cosaques, disséminés ou réunis, avec la consigne évidente de simuler de nouvaux renforts, planaient sur les alentours et plongeaient du regard dans les lignes retranchées de notre camp. Les Russes échangeaient par dessus nos têtes des signaux avec la ville, dont les remparts, serrés de plus en plus près, s'enveloppaient de foudre et de fumée.

On voyait donc, à la gauche de notre camp, dans les hauteurs qui se hérissaient en un ciel rigide, des lignes de cavalerie russe accourir et se pelotonner ; puis, tout à coup, obéissant à des signaux inconnus, se refondre et disparaître.

Ce luxe de mouvements dépourvus de suite et d'unité, plus fatigants pour les Russes que pour nos généraux, offrait quelque chose d'affecté qui tranquilisait les gens d'expérience.

Impatients de recevoir le baptême de la mitraille, nos conscrits, électrisés par l'espoir de devenir vieilles troupes au bout de 24 heures, en auguraient chaque fois un engagement prochain.

Les vieux de la vieille, dédaigneux des événements, même lorsque le canon tonne, haussaient les épaules et ne se mêlaient pas à ces propos

d'étourdis. Ils buvaient leur schnick en sirottant. La pétulance des novices leur faisait pitié. Les grognards se connaissent aux grimaces comme de vieux singes.

Au champ de bataille ainsi qu'à la salle d'armes, soit qu'on avance des régiments, soit que l'on croise des fleurets, c'est presque généralement à la faveur d'une feinte que l'on met en défaut la vigilance de l'adversaire et que l'on en triomphe. Rompre l'équilibre par une tactique, voilà le fond de la stratégie. L'esprit a quinte et quatorze contre la force ; mais il n'est jamais de luxe d'avoir le point...

Cette esquise faite, on me pardonnera (je l'espère), vû ma pleine ignorance des lieux où ce que je dois dire m'engage, la frayeur que j'éprouve d'entrer dans une description trop précise. Le style un peu fantastique de l'historien qui m'a fait part du récit dont je dois risquer l'analyse, m'a si singulièrement embrouillé qu'en essayant de trancher du connaisseur, j'aurais la chance d'amuser les topographes à mes dépens. Cette gaucherie ne saurait être dans mes intentions.

Je me circonscris dès à présent dans l'épisode.

I.

Durant les marches et contremarches de cavalerie dans les bords de la rivière étaient devenus l'échiquier sanglant, le capitaine Guibert, du 6e cuirassiers, que sa longue expérience de nos campagnes d'Afrique tenait sur le qui vive, tomba l'un des premiers, atteint d'une balle dans la région du cœur.

Un cri de rage partit des rangs et du fond de l'âme des siens qui le vénéraient.

L'ennemi n'eut pas longtemps à se réjouir de cette bonne fortune et dut la payer à l'instant même. Il la paya cher.

En deux secondes, une charge de cavalerie nettoya le rivage.

Un appareil provisoire fut mis sur la blessure ; et quatre hommes, chargés d'un brancard, emportèrent le blessé. Une lieue plus loin, on le déposa dans sa tente.

De l'avis des aides qui persistèrent pour que l'on allât quérir le chirurgien-major,—un vieil ami du capitaine,—la balle, qu'on ne retrouva plus et qui n'avait laissé de trace qu'une meurtrière ouverture entre la quatrième et cinquième côte, devait avoir perforé la plèvre, membrane intérieure qui tapise l'intervalle. L'organe qui distribue le sang et mesure la respiration, le cœur paraissait compromis. On s'attendait d'un instant à l'autre à l'épanchement,—circonstance qui devait amener la mort.

La force que témoignait le blessé, presque souriant, tenait autant et plus à son courage qu'à l'immobilité de la balle, engagée,—c'était à

croire,—dans l'organisme compliqué du cœur. Il ne pouvait être question d'aller la dégager, cette balle, en cet endroit, même avec des précautions, à moins d'être un bourreau.

On prescrit le silence au capitaine.

Le capitaine Guibert est un de ces hommes qui ne tergiversent pas, un de ces vieux chrétiens qui savent et qui professent que le campement de l'homme sur la terre est essentiellement provisoire ; qu'ici-bas, nous ne naissons que pour mourir ; que, puisqu'on ne meurt qu'une fois, il ne faut pas manquer le coche ; qu'au total, en ce mauvais monde, nous ne jouissons pas de la vie, proprement dite, mais de la longévité, ce qui est bien différent ; et que les tristes générations de la chute n'ont en réalité d'autre besogne que d'accompagner, un chapelet à la main, le corps du vieil Adam vers la tombe ;—idée sévère, mais franche, au delà de laquelle apparaissent les splendeurs du Royaume de Dieu.

Le capitaine Guibert ne fit donc pas la petite bouche. La science humaine posait un principe ; sa logique religieuse en tira les conséquences. Il rendit lui-même son propre arrêt de mort au milieu de ces braves et de ces savants qui sanglotaient autour de lui comme des femmes.

Sans rien objecter contre le recours au major, homme de fer également et qu'il se réservait de consulter en dernier appel, le capitaine congédia tous les témoins. Il voulait se livrer à ses méditations et se préparer.

Il ne restait qu'un des témoins,—Jean, son soldat !—héros de cette historiette dont j'ai sténographié les détails d'après lui-même et de mon mieux, à cela près de cinq à six parenthèses qui devront en relier le fil et la mettre en scène.

Jean offrait à l'examinateur une de ces figures tristes et basanées qui caractérisent la plupart de nos zouaves, à la fois élancés de taille et trapus des épaules ; il avait de longs bras, des mains à physionomie rapace. La douleur qu'il ressentait, douleur fixe et colère, que les Russes ne pouvaient s'attendre à porter en Paradis, était loin de le rendre beau, du moins dans l'acception que l'on donne à ce mot, si singulièrement relatif. Jean était brave comme la poudre ; mais (qui ne le sent et ne l'avoue ?) la bravoure dénouée de chevalerie n'est qu'un héroïsme animal. Jean n'aimait que son maître ; il l'aimait à la façon d'un chien de berger dont il avait le poil et la mine. Il est vrai de dire que, sans la protection du capitaine, la cervelle de Jean eût été cent fois plus garnie de balles qu'une giberne. Son maître lui disait parfois : —" Si je t'aime, Jean, ce doit être d'abord parce que nous sommes du " même village ; et puis, parce que tu n'es qu'un vaurien. Ce doit être " surtout parce que Jésus-Christ, notre maître commun, n'est pas venu

" pour les gens en bonne santé, mais pour les malades. Prends-y garde, " pourtant ! si tu y mets tôt ou tard du tien, ma protection, pas plus " que celle de Notre-Seigneur, ne te profitera contre le Diable d'enfer " qui t'y guette."

Le Diable, en effet, avait compté Jean de bonne heure au nombre de ses favoris. Enfant de chœur, dans son village, il jouait aux billes jusque sur les marches de l'autel, nonobstant le service divin. Il soulevait le vin des buvettes pour le boire ; et monsieur le curé, qui n'aimait pas cela, lui prolongeait militairement les oreilles. Il versait aussi de l'encre dans les bénitiers pour s'amuser des signes de croix dont les blanches demoiselles de la Confrérie bariolaient leurs voiles ;—pécadilles qui pronostiquaient ce que notre gamin serait plus tard, un vrai chenapan. Même avec l'espoir d'une absolution *in extremis*, peu de nos plus enragés soldats eussent donné leur conscience pour la conscience de Jean,—leur eût-ont offert (disaient-ils) la ville de Sébastopol en retour.

Au total, en dépit de ce proverbe local fait à ses dépens, Jean ne manquait d'amis nulle part. Intrépide au feu, déterminé bavard et joyeux compère, il donnait l'entrain partout.

Les larmes de Jean coulaient donc en regard du capitaine étendu sur le divan ensanglanté. S'il avait fallu parler à son maître, Jean n'aurait pas trouvé de paroles. Il aurait rugi.

Mais le plus simple coup d'œil du capitaine le domptait.

—" Ecoute, Jean !—lui dit son maître.—D'après les paroles de ces messieurs (paroles qui ne sont pas toujours d'évangile, c'est certain), mon affaire me semble toisée. Six pieds de longueur sur un pied de profondeur et de largeur, c'est la mesure. Je suis en règle depuis ce matin du côté de la conscience, Dieu merci. Dès que la diligence de l'Éternité sera prête, fouette cocher.—Ne pleures pas comme une bête.—Nous ne sommes ici-bas que pour nous rendre ailleurs. C'est le chef-d'œuvre de la vie que son départ ; et lorsqu'il n'y a pas de répétition possible, il est bon de savoir son rôle. Celui que nous jouons, soit à la tête, soit à la queue de l'armée, n'a jamais, de mémoire d'homme, un autre dénoûment ; mais.—ou je ne m'y connais pas,—la résurrection de Jésus-Christ est grosse de promesses pour le bon vouloir. Tandis que je prendrai, si je puis, une heure de repos, toi, tu vas me rendre un dernier service. Tu devines déjà ! Entre nous, mon pauvre et cher camarade, tu ne ferais pas mal de profiter de l'occasion toi-même. Nul n'est sûr de la carte qui retourne ; et je ne connais pas de superbes atous dans ton jeu, je n'y vois que de basses cartes. C'est la dernière fois que je te prêche ! Fais que ce ne soit pas en pure perte. Je voudrais partir plus tranquille ! — Approche-toi, Jean !—Je mets à ton cou ma médaille miraculeuse et t'en institue légataire. Que cette médaille

te rappelle à l'ordre, mon ami. Tu l'embrasseras quelquefois (n'est-ce pas?) en mémoire du capitaine Guibert ; et le souvenir d'un homme qui s'est tenu ferme sur les arçons pour te donner, à toi, comme à d'autres, d'honnêtes exemples et de francs conseils, aura, j'imagine, un jour ou l'autre son éloquence."

Jean, ployé sur ses genoux, se laissait nouer la médaille par son maître dont il mouillait et couvrait de sanglots la poitrine blessée.

Le capitaine, après l'avoir embrassé cordialement, lui signifia le dernier mot de ses ordres.

—" Prends deux chevaux, Jean ! et joue de l'éperon. A nos avant-postes, on te mettra sur la piste de l'aumônier Bertrand. Qu'il arrive ici comme la foudre ; et tous deux, en chemin, ne m'oubliez pas dans vos prières. Je serais fort aise, après tout, vois-tu bien, de chanter avec toi le *Te Deum* dans les murs de Sébastopol. Ce serait une fameuse nouvelle à porter au maréchal de Saint-Arnaud dans le purgatoire ou dans le paradis."

Jean,—dans l'exercice de ses fonctions,—était la consigne incarnée.

Une carabine sur l'épaule, il enfourche sa bête, et la fit suivre d'un autre cheval conduit en lesse. Puis, avec la célérité d'un éclair, il rejoignit la compagnie de cuirassiers, dont le régiment en alerte, échelonné sur un large front, côtoyait avec soin les vallons caverneux de la Tchernaïa.

D'assez vifs engagements avaient eu lieu.

De tous côtés on en reconnaissait la trace.

Les russes, bien qu'en reculant toujours, ne laissaient pas que de tailler dans la besogne à l'aumônier du régiment. L'itinéraire du cuirassier à la piste du prêtre, obligé comme la muscade qui s'escamote sous les gobelets du prestidigitateur, de s'escamoter de poste en poste, exerce bizarrement la patience du soldat. De proche en proche, les renseignements le conduisirent aux limites extrêmes, où, tandis que l'on emportait le capitaine, les cuirassiers, électrisés par l'esprit de revanche, avaient décidément aventuré leur fortune.

En traçant des zigs-zags, ainsi qu'au jeu des quatre coins, Jean, mis en verve, dépensa tout le répertoire de ses jurements...

Hâtons-nous de le dire ! c'étaient des jurements licites, des jurements déclarés orthodoxes par les casuites (un peu coulants) de la cantine ; tels que :—" Sac à papier !—Tremblement de trente univers !—Parabole du diable !—Tonnerre d'une pipe !—Quatre mille millards de bombes ! —Nom d'un sabre ! nom de tous les sabrements ! " et d'autres combinaisons de syllabes plus ou moins baroques, avec lesquelles on mettait le feu sous le ventre aux chevaux quand les fourgons de l'artillerie paraissaient résolus de camper indéfiniment dans les fondrières affreuses de ces parages.

Le capitaine Guibert détestait les blasphèmes et fronçait de noirs sourcils chaque fois que l'on se permettait d'en proférer en sa présence. La délicatesse de son oreille les prenait en flagrant délit dans un murmure. On sait des gens ainsi fait, et dont cette musique écorche les oreilles. Il avait obtenu de Jean, non sans y revenir mille fois, ce correctif supportable à d'insupportables habitudes.

Au fond, le diable s'y retrouvait...

A la faveur d'un gué, qui paraissait avoir servi naguère, Jean franchit la Tchernaïa sur les traces d'un détachement de cavalerie dont il entendit résonner les trompettes. Ce fut là qu'il aperçut l'aumônier Bertrand, assis sur le couronnement d'un mamelon et préoccupé de son bréviaire, entre deux morts.

Prêt à désespérer de ses recherches, Jean eut l'esprit soulagé d'un grand poids.

—" Quatre mille milliards de bombes ! "—se disait-il en s'essuyant le front.

En mesurant l'espace, à vol d'oiseau seulement, on devait se trouver à deux lieues, en ligne directe, de la tente du capitaine. A la mesure des jambes des chevaux, c'était un tout autre calcul à faire, ma foi !

Notre messager porte militairement le revers de sa main à son casque. Il n'eut qu'à nommer son maître et l'aumônier se dressa sur-le-champ. La pantomime du soldat commentait expressément la nature de sa pétition.

La perspective aussi servait de commentaire à ce laconisme. L'ange exterminateur tenait la plume de César. Élargie sous les profondeurs du ciel, la mer apparaissait surplombée de nuages, qui, par un renversement d'optique habituel aux horizons maritimes, semblaient se prolonger indéfiniment à la façon d'un immense archipel, tandis que, au niveau de la terre ferme, son miroir se coupait de tourbillons couleur de cendre que vomissaient nos parallèles et les batteries de Sébastopol. Des voilures cinglaient au loin. Huit ou dix bâtiments plus rapprochés faisaient feu. A mi-chemin de l'avant-dernier plan de ce théâtre se déployait le double camp des Français et de leurs alliés, dissimulé ça et là par des monticules couronnés de ruines, où des soldats insouciants rapprochés en cercle faisaient la cuisine en bourrant leurs pipes. Des alignements de bayonnettes étincelaient au soleil le long de la coupe oblique du ravin,—serpes militaires prêtes à faucher des moissons d'hommes. Par intervalles, des caissons de poudre éclataient dans les airs ; un lévrier courait après les boulets mourants ; le souffle sonore et capricieux du vent dilacérait les fanfares.—C'était superbe.

Le reste du décor, avec les accidents multipliés de ce pays de promotoires, recelait probablement un piège à chaque pas ; pur détail pour

nos braves. Lorsque le devoir s'exprime avec la voix du canon, il ne s'agit pas de marchander la mort.

Après un signe de croix sur les deux cadavres :

—" En avant, camarade, et par le plus court ! "—avait dit l'aumônier en posant la main droite à la selle de son cheval.—" Nous ne sommes pas ici pour la parade. Filons droit. Il existe des grâces d'état pour la ligne droite et les boulets sont des poltrons qui reculent lorsqu'on avance."

Un brigadier, bel esprit, retint au vol cet aphorisme. Séance tenante, il en fit une chanson sur l'air :

Ah ! qu'on est fier d'être Français quand on regarde la Colonne.

Nos deux cavaliers, éperonnant leur montures, abandonnèrent le détachement et coupèrent une oblique sur la gauche à fond de train.

II.

Jean, quoique sous le poids de sa double pensée,—celle de sa conscience et celle de son maître,—et la plus personnelle de ces deux pensées n'était au total que le reflet de l'autre,—fit, à part lui, dans ce moment, une remarque dont je dois la confidence à l'auditoire. L'envoyé d'un capitaine s'en préoccupa d'abord comme d'un bon augure. Sans montrer plus de scrupule que Jean, le lecteur envisagera peut-être la vétille sous un autre aspect.

L'abbé portait une carabine !

Il s'assura même par un coup d'œil que l'arme se trouvait en état.

Est-ce que par hasard l'abbé considérait l'arme à feu comme un supplément du bréviaire ?

La suite expliquera l'incident !... comme plus d'un lecteur, j'aurais été tenté de le couler à fond.—Mais peut-être y reviendrons-nous.

Retombé dans ses réflexions mentales, Jean ne soufflait mot. Il se contentait d'aiguillonner sa bête et de pousser de ces soupirs dont un proverbe a dit qu'ils feraient tourner les ailes du moulin.

Inquiet de ce que soupirer voulait dire, d'un bond l'aumônier se retournait sur sa selle, sans formuler ses inquiétudes. Quoique l'éloquence du geste suppléât aux questions, il n'obtenait pas de réponse.

A deux cents pas de la montée que nos braves descendaient au galop, des pucks de Tartares et de Cosaques, retranchés à l'abri de quelques celliers en ruines, derrière des échalas coupés par la mitraille et qui ne spéculaient plus sur la vendange, eurent un instant la fantaisie de barrer la route. Une démonstration simultanée fit disparaître l'embuscade par enchantement, derrière les replis du terrain. Il s'agissait d'avoir l'œil au champ et l'esprit à la riposte. Éloigné sur le flanc droit, le péril

reparaissait sur le flanc gauche. On tirait parfois sa poudre à bout portant dans le tourbillon frivole de ces oiseaux de passage. Le plus communément ou ménageait sa poudre.

L'aumônier,—Jean se plut à lui rendre justice,—n'était pas le moins pressé à coucher les maraudeurs en joue.

On aurait pu rire des évolutions effarouchées et manquées de ces mauvais drôles ; mais ce n'était pas le quart d'heure...

Après un temps de course, les montées s'espacèrent et le terrain devint relativement plus doux. Par prudence, il fallait ménager l'allure des chevaux.

Obsédé par l'injonction sympathique de son maître,—injonction qu'il ne perdait pas de vue et qu'il éprouvait quelque fatigue à porter plus loin,—Jean, si pétulant jaseur d'habitude, se refrognait. Il mordait ses moustaches et demeurait sombre.

Tout à l'émotion anticipée de la scène d'agonie dont il ne pouvait écarter le pressentiment, l'aumônier murmurait à vois basse une prière.

Jean s'évertua, prit une décision, toussa deux ou trois fois dans l'intention d'affermir sa contenance ; et, dans la paume de sa main protégeant le bord de son casque :

—Monsieur le curé,—fit-il,—...

(On sait la coutume des gens nés dans la campagne ! Ils affublent volontiers de ce titre quiconque porte un costume ecclésiastique.)

—Vous serait-il interdit par les saints Canons de recevoir une confession que l'on vous ferait à cheval ?

La question, ainsi tournée, surprenait le prêtre à l'improviste Il sortit de son rêve et jeta les regard tout autour de lui.

—Quelle confession, Jean ?... Est-ce que ce seroit la tienne, par hasard ?

—Et de qui donc ? nom d'un sabre de sabrement ?—Attendriez-vous donc de tel, Monsieur le curé, de ces mains de mouches de la Crimée que nous chassons devant nous rien qu'avec le vent de nos carabines ?

—Parle, Jean ! parle !—reprit l'aumônier.—Je te demande pardon de ce que je ne t'ai pas répondu tout de suite. Les confessions ne se font pas à cheval, de coutume. En cas de nécessité, pourtant, comme aujourd'hui, je crois pouvoir prendre le scrupule sous mon bonnet. Les Canons de l'Eglise sont bien plus accommodants que les canons des champs de bataille. A la guerre comme à la guerre, mon vieux. Trouveras-tu convenable, toi, que nous entamions l'affaire sans désemparer.

—A l'instant même, parabole du diable !

—Va pour à l'instant même ! et cependant procédons avec ordre. Voyons ! sais-tu faire au moins le signe de la croix ?

—Et que je m'en vante.

Jean ne s'en fit pas prier davantage. Il rassemble la carabine et la

bride entre les doigts de sa main gauche, et, de la main droite, avec les plus larges façons, il fit un ample signe de croix, quoique sans articuler un mot.

—Bien ! très bien !—reprit l'aumônier dont l'air de satisfaction n'offrait rien d'équivoque.—Tu fais pour le moins le signe de la croix comme un ange ! Mais expliquons-nous. Que prétends-tu signifier par là ? le sais-tu ?

—Si je le sais ?—s'écria Jean.—Non-seulement je sais les paroles que marmottent les enfants et les bonnes femmes ; mais je sais encore ce que ces paroles expriment ; ce qui n'est déjà pas si commun, voyez-vous.

L'assertion promettait. Sous le feu des regards de l'aumônier que ce début tenait en éveil, Jean recommence les évolutions du signe de la croix avec une lenteur préméditée, accompagnant chaque geste d'un commentaire.

Pour le début, il porta sa main au front, et, d'une voix sonore et franche, articula :

Dieu le Père !

Puis il baissa la voix d'un octave en ajoutant :

—Qui réside au cieux...

Et rabattant la main vers la poitrine Jean reprit :

—Envoya Dieu, son Fils unique... sur la terre !...

Enfin de gauche à droite effleurant du doigt ses deux épaules, Jean développe sa conclusion avec rondeur :

—C'était,—dit-il, pour laisser à Dieu le Saint-Esprit la consigne d'enseigner aux boucs, placés à gauche, la manière de passer à droite, où se placent les brebis.

Burlesque à certains égard (on peut en convenir), ce commentaire ne manquait pas de sens. Je ne soutiendrai pas qu'il eût la couleur académique ! A tout prendre, il résumait militairement le Symbole.

L'aumônier, mordu par l'attendrissement, fit de sa tête un signe d'adhésion, traversé, quoiqu'il en fût, par un cordiale et doux sourire.

Jean n'était nullement en humeur de badiner.

—Voilà mon bréviaire !—dit-il.

Dans notre siècle où tant d'étourdis aiment à se proclamer libres de tous freins, ce qui n'est pas absolument vrai, ne leur en déplaise, la liberté dans les formes du style ne saurait être moins digne de considération que telle ou telle autre liberté. L'aumonier le comprit du reste et redevint grave.

—Dis ton *Confiteor*,—continua-t-il en passant.

—Quant au *Confiteor*,—se mit à dire Jean, qui fit rebrousser machinalement son casque sur la nuque, vu que le front lui démangeait,—c'est une autre paire de manche. Voilà quelques vingt ans tout à l'heura

que je ne me suis guère préoccupé de la chose. A force de vivre comme un scélérat, tout le tremblement de l'histoire s'est éclipsé de ma tête de fou. Çà va ; çà vient ; çà ne séjourne guère. Je me souviens à merveille, mais d'une façon mêlée, qu'on adresse à Dieu le Père, premièrement et de préférence, parce qu'il ne faut pas se mettre dans la tête (voyez-vous, Monsieur le curé) que la revue de nos sottises puisse avoir lieu jamais pour votre amusement ou pour celui de qui que ce soit. Après Dieu, le Père tout-puissant, on s'adresse à la bonne Sainte Vierge, la Reine-Mère de l'Empereur du royaume des cieux, notre Sauveur ; puis encore à saint Michel Archange,—une fière lame !— Puis à saint Jean-Baptiste, un ami particulier de Notre-Seigneur, lequel (ne vous déplaise) m'a tenu sur les fonts du Baptême. Puis à saint Pierre et à saint Paul, les premiers ministres de Jésus-Christ ; le premier pour le département de l'intérieur ; le second, pour le département des affaires étrangères ; puis à tous les Saints, de véritables cuirassiers de la garde et qui ne boudent pas. Puis, enfin, à vous, mon père, mais par-dessus le marché, parce que vous êtes comme qui dirait le greffier de l'archichancellerie divine, et que vous remplacez à notre égard, tant bien que mal, l'archichancellerie suprême dans ses fonctions, pour le soulager d'autant. Tout ce monde-là se trouve à l'appel dans le *Confiteor*. Mais, sac à papier ! la kyrielle est longue ; elle m'embrouille, et sans un petit coup de collier de votre part, accompagné de plusieurs autres, je ne vous répond pas d'en sortir ; avec çà que pour défiler le chapelet des sept péchés capitaux, je ne me sens même pas préparé du tout.

Le prêtre, cette fois, trouvant son pénitent tout d'une pièce, n'avait pas sourcillé. L'habitude nous bronze.

Il reprit à la grande satisfaction de Jean :

—Eh bien, mon fils, à la guerre comme à la guerre. Je tiens déjà ce *Confiteor* pour satisfaisant. Plus d'un s'en fait accroire qui ne s'en tirerait pas aussi bien. Quand au chapelet des sept péchés capitaux, puisque tu les défiles en revue sur le chapelet, c'est mon affaire. Si tu ne te trouves pas préparé, je le suis pour toi.

Au moyen d'une légère déclinaison sur la gauche, les deux cavaliers se trouvaient alors presqu'en rase campagne, s'il convient de se servir d'une expression aussi parlementaire en présence des bouleversements affreux que présente à peu près partout la littoral de la Crimée.

L'aumônier regardait, l'aubaine d'un semblable pénitent comme rare, et relativement, il se sentait en plein et parfait repos quant à l'âme du capitaine Guibert. Sans en souffler un mot à Jean, il risqua le sacrifice de quelques minutes ; immitant de la sorte la politique du bon pasteur qui délaisse quatre-vingt-dix-neuf brebis au bercail et court après la brebis égarée, sa pensée toute paternelle était d'affranchir d'abord ce

pénitent inattendu de la majeure portion de ses soucis. Les deux chevaux, dont l'un calquait son pas sur le pas de l'autre, escaladèrent à la fois la vive arête d'une rampe qui dominait le Finistère Asiastique.

Bien en prit à nos aventuriers, car, à maintes reprises., ils se trouvèrent entre deux feux, bien qu'à distances respectueuses. Ils n'avaient pas affaire à des chasseurs de Vincennes, pas plus du côté de tir que du côté des armes. Au lieu de riposter comme en rase campagne, ils se contentèrent de secouer les plis de leurs manteaux. Les balles mortes tombaient à leurs pieds.

Jean,—la chose va s'en dire,—n'était pas un philosophe. Il n'en avait pas moins d'énormes péchés d'orgueil, sur la conscience. De ces péchés, ainsi que des autres, il en oublia très-innocemment plus d'un, comme il m'en fit l'aveu plus tard en y revenant malgré mes impatiences, tout en paraphrasant la scène, le verre à la main. La mémoire, même dans nos temps de souffrance, ne répond pas toujours à l'ordre, et la confession la plus franche a son trouble. Mais la bonne foi suffit. Dieu voit qu'on n'y met pas de malice ! Il nous en tient compte.

Et d'abord, pour commencer comme Jean commença, qui d'entre nous ne brûle pas son lâche et fétide grain d'encens sur les autels du respect humain !

Jean, du temps de sa verte et brillante jeunesse (c'était sa manière d'atténuer le délit) avait insulté mainte et mainte fois des processions ; puis, traité de ganaches ou d'imbéciles les bonnes femmes qui se rebiffaient contre son insolence.

Il avait ri des prescriptions du Carême, en argumentant contre les harengs-saures.

Il avait aussi quitté ses parents par dédain de l'état de laboureur, vu que le joug lui paraissait plus dur qu'à ses bœufs.

Il avait rompu des lances contre ses brigadiers d'Afrique et souvent même fait pis, du temps que, brigadier lui-même, ses supérieurs s'avisaient de lui retirer ses galons et de le mettre à la remarque du régiment. Il avait mis les chambrées en branle, en excitant ses compagnons à se poser en hommes libres à la barbe du colonel, ce qui n'aboutissait qu'à faire claquemurer les pauvres diables au violon. Bref, il avait (et pas plus tard que la veille, ma foi) exalté les guidons du sixième cuirassier aux dépens du drapeau des voltigeurs de la ligne, prétendant qu'il se ferait, en cas de rhume ou de quelque chose de mieux, un mouchoir de poche de ce drapeau.

En pénitent sincère, il récume le chaudron de la conscience à fond sur ce grand et terrible chapitre qui nous rend les dignes fils du démon.

Sur le chapitre de l'avarice, il trouva quelque répugnance à se fourrer dans la cervelle que le paysan eût le droit de crier (en pays de conquête

surtout) lorsque la fantaisie vient à des conscrits en maraude de plumer sa poule et d'écumer très-profondément son pot. Il accusait volontiers le volé d'avarice et justifiait le voleur ; mais il fallut en rabattre. Brigadier par intervalles, il se souvenait par-ci par-là de quelques additions que des malavisés qu'il consentit cependant à passer à l'émeri de sa mansuétude, se permettaient de confondre avec des soustractions.

—Tout le monde fait cela,—disait il ;—il faut entendre raison, mon Père.

Mais le Père n'entendait pas de cette oreille. Jésus-Christ (et c'est fort heureux) ne partage sous aucun prétexte les opinions publiques ou particulières des maraudeurs. Capituler avec elles, ce serait leur ouvrir à deux battants les noires impasses de l'enfer.

Le chapitre des restitutions tient plus d'une conscience fausse en état de guerre contre le signe de la Croix.

Jean avoua le péché d'envie. Il se fit même arracher trois ou quatre dents d'une longueur de requin qu'il aiguisait comme autant de mirliflors de l'École de Saint Cyr, lesquels, sous prétexte qu'ils se connaissaient en lettres moulées (disait Jean), tranchaient du haut de leur jactance avec les vieux lapins du sol de l'Afrique, et ne faisaient pas faute,—les polissons !—d'emporter tous les grades à la pointe de l'épée ou de se réserver les honneurs de l'ordre du jour.

Sur un certain péché, l'idolâtrie des romanciers et des chansonniers du jour, mis à l'index chez les gens délicats, même pour son nom, Jean, malgré d'aussi sots rires que les jolis cœurs du bivouac, n'avait absolument qu'une maille à partir avec l'esprit de pénitence ; mais une maille assez grave ! puisqu'en fin de compte il en résultait presque un parti pris d'ingratitude envers une pauvre servante de son village, loyale fille au demeurant, à son égard du moins. Depuis cinq ans, elle refusait tous les partis, s'attendait au mariage avec Jean et croyait à sa parole, même qu'elle répondait avec verve (disait-on) aux prétendants qui se gaussaient de sa crédulité, sûre que Jean ne pouvait être qu'un brave, qu'il reviendrait quelque matin décharger sa conscience et couper les oreilles aux ricaneurs.

Jean, que ce souvenir émut, et qui, dans le détail, s'enthousiasma, promit de par la barbe de Lucifer qu'il ferait une fin loyale et correcte après la prise de Sébastopol, s'il n'y laîssait pas sa carcasse et si les renseignements ultérieurs sur le chapitre continuaient à lui paraître de bon teint.

L'intempérence vint à son tour. C'était le péché mignon de notre homme. Il buvait sec et souvent pour se conformer à l'esprit de la chanson. Une fois la chose faite et parfaite, il aurait, de bon cœur, disait-il, donné 6 francs pour rattraper les 3 sous de raison qu'il venait de perdre. Tout ce qu'il pouvait comprendre d'astronomie en ce cas,

c'est que la terre ne tourne pas au tour du soleil, mais qu'elle pirouette autour de l'homme. Si les murailles de la cave du capitaine Guibert avaient eu des oreilles, elles en auraient conté de belles. Par forme de saillie, il prétendait que les bons comptes font les mauvais amis. Un régiment d'ivrognes se serait noyé de désespoir dans le trou creusé par sa soif, s'il n'eut pris la précaution de remplacer, à l'insu du capitaine, le vin par de l'eau.

Quant à la colère, elle était le pain quotidien de Jean, le fleuron de son point d'honneur et sa gloire, sa manière d'établir l'ordre autour de lui, dans son intérêt.

Jean avait distribué plusieurs centaines de coups de sabre,—rien qu'en duel, comme de juste,—pas autrement, tantôt à l'occasion d'un regard de travers ou d'un sobriquet inintelligible et mal sonnant, tantôt à l'occasion des honneurs du pas lorsqu'on le lui disputait ; et Jean, très-collet-monté sur l'article du respect que l'homme se doit quand il a l'honneur d'être frrrrrrçais et du 6e cuirassier, ne paraissait pas de tempérament à se priver d'une estafilade, si quelque blanc-bec faisait tant seulement la mine d'emboiter trop militairement le pas sur sa route.

A la vérité, le seul pressentiment de l'arrivée de son maître au plus fort d'un de ces rapides coups de sang dont il déclarait de la meilleure foi du monde ne pouvoir dompter l'explosion, l'aurait fait rentrer dans un trou de souris, et demander des millions d'excuses, même à son offenseur.

Il y avait donc bien de la ressource, et, pour ne pas mentir, Jean en convint.

Au total, la confession de Jean marchait comme sur des roulettes ; et, pour un homme qui n'en faisait pas son métier, ce retour à des sentiments de repentir, après une paralysie morale de plus de vingt ans, semblait ne pas devoir laisser énormément à désirer, quand l'aumônier Bertrand, comme un vrai satellite de l'inquisition qu'il était, se permit d'attaquer en héros les retranchement de la paresse.

Cette fois, Jean, cessait d'être un agneau, devint un lion.

De la paresse, ah bien !... Il défiait, en y mettant le répertoire entier de ses jurons, que,—à cela près de l'école de régiment dont il occupait à la vérité, la dernière place,—on en trouvât la moindre apparence dans sa manière d'être grand comme seulement l'ombre de son petit doigt, l'ombre d'une ombre enfin, vu la chaîne dont se composait la trame de sa vie, car enfin depuis l'ouverture des tranchées du siège, c'est-à-dire depuis onze grands mois, à partir de l'heure de la diane jusqu'à celle du du couvre-feu, tout le jour et souvent toute la nuit, réclamé pour le service du capitaine et pour celui de ses chevaux, s'évertuant à brosser ceux-ci comme à brosser celui-là, sans distinction, à fourbir

les armes de son maître, qui reluisaient comme de l'argent ; à faire une cuisine dont Monsieur le curé même (ici présent) se léchait les doigts ; à tout le tremblement de l'univers enfin, pour tout dire ; jamais (orgueil à part), jamais existence n'avait été si laborieusement remplie que la sienne. La Crimée le métamorphosait ; il n'avait guère que le temps d'être un homme de bien, ce dont, fréquemment il enrageait au fond de son âme.

Et c'était vrai.

La brusque surprise d'une trentaine de coups de feu, tirés comme à bout portant par autant de cosaques, enraya ce dithyrambe, qui, sans l'algarade, ne serait pas sans doute à la veille de finir, tant l'éloquence de Jean coulait de source.

Rappelé en ce mauvais monde, par cette canaille, Jean et l'aumônier qui s'épaulèrent, firent face au péril, à charge de déchirer, chacun d'eux pour sa part, huit ou dix cartouches, et dispersèrent une assez forte embuscade.

Dans cette escarmouche qui chauffa dur, ils auraient pu faire aisément quinze ou vingt cosaques prisonniers ; mais,—ainsi que le remarque notre pénitent,—les deux héros avaient pour l'heure d'autres chiens à tondre.

III.

Lorsqu'ils furent sortis du traquenard qui les avait surpris au retour du gué de la Tschernaïa, Jean, dont les apologies et la giberne se trouvaient à court de rhétorique, se crut également quitte de l'accusation et du péché de paresse.

De vous à moi, l'aumônier lui devait bien la chose.

Mais la théologie a ses obstinations, ce que savent et dont se plaignent les milliers d'esprits forts, qui, de même que des petits fils de serpents sont tant de fois et tour à tour apparus, puis disparus, dans les ténèbres historiques. Dix-huit cents ans de contreverse avec des régiments obstinés plus ou moins éphémères ont démontré surabondamment l'invincible obstination de l'Église. Elle n'a jamais capitulé. Un docteur qui capitule avec son client mérite que la Faculté l'interdise. La question de la paresse, mise d'abord en échec par les saillies oratoires de Jean, et par la nécessité (qui ne badinait pas) d'argumenter raide avec les pulks des cosaques, se reproduisit de plus belle et sous une face inattendue par notre héros.

La paresse,—d'après l'aumônier Bertrand,—c'était d'abord d'aller se mettre en sueur au jeu de Liam le dimanche matin ; et puis d'aller ensuite, sur les deux heures de l'après-midi, faire, trois heures durant, le métier de fifre ou de comparse au théâtre en plein air du camp, soit à l'orchestre, soit sur la scène, avec ses bons amis les zouaves qui

jouaient le vaudeville ou le mélodrame, s'habillaient en demoiselles qu'on enlevait sur des bosses de chameaux, modulaient l'ariette ou chantaient la gavotte après avoir sifflé la goutte, où faisaient la recette à deux sous les premières places au profit des pauvres ;—le tout au lieu de suivre chrétiennement le capitaine Guibert à la messe, ce qui (vu la circonstance atténuante du siège) aurait dispensé Jean d'aller à vêpres. —" Nous avons, —disait l'abbé,—quelques francs devoirs à remplir envers Dieu. Se souvenir de ses devoirs envers Dieu remet aussi bon nombre d'autres obligations en mémoire ; et qui néglige le ciel néglige d'autant la terre. Bref, ce que l'on retranche à l'Église profite rarement au prochain, et, de manière ou d'autre, nous faisons du mal autour de nous avec le temps que nous dérobons à Dieu. Si Jean laissait le ciel en souffrance, que d'autres devoirs d'ici-bas, de famille peut-être,— ne devait-il pas laisser en affront ?... Un chrétien, qui n'a pas encore apostasié pour se faire Turc, ne reste pas vingt ans privé du confessionnnal et ses Pâques, sans trouver sa conscience criblée de lacunes mortelles."

Jean était plein de bonne foi, comme on l'a déjà vu. L'argument le toucha.

Manifestement coupable par ses oublis invetérés envers Dieu, sa conscience, remuée au sujet du prochain, lui parla tout à coup de son vieux bonhomme d'oncle maternel, seul et dernier débris de la famille, auquel, depuis un trop long temps, il ne se souciait plus de faire écrire des lettres au retour aniversaire de sa fête, quoique Jean eût des arrières pensées d'héritier direct en réfléchissant qu'il palperait un joli magot le jour où le vieux bonhomme descendrait la garde.

Jean eut deux ou trois larmes au souvenir de son oncle, toujours si bon envers lui, malgré des tours impardonnables, et qui disait à son gueux de neveu, en le bourrant de galettes et de gros sous :—" Jean ! tu ne seras qu'un bandit, si tu continues ; tu me feras mourir de chagrin, et tu finiras par l'échafaud."

Le nettoyage moral de Jean bien et dûment terminé, l'aumônier Bertrand lui fit une de ces allocutions, qui, lors même qu'elles sortiraient de la bouche d'un prêtre médiocre, sont toujours, ainsi que nul pénitent vrai ne l'ignore, un chef-d'œuvre de gravité, de lumière et de tendresse.

Le pénitent qui passe par ce moment superbe de consultation gratuite où nos misères d'âme sont pesées dans la balance divine, en regard d'un conseil de père, de docteur et d'ami, se doit d'en garder le mémorial dans ses archives, afin d'en récapituler les leçons pour son bien. L'inventaire de l'âme est là. Jésus-christ s'y montre à travers la parole du prêtre. Il applique de nouveau le baume de la béatitude aux infirmités de l'esprit humain. On comprend la transfiguration du

corps et son ascension dans le ciel, lorsque l'on aime à se regarder dans ce miroir de la vie, si specialement fait à notre usage. Des résolutions fécondes naissent en foule. ainsi qu'autant de grâces ; l'esprit s'épure ; l'âme se sent, et elle se rend plus légère. Tout à l'heure on va se relever absous, content et métamorphosé. Après l'assertion si notoire de l'Eglise, qui proclame que le Verbe de Dieu ne s'est fait chair que pour être le Rédempteur de tous, l'allocution du confesseur est, pour notre liberté même, en vertu de la noblesse qu'elle inspire, l'apostille et le gage de notre prédestination. Lorsqu'on l'a plus de vingt fois entendue, il faut être quelque chose comme fou, pour, de propos délibéré, s'effacer soi-même encore du grand livre de la vie éternelle. Il semble une visite de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Jérusalem de notre conscience.

Jean frissonnait de tous ses membres pendant l'allocution du confesseur dont il ne put jamais me reproduire que l'ombre. Sa mémoire, en cette occasion, s'embarrassait dans une série d'attendrissements. Un esprit mystique en aurait pu seul tirer quelque chose. Le cœur a son langage dont la traduction nécessiterait le génie ou l'âme d'une sainte Thérèse. Jean comprenait alors et reportait fort au delà de ce monde les mots sublimes et naïfs de Père et de Fils, qui s'échangent sérieusement entre deux hommes, étrangers tout à l'heure encore l'un à l'autre, mais portés tous les deux par l'élan de la foi sur le terrain pacificateur et brûlant de la vérité. On se dit là, sans jactance et sans voile, des sincérités qui ne se diraient nulle part et que nul autre ne nous jetterait impunément à la figure. La tendresse y grandit de tout ce qui, partout ailleurs, provoquerait la répulsion ; c'est la consolation de l'âme et son apaisement qui descend à l'état d'institution fixe sur la terre : quelque chose enfin qui n'est déjà plus de ce temps, comme on le dit sans savoir si bien dire. Jean se sentait heureux comme un saint et doux comme un agneau. Pour la seconde fois de ce jour, il pleura comme une femme.

—Et vous allez me donner l'absolution, mon père ?

—Oui, mon enfant, je vais te la donner ; et de tout mon cœur, je t'en réponds. Mais attend au moins que je te donne ta pénitence.

—Et vous me donnerez aussi l'absolution à cheval, mon père ?

—A la guerre comme à la guerre, mon fils. Est-ce possible autrement, je t'en fais juge ? La crois-tu donc moins efficace pour cela ?

—Je m'en rapporte à vous, mon père. Et qu'est-ce que je dirai pour ma pénitence ?

—Un *Ave Maria*, mon garçon.

—Comment ? comment ?... Est ce que vous voulez rire ?

—Pas le moins du monde. Mais peut-être que tu ne sais pas cette prière ?

Jean, avec le plus formidable éclat de rire, fit un bond sur son cheval qui caracola du soubresaut et faillit se délivrer de son maître ou l'emporter à travers le champ mais le fier cavalier, que l'on ne désarçonnait pas de la sorte, dompta l'animal par une manchette en le pressant avec vigueur entre ses genoux.

L'œil de l'aumônier suivait Jean et le questionnait encore.

—Six cent quarante-cinq mille de Sébastopol !—s'écria le soldat du capitaine Guibert ;—est ce que vous descendriez de la lune par hasard, Monsieur le curé ?...Quoi, selon vous, je ne saurais pas mon *Ave Maria ?* Me prenez-vous pour un protestant ou pour un sauvage ?... Nom d'un sabre de sabrement ! je ne sais guère autre chose. Ah, si cela doit être pris pour une pénitence, on s'en acquittera de bonne grâce ; je vous en signe ici mon billet !... Soir et matin, que je sois gris ou de toute autre couleur qu'il vous plaira, je ne me lève depuis vingt ans que pour le dire et ne me coucherais pas sans l'avoir dit. Sous la triste et mauvaise charge du sac à la malice que je traîne et dans lequel il y a toujours de la place pour en mettre, je n'oserais, (sac à papier !) m'adresser régulièrement à Dieu le Père. Çà chauffe raide, j'imagine, quand ce particulier là nous regarde en face : Mais je m'y rattrape et m'y prends en vrai jésuite, voyez-vous, en me raccrochant à la robe de la Vierge Marie. Elle est la Mère de nos mères et la petite Providence des braves de l'armée. Tonnerre de la consigne ! on va le dire votre *Ave Maria*, soyez tranquille ! Plus un pour vous, mon père ! et deux autres pour notre excellent capitaine.

—J'allais te demander ce que tu m'offres, mon garçon. Sois persuadé, Jean, que la sainte Vierge, puisque tu ne l'a pas oubliée, t'a porté bonheur et te le portera par la suite encore. Alerte, maintenant ! Je vais te donner l'absolution. Découvre ta tête, mon fils, et tiens-toi tranquille. Fais un acte de contrition tandis que je prononcerai sur toi les paroles sacrées.

De commun accord les deux cavaliers s'arrêtèrent.

La face parcheminée du soldat se teignit d'une nuance d'embarras enfantin. Il regardait le prêtre qu'il voulait et n'osait interrompre. Sa main se levait pour frapper sa poitrine ; mais le geste offrait un caractère d'indécision et de mollesse. L'aumônier s'en aperçut.

—Explique-toi, Jean. Est-ce que l'acte de contrition t'embarrasse ?

—Pas précisément, si vous voulez. Mais je ne sais trop comment cela se tourne, du moins pour le tourner convenablement ! et je ne voudrais pas manquer mon coup.

—Tourne la chose comme tu voudras, morbleu !—reprit l'aumônier que la circonstance électrisait,—ou je me trompe fort, ou tu t'en tireras comme pour le *Confiteor* et le signe de la croix. Arrache du fond de ta conscience quelque rude et généreuse franchise contre toi-même, qui

soit l'expression du sentiment que tes fautes t'inspirent. A la guerre comme à la guerre ! et n'y vas pas de main morte.

Jean, reconforté, dirigea ses yeux vers le ciel et souleva son poing, puis le ramena résolument sur l'enclume de sa poitrine, dont on entendit trois fois le creux retentir, tandis qu'il articulait avec un accent de conviction superbe :

—Je ne suis qu'une canaille !... une atroce canaille !... la plus grande canaille de l'univers !...

Jean se flattait. Nous avons rencontré mieux que cela.

La chose faite, en même temps que l'absolution descendait du ciel dans son âme, ses traits se détendirent. Il offrit la main à l'aumônier ; et l'aumônier, lui souriant comme au début, tendit franchement la sienne que Jean porta contre ses lèvres et baisa.

La physionomie de notre cuirassier se trouvait changée du tout au tout. Il se sentait une ou deux montagnes de moins sur le cœur. Il respirait dans une atmosphère de sérénité dont il n'avait pas eu l'idée depuis son enfance.

Les escarmouches et la confession avaient pris au plus une demi-heure. Déjà, par un crochet qui devait raccourcir la route, les deux cavaliers venaient de franchir plusieurs lignes françaises, en échangeant pour la forme des mots d'ordre et des signes de reconnaissance. Leur but se rapprochait d'eux. On appercevait, à l'extrémité d'une avenue de pavillons en toile grise, flotter la banderolle tricolore qui décorait la tente du capitaine ; et, narines au vent, les chevaux, affriandés par l'espoir de leur avoine, filaient avec leur plus alerte galop du côté de l'écurie ; lorsque Jean, qui, semblable à bon nombre d'autres, se piquait volontiers d'humeur philantropique, lorsque l'à propos ne le concernait pas, s'avisa de la remarque déjà faite et mise en réserve au sujet de l'attirail militaire que portait le belligérant aumônier.

Le terrain du camp se rétrécissait en allant se perdre dans les avenues de la cité militaire ; l'abbé distançait le soldat d'une longueur de cheval et galopait en contrebandier, la carabine à l'épaule, en bandoulière.

Quand un pénitent r'habille sa conscience à neuf, il y met volontiers de l'étoffe.

Afin de communiquer son mot à l'aumônier, Jean le rattrapa.

—Monsieur le curé !—lui dit-il avec une familiarité pleine d'entrain, —savez-vous bien que vous n'êtes pas manchot ?... Vous avez dû servir tout autre chose que la messe dans votre jeune temps !... Fichtre ! vous allez sur nos brisées mieux que pas un vétéran de la bande. Un zouave vous en céderait pour la prestesse ; un tourlourou pour le chic ! Vous ajustez un russe mieux qu'une alouette ; un tartare comme une

grive ; un cosaque à la façon d'un lièvre. L'armée vous donnera sa voix s'il vous prend fantaisie de commander jamais un régiment de chasseurs de Vincennes. A mon endroit, je trouverais la chose toute simple, voyez-vous. On me commande et j'obéis. J'aurais à descendre cinquante russes, qu'il n'en serait ni plus ni moins que de lâcher la bouffée d'une pipe ; et, par là-dessus, je me rendrais en ligne droite à la Table-Sainte sans songer même, pour si peu de chose, à faire une révérence devant la grille du confessional ; mais d'un confesseur ou d'un homme de votre robe, pareil équipage n'est pas commun, aujourd'hui surtout. On pourrait me citer (j'ai ce mémorial dans le cerveau) les jours d'autrefois ; la légion de saint Maurice et de ses camarades ; l'Espagne encore, et la Hongrie ; puis le diable et son train. C'est égal ! Entre nous deux, révérence parlant, croyez-vous que de votre part cet attirail et ces allures de troupier soient... là... ce qu'on appelle absolument... canoniques ?

Il tenait à ce que l'on fût canonique, Jean.

Un scrupule de cette nature devait revenir sur le tapis, ne fut-ce,—Auteurs ou Lecteurs !—que pour mon éducation et la vôtre. En France, au XIXe siècle, il court des idées toutes faites là-dessus ; idées que, dans un besoin, certaines interprétations évangiliques autorisent, même de la part des ennemis de l'Évangile. J'ai vu des gens de 93 faire la petite bouche...

L'aumônier Bertrand s'arrêta net, et, d'une voix sévère, dit au soldat :

—Jean, j'ai trois excellentes raisons contre ce que tu veux dire ; puis, une meilleure. Fais-moi le plaisir de te les graver dans la cervelle.

Jean ouvrit la bouche d'un empan, pour écouter.

—La première de toutes ces raisons,—lui dit l'aumônier,—c'est que cela ne te regarde pas.

Jean se trouva collé. Son geste fut celui d'un obstiné mécontent, pris à son propre piège et qui n'a ce qu'il mérite,

—La seconde,—reprit le prêtre,—c'est que je me sentais dans le cas de légitime défense.

Cette réponse de l'abbé n'était que la question même de Jean. Jean sentit sa pétition de principe et ne fit d'une bouchée de cet argument.

—La troisième, enfin, mon ami (note la bien !), c'est que si par le fait, il se trouve des cartouches dans ma giberne, il ne se trouve pas l'ombre d'un balle dans mes cartouches.

Jean ne put retenir un haut-le-corps en arrière il eut un frisson rétrospectif. Les yeux errèrent de droite à gauche, avec épouvante, comme s'il essayait d'échapper au péril évanoui.

—Pas de balles ! Mille milliards de bombes !... Fichtre !—s'écria-t-il tout suffoqué,—nous l'avons alors échappé belle !...

Le cuirassier philanthrope aurait tout aussi bien fait de se mordre la langue. Son effroi refutait ses arguments. Cette manière de plaisanter avec le feu de l'ennemi n'était pas dans les allures canoniques de sa bravoure.

—Je suis de ton avis !—répliqua l'abbé-—Mais considère, Jean, que pour ta part, tu ne tirais pas un seul coup sans démonter ton homme. La poudre est innocente ; c'est la balle qui mord. Je ne faisais, moi, que la grimace de montrer les dents ; ce qui suffisait, avec ton appoint. Or, vois-tu, mon brave ! dans vingt-quatre ou trente-six heures, nos troupes entreront à Sébastopol ; j'en parierais mon bréviaire contre ta carabine. Eh bien, lorsque le général en chef proclamera le suspension d'armes préparatoire, tu seras fort aise de trinquer au rétablissement définitif de la paix avec nos ennemis restés debout et devenus tes bons amis. Prendre l'avance sur ton adresse par une démonstration qui dispersait tes ennemis présents et se réservait des amis à venir, était-ce, même à ton point de vue, Jean, un calcul si maladroit ?

Jean n'était pas rebelle à la logique. Il se frappa le front et s'écria gaiement :

—Ils ont réplique à tout, ces gueux de jésuites.

Trois pas plus loin, l'aumônier se jetait à bas de cheval et se précipitait dans la tente du capitaine Guibert.

Ici le tableau changea de tout au tout.

C'était une pleine confusion. L'aspect de cet intérieur tenait du délire. On aurait cru voir autant de fous.

Le chirurgien-major et ses deux aides accueillirent les nouveaux venus avec des cris de joie, que ni Jean, ni l'aumônier ne comprirent d'abord, quoiqu'on leur jurât que le salut du brave Guibert donnât les plus hautes espérances, ce dont ni l'aumônier ni Jean, tombés du ciel en terre, ne pouvaient douter sous le rapport du ciel, mais dont ils doutaient infiniment du côté de la terre.

Mais la journée devait tourner à merveille de toutes façons.

Il s'agissait une fois de plus, dans l'aventure du capitaine, d'une de ces blessures originaires ou paradoxales (c'est le terme) qui font plus de bruit que de besogne, et dont l'histoire est assez fréquente dans les conflits du champ de bataille. La poitrine avait été frappée, c'est vrai ; mais rien que dans le gras des chairs, pour ainsi dire. Deviée de sa ligne (on ne savait ni pourquoi, ni comment) la balle n'avait fait qu'effleurer, en la brûlant, la plèvre qui demeurait intacte. Le plomb, qui, dans sa direction première, ne pouvait que devenir mortel, avait, en déviant soudain, labouré le tranchant de la cinquième côte et filé le long d'un demi-cercle, presqu'en rebondissant à la saillie de l'apophyse épineuse, puis prolongé sa course en tangeante au-dessous même de la peau, jusque par derrière, du côté de l'épaule, en traçant un invisible

circuit pour s'arrêter en fin de compte dans le tissu musculaire, à deux lignes de la colonne vertébrale. Elle n'obstruait en conséquence aucun orifice dangereux ; et tout le monde avait eu plus de peur que le blessé n'avait eu de mal, quoique d'ailleurs il souffrit cruellement. Or, il arriva qu'en essayant de suspendre le malade par les reins, les aides qui tenaient les extrémités d'une alève (c'est le nom d'une serviette qu'on reploye en quatre) dans le but faire bomber sa poitrine et d'exposer ainsi plus à vif le siège de la plaie sous les yeux du major, les aides avaient fait pousser au capitaine un cri de douleur. Ce cri venait de dénoncer l'endroit où s'était réfugier la balle. On la sentit en effet qui gonflait la chair sous le doigt. Un coup de rasoir, à fleur de peau, venait de l'extirper.

Mais qui donc avait fait ainsi dévier la balle !...

Jean, attendri, remerciait et baisait l'image de la Sainte Vierge, pendant l'explication du major. Il trouva, dans l'expression même de sa reconnaissance, le fin mot de l'aventure et fit une exclamation d'insensé.

La médaille avait fait le chef-d'œuvre.....

Le léger métal avait tout à la fois ployé sous le choc et suffisamment résisté.

J'ai tâché de rendre assez claire mon explication chirurgicale, mais, après tout, je n'ai pas l'honneur d'être de la parite.

Je ne voudrais pas jurer que cet évènement fût un miracle ; je n'en sais rien ! C'était au moins (et tout le monde en conviendra) une fort heureuse coïncidence...

Vingt-quatre heures plus tard, nos aigles triomphants entraient dans les fortifications de Sébastopol.

Trois jours après, le capitaine était sur pied.

Et le lendemain, Guibert et son soldat communiaient à la même nappe d'autel, de la main de l'aumônier Bertrand, dans une chapelle dédiée derechef au culte catholique.

C'est de la bouche de Jean qu'il faudrait entendre le narré zouave et gaulois de sa confession à cheval. Je le souhaite au lecteur. Jean,—marié depuis qu'il a quitté le service,—tient à bail une des fermes du capitaine, du pays de Beauce. Jean exerce aujourd'hui la profession de cultivateur. Il ne songe plus qu'à réparer durant le reste de ses jours les griefs qu'il se reproche envers ce noble état, que l'on préconise en le fuyant, ce que font surtout les poètes ; témoin Virgile à la cour d'Auguste ; témoin Delille à l'Institut. Jean étudie ce qu'il nomme *la loi de restitution*, ou si vous l'aimez mieux, l'analyse des ingrédients qui composent les plante et le sol, à l'effet de rétablir l'équilible, de culture :

par suite, il fertilisera la Beauce et les Landes. Jean le fera comme il le dit.—pour peu qu'il en vienne à bout. Plus de sol ingrat ! Une terre quelconque rapportera trois mille pour cent, en moyenne ; magnifique affaire... qui mangera des millions. Jean affirme que cette fertilisation est du dernier facile, et le démontre... intelligiblement. La médaille miraculeuse ne quittera Jean qu'à la mort, ainsi que la médaille de Crimée, toutes deux passeront à ses enfants,—s'il en a Jean n'éprouve pas le plus léger scrupule à repéter sa confession à cheval, point par point, péché par péché, du moment qu'on lui fait le plaisir et l'honneur d'accepter un verre de vin. Il boit toujours, Jean ; mais il boit avec mesure, avec deux mesures plutôt qu'une, et rien que du vin de sa cave. A tout péché, miséricorde ! Jean ne mouille jamais son vin. L'ancien curé de Jean, celui-là qui lui tirait les oreilles lors du soulèvement des burettes, et dont il est redevenu le pénitent, le conjure quelquefois de supprimer certains détails assez superflus selon lui, et qui se rapportent à d'anciens péchés dont madame Jean sait tout aussi bien l'histoire que son très-cher époux. Jean respecte le curé et ne l'interrompt a m a ; c'est sa règle. Il a désormais la douceur d'un ange et chacun le cite comme un modèle ; mais lorsque Jean se croit libre de reprendre la parole, il va son train. Jean n'est pas un conteur comme un autre ; il tient à la vérité de ses récits.

—Eh que m'importe,—dit-il,—qu'on sache mes fautes, pourvu que je m'en trouve corrigé ! Au jour du jugement dernier nous en passerons tous par là, tonnerre de Sébastopol !...

RAYMOND BRUCKER.

PASCALE

XXXVII.

Quelqu'un ne dormait guère non plus dans le vieux manoir. Pascale de Trémazan veillait dans son oratoire, prosternée devant la grande Vierge blanche. Quand l'aube parut, en voyant son doux rayonnement à travers les vitraux, Pascale se releva et, d'un pas ferme, se rendit dans sa chambre où elle s'assit devant son bureau, et sans hésitation écrivit plusieurs lettre très courte qu'elle chargea Mélaine, sa vieille nourrice toute dévouée, de faire parvenir à leur adresse. L'une d'elle était adressée à Mme Valrède, à Maison Belle.

M. Anthime était ce matin-là d'une gaieté inaccoutumée ; pas une fois il ne se mit en colère, et ne cessa de jouer cent niches à sa femme pendant le déjeuner, lui cachant son pain, lui offrant des mets dont elle ne pouvait manger, lui refusant ce qu'elle demandait. Il n'adressa même aucune dureté à Schamyl, en le voyant soudain surgir de dessous la table et poser sur le bord son long museau, comme pour dire :

—Me voilà. Mon vrai maître est revenu, je reparais.

A ce moment, on apporta le pli de Pascale, dont M. Anthime reconnut le large cachet et la grande écriture ferme et déliée.

Mme Valrède l'ouvrit d'une main un peu tremblante et resta tout interdite en la lisant. Elle la lut une seconde fois à haute voix.

" Madame Valréde est instamment priée de vouloir bien se rendre au manoir de Trémezan, accompagnée de son mari et de son fils. aujourd'hui même, aussitôt qu'il sera possible. Madame Valrède voudra bien se rendre à cette prière très instante. Il s'agit de circonstances de la plus grande gravité.

" Pascale de Trémazan."

Serge et sa mère se regardaient inquiets, stupéfait, hésitants.

—Qu'est-ce que ça veut dire ? hein ! cria M. Anthime en retrouvant sa grosse voix. Eh bien, tant mieux. Oui, nous irons ; c'est même un hasard de première qualité. Moi aussi, j'ai une communication à leur faire, et qui va les aplatir, le seigneur de Trémazan et sa grande noire. Je leur montrerai de quel bois est construit un Valrède... Hron !

Il sonna bruyamment.

—Qu'on attelle la calèche ! Les deux nouvaux anglo-percherons ! Des bêtes superbes, tu vas voir, dit-il à Xénie.

—Mais, mon ami, croyez-vous que nous devions aller ainsi... étant brouillés avec cette famille, et dans une situation si délicate...

—Si tu n'y vas pas, j'y vais, moi ; et d'ailleurs je t'enlève. Toi, tu viens, dit-il à son fils. Je le veux.

—Certes, répondit Serge en prenant une résolution subite ; certes, je le veux aussi. Richard et Gwendoline auraient-ils déjà obtenu un revirement ?

—On ne peut guère le supposer en si peu de temps, avec des gens si entichés de leur préjugés, reprit Mme Valrède. Nous verrons bien.

Au grand étonnement de sa femme, M. Anthime, qui était monté dans sa chambre, reparut dans une tenue de ville des plus correctes, grande redingote boutonnée, décorations, gants gris perle, et, chose plus inouïe de sa part, il fredonnait faux un grand air d'opéra.

On monta en voiture et les chevaux partirent au trot en steppant élégamment. Xénie ne pouvait se défendre d'une certaine appréhension ; Serge était fort soucieux. De Pascale, que pouvait-il venir ? Rien que de funeste. L'idée de revoir Floriette, ainsi, brusquement, sans savoir quel accueil lui serait fait, l'irritait, le mettait hors de lui, sans qu'il voulût laisser voir le trouble de ses pensées. Seul, M. Anthime, épanoui, l'air conquérant, chantait aussi faux que possible :

D'Altorf les chemins sont ouverts !... la la la hiii...

Puis il passait sans transition à un air très différent :

La victoire est à nous ! la victoi-oi-oi-re !

et frappait de petits coups sec sur la poche de sa redingote.

—Mon Dieu, pensa Xénie, pourvu que mon bon Anthime n'ait pas eu l'idée de mettre dans sa poche quelque énorme liasse de billets de banque... afin " d'arranger les choses " à sa manière habituelle ! Inutile de l'interroger, je vois à sa figure qu'il ne dira rien.

Enfin, la voiture s'arrêta court devant le vieux perron. Tout en aidant sa mère à descendre, Serge levait les yeux vers cette fenêtre où, pour la première fois, il avait aperçu le radieux visage de Floriette penchée dans l'encadrement de verdure et de fleurs. Mais la fenêtre était hermétiquement close ; la maison tout entière paraissait froide et silencieuse ; la vieille et sombre tour semblait regarder les arrivants d'un air menaçant. C'est ainsi qu'on prête souvent aux choses inanimés des sentiments en rapport avec les propres dispositions de son âme ; tandis que d'autre fois, c'est la nature et le monde extérieur qui influent sur nos sentiments et nos pensées.

Le domestique, silencieux et compassé, fit entrer les arrivants dans le grand salon-bibliothèque où se trouvaient miss Mountmoreux, sa

tante et Richard. Dans un coin, Me Ardoiseau en personne, mandé impérativement par Pascale, s'efforçait de communiquer à sa ronde petite personne la tenue la plus gourmée, afin d'être à la hauteur des circonstances, dont il ne savait, du reste, par un traître mot. Mais un notaire qui se respecte doit toujours être prêt à envisager les événements les plus inattendus avec le flegme qui distingue sa profession d'officier ministériel honoré de la confiance des familles.

Richard voulut se lever de sa chaise longue pour aller au-devant de Mme Valrède, mais, avec sa grâce délicate, elle courut vers lui pour l'en empêcher. En quelques mots généreux, il lui exprima sa vive reconnaissance pour Serge.

Les saluts et les politesses échangés, le jeune Valrède se hasarda à demander au jeune officier s'il savait dans quel but Mlle de Trémazan avait provoqué cette réunion.

—Mais, mon cher, je l'ignore absolument. Ma sœur Pascale n'est pas précisément communicative ; elle nous a fait prier d'être ici, à cette heure de la journée ; il faut qu'elle ait quelque grave raison d'agir de la sorte.

A ce moment la porte s'ouvrit à deux battants, Mme de Rochemais entra, la figure toujours aimable et gracieuse, mais l'air un peu étonné comme une personne qui ne sait pas du tout où on la conduit : tout en saluant la famille Valrède, elle tourmentait sa boucle blanche. Derrière elle venait Floriette, les yeux baissés, inquiète, tremblante et s'efforçant de dominer son émotion. Serge salua profondément ces dames, tout en restant à distance, près de Richard.

Pendant que M. Anthime saluait, parlait, gesticulait et masquait ainsi l'embarras des deux jeunes gens, Serge ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil à la dérobée sur Floriette ; il s'était pourtant bien promis de rester vis-à-vis d'elle dans une réserve glaciale. Combien il la trouva changée, pâlie, mais plus charmante encore !

—Viens ici, sœurette, cria Richard,—et la tirant par la main—voilà mon ami Serge qui m'a empêché de laisser mes pauvres os au pays des Incas, et tu ne lui dis pas seulement merci, ingrate petite sœur...

Il la poussa du côté de Serge, pendant que Gwendoline et sa tante absorbait l'attention des autres personnes.

Serge, immobile, rencontra le regard de la jeune fille, regard où il lut tant de choses, tant de regrets, tant de gratitude, de bonheur de le revoir avec une pensée profondément triste tout au fond, comme s'il lui fût fait une défense mystérieuse d'avouer tout cela... Tout mon cœur est à vous, disait ce regard, je n'ai jamais pu cesser de vous aimer, mais une chose terrible nous sépare, qui ne se peut dire, et qui ne peut cesser jamais... jamais...

—Or ça, s'écria M. Anthime, qui est-ce qui peut me dire ce que nous faisons là ? Où donc est M. de Trémazan ? J'ai à lui dire quelque chose de corsé...

Une seconde fois, la porte du fond s'ouvrit pour donner passage au baron conduisant par la main Pascale, toujours vêtue de noir, M. de Trémazan s'avança vers ses hôtes, mais Pascale, après avoir salué d'un air de reine, resta éloignée, près du mur, à cette place même où elle avait reçu le jeune Valrède, quelques mois auparavant. Le baron était vieilli et changé ; le chagrin avait accentué l'âge ; une impression pénible et s'empara de tout le monde quand il parla d'une voix toujours lente et solennelle. mais dont le timbre, autrefois altier, semblait sourd et brisé.

—Ma fille Pascale a désiré que nous fussions tous rassemblés, famille et *amis*,—il appuya sur ce mot en regardant Serge,—mais elle ne m'a point fait connaître dans quel but. Je vous remercie, madame, d'avoir bien voulu accéder à son désir, ainsi que ces messieurs, et je veux témoigner de suite à votre fils ma profonde reconnaissance et mon admiratiou pour tout ce qu'il a fait pour Richard.

Ces derniers mots s'adressaient aux Valrède, qui s'inclinèrent en silence. M. Anthime se taisait avec effort, devenant rouge d'impatience.

Pascale, debout, appuyée au mur, enveloppée de ses voiles noirs, semblait une figure de marbre détachée d'un bas-relief du moyen âge. Seuls, ses yeux, brillant d'un feu étrange, montraient que la vie animait ce visage si pâle. Elle parla d'une voix ferme, dont la douceur contrastait avec le ton d'ordinaire un peu dur de ses paroles.

—Mon père, et vous tous que j'ai désiré voir réunis près de moi, écoutez-moi, je vous en supplie, sans m'interrompre, quoi que je puisse dire.

Elle fit une pause, et reprit d'une voix un peu tremblante :

—J'ai commise une action mauvaise...

—Vous, ma fille ! c'est impossible !

—Je vous prie en grâce, mon père, de ne point m'interrompre. Ne m'ôtez point la force dont j'ai besoin pour...

Sa voix faiblit, mais elle reprit avec énergie :

—Je suis coupable. Après de longs combats avec l'esprit du mal, Dieu a permis que mon cœur fût touché de sa grâce. J'ai fait le mal je veux le réparer. J'ai, dans mon égoïsme aveugle, brisé le bonheur de ma sœur... Elle était aimée d'un homme digne d'elle et qui ne pouvait que la rendre heureuse. Elle l'aimait aussi... Le lendemain de notre ruine, il est venu généreusement à moi, me prier d'intercéder auprès de mon père paur l'obtenir, lui, jeune, bon, riche et généreux de cœur et d'âme... Cet homme, je l'aimais aussi, moi, la disgraciée...

Tous les regards se tournèrent vers Serge, qui devenait plus blanc que Pascale même.

...Mon cœur, dévoré d'une basse jalousie, ne put supporter la pensée d'être l'auteur, puis le témoin du bonheur de ma sœur... Sans consulter ni elle ni mon père... ni mon père !... je répondis au nom même de mon père que cette alliance était impossible et, donnant cours à la violence de ma passion jalouse, haineuse, je fis cette lettre blessante pour la dignité et les sentiments de cet homme, de cette famille... afin de les éloigner à tout jamais... Est-ce vrai, monsieur Serge Valrède ?

Serge s'inclina silencieusement. Le baron restait attéré. La figure de M. Anthime semblait prête d'éclater comme une torpille ; Richard et les deux Anglaises paraissaient prétrifiés, tandis que Floriette, les yeux pleins de larmes, regardait sa sœur en se serrant contre Mme de Rochemais, qui semblait vouloir arracher la fameuse boucle blanche.

Pascale reprit, avec une sorte de gravité religieuse :

—Voilà où m'avaient entraînée de misérables sentiments humains. Ils n'existent plus. Je les ai tués dans mon cœur. Dieu seul y règne et avec lui une paix souveraine. Cet homme que j'avais blessé, éloigné, n'a pas craint d'exposer sa vie pour sauver celle de mon frère. C'est un noble cœur et un grand caractère ; on me rendra cette justice que j'avais bien placé mes affections. A présent que devant tous j'ai confessé mon erreur et mes fautes, je veux qu'elles soient réparées, j'entends que ma sœur soit la femme de Serge Valrède et que cette union se fasse le même jour que celle de Richard avec la noble jeune fille qui n'a pas craint d'affronter tant de périls pour sauver celui qu'elle aimait. Dieu n'a pas voulu que de telles grâces me fussent accordées... Que sa volonté soit faite... Je veux que pas une pensée pénible ne s'attache à mon souvenir... Oui, à mon souvenir,car dès ce jour j'entre en religion... Les dames du Carmel m'attendent, et c'est dans un pays lointain que je ferai mon noviciat... Vous tous qui m'avez aimée ou plainte, vous tous que j'ai peiné, offensés, fait souffrir, adieu et pardon...

—O ma fille ! ma Pascale ! disait le pauvre père en se cachant le visage dans les mains.

Il la connaissait trop bien pour ne pas comprendre que sa résolution était irrévocable.

Frappé de respect, chacun se taisait. Floriette seule s'élança vers sa sœur, qui tenait la porte.

—Ma sœur... ma sœur bien aimée, merci ! Elle ajouta très bas : Pardonne-moi mon bonheur...

—Adieu ! dit Pascale d'une voix très douce, puis elle disparut.

Peu après, une voiture l'emportait vers son mystérieux asile.

—Ah ! ah ! disait M. Anthime, en serrant serrant ses gros poings, quelle crâne fille tout de même !

Le baron, affaissé dans son fauteuil,se leva soudain. Avec son grand air d'autrefois, il prit Floriette par la main et s'avança vers Mme Valrède :

—Madame, ma fille Pascale, est une vraie Trémazan. Quelque douleur que me cause sa résolution, j'approuve hautement sa conduite. J'ignorais ces faits ; je ne suis donc pas coupable envers vous ni envers votre fils. Voici ma fille, la voulez-vous pour vôtre? Ce me sera un honneur que votre acceptation, car je ne connais pas de cœur plus noble que celui de votre fils.

Mme Valrède ouvrit ses bras, et Floriette s'y élança.

Pendant que Serge l'y venait prendre, M. Anthime brandit devant le baron une grande enveloppe cachetée aux armes de la Maison de France.

—Rien ne manquera à la conclusion de l'affaire, monsieur de Trémazan, car voilà le consentement du roi...

—Du roi ! dit le baron stupéfait ; et il prit la lettre avec une profonde déférence.

—Oui, moi, Anthime Valrède, votre serviteur, je suis allé tout exprès trouver Mgr le comte de Chambord, je lui ai exposé nos petites difficultés ; il m'a reçu on ne peut mieux, et a dicté cette lettre pour vous à son secrétaire : " Les unions entre les familles enrichies par le travail et la science et les familles de ma noblesse ne peuvent que gagner des serviteurs à ma cause, qui est celle de la France." Voilà ce qu'il y a dedans, avec une foule de choses très bien. Quand je vous le dis, que c'est un homme charmant !

PIERRE GAEL.

(*Fin.*)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

1712-1731.—Les années de calme et de prospérité.

Après tant de secousses, la population de St-François allait jouir d'une vingtaine d'années de repos, pour réparer ses pertes et se fortifier aux luttes de l'avenir.

En 1712 Joseph Crevier, seigneur de St-François, concéda à François Bibaud une terre située dans sa seigneurie. Bibaud était né en Canada ; son petit-fils fut l'historien Bibaud.

Le 29 février 1712, à Québec, devant le notaire Dubreuil, est faite une convention, en vertu de laquelle la terre cédée aux Abénakis par Jean-Baptiste Crevier sieur Deschenaux, retournera en la possession de celui-ci lorsque les Sauvages abandonneront le poste de Saint-François. Sont présents au contrat : le gouverneur Vaudreuil et les Pères Jésuites, au nom des Sauvages.

Le 14 novembre 1714, la paroisse fut érigée canoniquement. Le premier cahier des actes de naissances, mariages et sépultures, déposé d'abord aux archives des Trois-Rivières, a été transporté à Sorel après la création du district judiciaire de Richelieu.

Le 3 mai 1715, le seigneur Joseph Crevier accorde, à titre de censitaire à Jean-Baptiste Dugast, curé de St François, dix arpents de terre de front, à partir du chenal Tardif jusqu'à La Lussaudière. A droite et à gauche de ces dix arpents, les terres n'étaient pas encore concédées. Voyez plus loin, année 1723.

Le missionnaire résidant à St-François était le Père Joseph Aubéry, un homme de grand valeur, un savant, le même que Châteaubriand a rendu célèbre sous le nom du Père Aubry. D'après ce que l'on raconte, vers 1715, les Sauvages délibérèrent pour décider si Samuel Gill épouserait une Abénakise ou une Canadienne ; comme ils hésitaient, le Père Aubéry consulta les sentiments de Gill et de Melle James—et les voyant d'accord, maria les deux jeunes gens. La tribu s'en montra satisfaite, parce qu'elle possédait de cette façon une famille de langue anglaise, habituée à la vie et aux coutumes des enfants des bois.

Les Abénakis de Bécancour et de St-François refusaient, en 1716, de vendre leurs pelleteries aux Anglais, même à des conditions plus favorables que celles que leur offraient les Français, et ils déclaraient qu'ils préféraient attendre l'heure où le commerce avec la France serait fait sur un principe plus large.

M. de Tonnancour, des Trois-Rivières, subdélégué de l'intendant de la Nouvelle-France, décide, le 8 juillet 1720, que Pierre Niquet, habitant de St-François, et Françoise LeMoyne sa femme, ont le droit de céder à Jean-Baptiste Jutras dit Desrosiers, leur petit-fils, tous leurs bien-fonds et immeubles situés sur le chenal Tardif, et tout ce qui leur appartient dans la seigneurie de St-François, à titre de donaison. Ce jugement fut annulé, le 6 octobre 1722, par un acte devant Lacetière, notaire à Québec. Etaient témoins : Charles Debled, marchand ; Louis du Tissené, étudiant, tous deux de Québec. Niquet, présent, ne sait signer. Les signataires sont : " Jean-Baptiste Joutras Derosiers, Françoise Lemoine, Debled, Tisné."

En 1721 des Sauvages de l'Acadie visitèrent les bourgades de Bécancour et de St-François, avec l'assentiment du gouverneur général, et firent connaître aux Abénakis la politique des Anglais, celle-ci toute contraire aux Sauvages et aux Français, naturellement.

Le Père Charlevoix visita St-François-du-Lac, au mois de mars 1721. Il dit dans son journal de voyage : " Les Abenaquis sont établis sur les bords de la rivière, à deux lieues de son embouchure. L'endroit est fort agréable, et c'est dommage : ces peuples ne goûtent pas les agréments d'une belle situation ; des cabanes de Sauvages, surtout d'Abénaquis, n'embellissent pas un pays. Le village est nombreux ét n'est habité que par des chrétiens."

L'ordonnance de 1722, prescrit que l'étendue de la paroisse de St-François-Xavier sera de deux lieues et demie, dont une lieue de front que contient le fief de la Lussaudière en remontant le fleuve jusqu'au dit St-François, et une lieue et demie de front que contient St-François, jusqu'au fief d'Yamaska, compris les profondeurs des fiefs renfermés dans ces bornes, et celles du fief Pierreville qui est situé derrière la seigneurie de St-François à l'exception de ce qui est occupé par la mission des Sauvages, tant qu'elle y restera ; et sera desservie par le curé de St-François qui sera tenu d'aller dire la messe, de trois fêtes l'une ou de trois dimanches l'un, en l'église de St-Michel, située sur le dit fief d'Hyamaska et d'y faire le cathéchisme aux enfants. Le surplus du front du dit fief d'Yamaska, en remontant jusqu'à Sorel, ensemble les îles du Moine et des Barques qui en dépendaient demeureront jointes à la paroisse du dit Sorel.

Le territoire renfermé autrefois dans les limites de la paroisse de St-François-du-Lac forme aujourd'hui les deux grandes paroisses de St-François du-Lac et St-Thomas de Pierreville, dont la ligne de division est la rivière St-François.

L'ancienne paroisse de St-François-du-Lac, telle qu'elle était sous le le régime français, comprenait les seigneuries de St-François, de la Lussaudière et de Pierreville.

Depuis la conquête, on y a ajouté des territoires adjacents, désignés sous le nom de *vides* (*gores*) ou augmentations des townships de Wendover et d'Upton.

Aujourd'hui, ces deux nouveaux territoires, avec la seigneurie entière de Lussaudière, et partie des seigneuries de St-François et de Pierreville forment la paroisse de St-Thomas de Pierreville.

Les parties des seigneuries de St-François et de Pierreville, situées au sud-est de la rivière St-François forment la paroisse de St-François-du-Lac.

Au registre de la paroisse des Trois-Rivières, le 27 avril 1722, est inscrit le mariage de Charles Alavoine, chirurgien, fils de Charles Alavoine et de Marie Machard, avec Marie-Anne Lefebvre Lassiseray, fille de feu Michel Lefebvre et de Catherine Trottier. Les temoins sont : Joseph Boulanger et La Girardière. Le prêtre qui célèbre le mariage est " Jean-Baptiste Dugas, curé de la côte St-François ; " il agit, en cette occasion, par permission spéciale.

On voit, par les registres de St-François, que le Père Aubéry aidait beaucoup au curé, car il n'y a presque pas de page où son nom ne figure comme officiant dans les baptêmes, mariages et sépultures.

Il y a apparence que M. le curé Dugast n'avait guère fait exécuter de travaux sur le terrain à lui concédé le 3 mai 1715, puisque le nouveau seigneur Joseph Crevier exigea de lui la construction, sous dix-huit mois, d'une maison en ce lieu ; l'acte est du 12 avril 1723, par devant le notaire Petit aux Trois-Rivières. Les témoins sont Jacques Gamelin et J-B. Jutras dit Desrosiers, marchands de St-François. Cet acte du 21 avril 1723 semble dire que les terres situées nord-ouest et sud-est du lot de M. Dugast étaient encore non concédées, mais rappelons-nous que sur la carte de M. de Catalogne (1709) elles portent les noms de " N. Cartier " et " Delisle ". On voit le signe d'une croix sur le lot (de M. Dugast) mais pas de nom. L'acte de 1723 dit que ce lot " commence au nord-ouest à un gros pin où il y a une Vierge enchâssée." Le signe de la croix (1709) s'explique par ce fait, il me semble. Le docteur Lemaître me dit que dans son enfance il a vu la souche de ce pin, appelé alors " le pin de la Vierge, " et qu'elle était chez M. Petit Chenevert. On racontait des légendes à son sujet.

M. Dugast avait été ordonné prêtre, à Québec, le 22 avril 1714. Il fit une mission au cap St-Ignace et à l'Islet et immédiatement fut chargé de la cure de St-François-du-Lac ; il mourut dans cette charge le 9 mars 1763, âgé de soixante et dix-neuf ans.

Vers 1720-25, les Abénakis de l'Acadie résistaient les armes à la main contre les Anglais, mais comme les couronnes de France et d'Angleterre étaient en paix, le Canada ne pouvait intervenir ouvertement dans cette lutte ; les Sauvages vaincus se réfugiaient chez nous ;

c'est ainsi que St-François reçut une addition d'exilés qui porta à un chiffre assez considérable le nombre de ces braves et contribua dans les guerres qui survinrent, à donner de l'importance à ce groupe de guerriers.

Catherine, fille de Laurent Philippe épousa Joseph Hertel, lequel, en 1722, fit acte de foi et hommage, tant pour lui que pour les héritiers de Laurent Philippe—pour le fief de Pierreville.

La seigneurie de Pierreville passa de Laurent Philippe à Lemaître-Duhaime ou Gatineau-Duhaime, et de cette dernière famille à dame Elizabeth Grant, madame de Montenach (ou à son père). Je ne sais si Duhaime fut le successeur immédiat de la famille Philippe.

1723.—Jean Crevier sieur de St-François, rend foi et hommage au sujet de la seigneurie de St-François, pour lui-même, son frère et ses sœurs, tous héritier de Joseph Crevier de St-François, lequel était fils de Jean Crevier premier seigneur.

Jean-Baptiste Jutras dit Desrosiers acquit, en 1724, le fief Lussaudière, appelé aussi fief du chenal Tardif, qui était encore presque tout couvert de bois debout. Il y plaça plusieurs colons. Le vendeur était Paul-François Raimbault, qui tenait le fief du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

1724, 30 juin aux Trois-Rivières. Mariage de Joseph Crevier, seigneur de St-François, fils de Joseph Crevier, vivant officier dans les troupes de la marine et seigneur de St-François et de M. Angélique Boulanger, de la paroisse de St-François, dans le lac St-Pierre—avec Charlotte, fille de Pierre Lemaître, capitaine de la milice de cette ville, et de Marie Chenay.

Le 25 octobre 1724, M. de Vaudreuil écrivait au ministre que, depuis un an, les Abénakis n'avaient pas cessé de harceler les Anglais, pour les forcer à se retirer de dessus leurs terres de l'Acadie. On était alors dans la troisième année de cette guerre inconcevable où la diplomatie s'exerçait de part et d'autre au détriment des pauvres Sauvages. Ceux de St-François et de Bécancour, aidés de la nation des Loups, faisaient des partis de guerre depuis le mois de mars 1724. C'est durant les escarmouches de cette époque que le Père Rasle fut tué par les Anglais, en Acadie.

Louis XV faisait écrire de Versailles, le 29 avril 1727 qu'il avait appris avec plaisir la disposition des Abénakis de Saint-François et de Bécancour de continuer la guerre contre les colonies anglaises et de n'entendre aucune proposition de paix avant que les Anglais n'eussent rasé les forts qu'ils avaient construits sur leurs terres d'Acadie. Cela, ajoute le roi, est si important pour le Canada, que le sieur de Beauharnois, gouverneur général, ne peut prendre de trop justes mesures pour fomenter cette guerre et empêcher tout accommode-

ment. Le Père Aubery, entrant dans ces vues, écrivit des lettres aux missionnaires de l'Acadie.

1729. 27 oct. 3-R. Devant Petit, notaire, Marguerite Maugras épouse de Louis Véronneau, de St-François, autorisée de son mari, vend à Louis Véronneau, leur fils, pour 150 francs, un arpent de terre de front sur 25 de profondeur tenant pardevant à la rivière St-François, par derrière à la profondeur ; d'un côté par en haut à la dite venderesse, d'un côté par en bas à un petit côteau où *était l'ancien fort des Sauvages Abénaquis*. Ce terrain appartenait autrefois au sieur Lauzière premier époux de la dite Marguerite Maugras, et était située dans la censive de Joseph Crevier seigneur de St-François. Témoins : François Simonnet maître d'école ; Michel Fafard sieur Lonval marchand et major des milices des Trois-Rivières.

Sur cet acte, le juge Charles Gill a écrit : " Nous n'avons rien dans les souvenirs locaux touchant "*l'ancien fort des Sauvages*" ici mentionné. Le Dr Lemaître prétend que c'était sur son île, mais je suis décidément d'avis contraire pour la raison toute simple que l'île n'a pas ving-cinq arpents de profondeur, tant s'en faut ! Je serais tenté de placer ce fort à l'endroit nommé le village des Gill, où les Sauvages plantèrent leurs wigwams avant de s'établir définitivement où ils sont actuellement. Il y a là plus d'un petit côteau. Je sais que Véronneau y a demeuré et qu'il y fut même tué par l'explosion d'un baril de poudre. Ce terrain avait été concédé aux Gamelin ; abstraction en est faite dans la concession de la réserve des Abénakis par madame veuve Crevier. Les Gamelin étaient alliés aux Maugras, et peut-être est-ce d'eux que Marguerite avait eu le terrain en question.

Le 13 janvier 1733 je vois " Véronneau fils " présent à un mariage aux Trois-Rivières.

Citons M. Maurault (page 274) : " Comme les Sauvages prenaient part à toutes les expéditions contre les Iroquois et la Nouvelle-Angleterre, le gouvernement avait fait élever, sur le bord de la rivière St-François, un petit magasin, où il avait fait disposer des armes et de la poudre, à leur usage pour la guerre. Ce magasin subsista plus de trente ans. Il fut détruit, vers 1730, par l'explosion d'un baril de poudre. Un nommé Véronneau, alors propriétaire ou gardien du magasin, fut tué avec un Sauvage. Au moment de l'accident, la femme de Véronneau, occupée à faire un collier de wampum, était assise auprès du berceau de son enfant. L'édifice s'écroula sur elle ; cependant, ni elle ni l'enfant ne reçurent de blessures."

Si l'on veut savoir où était le fort des Sauvages et la terre de Véronneau, il n'y a qu'à consulter la carte cadastrale de Gédéon de Catalogne, que j'ai publiée.

Joseph Crevier, seigneur de Saint-François, voyant que ses censi-

taires s'arrogeaient le droit de pêche en dedans des limites prescrites par les ordonnances afferma en 1730 le privilège à un seul habitant, ce ce qui amena une plainte, portée devant l'intendant Hocquart par Claude Pinard capitaine de milice, Jacques Gamelin lieutenant de milice, Pierre Abraham, Louis Pinard, Eustache Gamelin, Guillaume Cartier, Véronneau père et fils, et Labonté, mais les prétentions du seigneur furent maintenues. (*Edits* et *Ordonnances* III. 269-73, 285-6).

On voit par les lettres du gouverneur de la Nouvelle-France, années 1730-1732, que les Sauvages de Bécancour et de St-François songeaient sérieusement à retourner sur leurs terres d'Acadie et que l'administration française avait à cœur de les en dissuader.

L'église construite vers 1699 servit au culte jusqu'à ce que le nouvel édifice (en pierre) commencé l'année 1731 fut terminé.

L'église en pierre, commencée en 1731, s'élevait à deux ou trois arpents plus bas que la seconde, et plus près du grand chenal que du chenal Tardif. Elle faisait face au chemin qui longe le grand chenal. Elle était située à quatre ou cinq arpents en amont des quais actuels des moulins de Pierreville.

Auprès de cette église on ouvrit un nouveau cimetière dans lequel furent transférés, en 1735, les ossements relevés de l'ancien cimetière.

Ce fut l'église paroissiale jusqu'au 20 septembre 1849, alors qu'eût lieu la bénédiction de l'église actuelle, dont la première pierre avait été bénie en septembre 1845.

En démolissant les murs de l'église bâtie en 1731 M. Louis Caya fit la trouvaille de l'une des pierres angulaires (?) qu'il conserva avec soin. C'est une plaque ronde en plomb, d'un travail mal fini, grossier, de six pouces de diamètre et de une à deux lignes d'épaisseur portant l'inscription que voici :

1731
posée p Le R. P. Aubery
d
de la Cie e missionair

des S g s I abkis et S K
jean B. D. S cure d li

Assistants Les Srs Joseph C. S. du
dt L :: et Lsrs. J. b. C :: p. Bie F. Bie IBI :: IH

L Sieur I. G :: P. Bau N. C :: L Vau P. C ::
F. Lt. A G :: G. C :: M. M :: I. C ::
F. R :: I. P.

La plaque de plomb doit se lire comme suit :

" 1731. Posée par le Révérend Père Aubéry de la compagnie de " Jésus, missionnaire des Sauvages Abénakis et Sokokis. Jean-Baptiste " Dugast curé du lieu.

" Assistants : les sieurs Joseph Crevier, co-seigneur du dit lieu, et les " sieurs Jean-Baptiste Crevier, Pierre Babie, François Babie, Jean- " Baptiste Joutra, Josep Hertel.

" Le sieur Joseph Gamelin, Pierre Bibeau, Nicolas Cartier, Louis " Véronneau, Pierre Couturier, François Lausier, Antoine Gamelin, " Guillaume Cartier, Michel Morin, Jean Caillé, François Rochefort, " Julien Perreau."

Les deux prêtres dont les noms figurent sur la plaque de plomb : le Père Aubéry et le curé Dugast, ont tous deux laissé un souvenir vénéré dans la paroisse jusqu'à notre époque.

M. Dugast fut curé de St-François depuis 1714 jusqu'à sa mort, arrivée en 1761 ou 1763. Lorsque les corps furent relevés, en 1858, on trouva son tombeau sous l'autel même.

Le Père Aubéry mourut aussi à St-François en 1755 ; il y demeurait depuis 1709.

Dans la plaque de plomb on remarque la division de trois classes de personnes : 1° le clergé ; 2° les seigneurs : 3° les habitants et négociants.

La seconde partie de l'inscription de 1731 porte les noms des seigneurs, qui étaient assez nombreux à cette époque à St-François, observe mon ami Gill.

Joseph Crevier et Jean-Baptiste Crevier, étaient fils de Jean Crevier, premier concessionnaire de la seigneurie de St-François et de demoiselle Marguerite Hertel.

Des *habitants* de la plaque de 1731 restent de nos jours les Caillé, Rochefort et Perreau.

A l'aide des registres de la paroisse, le révérend M. Lassisseraye, curé actuel de St-François-du-Lac, et M. Henri Vassal, de Pierreville, sont parvenus à reconstituer les noms de ceux dont l'inscription de 1731 ne porte que les initiales.

J-Bte Joutras qui figure sur la plaque de 1731 avec les seigneurs, était seigneur de la Lussaudière. Il était surnommé Desrosiers et signait généralement *Desrosiers* tout court. Il y a encore des Joutras dans ces lieux. Ils ne sont pas seigneurs, mais sont à l'aise.

Joseph Hertel est cité aux registres de St-François avec le titre d'officier dans les troupes de la marine. Il figure comme seigneur sur la plaque de 1731 parcequ'il avait épousé Catherine, fille de Laurent Philippe seigneur de Pierreville.

Développement de la paroisse.—La guerre.—1732-1758.

L'histoire de quelques-unes de nos anciennes paroisses devient, par endroits, l'histoire du Canada. Je le comprends à l'examen des annales de Saint-François, surtout lorsque le nom des Abénakis se place sous ma plume. Comme c'est avec l'intention de rester dans la limite locale que j'ai entrepris ce travail, j'espère ne pas manquer à mon projet. Tenons-nous donc dans ces bornes, autant que possible.

Les tremblements de terre de 1732 se firent sentir d'une manière marquante à St-François-du-Lac, selon M. Maurault (pages 413). Des deux côtés de la rivière et surtout à l'endroit où est actuellement l'église de Pierreville, il y eut des bouleversements ; les traces en sont disparues de nos jours parceque le terrain a été nivelé.

Le 12 août 1733, le tribunal des Trois-Rivières condamne Joseph Hertel à une amende de deux cent cinquante francs payable à Antoine Joyel Perreau dont la femme Thérèse Guinard a été battue par ce même Hertel. Tous sont habitants de Saint-François (*Sentences et Jugements des procès criminels*).

Le seigneur Joseph Crevier fut inhumé à St-François, le 19 juin 1734, laissant Marie-Charlotte Lemaître sa veuve, avec plusieurs enfants, dont l'aîné, nommé aussi Joseph, était âgé de neuf ans.

Le roi écrit de Versailles, le 27 avril 1734 qu'il est bien aise que les Abénakis de Saint-François ne persistent point dans l'envie qu'ils avaient fait paraître d'aller s'établir à Narantsouak, en Acadie. Le sieur de Beauharnois, gouverneur-général doit les surveiller à cet égard. Le 26 décembre, Beauharnois écrit, en réponse, que les Abénakis ne semblent pas vouloir quitter St-François. Le 11 août 1735, Sa Majesté marque le contentement qu'elle éprouve de savoir que les Sauvages qui avaient déserté Bécancour et St-François-du-Lac à cause de la petite vérole et qui étaient allés en Acadie, sont revenus dès que les craintes de cette maladie se sont dissipées. Les Anglais faisaient des présents à ces Sauvages pour se les attacher (*Documents* publiés à Québec, III. 167, 169, 172-3.)

Dans le mémoire de l'intendant Hocquart, année 1736, il est dit que le village des Hurons de Lorette à trois lieues de Québec renferme trente guerriers ; Bécancour et Saint-François comptent ensemble trois cents guerriers ; au lac des Deux-Montagnes il y a environ trois cents guerriers ; les Sauvages vagabonds des alentours des Trois-Rivières peuvent fournir trente guerriers.

En 1736, Jean-Baptiste Jutras-Desrosiers rendit foi et hommage pour le fief de Lussaudière qu'il avait acheté en 1724 de Paul-François Raimbault de Saint-Blain, ou Simblin.

En 1736-8 certains Sauvages de l'Acadie, qui avaient accepté des

commissions ou grades de la part des Anglais allèrent les remettre au gouverneur de la Nouvelle-France, à Québec, et demandèrent le privilège de visiter la France à titre d'amis et d'alliés. Les Abénakis de Saint-François voulaient aussi envoyer quelques-uns de leur chefs à Paris. Le roi s'y opposa tout d'abord, mais sur les observations de MM. de Beauharnois et Hocquart il déclara qu'il se montrerait disposé à accorder cette permission. (*Documents* publiés à Québec. III. 182-5.)

1738, 5 juin, acte de Pressé, notaire. François Babie sieur de Cheneville porteur d'un billet de Mlle M. Renée Crevier de Saint-François, du 4 juillet dernier ; et Mlle Elizabeth Crevier de St-François —toutes deux co-héritières dans le fief, filles majeures—lesquelles vendent à Pierre Baby Dupéron leur oncle, co-héritier dans le fief, y demeurant, à ce présent,—leurs parts dans l'île appelée St Joseph, situéee vis-à-vis de la concession de la dame veuve Hertel—parts qu'elles tiennent de feu Joseph Crevier leur père. Chaque part payée 24 fr. Fait à St-François, dans la maison de sieur Deschenaux seigneur en partie de St-François. Témoin : François Dupuy dit des Tours Lemoine demeurant au dit lieu. Signatures : Pierre Baby ; Elizabeth Crevier de St-François ; François Baby pour Mlle Renée Crevier ; Deschenaux Dupuy ne sait signer.

Samuel Gill le captif des Sauvages n'oubliera jamais la langue anglaise et jusqu'à sa mort fut l'interprète des Abénakis de Saint-François. La tradition place son décès en 1738 et celui de sa femme en 1738. Madame Johnson, captive de Joseph-Louis Gill en 1754, ne parle jamais de Samuel, dans la narration qu'elle a écrite sur son séjour à Saint-François. Samuel vivait de chasse et de pêche comme les Abénakis et demeurait dans la bourgade des Sauvages, à l'endroit où était tout récemment (1880) la maison d'Ignace Portneuf, fils, sur le chemin de la concession Saint-Joseph, non loin de l'angle formé par le croisement de cette route avec celle qui descend à la concession du chenal Tardif.

Le fort Saint-Fréderic, fondé en 1731, à la pointe à la Chevelure, lac Champlain, était fréquenté des Abénakis de Saint-François, qui se mirent bientôt en tête d'aller s'établir plus près de lui, à la baie de Missisquoi. D'autre part, un certain nombre de ces Sauvages désiraient retourner en Acadie. La mission de Saint-François menaçait donc de disparaître. Ce qui attirait surtout les Sauvages à la baie de Missisquoi c'était la chasse et l'éloignement des maisons civilisées. Le Père Aubéry songea à leur procurer de semblables avantages à St-François ; dans ce but il s'adressa à M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières et obtint de celui-ci une lettre par laquelle il était enjoint au sieur Jean-Baptiste Jutras-Desrosiers, propriétaire du fief Lussaudière, de permettre aux Sauvages de la mission l'accès et l'usage de la forêt.

Muni de cette pièce, le Père Aubéry s'empara de la meilleure terre de la seigneurie de Jutras, celle notamment qui n'était pas noyée par les inondations. Jutras se défendit en alléguant ses droits, disant qu'il avait pour son propre compte défriché vingt arpents, qu'il avait bâti une maison, ainsi qu'une grange et une écurie ; que ces deux dernières avaient été brûlées, mais qu'il était sur le point de les reconstruire ; de plus qu'il avait concédé des terres à vingt-deux habitants, dont dix-sept étaient déjà établis, et qu'il était en pourparlers avec quarante ou cinquante jeunes gens qui se proposaient de choisir des terres dans son fief ; enfin qu'il s'était mis en dépense et que le projet du Père Aubéry ne pouvait que lui faire du tort. M. de Vaudreuil porta l'affaire à Québec, en recommandant la cause de Jutras. L'automne de 1738, le notaire Dulaurent, agent de Jutras, transmit la plainte au comte de Maurepas, ministre des colonies. Je ne sais ce qui en advint. Jutras offrait de laisser prendre des terres à condition qu'elles lui reviendraient si les Sauvages abandonnaient la contrée. Il dit que la mission s'était déjà emparé de plus de cinquante arpents de front sur une lieue de profondeur, où il y a place pour plus de soixante habitants qui lui rapporteraient chacun huit francs huit sous de cens et rentes, soit cinq cents francs par année, au moins. Il offre de céder, à la condition ci-dessus mentionnée, cinquante arpents de front au fleuve sur une demie lieue de profondeur le long de la rivière St-François, ce qu'il déclare être la meilleure et plus saine partie de la seigneurie. Au cas où l'on accepterait cet offre il réclamerait une indemnité, car ces terres sont à lui.

Le recensement de 1739 donne à la baie du Febvre cent soixante et dix-neuf âmes ; à Sorel trois cents quarante-deux ; à Yamaska et la baie Saint-François réunis cinq cents vingt. Il n'est pas question des Sauvages dans ce relevé.

Le 18 juillet 1742, l'intendant Hocquart ordonne à Noël Langlois dit Traversy et à Pierre Abraham dit Desmarets de se rendre dans le haut de la rivière Saint-François et d'y remarquer les bois qui se trouveront propres à la construction des vaisseaux du roi. (*Edits* et *Ordonnances* III. 469.)

Lors de la campagne contre les Miamis (1747) au lac Michigan, il y avait des Sauvages de Saint-François et parmi eux se trouvait Joseph-Louis Gill, fils du premier Gill venu en Canada. Joseph-Louis était de pur sang anglais, et madame Johnson dit qu'il avait le cœur anglais. Un jour, les Sauvages lui dressèrent un guet-apens pour l'assassiner, dans un bois à l'approche du village, mais il n'y tomba pas. Les Abénakis l'avaient surnommé Magouaouidombaouit : le " camarade de l'Iroquois," et par là : ami des Anglais. Il signe de ce nom le renouvellement des vœux des Abénakis en 1750, (voir page 50 du volume des

Vœux). Sur la fin de sa vie, il était le grand chef de la prière, remplissant dans l'église les fonctions d'aide du missionnaire.

François, autre fils de Samuel Gill, épousa M.-Anne Couturier dit Labonté, dont la mère M.-Anne Duperron était fille de Pierre Baby dit Duperron et de Marie-Anne Crevier, fille de Jean Crevier premier seigneur. Du chef de sa femme, François se trouva co-seigneur dans la seigneurie de St-François pour une part. Il a une nombreuse descendance canadienne-française.

Dans le journal des opérations de l'année 1747, je lis, à la date du 5 octobre : " Les missionnaires de Saint-François et de Bécancour sont descendus à Québec ; le premier nous a informés du retour de trois partis d'Abénakis revenus des côtes de la Nouvelle-Angleterre vers Casco et Piscatoué, avec cinq chevelures ; il y a encore plusieurs partis de ces deux villages en campagne, que l'on attend. Le 9 novembre arrive un parti de Sauvages Abénakis de Saint-François qui a fait un coup aux environs du fort George ; ils ont amené un prisonnier, jeune homme d'environ quinze ans. Ils ont tué son père et en ont apporté la chevelure."

On peut voir dans les Documents publiés à Québec (III. 490-5, 503-5.) ce que firent les guerriers abénakis durant l'année 1750. Ces récits de campagnes et de combats nous entraîneraient trop loin de Saint-François, où nous aimons à retenir le lecteur.

Le rôle de milice de 1750 compte à Nicolet cinquante-cinq hommes ; à la Baie cinquante-quatre ; à Maska soixante-et-quatorze ; à Saint-François quatre-vingt-seize.

Le Père Aubéry, ordonné prêtre à Québec le 21 septembre 1699 desservait Saint-François-du-Lac depuis 1709, à la mission des Sauvages. C'est là qu'il célébra, en 1749, son demi siècle de prêtrise. Nous avons de lui un précieux vocabulaire de la langue des Abénakis, Malheureusement ses autres travaux de plume ont brûlés dans l'incendie de l'église des Sauvages en 1759.

En 1751, le sieur Joseph Deguir dit Desrosiers, capitaine de milice de la seigneurie d'Yamaska concède deux lieues de front ou environ sur deux lieues de profondeur à prendre au bout de la profondeur de la seigneurie de Saint-François, bornée au nord-est à la rivière Saint-François, au sud-ouest à la ligne de la seigneurie de la dame Petit, sur le devant au trécarré de la seigneurie de Saint-François et dans la profondeur aux terres non-concédées, ensemble la rivière David qui s'y trouve comprise. (*Titres Seigneuriaux* 228.)

Aux Trois-Rivières, le 13 mars 1752, devant René-Ovide Hertel de Rouville conseiller du roi, lieutenant au siège des Trois-Rivières, ont comparu Jean-Baptiste Jutras résidant à St-François, demandeur, par son procureur Etienne Thomas de Vergy—et Pierre Dupuy, au

nom de son épouse Suzanne Lafosse, défendeur—ce dernier est condamné à payer trois ans de rentes seigneuriales dûes par un acte de contitut par feu Petit-Bruno seigneur de Maskinongé, passé par feu Lafosse, notaire le 17 septembre 1745. La veuve Petit-Bruno vivait encore le 22 décembre 1751. Michel Dessert demeurait à Maskinongé et Pierre Dupuy demeurait chez lui. L'huissier François Rigault agit dans cette cause. La veuve Petit-Bruno exigeait que la rente lui fût payée. Elle n'avait pas ce droit.

A la page 509 du tome III. des Documents publiés à Québec on trouve un long discours des Abénakis de Saint-François adressé, le 5 juillet 1752 au délégué du gouverneur de Boston, racontant ce qui s'est passé au cours de guerres récentes et fort habilement tourné. Les Abénakis étaient alors regardés comme les plus redoutables des Sauvages alliés de la France.

1754, 18 février, aux Trois-Rivières, devant René-Ovide Hertel de Rouville, conseiller du roi, lieutenant-général de ce siège, Marguerite Dupéron, veuve de Jean-Baptiste Labonté, a fait assembler, en vertu de l'ordonnance du même Rouville, de ce jour, les parents et amis de deux enfants mineurs issus de son mariage avec le dit défunt. Louis Cartier, Louis Deschesnaux, André Corbin, Pierre Babie, Pierre Babie (encore,) Pierre Labonté, Denys Levasseur et Jean-Baptiste Clair—ainsi réunis, ont nommé la veuve tutrice—et le dit Labonté subrogé tuteur. Labonté et Levasseur ne savent signer. Pillard greffier.

Durant la campagne de 1754 les Abénakis de Bécancour et de Saint-François firent plusieurs coups heureux vers Albany et Boston. C'est alors qu'ils enlevèrent madame Johnson, qui resta prisonnière à Saint-François et qui a écrit des mémoires sur ses aventures. Cette dame fit la connaissance des familles Gill et d'Estimeauville. Charles d'Estimeauville, ancien officier d'épée, résidait à environ une lieue du village abénakis de Saint-François, sur le chenal Tardif ; cette propriété appartient aujourd'hui au docteur Joseph Lemaître. Il était alors interprète. Son fils Jean-Baptiste, qui lui succéda, possédait mieux que lui la langue abénakise. Madame Johnson fut vendue sept cents francs par Joseph-Louis Gill à un nommé Duquesne, de Montréal.

Parlant de Joseph-Louis, fils aîné de Samuel Gill, madame Johnson dit : " He kept a store of goods and lived in a style far above the majority of his tribe." Il avait des vaches et autres animaux : donc il cultivait. L'abbé Maurault dit qu'il tenait un petit négoce. Joseph-Louis succéda à son père dans la possession de sa résidence et y éleva sa famille. Sur la fin de la vie de Joseph-Louis, la maison fut démolie et reédifiée sur la terre appartenant à son fils Thomas Gill ; c'est sur cette terre que Joseph-Louis et sa femme moururent.

Du mariage de Samuel Gill avec mademoiselle James, étaient nés

trois filles et six fils, dont l'un, Joseph-Louis, né en 1719, épousa Marie-Anne, fille du grand chef des Abénakis de Saint-Erançois, et en eut deux fils : Antoine et Xavier, qui furent amenés captifs avec leur mére, en 1759, lorsque le major Rogers ravagea Saint-François. Dans sa retraite, la troupe de Rogers fut décimée par la famine, et la tradition des Abénakis rapporte que ces soldats tuèrent madame Gill, la firent bouillir, la mangèrent et même firent manger de sa chair à ses enfants. Quoiqu'il en soit, cette pauvre femme mourut durant sa captivité.

En 1756-7, les Abénakis de Saint-François continuèrent de combattre avec ardeur et succès pour la cause française. Ils étaient à la prise du fort George. L'été de 1758, M. de Montcalm se rendit à St-François, un peu avant la bataille de Carillon, mais en ce moment les Sauvages étaient à la chasse et il ne put les voir. Le 2 juillet, M. de Vaudreuil, qui était à Montréal, écrivait à M. de Montcalm disant qu'il lui envoyait ces guerriers dont on fait si grand cas (*Paris Documents* X. 804.) Le Père Roubaud, qui, paraît-il, avait déjà desservi la mission de Saint-François-du-Lac, était l'aumônier de ce parti. (*Rapport sur les Archives Canadiennes*, 1885.)

Joseph Godefroy sieur de Tonnancour, conseiller du roi et son procureur en la jurisdiction des Trois-Rivières, demeurant aux Trois-Rivières, rue Notre-Dame (dit l'acte que j'ai sous les yeux) était seigneur de Maska et, comme telle, il refusait de donner possession à la mission de Saint-François d'un îlet situé dans la rivière de ce nom. Le Père Audran, missionnaire de Saint-François, fit tirer les lignes entre les deux seigneuries et se trouva avoir l'îlet de son côté. M. de Tonnancour prolongea dans la profondeur des terres la ligne reconnue entre les deux fiefs et prétendit que l'îlet lui revenait. On alla en procès devant l'intendant, lequel prononça, le 3 juin 1758, que Tonnancour avait raison. Il est visible, d'après les actes de 1700 et 1701 cités dans le présent ouvrage, que la mission n'avait aucun droit sur l'îlet situé aux confins de Maska. L'arrêt du 3 juin fut signifié par l'huissier Pillard, le 11 août, au Père de la Brosse, l'un des missionnaires de Saint-François, qui le rencontra aux Trois-Rivières ce jour-là.

D'après une *Délibération* dont les Sauvages ont conservé des fragments, me dit le juge Gill, les Jésuites avaient, une fois, décidé d'ajouter à la Réserve des Sauvages la terre de "Desmarès" à l'île à la Laye. M. Henri Vassal et le juge Gill pensent que cette terre de Desmarets est cette partie actuelle de la Réserve des Sauvages qui se trouve en face de la propriété de Gill lui-même à Pierreville.

Deux Guerres.—1759. 1776.

Nous sommes au plus fort de la guerre de Sept Ans. Le Canada est envahi par terre et par mer. La cause du drapeau français est regardée comme perdue par Montcalm lui-même.

Un terrible acte de vengeance fut exécuté en ce moment par les milices de la Nouvelle-Angleterre.

Le major Robert Rogers partit du fort St Frédéric le 4 septembre 1759, avec deux cents hommes et arriva, le 3 octobre au soir, à quinze milles au-dessus du village des Abénakis de Saint-François ; le 4 au soir il approchait du village, pendant une fête que l'on célébrait en l'honneur d'un parti de guerriers revenus triomphants d'une récente expédition. Les danses durèrent jusqu'à quatre heures du matin ; aussitôt Rogers avertit ses hommes et ils arrivèrent justes à point pour surprendre les Sauvages dans leur premier sommeil. M. Maurault (282, 489, 492, 501, 562) dit que environ deux cents Abénakis furent tués, et vingt femmes et quelques enfants amenés prisonniers. Monseigneur de Pontbriant, écrivant de Montréal, le 15 novembre 1759, ne parle que de " trente personnes à peu près tuées, dont plus de vingt sont des femmes et des enfants ; " il ajoute que Rogers avait avec lui des Sauvages ; que la mission est totalement détruite, et que l'église a été pillée puis brûlée. (*Paris Documents* X. 1058.)

Il ne parait pas que les habitations des Canadiens aient été attaquées par les Anglais. La retraite de ceux-ci à travers les bois fut un désastre ; ils y périrent presque tous.

Rogers pilla l'église des Sauvages et la mission des Jésuites et ce que possédaient les Sauvages. On dit que les argenteries de l'église étaient assez riches, et ont peut le croire par celles qui ont échappés aux soldats. Il y avait une statue de Notre-Dame de Chartres, en argent massif, que les gens de Rogers emportèrent.

Des guerriers abénakis arrivant d'une expédition après le départ de Rogers le poursuivirent. On raconte que harcelés de près, les Américains enfouirent les objets précieux qu'ils portaient, dans le haut de la rivière St-François, et que ce trésor n'a jamais été retrouvé. Parkman n'a pu retrouver de traces de la statue. " Le trésor des Américains " a été souvent cherché depuis ; il y a trente ans, un vieillard nommé Laboucane s'en occupait encore activement.

L'abbé Maurault ne mentionne pas le Père Lefranc comme missionnaire à St-François-du-Lac ; cela dépend probablement de la perte de certains registres de la paroisse brûlés ou détruits dans le sac de 1759, m'écrit le juge Gill. M. Tanguay ne rapporte que ceci : " Martin-Louis Lefranc, que M. Noiseux appelle Simon, jésuite, grand prédicateur et

grand missionnaire, arriva le 21 juillet 1742 et mourut le 25 mai 1777."

Au mois de septembre 1759, Québec était tombé au pouvoir de l'armée anglaise ; le gouvernement de la Nouvelle-France s'était transporté à Montréal. Je vois que le Conseil Supérieur siègeant dans cette dernière ville, le 18 février 1760, s'occupe d'un procès commencé entre André Allard, habitant du village Saint-François, et un nommé Leger Hébert ; Allard est représenté en cour par Jean-Henry Bourno.

Quelques Abénakis, connaissant les traces du major Rogers, allèrent, durant l'été de 1760, faire un coup à Charlestown, où il avait trouvé du secours dans sa retraite ; ils firent quatre prisonniers, dont un était le beau-frère de madame Johnson, un autre son cousin, et deux enfants. Cette année, il y avait à Saint-François sept cents Sauvages, et trois cents à Bécancour. La paix faite, ils mirent bas les armes et se montrèrent dociles ; on leur accorda des pensions ce qui leur fit grand plaisir. (Maurault 563-5, 576, 615.)

Sous le régime français c'étaient les notaires des Trois-Rivières qui allaient rédiger des actes à Saint-François, ou encore les habitants se rendaient chez le notaire quand ils allaient "en ville". Potier, Pillard, Rouillard étaient ordinairement les tabellions des gens de Saint-François. Le premier notaire résidant fut Robin, dont le greffe commença en 1760 et se termina en 1808 environ ; il avait débuté comme notaire à la baie du Febvre ; belle écriture, langue correcte, bonne connaissance du Droit.

Le 18 octobre 1760, le général Burton, gouverneur des Trois-Rivières écrit au capitaine des milices de St-François-du-Lac, de faire fournir, aux dépens de la paroisse, cinq cordes de bois au major des troupes cantonnées dans ce lieu ; quatre cordes à chaque capitaine, et trois à chaque officier au dessous du rang de capitaine. (*Le Règne Militaire* I. 163.)

Le 19 novembre 1760, le même gouverneur écrivait au général Amherst que le supérieur des Jésuites avait ordonné au Père Roubaud de quitter la mission de Saint-François, mais que lui, Burton, avait contremandé cet ordre qu'il regardait comme une violation de la capitulation de Montréal. Voici comment j'explique la conduite de Burton : Roubaud, en ce moment, s'était rapproché des Anglais, qui le regardaient comme un allié, et bien que l'Angleterre eut recommandé de retirer les prêtres des missions en les remplaçant avec adresse par des pasteurs protestants, Burton ne voulait pas écarter Roubaud de Saint-François : il savait d'ailleurs que les Sauvages de ce lieu avaient déclaré en masse qu'ils persisteraient à rester catholiques et à garder leurs missionnaires.

Le 31 mai 1761 le gouverneur des Trois-Rivières demande au capi

taine de milice de St-François de lui faire savoir s'il y a des Anglais qui demeurent avec les Sauvages ; le même jour, il écrit au missionnaire de lui faire livrer les Anglais, déserteurs ou prisonniers, qui peuvent se trouver avec les Sauvages. Le 16 juin, le capitaine des milices reçoit ordre de choisir quatre miliciens " bon canoteurs " pour aller jusqu'à Chambly avec les bateaux du roi.

Le 4 juillet 1761, le gouverneur des Trois-Rivières accorde à la paroisse de Saint-François, outre les officiers de milices et les deux sergents, la permission, aux personnes suivantes, de posséder un fusil : M. de St François, seigneur ; le Père Roubaud, missionnaire des Sauvages ; et aux habitants huit fusils pour la chasse Joseph Brisebois obtient un permis pour faire le commerce à St-François. Le 1 avril 1762. des permis semblables sont donnés aux sieurs Molair et Claude Cartier, (*Le Règne Militaire* I. 306.)

Marie-Charlotte Lemaître, veuve de Joseph Crevier, troisième seigneur de St-François, paraît être décédée vers 1760. Son fils aîné, Joseph, héritier de la seigneurie, épousa, aux Trois-Rivières, le 15 juillet 1761, Marie-Anne, fille de Pierre Poulin. Leur premier enfant nommé Joseph-Antoine, reçut le baptême, à St-François le 26 mai 1762. (Tanguay III. 200).

Le 24 mars 1763, la gouverneur des Trois-Rivières accorde " au nommé Lausière, mari de Mademoiselle de St François, une exemption de toutes corvées et logement." En même temps est délivré " au sieur David Vander Heyden, marchand anglais," un permis de commerce, pour la paroisse Saint-François.

Le 22 juin 1762, le général Haldimand, alors gouverneur des Trois-Rivières, reçut la visite du Père Roubaud, qui venait demander la permission d'aller avec les Sauvages à la recherche d'une mine qu'on lui avait signalée. Le 15 juillet Haldimand écrivait des Trois-Rivières qu'il avait visité Saint-François et qu'il croyait les Sauvages sincères dans leurs desseins au sujet de la mine. En septembre, le Père Roubaud revenait de ses recherches, épuisé de fatigue et ses vêtements en lambeaux, sans avoir rien découvert. Haldimand voulut le garder aux Trois-Rivières, mais le mois suivant il retournait à Saint-François, d'où il paraît être reparti définitivement en 1763.

Le Père Félix de Berey, récollet, (1) était missionnaire de la paroisse St-François-du-Lac en 1762. Le Père Roubaud desservait les Sauvages. M. Huguet-Latour, qui a consacré une étude soignée au Père de Berey (Paroisse St-Eustache, page 146) dit de ce missionnaire ; " Il fut

(1). N'ayant pu consulter les registres de la paroisse de Saint-François, je regrette de ne pouvoir parler davantage des prêtres qui y figurent et même des colons qui s'y trouvent mentionnés.

pendant quelque temps à la paroisse de Saint-François-du-Lac, non comme curé en titre, mais en qualité de desservant, pendant la dernière maladie du curé, M. Jean-Baptiste Dugast, et durant quelques mois après. M. Dugast avait été curé de cette paroisse pendant quarante-cinq ans, et s'étant trouvé malade au commencement de l'année 1763, le Père Berey lui fut envoyé comme desservant, par l'administrateur du diocèse de Québec... M. Dugast mourut le 11 de mai de la même année, et le Père Berey continua de desservir la paroisse jusqu'à l'époque où M. Parent vint le remplacer en qualité de curé en titre. Le Père Berey se rendit de là à Chambly dont il fut curé du 28 août 1763 au 4 octobre 1769."

Dans la biographie du Père Crespel, publiée à Québec en 1884, il est dit que M. Dugast était fils de Vincent Dugast de Montréal ; qu'il passa à la cure de St-François en 1714 et qu il y resta jusqu'à 1761. Les vraies dates paraissent être 1714-63.

Les registres de la paroisse de St-François se rouvrent en 1763. L'église de la mission des Abénakis dans laquelle le Père Aubery était inhumé ayant été brûlé en 1759, les restes du missionnaire furent transportés dans la nouvelle chapelle de la mission bâtie pour remplacer celle que Rogers avait détruite. On transporta en même temps le corps de Samuel Gill, le premier de ce nom venu en Canada. Cette nouvelle chapelle fut détruite par un incendie, en 1816.

En 1762, Joseph-Louis Gill épousa en secondes noces, Suzanne Gamelin-Châteauvieux, fille d'Antoine Gamelin et d'Angélique Hertel, ancienne famille de Saint-François. Suzanne vivait encore en 1799. De ce mariage naquirent six garçons et deux filles ; Suzanne, d'une l'elles, contracta alliance avec Bazile Cartier, et l'autre avec Jean Plamondon ; ce dernier ménage existait encore en 1799.

D'après son acte de sépulture, en date du 5 mai 1798, Joseph-Louis Gill mourut âgé de soixante et dix-huit ans, ce qui le fait naître en 1720.

Robert, fils de Samuel Gill, épousa Marie-Louise Chenevert, d'une bonne famille de cultivateurs canadiens de l'endroit, et en eut deux filles et deux garçons. L'un de ceux-ci, Guillaume, était un athlète, qui se maria avec une Sauvagesse. L'autre, Paul-Joseph, étudia à Hanover, devint instituteur à Terrebonne, et s'y maria avec une Canadienne. Il a été instituteur à Ottawa.

Antoine, fils de Joseph-Louis Gill et de Suzanne Gamelin, étudia à Harvard ou à Hanover, comme l'un de trois titulaires à être choisis parmi les Sauvages, et il épousa la plus laide fille du village, une pure Sauvagesse. Il mourut à un âge peu avancé. Sa descendance fait toute partie de la tribu.

Aux Trois-Rivières, le 2 février 1765, par devant Pillard, notaire,

ont comparu : Dame Geneviève Godefroy Tonnancour Ste-Hélène, supérieure ; Françoise Guillemin Saint-Antoine assistante ; et Marguerite Cavelier Ste-Ursule, dépositaire, toutes religieuses professes du monastère des Trois-Rivières. Sur autorisation de ces religieuses, Mr. Poulin avait estimé deux portions de terre situées à St-François, pour la dot de feue Sœur Ste-Agathe, religieuse du dit monastère—estimées le 17 février 1762. Le 19 oct. 1762, Joseph Niquet achète l'une des portions. Le 2 fév. 1765, J-Bte. Niquet achète l'autre portion consistant en ½ arpent de front sur la profondeur y annexée —avec grange. Témoins : Charles Dugré bourelier, Jean de Enevel tailleur d'habits, résidants aux 3-R. J-Bte. Niquet ne sait signer. Le 2 oct. 1765, Louis Prou reçoit la somme dûe en vertu de ce contrat.

Marie-Charlotte, fille de J.-B. Poulin de Couval, religieuse ursuline sous le nom de Ste Agathe, paraît être décédée en 1763, sinon auparavant. L'acte ci-dessus semble montrer que le monastère vendit en deux lots le terrain qu'elle avait apporté pour sa dot à la communauté.

Le recensement de 1765 nous fournit des chiffres précieux. On y remarquera que Saint-François renfermait à cette époque beaucoup plus d'enfants, proportionnellement au nombre des ménages, que les paroisses des environs, et aussi plus d'animaux de toutes sortes.

	Ménages.	Populat.	Sexes.		Mariés et Veuvages.			Enfants et non Mariés.		
			H.	F.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.
Sorel (sur le fleuve)	75	332	180	152	87	75	162	93	77	170
Sorel (dans l'intérieur)	160	677	363	314	167	144	311	196	170	366
Yamaska	107	524	277	247	108	97	205	169	150	319
Nicolet	113	510	250	260	110	115	225	140	145	285
St-François	77	417	211	206	80	79	159	131	127	258
Baie St-Antoine	90	467	247	229	99	96	195	148	124	272

	Agriculture.			Bétail.					
	Maisons	Arpents possédés	Minots semés	Chevaux	Bœufs	Jeune bétail	Vaches	Moutons	Cochons
Sorel (sur le fleuve)	71	5,311	767	98	24	60	164	161	229
Sorel (dans l'intérieur)	148								
Yamaska	99	10,846	1,046	129	62	92	187	260	278
Nicolet	101	9,233	1,122	101	59	91	195	263	249
St-François	72	7,821	1,104	128	58	124	254	351	244
Baie St-Antoine	89	11,170	1,075	109	94	81	172	410	250

M. Honoré Vassal possède le document suivant que M. l'abbé Maurault ne mentionne pas, et qui semble avoir échappé à tous les chercheurs jusqu'à présent. Chose curieuse, le nom de James ne figure pas dans cette pièce :

†

" Nous (3) Joseph Louis, (1) (4) François, (4) Joseph Piche, (5) (2) Robert, Madeleine, Josephte et Marie. Ayant fait (4) une assemblée entre nous et par conséquent pour en députer un d'entre nous, pour faire les perquisitions et recherches de parents du côté de notre defunt père qui était natif de la Nouvelle-Angleterre. Et comme nous n'avons jamais eu une certitude entière du lieu où il a été pris ; nous savons qu'il fut pris il y a environ 80 ans (6) par les Sauvages Abénakis du village de St. François, âgé d'environ 7 ou 8 ans (7) ans ; et a toujours fait sa demeure au dit village. Son nom était Same Gille ; nous savons aussi que notre grand père (8) Sagen (9) Gille a envoyé par deux différentes fois pour le chercher. Mais ayant été pris si jeune il s'était attaché à la nation et n'a jamais voulu les quitter (10) ; Et comme nous serions grandement flattés de connaître nos parents ; nous supplions ces messieurs qui peuvent avoir connaissance de cette famille d'introduire notre frère que nous députons à cet effet, chez quelque uns de nos parents.

" Nous supplions messieurs les gouverneurs qui ont autorité de vouloir bien nous faire la grâce et la charité de nous protéger et nous aider dans la poursuite des recherches que nous faisons de nos parents, tant du coté de notre père que de notre mère. Notre mère a été prise à Quenibanc, quelque temps (11) après la prise de notre père, près d'un moulin dont toute la famille fut prise et emmenée en Canada à l'exception du père et de la mère qui furent envoyés sur le champ.

" Nous supplions respectueusement messieurs nos généraux de nous faire la grâce de se rendre sensibles à nos peines en nous protégeant et nous aidant dans cette entreprise, Et nous ne cesserons d'offrir nos vœux pour leur conservation. " (Signatures) : Joseph Louis Gille, François Gille, Joseph Gille. (12) " Et plus bas : " Je soussigné ancien missionnaire certifie que les sus-nommés ont été tous baptisés au vil-

---

(1) Deuxième enfant de Samuel, et le plus âgé des fils. (2) Frère de Joseph-Louis ci-dessus surnommé Piche. Vivait en 1772. (3) Tous frères et sœurs. (4) Mariés à des Canadiennes. (5) Marié deux fois à des Sauvages. (6) 80 ans est trop long, je pense. (7) La tradition dit 14 ans. (8) Le juge Gill croit que le père de Samuel était en effet un sergent des troupes anglaises. (9) Sergeant Gill ? Le sergent Gill ? (*note du juge Gill.*). (10) Puis il était catholique à cette époque et il vivait en Sauvage !

(11) La tradition veut qu'ils aient été pris ensemble.

(12) Robert ne savait pas signer.

lage de St. François et que leur père et mère y avaient été mariés en face de l'Église étant encore fort jeunes l'un et l'autre, je les ai vus et connus et instruits leurs enfants et petits enfants." à Quebec ce 26 février 1768. (Signature) M. L. Lefranc, Miss. de la Comp. de Jésus" Et plus bas: "Francis Robert Gille is recommended to all whom the above may concern and that can assist him to find out his relations near Boston." (Signatures) Guy Carleton, Castle of St Louis, Quebec February 26th., 1768. By the Lt., Governor's command J. Goldpap, secretary."

Les garçons de Joseph-Louis Gill et de Suzanne Gamelin-Châteauvieux étaient :— Augustin, Thomas, Simon, Louis et Joseph qui épousèrent des Canadiennes, et Antoine marié à une Abénakise. L'un de ces derniers, nommé Augustin, eut un fils, Louis, qui est l'oncle de M. Henri Vassal de Monviel, agent actuel des Sauvages à Saint-François. Louis s'occupa de l'origine de sa famille anglaise et c'est de lui que M. l'abbé Maurault tenait la première partie de la généalogie détaillée qu'il a mise au jour dans son *Histoire des Abénakis*.

Cinq fils de Joseph-Louis Gill: Augustin, Thomas, Simon, Louis et Joseph (jumeaux) étaient cultivateurs. Un autre fils, Antoine, paraît avoir été aussi cultivateur, car il possédait la terre voisine du presbytère actuel de Pierreville appartenant plus tard à la Fabrique qui y concèda des lots à bâtir.

Les enfants de Joseph-Louis Gill parlaient l'abénakis et le français ; on les mettait au rang des Sauvages, avec lesquels ils se tenaient souvent ; ils recevaient comme ceux-ci "l'équippement" ou don annuel du gouvernement. Dans la génération qui suivit (celle du père du juge Gill) les Gill étant tous cultivateurs, cessèrent de recevoir ces dons et de se mêler aux Sauvages.

Les fils de Joseph-Louis prirent en concession des terres, soit voisine ou avoisinantes l'une de l'autre le long de la rivière St. François, depuis le village canadien de Pierreville en remontant jusqu'à un mille plus ou moins du pied de *la grand côte ou côte à Joseph*, du nom de Joseph Gill dont la terre était voisine. Cette côte, très élevée, abandonnée comme voie publique depuis environ neuf ans (disons 1879) avait été jusqu'à récemment le seul chemin pour remonter la rivière St-François en voiture. Ces terres tiennent en front à la rivière Sainr François, où elles forment un beau platin s'étendant depuis le village de Pierreville jusqu'au pied de la grande côte, que je viens de mentionner. Ce platin a été évidemment formé par un ancien éboulis dont il conserve la forme elliptique. Excellent sol. Beau paysage.

D'autres Gill, cousins des fils de Joseph-Louis, s'établirent près des dits cousins. Cette suite non interrompue de propriétés est désignée sous le nom populaire de "Village des Gill". Plusieurs de ces propa-

riétés commencent à passer, pour mariages, etc, à des noms nouveaux.

Michel, petit-fils de Samuel Gill, était surnommé "Michel Langoumois"—on ne sait plus pourquoi.

1769, 12 juillet. Inventaire et partage des biens de la communauté entre feu Antoine Gamelin-Chateauvieux et Angélique Hertel sa femme, et les enfants Joseph-Louis Gill; celui-ci signe "Gill" et non pas "Gille," Joseph-Louis reçoit, du chef de sa femme, Suzanne Gamelin-Chateauvieux, une part de terre assez considérable dans la succession de son beau-père le dit Antoine Gamelin-Châteauvieux. (Robin, notaire).

"Je soussigné François Verville Couturier, marguiller en charge de la Fabrique de St. François . . . concède le deuxième banc du côté de l'Évangile en commençant vers le chœur dans le rang du milieu à Joseph-Marie Veroneau, après l'avoir crié par trois dimanches consécutifs à la porte de l'église comme au plus offrant et dernier enchérisseur . . . 85 livres que Veroneau a payé sur le champ. Devra payer 3 francs anuuellement, à défaut de quoi, après trois mois de délai, après l'échéance, le banc lui sera retiré sans plus de formalité ; daté 13 juillet 1771. Le Père Germain Jésuite est "curé du lieu."

1771, 2 septembre, Montréal. Devant le colonel Prevost et deux arbîtres: les Gill abandonnent le morceau de terre qui est à l'enclos du village, en considération de quoi les Sauvages leur donnent un morceau de terre équivalent, à leur choix ; les Gill avaient enlevé les clôtures autour du village pour enclore et pâturer leurs animaux ; on leur reconnait le droit d'avoir agi ainsi. "A l'égard du foin les prétentions des Gill ne peuvent avoir lieu, vu que, en concédant aux Sauvages leur terrain le seigneur de St. François s'est réservé le droit à tous les foins qui croîtront sur les terres des Sauvages, ce qui laisse bien aux Sauvages le droit de prendre du foin pour leurs propres animaux sans avoir le droit d'en vendre, etc." Les Sauvages, par jalousie voulaient empêcher les Gill de tirer partie des terres de la Réserve, encore aujourd'hui en partie incultes.

1772 18 août, baptême de Joseph-Thomas, fils de Joseph Louis Gill et de Suzanne Gamelin-Châteauvieux, par le Père Germain, Jésuite, Parrain : son oncle Joseph (Piche) Gill ; marraine : Dorothée Anaas (Annance ?)

Il épousa, 1805, Catherine Bazin fille de Pierre Bazin, écuyer, et de Marie-Anne Hus-Latraverse, et mourut en 1852 à 80 ans moins 3 mois ; sa femme, plus jeune, mourut en juillet 1865, dépassant 80 ans.

Lorsque les Bastonnais envahirent le Bas-Canada, l'automne de 1775, les Albénakis combattirent contre eux à Saint-Jean, sous les ordres

des frères Lorimier. Ils descendirent ensuite à Québec et servirent avec honneur durant le siège de cette ville.

Les Bastonnais étaient occupés au siège de Québec ; Montréal et les Trois-Rivières étaient en leur pouvoir. Le capitaine Joseph Traversy, de St-François envoya au commandant des Trois-Rivières des certificats obtenus de diverses personnes, attestant que, d'après les bruits courants, le sieur Crevier-Deschenaux avait dit qu'il voulait marcher jusqu'aux genoux dans le sang des Bastonnais. Crevier fut appelé aux Trois-Rivières, où il s'expliqua avec le commandant (1er mars 1776) et obtint la comparution de Traversy, mais celui-ci était à la chasse, sa femme envoya un nommé Joseph Hallard pour le représenter. L'affaire en resta là, sauf que Crevier dut signer une obligation de mille louis sterling comme garantie de sa conduite.

Le notaire Badeaux écrit dans son journal, à la date du 31 mai 1776 : " Le sieur Belisle, interprète des sauvages de St-François, vient d'arriver aux Trois-Rivières. Il était parti, il y a deux jours, pour porter les ordres de M. le général Carleton. Etant arrivé à St-François, il a été averti qu'on le voulait prendre. Les Sauvages lui dirent : Ne crains point, nous te défenderons si l'on vient pour te prendre. Mais ayant su, pendant qu'il était au village, que trois cents Bastonnais l'environnaient, il prit une baguette à sa main et, faisant semblant de badiner, il passa au travers des ennemis sans qu'ils le reconnussent ; étant passé, il prit le bois et est venu ressortir à la Baie, et de là ici."

Petite chronique,—1777-1810.

Durant le tiers de siècle qui va s'écouler de 1777 à 1810, nous ne rencontrerons en rapport avec la paroisse de St-François que de menus faits, qu'il est bon, toutefois de conserver pour la curiosité des lecteurs, et qui serviront peut-être un jour à des études plus sérieuses, car rien n'est inutile dans le domaine de l'histoire écrite, vu que la mémoire des hommes est incapable de conserver la chaîne des événements qui intéressent ou leurs familles ou les localités qu'ils habitent.

Le dernier prêtre parlant l'abénakis et résidant à St-François se nommait Charles Germain, jésuite. Il mourut le 5 août 1779, et fut remplacé par le frère Jean-Chrysostôme.

Théophile Dugast, né à Montréal le 4 juillet 1743 (Tanguay, III, 510) était neveu de M. J. B. Dugas curé de St-François, qui l'envoya en Europe où il fut ordonné prêtre dans l'ordre des Récollets ; puis il revint en Canada (1773) et prit le nom de frère Jean-Chrysostôme. Missionnaire à St-Michel d'Yamaska en 1775, curé de St-François en 1779 tout en continuant de desservir St-Michel, il finit par se retirer dans cette dernière paroisse en 1784, et il y décéda, le 14 octobre

1804 (voir le volume sur le Père Crespel, publié à Québec en 1884 page XII.)

En 1778 et 1779, les autorités militaires s'occupèrent de fortifier la vallée de la rivière St-François. On contruisit quelques ouvrages, notamment une redoute, pas très loin du village des Abénakis. La correspondance qui parle de ces travaux est au ministère de l'agriculture, section des archives. M. Brymner, chef de ce bureau, a amassé des trésors de renseignements que nos écrivains peuvent étudier sans peine. M. Marmette, assistant, est aussi un employé précieux dans cette branche. Je les consulte toujours avec profit.

Suzanne Blondeau, veuve et douairière de Joseph Hertel, était propriétaire de la moitié du fief de Pierreville en 1781, lorsqu'elle prêta le serment de foi et hommage.

Le docteur Pierre de Sales Laterrière mentionne dans ses mémoires qu'il avait pour ami, à St-François, la famille Deberges. Il faut lire Debartzch. Josette-Marie-Claire Delorme, héritière de Marie-Josette Jutras-Desrosiers, possédait, en 1781, le fief de Lussaudière ; elle était mariée à Dominique Debartzch, aussi appelé De Lorme-De Bartzch ; tous deux demeuraient sur le chenal Tardif, vis-à-vis le pont actuel des moulins de Pierreville, près de l'ancienne maison de pierre de feu M. Lemaître. En 1798, Louis Proux acquit le fief de madame Debartzch, devenue veuve.

Citons Laterrière : " Mes amis de la baie du Febvre s'était bien trouvés de ma manière de traiter les malades, la renommée s'en établit à St-François et à Maska, et j'y était appelé sans cesse. J'y fis la connaissance intime des personnes les plus considérables, comme M. le curé Lenoir, M. d'Estimauville agent des Sauvages, M. Gamelin interprète, Madame Deberges, M. de St-François, etc. J'y gagnai beaucoup d'argent et tout ce dont j'avais besoin pour ma maison de confiance dans cette paroisse ; et où j'arrêtais toujours, que j'y eusse affaire ou non, c'était chez M. d'Estimauville ; c'était là que les gens venaient me chercher et me ramener." M. d'Estimauville a demeuré sur le chenal Tardif, où réside maintenant le docteur Lemaître, qui m'a bien aidé à éclaircir l'histoire de St-François.

Laterrière, entreprenant un voyage aux États-Unis, s'exprime de la manière suivante : " Le 7 septembre 1786, je partais de Saint-François avec deux Sauvages, par la rivière et le lac Mara ou Magock. L'un des Sauvages se nommait César que M. d'Estimauville m'avait procuré. La rivière Saint-François est très poissonneuse, surtout dans la baie où elle se verse, en éturgeons, en anguilles, etc. Les rives sont plates et les prairies y sont belles et riches. Le sol est très productif jusqu'au village des Sauvages, où des indigènes de la nation des Abénakis ont une centaine de maisons, avec une église fondée par les Jésuites et

soutenue, depuis l'extinction de cette société, par l'évêque et le clergé catholique du Canada. Les environs de ce village sont pleins d'îles appartenant à ces Sauvages et entièrement cultivées par eux ; ils y sèment du blé-d'Inde, des citrouilles et des fèves. A juger de cette population par la douceur de sa langue, par sa police et par ses Conseils, on croirait que ces enfants de la nature, sont des descendants dégénérés d'une nation qui a fleuri dans son temps. J'ignore s'ils avaient quelque croyance ou religion avant d'être chrétiens catholiques mais je suis certain de ceci, c'est qu'ils sont religieux et qu'ils chantent supérieurement les hymnes d'église en leur langue, qui sonne à l'oreille d'une manière fort musicale, au point d'étonner tout étranger. Ils sont doux, très hospitaliers. Vous jureriez, en entendant leurs femmes causer entre elles, et surtout narrer, que la chose qu'elles racontent se passe à l'instant même, tant l'expression est naturelle. Je les ai souvent traitées dans leurs maladies, et j'ai même suivi, l'été, leurs *docteresses* dans les bois. Ils m'ont toujours paru francs, de bonne foi, et pour ce qui est de la connaissance des plantes, dont toute leur médecine est formée, bien supérieurs aux Européens. Cette connaissance leur suffisait anciennement pour le soulagement de leurs maladies ; n'ayant pas autant de besoin que nous, la somme de leurs maux était en proportion fort moindre. Quant à la chirurgie opératrice, ils n'y entendent rien.

" Le 8 septembre, nous fûmes coucher à la Redoute, bâtie par l'ordre du général Haldimand à environ trois lieues du village sauvage de Saint-François, et où il y avait un moulin à scier, car les écores sont hauts et bien boisés de pins blancs. La terre est jaune et légère. En bien des endroits, sur la rive ou grève, on voyait des mines de fer. Mêmes aspects, pendant quatre ou cinq jours, sauf des *platins* et des pointes basses, qui étaient de terres d'alluvion, et tous couverts de bois francs de haute futaie. Tous les soirs, notre Sauvage cabanait et tendait des pièges ; il était sûr de prendre du gibier. En marche, s'il entendait des perdrix, il mettait son canot à terre et allait les tuer ; aussi en avions-nous à tous les repas."

1787 30 mai. Par devant Faribault, notaire à Berthier, partage des droits seigneuriaux entre Jean-Marie Verono demeurant à St-François, et François Guil (Gill) aussi de St-François. Verono était veuf de Marguerite LaBonté et avait des enfants issus d'elle. La mère de Marguerite était Marguerite Dupéron—laquelle avait transmis à sa fille—aux enfants de celle-ci—une moitié dans le tiers d'un sixième dans la seigneurie de St-François. Jean-Marie Verono possédait donc cette rente—et de plus il avait acquis les droits de Jeanne Dupéron femme du nommé Chevallier dans cette sixième partie. François Gill était marié à Marianne LaBonté aussi héritière pour moitié dans la troisième

partie d'un sixième de la seigneurie. Au partage de ce jour (30 mai 1787) François Gill reçoit : la rente de Régis Lauzière pour sa terre : 5 francs, 6 sous et 3 chapons ; celle de Joseph Desmarets pour sa terre et prairies : 8 fr. 2 sous—en tout 13 fr. 8 sous et 3 chapons.

Verono reçoit :	La rente de la terre de Dupéron.....	5	5 f.	4 chap.
	" " " Joseph Desmarets ...	6	" 3	3
	Le même pour la castorerie.....	9	" 1	0
	" " " droit de commune	3	" 9	0
	Dugué et autres	5	" 1	2
	Jacques et Frs Joyelle: 2 concessions.	12	" 6	4
		40	16	13

Le deux partageants s'engageant chacun par moitié de bailler tous les ans à Michel Laforest, leur beau-père, sa vie durante, le tiers de..... et à Marguerite Dupéron leur belle-mère le..... faisant un total de 8 f. 19 s. et 2⅔ chapons. De plus, comme François Gill ci-dessus possède la moitié de la terre des Dupéron avec un autre morceau dont ils ne connaissent pas la quantité et qui fait parti du lot du dit Jean-Marie Vérono, il est convenu que Gill lui payera à l'avenir et à ses héritiers 3 livres 2 s. 8 deniers par ou et 2 chapons. L'acte est fait à Berthier. Témoins : Antoine Joliette et Charles Corrivaux. Tous signent, sauf Corrivaux.

Le juge Gill me dit, d'après les écritures qu'il a vues à St-François, que beaucoup d'habitants savaient signer avant l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, mais ensuite les signatures deviennent rares.

L'église des Sauvages, dont la construction parait avoir été commencée vers 1765, n'était pas encore achevée en 1790, bien que le gouvernement eut contribué par une bonne part à son rétablissement. (Maurault 566).

RECENSEMENT DE 1790.

	Ames	Sexes		Mariés et Veuvages		Veufs et non Mariés	
		H.	F.	H.	F.	H.	F.
St François.....	840	430	410	112	113	301	282
Nicolet.....	884	479	405	128	127	334	364
Yamaska.....	1324	674	650	195	223	438	391

Le 10 janvier 1795 M. H W. Ryland, secrétaire du gouverneur en chef écrit au notaire Badeaux, des Trois-Rivières, au sujet de la con-

fection du papier-terrier des propriétés réclamées par les Sauvages de Saint-François (Archives du secrétaire d'État, Ottawa.) C'est tout ce que je connais de cette affaire.

1796, 11 juillet. Michel St Quantin, marguiller en charge, de St François-Xavier, concède à Antoine Duguez le cinquième banc du milieu du côté de l'Evangile après criée publique, pour la somme de deux cents livres une fois payée, plus une rente annuelle de trois francs. Michel St Quantin signe avec M. Lenoir curé de St-François.

Dans l'Almanac de Québec, 1797, on voit que M. Lenoir est curé de St-François et missionnaire des Abénakis.

Joseph Crevier, de St-François rend compte des revenus des droits de pêche, nouvelles concessions etc., par lui perçus depuis 1790 jusqu'à 1796, aux héritiers de la seigneurie. Pêche : 891 francs. Le tiers de cette somme appartient à M. St François, l'ayant acquis de Mlle Mannette Dupéron et à Jean-Marie Verronneau et François Guil (Gill) comme héritier de Madeleine Dupéron leur belle-mère formant tiers de la moitié des 891 francs soit 148 fr. 10 sous.

John Antil poursuivant en justice François Lemaître-Duhemme, fils, le fief de Pierreville fut vendu par le shérif des Trois-Rivières, Antoine-Isidore Badeaux, à David-Alexander Grant, William Grant et Nicolas Montour, l'année 1798. On n'explique pas si les acheteurs prenaient aussi la part qui avait appartenue à la veuve Hertel. (Suzanne Blondeau) en 1781.

1803 15 octobre, à Saint-François. Pardevant Robin notaire.—Jacques Dulignon, écuyer, sieur de la Mirande et Delle Marie-Anne Hébert son épouse, veuve en premières noces de Joseph Niquet, vendent à François Boisverd habitant de Saint-François : 2 perches et 11 pieds de terre de front, sur la profondeur jusqu'au lac St.-Pierre dans la seigneurie de Saint François et Lussaudière, dont 37 pieds appartenaient aux vendeurs pour les avoir acquis des enfants issus du mariage du dit défunt Joseph Niquet et de la dite Marie-Anne Hébert — à prendre dans le total d'une terre de cinq arpents de front sur la seigneurie de Saint–François, et 7¼ de front sur la seigneurie de Lussuadière—tenant d'un côté au nord à Joseph Cartier, d'autre côté aux héritiers Lemaitre, comme représentant Joseph Traversy — par devant au chenal Tardif — et sur la profondeur jusqu'au lac St.-Pierre. Prix de l'achat 144 livres de 20 sols, payé comptant. Dans cette vente est compris le droit des vendeurs dans un autre lot de deux arpents de terre de front dans les mêmes seigneuries, séparé sur le travers, tenant d'un côté à Michel LeMaitre en bas, d'autre côté à la veuve LeMaître. Témoins : J.-Bte Beaufils, Michel Niquet. Personne ne sait signer. Sur l'acte, on a écrit ce qui suit. "Les descendants de Dulignon de Lamirande s'appellent Lamirande tout court."

1805 14 novembre. Pardevant Dumoulin notaire à Saint-François, Jean-Marie Tonnancour et M. Catherine Pelisser sa femme, vendent à Josephg adeaux un seizième dans la seigneurie de Saint-François des Près (1) que le dit Tonnancour avait eu d'échange de Marie-Joseph Delorme par acte devant Robin notaire le 25 février 1793.

1806 23 janvier. Pardevant Dumoulin notaire, Louis Gouin échange avec Joseph Badeaux: ce dernier passe à Gouin le 1/16 qu'il possède dans la seigneurie de Saint-François. Le 25 février 1806, Gouin vend à Henri Rousseau le 1/16 ci-dessus.

Simples notes sur les années 1812-1885.

Ma tâche devrait se terminer ici, car les événements qui se sont passés de nos jours ne nous intéressent plus. Je ferai néanmoins des notes, à la suite les unes des autres, qui pourront être utiles à consulter.

Durant la guerre de 1812-5, trois cents Abénakis accompagnèrent les troupes régulières et les milices dans les marches et les combats. La moitié de ces Sauvages gardait la frontière du lac Champlain, où était le major Salaberry, et l'autre moitié servait sous le général Brock au Détroit et à la frontière du Niagara. Partout ces braves se distinguèrent et furent comblés d'éloges.

Le 23 juillet 1812, par devant A. Robin, notaire, Xavier Crevier de St-François vend à Louis Proux un tiers de la seigneurie de St-François, à l'exception de certaines terres mentionnées au contrat. Le 31 du même mois, par devant Joseph Badeaux, notaire aux Trois-Rivières, le sieur Joseph-Antoine Crevier de St-François, et Angélique Lemaître sa femme, vendent au même Louis Proux leurs droits sur la seigneurie de St-François, consistant en la moitié et plus de toute la la seigneurie. Le 20 août de cette année-là, par devant Dumoulin, notaire, Marie-Anne Lemaître-Lottinville veuve de Michel Gill, vend au même Louis Proux tous les droits qu'elle possède dans la seigneurie, du chef de son défunt mari.

Henri Rousseau avait acheté de Louis Gouin, par acte du 25 évrier 1805, un seizième de la seigneurie de Saint-François. Rousseau étant décédé (son testament est du 25 septembre 1806) sa veuve hérita de ses droits et les transporta à Joseph Mercure son second mari. Elle et lui vendirent à Louis Proux, par contrat devant Dumoulin, notaire, en date du 23 mars 1813.

---

(1) A cette date, il y avait plus d'un siècle que le nom de Desprès ne s'était pas rencontré ns les papiers que j'ai vus.

Le 8 février 1817, par devant Duvernay, notaire à Nicolet, Joseph Proux cède à Louis Proux les droits qu'il a dans la seigneurie de St-François, provenant en partie de la succession de Dlle Geneviève Crevier Deschenaux, et par des acquisitions. Quatre jours plus tard, par devant A. Robin, notaire à la baie Saint-Antoine, Angélique Cartier, fille de Michel Cartier (qui lui avait laissé sa part dans la seigneurie de Saint-François) veuve de Joseph Lemaître, vend à Louis Proux ses droits dans la seigneurie de Saint-François, ainsi que les droits des personnes suivantes qu'elle représente en cette occasion, savoir : " Régis Pénissier dit Lafeuillade et Angélique Lemaître son épouse ; Joseph et Michel Lemaître ; Xavier Crevier, veuf de Marie-Anne Lemaître faisant pour ses enfants mineurs ; Joseph Précourt et Madeleine Lemaître son épouse ; Charles Crevier de St-François, fils, et Angélique Lemaître son épouse ; et enfin Marguerite Lemaître fille majeure." Les Lemaîtres étaient héritiers de feu Joseph Lemaître leur père.

Le même jour 12 février, Joseph Mercure vend à Louis Proux ce qu'il possède dans la seigneurie de St-François, pour l'avoir acquis des héritiers Chateauvieux.

Louis Proux se trouvait possesseur de toute la seigneurie, moins un douzième, lorsqu'il rendit foi et hommage le 7 mars 1817. En cette circonstance il signa " Louis Prou."

L'année 1816 est remarquable à St-François par l'incendie de l'église des Sauvages, laquelle ne fut reconstruite que douze ans plus tard, grâce à la générosité de la famille Gill.

Durant les sessions de 1818 et 1819, on avait agité le projet de créer dans les cantons de l'Est, un district judiciaire, mais la loi ne fut votée qu'en 1823.

Le 7 janvier 1828, par un acte de François-Louis Dumoulin, notaire, Louis Proux, de Nicolet, étant propriétaire de la seigneurie de la Lussaudière, en vertu d'une acquisition de madame Debartzch, a donné l'usufruit de la seigneurie de son gendre et à sa fille : François Legendre, juge da paix, de Gentilly et Marie-Anne Proulx ; la nue propriété passera aux enfants de ceux-ci.

C'est vers 1830 que le schisme de Masta eut lieu. Chacun peut consulter sur ce sujet le livre de M. Maurault, page 617.

Dans son *Dictionnaire Topographique*, publié en 1832, l'arpenteur général Bouchette décrit très au long la rivière et la seigneurie de Saint-François. Il dit que toutes les terres de la paroisse sont concédées, et que la population y est de deux milles neuf cent vingt âmes. Il y a une église catholique, un curé, un notaire, deux magasins, une auberge, deux moulins à scie, un moulin à farine, et quatorze hommes de métier. On y avait récolté, l'année 1829, 18,300 minots de blé,

14,000 minots d'avoine, 1,000 minots d'orge, 11,900 de pommes de terre, 5,000 de pois, 215 de seigle, et 250 de maïs. On comptoit 995 chet vaux, 750 bœufs, 1.600 vaches, 5,500 moutons, et 2,000 cochons. Le village des Abénakis renfermait quarante maisons de bois, un peu de culture de pommes de terres et de maïs ; quelques élevages de poules et de cochons. La chasse était éloignée ; la pêche assez proche et fructueuse. Il y a une église, un presbytère, un missionnaire résidant et un interprète. Ces Abénakis possèdent 8,150 acres de terre dans le township de Durham.

C'est en 1842-44, que Jonatham Wurtele, seigneur de la rivière David, acheta de Marie-Anne Prouix, femme de François Legendre, la seigneurie de Lussaudière. Leurs enfants vendirent au même Wurtele leurs droits sur onze-douzième de la seigneurie de Saint-François.

En 1845, un état soumis au parlement montre que les Sauvages de Saint-François étaient au nombre de trois cent cinquante-trois, soi-une cinquantaine de plus que en 1814, ce qui est à peu près le même chiffre que en 1827. Sur cinq cents arpents réservés pour la culture, ils n'en utilisent que deux cents. Les 8,900 acres qu'ils possèdent dans le township Durham ont été accordés, en 1805, en franc et commun soccage, à dix-sept chefs de famille.

Au sujet de l'église qui fut bénie en 1849, il y eut beaucoup de difficultés dans la paroisse, par suite de la décision prise d'abandonner la vieille église et surtout du choix du nouveau site au village actuel de St-François. Les habitants du bas de la paroisse voulaient naturellement conserver l'église où elle était et ceux du côté de Pierreville objectaient au nouveau site à cause de l'incommodité et de la difficulté de traverser la rivière pour se rendre à l'église. Ceux d'en bas étaient des intransigeants qui firent des procès et des contestations jusque devant le parlement. Ceux d'en haut, du côté de Pierreville, étaient plus conciliants, et, en désespoir de cause, pétitionnèrent l'autorité pour obtenir une division de paroisse dont la rivière formerait les limites. L'autorité diocésaine de Québec n'en céda pas d'une semelle ; il fallut en passer par la décision première, et bâtir tous ensemble l'église de St-François. Cependant il y avait à peine quatre ans qu'on y célébrait la messe que Mgr Thomas Cooke, évêque du diocèse nouvellement érigé des Trois-Rivières, voyant l'évidente nécessité de cette division la décréta *proprio motu* en érigeant la nouvelle paroisse de St-Thomas de Pierreville, qui fut la première paroisse créée sous son épiscopat, si ma mémoire est fidèle—et de là le choix de St-Thomas comme patron titulaire de la nouvelle église. Heureusement que M. le curé Maurault qui était alors curé de St-François et qui opta pour la nouvelle cure, trouva moyen, en homme entreprenant et d'affaire qu'il était, de construire l'église de Pierreville et de la doter richement de

tous les objets nécessaires au culte, sans obérer les habitants qui avaient à peine fini de payer leurs répartitions pour celle de Saint-François. Je ne parle pas du coût du presbytère, car M. Maurault en fit don gratuit à sa paroisse.

M. Louis Caya, cultivateur de de St-François-du-Lac se porta acquéreur de la vieille église (bâtie en 1731). En homme intelligent, il eut la bonne idée de conserver la croix en fer battu qui en surmontait le clocher. Avec de vieilles pièces de menuiserie prises dans l'église, portant des sculptures et moulures de l'époque, il fit un piédestal pour cette croix, qu'il plaça prés de sa demeure, dans le rang Ste-Anne. C'est là qu'on la voit encore, surmonté de son vieux coq gaulois, lorsqu'on passe par ce chemin, en faisant le trajet d'Yamaska à St-François-du-Lac.

M. Caya descend d'une famille établie aux Trois-Rivière vers 1663.

Après l'abandon de la vieille église de 1731, l'église de l'île, ou d'en bas (comme on l'appelait en opposition à l'église actuelle de la mission des Abénaquis dans laquelle se disait alternativement, dans les derniers temps, la messe paroissiale, avec celle d'en bas, tous les deux dimanches) la fabrique de St-François vendit, sans en réserver un pouce, tout le terrain qu'elle possédait en cette endroit, y compris le cimetière, ainsi que le vieux presbytère et la vieille église elle-même. L'église fut démolie, de 1850 à 1854 ?—le cimetière y attenant fut relevé en 1854 ; le vieux presbytère disparut à son tour, peu d'années après, et, aujourd'hui, il ne reste pas une croix, pas même une croix pour marquer l'endroit où s'éleva, pendant un siècle et demi, le modeste temple paroissial d'un autre âge. Seuls, quelques vieux peupliers de Lombardie rappellent encore à la génération qui s'en va que là était jadis le sanctuaire qui fut leur berceau religieux.

La famille Wurtele est maintenant seule propriétaire des seigneuries Lussaudières et St-François, sauf 1724 dans St-François qui appartient encore à Godefroy Lemaître.

La seigneurie de St-François est divisée en 19 concessions. Elle renferme neuf isles et vingt islets. Elle est traversée par la rivière St-François. Toute la surface est plate, et, sur une demi-lieue du bord du lac, extrêmement basse. Il y a de la bonne terre dans les parties basses qui ne sont pas marécageuses. Le sol de tout le reste est de médiocre qualité. Ni moulin à eau ni place de moulin.

Au moment de terminer ce travail j'éprouve le besoin de parler des personnes qui m'ont aidé à le faire et que j'ai suivies comme des guides sûrs dans toutes les interprétations des textes que j'avais sous les yeux :

M. Vassal de Monviel, issu d'une très ancienne famille militaire,

versé dans les choses du Canada, et très attaché aux traditions de Saint-François, où il réside, en qualité d'agent des Sauvages.

Le docteur Joseph Lemaître d'une famille établie aux Trois-Rivières il y a plus de deux siècles ; un érudit sans ambition ; la chronique vivante de St-François-du-Lac.

Le juge Charles Gill, enfant des Gill. Aimant l'étude et pesant toute chose. Ses observations m'ont été très utiles.

Et maintenant, veut-on savoir quel plaisir j'éprouve à réveiller le souvenir de nos anciennes paroisses ? Demandez à un enfant s'il est désireux de connaître l'histoire de son père et de ses ancêtres. Cherchez à reconstruire quelque peu les événements qui se sont passés sur le sol où vous avez reçu le jour. Examinez, à l'aide de l'étude, le mouvement des populations qui vous entourent, en remontant à deux siècles. Pénétrez-vous de la vie d'autrefois. Reconstruisez l'existence de vos pères. Vivez des pensées qui les dirigeaient. Calculez le nombre de leurs travaux. Soyez les gardes-notes de leurs faits et gestes. Apprenez l'histoire de vos prédécesseurs. Mirez-vous dans le passé, afin de le comprendre et d'en tirer des enseignements. Telle est ma vie, tel est mon plaisir. J'ai vu dans St-François-du-Lac, une paroisse typique de l'ancien Canada, et j'ai cherché à la faire connaître.

BENJAMIN SULTE.

FIN

Les Révérendes Sœurs de la Providence doivent se transporter prochainement dans leur nouvelle demeure.

La pièce suivante est pleine d'actualité. Quelques strophes sont des allusions aux succursales lointaines de cette maison.

LE VIEUX NID

Composé pour les Révérendes Sœurs de la Providence, à l'occasion de la fête de la Très Révérende Mère Godefroi, Supérérieure générale.

Votre fête aujourd'hui réunit la famille ;
En ces lieux vénérés, hélas ! Mère, elle brille
Pour la dernière fois !
Quand arrive soudain l'heure où l'herbe frissonne,
Tel brille, pâlissant, le rayon de l'automne
Sur la feuille des bois :

Mêlant à son éclat un douloureux sourire,
A l'astre, au sillon, à l'onde, il semble dire :
—Je vous quitte à regret...
—Et, dans cette allégresse où notre cœur se plonge,
Au moment du départ, triste, chacune songe,
Et soupire en secret.

Hier, nous avons vu s'enfuir les hirondelles :
Comme il leur en coûta de laisser derrière elles
Nos logis et nos champs !
Mais elles apportaient aux pays de l'aurore
Le radieux espoir de s'y jouer encore
Au retour du printemps.

L'Époux des vierges vint, jadis, charmer nos âmes...
Il fut notre partage, et nous nous abritâmes
En ce pieux séjour.
A l'ombre de ces murs il nous a fait renaître,
Au pied du même autel, il nous a fait connaître
Ses mystères d'amour.

Ici, d'en haut sur vous descendit la lumière,
Et vous avez ici planté votre bannière,
O Mère Gamelin !
Sous ce toit, vous avez, illustres fondatrices,
De tous les dévoûments, de tous les sacrifices,
Frayé l'âpre chemin.

De ce nid, poursuivant vos œuvres grandioses,
Les colombes au creux de ce rocher écloses
Ont pris leur vol hardi
Vers les vastes cités, les bourgs et les campagnes,
Au nord, à l'orient, du côté des montagnes
De l'ouest, du midi.

En face de la mer, de la cîme neigeuse
Dont le gouffre vomit la lave impétueuse,
Au bruit sourd du torrent,
Durant l'olivaison ou durant la vendange,
Quand tombent le coing mûr, la banane, l'orange,
De l'arbre exhubérant,

Dans ces édens semés de fleurs luxuriantes,
Peuplés de grands condors et d'ailes ravissantes,
Foulés par les lamas,
Dans l'humide vallon, sur la plage déserte,
Sur la côte brumeuse, ou la rive couverte
De glace et de frimas,

Partout, dans votre exil, sœurs de la Providance,
Au sein de vos labeurs, vous avez souvenance
De votre cher berceau ;
Dans votre rêve d'or, la cloche vous rassemble
Pour la joie ou le deuil, pour la prière ensemble,
Vous êtes du troupeau...

Eh bien ! toutes, demain, de la demeure aimée,
De tant de souvenirs à jamais parfumée,
Nous allons dire adieu,
Et nous irons en pleurs, deux à deux, à la file,
Habiter un immense et magnifique asile,
C'est là l'ordre de Dieu.

Vous, quand vous reverrez, parfois, Ville-Marie,
Ne vous arrêtez plus à la maison chérie,
Passez tout droit, mes sœurs.....
Et si, là-bas, en foule, égarés et tout roses
Y volent vos pensées, les portes déjà closes
Leur répondront :—Ailleurs !

—En franchissant ton seuil, non, la troupe bannie
Ne te reviendra plus, ô retraite bénie,
Comme, sous le ciel clair,
En avril, reviendront, par toute la grande ville,
Au rameau du jardin, à l'auvent, à la tuile,
Les voyageurs de l'air.

Non, tu ne seras plus le foyer cher à toutes,
Et tu n'entendras plus résonner sous tes voûtes
Nos concerts fraternels ;
Nous ne pousserons plus ici d'autres racines,
Mais nous rappellerons, dans le sentier d'épines,
Tes attraits immortels.

O vous dont le sommeil n'efface pas l'empreinte
De vos pas généreux en cette vieille enceinte,
Pâles sœurs au tombeau,
En partant, nous croirons vous revoir expirantes,
Et du trépas ouïr les hymnes gémissantes
Retentir de nouveau

Non, réjouissons-nous ! glorieuses amies,
Pour nous, vous n'êtes pas muettes, endormies.
Au delà de l'azur,
Vous nous apparaissez, dans un palais splendide...
Là, la communauté, permanente, réside,
C'est le terme futur.

Le rendez-vous dernier, l'édifice céleste
Où nos yeux sont fixés dans ce désert funeste,
Là, plus d'ennuis cruels,
Là, nous partagerons votre ineffable ivresse,
Et *l'Ecce quam bonum* sera chanté sans cesse
Aux parvis éternels.

E. B. Larivière.

11 novembre 1887.

LE VERRE EN MAIN.

XII.—*(Suite.)*

—Dites-donc, Bridapoil, vous qui vous connaissez en figures de troupiers pour en avoir beaucoup vu, que pensez-vous de celle du numéro sept?

Bridapoil compta mentalement les hommes à partir de la droite :

—Numéro sept, mon lieutenant. Numéro sept. Ah, oui ! J'y suis. Crédié ! Je vous garantis que c'est un crâne.

Le lieutenant avait posé sa question à mi-voix, et les réservistes 'avaient à peine entendue. Bridapoil ne s'était pas cru tenu à pareille discrétion, et tous les yeux se tournèrent vers le numéro sept qui daigna sourire.

—Allons ! allons, immobiles dans le rang, bourgonna Bridapoil de sa voix de service.

Cette intonation martiale et militaire nous frappa au cœur ; échappés depuis un quart d'heure du tourbillon parisien, ce fut le premier indice de la servitude militaire qui, après nous avoir lâchés quelques années nous rempoignait dans son engrenage. On ne bougea plus. Bridapoil, impassible, allait et venait devant les rangs, d'un pas régulier, le fusil en bandoulière. Le lieutenant consultait son carnet.

Après avoir répondu à une demi-douzaine d'autres appels, on fit par le flanc droit et l'on se mit en route pour la gare de l'Est, entre deux files d'amis ou de curieux. Nous eûmes alors le loisir de faire en marchant l'inspection du numéro sept.

Bridapoil avait raison ; c'était un *crâne;* un garçon de taille plus que moyenne, le dos un peu voûté, les épaules carrées, les poignets larges et osseux, les mains rouges, le cou bronzé, une figure étrange, avec des yeux bleus, fort clairs, le nez bombé, la bouche assez fine et riante, des taches de rousseur partout et des cheveux d'un rouge de feu déjà tondus à l'ordonnance.

Bridapoil disait au lieutenant :

—Croyez-moi, mon lieutenant, j'ai de l'expérience zoographique. Eh bien ! je ne dis pas en caserne, mais en campagne, en étapes, en manœuvres, voilà des hommes comme j'en voudrais dans ma demisection.

On sut bientôt le nom du *crâne* ; il s'appelait Hermant ; le nom s'accordait avec l'homme. Hermant, c'est un nom français qui peut s'appliquer à un individu de joyeuse humeur ; il s'y trouve certaines consonances germaniques ou scandinaves, excellentes pour peindre un gaillard vigoureux, et celui-là l'était assurément. On aurait dû à mon avis, plutôt que d'en faire un chasseur à pied l'incorporer aux artilleurs pour l'exercer à porter les obus et à manœuvrer les mortiers. Cependant, son nom n'eut pas grand succès parmi les réservistes dont un petit nombre seulement avaient lu *Z. Marcas*, pendant vingt-huit jours, il ne s'entendit appeler que *le crâne* sauf par les officiers et encore !

Aussi bien prouva-t-il qu'il méritait le surnom. Ce fut le boute-entrain de la compagnie pendant la semaine qu'on passa au camp de Châlons et son caractère le rendit lestement populaire. Jamais réserviste ne *poussa* plus joyeusement sa romance à la chambrée ni ne décoiffa plus prestement sa bouteille à la cantine. Le cœur sur la main, la langue toujours eu mouvement, éternellement prêt à rendre service aux camarades, à courir en corvée pour ceux qui rêvaient d'aller visiter les agréments du Mourmelon ; le caractère trempé, incapable d'accepter un mauvais propos et plus encore d'en dire. Grâce à cette qualité et à la vigueur, il n'était pas exposé à passer souffre-douleurs des autres, ce qui advient parfois aux trop bons garçons. Aussi irréprochable dans le service que gouailleur et bon vivant, pendant que nos fusils reposaient au ratelier et que nous nous balladions avec les ceinturons moisis,, il nettoyait philosophiquement ses armes, ou à force d'*huile de bras*, avec la pointe de son martinet taillé en sifflet, faisait reluire comme un soleil le cuir de sa giberne. Les *actifs*, par jalousie. prétendaient qu'il employait des vernis. A trois cent mètres, il mettait cinq balles dans le noir sur six.

Les tirs finis, les hommes équipés et habillés, nous nous sommes mis en route pour les grandes manœuvres ; notre deuxième compagnie allait en tête le premier jour, et dès cette étape, *le crâne* se signala comme un marcheur émérite. Tandis que bien d'autres, *quorum parse parva fui*, s'égrenaient peu à peu en arrière et qu'encore peu faite à la marche, la colonne des réservistes s'allongeait démesurément sur la route, il gagnait la *droite*, et au premier rang, entonnait à pleins poumons *les canards* ou *le petit navire.*

C'était Bridapoil qu'il fallait voir sourire de contentement en le regardant :

—Hein, mon lieutenant, me suis-je trompé au poste-caserne ? Regardez-moi un peu ce lapin-là, toujours en tête. Si l'on en avait cinq cent mille comme ça, on reprendrait bien vite place dans les anciens cantonnements :

" Strasbourg il est bon carnisson."

Le lieutenant sourit traitreusement :

—Pas tant d'enthousiasme, Bridapoil, attendons la fin ; il n'est beau feu que feu qui dure.

On eut beau attendre, le crane ne lâcha pas pied une seconde. Lors même que sa compagnie était en queue, on le voyait sauter comme un cabri dans le fossé pour aller rejoindre la tête au pas gymnastique, parfois deux fusils en bandoulière, pour éviter à un camarade écloppé l'ignominie d'être trimballé dans la voiture comme un colis ; quelque fois même avec deux sacs, l'un sur le dos à l'ordonnance et l'autre sur le premier, derrière la nuque. De temps en temps, il interrompait sa chanson pour interpeller bruyamment les paysans en train de travailler dans les champs, ou appuyés sur leurs manches de bêches pour regarder la colonne qui défilait. Et quand au lieu d'un paysan, on croisait une jolie fille, oh ! alors...

Au sortir de Saint-Quentin, le crâne nous fut fort utile en nous com muniquant un peu de sa gaieté et de sa vigueur ; car nous avions passé dans les corridors du lycée une nuit pitoyable, à nous donner les uns aux autres des coups de pied, voire des coups de genoux, faute d'espace pour nous allonger. Heureux les malins qui, une botte de paille sur le dos, avaient conçu l'ingénieuse idée d'aller ronfler dans la classe soporifique de philosophie ou dans les études abandonnées pour les vacances. Un caporal français dormit comms un dieu, en rêvant en patois gascon, dans la classe de seconde, accoutumé à entendre célébrer dans une langue morte, les exploits des légionnaires romains. Hélas ! ce ne furent là que des exceptions et si les lycéens de Saint-Quentin sont couchés comme nous le fûmes cette nuit là, je plains fort ces pauvres jeunes gens. Plus à plaindre encore étions-nous pourtant, nous qui étions arrivés le matin de La Fère avec le sac sur le dos.

Heureusement que le *crâne* se surpassa, comme s'il avait senti la gravité de la situation, et qu'il se fût considéré comme responsable de la prestance de la réserve aux yeux de l'actif qui nous avait rejoints la veille ; il se multipla, chanta, raconta des histoires, porta des sacs, bref, enleva la compagnie.

—Bridapoil, dit le lieutenant, votre coup d'œil est infaillible, votre protégé est superbe. Mes compliments ! Ça doit être un braconnier ou un contrebandier qui a l'habitude de courir la fougère et broussaille, et qui mange, grâce à son fusil.

—Voulez-vous que j'aille le lui demander, mon lieutenant ?

—Allez.

Bridapoil eût bientôt rejoint les premiers rangs et fut tout ébranlé de la réponse du Crâne :

—Moi, braconnier ! Moi, contrebandier ! Vous voulez rire, sergent Pourquoi ça ? je suis cordonnier.

—Cordonnier ?

—Oui, cordonnier. Pan, pan, pan. Savatier si vous aimez mieux ou *gnaf*, ou *bonif*, le cœur vous en dit davantage. Chevalier de l'alène, quoi !

—Alors vous avez servi longtemps en Afrique ?

—Du tout ; je suis parisien et je n'ai pas dépassé les remparts que pour faire mes six mois à Versailles parce que j'avais tiré un bon numéro. Voici la première fois que je me donne de l'air sérieusement.

Ce discours redoubla encore l'admiration de Bridapoil.

—Quel malheur pour vous, soupira-t-il, que vous ayiez tiré un bon numéro ! Avec vos bonnes dispositions, de la bonne volonté et de la conduite, vous auriez pu, en y mettant le temps voulu, passer sergent.

—Que voulez-vous? comme dit la chanson :

Y a des gens en France
Q'ont vraiment pas de chance.

Bridapoil, daigna sourire et continua :

—La preuve qu'y en a,
C'est que je suis de ceux-là.

Puis il rejoignit le lieutenant. Déjà son interlocuteur entonnait une chanson qui prouvait l'originalité de son caractère :

Quand depuis les âges antiques
On a par des traits incessants
Et par des propos sarcastiques
Blessé des êtres bienfaisants,

Il faut que l'amende honorable
Soit à la hauteur des délits,
Que sa grandeur soit comparable
A celle des maux accomplis ;

Il est juste, il est légitime
Que s'étant raillé sans motif
On rend enfin à la victime
Un culte aussi grand que tardif.

Quelle était cette folle rage
Depuis des siècles révolus?
Lazzi, cardon, sarcasme, outrage,
Et chaque jour de plus en plus.

Nous passions, ironie amère !
Pour les plus galants d'ici bas
Mais narguer une belle-mère,
Parbleu ! cela ne complaît pas !

Redresse ton front, belle-mère ;
Je viens dans des vers éclatants
Annoncer une nouvelle ère,
Sonner le glas des anciens temps.

Moi le premier, avec audace
Bravant le préjugé brutal,
Je viens te rendre enfin ta place
Te hisser sur ton piédestal.

Si je deviens, par le suffrage,
Soit député, soit sénateur,
A l'instant j'aurai le courage
De proposer qu'un grand sculpteur,

Un homme d'un talent notoire,
Dresse, au nom du gouverneur,
Une statue expiatoire
Sur notre plus haut monument ;

Dominant au lointain la terre,
Se rapprochant tout près du ciel,
L'image d'une belle-mère
Au sommet de la tour Eiffel.

Si par hasard le ministère
S'appuyait malheureusement
Sur le déficit budgétaire
Pour refuser ce monument,

Qu'on s'adresse pour le construire
Au cœur du peuple, à ses deniers,
Vous verrez les gendres souscrire
Par centaines et par milliers.

Ceux de Gascogne et de Lorraine
Ceux de Turquie heureux d'avoir
Des belles-mères par douzaine,
L'Écossais blond, l'Africain noir.

Tous les ans de l'Europe entière
A jour fixe ils arriveront
Et devant la statue altière
Frapperont la terre du front.

L'édifice qu'à Louis seize
Sur une place de Paris
Dressa la nation française
Agite souvent les esprits.

Aussi le conseil de la ville,
Parle parfois de le raser.
Mais celui-ci, par un édile
N'y toucherait sans s'y briser.

Des rires joyeux accueillaient les roulades du chanteur, et en attendant ces vers captieux, plus d'un réserviste célibataire exprimait hautement son regret de n'être point encore beau-fils.

Cependant nous continuons notre route à travers les plaines picardes ; des deux côtés de la route, les champs de betteraves qui font la fortune du pays succédaient aux champs de betteraves. Parfois, on reformait les rangs pour traverser quelques villages bâtis en lignes ; les femmes regardaient par les fenêtres. Les hommes, les bras croisés, debout sur leurs portes, serraient entre leur dents les petites pipes en terre qu'ils appelaient des *Te Deum*, nous saluaient amicalement au passage. Dans ces contrées si abîmées par l'invasion allemande, le soldat est considéré comme un ami ; dans le voisinage des frontières, on sait ce que c'est que d'être Français et les Saint-Quentenois se sont vaillamment montrés pendant la guerre. Plus loin, nous longions une sucrerie ; c'était l'heure du repos et les ouvrières, à l'œil hardi, chantaient bruyamen chœur le long de la route. Le crâne alors se réveillait :

—Allons, les jolies enfants, si vous voulez venir avec nous. On serrera les rangs, nous avons besoin de renfort. Il parait que l'ennemi n'est pas loin.

Quelques-unes alors se cachaient en riant derrière les plus grandes qui répliquaient :

—Merci, merci. Ce sera pour une autre fois, si ça vous est égal. Quand vous repasserez.

—Ce diable de *crâne*, quelle audace il vous a, murmuraient les conscrits de la dernière levée.

Mais les autres, Parisiens de la réserve et Gascons de l'actif, faisaient chorus avec lui et on riait à cœur joie.

Le plus beau de l'affaire se passa le long d'un champ de betteraves

où l'on fit la pose. Les femmes, en train de cultiver, avaient suspendu leur travail ; les jupons retroussés, elles avaient les mains dans leurs poches de pantalons absolument masculins ; cela leur donnait un air étrange."

" Je n'ai jamais compris Vénus en pantalon " a dit Victor Hugo.

Cette tenue virile, destinée sans doute à faciliter le travail, excita une hilarité générale ; de tous les rangs, les lazzi partirent comme une bordée de balles crachées par une batterie de mitrailleuses. Sangdieu ! quel chassé-croisé d'apostrophes et de plaisanteries d'un gros sel tout rabelaisien ! L'accent parisien se mêlait à l'accent gascon ; l'argot des faubours au patois de Toulouse : il n'en faudraît pas tant pour mettre de belle humeur une armée de cent mille hommes.

Picardes et Picards souriaient doucement sans trop s'émouvoir. Le sang est calme dans le pays. Les Espagnols qui l'ont occupé longtemps y ont laissé des traces de leurs passages ; on y trouve des types absolument basques ; quelques mots patois et quelques particularités de prononciation rappellent la langue castillanne ; il en est de même de certains noms propres. Les bruns et les brunes sont assez communs pour une contrée du nord. Mais en dehors de là, toute fougue méridionale a disparu. L'éloignement des anciens maîtres, l'absence de toute immigration ultra pyrénéenne, le voisinage des Flandres, l'usage immodéré du tabac, la consommation séculaire du cidre et de la bière, l'éloignement des vignes, les rigueurs du climat, ont apaisé les caractères. Aussi, les Picards laissaient éclater sans y répondre la verve du bataillon tout entier.

On pouvait s'y attendre ; le tumulte finit par être dominé par la voix du crâne qui s'adressait aux hommes.

—Alors, comme ça, les enfants, nous disons qu'en Picardie ce sont les femmes qui portent la culotte.

Les éclats de rire redoublèrent.

Mais cette fois, une paysanne, une grosse dondon à la mine délurée, rattrappa la balle au bond et répliqua :

Bien sûr ; *ch'est comme cho que cho doit être itou. Che n'est mi comme cho à Paris ?*

Assurément, avec ses yeux vifs et son nez retroussé, celle-là devait porter la culotte, comme disait le crâne ailleurs qu'aux champs. Son interlocuteur ne s'intimida pas.

—Excusez, la belle enfant, excusez. Je ne comprend pas le suédois.

Cho n'est mi du Suédois. On va vous l'échepliquer puisqu'o n'entendez poi.

Elle fit un signe à son mari, assis un peu plus loin, qui vint prendre ses ordres et se fit alors interprète :

—On dit, l'ami, qu'il y a des chasseurs terriblement vantards quand le

lion n'est pas là, et que vous ne feriez peut-être pas tant le malin si vous étiez à la maison. Vous êtes réserviste, on voit ça. Peut-être bien que sans venir en Picardie, sans bouger de Paris, sans aller bien loin de votre ménage, on verrait que les femmes portent quelquefois la culotte aussi dans la capitale :

Ch'est bien dit, cho, mein fieu, dit la Picarde en frappant sur l'épaule de son mari, qui rougit de plaisir à cette caresse un peu violente, mais inattendue.

Cette fois, les rires qui éclatèrent parmi les paysans et les troupiers furent à l'adresse du crâne. Quand aux paysannes, fière de cette semonce, elles poussèrent des cris de joie qu'on dut entendre au moins jusqu'à Péronne.

Le Crâne allait répondre ; le clairon sonna, la pose était finie et s'était passée courte et bonne. Les alignements rectifiés, la colonne s'ébranla de nouveau.

Un paysan cria à Hermant :

—Au plaisir, mon vieux ; amuse-toi bien en chemin ; n'aie pas peur ; ce n'est pas la route de Paris. Tu ne vas pas encore retomber tout de suite sous la coupe à madame.

L'interpelé ralentissait le pas pour avoir le dernier mot :

—La coupe à madame ! à Paris ! La coupe à madame ! Non alors, ça ne serait pas à faire. A Paris, on mène madame à la baguette.

Les paysannes se mirent à piailler en chœur :

—Si, si ! La coupe à madame. Si ! La coupe à madame. Il est sous la coupe à madame.

—Jamais de la vie ! Merci, alors ! Que je tombe mort sur la place, si c'est vrai.

Le fusil à la bretelle, il se mit à courir pour rejoindre la compagnie, heurta une pierre du pied, et poussé par le poids du sac, s'étala tout de son long, le nez dans une de ces flaques de boue dont les pluies fréquentes au nord parent les chemins vicinaux.

Décidément, les Picards avaient la belle. Cette chute survenue au moment où le chasseur parlait de tomber mort les servait à merveille. Ils ne se montrèrent pas généreux dans la victoire, vu qu'ils n'avaient fait que se défendre. Leurs ricanements poursuivirent longtemps l'infortuné et à plus de cent mètres, leurs gouailleries, favorisées par le vent, s'entendaient encore de la queue de la colonne. Les femmes surtout, qui ont des langues d'aspic, furent les plus enragées :

—Ne rentre pas dans cet état-là, *fieu*. Madame croirait que tu as bu et alors gare au balai !

On s'en fit des gorges chaudes jusqu'à Doingt où nous devions cantonner ; cela aurait duré bien plus longtemps, sans la philosophie du Crâne, qui, en s'égayant le premier de son aventure, désarma les rieurs.

Bridapoil s'était beaucoup plus que lui désolé de cet incident. Néanmoins, le prestige du Crâne n'en fut pas diminué, et il resta populaire jusqu'au désarmement qui précédait notre rentrée dans nos foyers. La dernière fois que nous devions jouir de sa bonne humeur, ce fut dans les wagons à bestiaux qui nous ramenèrent à Paris. Ce train spécial, parcourant près de quatre lieues à l'heure, nous conduisit en onze heures environ, du Grand Mourmelon à la gare de Strasbourg. Le mécanicien, obligé de se garer continuellement, pour faire place aux trains ordinaires, était sur les dents. Ces arrêts intermittents, jetaient l'ennui parmi ces hommes que leurs familles attendaient. Les wagons, soigneusement clos, étaient noirs comme des fours.

Au milieu de l'obscurité, résonna tout à coup l'organe masjestueux de Hermant qui entonnait les *Canotiers de la Seine.*

Les *Parigots* prirent le refrain en chœur comme ils en avaient coutume dans les marches ; avec d'autant plus d'entrain que ce n'était plus de marches qu'il s'agissait.

Adieu, Champenois et Picards ! Adieu, les gens généreux de Reims qui tenez table ouverte quand le troupier arrive ! Adieu, pingres de Corbeny, qui ne lui offrez pas de chaise ! Adieu, honnêtes bourgeois de Laon qui avez abattu le lapin à notre arrivée ! Le Crâne avait bien choisi sa chanson. Notre cher Paris, on allait y arriver ! Oui, vive les canotiers de la Seine !

Pour le récompenser de nous avoir ainsi fait d'avance entrevoir la terre promise, nous invitâmes le Crâne à boire un coup au débarcadère ; au lieu d'un, on en but deux, puis trois, puis quatre, puis des quantités. Enfin, il n'était si bonne compagnie qui ne se quitte, on s'en fût qui à droite, qui à gauche, les riches aux palais, les pauvres aux mansardes. Les célibataires traînèrent en ville les derniers, n'étant attendus de personne, et peu soucieux de reprendre leur travail, immédiatement après cette horrible nuit des wagons à bestiaux. J'étais de ces derniers ; il me semblait même être le dernier de tous, quand je m'entendis appeler par derrière :

C'était Hermant :

Je dis Hermant et non le Crâne, non seulement parce que nous avions déjà cessé d'être soldat et qu'il était grandement temps de reprendre des coutumes *civiles*, mais aussi parce qu'à sa figure, il ne méritait plus son glorieux surnom. *Quantum mutatus...* son visage pâle et inquiet, avait soudainement perdu sa coloration rubiconde, sur laguelle émergeaient ses taches de rousseur, comme dans un blason des point d'or sur un point de gueules ; ses yeux anxieux erraient de droite à gauche.

—Où vas-tu, me demanda-t-il.

—Je n'en sais rien. Tout droit.

—Tu ne rentres pas chez toi.

—Je n'ai pas de chez moi.

—Tu couches sous le Pont-au-Change ?

—Non ; j'ai donné congé à mon propriétaire la veille de l'appel des vingt-huit jours. Je chercherai une autre chambre dans la journée.

—Viens avec moi un bout de chemin. Nous ferons une station finale chez le marchand de vin.

—Pour ça, toujours prêt.

Nous entrâmes au bon coin, dont la porte au grand large ouverte, nous attirait de loin, et en face d'un litre à seize, on s'assit, Hermant contre le mur, face à la porte, moi vis-à-vis de lui. Nous avions été si longtemps privé de vin chez les Picards.

Mais il buvait du bout des lèvres, la face bouleversée.

—Qu'as-tu donc ? Tu es malade au sortir de l'armée ; il fallait te rengager alors.

—Tu n'est pas marié, toi ?

—Non.

—Moi si.

—Eh bien !

—Eh bien ! les autres réservistes qui sont partis tout droit, sont déjà arrivés dans le quartier, quoi. et ma femme...

—Elle est inquiète, tu vas la rassurer.

—Ce n'est pas son inquiétude qui m'effraie, mais... mais...

—Ah ! j'y suis ; les gens de *Saint-Quentin* avaient raison.

En cet instant. Hermant devint tout pâle, et dans la glace, je vis une petite femme, grosse comme deux sous de beurre, avec un petit nez retroussé qui ne disait rien de bon, les lèvres rouges et pincées, les yeux menaçants, qui nous avait aperçus par la fenêtre et qui venait droit sur nous, avec une impétuosité de mauvaise augure.

Ah ! ce n'est pas sans raison que la Providence avait fait choir mon commensal dans la boue, au moment où il se vantait de ne pas laisser porter la culotte à sa femme. Elle tomba entre nous deux comme un coup de foudre, dont je fus terrifié, mais beaucoup moins que mon vis-à-vis.

—C'est ça, c'est ça. Les autres sont chez eux depuis deux heures, et toi, encore en train de boire avec des trainards.

—Mais, pardon, madame...

—Vous, d'abord, taisez-vous. On ne vous fait pas l'honneur de vous parler.

Je rengaînai mon compliment, tout interloqué de la semonce.

—Et toi, allons, en route. Nous règlerons nos comptes à la maison. Plus vite, allons, plus vite.

Hermant la mine allongée s'était hâté de sortir sans souffler mot il

me poussa du coude à la porte en me regardant d'un œil suppliant. Je comprenais bien qu'il me demandait de l'escorter un peu afin d'amortir l'ouragan qui grondait ; j'allais avoir pitié de lui et les suivre ; mais un coup d'œil impérieux de madame Hermant me rappela à la réalité ; la prudence l'emporta sur l'amitié ;—je serrai la main du crâne—pauvre crâne—et je disparus subrepticement pendant que, fixant sur nous son regard dominateur, madame la crâne—vraiment crâne celle-là—insistait d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

—Assez, n'est-ce pas ? Dépêchons-nous ?

Je m'éclipsai, conformément au principe de Sganarelle, qu'entre l'arbre et le doigt, il ne faut pas mettre l'écorce.

Pauvre crâne ! pauvre crâne ! Dire qu'il s'était moqué des Picards dont les femmes travaillent en pantalon ! Je le suivis longtemps des yeux, sa haute stature le faisait distinguer de loin. Ce n'était plus le sémillant bout-en-train des grandes manœuvres. Sa femme le suivait à un pas comme un commissaire. Toute petite, son chignon atteignait au cou de son mari qui allongeait doucement le pas, dépassant de la tête son omnipotente moitié. Physiquement, c'était l'éclipse partielle du crâne ; moralement, c'était son éclipse totale.

Dans l'après-dîner, je passai devant la boutique ; monsieur raccommodait une paire de souliers et filait doux, lançant de temps en temps un coup d'œil timide vers madame, assise dans le comptoir. On ne l'entendait plus chanter comme aux manœuvres, et si la maîtresse de céans eût connu ses vantardises récentes, il est probable qu'il les eut payées cher. Elle sortit un moment et je fis signe à Hermant qui vint presque en rampant jusqu'à la porte, et examina avec soin tout à l'entour. Je lui dis sans trop remarquer son stratagème :

—Viens prendre un block.

—Non, merci. Ma femme n'aurait qu'à rentrer. Ça ne va déjà pas trop.

—Mais alors...

—Alors, ma foi, pense tout ce que tu voudras : seulement ne dis rien aux camarades de Saint-Quentin.

XIII

FRANCS BUVEURS.

Mon Dieu, il faut bien confesser nos défauts et reconnaître que pour lever le coude le sergent Gutsœufer était l'un des plus renommés du 20le de ligne qui s'était acquis au Mexique une réputation pitoyable à la grande colère du général Cascamèche.

Le général Cascamèche, qui était le plus grand ivrogne qui eût vécu sous la calotte du ciel, avait deux défauts l'un comme général et l'autre comme ivrogne.

Le défaut qu'il avait comme général était d'être ivrogne. Celui qu'il avait comme ivrogne, c'était—bien différent en cela des fameux pères de l'Église, sévères pour eux-mêmes et indulgents pour les autres—c'était, dis-je de ne pouvoir souffrir ses frères en Bacchus et Gambrinus. On eût dit qu'il craignait que ses rivaux ne fissent hausser les prix des liquides ; et tout sous-officier puni deux fois pour ivresse était impitoyablement cassé, avec trente jours de prison au préalable et à l'appui ; calcul erroné assurément ; car les champoreaux et les gouttes absorbés par des subalternes ne pouvaient modifier considérablement la valeur pécuniaire des vins généreux que dégustait le grand *Kébir*.

Or, il advint qu'au Mexique le général Cascamèche fut chargé de l'inspection générale de ce fameux 201e de ligne, dans lequel servaient quatre sergents, dont un seul était de la Rochelle : Barbapoux, Boivin, Duroison et Gutsœufer.

C'est Barbadoux qui était le sergent de la Rochelle, Boivin était de Cette, Duroison, de Calais, et Gutsœufer, de Grafenstaden.

Tous quatre grands buveurs devant l'éternel, Boivin méritait son nom, Duroison s'adonnait à l'alcool, Barbadoux, de la Rochelle, cumulait. Gutsœufer préférait la bière à tout le reste.

Au fur et à mesure qu'il passait devant le front du régiment, le général Cascamèche se faisait donner par les sergents-majors les folios de punitions.

Bridapoil, ennemi acharné de la godaille, et qui faisait la grimace quand il voyait un homme de sa demi-section, attablé en face d'un petit verre, reçut de chaudes félicitations ; mais Duroison, qui avait eu en quatre fois un mois de prison pour ivresse, Barbadoux qui en avait eu six semaines en cinq fois, Boivin qui en avait eu deux mois en six fois, furent remis séance tenante fantassins de deuxième classe, malgré leur bonne tenue à l'inspection et leur belle prestance sous les armes.

Quand il arriva à la deuxième compagnie du quatrième bataillon, le général Cascamèche remarqua la tenue étrange de Gutsœufer, qui lui donna une drôle d'idée de la compagnie.

Gutsœufer était dans son état normal, c'est à dire qu'il aurait rendu des points à une grive. Le vieux troupier avait une tenue correcte, les mains ouvertes, la tête haute et les talons joints, comme il sied. Mais son nez rouge indiquait ses habitudes messéantes auxquelles on ne pouvait se méprendre. Un balancement irrégulier en avant et en arrière montrait qu'il n'y avait pas dérogé pour l'inspection. Vous

auriez dit d'un peuplier dont la tête est agité par le vent, tandis que les pieds restent immobiles, solidement fixés dans le sol.

Cascamèche s'arrêta et dit au sergent-major qui avait des bouquins sous le bras :

—Sergent-major, faites-moi voir votre folio de punitions.

—Voilà, mon général.

Le sergent-major exhiba ses pièces. C'était un malin qui avait commencé par subtiliser les punitions les plus compromettantes. Cascamèche fut content.

—Montrez-moi celle du voisin, qui se balance comme une escarpolette, le sous-officier de remplacement, le plus ancien de la companie, là près de vous.

Cascamèche fronça le sourcil en lisant les premières lignes et bondit aux dernières :

—Comment ! vous, sergent Gutsœufer ! Un vieux serviteur ! Un médaillé de Crimée ! Douze campagnes ! Trois blessures ! On lève le coude ! Vous n'êtes pas honteux, quel régiment, trois sous-officiers cassés pour ivrognerie. Et vous croyez qu'il ne va pas vous en arriver autant ?

Gutsœufer était un troupier par trop discipliné à l'antique pour se permettre habituellement la moindre grossièreté à l'égard d'un supérieur ; mais il était ce jour là plus lancé que de coutume, et oubliant la graine d'épinards il répondit carrément :

—Eh bien, cassez, ma foi, mon général. Cassez. Les morceaux en sont bons. Et vous, pardi ! Si vous n'aviez bu que de l'eau toute votre vie, vous n'auriez pas la trogne rouge.

Cascamèche était un dur-à-cuire difficile à déconcerter. Cependant des quatre frères siamois, il n'y en eut que trois de cassés, et ils furent versés comme simples soldats dans la compagnie de Gutsœufer qui conserva son grade.

C'est lui-même qui m'a raconté cette histoire, il y a tantôt quinze ans. Ses compagnons s'étaient amendés parce qu'ils avaient été punis et lui parce qu'il ne l'avait pas été. Il avait pris sa retraite et s'était marié à Mulhouse ; il ne se grisait plus du tout. Quand la guerre éclata, il reprit un fusil malgré sa femme, malgré son bébé, malgré son âge, vint s'enfermer à Belfort et fut tué dans une sortie.

XIV

CZOKA VINKZE.

Sur une petite croix de bois, perdue au fond d'un cimetière de Bude, est inscrit un nom aujourd'hui difficile à déchiffrer. Ce nom est celui de Czoka Vinkze.

Quand les jeunes gens de Pesth et de Bude faisaient un peu la noce dans les cabarets des faubourgs et que le vieux cymbalier passait devant la porte, on l'appelait :

— Ohé, Vieux père ! Eh, l'ami ! Eh ! Czoka Vinkze, écoute un peu. On est en train de rire par ici. Allons ! un brin de musique.

Il entrait le vieux joueur de cymbales, tout courbé, et il regardait son monde :

— Ah ! la jeunesse, c'est bien joli.

Alors il commençait ses airs folichons et amoureux ; car il se connaissait aux figures, le père Czoka Vinkze, en ayant tant vu dans sa vie, et les jeunes gens en costume magyar riaient, tout contents et tout joyeux. Un regain de jeunesse agitait le corps et éclaircissait les yeux du centenaire, et les cymbales étaient pleines d'entrain, et les auditeurs aussi. Et tous les porte-monnaie s'ouvraient sans cérémonie.

Et quand les gens étaient tristes, ses airs devenaient mélancoliques et se mettaient à l'unisson de leur âme ; il s'interrompait parfois pour gémir sur les malheurs de la vieillesse, non point qu'il se jugeât à plaindre, mais pour faire oublier aux autres leurs peines, en leur parlant des siennes :

Parfois aussi accoudé aux tables des cafés, Czoka Vinkze sous le costume civil reconnaissait les figures martiales des vétérans hongrois. Oh ! alors, c'était le triomphe du Pyrtée populaire qui tant de fois, lors des guerres de 1848 et de 1849, avait joué sur les champs de guerre ses héroïques czardas aux défenseurs de la Hongrie.

Son regard étincelait plus ardent ; plus vibrant et plus énergique résonnait son instrument ; il attisait les souvenirs presque éteints et l'on comprenait tout ce qu'il disait :

— En avant les fils d'Arpad, pour le drapeau vert blanc et rouge. La route est longue et beaucoup mordront la terre avant d'arriver au bout, mais c'est à ce bout-là qu'est l'indépendance de la patrie.

Les Polonais sont venus en frères à côté de nous, ils marchent vite et ils combattent bien, parcequ'ils ont appris, avec les Français, la marche et la guerre dans les armées de Napoléon. La haine les conduit, mais l'amour de la patrie doit être aussi puissant que la haine, et il ne convient pas que luttant pour la Hongrie, des Hongrois, fussent-ils des conscrits, restent en arrière des étrangers, fussent-ils des héros.

Les Russes sont venus et nous avons reculé devant le nombre. Non, nous n'avons pas reculé. Nous avons été écrasés. C'est la défaite. Pauvre Hongrie !

Voilà ce que battaient les cymbales du Père Czoka Vinkze dans les auberges, et les vétérans qui l'entendaient et dont plusieurs l'avaient connu sous les armes revoyaient passer devant eux en pâlissant des détails glorieux ou tristes de leur carrière, et quand ils rentraient à la

maison, de vieilles reminiscences, à demi effacées s'étaient réveillées, et ils en avaient pour trois jours à ennuyer les voisins des récits de leurs campagnes.

A présent, les voisins n'entendront plus ces vieilles histoires : car s'il reste des survivants de 1848, le vieux Czoka Vinkze est enterré et les cymbales sont muettes. Aussi bien, à cent huit ans, un homme a fait son temps et peut déménager sans autre regret que celui d'avoir trop longtemps vécu.

XV

CHÉS TIOTS FIEUX.

La vieille mère Martinet était visiblement contrariée, et cahin caha, clopin clopant, trottait de temps en temps sur la route pour consulter l'horizon, et rentrait en grondant :

— Ils devaient entrer à Camon pour onze heures, *chés tiots fieux ;* il est onze heures et quart. La soupe est trempée. Quel malheur ! Qu'on ne me cause mie de l'exactitude militaire !

Puis elle allait consulter les voisins : Arriveraient-ils bientôt ? Est-ce qu'ils auraient eu un malheur en route ? Les voisins ni voisines n'en savaient plus long qu'elle et partageaient en même temps son ignorance et son impatience. En vain, s'informait-elle auprès des hommes d'avant-garde et du sergent Bridapoil venu avec eux. Celui-ci, fort mécontent lui-même, répondait par des explications qui n'expliquaient rien :

— J'attends comme vous, madame ; je comprends que ces retards sont désolants. On ne connaissait pas ces irrégularités dans l'ancienne armée. Voilà ce que c'est que d'avoir tout voulu réformer. Où allons-nous ? Où allons-nous ?

— Eh bien, mais, puisqu'ils n'arrivent pas, insinua la mère Martinet, si vous les alliez quérir.

Devant cette phénoménale ignorance des choses militaires, Bridapoil eut un haussement d'épaules superbe et dédaigneux et ne répondit pas.

Par bonheur, un monsieur qui traversait le village en voiture rapporta des nouvelles. Il les avait rattrapés en route, *chés tiots fieux*, et bientôt ils seraient là ; ils n'en avaient plus pour un quart d'heure.

En effet, quelques minutes après, clairons sonnants, tambours battants, les pantalons rouges faisaient leur entrée en ville, entre deux haies de Picards, jeunes et vieux, qui les buvaient des yeux, avec des frimousses toutes réjouies, mais sans cri, sans geste, sans démonstraion. Les Tartarins ne foisonnent pas dans le pays des fabricants de

sucre. La joie reste en dedans et ne s'épanche pas en manifestations extérieures. La mère Martinet, toute octogénaire qu'elle fût, se montrait la plus remuante de la bande, et se frottait les mains en répétant d'un air guilleret :

— Les voilà, *chés tiots fieux*. Ils sont venus, à la fin des fins. Leur musique va encore nous régaler de quelqnes petits flonflons et après on nous les enverra.

Devant la mairie de Camon où les hommes d'avant-garde se tenaient debout derrière des colonnes de pains empilés, on s'arrêta pour toucher les billets de logement, lire le rapport, annoncer le prix des vivres. La vieille allait et venait, trouvant que cela se prolongeait outre mesure frappait la terre de sa canne avee impatience, songeait à la soupe qui serait froide, si bien qu'elle finit par se fâcher et tira le capitaine par le pan de sa tunique. L'officier se retourna, étonné :

— Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, ma brave femme ?

— Il y a, il y a, pardi ! que je voudrais savoir si vos affaires seront délibérées aujourd'hui, ou demain, ou dans quinze jours. Je viens quérir les deux soldats qui logent chez moi ; j'en ai deux, monsieur le maire me l'a dit. Notre voisin en a quatre. On fait toujours des préérences aux riches.

— Ah ! c'est ça. Ne vous faites pas tant de bile. Vous en aurez vite assez. On vous les expédiera dans un instant. Allez les attendre chez vous.

L'officier se remit à surveiller la distributiou du pain ; mais cela ne faisait pas l'affaire de la vieille :

— Oui, oui ; plus souvent que je les attendrai chez moi, nenni ; je veux les emmener moi-même, mes deux soldats Dépêchons nous ; donnez m'en deux ; ils n'ont pas besoin de leur pain. Ils en trouveront à la maison.

— Je vous en prie, la mère. Laissez-moi ; vous voyez bien que vous les retardez, vos *tiots fieux*.

— Point du tout, point du tout. Je ne les retarde *mie*. *Beyez-les un molé*. Comme ils ont l'air fatigué ! Je gage qu'ils ont la faimvalle et qu'ils n'ont pas eu lopin à se mettre sous la dent de la journée. Je veux mes deux soldats, moi.

— Voyons, Bridapoil, dit l'officicr, éloignez un peu cette brave femme. On ne les lui mangera pas, ses *tiots fieux*, que diantre ! Mais qu'elle nous laisse la paix !

Bridapoil s'interposa avec dignité entre le corps de son capitaine et les agressions de cette Putiphar maternelle ; il fut tour à tour doux et bourru ; il lui parla raison et la rudoya ; mais elle reconnaissait en lui un subalterne, et finissait toujours par se dépêtrer de ses griffes pour

retomber sur le dos du capitaine. Il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints.

Pas toujours !

— Tonnerre de Dieu, jura l'officier qui perdait patience, voulez-vous nous laisser tranquilles ou je vous fais enlever par la garde.

Ce juron et cette menace terrifièrent la pauvre vieille, qui se tint coite un moment, tremblante comme une feuille, n'osant plus souffler mot. Cependant, elle ne broncha pas de sa place, et reprit peu à peu ses esprits.

— Monsieur l'officier, si vous saviez pourtant ce que j'ai à vous dire.

Et sa voix se faisait finette et câline ; car vieilles ou jeunes, toutes les femmes se ressemblent, si bien que le capitaine ne put se défendre de sourire :

— Mais, la mère, je le sais de reste, ce que vous avez à me dire. Vous avez un garçon qui est soldat, n'est ce pas. On l'a envoyé loin d'ici, au fond de l'Algérie, ou de la Cochinchine. A cause de lui, vous voulez festoyer vos deux garnisaires. C'est cela, n'est-ce pas? Eh bien, vous les aurez dans un moment.

— Mais non, je n'ai pas de garçon. Ce n'est pas la peine d'avoir des garçons pour bien recevoir les soldats et ne pas vouloir qu'ils meurent de faim. C'est une fille que j'ai, et j'ai *rataionné* deux fois hier. C'est ça que je voulons vous dire.

Rataionner ! Le capitaine ne comprit pas. *Rataionner*, pensait-il, cela doit venir de *rata*. Cela veut dire probablement qu'hier la bonne femme s'est octroyé deux petites... noces, par acquit de conscience, il l'interrogea pourtant :

— Qu'est-ce que ça veut dire, *rataionner* deux fois?

— Eh bien, c'est fort simple. Je vous ai dit tout à l'heure que j'ai une fille. Elle est mariée de l'année passée. Et depuis hier, je suis deux fois grand'mère. Ce sont des garçons, deux jumeaux. Alors, nous avons su qu'on logerait des soldats aujourd'hui, et l'on a convenu de prendre pour parrains nos deux locataires ; ils ne feront pas les renchéris parce que les marraines sont les deux plus beaux brins de fillettes du pays.

Enfin, on rompit les rangs, et il se trouva que les deux troupiers prédestinés furent des réservistes de la Somme, qui présidèrent gaillardement la cérémonie du baptême et firent pendant le festin qui suivit, plus de tort à la cave qu'à la fontaine. On ne leur reproche pas leur origine picarde, Amicus étant la seule ville de la province qui jouisse du renom d'être traîtresse aux siens. Comme l'avait bien dit la vieille, leurs deux commères étaient fort avenantes et leurs agaceries entortillèrent magistralement nos fougueux tourlouroux. De terribles coups d'œil alternèrent avec de terribles coups de fourchette. Ce fut

un déchirement, le lendemain, quand il fallut répondre à l'appel. C'est ainsi que les choses se passent dans l'état militaire. Tout à la baïonnette, sans traîner. On échangea des serments et peut-être des baisers ; il ne faut jurer de rien. En marche, la compagnie cria comme un seul homme : " Vive Camon !" Les troupiers faisaient tous avec franchise l'apologie de leurs hôtes et le panégyrique des fricots picards. A quelques jours de là, on renvoya de Péronne les réservistes, qui s'en furent tout joyeux dans leurs familles. Cependant, il y en eut deux qui, au lieu de réjoindre leur village natal, prirent leur feuille de route pour Gamon, histoire d'aller voir leurs filleuls, à ce qu'ils expliquèrent à leurs camarades. On avait beaucoup pleuré en les attendant. La popupulation s'enrichit ainsi de deux nouveaux ménages qui *rataionneront* à leur tour dans quelque vingt ou vingt-cinq ans. Eh, mon Dieu ! ce n'est pas autrement qu'une ville devient florissante.

XVI

DEUX CUISINIERS.

Bignon était ce jour-là cuisinier en pied et Duval aide cuisinier pour le compte d'une compagnie de *joyeux* ou si vous aimez mieux zéphirs. Deux équivalents pour désigner les soldats des bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

Mohammed et Abdallah, tirailleurs indigènes, après avoir tourné autour de Bignon, s'adressèrent à lui :

— Dis donc, camarade, nous avons faim. Pas moyen d'avoir une gamelle de *rabiot ?*

Bignon n'aimait pas les turcos.

— Est-ce qu'il n'y a pas de cuisiniers dans les moricauds ? Est-ce que vous comptez au train ? Allez chez vous. Chacun pour soi.

Duval, qui opinait du bonnet, ajouta :

— Nous n'avons pas même assez pour nous.

Abdallah répondit :

— Si fait, camarade. Nous avons des cuisiniers. Nous ne comptons pas au train. Seulement voici : nous avons été mis à la salle de police. A la salle de police, nous avons joué aux cartes. En jouant aux cartes, nous avons perdu. Nous avions joué le punch, le café et l'ordinaire pour cinq jours. En voilà deux que nous n'avons mangé. Cela en ferait encore trois en perpective si tu n'étais pas si bon garçon.

Bignon plaça son index sur son œil droit en fermant le gauche !

— Tu la connais, *arbi*, mais tu perds ton cagnet, ton latin et ton temps. Bien loin de te donner une gamelle, je te ferais boucler au

Mazaro si j'étais quelque chose dans les légumes. Ne perdez pas votre temps et filez d'ici ; vous n'arriveriez pas à me *carotter*.

— Rompez, dit Duval.

— Abdallah et Mohammed firent demi-tour et serrèrent d'un cran les boucles de leurs ceintures.

Deux ouvriers kabyles, se rendant à Alger, les remplacèrent :

— Nous sommes venus du Fort-National le ventre creux. Pas un radis en poche. As-tu quelque chose à nous donner ? Nous mourrons de faim.

— Oui, dit Bignon.

— Bien entendu, dit Duval.

— Les Kabyles prirent les gamelles, embrassèrent les mains des troupiers en déclarant que les soldats valaient beaucoup mieux que les civils, et allèrent manger sur le bord de la route.

Mais quand ils y furent, les deux turcos vinrent s'asseoir à côté d'eux, se mirent à leur causer en amis, et tout d'un coup, mes pauvres Kabyles de se lever, la mine désespérée et de reprendre à grands pas la route d'Alger, laissant les gamelles aux trois quarts pleines.

Elles ne le furent pas longtemps. Les tirailleurs tombèrent dessus comme la misère sur le pauvre monde, en firent franche lippée, les vidèrent en un clin d'œil et les rapportèrent d'un air narquois à la cuisine.

Bignon devint rouge de colère.

Duval en devint bleu.

— Comment ! les imbéciles, ils vous les ont données.

— Allons, allons ! ne te fâche pas. Voici ce qui s'est passé :

Nous sommes venus près d'eux. Nous leur avons dit : C'est bon, ça ! Ils ont répondu : fameux. Mohammed a répliqué : ce n'est pas étonnant parbleu ! les *Roumis* sont bons cuisiniers. Ils arrangent la soupe avec du vin et de la viande de porc...

— Filous, je vous vois venir, dit Bignon en souriant.

— Farceurs, je vous devine, dit Duval en éclatant de rire.

— Eh bien ! oui, c'est ça, vous y êtes. Quand mes deux voyageurs ont entendu parler vin et cochon, ils ont cru que le prophète allait les foudroyer. Ils nous ont laissé le festin tout servi. Elle est excellente votre soupe. Nos compliments.

— Vous êtes des flibustiers, dit Bignon.

— Des carrotiers, dit Duval.

— Des fricotteurs.

— Des ficelles.

— ... De cochon, répondit Mohammed.

Pendant ce dialogue, les deux Kabyles poursuivaient leur chemin vers Alger en répétant à l'adresse des Roumis innocents la grande

imprécation du saint mahométan, *Li Djemlin*, lancée contre les Bougiotes qui lui avaient ainsi fait manger d'un mets impur :

— Allah fera tomber la grêle sur vos moissons ; la famine s'asseoira dans vos gourbis ; vos filles ne trouveront pas d'époux ; vos vaches ne donneront pas de lait ; vos vieillards périront de misère.

XVII

HIGH LIFE.

— Dites-moi, chère belle, qui m'avez-vous donné pour voisin ?

—Ma chérie, l'heureux mortel convoqué ce soir à l'honneur d'être votre chevalier servant, c'est le colonel du 200e régiment de ligne, le plus charmant homme du monde, le plus prévenant et le plus galant, le coryphée de la bonne humeur et de l'amabilité soit dit sans hyperbole. Vous m'en direz des nouvelles, chère baronne ; vous m'en saurez gré.

— Ah ! marquise, que vous êtes loin de compte. Vous en savoir gré ! Ah ! mais non, changez ça. Le colonel du 200e, vous ne savez donc pas...

— Mais non, quoi donc ?

—Vous m'étonnez. Mais on ne jase que de cela en ville. C'est un monstre que cet homme là, un masque, un assassin, un bourreau...

— Vous le connaissez ?

— Le connaître ! Dieu m'en garde ! Je ne le connais que de réputation, c'est déjà trop. Ah ! le misérable, si vous saviez combien il m'a déjà fait souffrir de tribulations.

— En vérité ? Mais vous parlez par charades, ma toute belle. Je ne vous comprends pas.

— C'est bien simple, imaginez-vous que mon mari est réserviste au 200e. Il paraît que ce maudit colonel le traite avec une rigueur implacable, ce cher mignon. Il le force à se faire raser par le perruquier de la compagnie, à manger à la gamelle. Vous entendez, marquise, pas même à la cantine, à la gamelle ! Comme si la promiscuité de la chambrée ne suffisait pas !

— Vraiment, c'est affreux. Jamais je n'aurais deviné chose pareille d'un militaire si aimable. Est-ce votre mari seul qu'il persécute aussi indignement ?

— Est-ce que je sais, moi ? Est-ce que je me soucie des maris des autres ? Qu'il agisse avec eux comme il l'entend ; c'est au mien que je songe... Si pourtant, réflexion faite, le baron de Tranchemontagne est logé à la même enseigne, il l'a dit à la baronne dimanche. Il avait ce

soir-là une permission de dix heures ! Elle en était aux cents coups, la pauvre ! Non, marquise, non, voyez-vous ; ne me mettez pas à côté de cet homme-là ; je me connais, je ne me contiendrais pas ; je le tuerais, je le briserais, je le broierais, je l'étranglerais, je l'écartelerais, je le... pulvériserais.

— Ne vous montez pas ainsi, ma chère, je vous en conjure, vous m'effrayez, j'en ai la chair de poule ; nous allons modifier l'arrangement, mon Dieu ! Votre colère m'a toute consternée.

— Pardonnez-moi ; mais que voulez-vous. Ça été plus fort que moi. Tenez, je ne le connais pas votre colonel...

— Oh ! mon colonel...

— Enfin, soit ; le colonel de 200e. Je ne le connais pas, eh bien ! Quand il entrera, ma haîne me le désignera.

— Cette idée ! s'il est en uniforme !

— Non ! Quand même il ne serait pas en uniforme ; son physique doit correspondre à son moral, je le vois d'ici ; il est gros, court, rablu, trapu, sanglé, corpulent ; ses cheveux s'en vont et il est jaloux de ceux qui en ont encore ; il a le front bas, ridé, comprimé, des pattes d'oie à côté des yeux et les yeux noirs, méchants, hargneux. Il bredouille en parlant ; il ne sait pas dire deux mots de suite. Un buveur enragé. Voilà son portrait tout craché, de votre colonel. Carrément, est-ce vrai, oui ou non ?

— Ha ! ha ! ha ! Mais pas du tout, ma chère. Pas du tout. C'est un portefaix que vous me dépeignez-là ; mon colonel est fort sobre, distingué ; sa taille est fine et élancée, ses yeux sont bleus et doux, ses cheveux blond cendrés ; il parle avec une abondance et une grâce qui ne sont comparables qu'à sa prévenance envers les dames ; nonobstant ces mérites, puisqu'il a l'infortune de vous déplaire...

— Eh bien, tenez, ne changez rien ; s'il est tel que vous me le dites, laissez-le auprès de moi. Peut-être est-il plus digne de prendre auprès de lui la défense de mon mari ! Pauvres femmes que nous sommes, est-ce que Dieu ne nous a pas créées pour nous sacrifier perpétuellement au salut de nos époux, hélas !

— A qui le dites-vous, ma chère ? A qui le dites-vous ? Tenez, que je vous embrasse ; vous êtes un ange.

— Avant qu'il n'arrive, je vais donner un coup d'œil au miroir ; je ne sais comment ce coiffeur m'a attifé aujourd'hui ; il sera congédié. Ce colonel m'intimide à l'avance. N'est-ce pas que je suis affreuse ce soir ?

— Embrassez-moi. Vous êtes toujours superbe.

.....

— Madame la baronne permettez-moi de vous présenter cette crassane ; je suis connaisseur et vous la garantis.

— Volontiers. A condition, colonel, que vous en accepterez la moitié.

— C'est trop d'honneur, madame la baronne.

Tudieu ! on voit qu'au dessert la glace est nettement rompue entre la baronne de Beausoleil et le colonel Brindor. Quand la marquise se charge d'une définition, on peut compter sur une précision absolue. Elle n'a point exagéré les mérites du superbe officier dont l'uniforme éclipse orgueilleusement les habits noirs des invités masculins, pareils à des croquemorts. Les charmes de la baronne l'ont accaparé tout entier, et leur intimité qui va *crescendo* jette parfois une crispation de jalousie sur le front des belles condamnées à un moins galant voisinage. La marquise les observe avec malice et sourit à la dérobée en songeant au baron de Beausoleil, pendant ce temps caserné dans les faubourgs. Malgré sa discrétion, elle a été remarquée par la baronne qui se souvient tout à coup du pauvre exilé. Dire qu'elle n'a pas encore insinué un mot au colonel en sa faveur. Une légère couche de carmin, causée par le remords, traverse la poudre de riz qui blanchit ses joues ; et il faut lui rendre cet hommage qu'elle entame le feu sans hésiter :

— J'ai à vous dire, colonel, que j'ai des croupières à vous tailler ; car je suis fort mécontente de vous.

— Comment, madame la baronne, j'ai eu le malheur. Mon crime est-il du moins réparable ?

— Avec de la bonne volonté de votre part.

— Ordonnez.

— Votre cruauté, vos manières vexantes, à l'égard des pauvres réservistes, excitent le courroux de toute la ville.

— Ah ! il s'agit d'une question de service. Veuillez spécifier plus clairement,

— Vous avez un réserviste qui s'appelle de Beausoleil ?

— De Beausoleil ! de Beausoleil ! Oui, j'y suis. De Beausoleil. Attendez-un peu. Oui, oui, parfaitement. Un mauvais sujet, mauvais soldat, mauvaise tenue, indiscipliné, maladroit, mauvais service.

— Vous savez mon nom, colonel ?

— Madame la baronne de... Comment ! serait-il de vos parents ?

— C'est mon mari, monsieur ?

— Oh ! madame la baronne, daignez excuser mon étourderie. Avez-vous à son sujet plus d'un reproche à m'adresser ?

— Des masses, monsieur le colonel.

— Un par un, procédons par ordre et par détail, et dame ! peut-être devriez-vous reconnaître que je n'ai agi que dans votre intérêt bien entendu.

— Voilà ce dont vous aurez peine à me convaincre, par exemple. Quel intérêt ai-je à ce qu'Hector — mon mari s'appelle Hector — soit

tenu de se nourrir de votre détestable soupe et de votre *rata*, qui ne vaut pas davantage. C'est bien ainsi, ce me semble, que vous désignez votre infernale bouillie, le cher homme si délicat, si difficile ; lui qui se plaignait quand la pitance laissait un peu à désirer. La veille même de son départ, il a réglé une domestique qui ne cuisinait pas à son goût.

— Vous me donnez raison du premier coup, madame la baronne. Ce ne sont pas cinquante-six gamelles de plus ou de moins qui détérioreront considérablement votre époux, et à son retour, vous le trouverez moins exigeant et moins gourmet. Ce sera tout bénéfice.

— Je le veux bien ; mais pourquoi lui avoir interdit de prendre un brosseur ? Comment voulez-vous qu'un homme de si haute caste en vienne à bout ? Si vous l'aviez entendu tempéter quand il ne trouvait pas ses boutons préparés à sa chemise !

— Justement, madame ; il ne tempêtera plus, quand il aura mis la main à la pâte.

— Vous croyez, Dieu vous entende ! Mais vous avez réponse à tout ; si je vous reproche de l'avoir fait coucher sur la blanche le jour de son arrivée, vous me répondrez que son matelas lui sera plus mœlleux, et qu'il savourera mieux les douceurs de l'oreiller et de l'édredon. Vous raisonnerez de même si je parle des fatigues du métier, des privations, des corvées — car il a fait des corvées, le baron de Beausoleil dont les aïeux furent aux croisades, oui, il a fait des corvées — vous invoquerez la discipline si je mentionne les deux nuits qu'il a passées à la salle de police, pour avoir porté sur mes instances un képi de fantaisie...

— Dans d'autres corps, madame la baronne, il aurait eu, quatre jours de prison. qui auraient retardé d'autant l'heure où il aura la joie de vous embrasser.

— Soit ! Vous savez faire ressortir votre indulgence ; la précaution est utile ; mais parlons de la chambrée... Ne pourriez vous réunir entre eux les gens distingués, bien élevés, instruits, les sportsmen, les gentlemen ? Il m'a narré par le menu les mœurs de ses commensaux. C'est incroyable, colonel ; des gens grossiers, brutaux, goujats, dévergondés. Ne pensez-vous pas qu'un baron de Beausoleil souffre de cette dégradante promiscuité ?

— Infiniment ! il doit en souffrir infiniment ! Mais quelle joie de quitter pareille société pour rentrer dans la vôtre ! Le paradis remplaçant la damnation, madame ! Si blanc que soit le cygne, il doit sembler plus blanc encore à celui qui n'aurait vu durant vingt-huit jours d'autres oiseaux que des corbeaux.

— Votre galanterie confine à l'ironie, à force de dépasser les bornes, colonel. N'importe ! je ne vous entends pas et je vais jusqu'aux bout. Tout à l'heure, j'ai doucement abordé la discipline. A quoi servent

les ordres violents, les bousculades sans raison, les humiliations gratuites ? La discipline ne peut-elle être respectée sans comporter de tels excès ?

— Eh ! madame, n'aurait-elle pas son mérite, n'eût-elle pour fin que de plier les tempéraments insoumis. Nous vous rendrons un mari attentif, obéissant, malléable. Sans doute, votre visage suffit à assurer votre toute puissance ; — mais elle sera plus certaine encore après le dur apprentissage que fait en ce moment — et sans compensation, madame — le baron de Beausoleil. Vos caprices lui seront doux à satisfaire au sortir des griffes de nos sergents.

.....

.....

La baronne, méditant, seule, dans sa *calèche* :

— Décidément, il a peut-être raison, le colonel. Les vingt-huit jours ont du bon, le gouvernement rend service aux baronnes en mélangeant les catégories et en faisant un peu changer les barons de sphère.

XVIII

FAIDHERBE ET SÉNÉGAL

Nous sommes dans une buvette, au fond d'un faubourg d'une ville picarde. A côté d'un bon bougeois assez replet, est assis un ouvrier en blouse, aux yeux pleins de vivacité, à la physionomie bronzée et mobile, bonne et honnête figure au surplus, qui interpelle fréquemment son voisin :

—Tiens ! tien ! C'est pour le 20 mars. On va ériger à Saint-Louis du Sénégal la statue du général Faidherbe. Le conseil général, le conseil municipal, la chambre de commerce seront de la fête. Bals, concerts, tombolas, banquets, rien n'y manquera. A la bonne heure, n'est-il pas vrai ?

—Certainement. Le général est bién connu d'Amiens. Vous avez peut-être servi sous ses ordres dans l'armée du Nord ?

—Moi, point du tout ; j'étais à l'armée de la Loire. Mais j'étais avec lui au Sénégal, Vous m'entendez bien, monsieur ?

—J'entends à merveille, monsieur. Mais que vous ayez été chez les Syriens, les Sénégalais ou les Tonquinois, ce n'est pas une raison pour faire de si grand gestes et me bousculer si fort. Faites un peu attention, modérez-vous un tantinet. Vous vous démenez comme un diable dans un bénitier et vous me défoncez terriblement la poitrine à coups de coude.

—Pardon, excuse, monsieur, je me tempère ; je ne l'ai pas fait exprès. C'est que j'ai habité un pays où le thermomètre et le baromètre en voient de cruelles. Le soleil horrible du Sénégal m'a tant et tellement frappé le cerveau que par moments..., surtout lorsque j'ai bu un petit coup... enfin vous comprenez ?

—Oui, oui.

—Vous n'y êtes jamais allé vous, au Sénégal, monsieur ?

—Du tout.

—Vous ne connaissez pas Saint-Louis, ni Bakel, ni Gorée, ni Médine, ni Bamako ?

—Nullement.

—Alors, vous vous n'avez jamais bu de tafia ?

—Jamais.

—Je vous plains de ce côté-là, monsieur. Le tafia est supérieur à l'anisette, au genièvre et même au *Pas de Calais*. J'ai connu des païens, sur le point de sec onvertir à l'islamisme et qui ont reculé devant l'abjuration en apprenant que la religion de Mahomet interdit le tafia. Et vous n'avez jamais vu de négresses ?

—Ah ! pour cela, si fait. Une à Albertville, qui est morte toute jeune ; une à Amiens qui est retournée dans son pays, et deux à Paris.

—Ce n'est pas la même chose. La véritable négresse veut être vue dans son pays d'origine, et même dans son taudis natal.

—En vérité ! Vous croyez qu'elles blanchissent en changeant de climat ?

—Non pas ; mais quand même, ce n'est pas la même chose. Ah ! vous n'êtes jamais allé au Sénégal. Eh bien, monsieur, voulez-vous que je vous donne un conseil ?

—C'est d'y aller.

—Vous n'y êtes pas ; c'est de ne jamais y mettre les pieds.

—Vous y avez bien été, vous.

—Par force ; j'étais dans l'artillerie de marine. Le plus triste pays du monde, et le pire climat, monsieur, pour un Amiénois accoutumé à une température raisonnable, plutôt fraîche que brûlante. Pas de civilisation pour deux sous ; pas le moindre théâtre, pas les moindres *cabotins*. Qnand on revient de l'intérieur, Saint-Louis a encore l'air de quelque chose : mais quand on voit la ville en arrivant de Bordeaux, malheur ! La pluie après le beau temps. Avec ça, trente-deux jours de traversée ; jugez de l'agrément pour ceux qui n'ont pas le pied marin, ni l'estomac. Pour mon compte, je ne sais où j'avais pu fourrer tout ce que j'avais dans le corps. Et là-bas, les coups de fusils avec des sauvages qui n'ont pas de pudeur et qui vont tous nus, les traveaux de terrassement au chemin de fer, la quarantaine aux portes de la ville au moment de rentrer en France, les maladies. Allez, je défends à n'importe quel Fran-

çais de dire qu'il en est revenu avec la santé qu'il y avait apporté ; je vous dis que je lui défends. Vous croyez sans doute qu'on avait un peu plus d'égards pour nous. Du tout, monsieur ! du service par-dessus les oreilles et la même discipline qu'en France ; des gardes, des corvées, des exercices, des manœuvres, des cellules, des salles de police, des prisons. J'entends parfois des lignards qui ont l'audace de se plaindre. Cela me fait bondir. Les malheureux ! Qu'est-ce qu'ils diraient donc s'ils étaient dans l'artillerie de marine. Je vous le dis, monsieur, l'artillerie de marine, c'est tout ce qu'il y a de plus infortuné sous la calotte du ciel, de plus lamentable, de plus...

—Vous y étiez sans doute parce que vous aviez un mauvais numéro ?

—Moi, monsieur, pas du tout. Engagé volontaire, s,il vous plaît, et je m'en flatte, et je m'en fais gloire et honneur. Sans compter pardessus le marché que si j'avais un autre congé à faire, c'cst encore là-dedans que je rengagerais.

XIX

LETTRE D'UN PRISONNIER

Ma chère cousine Mélanie,

Tu vas être bien étonnée d'apprendre qu'au moment où les électeurs de Valmontier sont en train de voter contre le septennat, ton cousin Jean passe tristement le lundi gras dans la brison de Massevaux. En prison ! Eh ! mon Dieu, oui ! ma chère cousine, et, qui plus est, en prison pa ta faute.

Je t'entends te récrier d'ici. Je te dis pourtant la pure vérité, cousine ; tu n'as pas oublié ma visite à Noirmont, n'est-il pas vrai ? Comme nous étions joyeux, nous autres, les seize conscrits de Valmontier, de nous émanciper un peu loin des casques à pointe ! Selon l'usage, nous avions les jours précédents, comme tu le sais, rendu notre visite aux conscrits des autres communes environnantes. Mais combien nous étions plus contents d'aller voir ceux de Noirmont qui n'ont pas eu comme nous la malchance de tirer au sort pour l'Allemagne !

Tu as vu tout de suite, ma petite cousine, combien ta beauté m'émerveillait ; tu as deviné que les conscrits n'étaient pas le grand motif de ma visite à Noirmont. Tu n'as pu t'empêcher de rougir à sentir combien mes lèvres étaient brûlantes en baisant ta petite main. Tu as été bien bonne pour moi de me laisser ce jour là un souvenir que je garderai toute ma vie ; cette jolie cocarde tricolore, un peu fanée, dont ton père t'avait fait cadeau le jour de la rentrée des troupes rançaises à Belfort lorsque tu étais encore une toute petite fille.

Eh bien ! croirais-tu que cettte cocarde m'a conduit en prison. En te quittadt, je suis allé retrouver les camarades. Noirmont et Valmontier fraternisaient déjà autour des bouteilles de bière. On discutait aussi. Un conscrit de Valmontier disait : Imaginez-vous que les Prussiens ont changé le nom de notre commune. Elle s'appelle maintenant Münsterthal ; je suis bien étonné qu'ils n'aient pas exigé Noirmont, quand ce n'aurait été que pour le débaptiser aussi et le nommer Schwartzberg.

Comme il finissait ces mots, je fis mon entrée dans l'auberge. Ah ! ma cousine, j'aurais voulu que tu fusses là pour voir avec quel empressement, à la vue de la cocarde qui embellissait ma boutonnière on jeta les chapeaux en l'air, de quelles acclamations on la salua. Je me vis sur le point d'être porté en triomphe. Ce fut bien pis lorsqu'on apprit l'origine des trois couleurs. il n'y eut qu'un cri :

—Vive Mélanie de Noirmont, la cousine à Jean !

Mais que de jaloux au bout d'un instant ! Je vis les mines de quelques-uns des conscrits de Valmontier qui s'allongeaient, le grand Louis de Noirmont se leva et sans en avoir l'air passa auprès de ses compatriotes et leur chuchotta quelques mots que les nôtres n'entendirent pas. Ils semblèrent l'approuver, et, tandis que l'on continuait à rire et à trinquer, il sortit de la salle et enfila le corridor sans qu'on s'en fût aperçu.

Inutile de raconter toutes nos conversations, n'est-ce pas, ma chère cousine : je connais ton entendement et tu devines les propos qui peuvent s'échanger lorsque l'on entremêle des conscrits de Noirmont et des conscrits de Valmontier. Malgré les lampes nous ne nous voyions presque plus les uns les autres, tant la fumée emplissait la salle. Nous fumions le tabac français de première zône et les amis de Noirmont le tabac de contrebande que nous leur avions apporté.

Tout à coup, une grosse voix bien étouffée se fit entendre. C'était le grand Louis qui venait de rentrer :

—De la part des conscrits de Noirmont, s'écria-t-il, je remercie nos voisins de Valmontier. L'un d'eux a reçu un souvenir de sa cousine ; il n'est pas juste que ceux qui n'ont pas de cousine ici s'en retournent sans un souvenir.

Juge si les Valmontier furent stupéfaits de cette épisode inattendue ! Le grand Louis avait rapporté une quinzaine de cocardes françaises, que les jeunes gens de Noirmont fixèrent aux boutonnières des annexés. L'opération fut accomplie avec la plus grande équité. Nos hôtes n'oublièrent personne. Moi seul je ne reçus rien, ce dont il aurait été injuste de me plaindre puisque néanmoins j'étais encore plus privilégié que mes compagnons.

Il faisait nuit lorsque nous nous mîmes en route pour le bercail paternel. Nos amis nous escortèrent jusque dans le voisinage de la

frontière où l'on se sépara en criant : Vive la Erance. Un instant après, nous rencontrions les douaniers français—dont un natif de Valmontier—qui nous souhaitèrent bon voyage. Nous étions rentrés sur le sol alsacien et nous avions déjà répondu au gabelon que nous n'aurons rien à déclaré, lorsqu'une nouvelle clameur nous fit tourner la tête : Vive la France ! Vive Valmontier ! C'étaient les amis de Noirmont qui nous envoyaient à distance un dernier adieu. Nous répondîmes : Vive Noirmont ! Vive... puis nous nous arrêtâmes, car les clameurs tout à l'heurelicites, devenaient séditieuses sur un autre territoire ; et sans parler même des douaniers, les gendarmes de Valmontier, qui avaentt eu vent de notre voyage, pouvaient bien nous espionner aux environs. En ce moment, Paul Reubert eu une idiée lumineuse :

—Crions : Vive Mélanie de Noirmont, la cousine à Jean, dit-il. Les amis de Noirmont comprendront bien ce que cela veut dire.

On lui obéit, et maintenant, dans tout le pays " Vive Mélanie de Noirmont, la cousine à Jean " signifie Vive la France ! j'espère, cousine, que tu dois être flattée.

Mais voilà, malgré les avertissements et nos promesses, nous avions oublié d'enlever nos cocardes en rentrant chez nous. Le lendemain, les gendarmes étaient chez tous les conscrits ; confisquaient presque toutes les cocardes (ils n'ont pas trouvé la mienne, Dieu Merci !), nous emmenaien tpar le chemin de fer dans la prison de Mulhouse en trois fournées, une de huit et deux de quatre. Tous les conscrits d'une commune en prison à la fois, c'est un spectacle qui n'a jamais été contemplé du temps des Français. J'espère bien, chère cousine, que ce malheur ne t'empêchera pas de m'estimer ; les condamnations politiques ne sont pas déshonorantes. Pour ma part, je ne regretterai pas outre mesure mon étourderie si Mélanie de Noirmont, la cousine à Jean, me le pardonne. Et j'ai deux fois autant de raison que les autres de m'écrier en terminant : Vive Mélanie de Noirmont la cousine à Jean !

JEAN.

XX

LE COUP DE POUCE

Mathurin—notre fourrier—était né homme d'affaires et reconnaissait honnêtement que si ses dispositions pour le commerce étaient grandes, il n'avait en revanche jamais eu les moindres proposeusions littéraires. Comme la maladie des pères de famille à notre époque est de vouloir que leurs fils soient bacheliers ès-lettres, on l'avait cependant mis au collège ; mais le que retranché, les figures de rhétorique, l'ablatif absolu, le supin et le gérondif n'entrèrent jamais dans sa cervelle. Il fut honteusement refusé au baccalauréat et s'engagea.

Mathurin *fricottait* simple soldat ; fourrier, on devine s'il fricotta davantage. Combien de recrues dont il conserva les bouts de tabac ! Et quel coup de pouce !

Un beau matin, on appela les escouades à la distribution du vin. Et chacun d'accourir. En manches de chemise, le képi en arrière, le fourrier était assis sur un banc dans le corridor assez sombre. Les caporaux criaient :

—Allons, vivement. Par ici, la première escouade. Que chaque homme prépare son quart d'avance.

Un à un, chaque soldat s'avançait, tendant son gobelet de fer blanc au fourrier et Mathurin, la grande cruche à la main, remplissait le quart à plein bord en s'écriant :

—Plein ! Encore un qui ne viendra pas prétendre qu'on ne l'a pas bien servi.

De fait, les quarts débordait et l'excédant tombait dans un plat posé à terre et dont le sergent major se servait quelquefois pour ses ablutions. Mais il y avait le coup de pouce ! C'est avec le coup de pouce qu'il se rattrappait, le fourrier Mathurin.

Il ne prenait pas le quart par l'anse,le fourrier Mathurin. Il le tenait les quatre doigts en dehors, en enfonçent son pouce jusqu'au fond. Ainsi, de chaque récipient, il économisait une quantité de liquide égale au volume de ce pouce qu'il avait assez gros. Ce qui ne l'empêchait pas de répéter de temps en temps :

—Sapristi ! je crois que je leur fais trop grosse mesure. Tout à l'heure, il faudra que je paie du vin de ma poche aux derniers hommes de la compagnie. Il ne restera rien dans les cruches.

Au moment de tendre son quart, Désormail, un jeune Parisien, engagé volontaire, arrivé depuis quatre ou cinq jours à peine, garçon assez froid, mais dont les manières délicates étonnait un peu la chambrée, lui dit fort doucement :

—Fourrier, j'aime autant que vous ne remplissiez pas mon quart. Mais soyez assez bon pour le prendre par l'anse et n'y point enfoncer votre pouce. Je n'aime pas beaucoup que l'on se lave la main dans le vin que je dois boire lorsque cela n'est pas nécessaire.

—Tiens, il n'est pas bête, le petit blondin, s'écria la voix d'un soldat qui ne se fit jamais connaître. Et de bryants éclats de rire saluèrent les expressions courtoises et nettes du conscrit, tandis que le fourrier tout surpris rougissait jusqu'aux oreilles. Puis la colère l'emporta sur la confusion :

—Vous aurez deux jours de salle de police, riposta-t-il en remplissant le quart de Désormail comme il avait rempli les précédents.

Désormail prit son quart et en versa le contenu sur le macadam du corridor. Le troupier qui fut servi après lui en fit autant, et le suivant,

encouragé par ce double exemple, les imita. Quand le suivant tendit son quart, le fourrier n'osa plus y enfoncer son pouce, craignant un esclandre qui aurait pu venir aux oreilles du capitaine peu indulgent pour les fricotteurs, les accapareurs, les concussionnaires, les carottiers, les abuseurs. Les deux jours de salle de police ne furent point portés. Le bruit de l'histoire se répandit et de ce moment, le coup de pouce eut vécu dans le régiment. Il n'y reparut jamais.

XXI

LE RÊVE DU COMMISSAIRE

Dans l'auberge de la Bague d'Or, assis à une table de bois blanc, Herr Keil, le commissaire de police, le menton appuyé sur les mains, est profondémedt endormi.

Il a le droit d'être bien fatigué, Herr Keil. Il est accablé de besogne au milieu de cette population anciennement française qui ne veut pas s'accoutumer à l'ordre des choses nouvelles. Le matin, des drapeaux du vieux temps étaient arborés sur la colline ; l'après-midi, des jeunes gens ont entonné des chants séditieux. Le septennat a échoué dans toute la région. Des ordres rigoureux ont été envoyés de Berlin. Les procès verbaux ne s'interrompent pas. Le pauvre commissaire est sur les dents.

Il avait bien songé à demander à être rayé de l'annuaire alsacien, à rentrer dans sa bien aime Poméranie ; mais toujours il a reculé. Il croit remplir sa mission au milieu de ces peuples barbares auxquels il prêche l'évangile de la civilisation de l'empire germanique. Puis le vin clairet du Rhin n'sst pas trop antipatique à son tempérament et coûte bien cher dans les provinces septentrionales et occidentales. Puis, il a onze enfants à nourrir et les appointements sont plus rémunérateurs à Rappschwihr ; car, bon gré mal gré, le budget du pays conquis est le plus généreux du monde entier pour les fonctionnaires qui ont accompli l'immense sacrifice de renoncer aux frimas de leur pays natal.

C'est le soir que Herr Kiel se console des misères de la journée. Tout seul, il se rend à la brasserie de la bague d'or, après souper, pendant que sa femme endort les marmots. A peine a-t-il ouvert la porte, que sous la casquette noire et plate, une grosse figure ronde et rouge comme une pomme d'api, s'illumine ses petits yeux noirs, renfoncé derrière des lunettes bleues, pétillent. La bonne, sans attendre son appel, lui apporte un *moos* et de quart-d'heure en quart-d'heure les *moos* se succèdent sur la table.

Il est heureux alors, et ce soir-là les *moos* ont été engloutis plus vite que de coutume. Le commissaire a fini par s'endormir ; et il rêve. Il rêve qu'il vient d'obtenir de l'avancement et parfois, sans ouvrir les yeux fredonne à mi-voix quelques bribes d'une chanson poméranienne.

Pendant ce temps, la brasserie se garnit autour de lui. Les employés de chemin fer, les fonctionnaires de toute nuance envahissent les tables. Au-dessous d'une aquarelle représentant Ponistowski noyé dans l'Elster, des gens de Leipzig entonnent le *Wacht am Rhein* dont les accents vont troubler les passants qui traversent la rue. Puis, voici que pénètre en se heurtant, en se poussant, en se coudoyant, en se bousculant, une troupe plus bruyante. Ce sont les conscrits de Cappschwihr. Indifférents aux ordres du Statthalter, plus émus par les libations de la journée que par les menaces des argousin, ils prennent comme un défi à leur adresse les chansons des étrangers. Et en présence du commissaire Keil en train maintenant de ronfler, les imprudents entonnent en chœur le chant national d'autrefois, celui qui nous est venu de Strasbourg, la *Marseillaise.* Ecrasés par le nombre, les émigrés cèdent le terrain, battent en retraite, quittent la salle, et les couplets de Rouget de l'Isle retentissent de plus belle.

Le tumulte finit par troubler le repos de Herr Keil. Il entrouvre un œil hagard, étend les bras, essaye en vain de reprendre ses esprits égarés, puis, entraîné par ses goûts musicaux, se lève, et d'un ton inspiré, reprend, avec les chanteurs, l'immortel refrain :

" Aux armes citoyens ! "

Herr Keil, qui rêvait de l'avancement, a été suspendu de ses fonctions pour avoir, dans un lieu public, étant gris, en mauvaise compagnie, chanté des airs blâmables et même séditieux.

XXII

LE CAPITAINE FLAMAND

Lorsqu'après des années de guerre consécutives, la France vaincue retira son drapeaux du continent américain, les Canadiens, abandonnés à eux-mêmes, ne cédèrent pas dans leurs souvenirs historiques, ils trouvaient une force pour résister à l'assimiliation ; dans leur catholicisme, une puissance contre l'envahissement des protestants.

Tandis qu'on voyait des paysans pousser la haine de l'Angleterre jusqu'à encourir l'excommunication, le capitaine Flamand, demeuré dans la ville de Québec, conservait avec amertume le souvenir de la

capitulation finale. On prétendait dans le pays qu'il avait la tête égarée, car, à tort où à raison, il répétait partout qu'un commandement, mal donné par lui, avait assuré la victoire de l'Angleterre. Nul ne le croyait d'ailleurs, car de tout il avait été un soldat dévoué

Ses compagnons avaient voulu l'emmener en France avec eux, après l'abandon du Canada ; mais le père Flamand n'avait pu se décider à quitter un pays où il s'était si longtemps battu pour l'honneur du drapeau blanc fleurdelysé. Ç'a été le destin du Canada de ne point connaître, pour ainsi dire, un instant de paix, tout le temps qu'il est resté Français ; la domination française fut la période héroïque de son histoire ; il ne devait jouir du repos et de la tranquillité qu'après avoir été arraché à la mère-patrie.

Aussi, tout d'abord, le père Flamand n'avait-il pu croire que l'ère des coups de mousquet fût définitivement close et que d'autres temps eussent commencé :—Bah ! disait-il, quand nos gens reviendront, ils seront très contents de trouver un camarade dévoué qui leur ait tenu la place chaude, et ce camarade-là, ce sera le père Flamand. Ee récompense, il sera aux premières loges lorsque recommencera la danse des coups de fusil.

Mais la danse des coups de fusil ne devait pas recommencer ; le différend anglo-français était à jamais tranché ; les camarades de France étaient partis pour toujours et jamais ne devaient replanter leur drapeau sur la citadelle de Québec. D'abord, le vieux guerrier s'en consola en faisant de l'opposition aux Anglais, puis peu à peu ses humeurs noires le reprirent.

De temps à autre, il s'en va par les champs, demandant d'un air égaré aux paysans s'ils lui ont pardonné d'avoir conduit l'armée française à sa perte, ou bien s'ils ne pensent point qu'elle doive bientôt revenir.

D'autres fois, il s'en va tout seul par les rues de Québec, avec sa haute taille un peu voûtée, sa figure couleur de parchemin, ses yenx brillant sous d'épais sourcils.

Que d'autres vantent les vainqueurs ! Moi, je suis pour les vaincus lorsque les vaincus ne s'abandonnent pas, conservant au cœur l'âpre espérance et la rancune de la défaite.

Le vieux Flamand était de ceux-là.

Il n'était pas de ceux qui ayant perdu leur patrie, lèvent la tête haute et ne savent point le remords. Il a gardé au cœur le deuil du Canada écrasé. Les premiers temps de sa carrière, pleine d'avenir et de gloire, ne reparaissent plus devant ses yeux quand ils se fixent sur le passé.

Il ne voit, il ne sait, il ne connait, il ne sa rappelle que les jours de la défaite, les épreuves sanglantes des derniers jours, ses soldats déci-

més, la débandade dans la direction de la ville ; la capitale menacée et prise, les habits usés des gardes françaises tout rougis et étendus pêle-mêle dans la forêt, la France chassée d'Amérique. Il revoit tout cela et murmure : C'est ma faute.

Etait-ce bien sa faute comme il le croyait ? Nul ne le saura jamais. La douleur de la défaite n'avait elle pas suffi à obscurcir son intelligence et à introduire dans son cœur des remords sans motifs ? A force de l'entendre s'accuser lui-même, des patriotes avait fini par le croire coupable, le pauvre insensé, et lorsqu'ils passaient près de lui, ils détournaient les yeux.

Quoi de plus admirable pourtant que la conduite du vieux soldat désapprit le rire du jour où il fut vaincu, qui s'isola dans les rues de Québec, comme une Thébaïde, dégouté du monde, trahi par la gloire, jugé sévèrement par les patriotes, ennemi du bruit, insensible à tout, plus attristé des fécilitations que des blâmes ?

Dans leur retraite, les anciens soldats ont une amère consolation. Ils se retirent dans quelques villes de garnison et s'installent à proximité d'une caserne. Ils se réveillent au clairon ; ils entendent tous les appels. Leur fenêtre plonge parfois sur la porte du quartier et ils aperçoivent le factionnaire devant la grille, et derrière dans la cour, le sergent de garde qui va et vient, l'arme à bretelle, les hommes du peloton de punition immobiles en face du mur, les soldats de corvée qui balaient les cours, les compagnies qui s'alignent pour l'appel, les enfants de troupe qui sortent pour aller à l'école sous la conduite d'un corporal ; les conscrits en manches de chemises qui remontent, leur gamelle bouillante dans les deux mains.

Quand avec cela ils ont eu des grades supérieurs, les officiers les saluent lorsqu'ils viennent assister aux exercices sur la place d'armes. Les soldats, à la pose, les regardent avec admiration et se racontent leurs campagnes.

Flamand s'était volontairement sevré de tout cela.

L'homme qui avait dignement servi cinquante ans ne pouvait plus sentir l'uniforme ni la caserne, depuis que l'uniforme de la garnison de Québec était un uniforme étranger, depuis qu'un fonctionnaire anglais montait la garde à la porte de la caserne où avait logé sa compagnie. Il en vint à s'isoler encore davantage, à renoncer à toute sortie, à se cloîtrer hermétiquement dans sa chambre.

A qui bon sortir ? Tout ce qu'il voyait lui rappelait la défaite. Lui, qui connaissait mieux les détails du service qu'un cuisinier en pied, la vue d'un sabre l'horripilait. A des amis qui avaient parlé de le marier il avait répondu en haussant les épaules : Vous me croyez vivant ; je suis mort depuis la capitulation de Québec. Un mort ne se marie pas.

Aussi bien, n'est-il pas vrai qu'une fois, venu là, sans avoir sur terre même la consolation des vieux soldats, la pauvre Flamand n'avait plus qu'à mourir !

Il le savait bien, et il mourut. La garnison anglaise lui aurait rendu les derniers honneurs ; mais il ne voulut à ses obsèques ni escorte militaire, ni décorations ; le soldat des plaines d'Abraham fut enterré en tenue militaire, mais ses anciens subalternes, qui habitaient encore la contrée, suivirent son convoi sans uniforme.

N'appelez pas derrière lui ces soldats français dont il a vu la défaite ni ces Anglais, qui, malgré la signature de la paix, n'ont pas cessé d'être à ses yeux des ennemis. Ne faites pas battre aux champs les tambours qui ont battu la retraite des nôtres, ni ceux pui ont battu la victoire des insulaires. Ne déployez pas au-dessus de son cercueil ces drapeaux blancs qui n'ont plus le droit de flotter au Canada, ni ces bannières britanniques qu'il a toujours rêvé h'abattre.

Oui, va pauvre vieux, je le dis encore, tu as bien fait de mourir.

Et les Anglais les plus acharnés contre nous, en voyant défiler son modeste convoi, né purent se défendre de s'apitoyer sur l'agonie de longues années du vététan français qui avait vu les leurs face à face dans tant de batailles et qui, avant que le Canada français fut écrasé sous le nombre, avait été bien des fois leur vainqueur.

XXVI

BOBILLOT.

A quelqu'opinion qu'on appartienne, il faut reconnaître les qualités de l'époque démocratique où nous vivons ; les plus abscurs des héros tombés pour la France conquièrent avec plus de rapidité qu'autrefois leur part légitime d'immortalité.

Où se dresse la stutue du grand Ferré, ce robuste paysan, qui mit à mal tant d'insulaire ! seule Jeanne-d'Arc, tant cette figure historique est admirable, a reçu autrefois déjà les solonneis honneurs qui lui étaient dus, en attendant que son anniversaire devienne peut-être, selon le vœu de M. Joseph Fabrà, député de l'Aveyron, la seconde fête nationale de la patrie. Encore est-ce seulement dans ces dernières années que nous avons vu enfin sa statue équestre se dresser sur une place de Paris, cet insigne honneur étant jadis exclusivement réservé aux personnages de sang royal.

Le monument de Blandan, qui vient d'être érigé à Boufarik, a ouvert une ère nouvelle et dont l'Algérie a raison d'être glorieuse. Si les

Français de l'Amérique du Nord, séparés de nous par les hasards de la fortune, se sont cramponnés avec énergie à nos vieilles traditions et ont maintenu au loin une France antique, les Français de l'Afrique du Nord, fils du XIXe siècle, échauffés par un soleil ardent, mêlés aux races latines, ont porté sur la terre de Cham, en les exagérant, les qualités et les défauts modernes de la métropole.

Après Blandan, voici venir le tour de Bobillot.

Un confrère, celui-ci ; un ancien collaborateur d'Albin Valenbrégue, un Parisien pur sang comme Rivière, écrivain comme lui, comme lui aussi journaliste. Comme le commandant de Hanoï, le sergent du génie du Tuyen-Quang a trouvé dans une mort glorieuse pour la France un renom plus grand et plus pur encore que celui qu'il aurait dû à ses succès littéraires.

Quels hommes que ce commandant Dorminé, que ces défenseurs de Tuyen-Quang, que ces Français de toutes armes, que ces Alsaciens de la légion, que ces tirailleurs tonkinois devenus en peu de mois, sous le feu de l'ennemi, d'incomparables soldats ! Quelle âme trempée il fallut à Bobillot pour se signaler tous les jours au milieu de pareilles troupes ! Ils avaient affaire à des ennemis digne d'eux ; car les Pavillon noirs commandés par le vieux routier qu'ils nommaient le *Vieux Loufoc* ne marchandaient pas leur vie. Des milliers d'entre eux avaient fait serment de ne jamais reculer ; après chaque assaut, ils laissaient des monceaux de cadavres dans les fossés où on les reconnaissait à la croix qu'ils s'étaient taillée dans le front.

Ils manœuvraient comme des Européens et remuaient la terre avec une activité dont les Européens eussent été incapables. Ils écrasaient sous des milliers d'obus une bicoque intenable. Et pourtant, quand arriva l'armée libératrice, le drapeau tricolore flottant encore sur Tuyen-Quang. Hélas ! l'un des plus vaillants défenseurs n'était plus là. Bobillot avait succombé.

Il avait succombé ; mais après avoir frappé d'admiration ses soldats et ses officiers ; après avoir été applaudi par cette vigoureuse légion étrangère qui a dépassé en Chine les exploits d'Icheriden, par ces énergiques enfants des environs de Thionville qui ont affirmé sur la terre d'Asie la nationalité française de la moselle, le sergent-major Vary, nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille de Long-Son, Guenser, de Schewerdorf, tour à tour médaillé et promu officier pour ses actions d'éclat, le sergent Tieber, de la Haute-Yutz, cité à l'ordre du jour pour avoir repoussé avec 18 hommes trois colonnes, chacune de 300 Chinois, qui livraient un assaut furieux au blockhaus de Tuyen-Quang.

Oui, Bobillot a succombé, mais le corps de l'humble sergent a été ramené en France aux frais de l'état ; les épaulettes d'or ont suivi son

cercueil et notre histoire militaire, parmi les noms les plus glorieux, a inscrit celui de Bobillot, le Blandan de Tuyen-Quang.

XXVII

HÉROS INCONNUS

Huit mois se sont écoulés depuis la catastrophe de Lang-Son, et de nouveau, contournant les montagnes, l'uniforme français a reparu sur la même route. Nos soldats arpentent encore une fois les chemins parcourus par leurs devanciers. Mais aujourd'hui, plus de surprise possible. Ceux-ci n'avaient plus la confiance dans la parole du cabinet de Pékin. On était en pleine guerre. Les Européens avaient balayé devant eux les cohortes mandchoues, culottaient leurs pipes en marchant, et jetaient à pleins poumons aux échos les refrains du pays de France.

Au milieu de l'étape, les chants s'arrêtent.

Les visages noirs de la poussière du chemin, allumés encore par l'ardeur des combats des jours précédents, deviennent graves et sombres.

Tout est silencieux. Des larmes coulent sur des moustaches grises ; un sanglot étouffé alterne avec un juron :

—Coquins de Chinois.

On marche sur Lang-Son pourtant ; les forts sont enlevés. La victoire est complète ; nos chevaux sont attelés aux canons Krupp et Vavasseur de l'ennemi ; l'armée chinoise, en débandade, vaincue, dispersée, jette ses armes de tous côtés.

Et l'on voit pleurer nos soldats ?

Tout à coup, sur toute la colonne, de la tête à la queue, un commandement retentit.

On abandonne le pas de route. On reprend le pas accéléré ; on défile en portant les armes.

Des deux côtés du chemin, d'humbles tumulus émaillent la campagne, tristes souvenirs de la journée du 24 juin 1883 réparée le 19 février 1884. Sous la terre, dorment leur dernier sommeil loin de France nos fantassins tombés après le traité de Tien-Tsin dans le guet-apens de Bac-Lé. Eux aussi, pleins de confiance, d'ardeur et de bravoure, ils avaient suivi la même route ; mais moins heureux que leurs successeurs, ils ont succombé sous le nombre.

Ils sont vengés ; Langson est nôtre, mais ils ne se relèvent pas en entendant la fanfare des batailles ; ils ne reverront plus la douce terre de France, ni ses gares pleines de vie, ni l'auberge du canton, ni le chemin vicinal qui mène à leur village, ou le grand dahlia du jardin. La terre qu'ils venaient conquérir a recouvert les cadavres, et leurs vengeurs pleurent devant les fosses où reposent les victimes de la trahison.

LEON BARAT.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES DES SEPT VOLUMES DE LA NOUVELLE SÉRIE.

A Antoine L. (Poésie), A. G. L. Desaulniers.....III, 553
A l'hiver ("), Chs. M. Ducharme.....VII, 193
A ma femme ("), Eustache Prud'homme.....I, 517
A Madame *** &c (Poésie), Ernest Marceau.....I, 257
A Monsieur Chs de Grandmousin (Poésie), M. J. A. Poisson.....VII, 449
A travers le Canada, Xavier Marmier.....V, 33, 65
A travers mes livres, A. Gingras.....II, 257, 321
Adieux à la vie, Rosalba Tétreault.....IV, 28
André Hofer &c, Jos. Desrosiers.....V, 705
Angéline de Montbrun, Laure Conan. I, 367, 408, 467, 550, 613, 679, 718, II, 91, 169, 229, 363, 418, 495.
Antoine de Lamothe-Cadillac, T. B. Bédard.....II, 680
Antoine Gérin-Lajoie et Jean Rivard, Chas. M. Ducharme.....VI, 204, 286
Au bois (Poésie), Chs. M. Ducharme.....VI, 641
Au Dr H. (Épitre légère).....II, 115
Au Nord, J. Hermas Charland.....VI, 519, 608
Au salon (Poésie), Maximilien Coupal.....VII, 129

Biographie—Mgr Ignace Bourget, J. Hermas Charland.....VII, 393
Do —Mgr Jean-Jacques Lartigue, J. Hermas Charland.....VII, 579
Bon voyage (Poésie), M. J. A. Poisson.....VI, 513
Boule de neige etc., Chs. M. Ducharme.....VII, 588
Bulletin Bibliographique.—Jos. Desrosiers.....I, 127, 447, IV, 177
Do do —P. B. Mignault. I, 191, 318, 448, 511, 573, 767. II, 192, 255, 700. III, 62, 106, 443, 765, IV, 565.
Do do —Dr L. D. Mignault.....I, 320
Do do —Dr H. E. Desrosiers.....I, 191
Do do —G. L.....I, 318
Do do —Carolus.....VII, 120
Do do —Dux.....II, 192
Do do —Eusèbe.....I, 640
Do do —Galus.....V, 107
Do do —Gustave Lamothe.....II, 638
Do do —Politicus.....III, 190
Do do —E. L.....V, 168
Do do —X, X, X.....V, 170
Do do —?.....V, 168

Canada et Picardie (Poésie), M. J. A. Poisson.....VI, 577
Do do ("), Léon Barat.....VI, 577

Catholique en principe et libéral en pratique, E. N. P. ..... I, 18
Causerie, Gazof ..... III, 762
Do littéraire, Benjamin Sulte ..... VI, 707
Do musicale, R. O. Pelletier ..... I, 182, 303, 435, 556, 692, II, 53. 183, 310
Do philologique, H. Martel ..... III, 18
Do scientifique, Dr Séverin Lachapelle. I, 113, 247, 374, 500, 686, 758. II, 47, 117, 242, 373. III, 97
Do sur les arts, Eugène Aubert ..... II, 563
Champlain et la Verandrye, Benjamin Sulte ..... I, 342
Chanson de Dollard &c. (Poésie), Maximilien Coupal ..... VI, 449
Chant des hirondelles (Poésie), Chs. M. Ducharme ..... V, 220
Châteaubriand et la Renaissance &c. J. Desrosiers ..... II, 278, 355
Chronique, Chs. M. Ducharme ..... VII, 635
Do de Noël, Chs M. Ducharme ..... IV, 722
Do du mois, Philippe Masson ..... IV, 631, 700, 762. V, 57, 123, 188
Do do *** ..... V, 251
Do do L. C ..... V, 316
Do do R. Errol Bouchette ..... V, 361, 442
Do do René de Joly. V, 505, 569, 633, 696, 759. VI, 52, 122, 184
Do religieuse, Jean Rouleau ..... I, 308
Chronologie littéraire ..... III, 63
Chronique littéraire, P. B. Mignault ..... II, 500
Classiques et romantiques, Thos. Chapais ..... II, 37, 79, 158, 211
Colbert et la Nouvelle-France, J. Desrochers ..... II, 607
Conservez vos chansons (Poésie), Ernest Marceau ..... II, 353
Contes et récits canadiens, E. L. C. ..... V, 99
Curieuses statistiques, Octave Cuisset ..... IV, 575

De l'harmonie &c, J. S. Raymond ..... V, 641
De l'utilité des corps religieux &c. B. A. T. de Montigny ..... II, 427, 477, 519
De Pembroke à la Baie d'Hudson, J. B. Proulx ..... IV, 321, 385, 458, 513
De Québec à la Floride, J. N. Gregory, Trad. par A. Gagnon, VI, 326, 391, 472, 526, 611
Démonologie et les sauvages du Canada, L. A. Prud'homme ..... VI, 276, 334, 387
Des appels comme d'abus en France, Edmond Lareau ..... V, 332
Deux voisines, Léon Barat ..... VI, 677

Echos littéraires, Carolus ..... VI, 255, 317, 382, 446, 510, 575
Education ..... IV, 193
Entretien sur l'état actuel de la société, J. S. Raymond ..... IV, 651
Esquisses historiques sur le roman, J. J. Beauchamp ..... IV, 310, 337, 401
Essai sur la littérature allemande, Albert Lefaivre ..... I, 67, 139, 208, 268, 425, 532
Etudes historiques de M. Rameau, E. Rameau de Saint Père ..... V, 471
Exploration de la Baie d'Hudson, Andrew R. Gordon ..... V, 524, 577

Fable (Poésie), Pamphile Lemay ..... I, 449
Feuille d'érable et zéphyr (Poésie), Chs. M. Ducharme ..... V, 339
Fille à marier, Salvatore Farina. VI, 36, 99, 163, 228, 294. 353, 424, 478. V, 536 603, 673, 737
Fils de ses œuvres (Poésie), Benjamin Sulte ..... I, 288

Fleurs printanières (Poésie), Ernest Marceau.....I, 321
Florence, G. Lamberty.....IV, 705
François-Xavier Garneau, par M. Chauveau.—Giulio.....IV, 199
Frédéric Ozanam, P. B. Mignault.....II, 577, 641, 705

Henry Kelsey et ses découvertes, L. A. Prud'homme.....VII, 398
Hier et aujourd'hui (Sonnet) M. J. A, Poisson.....VI, 1
Histoire et régime de la propriété foncière en Europe, E. Rameau de Saint Père..VI, 416, 461
Hommage à Louis Veuillet (Sonnet), M. J. A. Poisson.....III, 193
Huit jours en Alsace en 1884, J. J. Weiss.....V, 654, 721
Do do Hollande, Edmond Lareau.....II, 531
Hymne national (Poésie), l'abbé N. Caron.....IV, 375

Immigration et colonisation &c. Edmond Lareau.....IV, 593
Indolence (Poésie), M. J. A. Poisson.....IV, 621

Jacques Cartier (Poésie), M. J. A. Poisson.....V, 672
Jean-Baptiste Desautels, père, L. A. Prud'homme.....VI, 514, 603
Do do fils, do .....VI, 642
Jean Nicolet.....VI, 67
Joliette, J. Hermas Charland.....VII, 328
Joseph Lafrance, L. A. Prud'homme.....VI, 6, 68, 135
Jugements et sentences du Conseil Privé, Benjamin Sulte.....VII, 257

L'abbé de Queylus, Pascal Poirier.....III, 673, IV, 56, 65
Do Faillon, Edmond Lareau.....II, 202
L'absolution avant la bataille (Poésie), Gonzalve L. Desaulniers.....VI, 321
L'ancienne noblesse du Canada, Benjamin Sulte.....V, 298, 341, 396, 486, 548
L'ange du foyer, par J. G. Le Bouthillier.....VII, 641
L'angelus (Poésie), Guildry.....VI, 193
L'Assomption (Poésie), Louis François Feige.....VII, 385
L'édit contre les jureurs &c. Edmond Lareau.....II, 732
L'Église et l'État, P. R.....IV, 133
L'enseignement du français, Benjamin Sulte.....VI, 758, VII, 27
L'équilibre inter-provincial, Joseph Royal.....I, 42
L'été (Poésie), Ernest Marceau.....I, 608
L'hospitalité du poète (Poésie), M. J. A. Poisson.....I, 65
L'ignorance des Anglais, Benjamin Sulte.....II, 5
L'institut royal du Canada, Gustave Lamothe,.....II, 295
La Chiberli, G. d'Orcet.....I, 102, 170, 237, 289
La conciliation, F. X. A. Trudel.....I, 77, 147
La création de l'homme (Poésie), Benjamin Sulte.....II, 487
La découverte du Mississipi, Benjamin Sulte.....I, 385
La duchesse d'Aiguillon, J. Desrosiers.....II, 735, III, 27
La dame d'Ellermore, Mrs Oliphant.....IV, 179,225,281,355,425,498
La famille Le Fébure de Bellefeuille, A. C. de Léry Macdonald...IV, 168, 235, 291
La France et le Canada, Benjamin Sulte.....I, 451
La justice criminelle, &c. Edmond Lareau.....III, 65
La langue française au Canada, Jules P. Tardivel.....I, 259

La littérature, J. Hermas Charland ..... VI, 543
Do et la politique en Italie, Giulio ..... V, 222
Do canadienne à l'étranger, Gustave Lamothe ..... I, 643, II, 289, 488, 558
Do do do R. de Charencey ..... II, 747
Do do do R. Martin ..... III, 140
Do do do E. Dalaire ..... II, 749
Do do do Th. de Puymaigre ..... II, 688
Do grecque, Edmond Lareau ..... III, 641, IV, 12
La musique et la liturgie, Rev. Francis Witt ..... IV, 139
La politique et la littérature en Italie, Giulio ..... IV, 257
La question irlandaise, James Donnelly ..... III, 471, 588, 768
La race française, A. de Simpey ..... VI, 2
La république de Saint-Marin, l'abbé J. C. Gouche ..... II, 301
La rose et son bouton (Poésie), J. J. Lartigue ..... VI, 440
La Saint Sidi-Brahim, Léon Barat ..... VII, 11
La Société Royale, Benjamin Sulte ..... VI, 725
La statue de Cartier (Poésie), Benjamin Sulte ..... V, 523
La tenure seigneuriale, Benjamin Sulte ..... II, 437, 449
La traite du Nord-Ouest &c. L. A. Prud'homme ..... VII, 16, 95
La vallée des Ormonts, J. Ansermoz ..... III, 88
Le bois de la Boulaye, Alfred de Courcy ..... III, 420, 478, 597, 684, IV, 30, 86
Le camp volant de 1649, Benjamin Sulte ..... I, 159
Le cardinal Dechamps, Jos. Desrosiers ..... VII, 77, 164
Le château de Trélor, Alexandre Roccofort. IV, 555, 597, 692, 714, V, 17, 87, 139 193
Le château de Vaudreuil, A. C. Léry Macdonald ..... IV, 1, 69, 165
Ee chien d'or, J. M. Lemoine ..... VI, 84
Le clergé et les militaires catholiques &c. Ch. Valeur ..... VI, 146, 221
Le Colorado en 1880, C. N. Panneton ..... I, 345, 458, 522, 587
Le drapeau de Carillon, Ernest Gagnon ..... II, 129
Le dictionnaire généalogique, l'abbé Tanguay.—J. B. Proulx ..... VII, 132, 232
Le jubilé de 1881 (Poésie), l'abbé G. E. Caron ..... I, 547
Le Labrador, J. M. Gregory, Trad. par Alph. Gagnon ..... VI, 212
Le lac Michigan (Poésie), T. A. V ..... VI, 65
Le lis de Saint Joseph, L'abbé N. Caron ..... IV, 26
Le mariage de Lamothe-Cadillac, T. P. Bédard ..... III, 104
Le Nord, B. A. T. de Montigny ..... VI, 345, 404, 493, 579, 658. VII, 32, 85, 174, 221, 297, 358, 422, 493
Le Nord-Ouest d'autrefois, L. A. Prud'homme ..... VII, 557, 643
Le petit Aveugle (Poésie) J. Alph. Desjardins ..... I, 641
Le plaisir de vivre " Benjamin Sulte ..... VI, 705
Le premier méridien universel, A. Michel ..... III, 397
Le Rév. P. Dalmas, assassiné, (1693), T. B. Bédard ..... III, 555
Le réveil (Poésie), M. J. A. Poisson ..... VI, 385
Le roi des corsaires, " ..... VII, 67, 158
Le soldat du Capitaine Guibert, Raymond Bruchert ..... VII, 655
Le souvenir, (Poésie) " ..... I, 355
Le suicide, F. X. Demers ..... II, 683
Le torticolis, Benjamin Sulte ..... VI, 740
Le travail, l'abbé E. Demers ..... VI, 259, 339

Le Vén. J. B. de la Salle, Joseph Desrosiers.....II, 11, 103, 157
Le verre en main, Léon Barat.....VII, 468, 531, 798
Le vieux pilote, Léopold Le Breton.....VII, 454
Législation équitable et les missionnaires, L. A. Prud'homme.....VII, 594
Les Acadiens après leur dispersion, l'abbé H. R. Casgrain.....VII, 139, 237, 280, 413, 459

Les aborigènes de l'Amérique du Nord, Edmond Lareau.....VII, 583
Les anciens peuples de l'Amérique, Ernest Marceau.....IV, 709, V, 1
Les bords du Rhin, P. B. Mignault.....II, 329, 385
Les Canadiens (Poésie), Léon Barat.....VII, 1
Les Catacombes de Rome, l'abbé Bruchési.....II, 193, 267, 342, 395
Les centenaires, Benjamin Sulte.....II, 675
Les chants du soldat, Chs M. Ducharme.....V, 129
Les Chepewyans, L. A. Prud'homme.....VI, 452
Les Cieux et leurs habitants, Giulio.....IV, 433, 526, 641. V, 10, 162, 212, 257
Les droits du clergé dans les élections, Jus.....I, 23, 93, 194
Les faux brillants, (Comédie), F. G. Marchand.....IV, 417, 476, 531, 577, 670, 728
Les fées, (Poésie), M. J. A. Poisson.....V, 31
Les frères, Joseph Royal.....III, 619
Les histoires du Canada, Benjamin Sulte.....VI, 455
Les Indiens du Nouveau Mexique, Sophie Lenz.....III, 465
Les journalistes acrobates, Chs. M. Ducharme.....V. 385
Les Knistineaux, L. A. Prud'homme.....VI, 219
Les lamentations d'un territorial, Léon Barat.....VI, 545
Les lettres canadiennes, (Poésie) Benjamin Sulte.....I, 10
Les littératures anciennes, Edmond Lareau.....III, 385, 529, 577
Les Mandans, L. A. Prud'homme.....VII, 321
Les mémoires de M. de Gaspé, Chas Ducharme.....VII, 514
Les Ojibways, L. A. Prud'homme.....VII, 450
Les poètes du foyer chrétien, Jos. Desrosiers.....V. 275
Les premiers missionnaires du Nord-Ouest, L. A. Prud'homme.....VI, 110
Les Sauvages du Canada, (Poésie) Ernest Marceau.....VII, 65
Les sociétés secrètes sont le laboratoire des révolutions, P. A.....III, 449
Les sociétés secrètes et la révolution, Joseph Desrosiers.....I, 129, 216
Les sœurs de charité, (poésie), George Gellé.....V. 46
Les syndics d'habitations etc., Edmond Lareau.....III, 129
Les trois ours, etc., Ed McMahon.....VII, 3, 104
Les Ursulines au lac St. Jean, L'abbé J. C. K. Laflamme.....II, 513
Livadia, Jacques Bret.....V, 227, 265, 349, 406, 449, 513
Lettre aux visiteurs français, etc., Benjamin Sulte.....V, 469
Lettre de M. Rameau.....III, 403
Lettres inédites de Octave Crémazie, L'abbé H. R. Casgrain.....IV, 486

Mark Twain, Benjamin Sulte.....I, 738
Memento chronologique du mois, A. C. de Lery Macdonald.....VI, 252
" " " " J. T. Cardinal.....VI, 313, 378, 441
Mes vieux pins, (Poésie), Pamphile Lemay.....VI, 577
Mon cœur, ma lyre et mon Dieu, (Poésie) M. Coupal.....VII, 257
Monsieur Moi, Salvatore Farina, S. Blandy.....IV, 147, 206, 263, 345, 410, 429

Morts pour la patrie, Léon Barat.....VII, 201, 290, 347, 405

Nazareth, (Poésie) Ernest Marceau.....I, 513
Ne pleurez pas! (Poésie), M. J. A. Poisson.....II, 182
Nos jeunes gens, Stanislas Côté.....V, 321
Notes littéraires.....III, 191
" " Louis Laforce,.....III, 126
Notes sur la famille Lambert du Mont (C. A. G.), A. C. de Léry MacDonald III, 633, 739
Notion de la liberté, J. E. Prince.....II, 405, 463
Notre force d'expansion, Benjamin Sulte.....VI, 752
Notre nid, (Chansonnette) Ernest Marceau.....II, 36
Nuit d'été, le cimetière huron, (Poésie,) Ernest Gagnon.....V, 652

Octave Crémazie en exil, l'abbé H. R. Casgrain.....I, 323, 391, 476
Œuvres de Crémazie, Gustave Lamothe.....III, 428, 559
Ozanam et de Mun, A. Chauvin.....VI, 339

Parmi les Indiens des États-Unis, Sophie Lenz.....III, 146
Pascale, Gael.....VI, 550, 616, 679. VII, 49, 122, 183, 247, 312, 379, 434, 505, 562, 618, 676.
Persécutions et réparations, A. D. de Celles.....I, 742
Petite Causerie, Ernest Gagnon.....I, 35
Pierre Corneille, Jos. Desrosiers,.....V, 80, 152
Plaintes d'Alfred, (Poésie,) l'abbé N. Caron.....III, 682
Poëme lu par l'auteur à la soirée d'adieu, etc., M. J. A. Poisson.....V, 561
Pompéi, P. B. Mignault.....I, 649, 705
Poutrincourt, Benjamin Sulte.....II, 621
Procès criminels à Québec, T. B. Bédard.....II, 55, 140, 216
Prospectus.....I, 3

Québec, (Poésie,) Anna M. Duval.....VII, 513
Quelques rimes, E. Blain de Saint-Aubin.....I, 479

Relevé historique, J. Hermas Charland.....VI, 459
Revue Politique, Gustave Lamothe,.....I, 57, 120, 187, 252, 311, 379, 442, 504, 560, 628, 696, 762. II, 59, 121, 186, 248, 314, 377, 444, 509, 569, 691, 752 III, 55, 121, 184.
Revue Politique, A. G. L. Desaulniers,.....IV, 122, 182, 248, 314, 377
Revue scientifique, Octave Cuisset.....IV, 303, 365, 440, 505, 569, 623, 697, 754
Do do do .....V, 49, 115, 181, 241, 307, 372, 434, 497, 561, 625, 688, 750
Do do do .....VI, 49, 114, 176, 244, 304, 370, 432, 504, 566, 627, 695

Saint-François du Lac, Benjamin Sulte,.....VI, 129, 196, 264, 396, 534, 596, 649, VII, 146, 345
Le Dieu m'avait fait roi (Poésie), Ernest Marceau.....II, 542
Sonnet (Poésie), Alice Adam.....V, 48

Souhaits de Nouvel An (Poésie), Ernest Marceau.....IV, 55
Souvenirs Do do C. Gulot.....VII, 194
Do militaires do L. A. Prud'homme.....VII, 136

Travaux de l'Université Jean Hopkins &c., Claudio Jannet.....V, 205
Trois-Rivières (Poésie), Chas. M. Ducharme.....II, 549

Un centenaire de M. Benjamin Sulte, Chas M. Ducharme.....VI, 703
Un critique au pilori, do .....IV, 609
Un Gouverneur du Canada inconnu, T. B. Bédard.....IV, 113, 129
Un pays qui renaît, S. Lenz.....III, 73
Un petit point d'histoire &c., A. C. de Léry Macdonald.....III, 760
Un prêtre patriote dans l'Ouest, T. P. Bédard.....III, 3
Un soir sur l'onde, Chas. M. Ducharme.....V, 589
Un voyage à la Nouvelle-France, Benjamin Sulte.....VI, 15
Une étrangère, Francis Burnett.....II, 544, 599, 655, 714. III, 39, 113, 156, 411
Une femme d'autrefois, Jos. Desrosiers.....I, 622, 660
Une journée dans les Hautes Alpes, Dr L. D. Mignault.....I, 515 609
Une lettre de Bienville, A. C. de Léry Macdonald.....I, 596
Une lettre de M. Rameau do .....III, 13
Urbain Delorme, L. A. Prud'homme.....VII, 270

Vers le Passé, Faucher de St-Maurice.....VII, 553
Victor Hugo, J. Monier.....I, 454
Vieilles Horloges, Benjamin Sulte.....I, 579
Ville et village (Poésie), J. E. Roy.....I, 193

Washington, Edmond Lareau .....VII, 485, 521
1885 et 1886 (Poésie), M. J. A. Poisson.....V, 735

OUVRAGES CRITIQUÉS DANS LA REVUE.

A tire d'aile, René des Chenais, *P. B. Mignault*.....I, 573
A travers l'Europe, M. A. B. Routhier, do .....II, 256
Do do do do *Gustave Lamothe*.....II, 488
Actes et délibérations du premier congrès &c., *Jos. Desrosiers*.....I, 127
Annuaire du séminaire de Chicoutimi, *P. B. Mignault*.....I, 576
Au coin du feu do .....III, 448
Au foyer de mon presbytère, l'abbé Ap. Gingras, *Jos. Desrosiers*.....I, 447
Au Nord *P. B. Mignault*.....III, 445

Biographie de Sir N. F. Belleau, Stanislas Drapeau, *P. B. Mignault*.....III, 445
Bulletin de Ste-Anne de la Pointe au Père — — — .....II, 448

Caprices poétiques, Rémi Tremblay, *P. B. Mignault*.....III, 765
Chants canadiens, M. J. A. Poisson do .....I, 191
Chants populaire du Canada, Ernest Gagnon, *Th. de Puymaigre*.....II, 689

Christoforo Colombo, G. Baldi, *P. B. Mignault*.....I, 319
Conférence sur les liqueurs spiritueuses, R. P. Paquin, *Dr H. E. Desrosiers*..I, 191
Conférences sur l'instruction obligatoire, do *Jos. Desrosiers*.....I, 128
Correspondance entre le frère Réticius et M. l'abbé Verreau, *P. B. Mignault*.I, 319
Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, M. T. Rivard, do ..II, 256

De l'Education, Boucher de la Bruère, *P. B. Mignault*...I. 319
Découverte de la côte occidentale des Etats-Unis, Edmond Mallet, do ..II, 192
Dictionnaire Généalogique, l'abbé Tanguay, *J. B. Proulx*.....VII, 132, 232
Divers traités sur le culte du très-précieux sang, Mgr Jos. LaRocque, *J. D.*IV, 177
Du vrai fondement des institutions et du droit, M. Augias-Turenne, *P. B. Mignault* .....I, 318

Éloge sur la vie &c., de M. l'abbé H. Martial, Ferd. Gagnon, *P. B. Mignault* .....III, 446
En canot, M. A. B. Routhier, *G. L*.....I, 318
En racontant, J. U. Gregory, Traduit par Alph Gagnon, *Carolus*.....VII, 120
Exil et patrie, R. P. Ed. Hamon, *P. B. Mignault*.....II, 255

Fables canadiennes, L. Pamphile Lemay, *P. B. Mignault*.....II, 700
Feu l'hon. Jos. Cauchon, *X. X. X*.....V, 177
Fête nationale des Canadiens-français, H. J. J. B. Chouinard, *P. B. Mignault*..I, 511
Fleurs boréales, Louis H. Fréchette, *Gustave Lamothe*.....I, 645
Fleurs et peinture de fleurs, M. Loir-Mongazon — — — V, 176
Glossaire franco-canadien &c., Oscar Dunn, *Th. de Puymaigre*.....II, 689
Guide illustré du cultivateur canadien, J. C. Chapais, *P.B.Mignault*.....III, 760

Histoire abrégée de littérature, Edmond Lareau, do .....IV, 567
Do des Canadiens-français, Benj. Sulte, *P.B. Mignault*.I, 576, II, 255, 500, 759, III, 106
Do do do do *R. Martin*.....III, 140
Do do do (Protest. par J. C. Taché) *P. B. Mignault*.....III, 445

Juliana, E. L. J. (George Gellé) *Galus*.....V, 107

L'Alcool, voilà l'ennemi, S. A. Abbott, *P. B. Mignault*.....III, 447
L'école du village pendant la révol., Albert Babeau, do .....I, 767
L'institut des frères des Écoles chrét. Rév. J. C. Caisse, do .....III, 443
La famille et ses traditions, Louis Alex. Brunet, do ..... I, 511
La revue lyonnaise, do .....I, 576
La Société de St-Vincent-de-Paul, Ernest Myrand, do .....I, 320
Le Bas-Canada, entre le moyen âge &c., l'abbé J. A. Gingras, *J. Desrosiers*.....I, 127
Le Nord-Ouest, Elie Tassé, *A. Delaire*..... II, 749
Le nouveau manuel du cultivateur, J. B. Lamontagne, *P. B. Mignault*.....I, 448
Le véritable petit Albert, Jos. Norb. Duquet do .....I, 448
Les chansons popnlaires en Canada, Ernest Gagnon, *R. Martin*.....III, 143
Les débats de la législature de Québec, Alph. Desjardins, *Politicus*.....III, 190
Les échos, M. A. B. Routhier, *Th. de Puymaigre*.....II, 688
Do do *P. B. Mignault*.....II, 503

Les guêpes canadiennes, Aug. Laperrière, *Dux*.....II 192
Lettres québecquoises, F. X. Demers, *P. B. Mignault*.....II, 256
Lexique de la langue iroquoise, l'abbé J. A. Cuoq, *R. de Charencey*.....II, 747

Méthode de Plain-Chant, Etienne Légaré, *P. B. Mignault*.....III, 767
Mgr Bourget, Jean Baptiste, do .....I, 448
Mgr de St-Valier &c., do .....II, 256
Monseigneur de Lauberivière, *E. L*.....V, 168

Notes sur le Canada, Paul de Cazes, *A. Delaire*.....II, 749
Nuova Italia &c., P. Gurci, Mgr Battandier, *Eusèbe*.....I, 640

Origines et destinées canadiennes, M. Chs. Thibault, *P. B. Mignault*.....I, 320

Panégyrique du Rév. Edmond Crevier, do do .....I, 768
Papiers et lettres sur l'agriculture, do .....III, 446
Papineau (Drame), Louis H. Fréchette, *Pascal Poirier*.....I, 279, 356
Pêle-Mêle, do do .....I, 12, 86
Petit manuel d'agriculture, L. H. Bellerose, *P. B. Mignault*.....III, 448
Proceedings of meetings, &c., do .....II, 255

Rapport annuel de l'instr. catho. des sourds-muets &c., *P. B. Mignault*....III, 447
Recueil de recettes do ...III, 448
Réformes judiciaires, Edmond Lareau, do .....II, 704

Souvenirs d'un voyage en Terre Sainte, l'abbé J. M. Emard, do ...IV, 565

The biographer, do .....I, 768

Un voyage de chemin de fer, F. X. Demers do ....II, 256
Une paroisse canadienne &c., l'abbé Casgrain, *A. D. Decelles*.....I, 227. II, 558
Une partie de plaisir, Aug. Laperrière, *J. Desrosiers*.....I, 128

Vie de Madame de Mance, Adrien Leblond, *P. B. Mignault*.....III, 444
Vœux de bonne année, Louis de Lys, do .....III, 62

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

NOTE. * et † désignent les ouvrages dont la critique est faite dans la *Revue*.
* indique que le nom précité en est l'auteur.
† indique que le nom précité en a fait la critique.

ABBOTT, S. A.
* L'alcool, voilà l'ennemi.

ADAM, Alice.
Sonnet (Poésie).

ANSERMOZ, J.
La vallée des Ormants.

AUBERT, Eugène.
Causerie sur les arts.

AUGIAS-TURENNE.
* Du vrai fondement des instituti et du droit.

BABEAU, Albert.
* L'école du village pendant la révolution.

BALDI, G.
* Christoforo Colombo glorificato.

BARAT, Léon.
Canada et Picardie (Poésie).
Deux voisines.
Le verre en main.
Les Canadiens (Poésie).
Les lamentations d'un territorial.
Morts pour la patrie.

BATTANDIER, Mgr.
* *Nuova Italia*, etc. (par Curci).

BEAUCHAMP, J. J.
Esquisses historiques sur le roman.

BÉDARD, T. P.
Antoine de Lamothe—Cadillac.
Le mariage de Lamothe—Cadillac.
Le R. P. Dalmas, assassiné (1693).
Procès criminel à Québec, etc.
Un gouverneur du Canada inconnu.
Un prêtre patriote dans l'Ouest.

BELLEROSE, L. H.
* Petit manuel d'agriculture.

BLAIN SAINT-AUBIN, E.
Quelques rimes.

BLANDY, S.
Monsieur Moi (par Salvatore Farina).

BOUCHETTE, R. Errol.
Chronique du mois.

BRET, Jacques.
Livadia.

BRUCHÉSI, L'abbé.
Les catacombes de Rome.

BRUNET, Louis Alexandre.
* La famille et ses traditions.

BURNETT, Francis.
Une étrangère.

CAISSE, Rév. J. C.
* L'Institut des Frères des écoles chrétiennes.
* Les Frères.

CARDINAL, J. T.
Memento chronologique du mois.

CARO, M.
* M. Littré et le Positivisme.

CAROLUS.
Bibliographie.
Echos littéraires.
† En racontant.

CARON, L'abbé G. E.
Le jubilé de 1881 (Poésie).

CARON, L'abbé N.
Hymne national (Poésie).
Le lis de saint Joseph.
Plaintes d'Alfred (Poésie).

CASGRAIN, L'abbé H. R.
Les Acadiens après leur dispersion.
Lettres inédites d'Octave Crémazie.
Octave Crémazie en exil.
* Une paroisse canadienne, etc.

CAZES, Paul de
* Notes sur le Canada.

CHAPAIS, J. C.
* Guide illustré du cuitivateur canadien.

CHAPAIS, Thomas.
Classiques et romantiques.

CHARENCEY, R. de
La littérature canadienne à l'étranger.
† Lexique de la langue iroquoise.

CHARLAND, J. Hermas.
Au Nord.
Biographie.—Mgr Ignace Bourget.
" Mgr Jean-Jacques Lartigue.
Joliette.
La littérature.
Relevé historique.

CHAUVEAU, M.
* François Xavier Garneau.

CHAUVIN, A.
Ozanam et de Mun.

CHENAIS, René des.
* A tire d'aile.

CHOUINARD, H. J. J. B.
* Fête nationale des Canadiens-Français.

CONAN, Laure.
Angéline de Montbrun.

COTÉ, Stanislas.
Nos jeunes gens.

COUPAL, Maximilien.
Au salon (Poésie).
Chanson de Dollard, etc. (Poésie).
Mon cœur, ma lyre et mon Dieu (Poésie).

COURCY, Alfred de
Le bois de la Boulaye.

CUISSET, Octave.
Curieuses statistiques.
Revue scientifique.

CUOQ, L'Abbé J. A.
* Lexique de la langue iroquoise.

C., E. L.
Contes et récits canadiens.

C., L.
Chronique du mois.

DECELLES, A. D.
Persécutions et réparations.
† Une paroisse canadienne, etc.

DELAIRE, A.
† Le Nord-Ouest.
Notes sur le Canada.

DELAIRE, E.
La littérature canadienne à l'étranger.

DEMERS, L'abbé E.
Le travail.

DEMERS, F. X.
Le suicide.
* Lettres québecquoises.
* Un voyageur de chemin de fer.

DESAULNIERS, A. G. L.
A Antoine L. (Poésie)
L'absolution avant la bataille (Poésie).
Revue politique.

DESJARDINS, Alphonse.
* Les débats de la législature de Québec (1882).

DESJARDINS, J. Alphonse.
Le petit aveugle (Poésie).

DESMAZURES, L'abbé.
* M. Faillon, etc.

DESROCHERS, J.
Colbert et la Nouvelle-France.

DESROSIERS, Joseph.
† Actes et délibérations du premier Congrès, etc.
André Hofer et l'insurrection du Tyrol, etc.
† Au foyer de mon presbytère.
Bulletin bibliographique.
Châteaubriand et la renaissance, etc.
† Conférences sur l'instruction obligatoire.
† Divers traités sur le culte et la dévotion, etc.
La duchesse d'Aiguillon.
† Le Bas-Canada entre le moyen-âge et l'âge moderne.
Le cardinal Dechamps.
Le vénérable Jean-Baptiste de la Salle.
Les poètes du foyer chrétien.
Les sociétés secrètes e les révolutions.
Pierre Corneille.
Une femme d'autrefois.

DESROSIERS, Dr H. E.
† Conférence sur les propriétés délétères des liqueurs spiritueuses.

DONNELLY, James.
La question irlandaise.

DRAPEAU, Stanislas.
* Biographie de Sir N. Belleau.

DUCHARME, Chs. M.
A l'hiver (Poésie).
Antoine Gérin-Lajoie et Jean Rivard.
Au bois (Poésie).
Boule de neige et loup-garou.
Chant des hirondelles (Poésie).
Chronique.
Chronique de Noël.
Feuille d'érable et zéphyr.
Les chants du soldat.
Les journalistes acrobates.
Les mémoires de M. de Gaspé.
Trois-Rivières (Poésie).
Un centenaire de M. Benjamin Sulte.
Un critique au pilori.
Un soir sur l'onde.

DUNN, Oscar.
* Glossaire franco-canadien, etc.

DUQUET, Jos. Norbert.
* Le véritable petit Albert.

DUVAL, Anna M.
Québec (Poésie).

DUX.
Bulletin bibliographique.
† Les Guêpes canadiennes.

EMARD, L'abbé J. M.
Souvenir d'un voyage en Terre Sainte.

EUGÈNE.
* Bulletin bibliographique.
† *Nuova Italia*, etc.

FARINA, Salvatore.
Fille à marier.
Monsieur Moi.

FAUCHER DE ST MAURICE.
Vers le passé.

FEIGE, L'abbé Louis François.
L'Assomption (Poésie).

FRÉCHETTE, Louis H.
* Fantaisies et souvenirs poétiques.
* Papineau.
* Pêle-mêle.

GAEL.
Pascale.

GAGNON, Alphonse.
De Québec à la Floride (Traduit).
* En racontant "
Le Labrador "

GAGNON, Ernest.
* Chants populaires du Canada.
Le drapeau de Carillon.
Les chansons populaires au Canada.
Nuit d'été. Le cimetière huron (Poésie).
Petite causerie.

GAGNON, Ferdinand.
* Éloge sur la vie et les mœurs de M. l'abbé Hyacinthe Martial.

GALUS.
Bibliographie.
† Juliana.
† M. Littré et le Positivisme.

GAUVREAU, Ls N.
* Petit traité sur la culture du tabac.

GAZOF.
Causerie.

GELLÉ, Georges.
* Juliana.
Les Sœurs de charité (Poésie).

GINGRAS, L'abbé Apollinaire
A travers mes livres.
* Au foyer de mon presbytère.
Le Bas-Canada entre le moyen-âge et l'âge moderne.

GIULIO.
† François-Xavier Garneau.
La littérature et la politique en Italie.
La politique et la littérature en Italie.
Les cieux et leurs habitants.

GORDON, Andrew R.
Exploration de la Baie d'Hudson.

GOUCHE, L'abbé J. C.
La république de Saint-Marin.

GRANT.
* *Picturesque Canada.*

GREGORY, J. U.
De Québec à la Floride.
* En racontant.
Le Labrador.

GUILDRY.
L'Angelus (Poésie).

GULOT, C.
Souvenirs (Fragment).

HAMON, S. J., Rév. Ed.
* Exil et patrie.

JANNET, Claudio.
Travaux de l'Université Jean Hopkins, etc.

JEAN-BAPTISTE.
* Mgr Bourget.

JOLY, René de
Chronique du mois.

JUS.
Les droits du clergé dans les élections.

J., E. L., voir GELLÉ.

LA BRUÈRE, Boucher de
* De l'Éducation.

LACHAPELLE, Dr Séverin.
Causerie scientifique.

LAFLAMME, L'abbé J. C. K.
Les Ursulines au Lac Saint-Jean.

LAFORCE, Louis.
Notes littéraires.

LAMBERTO, G.
Florence.

LA MONTAGNE, J. B.
* Le nouveau manuel du cultivateur.

LAMOTHE, Gustave.
† Fleurs boréales.
L'institut royal du Canada.
La littérature canadienne à l'étranger.
Œuvres de Crémazie.
† Papineau.
† *Picturesque Canada.*
Revue politique.

LAPERRIÈRE AUGUSTE.
* Les Guêpes canadiennes.
* Une partie de plaisir, etc.

LAREAU, Edmond.
Des appels comme d'abus, etc.
* Histoire abrégée de la littérature.
Huit jours en Hollande.
Immigration et colonisation, etc.
L'abbé Faillon.
L'édit contre les jureurs.
La justice criminelle, etc.
La littérature grecque.
Les aborigènes de l'Amérique du Nord.
Les littératures anciennes.
Les syndics d'habitation &c.
* Réformes judiciaires.
Washington.

LAROCQUE, Mgr Joseph.
* Divers traités sur le culte et la dévotion, &c.

LARTIGUE, J. J.
La rose et son bouton, (Poésie).

LEBLOND, Adrien.
* Vie de Madame de Mance.

LE BRETON, Léopold.
Le vieux pilote.

LEFAIVRE, Albert.
Essai sur la littérature allemande.

LÉGARÉ, Etienne.
* Méthode de Plain-Chant.

LE MAY, Pamphile.
Fable (Poésie).
* Fables canadiennes.
Mes vieux pins.

LEMOINE, J. M.
Le chien d'or.

LENZ, Sophie.
Les Indiens du Nouveau-Mexique.
Parmi les Indiens des Etats-Unis.
Un pays qui renaît.

LEPROHON, Mrs.
* *The poetical works of Mrs Leprohon.*

LÉRY MACDONALD, A. C. de
La famille Le Fébure de Bellefeuille.
Le château de Vaudreuil.
Memento chronologique du mois.
Notes sur la famille Lambert du Mont.
Un petit point d'histoire, &c.
Une lettre de Bienville.

LOIR-MONGAZON.
* Fleurs et peinture de fleurs.

LYS, Louis des
* Vœux de bonne année.

L, E.
Monseigneur Lauberivière.

L. G.
† En canot.
Bulletin bibliographique.

MALLET, Edmond.
* Découverte de la côte occidentale des Etats-Unis.

MARCEAU, Ernest.
A Madame ***, &c. (Poésie).
Conservez vos chansons (").
Fleurs printanières (").
L'été (Poésie).
Les anciens peuples de l'Amérique.
Les Sauvages du Canada.
Nazareth (Poésie).
Notre Nid (Chansonnette).
Si Dieu m'avait fait roi (Poésie).
Souhaits de Nouvel An (Poésie).

MARCHAND, F. G.
Les faux brillants.

MARMIER, Xavier.
A travers le Canada.

MARTIAL, H.
Causerie philologique.

MARTIN, R.
† Histoire des Canadiens-Français.
La littérature canadienne à l'étranger.
† Les chansons populaires au Canada.
† M. Faillon.
† Papineau.

MASSON, Philipp.
Chronique du mois.

MCMAHON, Ed.
Les trois ours, &c.

MICHEL, A.
Le premier méridien universel.

MIGNAULT, Dr L. D.
Bulletin bibliographique.
† Petit traité sur la culture du tabac.
Une journée dans les Hautes-Alpes.

MIGNAULT, P. B.
† A tire d'aile.
† A travers l'Europe.
† Annuaire du Séminaire de Rimouski.
† Au coin du feu.
† Au Nord.
† Biographie de Sir N. Belleau.
Bulletin bibliographique.
† Caprices poétiques, &c.
† Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.
† Chants Canadiens.
† *Chritoforo Colombo glorificato.*
Chronique littéraire.
† Correspondance entre le frère Réticius et M. l'abbé Verreau.
† Découverte de la côte occidentale des Etats-Unis.
† Du vrai fondement des institutions et du droit.
† De l'éducation.
† Eloge de la vie et des œuvres de M. l'abbé Hyac. Martial.
† Exil et patrie.
† Fables canadiennes.
† Fête nationale des Canadiens-Français.
Fréderic Ozanam.
† Guide illustré du cultivateur canadien.
† Histoire abrégé de la littérature.
† " des Canadiens-Français.
† L'alcool, voilà l'ennemi.
† L'école de village pendant la révolution.
† L'Institut des Frères des écoles chrétiennes.
† La famille et ses traditions.
† La Revue Lyonnaise.
† La société de saint Vincent-de-Paul.
† Le nouveau manuel du cultivateur.
† Le véritable petit Albert.
Les bords du Rhin.
† Les Echos.
† Lettres québecquoises.
† Méthode de Plain-Chant.
† Mgr Bourget.
† Mgr de Saint-Valier, etc.
† Origines et destinées canadiennes.
† Panégyrique du Rev. Edmond Crevier.
† Papiers et lettres sur l'agriculture.
† Petit manuel d'agriculture.
Pompéi.
† *Proceedings of meetings*, etc.
† Rapport annuel de l'instruction catholique des sourds-muets, etc.
† Recueil de recettes.
† Réformes judiciaires.
† Souvenir d'un voyage en Terre Sainte.
† *The Biographer.*
† *The Poetical Works of Mrs Leprohon.*
† Un voyageur de chemin de fer.
† Vie de Madame de Mance.
† Vœux de bonne année.

MONIER, J.
Victor Hugo.

MONTIGNY, B. A. T. de
De l'utilité des corps religieux au Canada.
Le Nord.

MYRAND, Ernest.
* La société de Saint-Vincent-de-Paul.

OLIPHANT, Mrs.
La dame d'Ellermore.

ORCET, G. d'
La Chiberli.

PANNETON, C. P.
Le Colorado en 1880.

PAQUIN, O. M. I., Rév. N.
* Conférences sur les propriétés délétères des liqueurs spiritueuses.
* Conférence sur l'instruction obligatoire.

PELLETIER, R. O.
Causerie musicale.

POIRIER, Pascal.
† Fantaisies et souvenirs poétiques.
L'abbé de Queylus.
† Papineau.

POISSON, M. J. A.
A Monsieur Chs. Grandmousin (Poésie).
Bon voyage (Poésie).
Canada et Picardie (Poésie).
* Chants canadiens.
Hier et aujonrd'hui (Sonnet).
Indolence (Poésie).
Jacques-Cartier (Poésie).
L'hospitalité du Poète (Poésie).
Le réveil "
Le souvenir "
Les fées "
Ne pleurez pas "
Poëme lu par l'auteur à la soirée d'adieu, etc.
1885 et 1886 (Poésie.)

POLITICUS.
Bulletin bibliographique.
† Les débats de la législature de Québec (1882).

PRINCE, J. E.
Notion sur la liberté.

PROULX, L'abbé J. B,
De Pembroke à la Baie d'Hudson.
† Le Dictionnaire généalogique, etc.

PRUD'HOMME, Eustache.
A ma femme (Poésie).

PRUD'HOMME, L. A.
Démonologie, etc.
Henry Kelsey, etc.
J. Bte Desautels, père.
" " fils.
Joseph Lafrance.
La traite au Nord-Ouest.
Le Nord-Ouest d'autrefois.
Législation équitable et les missionnaires.
Les Chepewyans.
Les Knistineaux.
Les Mandans.
Les Ojibways.
Les premiers missionnaires du Nord-Ouest.
Souvenirs militaires.
Urbain Delorme.

PUYMAIGRE, Th. de
† Chants populaires du Canada.
† Glossaire franco-canadien, etc.
La littérature canadienne à l'étranger.
† Les Echos.

P., E. N.
Catholique en principe et libéral en politique.

RAMEAU, E. de St. Père
† Étude historique de M. Rameau.
Histoire et régime de la propriété foncière en Europe.
† Lettre de M. Rameau.
† Une lettre de M. Rameau.

RAYMOND, Mgr. J. S.
De l'harmonie dans les rapports avec la religion.
Entretien sur l'état actuel de la société.

RÉTICIUS, Frère
* Correspondance.

RIVARD, M. T.
* Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.

ROCCOFORT, Alexandre
Le chateau de Trelor.

ROULEAU, Jean
Chronique religieuse.

ROUTHIER, M. A. B.
† A travers l'Europe.
† En canot
† Les échos.

ROY, J. E.
Ville et Village. (Poésie)
L'éqnilibre inter-provincial.
Les frères

R. P.
L'Église et l'État.
Les sociétés secrètes sont le laboratoire des révolutions.

SIMPEY, A. de
La race française.

SULTE, Benjamin
Causerie littéraire.
Champlain et la Vérendrye.
Fils de ses œuvres. (Poésie)
Jugements et sentences du Conseil Privé.

L'ancienne noblesse du Canada.
L'enseignement du français.
L'ignorance des Anglais.
La création de l'homme. (Poésie)
La découverte du Mississipi.
La France et le Canada.
La Société royale.
La statue de Cartier. (Poésie)
La tenue seigneuriale.
Le camp volant de 1649.
Le plaisir de vivre. (Poésie)
Le torticolis.
Les centenaires.
Les histoires du Canade.
Les lettres canadiennes. (Poésie)
Lettre aux visiteurs français, &c.
Mark Twain.
Notre force d'expansion.
Poutrincourt
Saint-François du Lac
Un voyage à la Nouvelle-France.
Vieilles horloges.

TANGUAY, L'abbé
* Dictionnaire généalogique.

TARDIVEL, J. P.
La langue française en Canada.

TASSÉ, Élie
* Le Nord-Ouest.

TÉTREAULT, Rosalba
Adieux à la vie.

THIBAULT, Charles
* Origine et destinée canadiennes.
* Panégyrique du Rév. Édouard Crevier.

TREMBLAY, Rémi
* Caprices poétiques.

TRUDEL, F. X. A.
La conciliation.

VALEUR, CH.
Le clergé et les militaires catholiques, &c.

VERREAU, L'abbé
* Correspodance.

V. T. A.
Le lac Michigan.

WEISS, J. J.
Huit jours en Alsace en 1884.

WITT, Rév. Francis
La musique et la liturgie.

XXX.
Feu l'honorable Joseph Cauchon.

PEUT-IL ÊTRE DETOURNÉ.

Le danger qui menace le peuple qui ne s'en défie pas.

L'Hôpital Brompton pour les consomptifs, à Londres, rapporte que au-delà de 50 personnes sur 100 consomptifs sont victimes de la constipation ou de l'inaction des rognons.

La consomption est une de nos maladies nationales et le rapport ci-haut tend à prouver ce que nous avons répété souvent dans nos colonnes pendant les derniers huit ans, que les maladies de rognons ne sont pas seulement la cause de la moitié des cas de consomption mais de quatre-vingt-dix sur cent des maladies ordinaire.

Ceux qui ont examiné soigneusement ces maladies et qui ont pris cette position, ont découvert le spécifique pour ces maladies de rognons terribles et dangereuses, qui sont devenus si communes parmi nous ; voilà qui est sage et convaincant.

Nous avons reçu d'eux dernièrement de nouveaux avis ; ils ont demandé aux médecins et aux savants de faire des recherches. On a fait des recherches et ceux qui sont sincères ont admis la vérité de leur dires. Ils prétendent que quatre-vingt-dix par cent des maladies originent de l'inaction des rognons, que cette inaction des rognons fait que le sang se remplit du poison de l'acide urique, que ce poison d'acide urique, dans le sang, porte la maladie dans tous les organes.

Il y a assez d'acide urique répandu dans le système pendant vingt-quatre heures pour tuer une demi-douzaine d'hommes.

Voilà un fait scientifique ; il ne faut plus qu'une sagesse ordinaire pour juger des effets que l'inaction des rognons peut avoir sur le système. Si ce poison n'est pas éloigné, les organes seront détruits l'un après l'autre. Si les intestins, l'estomac ou le foie deviennent inactifs, nous le savons tout de suite, mais les autres organes les aident. Si les rognons deviennent constipés et sans vie, l'avertissement vient plus tard, et souvent quand il est trop tard, parceque les effets sont éloignés des rognons et ces organes ne sont pas soupçonnés être en désordre. Les organes qui sont faibles et malades sont incapables de résister aux attaques de ce poison et souvent cette maladie prend la forme d'une affection locale et est traitée comme telle, lorsqu'en réalité la cause réelle de ce trouble est l'inaction des rognons.

Il y a trop de médecins aujourd'hui qui croient, ce qu'on pouvait croire il y a vingt ans, que la maladie de rognons est incurable avec les médecines prescrites par leurs auteurs. Ils ignorent la cause première de la maladie et donnent leur attention à des traitements inutiles d'effets locaux.

Ils administrent le patient de quinine, de morphine, ou de sels et autres remèdes, espérant ainsi que la nature guérira la maladie ; pendant ce temps les rognons continuent à être ravagés par l'ulceration, l'inflammation et la décomposition et enfin la victime périt.

La même quantité de sang qui passe par le cœur passe par les rognons. Si les rognons sont malades, le sang devient malade et porte le désordre dans tout le systèmes.

Or le "Warner's Safe Cure", le seul spécifique connu contre la maladie de rognons, guérit quatre vingt dix pour cent de maux humains, parceque, seul, il est capable de maintenir l'activité naturelle des rognons, de neutraliser et de faire disparaître l'acide urique ou tout poison dans les rognons, aussitôt qu'il s'y est formé.

Si on ne fait pas disparaître cet acide, il y a inactivité dans les rognons et alors il pourra se produire dans le système l'appoplexie, la paralysie, la dyspepsie, la consumption, la maladie de cœur, les maux de tête, le rheumatisme, la pneumonie, l'impuissance et toutes les maladies des femmes délicates.

Si on sépare ce poison du sang aussitôt qu'il s'y est formé, ces maladies dans la plupart des cas, n'existeront pas.

Il ne faut qu'une parcelle de virus de petite vérole pour produire cette terrible maladie et ce poison, passant par tout le système, se loge dans les parties faibles et est aussi destructeur que deguisé.

S'il nous était possible regarder dans les rognons et d'y voir avec quelle rapidité le sang passe au cœur, aux intestins et aux parties du système, portant ce virus mortel avec lui, tout le monde croirait sans hésitation, ce que nous avons dit souvent dans nos colonnes, que les rognons sont les organes les plus importants de tout le système. Ils peuvent regarder cet article comme une annonce et refuser d'y croire, mais c'est une matière sur laquelle nous n'avons pas de contrôle.

Des recherches soignées, et la science elle-même prouvant au-delà de tout doute que cet organe est en effet plus important que tout autre dans le système comme régulateur de la santé.

Ainsi il devrait soigné avec attention, quand on y aperçoit le moindre petit désordre.

AP
21
R34
v.23

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY